

Nouvelle Biographie Nationale – Volume 9

Cette page blanche remplace une illustration

NOUVELLE BIOGRAPHIE NATIONALE

**NOUVELLE
BIOGRAPHIE
NATIONALE**

9



ACADÉMIE ROYALE
des sciences, des lettres et des beaux-arts
DE BELGIQUE

2007

© 2007
ACADÉMIE ROYALE
des sciences, des lettres et des beaux-arts
DE BELGIQUE

Palais des Académies
Rue Ducale 1
B-1000 Bruxelles

D/2007/0092/10
ISSN 0776-3948

Imprimé en Belgique
par le Groupe Graphique Chauveheid
Stavelot - Liège

COMMISSION
DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE
au 31 décembre 2006

Président

Philippe Roberts-Jones
délégué de la Classe des Beaux-Arts

Vice-présidents

André L. Jaumotte
délégué de la Classe des Sciences

Philippe Godding
délégué de la Classe des Lettres

Pierre Colman
délégué de la Classe des Beaux-Arts

Secrétaire-trésorier

Jean-Marie Duvosquel
délégué de la Classe des Lettres

Délégués de la Classe des Sciences

Marcel Demeur, Jean Mawhin, Arsène Burny, Léo Houziaux

Délégués de la Classe des Lettres

Pierre Jodogne, Régine Kurgan-van Hentenryk, José Gotovitch

Délégués de la Classe des Beaux-Arts

Jean Balty, Jacques Leduc, Albert Bontridder

Secrétariat

Françoise Thomas
collaboratrice scientifique

LA NOUVELLE BIOGRAPHIE NATIONALE
contient des notices relatives à des personnages belges
ou nés sur des territoires qui, à l'époque de leur naissance,
constituaient les anciens Pays-Bas méridionaux et la Principauté de Liège,
ainsi que des étrangers,
qui ont joué un rôle notable dans l'histoire du pays.

Les opinions exprimées dans les notices
n'engagent que leurs auteurs.

LISTE DES NOTICES

publiées dans le présent volume

Jean Absil, *compositeur*. Akarova, *danseuse*. Alfred Ancion, *ingénieur, homme politique*. Francis André, *écrivain, décorateur*. Franz André, *chef d'orchestre*. Fernand Anseau, *chanteur lyrique*. Georges Aubrey, *comédien*. Louis Bakelants, *romaniste*. Georges Barnich, *homme politique*. Edouard Beauvain, *prélat*. Louis Bernheim, *officier*. François Beyts, *magistrat, homme politique*. Georges Bohy, *homme politique*. René Boigelot, *écrivain, conférencier*. Victor Boin, *aviateur*. Pierre Bolle, *chef d'entreprise*. Nicolas Bonaventure, *magistrat, homme politique*. Anne Bonnet, *peintre*. Armand Bonnetain, *médailleur*. Paul Bourgeois, *astronome*. Josse Boutmy, *organiste*. Joseph Bracops, *homme politique*. Jean Cahen, *chirurgien*. Paul Capron, *physicien*. Jo Carlier, *chef d'orchestre*. Armand Castille, *pharmacien*. Raymond Charles, *magistrat*. Raymond Chevreuille, *compositeur*. Jean-Baptiste Claes, *industriel*. Nicolas Cloes, *peintre*. René Close, *homme politique*. André Cools, *homme politique*. Maurice Dambois, *violoncelliste*. Georges Danloy, *officier*. Charles d'Arberg de Valengin, *haut fonctionnaire*. Gérard Dasse, *constructeur d'automobiles*. Pierre de Béthune, *géologue*. Pierre de Bonvoisin, *banquier*. Robert II de Bouloigne, *haut fonctionnaire*. Jacques de Bourgogne, *disciple de Calvin*. Lucia de Brouckère, *chimiste*. Simon de Fierlant, *juriste*. Hector Defoer, *financier, philanthrope*. Etienne de la Vallée Poussin, *homme politique*. Georges De Leener, *économiste*. Robert Delevoy, *historien de l'art*. Léon Delsinne, *homme politique*. Philiberte de Luxembourg, *femme politique*. Henri De Page, *juriste*. Armand de Perceval, *homme politique, journaliste*. André De Rache, *poète, éditeur*. André de Staercke, *haut fonctionnaire, diplomate*. Georges de Themsicke, *haut fonctionnaire*. Albert Devèze, *avocat, homme d'Etat*. Michel de Visscher, *interniste*. Léon Divoy, *aviateur*. Bernard-Joseph Dotreng, *avocat*. Robert Dubois, *pédiatre*. Charles du Bus de Warnaffe, *homme politique*. Roger Duterme, *peintre, céramiste*. Edgard Evrard, *médecin, aviateur*. Robert Fabry, *aviateur*. Albert Fasbender, *avocat, homme de théâtre*. Anne-Marie Ferrières, *comédienne*. Jules François, *ophtalmologiste*. Arthur Gailly, *homme politique*. Gérard Garitte, *orientaliste*. Léon Genonceaux, *éditeur*. Robert Godding, *homme politique*. Robert Godeau, *mathématicien*. Félix Godefroid, *harpiste*. Jean Gol, *homme politique*. Jules Guillaume, *diplomate*. Lucien Guinotte, *ingénieur*. Prosper Hanrez, *industriel*. Joseph Hanse, *grammairien*. Joseph Heremans, *interniste*. Charles Himmer, *prélat*. Joseph Jaspar, *inventeur, industriel*. Omer Jodogne, *philologue*. Maurice Kufferath, *musicologue*. Paul Lambin, *interniste*. Philippe-Antoine Lamquet, *homme d'affaires*. Eugène Landoy, *libraire-éditeur*. Wilhelmus Lapidanus, *humaniste*. Louis Linon, *industriel*. Jean-Antoine Locquet, *juriste*. Alfred Loewenstein, *financier*. Octave Lohest, *homme politique*. Joseph Lousberg, *architecte*. Emile Lousse, *historien*. Edmond Machtens, *homme politique*. Louis Major, *homme politique*. Jeanne Maquet-Tombu, *historienne de l'art*. Auguste Marin, *poète*. Jean Marquet, *otologiste*. Richard Martin, *chimiste*. Junius Massau, *ingénieur, mathématicien*. Joseph-Jean Merlot, *homme politique*. Alphonse Meunier, *botaniste*. Roger Motz, *homme politique*. Georges Nélis, *aviateur*. Prudent Nuyten, *officier*. Ernest Nys, *juriste*. Georges Passelecq, *moine bénédictin*. Henri Piper (père), *armurier, mécanicien*. Henri Piper (fils), *ingénieur, électricien*. Marc-Antoine Pierson, *homme politique*. Fernand Piette, *acteur, metteur en scène*. Robert Poulet, *écrivain*. Marcel Pourbaix, *ingénieur*. Robert Puttemans, *architecte*. Albert Rahier, *violoniste*. Marcel Renard, *étruscologue*. Ernest Salu, *tombier*. Gustaaf Sap, *homme politique*. Jacques Schepmans, *journaliste*. Conrad Schetz de Grobbendonck, *haut fonctionnaire*. Jean Sleidan, *humaniste*. Arsène Soreil, *écrivain*. Camille Soubise, *parolier, journaliste*. Jean Stengers, *historien*. Henri Stercke (père), *haut fonctionnaire*. Henri Stercke (fils), *haut fonctionnaire*. Jacques Stibbe, *philatéliste*. Léon Stynen, *architecte*. Haroun Tazieff,

volcanologue. René Thomas, guitariste. Jacques Thoreau, géologue. Ernest-Oscar Tips, industriel. Raoul Ubac, sculpteur. Henri-François Van Aal, journaliste. Ludo van Bogaert, neurologue. Leo Van Breda, philosophe. Edgard Vandekerkhove, astronome. François van der Dilt, humaniste. Irénée Van Der Ghinst, stomatologue. Paul Van Der Perre, bibliographe. Albert Van Houtte, haut fonctionnaire. Pierre Van Humbeeck, peintre. Marie Van Humbeeck-Piron, peintre. Charles Van Reepinghen, juriste. William Van Remoortel, homme politique. Mathieu Van Roggen, industriel. Guillaume Van Strydonck, peintre. Luc Varenne, journaliste.

A

ABSIL, Jean, Nicolas, Joseph, compositeur, pédagogue et critique, membre de l'Académie royale de Belgique, né à Péruwelz le 23 octobre 1893, décédé à Uccle (Bruxelles) le 2 février 1974.

Le premier contact de Jean Absil avec la musique se fait par l'apprentissage du bugle. Plus tard, il se hisse sur le banc de l'orgue à la basilique de Bonsecours, dont son père, François, est sacristain, et où il devient l'élève d'Alphonse Oeyen, lui-même élève d'Edgar Tinel. Il entre ensuite à l'Ecole Saint-Grégoire à Tournai. En 1913, on le retrouve au Conservatoire de Bruxelles où, malgré la recommandation de Louis De Looze, directeur de la Société de Musique de Tournai, mais vu qu'il a presque vingt ans, il est d'abord refusé par le directeur Léon Du Bois. C'est grâce à l'intervention de Mgr Ladeuze, recteur de l'Université catholique de Louvain qu'il est accepté dans la classe d'orgue d'Alphonse Desmet et suit les leçons d'harmonie pratique d'Edouard Samuel.

Malgré la difficile période de la guerre, pendant laquelle il se voit forcé de subvenir à ses besoins, Absil obtient en 1916 des premiers prix d'orgue et d'harmonie écrite (dans la classe de Martin Lunssen), suivis un an plus tard des prix de contrepoint et fugue avec Léon Du Bois. Ce brillant prix de fugue remporté d'emblée après quelques mois d'études ne le satisfait pas, mais Du Bois refuse de laisser le jeune homme se perfectionner dans ce domaine. Se tournant délibérément vers la composition, Absil rencontre Paul Gilson en 1920 et suit avec ce dernier des cours de composition et d'orchestration. Sa première symphonie, d'allure encore quelque peu scolaire, est couronnée par le Prix Agniesz tandis que sa cantate *La guerre* lui vaut un second Prix de Rome (1921), ce qui lui ouvre les portes du professionnalisme et subsidiairement celles de la direction de l'Académie de Musique d'Etterbeek qui aujourd'hui porte son nom.

En 1930, Absil est appelé à enseigner l'harmonie au Conservatoire royal de Bruxelles, puis en 1939 la fugue. Il a ainsi l'occasion de former l'élite musicale du lendemain : parmi ses étudiants, on remarque entre autres de futurs directeurs de conservatoires, des compositeurs, des concertistes et des pédagogues comme Sylvain Vouillemin, Camille Schmit, Marcel Quinet, Henri Pousseur, Jacques Leduc, Arthur Grumiaux, Carlo Van Neste, Jenny Solheid, Jean-Claude Baertsoen, Max Vandermaesbrugge. Absil espérait à juste titre une fin de carrière comme directeur du Conservatoire et sa déception fut grande lorsque, pour des raisons probables d'alternance linguistique, Marcel Poot fut nommé à la tête de l'établissement. Il ne deviendrait donc pas professeur « officiel » de composition, mais nombre de jeunes compositeurs le prirent comme mentor en allant le consulter dans son studio du 22, avenue du 11 Novembre à Etterbeek. On retrouve donc sous sa houlette privée des compositeurs, dont certains avaient déjà pu se forger une opinion de ses capacités d'enseignant au Conservatoire. Citons Marcel Quinet, Jacques Leduc, Paul-Baudouin Michel, Victor Legley, Jan Decadt ou Richard de Guide qui rédigea en 1965 une monographie consacrée au compositeur. Celle-ci le définit en tant que professeur : Absil ne correspond aucunement à la figure romantique d'artiste sentimental, mais laisse transparaître une sensibilité raffinée, une intransigeance absolue vis-à-vis des prérequis théoriques de l'écriture et une « redoutable intégrité ».

Parallèlement à l'enseignement, Absil suit de près l'évolution de la musique contemporaine : il côtoie Paul Collaer et le Quatuor Pro Arte. Après l'obtention du Prix Rubens en 1934, il fait un séjour à Paris où il rencontre ses homologues français, notamment Florent Schmitt, et surtout le compositeur Pierre Octave Ferroud qui le pousse à fonder, à l'image du groupe parisien

Le Triton, une société de jeunes compositeurs. Nouvel avatar aquatique, La Sirène, regroupe ainsi outre Absil de jeunes compositeurs comme Pierre Chevreuille, Marcel Poot ou André Souris.

Les préoccupations du compositeur sont également d'ordre critique et esthétique. Il rédige et publie en 1937 une brochure intitulée *Les postulats de la musique contemporaine*, que Darius Milhaud honore d'une préface, et dans laquelle Absil expose d'abord ses idées sur l'acoustique, sur les consonances et les dissonances. Dans un important chapitre intitulé « Les précurseurs », il s'intéresse particulièrement à deux aspects déjà fondamentaux de son écriture : la polytonalité et l'atonalité. Il décèle les fondements de la polytonalité dans l'organum parallèle, les canons à la quinte des « maîtres du *ricercar* » et de Jean Sébastien Bach, et voit dans ces œuvres « une polytonie voulue et ordonnée ». Après cet intermède historique, Absil aborde le XX^e siècle. Il commente la polytonie – Stravinsky en est le sommet – et l'atonalité avec son défenseur privilégié : Schoenberg. En 1937, la conclusion d'Absil s'impose : « si l'atonalité a libéré la conception musicale des entraves tonales, d'autres lois (...) s'imposent toujours à l'artiste (...). Ces lois, il s'agit de les découvrir non dans les principes d'école stéréotypés et par conséquent inopportuns, mais dans l'œuvre elle-même, laquelle doit créer sa forme en même temps que sa substance » (p. 34).

En 1938 il obtient le prix de composition pour le premier Concours Ysaye de piano, où son concerto, soutenu par l'interprétation d'Emil Guilels, remporte un véritable triomphe. Cette même année, il fonde, avec Stanislas Dotremont et Charles Leirens, *La revue internationale de musique (RIM)*. Les contacts internationaux de ses collaborateurs et sa réputation grandissante à l'étranger font de cette initiative une entreprise appuyée par des personnalités internationales tels Daniel-Rops, Le Corbusier, André Maurois ou Marcel Dupré. Absil y ouvre une section de « Documentation critique » dans laquelle on trouve l'analyse des œuvres nouvelles, une revue des livres et une revue des revues. On y lit ainsi les critiques des concertos de Ravel, de *Jeu de cartes* de Stravinsky ou encore de la *Sonate pour flûte et piano* d'Hindemith. Un supplément musical fait connaître des œuvres courtes inédites de

compositeurs contemporains ou parfois anciens, comme une pavane de Purcell proposée par un autre collaborateur : Safford Cape.

Cet intéressant supplément musical ne survivra malheureusement pas à la deuxième livraison de la revue. Un remaniement du conseil de rédaction fait apparaître des noms illustres comme Béla Bartok, Nadia Boulanger ou Charles van den Borren, tandis que disparaissent, après de vives réactions internationales, des personnalités politiquement controversées comme Fritz Stege. Après une éclipse due à la guerre, la revue paraîtra encore de 1950 à 1952, cette fois sous la direction de Jacques Chailley. Mais la plume critique d'Absil ressuscite dès 1955, dans le *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts* de l'Académie royale de Belgique qui l'accueille en tant que correspondant. Il y dénonce les anachronismes du Prix de Rome (1959), écrit les éloges d'académiciens disparus (1962, Raymond Moulaert ; 1965, Joseph Ryelandt) et un article particulièrement intéressant sur Paul Hindemith (1964), qui avait été élu membre associé de l'Académie en 1956. La personne d'Hindemith est mise en valeur tant sur le plan théorique qu'esthétique et Absil souligne les qualités du compositeur de *Gebrauchsmusik* qui met la musique savante dans les mains des amateurs, rôle qu'Absil endossera avec ses chœurs pour enfants ou ses pièces dédiées à la pratique en académies de musique. Entretemps, Absil est devenu membre de l'Académie (1962). Il en devient président tout en dirigeant la Classe des Beaux-Arts (1968), ce qui traditionnellement lui permet d'écrire un discours qu'il consacre à l'humour en musique.

Au plan compositionnel, Absil lit et analyse la musique de ses contemporains et tout en tenant compte des différents courants, mais sans en adopter aucun de manière systématique, se crée petit à petit un style personnel.

Dans son poème symphonique *La mort de Tintagiles* (op. 3, 1923-1926), d'après Maeterlinck, Absil utilise à la fois la polytonalité et l'atonalité, et fait usage du leitmotiv, technique qu'il abandonne par la suite. Sa *Rhapsodie flamande* (op. 4, 1928) fait hommage à l'enseignement de Gilson. Son *Quatuor à cordes n° 1* (op. 5, 1929) marque un tournant dans son œuvre. Au contact de la musique de Schoenberg (particulièrement de son *Pierrot lunaire*), de Stravinsky, de Milhaud ou d'Hindemith, pour n'en citer que

quelques-uns, l'écriture d'Absil se libère du joug de la scolastique et sa production devient plus originale. Il se met à élaguer le superflu, se libère du foisonnement orchestral – héritage de l'enseignement slavophile de Gilson – pour se soumettre à l'écriture exigeante de la musique de chambre. Ainsi, de 1929 à 1937, il n'écrit que peu d'œuvres orchestrales. Citons cependant son *Concerto pour violon et orchestre n° 1* (op. 11, 1933) et sa *Symphonie n° 2* (op. 26, 1936). Son écriture favorise l'autonomie des différentes voix, en leur donnant des cellules à déployer, tournant autour de quelques notes « polaires » qui ponctuent ce que l'on peut appeler le mode mélodique, tenant compte plus de l'aspect horizontal qu'harmonique. Ces cellules bourgeonnent spontanément dans une écriture contrapuntique.

Dans son *Trio à cordes n° 1* (op. 17, 1935), il développe un mode de Do. Bien que son échelle contienne la quinte juste, cette quinte n'a pas de rôle structuro-fonctionnel. En effet, il privilégie plutôt la quarte augmentée Do-Fa#, intervalle cher à Absil tout comme la seconde majeure, voire mineure. Ces intervalles élus vont aussi servir à des procédés canoniques. Même si l'écriture d'Absil est principalement contrapuntique, dans ses *3 Poèmes* pour chœur mixte (Arthur Cantillon, op. 9, 1932), dédiés à Alban Berg, ou dans la passacaille du trio à cordes, on décèle une harmonisation de ce contrepoint, mais celle-ci avantage malgré tout le dessin mélodique de chaque voix. Sur le plan des accords, Absil n'a pas recours aux « clusters ». Il adopte volontiers des accords parfaits. Parfois il en juxtapose deux dont les fondamentales sont harmoniquement proches. D'autres fois, il colore un accord parfait en haussant la fondamentale d'un demi-ton, ce qui induit une fausse quinte qui nous rappelle sa quarte augmentée favorite. Cette harmonie sobre soutient l'édifice contrapuntique.

Sur le plan rythmique, le goût objectif, positiviste d'Absil ne l'autorise pas à écrire « flou ». Sa musique révèle une grande invention rythmique déjà présente dans son *Trio à cordes*. Les changements métriques ne manquent pas, mais il faut remarquer que les mesures à sept ou onze temps ne donnent pas une impression d'arythmie car elles s'adaptent parfaitement aux contours du phrasé. Cette métrique particulière est présente dans certaines musiques populaires

dont Absil s'inspire. Pensons aux diverses pièces relevant des traditions roumaines, bulgares, brésiliennes ou chinoises. Notons au passage que le folklore lui fait souvent adopter la forme rhapsodique : *Rhapsodie flamande* (op. 4, 1928), *Rhapsodie roumaine* (op. 56, 1943), *Rhapsodie brésilienne* (op. 81, 1953), *Rhapsodie bulgare* (op. 104, 1960). La diversité rythmique est obtenue entre autres en juxtaposant des cellules paires et impaires qui impriment d'intéressants contrastes à sa musique.

Sur le plan structurel, Absil reste classique, mais il se tourne fréquemment vers les formes qui ont précédé la sonate, celle-ci convenant moins bien au style contrapuntique et aux motifs mélodiques qu'il affectionne. Il s'oriente volontiers vers l'aria, la gigue, la chacone, la passacaille, la suite ou encore les variations. L'esprit de la variation imprègne toute la facture de son second quatuor à cordes. On retrouve ce monothématisme dans la pratique de l'ostinato dans sa mélodie *L'infidèle* sur texte de Maeterlinck (op. 12, 1933).

Dans le domaine des danses à développement, on citera la *Chacone pour violon* (op. 69, 1949), hommage implicite à Bach, et la *Passacaille* (op. 101, 1959) dédiée à la mémoire d'Alban Berg. Déjà dans son *Trio à cordes n° 1*, le deuxième mouvement se développe sous forme de passacaille au départ d'un thème dodécaphonique. Si dans ces œuvres, Absil emploie des séries dodécaphoniques et une structure thématique assez symétrique, la clarté du système de variation est soutenue par une figuration qui peut être consonante, voire sous-entendre un caractère harmonique que ne laissait pas présager l'usage des douze demi-tons.

Une œuvre symphonique mérite une particulière attention : *Le Zodiaque* (op. 70, 1949). Elle rassemble orchestre, piano concertant, chœurs et solistes et est basée sur un cycle de poèmes de Thomas Braun. Le lecteur peut imaginer le lien que le compositeur a créé entre les douze signes zodiacaux et les douze demi-tons de la gamme. En effet, chaque son correspond à une constellation et la suite des signes s'articule de manière symétrique autour d'un axe, chaque signe ayant un rapport de demi-ton avec le signe symétrique (le 1, Bélier = mi et le 12, Poissons = Ré# ; le 2, Taureau = Sib et le 11, Verseau = Si naturel ; etc.). De la suite de ces paires de demi-tons se

dégage une autre symétrie : au milieu, les quatre signes centraux présentent un rapport de quinte entre le Lion et le Scorpion. De part et d'autre, les quatre premiers signes ont un rapport de quarte ascendante (entre Bélier et Cancer) et, les quatre derniers, de quarte descendante (entre Sagittaire et Poissons). Chaque signe prend la série génératrice en partant de la note le représentant et un signe sur deux fonctionne en mouvement rétrograde, la série du dernier signe étant ainsi le rétrograde de la première. L'œuvre se structure en une série de douze variations qui mettent en valeur le caractère de chaque signe. Prenons l'exemple du Sagittaire qui est traité en chasse. Au-delà de cet aspect très systématique, l'œuvre n'est pas totalement sérielle, et le rappel régulier du thème initial lui confère une unité cyclique tandis que le regroupement des variations par quatre offre à cette grande série de portraits une structure classique en trois mouvements.

Signalons encore la *Fantaisie concertante pour violon*, op. 99, qui, proposée en 1959 au concours de composition annexe au Concours Reine Elisabeth, remporte le prix à l'unanimité.

Pour terminer, dans un domaine allant des œuvres pédagogiques au répertoire de concert, Absil se tourne vers les nouveaux instruments enseignés dans les établissements belges. C'est le cas de la guitare. On trouve son intérêt pour la guitare dans le choix des textes de ses premières mélodies : *Guitare* (Paul Brohée) et *Autre guitare* (Victor Hugo). Pour aborder la technique complexe de cet instrument, Absil se fait conseiller par Nicolas Alfonso qui enseigne dès la fin des années cinquante, d'abord en Académies puis au Conservatoire royal de Bruxelles. Dans les nombreuses œuvres qu'Absil consacre à la guitare, on retrouve les caractéristiques formelles qui sont les siennes, mais avec un langage moins novateur qu'auparavant : *Suite* (op. 114, 1963), *Pièces caractéristiques* (op. 123, 1964), *Sur un paravent chinois* (op. 147, 1970), *Petit bestiaire* (op. 151, 1970)...

De l'œuvre d'Absil se dégage une impression de sobriété, un intellectualisme sans cérébralité, une rigueur de l'écriture, une parfaite connaissance des courants modernistes et l'emploi du matériau dodécaphonique, mais son écriture relève plus, comme il aimait à le revendiquer, d'un classicisme libertaire.

R. Dubois, *L'inspiration dans l'œuvre de Jean Absil*, Bruxelles, 1939. — J. Dopp, *Le style dans la musique de Jean Absil*, dans *Revue musicale*, Paris, octobre et décembre 1937. — R. de Guide, *Jean Absil, vie et œuvre*, Paris-Tournai, 1965. — R. Barbier, *Hommage à Jean Absil*, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, Académie royale de Belgique, 5^e série, t. 56, 1974, p. 38-41. — P. Dewonck, *Les Compositeurs d'entre les deux guerres*, dans *La Musique en Wallonie et à Bruxelles*, R. Wangermée et Ph. Mercier éd., t. 2, Bruxelles, 1982, p. 379-408. — K. Cooper Vadala, *The concert Works of Jean Absil for Solo Piano : a Performance Tape and Stylistic Analysis*, University of Maryland, College Park, 1986. — *Jean Absil*, Etudes réunies et publiées par Paul Raspé, Bruxelles, 1993.

Christine Ballman

Illustration : Planche I, face à la page 32
Jean Absil, vers 1965.

AKAROVA, pseudonyme de ACARIN, Marguerite, Clothilde, Julia ; artiste, née à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) le 30 mars 1904, décédée à Ixelles (Bruxelles) le 22 juin 1999.

Danseuse, peintre, sculpteur, Akarova fut aussi chanteuse, pianiste, récitante, professeur de musique, de piano, de danse, de chant, compositeur, scénographe, chorégraphe, créateur de costumes de danse, de décors, critique d'art.

Marguerite Acarin est née à Saint-Josse-ten-Noode le 30 mars 1904, troisième enfant de Georges Acarin, entrepreneur, « autodidacte d'art », comme elle le définit elle-même, et de Julia Vanden Bussche, musicienne et pianiste confirmée. Son frère, Georges Acarin, architecte, mourra prématurément d'une affection pulmonaire à l'âge de trente-trois ans, en 1930. Sa sœur, Germaine, de six ans son aînée, mourra en 1969, après avoir accompli une œuvre de peintre, de sculpteur, de pianiste et de pédagogue.

L'enfance de Marguerite se déroule au sein d'une famille appartenant à la bourgeoisie éclairée, ouverte à une multiplicité de disciplines artistiques. C'est auprès d'Octavie Lecat-Vanden Bussche, demi-sœur cadette de leur mère, que les enfants apprennent le piano. A treize ans, Marguerite entame des cours de chant avec Marguerite Nys et de danse auprès de

Marthe Roggen, de qui l'enseignement est influencé par la méthode de Jacques Dalcroze. A dix-huit ans, elle suit les cours de Maurice Weynandt, spécialiste de l'oratorio et directeur des Concerts spirituels de Bruxelles, ainsi que les cours de solfège et de déclamation de Jeanne Flament au Conservatoire royal de Musique de Bruxelles.

Par le biais du peintre Jean-Jacques Gailliard, qui est un ami de jeunesse, elle fait la connaissance de Raymond Duncan, qui présente son travail novateur au public bruxellois. C'est à la salle Delgay, chez Duncan, qu'en 1922, elle rencontre Marcel-Louis Bagniet, peintre, créateur de meubles et critique d'art, ami de Gailliard, et avec lui, les membres de la revue *7 Arts*. Si elle n'est pas, à proprement parler, membre du groupe, elle en sera la « danseuse », apôtre de son idéal esthétique.

Bagniet devine Marguerite. Et, comme pour confirmer l'originalité et l'exception de son épouse (ils se sont mariés en 1923), il lui « invente » son nom : Akarova. Les sonorités en paraissent une concession à la mode des ballets russes, il conserve avant tout les structures du nom de famille, annonce ce corps râblé, mais surtout, dans ce visage aux pommettes hautes, ce regard clair, proclame un tempérament romantique, passionné, que l'on pourrait croire slave.

En 1926, Akarova arrête de pratiquer le chant. C'est, dès lors, dans l'exercice de la danse que son génie créatif s'épanouira pleinement. La danse lui offre l'occasion de bouleverser les données d'une gestuelle et d'une représentation classiques du corps en mouvement, de réaliser la synthèse d'une démarche – Akarova insistait sur ce point –, cérébrale et spirituelle. La présentation de ses travaux est l'occasion de tenter un spectacle conçu comme une « œuvre totale » et témoigne de sa volonté d'atteindre à la « plastique pure ». Le noyau, le principe générateur est l'œuvre musicale, qu'il s'agit moins d'interpréter que de représenter : une note doit avoir une valeur plastique, comme le silence, que Akarova tente de faire apparaître. Comme l'écrit Yves Robert : « (...) un silence entre deux notes ne lui apparaît pas nécessairement comme un vide ou un temps mort, mais comme la possibilité d'une tension pouvant susciter une émotion (...). Sa réflexion chorégraphique, s'efforce d'atteindre à l'essence même de la composition musicale » (*Akarova, le geste comme signe de la*

matière sonore, dans Transpositions : hypothèses sur le mouvement, Noisiel, 1993, p. 62).

Les années de collaboration des époux sont productives : Bagniet crée les costumes et les décors des spectacles, Akarova les réalise et les exécute, pieds nus, accompagnée le plus souvent d'un phonographe. *Golly Wogg's Cakewalk* de Debussy, *Le Tambourin chinois* de Fritz Kreisler, *Gavotte, Mazurka, Valse, Au Couvent* sur des musiques de Bach, de Chopin, de Schubert, de Borodine. Akarova donne ses premières leçons de danse.

Le couple se sépare en 1928. Akarova poursuit sa double carrière de danseuse et de pédagogue : elle crée alors un cours de danse, rythmique et plastique.

Elle continue de se produire dans les salons de la bourgeoisie éclairée, comme à l'hôtel Empain, avenue Roosevelt ou, en 1928, dans les jardins de la maison nouvellement créée des van Buuren, aujourd'hui musée ; dans les locaux de cercles artistiques, politiques, ... En 1929, elle donne son premier récital au Palais des Beaux-Arts et partage la soirée avec le poète Robert Vivier.

Cette même année, elle est invitée au théâtre de l'Institut supérieur des Arts décoratifs (ISAD), que dirigent Herman Teirlinck et Henry Van de Velde : elle y participe à des expériences lumineuses sur des improvisations chorégraphiques avec les étudiants. Elle interprète dans une scène finale, le rôle de la princesse, dans *L'Histoire du Soldat*, d'Igor Stravinsky, au Palais des Beaux-Arts et au Château royal de Laeken, devant le roi Albert I^{er} et la reine Elizabeth. Pour ce rôle, elle porte un costume que Floris Jaspers a dessiné pour elle et qu'elle a réalisé. Elle reprend le rôle à la Maison du Peuple. Elle voyage peu, mais elle effectue une tournée au littoral belge et dans la Belgique entière. Elle se produit sur les scènes d'Amsterdam, de Luxembourg, de Paris. Elle est pressentie pour tourner un « tableau dansé », à Londres, dans un film sonore. Elle est attendue à Vienne.

Akarova a vingt-six ans quand se fait sentir le besoin d'un espace dans lequel elle puisse se réaliser. Ami de son compagnon Louis Lievens (franc-maçon, mécène des arts, proche du groupe Nervia, qu'elle épousera en 1935), l'architecte Jean-Jules Eggericx dessine et réalise pour elle, au deuxième étage d'une maison bourgeoise de la rue Jean d'Ardenne, en 1930,

son premier « studio », espace « polyvalent » avant la lettre. Studio mais aussi laboratoire, salle d'entraînement, espace de répétition, d'enseignement, lieu d'accueil. Dans ce laboratoire, Akarova donne forme à son souci d'une esthétique pure et dépouillée. Ainsi, elle crée, en collaboration avec Eggerickx, un fond de scène, un panneau de carrés de céramique or, gris et noir, qui ne permet au corps du danseur, aucune concession, qui souligne, dénonce l'importance de la plastique du geste. Le mouvement qui s'amorce, s'interrompt, qui reprend sur les notes de Fauré, de Bartok, de Purcell, de Schumann, de Bach, se doit d'être parfait.

Très vite, dans ce studio qui attire un nombre croissant d'élèves, où le public se presse, Akarova se sent à l'étroit. En 1936, elle charge Eggerickx de lui construire, au 72, avenue de l'Hippodrome, un petit théâtre qui ouvre ses portes au début de l'année 1937 : au rez-de-chaussée, une salle de 150 places ; au premier étage, les appartements privés. Dans ce nouveau lieu (qu'elle occupera jusqu'à sa mort), lors de la présentation de ses travaux au public, les interludes sont l'occasion pour de jeunes poètes inconnus de lire leurs travaux, pour des écrivains reconnus de les rencontrer : Akarova reçoit Maurice Carême, Géo Libbrecht, Edmond Vandercammen, Blaise Cendrars, Charles Plisnier, Jean Tordeur, Charles Bertin, Michel de Ghelderode, Géo Norge, Fernand Verhesen, Albert Ayguesparse, Géo Francis (qui suivra Akarova tout au long de sa carrière de danseuse et s'en fera, dans de nombreuses études, l'excellent exécuté), ...

Loin des milieux officiels, hors du circuit « classique » des représentations, en collaboration avec les peintres, Floris Jaspers, Anto Carte, Victor Servranckx, Pierre-Louis Flouquet, les musiciens, René Bernier, Darius Milhaud, Florent Schmitt, avec Denis Martin, qu'elle a rencontré à l'ISAD, avec ses élèves et seule le plus souvent, Akarova, boulimique de travail, pendant vingt ans, dans deux espaces qu'elle aura fait construire à cette fin, pense la chorégraphie, produit, réalise, dessine, exécute les programmes, les décors, les costumes, règle les éclairages, déclame les textes et interprète les nombreux rôles de spectacles, « imaginant dans un même morceau, des costumes convertibles ou superposables lorsque ces métamorphoses doivent se produire en présence des

spectateurs » (A. Van Loo, *Akarova, une expérience de l'entre-deux-guerres*, dans *Costumes à danser*, Catalogue d'exposition, 25 janvier-30 avril 1989, Centre culturel Boulogne-Billancourt, p. 16).

Dans *La tragédie de Salomé* sur une composition de Schmitt, *Pacific 2.3.1.* de Honegger, *L'Orestie* ou *Saudades do Brazil* de Milhaud, *Bolero* ou *Tzigane* de Ravel, dans *Petrouchka*, *Le Sacre du Printemps* ou *L'Oiseau de Feu* de Stravinsky, dans *Rhapsody in blue* de Gershwin, *Danse du Feu* de Falla, *Danse Arabe* de Tchaïkovski, dans *Le Martyre de saint Sébastien*, *La Boîte à joujoux* ou *Minstrels* de Debussy, *Chout* de Prokofiev, Akarova, femme-protégée, démontre qu'on n'apprend qu'en faisant, répondant à « la seule grande règle que Matisse ait jamais considérée comme absolue : le travail quotidien » (H. Matisse, *Ecrits et propos sur l'art*, Paris, 2004).

La fréquentation des peintres du groupe Nervia influence sans doute son esthétique, qui évolue tout au long de ce travail. Après avoir assemblé des tissus en jouant sur les contrastes entre les matières et les couleurs, Akarova peint à même les costumes et le décor, évoluant d'une esthétique constructiviste et dépouillée, vers une esthétique plus lyrique.

Attachée à traduire en signes la personnalité humaine, la psychologie d'un personnage (il ne s'agit pas, pour elle, de se contenter de danser la faune, il faut le comprendre et traduire en gestes sa personnalité profonde), Akarova veut s'affirmer comme plasticienne. Danser ne lui suffit plus : il faut, en sus, qu'elle dessine, peigne, sculpte. Comme dans son travail de danse, deux esthétiques vont se répondre : à la facture, sobre, synthétique, des bustes de son compagnon Géo Soetens ou de Charles Plisnier ; à celle, classique, des portraits au fusain de Blaise Cendrars ou de William Degouve de Nuncques, répondent des œuvres de facture onirique, animiste.

1939. La « drôle de guerre » commence. La Belgique mobilise. La population contribue à l'effort. La sœur d'Akarova, le peintre Germaine Robert-Acarin accueille dans sa maison de campagne, à Jezus-Eik, un soldat que des problèmes de santé obligent à de longs moments de liberté. Il est sculpteur et se propose d'enseigner son métier à son hôtesse. Celle-ci prévient Akarova. Les sœurs enrichissent une expérience qu'elles ont amorcée en 1938.

Pendant la guerre de 1940-1945, Akarova poursuit un intense travail en chambre. Elle danse, peint, sculpte, compose. Elle accueille dans sa salle des troupes de comédiens professionnels et amateurs, des formations musicales. Elle participe à des spectacles : la représentation de *Yerma*, de Federico Garcia Lorca, qui échappe à la vigilance de la censure allemande, est l'occasion pour elle de danser un épisode avec son neveu, sous la direction de Marcel Jozs, au Théâtre des Galeries, sur une musique de Maurits Schoemaker.

C'est pendant ces années de guerre qu'elle rencontre son dernier grand amour, Géo Soetens, jeune poète de vingt ans, de vingt ans son cadet.

Entre 1947 et 1957, Akarova restreint le nombre de représentations qu'elle produit, limite ses locations et ses accueils. En 1957, l'absence de rentabilité, le travail et le caractère de son compagnon ont raison du théâtre : Akarova ferme sa salle ou ne l'ouvre qu'à l'occasion de l'exposition de son œuvre de peintre et de sculpteur. Elle vit désormais auprès de Georges Soetens qui, formé par Lievens (mort en 1954), en plus de son travail d'écrivain et de poète, d'administrateur de la Maison internationale de la Poésie (dont il est un des membres fondateurs en 1955), est désormais expert en graphologie. Akarova alors répond à des commandes, expose à l'extérieur, enseigne peu.

En 1972, la mort de Soetens l'oblige à sortir de son isolement relatif et à reprendre des activités sociales. Elle travaille et expose régulièrement à l'extérieur. Au premier étage de son théâtre, dans son studio capharnaüm (mais dont le désordre est pensé), elle accueille pendant vingt-cinq ans, des élèves de tous âges. Peu importe que le piano quelquefois soit désaccordé, il s'agit avant tout pour elle de transmettre cette passion qui l'anime encore et toujours pour la musique, le chant, la danse qu'un geste de sa main impérieuse ressuscite.

En 1988, Akarova lègue aux Archives d'Architecture moderne, les costumes et les décors des spectacles qu'elle a créés il y a un demi-siècle. Les jeunes chorégraphes découvrent, éblouis, le travail qu'une artiste essentiellement moderne a poursuivi pendant plus de vingt-cinq ans, avec un objectif : « Briser l'enfermement d'une spécialisation en inscrivant son œuvre dans le contexte plus vaste du spectacle total » (Akarova, dans *Dictionnaire de*

l'art moderne et contemporain, Paris, 1992). Akarova renaît une fois encore. En 1992, elle remonte sur scène avec Michèle Noiret, pour le festival Charleroi-Danse.

Akarova se souciait peu que son œuvre fût « médiatisée » : aucun de ses spectacles ne fut filmé, peu de photographies rendent compte de ce que pouvait être Akarova en mouvement dans ses laboratoires. Sa renommée sans doute en a quelque peu souffert. L'album *Akarova, spectacle et avant-garde 1920-1950*, l'émission *Dites-moi, Akarova*, que Michèle Cédric lui a consacrée en 1990, les films documentaires de Michel Jakar et Thierry Génicot *J'aurais aimé vous voir danser, Madame Akarova*, réalisé en 1991, et, réalisé en 1994, en collaboration avec Michèle Noiret, *Son image danse* ; le buste de Charles Plisnier dans le Quartier de l'Europe, à Bruxelles ; le buste de Maurice Carême, à l'Athénée Maurice Carême, à Anderlecht, suffiraient à témoigner de ses talents multiples, de sa personnalité profondément originale.

Akarova repose au cimetière d'Ixelles, accompagnée de ces mots gravés dans la pierre, et qu'elle avait notés dans les jours qui précéderent sa disparition : « La vie est un songe et Moi une plume dans le vent d'une aurore nouvelle ».

Y. Robert, *Akarova, le geste comme signe de la matière sonore*, dans *Transpositions : hypothèses sur le mouvement*, Noisiel, 1993, p. 62. — A. Van Loo, *Akarova, une expérience de l'entre-deux-guerres*, dans *Costumes à danser*, Catalogue d'exposition, 25 janvier-30 avril 1989, Centre culturel Boulogne-Billancourt, p. 16. — H. Matisse, *Écrits et propos sur l'art*, Paris, 2004. — Akarova, dans *Dictionnaire de l'art moderne et contemporain*, Paris, 1992. — *Akarova, spectacle et avant-gardes, 1920-1950*, sous la dir. d'A. Van Loo, Archives d'Architecture moderne, Bruxelles, 1988.

Olivier Dewez

ANCION, Alfred, Dieudonné, baron, ingénieur, administrateur de sociétés, homme politique, né à Liège le 2 novembre 1839, y décédé le 19 novembre 1923.

Les Ecoles spéciales annexées à l'Université de Liège formaient des ingénieurs dont les carrières furent aussi brillantes que diverses. Alfred Ancion se félicitera d'avoir fréquenté cette institution qui lui décerna en 1861 les titres d'ingénieur des Mines et des Arts et Manufactures.

Le père et le grand-père du jeune ingénieur, ainsi que la famille Laloux dont était issue sa mère, étaient fortement impliqués dans l'industrie armurière. Alfred Ancion choisit de devenir « fabricant d'armes ». On entend par là celui qui met en branle la production et en détermine l'importance. Son intervention allait parfois jusqu'à la fourniture des matières premières à des ouvriers travaillant à domicile.

Peu assidu aux réunions de l'Association des ingénieurs sortis de Liège, Ancion n'a guère laissé de trace dans cette société. De cette politique de la chaise vide, on peut présager qu'il n'entendait pas appuyer la politique de son fondateur Jean-Louis Trassenster étroitement lié au parti libéral. A la Chambre, Ancion ne défendra pas les positions extrêmes de l'Association, mais il soutiendra le projet de création de la faculté technique créée en 1893.

La famille Ancion s'était inscrite dans le déploiement de l'économie liégeoise. Exportateurs d'armes, le père et le grand-père du jeune ingénieur avaient créé plusieurs comptoirs hors d'Europe. Installés à Liège, ils avaient conservé le château des Roches à Trooz, sur la Vesdre, où était située une partie de leurs usines. Ils avaient constitué avec les familles Dresse, Laloux et Hanquet des associations de durée limitée vouées à l'industrie armurière. Celle connue sous le nom de Fabrique d'Armes de Liège venait à échéance en mars 1866. A cette date, Alfred Ancion et son frère Jules étaient associés à leur père et leurs oncles dans l'entreprise qui se poursuivra sous différentes dénominations.

Cinq ans après la fin de ses études, Alfred Ancion épouse la sœur de son condisciple de l'Ecole des Mines, Fanny Jamar. Elle appartient au même milieu socio-économique et politique. Les deux familles s'étaient enrichies en acquérant des biens du clergé mis en vente par l'administration française au début du siècle. Leurs chefs de file s'étaient prononcés comme membre du parti libéral. C'était eux qui avaient porté Walthère Jamar au Sénat avant d'offrir un mandat à la Chambre à l'un de ses fils. La famille maternelle du jeune marié appartenait sans équivoque au parti libéral. Celui-ci avait proposé un mandat de conseiller provincial puis de greffier à Nicolas Laloux, oncle maternel, dont le beau-frère, le Ministre d'Etat Auguste Delfosse, a lui aussi été mandaté par les libéraux liégeois.

Alfred Ancion accepte de se démarquer politiquement dès 1872. Il figure en deuxième position sur la liste de candidats catholiques au conseil communal liégeois présentée par l'Union constitutionnelle en juin de cette année. Ancion ne fait aucune profession de foi, mais il n'accuse pas les conservateurs de l'avoir fait figurer sur leur liste contre son gré. Quarante ans plus tard, il évoquera à propos de son collègue Hyacinthe Cartuyvels « le dévouement chrétien [qui] n'a jamais cessé de diriger ses pas dans les voies parfois si pénibles de la carrière politique ». Mais cet éloge ne lui était-il pas destiné ?

L'absence d'antagonisme politique « sur le terrain neutre du plaisir ou des affaires » (1866), tant de fois affirmée dans la presse liégeoise s'exprime aussi dans les prises de position d'Ancion. Il rendra fréquemment hommage à la politique économique de ses adversaires libéraux. Il fera même état au Sénat des liens amicaux qui le lient à son voisin, le libéral Emile Dupont.

S'être affirmé dans l'opposition, par rapport au parti dominant la scène liégeoise, était un véritable défi qu'Alfred Ancion releva en s'insérant dans la politique de l'arrondissement de Waremme. En effet, en épousant Fanny Jamar, le jeune politicien avait trouvé dans la corbeille de la mariée la ferme-château de la Bosquée à Montenaken et le château de Villeroux situé à Trognée. Elle n'en deviendra pleinement propriétaire qu'en 1893 au décès de sa mère, mais puisque les époux avaient agrandi le domaine de Trognée bien avant cette date, il y a tout lieu de penser qu'ils y firent de longs séjours.

A Waremme, où l'Association conservatrice venait de se reconstituer, les deux députés membres du Conseil provincial cédèrent leur place en 1874 au jeune châtelain associé à Charles Wauthier, vice-président de ladite association et bourgmestre d'une commune du canton.

Tout en poursuivant sa carrière au sein du Conseil provincial, Ancion s'est porté candidat en 1878 pour le nouveau siège qui venait d'être attribué à l'arrondissement de Waremme. Il se présente avec le fils du sénateur libéral Hippolyte de Looz-Corswarem. Ancion et de Looz ont comme adversaires le vieux notaire Lejeune et le libéral sortant qui sera élu au premier tour. L'écart qui sépare les trois autres

candidats n'est que de quelques voix. Les catholiques contestent les résultats du scrutin et Ancion se considère comme élu et ne se présente donc pas au deuxième tour laissant le champ libre au notaire Lejeune dont l'élection sera validée par la Chambre.

Au Conseil provincial, le jeune conseiller resta étranger au débat initialisé par la Ligue de l'Enseignement. Mais lorsque le Parlement fut sur le point de voter la loi sur la laïcisation de l'enseignement, fêtée par la majorité libérale comme « la victoire sur une théocratie chaque jour plus militante », Ancion se chargea d'exprimer la colère de la minorité.

Alfred Ancion, en tant que trésorier de l'Association conservatrice de Waremmé, fut immédiatement sollicité pour assurer la succession à la Chambre des Représentants du libéral Delexhy, décédé en février 1880. Le « très violent et très passionné clérical M. Ancion » fut confronté au commissaire du gouvernement, le libéral Hallet, qui l'emporta de quelques voix.

La résistance à la nouvelle loi sur l'enseignement allait donner une certaine cohésion au parti catholique liégeois qui présenta des candidats lors des élections législatives de 1882. La virulence de la presse libérale traduit bien l'inquiétude de la Gauche qui mobilisera ses électeurs et emportera tous les sièges de la province. A Waremmé l'écart s'est creusé. Les libéraux ont dépassé les catholiques d'au moins 10 %. Ancion est à nouveau écarté.

Malgré le succès catholique lors du renouvellement partiel de la Chambre en 1884, les catholiques liégeois ne présentèrent pas de candidats aux élections de juin 1886. A Waremmé, par contre, l'Association conservatrice propose à nouveau Alfred Ancion qui va faire équipe avec Hyacinthe Cartuyvels, industriel lui aussi. Les libéraux n'avaient trouvé pour remplacer Hallet qu'un jeune conseiller provincial, qui devait seconder le vieux notaire Lejeune qui avait accepté de se représenter. Cartuyvels, qui se présente pour la première fois, réunira plus de voix que le « fabricant d'armes ». Ancion et Cartuyvels entrent ainsi à la Chambre au lendemain de la bourrasque sociale du printemps 1886, en pleine crise économique qui n'épargna ni l'industrie ni l'agriculture.

Le « marchand de carabines Flobert » entre à la Chambre. C'est en effet en tant que fabricant d'armes qu'il a été fait chevalier de l'Ordre de

Léopold et a reçu le Mérite militaire d'Espagne, mais il est aussi administrateur de plusieurs sociétés. C'est à tort que la presse libérale liégeoise réduit sa carrière professionnelle au secteur d'activité auquel son nom est attaché car, à cette date, Alfred Ancion est aussi et surtout administrateur de sociétés. Il occupe ces fonctions dans des entreprises dont les activités sont novatrices donc risquées.

Tout au long de sa carrière parlementaire qui s'étend de 1886 à 1919, Ancion interviendra très souvent dans les débats. Ses interventions longues et fortement structurées s'appuient non seulement sur des textes publiés dans les *Annales parlementaires*, mais aussi sur la correspondance politique que lui avait adressée Jules Malou en 1871, à une époque où il ne s'était pas encore engagé dans la vie publique. Son perfectionnisme le poussera à étudier sur place avec ses collaborateurs certains tracés de chemin de fer. Ne prenant la parole qu'après avoir analysé tous les aspects d'un problème, Ancion peut néanmoins intervenir sans préparation lorsqu'il s'agit de défendre un secteur économique dont il connaît la situation.

Rapporteur privilégié du budget des chemins de fer, auquel sera lié par la suite celui des postes et télégraphes, mission qu'il poursuit au Sénat, il affirme être « un timide, un timoré », en ce qui concerne la manière de gérer le *railway* au point de vue financier. Il préconise la séparation de la gestion de ce poste de celui des finances publiques. Mais cette position est indéfendable, si l'on considère que le réseau ferroviaire doit encourager le développement de l'agriculture et de l'industrie. Dès lors, Ancion reprend sa formule favorite : je suis un opportuniste rationnel. Il préconise donc la politique du coup par coup.

Il détient une « grande et légitime autorité en matière de chemin de fer ». Ses remarques techniques provoquent de la part de l'administration des modifications fondamentales dans la gestion de l'entreprise. Ancion se révélera un visionnaire en ce qui concerne la gare de chemin de fer de sa ville natale. Il faudra plus d'un siècle pour que ses projets d'élargissement soient appliqués par Santiago Calatrava dans la nouvelle gare des Guillemins inaugurée en ce début du XXI^e siècle.

Il ne prend la parole à la Chambre que sur des questions de sa compétence. Son excellente connaissance des rouages économiques, ses

analyses du prix de revient et de la croissance sur base algébrique reflètent bien l'ingénieur, qui adopte partiellement les théories de l'économiste libéral français Leroy-Beaulieu à travers son journal *L'économiste français*.

Représentant un arrondissement exclusivement agricole, Ancion s'étend longuement sur les chemins vicinaux et l'agriculture industrielle. Il intervient tout autant sur des questions industrielles car « tout s'enchaîne, tout se lie dans l'ordre économique : tous les intérêts matériels d'une nation sont solidaires ». « La Belgique est une vaste usine dont les installations doivent sous peine de déchéance, être améliorées et développées sans cesse ».

L'industrie sucrière et la sidérurgie sont ses principaux centres d'intérêt. Ancion avait acquis une papeterie à Visé en 1875 à l'époque où l'on escomptait utiliser la pâte à papier dans des secteurs très divers qui seront occupés plus tard par l'industrie du plastique. L'usine de Visé sera reconvertie pour la production de sucre de betterave. Ancion sera également intéressé aux entreprises de même nature situées dans son arrondissement.

La sidérurgie des minettes luxembourgeoises avait également attiré des capitaux de la famille Ancion et de ses alliés. Ils avaient participé en 1872 à la création des Hauts Fourneaux d'Athus et Ancion lui-même affirme en 1889 avoir des intérêts dans la sidérurgie du grand-duché de Luxembourg « décuples de ceux que j'ai en Belgique ». En 1905, il expose au Sénat qu'il est administrateur en Allemagne « d'une des sociétés sidérurgiques les plus importantes de ce pays, elle occupe 6 400 ouvriers ».

Par après, il fera état de sa présence dans deux charbonnages du bassin liégeois gérés par la famille Jamar. Il détiendra, ainsi que des membres de sa famille, plusieurs mandats dans les institutions financières bruxelloises. A aucun moment, Ancion n'évoque une quelconque prestation en tant qu'administrateur d'une institution financière, bien qu'il soit président du Crédit général liégeois de 1913 à son décès en 1923. Ce silence ne s'explique pas. Lorsqu'il s'agit de défendre les producteurs de sucre, de protéger les sidérurgistes, Ancion ne dissimule pas qu'il est personnellement intéressé mais, souligne-t-il, les parlementaires savent qu'il fera toujours passer les intérêts du pays avant les siens.

Membre de la Chambre de 1886 à 1900, puis sénateur jusqu'en 1919, Ancion est resté fidèle à lui-même. Il manie volontiers l'ironie lorsqu'il juge ses concitoyens. La Belgique, dit-il, est un pays riche et travailleur mais que de « travaux entrepris partout et [qui] ne s'achèvent nulle part ». Et « ce n'est pas dans ce pays ... qu'on s'abstient de se plaindre ... sous ce rapport on dépasse souvent la mesure ». Quant aux Liégeois – ses électeurs de Waremme en tant qu'ayant fait partie de la Principauté sont compris sous ce terme –, ils ont « en général le cœur bon mais la tête chaude ».

Administrateur de sociétés, parlementaire consciencieux, Ancion reconnaît faire preuve de « franchise un peu rude ». Il ne cherche pas la popularité et se range sous la bannière de la droite la plus conservatrice acceptant le soutien de Gustave Francotte et de Charles Woeste après s'être ouvertement déclaré opposé au suffrage universel lors de la révision de la Constitution.

Il a pu séduire les industriels en défendant leurs points de vue sur certains aspects de la politique sociale du gouvernement, en récusant pas à pas les arguments favorables à l'exclusion de Liège du réseau ferroviaire international des trains express. Mais il a aussi déplu à la majorité des membres de la Chambre en proposant des mesures portant atteinte aux revenus.

Ancion n'était pas le premier à proposer la réduction du taux d'intérêt des obligations émises par l'Etat belge, mesure impopulaire qui touche principalement les petits épargnants. Par contre, il paraît bien avoir été le premier parlementaire de la Droite à suggérer un bouleversement total de la fiscalité qui atteindrait l'ensemble des notables. Le 22 avril 1893, alors rapporteur du budget des chemins de fer, Ancion propose « une taxe sur les revenus des valeurs mobilières... [pour] équilibrer les charges de la fortune immobilière et de la fortune mobilière, cette dernière échappant aujourd'hui presque complètement à l'impôt ». En mai 1894, il proposera à nouveau cette mesure qui ne sera d'application qu'après la promulgation de la « loi unique » de 1960. Il appliquait ainsi un de ses principes car il affirmait qu'un parlementaire avait « pour devoir, lorsque l'opinion publique se trompe, de l'éclairer et non de s'égarer avec elle ».

Annales parlementaires, Chambre, 1886-1900, Sénat, 1900-1919. — *Bulletin, Association des ingénieurs sortis des Ecoles de Liège, 1891-1914.* — *Gazette de Liège, mai-juin 1870, juin-juillet 1872, juin 1874, juin 1878, mars 1880, juin 1882, juin 1886, juin 1890, juin 1892, octobre 1894, septembre 1897, mai 1898, janvier-février et mai 1900, mai 1908, mai 1912.* — *La Meuse et Journal de Liège, aux mêmes dates.* — *Procès-verbaux des délibérations du conseil de la province de Liège, 1874-1885.* — *Recueil des actes relatifs aux sociétés, Annexes au Moniteur belge, 1873-1914.* — *Recueil financier, 1894-1922.* — N. Caulier-Mathy, K. Herla, T. Loncin, *Le monde des Parlementaires liégeois. Essai de socio-biographies*, Bruxelles, 1996. — G. Kurgan-van Hentenryk, S. Jaumain, V. Montens, *Dictionnaire des patrons en Belgique*, Bruxelles, 1996. — P. Gérin, *Catholiques liégeois et question sociale (1833-1914)*, Bruxelles, 1959. — P. Gérin, *Catholicisme social et démocratie chrétienne (1884-1904)*, dans *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, sous la dir. de E. Gerard et P. Wynants, Leuven, 1994 (*Kadoc-Studies*, 16). — J. L. Sore, *Structures et organisations de base du parti catholique en Belgique, 1863-1884*, Louvain, 1996 (*Recueil de Travaux d'Histoire et de Philologie de l'Université de Louvain*, 7^e série, fascicule 2). — S. Tilman, *Les grands banquiers belges (1830-1935), Portrait collectif d'une élite*, Académie royale de Belgique, Bruxelles, 2006 (*Mémoires de la Classe des Lettres*, t. 139).

Nicole Caulier-Mathy

ANDRÉ, Francis, Eugène, Jules, écrivain, journaliste, peintre, dessinateur, sculpteur, décorateur, costumier, inventeur et marin, né à Mons le 2 juillet 1906, décédé à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) le 29 avril 1972.

Sa famille appartenait à un milieu aisé et cultivé. Son père, François André, socialiste convaincu, avocat au barreau de Mons, membre du gouvernement provincial du Hainaut, était président des Amitiés françaises de Mons. Sa mère était née Elisa Descamps.

Après des études à l'Athénée de Mons, Francis André s'inscrit à la Faculté de Droit de l'Université libre de Bruxelles, mais le métier d'avocat ne le tente guère. Il passe son temps à dessiner et rêve de devenir marin. Il abandonne les études pour s'engager, en 1927, comme cadet dans la marine marchande et navigue sans pour autant s'arrêter de dessiner. Il trouve d'emblée un mode d'expression original, marqué par le style de l'époque, mais néanmoins très

personnel et reconnaissable, à la fois caricatural, satirique et onirique. Il y restera fidèle toute sa vie en faisant preuve d'une remarquable continuité, aussi bien dans la technique, qui utilise toutes les ressources du noir et blanc, que dans l'inspiration, qui se caractérise par une vision pessimiste, sarcastique et ironique du monde, une invention mécanique burlesque, mais aussi une aspiration au grand large, à l'évasion et à une inaccessible liberté qui donne à son œuvre une sorte de souffle épique.

En même temps, Francis André développe un talent de conteur. Ses dessins s'accompagnent de textes, d'abord simples légendes qui, très rapidement, deviennent des histoires imaginaires, drolatiques et rocambolesques, inspirées, dans cette première époque, par la mer et la condition de marin comme *Le Pétrolier Maudit*, *Le Soutier*, *Le Charmeur de Torpilles* ou *Le Matelot Angoissé*. Il en fait de petits fascicules qu'il imprime et édite lui-même à quelques exemplaires.

Créateur infatigable et parfaitement inclassable, il ne manifestera jamais d'ambition artistique au sens conventionnel du terme, semant à tout vent, au hasard de sa vie de bohème, d'innombrables petits libelles qu'il juge aussi naturellement périssables que les feuilles des arbres, accompagnés de son expression coutumière : « à bon entendeur, salut ». Son ironie, légère et transposée dans un univers poétique où rien ne paraît avoir d'importance, est un masque de pudeur qui dissimule des sentiments qu'il n'exprime explicitement que par le mot *INQUIETUDE*, brodé en lettres blanches sur son inséparable pull-over noir. Pour subsister, il se tourne vers le journalisme et collabore à l'hebdomadaire *Le Rouge et le Noir* dans lequel il publie des dessins, des nouvelles et des articles.

En 1934, il épouse Suzanne Cateau. Il tâte de la bande dessinée et de la publicité, se met à l'aquarelle et à la gouache et expose à de nombreuses reprises, en compagnie de sa femme, à Mons et à Bruxelles. En 1936, il réalise un vieux rêve en créant sa revue, *Le Sous-Marin à Voiles, organe indépendant de la navigation dolente et de la petite chanson trouble du contentement maritime*, qui est tirée à trente-cinq exemplaires et comptera quarante-deux numéros. Le malaise qu'il ressent devant l'évolution du monde devient perceptible dans la série de dessins qu'il publie entre 1934 et

1937, sous forme de calendriers annuels composés chacun de cinquante-deux planches détachables de grand format où, dans des scènes généralement inspirées par la mer, on voit surgir l'image prémonitrice de la guerre sous forme d'engins mécaniques inquiétants. Il exprime ainsi le sentiment de révolte et l'appréhension qu'il éprouve devant la montée des fascismes, qu'il brocarde dans de nombreuses caricatures.

La guerre, en effet, le trouve au rendez-vous. Mobilisé en 1939 comme officier de réserve, il est fait prisonnier au début du conflit et passe cinq années de captivité dans un oflag. Pour tuer le temps dans ces années noires, il tient un journal qu'il illustre par des petites gravures sur lino, d'un humour sombre et déchirant, et continue à rédiger *Le Sous-Marin à Voiles* dont il réalise vingt-deux numéros. Dans l'un d'eux apparaît un engin fabuleux, propulsé par une éolienne, qu'il baptise le *Métagrabole*. Il découvre alors un nouveau mode d'expression, qui matérialise l'ingéniosité mécanique déjà perceptible dans ses dessins, en construisant avec ce qui lui tombe sous la main une série de *Métagraboles* en modèles réduits.

Libéré le 12 mai 1945, il trouve rapidement un débouché dans les colonnes de l'hebdomadaire *Week-End*, créé par le journaliste et homme de théâtre Aimé Declercq, dans lequel il publie des récits illustrés. Il collabore également à *L'Ane Roux*, journal satirique créé par d'anciens résistants. Sa passion pour la construction devient dominante. Il crée l'Atelier des Forges à Bois industrielles et agricoles et fabrique des engins de locomotion et des jouets qu'il offre à ses amis. Il reprend la publication du *Sous-Marin à Voiles* qui comptera sept numéros.

L'année 1958 marque un tournant important. Maurice Huisman, alors imprésario, l'engage comme régisseur pour une tournée des Spectacles populaires du Katanga au Congo. Pour Francis André, c'est la découverte du monde du spectacle, pour lequel il s'enthousiasme et qui suscite chez lui une nouvelle vocation. Maurice Huisman, devenu directeur du Théâtre royal de la Monnaie, lui propose alors de faire partie de l'équipe de l'atelier de décors. En qualité de décorateur et même, à l'occasion, de costumier, il participe, au début des années soixante, à de nombreuses créations, notamment de Maurice Béjart. Il construit entre autres le

mémorable Cheval Bayard des *Quatre Fils Aymon* et les automates des *Contes* d'Hoffman. Un coin de l'atelier lui est réservé, où il poursuit son œuvre personnelle, en fabriquant ses *Totems*, automates en bois actionnés par des mécanismes ingénieux, dont la seule fonction est de procurer « un petit plaisir qu'il ne faut pas négliger en nos temps de grands cauchemars trop réels ». Il s'en explique dans sa *Lettre à un architecte*, un texte capital adressé à Claude Strebelle, alors architecte coordonnateur des bâtiments de l'Université de Liège.

Autre rencontre providentielle, celle du sculpteur Olivier Strebelle, frère du précédent, avec qui Francis André collabore, à partir de 1965, à la conception et à la fabrication de sculptures de bronze animées par un moteur électrique, comme *Anthropomotion*, pour l'Exposition universelle de Montréal, et *L'Astreboule*, destinée à l'origine au pavillon belge de l'Exposition universelle d'Osaka.

Grâce à l'appui de Claude Strebelle, Francis André peut réaliser en format monumental le taureau qu'il avait conçu pour le spectacle de Béjart *A la recherche de Don Juan*, qui se trouve dans le Musée en Plein Air du Sart Tilman.

Parmi ses dernières créations figure une *Machine à Dessiner*, aboutissement d'anciennes expériences, dont le jeu de poulies, de bras et d'engrenages sophistiqué permet de créer un nombre infini de figures abstraites d'une grande précision, d'une grande complexité, mais totalement imprévisibles.

C'est sur cet ultime clin d'œil que Francis André a tiré sa révérence.

Le *Calendrier* de 1937 a été réédité en 1996 par le neveu de Francis André, Sylvain Wolf; le n° 12 du *Sous-Marin à Voiles*, *Voyage en Australie*, a été réédité en 1988 par Libres Images à la Maison du Spectacle-Bellone, 46 rue de Flandre à 1000 Bruxelles. Les automates : détruits ou dispersés. Quelques exemplaires sont conservés à la Maison de la Bellone.

Lettre à un architecte, dans *Revue Actualité A+*, n° 8, 1974. — S. André, *Francis André. Biographie illustrée*, bibliographie des ouvrages rédigés et illustrés par Francis André, publiée par Les Amis de Francis André, Mons, 1991. — Fr. Sartorius, *Un artiste hors du commun : Francis André*, dans *Bulletin de l'Université libre de Bruxelles et de l'Union des anciens Etudiants*, n° 1, juillet 1975. — M.-C. Florani,

Francis André. *Le grand aigle des conquêtes*, dans *Parcours d'art public. Musée en Plein Air du Sart-Tilman*, Liège, s.d. — *Francis André est mort*, dans *Le Soir*, 3 mai 1972.

Philippe Dasnoy

ANDRÉ, Franz, Félix, chef d'orchestre, né à Forest (Bruxelles) le 10 juin 1893, décédé à Uccle (Bruxelles) le 20 janvier 1975.

Fils du financier Jean-Baptiste André et de Jeanne Potvin, Franz André est initié à la musique par sa mère, pianiste, puis est confié à un professeur particulier. La direction d'orchestre l'intéressera dès le moment où il devient membre de l'Orchestre du Conservatoire royal de Musique de Bruxelles, dirigé à l'époque par François-Auguste Gevaert (1828-1908) puis par Edgar Tinel (1854-1912).

Franz André entame ses études musicales au Conservatoire de Bruxelles et obtient un premier prix de violon en 1912, dans la classe de César Thomson. En cette même année, il part pour Berlin où il entre dans l'Orchestre Blüthner, qui invite régulièrement différents chefs : parmi eux, le célèbre Felix Weingartner avec qui Franz André sympathise et suit des cours de composition et de direction d'orchestre. De retour en 1913 dans son pays natal, il devient l'adjoint de César Thomson au Conservatoire de Bruxelles, mais doit rapidement cesser ses activités pour entrer au service militaire.

Franz André est enrôlé et il participe à toute la campagne de 1914-1918. Bien que gazé en 1914, il poursuit les combats et est promu caporal et agent de liaison. Puis, au sortir de la guerre, il est envoyé pour un an en Allemagne avant d'être démobilisé en juillet 1919. Franz André est ensuite reconnu invalide de guerre et recevra de nombreuses décorations.

C'est pendant cette guerre que Franz André fait la connaissance de Corneil de Thoran, de Paul Collaer et d'Eugène Ysaye. Et c'est lors d'une permission, qu'il épouse à Paris en 1916, Germaine Vandersyppen (1886-1984) avec qui il aura deux enfants, Jacques et Madeleine.

Dès septembre 1919, Franz André reprend ses fonctions de moniteur de violon au Conservatoire de Bruxelles et fait également partie d'un orchestre de cinéma avant de diriger un orchestre dans un *tea-room*. Au cours des

années suivantes, il enseigne aussi son instrument à l'Académie de Nivelles et à l'École de Musique instrumentale de Schaerbeek.

Cependant, en 1923, la carrière du violoniste prend un tour décisif lorsqu'il participe à la création de Radio-Belgique, le 24 novembre 1923. Il y est d'abord engagé comme violon du trio de la station puis est rapidement désigné second chef de l'orchestre agrandi de la Radio, tandis que René Tellier en est le premier chef. Franz André dirige de cette façon le modeste orchestre de Radio-Belgique, tout en donnant occasionnellement d'intéressantes séances de musique de chambre.

Le 18 juin 1930, l'Institut national belge de Radiodiffusion (INR) est créé. Le service musical possède trois orchestres dont l'Orchestre Radio, dirigé par Franz André. Dès 1932, chaque année, l'effectif des différents orchestres augmente : l'Orchestre Radio compte alors vingt-six membres. Franz André tente de produire de la musique moins légère que celle qui est attendue et la présente de telle sorte qu'elle n'est pas censurée. C'est ainsi qu'il programme des œuvres de Darius Milhaud dans ses émissions.

En 1935, Franz André crée le Grand Orchestre Symphonique, composé alors de soixante musiciens, et en devient le directeur et le premier chef, jusqu'en 1957. Dès 1936, l'effectif de cette formation atteint le nombre qui sera alors toujours le sien, soit quatre-vingt-trois musiciens.

En 1937, la décision est prise de scinder les programmes musicaux entre les deux communautés linguistiques du pays. Toutefois, un seul orchestre symphonique est maintenu. Paul Collaer, le directeur des émissions musicales pour le service néerlandophone, va orienter de manière décisive la programmation musicale, déjà induite par Franz André, vers un répertoire contemporain.

Franz André a fait de l'Orchestre de l'INR-NIR un des plus réputés d'Europe. D'après Paul Hindemith, ce dernier est même « un des meilleurs du monde entier » (INR, *Rapport annuel pour l'exercice 1947*, p. 22). Ses exécutions des œuvres modernes sont bien connues. En outre, l'orchestre et son chef se rendent célèbres pour la qualité de leurs interprétations de partitions contemporaines réputées difficiles et cela avec un minimum de répétitions !

Dans ce contexte, la radio belge acquiert une grande réputation dans le domaine musical et tout particulièrement en ce qui concerne le répertoire contemporain. Plusieurs compositeurs viennent diriger leurs œuvres ou assister à leur exécution. Parmi les étrangers, Béla Bartók, Benjamin Britten, Dimitri Chostakovitch, Luigi Dallapiccola, Paul Hindemith, Arthur Honegger, Olivier Messiaen, Darius Milhaud, Francis Poulenc, Serge Prokofiev, Charles Koechlin ou encore Igor Stravinsky.

Franz André est donc le chef d'orchestre qui a fait connaître à la Belgique un nombre très important de nouvelles partitions. Il a créé de nombreuses œuvres aussi bien lors de premières auditions en Belgique qu'en premières mondiales. Les programmes proposés sont parfois audacieux. Par exemple pour le concert du 1^{er} juin 1946, Franz André, qui dirige l'Orchestre de l'INR à Paris, met au programme trois œuvres encore inconnues en Europe, dont deux sont en même temps des créations mondiales, à savoir la *Symphonie pour grand orchestre* de Darius Milhaud, la *Symphonie des souvenirs, pour solistes du chant et orchestre* de Raymond Chevreuille et le *Concerto pour orchestre* de Béla Bartók.

Le 19 avril 1939, Franz André conduit dans le studio de l'INR une « première mondiale » des plus intéressantes : *Le Roi des étoiles* de Stravinsky. Du même compositeur, le chef d'orchestre exécute encore, avec l'Orchestre de l'INR, en première audition en Belgique, l'*Ode* pour orchestre (11 avril 1947), la *Symphonie en trois mouvements* (14 avril 1948) et *Orphée* (15 octobre 1948). Ainsi, Franz André crée régulièrement des œuvres de compositeurs de son temps, sans distinction de courant ou de nationalité, bien qu'il ait avoué porter une certaine sympathie pour la musique française et les impressionnistes.

Franz André joue également un rôle de première importance dans la diffusion de la musique belge. Les programmes de ses concerts démontrent l'attention particulière qu'il voue aux œuvres de ses compatriotes et le soin presque systématique qu'il porte à jouer des œuvres du répertoire belge, lorsqu'il est invité à diriger à l'étranger.

C'est donc pour la qualité de son travail et pour les services qu'il a rendus à la musique contemporaine, que Franz André est rapidement reconnu comme un chef d'orchestre illustre.

Il acquiert de cette façon une renommée internationale et est fréquemment invité à l'étranger, soit pour réaliser des tournées internationales avec l'Orchestre de l'INR, soit pour diriger les orchestres les plus renommés, tels l'Orchestre national et l'Orchestre du Conservatoire à Paris, l'orchestre de la British Broadcasting Corporation et le London Symphony Orchestra à Londres, le Concertgebouw en Hollande, ou d'autres encore, en Scandinavie ou en Espagne.

Parallèlement à ses activités exercées à l'INR, Franz André participe à d'autres projets. Ainsi en 1934, il fonde avec Paul Collaer et René Tellier l'Association des Concerts anciens et modernes. En 1937, il devient le chef officiel du Concours Eugène Ysaye et dirige, lors de l'épreuve finale, l'Orchestre national de Belgique, créé l'année précédente. En 1943-1944, alors que Paul Collaer, directeur de la Société privée de Musique de Chambre, n'est plus autorisé à se produire en public, Franz André dirige ces concerts. Le 24 septembre 1944, c'est également lui qui conduit le Concert de la Libération de Bruxelles au Palais des Beaux-Arts.

En 1951, dès la naissance du Concours international de Musique Reine Elisabeth, Franz André en devient le chef attitré et le reste jusqu'en 1964. Il fait partie en 1966 et 1967 des membres du jury de ce concours. En 1956, il crée aussi l'Orchestre des Jeunes Musiciens Reine Elisabeth dans le but de former des instrumentistes qui peuvent par la suite être engagés par l'Orchestre national de Belgique ou par l'Orchestre symphonique de la RTB-BRT. De 1952 à 1974, Franz André exerce également une charge de professeur de musique de chambre à la Chapelle musicale Reine Elisabeth. Il est admis à l'honorariat en 1974.

Franz André a aussi, en de très rares occasions, dirigé au Théâtre royal de la Monnaie, à Bruxelles. Ainsi en février 1963, c'est lui qui conduit la production de Maurice Béjart sur les musiques du *Concerto pour percussion et orchestre* de Milhaud et du *Troisième concerto* de Prokofiev.

Le chef d'orchestre s'est également essayé à quelques reprises, à l'écriture musicale, sans jamais pour autant se considérer comme un compositeur. Il a mis en musique les pièces radiophoniques intitulées *La Paix d'Aristophane* et *Jules César*, toutes deux écrites par Théo

Fleischman. Il a aussi écrit quelques arrangements notamment d'œuvres de Lully, Couperin, Rameau ou Bach.

Dès 1937, Franz André commence à enregistrer des disques de musique symphonique, édités chez Telefunken. Il laisse de cette façon près de septante-cinq enregistrements. Ce n'est toutefois qu'à partir de 1948 que les premiers disques interprétés par le Grand Orchestre Symphonique de l'INR sont réalisés.

Pour l'importance de son travail, Franz André a été honoré de hautes distinctions belges et étrangères.

Différents compositeurs ont exprimé leur reconnaissance en dédiant au chef d'orchestre de l'INR et à ses musiciens certaines de leurs œuvres telles la *Sixième symphonie* de Raymond Chevreuille, la *Septième symphonie* de Darius Milhaud, la *Symphonie INR* d'Henri Sauguet, le *Thème varié* de Maurice Schoemaker et la *Musique pour orchestre* d'Alexandre Tansman.

Les archives de Franz André ont été déposées à la Bibliothèque royale de Belgique et sont composées de partitions, correspondances, enregistrements, objets et documents divers. Elles nous dévoilent des correspondances intéressantes entretenues notamment avec Paul Collaer, Charles Koechlin, Darius Milhaud, Albert Roussel et Henri Sauguet.

O. Wahnou de Oliveira, *Franz André (1893-1975), chef d'orchestre de la Radio. Correspondance et archives*, Bruxelles, 2003.

Olivia Wahnou de Oliveira

ANSSEAU, Fernand, Alexandre, chanteur lyrique, né à Boussu le 6 mars 1890, décédé à Bruxelles le 1^{er} mai 1972.

Fils du clerc-organiste de Boussu, Alexandre Anseu, et de sa femme Victorine Samain, Fernand chante dès l'enfance au jubé de l'église et dans les réunions amicales. Apprenti typographe dans un atelier de sa région, il entre à dix-sept ans au Conservatoire de Bruxelles, celui de Mons l'ayant refusé...

Le professeur Désiré Demest le fait travailler pendant deux ans comme baryton, puis pendant trois ans comme ténor, avec le grand Ernest Van Dijck qui en fait un des meilleurs chanteurs de l'entre-deux-guerres.

Fernand Anseu fait ses débuts à Dijon en 1913, dans *Hérodiade*. Remarqué en 1914 par l'Opéra de Berlin, il refuse les offres qui lui sont faites et chante, pendant la guerre sur les scènes bruxelloises, tout le répertoire qui fit plus tard sa gloire. Le Théâtre de la Monnaie l'engage une fois la guerre finie. Un an plus tard, en 1919, le Covent Garden de Londres le lance internationalement. Entre 1920 et 1923, l'Opéra-Comique de Paris puis la Monnaie à Bruxelles et l'Opéra de Monte-Carlo le distribuent dans une nouvelle création d'*Orphée* de Gluck, et dans les grands rôles de ténor (*Werther, Manon, Carmen, Tosca, Paillasse, Hérodiade, Samson et Dalila, Contes d'Hoffmann, Faust, Damnation de Faust, Roméo et Juliette, Tannhäuser...*).

En 1923, il traverse l'Atlantique. L'Opéra de Chicago l'engage pour trois ans. Le « Caruso belge » triomphe dans les plus grands opéras américains. Après cinq années de voyages épuisants, il décide, en 1928, de se « limiter » aux grandes maisons belges et françaises. Il quitte la scène en 1940, pour ne pas devoir chanter devant l'occupant allemand.

Il se retire dans une propriété de la vallée du Samson dans la province de Namur, où il pratique la pêche et reçoit sa famille et ses amis, notamment la cantatrice Clara Clairbert et Adolphe Max, bourgmestre de Bruxelles.

Il enseigne pendant deux ans au Conservatoire de Bruxelles. Il ne chante pas en concert et en récital à cause de leur contexte mondain.

Fernand Anseu a sagement limité son répertoire à vingt-six rôles et à une quarantaine de représentations par an. C'est sans doute grâce à cela que sa voix est restée inaltérée jusqu'à sa dernière prestation !

Les grandes voix du Hainaut à l'époque du 78 tours, sous la dir. de Fr. Businé-Foulon, Bruxelles, 1985. — J. S., *La mort de Fernand Anseu*, dans *Le Soir*, 7-8 mai 1972. — J. Salès, *Théâtre royal de la Monnaie*, Nivelles, 1971, p. 256-257.

Ludovic de San

AUBREY, Georges, pseudonyme de DUPONT, *Georges, Léon, René* ; comédien, né à Verviers le 4 août 1928, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 1^{er} novembre 1975.

Le p'tit Dupont galope à perdre haleine à travers le parc caillouteux et sauvage dit « de la Tourelle », joutant bâtiments et jardins du grand hôpital de Verviers. En fait, il poursuit une guerre des boutons toujours recommencée, opposant les petits voyous des quartiers des « Hougnes » et des « boulevards ». Le p'tit Dupont se trouve en ce moment en mauvaise posture, poursuivi qu'il est par une dizaine d'ennemis en courtes culottes, armés de bâtons épineux, tentant de lui barrer le chemin de sa maison. Il habite en effet une dépendance de l'hôpital. Il faut dire que sa maman, Alice Ismérie participe journalièrement et avec talent au peuplement de la cité verviétoise, puisqu'elle pratique l'utile métier d'accoucheuse en chef dans ledit hôpital. Ce qui lui vaut d'occuper avec sa famille un coquet pavillon intra-muros. En ce moment donc, le p'tit Dupont se trouve acculé contre l'interminable grille contournant l'hôpital. Il faut savoir surtout que le p'tit Dupont possède une arme irrésistible : le rire ! Il pratique avec constance et talent l'art de faire, comme disent ses professeurs, le singe. Il se moque des petits et des grands. Il réjouit tout le monde, particulièrement les marchandes de bonbons et de friandises avec lesquelles il cultive d'excellents rapports. Il proclame d'ailleurs que plus tard il sera « farceur professionnel » ! On le croit volontiers.

Revenons à notre grille fatale et à notre héros d'esprit. Au moment où la horde ennemie va lui mettre un cruel grappin dessus, d'un geste rapide et inattendu, il se retourne vers la grille, saisit de ses petites mains deux barreaux bien choisis, les écarte (eh oui, ces deux-là s'écartent !!), glisse entre eux, son mince petit corps et disparaît dans les fourrés... Sauvé ! Tandis que les barreaux complices reprennent leur position, et que l'ennemi qui n'y a vu que du feu, en reste médusé !

Médusé comme tout le monde, grands et petits, au spectacle de ses pitreries et farces. Sauf peut-être son professeur de géographie à l'accent roulé ardennais, proie idéale pour un imitateur de talent. Cela vaudra un jour à notre bouffon du fond de la classe, une saisie au collet qui le projettera bien en vue sur la scène (ô joie !), c'est-à-dire sur l'estrade de la classe accompagnée d'un sonore et guttural « Alors Sire Dupont on veut faire le clown ! » « Ben ... euh ... oui ! » répondit dans un étranglement convaincu le p'tit Dupont.

Il en fit bien d'autres, tandis que le temps passait et que les études se poursuivaient. Nous quittâmes l'un et l'autre l'école primaire et nous nous dirigeâmes lui vers les « modernes », moi vers les « classiques », oh ! sans grande conviction. Mais nous portions en nous, lui comme moi, un virus qui ne lâche pas ceux qui en sont vraiment atteints : l'envie, le goût, le besoin, quel mot choisir ? la « vocation » ? du théâtre. Nous quittâmes la Tourelle et ses jeux pour le Conservatoire de notre bonne ville où sous la houlette d'une charmante professeur, Madame Bonhomme, nous fîmes ensemble nos premiers pas.

Notamment, excusez du peu, dans l'interprétation d'une pièce de William Shakespeare *La Mégère apprivoisée* ! Il gagnait ensuite Bruxelles où l'attendait le Studio du Théâtre National. Il y fit ses débuts de comédien professionnel et devait bientôt entrer dans la grande troupe et y faire une carrière de grande qualité. Quant à moi, je le suivis à distance puisqu'un an après lui, je pris aussi le chemin de Bruxelles, du Conservatoire, du Studio du Théâtre du Parc, et puis ... et puis ... La profession nous saisit totalement l'un et l'autre.

Le p'tit Dupont avait grandi. Sans délaisser les rôles comiques où il excellait de plus en plus, il se distinguera également dans les rôles de sensibilité, de finesse. Il crut bon d'accorder son patronyme à ces nouveaux « emplois » : Georges Aubrey était né ! Mais, j'en suis sûr, le p'tit Dupont continua longtemps à réjouir, là-bas, par ses facéties, ce cher parc de la Tourelle et ses fantômes.

Citer les spectacles illustrés par le talent de Georges est difficile. Il était peu conservateur ; les articles de presse le concernant sont devenus rares mais toujours élogieux. Voici cependant un extrait de l'un d'eux, significatif, évoquant sa prestation dans la célèbre pièce de Karl Wittlinger : *Connaissez-vous la Voie lactée ?* « Georges Aubrey conserve une simplicité émouvante, une économie de moyens qui, mieux que tout autre procédé, suggère la poésie contenue dans le texte ; ce qui ne l'empêche nullement d'extérioriser une drôlerie percussante... » (J. Br., *Syndicat*).

Il connut une aventure parisienne qui se termina par cette lettre de René de Obaldia, auteur célèbre dont il avait joué avec succès en Belgique *Du vent dans les branches de*

Sassafras : « Allez à Yalta-est ! comme vous disiez dans *Poivre de Cayenne*. C'est Michel Simon qui va faire ici à Paris le rôle du vieux Rockefeller que vous avez créé à Bruxelles. Votre interprétation était tout à fait remarquable : une merveilleuse justesse de ton, un humour à froid parfaitement accordé à mon propos et qui m'avait ravi (pas seulement moi !) etc., etc. ». Comment résister à l'engagement de Michel Simon ?

Néanmoins, Georges malgré cet avatar reprendra le rôle – et à Paris ! – beaucoup plus tard et pendant longtemps.

Or Georges languissait loin de Bruxelles et, ceci peinait fortement tous ses amis, Georges était atteint depuis longtemps d'un mal pernicieux : ce garçon si joyeux, si drôle, si spirituel cachait au fond de lui une sorte d'hypocondrie qui le détruisait moralement et physiquement. Il était trop enfant, trop faible pour y résister. Il s'abandonna. La mort nous l'enleva en 1975 à l'âge de quarante-sept ans !

Voici ce qu'en écrivit la presse : « Né à Verviers en 1928, Georges Aubrey illustre pendant un quart de siècle le personnage du grand comique avec un brillant palmarès (relevons : *Le Bossu*, *La Mort de Tarelkine*, *La Locandiera*, *La Double inconstance*, *Le bal des voleurs*, *La bonne âme Se-Tchouan*, etc.). C'est par sa prestation éblouissante dans la pièce *Un chapeau de paille en Italie*, qu'il reçoit en 1956, l'Eve du Théâtre. Cette distinction enviée assied sa réputation notamment à la télévision ; on n'a pas oublié *Les anges de la nuit*, *Le Printemps en hiver* et bien d'autres. Ses dispositions comiques restent gravées à jamais dans la grande histoire du Théâtre » (*Le Jour*, *Le Courrier*).

L. Honorez, *Georges Aubrey est mort*, dans *Le Soir*, 1-3 novembre 1975. — *Le comédien Georges Aubrey*, dans *La Libre Belgique*, 1-3 novembre 1975.

André Debaar

B

BAKELANTS, Louis, prénom déclaré à l'état civil: Lodewijk; philologue classique, romaniste, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Diest le 22 mars 1914, décédé à Berchem-Sainte-Agathe (Bruxelles) le 18 octobre 1965.

Louis Bakelants est le fils de François-Louis et d'Antoinette Vanden Eynde. Après avoir fait ses études secondaires à l'Athénée de Diest, il s'inscrit à l'Université de Bruxelles, où il suit les cours de la section de philologie classique. En 1937, il y obtient les titres de licencié en philosophie et lettres ainsi que d'agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur. Il épouse Nora De Grève le 9 décembre 1939. De ce mariage naîtra une fille, Marianne.

Nommé professeur à l'Athénée de Koekelberg au début de 1939, Louis Bakelants doit interrompre sa carrière à cause de la mobilisation. Fait prisonnier le 28 mai 1940, il rentre en Belgique le 17 décembre après quelque sept mois de captivité. Il reprend alors ses fonctions de professeur tout en adhérant au mouvement de résistance LOMO (Leraren Officieel Middelbaar Onderwijs). Il reste à l'Athénée de Koekelberg jusqu'en 1953, année de sa nomination en tant que membre du jury d'homologation.

En 1951, Bakelants entre au comité directeur de la Société d'Etudes latines de Bruxelles et devient administrateur de la revue *Latomus*. Dans l'exercice de cette fonction, il contribue largement à l'essor de la revue ainsi qu'à celui de la collection du même nom. De 1952 à 1965, il est également trésorier de la Société. Parallèlement à ces fonctions, il prépare à l'Université libre de Bruxelles (ULB) une thèse de doctorat sur l'humaniste Gislain Bulteel d'Ypres, thèse qu'il défend avec succès en mars 1956. Cette dernière sera éditée par Guy Cambier dans la collection *Latomus* trois ans après la mort de Bakelants (*La vie et les œuvres de Gislain Bulteel d'Ypres 1555-1611*, Bruxelles, 1968, 490 p.).

En 1957, il participe à l'exposition organisée par la Bibliothèque royale de Belgique et consacrée à André Vésale à l'occasion du premier congrès international des sciences neurologiques. L'année suivante, il travaille officiellement pour ladite institution en tant que collaborateur scientifique. En 1964, quand l'Institut interuniversitaire pour l'étude de l'Humanisme et de la Renaissance (ULB-VUB) entreprend la traduction de l'*Opus epistolarum Erasmi*, il est chargé de la révision du texte.

Le 1^{er} juillet 1965, l'ULB lui confie le cours d'histoire de l'Eglise dans les Temps modernes que dispensera l'Institut d'Histoire du Christianisme, centre de recherche et d'enseignement annexé à la Faculté de Philosophie et Lettres. Louis Bakelants n'aura pas l'occasion de donner la première leçon puisqu'il meurt d'une crise cardiaque le jour même de l'inauguration de l'Institut.

Romaniste par passion, Bakelants fut proche des poètes Géo Libbrecht et Philippe Dumaine, ainsi que de l'écrivaine Pierette Sartin. Il était aussi lié d'amitié au poète italien Lionello Fiumi, directeur de la revue *Misura*. Très jeune, il rédigeait déjà des textes de critique littéraire: la revue *Tribune* publie en 1930 de brefs commentaires de sa plume. De 1936 à 1937, il s'y occupe entre autres de la rubrique des *Lettres flamandes*. A cette époque, Louis Bakelants est aussi commissaire littéraire pour le Limbourg de *La Revue Nationale*. Il collabore en outre au volume consacré à Jean Tousseul, conçu dans les années 1930, mais publié en 1941 seulement par Jean-Paul Bonnamy: *Témoignages sur Jean Tousseul* (Bruxelles-Liège, Editions L'horizon nouveau, 1941; réédité en 1946 par les Editions sambriennes à Tamines). Auprès de la même maison d'édition, il publie en 1942 sa *Géographie littéraire du Limbourg*, un aperçu de la littérature limbourgeoise à travers les

temps. Dans les années 1940, il collabore à la revue italienne *Ausonia*, dirigée par Luigi Fiorentino. En 1959, il adapte encore pour la série *Voix françaises*, publiée sous la direction de Marcel De Grève, son cousin par alliance, l'ouvrage de Marcel Aymé, *Cinq contes du chat perché*, à l'usage de l'enseignement moyen et normal.

Il est à noter que ses contributions dans les cahiers de la revue *Tribune* (édités par Jules Wellens) des années 1944-1945 reflètent clairement la position de Bakelants face à l'occupation allemande, ainsi que sa critique du système totalitaire. En outre, fidèle à ses convictions, Bakelants sera initié en 1948 à la loge flamande Balder à Laeken.

C'est néanmoins au niveau de l'histoire de l'Humanisme et du néo-latin que le scientifique Louis Bakelants s'est avant tout distingué. Son mémoire de licence portait d'ailleurs sur la correspondance de l'humaniste Nicolas Clénard. La préparation de sa thèse de doctorat l'amène à rédiger deux études sur la vie et les œuvres de Gislain Bulteel, parues dans *Latomus* (t. 9, 1950, p. 195-210 et t. 10, 1951, p. 189-208). Il publiera aussi une notice biographique sur Bulteel dans la *Biographie Nationale*. Le *De universitate* du médecin Nicolas Biesius, *prosimetrum* en trois livres sur la nature de l'Univers et de l'Homme, publié en 1556 à Anvers, fait l'objet de sa contribution aux *Hommages à Leon Herrmann* (Bruxelles-Berchem, *Revue d'études latines*, 1960, p. 138-145). Dans les années 1960, Bakelants collabore à la *Bibliotheca Belgica*. Dans le fascicule d'août 1963, il publiera sur Nicolas Clénard. Quand, en 1981, René Hoven éditera la bibliographie des œuvres de ce dernier, il conclura la recherche entamée par Louis Bakelants (*Bibliographie des œuvres de Nicolas Clénard 1529-1700*, 2 vol., Verviers, Librairie P.M. Gason, 1981, p. xxvi+222 p. et 330 p.). Mais c'est surtout l'Arlonais Barthélémy Latomus, dont il avait déjà publié *Deux discours inauguraux* dans la collection *Latomus* (1951), qui alimentera ses recherches les plus assidues dans ce domaine. Sept fascicules de la *Bibliotheca Belgica* sont consacrés à cet humaniste. En partie édités après sa mort, ils couvrent la période de 1963 à 1967. Un an avant sa mort, Bakelants fournit encore une étude nourrie sur Latomus.

Bibliophile curieux de textes rares, il en donna des éditions dans une typographie d'une qualité tout aussi rare. Ainsi, il publia l'*Epistola Christophori Colom de insulis Indiae nuper inventis*, dont il proposa une traduction bilingue (néerlandais-français). Editée en 1954 à New York, aux frais de la Belgian American Educational Foundation, elle sera réimprimée par la Bibliothèque royale de Belgique en 1966 et 1996. Les éditions Arscia de Bruxelles publient en 1961 sa *Préface d'Andrée Vésale à ses livres sur l'anatomie, suivie d'une lettre à Jean Oporinus, son imprimeur*. Une version néerlandaise suit en 1964 dans la revue *Scientiarum historia*, dans le numéro consacré à Vésale (p. 135-163).

A l'initiative d'Herman Liebaers, alors conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Belgique, Louis Bakelants collabora à un projet de bestiaire. Ce dernier prévoyait la publication d'un recueil d'extraits de bestiaires latins et romans du XII^e-XIII^e siècle en traduction et accompagnés de gravures sur bois de la main d'André Toussaint, imprimeur au service de la chalcographie de la Bibliothèque Royale. Pierre Leguerrier de L'Atelier du Livre conçut la maquette du livre qui sortit finalement, après diverses péripéties, en 1986 grâce aux Amis de la Bibliothèque.

Dans toutes ses publications, comme dans ses contacts personnels, Louis Bakelants s'imposait par sa modestie, son savoir, son analyse critique et sa probité.

Archives de l'Université libre de Bruxelles, ULB/H12 Bakela 1420*L et I11.2. — Bibliothèque royale de Belgique, à Bruxelles, ML 5249/204, 251, 416, 456, 460, 503, 545, 577, 651.

Louis Bakelants (1914-1965), dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, t. 18/3, 1966, p. 283-285. — M.-T. Lenger, *La réédition de la 'Bibliotheca Belgica' et la poursuite de l'édition princeps*, dans *De Gulden Passer*, t. 43, 1965, p. 17-31. — L. Herrmann et M. Renard, *Louis Bakelants (1914-1965)*, dans L. Bakelants, *La vie et les œuvres de Gislain Bulteel d'Ypres 1555-1561. Contribution à l'histoire de l'humanisme dans les Pays-Bas*, éd. par G. Cambier, Bruxelles, 1968, p. 5-8. — H. Liebaers, dans R.T. Nasr et A. Quataert eds, *Language and Literature across Cultures - Langage et Littérature: d'une culture à l'autre, in memory of Marcel De Grève*, Arlington-Brussels, 2004.

Wouter Bracke

BARNICH, Georges, prénoms déclarés à l'état civil : Joannes, Georgius ; pseudonyme occasionnel : SENIOR ; docteur en médecine, proche collaborateur d'Ernest Solvay, directeur de *L'Indépendance Belge* et de l'Institut de Sociologie Solvay, homme politique socialiste, né à Arlon le 2 avril 1876, décédé à Bruxelles le 17 avril 1948.

Les parents de Georges Barnich, François-Joseph (Arlon, 1819 - Arlon, 1891) et Maria-Catherina Pizsch (Diekirch, 1841 - Bruxelles, 1919) possédaient un hôtel-restaurant à Arlon et eurent onze enfants. Malgré le décès de son père, Georges, l'avant-dernier des enfants, fut envoyé à l'Université libre de Bruxelles où il obtint en 1901 un diplôme de docteur en médecine. Deux ans plus tard, il épousa à Bruxelles Germaine-Florentina-Josephina-Pélagia Doignon (Liège, 1882 - Etterbeek, 1962). Le couple eut deux enfants morts en bas âge.

Très rapidement, Georges Barnich délaisa la médecine pour la sociologie et la politique. En 1911, il publia une importante étude intitulée : *Le régime clérical en Belgique. L'organisation du Parti catholique. La législation sociale et les œuvres*. Dans la préface de ce livre, Paul Hymans et Paul Janson remarquent que l'auteur « fournit une documentation inédite et abondante sur l'organisation de la puissance cléricale en Belgique, ... donne un tableau complet de l'immixtion du clergé dans le domaine politique, de la multiplicité des œuvres qu'il a créées, beaucoup moins pour défendre et propager la foi que pour assurer ... sa domination politique ». L'année suivante, il fit paraître une autre somme sur un thème qui lui était très cher : *La législation et l'organisation ouvrières en Belgique. Théorie et pratique*. Dans plusieurs de ses travaux, il avait recommandé des solutions préconisées par Ernest Solvay. Celui-ci croyait que les lois de la matière se faisaient sentir dans les manifestations fondamentales de la vie et finalement dans l'activité sociale. Il voulait donc retrouver en sociologie, les lois enseignées par la physico-chimie. Le médecin partageait l'enthousiasme du grand industriel pour l'étude philosophique de la « réaction vivante » qui devait dégager les principes devant « inspirer l'attitude des hommes, unis socialement, dans la lutte pour le progrès ». Ayant trouvé en Barnich un admirateur de ses théories, Solvay

décida d'en faire un de ses proches collaborateurs et de lui assurer une situation matérielle très confortable.

Au début de la Première Guerre mondiale, Barnich fut incarcéré par les Allemands. En 1916, à la suite du décès accidentel d'Emile Waxweiler, le directeur de l'Institut de Sociologie, Ernest Solvay confia à son protégé la codirection, avec Maurice Ansiaux, puis Georges Hostelet, de ce laboratoire de recherches sociologiques qu'il avait fondé en 1902. Il lui confia en même temps la direction du journal *L'Indépendance Belge*, qu'il possédait et qui avait pour mission de diffuser les idées productivistes de son propriétaire. Afin de faire mieux connaître la pensée positiviste et scientifique de ce dernier, Barnich publia en 1919 deux ouvrages : *Essai de Politique positive basée sur l'Energétique sociale de Solvay* et *Principes de Politique positive d'après Ernest Solvay*. Dès la fin de 1916, l'Institut de Sociologie étudia les différentes questions d'ordre juridique, économique et financier qui se poseraient inévitablement au pays après la cessation des hostilités. Treize groupes d'études se penchèrent sur les problèmes de la reconstruction nationale. Georges Barnich participa notamment aux travaux qui servirent de base aux adresses envoyées à la Conférence de la Paix et qui concernaient « L'emploi de la langue française comme langue auxiliaire internationale », ainsi que « La solution générale formulée en cycle de principes au problème universel de l'organisation sociale ».

Conseiller du gouvernement dès 1919, il collabora aussi à la commission des Réparations jusqu'en mars 1922. En effet, en mars 1920, Poincaré, président de cette commission, avait demandé à l'Institut de Sociologie de l'aider à organiser son service d'informations sur l'Allemagne. Comme directeur de l'Institut, Barnich fut chargé de l'appréciation de la capacité de paiement de l'Allemagne. Cette responsabilité lui attira pas mal d'ennuis. Dans le débat politico-économique qui opposait les Alliés au sujet des réparations, il publia des études favorables aux attentes de la France qui suscitèrent la méfiance et l'opposition de la Grande-Bretagne. Il commit aussi des fautes professionnelles qui furent largement exploitées par ses adversaires pour le discréditer. Il utilisa notamment des sources erronées pour prévoir les conséquences

du transfert d'une partie de la Haute-Silésie à la Pologne. Dans *Le bilan de la Ruhr et les réparations. Position actuelle du problème* (1924), il sous-évalua les recettes et exagéra les dépenses de l'occupation de cette région.

Ses autres écrits : *Les annuités allemandes* (1921), *Note sur le plan de paiement par l'Allemagne* (1922), *Comment faire payer l'Allemagne. Erreurs d'hier. Solutions de demain* (1923), *La politique de la vie chère et de l'appauvrissement* (1925) suscitèrent aussi des controverses. Dès 1921, il préconisa la constitution en Allemagne de monopoles pour la vente notamment des alcools, du tabac, du pétrole, des allumettes, des cartes à jouer, afin de constituer des sources de recettes pour le paiement des réparations. En 1923, il plaida en faveur de l'intervention de la Société des Nations pour résoudre le difficile problème des réparations et recommanda l'accueil de l'Allemagne au sein de cette organisation. En 1925, il fustigea la politique suivie par le gouvernement belge qui avait eu, pensait-il, des conséquences désastreuses pour les finances et l'économie du pays. Il reprocha assez violemment les choix politiques des ministres Theunis et Jaspas qui avaient fragilisé, affirmait-il, la position de la Belgique vis-à-vis de l'Angleterre et des États-Unis.

Il fut également délégué de la Belgique lors des négociations qui aboutirent en 1922 à la conclusion de l'Union économique belgo-luxembourgeoise. Il participa aussi, dès avril 1920, aux négociations avec la France pour la reprise du chemin de fer Guillaume-Luxembourg. Paris estimait que ce réseau avait non seulement une importance stratégique et politique mais aussi économique, car il constituait un prolongement des chemins de fer de l'Alsace-Lorraine récemment rétrocédés et facilitait l'approvisionnement en charbon de la Ruhr. La position de la Belgique était différente. Elle voulait empêcher l'emprise de la France sur le Luxembourg, la pénétration et l'encerclement de notre pays. Bruxelles n'obtint toutefois gain de cause qu'en 1946.

Après la mort d'Ernest Solvay, le 26 mai 1922, les héritiers du grand industriel ne souhaitèrent pas conserver ce collaborateur de leur père. Les positions adoptées par Barnich déplaisaient aux Anglais, qui lui reprochaient notamment d'avoir surestimé la capacité de paiement

de l'Allemagne et d'avoir adopté dans ses études des positions trop favorables aux thèses françaises. Les milieux officiels belges ne lui pardonnèrent pas non plus ses attaques contre la politique du gouvernement. Barnich dut renoncer à la direction de l'Institut de Sociologie. Mais il resta pendant de nombreuses années membre du comité de direction et du conseil scientifique de l'Institut. Il dut renoncer également à la direction de *L'Indépendance Belge*. A l'issue de la guerre, ce journal connaissait de nombreuses difficultés, ses ateliers avaient été complètement pillés pendant l'occupation et depuis l'Armistice, ce quotidien ne parvenait pas à retrouver le lustre d'antan.

Georges Barnich entama alors une carrière politique. Le 15 avril 1925, il fut élu sénateur socialiste par le conseil provincial d'Anvers, fonction qu'il occupa jusqu'après la guerre. Il eut de multiples activités dans des domaines très divers. Membre de la commission des Finances, il participa aux nombreuses discussions relatives aux projets fiscaux et financiers, aux remboursements des dettes de la Belgique envers les États-Unis, à l'assainissement de la circulation fiduciaire, à la prorogation du privilège de la Banque Nationale, à la loi des pleins pouvoirs. Membre du conseil d'administration du Fonds d'Amortissement de la Dette publique, il s'occupait tout spécialement de cette matière. Pendant la grande crise, il publia *La Haute Banque en Belgique* où il rechercha les raisons du désastre financier et boursier de 1930. Il en rendit responsable la Haute Banque, qui seule, à ses yeux, « était en mesure d'avoir une vue complète sur la situation internationale et nationale des industries ». Il reprocha à la Société Générale et à la Banque de Bruxelles, leur politique industrielle notamment dans les domaines des charbonnages et de l'électricité. Ce sénateur fut aussi membre de la commission des Pétitions, du Budget extraordinaire, des Affaires économiques, rapporteur du Budget des Voies et Moyens de 1936 à 1938, membre du comité du Ducroire, vice-président de la commission des Affaires étrangères, président de la commission de Clearing belgo-roumain. Les travaux publics et les transports retinrent également son attention. Il fut président de la commission de coordination des Transports, membre de la commission nationale, créée en mars 1927 par le gouvernement Jaspas et chargée d'étudier les

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

travaux qui devaient permettre de répondre aux exigences de la vie économique moderne. Il soutint la création d'un fonds spécial des grands travaux et fit paraître, en 1928, un article à ce sujet : *La Belgique stabilisée. La politique des Grands travaux*. Il y recommanda un ensemble de mesures susceptibles de moderniser l'outillage du pays et d'améliorer sa balance commerciale en accroissant l'activité du port d'Anvers, en développant les voies d'accès vers la mer, les chemins de fer, les routes et les voies navigables. Vice-président de la commission d'Orientation industrielle, membre du conseil supérieur de l'Industrie, du Travail et de la Prévoyance sociale, administrateur de la Fédération libre des Secours mutuels de Bruxelles, il se pencha toujours avec beaucoup d'attention sur les budgets du ministère de l'Industrie et du Travail. Le 21 janvier 1939, à la suite d'un remaniement du gouvernement, il entra dans le cabinet tripartite de Paul-Henri Spaak en tant que ministre des Classes moyennes et des Affaires économiques. Sa carrière ministérielle fut des plus éphémères car, à la suite d'une crise ministérielle, le cabinet démissionna le 9 février de la même année. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il résida à Paris où il avait acquis un appartement en 1941. Mais dès 1944, il réoccupa son siège de sénateur d'Anvers qu'il conserva jusqu'au 9 janvier 1946.

Enfin, l'enseignement constitua un de ses autres domaines de prédilection. Toujours, il estima que c'était au maître d'école qu'était « dévolue la tâche d'enseigner à la jeunesse les vérités universelles dont sera formé le fonds intellectuel qui la guidera dans la vie sociale ». « C'est lui », écrivait-il, « qui doit la préparer au rôle qu'elle est appelée à jouer éventuellement et conformément à cette maxime si essentiellement humanitaire, base de la Morale sociale : 'Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez que l'on vous fit' ». En 1913, Ernest Solvay fit un don d'un million de francs pour « encourager le développement de l'éducation ouvrière ... et organiser sous les auspices du Parti un Office de Législation sociale ». Ces fonds permirent la création à Bruxelles d'une Maison de l'Éducation, annexée à la Maison du Peuple. Emile Vandervelde l'appela l'Institut Solvay d'Éducation ouvrière. Barnich en fut l'administrateur délégué. Il fut aussi membre du conseil

supérieur de l'Instruction publique, du conseil de l'Institut supérieur de Commerce Warocqué, du conseil de la Ligue de l'Enseignement, du conseil d'administration de l'Office national des Universités de France à Paris, fondateur du comité de la Ferme-Ecole pour enfants anormaux. Il déposa également une proposition de loi organique de l'enseignement technique. En 1948, à l'âge de septante-deux ans, il décéda au n° 10 de la rue du Luxembourg, une maison que lui avait offerte Ernest Solvay, un homme dont il avait fidèlement défendu les idées alors qu'elles rencontraient déjà de nombreuses objections.

Georges Barnich est l'auteur des ouvrages suivants : *Le Régime clérical en Belgique. L'Organisation du Parti Catholique. La Législation sociale et les Œuvres*, Préface de MM. P. Janson et P. Hymans, Bruxelles, s.d. [1911].- *Het Klerikaal Regiem in België. Organisatie van de Katholieke Partij. Sociale Wetgeving en Inrichtingen*, Voorwoord van MM. P. Janson, P. Hymans, Vertaling van A. Bogaerts, Gent, 1912.- *La législation et l'organisation ouvrières en Belgique. Théorie et pratique*, Bruxelles, t. I, s.d. [1912].- *Essai de Politique positive basée sur l'Energétique sociale de Solvay, avec Tableau de synthèse sociale*, Bruxelles, 1919.- *Principes de Politique positive d'après Ernest Solvay*, Bruxelles, 1919.- *Les annuités allemandes*, Bruxelles, 16 février 1921 (note dactylographiée).- *Note sur le plan de paiement par l'Allemagne*, Bruxelles, 12 janvier 1923 (dactylographiée).- *Comment faire payer l'Allemagne. Erreurs d'hier. Solutions de demain*, Paris, 1923.- *Le Bilan de la Ruhr et les Réparations. Position actuelle du problème*, Bruxelles, 1924.- *La politique de la vie chère et de l'appauvrissement*, Bruxelles, 1925.- Sous le pseudonyme de SENIOR, *La Haute Banque en Belgique*, Bruxelles, 1931.- *La Belgique stabilisée. La politique des grands travaux*, dans *La Revue des Vivants, organe des générations de la guerre*, Paris, février 1928, p. 411-420.

Archives de Michel Barnich, à Paris. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Commission des Réparations, n° 36, 334 à 350, 1795 ; Papiers Henri Jaspar, n° 223 ; Papiers Georges Theunis, n° 1146, 1337, 1402. — Archives du ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles, Occupation de la Ruhr, dossiers spéciaux n° 10073. — Archives du Palais Royal, à Bruxelles, Papiers M.-L. Gérard, n° 25/17A.

— Archives de l'Université libre de Bruxelles, Fonds Paul Hymans, dossier 140, n° 320. — Archives de la Société des Nations, Bibliothèque des Nations unies, Genève, dossiers : SDN 1919-27, 13/2556/25756 (boîte R.1013), Instituts Solvay, classement 13, Document n° 31596x, 20.085.

Annales et Documents parlementaires, Sénat 1925-1946, Chambre des Représentants, 21 janvier - 9 février 1939. — *Rapport sur l'Année Académique 1900-1901*, Université libre de Bruxelles, Bruxelles, 1901, p. 118 et 120. — G. Rency, *La Belgique et la Guerre*, t. 1, *La vie matérielle de la Belgique durant la guerre mondiale*, Bruxelles, 1920, p. 366-376. — *Notes, lettres et discours d'Ernest Solvay. Politique et science sociale*, t. 2, Bruxelles, 1929, p. 481-502. — *Le Parlement Belge 1930*, Bruxelles, s.d., p. 4-5. — E. Mahaim, *L'Institut de Sociologie Solvay*, dans *Liber Memorialis de l'Université de Bruxelles, 1909-1934*, Bruxelles, 1934, p. X-XI, p. 36, 148 et 189-197. — E. De Seyn, *Dictionnaire biographique des Sciences, des Lettres et des Arts en Belgique*, Bruxelles, t. 1, 1935, p. 31. — *Le Parlement Belge. Le Sénat*, Bruxelles, 1938, p. 42-44. — D. Warnotte, *Ernest Solvay et l'Institut de Sociologie. Contribution à l'histoire de l'énergétique sociale*, Bruxelles, t. 2, 1946, p. 611. — P. Hymans, *Mémoires*, publiés par Fr. Van Kalken avec la collaboration de J. Bartier, Bruxelles, 1957-1958, t. 1, p. 351 ; t. 2, p. 520-539. — L. Bertelson, *Dictionnaire des Journalistes-Ecrivains de Belgique*, Bruxelles, 1960, p. 14. — P. Van Molle, *Le Parlement Belge. 1894-1969*, Ledeborg-Gent, 1969, p. 7. — R. Depoortere, *Commission des Réparations (1918-1931)*, Bruxelles, 1988 (*Inventaire 260*). — J.-F. Crombois, *L'univers de la Sociologie en Belgique de 1900 à 1940*, préface de J.-J. Heirwegh, Bruxelles, 1994, p. 117-119. — R. Depoortere, *La Belgique et les réparations allemandes après la première Guerre mondiale 1919-1925*, thèse défendue à l'Université libre de Bruxelles, 1994, p. 36, 218-219 et 225-230. — A. Despy-Meyer, D. Devriese, *Ernest Solvay et son temps*, Bruxelles, 1997, p. 220 et 240-243. — R. Depoortere, *La question des réparations allemandes dans la politique étrangère de la Belgique après la première guerre mondiale 1919-1925*, Bruxelles, 1997, p. 47, 133 et 224-229. — V. Laureys, M. Van den Wijngaert et al., *L'Histoire du Sénat de Belgique de 1831 à 1995*, Bruxelles, 1999, p. 378. — L. Viré, *La Cité scientifique du Parc Léopold à Bruxelles 1890-1920*, dans *Les Cahiers Bruxellois*, Bruxelles, t. 19, 1974, p. 148 n. 291. — *L'Indépendance Belge*, 22 décembre 1913, 1916-1922. — *L'Illustration économique et financière*, Paris, 7 avril 1923, p. 417-419. — *Le Peuple*, 22 décembre 1913, 21-22-23, 25 janvier 1939, 9-10 février 1939 et 22 avril 1948.

Nadine Lubelski-Bernard

BEAUDUIN, Edouard, Odilon, Joseph, André, prêtre du diocèse de Liège, prélat de la Maison de Sa Sainteté, directeur de l'Œuvre d'Orient pour la Belgique, né à Waremme le 4 septembre 1907, décédé à Alost le 2 juin 1982.

Troisième des quatre enfants d'Armand, directeur de la Société familiale de graines et engrais et conseiller communal catholique, et d'Emma Vaernewijck, fille d'un banquier de Charleroi. Après ses humanités entamées au Collège Saint-Louis de Waremme et achevées au Collège Saint-Michel à Bruxelles, il s'oriente vers le sacerdoce et est envoyé au Collège belge de Rome pour accomplir à l'Université Grégorienne les études de philosophie et de théologie, couronnées par le doctorat dans ces deux disciplines ; « Rome demeure toujours, dans sa vie, un lieu privilégié » (Ch. Moeller). Il est ordonné prêtre à Saint-Trond le 15 août 1930.

A partir de 1931, il enseigne au Collège Saint-Hadelin de Visé. Il devient professeur de religion à l'Athénée royal de Liège en 1940. Il sera en même temps aumônier de la prestigieuse 20^e unité scout de la Cité ardente, avec « Tigre » comme totem. Nombre d'anciens scouts lui garderont un attachement durable.

Neveu de dom Lambert Beauduin, fondateur du monastère bénédictin et œcuménique d'Amay-Chevetogne, il entretient des relations étroites avec son oncle exilé en France entre 1932 et 1951 et soutiendra durant toute sa vie la communauté de Chevetogne. Il entre pleinement dans les larges vues théologiques et spirituelles de son oncle, spécialement en matière œcuménique et ecclésiologique, considérant la véritable nature de l'Église non comme un système religieux institutionnel à prédominance juridique et sociologique, mais comme le corps total du Christ devant sans cesse se nourrir à ses sources évangéliques et patristiques. Ainsi il participe aux Journées œcuméniques annuelles de théologie de Chevetogne initiées pendant la Seconde Guerre mondiale par Charles Moeller, qui est son ami intime, et il en assume à l'occasion la présidence. Il devient aussi membre de la Conférence catholique pour les questions œcuméniques fondée en 1952 par les Hollandais Jan Willebrands et Frans Thijssen. Assurant en 1964 les sermons de carême à la cathédrale Saints-Michel-et-Gudule à Bruxelles, où il traite du concile Vatican II alors en cours, il développe

spécialement le thème de l'Eglise dans sa substance de communion de tous les baptisés unis dans la même vocation essentielle d'action de grâce et de louange à Dieu et en montrant comment cette vocation appelle le dialogue en vue de l'unité des Eglises chrétiennes et – au-delà – celle de l'humanité entière.

A ce moment, Edouard Beauduin est depuis huit ans directeur pour la Belgique de l'Œuvre d'Orient, organisme fondé en France en 1856 pour soutenir les écoles catholiques du Proche-Orient et préparer ainsi – espérait-on – ce qu'on appelait alors le retour des schismatiques à l'unité romaine. Le Père Pierre Dumont, moine de Chevetogne et fondateur de l'Œuvre en Belgique, dont il est l'ami, avait recommandé la candidature de Beauduin et, sur l'intervention du cardinal Tisserant, secrétaire de la Congrégation romaine pour l'Eglise orientale, l'évêque de Liège, Mgr Kerkhofs, consentit à cette nomination en 1956. Le nouveau directeur se fixe dès lors à Bruxelles. Sa tâche principale consiste à susciter dans les paroisses des affiliations à l'Œuvre qui valent en même temps un abonnement au bulletin *Œuvre d'Orient* (devenu plus tard *Solidarité-Orient*). On a pu évaluer que, comme directeur pratiquement jusqu'à son décès, il prononça un bon millier de conférences et de sermons dits « de charité », où l'appel à l'argent était doublé d'un exposé œcuménique sur l'Orient chrétien et sur les conditions de l'union des Eglises (P. Wilvers). Dans le même esprit, il ranime le Cercle Saint-Jean-Chrysostome, fondé par son prédécesseur, où viennent parler des personnalités de diverses Eglises : initiative peu courante à l'époque de Pie XII.

L'annonce par Jean XXIII, en janvier 1959, de la convocation d'un concile œcuménique ne pouvait laisser Edouard Beauduin indifférent. De fait, il s'engagea de plusieurs manières en faveur de cette vaste entreprise, que son oncle, décédé le 11 janvier 1960, avait appelée de ses vœux. En juillet de cette année-là, il est à Rome. Bien que, le mois précédent, le pape ait créé le Secrétariat pour l'unité des chrétiens, c'est à la commission orientale préparatoire au Concile qu'est confié tout d'abord le problème œcuménique. Beauduin est reçu par le pape à qui il remet une note concernant ses vues, explicitement inspirées des idées de son oncle, sur l'attitude du futur Concile vis-à-vis des Eglises

orientales séparées. Une autre note, rédigée vraisemblablement à la même époque et destinée à la Congrégation orientale, insiste sur l'urgence de veiller à ce que la commission orientale préparatoire soit « constituée de membres qui, par l'expérience et la connaissance des problèmes de l'unité, ont acquis l'audience pleinement confiante de ces Eglises ». Et de citer six noms de moines de Chevetogne, les deux figures les plus en vue du Centre d'études Istina de Paris, ainsi que quatre théologiens (dont le Père Yves Congar) et directeurs d'institutions s'occupant de l'Orient, dont... lui-même. Quelques mois plus tard, il publie un article dans lequel il expose les éléments de base de la question de l'unité chrétienne (publié dans *La Revue générale belge*, 97^e année, mars 1961, p. 5-19), puis prend part comme correspondant de la revue *Irénikon* (Chevetogne) à la troisième assemblée mondiale du Conseil œcuménique des Eglises à New Delhi (novembre 1961), dont il publie un large compte rendu suivi de *Réflexions sur l'unité chrétienne et l'œcuménisme* (dans *Irénikon*, t. 35, 1962, p. 6-48 et 499-519).

Une fois le Concile entamé, il est nommé membre (non pas simple consultant) du Secrétariat romain pour l'unité et participe aux réunions où s'élabore le futur décret conciliaire sur l'œcuménisme, tout en s'intéressant de près à la préparation des autres grands documents de Vatican II, spécialement celui sur l'Eglise, auquel travaillait son ami Moeller. Entre 1961 et 1966, il traite régulièrement de l'œcuménisme dans *La Revue Nouvelle*, à laquelle il donne surtout une chronique conciliaire très fournie en quinze articles totalisant plus de deux cents pages.

Au lendemain du Concile (en 1966), il est nommé prélat et devient le porte-parole de l'épiscopat belge, premier à exercer cette fonction qu'il abandonna rapidement. Il publie alors une biographie du cardinal Mercier (Tournai, 1966) qui, en rapport avec la célébration du 40^e anniversaire des Conversations de Malines (avec des anglicans), accorde une large place à la question œcuménique et à l'engagement du cardinal dans ce domaine.

Constatant que, dans certains pays d'Europe occidentale, des institutions catholiques avaient pris l'initiative d'octroyer des bourses à des étudiants de pays orthodoxes, le Père Duprey, sous-secrétaire (pour la section orientale) du

Secrétariat pour l'unité, suscita pendant le Concile, la création d'un Comité catholique pour la Collaboration culturelle en vue de « coordonner et intensifier les relations culturelles entre l'Eglise catholique romaine et les Eglises orientales orthodoxes » (projet de statut, 16 mai 1963). Le Comité, composé de représentants de Rome et d'une demi-douzaine de pays, organisa l'octroi de bourses à des étudiants orthodoxes, de préférence en sciences ecclésiastiques, clercs ou laïcs, se destinant au service de leur Eglise. Edouard Beauduin en fut élu le président. Il demeura dans la fonction jusqu'en 1980, se consacrant avec enthousiasme à l'entreprise, en particulier à sa section belge : il visitait assidûment la « maison des théologiens » qui exista à Louvain-la-Neuve pendant une dizaine d'années et qui accueillait des étudiants venus principalement du Moyen-Orient. Le Père Jean-Marie Van Cangh, responsable du groupe, estime à une quarantaine le nombre des étudiants orthodoxes qui sont passés par l'Université de Louvain (Louvain-la-Neuve) entre 1975 et 2005 et à 80 % le taux de réussite universitaire. Pour son action en faveur de l'Orient chrétien, Edouard Beauduin reçut le titre honorifique d'archimandrite du diocèse melkite catholique de Galilée. Il contribua par ailleurs à la création de la Fondation belge en Terre sainte, se rendant sur place en 1967.

De tempérament passionné, très cultivé, « le timbre chaleureux tempéré par un zeste de distinction mondaine » (P. Wilvers), il entretint un vaste réseau de relations, tant à Liège – notamment dans le milieu de l'Université – qu'à Bruxelles. Vers la fin de sa vie, il rédigea des *Mémoires d'Erasmus*, « bonne introduction à la connaissance d'Erasmus par lui-même » (préface de L.-E. Halkin), où l'auteur paraphrase les écrits de l'humaniste « avec une ferveur qui trahit ses options personnelles et sa prédilection pour Erasmus » et que l'association des Amis de Mgr Beauduin se chargea d'éditer un an après sa mort. L'auteur avait dédié son ouvrage à son oncle, dom Lambert, qui avait été son modèle et son maître à penser, et aussi au comte Gilberto Borromeo, consul d'Italie à Liège durant la Seconde Guerre mondiale : discret rappel de l'admiration qu'il avait conçue pour l'œuvre mussolinienne au temps de ses études à Rome.

Archives de la Faculté de Théologie, à Louvain-la-Neuve, Papiers Ed. Beauduin. — Témoignages du professeur J.-M. Van Cangh et du chanoine A. Beauduin recueillis par l'auteur, 13 et 22 avril 2005.

P. Wilvers, *Monseigneur Edouard Beauduin, pionnier de l'œcuménisme*, dans *La Cité*, 5-6 juin 1982, p. 3. — Ch. Moeller, *A la mémoire de Mgr Edouard Beauduin (1907-1982)*, dans *La Libre Belgique*, 28 juin 1982, p. 10. — *In memoriam*, dans *Œuvre d'Orient* (Belgique), n° 144, sept. 1982, p. 1-10. — *Irenikon*, t. 55, 1982, p. 246-247. — R. Loonbeek et J. Mortiau, *Un pionnier. Dom Lambert Beauduin (1873-1960). Liturgie et Unité des chrétiens*, Louvain-la-Neuve-Chevotogne, 2001.

Claude Soetens

BERNHEIM, Louis, lieutenant général, né à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) le 1^{er} septembre 1861, décédé à Paris (France) le 13 février 1931.

Louis Bernheim est le fils de Moïse Bernheim, d'une famille juive de Nancy, arrivé en Belgique en 1858, et de Eyvath Caen. Il est piquant de constater que le père du futur général fut à une brève époque un agent de remplacements militaires. Son fils fut admis à l'Ecole Militaire le 1^{er} mai 1878, et en sortit sous-lieutenant, désigné pour le régiment des Grenadiers, le 8 mai 1880. Le 18 septembre 1882, Louis Bernheim remplit les formalités prescrites par l'article 9 du Code civil pour réclamer la qualité de Belge.

Comme la plupart des jeunes officiers prometteurs, il suit les cours de l'Ecole de Guerre en 1885-1886, où il décroche le brevet d'adjoint d'état-major. Il quitte son cher régiment des Grenadiers pour devenir répétiteur d'histoire et de géographie à l'Ecole Militaire, de décembre 1889 à août 1890. Officier entreprenant, veuf très jeune, Louis Bernheim n'est pas indifférent au beau sexe, ce qui provoque dans sa vie privée et même professionnelle quelques remous qui font froncer les sourcils à ses supérieurs. Ces derniers n'en reconnaissent pas moins unanimement sa compétence, son intelligence et son énergie.

Major en 1904, en service au 6^e régiment de Ligne en 1907, nommé lieutenant-colonel et commandant du 7^e régiment de Ligne en 1913, c'est avec cette unité qu'il entre en campagne

en août 1914. Le dynamisme dont il fait preuve lui vaut de recevoir le commandement de la 3^e Brigade mixte, le 7 septembre 1914. Le 22 septembre, mis à la tête d'un groupement de toutes armes, il refoule vigoureusement les Allemands au-delà du chemin de fer Weerde-Muizen, leur infligeant des pertes sévères. Pendant le siège d'Anvers, la brigade de Bernheim occupe une partie de l'intervalle entre les forts de Waelhem et de Wavre-Sainte-Catherine. Elle ne se retire au nord de la Nèthe qu'après avoir mené de vigoureuses contre-attaques. Le colonel Bernheim et sa brigade participent ensuite à la défense de la Nèthe, puis à la retraite vers l'Yser où ils défendent le secteur Ramskapelle-Pervijze. Le 21 novembre 1914, le colonel Bernheim est nommé général-major et, peu de temps après, le 5 janvier 1915, le roi Albert lui confie le commandement de la 1^{re} division d'Armée, qu'il conservera pendant toute la guerre de position. Sa division d'Armée participe à la défense du secteur de Steenstraet lors des attaques au gaz d'avril 1915. Le général Bernheim se fait remarquer par son activité inlassable. Il n'a pas la réputation d'être un tendre, mais mérite le respect de ses hommes par sa présence constante dans les premières lignes. C'est ce qui lui vaut aussi d'être grièvement blessé le 7 septembre 1915. A peine rétabli, il rejoint son unité et, le 20 mars 1916, il est promu au grade de lieutenant général. Au cours de l'année 1916, ses troupes se comportent fort bien, dans la sinistre position du boyau de la mort. L'année suivante est la plus cruciale d'une guerre dont personne n'entrevoit la fin. La 1^{re} division d'Armée que commande Louis Bernheim est particulièrement touchée par les activités du Frontbeweging. Les manifestations du mouvement sont très durement réprimées par le général, ce qui lui vaudra de profondes inimitiés dans les milieux flamands. Il est vrai qu'a posteriori, les revendications légitimes du mouvement rencontrent la plus large compréhension, augmentée du reste de la compassion devant tant de souffrances endurées par les soldats du front. Mais il faut concevoir aussi que le chef d'une grande unité qui tenait la ligne de front en 1917, pouvait difficilement tolérer un mouvement qui menaçait la cohésion de l'armée.

Quoi qu'il en soit, Louis Bernheim s'est révélé comme l'un des officiers les plus capables et les plus dynamiques de la guerre. Rien

d'étonnant dès lors qu'il soit placé à la tête d'un groupement de trois divisions (1^{re}, 7^e et 10^e divisions d'Infanterie) qui jouera un rôle prépondérant lors de l'offensive libératrice. Au matin du 28 septembre 1918, sous une pluie battante, le groupement Bernheim s'élança à l'attaque et enleva la première ligne des positions allemandes, pour atteindre la forêt de Houthulst et la crête de Klerken. La deuxième phase de l'offensive porta le groupement jusqu'à Maldegem. Celui-ci se préparait à franchir l'Escaut lorsque survint l'Armistice. Le 13 novembre 1918, le lieutenant général Bernheim, à la tête de ses soldats, défilait dans les rues de Gand, sous le regard des souverains et les acclamations de la population délivrée.

Le rôle du général Bernheim ne s'arrêta pas avec la guerre. Il devint inspecteur général de l'Infanterie, fonction dans laquelle son énergie et sa clairvoyance devaient faire merveille. Louis Bernheim fut admis à la retraite le 1^{er} octobre 1926. C'est avec regret qu'il quitta l'armée à laquelle il était si attaché, mais il continua à s'intéresser aux problèmes de défense et publia un ouvrage intitulé *La question militaire* en 1928.

Les distinctions honorifiques que le général Bernheim mérita au cours d'une si brillante carrière sont trop nombreuses pour être toutes mentionnées ici ; signalons entre beaucoup d'autres ses titres de grand cordon de l'Ordre de Léopold, de commandeur de la Légion d'honneur, de commandeur de l'Ordre du Bain. Petit Français d'origine juive, devenu Belge par naturalisation, Louis Bernheim fut un patriote des plus fervents, qui rendit à la Belgique des services inestimables. Une avenue d'Ixelles porte son nom, et la statue du général, en tenue de campagne, domine l'un des angles du square Marie-Louise, à Bruxelles.

Louis Bernheim mourut inopinément le 13 février 1931, alors qu'il séjournait chez sa fille à Paris. Ses funérailles devaient faire un certain bruit. Libre-penseur, Louis Bernheim avait exprimé le souhait de se faire incinérer après sa mort. La crémation eut lieu au Père-Lachaise et ce sont les cendres du général, et non son corps, qui rentrèrent en Belgique alors que le Parlement décidait de faire au héros de la Grande Guerre des funérailles nationales. Dans la Belgique de 1931, l'incinération était encore considérée par beaucoup comme une pratique inadmissible et certains bien-pensants, cardinal

Van Roey en tête, jugèrent utile de s'insurger officiellement contre les honneurs rendus aux cendres d'un incinéré. Ces protestations n'empêchèrent pas lesdits hommages d'être rendus, le 21 février 1931, en présence du roi Albert et du prince Charles. Contrairement à l'usage qui voulait qu'ils se retirent immédiatement après la levée du corps, le Souverain et le Prince restèrent au premier rang du cortège qui accompagnait les cendres du général. Ce geste posé par le Roi en disait long sur l'estime qu'il portait à celui qui avait été l'un de ses grands généraux.

Musée royal de l'Armée, à Bruxelles, dossier personnel du lieutenant général Louis Bernheim, n° 10.203.

Le Courrier de l'Armée, 5 octobre 1919 et 15 octobre 1923. — *La Belgique militaire*, 22 février 1931. — J.-Ph. Schreiber, *Dictionnaire biographique des Juifs de Belgique*, Bruxelles, 2002.

Jean-Michel Sterkendries

BEYTS, François, Joseph, magistrat et homme politique, baron de l'Empire, né à Bruges le 17 mai 1763, décédé à Bruxelles le 15 février 1832.

Son père, François Beyts, originaire d'Amsterdam, s'était établi à Bruges où il était devenu chirurgien pensionnaire de la Prévôté. De son mariage avec Jeanne-Thérèse Le Point, il avait eu deux fils. L'aîné, Pierre (Bruges, ca 1761 - Gand, 1811) devint médecin. Membre des Amis de la Liberté et de l'Égalité de Bruges en 1792, il fut professeur à l'École centrale du département de la Lys en l'an VII, puis conseiller de préfecture à Gand (1804-1811). Il enseigna la chimie et la botanique, fut proviseur du Lycée impérial de Gand en 1807, puis recteur (1809) et inspecteur de l'Académie à Bruxelles.

François Beyts, le cadet, fit ses études secondaires au Collège des Augustins à Bruges, puis s'inscrivit en 1780 à la Faculté des Arts de l'Université de Louvain, dont il sortit deux ans plus tard avec le titre envié de *primus*. Ce fut l'occasion d'une fête, le 25 août 1782, organisée par le Magistrat de Bruges au cours de laquelle, après avoir été accueilli aux portes de la ville, il fut accompagné en cortège par les autorités, gildes et métiers jusqu'à sa maison natale. A

l'automne, il retourna à l'Université de Louvain pour y décrocher un diplôme de licencié ès lois le 22 octobre 1785. A l'issue de ses études, suivant la coutume de la noblesse et des classes aisées, il entreprit alors un long voyage en Allemagne et en Italie.

En tout cas, il était revenu au pays au début 1787 puisqu'il fut nommé le 21 mars, secrétaire de l'intendant du Cercle de Bruges, dans le cadre de la grande réforme administrative de Joseph II. L'échec de celle-ci supprima son emploi le 4 juin suivant.

Le jeune Beyts était tenu en haute estime par les autorités autrichiennes : à vingt-quatre ans, il fut nommé le 14 avril 1788 substitut procureur général au Conseil de Flandre. Partisan déclaré de la politique gouvernementale, il n'hésita pas à inquiéter les opposants, ce qui l'obligea à se réfugier à Dunkerque quand, en novembre 1789, la Révolution dite brabançonne embrasa le pays. S'il revint à Bruges, quelques semaines plus tard, il resta écarté de la magistrature.

Lors de la première restauration autrichienne, François Beyts redevint substitut procureur général et retrouva son zèle en faisant notamment rapport sur le complot ourdi par le prince de Béthune-Charost à partir de Douai.

Après l'occupation de la Belgique, à la suite de la bataille de Jemappes en 1792, il démissionna et il lui fallut attendre le retour des Autrichiens en 1793 pour retrouver un emploi public : il fut nommé en décembre de cette année aux importantes fonctions de conseiller pensionnaire et greffier de la ville de Bruges et à ce titre, fut appelé à représenter sa ville natale aux États de Flandre. Quelques mois plus tard, en juin 1794, au retour des armées françaises, Beyts continua à administrer la ville, mais le 21 janvier 1795, avec d'autres notables de la cité, il fut arrêté comme otage pour assurer le paiement de la contribution militaire levée sur la population et incarcéré à Lille, puis à Douai. Libéré le 22 février, il ne retrouva pas pour autant son emploi puisque le Magistrat de la ville avait démissionné en bloc en signe de protestation contre ces arrestations.

François Beyts s'abstint de toute activité publique au cours des deux années suivantes, mais lors des élections de germinal an V, il fut aisément élu comme représentant du département de la Lys au Conseil des Cinq-Cents. Au sein de cette assemblée, il intervint chaque fois

que les intérêts des départements réunis étaient concernés. Ainsi, il défendit le retrait des lois concernant le clergé, il plaida pour un assouplissement de la législation concernant les émigrés, demanda l'arrêt des ventes des domaines nationaux et la modification de certaines lois relatives au commerce international.

Comme opposant à la politique du Directoire et défenseur des intérêts des anciens privilégiés, il semble n'avoir échappé que de justesse à la déportation lors du coup d'Etat du 18 fructidor an V. Néanmoins en l'an VI, il combattit la loi de finances décrétant la banqueroute des deux tiers, les mesures édictées contre la noblesse, l'obligation du serment pour tous les prêtres et l'instauration des droits d'accises sur le tabac.

Lors du coup d'Etat de brumaire, on le plaça, sans que cela soit établi, du côté de ceux qui réclamèrent la mise hors la loi de Bonaparte. En conséquence, il fut exclu du Conseil des Cinq-Cents, exilé à quarante lieues de Paris et placé sous surveillance policière.

En tout cas, François Beyts adressa quelques jours plus tard une protestation à Bonaparte, à laquelle celui-ci répondit le 3 frimaire, par une lettre rendue publique dans laquelle il réaffirma le caractère définitif du Traité de Campo Formio qui, selon lui, avait fixé à jamais les destinées de la Belgique.

Après l'adoption de la nouvelle Constitution le 21 nivôse an VIII, Beyts sollicita un emploi, de préférence dans l'ordre judiciaire. Soucieux d'apaisement et d'amalgame, le Premier Consul ne pouvait négliger ses offres de service et le nomma à la tête du département du Cher, le 1^{er} mars 1800. C'était à l'époque, le seul préfet d'origine belge. Quand la nouvelle organisation judiciaire fut définie par la loi du 27 ventôse an VIII, François Beyts sollicita à nouveau un emploi dans les tribunaux des départements réunis. Il fut nommé le 5 juillet 1800, commissaire du gouvernement provincial du Brabant près le tribunal d'appel de Bruxelles, dont le ressort s'étendait sur les départements de la Dyle, de l'Escaut, de Jemappes, de la Lys et des Deux-Nèthes.

François Beyts fut un magistrat très actif et très influent, notamment pour toutes les nominations de magistrats de son ressort. Il tenait à ce que les juges aient une vie privée exemplaire et n'aient aucun lien avec le commerce ou les affaires, et avait conservé un ressentiment

certain à l'égard des juges d'opinion jacobine, ne manquant pas de rappeler leur passé dans ses avis.

François Beyts était aussi un homme important dans la vie bruxelloise. Inspecteur général des Ecoles de Droit de Bruxelles, Strasbourg et Coblenze en 1806, il était également membre de plusieurs sociétés savantes ou mondaines : la Société centrale de Vaccine, la Société de Médecine, la Société littéraire et il présida la Société de Jurisprudence de Bruxelles. Chevalier de la Légion d'honneur depuis sa création en 1804, il en devint officier le 1^{er} août 1805 et chancelier de la 3^e cohorte dont le siège était à Gand.

Après l'annexion du royaume de Hollande à l'Empire le 9 juillet 1810, François Beyts fut chargé, par décret impérial du 12 novembre de la même année, d'organiser sur le modèle français, les tribunaux des départements nouvellement annexés, conjointement avec Comeille van Maanen, ancien procureur général de la République batave. Sa collaboration avec ce dernier fut très mauvaise, car François Beyts avait tendance à le laisser systématiquement à l'écart des décisions et à privilégier les candidats magistrats d'origine belge, répugnant à faire nommer des Hollandais aux postes supérieurs.

Après la mort du premier président de la cour de Bruxelles, Antoine Latteur, François Beyts multiplia les démarches pour lui succéder. Le 20 mai 1811, il obtint satisfaction et fut installé dans ses fonctions de premier président de la Cour impériale de Bruxelles. Le 23 août suivant, Napoléon le créa baron de l'Empire et le 23 octobre, il fut autorisé à constituer un majorat formé de terres sises dans l'arrondissement de Bruges représentant un revenu annuel de 5 124 francs.

Le 12 avril 1813, François Beyts fut nommé lieutenant général de justice pour les départements de la 32^e division militaire, dont le siège était à Hambourg, et resta jusqu'au bout enfermé dans la place assiégée par l'armée russe qui ne capitula qu'en mai 1814. Cette attitude courageuse lui valut la perte de sa place de premier président de la Cour de Bruxelles. En effet, magistrats et fonctionnaires avaient été tenus de prêter serment aux Alliés dès février 1814, alors que François Beyts n'était revenu à Bruxelles que le 10 juin. Son absence fut le

motif officiel avancé par le Prince souverain des Pays-Bas, Guillaume d'Orange, à l'époque gouverneur général de la Belgique, pour refuser de lui rendre la présidence de la cour, qui fut donnée à Guillaume Wautelée. En réalité, François Beyts avait laissé de très mauvais souvenirs de son passage à La Haye et van Maanen, avec qui sa mésentente avait été patente, était devenu ministre de la Justice. Il ne restait plus à François Beyts qu'à gérer ses biens, à s'inscrire au barreau de Bruxelles et à s'adonner aux recherches intellectuelles qui lui étaient chères.

C'est à cette époque, qu'il s'attela à une réflexion philosophique, commentant à son usage personnel *La Critique de la Raison Pure* d'Emmanuel Kant et le *Novum Organum* de Francis Bacon. La partie la plus intéressante de ces notes, qui ont été conservées, s'intitule *Philosophie du baron François Beyts*, sous forme d'un manuscrit d'une centaine de pages. La réflexion du magistrat s'inspire des idéologues comme Destutt de Tracy, Cabanis ou Volney et développe une philosophie de type sensualiste et empiriste.

Ce n'est qu'à la fin du royaume des Pays-Bas, que François Beyts réapparut dans la vie publique. Le 1^{er} juin 1829, l'ancien magistrat, soutenu par la bourgeoisie bruxelloise, fut élu membre des Etats provinciaux du Brabant méridional. François Beyts se rangea très vite parmi ceux qui réclamaient le libre emploi des langues, c'est-à-dire du français, en matière judiciaire et administrative et l'installation de la Haute Cour à Bruxelles, mais en revanche, il soutint la politique scolaire du gouvernement. S'il se montrait partisan du redressement des griefs des Belges, il entendait rester dans la légalité et ne remettait pas le régime en cause.

Après la proclamation de l'indépendance de la Belgique, cette attitude d'opposant valut à François Beyts d'être élu au Conseil communal de la ville de Bruxelles, le 22 octobre 1830. Une semaine plus tard, il eut moins de succès lors des élections pour le Congrès national. Les 1 015 voix obtenues sur 2 001 suffrages exprimés ne lui valurent qu'une 4^e suppléance, mais refus et démissions lui permirent de siéger dès le 16 novembre. François Beyts joua un rôle très actif au sein du Congrès. Il n'intervint pas moins de 236 fois dont 83 lors

de l'élaboration de la Constitution et de ce fait, il fut parmi les orateurs les plus remarquables de l'assemblée.

Ses discours donnent une idée claire de sa vision politique : il appuya la forme monarchique du nouvel Etat, se montra favorable à la candidature du duc de Nemours au trône de Belgique, avant de soutenir celle de Léopold de Saxe-Cobourg. Libéral mais anticlérical, il craignait que la liberté de l'enseignement proclamée dans la Constitution ne laissât le champ libre à l'Eglise, dont il entendait cantonner l'activité au seul plan religieux. Il voyait aussi dans la liberté d'association, la carrière ouverte aux congrégations.

Bien qu'hostile à toute forme de société d'ordre, il ne voyait aucun inconvénient à ce que le souverain pût conférer des titres de noblesse, mais c'était aussi un conservateur, adversaire de l'abaissement du cens électoral.

Le 29 août 1831, il fut appelé à siéger au Sénat par l'arrondissement de Bruxelles et en assumait la vice-présidence jusqu'à sa mort, après une brève maladie, le 15 février 1832.

Dans sa jeunesse, François Beyts fut aventureux : le 21 février 1784, il était dans la nacelle du premier aérostat qui, aux Pays-Bas, s'éleva des jardins du duc d'Arenberg à Louvain. Il s'intéressait aussi au théâtre et figura parmi les actionnaires de la compagnie qui racheta le théâtre de la Guilde Saint-Sébastien à Gand, quand il fut vendu comme bien national. Il conserva sa participation jusqu'à son rachat en 1821 par la municipalité de la ville.

Sa bibliothèque ne contenait pas moins de 692 volumes. Les ouvrages juridiques n'y étaient pourtant guère présents (3%), alors que ceux consacrés aux sciences et aux belles-lettres représentaient presque la moitié de celle-ci. Les livres écrits en latin (18%), en anglais (10%) côtoyaient quelques volumes en italien ou en espagnol. Les récits de voyages de Cook et de Jung voisinaient avec les grands écrivains français : Molière, Racine, La Fontaine, Voltaire, Rousseau et Helvétius. Les écrits de Newton, Malthus, Leibnitz ou Lacépède témoignaient de son intérêt pour la philosophie et les sciences humaines.

François Beyts avait épousé à Gand, le 29 juin 1789, Marie-Rose Van de Vyvere (Gand-Saint-Bavon, 15 juillet 1766 - Bruxelles, 30 novembre 1826), fille de Bernard Van de Vyvere, avocat au

Conseil de Flandre de bonne renommée, et de Marie-Pétronille Vandermaeren. Les deux frères de la jeune épouse pratiquaient également le barreau à Gand. La famille Van de Vyvere était connue pour ses sympathies à l'égard de la politique de Joseph II et possédait beaucoup de terres en pays de Waas. Devenue veuve assez jeune, Marie-Pétronille Vandermaeren avait épousé en secondes noces Thomas Daneels, riche commerçant gantois, receveur des moyens courants de la province de Flandre, qui fut en l'an IV, juge au tribunal civil du département de l'Escaut, puis administrateur du département. Le couple Beyts n'eut pas d'enfant.

François Beyts était un homme très fortuné. Dès l'an XI, il passait pour jouir de 30 à 40 000 francs de rentes et en 1806, il figurait parmi les soixante personnes les plus marquantes du département de la Dyle en payant 2 674 francs d'impôts à Bruxelles. Cette fortune était à la fois son œuvre et le fruit d'un riche mariage. Beyts n'avait hérité de son père qu'une maison à Bruges et de son frère, quelques capitaux, mais son épouse avait recueilli dans les successions de sa mère et de son beau-père, plusieurs maisons, près de 147 hectares de terres et un capital de 45 000 francs placés en rentes.

Au cours de leur mariage, les époux Beyts-Van de Vyvere acquirent 256 hectares de terres et plusieurs fermes. Au décès de François Beyts, on retrouva des valeurs mobilières s'élevant à 74 635 francs. Lors du partage successoral en 1837 entre de lointains cousins, la vente des immeubles rapporta 755 360 francs.

François Beyts ne fit jamais reconnaître son titre de baron de l'Empire ni par le Roi des Pays-Bas, ni plus tard, dans le cadre de la Belgique indépendante.

Archives nationales, à Paris, F/1cIII/Dyle/1 ; BB/5/276, rapport Beyts du 11 juin 1809 et lettre du président Latteur du lendemain.

L. François, *Elite en Gezag*, thèse de doctorat présentée à l'Université de Gand, 1987, t. 4, p. 400-471 (inédiée). — L. François, *Frans Beyts*, dans *Handelingen van het Genootschap voor Geschiedenis te Brugge*, t. 111, 1974, p. 32-55. — L. Lanza de Laborie, *La domination française en Belgique*, t. 1, Paris, 1895, p. 307. — L. François, *Frans Beyts*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, t. 6, 1974, col. 29-33. — Ph. Van Hille, *Het Hof van Beroep van Brussel en de Rechtbanken van Oost-en-West Vlaanderen onder het Frans Bewind, 1800-1814*,

Handzame, 1970, p. 46-49. — Y. Vanden Berghe, *Jacobyne en Traditionalisten. De reacties van de Bruggelingen in de Revolutietijd (1780-1794)*, t. 1, Brussel, 1972, p. 122, 302, 378. — *Le Parlement belge 1831-1894*, sous la dir. de J.-L. De Paepe et Chr. Rindorf, Bruxelles, 1996, p. 25. — F. Stappaerts, *Beyts (Joseph-François, baron)*, dans *Biographie Nationale*, t. 2, Bruxelles, 1868, col. 410-415. — J. Tulard, *Napoléon et la noblesse d'Empire*, Paris, 1979, p. 210.

Jacques Logie

BOHY, Georges, Ghislain, avocat, homme politique socialiste, né à Wavre le 1^{er} novembre 1897, décédé à Bruxelles le 1^{er} novembre 1972.

Issu d'un milieu petit bourgeois du Brabant wallon, fils d'un instituteur, Joseph Bohy, et de Louise Tasnier, Georges, étudiant à l'Université libre de Bruxelles, se pique très tôt de littérature. Dès 1919 il publie à compte d'auteur une petite plaquette *L'homme à la pipe* (Bruxelles, 55 p.). En 1922, il décroche son diplôme de docteur en droit.

En 1926, il épouse une bibliothécaire, Hélène Denis. Ils n'auront pas d'enfants. Il plaide bientôt en cour d'appel et siège de 1935 à 1938 comme conseiller communal du Parti ouvrier belge à Saint-Gilles (Bruxelles). Depuis mai 1929, il est aussi député suppléant de Charleroi (ayant immigré à Feluy-Arquennes) et devient effectif en 1936 remplaçant l'illustre Jules Destrée au décès de ce dernier. En 1934, il avait publié, en collaboration avec sa femme, le *Catéchisme du Plan du Travail*, ce qui le rangeait parmi les disciples d'Henri De Man.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Georges Bohy poursuit son activité politique dans la clandestinité, ce qui lui valut d'être incarcéré pendant plusieurs mois à la citadelle de Huy. Au moment de l'exode, de juillet à septembre 1940, il avait été attaché au haut-commissariat pour les réfugiés belges en Tarn et en Garonne.

En 1945, il publie un ouvrage intitulé *Gens de robe : Grandeur et servitude de la profession d'avocat* (Bruxelles, 95 p.).

Georges Bohy refait surface en 1945 comme président du groupe socialiste à la Chambre des Représentants, d'octobre 1946 à novembre 1962 (élu et réélu à Charleroi). La même année, il est

nommé ministre des Travaux publics dans le gouvernement présidé par Théo Lefèvre, fonction qu'il cessa d'exercer en 1965. Anecdote amusante, le jour de sa nomination, le 5 novembre 1962, il téléphone de la salle de lecture de la Chambre à son épouse qui, un étage plus haut, règne en bibliothécaire en chef de la Bibliothèque du Parlement et lui lance : « Ça y est bobonne ! On est ministre ! ». Le lendemain, la presse en fit ses choux gras.

Le journaliste et écrivain carolorégien René-Pierre Hasquin n'est guère tendre à son égard, soulignant qu'il ne daigne venir arpenter les rues de Charleroi qu'un mois avant chaque élection, préférant pérer de multiples tribunes dans la capitale, où il possède une maison de maître, rue d'Espagne à Saint-Gilles.

En 1968, il est devancé au pool socialiste de Charleroi par l'avocat André Baudson, qui lui succède à la Chambre. Toujours député suppléant, Georges Bohy rumine son amertume et ne se représente pas aux élections de 1972. Depuis le début des années soixante, resté « unitariste » et « belgicain », il n'était plus en phase avec son parti, qui avait pris un tournant fédéraliste suite aux grandes grèves de l'hiver 1960-1961.

Il a également fait partie de plusieurs assemblées : l'Assemblée commune de la CECA (1958), le Parlement européen (1958-1962), l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (1955-1962) et l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe (1958-1962 et 1966-1968).

L'homme inspirait peu de sympathie car distant, prétentieux ajoutaient certains. Ses discours ou conférences étaient prononcées sur un ton ampoulé, emphatique, dépassé. Toujours « tiré à quatre épingles », il n'avait pas le profil « populaire », évoquant plus un solennel notable qu'un mandataire rouge du Pays noir.

Il occupa les loisirs de sa retraite en rédigeant une histoire vulgarisée de sa province : *Hainaut ou l'épopée d'un peuple* (2 vol., Mons, 1971).

P. Delforge, *Bohy George*, dans *Encyclopédie du Mouvement wallon*, t. I, Charleroi, 2000, p. 161-162. — P. Van Molle, *Le Parlement belge. 1894-1969*, Ledeborg-Gent, 1969, p. 20. — *Politiek biografisch lexicon*, H. Gaus ed., Antwerpen, 189, p. 77-81. — *Décès de M. Georges Bohy*, dans *Le Soir*, 3 novembre 1972.

Michel Géoris

BOIGELOT, René, Camille, Ghislain, pseudonymes occasionnels : PIERRE DUFOYER, CLAUDE DUVAL-AUMONT ; jésuite, écrivain, conférencier, conseiller familial, né à Namur le 8 décembre 1898, décédé à Anderlecht (Bruxelles) le 8 novembre 1959.

Après de brillantes études au Collège Notre-Dame de la Paix à Namur, il entre en 1916 au noviciat de la Compagnie de Jésus à Alken et suit les étapes alors habituelles de la formation du jésuite : candidatures en philologie classique au Jury central, trois ans de philosophie au scolasticat de Louvain, trois ans de surveillance et d'enseignement au Collège Saint-Michel à Bruxelles, quatre ans de théologie à Louvain, où il est ordonné prêtre en août 1929, et enfin le troisième an de noviciat à Tronchiennes.

Nommé professeur de rhétorique au Collège Saint-Paul à Godinne, il joint à l'enseignement la prédication à travers tout le pays. En 1933, il passe à l'Institut Gramme à Angleur où on lui confie les cours de philosophie et de religion. Il y reste trois ans, puis il réside un an au Collège Saint-Louis à Liège en charge d'œuvres diverses. En 1937, le revoilà au Collège Saint-Michel où et d'où il va donner toute sa mesure : il rencontre des médecins, des infirmières, des avocats, des étudiants de l'Université libre de Bruxelles, s'occupe de l'Entraide des Travailleuses, assure des prédications à l'église, des retraites, etc. Ce n'est qu'un début.

Entre-temps, il écrit. Il se préoccupe de la rencontre, parfois du heurt, entre la foi et les découvertes de la science, il s'intéresse aux questions sociales, ainsi qu'au rôle de l'Eglise aujourd'hui. Et ce sont : *L'Eglise et le monde moderne* ; *Comment présenter le catholicisme aux esprits d'aujourd'hui ?* ; *L'homme et l'univers* ; *Les postulats philosophiques du transformisme*. Mais bientôt son champ d'action se concentre, s'approfondit et s'épanouit. En 1941, on découvre Pierre Dufoyer : quel programme ce pseudonyme ! Les volumes consacrés à la vie conjugale et familiale se succèdent. Citons : *L'intimité conjugale : le livre des époux (épouses)* ; *Le mariage : le livre du jeune homme (de la jeune fille)* ; *La vie conjugale au jour le jour* ; *L'âme enfantine expliquée aux mamans* ; *L'initiation des enfants à la vie* ; *La psychologie des adolescents(tes) expliquée aux mamans* ; *Que sont-ils (elles) ?*, etc. C'est aussi une collection de « carnets » de psychologie et d'éducation,

Docteur, que faire?, dont il est le principal auteur. Le succès est foudroyant : le tirage global a dépassé le million et les traductions se sont succédé, même en japonais et en vietnamien.

Rien de livresque pourtant. Il était devenu une des chevilles ouvrières du Centre d'Action familiale aux multiples activités : éditions, librairie spécialisée (mariage et éducation), jeux éducatifs, clubs amicaux mixtes pour jeunes, cours par correspondance, salons éducatifs de l'enfance en été, à la côte, etc. Il inspire notamment un Centre médico-familial pour consultations conjugales et cures caractérielles.

Lui-même reçoit des milliers de visiteurs et autant de confidences. Profondément bon, il répugne aux a priori autoritaires. Il sait reconnaître les aspects humains du mariage et ses conditions physiques et psychologiques, sans en ignorer les aspects spirituels ni les conditions morales. Il excelle à replacer les questions dans la perspective de l'essentiel. Il suggère, fait appel au bon sens, aide à retrouver la sérénité.

Contacts personnels, livres et articles, initiatives multiples s'amoncellent et aussi des centaines de conférences en Belgique et au Congo, où il s'adressait aux femmes africaines par le truchement d'un interprète, au Proche-Orient, en Egypte, à Athènes. Deux mois avant sa mort, il revenait par les Etats-Unis et le Canada d'une longue tournée en Amérique latine. Une autre était prévue en Pologne. Sa méthode était simple : allant du cas vécu aux principes généraux, et cela sur le ton de la conversation, passant du sérieux à l'anecdote, il tenait son auditoire en haleine, suscitant le rire, fouettant les consciences et proposant ses solutions.

Son robuste optimisme, sa formation aux disciplines scientifiques, son sens de l'essentiel et du concret, son expérience, sa foi et sa piété virile lui confèrent une place de pionnier dans l'évolution des mentalités chrétiennes vis-à-vis de la famille et dans l'épanouissement des mouvements de foyers et de spiritualité conjugale. *Le Ligueur*, dans une évocation nécrologique a été jusqu'à en faire un « Teilhard de Chardin de l'amour conjugal » ! Mais ne serait-ce pas sous-estimer d'autres pionniers comme Fernand Tonnet, qui fonda les *Feuilles familiales*, ou l'abbé Henri Caffarel et ses Equipes Notre-Dame ? A une époque où traînaient des relents de pudibonderie, sa clarté et sa franchise, comme son souci de solutions humaines à des

situations difficiles, lui valurent des critiques offusquées et, de la part de certaines autorités, de la méfiance et le rappel de certaines limites. Cela n'entama jamais ni son élan apostolique ni sa fidélité.

Suite à une opération banale une embolie l'emporta prématurément, la tête pleine de projets...

Archives de la Province belge méridionale de la Compagnie de Jésus, à Bruxelles.

Echos (de la Province belge méridionale de la Compagnie de Jésus), avril 1961, p. 20-24. — A. Dejardin, *Pierre Dufoyer : Un Teilhard de Chardin de l'amour conjugal*, dans *Le Ligueur*, 11 décembre 1959.

Henri Tihon

BOIN, Victor, Charles, Gustave, aviateur, médaillé olympique, journaliste, né à Bruxelles le 28 février 1886, décédé à Uccle (Bruxelles) le 31 mars 1974.

Victor Boin est le fils de Léon-Charles-Louis Boin et de Blanche-Marie Durieux. Il fait ses humanités scientifiques à l'Athénée royal d'Ixelles et à l'Institut Simon Stévin. Dès son plus jeune âge, il pratique différents sports et participe avec succès à de nombreuses compétitions nationales et internationales. C'est ainsi qu'il prend ses premières leçons d'escrime à l'âge de douze ans. Il pratique avec brio la natation et le water-polo. On notera qu'à l'âge de onze ans déjà, il se distingue à Ostende, en se jetant à la mer pour sauver une jeune femme de la noyade...

Il satisfait aux examens d'entrée à l'Ecole Militaire, mais préfère démarrer sa carrière professionnelle dans le journalisme. A dix-neuf ans, il collabore à la rédaction de la revue *La Réforme*, ainsi qu'à d'autres périodiques et journaux, tels *Les Sports*, *Le Petit Bleu*, *La Nation Belge* et ultérieurement le *Pourquoi Pas ?* Adeptes du patinage et du hockey sur glace, il s'essaye également aux sports moteurs, motocyclette et automobile, ainsi qu'aux sports plus virils, la boxe et le jiu-jitsu (en fait, il s'agit de judo). Il gagne, dans cette dernière discipline, la seule compétition organisée en Belgique en 1904. En 1908, il remporte une première médaille d'argent aux Jeux olympiques de

Londres avec l'équipe de water-polo. Il récidive quatre ans plus tard à Stockholm et remporte cette fois une médaille de bronze.

Cette même année 1908, Victor Boin change son fusil d'épaule. Mêlé dès son enfance à la vie du théâtre et de la musique par son grand-père maternel, Camille Durieux, il part pour la France pour s'occuper pendant deux ans du Théâtre de Saint-Etienne. De cette époque date sa grande admiration pour le monde du spectacle. Tout au long de sa vie, il comptera de nombreux artistes et musiciens parmi ses amis intimes, les violonistes Eugène Ysaye et Jacques Thibaud, Sacha Guitry et Maurice Chevalier pour n'en citer que quelques-uns.

Quelque temps plus tard, Victor Boin se découvre une nouvelle passion : les airs. Il effectue plusieurs vols en aérostats et fréquente régulièrement les milieux de l'aviation. C'est ainsi qu'il rencontre un des as de l'aéronautique civile, le Français Adolphe Pégoud. Celui-ci entra dans l'histoire de l'aviation pour avoir été l'un des premiers à effectuer un *looping*, c'est-à-dire à « boucler la boucle ».

Dans un article paru quelques années plus tard dans *La Conquête de l'Air*, le journaliste Victor Boin décrira cet événement de la façon suivante : « Adolphe Pégoud - Pionnier de l'aviation, audacieux et courageux. Il appartenait à la race d'hommes hors du commun qui faisaient l'admiration du public par leur exceptionnelle audace, leur goût pour de périlleux 'loopings' et leur ignorance du danger ». Pégoud fut l'une des plus étonnantes figures de cette époque héroïque de la conquête de l'air. Il fut un casse-cou confiant de sa maîtrise, imprégné d'un idéal. Sa devise : « Suivez-moi, ce n'est pas dangereux ». Le 21 septembre 1913, à l'aérodrome du Buc, Pégoud sur un monoplane de son ami Blériot fit des essais acrobatiques dans un vol qui marqua un pas décisif dans la sécurité aérienne. Il exécuta d'étonnantes cabrioles. Blériot était enthousiaste : « Il est fou, c'est simplement incroyable ». Il n'avait jamais vu « autant d'audace alliée à tant de sécurité ». Pégoud dit simplement : « J'ai bouclé la boucle avec satisfaction ». Parmi les nombreuses dédicaces collectionnées par Victor Boin, figure celle d'Adolphe Pégoud en date du 6 novembre 1913 : « Cordial souvenir au sympathique Victor Boin ». Adolphe Pégoud fut tué en combat aérien le 31 août 1915. Son palmarès s'élevait

alors à six appareils allemands abattus. Il fut l'un des premiers as de l'aviation à mourir au combat.

Agé de vingt-sept ans, Victor Boin épouse Jeanne-Georgette Loyer, à Bruxelles, le 27 septembre 1913. C'est une artiste dramatique parisienne. Ce n'est sans doute pas un hasard. Victor Boin a toujours souhaité concilier l'art et le sport, qu'il considère à bien des égards comme complémentaires.

Survient la guerre. Victor Boin, qui vit à Paris au début du conflit, n'hésite pas, malgré son récent mariage et la naissance de son fils Camille, à se porter volontaire. Il se rend à l'ambassade de Belgique, et peu après, en février 1915, il est « engagé aux autocanons mitrailleuses pour la durée de la guerre ». Comme d'autres soldats, Victor Boin s'ennuie sans doute de la vie précaire et sans mouvements dans les tranchées et demande très rapidement sa mutation à l'aviation. Le 23 mai 1915, le sergent Boin passe au corps de l'Aviation militaire pour devenir pilote. Il faut dire qu'à la déclaration de guerre, on n'avait encore que depuis peu apprivoisé les airs (premier vol contrôlé, par les frères Wright en 1903). D'abord considéré comme un sport téméraire, l'aviation apporte très vite son concours à l'armée. L'espace aérien se peuple d'observateurs, de chasseurs, de bombardiers. Le danger vient désormais aussi des airs, d'où tombent grenades, obus et fléchettes métalliques.

A cette époque, l'apprentissage au pilotage est, le moins qu'on puisse dire, empirique. Les élèves doivent obtenir leur brevet civil à leurs frais, auprès d'écoles privées. Ceux qui réussissent passent alors leur brevet au sein des écoles officielles de l'Aviation militaire belge à Etampes ou Juvizy (France). Victor Boin effectue sa formation sur avion biplan Jéro Farman HF 20 à Beau-Marais (Calais), avec comme moniteur belge, René Vertongen. Le brevet de pilote civil (N 3.581) lui est délivré par la commission sportive de l'Aéronautique, le 22 mai 1916. Il est à remarquer qu'on ne trouve aucune trace du passage de Boin dans une des écoles militaires belges et a fortiori d'aucun brevet militaire...

Sa première et unique affectation opérationnelle l'amène dans une escadrille maritime d'hydravions à Calais. La mission consiste à survoler la Manche à la recherche de mines et

navires ennemis au départ de Dunkerque et de Calais. A bord de son hydravion Schreck FBA (Franco-British Aviation) 150 HP, un triplace de reconnaissance, baptisé *La Miquette*, du surnom de son épouse, Victor Boin effectuera un nombre impressionnant de missions. Accompagné d'un observateur et d'un mitrailleur, (l'appareil est équipé d'une mitrailleuse Lewis et peut emporter deux bombes de 50 kg), le pilote a pour tâche de repérer des mines marines de différents types. Les mines « dérivantes » ainsi que les mines à orin, sous certaines conditions de lumière, sont repérables d'avion. Le pilote les signale par radio (tous les appareils n'en sont toutefois pas équipés) ou en larguant un message dans une bouée. Il entreprend parfois leur destruction au moyen de l'armement de bord. Nos aviateurs contribuent ainsi à la destruction de quelque cent cinquante de ces engins.

La seconde mission, tout aussi importante, consiste à assurer l'escorte des transports maritimes. Les cercles de protection décrits par l'aéronef autour de lents convois obligent le submersible ennemi à se tenir à distance respectueuse. Les Allemands ayant mis en service d'excellents hydravions de chasse opérant à partir des bases de Zeebrugge et Ostende, le travail de nos aviateurs n'est pas exempt de dangers, d'autant plus qu'une panne risque toujours d'avoir de sérieuses conséquences si les naufragés ne sont pas rapidement repérés.

Victor Boin effectuera la moitié de ses missions avec Jacques Ochs comme observateur. Ce dernier est tout comme Boin, un escrimeur de grande valeur (médaillon d'or aux Jeux olympiques de Stockholm en 1912). Ils se connaissent de longue date et s'apprécient énormément. Jacques Ochs a rejoint l'escadrille hydravions fin 1917, après un grave accident sur RE 8 en compagnie du moniteur de Victor Boin, René Vertongen. Grièvement blessé, Jacques Ochs a été hors circuit pendant plusieurs mois. Cela ne l'a pas empêché de reprendre du service dès que rétabli. Une maquette de cet hydravion, dont seuls quatre exemplaires furent fabriqués, se trouve bien mise en valeur à la Section Air du Musée de l'Armée au Cinquantenaire.

C'est mal connaître Victor Boin que de penser que les opérations absorbent toute son énergie. Il n'a pas perdu contact avec le monde du sport.

D'ailleurs de nombreux sportifs de très haut niveau ont, comme lui, revêtu l'uniforme : Gustave Garrigou, Octave Lapize, Odile Defraye (coureurs cyclistes), A. Lurie (boxeur), Rouzier-Dorcières, Georges Breittmayer (escrimeurs) et bien sûr le légendaire Jan Olieslagers, (cycliste, motocycliste et aviateur de grande renommée). Sur une photo prise en décembre 1915 à Caen, Victor Boin est entouré de Philippe Theys, premier mécanicien (double vainqueur du Tour de France) et de Pierre Win, international de water-polo...

Il n'est donc pas étonnant de retrouver l'adjudant Boin, en novembre 1917, comme responsable de l'équipe militaire belge de football, (lui-même faisant partie de l'équipe de l'Aviation militaire comme arrière droit) dans le cadre d'une tournée effectuée en Angleterre. Pour pouvoir faire partie de cette délégation et donc quitter le front, Boin dut obtenir quinze jours de congé de la part des plus hautes autorités militaires... Ces rencontres, jouées devant un nombreux public enthousiaste, sont organisées au profit des œuvres de guerre alliées et plus spécialement des soldats belges (British Gifts for Belgian Soldiers). L'équipe belge a ainsi pu rencontrer l'équipe militaire britannique sur les terrains de Chelsea, Manchester, Birmingham et une équipe canadienne à Folkestone. Il est à noter, en ce qui concerne l'équipe belge, qu'un grand nombre de ses joueurs constitueront, en 1920, le noyau de l'équipe nationale qui remportera la médaille d'or en football aux Jeux olympiques d'Anvers.

Le 5 juillet 1918, Victor Boin a l'honneur de participer à une mission que l'on qualifierait aujourd'hui dans le jargon aéronautique de « mission VVIP » (Very-Very Important Person). En effet, en compagnie du lieutenant Tony Orta, il reçoit pour mission de se rendre en Angleterre avec nos souverains comme passagers. Le lieutenant Orta vole avec le roi Albert et l'adjudant Boin prend à son bord la Reine ainsi que l'officier d'ordonnance de Sa Majesté. Une petite plaquette publiée à cette occasion mentionne qu'il s'agit du premier franchissement aérien de la Manche par des souverains et que le but du déplacement (aller et retour en hydravion) était de permettre à nos souverains de participer à la célébration des noces d'argent du roi Georges et de la reine Mary. Il restera de ce voyage des liens très forts

entre les souverains et Victor Boin. Les photos dédiées du Roi et de la Reine en sont des témoignages touchants.

Le 11 septembre 1918, Boin est commissionné au grade de sous-lieutenant. Il terminera la guerre dans ce grade. Victor Boin se voit décerner de nombreuses décorations belges et étrangères. C'est ainsi qu'il reçoit la Croix de guerre belge pour avoir participé en compagnie de son fidèle observateur et ami Jacques Ochs, à la destruction d'un sous-marin ennemi dans la Mer du Nord, fait d'armes officiellement homologué par l'Amirauté française.

En vue d'acquérir, quelques années plus tard, l'Ordre de la Couronne, le lieutenant Boin décrit lui-même ses missions de la façon suivante : « Comme pilote à l'escadrille des hydravions, j'ai à mon actif plus de 185 heures de vol en service de reconnaissance au-dessus des eaux ennemies. Collaborant à la défense aérienne de la côte, j'ai fait entre 30 et 35 heures de vol de nuit. Enfin, avant cette période, j'appartenais au service de réception du matériel volant à Beau-Marais, où j'ai exécuté en service commandé, soit comme pilote, soit comme passager-réceptionnaire, plus de 150 heures de vol ». L'Ordre de la Couronne avec palmes lui est octroyé à juste titre et le libellé du motif est rédigé de la façon suivante : « Volontaire de guerre, marié et père de famille. Pilote habile, adroit, ponctuel et régulier. A différentes reprises, a effectué trois reconnaissances en une journée ; à maintes reprises, n'a pas hésité à porter secours à des camarades français tombés dans les eaux ennemies et a signalé à 7 reprises des mines en dérive dans les eaux anglaises. A fait preuve à l'escadrille d'hydro planes, de remarquables qualités de courage, d'abnégation et de haute conception du devoir ».

A la fin de la guerre, Victor Boin restera encore quelques années au service de l'Aéronautique militaire. Il s'y plaît manifestement et profite de cette période pour reprendre ses activités sportives et participer à diverses compétitions aériennes. C'est ainsi qu'en 1920, il remportera avec Jean Stampe comme pilote et lui-même comme observateur, les concours de navigation, de bombardement et d'atterrissage organisés dans le cadre du meeting d'aviation à Evere-Haren, à bord du Bristol Fighter offert par la firme Handley-Page au roi Albert...

C'est cette même année 1920 que Victor Boin entre dans la légende. En hommage au courage dont les Belges ont fait preuve tout au long de la Première Guerre, Anvers se voit confier l'organisation des Jeux de la 7^e Olympiade. Et c'est à Anvers qu'apparaît pour la première fois le drapeau olympique et qu'est prononcé le serment imaginé par Pierre de Coubertin, lors de la cérémonie d'ouverture. C'est à Victor Boin, héros de la guerre et sportif on ne peut plus éclectique que revient l'honneur de prononcer les célèbres paroles avec lesquelles s'ouvriront dorénavant tous les Jeux. Mais une fois de plus, Boin ne se contente pas de figurer. Il remporte en escrime par équipe, une troisième médaille, d'argent cette fois, dans sa discipline favorite, l'épée. La fin des Jeux coïncide avec sa nomination au grade de lieutenant (26 septembre 1920).

En 1922, Victor Boin envoie un petit billet au journal *La Nation Belge* à propos de la réduction du service militaire à six mois. Il s'insurge contre cette diminution arguant qu'il est impossible de former un militaire en si peu de temps. Le directeur général du ministère de la Défense estime devoir réagir et adresse un courrier au ministre. Il lui propose de faire savoir au commandant de l'Aéronautique militaire qu'une punition doit être infligée au lieutenant Boin pour s'être exprimé à propos d'une question militaire « et notamment dans la fixation de la durée du service ». Aucune suite n'est donnée à cette note et le carnet de punition du lieutenant Victor Boin restera vierge.

Quelques mois plus tard, souhaitant se consacrer pleinement au journalisme, le lieutenant Boin demande son passage dans les cadres de réserve de l'aviation militaire (juin 1923). Commence alors une nouvelle carrière tant sur le terrain qu'au niveau de la direction des nombreuses associations qu'il aide à mettre sur pied. Il collabore à la rédaction de diverses revues, périodiques ou journaux, quotidiens belges et étrangers. Après une dernière participation en 1924 aux Jeux olympiques de Paris (il a à ce moment trente-huit ans...), Victor Boin décide de mettre l'épée au fourreau.

Dans le monde de l'aviation, l'aviateur journaliste Boin devient rapidement une référence. On lui confie la direction de *La Conquête de l'Air*, organe officiel de l'Aéro-club royal de Belgique depuis 1904. Cela lui permet de mettre en valeur les caricatures que son ami Jacques

Ochs croque des personnalités marquantes de l'aviation. Ce dernier réalisera également plusieurs affiches pour des meetings dont Victor Boin est la cheville ouvrière.

Grand amateur des sports moteurs, Victor Boin collabore également à l'organe officiel du Royal Automobile Club de Belgique *Royal Auto* ainsi qu'à bien d'autres revues moins connues.

Comme reporter radio, il est un des premiers à effectuer, dans le domaine du sport, des émissions en plein air. C'est ainsi qu'il couvrira pour l'INR (Institut national de Radiodiffusion) des courses de sports moteurs à Francorchamps, des meetings d'aviation à Evere et des courses cyclistes comme Paris-Roubaix. En juin 1913, il crée l'Association professionnelle belge des Journalistes sportifs (APBJS), association dont il assumera la présidence de 1923 à 1935. Au niveau international, il assiste en 1924 au premier congrès de l'Association internationale de la Presse sportive (AIPS) à Paris et en est nommé vice-président. En 1932, il reprend également la présidence de cette association, fonction qu'il occupera pendant vingt-quatre ans...

Il gardera le contact avec le monde de l'aviation par le biais de baptêmes de l'air (qu'il organise notamment pour ses collègues de la presse sportive), et de causeries avec les pionniers de l'aéronautique, Blériot, Mermoz avec lesquels il entretient des contacts privilégiés. Il effectue de nombreux voyages pour le compte de l'Aéroclub ou comme membre de délégations officielles de l'aviation belge. Nommé capitaine dans le cadre de réserve en décembre 1929, Victor Boin n'hésite pas à faire un premier rappel en 1936, et à sa demande, en septembre 1938, à reprendre du service comme commandant de la 7^e escadrille. Il a à ce moment cinquante-trois ans. Un an plus tard (28 août 1939), il est mobilisé dans les troupes auxiliaires d'Aéronautique à Evere et occupe une fonction au service des Sports de l'Etat-Major général.

En mai 1940, il échappe au piège dans lequel l'armée belge se débat dans les Flandres et avec sa section, il gagne le sud de la France. Le 2 août, de Sembas (Agen), il adresse un courrier au ministre de la Défense nationale en vue d'obtenir sa démobilisation sur place. Il précise : « La section D à laquelle j'appartiens, a cessé toute activité et la majorité de l'effectif est déjà rentré dans ses foyers ». Quelques jours plus tard, il est démobilisé.

En janvier 1945, on lui signifie qu'il a, par limite d'âge, cessé de faire partie des cadres de réserve de l'armée depuis le 31 mars 1943 (donc rétroactivement). Le Prince Régent, lui accorde à cette même date, l'autorisation de porter le grade de major de réserve honoraire.

Pendant l'occupation, Victor Boin n'a eu aucune activité journalistique. Cela lui vaudra après guerre, la Médaille de la Plume brisée, décernée par l'Association générale de la Presse aux écrivains ayant refusé d'exercer leur profession sous l'occupation allemande. A deux reprises, il a failli se faire prendre par la Gestapo. Il n'a selon ses dires « échappé à l'arrestation qu'en changeant (plusieurs fois) de domicile ». Son ami Jacques Ochs a eu moins de chance. De confession juive, il est arrêté dès novembre 1940 et incarcéré à Breendonk. Grâce à Victor Boin, qui réussit à lui passer crayons et papier, Ochs prendra des dizaines de croquis de ses compagnons d'infortune et de ses tortionnaires. Ce témoignage poignant d'une époque sombre de notre histoire est exposé au Musée de la Déportation de la Caserne Dossin à Malines. Il sera libéré quatorze mois plus tard, grâce à l'intervention de Victor Boin.

Dans le livre de Jacques de Launay *La Belgique à l'heure allemande*, ce fait est relaté de la façon suivante : « [l'Amiral] Canaris avait coutume de déjeuner au Savoy. (...) Un jour il voit arriver vers lui deux Belges, Pierre de Soete et Victor Boin, qui lui exposent ce qui suit : Le peintre et caricaturiste Jacques Ochs, arrêté comme juif sur dénonciation, est interné à Breendonk depuis novembre 1940. C'est un artiste inoffensif, mais plein de talent. Tout au plus, peut-on lui reprocher certaines caricatures antinazies d'avant-guerre. Ne peut-on le libérer ? ». Le 20 février 1942, Ochs est libéré. Il sera à nouveau emprisonné quelques semaines en 1944.

Cette grande amitié et cette complicité entre les deux hommes a fait dire à certains après leur décès, « que si une revue est publiée au paradis, c'est sans nul doute Victor Boin qui sera rédacteur en chef et Jacques Ochs le caricaturiste de la première page... ».

Victor Boin sera également à la base de la création, en 1943, des Jeunesses musicales dans le but d'éviter aux jeunes d'être envoyés en Allemagne.

Son épouse Jeanne étant décédée en 1942, Victor Boin se remarie en 1944 avec Yvonne-Alexandrine-Julie Blanche.

Après la guerre, Victor Boin replonge dans la vie journalistique. Il assiste au grand début de la télévision et participe activement aux émissions de l'INR. Il fonde également de nouvelles revues pour les firmes Shell et Englebert, mais sa passion pour l'aviation est restée intacte. Il se lance dans le vol à voile, discipline qu'il a découverte peu avant la guerre et crée à la fin des années 1950, un prix qui porte son nom. Ses exploits au niveau du sport olympique, sa connaissance du monde sportif en tant que chroniqueur averti en font un candidat idéal pour reprendre la présidence du Comité olympique belge qui a vu le jour en 1906. Ce sera chose faite en 1955. Il assumera cette fonction pendant dix ans.

Dans la relation des nombreux mérites de Victor Boin, on retiendra sans aucun doute sa préoccupation pour les handicapés. C'est ainsi qu'en février 1960, il fonde la Fédération sportive belge des Handicapés. L'objet de cette Fédération est de favoriser et régir la pratique du sport par les personnes atteintes d'une déficience physique, motrice ou sensorielle. La Fédération est membre du Comité olympique interfédéral belge et compte une cinquantaine de clubs régionaux et locaux affiliés aux deux ligues régionales, francophone et néerlandophone.

En 1974, année du décès de Victor Boin, le Trophée national Victor Boin fut créé en mémoire du président fondateur de la Fédération sportive belge des Handicapés. Il est décerné chaque année, au meilleur sportif handicapé de l'année. Le règlement de ce trophée est comparable à celui du Mérite sportif attribué annuellement au meilleur sportif belge.

Grâce à son fils Camille et son petit-fils Roger, la mémoire de Victor Boin reste bien vivante. Un petit musée, rue de Livourne, à Bruxelles, permet de découvrir toutes les facettes de l'homme flamboyant qu'était Victor Boin. Il en va de même du site Internet qui permet de mieux cerner ce personnage hors du commun, d'un éclectisme sans pareil dans des domaines aussi divers que le sport, l'aviation et les médias.

Ministère de la Défense, à Bruxelles, Dossier militaire de Victor Boin, Service de la Matricule. — Documentation du Musée de l'Armée, Section Air, à

Bruxelles. — Site Internet : www.victor-boin.com. — Collection privée de Roger Boin, rue de Livourne 66, 1000 Bruxelles. — Plaquette éditée à l'occasion du 75^e anniversaire de la création de l'APBJS, 1988.

J. de Launay, *La Belgique à l'heure allemande*, Bruxelles, 1977. — T. Mathy, *Dictionnaire des Sports et Sportifs*, Bruxelles, 1982. — R. Renson, *La VI^e Olympiade-Anvers 1920. Les Jeux ressuscités*, Bruxelles, 1995. — P. Gérard, *Le Sportif 70*, 1972.

Michel Mandl

BOLLE, Pierre, Jules, Christo, chef d'entreprise, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Ixelles (Bruxelles) le 25 novembre 1916, décédé à Bruxelles le 4 juin 1984.

La carrière de Pierre Bolle est liée au secteur de la distribution, par les hautes fonctions qu'il exerce dans la société de grands magasins A l'Innovation et sa filiale Priba.

Après des études secondaires à l'Athénée d'Ixelles, Pierre Bolle devient docteur en droit de l'Université libre de Bruxelles (ULB) en 1939 et licencié en droit maritime en 1940.

Son parcours professionnel débute en 1939 au barreau de Bruxelles. Il y obtient un premier prix d'éloquence, prélude à sa réputation de brillant orateur. En 1945, il cumule cette activité avec la fonction de substitut à l'auditorat militaire. C'est par son intervention dans des affaires de séquestre de l'Innovation, qu'il rencontre Emile Bernheim, l'emblématique chef de cette entreprise, qu'il rejoint le 1^{er} septembre 1947, pour en devenir très rapidement le secrétaire général. Pierre Bolle amorce ainsi une remarquable carrière dans laquelle ses qualités le propulsent aux niveaux les plus élevés de la hiérarchie.

Pierre Bolle est une forte personnalité. Son intelligence est vive et pénétrante, habile à saisir rapidement les données pertinentes. Son jugement est fait d'acuité, modelé par son intérêt largement ouvert sur le monde. Sa capacité de travail est exceptionnelle. Brillant conférencier, il exprime clairement des arguments réfléchis. Exigeant pour lui-même, il l'est aussi pour ses collaborateurs, étant ferme et autoritaire, ce qui a pu heurter certains. Il est socialement ouvert et courtois, possédant l'art de séduire.

En 1963, il devient administrateur délégué de l'Innovation et sera ainsi un des quatre proches d'Emile Bernheim, aux côtés d'Emile Dassel

qui contribue notamment au rayonnement extérieur de l'entreprise, de Roger Louis, fidèle gestionnaire, disponible à maintes fonctions et de Henri Weill, le brillant commerçant.

Avec son concurrent et voisin, la société Au Bon Marché, l'Innovation avait créé en 1933, à parts communes, une société de magasins populaires, la S.A. Prisunic-Uniprix-Priba. L'équipe de gestion de Priba est autonome, mais le conseil d'administration paritaire, en 1963, désigne Pierre Bolle comme « administrateur en charge de la direction générale ». C'est dans cette fonction que Pierre Bolle montre son talent, et coordonne le développement significatif de cette entreprise. D'une main ferme, il fixe les principes des assortiments dont il veut une amélioration qualitative. Il pose les bases du programme d'expansion. En cette période des *golden sixties*, il est attentif à l'émergence de nouveaux formats de magasins et en particulier les hypermarchés, magasins de grande surface en libre service, dont son concurrent GB Entreprises est, par ses « Superbazar », le grand pionnier. C'est ainsi qu'il met au point l'enseigne Priba 2000, qu'il positionne comme *junior department store* en langage de métier. Ces magasins, bien localisés et solidement construits, renforcent l'image de l'entreprise, concurrente de Sarma. Priba, dont Pierre Bolle est devenu l'administrateur délégué et vice-président, sera, avec son patrimoine de plus de 300 magasins et affiliés, le fleuron prospère de ses actionnaires.

Or ceux-ci décident, en 1969, de fusionner, pour former la société Inno-BM. Que devient Priba ? Pierre Bolle en propose l'indépendance et l'autonomie, alors que les actionnaires décident d'en faire une division de leur nouvel ensemble. De commun accord avec le conseil d'administration, Pierre Bolle donne sa démission de toutes ses fonctions à l'Innovation et à Priba, le 1^{er} février 1972.

Sa participation au secteur de la distribution est dorénavant partielle et notamment comme consultant auprès de la société suisse Jelmoli, qui rachète temporairement le Grand Bazar de la place Saint-Lambert à Liège.

Mais Pierre Bolle a d'autres centres d'intérêt. L'un d'eux lui tient particulièrement à cœur, l'enseignement. En 1965, il professe à l'ULB où il donne aux étudiants de l'École de Commerce Solvay un cours intitulé « l'entreprise dans la communauté ». Il est également présent dans les

cycles d'enseignement post-universitaires : il est, en 1973, un des pionniers de la licence spéciale en gestion et du Centre d'Etudes et de Perfectionnement en Administration pour Cadres (CEPAC) et fait ainsi bénéficier les participants de son expérience en stratégie d'entreprise et en affaires sociales. Dans ce dernier domaine, Pierre Bolle est, pendant de nombreuses années, le président de la commission sociale de l'Association des Grandes Entreprises de Distribution (AGED) et participe ainsi aux négociations paritaires, avec vigueur et le sens du bien du personnel.

Les mutations économiques et sociales de l'époque sont fertiles en renouveau dans le domaine des affaires. Pierre Bolle fait part, par de nombreux écrits et conférences, de ses réflexions novatrices dans le domaine de la gestion des entreprises et de la rénovation de la distribution, plaidant, par exemple, pour l'abolition de la « loi de cadenas » qui muselait l'expansion des grands magasins.

Il est membre de nombreuses commissions, telles urbanisme commercial, bourse-banques-entreprises, armée-économie, ainsi que de la Fédération des Entreprises non industrielles de Belgique (FENIB) et de la Fondation Industrie-Université.

Il décède accidentellement le 4 juin 1984. Il avait épousé Jacqueline Verkindere dont il eut quatre enfants, Philippe, Marie-Anne, Patricia et Marc.

Pierre Bolle est toujours resté jeune intellectuellement et physiquement. « La vraie jeunesse se mesure en ouverture : tu la possédais entièrement », dit son ami Ilya Prigogine, Prix Nobel, à ses funérailles.

Archives de l'Université libre de Bruxelles.

J. Lacrosse et P. De Bie, *Emile Bernheim, histoire d'un grand magasin*, Loverval, 1972. — P. Bolle, *L'entreprise dans la communauté*, Bruxelles, 1979. — *1789-1989 : 200 ans de Libre pensée en Belgique*, sous la dir. de P. Bolle et L. Dery, Charleroi, 1989.

Jacques Dopchie

BONAVENTURE, Nicolas, Melchiades, baron de l'Empire, magistrat et homme politique, né à Thionville (Moselle, France) le 10 décembre 1753, décédé à Jette (Bruxelles) le 24 avril 1831.

Nicolas Bonaventure était issu d'une famille admise, de longue date, au sein de la bourgeoisie de Thionville. Son grand-père Nicolas était maître boulanger; un parent, Gabriel-Louis, avocat au Parlement de Metz, exerçait au bailliage de Thionville, un autre, Jean-Balthazar était notaire.

Son père Georges Bonaventure (Thionville, 9 octobre 1725 - Thionville, 20 mai 1769), s'engagea d'abord comme militaire et fut blessé au siège de Maastricht en 1747. Au cours de sa convalescence, il rencontra Anne-Madeleine Duviervier (Tournai, 21 décembre 1718 - Thionville, août 1800), fille d'un marchand tanneur de Tournai qu'il épousa à Thionville le 14 décembre 1750, alors qu'il avait repris le commerce familial de boulangerie. Le couple eut six enfants dont les deux aînés moururent en bas âge.

Nicolas était l'aîné des survivants. Il fit ses études au Collège royal de Metz. A la mort de son père, une de ses tantes, qui tenait un commerce de quincaillerie à Tournai, l'appela auprès d'elle.

En 1772, il s'inscrivit à l'Université de Louvain pour y mener des études de droit et il obtint le grade de licencié ès lois en 1775. L'année suivante, il fut reçu avocat près le Conseil provincial de Tournai.

Comme il était né sujet du Roi de France, il lui fallait obtenir des lettres de naturalité pour pouvoir exercer quelque emploi public, ambition de la pléiade de juristes qui patrocinaient devant les multiples juridictions de l'Ancien Régime. Le 20 novembre 1781, il obtint ce sésame.

Deux ans plus tard, le jeune juriste, ayant fait preuve de ses qualités et fort de solides appuis, fut nommé par les Etats de la province du Tournais conseiller pensionnaire adjoint. Cette charge fut pour lui le marchepied de sa carrière. C'est en tant que tel qu'il fit partie d'une délégation de la province envoyée en 1784 auprès de l'empereur Joseph II. Nommé grand bailli de la cour féodale de Saint-Amand à Tournai en 1786, il devint troisième conseiller pensionnaire du Magistrat de la ville en 1787.

Pendant la Révolution brabançonne, Nicolas Bonaventure fut appelé à jouer un rôle important en tant que représentant de sa province. Il figura parmi les députés extraordinaires appelés à se prononcer au sein d'un Congrès renforcé, qui

devait examiner si en présence du revirement des Puissances, l'intérêt des Belges ne recommandait pas une entente avec l'Empereur (23-28 août 1790). Ensuite, il fit partie d'une commission de dix députés réunie à Bruxelles le 24 septembre, qui conclut à l'opportunité d'une négociation avec Léopold II. Renvoyé à nouveau au Congrès dans le courant de l'automne, il assista à l'agonie des Etats-Belgiques-Unis, puis il fit partie de la délégation du Magistrat de Tournai qui remit au général Bender la soumission de la ville.

Lors de la première restauration autrichienne, Bonaventure poursuivit ses activités de pensionnaire de la ville, s'attachant à régler le sort des dettes contractées lors de la révolution et le litige qui opposait les villes de Gand et de Tournai quant au transport par eau des marchandises entre les deux cités. Après la victoire de Jemappes, il fut élu le 12 novembre 1792 parmi les vingt-deux administrateurs provisoires du peuple de Tournai et il en assuma rapidement la présidence.

Manœuvrant pour concilier les exigences d'une minorité jacobine avec les nécessités du maintien de l'ordre, il n'en fut pas moins chargé de rédiger et de porter à Bruxelles la protestation des représentants provisoires contre le décret de la Convention du 15 décembre 1792.

Le 6 février 1793, il fut à nouveau élu en qualité d'administrateur par 483 suffrages sur 700 votants. Il fut aussi le secrétaire de l'assemblée jacobine qui vota la réunion de Tournai à la France le 1^{er} mars 1793. Après que les représentants eurent cassé l'élection du 6 février, il fut à nouveau désigné comme administrateur puis comme président. C'est à ce titre, qu'il rédigea leur protestation contre l'enlèvement des armoires des églises de la ville et exigea le remboursement des sommes confisquées à l'évêché et au séminaire.

La défaite de Neerwinden ramena les autorités autrichiennes, et comme si rien ne s'était passé, Bonaventure reprit ses fonctions au sein du Magistrat.

Le retour des armées françaises en Belgique après la bataille de Fleurus, le 26 juin 1794, allait marquer un nouveau tournant dans sa carrière. Après quelque hésitation, la France mena à bien la politique d'annexion des anciens Pays-Bas esquissée un an et demi auparavant. Les représentants en mission, à la recherche de

relais locaux, eurent leur attention attirée par Bonaventure, vu ses compétences administratives et ses origines françaises qu'il s'était plu à rappeler. Le 29 octobre 1794, ils l'appelèrent à Bruxelles pour le désigner au sein de la nouvelle administration centrale et supérieure de la Belgique, chargée de l'organisation du pays. Cette nomination fut officielle le 18 novembre suivant.

Ainsi, depuis 1789, traversant sans encombrés, une révolution, deux restaurations autrichiennes et deux occupations françaises, Bonaventure était parvenu à se maintenir au premier plan des responsabilités politiques et administratives. Quand le Conseil de gouvernement provincial du Brabant remplaça le 17 septembre 1795 l'administration centrale et supérieure, Bonaventure figura parmi ses dix membres.

Après que l'annexion de la Belgique eut été votée par la Convention le 1^{er} octobre 1795, Bonaventure refusa dans un premier temps la place de commissaire du Directoire près l'administration centrale du département de Jemappes, mais il accepta finalement celle de président du tribunal criminel du département de la Dyle, lors de la mise en place de la nouvelle organisation judiciaire. Certaines décisions d'acquiescement prononcées par le jury de la Cour, notamment dans l'affaire dite des Marolles, poursuivie contre des religieuses de Louvain accusées d'avoir donné asile à un chef de bande contre-révolutionnaire, altérèrent le crédit de Bonaventure à Paris.

Le 22 mars 1797, il fut destitué sous prétexte d'avoir renouvelé son serment de fidélité à l'empereur François II en sa qualité de pensionnaire de Tourmai, lors de la seconde restauration autrichienne. Fort du soutien des juges belges de la Cour criminelle qui refusèrent de le remplacer, Bonaventure se posa en victime et comme défenseur des droits des Belges bafoués par certains actes arbitraires de la République. Trois semaines plus tard, choisi comme électeur par l'assemblée primaire de Bruxelles, il fut élu député au Conseil des Cinq-Cents, à la fois par le département de Jemappes et celui de la Dyle en faveur duquel il opta.

Pendant les quelques mois qui précédèrent le coup d'Etat du 18 fructidor, Nicolas Bonaventure se mit en évidence à la barre de l'assemblée. En matière religieuse, il demanda

que l'on suspendît l'exécution en Belgique de la loi du 3 brumaire an IV en attendant son éventuelle abrogation réclamée par la droite du Conseil des Cinq-Cents et son porte-parole Camille Jordan. Intervenant sur la question de la dette publique, il critiqua la vente à vil prix des biens nationaux en Belgique au bénéfice des fournisseurs de la République, privant ainsi les créanciers belges de leur gage le plus sûr, et proposa la surséance des ventes. Cette dernière prise de position était probablement dictée par l'intérêt personnel, car en arrêtant les ventes, on valorisait les biens déjà cédés et Nicolas Bonaventure, associé occulte de la Compagnie Suzanne, figurait parmi les acquéreurs les plus importants dans les départements réunis.

Les prises de position de Nicolas Bonaventure, proches de celles de l'opposition royaliste, lui firent courir les plus grands risques lors du coup d'Etat de fructidor et il n'échappa que de justesse à la déportation. Désormais, il n'occupa plus la tribune qu'à de rares occasions.

Ecarté du Corps législatif après le 18 brumaire an VIII, Nicolas Bonaventure fut nommé membre du tribunal d'appel de Bruxelles dans la nouvelle organisation judiciaire et président du tribunal criminel du département de la Dyle le 6 juillet 1800. Il y siégea pendant dix ans. Dans l'exercice de ses fonctions, il donna la mesure de sa personnalité et de ses éminentes qualités.

Les honneurs s'accumulèrent sur la tête de ce haut magistrat : il fut choisi comme membre du collège électoral du département de la Dyle dès l'an XI avec 93 suffrages sur 94 votants, le 11 juin 1802 il fut créé chevalier de la Légion d'honneur et le 25 avril 1806, il devint membre du conseil de discipline et d'enseignement de l'Ecole de Droit de Bruxelles.

Mais au fil des années, l'opinion devint critique à son égard. On lui reprochait désormais son indifférence croissante à l'égard des devoirs de son état, sa dureté, sinon sa partialité. Ces critiques scellèrent le sort de Nicolas Bonaventure même si, comme un dernier coup de chapeau à un vieux serviteur, il fut créé baron de l'Empire le 17 mars 1811. Un mois plus tard, le 24 avril, quand sortirent les nouvelles nominations, on n'y trouvait plus le nom de Nicolas Bonaventure, mais comme une aumône pour un homme riche, il reçut une pension de 1 800 francs.

Il se retira dans la belle propriété qu'il s'était fait construire à Jette, à l'époque petit village à l'est de Bruxelles. A la fin de novembre 1812, il fut nommé maire de sa commune et fidèle à lui-même, il garda ses fonctions pendant les quinze années d'existence du royaume des Pays-Bas et après l'indépendance de la Belgique, jusqu'à sa mort le 24 avril 1831.

Nicolas Bonaventure fut, semble-t-il, reçu franc-maçon très jeune alors qu'il était encore à Thionville et il fit partie d'une loge d'étudiants qui fit scandale par ses débordements bachiques, alors qu'il suivait les cours à l'Université de Louvain en 1773. On le retrouve à partir du 30 septembre 1801, sur les colonnes de la loge bruxelloise Les Vrais Amis de l'Union dont il fut orateur de 1802 à 1805 et il en resta membre jusqu'à son décès.

Nicolas Bonaventure appartenait au milieu de la bourgeoisie commerçante de Tournai. Sa famille n'était pas sans moyens puisqu'elle lui paya des études universitaires à Louvain. Lui-même put réunir en 1787, les 20 000 florins de l'engagère correspondant à la charge de conseiller pensionnaire du Magistrat. Jusqu'au moment où il devint président du tribunal criminel du département de la Dyle, Nicolas Bonaventure continua parallèlement à ses fonctions publiques, l'exploitation d'un commerce à Tournai, qui était peut-être celui de la quincaillerie familiale. L'annexion de la Belgique et l'introduction de la monnaie républicaine portèrent un grave préjudice à sa situation financière. Non seulement il perdit les 20 000 florins de sa médianate, ses rentes sur les villes, mais aussi ses créances qui furent payées en assignats au pair et ses marchandises, taxées par les lois sur le maximum.

Pourtant, dès l'an XI, le préfet lui attribuait 40 à 50 000 francs de rentes et en 1806, Nicolas Bonaventure figura parmi les trente plus imposés du département de la Dyle en payant 9 500 francs d'impôts. L'origine du rétablissement de sa fortune réside dans son implication dans les ventes de biens nationaux. Si officiellement, il n'acheta sous son nom dans le département de la Dyle, que 57 hectares de terres et bâtiments pour 276 000 francs, il fut aussi acquéreur actif en l'an VI et en l'an VII, avec des partenaires souvent différents, dans les départements de Jemappes et de Sambre-et-Meuse où il devint propriétaire de plusieurs fermes importantes.

Mais ce fut surtout comme associé occulte de la Compagnie Suzanne qu'il fut un investisseur considérable. Rien que dans le département de la Dyle, celle-ci acheta pas moins de 856 hectares, dont neuf fermes, le couvent des Bénédictines et quarante et une maisons à Bruxelles. Mais Nicolas Bonaventure ne se borna pas aux investissements en terres, placement traditionnel de son époque, il fut aussi l'associé d'Isidore Warocqué dans le charbonnage de l'Olive à Morlanwelz et il posséda des participations dans les mines du Petit Forêt et des Cembles à Châtelineau. Il fut également associé aux fournisseurs aux armées Bauwens, Beths & C^{ie}.

En 1823, il investit 20 000 florins des Pays-Bas dans la nouvelle Société Générale, ce qui le plaçait parmi les soixante actionnaires les plus importants. Nicolas Bonaventure était resté célibataire, ce furent donc ses deux sœurs survivantes qui recueillirent à son décès, une fortune s'élevant à plus de deux millions de francs dont 800 hectares de fermes, terres et bois.

Archives nationales, à Paris, AF/IV/1426 ; BB/5/273, rapport Beyts du 7 germinal an IX ; BB/18/284 ; F/1cIII/Dyle/1 et 2. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Papiers Bouteville, n° 31, Cour d'appel, 1^{re} série, n° 869.

G. Bigwood, *L'Ecole puis Faculté de Droit de Bruxelles, 1806-1817*, dans *Revue de l'ULB*, t. 28, 1922-1923, p. 277. — *La Constance, Or. : de Louvain 5808-5983*, s.l.n.d., p. 26-31. — L. François, *Nicolas Bonaventure*, dans *Comté de Jette*, 1988, p. 3-17. — G. Lefebvre, *Biographies tournaisiennes. XIX^e - XX^e siècles*, Tournai, 1990, p. 23. — Ph. Libert, *Histoire de la plus ancienne loge de Bruxelles. Les Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis*, Bruxelles, 1996, p. 45. — A. Milet, *Tournai et le Tournais sous le bonnet rouge. 1792-1793*, dans *Publication extraordinaire de la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai*, t. 3, 1986, p. 351. — M.-R. Thielemans, *Deux institutions centrales sous le régime français en Belgique*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 41, 1963, p. 1112 et sv. — J. Tulard, *Napoléon et la noblesse d'Empire*, Paris, 1979, p. 211. — P. Verhaegen, *Notice biographique sur Bonaventure N.M., jurisconsulte tournaisien*, dans *Fédération historique et archéologique de Belgique*, Annales du XXIV^e congrès, 1927, p. 287-319. — A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, Bruxelles, 1855, t. 2, p. 9.

Jacques Logie

BONNET, *Anne*, à l'état civil : THONET, *Anna*, José, Fanny, Marie, Louise ; peintre, née à Bruxelles le 16 mai 1908, y décédée le 14 novembre 1960.

Née Anna Thonet le 16 mai 1908, elle est l'unique enfant de Joseph Thonet et de Fanny Leclere, des bijoutiers, originaires de la région liégeoise. Très tôt, ils initient la jeune enfant à la finesse et à la minutie, ce qui expliquera peut-être l'extrême délicatesse de son art. Son père décède en 1923. De 1924 à 1926, elle suit les cours du jour puis du soir, en section décorative, composition ornementale à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles. Elle est âgée de dix-sept ans lorsque sa mère meurt. Orpheline, elle est dès lors obligée de subvenir seule à ses besoins en travaillant chez le photographe Buyle comme retoucheuse de négatifs. Elle sculpte en outre des miniatures sur ivoire.

En 1930, elle épouse Louis Bonnet, un représentant lyonnais en soierie. Grâce à son mariage, elle peut enfin se consacrer librement à la peinture, sa passion qu'elle aborde d'abord en autodidacte avant d'entrer à l'Académie des Beaux-Arts de Saint-Josse-ten-Noode en 1936, où elle est l'élève de Jacques Maes. Le soir, elle suit des cours de dessins d'après modèles vivants et le dimanche, des cours de peintures de natures mortes. A l'Académie, elle rencontre Louis Van Lint et Gaston Bertrand, qui seront de fidèles amis tout au long de sa vie. Les trois jeunes artistes pratiquent alors une peinture animiste, à l'opposé du surréalisme et de l'expressionnisme qui dominent les tendances artistiques du moment en Belgique. Leurs œuvres illustrent l'esprit de la peinture post-expressionniste de l'entre-deux-guerres. Les animistes militent pour une figuration sans la déformation chère à tous ceux de l'Ecole de Laethem et s'attachent à la représentation des scènes de la vie. Les œuvres d'Anne Bonnet, essentiellement des portraits et des paysages qui attestent clairement de l'influence de James Ensor et Henri Evenepoel, sont à cette époque empreintes de tendresse. Son art particulièrement réfléchi se caractérise par de tranquilles émotions et un retour à l'humain. C'est une peinture réaliste, intimiste et poétique au coloris sobre mais terne. Sa palette sombre est faite de tonalités étouffées qui révèlent une réelle harmonie.

En 1938, Anne Bonnet quitte l'Académie mais cherche encore sa voie. Dès ce moment, elle

observe donc avec attention tout ce qui l'entoure. Cette même année, elle expose avec Louis Van Lint, Gaston Bertrand ainsi que quelques autres artistes à la galerie Atrium sous le titre *Art Jeune*.

Dès 1939, ces trois compagnons sont à la base d'un groupement, La Route Libre, constitué dans le but de se libérer de l'académisme et de la rigueur de l'art de cette époque. Son maître d'ordre est la liberté et il n'est point question de théories, de limites ou de consignes dans ce groupe, si ce n'est d'aller de l'avant. Une seule exposition sera organisée l'année suivante. On remarque alors dans les toiles d'Anne Bonnet un effort de construction sur base d'horizontales et de verticales tandis que sa palette est fort sombre et sa technique encore hésitante.

En 1941, les trois jeunes peintres fondent le cercle Apport dont les statuts sont officiels et auquel se joignent de nombreux confrères parmi lesquels Mig Quinet. Leur première exposition se tient au Palais des Beaux-Arts à Bruxelles. Elle constitue la manifestation officielle d'une nouvelle génération qui, bien que fort timide et présentant un art encore loin d'être affirmé, refuse de se laisser étouffer par le réalisme imposé par l'occupant allemand.

Parallèlement, Anne Bonnet participe en France à la réunion des « Jeunes Peintres de Tradition française ». Son mari étant fait prisonnier, sa situation financière est difficile. Les coloris sourds de sa peinture, toute en demi-teintes, expriment le climat angoissant et étouffant de la guerre.

Durant cette époque, Anne Bonnet rencontre Edgard Tytgat qui sera pour elle l'ami fidèle qu'elle admire, mais aussi le critique à qui elle montre ses œuvres. Dès 1941, leur amitié devient plus grande et les rencontres plus fréquentes car elle lui sert de modèle et devient l'héroïne de *Huit dames et un monastère*, un conte imaginé, écrit et dessiné par ce dernier.

A la suite de dissensions au sein du cercle Apport, Robert Delevoy, directeur de la galerie Apollo décide d'organiser annuellement, de 1942 à 1944, les salons du groupe dans sa galerie. A partir de ce moment, les peintures d'Anne Bonnet et celles de ses amis témoignent d'une réelle évolution. Même si les sujets sont toujours inspirés du quotidien et qu'ils représentent des scènes d'intérieur, des paysages et des portraits, les toiles attestent maintenant clairement d'un important souci de construction, d'un

meilleur modelé et d'une plus grande souplesse du dessin.

L'année 1944 est celle de la libéralisation de la peinture d'Anne Bonnet. Elle utilise un coloris vif qu'elle applique en aplat et elle représente des formes épurées.

En septembre, treize artistes parmi lesquels toujours Anne Bonnet, Van Lint et Bertrand présentent une exposition intitulée *Jeune Peinture belge* à la galerie Apollo. Ils décideront, l'année suivante, de former un groupement officiel à la suite de réunions mensuelles organisées avec des critiques et des personnalités du monde artistique.

En mai 1945, l'exposition des Jeunes Peintres de Tradition française au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles révèle aux jeunes artistes belges des préoccupations semblables aux leurs, bien que plus avancées car les Français se sont déjà libérés du sujet. Cette exposition les encourage ainsi dans leurs recherches et leur révèle les influences prolifiques de Matisse, Braque et Picasso.

Quelques semaines plus tard, le 3 juillet 1945, Robert Delevoy prend l'initiative avec entre autres Anne Bonnet, Louis Van Lint, Gaston Bertrand et Mig Quinet de fonder l'asbl Jeune Peinture belge réunissant, sous la présidence de René Lust, de jeunes artistes de tendances différentes dans le but d'organiser des expositions de leurs œuvres en Belgique et à l'étranger. James Ensor en est le président d'honneur et Jean Brusselmans, le père spirituel.

Sous l'influence de la Jeune Peinture belge, l'évolution artistique d'Anne Bonnet prendra peu à peu son envol. Elle se détache progressivement des thèmes intimistes et porte son regard sur la structure interne de la forme et non plus sur le côté extérieur des choses, passant ainsi du figuratif à l'abstrait. Cependant, ce passage se fait progressivement car sa personnalité et ses qualités humaines la poussent fondamentalement plus vers l'intimisme que vers l'abstraction géométrique. Il faudra attendre l'année 1950 environ pour que toutes ses œuvres témoignent d'avantage d'un souci de construction. A partir de cette époque, le sujet n'est plus directement lisible sur la toile et l'objet se réduit à un volume dans l'espace.

En 1946 et 1947, Anne Bonnet prend part à toutes les manifestations collectives de la Jeune Peinture belge, tant en Belgique qu'à l'étranger (Paris, La Haye, Amsterdam, Stockholm, Zurich, Bordeaux, Oxford). Les toiles de ces

artistes présentent alors habituellement certains excès ayant pour but la libération totale de la sensiblerie animiste. Celles-ci se caractérisent par des déformations arbitraires et des couleurs violentes comme l'illustre l'*Autoportrait* d'Anne Bonnet, qui poursuit en outre ses activités au sein du cercle Apport. Cependant, octobre 1948 sonnera le glas la Jeune Peinture belge, suite au décès, le 5 juin, de René Lust, l'animateur dynamique du groupe. Les artistes seront alors invités à titre personnel aux manifestations internationales, comme à la Biennale de Venise où Anne Bonnet exposera cette année-là.

Dans l'évolution artistique d'Anne Bonnet, les années 1946 à 1950 sont qualifiées de « Période des villes ». Essentiellement sous l'influence de Jean Brusselmans, qui se retrouve également chez ses compagnons, ses compositions s'architecturent plus formellement, les aplats de couleurs vives s'ordonnent en une architectonique rigoureuse. Elle retient dans ses villes une vision globale de la réalité et une accumulation de plans. Elle réduit les couleurs aux trois tons primaires. Elle s'inspire des villes et de leurs constructions qui deviennent ses sujets de prédilection.

En 1950 et 1951, elle expose au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles et à l'Association pour le Progrès intellectuel et artistique de la Wallonie (APIAW) à Liège, et participe à la Biennale de Gènes. Durant ces deux années, son travail poursuit sa lente évolution et la réalité disparaît peu à peu au profit d'une recherche croissante de construction, de rythme, de vibration de lignes simples et de couleurs claires.

Ses œuvres ressemblent à celles d'Alfred Manessier ainsi par exemple *Cimetière*. Comme ce dernier, elle refuse l'abstraction totale au profit de la retranscription d'émotions ressenties devant la nature, notamment lors de voyages dans le Midi de la France. Sa palette de couleurs très raffinées provient de ses souvenirs de voyages durant lesquels elle découvre des architectures inattendues, des couleurs et lumières fascinantes et inconnues jusqu'alors.

En 1952, son art arrive à maturité, elle transpose dès lors dans ses toiles un monde exclusivement imaginaire, comme dans *Port Gris* et *Essor*. La même année, Anne Bonnet, Van Lint et Bertrand deviennent membres fondateurs du groupe Espace, une association d'architectes, de peintres et de sculpteurs désireux

d'établir une collaboration étroite entre leurs arts. Ainsi, sous l'influence d'Alberto Magnelli, tous trois réalisent des œuvres monumentales composées d'imbrication de triangles. Cependant la sensibilité demeure toujours prédominante chez Anne Bonnet. Dans *Voyage autour du monde*, la courbe et la droite se rejoignent dans un rythme infini. Durant cette année 1952, elle expose à Bruxelles et Liège et participe aux expositions Biennales de Menton et São Paulo.

Voyageuse infatigable (1952, Maroc; 1954, Catalogne; 1955, Grèce, Turquie et Yougoslavie...), elle est frappée par des constructions qui lui sont étranges, principalement en Turquie, à savoir des coupoles semblant n'avoir aucun point d'appui ou des minarets défiant le ciel. Au vu de ces réalisations, elle décrit ces architectures et leur met en rapport les coloris gris de roche, vert cyprès et rouge corail qui leur sont propres. L'architecture des villes la passionne toujours particulièrement lors de ses voyages durant lesquels elle note et dessine tout ce qui la marque et la ravit afin de conserver en mémoire ce qu'elle a apprécié. Quand plus tard elle reprendra ses archives, elle retrouvera intactes ses émotions et pourra alors peindre à l'aquarelle ou à la gouache des esquisses abstraites en s'inspirant de la réalité.

En 1954, Anne Bonnet devient membre fondateur-administrateur et délégué de la Belgique au sein du Conseil national belge des Arts plastiques.

En 1955, à la suite de ses voyages en Turquie, Grèce et Crète, elle transpose dans de nombreuses peintures et aquarelles l'intensité de la lumière et la pureté des formes architecturales comme dans le *Sacre oriental*. La nature bien présente et réelle est figurée au travers de sa conception de vie intérieure. Cette année, elle expose à la galerie Springer à Berlin ainsi qu'à Liège; elle est également représentée à la Biennale de Valencia au Venezuela. Dès cette année, son travail reflète la concrétisation de la synthèse de ses sensations pouvant se résumer aux choix des formes représentant les monuments architecturaux qu'elle a vus, puis perçus, en rondeurs et en verticalité. Si l'on décrypte les formes, on comprend son œuvre. Elle joue principalement du teint ocre en dégradé pour symboliser le reflet du soleil sur les constructions.

En 1957, Anne Bonnet devient une figure importante du centre d'art Taptoe créé en 1955 par Clara et Gentil Haesaerts. Elle réalise

plusieurs projets de tissus d'ameublement et de confection pour la firme hollandaise Stoomweverij Nijverheid établie à Enschede.

Le ministère de la Culture française lui commande une grande tapisserie pour orner la Bibliothèque Albert I^{er}. Cette *Composition sur des thèmes typographiques* sera terminée en 1959. Elle peint de nombreuses compositions basées sur un rythme vertical très dense. La même année, elle expose à Verviers et à Aix-la-Chapelle.

En 1958, une maladie incurable frappe Anne Bonnet. Elle souffre énormément mais ne se plaint jamais. Cependant ses toiles, de plus en plus sombres, aux formes plus âpres, plus violentes, plus aiguës et plus déchiquetées reflètent son intense souffrance. Elle meurt le 14 novembre 1960, âgée de cinquante-deux ans, à l'hôpital, après deux ans d'intenses douleurs. Femme humble et discrète, Anne Bonnet, dont la carrière fut trop brève, nous laisse des œuvres à son image, pleine de poésie et de mystère.

Deux ans après sa mort, une rétrospective de son œuvre est organisée au Palais des Beaux-Arts de Charleroi. En 1963, une autre rétrospective se tient au Musée des Beaux-Arts de Liège. En 1975, une rétrospective au Château Malou à Woluwe-Saint-Lambert consacre son art. En 1980, c'est la Maison de la Culture de Namur qui lui rend hommage en organisant une exposition, puis en 1987, c'est le tour de l'Hôtel de Ville de Bruxelles. Et enfin, le Centre d'Art Nicolas de Staël de Braine-l'Alleud lui consacre une exposition en 2000.

J. Walravens, *Anne Bonnet en de abstracte schilderkunst*, dans *Bulletin des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique*, 1953, n° 4, p. 169-175. — Fr.-Cl. Legrand, *Rétrospective Anne Bonnet (1908-1960)*, Liège, Musée des Beaux-Arts, 1963. — G. Ollinger-Zinque, *La création chez Anne Bonnet éclairée par les archives*, dans *Bulletin des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique*, 1964, n° 1-2, p. 111-124. — G. Ollinger-Zinque et M. Tolstoy, *Anne Bonnet*, Woluwe-Saint-Lambert, Château Malou, 1975. — Ph. Mertens, *La Jeune Peinture Belge*, Bruxelles, 1975. — *Anne Bonnet*, Bruxelles, Hôtel de Ville, Salle des Milices, 1987. — C. Bricmont, *Revoir Anne Bonnet*, Braine-l'Alleud, Centre d'Art Nicolas de Staël, 2000.

Anne Goffart

Illustration : Planche II, face à la page 33
Anne Bonnet, *La ville d'or*, 1955-1956.

BONNETAIN, Armand, Jean, Pierre, Henri, médailleur-statuaire, membre de l'Académie royale de Belgique, né à Bruxelles le 24 juin 1883, décédé à Uccle (Bruxelles) le 24 janvier 1973.

Fils du chef-coq Jean-Marie Bonnetain (1855-1924) et d'Adèle-Constance Hébert (1859-1943), Armand Bonnetain est né à Bruxelles, place Surllet de Chokier, de nationalité française. Son père, à qui l'on doit plusieurs livres de cuisine, tenait le fameux restaurant *La Taverne de Londres* (anciennement *Café Riche*), situé au 23 de la rue de l'Ecuyer et c'est là qu'il grandit et demeura jusqu'à ses trente ans avant d'émigrer vers Ixelles d'abord (28, rue de Washington, 1913-1921), Uccle ensuite (71, avenue de Floréal, 1926-1973). Français, Armand le restera jusqu'à sa majorité et c'est tout naturellement qu'il rejoindra en 1914 l'armée française pour servir dans le Corps des Transports, chargé de l'acheminement des convois du Chemin des Dames à Verdun. Armand Bonnetain se maria le 2 mai 1923 à Madeleine Bégault avec laquelle il forma un couple sans enfant, uni jusqu'à sa mort. Il prit la nationalité belge en 1926, comme le lui facilitaient des dispositions légales prises envers les anciens combattants alliés.

La sensibilité naturelle d'Armand Bonnetain le poussa tôt vers la peinture. Il prit des cours chez Constant Montald (1862-1944) qui lui recommanda de poursuivre sa formation à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles (matricule d'inscription n° 13968). Il s'inscrivit au cours de peinture d'Herman Richir et, de façon plus déterminante pour lui, au cours de sculpture de Charles Van der Stappen (1843-1910). Ses condisciples de l'époque se nomment Anto Carte, Paul Delvaux, René Magritte ou Edgar Tytgat.

Comme d'autres avant lui (ainsi Godefroid Devreese [1882-1886], Jules Lagae [1882-1885] ou Victor Rousseau [1888-1889]), Bonnetain découvre auprès de Van der Stappen l'art de la médaille. Mais, contrairement à la plupart de ses camarades (sauf, sans doute, ses contemporains Pierre Theunis et Marcel Rau) qui n'envisage la médaille que comme un dérivatif mineur auprès de la grande statuaire, Armand Bonnetain va durant soixante ans se consacrer presque exclusivement à cet art dont il deviendra un des grands maîtres en Belgique. Sa première œuvre paraît avoir été pour Nelly Van der Stappen, l'épouse de son professeur, dont il livre le portrait en 1902

à la faveur d'un bas-relief en métal qui sera plus tard réalisé en médailles. Il expose pour la première fois au Salon triennal d'Anvers en 1908 et sa première médaille est pour Charles Van der Stappen lui-même, à l'occasion du départ à la retraite de ce dernier. Sa dernière médaille, en 1968, sera pour le compositeur Léopold Samuel.

Chez Armand Bonnetain, ce choix pour la médaille est pleinement assumé. Il aimait répéter : « Je connais mes limites », formule élégante qui, derrière le sentiment d'humilité, signifie tout aussi bien : « Je sais où réside ma force ». Aussi ne fit-il point d'ombre à ses collègues statuaires ce qui, ajouté à un tempérament doux et aimable, lui valut une amitié généralisée. Au premier rang de ses amis figuraient les artistes Pierre Paulus et Marie Howet et les écrivains Adrien Jans et Pierre Poirier. Charmant, cultivé, secourable, Armand Bonnetain passait volontiers pour un modèle d'humanisme raffiné, en marge des querelles de son époque.

Comme statuaire, Armand Bonnetain avait présenté ses premières réalisations (*Le printemps*, *Le songe*, projet pour une fontaine) en 1911 au Cercle artistique de Bruxelles, à la faveur d'une exposition personnelle en compagnie de Pierre Paulus. En 1913, il réalisa un buste de Jules Destrée (acheté par le gouvernement pour le compte du Musée royal des Beaux-Arts) dont il allait ensuite signer le monument à Marcinelle. On lui doit le monument au caporal Trésignies édifié dans la caserne du Petit-Château à Bruxelles. Mentionnons encore quelques bas-reliefs monumentaux : celui placé sur la tombe de son parent par alliance, Charles Tybergin, celui de Daniel Van Damme, conservateur de la Maison d'Erasmus et celui, fixé sur le môle de Zeebrugge, en commémoration du débarquement anglais. Signalons que Bonnetain peignit et dessina pour son compte des fusains, des sépias et des pastels, principalement des paysages ramenés des Ardennes (il avait une maison de campagne à Rochehaut, sur la Semois), du sud de la France ou d'Italie. Il n'abandonna jamais complètement la peinture. On sait qu'il affectionna de représenter des têtes de femme, des fleurs ou des paysages. Cette activité demeura toutefois privée.

Ce sont avant tout les médailles, ou les plaquettes de grand format tirées à partir de ces dernières, qui lui valurent sa réputation. Son œuvre compte quelque trois cents réalisations de

ce type. Parmi ce vaste choix de thèmes, on trouve une galerie familiale fournie (grands-parents, parents, épouse, belle-soeur), les amis et en général une majorité de portraits. Dès avant la Première Guerre, il fixe dans le métal les figures de Jules Destrée, de Marthe et Emile Verhaeren, mais aussi des juristes Edmond Picard et Léon Hennebicq, par quoi se laisse voir toute une mouvance artistico-littéraire. La Libre Académie ou La Conférence du jeune barreau lui passent commande. Après la guerre, l'horizon s'élargit aux financiers, aux capitaines d'industrie et à une série d'artistes belges ou étrangers. Il se fait l'artiste attiré de certaines familles, telles les Wielemans ou les comtes d'Arschot. Les années 1926-1938 constituent sa période la plus productive avec plus de nonante médailles, principalement frappées (en 1913, il était allé jusqu'à signer dix-sept créations la même année). Parmi les portraits dus à son talent, citons ceux d'Edith Cavell et de Marie Depage (1919), de Jules Bordet (1921), d'Adolphe Max et d'Eugène Ysaye (1922), d'Henri Leboeuf (1926), de James Ensor (1929), de Georges Vaxelaire (1935), de Robert Roberts-Jones (1945), de Franz Cumont (1947), d'Albert Ciamberlani (1956), d'Henry Lavacherie (1961), de Lucien Cooremans (1964) ou de Victor Rousseau (s. d.). Bonnetain s'inscrit comme l'héritier de la tradition renaissante du portrait en médaille, qui fait correspondre au portrait physique du droit celui moral du revers.

Armand Bonnetain ne paraît pas avoir enseigné. Il ne fut jamais dans le besoin et semble avoir vécu honorablement de son art. Les commandes qu'il obtint furent souvent réalisées en quelques centaines d'exemplaires. Ainsi, une liste manuscrite de sa main donne les noms des 602 souscripteurs de la médaille réalisée en 1947 pour l'oflag de Prenzlau, ce qui, avec d'autres données telles que les prix afférents à la réalisation de l'ouvrage, offre un aperçu sur les réalités socio-économiques de ce type de clientèle.

Adeptes du format rectangulaire, il conférait volontiers à ses plaquettes un caractère de monumentalité. On l'a qualifié d'artiste élégant, servi par un métier savant, à la fois puissant et délicat. On s'est plu à souligner son style sévère et gracieux. On a encore parlé d'une « grâce fine et nerveuse » qui serait essentiellement française. Il avait atteint la maturité dès avant la Première Guerre.

Une grande originalité d'Armand Bonnetain fut d'avoir beaucoup recouru (dans près de 150 cas sur un ensemble de c. 300 médailles), et presque systématiquement lors de ses premières années (1908-1911), au procédé de la fonte à cire perdue que son maître, Charles Van der Stappen, avait ramené d'un voyage en Italie en 1882 et réintroduite en Belgique. Bonnetain aimait à répéter qu'« une médaille frappée à la machine était une médaille frappée de mort » et il s'était assuré de pouvoir réaliser les fontes chez lui, dans son atelier. Il s'agit là d'une conséquence de son admiration enthousiaste pour les monnaies grecques. Aussi se mit-il en demeure de suivre des cours de gravure en creux à l'Ecole professionnelle (les Arts et Métiers) car cette technique n'était pas enseignée à l'Académie. Avec la taille directe en creux directement dans le métal, on « serre » la forme de plus près. On obtient, disait-il, plus de style, de nerf, de vie, de moelleux. Et quand il était forcé de passer par le tour à réduire, Bonnetain prenait soin de retoucher ses matrices.

Cette particularité, combinée à son penchant pour l'idéal de la beauté renaissante, lui-même pétri de formes reprises à l'Antiquité, a pu le faire dénommer pompeusement comme le Pisanello du XX^e siècle. Il est un fait que, comme c'est le cas pour le revers de la médaille à Camille Gaspar, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique, Bonnetain rechercha consciemment le parallélisme en reprenant pour le revers la composition imaginée par Pisanello pour sa médaille à Candido Decembrio. Cette inspiration avouée se retrouve du reste dès 1912 dans la composition pour la médaille à la devise de Jules Destrée « Quand même ».

Bonnetain était fasciné par l'Antiquité classique, grecque plutôt que romaine d'ailleurs. On rapporte qu'il avait toujours à portée de main, sur sa table de chevet, un exemplaire des *Trophées* (1893) de José-Maria de Heredia, dont il se plaisait à déclamer le tercet final du célèbre poème *Médaille antique* : « Et seul le dur métal que l'amour fit docile / Garde encore en sa fleur, aux médailles d'argent / L'immortelle beauté des vierges de Sicile ». Et il est certain que, en 1942, désœuvré sans doute par la guerre qui faisait rage, il se rendit au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque royale de Belgique avec la requête de pouvoir

« copier quelque chose de beau » pour entretenir son art. Parmi les quelques pièces qu'on lui permit de reproduire, se trouve le tétradrachme d'Aitna, joyau du Cabinet des Médailles et de la Bibliothèque, qui passe pour la monnaie ancienne la plus précieuse de par le monde. Les conditions étaient qu'il laisse les matrices et le seul exemplaire frappé en argent au Cabinet des Médailles, ce qu'il fit. Les matrices, gravées pour une fois à l'échelle 1:1, témoignent avec éloquence du métier consommé de Bonnetain.

Armand Bonnetain eut également une activité intéressante comme concepteur de types monétaires. En 1922, après la guerre et pour remplacer les monnaies en argent et les billets de faible valeur, on conçut des « jetons-bons monétaires » en nickel pourvu de la légende « BON POUR » (valeurs : 2 francs, 1 franc et 50 centimes). Ce sont les modèles conçus par Bonnetain, tout français qu'il était encore à l'époque, qui furent choisis : au droit, une femme agenouillée tenant sa jambe droite et portant le glaive sur la gauche pour signifier la Belgique pensant ses blessures ; au revers, le caducée ailé de Mercure pour indiquer la priorité au relèvement économique. Les deux images sont, elles encore, d'inspiration antique. La frappe de ces types, qui attira sur lui l'intérêt du grand public, allait se prolonger jusqu'en 1935. On doit aussi à Armand Bonnetain les portraits conjugués des trois premiers rois de Belgique sur les pièces en nickel de 10 francs (2 belgas) qui furent émises en 1930, à l'occasion du centenaire de l'indépendance du royaume, et le portrait du roi Albert au droit des monnaies de 4 belgas (20 francs) qui furent lancées, sans grand succès, en 1931 et 1932. Au lendemain de la Seconde Guerre, en 1948, Armand Bonnetain participa au concours lancé par le gouvernement pour remplacer les monnaies de zinc en usage durant la guerre. Il s'agissait de représenter les types « tête de mineur » (50 et 20 centimes), « Cérès » (5 et 1 franc) et « Mercure » (50 et 20 francs). C'est Marcel Rau (1886-1966) qui remporta le concours mais on possède les essais soumis par Bonnetain (Cabinet des Médailles).

L'art en médaille d'Armand Bonnetain lui valut plusieurs hautes distinctions. Il fut lauréat en 1937 du Grand Prix de Paris et il devint membre correspondant de l'Académie royale de Belgique en 1940. Il était par ailleurs grand

officier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Couronne et chevalier de la Légion d'honneur.

Armand Bonnetain fut enterré au cimetière d'Ixelles sous la figure symbolique qu'il avait sculptée pour le veiller après la mort.

Iconographie : photo dans *Le Soir* du 26 janvier 1973, autoportrait en médaille (1910), caricature par Jacques Ochs dans *Pourquoi pas ?*

Le franc belge. Monnaies et billets belges depuis 1830, Bruxelles, 1989. — E. Laloire, *Armand Bonnetain*, dans *Psyché*, t. 6, n° 2, 1929, p. 21-23. — P. Magain, *Les essais de Bonnetain de 1948*, dans *Bulletin du Cercle d'Etudes numismatiques*, t. 1, n° 3, sept. 1964, p. 41-42. — Trois Mousquetaires (Les), *Armand Bonnetain*, dans *Pourquoi Pas ?*, t. 15, n° 591, vendredi 27 nov. 1925, couverture et p. 1251 et 1253. — L. Vandamme, *De « Prenzlau » medaille van Armand Bonnetain, 602 gekende kopers*, dans *Revue belge de Numismatique*, t. 144, 1998, p. 131-145. — L. Vandamme, *Armand Bonnetains' stamboom*, dans *Revue belge de Numismatique*, t. 148, 2002, p. 153-158. — L. Vandamme, *Armand Bonnetain, de Pisanello van de 20^{de} eeuw*, dans *Jaarboek EGMP*, 2002, p. 163-178.

François de Callatay

Illustration : Planche III, face à la page 64
Médaille d'Armand Bonnetain, à l'effigie de Robert Roberts-Jones, 1945.

BOURGEOIS, Paul, Eugène, Edouard, astronome, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Bruxelles le 13 février 1898, décédé à Uccle (Bruxelles) le 11 mai 1974.

Né à Bruxelles, « à l'ombre de l'église de La Chapelle », comme il aimait à le rappeler – en fait au 15, rue de la Bavière, actuellement rue de Dinant – pour bien préciser ses origines profondément bruxelloises, Paul Bourgeois s'éteignit le 11 mai 1974, au milieu des siens, à son domicile d'Uccle où il vivait depuis sa mise à la retraite en 1963. Il était né dans une famille modeste : son père, Louis, était ébéniste. Notons pour la petite histoire que les deux parents étaient nés Bourgeois, l'un à Alost, l'autre à Bouillon !

Après des études à l'Athénée royal d'Ixelles, il les poursuivit comme étudiant à la Faculté des

Sciences de l'Université libre de Bruxelles (ULB), où il décrocha le titre de docteur en sciences physiques et mathématiques avec la plus grande distinction, au mois de juillet 1923. La même année, le 1^{er} novembre, il entra à l'Observatoire royal de Belgique comme membre du personnel scientifique.

C'était un homme qui éprouvait le besoin de se dépenser, puisque pendant ses études universitaires il remplit successivement des fonctions d'instituteur à Auderghem (1^{er} octobre 1918 - 2 janvier 1919), d'instituteur provisoire à Ixelles (1^{er} janvier 1919 - 30 novembre 1919) et de surveillant intérimaire à l'Athénée communal de Schaerbeek (1^{er} octobre 1921 - 31 octobre 1923).

Son intérêt pour la science astronomique s'exprima très tôt, non seulement par l'orientation choisie dans ses études, mais aussi d'abord, en entamant sa carrière scientifique avec Paul Stroobant dans les années 1920, par des recherches sur les vitesses stellaires dans la Galaxie, ensuite par sa demande auprès de Georges Lecointe, directeur de l'Observatoire Royal, de pouvoir exercer la pratique des observations et des calculs astronomiques dans son établissement dès le 24 septembre 1921, soit deux ans avant l'obtention de son doctorat.

Un an plus tard, il fut nommé assistant par arrêté royal du 31 octobre 1924 et débuta dans la carrière au service méridien en participant à l'établissement du catalogue d'étoiles fondamentales pour l'opposition de l'astéroïde EROS (1930-1931).

Le 16 décembre 1925, il épousa Louise-Julie-Alexandrine Dauby, née en 1902. De ce mariage devaient naître deux enfants : Eliane et Michel.

Après avoir rempli ses obligations militaires au régiment des Troupes de Transmission (1927-1928), il dirigea à titre temporaire la section française de l'École agréée de Navigation aérienne en 1932. A partir d'août 1941, il donna un cours de cosmographie au personnel navigant de la SABENA réduit à l'inactivité du fait de l'occupation allemande.

En 1927, avec Jacques Cox, il installa la station méridienne de l'Institut d'Astronomie de l'ULB et y effectua des observations pour y constituer un Point de Laplace. C'est au cours de ce travail que fut imaginée et mise au point la méthode qui consiste à se servir, pour la détermination de différences de longitudes, d'une seule pendule de précision et de la télégraphie

sans fil, ce qui permet de débarrasser l'observateur en campagne de la station temporaire, de tout le poids de l'installation et de la surveillance d'une pendule de précision.

La même année, il fut attaché au service des équatoriaux de l'Observatoire Royal dirigé par Eugène Delporte, astronome, sous la direction duquel il organisa le service des petites planètes.

Il assura par ailleurs personnellement la responsabilité de la mise en service du télescope ZEISS d'un mètre d'ouverture, de son étude et de celle de ses accessoires. Il étudia diverses modifications à y apporter et en assura l'exécution.

Avec Jacques Cox, il appliqua les méthodes modernes de statistique à l'étude des comètes connues, comme ils l'avaient déjà fait concernant l'anneau des astéroïdes. Une comparaison des résultats obtenus dans ces deux domaines devait, selon eux, contribuer à la solution du problème controversé de la similitude d'origine des petites planètes et des comètes. Pour résoudre ce problème, il fallait pouvoir reconnaître les répartitions réelles des répartitions apparentes observées.

La manière d'attaquer le problème – comme ils le montrèrent en 1933 – leur permit de conclure en 1935, contrairement aux idées admises – que les comètes se rattachaient directement à la matière météorique. Ces travaux furent récompensés par l'attribution du prix quinquennal de statistique (Prix Heuschling) pour la période 1929-1933 et retinrent l'attention de personnalités étrangères : Ernest Esclançon, directeur de l'Observatoire de Paris, August Kopff, directeur du Rechen-Institut de Berlin et Nikolai Moiseev de l'institut astronomique Sternberg à Moscou.

Paul Bourgeois gravit rapidement tous les échelons de la carrière astronomique : astronome adjoint (arrêté royal du 21 décembre 1936), astronome (arrêté royal du 19 décembre 1938), pour devenir directeur (avec rang de directeur général) en 1947.

Comme astronome, il fut chargé non seulement de la direction du service d'astrophysique nouvellement créé mais encore du service des équatoriaux. Pour accroître les contacts scientifiques entre les chercheurs, il organisa à l'Observatoire un colloque hebdomadaire qui ne fut interrompu qu'à sa mobilisation en 1939-1940.

A son retour de l'armée en juin 1940, Paul Bourgeois mit sur pied de nouveaux programmes d'observation, compte tenu de la réquisition du grand télescope d'un mètre par l'occupant. En astrophysique, il consacra son activité à l'étude spectrophotométrique de spectres pris au prime objectif, ainsi qu'à l'étude statistique des mouvements stellaires dans la Voie lactée. Il entreprit en 1942, avec Raymond Coutrez, une étude statistique intrinsèque des étoiles à mouvement spatial connu.

Durant sa direction, il s'occupa de la modernisation du service séismologique et de celle du bureau de l'heure; il assura la création d'un service horaire de haute précision (horloges à quartz), celle d'un département de physique solaire équipé d'une Table équatoriale pointant ses instruments d'observation automatiquement sur le Soleil avec une grande précision et fournissant des séquences de clichés de la chromosphère solaire et aussi, la création d'une station radio astronomique à Humain, près de Rochefort. Il décida et favorisa l'organisation d'un service des marées terrestres à stations souterraines multiples en Belgique et à l'étranger; ce service abrite actuellement le centre international des marées terrestres et assure, par ordinateur électronique, la réduction des observations mondiales.

Chargé de cours à la Faculté des Sciences et à la Faculté des Sciences appliquées de l'ULB en 1954, où il donna un cours d'éléments d'astronomie et de géodésie, il fut nommé professeur extraordinaire à la Faculté des Sciences et directeur des travaux pratiques d'astronomie en 1^{re} licence en sciences physiques, de 1954 à 1957. Il fut nommé officier d'Académie de France en 1935, officier de l'ordre Al Merito della Repubblica Italiana, membre correspondant de l'Institut de Coimbra (Portugal) au titre académique en 1948. Son activité astronomique comme directeur de l'Observatoire est reconnue par une élection comme membre correspondant du Bureau des Longitudes de Paris en 1956. Il fut président de nombreuses associations et commissions scientifiques.

Le détail de ses observations sur le ciel, qui sont le résultat de son travail courant à l'Observatoire royal de Belgique, peut être trouvé *passim* dans les publications périodiques astronomiques internationales et dans le *Bulletin astronomique de l'Observatoire royal*

de Belgique. En 1929, il découvrit le planétoïde (1929CZ) qui fut catalogué sous le n° 1547.

D'un tempérament dynamique et enthousiaste, il aimait les initiatives hardies, téméraires même. Il était volontiers recruté au sein de comités de direction pour remplir des fonctions importantes en raison de sa grande expérience, de sa vaste érudition et de son caractère affable l'inclinant à rendre service à ceux qui le sollicitaient. A ce sujet, il est permis de mentionner qu'il fut membre du conseil d'administration et du comité de direction de l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale (IRSAC) de 1947 à 1953, où il présidait la commission de Géophysique et d'Astronomie. Il fut aussi membre de la Commission interministérielle de la Recherche scientifique, dès sa création en 1948, comme représentant des établissements scientifiques par arrêté du Régent du 19 juillet 1948, membre du conseil d'administration du Fonds national de la Recherche scientifique (1950-1954), qui le désigna pour le représenter au sein du conseil d'administration de la Station scientifique internationale du Jungfraujoch (1951-1953). Il représenta la Belgique au comité scientifique de l'OTAN en février 1958. Il joua le rôle de vice-président du Centre national de Calcul mécanique depuis sa fondation en 1951. Après avoir présidé l'Universitas Belgica en 1951, il en devint président d'honneur en 1952. L'année suivante, il était appelé aux fonctions de président du Bureau des Comptes rendus analytiques du Conseil international des Unions scientifiques (ICSU Abstracting Board). Il assumait cette présidence jusqu'en 1963. Il fut nommé membre associé du Comité national belge d'Astronomie en 1931 et membre effectif en 1936. Il devint secrétaire de ce comité (1948-1962), puis président (1962-1965) avant d'y être admis à l'honorariat le 29 octobre 1968. Il joua un rôle actif comme membre du conseil d'administration de la Station astronomique internationale de Bloemfontein (Boyden Observatory - Afrique du Sud) et aussi de l'ESO (European Southern Observatory). Il fut également membre de l'Institut belge de Normalisation, de la commission belge de Bibliographie, du conseil d'administration du Comité d'Etudes et d'Exploitation des Calculateurs électroniques (CECE), etc.

Membre de la Société belge d'Astronomie, de Météorologie et de Physique du Globe en 1931, il en fut le président pour la période 1952-1954. Il fut aussi membre de la Société de Logique et de Philosophie des Sciences et président pour la période 1952-1954.

Il s'enthousiasma pour les problèmes impliqués par le rôle qu'il envisageait pour son pays au Congo belge. C'est ainsi que pour le compte de l'IRSAC, il organisa trois missions de prospection géophysique et astronomique sur les hauts plateaux du Katanga et sur les hauts sommets du Kivu, notamment une mission gravimétrique pour constituer, par des observations pendulaires, trois bases gravimétriques fondamentales : Léopoldville, Elisabethville et Bukavu. En particulier, il a participé activement à la création de la station principale de l'IRSAC à Lwiro, au Kivu, en y assurant l'organisation d'observations du rayonnement radioélectrique du Soleil (radioastronomie), d'observations sismologiques et de sondages ionosphériques. Il se rendit au Congo belge en 1931 et en 1955.

Rappelé au conseil d'administration de l'IRSAC en 1960, il a assuré en tant que vice-président le maintien des stations scientifiques et de leurs activités dans le cadre de la République du Congo ; à cette occasion, il a séjourné sur place en septembre et en décembre 1960 ainsi qu'en février 1964. Cette activité est reconnue par une élection comme membre associé de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer.

Paul Bourgeois était un grand voyageur. Comme *advanced fellow* de la CRB Educational Foundation en 1929-1930, il visita de nombreux observatoires américains et travailla principalement à l'observatoire Yerkes, à Williams Bay. Il se rendit aussi à l'observatoire du Mont-Wilson et au Dominion Astrophysical Observatory de Victoria (Canada). A diverses reprises, il effectua des visites et des séjours dans des observatoires allemands, anglais, français, hollandais, sud-africains et suédois. En 1954, il prit part à une expédition d'observation radio-astronomique d'une éclipse de Soleil en Laponie, ainsi qu'à des symposiums internationaux à Leningrad et à Poulkovo. Au cours de sa longue carrière, il participa à une série de congrès de l'Union astronomique internationale dont il fut membre dès 1935, de l'Union internationale de

Géodésie et de Géophysique et aux travaux de commissions techniques internationales : UNESCO et ICSU.

Il s'est intéressé aux expéditions antarctiques belges depuis leur début en 1957. Il devint président de la commission scientifique des expéditions antarctiques belgo-néerlandaises.

Il est l'auteur de nombreuses publications dans les domaines de l'astronomie méridienne, de l'astrométrie, de l'astrophysique et de la statistique stellaire. Il fut appelé à les faire connaître lors de conférences présentées en Belgique et à l'étranger. En particulier, il effectua des séjours à l'Université de Bâle et à l'Institut d'Astrophysique de Paris pour y donner des conférences et y faire des exposés techniques sur ses travaux de statistique stellaire. Quant à ses conférences générales, elles furent fort nombreuses, car il se faisait un plaisir et un devoir d'informer les non-spécialistes et il souhaitait venir en aide à tous ceux qui sentent le besoin de compléter leur formation personnelle. Ses grands mérites furent reconnus et récompensés. Il reçut le Prix Agathon De Potter (Académie royale de Belgique) pour la période 1937-1939.

Paul Bourgeois attachait beaucoup d'importance aux jeunes qui se destinent aux carrières scientifiques. Au cours des dernières années pendant lesquelles il était encore directeur de l'Observatoire et même après avoir pris sa retraite, il présida le conseil des bourses de l'OTAN.

Titulaire de nombreuses distinctions honorifiques, dont la Médaille des Déportés 1914-1918, il était une forte personnalité de réputation internationale. Atteint par la limite d'âge, il fut mis à la retraite le 1^{er} mars 1963, avec le titre honorifique de ses fonctions. Il a laissé à son personnel et à ses amis, le souvenir d'un personnage chaleureux, ardent défenseur de ses convictions philosophiques dans le respect toutefois des opinions d'autrui et des aptitudes de chacun qu'il estimait – suivant une expression qui lui était chère – devoir laisser agir « selon leur génie propre ». Il lui arrivait souvent, lorsqu'il quittait son bureau en fin de journée pour se rendre à son domicile tout proche, de pousser la porte de l'un ou l'autre bureau devant lequel il passait pour s'informer gentiment de l'avancement des travaux ou des réalisations en cours, des difficultés éventuellement rencontrées, dont

il prenait note dans un petit carnet, et prodiguer ses encouragements. Il s'intéressa particulièrement à ceux qui cherchaient à se faire une voie et soutint vigoureusement les initiatives nouvelles comme le montrent toutes les actions qu'il a entreprises au cours de sa carrière.

Archives de l'Université libre de Bruxelles. — Observatoire royal de Belgique, à Bruxelles, dossier personnel. — Souvenirs personnels de Roger Gonze, chef de département honoraire à l'Observatoire royal de Belgique.

S. Arend, *In memoriam, Bourgeois, Paul-Eugène-Edouard*, dans *Ciel et Terre*, t. 91, 1975, p. 1-4.

Jean Dommanget

BOUTMY, *Josse*, organiste, claveciniste et compositeur, baptisé à Gand le 1^{er} février 1697, décédé à Bruxelles le 27 novembre 1769.

Josse Boutmy est le dernier des six enfants de Jacques, organiste de l'église gantoise de Saint-Nicolas (inhumé dans cette paroisse le 22 octobre 1722), et de Barbe de la Planche (ou de la Plancke), originaire d'Ath (décédée le 10 juillet 1737 et inhumée à Saint-Bavon de Gand). Son frère aîné, Jacques-Adrien, baptisé à l'église Saint-Jacques de cette même cité, le 16 janvier 1683, sera également organiste mais aussi facteur d'orgues. Ce dernier quitte sa ville natale pour Bruxelles et succède le 14 janvier 1711 à Guillaume a Kempis en qualité d'organiste de la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule ; cette nomination au sein de la paroisse bruxelloise la plus importante semble indiquer que son talent était reconnu ; sa carrière est néanmoins de courte durée, puisqu'il décède le 6 septembre 1719.

Second fils de Jacques, Josse Boutmy quitte lui aussi Gand pour Bruxelles et remplace son frère aîné au poste d'organiste de Sainte-Gudule le 4 décembre 1719. Le 21 janvier 1721, il se marie en la paroisse bruxelloise de Saint-Nicolas avec Catherine Janssens. Dès cette époque, il écrit un *Livre de raison*, journal intime dans lequel il retranscrit les événements familiaux tout en faisant l'impasse, malheureusement pour nous, sur son activité professionnelle de musicien. La même année 1721, le 14 novembre, son épouse donne naissance à un

garçon, Jean-Baptiste, qui ne survit que deux jours. Le couple aura quatre autres enfants, dont Guillaume et Jean-Joseph, qui seront eux aussi musiciens. Le 26 décembre 1721, Josse Boutmy est l'un des deux témoins au mariage du marchand-libraire et violoncelliste de la Cour Joseph Vicidomini avec Marie Pauwels ; cette dernière n'est autre que la belle-sœur de Josse, puisqu'elle est la veuve de son frère Jacques-Adrien ; elle sera ensuite la marraine du troisième fils de Josse, Jean-Joseph, baptisé le 29 avril 1725 à Sainte-Gudule.

Dès les années 1720, Boutmy se fait connaître en tant que maître de clavecin dans les sphères aristocratiques bruxelloises, donnant notamment en 1727 des leçons à Marie-Françoise Pignatelli, princesse de Bisaccia (1696-1766), l'épouse de Léopold-Philippe, quatrième duc d'Arenberg (1690-1754). En 1756, dans une lettre que Boutmy adresse à Charles de Lorraine, il précisera « qu'il a eu le bonheur d'avoir pour écoliers tous les jeunes Seigneurs et Dames de la Cour, ce qui lui faisait un bénéfice considérable et l'a mis à même d'élever sa famille sans jamais avoir demandé ni gratification ni augmentation ».

Admis bourgeois de Bruxelles en 1729, Boutmy reste attaché à Sainte-Gudule jusqu'au mois de juillet 1733, moment où il est remplacé par le jeune organiste et compositeur bruxellois Charles-Joseph van Helmont (1715-1790). L'épouse de notre musicien meurt de phthisie le 8 août 1735. Seul avec quatre enfants à élever, Boutmy a l'opportunité exceptionnelle, le 1^{er} janvier 1736, d'entrer au service du prince Anselme-François de Tour et Taxis (1681-1739), « en qualité de maître de clafcin, mes gages sont mille florins d'Allemagne la table le logement » précise-t-il dans son *Livre de raison*. Ce prince préside aux destinées de la poste générale de l'Empire et des Pays-Bas. Il s'est allié à une grande famille en épousant la princesse Maria Ludovika von Lobkowitz (1683-1750) ; il sera inhumé à Bruxelles, sa ville natale, le 8 novembre 1739 dans la chapelle funéraire familiale sise en l'église du Sablon. Le 23 janvier 1737, Josse Boutmy se marie en secondes noces avec la jeune allemande Catharina Philippina Katzmann « né à Fri[t]zlar le 30 avril 1715 de parents noble », précise le marié dans son journal. Cette seconde union donnera naissance à onze enfants. Le troisième

enfant du couple, Henriette, est baptisé le 29 janvier 1739 et a pour parrain une personnalité musicale importante de l'époque, l'Anversois Henri-Jacques de Croes (1705-1786) qui était entré au service du prince de Tour et Taxis en 1729. Josse Boutmy et son collègue se connaissaient déjà, puisque le 10 février 1738, ils étaient tous deux témoins au mariage du graveur de musique et maître de danse Joseph-Claude Rousselet, en l'église Saint-Jacques sur Coudenberg à Bruxelles. Ils se sont rencontrés probablement précédemment, puisque dans le journal bruxellois des *Relations véritables* du 8 octobre 1734, de Croes indique que l'on peut acquérir sa première œuvre musicale gravée «chez le sieur Vicidomini», un proche de Boutmy...

Au service du prince Anselme-François de Tour et Taxis, Boutmy décide de faire publier ses premières œuvres pour clavecin. Le fonds musical des archives privées de la famille d'Arenberg à Enghien possède l'unique exemplaire connu de l'édition des *Petites suites de pièces de clavecin* réalisée par les Bruxellois François Harrewijn, graveur, et André de Vos, imprimeur. Ce dernier étant actif dès le mois de décembre 1736, on peut raisonnablement penser que cette publication sort des presses dans le courant de l'année 1737, en guise de prélude au *Premier livre de clavecin*, édité à Paris en 1738. La page de titre de cet essai précise que «l'auteur se promet de donner incessamment douze suites complètes», ce qui indique clairement que le compositeur élabore déjà de nouveaux ouvrages (les trois opus totalisent quatorze suites). Malheureusement, l'exemplaire d'Enghien ne peut nous éclairer sur les premiers essais de Boutmy en tant que compositeur, puisqu'il ne comprend que la page de titre et son verso, proposant le début d'un allegro en sol majeur...

Il n'est guère surprenant de retrouver dans les mêmes archives d'Arenberg deux exemplaires du *Premier livre de pièces de clavecin*. Dédiée comme les *Petites suites* au prince de Tour et Taxis, cette édition constitue une énigme. Elle porte une adresse parisienne, se vendant chez la veuve Boivin et chez Leclerc, et est couverte par un privilège royal daté du 28 février 1738, qui mentionne qu'un certain Bouret est autorisé à faire graver et imprimer cet ouvrage et en a le monopole de la vente pendant neuf ans. Bien que

ce document précise que «la Graveure & Impression desdites Pièces de Clavecin & de Musique du Sr. Boutmy sera faite dans nôtre Royaume & non ailleurs», la gravure musicale s'achève par l'indication en colophon «Gravees par J.C. R!.....», initiales derrière lesquelles nous pensons trouver l'ami de Boutmy, Joseph-Claude Rousselet, la graphie du présent volume étant d'ailleurs identique à celle d'autres productions signées explicitement par ce graveur actif à Bruxelles. L'avis paru dans les *Relations véritables* du 18 avril 1738 mérite d'être cité : «Le Sr. J. Boutmy, Maître de Clavescin du Prince de la Tour & Tassis, a fait graver à ses fraix son premier Livre de pièces de Clavescin, qui consiste en 43 planches distribuées en deux suites d'un gout nouveau. Il a donné tous les soins à cet ouvrage pour en rendre l'exécution facile & à la portée de tout le monde, sans cependant s'être écarté du beau toucher du Clavescin. Ceux qui souhaiteront de l'acheter pourront s'adresser chez ledit Sr. Boutmy, rue des quatre vents près la montagne des aveugles à Brusselle, & le prix en est une demie Guinée».

L'annonce souligne clairement que Boutmy fait graver son opus 1 «à ses fraix». Il est vraisemblable que le compositeur ait demandé à Rousselet, au nom de leur amitié, de graver son œuvre à des conditions hors concurrence et qu'une fois le travail terminé, il ait confié les plaques gravées à Bouret pour qu'il se charge de l'impression et de la diffusion en France, notamment auprès des marchands parisiens cités sur la page de titre. Quoi qu'il en soit, ce premier livre «d'un gout nouveau» et d'«exécution facile», composé de deux suites, propose des pièces de caractère (*L'Agnès, La fanfarinette, La brillante, L'obstinée*), d'autres liées à des confrères (*La Dandrieux, La Saumis*), mais aussi des mouvements plus stylisés comme des ouvertures, des allemandes, des courantes, des menuets et des giges. Si cette musique est proche de la tradition française de Dandrieu et Rameau dans son langage harmonique et son ornementation, Boutmy, en musicien cosmopolite, propose également des mouvements dans le style italien, tandis que d'autres attestent sa connaissance de la musique pour clavier de Haendel.

Vraisemblablement peu de temps après ce premier livre, Boutmy achève son opus suivant, le *Second livre de pièces de clavecin*. Ce volume, composé de six suites, fait appel au même réseau

de distribution, reproduit le même privilège, abandonne le format oblong et n'est manifestement pas gravé par Rousselet ni Harrewijn, le graveur du troisième opus. L'unique exemplaire recensé à ce jour de cette publication est conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal à Paris. La dédicace est adressée à Marie-Augusta (1706-1756), fille du prince Anselme-François de Tour et Taxis, duchesse douairière de Württemberg depuis le décès en 1737 de son mari Charles-Alexandre, duc de Württemberg. Dans ce second livre, l'influence de Couperin est flagrante.

Dorothee, le cinquième enfant de Boutmy avec sa seconde épouse, est baptisée le 5 novembre 1743 et a pour parrain Jacques-Antoine Godecharle, chanteur basse à la chapelle de la Cour. Quelques mois plus tard, en 1744, Josse Boutmy est nommé premier organiste de cette chapelle ainsi que maître de clavecin « tant pour le service divin à la chapelle que pour la musique publique et privée de Son Altesse Royale », entrant au service du nouveau gouverneur des Pays-Bas autrichiens, Charles de Lorraine. La même année, Henri-Jacques de Croes est nommé premier violon dans l'institution, avant de devenir le maître de chapelle, et ce jusqu'à sa mort en 1786.

Le sixième enfant du couple, Marie-Anne, baptisée le 13 janvier 1746, a pour parrain le violoncelliste Jacques Vicidomini (1726-1781), fils de Joseph, qui travaille également à la Cour. En 1749, l'ami Joseph-Claude Rousselet rejoint à son tour Boutmy à la Cour, étant engagé par la pagerie de Charles de Lorraine comme maître de danse. Cette même année, Josse Boutmy compose une œuvre de circonstance restée sous forme manuscrite, l'*Entrée de Charles de Lorraine à Bruxelles*, destinée à célébrer le retour du gouverneur au mois d'avril 1749, après le départ des troupes françaises qui occupaient les Pays-Bas depuis 1745.

Le *Troisième livre de pièces de clavecin* est composé dans la foulée, puisque la dédicace de l'édition, adressée à Charles de Lorraine, souligne que ce dernier était parti guerroyer et qu'il est à nouveau dans nos régions. La page de titre précise que l'édition, dont le prix s'élève à 5 florins 12 sols, est disponible à Bruxelles à l'adresse du musicien, « Petite Place du Sablon », mais également chez le marchand-libraire bruxellois Jean-Joseph Boucherie, qui demeure

alors rue de l'Empereur. Cette publication, dont l'unique exemplaire recensé à ce jour est conservé à la Music Library de l'University of Michigan à Ann Arbor aux Etats-Unis (collection Jean Auguste Stellfeld), est pourvue d'une liste de souscripteurs de cent et six noms. Les personnes qui ont souscrit à l'ouvrage sont des musiciens, des nobles, certains membres du clergé ainsi que des fonctionnaires de l'administration ou de l'armée. Parmi les personnalités du monde musical, nous découvrons le compositeur liégeois Dieudonné Raick (1703-1764), alors organiste à la cathédrale de Gand. La liste fait également apparaître le nom de l'éditeur de musique londonien John Walsh junior (1709-1766), qui se charge vraisemblablement de la diffusion anglaise de la publication bruxelloise. C'est peut-être par son intermédiaire que Boutmy découvre la musique de Haendel, Walsh détenant dès 1739 l'exclusivité de l'édition des œuvres du maître allemand installé à Londres depuis 1712. Un des souscripteurs n'est autre que le facteur d'orgues bruxellois Eglise Le Blas (décédé à Bruxelles le 8 septembre 1768), qui s'était occupé en 1744 de la restauration de l'orgue de Forceville à Sainte-Gudule ; parmi les onze organistes cités, il est question de Guillaume Staes, qui exerce à la chapelle royale de Bruxelles, ainsi que du Malinois Jean-Joseph Colfs, connu pour avoir travaillé dans l'église principale de sa ville dès 1729 et jusqu'à sa mort le 4 novembre 1771. Quatre carillonneurs sont intéressés également par la musique de Boutmy, dont le Gantois Pierre-Joseph Le Blan, ami de Dieudonné Raick et auteur d'un *Livre de clavecin* imprimé à Gand en 1752. La liste comprend aussi un « Keersmaker à Anvers », qui est vraisemblablement l'organiste anversois Keersmaekers cité dans la liste de souscripteurs du *Concentus Musici Sex* opus 3 de François-Joseph de Trazegnies.

Plusieurs membres des grandes familles nobles d'Arenberg, de Homes, de Salm-Kyrbourg et d'Ursel souscrivent à l'ouvrage. Certains religieux de congrégations installées à Anvers, Gand, Gembloux et Bruxelles sont également souscripteurs. La diffusion de l'ouvrage de Boutmy se fait non seulement dans de nombreuses villes des Pays-Bas autrichiens (Anvers, Bruxelles, Gand, Gembloux, Hoeilaart, Lierre, Malines et Mons) mais également en France, en Angleterre ou dans l'Empire.

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

Comme dans les deux premiers, le troisième livre ne propose pas l'ordonnance stéréotypée de la suite (Allemande, Courante, Sarabande et Gigue) mais, à la manière de François Couperin dans les « Ordres » ou de Jean-Philippe Rameau dans les Suites, présente une libre alternance entre pièces d'essence chorégraphique et d'autres tantôt faisant référence à des mouvements de la sonate (Allegro, Andante, Vivace), tantôt recevant un indication de caractère (naïvement, fièrement). Contrairement aux opus précédents, aucune pièce ne porte de noms de personnes. Si l'apport français de Couperin et de Rameau est évident tout au long des six suites, l'art d'un Haendel ou d'un Telemann est sous-jacent tout en se conjuguant avec des formules italianisantes à la Domenico Scarlatti ; certaines pages enfin empruntent au style galant d'un Carl Philipp Emmanuel Bach. Dans ce *Troisième livre*, Boutmy propose des pages comptant parmi les plus belles qu'aient vues naître les Pays-Bas autrichiens pour cet instrument.

Le huitième enfant de Josse et Catharina, Pierre-Joseph, est né et baptisé le 23 janvier 1751 et a pour parrain le grand symphoniste bruxellois Pierre van Maldere (1729-1768), qui avait été promu premier violon de la chapelle en 1749.

Dès son entrée en fonction à la chapelle, Boutmy va à de nombreuses reprises solliciter des gratifications, alléguant la famille nombreuse qu'il doit entretenir. Les relations avec de Croes se détériorent rapidement, car Boutmy s'adresse plusieurs fois à lui afin d'obtenir pour l'un de ses fils une place d'organiste à la chapelle royale, mais sans succès. En 1775, il essaie de faire nommer son fils Laurent-François, baptisé le 19 juin 1756, dixième enfant du couple, mais de Croes lui répond que d'autres dispositions ont été prises pour sa succession. Finalement, Boutmy donne sa démission le 19 novembre 1777, après plus de trente années de service. Il décède deux ans plus tard, le 27 novembre 1779, à l'âge honorable de quarante-deux ans.

Deux enfants du premier mariage se sont distingués dans la musique. Guillaume Boutmy (1723-1791) sera, comme son père, organiste, claveciniste et compositeur et travaillera comme lui au service de la maison princière de Tour et Taxis. De 1760 à 1776, il enseigne l'orgue et le clavecin à la Cour, éditant durant

cette période ses *Sei sonate per il cembale dedicate all' A.S. del sigr. Principe de la Torre et Tassis* à Liège chez Benoît Andrez. Dans ces pièces, il se montre, comme le faisait son père, féru de style français et italien. L'autre fils musicien issu du premier lit est Jean-Joseph (1725-après 1799). Organiste, claveciniste, pianiste et compositeur, il enseigne le clavecin à Metz en 1746. En 1757, on le retrouve organiste à la cathédrale Saint-Bavon de Gand. Il voyage ensuite à Paris, La Haye puis s'installe à Clèves en Allemagne. Il est notamment l'auteur de *Six concertos pour le clavecin. Avec l'accompagnement de deux violons, alto viola et violoncello ; les deux parties de hautbois et cors de chasse ad libitum*, publié à Amsterdam chez Markordt.

Un troisième fils de Josse Boutmy, né de la seconde union, s'est fait connaître dans le milieu musical. Il s'agit de Laurent-François Boutmy, organiste, claveciniste, pianiste et compositeur (1756-1838). Les tentatives de son père pour le placer à la chapelle de la Cour bruxelloise ayant échoué, Laurent-François se rend tout d'abord à Rotterdam en 1779. En 1783, il est de retour dans sa Bruxelles natale ; il sera ensuite successivement à Ermenonville en France, puis à Londres, faisant publier dans la capitale anglaise de nombreuses pièces pour piano, dont plusieurs sont des arrangements d'ouvertures d'ouvrages lyriques de Sarti, Paisiello et Salieri. Il sera régulièrement soutenu dans sa carrière par la famille d'Arenberg, bien connue de son père dès 1727.

S. Clercx-Lejeune, *Les Boutmy : une dynastie de musiciens belges au XVIII^e siècle*, dans *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, t. 13, 1943, p. 33-52. — P. De Ridder, *Joos Boutmy, organist van de kapittelkerk van Sint-Michiel en Sint-Goedele te Brussel (1719-1733)*, dans *Revue belge de Musicologie*, t. 37-38, 1982-1984, p. 128-132. — M. Cornaz, *L'édition et la diffusion de la musique à Bruxelles au XVIII^e siècle*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2001 (*Mémoires de la Classe des Beaux-Arts*, Collection in-8°, 3^e série, t. 18).

Marie Cornaz

BRACOPS, *Joseph*, homme politique socialiste, né à Bruxelles le 30 mai 1900, décédé à Anderlecht (Bruxelles) le 30 mai 1966.

Instituteur primaire à Anderlecht de 1920 à 1940, Joseph Bracops ne se contente pas d'être un excellent pédagogue, il s'intéresse aussi activement à tous les problèmes posés par l'enseignement. De 1927 à 1940, il dirige la Centrale du Personnel enseignant socialiste et la revue syndicale *L'Étincelle*. De 1932 à 1940, il est secrétaire général de l'Internationale de l'Enseignement. Depuis 1930, il siège au comité exécutif de la Fédération bruxelloise du Parti ouvrier belge. Il donne également des cours – dans les deux langues nationales – à la Centrale d'Education ouvrière.

Dès le début de la Seconde Guerre mondiale, il s'engage activement et courageusement dans la Résistance et est membre du bureau national du mouvement socialiste clandestin. Il collabore aux journaux *Le Peuple*, *L'Espoir* et *Le Monde du Travail*. Arrêté une première fois par la Gestapo en mars 1941 et relâché avec avertissement le 18 novembre 1942, il est à nouveau arrêté et détenu dans les prisons de Saint-Gilles, Aix-la-Chapelle, Cologne, Hagen et Kassel.

Puis vient le très pénible temps des camps de concentration : Breendonk, Buchenwald, Lublin, Auschwitz, Mauthausen, Melk et enfin Ebensee. Il est libéré par les Américains le 6 mai 1945 et retrouve Anderlecht le 25 mai 1945. Très affaibli, sa santé est sérieusement altérée. Mais grâce à son tempérament combatif, il reprend vite le dessus et il s'active dans toutes les organisations socialistes. L'année 1946 lui sera bénéfique : député en février, il est élu conseiller communal à Anderlecht en novembre. Son jour de gloire arrive le 20 janvier 1947, quand il ceint l'écharpe mayorale d'Anderlecht qu'il conservera jusqu'à sa mort.

Sans négliger son mandat parlementaire – où il s'intéresse surtout aux problèmes de l'enseignement – c'est à « sa » commune, à son cher Anderlecht, qu'il consacre des dix à douze heures par jour. D'emblée, il annonce la couleur : il s'accorde le plus de compétences possible et règne en véritable despote, heureusement bien éclairé. Ses échevins ne sont que des sous-fifres, de simples exécutants.

On peut dresser ici un parallèle entre Joseph Bracops et Edmond Machtens (de deux ans son aîné), entre Anderlecht et Molenbeek. Même façon de diriger à la baguette, l'ancien assureur et l'ancien instituteur sont certes d'indéniables

démocrates et des socialistes pragmatiques, mais c'est un pouvoir absolu et personnel qu'ils exercent dans leur commune. Pour le plus grand bien de leurs administrés d'ailleurs car, en quelques dizaines d'années, ils vont réussir à transformer Molenbeek et Anderlecht, deux faubourgs populaires grisâtres aux bâtiments vétustes, en communes modernes, aérées et verdoyantes. Les grands hommes, les fortes personnalités possèdent aussi leurs petits côtés : ils sont sensibles à la flatterie, ignorent la modestie et cultivent leur popularité. Vers la fin de leurs mayorats, tant Edmond Machtens que Joseph Bracops étaient tentés de conférer leur patronyme à toutes leurs réalisations.

Comme bâtisseur, l'œuvre de Bracops est impressionnante : construction de nouvelles écoles communales et d'un arsenal pour les pompiers, création d'un centre culturel et d'un parc ; rénovation de la voirie, voûtement de la Senne, modernisation des abattoirs. Un cimetière est implanté au Vogelzang, et il fait construire de nombreux logements sociaux et un centre de plein air – qui porte son nom – pour enfants handicapés mentaux à Lasne. Des crèches voient le jour dans la commune, ainsi que des homes pour retraités, des plaines de jeux et de nombreux terrains de sport (Stadium communal, bassin de natation du CERIA, ...). Et la liste n'est pas exhaustive ! Le mayor assume pas moins de dix-sept présidences...

Joseph Bracops fut aussi délégué belge à l'Organisation des Nations unies pendant les sessions 1956-1957 et 1962-1963.

En 1963, il est président du l'Union des villes et des communes. Il est aussi directeur (et mécène) de la revue littéraire *Marginales* animée par Albert Ayguesparse.

A la Chambre, il a été à plusieurs reprises rapporteur des budgets de l'Education nationale et de l'Intérieur. Il a joué un rôle de premier plan dans la conclusion du Pacte scolaire et l'élaboration des lois linguistiques en 1963.

D'Anderlecht, il connaissait la moindre rue, toutes les boutiques, la plus petite impasse, le moindre sentier. Passionné par tous les sports, il aimait aussi lire des ouvrages historiques. Grâce à lui, presque toute la population d'Anderlecht pu visiter gratuitement l'Exposition universelle de 1958 ! Pas étonnant, dès lors, qu'il fut toujours réélu avec des majorités impressionnantes, jusqu'à 64 % des voix.

Vers la fin de sa vie, lui qui n'avait jamais choisi que des échevins potiches, il confia les finances de sa commune à un brillant jeune intellectuel, Henri Simonet, qui allait lui succéder tant comme bourgmestre qu'à la Chambre des Représentants.

Joseph Bracops était détenteur de nombreuses distinctions honorifiques belges et étrangères.

Archives et bibliothèque du Parlement fédéral, à Bruxelles. — Archives de la commune d'Anderlecht. — Discours prononcés lors des funérailles.

X^e anniversaire, 1947-1957, jubilé mayoral de M. Joseph Bracops, bourgmestre, Bruxelles, 1957. — P. Van Molle, *Le Parlement belge. 1894-1969*, Ledeberg-Gent, 1969, p. 25. — *M. Joseph Bracops est mort*, dans *Le Soir*, 1^{er} juin 1966.

Michel Géoris

C

CAHEN, Jean, chirurgien, né à Bruxelles le 21 septembre 1895, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 24 décembre 1969.

Jean Cahen est né à Bruxelles le 21 septembre 1895 dans une famille modeste d'origine namuroise. Son père, Charles, avait abandonné une vocation musicale pour subvenir aux besoins de la famille. Jean fit des études gréco-latines à l'Athénée communal de Saint-Gilles, où il côtoya une partie de la jeunesse laïque libérale de l'époque. Il eut notamment des liens avec Paul-Henri Spaak et avec Frans van den Dungen.

Volontaire de guerre, il servit dans les régiments d'Artillerie lourde du 16 octobre 1915 au 11 novembre 1918. Sa conduite courageuse lui valut les Croix de guerre belge et française et des citations à l'ordre du jour du 5^e DA et du 2^e corps de Cavalerie française.

Profitant des facilités accordées aux volontaires de guerre, il fit des études de médecine à l'Université libre de Bruxelles en un temps fort bref; il obtint son diplôme de docteur en médecine en mai 1922 avec grande distinction. Sa carrière professionnelle sera brillante.

Pour parfaire sa formation, il fit en 1922 et 1923 des séjours à Paris d'une durée totale de six mois dans le service du professeur Proust à l'hôpital Tenon, puis dans le service du professeur Fauré à l'hôpital Broca et enfin dans le service du professeur Hartman à l'Hôtel-Dieu. Parmi d'autres voyages d'études, citons un séjour au service de neurochirurgie du professeur Clovis Vincent à Paris et un long stage dans le service du professeur Leriche à Strasbourg en 1939.

Sa carrière bruxelloise a mêlé les postes universitaires et non universitaires. Il a été aide du service universitaire du professeur Verhoogen à l'hôpital Saint-Jean, puis adjoint du service de chirurgie du professeur Hustin à l'hôpital Brugmann et enfin, dans le même

hôpital, adjoint du professeur Neumann jusqu'en 1937. Après la guerre de 1940-1945, il a été chef du service de chirurgie de la clinique des Eperonniers, bien connue à Bruxelles, et ceci jusqu'à son décès en 1969.

En 1928, Jean Cahen présenta une thèse sur *Les modifications de la trompe utérine chez la femme et leur déterminisme* pour le doctorat spécial en sciences chirurgicales. Il fut nommé agrégé de l'Université libre de Bruxelles en 1930. Il a été chargé par le professeur Verhoogen d'un cours de chirurgie de 1926 à 1930. Ce cours, consacré à l'exploration clinique et au diagnostic chirurgical, sera donné à nouveau dans le cadre du service universitaire de chirurgie du professeur Neumann à l'hôpital Brugmann.

Jean Cahen a été membre de multiples sociétés. Il a été membre titulaire et secrétaire de la Société belge de Chirurgie, membre titulaire de la Société de Gynécologie et d'Obstétrique, membre de la Société française de Chirurgie et membre de la Société internationale de Chirurgie, membre de la Société de Radiologie et de la Société clinique des hôpitaux. Il a été secrétaire général de la revue *Le Cancer* et président de l'Ordre des médecins. Il a été élu successivement président de la Société belge de Cancérologie, président de la Société belge de Chirurgie et président de la Société belge de Gastro-entérologie.

Les intérêts de Jean Cahen pour les divers aspects de la chirurgie étaient très variés et couvraient un large spectre. Ceci se traduit par septante-sept publications. Celles-ci sont consacrées dans la première partie de sa carrière à la chirurgie gynécologique: de 1923 à 1933, Jean Cahen publia vingt-quatre articles relatifs à ce type de chirurgie. Citons notamment sa thèse de doctorat spécial de 1928, concernant les modifications de la trompe utérine chez la femme et leur déterminisme.

L'écho de ses travaux est attesté par le rapport dont il est chargé pour la séance commune des Sociétés belges de Cancérologie et de Gynécologie de juin 1933. Ce rapport est intitulé *Du traitement et des éphithéliomas de la vulve*. De 1922 à 1937, il publia onze travaux concernant la chirurgie osseuse. Jean Cahen s'est aussi intéressé à la chirurgie des nerfs périphériques, à la neurochirurgie, à la chirurgie des sympathiques, à la rachianesthésie.

Il fut, à partir de 1945, l'un des premiers à comprendre les progrès qu'apportaient à la chirurgie les nouvelles techniques d'anesthésie et en particulier l'usage du protoxyde d'azote, du curare et de l'intubation. Il y eut à partir de cette date toujours un anesthésiste intégré à son équipe. Ce furent successivement Alexandre Goldblat puis Marcelle Claereboudt.

Jean Cahen montra un intérêt marqué pour la chirurgie abdominale, pancréatique, gastrique, vésiculaire et pour les complications postopératoires. Ces domaines furent l'objet de quinze publications. On retient en particulier le rapport sur les abcès sous phréniques établi avec Paul Cogniaux et le rapport sur la chirurgie du pancréas. Ces deux rapports ont été faits dans le cadre de la Société de Chirurgie.

Jean Cahen fut également, après la guerre, l'un des pionniers de la chirurgie colorectale et un promoteur de la technique bout-à-bout dans le traitement des cancers rectaux.

Le médecin qu'il était avait, outre son talent chirurgical, une remarquable conscience professionnelle. Chaque jour, matin et soir, il voyait ses opérés qui avaient pour lui un véritable culte. Beaucoup de confrères demandaient à son habileté de chirurgien et à son sens clinique aigu de trancher de nombreux cas difficiles. Il convient de souligner l'influence qu'il eut sur une génération de chirurgiens et de médecins. Citons entre autres les noms de Domb, Gilin, Polus, Sacré, Sluys et Van Wien.

L'homme n'était pas moins attachant que le médecin. Intéressé par les grandes idées scientifiques de son temps, Jean Cahen était aussi féru d'art et particulièrement de peinture. Sa compétence dans ce domaine était exceptionnelle, comme en témoignent des publications qu'il fit dans des revues spécialisées.

Jean Cahen a été élu membre de l'Académie royale de Médecine en 1960. Il avait épousé en mai 1932, Elise Henne. Le couple eut un fils

unique Michel, mathématicien, professeur à l'Université libre de Bruxelles, membre de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique.

R. Bourg, *Notice sur la vie et l'œuvre du Professeur Jean Cahen, membre honoraire*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine*, t. 10, 1970, p. 79-83.

Louis Engelholm

CAPRON, Paul, Corneille, docteur en sciences, professeur ordinaire à l'Université catholique de Louvain, né à Ixelles (Bruxelles) le 5 avril 1905, décédé à Woluwe-Saint-Pierre (Bruxelles) le 6 novembre 1978.

Après avoir parcouru le cycle d'humanités gréco-latines au Collège Saint-Michel, et étudié un an à l'Institut Meurisse à Bruxelles, Paul Capron s'inscrit à l'Université catholique de Louvain (UCL). En 1929, il y acquiert avec grande distinction le diplôme de docteur en sciences. Il s'est initié à la recherche fondamentale dans le laboratoire de son promoteur, le professeur Walter Mund. Ce dernier était déjà considéré comme un des précurseurs d'une nouvelle discipline scientifique, la chimie sous radiations.

Dès la fin de ses études universitaires, Paul Capron est engagé par l'Union chimique belge et attaché au laboratoire de recherches sur le site d'Oudenburg (Ostende). Il y a travaillé trois ans, mais son plus cher désir est de revenir à l'université. De ce passage dans l'industrie il a retenu que « Les questions qui y étaient traitées ne l'étaient pas avec la même profondeur qu'à l'université, mais d'autre part on exigeait une rapidité d'exécution qui a été vraiment très profitable. Là aussi, on apprenait cette chose que peu de gens qui deviennent professeur à l'université connaissent : c'est la condition ouvrière, comme dans les années 1929-1932, dans ces moments pénibles pendant la grande crise ».

En 1932, Paul Capron réintègre donc, en tant qu'aspirant du Fonds national de la Recherche scientifique (FNRS) le laboratoire du professeur Mund. C'était l'époque où la découverte de la radioactivité par Becquerel et les travaux des Curie, des Joliot et de tant d'autres encore avaient ouvert de vastes régions d'exploration scientifique et d'applications nouvelles. La

Belgique avait le bénéfice du soutien de l'Union minière du Haut-Katanga, qui procurait le radium, source de rayons α , et les cylindres de radium-béryllium, sources de neutrons. Le professeur Joseph Maisin traitait déjà ses patients atteints de cancer par radiothérapie.

Le groupe du professeur Mund avait donc choisi, comme principal thème de recherches, l'action des particules α sur la matière en général et sur les gaz en particulier. Pour ces derniers travaux, on utilisait des ampoules contenant le radon extrait par « pompage » du radium. De façon systématique, les membres du laboratoire et Paul Capron en particulier s'efforçaient d'analyser de façon plus fondamentale le processus radiolytique en déterminant la charge des atomes de recul produits par la désintégration du radon et en mesurant le pouvoir d'arrêt des gaz envers les particules α de vitesses différentes sélectionnées par les parois de différentes épaisseurs de petites ampoules sphériques. Ils avaient mis au point des méthodes qui permettaient de calculer la densité d'ionisation produite par le radon. En même temps Paul Capron étudiait la décomposition radiolytique de l'ozone.

Jusqu'en 1935, tous les physico-chimistes qui étudiaient l'action des rayonnements α , β et γ sur la matière supposaient que l'étape primaire de la radiolyse consistait en une série d'ionisations, d'où le nom générique de « rayonnements ionisants ». Seul Debièrre, en 1914 déjà, formula l'hypothèse que les produits primaires de la décomposition radiolytique de l'eau pouvaient être des radicaux libres OH et H. Un point de vue semblable était exprimé en 1929 par Risse. Mais ces idées ne reposaient pas encore sur des faits expérimentaux déterminants. Paul Capron en découvrit ! Il convient de citer ici un extrait du livre de Haïssinsky (*La chimie nucléaire et ses applications*, Ed. Masson, 1957) : « Ces idées (de Debièrre et Risse) n'ont cependant pas été appréciées à leur juste valeur, et il a fallu attendre 1935 lorsque Capron a montré, par de belles expériences sur la conversion du para-ortho-hydrogène sous l'action des rayons α , que le mécanisme ionique est ici impossible ». Cet éminent travail de Paul Capron est en effet mondialement reconnu et de nombreux traités y font aujourd'hui encore une élogieuse référence. Il prouve que si des ions peuvent être formés dans un stade radiolytique initial, ils vont immédiatement subir des réactions simples qui

donnent naissance à des radicaux qui réagiront ensuite selon des voies normales. Ce travail fut d'ailleurs à la base de nombreuses approches théoriques de l'école de Princeton.

Sur recommandation du professeur Mund, Paul Capron rejoint en 1935 le laboratoire de Physique nucléaire, qui vient d'être créé par le jeune professeur Marc de Hemptinne, et où travaille déjà Jean-Marie Delfosse. Ces trois personnalités forment le noyau de ce qui deviendra le Centre des Sciences nucléaires de l'Université catholique de Louvain. Le neutron avait été découvert trois ans auparavant, la radioactivité artificielle, créée lors de réactions nucléaires, n'existe que depuis un an. Un vaste domaine encore inexploré s'ouvre aux trois chercheurs enthousiastes.

Le professeur de Hemptinne se spécialise en spectroscopie Raman et désire étudier les effets isotopiques dans des composés contenant du carbone 13. L'enrichissement en carbone 13 s'obtient par diffusion d'hydrocarbures à l'aide de 82 pompes à mercure montées en série. L'ensemble est entièrement construit au laboratoire avec l'aide du technicien du groupe.

Jean-Marie Delfosse s'attaque à la spectrographie de masse et parviendra à déterminer la masse isotopique du radon avec une extrême précision.

Paul Capron promu associé au FNRS en 1937, étudie l'isométrie nucléaire et détermine les périodes de plusieurs radio-isotopes obtenus par exposition à une source de neutrons lents (2,4 g de radium enveloppé de béryllium et le tout situé à l'intérieur d'une grande masse de paraffine).

C'est lors d'un séjour au laboratoire de Louvain que Hugh S. Taylor, professeur à Berkeley, relate les résultats obtenus grâce au cyclotron conçu par Lawrence en 1931. L'idée de construire un cyclotron commence à germer et Paul Capron est envoyé en éclaireur à Berkeley d'octobre 1938 jusqu'en avril 1939 en tant qu'*advanced fellow* CRB.

La mobilisation générale et la guerre freinent les aspirations. Les recherches souffrent d'un certain ralentissement, mais elles ne sont certainement pas abandonnées. D'ailleurs Paul Capron est proclamé lauréat du Concours annuel de l'Académie royale de Belgique, en 1942. Il sera proclamé une seconde fois, avec Marc de Hemptinne, en 1950.

Comme de nombreux scientifiques, Capron s'intéresse aussi à la philosophie. Il aime participer à de longues conversations sur les liens qui doivent exister entre les découvertes scientifiques et l'évolution de la philosophie. Il fut donc particulièrement heureux lorsque le recteur, Mgr Ladeuze lui demanda en 1939 de créer un cours intitulé « Eléments de chimie et de physique » destiné aux étudiants en candidature au baccalauréat en philosophie thomiste.

A partir de 1939 également, il professe à la Faculté des Sciences le cours de « Phénomènes radioactifs ». En 1942, Paul Capron est nommé chargé de cours et enseigne le cours de physique expérimentale en candidature en sciences en l'absence des professeurs Mund et Delfosse. En 1943, il est nommé professeur ordinaire à l'UCL.

Dès la fin de la guerre, Mund et Delfosse reprennent les cours de physique destinés aux candidatures en sciences. Capron garde le cours de physique expérimentale destiné aux étudiants en candidature médecine, pharmacie, médecine dentaire, médecine vétérinaire et sciences agronomiques.

Durant les cinq années de guerre, les universités belges étaient restées dans l'ignorance des progrès que les sciences nucléaires avaient connus outre-atlantique. Dès la fin des hostilités, les publications exigent un intense travail de mise à jour. La fission et la fusion des noyaux font déjà grand bruit ! L'idée de la construction d'un cyclotron à Louvain va se réaliser. On programme la création d'un Centre d'Etude nucléaire (CEN) à Mol autour du premier réacteur nucléaire belge, le BR1. Le Centre de Physique nucléaire de Louvain est construit dans le parc d'Arenberg. Un générateur Van de Graaff y voisine le cyclotron. Bientôt tout le département de Physique s'y installe.

Paul Capron s'était intéressé à la réaction (n, γ) et en particulier à la formation d'isomères radioactifs lors de l'exposition aux neutrons ainsi qu'aux phénomènes de filiation isomérique. Lors de la transition l'isomère-fille était séparée à l'aide de l'application d'un champ électrique.

En 1934, Szihard et Chalmers avaient observé que, lorsque de l'iodure d'éthyle est exposé à un flux de neutrons, une partie de l'iode 128 formé se retrouve sous forme d'iode atomique ou ionique. L'énergie libérée lors de la capture du

neutron, de l'ordre de plusieurs millions d'électron-volts, est émise sous forme d'une cascade de rayons gamma, qui à leur tour confèrent au radionuclide créé une énergie de recul considérable ; une rupture de liaison en résulte. L'« atome de recul » peut rester libre, ou subir des réactions, ou éventuellement se retrouver sous forme de « rétention » dans une molécule d'iodure d'éthyle marquée. Ce fut le début de la « chimie des atomes chauds » ou « chimie de recul » (*hot atom chemistry*), qui, entre autres applications, ouvrait la voie à la préparation d'éléments radioactifs à haute activité spécifique.

Paul Capron choisit d'étudier les effets de recul dans les bromures d'alkyle. Il insiste pour que l'on analyse la rétention et les produits de recul sans utilisation d'entraîneurs qui risquent d'engendrer des réactions parasites. C'est ainsi qu'il découvre qu'il existe dans les réactions de recul des effets isotopiques et même isomériques qui s'avèrent être liés au spectre des rayons gamma émis lors de la capture neutronique ou lors de la transition isomérique.

La création de l'Institut interuniversitaire des Sciences nucléaires au sein du FNRS permet au laboratoire du professeur Capron de mieux s'équiper en matériel et d'engager chercheurs et techniciens. Toute nouvelle recrue est invitée à étudier la théorie de propagation des erreurs et les liens qui existent entre expérimentation et théorie. En 1952, une publication très remarquée s'intitulant *Theoretical view on hot atom chemistry* témoigne de ce souci.

En 1952, Paul Capron obtient le Prix Agathon De Potter de physique de l'Académie royale de Belgique.

L'accès au cyclotron et au réacteur BR1 a permis d'élargir l'étude des « atomes chauds » à d'autres éléments que le brome, et non seulement dans des composés organiques, mais aussi dans des solides tels que permanganates, chromates et chélates. L'équipe de chimie nucléaire a largement contribué à la compréhension des réactions consécutives au recul nucléaire et aux effets de recuits thermique et radiatif. A plusieurs reprises les résultats ont prouvé que certaines théories avancées étaient en fait erronées et résultaient de plusieurs artefacts.

Lorsque le laboratoire de Chimie nucléaire fut incorporé au département de Chimie, de nombreux étudiants en sciences chimiques

rejoignirent le groupe du professeur Capron et les domaines de recherche se diversifièrent. La chimie du « recul » conduisit naturellement vers la chimie sous rayonnements que l'on peut aussi aborder avec des techniques modernes telles que la résonance paramagnétique électronique et la spectroscopie Mössbauer.

En 1955, Paul Capron crée le premier laboratoire belge de datation par la méthode du carbone-14. Celui-ci a rendu des services très appréciés à de nombreux biologistes, géologues et archéologues. L'appareillage complexe est une fois de plus construit par le personnel du laboratoire.

Chercheur scientifique, directeur d'un laboratoire, mais aussi éminent enseignant, Capron a vu défiler de nombreuses générations d'étudiants qui ont pu apprécier ses dons pédagogiques. Dès le début (1942), son enseignement se basait déjà, comme il le disait avec fierté, sur une solide méthode audio-visuelle : sa voix était forte et claire, il gesticulait et bougeait beaucoup. Ses cours furent autant de dialogues avec ses auditeurs, qu'il connaissait très vite individuellement, qu'il interrogeait personnellement, qu'il incitait à poser des questions. Il aimait les jeunes, mais les exhortait à devenir responsables envers eux-mêmes et envers la société, et tout cela avec un humour très personnel. Nombreux sont ses anciens élèves qui reconnaissent l'impact de son enseignement sur leur existence, dû à l'insistance sur le désir de savoir et la peur de ne pas réussir.

Ce don de la communication se manifeste également dans de nombreux articles généraux publiés dans la *Revue des Questions scientifiques*, dans les 155 publications dans des revues internationales spécialisées, dans les leçons de physique élémentaire retransmises par la toute jeune télévision belge, dans sa collaboration à l'élaboration du pavillon des sciences à l'Exposition universelle de 1958.

Dès la fondation de l'Institut interuniversitaire des Sciences nucléaires, Paul Capron devint membre de la commission scientifique. Il en a assumé la présidence en 1956. Il y a également présidé le groupe de travail de chimie nucléaire. Il a aussi été membre du conseil d'administration du CEN où ses interventions ont été fort remarquées.

A la mort de Mgr Litt, vice-recteur de l'UCL, Paul Capron est nommé prorecteur à titre intérimaire. Ensuite, il est désigné conseiller

scientifique pour le régime linguistique francophone auprès du recteur, Mgr Descamps. Son collègue néerlandophone était le professeur De Somer. Au moment de la scission de l'Universitas catholica Lovaniensis et en dépit de longues et difficiles discussions auxquelles les deux conseillers furent confrontés, une sincère amitié s'établit, basée sur compréhension, respect, honnêteté.

Mission accomplie, le professeur Capron accédait à l'éméritat en 1974.

Archives de l'Université catholique de Louvain, à Louvain-la-Neuve, *Eméritat de Paul Capron*, le 26 octobre 1974 ; *Eloge funèbre du professeur Paul Capron*, par P. Berthet, 9 novembre 1978.

Désiré Apers

CARLIER, Joseph, Henri, Marie, Dieudonné, dit *Jo*, chef d'orchestre, trompettiste de jazz, né à Grivegnée le 4 septembre 1930, décédé à Liège le 26 avril 2001.

La vocation de musicien de Jo Carlier débute très tôt, influencée, sans aucun doute, par le trombone et le tuba que ses oncles faisaient résonner dans l'enceinte de l'atmosphère familiale. Ainsi, le petit Carlier n'a que six ans lorsqu'il prend sa première leçon de solfège. A raison de deux heures par jour, l'apprenti musicien fait ses gammes, et il s'en sort bien ! On le dit plutôt doué. Quatre années plus tard, le choix d'un instrument s'impose, et Jo Carlier se tourne très naturellement vers la trompette. Jusqu'à l'âge de douze ans, Jo Carlier prend des cours spécialisés (donné par un professeur de Jupille) et, lorsqu'il doit passer l'examen d'entrée au Conservatoire de Liège, il le réussit haut la main !

Sa première année au Conservatoire se passe sans encombre, mais la suite sera plus ardue en raison de ses nombreuses absences, même motivées. En effet, Jo Carlier passe – déjà à l'époque ! – le plus clair de son temps dans la formation de Jean Dary, grand orchestre de jazz, qui l'a engagé dès l'âge de quatorze ans.

Les années passent consacrées à l'apprentissage du métier, à la maîtrise de l'instrument. Vient ensuite le temps du service militaire. L'artiste n'en oublie pas la musique pour autant : il mettra son temps à profit pour créer et diriger une formation de jazz.

A l'issue de ses obligations militaires, Jo Carlier peut se prévaloir d'une réelle assurance, affirmée par son talent, et d'une certaine maturité acquise à force de travail et de labeur. Cette maturité lui permet ainsi de retrouver l'orchestre de Jean Dary mais aussi et surtout, de le diriger suivant la proposition de ce dernier.

En 1952, Jo Carlier dirige l'orchestre de l'Eden-Palace à Liège. Il est engagé pour huit semaines, mais y reste finalement neuf mois. En dehors de sa propre formation, il effectue de nombreuses prestations avec Emile Sullon (Palace) ou avec la formation de Charles Cremers (qui animait les « Thés » du Vaxelaire).

1956, c'est l'époque des galas en Allemagne et en France où il anime de nombreux bals. La mode du yé-yé n'ébrèche nullement la notoriété de la formation liégeoise qui est particulièrement bien introduite dans le nord de la France.

A cette époque, Jo Carlier introduit le concept de « chanteuse » dans sa formation. Un jour, un impresario allemand échoua par hasard dans un bal que Jo Carlier animait. Séduit par l'entrain et l'enthousiasme de Jo Carlier, il lui signa sur-le-champ un contrat pour le carnaval de Cologne. Ceci, avant d'être engagé et de triompher au célèbre Tanzbrunnen. On lui demanda alors pourquoi il n'avait pas de chanteuse. Et Jo d'engager Mary Roe. Elle était prévue pour une quinzaine de jours, mais le succès fût tel que Mary Roe et son mari, Jean Van Mullen (1^{er} sax alto), furent ensuite intégrés dans la formation.

Avec Willy Faymonville, concessionnaire du casino de Spa, Jo Carlier met sur pied les Championnats d'Europe de Danse professionnelle et le Festival de la Chanson française. Rien que par le biais de ce festival, Jo Carlier put accompagner une centaine de candidats dont ceux que nous connaissons aujourd'hui comme des vedettes de la chanson française : Alain Souchon, Catherine Lara, Francis Cabrel, Daniel Guichard et tant d'autres !

En 1972, la formation de Jo Carlier représente la Belgique au Village olympique de Munich. Là aussi, Jo Carlier accompagne de grands noms tels que Jacques Brel, Henri Salvador, Marcel Amont, Pétula Clark, Adamo...

En 1983, Jo Carlier dirige le Grand Orchestre de la Knokke-Cup (qui accompagne l'équipe de la RTBF - Radio Télévision de la Communauté

française de Belgique), et en 1984, il dirige l'Orchestre du Concours Eurovision de la Chanson à Luxembourg.

Sa première émission de télévision s'intitule *36 Chandelles*, émission de Jean Nohain. Par la suite, Jo Carlier participe à presque toutes les émissions de variétés de la RTBF comme trompettiste soliste.

En 1986, Jo Carlier accompagne Sandra Kim à Bergen dans le cadre du Concours Eurovision de la Chanson. L'année suivante, il conduit l'Orchestre de l'Eurovision, en Belgique. Il s'exprimera en ces termes sur l'événement : « diriger un orchestre de soixante personnes en musique de variétés est une chose très rare, et pour moi, c'est le couronnement de ma carrière. C'est un travail exceptionnel et passionnant qui ne sera pas toujours facile, c'est pourquoi je me suis entouré d'excellents musiciens qui, comme moi, ont conscience de l'importance de leur rôle dans cet événement ».

Sa carrière s'est arrêtée de manière soudaine et volontaire en 1988, alors que Jo Carlier est au sommet. Il a décidé de ranger sa trompette au placard de ses meilleurs souvenirs et de ne plus diriger d'orchestre.

Une carrière comme celle de Jo Carlier est évidemment émaillée de faits importants. Ainsi, on notera que Jo Carlier a été nommé par le roi Baudouin chevalier de l'Ordre de la Couronne (1987). Il a également reçu la Médaille et le Diplôme d'honneur de la Société belge des auteurs, éditeurs et compositeurs (Sabam). C'était en mars 1999. Juste deux ans avant qu'une maladie l'emporte...

Sabam, à Bruxelles, dossier personnel.

Sylvie Godefroid

CASTILLE, *Armand*, Maria, Gerardus, Gislenus, pharmacien, docteur en sciences naturelles, professeur à l'Université catholique de Louvain, directeur de l'Institut de Pharmacie, né à Saint-Nicolas le 27 juin 1898, décédé à Herent le 27 avril 1973.

Son père, Jean-Louis-Alphonse Castille, ingénieur agronome, fut directeur de l'abattoir de Saint-Nicolas et du laboratoire qui lui était attaché, avant de devenir responsable du contrôle des denrées alimentaires. Dès son adolescence,

Armand Castille fut attiré par les travaux de laboratoire de son père qui l'initia à l'esprit de la chimie.

Après des études secondaires au Petit Séminaire de sa ville natale, Armand Castille s'inscrit à l'Université de Louvain et est promu en 1921 pharmacien avec la plus grande distinction. C'est tout aussi brillamment que, nommé dans l'entretemps assistant au laboratoire de chimie analytique de l'Institut de Pharmacie dirigé par le professeur Louis Michiels, il est proclamé en juillet 1922 docteur en sciences naturelles. Lauréat du Concours des Bourses de voyage, il effectue de septembre 1922 à août 1923 un séjour de recherche au laboratoire de chimie-physique de l'École polytechnique de Zürich où, sous la direction du professeur Victor Henri, il se forme à l'étude de composés organiques par spectrophotométrie UV. L'année 1927 le verra aux États-Unis en qualité d'*advanced fellow* de la Belgian American Educational Foundation, où il travaillera durant plusieurs mois au « Bureau of Standards » à Washington et à l'Université de Berkeley.

Rappelé de Zürich, Armand Castille est nommé le 20 octobre 1923 chargé de cours à l'Institut de Pharmacie avec comme mission l'enseignement de la chimie analytique en néerlandais et la participation à la direction des laboratoires, de concert avec les professeurs Louis Michiels et Ferdinand Ranwez. A la mort de ce dernier, survenue en 1925, les responsabilités académiques d'Armand Castille vont considérablement s'amplifier. En octobre 1925, le pouvoir organisateur de l'Université le promeut professeur ordinaire et lui confie la direction de l'Institut et la charge de la quasi totalité de l'enseignement dispensé par son prédécesseur et ce dans les deux langues nationales. Armand Castille a alors vingt-sept ans. Durant les quarante ans qui vont suivre, il mettra sa brillante intelligence et son esprit d'entreprise au service de « son » Institut et des sciences pharmaceutiques à la fois comme bâtisseur, comme enseignant et comme chercheur.

Au début de son mandat, ce sont les bâtiments vétustes et délabrés de l'Institut Réga (Minderbroederstraat) à Louvain qui accueilleront le professeur Castille. Celui-ci, dès 1928, ne ménagera aucun effort en vue de convaincre les autorités académiques de la nécessité de construire un nouvel Institut. La décision en fut prise

en 1930. Le nouvel Institut de Pharmacie fut officiellement inauguré le 24 juin 1934. Spacieux et fonctionnel, il le doit pour l'essentiel à son directeur qui le conçut et suivit pas à pas l'exécution des travaux.

A partir de 1925, le professeur Castille a tenu un rôle prépondérant dans la formation théorique et pratique des étudiants des troisième et quatrième années de pharmacie. Il fut titulaire du cours de chimie pharmaceutique partie minérale (1925-1963) et partie organique (1925-1960), y compris les altérations et les falsifications des substances médicamenteuses (à partir de 1936), du cours d'altérations et de falsifications des substances alimentaires (1925-1935) et du cours de chimie toxicologique (1936-1967).

A cette liste viendront s'ajouter des cours de compléments destinés à des pharmaciens post gradués : experts chimistes, pharmaciens analystes, pharmaciens d'industrie, ainsi que des cours à des médecins hygiénistes : chimie appliquée à l'hygiène (1938-1963), éléments de toxicologie des denrées alimentaires (1964-1967), toxicologie industrielle (1954-1963).

Très attentif à l'évolution des sciences pharmaceutiques, le professeur Castille plaidera en faveur de la reconnaissance au titre légal du doctorat en pharmacie, ce qui fut acquis en 1928 (arrêté royal du 23 juin 1928). On lui doit également l'introduction d'un cours de pharmacodynamie dans le cursus des étudiants pharmaciens inscrits à l'Université de Louvain, une première en Belgique !

Son enseignement, qui plongeait ses racines dans une pratique vécue au quotidien, était reconnu pour la clarté et la rigueur des exposés. Sa distinction naturelle associée à une autorité souriante mais ferme, son esprit vif et pétillant teinté d'humour ont laissé à ses anciens étudiants le souvenir d'un maître exceptionnel.

Les travaux de recherche menés par le professeur Castille ont porté principalement sur la caractérisation de composés organiques, notamment d'alcaloïdes par spectrophotométrie UV et sur la chimie de substances naturelles. Citons l'acide aristolochique, l'acide érythrogénique, l'acide isanique, l'ergocalciférol, la colchicine, la pyréthrolactone, toutes molécules de structure fort complexe. On lui doit également l'une des premières publications, sinon la première, portant sur la synthèse d'alkylthiobarbituriques. Ce travail, mené avec son élève M. Renard, sera

couronné par un prix de l'Académie de Médecine en juillet 1931.

En parallèle à ses travaux à orientation fondamentale, le professeur Castille sera très tôt reconnu comme un expert hautement qualifié dans les domaines du contrôle des denrées alimentaires et de la toxicologie médico-légale. Nommé en 1930 membre du Conseil supérieur d'Hygiène, il y participera de façon très active, ainsi qu'en témoignent les nombreux rapports qu'il sera appelé à établir. La Justice fera appel à lui en maintes occasions et souvent lors d'affaires les plus graves que le secret du prétoire ne permet pas de divulguer. Il fera partie de la Commission des frais de Justice.

Les mérites scientifiques du professeur Castille lui vaudront une précoce notoriété en Belgique et à l'étranger. Doyen de la Faculté de Médecine (1945-1946), il est dépêché en Grande-Bretagne par le Fonds national de la Recherche scientifique aux fins de faire rapport sur les progrès réalisés durant la guerre dans le domaine des sciences pharmaceutiques. En 1951, du 13 mars au 15 juin, il effectue un voyage d'étude au Congo et au Burundi-Rwanda. Président du conseil scientifique de l'Association pharmaceutique belge en 1952, il donne l'année suivante (20-25 avril) un cycle de conférences à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Paris en qualité de professeur d'échange. Membre de la Commission belge de Pharmacopée, il fera partie de la délégation qui représentera la Belgique lors de la première session (29-30 avril 1954) de la Commission européenne de Pharmacopée. Jusqu'à la 17^e session (28-30 avril 1970), il participera de la façon la plus active à l'élaboration de la pharmacopée européenne en tant que vice-président (1965) de la Commission, membre ou président de plusieurs groupes d'experts (groupes 3, 4, 5 et 9). Bien d'autres organismes voudront encore faire appel à lui : le Comité national pour l'Alimentation, le Conseil national de l'Ordre des Pharmaciens, le Comité européen permanent de recherches pour la protection des populations contre les risques d'intoxication à long terme, l'Institut pour l'étude agronomique du Congo belge... Multiples aussi sont les réunions scientifiques nationales et internationales auxquelles le professeur Castille fut appelé à participer : Fribourg-en-Brigau, Londres, Madrid, Paris, Zermatt.

Elu correspondant de l'Académie royale de

Médecine de Belgique le 28 janvier 1928, il accède au titulariat le 29 juin 1946 et présidera la Compagnie durant l'année 1959. Plusieurs académies et sociétés savantes s'honoreront de le compter dans leurs rangs : l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, l'Académie nationale de Médecine de France, l'Académie internationale de Médecine légale, l'Academia Real de Farmacia de Madrid, la Societat Espanola de Bromatologia, la Chemical Society. En 1958, il reçoit l'épithète de docteur *honoris causa* de la Faculté de Pharmacie de Paris et dix ans plus tard, année de son éméritat, ce même honneur lui est conféré par la Faculté de Pharmacie de l'Université de Madrid.

Le professeur Armand Castille a été une personnalité marquante dans le paysage pharmaceutique belge. Il laisse une empreinte profonde et durable autant par ses brillantes qualités intellectuelles et son ardeur au travail que par le rayonnement chaleureux qui émanait de sa personne. *Work or Starve* telle la devise qui trônait, encadrée, dans son bureau.

Armand Castille épousa le 11 octobre 1921 Yvonne Van der Plancken. Le couple eut sept enfants.

Archives de l'Université catholique de Louvain, à Louvain, Jubilé académique du Professeur A. Castille 1925-1950, Louvain 22 octobre 1950.

A. Meulemans, *Farmaceutisch onderwijs te Leuven van 1794 tot 1968*, Leuven, 1982. — P. Dumont, J. Lemli, *Pharmalouvain-Farmaleuven*, mai 2000. — P. Dumont, *Notice sur la vie et l'œuvre du Prof. Armand Castille, membre titulaire, dans Bulletin de l'Académie royale de Médecine*, t. 129, 1974, p. 395-400. — J. E. Opsomer, *Castille (Armand Marie Gérard Ghislain)*, dans *Biographie belge d'Outre-Mer*, t. 7C, Bruxelles, 1989, col. 72-74.

Pierre Dumont

CHARLES, Raymond, Xavier, Marie, Ghislain, Joseph, baron, procureur général près la Cour de cassation, professeur extraordinaire à l'Université catholique de Louvain, né à Mons le 14 décembre 1912, décédé à Braine-l'Alleud le 15 septembre 2001.

Famille de robe : son grand-père paternel, déjà prénommé Raymond, fut conseiller à la Cour de cassation. Son père, Paul, avait été avocat général

près la cour d'appel de Bruxelles avant de devenir brièvement ministre des Colonies en 1931.

Muni en 1935 du diplôme de docteur en droit obtenu avec grande distinction à l'Université catholique de Louvain, Raymond Charles fit un stage d'avocat au barreau de Bruxelles, chez Henri Jaspar. Il fut nommé substitut du procureur du Roi à Bruxelles le 8 mars 1938 et épousa Elisabeth Mannès le 6 mai 1939. Comme son père, il eut huit enfants.

Ses activités patriotiques pendant la guerre, et notamment la diffusion de *La Libre Belgique* clandestine et l'aide apportée à de jeunes réfractaires à la déportation en Allemagne lui valurent la Médaille de la Résistance civile et les titres de résistant civil et de résistant par la presse clandestine.

Nommé substitut de l'auditeur militaire en campagne par arrêté du Régent du 2 octobre 1944 et premier substitut dès le 13 janvier 1945, il fut délégué le 27 août 1945 à l'auditorat général, que dirigeait Walter Ganshof van der Meersch, son ancien chef de Parquet. Fait exceptionnel, quatre ministres de la Justice, Struye, Moreau de Melen, Carton de Wiart et Moyersoen le choisirent successivement comme chef de cabinet, de 1947 à 1950, ce qui n'empêcha pas sa promotion, en 1949, au grade de premier substitut du procureur du Roi ni, le 25 septembre 1950, aux fonctions de procureur du Roi à Bruxelles.

C'est en cette qualité que Raymond Charles déploya tous ses talents de meneur d'hommes, exigeant, imaginatif et généreux, attentif aux nécessités de son temps. Le Parquet de Bruxelles lui doit notamment l'expérience de la probation dite « prétorienne », dix ans avant que la loi du 29 juin 1964 prévoie expressément cette possibilité de laisser un délinquant en liberté tout en le soumettant à certaines conditions qu'il s'engage à respecter.

Père d'une nombreuse famille, le procureur du Roi Charles porta pendant toute sa carrière une attention particulière à la protection de la jeunesse, créant au Parquet une section « famille et jeunesse » et stimulant dans les polices communales la création de brigades spécialisées en matière de prévention et de traitement de la délinquance juvénile. Sa ténacité dans la lutte contre la détresse, l'inadaptation et la délinquance des jeunes l'amena à la tête de plusieurs organismes partageant des objectifs analogues : le Conseil national de Protection de la Jeunesse

(1961-1978), dont il fut le président fondateur, l'Œuvre nationale de l'Enfance (1975-1980), la Fédération des maisons de jeunes en milieu populaire (1974) et l'Association nationale belge des amis de l'enfance, en abrégé Amade belge (1981-1990). Dans le prolongement de cette dernière association, il créa en 1983 la Fondation d'utilité publique Syndrome de l'enfant battu et négligé, qui se préoccupait notamment du dépistage et du traitement d'enfants victimes d'abus sexuels, bien avant que l'opinion publique s'en émeuve.

Il fut aussi vice-président du Comité de patronage de Bruxelles, administrateur du Centre d'étude de la délinquance juvénile, membre du comité exécutif de l'Union internationale de Protection de l'Enfance, à Genève, et membre de la Commission royale des Patronages. Également soucieux d'améliorer le droit pénal applicable aux adultes, il présida l'Union belge et luxembourgeoise de Droit pénal (1965-1971) et participa notamment aux travaux de la Commission pour la révision du droit pénal et de la procédure pénale (1956-1960), de l'Association pour l'étude comparative du droit en Belgique et aux Pays-Bas et du Conseil supérieur des Prisons (1950-1977). Il fit partie en outre du comité de direction du Répertoire pratique du droit belge et du comité de rédaction de la *Revue de Droit pénal et de Criminologie*.

En janvier 1963, Paul-Henri Spaak, alors ministre des Affaires étrangères, lui confia la mission d'obtenir à Bujumbura la grâce de sujets du Burundi condamnés à mort.

En novembre de l'année suivante, il quitta à regret des fonctions dont il garda toujours la nostalgie mais continua à « siéger debout ». Il fut en effet nommé en novembre 1964 avocat général près la Cour de cassation, sous la direction du procureur général Raoul Hayoit de Termicourt. Lui-même allait diriger le Parquet de cassation pendant une courte période, du 5 mai au 14 décembre 1982, c'est-à-dire, comme il le disait, « le temps d'une mercuriale ». Ce discours prononcé chaque année au début de septembre devant la Cour de cassation, il le consacra tout naturellement à une institution qui lui était chère et qu'il avait illustrée : le ministère public. Démontrant la nécessité de laisser à des magistrats indépendants la libre appréciation de l'opportunité de poursuivre, ou non, les délinquants, il y souligne notamment les graves

inconvenients que présenteraient des injonctions de poursuivre ou, surtout, de ne pas poursuivre, émanant du pouvoir exécutif. Le mois suivant, il consacrait encore une large place à l'enfant et à la famille dans un discours prononcé à l'occasion du 150^e anniversaire du Pouvoir judiciaire.

Ses activités très juridiques au Parquet de cassation n'avaient pas suffi à combler son besoin d'action pratique. Renonçant à la présidence du Conseil supérieur de la jeunesse, il accepta en 1977 celle du Comité supérieur de contrôle, chargé, d'une part, de rechercher les infractions commises au sein de l'administration de l'Etat et, d'autre part, de donner des avis sur les litiges entre l'administration et les entrepreneurs, en matière de marchés publics. Il décrivit la mission de cet organisme dans le *Répertoire pratique du droit belge*.

Praticien du droit, Raymond Charles avait aussi voulu faire bénéficier l'enseignement universitaire de son expérience. Nommé maître de conférences en 1955 et professeur extraordinaire en 1962 à l'Université catholique de Louvain, il y enseigna simultanément ou successivement la protection de la jeunesse, la politique criminelle, la pénologie, le droit pénal social, le droit pénal et la procédure pénale comparés, les expertises et l'enquête sociale judiciaires, la charge de la preuve. Il y présida l'Ecole de criminologie (1974-1977). Il donna en outre des cours de droit pénal et de procédure pénale, successivement en néerlandais et en français, à l'Ecole de criminologie et de police scientifique du ministère de la Justice.

Une cinquantaine d'études portant sa signature ont été publiées dans divers périodiques ou ouvrages collectifs, tels que le *Répertoire pratique du droit belge* qui le mentionne comme auteur ou co-auteur des chapitres *Abus de confiance*, *Suspension, sursis et probation* et *Vol*. La *Revue de Droit pénal et de Criminologie* publia ses études, souvent écrites en collaboration, sur la probation (1951-1952 et 1967-1968), la police et l'enfance inadaptée (1955-1956), les limites actuelles de l'individualisation judiciaire et pénitentiaire des peines et des mesures de sûreté (1956-1957), les aspects médico-psychologiques, sociaux et juridiques de l'homophilie (1957-1958), le ministère public et la protection de l'enfance (1962-1963), l'évolution du droit pénal social (1967-1968), le rôle du tribunal dans l'application et la détermination de la peine

(1967-1968), mais aussi le sport et le droit pénal (1952-1953), expliquant par « la faveur de la loi » l'immunité dont bénéficient les sportifs qui, pourtant, portent souvent et volontairement des coups à leurs adversaires... Raymond Charles ne fut-il pas, non seulement grand marcheur, chasseur et joueur de tennis, mais encore vice-président du jury du Trophée national du mérite sportif et administrateur du Royal Automobile Club de Belgique (1975)?

Sa nomination comme administrateur de la Donation royale comme aussi sa présidence de l'Association des caisses communes d'assurances et de la Commission centrale nationale paritaire de l'enseignement libre subventionné témoignent également de la diversité de ses aptitudes, de sa force de travail et de la confiance que lui accordaient les milieux les plus divers.

Conférencier fort apprécié, il exposa devant d'innombrables auditoires ses idées souvent novatrices en matière pénale et de protection de la jeunesse.

Par lettres patentes du 7 mars 1976 lui furent conférés concession de noblesse héréditaire et titre personnel de baron.

Le magistrat fut admis à l'éméritat le 14 décembre 1982, le professeur ayant poursuivi bénévolement une partie de son enseignement jusqu'à la fin de la même année. La Faculté de Droit lui rendit hommage le 17 mai 1983 lors d'une journée d'étude consacrée à l'avenir de la probation.

Patriarche aimé et admiré de sa nombreuse famille, il demeura à la « Ferme du Lion », en retrait de la drève de Colipain, sur les hauteurs de Braine-l'Alleud, élevant des moutons et des abeilles, le regard fixé souvent sur les frondaisons du bois de Hal qu'au printemps les jacinthes des bois parsèment de bleu azur.

Archives de la Cour de cassation, à Bruxelles. — Archives de l'Université catholique de Louvain, à Louvain-la-Neuve.

A. Wauters et A. Houtekier, *Discours prononcés lors de l'installation de Raymond Charles dans ses fonctions de procureur général près la Cour de cassation, le 25 mai 1982*, Bruxelles, 1982. — J. du Jardin, P. Marchal, J. M. Nelissen-Grade, *Eloge funèbre du Procureur général émérite Baron Charles*, dans *Bulletin des arrêts de la Cour de cassation*, 1982, p. 29.

Jean-Marie Piret

CHEVREUILLE, Raymond, Jean, Félicien, compositeur, membre de l'Académie royale de Belgique, né à Watermael-Boitsfort (Bruxelles) le 17 novembre 1901, décédé à Montignies-le-Tilleul le 9 mai 1976.

Raymond Chevreuille débute sa formation musicale à l'école de musique de Saint-Josse-ten-Noode puis entre au Conservatoire royal de Bruxelles pour l'étude de l'harmonie. Dans cette discipline, il obtient un second prix dans la classe de Gabriel Minet en 1922 et un premier prix dans la classe de François Rasse en 1924. Il quitte très rapidement l'institution pour parfaire son apprentissage en autodidacte.

Engagé à l'Institut national de Radiodiffusion en 1936, il y travaille comme spécialiste de la prise de son et y acquiert une solide compétence dans les domaines de l'orchestration et de l'acoustique musicale. Il donnera aussi quelques cours à l'école de musique de Saint-Josse-ten-Noode. En 1956, il devient directeur des programmes francophones, fonction qu'il occupe jusqu'à la retraite en 1966.

Chevreuille a composé tant pour le concert que pour le théâtre, l'opéra ou la radio avec le souci constant de sortir des sentiers battus en multipliant les recours à l'atonalité, la polytonalité ou la modalité, sans jamais s'obstiner à suivre une de ces voies exclusivement. C'est à l'expression qu'il accorde une importance primordiale; non pas dans un but spécifiquement descriptif, mais guidé par le besoin de suggérer ou d'évoquer des sentiments. Il en résulte un style encore proche de l'impressionnisme français, mais libéré du poids subjectif et incorporant des mélodies plus anguleuses et des harmonies plus denses.

C'est dans le cadre des Concerts Pro Arte, organisés à Bruxelles par Paul Collaer dans les années vingt, qu'il commence à s'intéresser à la musique contemporaine. Après s'être imprégné de l'œuvre de Richard Strauss et de celle d'Igor Stravinski, comme en ont témoigné quelques tentatives qu'il a préféré détruire, il inscrira ses premiers essais de composition dans la veine de l'expressionnisme viennois. C'est l'influence de Berg principalement qui le guidera et il sera un des premiers compositeurs belges à tenter l'écriture musicale sérielle.

Chevreuille s'autorise à signer son premier opus, un quatuor à cordes, en 1928. Comme Schoenberg dans son deuxième quatuor opus 10,

il ajoute une voix de soprano aux quatre archets. Son intérêt pour Berg est davantage sensible dans le quatuor à cordes opus 5 (1934), surnommé par un critique « Quatuor des aphorismes » tant il rappelle la brièveté de Webern. Sa réputation s'installe assez rapidement et, dès 1934, il sera régulièrement joué au Festival de la Société internationale de Musique contemporaine. Le quatuor sera pour lui une forme privilégiée de recherches et de réflexions entre 1930 et 1945; il en composera six (op. 1, 5, 6, 13, 23, 32) ainsi qu'un quatuor de violoncelles (op. 24, 1942).

Au fil des opus, Chevreuille cherche un style propre en s'appliquant à la technique dodécaphonique et en tentant de se libérer des contraintes de la forme. En effet, si le compositeur s'est dans un premier temps conformé à la tradition d'une forme bien établie et structurée sur la base de l'opposition de thèmes, son goût pour l'expressionnisme de Berg l'a peu à peu mené à des conceptions plus libres au sein de compositions hantées par le monde des rêves, la psychologie, la solitude, les sentiments contradictoires. Chevreuille évoluera vers un langage chromatique qui s'appuie sur une hiérarchie de polarités, c'est-à-dire en accordant une prédominance à certains sons.

La musique pour orchestre occupe la plus grande place du catalogue de Chevreuille: trois concertos pour piano (op. 10, 1937; op. 50, 1952; op. 88, 1968), trois concertos pour violon (op. 19, 1941; op. 56, 1953; op. 86, 1965), deux concertos pour violoncelle (op. 16, 1940), un concerto pour trompette (op. 58/4, 1954), neuf symphonies (op. 14, 30, 47, 54, 60, 67, 68, 84, 95), des œuvres d'inspiration thématique dont *Barbe Bleue* (op. 42, 1949), *Breughel, peintre des humbles* (op. 82, 1963), *Carnaval à Ostende* (op. 72, 1959), *Cendrillon* (op. 33, 1946). Dans *Breughel, peintre des humbles*, il atteint toute sa mesure dans l'art de l'évocation sonore. Construite en cinq parties (Fanfare à la gloire de Breughel, le Repas de Noces, la Fenaison, les Jeux d'enfants, le Combat de Carnaval et de Carême), l'œuvre explore toutes les ressources de l'orchestre et adopte un style très contrôlé. Son double concerto pour saxophone et piano (à l'origine pour alto et piano, op. 34, 1946) révèle aussi une grande imagination thématique et une ingéniosité rythmique manifestement très sensible à l'influence du jazz.

La sensibilité de Raymond Chevreuille est très variée. Le climat poétique, souvent tendre, éthéré, se manifeste dans ses deux cantates, *Evasions* (1942) et *Les saisons* (1943), tandis que l'intensité dramatique ou l'expression grave caractérise surtout ses quatuors. Les œuvres plus proches de l'influence de Berg (la troisième symphonie, le deuxième concerto pour piano) sont d'un pessimisme plus amer. Cette diversité expressive se reflète également dans les choix de textes de Maurice Carême, Aragon, Franc-Nohain, Emile Verhaeren, saint François d'Assise, Joseph Weterings et P. de Clairmont.

Son intérêt pour l'orchestration et très probablement son expérience d'ingénieur du son ont éclairé ses choix très distingués en matière de couleurs instrumentales et d'alliages de timbres. C'est dans ce domaine qu'il a réalisé dans les années cinquante des combinaisons totalement inédites et très réussies. Dans ses deux grandes œuvres radiophoniques *D'un diable de briquet* op. 45 et *L'Elixir du Révérend Père Gaucher* op. 48 (d'après Alphonse Daudet, 1951), il a eu recours aux techniques expérimentales de musique électroacoustique. Chevreuille a également écrit un opéra de chambre, *Atta Troll* op. 51 (D'après H. Heine, 1952) et plusieurs ballets : *Jean et les argayons* op. 7 (1934), *Cendrillon* op. 33 (1946), *Le Bal chez la potière* op. 59 (1954).

Sa carrière de compositeur fut couronnée de nombreux prix et récompenses dont le Prix de l'Art populaire en 1944, le Prix de l'Académie Picard en 1946, le Prix Italia en 1950 pour *D'un diable de briquet* et il vit également son deuxième Concerto pour piano imposé au Concours musical Reine Elisabeth en 1952. Il reçut aussi de prestigieuses commandes, dont celle d'une symphonie par le Fonds Koussevitzky de la Library of Congress et celle d'une cantate sur des chants populaires belges, à la demande du Festival de Pittsburg.

Raymond Chevreuille n'est pas un compositeur régional, mais bien un des compositeurs belges les plus estimés de son pays. Comme André Souris, Albert Huybrechts ou Jean Absil, il est un des musiciens les plus novateurs de sa génération et il a réussi en outre à se forger une réputation européenne.

Raymond Chevreuille avait été élu membre de l'Académie royale de Belgique le 4 janvier 1973.

Bibliothèque royale Albert I^{er}, à Bruxelles, Fonds Raymond Chevreuille.

R. Wangermée, *La musique belge contemporaine*, Bruxelles, 1959. — R. Bernier, *Eloge de Raymond Chevreuille*, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, Académie royale de Belgique, t. 63, 1976, p. 123-128. — D. Von Volborth-Danys, *CeBeDeM and its Affiliated Composers*, Bruxelles, 1977, vol. 2, p. 81-85. — Ph. Dewonck, *Nouvelles et vieilles générations de 1945 à nos jours*, dans R. Wangermée et Ph. Mercier dir., *La musique en Wallonie et à Bruxelles*, Bruxelles, 1982, vol. 2, p. 425-427. — E. Feldbusch, *Notice sur Raymond Chevreuille*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 155, Bruxelles, 1989, p. 161-180. — Th. Levau, *Raymond Chevreuille*, dans *Dictionnaire des compositeurs de Belgique du Moyen Age à nos jours*, Lasne-Ohain, 2005, p. 118-120.

Valérie Dufour

Illustration : Planche IV, face à la page 65
Raymond Chevreuille, *Quatuor pour violoncelles*, 1942.

CLAES, Jean-Baptiste, agriculteur et industriel, né à Lembeek le 23 octobre 1748, y décédé le 11 septembre 1822.

Jean-Baptiste Claes appartenait à cette aristocratie de fermiers qui fondaient leur influence sociale sur leur puissance économique et leur qualité de représentants des seigneurs locaux.

C'était le fils aîné de Philippe Claes (Lembeek, 18 avril 1716 - Lembeek, 23 janvier 1784) et de Pétronille Limbourg (Tollenbeek, ca 1717 - Lembeek, 16 mars 1770). Son père était un homme entreprenant, qui avait développé la distillerie de genièvre familiale, et exercé parallèlement l'engraissement du bétail avec les sous-produits de la distillerie. Il pratiquait aussi le négoce et exploitait un moulin à huile. Echevin puis maire de la ville et franchise de Lembeek, il avait exercé cette charge depuis 1749 jusqu'à son décès, concurremment à celle de maire et receveur de la seigneurie de Jéricho (1749-1783) et de bailli de la seigneurie d'Ottignies (1753-1764).

Jean-Baptiste Claes fut à la fois agriculteur et distillateur et fit prospérer les affaires familiales en telle sorte qu'en 1814, il était à la tête de quatre distilleries de genièvre qui produisaient

148 547 litres d'alcool sur une période de six mois. Dans *L'Etat des plus riches propriétaires du département de la Dyle* établi par le préfet, celui-ci écrivait à son propos : « Claes est sans doute le plus riche cultivateur et distillateur de Belgique. Il n'est point fanatique et dès lors, il devrait voir avec plaisir la Révolution qui nivelait les castes et les rangs. Sa fortune en terres patrimoniales et nationales et les rentes multipliées sur une grande quantité de petits cultivateurs lui donnent beaucoup d'influence sur tous les habitants des campagnes de son arrondissement ».

Sous le Directoire, il fut choisi comme électeur pour le canton de Hal lors des élections de germinal an V. Désigné comme maire de Lembeek en prairial an VIII, il refusa cette charge, mais il accepta la place de conseiller municipal en 1803, puis devint maire le 10 mai 1808. Présenté comme candidat au Conseil général du département le 21 décembre 1810, il fut nommé à ces fonctions le 11 juillet 1811.

Sous Guillaume I^{er}, il fut désigné comme échevin de la commune de Lembeek le 22 février 1818 et le resta jusqu'à son décès. Jean-Baptiste Claes fut également membre de la fabrique d'église de Lembeek, dès la création de celle-ci, et il en assumait la présidence de 1820 à 1822.

Il avait épousé à Bruxelles, le 17 novembre 1786, Isabelle-Thérèse-Alexandrine De Cock (Bruxelles, 15 juin 1766 - Bruxelles, 15 mars 1854) qui était la fille de Jean-Baptiste-Benoît De Cock (Bruxelles, 27 mai 1722 - Bruxelles, 31 juillet 1798), doyen des bateliers de la ville, et d'Isabelle-Françoise Aerts. C'était une fille fortunée qui hérita de ses parents une belle maison au quai au Bois de Construction, où elle se retira après la mort de son mari. Le couple eut quatre enfants, dont deux fils qui firent carrière dans le monde des affaires.

L'ainé, Charles-François (Lembeek, 15 septembre 1787 - Lembeek, 23 janvier 1847), acquit de son père l'usine familiale en 1817 et la transforma en entreprise industrielle en y introduisant la machine à vapeur. Il exploita également à Lembeek une raffinerie de sucre de betteraves et en 1836, fut parmi les fondateurs avec son beau-frère Henri Meeûs, de la S.A. Raffinerie nationale de Sucre indigène et exotique. Il réserva certains avantages sociaux à ses ouvriers et fut aussi le promoteur de l'enseignement communal à Lembeek. Il avait épousé une parente, Marie-

Anne-Pétronille Walravens (Bruxelles, 4 décembre 1787 - Lembeek, 3 juin 1864), fille de Philippe-Jacques et de Jeanne-Benoîte De Cock. Il fut membre de la Chambre de Commerce de Bruxelles. Eligible au Sénat, il payait en 1841, 5 600 francs d'impôts pour ses propriétés à Lembeek.

Le cadet, François-Alexandre (Lembeek, 4 septembre 1791 - Gand, 4 juin 1845) s'installa à Gand après son mariage en 1816, avec Adélaïde-Charlotte De Cock (Gand, 29 juin 1798 - Gand, 21 novembre 1853), sa petite cousine. C'était la fille de Joseph De Cock, juge au Tribunal de Commerce de Gand et vice-président de la Chambre de Commerce, et de Liévine-Françoise Speelman. Il exerça d'abord le commerce, puis devint fabricant d'acide sulfurique avant de s'intéresser à l'industrie du coton. Il fut cofondateur de la Société industrielle de Gand (en 1829), administrateur de la Société linière de la Lys (1830), président de la Société pour l'industrie du coton à Gand (1834) et membre de la Chambre de Commerce de Gand (1845). Conseiller communal de Gand (1830-1845), il fut sénateur libéral pour l'arrondissement de Gand de 1843 à 1845. Il était éligible au Sénat et payait 3 518 francs d'impôts en 1833, pour ses propriétés de Gand et de Baisy-Thy.

Leur sœur, Henriette-Françoise (Lembeek, 12 février 1796 - Bruxelles, 19 juin 1817) avait épousé en 1816, Henri-Joseph-Louis Meeûs (Bruxelles, 5 février 1795 - Paris, 24 septembre 1822), fils d'Henri Meeûs, brasseur et fabricant de dentelles à Bruxelles.

Jean-Baptiste Claes était un homme très riche. Il était très estimé car charitable, bon époux et bon père et selon l'intendant du département de la Dyle, il avait conservé beaucoup de simplicité. Il figurait sur la liste des plus riches propriétaires du département en 1812 avec 65 000 francs de revenus. Ceux-ci étaient estimés à 60 000 francs annuels en 1815.

Il avait acquis des biens nationaux essentiellement sous le Directoire, et notamment la maison conventuelle de l'hôpital de Lembeek et la ferme de Gémioncourt à Baisy-Thy avec 131 hectares de terres appartenant à l'abbaye de Villers-la-Ville. Il payait 4 000 francs d'impôts en 1806, et lors du partage de sa succession en 1824, ses deux fils survivants, Charles-François et François-Alexandre, se virent attribuer chacun à peu près 600 hectares de terres.

Archives nationales, à Paris, AF/IV/1052, Etat des plus riches propriétaires du département de la Dyle, F/1bII/Dyle/3, F/1cIII/Dyle/1 et 2. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Préfecture de la Dyle, P° 1746, Notariat du Brabant, n° 36.610, notaire Van Den Elschen 1817 acte n° 157, n° 36.617, notaire Van Den Elschen, acte du 12 janvier 1824.

R. Dejonghe et al., *De Familie Claes, van landbouwers tot industrieelen en groot grondbezitters*, dans *Hallensia*, 9^e année, n° 4, octobre-décembre 1987. — *Index des Eligibles au Sénat*, sous la dir. de J. Stengers, Bruxelles, 1975, p. 41-42. — *Le Parlement belge 1831-1894*, sous la dir. de J.-L. De Paepe et Chr. Raindorf, Bruxelles, 1996, p. 63-64. — N. J. Stevens, *Recueil généalogique de la famille De Cock, comprenant sa parenté directe et collatérale et ses alliances*, Bruxelles, 1855, Supplément, 1858.

Jacques Logie

CLOES, *Nicolas*, Joseph, Julien, peintre naïf, né à Othée le 24 mars 1889, décédé à Liège le 23 mars 1976.

Nicolas Cloes est le fils d'Henri-Joseph, maçon, et de Marie-Josèphe Herbillon, ménagère, puis ouvrière agricole. Orphelin de père à huit ans, soutien de famille à douze (ainé de trois enfants), il entre en apprentissage dans un atelier de serrurerie. En 1914, il est ajusteur aux Chemins de Fer.

Enfant, Nicolas Cloes chante avec ses compagnons dans les rues d'Othée. Pierre-Joseph Jacquemotte, directeur de la fanfare d'Othée, l'entend et lui conseille de s'inscrire aux cours du soir de solfège et de chant au Conservatoire de Liège. Il se produit sur les scènes villageoises, chantant du Botrel. Tête d'affiche et jeune premier, il joue dans les dramatiques wallonnes. Il brigue aussi le poste de chantre-organiste à l'église d'Othée. Adrien Vanderkragt, chantre-organiste de Tongres, et carillonneur, lui vend un harmonium et lui donne quelques leçons de plain-chant et de doigté. Cloes est nommé chantre-organiste.

Marié à Gabrielle François en novembre 1920, il vient habiter Verviers. En 1926, le chantre-organiste de Notre-Dame ayant démissionné, Cloes se présente au concours et est reçu. Il occupe ce poste pendant trente-trois ans. Cet emploi étant médiocrement rémunéré, Cloes est quelque temps corsetier, puis représentant de commerce en bois et en cigares. Le

ralentissement des affaires dû à la guerre lui laissant des loisirs, il décide de s'essayer à la peinture. Il s'étonnait lui-même de l'originalité de ce projet et n'en trouvait pas la raison.

Cloes ne découvre pas immédiatement ses sujets de prédilection. Il était Verviétois et n'échapperait pas à l'emprise que les Fagnes exercent sur les peintres de l'endroit. Il fait donc quelques ciels pesant sur un plateau désert, avec les habituels petits arbustes tordus par la bourrasque. Il s'essaye aussi à quelques paysages ardennais, dont un seul était pris sur le vif, et à quelques vues d'intérieurs. Cloes découvre presque simultanément les deux principaux sujets qui feront son bonheur, à savoir les bouquets de fleurs et les paysages baignés d'une lumière d'automne.

L'amateur attend du peintre de fleurs qu'il restitue sur la toile la fraîcheur de son bouquet, qu'il fasse preuve d'une exactitude de botaniste ; que le bouquet respire dans l'espace. Or, Cloes avait plus d'une fois cueilli un bouquet de fleurs pour le peindre, mais l'instant d'après il l'avait oublié : « Je suivais mon idée ». Toutes ses fleurs sont des fleurs inventées, et toutes se présentent de face, ménageant un effet de dentelle. Il avait réduit l'art du bouquet à deux principes : il voulait, par le choix des contrastes, atteindre au plus vif éclat. Il se faisait également une religion de la diversité, aussi s'efforçait-il de varier les contours du bouquet, d'y assembler d'autres fleurs, d'inventer d'autres vases, certains aux formes biscomues. Il posait le vase sur une table jonchée de fleurs, voire dans une niche – et ceci devrait orienter une réflexion sur la signification symbolique de la fleur dans l'ensemble de son œuvre – promue du rang « d'adorante » à celui d'adorée.

On a séparé les paysages et les bouquets, sans toujours songer qu'ils étaient nés de la même palette privilégiant les tons rouille et les clartés dorées d'un perpétuel automne. « On m'a dit qu'il ne fallait jamais faire deux arbres les mêmes », rapportait le peintre en s'appliquant à suivre ce conseil. Tantôt il isolait de grands arbres aux puissantes ramures, tantôt il lançait de jeune fûts, les penchait ou les redressait, les courbait, les animait d'un double mouvement de courbe et de contre-courbe ; tantôt il les faisait jaillir avec une grâce toute végétale, sans tomber jamais dans le désordre ni s'écarter des harmonies de la nature.

On a dit que le naïf rejetait la profondeur. Bien au contraire, il a mis au point tout un matériel sémiotique pour la traduire ; il redécouvre même la profondeur par étagement. Cloes creuse également la profondeur de ses sous-bois en y déroulant des chemins en forme de « Z », en ménageant des clairières, en disposant des arbustes ou des personnages comme autant de jalons qui conduisent aux lointains horizons.

En 1955, Nicolas Cloes se fait membre de la Société des Beaux-Arts de Verviers. Seuls Jean François, le conservateur du Musée, et le paysagiste liégeois Fernand Vetcour, qui exposait régulièrement à la galerie verviétoise de La Meuse avaient pu franchir la porte de l'atelier et avaient remis un avis favorable. Il participe donc au Salon des membres. Il n'exposait que trois tableaux, mais il n'en fallait pas plus pour alerter deux critiques de l'endroit : André Blavier et Pierre Gason. Ils se rendirent à l'atelier de Cloes et y trouvèrent le fruit de quinze ans de travail quotidien. En mai 1956, Cloes expose quelques tableaux dans la librairie de Pierre Gason, dont la forte personnalité attirait des artistes et des intellectuels.

André Blavier avait fait en 1953 la connaissance de Jakovsky dont il devint l'éditeur. Il venait de publier *Les Peintres naïfs* dans la Bibliothèque des Arts. Blavier l'intéresse à Cloes. Jakovsky lui rédige une préface pour son catalogue et fait le voyage à Stembert lorsque Cloes expose à la Société des Beaux-Arts de Verviers.

En 1958, Cloes participe à la première grande exposition internationale intitulée *La Peinture naïve du Douanier Rousseau à nos jours*, au Casino de Knokke.

Il lui reste à dépasser ses deux premiers thèmes, à couronner son œuvre par sa synthèse. Un voyage dans le Midi (fin 1959 - début 1960) lui fait découvrir une flore nouvelle. Et l'on voit d'étranges palmiers bleus portant des fruits rouges, des corolles au centre desquelles s'ouvre un œil végétal, des fleurs comme des étoiles de mer, des arbustes semblables à des coraux. A la même époque, Cloes choisit de remplacer sa palette aux tons d'automne par une dominante froide de bleus et de roses nacrés. Une manière d'ivresse venait de s'emparer de lui. Il répandait, tantôt par gros coussins, tantôt en suivant le tracé des branches, une profusion de fleurs sous lesquelles il sauverait le monde du disparate et le rétablirait dans sa bienheureuse unité. Le

public les a spontanément nommés les « Paradis » et avec raison si l'on peut, avec Francis Jammes et Bachelard, tenir la fleur pour l'image même du bonheur.

Rétrospectives : 10 au 25 août 1971, Rotonde du Casino, Spa ; 10 au 21 janvier 1982, Société des Beaux-Arts, Verviers ; 15 août au 15 septembre 2000, Fondation Adolphe Hardy, Dison.

A. Blavier, *De la peinture naïve en général et de Nicolas Cloes*, dans *Phantômas*, n° 7 et 8, 1956, p. 25-32. — G. Schmits, *Nicolas Cloes peintre naïf. Verviers 1975-1976*, dans *Temps mêlés*, n° spécial 136-139, bibliographie. — G. Schmits, *André Blavier, le relieur*, dans *La Revue Générale*, n° 2, février 2005.

Georges Schmits

CLOSE, René, homme politique, gouverneur de la province de Namur, né à Namur le 2 avril 1918, y décédé le 19 janvier 1977.

Fils de Jules Close, grossiste en charbons, et de son épouse Bertha Bister, René appartient à une famille bourgeoise, active, libérale. Après des humanités à l'Athénée de Namur, ses études de droit à l'Université libre de Bruxelles (ULB) sont interrompues, en 1937-1938, par un service militaire de dix-sept mois au 2^e Chasseur à cheval de Namur (officier de réserve). Le 26 juillet 1939, il épouse à Namur, Jeanne, fille de François Bovesse, ancien ministre, gouverneur de la province de Namur, et de Juliette Bilande. Il en a trois enfants, Françoise (née à Namur en 1940), Marianne (Noville-les-Bois, 1944 - Namur, 1977) et Jean-Louis (né à Namur en 1947), futur bourgmestre de Namur. En 1940, ses études terminées, il entre au barreau de Namur. A la fin de la Campagne des Dix-Huit Jours, il tente en vain de rallier l'Angleterre. Il reprend le barreau et l'affaire familiale. Le soir de Noël 1941, il est arrêté avec son beau-père mais relâché seul le lendemain, les occupants ignorant – comme ses proches – ses activités dans l'Armée secrète. Après la guerre, il s'inscrit pour le scrutin provincial sur la liste socialiste où les intellectuels étaient rares. Il semble que c'est à l'ULB qu'il s'est tourné vers le socialisme par générosité.

Le 28 février 1946, il est élu conseiller provincial, dans une majorité socialiste, libérale et communiste. Le 1^{er} janvier suivant, il devient

député permanent, à vingt-huit ans, le plus jeune du pays ! Civiliste travailleur et scrupuleux, René Close va mener parallèlement une carrière politique, sans sectarisme, tout entière animée par un amour profond de sa province de Namur. Il y montre la même rigueur, le même souci du travail bien fait, en temps et à heure. Sans austérité. C'est un homme affable, humain, respectueux des autres et de leurs convictions, équitable et joyeux ; c'est l'opinion unanime de tous ceux qui l'ont connu. Député permanent de 1947 à 1949, il est chargé principalement des dossiers industriels et commerciaux, de salubrité et de sécurité, de ceux de la Maternité provinciale et du Musée forestier provincial.

Il est élu conseiller communal à Namur (12 octobre 1952) avec 295 voix de préférence. Pendant quinze mois, il participe à la commission Police, Hygiène et Contentieux.

Les élections du 11 avril 1954 lui permettent de retourner à la Province. Il siège dans une députation permanente presque entièrement renouvelée. Il a en charge principalement les finances, les travaux à la maternité et dans les écoles provinciales, la bibliothèque itinérante, les expositions et surtout l'Office provincial économique, social et culturel (OPESC). Il s'investit dans un programme de centres de santé et d'un centre d'obstétrique et de gynécologie moderne doublé d'une école d'infirmières, inauguré en décembre 1958. A l'issue de l'exposition universelle de Bruxelles, il négocie l'achat du pavillon des Industries alimentaires, futur Palais des Expositions. Il soutient le projet de Maison de la Culture à Namur qui ne verra le jour qu'en 1964, après sa sortie de charge. Les élections du 26 mars 1961 voient au sein du Conseil provincial une alliance Parti social chrétien (PSC) - Parti libéral, tandis que le Parti socialiste, dont Close est le chef de groupe, siège dans l'opposition. C'est à ce moment que naît la connivence, faite d'estime réciproque et du souci du bien public, entre René Close et le futur ministre Antoine Humblet, alors député permanent PSC.

Homme de son temps, Close croyait au progrès scientifique et économique. Quatre domaines vont mobiliser son énergie : l'Association internationale de Cybernétique (AIC), le Bureau économique de la Province de Namur (BEP), l'installation d'un cyclotron pour le Centre européen de Recherches nucléaires

(CERN), l'informatisation des administrations (CIGER), cette dernière réalisée lorsqu'il sera gouverneur. Conscient des conséquences sociales de la généralisation inéluctable de l'automatisation, il obtient que la province de Namur accueille, le 26 juin 1956, le premier Congrès mondial de la cybernétique, groupant plus de 700 représentants de vingt-deux pays, sous la présidence du professeur Georges Boulanger (Faculté Polytechnique de Mons et Université libre de Bruxelles). Le 6 janvier 1957, l'AIC est constituée à Namur, sous le patronage de l'UNESCO.

L'Office économique, social et culturel de la province de Namur, fondé en 1947, chargé aussi de la politique agricole, est transformé en asbl en 1962, sous le nom de Bureau économique de la Province de Namur (BEP) et la présidence d'Antoine Humblet. Il chapeaute quatre sociétés intercommunales de développement correspondant aux régions naturelles de la province. Sa première mission est de créer des « zonings » industriels munis d'accès routiers, susceptibles d'intéresser les investisseurs étrangers, souvent américains. Membre du conseil d'administration, Close et son président y attirèrent ensemble – en dépit de leurs partis – des entreprises étrangères.

Le 11 octobre 1964, René Close est élu conseiller communal avec 2 778 voix de préférence : il a un passé provincial, il a soutenu les grèves de 1960, ce qui le légitime aux yeux de la base, et il a été élu en avril président de la fédération namuroise du Parti socialiste belge, mandat qu'il assumera pendant six ans. Le 15 janvier 1965, il est choisi comme échevin des Travaux, ce qui inclut le développement économique et l'urbanisme. Le PSC avait perdu alors la majorité absolue qu'il détenait depuis vingt ans au Conseil communal. Au mois de juin 1965, lors du vote du budget, une nouvelle majorité se dégage que le bourgmestre Pieltain et les échevins ne représentent plus. C'est « l'affaire de Namur » dans laquelle Close ne peut jouer le rôle apaisant qu'il souhaitait, puisqu'il est hospitalisé en décembre et éloigné des affaires pendant six mois. Y revenu, il se retrouve échevin des Finances en décembre 1966, et le 29 avril 1967 fait adopter le budget. Il participe notamment à la construction du nouvel hôpital Saint-Camille (1966), à la création de la première crèche à Namur et préside la commission de l'Aménagement du territoire.

En avril 1968, nouveau mandat de député permanent et démission d'échevin. Il retrouve le dossier du choix de l'implantation par le CERN d'un cyclotron géant. Un des sites scientifiquement possibles était Focant (Beauraing); les retombées en matière de prestige et d'emploi pour la province de Namur sont considérables. Malgré une résolution positive du Conseil provincial, de la ville de Namur, et les efforts conjugués de Close et d'Humblot, Genève l'emportera.

En mars 1968, Robert Gruslin, gouverneur depuis 1945, est admis à la retraite. La nomination de son successeur Nicolas Bontjes était à la signature royale, lorsque la chute du gouvernement Vanden Boeynants la postpose. Le 9 juillet suivant, René Close est nommé. Son premier discours, prononcé le 1^{er} octobre, à l'ouverture de la session du Conseil provincial, *Dialogues*, résume son programme : être le gouverneur de tous, à l'écoute de tous les problèmes. Les huit discours qui suivront dans les mêmes circonstances montrent sa volonté d'analyser les grands problèmes du moment, chiffres à l'appui. Mais surtout, de faire entrer sa province dans la modernité. Inlassablement, il revient sur ces thèmes : bannir le jeu des intérêts privés et contradictoires, l'autosatisfaction de l'administration qui n'a cure du citoyen, le manque de dynamisme des Wallons. Il dénonce à la fois la paralysie des dirigeants belges, qui paraissent effrayés de poursuivre jusqu'au bout les grandes réformes ou bien les dénaturent, et l'attitude des Wallons qui s'essouffent à chercher des solutions vagues, contradictoires, et sont incapables d'un minimum de solidarité, d'imagination et surtout de volonté d'action. Il souhaite le respect réciproque, la loyauté, la solidarité. Il encourage les fusions de communes qui apporteront de la vitalité. Il est certain que l'harmonie du pays dépendra d'un équilibre trouvé au plus tôt entre les peuples flamand et wallon et Bruxelles. Il veut que soient dépassés les clivages universitaires (ULB-UCL). Il définit le rôle du gouverneur comme un « catalyseur, un dénominateur commun de ce que pensent, de ce que veulent les habitants de la province », mais craint qu'à l'avenir son rôle soit réduit à celui de grand commis (*Le gouverneur*, 1976).

Il prend conscience de l'outil performant qu'est l'informatique. Lors de l'inauguration d'un ordinateur aux Facultés Notre-Dame de la

Paix à Namur, il noue des contacts étroits avec le recteur, le Père Boné, s.j., et le professeur François Bodart. Naît alors le Centre d'Informatique de Gestion et de Recherche (CIGER), chargé des comptabilités d'environ 550 communes, asbl dont les statuts furent fixés le 28 octobre 1969 et dont Nicolas Bontjes fut nommé directeur général.

René Close était Wallon mais pas séparatiste. Membre actif de la Loge de Namur, il avait été ulcéré par l'affaire de l'Université de Louvain et, à titre personnel, il avait assuré Michel Woitrin, comme lui Namurois, de son soutien. Il pousse la candidature de Namur auprès du gouvernement comme siège du Conseil culturel français. Puis ce sont successivement la constitution à Namur, du Conseil économique régional wallon (CERW), l'implantation à Wépion du Centre de l'INEPS (Institut national d'Éducation physique et des Sports) et en 1975, l'installation du Conseil régional wallon au Château de la Plante à Namur. Close est un négociateur particulièrement tenace. Il défend avec succès le CIGER contre une mainmise du Crédit communal de Belgique.

Une de ses préoccupations reste l'accès pour tous à une médecine de qualité. Le tourisme retient moins son attention, sinon dans la mesure où il entrevoit des retombées économiques : l'aérodrome de Namur-Suarlée (1970), l'École hôtelière de Namur (1971), les lacs de l'Eau d'Heure (1974), le Centre provincial de Chevetogne (1975), la promotion de la route Charlemagne (1976). Il se sert des compensations obtenues pour Focant ou pour le port de Zeebrugge, pour moderniser l'infrastructure provinciale et se bat pour le parachèvement de l'autoroute E40 de Wavre à Namur, puis au-delà de Namur.

Le rythme de travail effréné qu'il s'impose a raison de sa santé. Il subit, en août 1973, une des premières transplantations cardiaques réalisées par le professeur Primo. Trois ans plus tard, il se trouve dans l'obligation de démissionner pour raisons de santé de la présidence du BEP et de l'intercommunale de la région namuroise. Jusqu'à son décès, il supporta sa maladie avec beaucoup de dignité et de courage.

Il était notamment commandeur de l'Ordre de Léopold et officier de la Légion d'honneur.

Pour le ministre Humblot, s'il avait pu achever son mandat jusqu'à sa mise à la retraite (1986) « beaucoup de choses eussent été autrement à Namur et dans la Province ».

Interviews de Jeanne Close-Bovesse, Jean-Louis Close, Antoine Humblet, Danièle Sarlet, Jacques Férit, Julien et Jeanine Papa, Robert Denison et Christiane Lemaire.

R. Close, *Dialogues*, discours prononcé à l'ouverture de la session (...) du Conseil provincial de Namur, le 1^{er} octobre 1968, 10 p. — *L'eau*, discours (*ibid.*), le 1^{er} octobre 1969, 27 p. — *De l'informatique*, discours (*ibid.*), le 1^{er} octobre 1970, 21 p. — *Révision constitutionnelle et économie régionale*, discours (*ibid.*), le 23 novembre 1971, 19 p. — *Aménagement et urbanisme*, discours (*ibid.*), le 2 octobre 1972, 21 p. — *Des fusions de communes dans la province de Namur*, discours (*ibid.*), le 1^{er} octobre 1973, 24 p. — *Quinze ans de médecine sociale dans la province de Namur*, discours (*ibid.*), le 1^{er} octobre 1974, 11 p. — *Trois fois vingt ans*, discours (*ibid.*), le 1^{er} octobre 1975, 11 p. — *Le gouverneur*, discours (*ibid.*), le 1^{er} octobre 1976, 11 p. — *Procès-verbaux de la Députation permanente de la province de Namur, 1947-1949, 1954-1956, 1960*. — *Bulletin communal de la ville de Namur, 1953, 1954, 1965-1968*. — *La Meuse, Le Peuple, Vers l'Avenir* (éditions namuroises), *passim*. — *Confluent, passim*. — B. Gany, *Namur, Dinant, Philippeville*, Bruxelles, 1985 (*Mémoire ouvrière 1885-1985. Histoire des Fédérations*, 9). — J. Hanon, *Les gouverneurs de la province de Namur de 1830 à 1980*, dans *Confluent*, n° 157, déc. 1987, p. 69-70. — A. Humblet, *Un entrepreneur en politique*, Bruxelles, 1994. — René Close, *Gouverneur de la Province de Namur, 1968-1977*, Andenne, s.d., photos et extraits de discours.

Françoise Jacquet-Ladrier

COOLS, André, Hubert, Pierre, homme politique socialiste et Ministre d'Etat, né à Flémalle-Grande le 1^{er} août 1927, décédé à Liège le 18 juillet 1991.

En dehors de la Seconde Guerre mondiale et de ses retombées directes ou indirectes (Epuración, Question royale), la Belgique du XX^e siècle a ignoré à peu près les morts violentes frappant le personnel politique. C'est pourquoi l'annonce, au commencement de l'été 1991, de l'assassinat du Ministre d'Etat André Cools frappa l'opinion de stupeur. Ancien vice-Premier ministre et ancien président du parti socialiste francophone, la victime n'était assurément pas d'un médiocre format et, la soixantaine sonnée, n'avait encore rien d'un « has been ».

Les circonstances particulières de sa fin semblaient interpeller au premier chef une série de personnalités, parfois dans sa propre famille idéologique, qui, depuis des mois ou des années, mettaient en cause ses actions passées, ses intentions et la part d'influence qu'il continuait à exercer dans la région liégeoise. Ce drame mettait un point final à une vie déjà bien remplie. Pour en saisir le fil, il faut d'abord essayer de restituer l'homme tant dans la construction de son être social que dans le cheminement de sa carrière publique, l'une étant indissolublement liée à l'autre.

L'homme. Sa matrice familiale eut sans nul doute une importance extrême. Les dés avaient commencé à rouler bien avant sa naissance, vers 1880. Cette année-là, un ouvrier agricole d'une quarantaine d'années, Josephus-Benedictus Cools (1837-1902) se résignait à quitter la Campine où ses ancêtres avaient vécu jusque-là au sud-est de Turnhout, entre Mol et Geel. Déjà pourvu de six enfants – et il en aura huit au total, dont un mort-né –, il ne parvenait manifestement plus à les nourrir sur une terre alors ingrate et arriérée. Comme bon nombre de pauvres paysans de cette région à cette époque, il partit chercher ses moyens d'existence vers les bassins industriels des provinces wallonnes, n'échouant à Flémalle-Grande que pour s'engager dans un charbonnage. C'est également le métier de houilleur qu'adopta son deuxième garçon, Petrus (1874-1949) « alors qu'il avait à peine 12 ans ». Forte tête, haut en couleur et contestataire dans l'âme, Petrus/Pierre Cools fut d'autant plus mal noté par ses employeurs successifs qu'il n'avait pas tardé à militer au Parti ouvrier belge ; sa carrière fut en conséquence quelque peu chaotique, mais beaucoup moins que celle d'un frère cadet, qui vira « anarchiste » et tâta de la prison pour voie de fait sur des représentants de l'ordre. En s'unissant à Hermance Brose (1876-1945), Pierre Cools s'enracinait dans le terroir flémallois, se détachait insensiblement de ses racines « thioises », même s'il continua à recourir volontiers au dialecte campinois dans son intimité.

Le couple eut deux garçons, Lambert-Joseph en 1903 et Marcel, en 1906. Précisément, celui-ci, l'école primaire achevée, se mettait à fréquenter avec assiduité les locaux d'un Parti ouvrier belge devenu incontournable dans la région au sortir de la Grande Guerre. Entré

comme garçon de bureau à la société coopérative « L'Alliance », il devenait bientôt gérant-limonadier de la Maison du Peuple de Flémalle-Haute après avoir épousé le 5 septembre 1925, une couturière, Amélie Deleau (1906-1998). Le 1^{er} août 1927, le jeune ménage connaissait un heureux événement avec la naissance d'un fils, André-Hubert-Pierre... et il en resta là.

Militant actif du socialisme local, Marcel Cools poursuivit son ascension par le biais de la fédération syndicale des Métallurgistes où il figurait désormais comme employé. Elu aux communales de 1932 à Flémalle-Haute, il était nommé quelques mois plus tard échevin de l'Instruction publique puis, en 1938, président de la Commission d'Assistance publique. Pendant ce temps, son fils grandissait. Son existence s'inscrivait dans un sentier balisé par le réseau à la trame serrée mis en place par le parti ouvrier, de la Maison du Peuple aux organisations juvéniles et aux cercles de détente. Une existence dans un décor beaucoup plus industriel que rural, au rythme de l'*Internationale*, entre un père souvent absent – militantisme oblige ! – et un grand-père paternel très présent depuis qu'il était pensionné, toujours prêt, avec sa faconde, à remuer devant l'enfant le souvenir des luttes de jadis et de naguère. Un milieu de « petites gens » certes, et qui touchaient encore par plus d'un côté au prolétariat, mais qui commençaient déjà à s'en détacher, le Mouvement ouvrier s'avérant un puissant instrument de promotion sociale. On ne s'étonnera pas si, à l'âge de cinq ans, le fils de Marcel Cools servait de mascotte, en chemise bleue et cravate rouge, à la section flémalloise de la Jeune Garde socialiste...

En plus de cette association précoce aux pompes et aux œuvres du Parti, l'enfant se retrouva tout naturellement dans le réseau de l'enseignement primaire communal, puis il entra à l'Athénée de Seraing où il devait effectuer toutes ses études secondaires. Il s'y montra un élève moyen, assez faible dans les sciences exactes. Le second conflit mondial constitua une première déchirure dans cet univers bien ordonné. Le père, mobilisé en septembre 1939, incorporé au 42^e de Ligne, effectua comme simple soldat toute la Campagne des Dix-Huit Jours dans cette unité, pendant que sa femme et son fils gagnaient la France à l'approche de

l'ennemi. Après différentes tribulations, ils arrêtèrent leur fuite à Cholet (Maine-et-Loire), de concert avec plusieurs de leurs concitoyens. Les opérations militaires s'interrompant sur le front occidental à la suite de l'armistice franco-allemand, ils purent regagner le pays à petites étapes. La famille allait cependant être vite confrontée aux réalités du « Nouvel Ordre européen » de l'occupant et de ses affidés autochtones. Le soldat Marcel Cools avait échappé aux stalags. Rendu à la vie civile, il avait pu reprendre ses activités professionnelles et avait même été autorisé par les autorités belges de tutelle à exercer dès son retour la charge de bourgmestre f.f. de Flémalle-Haute. Hélas, le 1^{er} octobre 1941, il était interpellé à son domicile par le SIPO-SD (Sicherheitspolizei-Sicherheitsdienst) « pour activités anti-allemandes en liaison avec les communistes ». Formule passe-partout ! Plus vraisemblablement, son hostilité notoire au rexisme avait déplu au clan collaborationniste local qui guignait de surcroît ses fonctions.

Interné un mois comme otage à la citadelle de Liège, libéré puis réarrêté pour de bon le 22 février 1942, il effectuera de brefs séjours dans les forts de Huy et de Breendonk avant d'être déporté au camp de Mauthausen le 15 mai 1942. Brisé par les mauvais traitements et la maladie, il s'éteindra le 15 août suivant à l'infirmerie du camp de Güsen, *kommando* satellite de Mauthausen. Les siens n'eurent confirmation de sa mort qu'en avril-mai 1945, à la chute du Reich nazi... Dans l'immédiat, privés de leur principale source de subsistance par son arrestation, ils avaient survécu grâce à la solidarité discrète mais constante de proches, de camarades du parti. Vivement affecté de la disparition de son père, André Cools gardera jusqu'au terme de ses jours un vif sentiment de gratitude pour ces marques de solidarité exprimées dans des moments dramatiques. Différentes notabilités socialistes flémalloises, et en particulier Léon Jeunehomme ainsi que Joseph Sevrin, continueront ainsi à l'encourager, à le conseiller tant dans sa formation socio-professionnelle que dans son engagement politique.

1945. Ses « gréco-latines » achevées, le jeune homme quittait l'Athénée de Seraing pour se risquer à l'Université de Liège. Faute de maturité, cette expérience tourna court. Inscrit à la Faculté des Sciences, en Médecine (1945-1946), il s'aperçut qu'il faisait fausse route et se rabattit

sur le Droit (1946-1947). Là aussi, il dut se résigner à écourter son séjour sans avoir glané le moindre titre. Cet échec assumé au départ d'un cœur léger deviendra avec la fuite des ans lourd à porter ; il engendrera chez lui une frustration certaine qui se traduira par un curieux mélange de méfiance et de fascination pour le microcosme intellectuel, se traduisant de manière récurrente par des pointes d'ironie douce-amère sur les « coupeurs de cheveux en quatre »...

Faute d'avoir reçu l'onction universitaire, André Cools ne pouvait plus espérer s'accomplir dans la société qu'à partir de sa « classe », c'est-à-dire à partir de la formation politique qui, à son sens, l'incarrait le mieux. Mettant ses pas dans ceux de son père et de son grand-père, il avait adhéré immédiatement après la Libération au Parti socialiste belge (PSB), puis à la Fédération générale du Travail de Belgique (FGTB). Jeune Garde socialiste, secrétaire-receveur de la section locale de cette organisation l'année suivante, il la représentera en tant que commissaire au Congrès national wallon de Liège, en octobre 1945.

Ce fut pour lui la première occasion d'être confronté à la problématique wallonne, dans toute sa complexité, dans toutes ses ambiguïtés. Et commença alors une progression lente mais régulière dans la nébuleuse socialiste : en 1947, promu secrétaire de la section flémalloise du PSB, il s'appliquait à en réactiver les initiatives culturelles tout en s'impliquant avec ardeur dans le combat anti-léopoldiste – nonobstant sa présence sous les drapeaux en 1949-1950, à un moment crucial. Puis il accédait successivement en 1954 au comité de la fédération liégeoise du Parti et devenait député suppléant à la suite des législatives du mois d'avril. Enfin, le renouvellement des Chambres du 12 octobre 1958 lui permettait d'enlever pour de bon un siège de député alors qu'il avait atteint sa trente et unième année. Cette inscription dans le paysage politique régional s'était superposée à une plus discrète carrière professionnelle qui l'avait vu occuper depuis 1948, après des cours du soir ad hoc, la fonction de secrétaire à la Commission d'Assistance publique de Flémalle-Haute ; il n'y renoncera en fait qu'en 1964, lorsque ses activités sur le forum public ne lui laisseront plus le temps d'exercer cette charge. Au cours de cette même année 1948, il avait épousé une régente scientifique, Thérèse Josis (1924), qui lui

donnera deux enfants, Marcel (1949) et Christine (1952). Disposant du soutien indéfectible de sa base flémalloise – où l'on se félicitera toujours de la réussite de l'enfant du pays – et pouvant alors compter sur de robustes amitiés au sein de la Centrale des Métallurgistes, il avait somme toute accompli à l'approche des années soixante la parabole esquissée par son père une génération auparavant. Dès cette époque, l'homme public avait acquis l'essentiel de ses traits de caractère. Le temps les précisera, les durcira. Il ne les modifiera pas. Doté d'une belle vitalité qui lui permettra de garder jusqu'au bout d'énormes capacités de travail, le personnage, qui savait se montrer charmeur et débonnaire selon les circonstances, appartenait incontestablement à la race des dominants. Tribun chaleureux donnant volontiers dans le registre d'un populisme mâtiné de gros bon sens, il se voulait avant tout fidèle à son Parti, fidèle au noyau dur de ses amis, quitte à les rudoyer loin des regards extérieurs. Il soutiendra longtemps ceux-ci contre vents et marées – et parfois au-delà du raisonnable... Attirée par l'épaisseur humaine du personnage et par son sens des formules à l'emporte-pièce, la presse finit par le gratifier d'une série de surnoms plus ou moins bien venus, de « Dourakine Cools » (*Pourquoi Pas ?*) à l'« Ayatollah » (*Le Vif - L'Express*). Pour beaucoup, au cœur des années septante, il était devenu « le maître de Flémalle » quitte à passer plus tard, au regard de ses adversaires, pour « Coolsescu », du nom du dictateur roumain Nicolas Ceaucescu...

Rapidement, son intelligence politique l'amena à élargir ses horizons, tout en demeurant enté dans son terreau idéologique originel. Tandis qu'il ouvrait les portes du Temple (à la loge Hiram de Liège en 1957, puis à L'Incorruptible de Seraing en 1958), il s'intégrait résolument à l'aile gauche du PSB. Se réclamant (comme beaucoup d'autres) de la grande figure syndicale d'André Renard, il se mit à fréquenter avec assiduité le Comité liégeois d'Etudes et d'Action socialistes (CLEAS), groupe informel qui entendait injecter une dose de radicalité à un parti enlisé dans les délices de la social-démocratie. Collaborateur ponctuel de l'hebdomadaire *La Gauche* depuis 1960, il s'impliqua de toutes ses forces dans la Grande Grève de l'hiver 1960-1961 avant d'adhérer au Mouvement populaire wallon (MPW), imitant

Freddy Terwagne (1925-1971), député de Huy-Waremme, avec lequel il se sentait en parfaite adéquation d'esprit. Pendant plus de trois ans, André Cools, qui avait par ailleurs été membre de Wallonie libre, se comporta en « renardiste » modèle, très ardent à défendre les intérêts de sa région – ne fera-t-il pas partie du comité de patronage du Pétitionnement wallon de 1963 ? – et toujours prêt à relayer un certain message associant le fédéralisme aux « réformes de structures ». A ce moment, il siégeait au Bureau exécutif de la fédération liégeoise du PSB à la fois comme membre du Parti et comme représentant du MPW. Son zèle progressiste ne s'étiolait pas. Le 9 avril 1963, il s'associait à sept autres élus socialistes de la province pour montrer, en s'abstenant lors d'un vote important à un congrès du Parti, tout le mal qu'il pensait du projet de loi relatif au « Maintien de l'ordre », projet de loi que sa direction avait pourtant avalisé. Cette fronde lui valut un blâme. En octobre-novembre 1964, récidivant, il ira jusqu'à prendre la défense de Jacques Yerna, héritier spirituel d'André Renard, et vota contre son exclusion lorsque celui-ci fut accusé d'avoir rompu la discipline du Parti pour soutenir aux communales la candidature d'un socialiste dissident. Mais un mois plus tard, il rentra dans le rang lors du congrès dit « des incompatibilités », quand il fut décidé qu'un membre du PSB ne pourrait plus exercer des fonctions dirigeantes, entre autres, au MPW. En même temps, André Cools n'avait pas négligé de cultiver ses assises électorales : élu conseiller communal en octobre 1964 à Flémalle-Haute, il était désigné bourgmestre en janvier 1965... Et il le restera jusqu'à son trépas, un quart de siècle plus tard. Après les déboires électoraux de la famille socialiste en 1965, les « rebelles » (Cools, Hurez, Terwagne, Glinne,...) revinrent néanmoins à la charge. Ils contestèrent la ligne impulsée par les tenants de l'aile droite (Spaak, Leburton, ...), exigèrent une cure d'opposition couplée à une refonte radicale des structures internes, afin de donner aux fédérations wallonnes, flamandes et bruxelloise une plus large autonomie.

Ses prises de position répétées attirèrent l'attention de Joseph-Jean Merlot, bourgmestre de Seraing et tout-puissant président de la fédération liégeoise. Celui-ci trouva à employer utilement cette belle énergie dans la tenue de deux congrès destinés à apaiser les socialistes

wallons, à Tournai (11-12 mars 1967), ainsi qu'à Verviers (25-26 novembre 1967). Pour n'y avoir tenu qu'un rôle assez secondaire par rapport à celui de son ami Terwagne, il profita cependant des circonstances pour se démarquer d'Ernest Glinne, tenté par la surenchère gauchisante.

En juin 1968, avec le coup de pouce manifeste de Merlot, notre homme effectuait son entrée dans le gouvernement catholique-socialiste présidé par le CVP Gaston Eyskens et recevait le portefeuille du Budget. Freddy Terwagne ayant hérité des Affaires communautaires, les éléments les plus turbulents de la famille socialiste se voyaient associés aux impératifs de la solidarité gouvernementale et donc contraints au devoir de réserve. Le nouvel ordre des choses révéla d'une certaine manière André Cools à lui-même. En peu de mois, le farouche opposant de la veille se muta en gestionnaire rigoureux du bien public et se montra capable de mettre entre parenthèses l'intransigeance doctrinale dont il avait naguère fait montre. Mieux, son application à gérer correctement son département ministériel lui valut l'estime durable du Premier ministre Eyskens, contre qui il s'était dressé avec véhémence aux heures fiévreuses de la Grande Grève. Une relation cordiale faite de respect s'établit entre lui et son ancien adversaire qui se plut à lui servir de paradoxal mentor ; elle ne s'interrompra qu'avec la mort. Cette initiation aux arcanes du pouvoir devait également l'amener à modifier quelque peu son *habitus* ouvrieriste frotté du wallingantisme propre à la gauche principautaire. Dans la foulée, il en vint à reconsidérer le jugement négatif qu'il avait longtemps porté sur les Bruxellois francophones, tenus jusque-là pour de déplorables profiteurs du « Système » belge. Point n'est besoin de préciser que cette évolution ne se fit pas du jour au lendemain.

Sa présence à la tête d'une charge ministérielle relativement secondaire dura peu. La disparition subite de Joseph-Jean Merlot dans un accident de la circulation le 21 janvier 1969, lui valut d'assurer dix jours plus tard, outre le Budget, la charge de vice-Premier ministre. Pour ce faire, il avait obtenu l'aval de son président de parti, Léo Collard. Un peu plus tard, le 15 février 1971, Freddy Terwagne s'éteignait à son tour, emporté par un accident cardio-vasculaire ; c'était le seul politique capable, par son

envergure et son positionnement, de lui faire de l'ombre dans la province de Liège. Dès lors, sa situation ne cessa de s'affermir. Le 22 février 1971, il renonçait au Budget pour reprendre le portefeuille des Affaires économiques, que devait abandonner un Edmond Leburton hissé à la co-présidence francophone du PSB. Tout en découvrant avec le pouvoir d'Etat les nécessités de la rigueur d'Etat, il avait cependant profité de sa présence au Budget pour augmenter de manière substantielle les pensions de victimes de guerre. Par la suite, titulaire des Affaires économiques, il fit passer un important projet de loi sur le contrôle des prix. Enfin, quoique se profilant toujours comme « ministre et député wallon », il réussissait en 1970 le difficile exercice d'équilibre de pondérer son fédéralisme, pour impulser avec ses collègues une révision constitutionnelle, qui procurait aux Communautés l'autonomie tout en jetant les bases d'une future régionalisation. Mais cela ne l'empêchait pas de prôner par ailleurs chez les siens les vertus de l'« unité ouvrière » entre Flandre et Wallonie, et de s'appliquer à combattre les forces centrifuges situées en périphérie ou à l'extérieur du Parti. Le Rassemblement wallon (RW) de François Perin et de Jean Gol lui semblait particulièrement exécration à cet égard : ne comportait-il pas dans ses rangs nombre d'ex-socialistes passés à la dissidence, qui tenait pour lui de la trahison ?

Après les législatives du 7 novembre 1971, Cools reprenait le 21 janvier suivant le chapeau de vice-Premier ministre aux côtés de Gaston Eyskens. Or, la coalition reconduite se révéla fragile. Incapable de surmonter des problèmes communautaires récurrents, cette équipe finit par tomber le 22 novembre 1972 sur l'épineux statut des Fourons, pincée de villages détachés une dizaine d'années plus tôt, contre leur gré, de la province de Liège pour être rattachés au Limbourg néerlandophone. Durant la période dite « des affaires courantes », il acceptait du bout des lèvres de reprendre le portefeuille des Affaires économiques, son titulaire, Henri Simonet, ayant été porté à la vice-présidence de la Commission européenne. Cette seconde expérience gouvernementale, assez stérile, lui donna néanmoins l'occasion de nouer des liens étroits avec deux étoiles montantes du socialisme belge, le Limbourgeois Willy Claes et le Bruxellois Philippe Moureaux.

La date du 3 février 1973 constitua peut-être le point d'orgue de son ascension. Ce jour-là, à quarante-six ans, il succédait à son « camarade » Edmond Leburton à la co-présidence francophone du PSB, avec pour vis-à-vis flamand, jusqu'au 1^{er} mars 1975, Josse Van Eynde. Ensuite, ce fut aux côtés de Willy Claes puis, à partir de juin 1977, du jeune Karel Van Miert et ce, jusqu'à la scission du Parti entre ses deux ailes linguistiques.

En tant que porte-parole des socialistes francophones, il soutint naturellement le cabinet formé par Edmond Leburton (janvier 1973 - janvier 1974), mais sans trop s'y impliquer : il prisait toujours aussi peu la personnalité du chef de file de l'équipe ministérielle et préférerait consacrer ses énergies à brider le Rassemblement wallon du « transfuge » François Perin. Mais son hostilité envers les pouvoirs en place allait se faire encore bien plus âpre sous les gouvernements Tindemans I et II (25 avril 1974 - 4 mars 1977), d'autant plus qu'après leur défaite électorale du 10 mars 1974 ses amis avaient décidé d'opter pour une cure d'opposition et que, par ailleurs, le courant ne passait guère entre lui et le CVP Leo Tindemans.

La présence du Rassemblement wallon dans le gouvernement Tindemans II l'irrita assez pour opérer un rapprochement tactique avec le Front démocratique des Francophones bruxellois (FDF), lui aussi dans l'opposition quoique allié au RW. D'une part, il partageait avec cette formation une hostilité commune à la loi sur la régionalisation préparatoire du 1^{er} août 1974 qui oubliait quelque peu Bruxelles, et d'autre part il embarrassait le RW en accentuant sa brouille avec le FDF, le coupant ainsi d'une certaine opinion francophone....

Président du parti, il ne se limita pas à critiquer les coalitions gouvernementales où ses amis ne figuraient pas. Il apporta par exemple sa contribution, de concert avec Willy Claes, à une énième tentative pour revitaliser un tant soit peu l'Internationale socialiste. Lors du XIII^e congrès de ladite Internationale (Genève, 27-28 novembre 1976), fort de ses bons contacts avec François Mitterrand et Willy Brandt, il essaya d'ouvrir celle-ci sur le Tiers-Monde, en particulier sur l'Amérique latine et les puissances régionales du bassin méditerranéen. Ses initiatives n'aboutirent pas vraiment, faute d'avoir correctement évalué le poids des égoïsmes

nationaux. Dans le cadre belge, il assurait la direction de sa formation politique sur le mode autoritaire, à l'instar de ses prédécesseurs mais en y mettant sa touche propre. Une touche qui savait marier, sur le plan formel, éclats de voix, traits d'esprit souvent heureux (quelquefois féroces) et grands épanchements fraternels. Négociateur acharné, parfois machiavélique, mais loyal à la parole donnée quand un *modus vivendi* avait été établi avec ses partenaires, il voulait être obéi dans la ligne qui avait été définie, martelant l'axiome quelque peu stalinien : « Le Parti ne me doit rien. Je lui dois tout ».

Au-delà de cette façon d'opérer, qui était affaire de caractère et de tempérament, on le vit tenter de reprendre à son compte l'antienne du « rassemblement des progressistes » en direction des chrétiens de gauche, sans jamais vraiment l'obtenir – hormis dans sa commune de Flémalle. Sa persévérance pour ouvrir davantage son parti aux femmes (Marguerite Remy, Irène Pétry, Maggy Yerna, Laurette Onkelinx, ...), ainsi qu'aux candidats issus de l'immigration connut des résultats moins mitigés, sans pour autant entraîner un bouleversement fondamental de la donne. Progressiste sur le plan de la morale jusqu'à un certain point, il demeura au fond un classique et accompagna les mutations de la société sans les anticiper.

Nonobstant le volontarisme qu'il déployait volontiers, l'homme, issu du monde ouvrier (fut-ce périphérieusement) et ne l'oubliant pas, se piquait de jouer au découvreur de talents surtout lorsque, comme lui, ils procédaient de milieux modestes. Bon nombre de cadres supérieurs du Parti, dans les deux dernières décennies du XX^e siècle, lui durent sans doute une part de leur existence politique, de Guy Mathot à Alain Van der Biest, de Jean-Maurice Dehousse à Guy Spitaels, pour ne rien dire d'une longue théorie de fonctionnaires, qui trouvèrent un point de chute opportun dans les administrations publiques, les intercommunales ou les parastataux grâce à son coup de pouce. Personnellement intègre, André Cools se sentait trop lié à tout un système partocratique qui l'avait précédé et qui avait accompagné (permis ?) son ascension pour se résigner à en corriger les excès, à en empêcher les dérives. Sous ses mandats successifs, les multiples baronnies locales eurent la paix, tant qu'elles ne

contestaient pas son pouvoir décisionnel, et on continua à pratiquer un clientélisme sans complexe, tout en recourant à des sources de financement discutables sur le plan d'une certaine éthique socialiste lors des campagnes électorales. Sur le moment, peu de personnes s'offusquèrent de ces procédés, qui étaient dans la norme de l'époque. La base ne récusait apparemment pas sa façon de diriger, malgré des tiraillements qui, à partir de 1971-1972, allèrent crescendo avec la FGTB : les membres du PSB n'avaient jamais été si nombreux, puisqu'on était passé de 134 764 inscrits en 1972 à 167 087 en 1981, à l'heure de son départ...

Le PSB - BSP ayant repris des couleurs dans l'opposition, Cools attendait avec impatience une nouvelle confrontation électorale. Le 17 avril 1977, des législatives anticipées comblèrent ses vœux ; elles se traduisirent effectivement pour les siens par un (modeste) succès, avec un gain de trois sièges, et par un effritement plus déterminant des formations communautaires. Décidé à casser pour de bon leur capacité de brouiller le jeu, il récusait une tripartite traditionnelle d'« union nationale » pour appuyer la mise en place d'un gouvernement Tindemans IV, associant aux sociaux-chrétiens et aux socialistes les nationalistes-flamands de la Volksunie et les fédéralistes bruxellois du FDF. Quoique confronté à une levée de boucliers dans une FGTB qui l'accusait d'indifférence ou de reniement des promesses passées, il s'attacha à participer à une série de négociations destinées à mettre un « point final » à la réforme de l'Etat. De mai 1977 à janvier 1978, celles-ci finirent par déboucher sur la signature du Pacte d'Egmont (24 mai 1977), puis des Accords du Stuyvenberg (17 janvier 1978).

A peine signés, ces accords, qui se traduisaient par d'honorables garanties pour les francophones de Bruxelles, se voyaient récusés par le CVP puis par la base de la Volksunie. Durant ces longues phases de discussion, il en était venu à se rapprocher des positions d'Antoinette Spaak, porte-parole du FDF et à nouer avec elle des rapports de confiante amitié. Cette évolution résultait de la surprise ressentie en voyant Karel Van Miert, successeur de Willy Claes à la co-présidence flamande du PSB - BSP, rompre la « solidarité socialiste » pour s'aligner sur l'intransigeance de la Volksunie et du CVP, pendant que Leo Tindemans s'efforçait, par des

manceuvres dilatoires, de vider les accords d'Egmont-Stuyvenberg de leur substance. Après s'être violemment élevé contre l'attitude du Premier ministre (4 août 1978), André Cools entérina la rupture survenue dans les faits entre le PSB et le BSP. Le 4 septembre 1978, il plaïdait pour une refonte radicale des statuts avant de se résigner, « socialiste déchiré », à annoncer dans un congrès d'information, la scission de sa famille politique en deux entités linguistiques indépendantes l'une de l'autre. Si les législatives du 17 décembre suivant permirent de sauvegarder vaille que vaille le potentiel électoral du Parti socialiste (PS) nouveau-né, lui-même subissait une défaite personnelle dans sa région. En janvier 1979, au Congrès de Frameries, il était encore réinvesti de la présidence avec 83 % des suffrages, mais des critiques sur sa façon d'opérer s'étaient fait entendre. Elles ne cesseront plus désormais.

Au fil de l'année 1980, tandis que, sous les gouvernements Martens-Spitaels, il entreprenait d'accélérer la régionalisation définitive des institutions, sa brouille avec le monde syndical en général et avec Georges Debunne, secrétaire général de la FGTB en particulier, atteignait un point de non-retour. Enfin, dans le bassin liégeois, deux anciens affidés, Guy Mathot et Jean-Maurice Dehousse, commençaient à montrer leur impatience d'être assignés aux seconds rôles...

Le coup de grâce asséné à sa direction le fut par des militants du Pays Noir. Favorable à la fusion des bassins sidérurgiques de Liège et de Charleroi pour sauver ce secteur industriel, il avait suscité la colère des « Carolos » qui jugeaient son plan de restructuration exagérément favorable à la région liégeoise. Fatigué, sentant la grogne monter de partout, il annonçait le 26 janvier 1981 qu'il démissionnait de la présidence du PS, avançant le nom du Hennuyer Guy Spitaels, vice-Premier ministre depuis le mois d'avril 1979, pour reprendre le flambeau. L'investiture du dauphin semblait n'être qu'une formalité. Or le 22 février, deux tours durent être organisés pour l'élection du nouveau président ; Guy Spitaels n'enleva la mise que par 311 voix (50,3 % des suffrages) contre 282 à Ernest Glinne, candidat des syndicats et de la gauche. Le soutien public apporté par André Cools avait donc failli s'avérer contre-productif. Amer, l'homme opéra une retraite sur ses terres flémal-

loises. Commença alors pour lui une sorte de traversée du désert, laquelle coïncida par ailleurs avec celle du PS, exclu pour un assez long temps des antichambres ministérielles par une coalition catholique-libérale axée nettement au centre-droit (1981-1988). Toujours présent à la Chambre, il se campa dans un rôle d'opposant, où il excellait. Contempteur des « pouvoirs spéciaux » réclamés par le gouvernement Martens-Gol (décembre 1981), pourfendeur de l'« Etat-CVP » comme jamais, il mit peu de temps à renouer avec une fibre régionaliste quelque peu délaissée aux beaux jours des participations ministérielles. Le 23 décembre 1981, son ami Alain Van der Biest présentait sa candidature à la présidence du Conseil régional wallon. Malgré la résistance des libéraux et des sociaux-chrétiens, il emporta le siège convoité par 58 voix contre 44 à Albert Califice et restera en charge jusqu'en 1985, date où il se retirera devant le libéral Charles Poswick. Il se maintiendra néanmoins à la vice-présidence de l'institution. Profitant de cette position pour faire entendre sa voix, il exigea une relance de la réforme de l'Etat afin d'aboutir à un véritable « co-fédéralisme » (*Le Soir*, avril 1982) et favorisa l'installation à Namur de l'Exécutif régional wallon. Son élévation au rang éminemment honorifique de Ministre d'Etat, le 2 décembre 1983, le laissa apparemment de marbre (« Cela ne sert à rien, cela ne rapporte rien mais cela ne coûte rien »). Il se montrait plus intéressé par la mise sur pied, en contact avec le PRL (Parti réformateur libéral) Jean Gol, d'une association informelle regroupant décideurs politiques et économiques – le « groupe de Colonster » – qui avait pour ambition de préparer le redéploiement économique du bassin de Liège. Y figuraient Michel Anselme et William Ancion pour le PSC, Jean Gol et Michel Forêt pour le PRL, lui-même et le discret colonel Jean Dubois pour le PS. Ce « groupe », qui n'en pouvait mais..., mourra en 1990, éclaboussé par une première vague de scandales à relents politico-financiers...

Les législatives de novembre 1988, provoquées autant par les tensions nées autour de la « question fouronnaise » que par la mésentente chronique de l'équipe catholique-libérale, le tirèrent de sa semi-retraite. Les socialistes étaient en effet redevenus des partenaires incontournables dans la négociation pour une

future coalition gouvernementale. Le 1^{er} février 1988, le président du PS, Guy Spitaels, lui demandait d'accepter le poste de « Ministre chargé des Pouvoirs locaux, des Travaux subsidiés et de l'Eau de la Région wallonne ». Il recevait par ce biais la tutelle sur les communes wallonnes, indispensable pour opérer l'assainissement financier des localités menacées par la faillite : la seule Ville de Liège croulait par exemple sous une dette de 63 milliards de francs. Avant de s'atteler à cette tâche, il fut encore contraint en avril de mettre son autorité au service de Guy Spitaels. Celui-ci engagé dans d'âpres discussions avec les sociaux-chrétiens flamands pour mettre en route une équipe gouvernementale de centre-gauche, était sur le point de jeter l'éponge, déstabilisé par les surenchères communautaires des siens à propos des Fourons. La constitution d'une majorité cohérente sociale-chrétienne/socialiste impliquait en effet le maintien définitif des Fourons au Limbourg, alors que beaucoup de régionalistes wallons avaient espéré, portés par un discours de combat oppositional, leur retour à la province de Liège. La conjoncture étant ce qu'elle était, André Cools associé in extremis à la négociation fatidique, consentit à ce maintien qui était assorti de garanties pour les francophones fouronnais, couplées avec un accroissement substantiel des compétences pour les Communautés et les Régions. Cette chute impromptue du rideau sur une problématique qui avait empoisonné les relations communautaires pendant plus de deux décennies, fut en général mal accueillie par l'opinion wallonne, tant le climat était devenu passionnel au fil des mois. Le 1^{er} mai 1988, à Liège, celui qui passait pour avoir trop sacrifié, et d'abord l'espoir, aux impératifs du participationnisme était contraint d'interrompre son discours sous les huées des tenants de la cause fouronnaise, regroupés derrière Jean-Maurice Dehousse et José Happart.

L'homme pardonna d'autant moins ce vent de contestation, qui mêlait à d'honnêtes indignations des sentiments plus troubles, qu'il s'était mis également à souffler sur plusieurs fédérations wallonnes du Parti, au risque de faire implorer ce dernier alors qu'il touchait à la reconquête du pouvoir.

Durant les deux années suivantes, la participation acquise, André Cools s'attela à jouer les épurateurs. Pendant qu'il parvenait, à force de

rigueur et d'inflexibilité, à initier l'assainissement des finances communales et à assurer la reprise par l'Etat d'une partie de la dette de Liège, il parut en effet triompher des « nouveaux rebelles », qualifiés par ceux qui ne les aimaient pas de « nationaux-régionalistes » ; en mars 1989, leurs principaux ténors, Jean-Maurice Dehousse, Jean-Claude Van Cauwenberghe et... Ernest Glinne se voyaient même éliminés du Bureau du PS. Pourtant, tout n'était pas rose pour lui : au cours du printemps 1990, il dut entériner le retrait de la vie publique de son vieil allié Edouard Close, bourgmestre de Liège, emporté par les scandales dits « des horodateurs » et « du mobilier urbain ». Contretemps passager. Sans trop de problème, il parvint à le faire remplacer à la tête de la Cité ardente par un autre fidèle coolsien au profil moins accusé, Henri Schlitz. Et à toutes fins utiles, désireux de dominer le jeu politique une fois pour toutes, il favorisa l'activation avec ses amis d'un cercle de réflexion et de décision, bientôt connu comme « le groupe de Flémalle ». Doté effectivement, sous sa férule, d'une capacité d'influence certaine, celui-ci ne tarda pas à être assimilé par ses adversaires à une sorte de franc-maçonnerie occulte, capable de faire la pluie et le beau temps...

Le « Maître de Flémalle », renonça solennellement à toutes ses fonctions ministérielles le 30 avril 1990. De ses charges politiques, il ne conservait que celle de bourgmestre, et encore entendait-il y renoncer en 1994. Peu auparavant, le Conseil régional wallon avait voté deux décrets importants concoctés sur son initiative et relatifs à la protection des eaux potables. Il avait également pris ses dispositions pour contrer à ce niveau l'influence des groupes privés français au profit de la Société wallonne de Distribution d'Eau. Alain Van der Biest, bourgmestre de Grâce-Hollogne et ministre des Pensions, reprit son ancien cabinet à la Région wallonne, avec son aval. Rapidement, il apparut que ce choix était malheureux. Depuis 1971, Van der Biest passait pour étroitement lié à André Cools. En fait, littérateur valable mais esprit tourmenté, il souffrait depuis longtemps de n'exister qu'à l'ombre de son puissant protecteur. Car derrière l'image de l'écrivain égaré en politique se cachait aussi un ambitieux, tenaillé à la fois par la volonté de s'accomplir et par l'angoisse de ne pouvoir assumer son

destin. Peinant à affirmer sa personnalité, sombrant dans l'alcool et s'entourant de collaborateurs de plus en plus équivoques à mesure qu'il maîtrisait de moins en moins le réel, la tenue de sa charge ministérielle fit bientôt l'objet de toutes les conversations. Longtemps, Cools voulut l'ignorer. Il s'était en effet attelé avec sa garde rapprochée à une ultime ambition : redynamiser le bassin industriel liégeois au moyen d'une série d'institutions financières alimentées par des fonds publics, puisque les investisseurs privés avaient préféré s'abstenir. La plupart des constructions financières, qui se mirent en place dans cet esprit, étaient inspirées par une « éminence grise », Fernand Detaille. Désigné pour six ans, en juin 1989, à la présidence du conseil d'administration de la Société mutuelle des Administrations publiques (SMAP), Cools se servit de sa position au sein de cette compagnie d'assurances pour rebondir. Le 8 décembre 1989, il participait à la création de la « compagnie industrielle et financière Neos », qui fit beaucoup jaser. Son objet social visait à rameuter les fonds publics nécessaires à la survie de Meusinvest, société d'investissements chargée au départ de diversifier la sidérurgie wallonne mais devenue à peu près exsangue. Le gros des capitaux avancés provenait d'intercommunales régionales (SOCOLIE, ALE, ALG) ainsi que de la SMAP et du Crédit communal de Belgique. Les autres institutions d'inspiration coolsiennes reposaient sur un schéma identique, avec à peu près les mêmes soutiens : SMAP, Crédit communal, intercommunales liégeoises, ... Le déploiement rapide, en 1989-1990, de ce qui avait tout l'air d'une « nébuleuse » économique en effraya plus d'un, tant du côté des organismes financiers liés au privé que parmi ses adversaires politiques de la veille et de l'avant-veille. Des campagnes de presse, dans *L'Instant*, *Le Vif* ou *La Libre Belgique*, mirent l'accent sur l'« opacité », jugée peu « démocratique » de ces constructions, comme sur leur aspect tentaculaire. Il n'en eut cure, persévéra dans son choix mais il continuait à garder un œil sur les agitations du forum. Précisément, à l'approche de l'automne 1990, les nuages se faisaient à nouveau menaçants. A Liège-Ville, le Parti socialiste avait pour ainsi dire imploré. Bien que réduits à une présence toute symbolique à l'exécutif de la Fédération, les éléments hostiles à la ligne

officielle n'avaient pas désarmé et ils finissaient par se structurer en un « groupe Perron » derrière Jean-Maurice Dehousse, José Happart et Guy Moreau (janvier 1991). En outre, le 15 septembre 1990, lors du congrès de rentrée du PS, le président Spitaels, en signe d'apaisement général avait obtenu la réintégration de Jean-Claude Van Cauwenberghe – quasi-dissident au printemps 1988 ! – au Bureau du Parti, en remplacement de Paul Bolland, coolisien efficace nommé gouverneur de la province de Liège. Ce geste acheva de perdre Guy Spitaels aux yeux d'un André Cools déjà bien désabusé sur les capacités manœuvrières de son ancien « poulain ». Enfin, en octobre 1990, une fissure de dimension était apparue dans le « groupe de Flémalle » avec l'autonomisation de plus en plus patente de Guy Mathot et d'Alain Van der Biest, qui s'alignaient sur l'option « pacificatrice » du président Spitaels. A partir de ce moment, les deux hommes entamèrent un rapprochement avec les « hérétiques » Dehousse et Happart, rapprochement qui s'accéléra encore en mars 1991. Cools ne resta pas sans réagir. Des phrases assassines furent échangées de part et d'autre. Le 19 avril 1991, alors que des attaques fusaient contre le pôle économique-financier construit autour de Neos, le « Maître de Flémalle » s'en prenait publiquement à la gestion du cabinet Van der Biest, menaçait de décharger son titulaire de ses fonctions pour le reléguer, à terme, au Parlement européen s'il venait à résipiscence et se séparait de son entourage douteux. A l'approche de l'été, l'atmosphère devenait positivement étouffante dans le microcosme politique liégeois.

En juin, exaspéré, Cools en venait à confier à des oreilles amies qu'il convenait désormais de travailler à l'éviction de Guy Spitaels à la tête du Parti pour en confier les commandes à Philippe Moureaux. C'est du moins cette nouvelle que des « vents favorables » confièrent aux salles de rédaction en ce début d'été....

Le 18 juillet 1991, la mort d'André Cools interrompait net ce qui prenait l'allure d'une querelle d'Atrides. Ce jour-là, au petit matin, deux balles de pistolet mettaient un terme à l'existence de celui qui avait suscité tant de passions, tant de polémiques. A ses côtés, grièvement blessée, Marie-Hélène Joiret, une jeune historienne de l'art qui partageait sa vie depuis quelques années. Une houle de déclarations

consternées succéda à l'annonce du crime, tandis que les rumeurs les plus affolantes se mettaient à courir. Flémalle pleura certes abondamment l'enfant du pays, devenu le Père et le bienfaiteur de la commune. Mais les éloges funèbres, dans la bouche de certains, comportaient parfois leur part de sous-entendus, quand ils ne sonnaient pas faux. On gardera longtemps en mémoire le titre que l'édition locale d'un quotidien de la capitale consacra à l'événement : *Les Liégeois ont perdu leur parrain...*, tandis que Jacques Yerna, grande conscience du combat syndical, en venait à espérer « qu'il ne soit pas remplacé » dans la mesure où, à son sens, il s'était par trop enivré du pouvoir qu'il était arrivé à détenir. Et loin des caméras, d'aucuns n'hésitèrent pas à pavoiser : cette mort libérait bien des ambitions, dégagait la route à bien des carrières jusque-là arrêtées... Plusieurs milliers de personnes participèrent aux obsèques de ce coléreux au grand cœur qui n'avait pas craint, sans renier les siens, de cultiver les paradoxes. Socialiste militant jusqu'au bout, n'était-il pas aussi grand officier de l'Ordre de Léopold, grand-croix de l'Ordre de Léopold II et capitaine-commandant de réserve aux 1^{ers} Lanciers ?

Cools, disparu subitement, n'avait laissé derrière lui aucun véritable dépositaire de son œuvre hormis, dans une certaine mesure, le Bruxellois Philippe Moureaux. Ce ne fut sans doute pas un hasard s'il hérita de la direction de la si controversée Neos. Et ce n'est sans doute pas non plus un hasard s'il ne put vraiment s'y imposer : Liège n'était pas Bruxelles. Ladite société ne tarda pas à sombrer dans un coma prolongé et finira discrètement euthanasiée le 12 février 1996, sans avoir jamais répondu aux attentes de ses promoteurs, ou aux craintes de ses détracteurs. Par ailleurs, le « noyau dur » coolsien ne fit pas le poids après la mort de son chef. On assista à un renversement rapide de l'équilibre des forces au sein de la fédération liégeoise du PS. Le « groupe de Flémalle », déjà affaibli par des défections, s'enraya rapidement pour cesser de fonctionner en tant que tel dès le mois de novembre 1991 ; les « perronistes », naguère réduits à l'impuissance, s'empressèrent de réoccuper le haut du pavé.

L'instruction judiciaire diligentée par la juge Véronique Ancia avait donné d'abord l'impression de s'enliser, tant il paraissait impé- ratif de vérifier toutes les hypothèses, de

« fermer toutes les portes ». Après maints « devoirs d'enquête » qui permirent d'épingler, chemin faisant, plusieurs dysfonctionnements quant au financement du PS (Affaires INUSOP et SMAP, Affaires Agusta-Dassault, etc., etc.), après une stérile « guerre des juges » opposant Neufchâteau à Liège, les soupçons les plus lourds se portèrent sur le cabinet Van der Biest et, plus spécialement, sur deux proches collaborateurs du ministre, Richard Taxquet et Pino Di Mauro. Les langues se délièrent peu à peu. Le 2 juillet 1992, l'immunité parlementaire d'Alain Van der Biest était levée, ce qui l'accula à la démission. Quatre années fertiles en rebondissements se passèrent encore avant que les exécutants de l'assassinat du Ministre d'Etat soient interpellés dans la banlieue de Duxis (30 septembre 1996). Il s'agissait de deux Tunisiens, Ben Abmi Abdelmajid Ben Lamin et Ben Brahim Abdeljelil Ben Regeb. Ouvriers agricoles en Sicile, ils avaient été recrutés par un contact de Di Mauro et, pour accomplir la besogne, avaient reçu 8 millions de liras (environ 160 000 anciens francs belges) ainsi que deux pistolets de 7,65 mm. L'enquête n'en fut pas accélérée pour autant. Les noms des véritables commanditaires demeurèrent dans une obscurité profonde encore quelques années. Au bout du compte, le procès censé apporter la lumière sur le contexte de l'assassinat ne trouva sa conclusion qu'en janvier 2004 devant la Cour d'assises de Liège, après 84 jours de débats et le défilé de quelque 400 témoins. Même si un chroniqueur évoqua encore, dans *Le Soir*, la notion de « vérité judiciaire » lors de l'énoncé de la sentence, les observateurs impartiaux s'accordèrent à désigner Richard Taxquet et Pino Di Mauro comme étant les chevilles-ouvrières du complot ayant entraîné la mort du Ministre d'Etat. André Cools avait été avisé de leurs magouilles... Ayant décidé d'y mettre un terme à bref délai, et l'ayant fait savoir à mots (à peine) couverts, sans percevoir la dangerosité de ces gens, il avait signé son arrêt de mort. Reconnus coupables d'assassinat, Di Mauro et Taxquet écopèrent l'un et l'autre d'une peine de vingt ans de réclusion, tandis que quatre autres complices se voyaient plus ou moins sévèrement sanctionnés.

Alain Van der Biest, ancien bourgmestre de Grâce-Hollogne, ancien député, ancien ministre,

n'avait pas comparu devant la Cour d'assises. Il s'était suicidé le 17 mars 2002, emportant sa part de vérité au tombeau.

Informations communiquées par les administrations communales de Flémalle, Geel et Mol. Renseignements transmis par Marcel Cools et par Gilbert Mottard.

A. Collette, Ph. Halleux, *André Cools, rebelle d'Etat*, Ottignies-Louvain-la-Neuve, 1996. — S. Carozzo, M.-P. Deghaye, G. Rogge, *L'affaire Cools*, Bruxelles-Charleroi, 1996. — G. Debunne, *J'ai eu mon mot à dire. Mémoires*, Bruxelles, 1988. — M. Demolin, *Avec André Cools au cœur du parti socialiste liégeois*, Bruxelles, 1998. — B. Francq, *Cools, la passion du*

politique, dans *La Revue Nouvelle*, novembre 1991, p. 86-93. — Ph. Halleux, *André Cools*, dans *Illustres et Francs-Maçons*, Bruxelles, 2004, p. 147-153. — Chr. Lepère, *André Cools, de la contestation à la gestion progressiste*, Bruxelles, 1972. — *Manuel officiel Officieel handboek — Chambre des Représentants*, Bruxelles, 1986. — G. Mottard, *Je n'étais pas fait pour cela. 50 ans de vie politique à Liège et ailleurs*, Bruxelles, 1997.

Alain Colignon

Illustration : Planche V, face à la page 128
André Cools, janvier 1981.

D

DAMBOIS, Maurice, Félix, Joseph, violoncelliste, né à Liège le 30 mars 1889, y décédé le 12 novembre 1969.

Maurice est le fils de Joseph-Hubert Dambois et de Marie-Henriette-Laure Gillard. C'est au Conservatoire royal de Liège qu'il commença ses études musicales de violoncelle avec Léon Massart, de piano avec Sidney Vantyn et de composition avec Jean-Théodore Radoux. Il y exercera la fonction de professeur de violoncelle de 1912 à 1915, Sylvain Dupuis étant le directeur du Conservatoire.

Très tôt, Maurice Dambois révéla des dons évidents pour le violoncelle et le piano. Eugène Ysaye, séduit par son talent, le prit à ses côtés comme pianiste accompagnateur lors de ses tournées aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Il lui procura également l'occasion de se produire en soliste au violoncelle.

C'est ainsi que Maurice Dambois donna la première audition du concerto en la mineur de Camille Saint-Saëns aux Etats-Unis. Son succès fut tel que le célèbre compositeur français lui adressa une chaleureuse lettre de félicitations.

Maurice Dambois fut professeur de musique de chambre au Conservatoire royal de Bruxelles et, ensuite, professeur de violoncelle de 1941 à 1956. Parmi ses élèves, citons : Edmond Baert, Jean van den Doorn, Fernand Terby, Hubert Schlieker, Robert Masson et Edouard Van Remoortel. Il fut également professeur extraordinaire à la Chapelle musicale Reine Elisabeth.

Avec Alfred Dubois, violoniste, et Emile Bosquet, pianiste, il forme le Trio de la Cour de Belgique. Plus tard, il fait partie du Quatuor belge de Londres avec Maurice Raskin, violoniste, Arie Van de Moortel, altiste, et André Dumortier, pianiste.

Maurice Dambois avait un tempérament impétueux et exigeait beaucoup de ses élèves ; il se dévouait toutefois sans compter pour eux. Comme compositeur, on lui doit un très beau

quatuor d'instruments à vent, un concerto et des pièces pour violoncelle, ainsi que l'ébauche d'un opéra.

Son épouse, Anne Van Michel, le seconda efficacement durant toute sa carrière.

La musique en Wallonie et à Bruxelles, sous la dir. de R. Wangermée et Ph. Mercier, t. II, Bruxelles, 1982, p. 386.— http://www.lamediatheque.be/travers_sons/dambois.htm

Jean van den Doorn

DANLOY, Georges, Marie, Gérard, Urbain, Joseph, baron, officier général de la Force terrestre, fondateur en Grande-Bretagne de l'unité belge de Commandos, né à Bruxelles le 9 février 1911, décédé à Huy le 19 octobre 1999.

Georges Danloy est le fils de Ferdinand Danloy et de Marthe Distèque. Il fréquente l'école primaire des Frères de la rue Maurice à Bruxelles. Il commence les études secondaires à l'Athénée de Bruxelles puis, après le décès de son père en 1922, les poursuit à l'Athénée de Huy, sa mère s'installant chez ses parents dans le petit hameau de La Neuville en aval de Huy. Dès le terme de la 5^e année, il réussit, devant le Jury central, l'examen de fin des études secondaires.

Il entre ensuite à l'Université libre de Bruxelles pour prendre une licence en sciences économiques et financières qu'il obtient en 1932. Il mène une vie estudiantine très active et engagée : il préside la Société des étudiants nationalistes, il tient des rôles dans des revues montées par les étudiants à Bruxelles et il publie un petit journal qu'il baptise *Le Student*. Georges Danloy est aussi un sportif amateur convaincu qui pratique la natation, le rugby et quelques disciplines d'athlétisme.

L'hebdomadaire *Pourquoi Pas ?*, dans un numéro publié bien plus tard, en 1950, reparlera de la vie d'étudiant de Georges Danloy. On le présente comme « un poil » redoutable, bâti en hercule qui n'a que des amis, même s'il professe parfois des idées non-conformistes qu'il défend avec vigueur, sincérité et une bonne humeur communicative.

Ses études universitaires terminées, Georges Danloy commence son service militaire en 1932 au 14^e régiment d'Artillerie, une unité hippomobile installée à Bruxelles à la Caserne Rolin. Le jeune officier élève s'y découvre une nouvelle passion sportive : l'équitation, qu'il va pratiquer intensément, notamment dans les environs des vastes champs de tir de Brasschaat et d'Elsenvorm.

Après le service militaire, le jeune universitaire étrenne son savoir de licencié dans une banque. Mais ses prestations civiles sont souvent interrompues : la menace d'un conflit armé s'alourdit et, comme officier de réserve, il est convoqué à de nombreuses périodes de rappel à l'Artillerie, puis à la mobilisation générale de l'armée belge qui vit « sur pied de paix renforcé ».

Le 11 avril 1936, Georges Danloy épouse à Bruxelles, Agnès Belva qui lui donnera une fille et quatre garçons.

Lorsque le 1^{er} septembre 1939, rappelé sous les armes pour la cinquième fois en trois ans, il endosse à nouveau sa tenue d'officier du cadre de réserve, sa destinée prend à son insu une orientation capitale : Georges Danloy ne quittera plus l'uniforme jusqu'à sa retraite comme général-major en 1970. C'est sans aucun doute le tournant majeur de sa vie.

Le 10 mai 1940, lors de l'invasion allemande de la Belgique, Georges Danloy est en congé de convalescence suite à une chute de cheval. Portant un bras en écharpe, il rejoint immédiatement à Brasschaat le 26^e régiment d'Artillerie dans les rangs duquel il fait la Campagne des Dix-Huit Jours, en combattant l'envahisseur successivement derrière la ligne de défense de l'Escaut, puis sur le canal Gand-Terneuzen et dans les environs de Maldegem.

Lorsque le 28 mai l'ordre du cessez-le-feu est donné, Danloy se trouve près de Saint-Michel-lez-Bruges. Il prend la décision d'échapper à la capture par les troupes du Reich et de passer en Angleterre pour continuer la lutte. Pour cela,

avec l'accord de son chef de Corps, il rejoint immédiatement le port d'Ostende. Avec une dizaine d'officiers animés de la même volonté de passer la Manche, le lieutenant Danloy s'applique à convaincre le capitaine d'un petit cargo de la Cockerill Line, abandonné par ses matelots, de prendre néanmoins la mer avec comme équipage cette poignée de militaires motivés. Son extraordinaire force de persuasion joue parfaitement : dès la fin de la matinée de ce 28 mai, couvert par une propice brume de mer, le cargo quitte Ostende et touche Tilbury le même jour.

Après une vérification méticuleuse des identités par les autorités britanniques, les évadés belges sont envoyés par train à Tenby, au Pays de Galle, où l'on rassemble les Belges récemment arrivés, soit une cinquantaine d'officiers et environ 500 hommes. Le gouvernement belge ayant l'intention de reconstituer une armée sur le territoire français pour reprendre le combat aux côtés des Alliés, c'est à bord d'une malle belge réquisitionnée que ce détachement disparate embarque pour être conduit à Brest.

Constatant là une totale désorganisation, le lieutenant Georges Danloy se rend à l'ambassade de Belgique à Paris où on lui conseille de « filer » sans plus attendre. Il rejoint des unités d'Artillerie stationnées dans la région de Limoux. Après la capitulation de l'armée française le 17 juin, des péripéties épiques l'amènent à passer par Bordeaux, Montpellier, Sète et enfin Gibraltar où il arrive en juillet 1940. Rejoignant là un groupe d'aviateurs belges venus de l'école de pilotage provisoirement installée à Oudja au Maroc, Georges Danloy se retrouve à la fin de juillet à bord du *David Livingstone* qui, en convoi, met dix-huit jours pour atteindre le Pays de Galles. C'est donc, à la fin du mois d'août, le décevant retour au point de départ de Tenby.

Parmi les unités belges constituées à Tenby, Georges Danloy, promu au grade de capitaine, prend le commandement d'une compagnie d'infanterie. La situation de ces unités n'évolue guère jusqu'en 1942, époque où son destin va prendre une orientation définitive. Georges Danloy est séduit par le nouveau concept britannique d'unités amphibies entraînées pour effectuer des raids qui créent l'insécurité le long des côtes tenues par l'ennemi. Des soldats d'un genre nouveau sont nés auxquels les Anglais donnent le nom de Commandos. Coiffés du

bientôt célèbre béret vert, les commandos seront engagés dans des opérations combinées « Terre-Air-Mer ». Un premier débarquement a déjà eu lieu près de Boulogne dans la nuit du 23 au 24 juin 1942.

En juillet, répondant favorablement à une demande britannique, le gouvernement belge à Londres décide la création d'une unité de commandos et désigne le capitaine Danloy pour la former et la commander. Se souvenant des sympathies d'extrême droite de sa jeunesse estudiantine, certains à Londres ne sont pas favorables à l'idée de confier à Danloy le commandement de cette unité spéciale. Mais ses états de service irréprochables comme officier de réserve, son acharnement à réussir la difficile évasion vers l'Angleterre, et la qualité du commandement de la compagnie d'infanterie qui lui a été confiée ont raison des objections. Il recrute sept officiers et une centaine de sous-officiers et soldats qu'il rassemble dans une nouvelle *troop*, appellation spécifique donnée par les Anglais à une compagnie de commandos.

En août 1942, la *troop* belge est envoyée au Commando Basic Training Center à Achnacarry, dans le nord de l'Ecosse. Avec le sac au dos et le fusil à l'épaule, sans distinction de grade ni de fonction, tous vont affronter les rudes épreuves physiques et mentales conduisant à l'attribution du très convoité béret vert. C'est une première à l'armée belge : sous tentes, pendant plusieurs semaines, les officiers partagent la vie spartiate de leurs hommes et participent à des exercices nouveaux comme les pistes de cordes, les escalades de falaises, les descentes en rappel, les marches de très longue durée ; une discipline collective et individuelle intransigeante ; l'affrontement quotidien au danger réel de certaines activités. Le capitaine Danloy, qui a trente et un ans, paie d'exemple et entraîne ses hommes avec panache.

A la suite de cet entraînement, les premiers « bérets verts » belges de la 4th Troop vont poursuivre au Pays de Galles l'entraînement aux opérations combinées. Débarquements maritimes, assauts de falaises, raids dans la profondeur sont inlassablement répétés au sein du 10th Interallied Commando. Au cours de ces opérations, Georges Danloy assied la réputation de sa 4th Troop. Ses chefs britanniques découvrent et apprécient sa compétence, mais aussi son attachante personnalité. Danloy, c'est un

chef qui a le don du contact humain et qui sait déléguer ce qu'il faut d'autorité à ses adjoints. Estimé et aimé, les Anglais lui donneront l'amusant surnom de « Chesty George » (Georges à la large poitrine) qui est capable d'entonner d'une bonne voix, avec ses hommes ravis, les vieux airs de chez nous et les chants paillards de sa vie d'étudiant. Un ultime entraînement a lieu dans un centre spécialisé installé dans les Comouailles près de Sint-Yves. On y peaufine la maîtrise de la navigation en mer et du débarquement côtier, de jour comme de nuit, à bord d'embarcations d'assaut légères propulsées chacune par dix énergiques pagayeurs. On y pratique aussi l'exigeante technique de l'assaut de falaise.

Georges Danloy achève ainsi de fonder et de mettre en place ce que l'on pourrait appeler « l'œuvre de sa vie » : une unité d'élite dont le prestige et le caractère indispensable vont résister à l'usure du temps. Des qualités et un *spirit* qui se sont en effet perpétués jusque dans l'armée professionnelle d'aujourd'hui avec le régiment Para-Commando, né bien plus tard du fruit de sa subtile intuition.

A l'automne 1943, à la demande pressante de Chesty George et avec l'accord du gouvernement belge, le commandement du 10th Interallied Commando, décide d'engager la 4th Troop. Nonante-deux bérets verts solidement entraînés font mouvement vers un camp de transit en Afrique du Nord, près d'Alger.

Affectés à la 2^d Special Service Commando Brigade commandée par le général Churchill, le capitaine Danloy et sa « Belgian Troop » sont transférés dans la zone des combats en Italie. Leur mission ? Lancer des raids de reconnaissance ou de combat au nord de la rivière Sangro, devant le front de la 8^e Armée britannique. C'est ainsi que, lorsque le 13 décembre 1943 les commandos belges lancent une importante patrouille de combat, la Belgian Troop est, tout juste 1 294 jours après la capitulation du 28 mai 1940, la première unité de la Force terrestre à reprendre le combat,

Pour Georges Danloy et ses commandos, la dure campagne d'Italie se prolongera jusqu'au début de 1944. Les Belges sont notamment engagés dans des patrouilles audacieuses sur les sommets des Apennins, par un froid polaire (moins 30 °C). Bravant d'épaisses couches de neige, ils opèrent d'abord dans le *no man's land* du secteur britannique, puis ils passent sur le

front de la 5^e Armée US où ils affrontent les parachutistes allemands de la division Hermann Goering. La 4th Troop participe aux importantes opérations de franchissement du Garigliano ainsi qu'à l'attaque de Minturno et à la conquête des Monts Mayo et Ornitto, en préparation de la prise du Mont Cassin. C'est au cours des combats d'Italie que l'unité enregistre ses premières pertes : le caporal Mairesse et le lieutenant Deton.

La Belgian Troop reçoit ensuite une nouvelle et surprenante mission. Envoyée en Yougoslavie avec l'ensemble de la Brigade Commando, elle s'installe en mars 1944 sur l'île de Vis, dernière île de la côte Dalmate encore entre les mains des partisans de Tito qui est venu s'y réfugier. La vie de l'unité s'apparente à celle d'une troupe de pirates ! Mettant en pratique les acquis de l'entraînement amphibie reçu en Angleterre, le capitaine Danloy et ses bérêts verts effectuent des assauts sur les plages dalmates, des débarquements de partisans et de commandos sur les îles voisines, et même, en haute mer, des abordages de navires ravitailleurs allemands.

Sachant qu'un débarquement allié sur les côtes de France est imminent, le capitaine Danloy fait part à Londres de son souhait de voir son unité mêlée aux opérations sur l'ouest du continent. Sa demande est entendue et la 4th Troop regagne ses cantonnements d'Angleterre, où elle arrive à la veille du débarquement allié en Normandie.

En une année de combats très durs, l'unité a eu des tués et des blessés graves. Elle reçoit donc les renforts demandés par Danloy. Mais, parce qu'arrivés tard en Angleterre, les bérêts verts belges ne pourront pas prendre part à l'opération Overlord du 6 juin 1944. En octobre 1944, la 4th Troop prend enfin pied sur le continent via le port d'Arromanches. Elle s'installe en Belgique libérée, à Bruges puis au Coq-sur-Mer. C'est d'Ostende que, dans la nuit du 31 octobre, elle prend la mer pour participer à « Infatuate II », une grande opération combinée typiquement commando lancée par le commandement allié pour libérer l'île hollandaise de Walcheren. De cette île, les Allemands verrouillent l'estuaire de l'Escaut, interdisant ainsi l'accès maritime au port d'Anvers pourtant libéré en septembre.

A l'aube du 1^{er} novembre 1944, l'armada alliée est en vue de Walcheren. Avec la première vague d'assaut appuyée par les canons de la

Royal Navy, le capitaine Danloy à la tête de sa 4th Troop débarque à Westkapelle et investit la ville en coopération avec la *troop* norvégienne. Sous la pluie, dans la boue, les bérêts verts procèdent ensuite au nettoyage des longues dunes vers Domburg, s'emparant au passage d'une batterie d'artillerie côtière. Ce difficile nettoyage de dunes truffées de nids de mitrailleuses, de tireurs d'élite et de points fortifiés, durera neuf jours. La bataille de Walcheren, bien que courte, est incontestablement la plus dure des opérations menées depuis un an par la *troop* belge qui, associée aux actions des unités de commandos alliés, forcera à la reddition les Allemands encerclés de toute part. Mission accomplie donc : l'île est totalement aux mains des Alliés. La 4th Troop y a perdu le lieutenant Meny et le caporal Dive, tués au combat ; et 25 % de son effectif est hors combat à la fin de la bataille. La prise de Walcheren a une importance déterminante dans les plans du commandement allié : le libre accès des navires au port d'Anvers permet enfin un raccourcissement considérable des lignes d'approvisionnement vers le front. Moins d'un mois après le lancement de l'opération « Infatuate II », le premier navire allié accoste à Anvers.

Nommé major de réserve le 15 janvier 1945, Georges Danloy conduit son unité en Allemagne dans le Schleswig, d'abord pour des missions de combat puis, à partir de la fin des hostilités le 8 mai, pour des missions de repérage et de capture de dirigeants nazis et d'unités SS, parmi lesquelles des SS belges qu'ils ramèneront en Belgique pour y être jugés.

C'est la fin des opérations de guerre de l'unité de commandos qui regagne la Belgique le 12 septembre 1945. Une partie du personnel est démobilisée. Le lieutenant-colonel Danloy va dès ce moment, au lendemain de la guerre, se soucier d'assurer la survie de son unité – devenue Régiment Commando – en accueillant et en entraînant de nouveaux commandos, notamment des miliciens volontaires dont l'incorporation commence. Georges Danloy installe un centre d'entraînement à Marche-les-Dames dans le domaine du château d'Arenberg, sous séquestre depuis 1918 et devenu propriété de l'Etat. Avec son relief tourmenté, ses grandes forêts, ses rochers escarpés, son fleuve et ses ruisseaux, le site de Marche-les-Dames s'avère idéal. Les miliciens qui optent pour servir chez

les commandos sont incorporés en décembre 1945 et commencent dès février 1946 un entraînement de six semaines semblable à celui du Camp Commando d'Achnacarry. La première remise solennelle de bérets verts en Belgique a lieu à Namur en août 1946. Voilà en quelque sorte la descendance des commandos belges déjà assurée.

Consécration très importante encore de la pérennité des commandos belges et des traditions du Régiment : le 22 octobre 1946, le Prince Régent remet au lieutenant-colonel Danloy un étendard sur lequel sont brodés les trois citations attribuées à l'unité pour les combats menés de 1943 à 1945 en Italie, en Yougoslavie et à Walcheren.

Mais Georges Danloy est toujours officier du cadre de réserve. Désireux de poursuivre et consolider son œuvre novatrice, il demande son passage dans les cadres actifs de l'armée. Il y est admis le 2 juin 1947 avec le grade de lieutenant-colonel du corps des officiers d'Artillerie.

En 1950, quand s'ouvre le conflit coréen, il demande à faire partie du corps des Volontaires pour la Corée qui vont constituer le bataillon mis sur pied par la Belgique. Le lieutenant-colonel Danloy n'aura pas la satisfaction de participer aux opérations sur ce champ de bataille lointain car l'état-major de l'armée souhaite charger ce « créateur d'enthousiasme », ce chef de guerre apprécié, d'une nouvelle mission de confiance. On lui demande, avec l'aide du cadre du Centre d'Entraînement Commando de Marche-les-Dames, de mettre sur pied et d'organiser cette nouvelle unité combattante, puis d'entraîner sans concession les centaines de volontaires qui, jusqu'en 1955, assureront la relève des troupes belges en Corée.

Une autre étape majeure des réalisations de Georges Danloy sera la création du régiment Para-Commando, un projet né d'une de ses subtiles intuitions et qu'il a lentement mûri en concertation avec son confrère, le lieutenant-colonel parachutiste Eddy Blondeel. La proposition était de rassembler, sous un commandement unique, les unités parachutistes et les unités commandos qui, sous des bérets de couleurs différentes, avaient des destins très proches, des programmes d'entraînement rigoureux et des méthodes d'action fort semblables. Sa proposition étant acceptée en 1951, le lieutenant-colonel Danloy est chargé de créer et de

commander le régiment Para-Commando qui rassemble le Bataillon Parachutiste, le Bataillon Commando ainsi que les centres d'entraînement respectifs de Schaffen (parachutistes) et de Marche-les-Dames (commandos).

Maîtrisant parfaitement l'enjeu de cette mission difficile, Georges Danloy sauve ainsi les jeunes et glorieuses unités d'une dissolution parfois envisagée au cours des remaniements d'après-guerre. Avec sa proverbiale clairvoyance, il réussit à fusionner dans un même et légendaire *spirit* hérité des Britanniques, les traditions et les titres de gloire des bérets verts et des bérets rouges de Belgique. L'expansion progressive du Régiment conduira plus tard à la formation de la Brigade Para-Commando, dont les très nombreuses actions militaires et humanitaires dans l'ancien Congo belge, au Ruanda et en Urundi ainsi que dans d'autres régions d'Afrique et d'Asie lui valent aujourd'hui la reconnaissance de la Nation.

A partir de 1954, donc après douze années passées à la tête des unités Commando et Para-Commando, le lieutenant-colonel Danloy va prendre diverses fonctions d'état-major ou de commandement, notamment en Afrique comme chef d'état-major des Forces métropolitaines au Congo. En octobre 1957, à sa demande, il passe dans le corps des officiers de l'Infanterie.

Il est nommé colonel en 1958. Et dès le début des émeutes graves de janvier 1959, il prend le commandement d'une opération d'urgence au Congo à laquelle participeront un bataillon de parachutistes et deux bataillons de commandos. Un engagement massif qui, par la rapidité de réaction, par la souplesse et la mobilité des unités, démontre la pertinence du « cahier des charges » élaboré six ans plus tôt pour la création du régiment.

En 1960, le colonel Danloy prend le commandement de la 16^e brigade d'Infanterie stationnée en Allemagne. En 1962, il devient commandant de l'Ecole d'Infanterie à Arlon, où il veille à promouvoir la motivation des futurs cadres de cette Arme. En juillet 1964, il devient Aide de Camp du roi Baudouin, puis est promu au grade de général-major en décembre de la même année. De juillet 1966 jusqu'au départ à la retraite en 1970, il commande la 3^e Circonscription militaire dont l'état-major est à Liège.

Ses états de services pendant la guerre ont valu à Georges Danloy un grand nombre de

distinctions honorifiques prestigieuses et de citations brillantes pour ses actions au combat, octroyées par la Belgique et par des nations alliées. On ne peut ici en écrire la longue liste. Mais on ne peut manquer d'en citer quelques-unes particulièrement marquantes : Croix de guerre belge avec palme ; Croix de chevalier de l'Ordre de Léopold avec palme et citation ; Croix de commandeur de l'Ordre de Léopold II avec palme et citation ; Member of the British Empire 1939-1945 avec citation ; Croix d'officier de la Légion d'honneur ; Croix de guerre française avec palme et citation ; Croix des évadés ; Knight Commander of the Royal Victorian Order. Et parmi les citations, celle attachée à la Croix de chevalier de l'Ordre de Léopold avec palme : « Officier d'une haute valeur morale, créateur et chef de l'unité des Commandos belges (...) A insufflé à sa troupe un esprit agressif allié au plus beau sens du devoir. Animateur et chef incomparable, son unité a sous son impulsion fait honneur au pays qui lui octroya trois citations à l'ordre du jour de l'armée pour ses glorieux faits d'armes ».

Après avoir quitté le service militaire actif, le général Danloy reste très proche des unités de commandos et de parachutistes. Il est l'invité d'honneur des grands rassemblements organisés pour commémorer les 30^e, 40^e et 50^e anniversaires de la création de la 4th Troop en Angleterre. Il marche aussi en tête des groupes d'anciens et de plus jeunes générations de commandos qui, périodiquement, vont se recueillir devant les stèles commémoratives édifiées sur les lieux des sanglants combats de 1945 sur l'île de Walcheren.

Il accepte la présidence d'honneur de l'Amicale nationale Para-Commando dont il fut fondateur avec Eddy Blondeel. Il fait de même pour l'association Contact Commando, qui rassemble les anciens bérets verts des garnisons de Marche-les-Dames, Namur, Seilles et Flawinne. Le 9 juin 1983, le Roi lui octroie concession de noblesse et titre personnel de baron.

Résidant dans la demeure familiale de La Neuville, le baron Danloy noue des contacts cordiaux avec la société civile hutoise. Il se fait membre de la Société littéraire de Huy, dont il deviendra le très estimé président, une fonction dans laquelle il sera réélu pendant dix-sept années. Trois ans après son décès, la Société

littéraire, la commune de Huy et l'Amicale nationale Para-Commando prendront en commun l'initiative d'ériger à La Neuville, à courte distance de la demeure familiale et du petit cimetière où il est inhumé, une stèle à sa mémoire, inaugurée en 2002 dans le cadre des cérémonies du soixantième anniversaire de la création de l'unité de commandos belges. La stèle est installée sur une placette qui, le même jour, a pris officiellement le nom de « Square général baron Georges Danloy » en souvenir de ce prestigieux et valeureux citoyen belge, chef exceptionnel dont les qualités humaines et professionnelles ont valeur d'exemple. Enfin, en octobre 2005, la ville de Namur a inauguré en bord de Meuse le « Quai Régiment Commando », ultime hommage au fondateur de l'unité de bérets verts qui, de longue date, y a tenu garnison.

Ministère de la Défense nationale, à Bruxelles, fiche matriculaire de Georges Danloy (du 25.07.1932 au 02.05.1972).

Etat présent de la noblesse belge, Bruxelles, 2005, p. 295-296. — E. Genot, *Chesty George... Captain Blunt... Deux personnages hors du commun*, Asbl Amicale nationale Para-Commando Vriendenkring Vzw (ANPCV), Bruxelles, 2000. — E. Genot, *Histoire de la Brigade Para-Commando depuis ses origines jusqu'à nos jours*, Heverlee, 2002. — *Musée des Commandos*, Flawinne, site Internet www.cdomuseum.be, septembre 2006. — C. Segers, *Donnez-nous un champ de bataille*, Bruxelles, 1984.

Alphonse Dumoulin

d'ARBERG de VALENGIN, Charles, Philippe, Alexandre, haut fonctionnaire, diplomate, officier, comte de l'Empire, né à Mons le 1^{er} mai 1778, décédé à Paris (France) le 18 mai 1814.

Charles d'Arberg est un exemple du ralliement au régime napoléonien d'une partie des anciennes élites, par le biais de la carrière administrative.

Son père, Nicolas-Antoine, comte d'Arberg, de Valengin et du Saint-Empire, seigneur d'Ollignies (Nivelles, 20 juillet 1736 - Bruxelles, 17 septembre 1813) était issu d'une vieille famille d'origine suisse établie dans les Pays-Bas. Il avait fait une brillante carrière dans l'armée autrichienne. Entré très jeune dans le

régiment d'Infanterie wallonne de son oncle, Charles-Antoine, il obtint en 1764, le commandement du régiment d'Infanterie du prince de Ligne, puis celui du régiment de Deynse. Feld-maréchal lieutenant en 1783, il devint gouverneur et grand bailli du Hainaut en 1788. Il reçut, en outre, les titres de grand écuyer et de grand maître des cuisines de la Cour de Bruxelles. Il participa à la répression de la Révolution brabançonne, notamment à Gand, mais il le fit avec une mollesse qui lui fut reprochée, ce qui l'amena à prendre sa retraite lors de la première restauration autrichienne. Il fut, toutefois, élevé à la dignité de conseiller d'Etat d'épée en 1794. Il émigra en 1796, mais il revint à Bruxelles, sous le Consulat sans plus occuper d'emploi public. En 1770, il fut vénérable maître de la loge montoise La Vraie et Parfaite Harmonie et député à la Grande Loge provinciale des Pays-Bas autrichiens.

Sa mère, Françoise-Claudine de Stolberg-Gedern (27 juin 1756-1836), était issue d'une maison princière du Saint-Empire. C'était la fille de Gustave-Adolphe, prince de Stolberg-Gedern, général-major, gouverneur de Nieuport et d'Elisabeth-Philippine-Claudine de Hornes. Elle fut dame d'honneur de l'impératrice Joséphine et la suivit dans sa retraite à Malmaison après le divorce et fut plus tard, dame du palais de la reine Marie-Amélie, épouse de Louis-Philippe.

La carrière de leur fils aîné, Charles, se trouvait donc placée sous les meilleurs auspices. Il fut d'abord nommé conseiller municipal de Bruxelles le 27 mars 1802, mais il démissionna quand il devint auditeur au Conseil d'Etat le 1^{er} octobre 1803. Il fut alors chargé par le Premier Consul d'une mission diplomatique près la Cour de Prusse. Un an plus tard, le 30 septembre 1804, il fut nommé chambellan de l'empereur Napoléon et créé chevalier de la Légion d'honneur le 7 janvier 1805.

Capitaine-commandant des gardes d'ordonnance de la Garde impériale en octobre 1806, chef d'escadron le 22 mars 1807, il fut à nouveau chargé d'une mission diplomatique à la Cour de Saint-Pétersbourg en février 1808. Au mois de mai de cette même année, il devint gouverneur du château de Valençay où il fut quelque temps le geôlier de Ferdinand VII d'Espagne avec lequel, si l'on en croit les souvenirs du prince de Castellane, il s'entendit fort bien.

Le 3 décembre 1809, il fut créé comte de l'Empire et le 10 janvier 1811, il fut désigné comme préfet du département des Bouches du Weser. Au mois d'août 1813, il sollicita et obtint un congé de maladie en faisant état d'une santé délabrée et des fatigues extrêmes qu'entraînait sa tâche dans une Allemagne au bord de l'insurrection. Il fut nommé préfet du département du Mont-Tonnerre le 14 décembre 1813, mais les événements militaires ne lui permirent pas de rejoindre son poste. Il revint à Paris où il mourut quelques mois plus tard.

Le 30 juin 1811, il avait été nommé officier de la Légion d'honneur et fut décoré de la grand-croix de l'Ordre de la Réunion le 22 février 1812. Il était membre de la loge bruxelloise La Paix et la Candeur et de la Société littéraire.

Charles d'Arberg mourut sans alliance.

Une de ses trois sœurs, Caroline-Ferdinande avait épousé en juillet 1808, Louis-Antoine Klein (1761-1845), général de division, comte de l'Empire (1807), pair de France et chevalier de Saint-Louis (1814), grand-croix de la Légion d'honneur (1834). Une autre sœur, Félicité-Caroline-Honorine d'Arberg (Forest-Bruxelles, 2 mai 1790 - Paris, 5 août 1860), avait épousé à Paris, le 22 novembre 1809, le général Georges Mouton (1770-1838), comte de l'Empire et futur maréchal de France (1831). Ce mariage avait été voulu et arrangé de toutes pièces, par Napoléon désireux d'allier ses fidèles à l'ancienne noblesse.

Charles d'Arberg était également beau-frère de Sébastien Jannesson (1779-1864), préfet de l'Ems oriental en 1811.

Comme la plupart des familles aristocratiques d'Ancien Régime, les d'Arberg menaient grand train. En 1795, l'hôtel d'Arberg, rue Royale à Bruxelles, abritait une nombreuse domesticité : trois femmes de chambre, trois domestiques, un cuisinier, une fille de cuisine et un concierge. En 1810, le préfet La Tour du Pin estimait les revenus de Charles d'Arberg comme « ... peu considérables, son père vivant encore » ; quant à ce dernier, il lui attribuait 50 000 francs de rentes.

Archives nationales, à Paris, F/1b1/156/6, F/1c111/Dyle/1 et 2, F/7/7379. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Enregistrement et Domaines, Brabant, n° 278, acte 297. — Archives de la Ville de Bruxelles, Recensement de 1795, 7^e section, n° 173, Papiers du duc d'Ursel, liasse 801/6.

Annuaire de la Noblesse de Belgique, 1854, p. 47-49. — Gén. Guillaume, *Arberg (Charles-Philippe comte d')*, dans *Biographie Nationale*, Bruxelles, 1866, t. 1, col. 362. — Cl. Bruneel, *Les grands commis du gouvernement des Pays-Bas autrichiens*, Bruxelles, 2001, p. 57-58. — *Dictionnaire Napoléon*, Paris, 1987. — P. Duchaine, *La Franc-Maçonnerie belge au XVIII^e siècle*, Nivelles, 1987, p. 370. — J. Valynseele, *Les maréchaux de la Restauration et de la Monarchie de Juillet, leur famille et leur descendance*, Paris, 1962, p. 255-266.

Jacques Logie

DASSE, Gérard, Alexandre, industriel, constructeur d'automobiles et de camions, né à Hodimont le 17 février 1842, décédé à Verviers le 21 septembre 1914.

Après des études de mécanique à l'École industrielle de Verviers, Gérard Dasse s'installe comme fondeur de cuivre, fabricant de robinets et de vannes ; il est en même temps entrepreneur de distribution d'eau, de gaz et de vapeur et l'un des premiers électriciens et placeur de téléphones de Belgique. Comme beaucoup de mécaniciens de cette époque, Dasse se lance dans l'aventure de l'automobile. Il est d'ailleurs le premier en Belgique à produire, commercialiser et importer cette nouvelle invention qui, en cette fin de XIX^e siècle, évolue avec une rapidité étonnante.

Marié à Julie Lekeu, Gérard Dasse a trois enfants, deux fils et une fille. Armand est né le 5 juin 1875 à Hodimont, Ivan le 11 août 1880 à Leeuw-Saint-Pierre et Lucie le 1^{er} juin 1878. Les deux fils Dasse se passionnent, comme leur père, pour la mécanique et partagent ses inventions et recherches. Ils reprendront l'entreprise à la mort de leur père.

En 1894, Gérard Dasse invente et construit sa première voiture, une innovation en Belgique. Il s'agit d'une voiturette à trois roues, propulsée par un moteur de deux chevaux et demi, guidée par une barre de direction appelée « queue de vache ». La construction est artisanale, le châssis est réalisé en tuyaux de plomberie avec raccords à visser.

A partir de ce moment, les Dasse père et fils se lancent dans la recherche, la réalisation et la construction d'automobiles. L'année suivante voit encore un modèle à trois roues. La première voiture à quatre roues est créée en 1897. La production pour l'exportation commence en

1899, avec une commande de plusieurs voitures pour la Russie. Ensuite, c'est le brevet pour un allumage électrique et un moteur de 6 HP, qui révolutionne véritablement la mécanique automobile. La vente de ce brevet constitue un apport financier appréciable pour la petite entreprise familiale, et lui donne les moyens de débiter vraiment de manière professionnelle.

L'entreprise Dasse participe à plusieurs courses automobiles, en Belgique et à l'étranger, où elle se place honorablement, mais cette activité sportive n'est que passagère.

L'année 1902 voit le dépôt d'un nouveau brevet, pour un carburateur connu sous le nom de « carburateur Dasse ». A cette époque, les voitures Dasse sont reconnaissables à leur radiateur rond. La publicité présente les châssis comme les plus simples du monde.

En 1907, les Dasse construisent leur premier camion automobile, conçu pour les pompiers de la ville de Verviers. Il reste en fonction jusque dans les années trente. En 1908, lors du meeting de la coupe de « La Meuse » de Spa, une Dasse, conduite par Dieudonné Sklin, remporte la coupe Pilette. Cette victoire suscite la commande de plusieurs automobiles.

En 1912, les Dasse déposent un nouveau brevet, pour un système de distribution sans soupapes à mouvements circulaires continus, applicable aux moteurs à explosions ou à combustion. Durant toutes les années qui précèdent la Première Guerre mondiale, l'atelier de construction automobile verviétois est prospère et l'avenir s'annonce prometteur et, en 1914, le fameux radiateur rond devient ovale. Le 21 septembre de la même année, le créateur de la firme, Gérard Dasse meurt, dans un pays où la guerre fait rage depuis quelques semaines.

Durant le conflit, les deux frères participent au ravitaillement de la ville de Verviers. L'usine ne produit pas pour l'occupant, qui réquisitionne toutes les machines, les démonte et les envoie en Allemagne. En 1916, les frères Dasse créent, avec l'aide de patrons d'entreprises verviétoises, une école de perfectionnement pour artisans et ouvriers, en vue surtout, de soustraire les chômeurs à la déportation en Allemagne. Armand Dasse en est le directeur. Cette institution devient, après la guerre, l'école de mécanique et de plomberie de Verviers, qui sera reprise, après la Seconde Guerre mondiale, par l'enseignement de la province de Liège.

La reprise après le conflit est difficile, mais les frères Dasse agrandissent l'atelier et déménagent rue de Battice. En 1927, la société devient anonyme sous le nom de « Dasse frères », et construit des voitures jusqu'en 1928, des camions et des autobus jusqu'en 1935. A partir de cette époque, ils fabriquent encore quelques camions à gazogène, mais se spécialisent dans la construction de machines pour l'industrie de la chaussure encore florissante à Verviers.

En 1940, l'usine arrête toute production. Elle reprend après la guerre, mais ne fabrique plus que du petit matériel et fait de la sous-traitance pour des firmes de mécanique comme la Fabrique nationale de Herstal. La construction automobile est abandonnée et la fermeture définitive survient en 1956.

Armand meurt le 3 octobre 1956, Yvan le 29 novembre 1964.

M. Bedeur, *Pionniers verviétois de l'automobile*, Verviers, 1997.

Michel Bedeur

de BÉTHUNE, Pierre, Félix, baron, géologue, professeur à l'Université catholique de Louvain, membre de l'Académie royale de Belgique, né à Ixelles (Bruxelles) le 23 mars 1909, décédé à Ottignies-Louvain-la-Neuve le 20 mars 1991.

La famille Béthune est connue à Lille au XVI^e siècle et s'installe à Courtrai au XVIII^e siècle.

Félix Béthune (1789-1880) prend une part active à la jeune Belgique et devient sénateur et bourgmestre de Courtrai. Le roi Léopold le fait chevalier en 1845 et baron en 1855, titre que Léopold II reconnaît à tous ses descendants en 1871. Un de ses fils est architecte, pionnier de l'art néo-gothique, le second sera chanoine à Bruges, tandis que le troisième devient sénateur et émigre à Alost. Parmi ses enfants figure Gaston (1877-1966), professeur à l'École Militaire. Un des fils de ce dernier est Pierre dont nous rappelons ici la carrière.

En 1919, Pierre de Béthune accompagne son père envoyé en mission à Rome. C'est là qu'il acquiert un véritable talent de dessinateur et surtout une forte culture humaniste. Revenu en Belgique, il obtient en 1931 le diplôme d'ingénieur des mines à l'Université catholique de

Louvain. Après son service militaire dans l'Artillerie, il bénéficie, de 1932 à 1933, d'une « CRB Fellowship » de la Belgian American Educational Foundation. Elle lui permet de séjourner aux États-Unis à l'Université du Wisconsin, où il obtient un « Master of Science » en 1933. Ensuite, jusqu'en 1934, il séjourne à l'Université de Stanford puis à Columbia à New York. C'est alors qu'il effectue une prospection minière à Flathead en Colombie britannique.

Revenu en Europe en 1936, Pierre de Béthune demeure successivement à Amsterdam, à Leiden, à Heerlen, puis à Lausanne où il découvre les Alpes avec Maurice Lugeon. Dès 1936, il est nommé chargé de cours puis, en 1939, professeur à l'Université catholique de Louvain où il donnera tant en français qu'en néerlandais des cours de géographie physique, de pétrographie, de géologie structurale. Notons aussi ses cours d'introduction à la minéralogie et à la géologie aux candidats en sciences et en agronomie.

Des cent soixante titres recensés de sa production, nous ne retenons que les sujets les plus marquants. En 1936, Pierre de Béthune expose le résultat de ses recherches en géologie structurale effectuées à Flathead en Colombie britannique. Par une dialectique serrée, l'auteur envisage toutes les hypothèses possibles pour ne retenir que celle qui satisfait à toutes les contraintes que ses observations lui imposent. Il reviendra plus tard à la tectonique en décrivant la structure de nos bassins houillers, telle qu'on la voyait en 1952. En 1967, il livre « quelques réflexions sur la composante horizontale de la mobilité tectonique ».

La géomorphologie, ou étude des formes du relief, a passionné Pierre de Béthune. Il lui a consacré de nombreux travaux. En 1937, il donne les *Éléments tectoniques ayant déterminé le cours de l'Alameda en Californie centrale*. Cette étude, d'esprit très moderne, conduit à des résultats vérifiés ultérieurement, notamment sur le déplacement horizontal considérable de quelques grandes failles. Imprégné de la théorie explicative du cycle d'érosion de William M. Davis, il l'utilise en plusieurs endroits et même pour justifier l'origine du réseau hydrographique de la moyenne Belgique. De 1948 à 1957, ses publications concernent l'évolution du relief appalachien et condruzien où les mouvements tectoniques perturbent l'évolution du relief, telle qu'elle est présentée par Davis.

A la fin de l'année 1950, Pierre de Béthune est à l'origine de la création du Centre national de Recherches géomorphologiques. Il en resta l'élément moteur durant vingt-cinq années. Dans une publication consacrée à un dépôt quaternaire, il est le premier à décrire des éboulis ordonnés qu'il interprète comme des dépôts périglaciaires. A partir de 1945, la pétrographie et le métamorphisme deviennent un nouveau champ de ses recherches, ce qui l'amène à étudier des roches du Kivu, des gisements d'or de Lubongola et d'étain de Migamba. Enfin la carbonatite de la Lueshe fera l'objet de deux de ses articles. Dès 1960, il dote son laboratoire d'une microsonde électronique récemment inventée par Castaing. Il l'utilise pour étudier le zonage des grenats de l'Ardenne et bien d'autres roches en Bretagne, en Espagne, dans les Vosges du Nord et encore dans les Alpes.

Tous les géologues consultent la carte géologique de la Belgique au 500 000^e que Pierre de Béthune publie en 1954, laquelle témoigne d'une connaissance approfondie de toute la littérature géologique de notre pays. Enfin, les nombreuses chroniques qu'il consacre aux événements scientifiques de l'actualité sont écrites d'une plume alerte et élégante.

Au cours de sa longue carrière académique, Pierre de Béthune fut à Louvain secrétaire académique, doyen de la Faculté des Sciences, directeur du Centre de Calcul, membre du groupe de Programmation académique. En 1969, il est professeur visiteur à l'Université de Californie à Los Angeles.

En Belgique, il fut successivement président de nos deux sociétés de géologie, membre des Comités de Géologie et de Géographie, du Conseil géologique, administrateur de l'université officielle du Congo belge et enfin vice-président de la commission du Fonds national de la Recherche scientifique. Il est élu successivement membre correspondant (1977), membre titulaire (1986), directeur de la Classe des Sciences et président de l'Académie royale de Belgique (1990). Atteint déjà par le mal qui devait l'emporter le 20 mars 1991, Pierre de Béthune nous a laissé, dans le discours qu'il prononça comme président de l'Académie royale de Belgique le 15 décembre 1990, quelques réflexions sur le *Destin des théories géologiques*. Son humanisme érudit s'y affirme

une fois de plus. Nombreux ont été les hommages rendus à sa mémoire par ses collègues et amis.

Eloge prononcé par Dominique Laduron le 23 mars 1991, au cours du service religieux célébré à Louvain-la-Neuve.

Hommage, dans Mémoires de l'Institut géologique de l'Université de Louvain, Livre jubilaire P. de Béthune, t. 31, 1981, p. VII-IX. — A. Delmer, Pierre de Béthune 1909-1991, dans Bulletin de la Classe des Sciences, Académie royale de Belgique, 6^e série, t. 2, 1991, p. 259-261. — A. Delmer et D. Laduron, Pierre de Béthune, dans Annuaire de l'Académie royale de Belgique, vol. 161, Bruxelles, 1995, p. 43-60, portrait photographique et bibliographie.

André Delmer

de BONVOISIN, Pierre, M.-J., Frédéric, Maurice, Clément, baron, banquier, professeur à l'Université catholique de Louvain, né à Verviers le 23 novembre 1903, décédé à Woluwe-Saint-Lambert (Bruxelles) le 9 novembre 1982.

Pierre de Bonvoisin est né à Verviers dans une famille qui avait participé dès le XVII^e siècle à l'essor de l'industrie textile et qui développera conjointement par la suite une activité financière. Il descend aussi d'un membre du Congrès national, Jacques François Collet. Il était le petit-fils de Maurice de Bonvoisin qui, sous le pseudonyme de « Mars », fut un artiste célèbre de La Belle Epoque et le neveu de Victor Besme, architecte-urbaniste de Léopold II. Son milieu familial était également très ouvert aux exigences et aux activités scientifiques. Félicien Chapuis, un de ses oncles, fut un remarquable entomologiste et un autre oncle, Robert Van Cauwenberghe, scientifique et industriel de très grande classe, fut aussi son collègue comme directeur de la Société Générale de Belgique.

En 1933, Pierre de Bonvoisin épouse Elisabeth Galopin, fille d'Alexandre Galopin qui deviendra gouverneur de la Société Générale de Belgique et qui fut assassiné par des collaborateurs de l'occupant en février 1944. Alexandre Galopin avait épousé Elisabeth Verriest, fille de Gustave Verriest, membre de l'Académie royale de Médecine, et nièce du poète flamand Hugo Verriest. Il était fils de l'éminent professeur de

droit et recteur de l'Université de Liège, Gérard Galopin. Alexandre Galopin ne dérogea pas vis-à-vis de son genre à son opposition au népotisme, malgré l'estime que le vice-gouverneur de Munck, qui deviendra président de la Banque de la Société Générale de Belgique, portait à Pierre de Bonvoisin.

Après avoir obtenu un doctorat en droit à l'Université de Liège et un Master of Arts in Economics à l'Université de Princeton, Pierre de Bonvoisin commence une carrière universitaire à l'Institut supérieur commercial et consulaire à Mons de 1929 à 1939, qu'il poursuivra ensuite à l'Université catholique de Louvain (UCL). Parallèlement à ces activités universitaires, il mènera une brillante carrière dans le monde bancaire belge et international.

Pierre de Bonvoisin débute à la National City Bank of New York, à Bruxelles, qui le charge jusqu'en 1934 de différentes missions à Paris, Londres et New York. Il travaille ensuite un an à la Banque belge pour l'Étranger, à Bruxelles. Durant les années 1935 à 1938, il est à la Banque Nationale de Belgique, dont il sera détaché en 1937 pour devenir directeur-adjoint à l'Institut de Récompte et de Garantie. Après ces débuts dans le monde bancaire privé et public, il rejoint la Banque de la Société Générale de Belgique en 1938 pour une carrière de près de vingt-cinq ans.

En 1944, Pierre de Bonvoisin est nommé administrateur-délégué de la Banque. Il est promu vice-président du conseil d'administration en 1946 et c'est sous son impulsion que la Banque crée alors une « Division Étranger » qui, placée sous sa responsabilité, sera destinée à sortir la Banque du repli sur ses activités nationales auquel la guerre l'avait contrainte. Il est persuadé très tôt de la nécessité de développer les activités de la Banque à l'étranger, tout en ne négligeant pas ses intérêts nationaux. Ainsi, en 1947, il signe avec la Société Générale de Belgique, holding de la Banque, un accord qui autorise le transfert à la Banque de la majorité des participations que le holding détenait encore dans le secteur bancaire à l'étranger.

En décembre 1950, il devient président du conseil d'administration et vice-président du comité de direction. L'année suivante, il assumera également la fonction de président du comité de direction. Il conservera ces deux présidences jusqu'en 1962.

Tout au long des années cinquante, Pierre de Bonvoisin suivra de près l'évolution du monde économique : la suppression du contrôle des changes, l'instauration de l'étalon de change-or, la naissance du Marché commun. Ces événements, devant mener à l'expansion du commerce international, le conforteront dans sa conviction que la Banque doit s'organiser pour tirer un maximum d'avantages de ces nouvelles données. Au lendemain de la signature du traité de Rome, il contribue à constituer avec l'Amro Bank, la Deutsche Bank et la Midland Bank un club dit « des célibataires » qui associera la Banque, sur un pied d'égalité avec ces trois grandes banques, à de nombreuses initiatives en Europe et au-delà.

Pour assurer à la Banque une présence internationale, Pierre de Bonvoisin s'attache à ce qu'elle soit présente dans les pays où des entreprises exportatrices belges sont actives. A cette fin, il développe un réseau de banques étrangères de qualité qui seront les correspondantes de la Banque. Il s'implique personnellement dans la recherche de tels partenaires par d'innombrables voyages. Il favorise également la création de filiales de la Banque à l'étranger.

Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, Pierre de Bonvoisin avait perçu très nettement que le monde de demain ne serait plus celui d'hier, que les frontières s'affaibliraient, que la puissance économique y serait distribuée différemment, que les États-Unis y joueraient un rôle prépondérant, que les échanges commerciaux s'élargiraient de plus en plus pour atteindre une dimension mondiale. Il prôna dès lors une internationalisation accrue de la Banque. Après de longues négociations, qu'il mena personnellement avec ténacité, il obtint des autorités américaines de créer, dès 1950, une filiale à New York qui sera la première banque d'affaires étrangère indépendante.

Grâce aux nombreux contacts qu'il entretient avec ses collègues étrangers, il sera le fondateur de l'Institut international d'Études bancaires, considéré comme « l'Académie » où se rencontrent les présidents des banques européennes les plus importantes.

Par ailleurs, à cette époque, la Commission Bancaire estimait, dans la ligne des principes d'économie mixte d'après-guerre, que les banques remplissaient une mission publique, ce qui impliquait l'exercice d'un contrôle par les autorités, de préférence dans un esprit de

coopération. De son côté, Pierre de Bonvoisin penchait en faveur d'un libéralisme de marché : le contrôle de l'Etat était certes nécessaire, mais ne pouvait entraver le développement des activités bancaires qui devaient contribuer, de manière significative, au redressement de l'économie belge.

Se rendant compte de l'évolution rapide qui s'opère au sortir de la Seconde Guerre mondiale, tant dans le monde des affaires que sur le plan technique, Pierre de Bonvoisin constate que l'élite intellectuelle au sein du groupe de la Générale est concentrée dans le holding et ses filiales industrielles, la Banque étant nantie de ce qu'on appelait, à l'époque, de « bons fantasmes ». Aussi, Pierre de Bonvoisin décide-t-il de rehausser l'encadrement de la Banque. Professeur au département de sciences économiques que vient de créer l'UCL, il y enseigne le rôle des banques dans l'économie. Il rencontre ainsi non seulement les futurs économistes, mais aussi les nombreux docteurs en droit et ingénieurs désirant faire une licence en économie.

Pédagogue brillant et rendant ses cours fort vivants, ceux-ci étaient très suivis. Au terme de leurs études, il proposait à beaucoup de ses étudiants d'entrer à la Banque. Il avait établi un programme de stages diversifiés pour les nouveaux engagés. Il avait à cœur de suivre personnellement tous ses stagiaires, qu'il réunissait une fois l'an lors d'un dîner auquel les épouses étaient invitées, car il était convaincu qu'elles avaient un rôle important à jouer dans le rayonnement de la Banque. C'est grâce à cette initiative, que la Banque a généré une pépinière remarquable de dirigeants qui l'ont marquée profondément et qui à son tour a produit un encadrement de valeur pour les générations suivantes.

En décembre 1962, Pierre de Bonvoisin démissionna de sa fonction de président et devint président honoraire, suite à des divergences de vue avec le gouverneur de la Société Générale à propos des positions de la Commission Bancaire.

Ce qu'il faut certainement retenir de la carrière de Pierre de Bonvoisin au sein de la Banque de la Société Générale de Belgique, c'est sa vision internationale qui a constitué le moteur de son activité. Il aura été un grand président de la Banque, qui s'est pleinement

investi pour donner à la première banque belge une présence et un renom internationaux, sans que cette expansion à l'étranger ne doive se faire aux dépens de son développement national. Il fut un homme fort et un homme de convictions, un homme d'une haute valeur morale.

Pierre de Bonvoisin assumait avec compétence et assiduité la présidence du Centre d'Etude des Sociétés, dont plusieurs centaines de sociétés étaient membres, et se consacra pendant de longues années au développement de la Ligue belge de la Sclérose en Plaques, dont il assumait la présidence. Il fit don, avec son fils Benoît, de la maison et de la fabrique textile de son ancêtre Pierre de Bonvoisin (1665-1736), à la Ville de Verviers qui, avec la Région wallonne, en a fait aujourd'hui le siège de la Maison de l'Eau.

Archives de la Banque Fortis, à Bruxelles. — Renseignements aimablement communiqués par le baron Benoît de Bonvoisin.

M. Kunel, *Bonvoisin Maurice*, dans *Biographie Nationale*, t. 34, Bruxelles, 1967-1968, col. 103-106. — M. Philippart de Foy, *Galopin Alexandre*, dans *Biographie Nationale*, t. 35, Bruxelles, 1969-1970, col. 275-282. — *Etat Présent de la Noblesse Belge*, Annuaire de 2003, p. 413 et sv. — *Nouveau Dictionnaire national des Contemporains*, Paris, 1963. — *Le Jour Verviers*, 12 novembre 1982.

Maurice Lippens et Paul-Emmanuel Janssen

de BOULOIGNE, Robert II, receveur général des finances des Pays-Bas, commis des finances, né à Lille (Nord, France) à la fin du XV^e ou au début du XVI^e siècle, décédé à Bruxelles le 17 août 1559.

Robert II de Bouloigne est issu d'une famille de gens de finances établis à Lille dès le XV^e siècle. Son grand-père Robert I de Bouloigne est receveur du comté de Ponthieu de 1452 à 1456. Il administre aussi la recette générale du Hainaut en 1453. Après avoir rempli la fonction de trésorier de l'armée en 1466, il entre à la Chambre des comptes de Lille comme auditeur extraordinaire en 1472. L'année suivante, il devient auditeur ordinaire. En 1473, le duc Charles le Téméraire supprime les Chambres des comptes de Lille et de Bruxelles pour les remplacer par une seule Chambre des comptes dont le siège est à

Malines. Robert I de Bouloigne est auditeur ordinaire au sein de cette nouvelle institution financière en 1476. Après la mort du duc, il est destitué de son poste. En 1485, il œuvre de nouveau comme auditeur ordinaire à Lille. Il résigne sa fonction le 13 février 1496. La date de sa mort ne nous est pas connue.

Charles de Bouloigne, fils de Robert I et père de Robert II, reçoit l'expectative d'un poste d'auditeur en la Chambre des comptes de Lille en mars 1504. Il entre en charge le 8 août de cette année. Par la suite, il accède aux fonctions de maître des comptes extraordinaire, puis de maître ordinaire. De 1506 à 1512, il inventorie les archives de la Trésorerie des chartes du château de Lille. Ses collègues, Jean Ruffault et Jean Le Blanc, l'assistent dans l'exécution de ce travail. Charles de Bouloigne meurt avant le 18 mai 1516, date à laquelle Charles Le Clerc lui succède comme maître des comptes. De son mariage avec Marie de le Cambe, dite Gantois, naissent cinq enfants : Robert II, Hugues, Guillaume, Louis et Jeanne de Bouloigne. Guillaume et Louis choisissent la carrière ecclésiastique, le premier devient chanoine de la collégiale Saint-Pierre de Lille, le deuxième chanoine de la cathédrale Notre-Dame de Tournai.

Robert II de Bouloigne poursuit la tradition familiale et entre dans l'administration des finances. Il s'initie à la gestion des fonds publics comme clerc du receveur général des Finances Henri Stercke. A la suite de la démission de ce dernier, il est appelé à le remplacer le 7 mars 1546 (n. st.). Il prête serment en présence de la régente Marie de Hongrie le 30 mars et administre la recette générale des Finances à partir du 1^{er} avril 1546 (n. st.).

Confirmé dans ses fonctions de receveur général par le roi Philippe II, Robert II de Bouloigne accède aux fonctions de commis des finances le 18 février 1557 (n. st.). Il continue cependant à gérer la recette générale des Pays-Bas jusqu'à l'entrée en fonction de son successeur Liévin Wouters, le 1^{er} avril 1557 (n. st.). Il assume la charge de commis des finances jusqu'à sa mort, le 17 août 1559. En 1556, il est mentionné comme trésorier de l'Épargne princière.

Robert II de Bouloigne s'était marié en 1546 avec Marie de Beaufremez, fille de Jean, maître à la Chambre des comptes de Lille. Il sera

enseveli avec sa femme dans la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule à Bruxelles. Il avait hérité avec ses frères et sa sœur de plusieurs immeubles sis tant à Lille que dans les environs de cette ville. L'héritage comprenait notamment deux belles maisons, l'une construite en face de l'église Saint-Maurice, l'autre sise rue des Malades (l'actuelle rue de Paris). Au mois de juin 1557, les cohéritiers remboursent le capital de diverses rentes qui grevaient certains des biens hérités.

Robert II de Bouloigne avait acheté une belle et grande maison située rue de l'Escalier (l'actuelle rue de Rollebeek) à Bruxelles. A sa mort, son épouse Marie de Beaufremez hérite de l'immeuble. Rêvant de s'introduire au sein de la noblesse, il acquiert la terre de Labroye afin de pouvoir se parer du titre de seigneur. Son épitaphe à Sainte-Gudule accolait à son nom les dénominations de « messire » et de « noble homme ».

Archives départementales du Nord, à Lille : série B.

Basilica Bruxellensis sive monumenta antiqua et coenotaphia insignis ecclesiae collegiatae SS. Michaeli archangelo et Gudilae virgini sacrae, t. 1, Malines, 1743, p. 50. — C. de Villermont, *La famille de Boulogne*, dans *La noblesse belge. Annuaire de 1926*, Bruxelles, 1928, p. 172-176. — A. Henne et A. Wauters, *Histoire de la Ville de Bruxelles*, t. 3, Bruxelles, 1845, p. 416, rééd. par M. Martens, t. 4, Bruxelles, 1969, p. 34. — M. Jean, *La Chambre des comptes à Lille. L'institution et les hommes (1477-1667)*, Paris, 1992, p. 286-287.

Daniel Coenen

de BOURGOGNE, Jacques, seigneur de Falais et de Bredam, disciple de Calvin, né à Baudour vraisemblablement vers 1515, décédé à Strasbourg (Bas-Rhin, France) le 6 septembre 1556.

L'ascendance illustre de Jacques de Bourgogne, petit-fils de Baudouin de Lille, un des nombreux bâtards de Philippe le Bon, fait de lui un cousin de son contemporain Charles Quint. Son père, Charles de Bourgogne, seigneur très fortuné de Bredam et de Fromont, exerçait les fonctions prestigieuses de chambellan de l'archiduc d'Autriche et de conseiller d'Etat, tandis que sa mère, Marguerite, fille du baron Nicolas de Werchin, sénéchal du Hainaut,

et de Yolande de Luxembourg, dont le père était chevalier de la Toison d'or, lui assurait un héritage à peine moins honorable.

On sait peu de choses de l'enfance de Jacques de Bourgogne, sinon qu'elle se déroula dans l'entourage princier, avant que le jeune aristocrate effectue des études à Louvain, où il rencontra le futur réformateur polonais Jean Laski.

Au décès, en 1542, de son oncle aîné, Jacques de Bourgogne hérita, parmi d'autres biens et une immense fortune, de la terre de Falais, où il se retira après avoir renoncé à la vie de Cour et à la fonction d'aide de camp de Charles Quint.

Le 15 octobre 1543, Jacques de Bourgogne épousa Yolande de Bréderode, issue de la haute aristocratie hollandaise et apparentée à l'archevêque de Cologne Herman von Wied. Après un court séjour à Neuenahr, où ils firent la connaissance de Martin Bucer, les époux, sensibilisés aux idées réformées, retournèrent s'installer à Falais et entamèrent l'un et l'autre une correspondance assidue avec Calvin, qui se prolongea durant plus de dix ans. Leur éloignement des cérémonies de l'Eglise romaine et l'accueil dans leur demeure de Jean de Saint-André, un prédicateur envoyé par le réformateur de Genève, rendirent rapidement très délicate la situation des époux, soupçonnés d'hérésie. Encouragé par Calvin, le couple choisit durant l'été 1544 la voie de l'exil vers Cologne, où Herman von Wied tentait de réformer son diocèse sans rompre avec Rome. En l'absence d'Eglise d'expression française, une communauté réformée, soutenue par le prédicateur Raymond Chauvet, se constitua autour des nobles époux, probablement même dans leur domicile, mais ne survécut pas à leur départ en mai 1545. L'échec des tentatives de réforme religieuse et la perspective de l'arrivée imminente à Cologne de Charles Quint, soucieux d'entendre son cousin dont la fuite des Pays-Bas lui était suspecte, précipitèrent en effet, sous des prétextes médicaux, l'émigration du couple à Strasbourg.

La cité alsacienne, réputée alors pour son hospitalité envers les protestants de diverses provenances persécutés pour leur foi, réserva un accueil chaleureux à ses hôtes prestigieux. Préoccupé par leurs difficultés matérielles et par leur santé physique et spirituelle, Calvin alla rencontrer personnellement ses nouveaux

disciples, bientôt rejoints par une sœur de Jacques de Bourgogne qui avait pris elle aussi le chemin de l'exil. Favorisé par son illustre lignage et par l'ampleur de son sacrifice à la cause évangélique, Jacques de Bourgogne fréquenta l'Eglise française de Strasbourg, fondée en 1538 par le réformateur genevois lui-même, et bénéficia surtout d'un très large réseau de relations, tant parmi les humanistes établis à Strasbourg que parmi les théologiens calvinistes, les partisans de la tolérance religieuse et même des représentants de l'aile radicale de la Réforme ; de nombreux échanges épistolaires attestent en effet de ses contacts avec Heinrich Bullinger, Paul Fagius, François Bauduin, Jean Sturm, Bernardino Ochino, Juan Diaz, François Dryander, Sébastien Castellion. Sommé par Charles Quint de justifier sa désobéissance et sa fuite dans une ville gagnée à la Réforme, Jacques de Bourgogne rédigea une courte confession, dans laquelle il tenta d'estomper ses divergences avec la foi romaine. Malgré l'intervention des autorités strasbourgeoises, l'Empereur, irrité par l'attitude de son ancien aide de camp, le fit condamner au bannissement perpétuel par le Grand Conseil de Malines et ordonna en 1546, de concert avec le prince-évêque de Liège, Georges d'Autriche, la saisie de tous ses biens, terres et seigneuries situés dans les Pays-Bas et sur le territoire épiscopal.

La conversion et l'engagement religieux exemplaire de Jacques de Bourgogne constituaient une véritable aubaine pour la cause réformée et Calvin ne manqua d'ailleurs pas de l'exploiter. Son amitié, certes sincère, mais non désintéressée pour Jacques de Bourgogne, se concrétisa par la dédicace à son noble protégé de son commentaire de la première épître de Paul aux Corinthiens ainsi que par la rédaction d'une excuse à Charles Quint, publiée seulement en 1548 à Genève ; l'ancien comte de Falais s'y exprimait lui-même pour réfuter les rumeurs calomnieuses de ses sympathies anabaptistes et de sa banqueroute aux Pays-Bas et fournir à l'Empereur, tout en lui renouvelant son allégeance, des explications sur les motifs et les étapes de son exil ainsi que sur ses nouvelles orientations religieuses. Dans un souci de plus grande diffusion, ce texte fut traduit en latin par François Bauduin et imprimé dans cette version en cette même année 1548.

L'insécurité croissante provoquée par la guerre de Smalkalde et par l'avenir politique incertain de la cité alsacienne poussa Jacques de Bourgogne et son épouse à poursuivre leur périple avant même la fin du conflit dans l'Empire et à s'établir à Bâle, où ils furent reçus comme bourgeois en février 1547. Leur séjour dans cette ville permit, comme à Cologne, l'établissement, certes éphémère, d'une Eglise domestique de langue française, contrôlée à distance par Calvin.

Sur l'insistance du réformateur, qui se chargea de leur trouver un logement digne de leur rang, Jacques de Bourgogne et Yolande de Bréderode se décidèrent à se rapprocher de Genève et à s'installer au cours de l'été 1548 au château de Veigy, situé en territoire bernois, sur les coteaux méridionaux du lac Léman. S'ils y réunirent fréquemment leur ami et son épouse, ainsi que les théologiens Guillaume Farel et Pierre Viret, dont ils étaient proches, leur demeure devint aussi rapidement un foyer de résistance à l'orthodoxie calvinienne. Ainsi, ils comptèrent notamment parmi leurs hôtes Michel Servet ou le ministre du culte Philippe De Ecclesia, victimes l'un et l'autre du dogmatisme ambiant. Partisan de la tolérance religieuse et du libre arbitre, Jacques de Bourgogne s'impliqua surtout dans la première des grandes controverses qui secouèrent l'Eglise genevoise en prenant la défense de son médecin Jérôme Bolsec, arrêté et jugé par le Conseil de Genève pour avoir contesté ouvertement le dogme de la prédestination. Condamné au bannissement en décembre 1551, Bolsec trouva refuge à Veigy, où son épouse avait déjà été recueillie.

L'amitié entre Calvin et Jacques de Bourgogne ne résista pas à cette fracture qui aboutit à leur rupture définitive en juin 1554. Son épouse – dont il eut au moins une fille qui ne vécut que quelques jours – étant décédée vraisemblablement depuis deux ans, Jacques de Bourgogne quitta Veigy au mois d'août pour retourner à Strasbourg, où il se rapprocha des anti-conformistes religieux, en particulier du théologien spiritualiste Caspar Schwenckfeld.

En 1556, il épousa en secondes noces Isabeau de Rymerswael, qu'il laissa veuve quelques mois plus tard avec un enfant en bas âge.

Si Jacques de Bourgogne apparaît comme le noble des Pays-Bas du plus haut lignage à passer à la Réforme, il se distingua surtout par

l'influence considérable qu'il a exercée sur son entourage, en particulier sur ses huit frères et sœurs qui furent gagnés dès avant 1544 aux idées nouvelles, et par son action pionnière – exceptionnelle pour un laïc – de fondateur d'Eglises au cours des étapes successives de son exil, qui lui fit perdre toute sa fortune.

De nombreuses sources manuscrites sont conservées aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, aux Archives de l'Etat à Huy, à Mons, aux Archives de l'Etat à Genève, aux Archives municipales de Strasbourg.

Ioannis Calvinii opera quae supersunt omnia, éd. par G. Baum, E. Cunitz et E. Reuss, t. 11-16, Brunswick, 1873-1877. — A. Cartier, *L'excuse de noble seigneur Jacques de Bourgogne seigneur de Falais et de Bredam par Jean Calvin réimprimée pour la première fois sur l'unique exemplaire de l'édition de Genève 1548*, Paris, 1896. — J. Calvin, *Lettres à Monsieur et Madame de Fallais*, éd. par F. Bonali-Fiquet, Genève, 1991.

E. Poswick, *Jacques de Bourgogne 1542-1557*, dans *Histoire du comté de Fallais*, Liège, 1890, p. 94-103. — M. Berge, *Les Bâtards de la maison de Bourgogne et leur descendance*, dans *L'Intermédiaire des Généalogistes*, n° 60, Bruxelles, 1955, p. 316-408. — Ph. Denis, *Jacques de Bourgogne, seigneur de Falais*, dans A. Séguenny, *Bibliotheca dissidentium. Répertoire des non-conformistes religieux des seizième et dix-septième siècles*, t. 4, Baden-Baden, 1984, p. 9-52. — M. Van Veen, 'In excelso honoris gradu'. *Johannes Calvin und Jacques de Falais*, dans *Zwingliana*, t. 32, Zurich, 2005, p. 5-22. — E. M. Braekman, *Madame de Fallais*, dans *Bulletin de la Société royale d'Histoire du Protestantisme belge*, n° 138, Bruxelles, 2007, p. 1-44.

Laurence Druetz

de BROUCKÈRE, Lucia, Florence, Charlotte, dite *Lucie*, chimiste, née à Saint-Gilles (Bruxelles) le 13 juillet 1904, décédée à Ixelles (Bruxelles) le 3 novembre 1982.

Lucie était la fille de Gertrude Guinsbourg et de l'homme politique socialiste Louis de Brouckère qu'elle vénérât profondément et dont elle a suivi l'exemple du citoyen idéaliste qui se met au service de la société.

Le seul souvenir qu'elle gardait de son exil en Angleterre en 1914 était qu'elle y avait souffert du froid. Revenue en 1918 et, sur les traces de Daisy Verhogen pour qui elle avait une grande

estime et qui fit carrière comme chef de travaux en chimie organique, elle fait ses études de chimie, plutôt que de philosophie, à l'Université libre de Bruxelles (ULB), où elle est nommée assistante du professeur Jean Timmermans pour les travaux pratiques de chimie physique, puis du professeur Alexandre Pinkus pour la chimie analytique. En 1927, elle défend sa thèse de doctorat *L'adsorption des électrolytes par les surfaces cristallines* qui lui vaut d'obtenir le Prix Stas de l'Académie royale de Belgique.

Les allocutions prononcées et les articles publiés lors de son décès ont mis en exergue son charisme, sa grande réputation d'enseignante ou encore l'activité débordante, qu'elle a déployée dans les domaines aussi variés que celui de la politique scientifique, de la gestion de l'Université, de la défense de la laïcité et de l'humanisme, de la promotion de l'enseignement ou de la diffusion des sciences. Ceux qui ont fait son éloge ont cependant négligé une production scientifique qui a été très largement sous-estimée de son vivant, et qui lui a pourtant valu l'octroi du Prix Wetrems en 1953.

En effet, ses premiers articles, parus en 1927, portent sur l'adsorption de divers ions sur les surfaces cristallines : elle obtient des résultats concordants par quatre techniques différentes, montrant déjà, dès ses débuts, sa volonté d'insister sur la rigueur expérimentale, la précision des techniques et la reproductibilité des méthodes. C'est ainsi qu'elle commence à développer ses recherches sur l'adsorption à la surface du sulfate de baryum et démontre que l'ion triiodure se fixe perpendiculairement à la surface. Ses résultats sur le comportement du sulfate de baryum lui ont valu une polémique ardente avec le chimiste américain I. M. Kolthoff. Le désaccord a pu être aplani quand ces deux chercheurs ont échangé leurs échantillons et sont arrivés à la conclusion que les divergences entre les deux laboratoires étaient dues à des modes de préparation différents.

On dénombre ainsi pas moins de dix-huit articles de 1927 à 1939, à une époque où la valeur des chercheurs ne se mesurait pas au nombre de leurs publications.

Elle est nommée chargée de cours à Gand de 1930 à 1932, étant la première femme à enseigner dans une Faculté des Sciences en Belgique. Elle présente sa thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur en 1933. De 1937 à 1940, elle

enseigne à l'Université libre de Bruxelles les éléments de chimie générale aux mathématiciens et la méthodologie spéciale des sciences chimiques et assure la direction des stages pédagogiques.

Repartie en Angleterre avec son père en mai 1940, elle se met au service de l'effort de guerre : par diffraction électronique, elle étudie la corrosion des tuyaux de plomb par l'eau de distribution et la corrosion atmosphérique d'alliages aluminium-magnésium. D'autres travaux, nettement plus sensibles, n'ont évidemment jamais été publiés : l'étude de la corrosion, due au sable d'Afrique du Nord, des contacts de cuivre dans les klaxons de chars et l'étude de la dispersion du carburant dans les réacteurs de ce que l'on appelait à l'époque les « avions sans hélice ». Elle dirige également la section des Industries chimiques au ministère des Affaires économiques en exil à Londres.

Revenue en Belgique en 1944, elle donne un cours sur les colloïdes en uniforme de l'armée anglaise, ce qui impressionne fortement ses étudiants, mais elle s'attache surtout à reconstruire une section de chimie à l'Université libre de Bruxelles en décrochant des subsides, en faisant venir des professeurs de l'étranger et en remaniant le programme des cours, tout en poursuivant ses recherches.

Le grand prestige dont elle jouissait auprès des étudiants a incité de très nombreux jeunes à effectuer leurs recherches sous sa direction, et elle a compté de très nombreux collaborateurs et doctorants qui sont coauteurs de ses publications.

Sans doute influencée par ses travaux en Angleterre, elle étudie de manière approfondie la corrosion atmosphérique du cuivre et des alliages cuivre-béryllium. Le comportement anodique du cuivre est examiné, et les travaux sont extrapolés à l'analyse des facteurs qui influencent la corrosion atmosphérique du fer et de l'acier.

Les colloïdes continuent à l'intéresser, et de nombreux articles traitent de la formation et de la stabilité des sols d'or ; les facteurs, telle la force ionique, qui influencent la couleur de ces colloïdes ont été mis en évidence. Ces travaux ont également permis de préciser les conditions de stabilité des sols de sélénium.

Pressentant l'importance qu'auraient les hauts polymères, elle aborde dès 1952 l'examen des propriétés physico-chimiques de solutions de macromolécules. Elle étudie la diffusion latérale

de lumière ou la précipitation fractionnée des polymères, mais s'attache surtout à la mesure des propriétés diélectriques des solutions de chlorure de polyvinyle et du polyméthacrylate de méthyle dans divers solvants et à plusieurs températures, ce qui lui permet de fournir une valeur du moment dipolaire moyen de ces macromolécules. Ces méthodes ont également permis d'évaluer les propriétés diélectriques de polymères solides.

Il convient de mettre en évidence une collaboration qui a duré plusieurs années entre Lucia de Brouckère, qui dirigeait la partie expérimentale, et Ilya Prigogine, qui assurait les développements théoriques dans le domaine de la thermodynamique en phase liquide.

Ses dernières publications datent du début des années soixante quand, débordée par ses autres activités, elle s'est effacée devant ses nombreux collaborateurs qui ont poursuivi son œuvre scientifique. En effet, si l'on commence par ses charges d'enseignement, déjà en 1945 elle assure le cours de chimie générale, qui comportait 150 heures, en 1^{re} candidature à la Faculté des Sciences, ainsi que la direction de ce service. Ce cours, révolutionnaire pour l'époque, a été décrié dans les autres institutions du pays parce qu'il donnait la priorité aux grands principes et valorisait le raisonnement et la déduction bien plus que la mémoire; il fut néanmoins progressivement adopté dans toutes les universités belges. Elle donne également le cours de méthodologie spéciale des sciences chimiques et dirige personnellement les stages pédagogiques. A partir de 1951, à la suite du départ du professeur André Julliard, elle se voit confier le cours de chimie analytique et minérale en 2^e candidature et en 1^{re} licence en sciences chimiques, ainsi que la direction du service correspondant. Depuis 1952, elle donne aussi un cours de chimie physique approfondie consacré aux colloïdes, en 2^e licence.

Elle a assumé la charge de tous ces enseignements jusqu'à son accession à l'honorariat en 1974.

A l'intérieur de l'Institution, en plus de ses charges de cours, elle est vice-présidente de la Faculté des Sciences de 1960 à 1962, qu'elle préside de 1962 à 1963. Depuis 1965, elle est membre du conseil d'administration des Instituts internationaux de Physique et de Chimie Solvay. Après avoir suscité la création

du Centre universitaire du Film scientifique, elle est membre puis présidente de son conseil d'administration. Lors de la période agitée que connaît l'Université libre de Bruxelles à partir de mai 1968, elle préside l'assemblée constituante chargée de préparer les nouveaux statuts de l'Université. Depuis 1970, elle préside le comité central de l'Extension de l'ULB. Jusqu'en 1969 elle fait partie du conseil d'administration de la Cité étudiante Paul Héger. Lors de son accession à l'honorariat en 1974, ses amis, ses collègues, ses anciens étudiants et ses étudiants se cotisèrent pour créer la Fondation Lucia de Brouckère pour la diffusion des sciences, qu'elle présida brièvement, et qui, pendant plusieurs années, organisa des cycles de conférences et publia des monographies à l'intention du grand public.

Sortant de l'Université, mentionnons que depuis 1945, elle fait partie du conseil d'administration de l'Institut pour l'Encouragement de la Recherche scientifique dans l'Industrie et l'Agriculture, et que depuis 1949, elle est membre du Centre national belge de Chimie-Physique nucléaire. C'est en 1952 qu'elle commence à siéger au sein de la 4^e commission (Chimie-Physique et Electrochimie) du Fonds national de la Recherche scientifique. La Fondation universitaire l'accueille en tant que membre de son conseil d'administration à partir de 1955 et c'est en 1956 que débute son mandat de secrétaire du Comité national de Chimie. Elle est aussi vice-présidente du comité consultatif du Centre nucléaire de Mol et représentante de la Belgique au Committee on Teaching of Chemistry de l'Union internationale de Chimie pure et appliquée.

Le Comité belge de l'Institut Weizmann l'a accueillie comme membre. Elle a suscité la création des Jeunesses scientifiques de Belgique et en a été la présidente d'honneur.

Si on quitte à présent les multiples facettes de l'activité scientifique de Lucia de Brouckère, et si on aborde les aspects d'intérêt plus général, on constate que ce sont précisément ses interventions dans le domaine public qui font sa réputation et qui lui attirent de très nombreuses sympathies, tout particulièrement dans les milieux laïques. Déjà en 1934, elle est choisie comme première présidente du Comité mondial des Femmes contre la guerre et le fascisme, et en 1936, elle milite pour la défense de l'Espagne

républicaine. En 1952, elle est initiée à la loge Sincérité et la Paix réunies de l'ordre maçonnique Le Droit Humain dont elle est le Vénérable Maître de 1964 à 1966, après avoir été Grand Maître national de la Fédération belge du Droit Humain de 1960 à 1963. Elle fait partie du conseil d'administration de la Famille heureuse et de celui de la Ligue de l'Enseignement et, constatant, avec d'autres, que l'éparpillement des associations laïques nuit à leur action, elle œuvre à la création du Centre d'Action laïque.

Cette énumération impressionnante est très probablement incomplète, puisque l'on ne retrouve pas de *curriculum vitae* qu'elle aurait constitué elle-même, mais ce survol ne traduit que très imparfaitement le rayonnement de cette personnalité hors du commun et de l'influence qu'elle a eue. Que ce soit sur des générations de milliers d'étudiants, qu'elle menait avec enthousiasme sur les voies de la connaissance, sur les membres de conseils d'administration qu'elle impressionnait par sa maîtrise des dossiers ou par ses participations aux associations humanistes et laïques, son énergie et sa générosité avaient un impact profond sur tous ceux qui l'entendaient.

Sa disparition en novembre 1982 laissa un vide profond.

Archives de l'Université libre de Bruxelles.

G. Liénard, *In memoriam Lucia de Brouckère*, dans *Bulletin de liaison du Centre d'Action laïque*, novembre 1982. — R. Colin, *Feuillets d'Information de l'Association des diplômés de la Faculté des Sciences de l'Université Libre de Bruxelles*, novembre 1982. — Ph. Grollet, *Bruxelles laïque*, janvier 1983. — *Science et libre examen. Un hommage à Lucia de Brouckère*, Bruxelles, 1993. — S. G., *Mort de Lucia de Brouckère, l'un des 'géants' de l'ULB*, dans *Le Soir*, 5 novembre 1982.

Jacques Nasielski

de FIERLANT, *Simon*, juriste, chancelier de Brabant, né à Bois-le-Duc (Pays-Bas) vers 1602, décédé à Bruxelles le 15 août 1686.

Originaire de Bois-le-Duc, il était le fils de Martin, conseiller-receveur des domaines du Roi dans ce quartier, et de Catherine van Eyck et avait épousé, le 10 décembre 1642, Anne-Marie de Reynegom (1^{er} février 1625 - 9 juillet 1681),

filles de Thierry, seigneur d'Eeklo, ministre du prince-évêque de Liège à la Cour de Bruxelles et de Claire-Régine Mechelman, dame de Buzet, dont il a eu huit enfants. Deux de ses fils se sont illustrés dans l'administration : Philippe-Ignace, seigneur de Bodeghem et d'Eeklo, a été conseiller au Conseil souverain de Brabant et François-Simon, baron de Fierlant, a été amman de la ville de Bruxelles.

Licencié en droit de l'Université de Louvain, il a prêté serment d'avocat devant le Conseil souverain de Brabant le 18 août 1627. Il exerçait, en même temps, la charge de juge des bois. Il a dû fuir sa ville natale de Bois-le-Duc avec sa famille, qui était restée fidèle au Roi d'Espagne, après la prise de la ville par les rebelles. A plusieurs reprises, il sollicita une place de conseiller au sein du Conseil souverain de Brabant. Philippe IV avait d'ailleurs écrit au marquis de Castelrodrigo le 17 janvier et le 19 octobre 1645 afin que le gouverneur général accède à la requête de Fierlant. Finalement, il a dû se contenter de la charge de fiscal. Le 25 avril 1657, il a été nommé conseiller et maître des requêtes au Grand Conseil de Malines à la suite du décès d'Ambroise Roose (serment le 4 mai, médianate de 800 livres - quittance du 30 avril 1657). La même année, il a été désigné comme suppléant du conseiller Arnould Verheyen à la Chambre mi-partie (acte du 13 novembre). En 1663, il a été envoyé à Madrid en qualité de conseiller du Conseil suprême de Flandre et de Bourgogne (lettres patentes du 12 mai). Le 13 mai 1664, il n'avait toujours pas payé le droit de médianate pour cet office. En 1668, il revenait à Bruxelles investi des fonctions de chancelier de Brabant (patentes du 20 juin, médianate de 1 200 livres, quittance du 2 janvier 1670) qu'il occupera jusqu'à sa mort. Il avait aussi été revêtu, à cette occasion, du titre de conseiller d'Etat (lettres patentes du 10 juillet 1668).

En 1668, il profita de sa position pour constituer, en faveur d'une de ses filles, Régine-Béatrice, une dot intéressante : une place de secrétaire d'Etat. Par une dépêche du 9 avril, elle obtenait un office de second secrétaire d'Etat qui devait être desservi par son futur époux. Cependant, cette faveur n'a pas été acceptée favorablement par le Conseil d'Etat. Il faisait trainer volontairement les choses tant et si bien qu'en 1672, Simon de Fierlant fit appel à la Reine régente qui exigea que cette mercède soit

exécutée et que les lettres patentes soient enfin dépêchées. Dès réception, le comte de Monterey enjoignit au Conseil d'Etat de s'y conformer. Mais ce dernier continuait à s'opposer à cette nomination, ergotant sur la question des gages. De nouveau Simon de Fierlant fit appel à la Reine. Le 10 septembre 1673, elle faisait parvenir un nouvel ordre au gouverneur général qui l'a transmis au chef-président du Conseil privé le 25 octobre. Enfin, les lettres patentes de secrétaire d'Etat ont pu être remises à Régine-Béatrice.

Simon de Fierlant est l'auteur de plusieurs ouvrages : *Christianissimi regis in Brabantiae ducatum praetentio refutata* (Cologne, 1667), *Tractatus de imperio ac dignitatibus* (Cologne, 1675), *Austriacae domus ac gentis dilucidum jus in Burgundiae ducatum* (Cologne, 1680).

Anobli par lettres patentes du 16 avril 1657, il était seigneur de Heetvelde et Bodeghem (Bois-le-Duc). Il a obtenu une décoration d'armes par lettres patentes du 14 novembre 1664.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Audience, nos 1295, 1489/7 ; Conseil d'Etat, nos 27, 652, 671 ; Chambres des Comptes, reg. 1936, f° 178^v, reg. 2814, f° 246^v, reg. 25019, f° 7^v, reg. 25033, f° 15^r, reg. 25045, f°s 1^r, 3^v ; Jointe des terres contestées, n° 493 ; Manuscrits divers, manuscrit 270, f° 175, manuscrit 432, f° 239, manuscrit 1619, p. 67-69 ; Archives de familles, de Reynegom de Buzet, n° 375. — Bibliothèque royale de Belgique, à Bruxelles, Section des manuscrits, Fonds général, manuscrit 10491, f° 140^r. — Archivo general, à Simancas (Espagne), Secretarias provinciales, libro 1446, f°s 120, 255, 306^v, libro 1448, f° 37, libro 1450, f°s 29, 137^v-138^r, 244, 249, 252, legajos 2454, 2456, 2461, 2499.

Annuaire de la noblesse belge, 1874, p. 126-127. — V. Andrea, *Bibliotheca belgica de belgis vita scriptisque clarissimus praemissa topographica belgii totius seu germaniae inferioris descriptione*, réédition anastatique, t. 2, Louvain, 1973, p. 1099. — C. Butkens, *Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant*, La Haye, 1724-1726, t. 1, p. 377, t. 4 (t. 2 suppl.), p. 148-149. — R. Dekkers, *Bibliotheca belgica juridica. Een bio-bibliografisch overzicht der rechtsgeleerdheid in de Nederlanden van de vroegste tijden af tot 1800*, Bruxelles, 1951, p. 56-57 (*Verhandeling van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren*, 14). — J. Delecourt, *Simon de Fierlant*, dans *Biographie Nationale*, t. 7, Bruxelles, 1880-1883, col. 56-60. — A. Gaillard, *Le Conseil de Brabant. Histoire-Organisation-Procédure*, t. 3, Bruxelles, 1902,

p. 341. — R. Héllin, *Le personnel du Conseil de Brabant sous les régimes espagnol et autrichien. Etude de la carrière des magistrats et des suppléants (1598-1795)*, mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, Louvain, 1966, p. 33 (inédit). — J. Janssen, *Een adellijke Noordbrabantsch-Turnhoutsch geslacht. Familie de Fierlant*, dans *Taxandria*, t. 12, 1944-1946, p. 11-12. — P. Janssens, *L'évolution de la noblesse belge depuis la fin du Moyen Age*, Bruxelles, 1998, p. 438. — P. Janssens, L. Duerloo, *Armorial de la noblesse belge*, t. 3, p. 73. — J. de Launois, *Une place de secrétaire au Conseil d'Etat pour celui qu'elle espousera...*, dans *L'Intermédiaire des Généalogistes*, n° 169, janvier 1974, p. 1-10. — J. Lefèvre, *Documents concernant le recrutement de la haute magistrature dans les Pays-Bas, sous le régime espagnol*, Bruxelles, 1975, p. 8, 126 et 137. — J. Nauwelaers, *Histoire des avocats au souverain Conseil de Brabant*, t. 2, Bruxelles, 1947, p. 58. — F. B. de Ryckman de Betz, F. de Jonghe d'Ardoye, *Armorial et biographies des chanceliers et conseillers de Brabant*, t. 1, Hombeek, s.d., p. 147-150. — A. Vandenbulcke, *Le pouvoir et l'argent sous l'Ancien Régime. La vénalité des offices dans les conseils collatéraux des Pays-Bas espagnols (seconde moitié du XVII^e siècle)*, Courtrai-Heule, 1992, p. 148 (*Anciens Pays et Assemblées d'Etats*, 94). — M. de Vegiano, J. S. F. J. L. de Herckenrode, *Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne*, t. 1, Gand, 1862, p. 749. — *Wekelyks nieuws uyt Loven*, t. 6, n° 15 (sondag 8 oktober 1775), p. 225-228.

Catherine Thomas

DEFOER, Hector, dit HECTOR-BEY et plus couramment HECTOR DEFOER-BEY, financier et philanthrope, né à Jodoigne le 4 novembre 1832, y décédé le 8 juillet 1905.

Fils de Jacques Defoer et de Désirée Béatrix Herpin. Né au sein d'une famille modeste – son père est journalier –, Hector Defoer (Defour jusqu'en 1851), a la chance, grâce à son frère aîné Augustin – notamment maître d'hôtel de l'ambassadeur de France au Portugal –, d'entreprendre et d'achever des études primaires dans sa ville natale. Il quitte la Belgique durant le second semestre de l'année 1851, en compagnie et à l'initiative du même Augustin, établi depuis quelque temps à Alexandrie dans le sillage d'une haute personnalité égyptienne. Son frère étant devenu un intime de Saïd Pacha (1822-1863), vice-roi d'Egypte (1854-1863), Hector, après quelques années, devient le secrétaire

intendant du prince Toussoum, le fils unique de ce dernier, né en 1853. Il remplit encore ces fonctions en fin d'année 1862, à l'époque du second séjour en Egypte du duc de Brabant, futur Léopold II mais, passe très rapidement au service du vice-roi Ismaïl Pacha, neveu de Saïd, installé à la tête des affaires égyptiennes en début d'année 1863. Remarqué par les services qu'il rend au nouveau vice-roi dans le cadre des affaires commerciales égyptiennes, notamment par les mesures prises pour enrayer les effets néfastes d'une terrible épizootie, Hector reçoit le titre de Bey dès l'année 1864. A dater de l'année suivante, partageant ses jours entre Alexandrie – où il possède une villa le long du canal Mahmoudied, aux abords des Champs Elysées égyptiens –, et Paris – où il réside habituellement boulevard Haussmann –, Hector Defoër-Bey devient l'agent financier officiel du vice-roi d'Egypte et, à ce titre, est appelé à négocier, en coulisse, la conclusion de différents emprunts égyptiens, principalement ceux contractés à titre privé par Ismaïl Pacha et garantis sur ses biens personnels. En Egypte, il travaille parfois en collaboration avec le banquier privé François Bravay – le Nabab immortalisé par Alphonse Daudet. A l'époque, Hector figure parmi le personnel dirigeant de l'administration des biens privés du vice-roi, la Dariah Sanieh. Il en est un des sous-directeurs lorsqu'il est nommé chevalier de l'Ordre de Léopold, le 29 juillet 1869, à la suite d'une visite d'Ismaïl Pacha à Bruxelles dans le cadre de la préparation de l'inauguration officielle du canal de Suez.

En 1869-1870, Hector Defoër-Bey prépare, sur la place parisienne, la création d'une importante banque d'affaires destinée à soutenir les projets industriels et financiers d'Ismaïl Pacha. La Banque Franco-Egyptienne voit officiellement le jour, à Paris, sous forme de société anonyme au capital de 25 millions de francs, le 3 mars 1870, grâce à l'apport financier d'une série impressionnante de banquiers gravitant autour de Louis-Raphaël Bischofsheim, premier président du conseil d'administration de cette nouvelle institution. Hector Defoër-Bey figure notamment parmi ses principaux actionnaires (2 550 000 francs), aux côtés d'Ismaïl Pacha et de son ministre des Finances Ismaïl Saddik Pacha. Lorsqu'en novembre 1871, le capital social de la banque est porté à 50 millions de

francs, Hector Defoër-Bey investit encore 2 312 000 francs dans l'opération. Brouillé avec le clan Bischofsheim, il quitte le conseil d'administration de cette puissante institution financière dès l'année 1873, après avoir notamment négocié, avec elle, en mars 1870, un nouvel emprunt public égyptien, d'un montant de 125 millions de francs, gagé sur les biens de la Dairah Sanieh. Son retrait ne l'empêche nullement, durant les années 1874 et 1875, de négocier de nouvelles opérations financières sur la place parisienne au nom du khédivé Ismaïl Pacha, mais Hector préfère désormais investir ses capitaux dans Le Crédit Lyonnais. Depuis 1872, cette institution financière – créée en 1863 –, en association avec la Société Générale et le Comptoir d'Escompte de Paris, s'intéresse de plus en plus au marché financier égyptien à l'initiative de l'Anglo-Egyptian Bank. En 1873, à côté de la Banque Franco-Egyptienne, il prend part à l'émission du dernier grand emprunt public égyptien théoriquement destiné à récolter les 800 millions de francs destinés à consolider définitivement l'imposante dette égyptienne. Dès avant l'année 1875, Hector Defoër-Bey détient un peu plus de 3 700 actions au porteur du Crédit Lyonnais, soit environ 3,7 % de son capital social fixé à environ 87 millions de francs. Il restera actionnaire de l'institution jusqu'à l'époque de son décès. Après qu'Ismaïl Pacha, en avril 1876, ait officiellement déclaré la banqueroute financière de l'Egypte, Hector Defoër-Bey interrompt ses activités officielles avec l'Egypte, mais maintient des relations amicales avec le Khédivé jusqu'à l'époque de son abdication forcée, survenue en juin 1879.

A cette époque, Hector Defoër-Bey jouit depuis plusieurs années d'une fortune assez rondelette. Celle-ci lui avait permis, durant les années 1876 et 1877, d'investir plus de 2 millions de francs dans des placements immobiliers réalisés à l'échelle de Paris, au niveau du boulevard Haussmann et de l'avenue de l'Opéra. En 1881, il réalise une excellente opération financière en se séparant, pour environ 4 millions de francs, de l'immeuble qu'il a fait bâtir le long de cette avenue. A l'époque, il finance, la construction à Jodoigne, sa ville natale, d'un château dont il a confié la réalisation des plans à l'architecte Charles-Emile Janlet. Dès le mois de juin 1871, Hector Defoër s'y était porté acquéreur d'un domaine

couvrant environ 75 hectares, principalement boisés. Entre mars 1872 et mars 1873, il y fait entreprendre la construction, sous les plans de Janlet, du chalet dit de la Pisselote. En octobre 1875, dans la perspective de son retour à Jodoigne, il fait aménager un parc dans la zone boisée de son domaine et y implante une série de dépendances fonctionnelles également élevées sur les plans de Janlet. Pour l'aménagement du parc, il recourt notamment aux services de Jean-Pierre Barillet-Deschamps, connu pour sa réalisation de quelques-uns des plus beaux parcs de Paris ainsi que pour sa création, à dater de l'année 1869, de plusieurs espaces verts au Caire, à la demande d'Ismail Pacha. C'est durant l'été 1881 que débute, dans le style néo-renaissance flamande, la construction du château des Cailloux, élevé au centre du domaine. Les travaux s'achèvent durant le second semestre de l'année 1883 après avoir nécessité plus de 2 millions de francs d'investissement. Le château, richement aménagé, témoigne de l'extraordinaire réussite financière de son propriétaire et abrite, notamment, une partie de sa remarquable collection de tableaux de maîtres belges et français du XIX^e siècle, constituée sur les conseils du banquier français Marc Lévy-Crémieu. La vente, à Paris, en mai 1886, de quelques-unes des plus belles pièces de sa collection (1814, de Meissonier ; *L'Homme à la Houe*, de Millet, etc.), lui rapporte plus d'un million de francs !

A dater de cette époque, séjournant principalement à Paris durant l'hiver et à Jodoigne, durant l'été, Hector Defoër-Bey se passionne pour la vie politique jodoignoise. Libéral progressiste, éligible au Sénat, il soutient toutes les sociétés locales inscrites dans la mouvance libérale (locaux, subsides, etc.). Durant la grande guerre scolaire (1879-1884) et les années qui suivent, il soutient financièrement les écoles communales et décide notamment de doter la ville de Jodoigne d'un hôpital destiné aux nécessiteux. L'hôpital Sainte-Béatrix sera officiellement inauguré à la mi-mai 1887. Les nouveaux placements financiers qu'il réalise durant les années 1880, lui permettent de financer aisément ses actions politiques et philanthropiques. En septembre 1881, sur les conseils du banquier hutois Charles Delloye-Mathieu, il participe notamment à la création du Crédit Général de Belgique, institution financière créée dans le

sillage de la naissance, à Paris, le même mois, de la Société anonyme Franco-Belge pour la construction de machines et de matériel de chemins de fer. Durant les années 1880, cette dernière société réalisera de plantureux bénéfices grâce tant aux commandes passées par la Compagnie universelle du Canal interocéanique (Panama) de Ferdinand de Lesseps, qu'à celles émanant du pouvoir égyptien.

A l'époque de son décès, survenu à Jodoigne, en juillet 1905 (funérailles civiles), le propriétaire du château des Cailloux jouit d'une fortune immobilière conséquente (estimée à environ 9 millions de francs). Mort célibataire, son héritage est éparpillé, mais sa fille naturelle Elvire Sakakini, apparaît néanmoins comme sa principale héritière. Elle ne se sépara de son château qu'en août 1922.

Iconographie : collections privées renseignées dans *la vie d'un Nabab*, ouvrage cité ci-dessous.

Hector Defoër-Bey n'a pas laissé d'archives privées.

Jh. Tordoir, *Hector Defoër-Bey, Jodoigne, Alexandrie, Paris : la vie d'un « Nabab »*, Incourt, 2005. — M. Verdickt et B. Van Den Driessche, *Le parc du château des Cailloux*, Jodoigne, 1993 (*Clef pour Jodoigne*, n° 2). — M. Verdickt et B. Van Den Driessche, *Château des Cailloux. Hector Defoër*, Jodoigne, 1990. — F. Gilles, *La Pisselote*, Jodoigne, 1986. — L. Delvaux, *Jodoigne au cœur d'un centenaire*, dans *Le Folklore Brabançon*, n° 161, mars 1964, p. 5-52. — *Le Soir*, 11 juillet 1905. — Sur sa collection d'œuvres d'art : *Collection Defoër. Collection de tableaux de premier ordre composant l'importante collection de M. Defoër. Vente du 22 mai 1886*, Paris, 1886.

Joseph Tordoir

de la VALLÉE POUSSIN, Etienne, Charles, Alfred, baron, homme politique social-chrétien, né à Bruxelles le 23 novembre 1903, y décédé le 4 octobre 1996.

Issu d'une famille originaire de France, qui a fait souche en Belgique au début du règne de Léopold I^{er}, Etienne de la Vallée Poussin s'est intéressé fort jeune à la chose publique. Et pour cause. Son père, par ailleurs cousin germain de Prosper Poullet et du ministre de l'Agriculture Albert Ruzette, était le secrétaire général du ministère des Sciences et des Arts.

Docteur en droit et licencié en sciences économiques de l'Université catholique de Louvain, Etienne de la Vallée Poussin fait son stage au barreau dans le cabinet de Thomas Braun. Il dirige entre 1927 et 1931 le périodique *L'Autorité*, revue conservatrice, qui se veut être un « laboratoire intellectuel » de jeunes catholiques. Il y côtoie Luc Hommel, Daniel Ryelandt qu'il avait connu au service militaire, William Ugeux, Charles d'Ydewalle, Jean-Charles Snoy et d'Oppuers, Jacques Leclercq, Jean Valschaert ou encore Xavier de Grunne. L'autorité est présentée par Luc Hommel et Etienne de la Vallée Poussin comme point de départ de toute organisation humaine, indispensable pour éclairer les hommes, les guider vers le Bien commun, et rétablir la hiérarchie des valeurs. Avec à la base : l'individu, dont la liberté ne peut souffrir d'autre restriction que le bien général ; la famille, cellule essentielle, en laquelle s'équilibrent la raison et le cœur ; l'Etat, association de familles, dont la mission est de procurer la paix et de favoriser au plan matériel la part de richesse nécessaire à l'individu pour qu'il atteigne sa fin. Cette revue qui tire à trois ou quatre mille exemplaires, est lue dans les milieux des cadres et des bourgeois, dans le monde catholique étudiantin, mais aussi par des socialistes et des libéraux qui tiennent à suivre l'évolution des idées du milieu catholique.

L'Autorité, dont le dernier numéro paraît en 1933, est indubitablement marquée par l'air du temps. Admirateur de Maurras, en tant que penseur politique, de la Vallée Poussin écrit toutefois en octobre 1926, soit peu avant la condamnation de *L'Action française* par Pie XI, qu'une partie de son œuvre doit éveiller la défiance des catholiques, notamment parce que son inspirateur néglige les préoccupations religieuses. Etienne de la Vallée Poussin salue le 2 juin 1927 l'œuvre de Mussolini et notamment « la lutte contre les maladies sociales, y compris le bolchévisme (...) ». Mais il formule de sérieuses réserves et, à partir d'avril 1928, de réelles critiques à l'encontre de la formule fasciste, même après les accords du Latran, notamment quant à la conception mussolinienne du rôle de l'Etat négligeant les intérêts des citoyens.

Au plan de la politique belge, *L'Autorité* épouse des vues très droitières et se prononce en 1924 pour le suffrage universel, mais pas « pur et simple », celui-ci ayant à son estime « vicié »

le parlementarisme. Le périodique s'oppose au libéralisme – érigé en but final de l'Etat qui conduit à l'individualisme –, ainsi qu'au droit de vote des femmes, mais se rallie à l'idée du suffrage familial, visant à faire voter par le père, et par lui seul, les enfants mineurs, afin de donner une influence considérable aux pères de famille. Au-delà, il importait aux yeux de ce groupe de renforcer le pouvoir exécutif et celui du roi, et de limiter le législatif, afin de faire face au « marasme parlementaire ».

Pour Etienne de la Vallée Poussin, les questions électorales passent trop souvent avant les questions de principe, non seulement au sein du Parlement, mais aussi du parti catholique, qui juge-t-il le 10 mai 1925, à la faveur d'une critique cinglante, n'a pas de chefs mais « ne manque pas de tyrans ». Comme il l'écrit à Hommel le 29 octobre 1926, *L'Autorité* ne doit d'ailleurs pas se confondre avec ce parti car, « si tous les membres catholiques de *L'Autorité* doivent travailler pour le parti catholique, nous ne pouvons pas nous confondre avec lui. D'abord parce que nous comptons parmi [nous] (...) des nationalistes et des libéraux que nous ne devons pas abandonner, ensuite parce que ce serait restreindre singulièrement le rôle de *L'Autorité* que d'en faire un simple mouvement politique. Nous prétendons incarner d'abord, diriger ensuite, une partie de notre génération ».

Voulant provisoirement rester en dehors de la vie politique active, estimant que les temps n'étaient pas encore mûrs, Etienne de la Vallée Poussin figure malgré lui, à la demande des responsables de la Fédération des associations et des cercles catholiques, sur la liste des candidats suppléants lors des élections législatives de mai 1929.

Nommé directeur politique du *XX^e siècle* en février 1933, il le reste jusqu'en 1940 et pense toujours que le parti catholique doit être organisé sous le signe de l'unité. A ses yeux, l'Union catholique représente trop de clubs politiques et pas l'opinion catholique. Le 23 novembre 1935, il note dans le *XX^e siècle* : « Le sens de l'Etat est une vertu politique cardinale ; il distingue l'homme d'Etat du politicien. Ce dernier est l'ennemi de l'Etat, parce qu'il est dominé par des préoccupations qui l'asservissent à l'électoratisme, pourvoyeur d'intérêts et non point défenseur de principes ». Cette remarque ne s'adresse pas au seul parti catholique. A ses

yeux, des réformes de structure s'imposent. La même année, soit le 15 mai 1935, il affirme à la faveur d'un article intitulé *Autorité et dictature*, et publié dans *La Revue Générale*, que le régime parlementaire belge n'est menacé ni par l'anarchie ni par la dictature, mais qu'une rénovation significative s'impose, notamment en évitant qu'au sein des partis la composition des listes électorales ne soit aux mains de quelques-uns, qui subissent parfois eux-mêmes la pression émanant de forces extrapolitiques et de groupes financiers ou de « coalitions d'intérêts privés ». Il importerait aussi de permettre au roi de nommer des ministres extra-parlementaires.

Du reste, en faisant partie du groupe de l'Échelle qui allait prendre en 1947 le nom de Trépied, et qui rassemblait des membres de cabinets ministériels ou des proches de ministres, il reste un homme de réseaux, très bien informé, proche des milieux conservateurs, tout en continuant à appeler à la rénovation de la vie publique. Il y rencontre Camille Gutt, Willy de Grunne, Louis Camu, Geoffroy d'Aspremont Lynden, André de Staercke, Jean-Charles Snoy et d'Oppuers, ...

Homme de confiance de Paul van Zeeland, Etienne de la Vallée Poussin sera à ses côtés au cours de la campagne électorale préparatoire à l'élection partielle de Bruxelles d'avril 1937. Il connaît fort bien Léon Degrelle, l'ayant rencontré dès les années 1920, lorsqu'il était membre du Comité d'association des étudiants catholiques. Il entretenait même avec lui une correspondance familière au début des années trente. Il affirme en outre que lorsque Degrelle fonda Rex, ce dernier – qui n'était pas sans connaître le rôle joué par de la Vallée Poussin au sein du groupe de *L'Autorité* –, était conscient qu'il manquait d'idées politiques, et vint alors le trouver pour lui demander de rédiger une sorte de programme politique pour son nouveau parti, ce que de la Vallée Poussin refusera. C'est sans doute un des éléments qui conduit le *Pourquoi Pas ?* du 20 décembre 1946 – qui lui consacre sa couverture sous le titre *Etienne de la Vallée Poussin, Sénateur et pur esprit* –, à noter à propos de *L'Autorité* : « On sait que Degrelle tenta d'appuyer son extrémisme sur ce courant de pensée et d'opinion (...). Mais il faut reconnaître que les dirigeants de *L'Autorité* précisément parce qu'ils connaissaient l'exacte portée de leurs idées, ne furent point dupes de cette

escroquerie ». Il est vrai qu'en prenant des positions tranchées contre l'action du leader rexiste dans le *XX^e siècle*, Etienne de la Vallée Poussin, qui avait qualifié Degrelle de « dictateur » sera régulièrement égratigné voire attaqué dans *Le Pays réel*, et notamment traité de « plus beau menteur que la terre ait porté » (23 mars 1937). Pour Etienne de la Vallée Poussin, l'élection du 11 avril 1937 a un côté rassurant dans le sens où elle a vu la victoire « d'un intellectuel de grande classe contre un démagogue » capable « d'électrifier d'immenses auditoires ».

Orateur lors du grand congrès doctrinal de l'Association catholique de la Jeunesse belge de 1938, il est élu, la même année, conseiller communal à Saint-Josse. Durant la drôle de guerre, il est lieutenant de réserve au IV^e de Grenadiers et fait à cette occasion la connaissance de Georges Bohy, futur ministre socialiste, et de Jean Rey pour lesquels il nourrira une profonde estime. En mai 1940, il prend part aux combats, puis est envoyé dans le Midi de la France, où il entend le discours de Paul Reynaud. Voulant rentrer en Belgique, il est arrêté par les Allemands à la frontière et est fait prisonnier. Il reste interné en Allemagne jusqu'en 1945. Il y retrouve notamment Jean Rey, qui lui écrira un jour un poème se terminant par « Demain, il reprendra au pays son essor, constructif, conciliant, porteur d'un bon message et peut-être la gloire auréolant les sages, fera sur le poussin pousser des ailes d'or ».

Dès son retour d'Allemagne, de la Vallée Poussin va effectivement « prendre son essor »... Il participe tout d'abord à la création du Parti social chrétien (PSC) à la suggestion de François Xavier van der Straten-Waillet, et est très actif quant à la composition des listes en vue des élections de 1946. Il proclame le rajeunissement et veut écarter la vieille droite, mais pas en bloc, de peur que les chefs de la Fédération des Cercles ne s'unissent contre le jeune PSC qui « en pays wallon, ne (lui) paraît pas assez fort pour écarter brutalement toute la droite conservatrice », ce qui le conduit à préconiser par exemple le maintien d'Henry Carton de Wiart sur la liste PSC à Bruxelles, mais en dernière position. Il regrette la condamnation de l'Union démocratique belge (UDB) par le cardinal van Roey, cet incident qu'il qualifie de « fort grave » rendant impossible de rallier des libéraux et des socialistes incroyants au nouveau parti.

Lors des premières élections de l'après-guerre en février 1946, il est élu sénateur de Bruxelles. Il le reste jusqu'en 1961, avant de devenir sénateur coopté jusqu'en 1968. C'est ainsi qu'il prend position face aux grands dossiers de l'époque. Dans le cadre de la Question royale, il adopte une position plutôt modérée. Il se dit par exemple, dès septembre 1945, opposé à la publication par Jacques Pirenne du *Livre blanc* afin d'éviter toute polémique avec le gouvernement. Favorable au retour du Roi, il regrette que ce dernier ait manqué de rendre justice à Hubert Pierlot et au Régent. Il se dit en outre partisan de l'organisation de la consultation populaire de mars 1950, sans toutefois mesurer les dangers qu'elle comporte au plan communautaire.

Dans la tourmente congolaise de juillet 1960, ses propos à l'égard du gouvernement belge, et notamment du ministre des Affaires étrangères, Pierre Wigny, sont sévères. Ses critiques à l'encontre de la politique belge au Congo ne sont pas neuves. Dès les 7 janvier 1960, il écrit à Paul van Zeeland, au retour d'un séjour en Afrique : « Mon voyage (...) me met en présence de constatations navrantes. Que de fautes commises, que d'incapacités, que d'actions politiques à courte vue (...). La politique de décentralisation (...), l'introduction de notre politique intérieure au Congo (...), l'incapacité totale des ministres, de Buisseret à van Hemelrijk, sont les trois marches du désastre qui n'était pas dans l'ordre naturel des choses. Beaucoup pourrait être sauvé si l'Etat belge savait ce qu'il voulait ». En juillet 1960, il juge paradoxal qu'un gouvernement « pratiquement inexistant » comme celui de Lumumba parvienne à donner l'impulsion aux Nations unies alors que la Belgique n'a pu y prendre qu'une position défensive. Il craint que le gouvernement de Lumumba organise un putsch communiste et écarte tous les modérés, et que la misère se développe rapidement au Congo, et crée un climat d'anarchie « le plus favorable à l'invasion communiste en Afrique », ce qui conduira, juge-t-il, à la perte de ce continent « comme nous avons perdu l'Asie ». C'est ainsi qu'à ses yeux, la contre-offensive n'est possible qu'en partant du Katanga. Etienne de la Vallée Poussin est de ceux qui pensent que la Belgique doit favoriser la création d'un Etat katangais indépendant, internationalement reconnu, doté d'une monnaie et d'une armée. Il

rejoint en cela Harold d'Aspremont Lynden, mais aussi l'ambassadeur de Grande-Bretagne en poste à Bruxelles qu'il juge être « de loin l'homme le plus intelligent et le mieux informé » qu'il ait vu depuis le début de l'affaire congolaise. Il espère en outre que le Kivu, où d'Aspremont a dépêché un émissaire, suivra le Katanga.

Au-delà, il pense qu'il faudra remplacer le gouvernement belge par « une espèce de gouvernement personnel » dirigé soit par van Zeeland, soit par Paul-Henri Spaak. S'il est très proche du premier, il juge que même si celui-ci pense que sa chance l'attend, il ne serait plus accepté par aucun parti, tandis que Spaak pourrait être capable de constituer un grand ministère composé en grande partie de non-parlementaires et de présenter comme premier point de son programme une réforme complète du Pouvoir exécutif, modifiée par de simples arrêtés royaux. Vœux qui renvoient à certaines idées qu'il avait émises dans l'entre-deux-guerres.

Partisan de la politique de neutralité avant 1940, le second conflit mondial le conduit à penser, à l'instar de van Zeeland et de Spaak, que la Belgique doit entrer dans l'ère des alliances. Dans la foulée du congrès de La Haye de 1948, qu'Etienne de la Vallée Poussin qualifiera avoir été l'« un des moments les plus importants de l'histoire de l'Europe », c'est à lui qu'il revient d'interroger le gouvernement belge, Paul-Henri Spaak en l'occurrence, sur l'idée de l'Assemblée représentative européenne. Il le fait au Sénat le 20 juillet 1948. Il rappelle à cette occasion qu'il s'agirait de convoquer une assemblée qui n'aurait dans un premier temps qu'un rôle consultatif, tout en espérant notamment qu'« à bref délai », les nations européennes acceptent de renoncer à une partie de leur souveraineté, confiant « à un pouvoir commun les décisions qui touchent à des intérêts européens fondamentaux ». Le Premier ministre belge de l'époque lui répond dans un sens tout à fait favorable.

En mars 1949, soit dans la foulée de la condamnation du cardinal Mindszenty, Etienne de la Vallée Poussin fait partie de la section belge du comité international de défense de la civilisation chrétienne, dont Paul van Zeeland est le président. Rassemblant principalement des catholiques, mais aussi des protestants ou des juifs, ce comité vise à la constitution d'un

« Kominform chrétien », « refusant tout sectarisme et toute violence », notamment face au communisme et au « matérialisme marxiste ».

Très actif au sein du Comité belge de la Ligue indépendante de coopération économique (LICE, qui deviendra LECE), dont il sera le vice-président, on le retrouve aussi en 1949 au sein des Nouvelles Equipes internationales (NEI), organisation européenne de tendance démocrate-chrétienne, aux côtés de Paul van Zeeland, Frans van Cauwelaert et Joseph Pholien. De même, de 1946 à 1968, il est membre de l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe au sein de laquelle il présidera le groupe démocrate-chrétien et signera plusieurs rapports. Notamment celui portant sur les méthodes et les objectifs européens et nord-américains de l'aide aux pays en voie de développement, vingt ans après le Plan Marshall (avril 1967). Mais il y a surtout présidé la commission internationale de juristes chargée de créer une Cour européenne des Droits de l'Homme, indépendante du comité des ministres. Cette commission siégera quasi jour et nuit durant plusieurs semaines à Strasbourg, mais rencontrera de vives oppositions du côté des Pays-Bas et de l'Angleterre, avant que le comité des ministres ne se mette d'accord sur la création d'une Cour européenne et sur la charte européenne des Droits de l'Homme consacrée par un traité signé à l'unanimité des ministres du Conseil de l'Europe.

De même, Etienne de la Vallée Poussin sera le rapporteur de la commission d'études européennes mise en place par le gouvernement belge en juin 1952 et destinée à examiner les problèmes soulevés par la Communauté politique européenne (CPE) et la Communauté européenne de Défense (CED). Il dira plus tard avoir regretté amèrement l'échec de la CED qui était « la plus belle chance de paix et de développement à long terme qui ne fut jamais offerte à la France et à l'Europe ». Européen convaincu, il compte parmi les fondateurs du Collège d'Europe à Bruges avant d'être désigné vice-président de son conseil d'administration dès 1950. Il présidera aussi le Conseil belge du Mouvement européen, à la tête duquel il succède à Paul van Zeeland, après avoir été son premier adjoint et présidé la commission économique et sociale. Favorable à un rapprochement avec l'Europe centrale, il exprime, en janvier 1952, au sein de

la Commission de l'Est du Mouvement européen, et à l'intention des exilés issus de cette région, le souhait de voir l'Europe occidentale les aider à maintenir leur culture, leur littérature, se disant conscient de leur apport à « une civilisation commune », à l'esprit européen qu'il importe de restaurer. Mais ce dessein, il le juge pour l'heure irréalisable « en présence d'un ennemi que ne connaît que la force », l'Ouest ne pouvant « brandir un glaive qui n'est même pas encore forgé », et alors que « la diplomatie ne peut pas grand-chose contre la puissance qui vous opprime ». Il tentera aussi, en vain, avec Robert Schuman et René Boël, de convaincre Jean Monnet d'unir le Mouvement européen à son Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe. Mais le Mouvement européen n'enthousiasme pas Monnet qui connaissait en outre aussi ses déficiences.

Signant le 18 mars 1964 un rapport sur la relance politique après l'échec du plan Fouchet, il note que le projet du général de Gaulle constitue plus un détour qu'un pas effectif vers la construction européenne et que le mouvement européen a toujours combattu la multiplication inutile des organisations européennes parce qu'elle affaiblit l'action commune et qu'il n'y a aucun intérêt à remplacer la pluralité des Etats par la pluralité des Communautés. A défaut d'accord possible sur le plan de la coopération politique, il importe d'approfondir la Communauté économique européenne (CEE), de réaliser l'union monétaire, mais aussi d'étendre les pouvoirs du Parlement européen, notamment en matière de contrôle du budget. S'il s'était vivement réjoui de la création de la CEE et de l'Euratom, il regrette toujours l'absence d'une armée européenne, ce qui laisse le domaine de la défense aux mains des Américains, ainsi que celle d'une union économique et monétaire, qui condamne les monnaies européennes à l'inflation, à la flottaison et au désordre. C'est ainsi que pour lui, de Gaulle a travaillé pour la plus grande gloire du dollar qui a acquis un monopole mondial et pour le plus grand profit de l'économie américaine qui peut jouer de l'inflation dans le monde en restant largement maîtresse de ses prix intérieurs.

De 1950 à 1968, Etienne de la Vallée Poussin est aussi membre de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et y rédige plusieurs rapports dont ceux relatifs aux responsabilités de l'UEO

dans le domaine de la politique militaire (septembre 1957), et aux relations entre les Etats-Unis et l'Europe (avril 1966). Ardent partisan de l'élection des députés européens au suffrage universel, dont il attend un choc psychologique favorable à l'idée d'intégration européenne et un bain de jouvence pour la démocratie, il l'est aussi de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE. Il l'exprime publiquement notamment dans les colonnes du journal *Le Soir* qui à ses yeux « soutient très fort et très bien » le même point de vue, notamment grâce à son rédacteur en chef Charles Rebuffat.

Etienne de la Vallée Poussin sera d'ailleurs le principal initiateur de la « déclaration de Paris ». Il s'agit de l'appel lancé le 6 décembre 1967, par les trois grands partis de l'UEO en faveur de l'ouverture des négociations entre l'Angleterre et les Six et dénonçant ce qu'ils appellent l'attitude unilatérale du général de Gaulle face à la candidature britannique, telle qu'elle est apparue dans sa conférence de presse du 27 novembre 1967 à l'occasion de laquelle le président français avait affirmé être décidé à user pour la seconde fois de son droit de veto. En tant que président du groupe démocrate-chrétien, fonction qu'il occupe depuis 1965, Etienne de la Vallée Poussin, prononce, le 6 décembre 1967, son dernier discours à l'UEO et répète qu'il ne peut y avoir de politique européenne sans l'Angleterre et que si celle-ci ne peut entrer dans la CEE, la seule alternative serait de faire entrer immédiatement l'Angleterre dans une Communauté politique avec les Cinq, afin qu'il puisse y avoir une voix européenne autre que la voix française au moins au plan politique.

A cette occasion, il fustige la position gaulliste, y compris sa politique « systématiquement antipathique » à l'égard des Etats-Unis, mais regrette que face à la volonté française, il n'y ait pas de politique commune aux Cinq. Et le sénateur social-chrétien de terminer par ce fameux apologue, abondamment repris dans la presse et qui n'a pas été sans déclencher une irritation certaine du côté français, imaginant de Gaulle arrivant à la fin de sa destinée dans l'au-delà voir apparaître le « Seigneur ou un ange du Seigneur » lui dire : « Mon général, le Seigneur vous a comblé des plus grands dons. Il vous avait donné le courage et l'intrépidité. Il vous avait donné l'art d'écrire et l'art de parler, l'art de vous faire entendre à la radio – ce qui est

exceptionnel –, il vous avait donné l'intelligence et la pénétration ; il vous avait donné à peu près tout ce qu'on peut donner à un homme avec l'espoir que vous seriez le plus grand homme d'Etat de cette Europe qui doit naître, que vous seriez un jour le grand porte-parole de toute l'Europe devant les Etats-Unis et vis-à-vis des Soviétiques et que cette destinée nécessaire à l'avenir du monde, c'était à vous qu'elle était réservée. Mais vous avez préféré rester le dernier grand ministre de Louis XIV ».

Ces derniers propos ont été qualifiés d'indignes par le député français gaulliste, Michel de Grailly, qui a même quitté la séance de l'assemblée. Ses efforts en vue du rapprochement entre la Grande-Bretagne et les institutions européennes font l'objet de rapports favorables au sein du Foreign Office depuis la seconde moitié des années cinquante, même si les diplomates anglais soulignent parfois que le sénateur, qui n'a jamais été ministre, manque de réel pouvoir, même en Belgique.

En 1968, Etienne de la Vallée Poussin quitte la vie politique. Le quotidien *Le Soir* du 16 mai 1968 dit regretter qu'il ne comptera plus dans les cercles de représentations belges au niveau européen car « on ne croit pas que quelqu'un lui disputera facilement la palme de l'assiduité et de l'assiduité agissante ».

Etienne de la Vallée Poussin avait épousé Jacqueline Thibaut de Maisières, il n'a pas eu d'enfants.

GEHEC-UCL, à Louvain-la-Neuve, archives Etienne de la Vallée Poussin. — KADOC, à Leuven, archives Etienne de la Vallée Poussin.

E. de la Vallée Poussin, *Bilans et perspectives, 1871-1971. La Banque de Bruxelles a 100 ans*, Bruxelles, 1971. — E. de la Vallée Poussin, R. Fenaux, L. Hamori, *L'avenir des organisations internationales non gouvernementales*, Bruxelles, 1956. — J.-C. Ricquier, *Les souvenirs politiques d'Etienne de la Vallée Poussin*, dans *La Revue Générale*, n^{os} 3-4, mars-avril 1981, p. 1-44. — M. Dumoulin, A.-M. Dutrieue, *La Ligue européenne de coopération économique (1946-1981), un groupe d'étude et de pression dans la construction européenne*, Berne, 1993. — P. Van Molle, *Le Parlement belge. 1894-1969*, Ledeberg-Gent, 1969, p. 86. — M. Giebens, *'L'Autorité' (1924-1933). Des jeunes catholiques dans l'entre-deux-guerres*, mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, 1999-2000. — J.-W. Serruys, *Sous le signe de l'Autorité. Contribution à l'histoire des*

idées politiques d'après-guerre, Bruxelles, 1935. — N. Tordeurs, *Naissance des mouvements européens en Belgique (1946-1950)*, Bruxelles, 2000. — C. Vermeulen, *Le Collège d'Europe à l'ère des pionniers, 1950-1960*, Bruxelles, 2000.

Vincent Dujardin

DE LEENER, Georges, Gustave, ingénieur, économiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles, membre de l'Académie royale de Belgique, né à Bruxelles le 3 janvier 1879, décédé à Uccle (Bruxelles) le 18 janvier 1965.

Fils de Gustave De Leener, docteur en droit, et de Mathilde André, Georges De Leener naît dans une famille bruxelloise traditionnellement animée par les principes rationalistes. Sa grand-mère, Jeanne De Leener, née Oor, est une des premières femmes enterrées par les soins de la Société de la Libre-Pensée, comme le rapporte une coupure de presse de *L'Indépendance belge* datée du 19 mai 1864 que Baudelaire appose, entre deux coups rageurs, dans son *Pauvre Belgique*. Après une éducation secondaire à l'Athénée de Saint-Gilles, le jeune Georges entame des études d'ingénieur à l'École Polytechnique de Bruxelles, où il a pour condisciple le futur industriel et baron Charles – dit Carlo –, Henin. Diplômé de la promotion de 1901 avec le titre d'ingénieur civil des mines, il décide de poursuivre parallèlement une formation en sciences économiques à l'Université libre de Bruxelles (ULB). Grâce à une bourse de voyage remportée au Concours universitaire et sur les bons conseils d'Emile Waxweiler, il suit à l'Université de Munich les séminaires de l'économiste Ludwig Joseph (Lujo) Brentano, partisan du réformisme social dans la plus pure tradition de l'école historique allemande.

Promu docteur en sciences économiques en 1903 avec la plus grande distinction, il est nommé chargé de cours à l'École de Commerce Solvay, qui vient de s'ouvrir au parc Léopold, et rejoint simultanément l'équipe de recherche de l'Institut de Sociologie Solvay. Les cours de technique industrielle (technologie de l'entreprise) et de commerce international lui sont immédiatement confiés. C'est le début d'une longue carrière d'enseignant et de chercheur à l'ULB et à l'École de Commerce Solvay en particulier. Il faut dire que Georges De Leener

incarne le profil idéal de l'ingénieur commercial dressé par Waxweiler. Ce dernier a conçu le nouvel établissement comme un centre de formation combinant à la fois la rigueur des écoles spéciales d'ingénieur et le dynamisme des meilleures *business schools* américaines. Pour le maître comme pour son disciple, l'École de Commerce n'aura qu'une priorité : devenir le centre d'excellence dans la préparation de l'élite économique de demain. La question de la formation des dirigeants et des ingénieurs qui en découle sera d'ailleurs régulièrement évoquée lors de rencontres scientifiques organisées avant la Première Guerre mondiale. Georges De Leener y jouera un rôle important, que ce soit aux réunions du comité d'études de la Société belge des ingénieurs et industriels (1903-1905) dont il est le rapporteur, au Congrès international d'Expansion économique mondiale tenu à Mons en 1905, ou au Congrès international de l'Enseignement technique supérieur qui eut lieu à Bruxelles en 1910.

En 1905, le jeune chargé de cours épouse Alice-Jeanne Vellut, de trois ans sa cadette. De cette union seront issus deux enfants : Marguerite-Mathilde, née le 7 juin 1906, et Marcel-Georges, né le 30 août 1908. Comme son père, celui-ci entamera des études d'ingénieur à l'École Polytechnique de Bruxelles et assumera notamment la direction de l'Association des Centrales électriques industrielles de Belgique.

Dans la thèse qu'il consacre aux syndicats industriels en Belgique et qui est publiée dès 1903 dans la collection *Travaux de l'Institut de Sociologie* (avec une nouvelle édition remaniée l'année suivante), Georges De Leener distingue et définit quatre « modes principaux » de groupements patronaux : les ententes, les pools, les cartels et les trusts. Plus fondamentalement, il s'efforce de montrer que le monopole, quelle que soit sa variante, n'est ni un accident ni une contradiction du système de libre marché, mais bien un élément central de celui-ci. « Le monopole du capital réalisé par les syndicats industriels », écrit-il en conclusion, « n'est pas une entrave au mode de production capitaliste ; au contraire, il la fait progresser en substituant l'ordre au hasard ». D'autres ouvrages viendront bientôt conforter cette ligne directrice : *Le rôle des trusts dans l'organisation économique actuelle*, mémoire couronné par la médaille d'or

de l'Académie qui sera publié en 1906, et un livre intitulé *L'organisation syndicale des chefs d'industrie : étude sur les syndicats industriels en Belgique* (Bruxelles, 1909, 2 vol.), qui demeure aujourd'hui encore, sur le plan de la théorie comme sur celui des faits, un outil d'une grande richesse pour l'analyse historique des organisations patronales.

Georges De Leener développe dans son œuvre une sociologie économique ancrée dans l'histoire et marquée par la description minutieuse du phénomène organisationnel. Un des traits épistémologiques les plus modernes de son travail est sans conteste le recours systématique à la comparaison, aussi bien diachronique que synchronique. Cette caractéristique l'amène à accepter plusieurs missions d'études à l'étranger pour le compte de l'Institut de Sociologie. La première d'entre elles se déroule aux Etats-Unis en 1902, dans la foulée du voyage d'études entrepris dix ans auparavant par Waxweiler relatif à l'analyse des hauts salaires, de la productivité et de l'organisation industrielle appliqués outre-Atlantique. Une seconde mission, organisée en 1910 à la suite des séances du Groupe d'Etudes coloniales de l'Institut de Sociologie, entraîne Georges De Leener au Congo belge. Il séjourne plusieurs semaines au Katanga et y observe l'impact du pouvoir colonisateur sur l'organisation commerciale de la Province. Son voyage se prolonge par un séjour en Afrique du Sud et en Rhodésie.

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale lui fournit l'occasion d'éprouver concrètement ses idées relatives à l'organisation industrielle. Ainsi, l'Institut de Sociologie est-il le cadre de divers groupes d'étude et de réforme, dont le plus important, le Comité de Relèvement de l'Industrie nationale, mis sur pied dans la clandestinité avec le concours de la Société Générale, donna une impulsion décisive aux projets de reconstruction économique et à la réorganisation du Comité central industriel, appelé à fédérer les organisations patronales sur une base intersectorielle. Dans l'esprit de reconstruction de l'immédiat après-guerre, Georges De Leener prend part, en marge de ses charges académiques, à la Commission d'Etude de la situation économique mise en place en 1920, mais surtout à la Commission nationale de Production industrielle (CNPI) qui lui succède quatre ans plus tard. Parmi les souhaits que

formule la CNPI, épinglons un élément en particulier : l'importance d'accroître la production de l'industrie nationale par l'extension des méthodes d'organisation scientifique du travail afin qu'elles puissent « se substituer partout à l'empirisme ».

Depuis ses premiers travaux sur la politique productiviste, l'intérêt que porte Georges De Leener aux questions d'organisation industrielle ne s'est, à vrai dire, jamais démenti. Titulaire du cours des principes généraux de l'organisation (industrielle), qu'il enseigne dès 1910 à la Faculté des Sciences appliquées et qu'il se plaisait à décrire comme une « première en Europe », il rédige plusieurs articles sur le taylorisme (notamment dans une livraison de 1912 des *Archives sociologiques*) et s'y montre particulièrement favorable. Dans le même temps, il accepte sans hésitation la proposition du docteur Paul Sollier qui le charge, à partir de 1922, de l'enseignement du cours des principes généraux de l'organisation du travail à la nouvelle Ecole d'Ergologie attachée à l'Institut des Hautes Etudes de Belgique. C'est donc sans surprise qu'il est nommé premier président du Comité national belge d'Organisation scientifique (CNBOS) créé en 1926, un an après la tenue à Bruxelles du deuxième Congrès international de l'Organisation scientifique du travail. Il reviendra à plusieurs reprises sur les questions d'organisation du travail dans diverses publications et notamment dans son *Traité des principes généraux de l'organisation* (Bruxelles, 1945, 2 vol.) qui connaîtra de nombreuses rééditions.

Pour Georges De Leener, l'entre-deux-guerres est aussi synonyme d'accroissement des responsabilités à l'université. Il assume en 1926 la présidence du comité directeur de l'Ecole de Commerce et entend demeurer fidèle, à ce titre, aux aspirations technico-scientifiques de Waxweiler. Conscient, néanmoins, de l'émergence de nouveaux secteurs dans le champ économique, il soutient l'idée d'introduire le cours de distribution des marchandises que lui avait soufflé le directeur des grands magasins « A l'Innovation », Emile Bernheim, par ailleurs administrateur du CNBOS. Le cours vient compléter la liste déjà fort longue des enseignements prodigués par Georges De Leener et lui permet d'achever la publication, coup sur coup, de deux ouvrages : *Théorie et politique du commerce international* (Bruxelles, 1933) et *La*

distribution des marchandises (Bruxelles, 1934). Professeur et examinateur redouté – il ne s'en est jamais caché –, sa sévérité renvoie aux conceptions élitistes qui avaient constitué le *credo* des fondateurs de l'École. Ses talents de conférencier sont, quant à eux, unanimement appréciés : entre 1933 et 1936, il est invité à dispenser quelques cours à l'Institut des Hautes Etudes de Genève, à la Faculté de Droit de l'Université de Paris et à l'Académie de Droit international de La Haye.

En novembre 1941, le fragile équilibre convenu entre les autorités académiques de l'ULB et l'occupant allemand est rompu ; le recteur Frans van den Dungen décide de fermer l'établissement. Tandis que les étudiants s'organisent dans l'urgence, plusieurs projets de réouverture sont évoqués. L'un d'eux, préparé par le secrétaire général du ministère de l'Instruction publique, Marcel Nyns, prévoit de confier provisoirement la gestion du patrimoine de l'université à l'Etat. Ce plan rencontra l'assentiment – conditionnel – du recteur, de l'administrateur Fernand Héger et d'une partie non négligeable du corps académique. De la lecture de sa correspondance privée, et notamment d'une lettre que lui adresse Eugène de Barys, haut fonctionnaire et enseignant à l'École de Commerce, il ressort que ces questions ont également préoccupé Georges De Leener.

Après la guerre, certains étudiants lui reprocheront de ne pas avoir voulu reconnaître les cours et les examens passés dans la clandestinité. Les archives consultées ne permettent pas de connaître avec certitude l'attitude de Georges De Leener à cet égard, mais un fait demeure sans équivoque : son intégrité et son attachement vis-à-vis de l'université n'ont jamais été mis en doute à la Libération ni, a fortiori, durant la guerre.

Privé de ses appointements durant la majeure partie de l'occupation, il est engagé en tant que conseiller de direction par une série d'entreprises ou d'associations industrielles et financières, comme la Chambre syndicale des Maisons d'Alimentation ou les établissements Adolphe Delhaize. La pratique est courante à l'École de Commerce depuis les années 1920, mais Georges De Leener n'en a jamais abusé vu l'ampleur de ses prestations académiques. Retenons néanmoins qu'il fut longtemps administrateur du Résidence Palace, réviseur à la Commission

Bancaire, conseiller économique du Groupement industriel des Glucosiers belges et conseiller particulier de l'établissement bancaire Le Warrant.

La portée de ses travaux et de ses compétences, qui vont de l'analyse des systèmes de transport (et des chemins de fer en particulier) à l'étude du régime des allocations familiales, amènent Georges De Leener à être élu correspondant (mai 1945), puis membre (décembre 1945) de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique. Il est nommé, en outre, président du Conseil supérieur de Statistique de l'Institut national de Statistique en 1954.

Lors d'une manifestation organisée en juin 1949 à l'occasion de son accession à l'honorary, le président du conseil d'administration, Charles Frérichs, a les mots justes quand il rappelle les grands principes qui sont à la base des recherches de Georges De Leener : « une pensée éprise au plus haut degré de l'idée de liberté, et adversaire de toutes les formes de la contrainte ». De fait, celui-ci ne peut s'empêcher de fustiger, dans ses dernières publications, « l'ordre nouveau d'après-guerre » qui voit le rôle des pouvoirs publics s'accroître sur le plan socio-économique. La condamnation n'est pas nouvelle : dès 1935, dans les *Mélanges offerts à Ernest Mahaim*, alors directeur de l'Institut de Sociologie, il choisit d'intituler sa contribution *L'Interventionnisme facteur de décadence de la civilisation*. Ses chroniques hebdomadaires dans le périodique gantois, *la Flandre libérale*, ou dans *Le Matin* d'Anvers sont féroces à l'encontre des politiques économiques des gouvernements successifs. Jusqu'à la fin de sa vie, il restera un partisan convaincu et un défenseur acharné du libéralisme économique.

Archives privées. — Archives de l'Université libre de Bruxelles, dossier personnel 1P 77.

K. Bertrams, *Universités et entreprises. Milieux académiques et industriels en Belgique, 1880-1970*, Bruxelles, 2006. — J.-F. Crombois, *L'univers de la sociologie en Belgique de 1900 à 1940*, Bruxelles, 1994. — A. Despy-Meyer, A. Dierkens et F. Scheelings éds, *25 novembre 1941. L'Université libre de Bruxelles ferme ses portes*, Bruxelles, 1991. — E. Geerkens, *La rationalisation dans l'industrie belge de l'entre-deux-guerres*, Bruxelles, Palais des Académies (*Histoire quantitative et développement de*

la Belgique aux XIX^e et XX^e siècles, 2^e série, t. 3), 2004. — P. Hatry, *Notice sur la vie et les travaux de Georges De Leener*, dans *Rapport sur l'année académique 1964-1965*, ULB, Bruxelles, 1971, p. 237-238. — D. Luyten, *Ideologisch debat en politieke strijd over het corporatisme tijdens het interbellum in België*, Brussel, 1996. — K. Oosterlinck, *Georges De Leener*, dans M. Constat, D. Devriese et K. Oosterlinck, *Solvay Business School : 1903-2003*, Bruxelles, 2003, p. 34. — I. Sirjacobs, *Georges De Leener, L'économiste dans le temps. Cent ans de sciences économiques à l'ULB*, Bruxelles, 1997, p. 47. — D. Van Ginkel, *Etude de l'œuvre économique de Georges De Leener*, mémoire de licence présenté à l'Université libre de Bruxelles, 1991 (médiat). — F. Vanlangenhove, *Hommage à Georges De Leener*, dans *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, Académie royale de Belgique, 5^e série, t. 51, 1965, p. 62-64.

Kenneth Bertrams

DELEVOY, Robert, Joseph, Léon, Gaston, historien de l'art, galeriste, directeur de l'École nationale supérieure d'Architecture et des Arts visuels-La Cambre, né à Watermael-Boitsfort (Bruxelles) le 4 mai 1914, décédé à Woluwe-Saint-Pierre (Bruxelles) le 16 novembre 1982.

Après ses études primaires à l'école communale de Watermael, Robert Delevoy poursuit à l'Athénée royal d'Ixelles des humanités gréco-latines. Il s'inscrit ensuite à l'Institut de Journalisme de Bruxelles qu'il terminera avec un graduat et à l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie d'où il sortira avec un graduat obtenu avec la plus grande distinction et les félicitations du jury. Parallèlement, pour compléter sa formation, il suit certains cours à l'Université libre de Bruxelles : psychiatrie et technologie des arts plastiques, pour lesquels il obtient des certificats. Ses études furent interrompues ou perturbées de 1934 à 1935 par son service militaire. Cependant, il avait eu l'occasion de participer à un congrès d'étudiants, à l'Université de Liège, où il avait présenté une communication sur un de ses sujets de mémoire, *Peter Huys*, élaboré sous la direction de Léo Van Puyvelde.

En 1942, il épouse Suzanne Otlet, qui étudiait également à l'Institut et qui, par la suite, dirigera le Service éducatif des Musées royaux d'Art et d'Histoire.

Entre-temps son amour pour l'art contemporain l'avait poussé, en 1941, à prendre la direction de la galerie Apollo, située à deux pas de Sainte-Gudule. Selon le mot de Charles Bernard, elle devint bientôt un laboratoire de l'art vivant. La période était particulièrement difficile : sous l'occupation allemande il y avait toujours un risque de fermeture. Mais son enthousiasme, son esprit d'initiative, sa compétence le poussaient à apporter son aide aux jeunes artistes qui, dans l'atmosphère d'insécurité de l'époque, trouvaient difficilement à se faire connaître. Avec sa galerie, il souhaitait fonder une institution qui puisse révéler les créateurs, ceux qui apportaient une manière inédite de comprendre le monde. Plusieurs condisciples de l'Institut, disciples de Van Puyvelde, le soutenaient mais c'est surtout son ami Charles de Mayer et Edith Greindl qui l'épaulaient dans ses initiatives. La galerie s'était ouverte avec une rétrospective Van de Woestijne et, par la suite, Brusselmans, Servranckx ou De Smet avaient été invités à exposer de manière à attirer un public relativement important. C'est particulièrement dans des expositions d'ensemble, intitulées *Apport*, que seront présentés annuellement les nouveaux venus avec un souci remarquable de découvrir les meilleurs. C'est ainsi qu'en 1949, le salon *Apport* expose essentiellement des membres du groupe Cobra. L'aventure se termina en 1955. Robert Delevoy avait présenté alors aussi bien le fauvisme brabançon, que l'animisme, les constructeurs, l'école de Laethem-Saint-Martin, la jeune peinture belge, la jeune peinture française, la tapisserie française contemporaine, la calligraphie japonaise... Parallèlement aux manifestations de la galerie, il a publié une revue mensuelle *Apollo*, qui fut interdite par l'occupant en 1943, parce que des articles de collaborateurs avaient été refusés. Il y eut aussi un hebdomadaire, *Ephémérides*.

En ce qui concerne les publications, il faut une fois de plus remarquer la présence constante de Charles De Mayer. *Apollo* organisait également des conférences, voire des séminaires. Elle présenta des expositions personnelles de la plupart des jeunes artistes prometteurs de l'époque : Gaston Bertrand, Anne Bonnet, Jan Cox, Rudolph Meerbergen, Marc Mendelson, Louis Van Lint, Charles Counhaye, Floris Jaspers, Edgar Scaufaire, Georges Collignon, Paul Bury, Luc Peire, Pierre Alechinsky, Kurt

Lewy, etc. En outre de grandes rétrospectives permirent d'y rencontrer Ensor, Herbin et d'autres. C'est à *Apollo* qu'on vit aussi pour la première fois en Belgique des œuvres de Picabia et de Nicholson. Furent présentés aussi des artistes connus comme Lurçat, Winter, Manessier, Singier, Prassinis, Pignon, Lagrange, Atlan, Baj et Buffet.

En 1944, dans la même optique et avec des participants qui avaient débuté chez lui, Delevoy fut un des fondateurs du mouvement Jeune Peinture belge, avec René Lust, et l'organisateur des expositions qui lui furent consacrées en Europe. Parallèlement, il prend l'initiative d'un concours : le Prix de la Jeune Peinture dont le premier lauréat sera Pierre Alechinsky en 1950. Un autre membre de Cobra fut couronné par la suite, Serge Vandercam. De 1945 à 1950, Robert Delevoy dirige aussi les éditions Formes, il est à la même époque administrateur de l'Association française des Peintres cartonniers de tapisseries.

En 1946 il fonde la tribune des Amis de l'Art. Président, il présente des débats entre des critiques d'art ou d'autres personnalités, sur des sujets d'actualité : *Liberté et engagement* (1948), *Où va la peinture moderne* (1949), *L'Eglise catholique devant l'art moderne* (1949), *La musique dans le cinéma, La peinture d'aujourd'hui* (1950). A partir de 1952, il présidera également le groupe Espace et sera l'éditeur en chef de la revue *Architecture*. De 1955 à 1958, il sera secrétaire du groupe Edifices et habitations, en vue de l'Exposition universelle de Bruxelles de 1958. Cette année-là, il participera à l'organisation du 5^e Congrès de l'Association internationale des critiques d'art, à Bruxelles. Il est en effet membre du comité et vice-président de l'Association belge. En 1962, il organisera la rétrospective destinée à célébrer le centenaire de la naissance d'Henri Van de Velde au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles.

Cependant, Robert Delevoy avait commencé à enseigner dès 1941 à l'Institut national de Radio et de Cinéma et en 1946, sur proposition de Paul Fierens, il avait été nommé à la Cambre, dont Herman Teirlinck est alors directeur, pour diriger un séminaire de culture générale consacré à la philosophie de l'art qui se complètera en 1947 par l'esthétique moderne. En 1950, il y ajoute l'histoire des arts graphiques. A partir de 1948, il s'adresse également aux architectes.

En 1950, il est chargé par le nouveau directeur, Léon Stynen, d'élaborer un cours d'esthétique industrielle. Il s'agit d'un projet tout à fait novateur même s'il s'appuie sur les expériences du Bauhaus et les idées de Van de Velde. Une section d'*industrial design* est fondée en 1954, il en sera la cheville ouvrière. Le sujet le passionne, il est un véritable pionnier en ce domaine. Il a en charge la coordination et plusieurs cours et en 1962, il est nommé chef d'atelier et assume les cours pratiques. Le programme qu'il élabore est très exigeant. Il estime en effet, que les étudiants de cette section doivent avoir une formation équivalente à celle des architectes, donc de valeur universitaire. En 1956, il est membre fondateur de l'International Council of Societies of Industrial Design. Son enseignement original est reconnu à l'étranger si bien qu'il sera professeur invité à Paris en 1957, à l'Ecole technique des Arts appliqués à l'Industrie, et à Essen à la Folkwangschule für Gestaltung, où il reviendra en 1961.

En 1958, il succède à Paul Fierens à l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, pour enseigner l'histoire de l'art moderne aux étudiants du baccalauréat. Il restera titulaire du cours jusqu'en 1982. Parallèlement, il dispense un cours, plus spécialisé, destiné au diplômé. C'est ainsi qu'en 1974 et en 1977, il s'intéresse à la lecture de la peinture par l'écriture. En 1981, il se consacre à Picasso et en 1983 à Francis Bacon.

Gita Brys-Schatan avait fondé en 1970, avec son approbation, un centre d'enseignement indépendant, l'Institut supérieur pour l'étude du langage plastique. Il accepta d'en être président et d'y donner un cours sur l'approche structurale de l'art au XIX^e siècle.

En 1965, il avait été appelé à diriger La Cambre, l'Institut supérieur d'Architecture et des Arts décoratifs qui, sous sa direction, deviendra l'Institut supérieur d'Architecture et des Arts visuels. Ce changement n'était pas simplement une question de mots, il souhaitait introduire une prédominance du travail visuel et aussi un souci constant de se remettre en question, d'éviter toute forme d'académisme, de refuser les idées reçues dans tous les domaines, pour donner le premier pas à l'invention. Il préconisait aussi une extension des cours généraux : entre autres, la sémiologie, l'esthétique et la sociologie, surtout pour la formation des architectes et des designers. C'est à cette époque

et sous son impulsion que l'institution s'agrandit avec l'installation d'une partie des ateliers avenue Roosevelt dans l'hôtel Van de Velde, formés de villas jumelles construites par le fondateur de La Cambre. Les architectes conservent leurs locaux dans l'ancienne abbaye. Lui-même continue à dispenser son enseignement dans l'Institut, particulièrement en *industrial design*. En même temps, de 1964 à 1967, il est chargé d'un cours d'histoire de l'art destiné aux pensionnaires de la Chapelle musicale reine Elisabeth.

L'année 1968 marque une période de trouble : les étudiants et certains professeurs de La Cambre mènent une fronde, à l'imitation de Paris, au point d'occuper certains locaux. Tout enseignement devenant impossible, les cours sont remplacés par des assemblées libres qui aboutissent en juin, à une motion proposant un conseil de gestion élu pour remplacer la direction. A l'époque Robert Delevoy, en congé de maladie, ne peut agir, mais à la rentrée de septembre il reprend son poste et son autorité. Il annonce alors d'importantes réformes, dont le caractère démocratique rencontre les projets des étudiants et de certains chefs d'atelier. Cependant les divergences de vues avec une partie du corps professoral d'architecture demeurent. Finalement l'institution est divisée en deux, l'architecture qui dépendra du ministère de l'Enseignement à partir de 1979 est sous la direction provisoire de Gérard de Brigode. Le ministre éloigne alors Maurice Culot qui avait pris en charge *ad interim* la section, en maintenant les anciens programmes. Quant à Robert Delevoy, il reste jusqu'en 1980, directeur de l'Ecole nationale des Arts visuels dépendant du ministère de la Culture de la Communauté française.

L'extraordinaire activité de Robert Delevoy se déploie encore dans d'autres domaines. Ainsi, il fera partie de diverses commissions aux Musées royaux des Beaux-Arts à Bruxelles et au Musée communal d'Ixelles. Il est membre correspondant de l'Institut d'Esthétique industrielle de Paris, il est administrateur de l'association Henri Van de Velde et de l'association Jeune Peinture belge, Fondation Lust. Il fut également attaché scientifique des éditions Skira de Genève et membre du comité de direction de *Album d'arte contemporanea* (Rome). Il fut membre de jurys nationaux et internationaux concernant l'art contemporain.

Il entreprit plusieurs missions à l'étranger : en 1955, comme expert belge concernant le rôle, l'organisation et les méthodes de travail dans les ateliers d'*industrial design* aux Etats-Unis ; en 1959, comme invité du gouvernement brésilien en qualité de délégué belge de l'Association internationale des Critiques d'Art (AICA) et en 1962, désigné par la commission belgo-autrichienne pour enquêter sur l'enseignement de l'*industrial design* en Autriche.

Il participe également à des congrès pour lesquels il rédige des rapports. Déjà en 1939, il s'était rendu à Londres pour le Congrès international d'Histoire de l'Art, où il présente ses travaux sur Peter Huys. Mais surtout il joue un rôle majeur dans l'AICA qui l'envoie en 1948 à Paris. Robert Delevoy, qui avait participé à la préparation de la réunion, y fait une communication intitulée *Situation et tendances de la jeune peinture en Belgique*. Les sessions suivantes se tiendront à Oxford (1951), à Amsterdam (1952), à Bruxelles (1958), à Brasilia, São Paulo et Rio de Janeiro (1959), à Berlin et Munich (1961), et à Tel Aviv (1963). Robert Delevoy prend chaque fois une large part dans l'organisation, particulièrement en 1958. Il participera en 1963 à la commission qui doit réformer l'AICA et l'année suivante à l'assemblée générale organisée à Venise pour traiter de La Biennale.

Dans un autre domaine, il participe activement à des congrès organisés pour traiter de l'*industrial design* et plus particulièrement de l'enseignement de cette discipline. C'est à Essen, en 1961 qu'il présentera l'enseignement tel qu'il l'a organisé à Bruxelles à l'ENSAAD.

Il faut rappeler aussi que certaines institutions comme le Centre international pour l'Etude du XIX^e siècle, dont le siège fut établi, en 1963, aux Musées royaux des Beaux-Arts, alors sous la direction de Philippe Roberts-Jones, sont dues largement à son initiative. Ce qui marque son intérêt également pour les maîtres belges de la fin du XIX^e siècle, trop souvent oubliés. Il collabore aussi avec les Archives d'Art contemporain auxquelles il donne ses propres archives en 1975.

Malgré ses activités, il publie de nombreux ouvrages et cela dès 1935, où il écrit un *Fernand Verhaegen*, avec un liminaire de James Ensor (Bruxelles, Terres Latines). En 1939, il publie *L'œuvre gravé de Lucas Van Uden* (Bruxelles, Académie royale d'Archéologie),

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

une monographie qu'il avait réalisée, sous la direction de Louis Lebeer, en vue de l'obtention de son diplôme de graduat ; en 1945, *La Jeune Peinture belge* (Bruxelles, Formes). Parallèlement il apporte sa contribution au *Lexicon de Thieme-Becker* (Leipzig, 1945), à *L'Encyclopédie italienne* (Rome, 1949) et au *Dictionnaire de Benezit* (1950). Il traite de l'art contemporain en Belgique dans *l'Art des origines à nos jours* (Larousse). Il participe aussi largement à la rédaction du *Dictionnaire des peintres belges* (Larcier, 1950). En 1953, il publie un *Bruegel* (Paris, Somogy). La même année, il écrit une *Monographie de l'art belge* sur *Gaston Bertrand*, à qui il consacre une nouvelle étude en 1955, pour la collection *Artiste de notre temps* (Paris, Brient). Il rédige également un *Goya* (Paris, Somogy, 1953) et un *Victor Horta* (*Monographies de l'art belge*, 1958). Avec Jacques Lassaingne, il publie *La peinture flamande* (Genève, Skira, 1957). Ce livre, comme les autres ouvrages de la même collection, *Peinture, couleur, histoire*, fut diffusé dans quatre langues (français, allemand, anglais et italien). C'est encore chez Skira qu'il publiera en 1959 *Bruegel*, en 1960 *Bosch*, en 1962 *Léger*. Tous ces volumes furent édités en trois langues, l'italien n'étant pas retenu pour cette collection intitulée, *Le goût de notre temps*. En 1963, il rédige *Le Corbusier* (Paris, Tendances), *Early Flemish painting* (New York, Mc Graw-Hill), ainsi que de nombreux articles pour le *Knaurs Lexikon der Moderne Architektur* (Munich).

Il fut l'initiateur d'une nouvelle collection chez Skira, *Art, Idées, Histoire*, qui devait traiter des rapports entre les différents éléments constituants de la culture en Occident à différentes époques, du Moyen Age à nos jours. L'importance qu'il attribue désormais à la sémiologie dans ses analyses trouve là un merveilleux terrain. Il écrira le premier ouvrage de la série : *Dimensions du XX^e siècle, 1900-1945* (Genève, 1965). Il s'agit d'une œuvre remarquable qui apparaît comme la somme de sa pensée au sujet de l'art de son temps. Il reçoit alors le Prix Charles Bernard.

En 1971, *Bruxelles 1900, capitale de l'Art nouveau* est publié en français et en néerlandais. Une seconde version avec la collaboration de Franco Borsi et Hans Wieser, est éditée chez Volkaer (Bruxelles). Avec Gita Brys-Schatan, il publie *Jean Brusselmans*, dans la série *Maîtres*

de la peinture contemporaine en Belgique (1972). La même année paraît *Rubens* chez Skira (*Le goût de notre temps*). Suivront *Antoine Pompe ou l'architecture du sentiment* (Archives d'Architecture moderne, 1975), *Journal du Symbolisme* (Skira, 1977) réédité sous le titre *Symbolisme* (1982), en collaboration avec divers auteurs, *Architecture rationnelle. La reconstruction de la ville européenne* (Archives d'Architecture moderne, 1978), avec Anne van Loo, *La Cambre 1928-78* (Archives d'Architecture moderne, 1979), avec De Croes et Ollinger *Fernand Khnopff* (Lebeer Hossmann, 1979). L'ouvrage sera réédité, avec une mise à jour, en 1987. En 1980, il collabore au catalogue de l'exposition du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles : *Art et société en Belgique 1848-1914*. Un an plus tard ce sera *Ensor*, précédé d'*Ensorilèges* par Alechinsky, (Fonds Mercator, Anvers). Avec Lascault, Verheggen et Cuvelier, il prépare un *Félicien Rops* (Bruxelles, Lebeer Hossmann, 1985). C'est à cet ouvrage qu'il travaillait au moment de sa mort, survenue inopinément en novembre 1982.

Robert Delevoy occupe une place particulièrement importante dans la vie artistique de notre pays. Il fut toujours à l'écoute de son temps, cherchant sans cesse à s'engager dans des chemins qui conditionnent l'avenir. Professeur enthousiaste, compétent et dynamique, il ne manquait pas d'humour. Il chercha toujours à mener ses disciples vers des chemins encore inconnus tout en les encourageant à trouver des voies qui leur soient propres. Son enthousiasme pour les découvertes des artistes belges contemporains l'ont engagé à les soutenir de toutes les manières et avec beaucoup d'efficacité tant par les activités de la galerie Apollo que par tout ce qui fut organisé pour mettre en valeur la Jeune Peinture belge. Par la suite son activité à l'AICA ira dans le même sens. Plus novateurs sont, bien entendu, ses travaux en vue de créer un enseignement efficace pour l'*industrial design*. Là encore, c'est le futur qu'il a en vue avec un regard porté sur le monde où il vit. Cependant il ne s'agit pas d'utopie, sa connaissance de l'histoire et plus particulièrement de l'histoire de l'art, ses réflexions sur les grandes mutations de l'Occident, le poussent toujours dans un sens qui va vers le réalisable. C'est pourquoi il laisse un grand héritage.

D. Laurent, *Esthétique industrielle. Industrial design. Design industriel. 50 ans d'enseignement à la Cambre*, dans *Design à la Cambre 54-04*, Bruxelles, 2004. — *Félicien Rops, 1833-1898*, exposition dédiée à la mémoire de Robert Delevooy, Bruxelles, 1985. — D. G., *Robert L. Delevooy est mort*, dans *Le Soir*, 20-21 novembre 1982.

Eugénie De Keyser

DELSINNE, Léon, Anicet, homme politique socialiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Villaines-la-Juhel (Mayenne, France) le 30 juin 1882, décédé à Uccle (Bruxelles) le 11 octobre 1971.

Destin étonnant et longue et brillante carrière politique et universitaire atypique pour cet homme d'exception. Après ses études primaires, ce simple ouvrier charron – fils de Jean-Baptiste Delsinne et de Clémence Keuwet –, apprend sur le tas le métier de menuisier-carrossier. Ayant opté pour la nationalité belge à dix-huit ans, il s'installe à Bruxelles et, progressivement, devient chef d'équipe aux Ateliers Vandenplas employant 800 ouvriers. En 1904, il fonde le syndicat des carrossiers dont il devient le « leader ».

Cet autodidacte très cultivé entre au journal *Le Peuple*, en 1913, comme rédacteur à la rubrique sociale. En 1922, il prend la direction de l'École ouvrière supérieure (EOS) et forme toute une génération de militants socialistes comme Jean Nihon, futur fondateur et animateur d'organisations à caractère social, Max Buset qui sera président du Parti socialiste et Paul Gruselin bourgmestre de Liège.

En 1928, il entreprend des études à l'Université libre de Bruxelles (ULB) et décroche, à cinquante-trois ans, un doctorat en sciences économiques avec la plus grande distinction. Directeur du *Peuple* de 1939 à mai 1940, il y revient naturellement à la Libération. Entre-temps il aura été un grand et courageux résistant, rédacteur en chef de *L'Espoir*, feuille clandestine, ce qui lui vaudra la Croix de guerre avec palmes.

N'ayant jamais brigué un mandat électif, cet homme resté simple qui n'a été ni député ni sénateur accepte à la Libération, à la demande du Premier ministre Hubert Pierlot, d'être ministre du Ravitaillement. Un portefeuille impopulaire qu'il « assumera » (c'est le mot !) du 26 septembre 1944 au 31 janvier 1945.

Il reprend ensuite la direction du *Peuple* jusqu'en 1948 et troque enfin son lorgnon (qui lui donnait un « look » de notable de la Troisième République style Léon Blum) contre une paire de grosses lunettes !

En 1948, il succède à Louis de Brouckère comme professeur à l'ULB où il enseigne l'histoire du mouvement coopératif. Il prend sa retraite à septante ans.

Ce franc-maçon très tolérant et ouvert a publié, le plus souvent aux Editions de l'Eglantine à Bruxelles, des dizaines d'ouvrages témoignant de son éclectisme intellectuel. Citons : *La Révolution belge en 1830* (1925), *L'économie belge et l'action syndicale à l'usage des sectionnaires et délégués d'usine* (1931), *L'éducation ouvrière en Belgique* (1931), *Une plaie sociale à débrider : le chômage* (1935), *Le mouvement syndical en Belgique* (thèse de doctorat, 1936), *Le Parti Ouvrier Belge des origines à 1894* (1955), *La Société nationale des chemins de fer* (1960), *Les grèves générales au XX^e siècle en Belgique* (1965), etc.

Léon Delsinne siégea aussi dans de nombreux organismes : au Conseil national du Travail, à la commission de l'Index, à la Société d'Economie politique, au Conseil national de l'Organisation scientifique, à la commission des Classes moyennes, etc. Il fut également administrateur de l'Agence Belga.

Alors que toutes les organisations socialistes du pays se préparaient à fêter son nonantième anniversaire, il s'éteignit emporté par une courte mais impitoyable maladie. Les co-présidents du PSB-BSP (Parti socialiste belge - Belgisch socialistische Partij), Edmond Leburton et Josse Van Eynde lui rendirent hommage le 14 octobre 1971, au cours de ses funérailles qui avaient attiré une foule émue à Saint-Gilles. On y reconnaissait l'ancien Premier ministre Achille Van Acker, président de la Chambre, le Ministre d'Etat Henri Rolin, le recteur de l'ULB André Jaumotte, et nombre de personnalités politiques et syndicales.

Ce n'est point sacrifier à l'éloge obligé des défunts que de constater que Léon Delsinne fut un homme de bien : rien de ce qui est humain ou social ne lui était étranger. Il ne rechercha jamais les honneurs et ses yeux malicieux démentaient le côté austère de sa personnalité. Il n'eut pas de « plan de carrière », s'acharnant à faire le mieux possible les innombrables tâches qui lui incomberent.

Le Peuple, 12 et 15 octobre 1971, *passim*. — L. Bertelson, *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique*, Bruxelles, 1960, p. 37. — P. Van Molle, *Le Parlement belge. 1894-1969*, Ledeberg-Gent, 1969, p. 91-92, portrait photographique.

Michel Géoris

de LUXEMBOURG, *Philiberte*, princesse d'Orange, comtesse de Charny, représentante de son fils Philibert de Chalon, gouverneur de Franche-Comté et du Charolais, née dans la seconde moitié du XV^e siècle, décédée à Mont-Saint-Jean (Côte-d'Or, France) le 20 mai 1539.

Elle est la fille d'Antoine de Luxembourg, chambellan et ambassadeur des rois Charles VIII et Louis XII, et la petite-fille de Louis de Luxembourg, connétable de Saint-Pol, décapité pour trahison à Paris en 1475. Sa mère Antoinette de Bauffremont, comtesse de Charny et de Montfort, est la fille de Marie de Bauffremont, une bâtarde du duc de Bourgogne Philippe le Bon.

En mars 1495, Philiberte de Luxembourg se marie avec un représentant d'une illustre maison noble de Franche-Comté issue de la branche cadette des anciens comtes de Bourgogne, à savoir Jean IV de Chalon (-sur-Saône) - Arley, prince d'Orange. De cette union naissent trois enfants. La fille aînée, Claude ou Claudine, née en 1498, épousera à dix-sept ans, le comte Henri III de Nassau, futur grand chambellan de l'empereur Charles Quint ; elle meurt en 1521. Un fils, prénommé lui aussi Claude, décédera en bas âge en 1500. Enfin, le cadet, Philibert de Chalon, naîtra le 18 ou le 19 mars 1502 ; il prendra le parti de Charles Quint, combattra à partir de 1519 dans les rangs de l'armée impériale et perdra la vie au cours du siège de Florence en 1530. Tous ses biens passeront en héritage à son neveu René de Nassau, fils de sa sœur Claude.

Devenue veuve en avril 1502, Philiberte exerce la tutelle sur ses deux enfants mineurs et prend en main la défense de leurs intérêts. Elle s'active à reconstituer le patrimoine des Chalon que son défunt mari avait allègrement dilapidé. Elle va jusqu'à vendre une partie de sa vaisselle d'argent pour récupérer certains biens aliénés par son époux.

Dès le début de son veuvage, elle participe activement à la vie politique comtoise en utilisant systématiquement le pouvoir de tutelle qui lui a été conféré pour représenter son fils Philibert de Chalon, lequel est devenu gouverneur de la Franche-Comté à la suite du décès de son père. On la voit présider à plusieurs reprises les réunions des Etats comtois. Elle compte dès 1508 parmi les délégués du comté de Bourgogne qui négocient avec les cantons helvétiques et le royaume de France la neutralisation de la province. Ces tractations diplomatiques débouchent sur la constitution de la Ligue héréditaire conclue avec les Suisses en 1511 et le traité de Saint-Jean-de-Losne qui neutralise les deux Bourgognes (comté et duché) en 1522. Ces deux accords mettront la Franche-Comté à l'abri des guerres européennes jusqu'au XVII^e siècle.

Dotée d'un caractère énergique, Philiberte n'hésite pas à s'opposer aux décisions pontificales quand elle les juge critiquables. En 1510, elle met les revenus de l'évêché d'Orange sous séquestre au profit de son fils, et ce pour répondre à l'interdit lancé par Jules II sur le clergé de l'église cathédrale d'Orange. En agissant de la sorte, le pape vise à écarter Guillaume Pellicier, élu évêque par le chapitre, pour le remplacer par un candidat à lui. Un compromis est finalement trouvé : Pellicier se voit attribuer le trône épiscopal d'Orange, mais il doit verser un dédommagement financier au protégé du souverain pontife.

Tirant profit de la lutte d'influence à laquelle se livrent les Valois et les Habsbourg auprès de la noblesse franc-comtoise, elle louvoie habilement entre le Roi de France et l'Empereur afin de conserver les faveurs de chacun d'eux et d'en bénéficier. Elle entretient d'excellentes relations avec le roi Louis XII et sa femme Anne de Bretagne, laquelle a accepté d'être la marraine de Claude de Chalon. En 1507, celle-ci est envoyée à la Cour de France pour devenir vraisemblablement une des demoiselles d'honneur de la Reine.

Philiberte de Luxembourg veille aussi à rester en bons termes avec la maison d'Autriche. N'oublions pas que le comté de Bourgogne est repassé sous l'autorité de Maximilien de Habsbourg par le traité de Senlis (1493) et que sa fille Marguerite y exerce le pouvoir comtal depuis 1509. Signe de la bonne entente qui règne entre Philiberte et l'empereur Maximilien I^{er} :

celui-ci lui alloue une pension de 2 000 francs de monnaie comtoise en invoquant les services rendus par Jean IV de Chalon. En 1515, Claude de Chalon se marie avec Henri III de Nassau, futur premier chambellan de Charles de Habsbourg. De cette union naît René de Nassau qui combattra dans l'armée de Charles Quint et se fera tuer au siège de Saint-Dizier en 1544.

Une décision maladroite prise par le roi François I^{er} va pousser les Chalon, jusqu'alors en bons termes avec la France, à prendre parti pour la maison d'Autriche. Le 30 janvier 1517, François ordonne de réunir la principauté d'Orange au Dauphiné. La « confiscation » a lieu le 16 mars, et le lendemain les armes des Chalon qui surmontent les portes de la cité d'Orange sont remplacées par celles du Dauphiné. Cette annexion ne représente pas seulement une importante perte de revenus pour Philiberte de Luxembourg et son fils, elle blesse aussi douloureusement leur amour-propre en les dépossédant d'un titre de prince qui donne à son titulaire le droit de se proclamer souverain et indépendant. La mère et le fils choisissent conjointement d'adhérer au parti impérial : ils partent pour Gand afin d'y plaider leur cause auprès des Habsbourg. Marguerite d'Autriche et Philiberte de Luxembourg conviennent de la nécessité de mener une action diplomatique commune pour obtenir de François I^{er} le recouvrement de la principauté qu'il a réincorporée au domaine royal. La restitution aura lieu dans le cadre du traité de paix de Cambrai passé entre Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche (août 1529). Par cet accord diplomatique, François I^{er} accepte de rendre à Philibert ses droits souverains sur la principauté d'Orange. La passation des pouvoirs exercés sur ce territoire a lieu en janvier 1530.

En juillet 1517, Charles de Habsbourg nomme Philibert de Chalon gouverneur et lieutenant général du comté de Bourgogne et du Charolais. En raison de son jeune âge (quinze ans en 1517), puis de sa continuelle participation aux guerres menées par Charles Quint, le fils va confier à sa mère le soin de gouverner ces deux principautés en son nom. Philiberte exerce donc jusqu'à la mort de son fils (en 1530) une véritable régence en Franche-Comté. Marguerite d'Autriche, devenue comtesse de Bourgogne en 1509, n'a pas l'occasion de résider dans cette principauté. Connaissant la compétence de Philiberte de

Luxembourg dans le domaine politique, elle lui recommande de continuer à éclairer Philibert de ses conseils et de ses avis. Le 20 août 1517, la fille de Maximilien lui accorde une pension annuelle de 1 000 francs de monnaie comtoise en raison « des bons, grans et loyaux services par elle ci devant fais a icelle Dame [Marguerite d'Autriche], tant a l'adresse et conduite des affaires... survenuz en son comté de Bourgoingne durant son absence... Et aussi pour aider a supporter les fraiz qu'illuy conviendra doresenavant faire a assister, conseiller et adresser Monseigneur le prince d'Oranges, son filz, a present gouverneur et lieuutenant général de ma dicte Dame en sondit conté de Bourgoingne ».

Après la mort de Philibert de Chalon à la bataille de Gavinana en Toscane (3 août 1530), son neveu René de Nassau hérite en nue-propiété de la principauté d'Orange et des autres biens laissés par son oncle tandis que Philiberte de Luxembourg en conserve la jouissance usufruitière. Les relations entre le nouveau prince d'Orange et sa grand-mère maternelle s'aigrissent rapidement. René et son père Henri III de Nassau, gendre de Philiberte, intentent plusieurs actions en justice en vue de dépouiller l'usufruitière des revenus de l'héritage. Le 13 septembre 1533, cette dernière renonce à ses droits d'usufruit en échange d'« une grosse et enorme pension ». Cette transaction ne met pas fin aux querelles : René de Nassau s'empare du mobilier et de la vaisselle d'argent de sa grand-mère, et il fait saisir, avec l'appui de Charles Quint et du Parlement de Dole, toutes ses possessions comtoises. Sommée de rendre les sceaux servant à valider les actes et les contrats, Philiberte refuse d'obtempérer. De guerre lasse, elle quitte la Franche-Comté au début de l'année 1534 et se réfugie dans son château de Mont-Saint-Jean en Bourgogne ducale. Pleine de rancœur à l'égard de son petit-fils, elle institue un lointain parent, Philippe Chabot, amiral de France et gouverneur du duché de Bourgogne, son héritier universel en lui cédant tous les droits qu'elle a sur les biens des Chalon.

Philiberte décède à Mont-Saint-Jean le 20 mai 1539. Elle est inhumée en l'église du prieuré bénédictin de Glanot.

De 1502 à 1534, Philiberte de Luxembourg passe le plus clair de son temps au château de Nozeroy (Franche-Comté).

Le 23 janvier 1531, elle passe commande d'un monument funéraire à ériger dans le chœur de l'église des Cordeliers de Lons-le-Saunier où repose le corps de son fils Philibert. La réalisation de ce tombeau, conçu sur le modèle de ceux que Marguerite d'Autriche avait fait élever à Brou, est confiée aux sculpteurs Jean-Baptiste Mariotto et Conrad Meyt. Les travaux doivent débiter en principe le 1^{er} avril 1531. Le monument n'a jamais été achevé. Les statues funéraires, déjà réalisées ou ébauchées, ont disparu au cours de la réfection de l'église au XIX^e siècle.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Chambres des Comptes, n° 1797, f° 27-27v°.

A. Du Chesne, *Histoire de la maison de Luxembourg*, Paris, 1617, p. 309-313. — U. Robert, *Philibert de Chalon, prince d'Orange, vice-roi de Naples (18 mars 1502 - 3 août 1530)*, Paris, 1902, *passim*. — J.-P. Soisson, *Philibert de Chalon, prince d'Orange*, Paris, 2005, *passim*. — P. Delsalle, *La Franche-Comté au temps de Charles Quint*, Besançon, 2001, p. 67.

Daniel Coenen

DE PAGE, Henri, Emile, Jean, Alphonse, Marie, juriste, magistrat, professeur à l'Université libre de Bruxelles, membre de l'Académie royale de Belgique, né à Bruxelles le 5 novembre 1894, y décédé le 27 août 1969.

Passé à la postérité en raison de la rédaction d'un vaste traité de droit civil belge dont la notoriété dépasse largement les frontières de la Belgique, Henri De Page vit le jour au n° 17 de la rue du Rouleau, dans le quartier de l'ancien Grand Béguinage de Bruxelles. Il était l'unique enfant issu du mariage célébré à Lokeren (Flandre orientale) le 13 novembre 1886 entre Zoé-Delphine-Zélie De Moor, née dans cette ville le 8 mars 1854, et Léonard-Jean-Joseph-François De Page, né dans la commune de Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) le 7 mars 1852. Son père exerçait la profession de négociant en charbons au domicile familial, ainsi d'ailleurs qu'au n° 76 du quai des Charbonnages, dans la commune voisine de Molenbeek-Saint-Jean ; sa mère était femme au foyer.

Après avoir achevé ses humanités à l'Institut Saint-Louis en 1912, Henri De Page entama la même année les études de candidature en

philosophie et lettres préparatoire au droit dans la section universitaire de cette institution d'obédience chrétienne. Il y termina la première candidature, avec la mention grande distinction en août 1913, la deuxième, avec la plus grande distinction, un an plus tard, et y participa aux activités du Cercle d'études apologetiques et sociales, qui visait à « créer des catholiques sociaux ». L'optique des sujets traités par les orateurs était toutefois « manifestement plus apologetique que sociale », la défense du religieux apparaissant comme primordiale. C'est ainsi que De Page aborda la littérature « pour la confronter à la morale et y déceler deux courants irréductibles : la décadence morale et la renaissance catholique ».

La Grande Guerre vit combattre De Page au front, ce qui lui valut la Croix de guerre avec palmes. Ce croyant perdit-il la foi dans la boue des tranchées de l'Yser ? Quoi qu'il en soit, c'est à l'Université libre de Bruxelles (ULB), établissement d'enseignement non confessionnel et libre-exaministe, qu'il acheva ses études supérieures et allait faire carrière. Inscrit au premier doctorat en droit pendant l'année académique 1918-1919 et au second en 1919-1920, il fut diplômé docteur en droit avec distinction en novembre 1919, ayant bénéficié de dispositions destinées à permettre aux démobilisés de rattraper le temps passé à la guerre par une procédure accélérée.

Les décennies 1920 et 1930 voient Henri De Page faire carrière au Tribunal de Première instance de Bruxelles, tout d'abord en qualité de substitut du procureur du roi (avril 1920), ensuite comme juge (1929), et enfin en qualité de vice-président de ce tribunal (1934), titre qu'il portera de façon honoraire à partir de 1936. A cette date, le virus de l'enseignement supérieur l'avait déjà gagné depuis dix ans. C'est en effet en octobre 1926 que l'ULB le charge d'un enseignement dispensé à la Faculté de Droit et portant sur les biens et les droits réels. En février 1927, il devient suppléant de Georges Smets pour le cours de droit naturel donné à la Faculté de Philosophie et Lettres, en candidature préparatoire au droit, et, en juillet de la même année, il est chargé définitivement de cet enseignement. Dans les derniers jours de décembre 1927, il abandonne toutefois ses fonctions de chargé de cours dans les deux facultés en invoquant « des raisons majeures de santé ». On observera à ce

propos que les problèmes de santé poursuivront De Page de façon récurrente tout au long de sa carrière universitaire, pour l'heure interrompue jusqu'en 1933, année où il est l'unique candidat au cours de philosophie du droit, nouvellement créé à la Faculté de Droit de l'ULB. Il donnera cet enseignement à partir du 1^{er} octobre 1934 avec le titre de professeur extraordinaire. Deux ans plus tard, De Page est derechef le seul candidat à la chaire nouvelle d'étude approfondie de questions de droit civil. « Cette candidature mérite assurément de recueillir tous les suffrages de la Faculté, et dispense notre Commission de rechercher d'autres candidats éventuels », lit-on dans le rapport fait sur sa candidature le 2 octobre 1936 ; « en effet, aussi bien par la valeur exceptionnelle de sa production scientifique, spécialement dans le domaine du droit civil, que par l'éclat de l'enseignement fait déjà par lui à la Faculté de Droit et la nature de son esprit, Mr De Page est particulièrement qualifié pour le cours auquel la Faculté et le Conseil d'Administration de l'Université attachent si justement une importance essentielle dans la formation d'un juriste. La Commission rappelle surabondamment les publications qui ont valu à Mr Henri De Page une si juste notoriété dans le monde savant ». A l'occasion de cette nomination, De Page devint professeur ordinaire à temps plein à l'ULB, ce qui lui permit de concrétiser son souhait de se consacrer complètement à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique. A partir du 1^{er} octobre 1939, il fut également chargé de l'enseignement des obligations, devenu vacant par suite de la démission de Georges Janssen, qu'il suppléait du reste depuis 1937. On observera que De Page fut lui-même suppléé pour cet enseignement pendant les deux derniers mois de 1938, et ce par le professeur René Dekkers, qui était de quinze ans son cadet et allait se révéler un collaborateur de premier ordre pour l'élaboration de certaines parties du traité déjà évoqué.

10 mai 1940 : les troupes nazies envahissent la Belgique. Comme de nombreux professeurs de l'ULB, Henri De Page se retrouve sur les routes de l'exode. Il quitte Bruxelles le 14 mai, arrive à Montpellier le 28 et y devient immédiatement secrétaire du Centre universitaire belge, où il s'occupe tout spécialement des professeurs et étudiants de l'ULB présents dans la région. Après l'effondrement militaire de la France,

l'ensemble des professeurs de l'ULB séjournant à Montpellier se déclara partisan de rentrer au pays. De Page prit donc le chemin du retour le 25 juillet 1940 et participa aux sessions d'examens organisées par l'ULB en septembre et octobre 1940. L'Université ayant décidé de poursuivre son enseignement sous l'occupation, De Page reprit ses cours en novembre 1940 jusqu'à la fermeture de l'institution, décidée par son bureau et son conseil d'administration les 23 et 24 novembre 1941 à la suite de diktats allemands. Le 29 novembre, De Page fit savoir qu'il respectait d'autant plus cette décision « que ma conscience de Belge et mon sentiment de l'honneur me dictent également la même attitude ».

Le patriotisme d'Henri De Page n'allait toutefois pas tarder à être mis sévèrement en cause. Le 15 janvier 1943, *La Libre Belgique*, un des fleurons de la presse clandestine, tirait en effet à boulets rouges sur le professeur, lui reprochant notamment d'avoir sollicité l'intervention du commissaire allemand auprès de l'ULB « pour recouvrer la disposition de sa maison occupée en son absence » et concluant par une condamnation sans appel : « Aujourd'hui, M. Depage met un comble à la lâcheté : sur le tome sixième de son *Traité de Droit Civil* qui vient de paraître, il a supprimé sa qualité de professeur à l'Université de Bruxelles, dépassant ainsi jusqu'au désir même des Allemands qui n'ont naturellement jamais songé à interdire à un membre du corps enseignant le port de son titre et qui ne peuvent avoir pour celui qui s'aplatit de la sorte, que le plus profond mépris. Il a entraîné dans cette bassesse un jeune collaborateur » (René Dekkers). « Vous avez vous-même, M. Depage, considéré que vous ne faisiez plus partie du corps enseignant de l'Université de Bruxelles. Ne vous étonnez donc pas si, demain, cet avis sera partagé par ceux dont dépendra votre maintien dans cette institution scientifique qui s'est ennoblie et élevée dans son attitude ».

Entre février et mai 1943, De Page, manifestement affecté et inquiet, mentionne non seulement à nouveau son titre de professeur à l'ULB sur la deuxième édition du tome 4 de son *Traité*, mais s'emploie, dans un courrier abondant, à se justifier auprès des autorités de l'Université et de certains de ses collègues, au point que le président du conseil d'administration, Charles Frérichs, finit par estimer qu'il en fait trop. Mais

De Page n'en a cure et, dès la libération de Bruxelles dans les premiers jours de septembre 1944, il reprend ses démarches et demande « que les autorités académiques statuent sur les faits qui m'ont (...) été témérairement et calomnieusement imputés ». Le résultat des travaux de la commission d'enquête instituée par le conseil d'administration de l'Université ne fut toutefois pas à la hauteur des espérances d'Henri De Page. Si, dans son rapport du 21 décembre 1944, la commission le lavait bien de certaines accusations formulées dans *La Libre Belgique*, elle estimait cependant aussi qu'il aurait dû s'adresser à une autre personnalité que le commissaire allemand pour obtenir la libération de son habitation, et ce « afin de sauvegarder son indépendance et celle de l'Université à l'égard de l'occupant ». Pour ce qui est de la suppression du titre universitaire, il était dit « qu'en adoptant cette attitude en dehors de toute contrainte ou menace de l'ennemi, M. De Page a pu laisser supposer, qu'il n'avait plus foi dans les destinées et la survivance de l'Université ». En conclusion, la commission estimait qu'il y avait « lieu d'exprimer à Mr De Page le regret qu'il n'ait pas témoigné de la fermeté de caractère que l'on était en droit d'attendre de sa haute personnalité scientifique ».

Le conseil d'administration de l'ULB décida pour sa part à l'unanimité, le 30 décembre 1944, que les faits retenus contre De Page ne justifiaient pas l'application d'une sanction disciplinaire. Dans une Belgique qui aspirait à tourner la page de l'occupation, le professeur put donc poursuivre tranquillement sa carrière académique, qui allait du reste prendre une orientation nouvelle puisque l'Université lui confia, en mai 1952, le cours de droit civil comparé et le déchargea par ailleurs à sa demande de son enseignement d'étude approfondie de questions de droit civil. A partir de la fin des années 1950, la maladie, qui avait toujours poursuivi De Page, le mina désormais gravement, au point de l'empêcher de poursuivre ses enseignements. « Depuis longtemps (...) », écrivait-il en mars 1959, « ma santé a, d'année en année, fléchi. Je souffre actuellement d'une maladie nerveuse, fort pénible, due en partie à l'âge, et en partie à la fatigue et à l'épuisement provoqués par un travail intensif poursuivi pendant de longues années. J'ai réellement besoin de repos (...) ». « Si la puissance de travail et de spéculation

intellectuelle est restée chez lui absolument intacte, par contre les séances prolongées et répétées d'extériorisation publique de la pensée deviennent pour lui une source de fatigue physique et nerveuse extrêmement pénible », observait de son côté son médecin. Déchargé, à partir du 1^{er} octobre 1959, de son cours de philosophie du droit, De Page fut amené, à partir de 1961, à devoir se faire suppléer régulièrement pour ses deux derniers enseignements. Son calvaire ne lui laissait cependant aucun répit. « L'affection nerveuse dont je souffre depuis des années, et qui est malheureusement définitive, m'a pratiquement enlevé tout usage de l'écriture », faisait-il savoir au secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique en avril 1962. « Et vous devinez aisément qu'aux environs de 70 ans, on ne parvient plus à s'adapter à certains procédés mécaniques d'écriture. On ne les manie qu'avec une désespérante lenteur, en telle sorte qu'on met souvent trois heures à coucher sur papier ce qui, avec l'écriture ordinaire, aurait pris trois quarts d'heure ». Pressenti pour remettre sa démission, il demanda, le 14 novembre 1963, sa mise à la retraite à la date du 1^{er} octobre 1964. « Je m'en voudrais », écrivait-il dans ce document, « de ne pas saisir l'occasion qui m'est offerte d'exprimer à l'Université mes sentiments d'immense gratitude pour la confiance qu'elle a bien voulu me témoigner il y a 27 ans, en m'appelant aux fonctions de professeur 'Full time', pour me permettre de me consacrer entièrement à la recherche scientifique, et de poursuivre la rédaction d'un ouvrage important – le *Traité élémentaire de droit civil belge* – dont la continuation s'avérait impossible avec les fonctions judiciaires absorbantes dont j'étais, à l'époque, chargé. Aujourd'hui que cet ouvrage a pu être terminé, je n'oublierai jamais que c'est à l'Université que je le dois ».

Au lendemain du décès d'Henri De Page, le titulaire de la chaire du droit des obligations, Pierre Van Ommeslaghe, porta dans la presse le témoignage suivant sur la carrière d'enseignant de son prédécesseur : « D'un tempérament vif et fougoux (...) le professeur De Page eut le souci constant de se mettre à la portée de ses étudiants, formulant ses cours et ses écrits d'une manière nette, claire, voire didactique, qui fit école. Il était maître de son temps et réussissait, en une heure, à exposer un chapitre entier de son enseignement, quelle qu'en fût la densité. Aussi

longtemps que le servit sa santé, il garda une audience particulièrement large dans le monde étudiant bien qu'il ait été un homme à l'approche parfois malaisée et au caractère austère ».

Henri De Page fut proclamé lauréat du Prix Edmond Picard en 1926 pour son premier ouvrage, publié l'année précédente. Un quart de siècle plus tard, en 1950, un arrêté du Régent lui attribua le Prix du Concours décennal des Sciences juridiques (période 1932-1941) pour l'ensemble de son œuvre et notamment pour le *Traité* déjà évoqué. Invité à occuper la chaire Francqui belge à la Faculté de Droit de l'Université de Gand, De Page y dispensa, en mars et avril 1957, une série de leçons sur *L'obligation abstraite en droit interne et en droit comparé*. L'Université de Gand lui conféra par ailleurs les insignes de docteur *honoris causa* en 1966. Nommé membre du Centre interuniversitaire de Droit comparé en 1957, De Page siégeait également à l'Académie royale de Belgique. Elu correspondant de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques en décembre 1948, il devint membre en mai 1953. Il fut également membre du comité permanent du Conseil de législation (ministère de la Justice) de 1935 à 1948.

L'œuvre scientifique de De Page est partagée, encore que dans une proportion différente, entre la science du droit en général, d'une part, et la technique du droit, plus particulièrement du droit civil, d'autre part. Au premier genre se rattachent quatre œuvres traitant de théorie générale du droit, de philosophie du droit, de sociologie juridique et de droit naturel. Un an avant la première charge d'enseignement à l'université, paraît le premier ouvrage ; il est consacré à l'interprétation des lois. Dans cette « contribution à la recherche d'une méthode positive », reprenant un exposé des « théories en présence », l'auteur exprime la conception positiviste et sociologique qu'il se fait du droit. Science sociale, partant science vivante, le droit évolue, sans transformations radicales, de manière insensible, et la loi de la division du travail, à laquelle l'école de sociologie issue d'Emile Durkheim (1856-1917) était si attachée, autorise De Page à défendre la liberté d'interprétation de la jurisprudence. Dans un deuxième ouvrage, consacré au gouvernement des juges et sous-titré « l'équité en face du droit », la place assignée à l'équité est mise en évidence : elle

n'est pas dans le droit, mais en dehors de la loi. La loi apparaît comme « une réalisation partielle du juste, établie d'après les exigences de la discipline sociale, de la vie collective » ; au contraire, « le domaine de l'équité est le juste qui n'a pas été incorporé par la loi, ou qui a été imparfaitement incorporé par elle ». L'art du juge sera de compléter et d'améliorer l'œuvre du législateur, de défendre le patrimoine que constitue cet « ensemble de vérités supérieures par quoi l'humanité s'est adoucie, élevée, améliorée ; ces règles très pures qui, éparses et sous des formes variées, tendent toutes à faire prévaloir la justice contre la force ». Deux conférences faites respectivement à Bâle en 1936 et à Bruxelles en 1939, dont le texte a été aussitôt publié, permettent à De Page de réfléchir sur les fondements du droit ainsi que sur le rôle du droit naturel. « Fantasma de l'imagination conceptuelle », le droit naturel, dans l'absolu, n'existe pas pour l'auteur qui dénonce les résultats plutôt négatifs de l'œuvre de Grotius dans l'ordre juridique proprement dit. Il existerait cependant bel et bien une « idée du droit naturel », qui ne peut être confondue avec l'ordre, mais qui, en revanche, est « la forme que prend, pour s'affirmer, la protestation contre (...) l'ordre établi ».

Néanmoins, si les réflexions de De Page dédiées à la science du droit sont intéressantes, c'est, incontestablement, la partie de son œuvre scientifique consacrée au droit civil qui le hisse au tout premier rang des savants du droit. Entre 1933 et 1949, l'auteur rédige un traité complet de droit civil, qu'il qualifie lui-même d'élémentaire : modestie, coquetterie ou respect d'une certaine tradition ? Œuvre monumentale, comportant quelque treize mille pages, répartie en dix tomes, le traité couvre toutes les matières du droit civil et aborde toutes les questions que celui-ci suscite. La pensée est lumineuse, étayée par des principes limpides ; la recherche est conduite avec minutie et rigueur ; l'examen est toujours critique et souvent orienté par des conceptions neuves, pratiques. Le droit de la famille constitue sans doute la seule véritable exception à cette pensée novatrice car, au fil des trois éditions successives – entre 1933 et 1964 –, l'auteur y réitère une approche de la famille et du mariage, au demeurant fidèle au Code de 1804, que l'on peut qualifier de statique et rigide. Le style est élégant, vif, voire incisif dans les prises de positions, et la variété de

typographie permet aisément au lecteur de saisir les nuances et distinctions que l'auteur entend respecter. Enfin, le recours systématique à l'éclairage qu'apportent tant l'histoire du droit – notamment le droit romain – que le droit comparé enrichit d'autant le propos. Notons au passage que l'unité de l'œuvre n'est en rien affectée par la participation active qu'a apportée René Dekkers à la rédaction de certains volumes. *Opus magnum*, le traité présente une telle ampleur que très peu sont sans doute ceux qui peuvent prétendre l'avoir lu intégralement ; en revanche, nul étudiant en droit, nul praticien du droit, si averti fût-il, ne peut se passer de sa consultation dès que se pose une question relative au droit civil, à telle enseigne que, dans le jargon, on parle, non du traité de De Page, mais plus simplement « du De Page ». Notons au passage que, si l'évolution du droit a évidemment conduit à ce que l'œuvre porte la marque de son âge, encore qu'avec une intensité variable selon la matière examinée, pour que le traité demeure une œuvre pérenne, un certain nombre d'enseignants attachés à la Faculté de Droit de l'Université libre de Bruxelles ont conçu le projet d'une édition nouvelle. A ce jour, plusieurs tomes ont déjà été publiés.

Par souci de complétude, signalons encore que De Page présenta à trois reprises une communication à l'Académie royale de Belgique (*Considérations sur l'évolution du principe de l'autonomie de la volonté en matière contractuelle*, 1950 ; *L'évolution du principe de l'autonomie de la volonté dans les lois des 30 avril 1951 sur les baux commerciaux et 7 juillet 1951 sur les baux à ferme*, 1951 ; *Quelques réflexions sur le principe de l'équivalence des conditions, considéré comme base de la relation causale dans la responsabilité civile*, 1956) et qu'il fit la lecture à la séance publique de la Classe des Lettres du 7 mai 1954 (*Une survivance d'ordalie en droit moderne : le serment litisdécisoire*). Il est également l'auteur de deux notices consacrées aux juristes Albéric Allard et Eugène Hanssens et publiées en 1959, dans le tome trentième de la *Biographie Nationale*.

Henri De Page était l'époux de Berthe Du Bois, née le 24 août 1899 et qui ne lui survécut que dix jours.

Au nombre des publications les plus importantes de De Page, on se doit de citer, par ordre chronologique : *De l'interprétation des lois*,

Bruxelles, 1925 ; *Les actions complexes*, Bruxelles, 1930 ; *A propos du gouvernement des juges*, Bruxelles-Paris, 1931 ; *Traité élémentaire de droit civil belge*, Bruxelles, 1933-1949, dix tomes, dont plusieurs ont fait l'objet de nouvelles éditions ; *L'idée de droit naturel*, Bruxelles, 1936 ; *Droit naturel et positivisme juridique*, Bruxelles, 1939 ; *Le problème de la lésion dans les contrats*, Bruxelles, 1946 ; *L'obligation abstraite en droit interne et en droit comparé*, Bruxelles, 1957.

Archives de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles, n° 11 600, dossier Henri De Page. — Archives de l'Université libre de Bruxelles, I P 505 a et b, dossiers Henri De Page ; I P 847 a, b et c, dossiers René Dekkers ; Répertoire trentenaire, 3^e période, 1894-1895 à 1923-1924, lettres A à D. — Archives de la Ville de Bruxelles, Etat civil, naissances, 1894, acte 3981 ; Population, recensement de 1900, volume P 12, f° 2209. — Renseignements communiqués par M. Gaston Braive, professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis.

Annuaire du commerce et de l'industrie, 1894, Bruxelles, 1894. — G. Braive, *Histoire des Facultés universitaires Saint-Louis. Des origines à 1918*, Bruxelles, 1985. — J. Dabin, J. Renaud et al., *In memoriam Henri De Page*, dans *Journal des Tribunaux*, 88^e année, n° 4851, 22 décembre 1973, p. 741-756. — H. Liebrecht, *L'Université de Bruxelles et la guerre*, Bruxelles, 1944. — F. Rigaux, *Henri De Page*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 165, Bruxelles, 1999, p. 91-101, portrait photographique et bibliographie. — M.-R. Thielemans, A. Despy-Meyer et al., *Vingt-cinq novembre 1941. L'Université libre de Bruxelles ferme ses portes*, Bruxelles, 1991. — A. Uyttebroeck, A. Despy-Meyer et al., *Les cent cinquante ans de l'Université libre de Bruxelles (1834-1984)*, Bruxelles, 1984. — P. Van Ommeslaghe, *Notice sur la vie et les travaux de Henri De Page*, dans *Rapport sur l'année académique 1968-1969*, Université libre de Bruxelles, 1971, p. 383-386. — J. Van Welkenhuyzen, J. Stengers et al., *Quarantième anniversaire de la fermeture de l'Université libre de Bruxelles (25 novembre 1941)*, Bruxelles, 1982. — M. Vauthier, *L'Université de Bruxelles sous l'occupation allemande, 1940-1944*, Bruxelles, 1944.

Yvon Leblicq et Huguette Jones

de PERCEVAL, Hubert, Joseph, Antoine, *Armand*, pseudonyme occasionnel : DEPRELLE ; diplomate, homme politique, journaliste, réformateur économique et social, propagandiste de

la cause flamande, né à Malines le 28 octobre 1818, décédé à une date et en un lieu non connus (dernière trace à Paris en septembre 1869).

Issu d'une famille aristocratique originaire de Nivelles, où elle se maintint jusqu'au XVIII^e siècle, Armand de Perceval était le fils de Jean de Perceval et d'Antoinette Van den Nieuwenhuyzen. Son père, important propriétaire terrien dans la région de Malines et le Brabant wallon, avait été membre du Congrès national, bourgmestre de Putte, parlementaire de 1837 à 1841 et enfin bourgmestre de Malines de 1836 à 1842. Sa mère était la fille d'un fabricant de chapeaux également très fortuné. Le jeune Armand entama ses études secondaires au Petit Séminaire de Malines, avant de les poursuivre au Collège des Jésuites à Namur et enfin, selon ses dires, à Paris où il aurait suivi des cours de philosophie.

Entré dans la vie active il est d'abord attaché, à la fin des années 1830, au gouvernement provincial de la province d'Anvers puis devient de 1840 à 1845, secrétaire de l'Institut des Beaux-Arts de Malines. Précocement attiré par la politique, il se fait élire conseiller communal de sa ville natale en 1839. A la même époque, il se fait recevoir à la loge liégeoise La Parfaite Intelligence et l'Etoile réunies. En 1841, il crée le premier journal politique ayant existé à Malines, le *Journal de Malines*, de tendance unioniste, à ses débuts tout au moins. En juin 1845, il sollicite auprès du ministre des Affaires étrangères d'entrer dans la carrière diplomatique ce qui, dès le mois suivant, lui est accordé. Il est alors immédiatement attaché à titre provisoire à un poste des plus recherché, la légation de Belgique à Paris. Le 23 septembre 1845, déjà, un arrêté royal confirme sa nomination au rang d'attaché de légation. En juin 1847, à l'intervention du prince de Ligne, ministre plénipotentiaire de Belgique à Paris, il est fait officier de la Légion d'honneur.

Cette carrière, qui s'annonçait aussi brillante que fulgurante, va pourtant s'arrêter de manière abrupte en avril 1848. Sans doute, comme beaucoup d'autres, fut-il persuadé que d'importants changements, allant dans le sens du progrès, ne pouvaient manquer de se produire en Belgique après le choc de la révolution de février en France. D'où la démission honorable de ses fonctions qu'il sollicite le 27 mars : « je désire rentrer en Belgique où mon avenir m'appelle ».

Satisfaction lui est donnée sans délai et le 3 avril 1848, un nouvel arrêté royal lui accorde le titre de « secrétaire de légation honoraire ».

Son retrait de la fonction publique acquis, Armand de Perceval, sans perdre de temps, mène campagne comme candidat libéral pour l'arrondissement de Malines aux élections législatives du 13 juin 1848. Elu, il représentera cet arrondissement jusqu'en novembre 1857, puis de janvier à novembre 1858, occupera le siège que Charles Rogier avait obtenu à Bruxelles ; l'homme politique liégeois préférant défendre les électeurs d'Anvers dont il avait également gagné les suffrages. De Perceval va au Parlement se ranger d'emblée parmi la frange progressiste du libéralisme belge. On le verra mettre l'accent sur l'impérieuse nécessité de résoudre la question du paupérisme. Ses critiques, ses demandes de solutions applicables à court terme, il va les livrer à la Chambre dès le 30 janvier 1849 dans un discours retentissant prononcé dans le cadre de la discussion générale du budget du ministère de l'Intérieur. Son radicalisme peut s'expliquer en partie par les liens étroits qu'il entretient discrètement avec bon nombre de révolutionnaires français appartenant au parti dit de la Montagne, dont le célèbre Félix Pyat. Autre élément à prendre en compte est son admiration pour les théories de Fourier : on sait, par exemple, qu'il soutenait financièrement la propagande des disciples du Maître en Belgique.

D'autres interventions courageuses suivirent durant ses mandats successifs, mais ses prises de parole lui attirèrent, même dans son propre camp, critiques voire solides inimitiés. Attaques répétées contre la position dominante de la Banque Nationale de Belgique qui, pour lui, n'était autre que « la banque des actionnaires », dénonciation de l'importance, trop grande à ses yeux, du budget de la Guerre, constat de l'état lamentable dans lequel l'Etat laissait l'enseignement officiel, proposition d'abolir la guillotine où seules huit voix le soutinrent, nécessité de l'instauration de Sociétés de Secours mutuels, mesures à prendre pour que le crédit soit mis à portée du plus grand nombre, imposition de la connaissance du flamand aux fonctionnaires de l'Etat chargés de recouvrer l'impôt en Flandre, première étape si pas d'une flamandisation au moins d'un bilinguisme actif, redonner à la culture flamande une place honorable, étaient autant de thèmes qui lui tinrent à cœur.

Dans sa lutte contre les privilèges de la Banque Nationale, qu'il estimait exorbitants, Armand de Perceval n'hésitera pas à s'adresser directement à des industriels et commerçants du pays tout entier en leur envoyant, en mars 1853, un questionnaire dans lequel il leur demandait leur avis mais aussi, et surtout, leur appui dans sa lutte contre le monopole et le non-respect de ses engagements de la principale puissance financière du pays : « ai-je tort de condamner comme représentant de la Nation, la nature d'un établissement [la Banque Nationale] créée et dotée par la Législature pour aider, protéger le travail de nos neuf provinces ». Et il ajoutait : « la diminution du taux de l'escompte que la Banque Nationale peut et doit accorder au travail belge en retour des nombreux privilèges qu'elle a reçus de la Nation, que cette diminution équivaldrait pour bien des commerçants et des industriels à la suppression d'une notable partie des impôts qu'ils payent chaque année, à la Commune, à la Province, à l'Etat ».

Le crédit, toujours le crédit, tel était le *credo* du représentant de l'arrondissement de Malines. Pour lui, tout le monde en Belgique était désireux de travailler mais le manque de capitaux brisait cet élan. D'où la nécessité d'instaurer à l'échelon national un Crédit agricole, foncier, commercial et industriel. A la fois pour diffuser et défendre ses idées de réforme du crédit, mais aussi pour multiplier ses attaques contre la Banque Nationale, il va créer à Bruxelles le 1^{er} juillet 1854 une feuille de combat, *Le Crédit à bon marché*. Le sérieux des articles qui y paraîtront lui vaudra entre autres l'admiration et le soutien d'un important journal international, la *Gazette de Trèves*. Se réjouissant d'abord que l'on pouvait trouver en Belgique d'autres thèmes de discussion que la sempiternelle rivalité entre catholiques et libéraux, cette feuille indépendante, lue dans toute l'Europe, allait publier en 1855 une série d'articles sur le mouvement visant à instaurer en Belgique le crédit à bon marché.

Se félicitant de voir une personnalité novatrice se dresser face à l'oligarchie financière, le journal allemand écrira : « Nous déclarons qu'ils ont fondé le journal le mieux imaginé de tout le continent européen ; et certes, si l'on parvenait à réduire le taux de l'échange des valeurs commerciales à deux ou trois pour cent, ce serait le plus grand bienfait du XIX^e siècle ; ce

progrès, nous ne craindrions pas de le placer sur la même ligne que l'application de la vapeur à la circulation des produits ». Et le journal souhaitait qu'après réussite, de Perceval et ses amis songent à étendre le bénéfice du crédit à « ces hommes que l'on appelle depuis Saint-Simon, la classe la plus intéressante du peuple ».

Sur un autre plan, la défense nationale, on retiendra que de Perceval était hostile au maintien dans l'armée d'officiers étrangers qui y servaient depuis l'indépendance du pays. C'est ce qui le poussera à présenter au Parlement, le 21 février 1853, une proposition de loi visant à les mettre d'office à la retraite. En réalité, il visait sans le dire les officiers français dont il craignait la passivité, voire la trahison, en cas d'invasion de la Belgique par Napoléon III. Combattue par le gouvernement, sa proposition fut rejetée ; seuls huit votes lui furent favorables dont celui de Théodore Verhaegen. Sur son flamingantisme qui le pousse par exemple à demander que l'on crée une chaire de littérature flamande à l'Université de Gand, que l'on subventionne les associations prônant un renouveau de cette littérature, on peut ajouter un autre exemple, concret celui-là, montrant qu'il ne craignait pas d'afficher ses opinions : le 25 janvier 1853 était inhumé à Lierre, le bourgmestre de la ville, Schramm ; huit discours furent prononcés, on écarta délibérément tout hommage en français, tous le furent en langue flamande dont l'un par de Perceval.

A propos de son éloquence, nous disposons d'un témoignage qui la montre quelque peu empruntée, si l'on en croit un journal de la capitale, *L'Emancipation* qui l'évoquait dans son numéro du 2 mars 1852 : « M. de Perceval serait peut-être plus écouté s'il cherchait moins à l'être. Mais il a l'air de vouloir imposer ses discours (...). Il est grave et solennel ; son savoir n'est pas exempt de pédantisme ; il accumule les faits, les citations, les preuves, mêlant l'ivraie au bon grain et érigeant en autorités le garde-champêtre et le légiste du coin ; enfin quoique habile à préparer les questions, il est faible lorsqu'il s'agit de les résoudre ».

En somme, si durant ses dix années de législature (1848-1858), Armand de Perceval accumula auprès de ses contemporains, grâce à ses idées généreuses, un capital de sympathie, il ne trouva guère de soutien auprès de ses pairs pour les faire entrer dans la voie de réalisations

concrètes. On en était donc là en cette fin d'année 1858, lorsque se produisit un événement qui allait briser la carrière d'un des parlementaires les plus généreux de sa génération, dont il était de bon ton de railler le « don-quichottisme ». En octobre 1858, se répandait le bruit qu'une correspondance compromettante, émanant du parlementaire et adressée à des sous-officiers et à des soldats du régiment des Guides, contenait des allusions claires à l'homosexualité des uns et des autres. D'où l'indignation du corps des officiers de cette unité qui, se considérant gardiens de l'honorabilité de leur régiment, demandèrent au ministre de la Guerre d'engager le procureur du Roi à instruire d'office contre de Perceval afin qu'ils puissent défendre l'honneur du régiment.

Après une période de flottement durant laquelle de Perceval nia l'évidence, ses amis mettant même sur pied une commission d'enquête aux fins de le blanchir, il ne fut plus possible d'éviter le scandale et de Perceval se résolut à démissionner de son mandat en invoquant des raisons de santé. La Chambre en reçut notification le 16 novembre. L'ancien parlementaire s'empressa alors de mettre en vente tous ses biens, en ce compris son hôtel particulier, et s'embarqua, selon la rumeur publique, pour les Etats-Unis. Comme l'écrivit le comte de Montaldo, ministre de Sardaigne à Bruxelles, le 9 novembre 1858, de manière « confidentielle et très secrète », à son ministre de tutelle : « Cet incident fort scandaleux en lui-même prend une importance politique de ce qu'il fait disparaître de l'arène parlementaire un homme que le Ministère trouvait fort incommode à cause de ses idées libérales trop avancées, et surtout à cause d'une certaine influence qu'il avait dans la Chambre ».

Durant les années qui suivirent son départ précipité de Belgique, les milieux politiques s'abstiendront d'évoquer quelqu'un qui, bien qu'absent, était devenu dans les esprits infréquentable. Pourtant, Armand de Perceval allait se rappeler à leur souvenir : en juillet 1863, sans ressources, il est à Naples et quémande, faisant état de ses titres antérieurs auprès du consul de Belgique, une aide financière de quelques centaines de francs pour passer en Algérie où, dit-il, il a l'intention de s'engager dans la Légion étrangère. Mise au courant de son dénuement par le ministre de Belgique à

Turin, sa mère accepte de se porter garant de cette libéralité, tout en dénonçant le fait que son fils avait dilapidé, outre un million de francs hérité de son père, les intérêts de l'usufruit lui revenant qu'elle avait eu la faiblesse de lui accorder.

Passa-t-il en Algérie ? On l'ignore mais quelques années plus tard, il allait à nouveau faire parler de lui, mais cette fois dans un tout autre contexte, celui des velléités expansionnistes de Napoléon III. Ce fut le journal bruxellois *L'Etoile Belge*, dans son numéro du 21 septembre 1866, qui fit éclater le scandale. D'après ce quotidien, la violente campagne de presse visant à démontrer la nécessité de l'annexion de la Belgique par la France, campagne menée par un journal de langue française publié à Londres, *L'International*, émanait d'Armand de Perceval qui se couvrait du pseudonyme de « Deprelle ». L'émotion fut vive à Bruxelles et le ministre des Affaires étrangères de l'époque, Charles Rogier, ancien collègue de celui que l'on considérera dès lors comme félon, demandera d'urgence un rapport d'enquête au chargé d'affaires à Paris, le baron d'Anethan. Les informateurs de ce dernier lui apprirent que le journal était subventionné par le gouvernement impérial et rédigé par ses agents dont l'un était en effet de Perceval. Les choses évolueront toutefois assez rapidement : le 15 décembre suivant *L'International* était racheté par une compagnie anglaise servant en réalité de prête-nom à la famille d'Orléans. Ce retournement de situation amena l'éviction d'Armand de Perceval, désigné à cette époque secrétaire de la rédaction.

Après ce nouvel échec, Armand de Perceval regagna la France. Le gouvernement impérial lui confia-t-il de nouvelles missions, on l'ignore. Quant à son destin ultérieur, il reste jusqu'à présent une énigme, sa trace se perd en effet après septembre 1869, époque à laquelle on peut le localiser à Paris de manière précise.

Armand de Perceval avait un frère, Ferdinand, qui semble s'être fixé très jeune en France où il décéda le 28 octobre 1876 à Rambouillet. Sans doute devait-il être à son décès aussi impécunieux que son frère, car sinon comment expliquer que son fils Charles vint se fixer à Bruxelles en octobre 1878, pour n'y occuper qu'un modeste emploi : courtier d'annonces pour un journal bruxellois, *L'Echange*.

Certains discours prononcés par Armand de Perceval à la Chambre des Représentants touchant à divers sujets ont fait l'objet de tirages à part qui, reliés dans divers varia, sont conservés à la Bibliothèque Royale : Budget de l'Intérieur, 30 janvier 1849 ; Budget de la Guerre, 16 janvier 1850 ; Banque Nationale, 27 février 1850 ; 1^{er} et 4 mars 1850 ; Sociétés de secours mutuels, 14 février 1851 ; Crédit foncier, 26 mars 1851 ; Classes laborieuses, 14 juillet 1851 ; Loi sur les distilleries, 31 juillet 1851 ; Etablissements de bienfaisance, 23 avril 1857.

Archives du ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles, dossier personnel Armand de Perceval, série générale France : t. 23, copies des Archives de Vienne, pièces des 27 octobre et 17 novembre 1851, copies des Archives de l'Etat à Turin : pièce du 9 novembre 1858. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Fonds Rogier, n° 349, 15 juillet 1848. — Archives de la Ville de Bruxelles, Fonds de la Police, dossier 196 Bis, Charles de Perceval.

W. Van den Steene, *Een meteor aan de politieke hemel: Armand de Perceval*, dans *Studia Mechliniensia*, t. 31, 1976, p. 407-438. — *Nieuwe Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, vol. 2, Tiel, 1998, p. 2421-2422. — J. Bartier, *Fondateurs et créateurs du Crédit communal de Belgique*, dans *Bulletin trimestriel du Crédit communal de Belgique*, 1960, n° 4, p. 163-172. — C. Bronne, *La comtesse Le Hon et la première ambassade de Belgique à Paris*, Bruxelles, 1952. — B. S. Chlepner, *Le marché financier belge depuis cent ans*, Bruxelles, 1930. — J. Gaumont et E. Gubin, *Bruxelles au XIX^e siècle : berceau d'un flamingantisme démocratique (1840-1873)*, Bruxelles, 1979. — H. Wouters, *Documenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging (1831-1853)*, deel I-II, Leuven, 1963. — *Annales parlementaires*, 1848-1858.

Francis Sartorius

DE RACHE, *André*, Raphaël, Constant, poète, éditeur, collagiste, né à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) le 18 novembre 1919, décédé à Bruxelles le 24 octobre 1986.

Il est le fils d'André De Rache et de Marie-Alfrède Court, née à Cannes, de nationalité française, qui donna à son fils un amour profond pour le soleil et le Midi de la France.

Ses parents quittent Bruxelles pour Liège alors qu'il est tout jeune. Ils vont habiter « en

Féronstrée », où son père exercera la profession d'expert-comptable, tout en assurant la présidence de la fédération liégeoise de boxe. Pourtant, « enfant, il a vécu longtemps sur les rivages méditerranéens. Son regard a conservé un trouble céruléen, source d'un étonnant pouvoir de séduction » (R. Foulon, *André De Rache, poète, collagiste, éditeur*, p. 2).

Il entame cependant ses humanités gréco-latines – comme pensionnaire, pendant quatre ans – à l'Athénée royal de Dinant. Il s'y passionne très tôt pour la littérature et y rencontre deux hommes qui occuperont une place importante dans sa vie : l'écrivain Victor Misrahi et surtout Albert Van Loock, qui deviendra un des grands antiquaires, spécialiste du livre ancien et de l'estampe à Bruxelles. Albert Van Loock invite souvent des amis proches à passer des week-ends chez ses parents à Herentals ; il a trois sœurs. André De Rache tombe amoureux d'une de celles-ci, Emiliana, qu'il épousera en 1953 et qui l'accompagnera dans la plus grande partie de sa vie artistique et professionnelle.

On ignore s'il a terminé ses humanités – et le cas échéant où ? – mais fin 1938, grâce à son père, il est engagé par la Fabrique nationale d'Armes de Guerre (FN) à Herstal où il travaillera, comme employé, jusqu'au 10 mai 1940, jour de l'invasion de la Belgique par les armées du Reich. Sans emploi, car il ne souhaite évidemment pas de continuer à travailler au profit de l'envahisseur, il réoriente sa vie. Fondamentalement, il a toujours rêvé de devenir architecte et selon certains membres de sa famille, il se serait alors inscrit comme élève libre à la Faculté des Sciences appliquées (section architecture, créée en 1929) de l'Université de Liège. De toute évidence, il ne put mener cette vocation à terme. Mais ceux qui l'ont connu confirment qu'il resta marqué et inspiré par cette forme de l'art pour le restant de ses jours. Cette approche de l'art appliqué expliquera la passion qu'il avait pour l'esthétique du livre en tant qu'objet. Pour les années de guerre, une simple note rapporte : « salarié, employé, guerre - 1941 - 42 - 43 - 44 - 45 ».

Dans sa jeunesse, André De Rache, comme beaucoup de ses amis artistes et poètes, manifesta une sensibilité d'homme de gauche et même, un temps, d'extrême gauche. Il était attiré, dit-on, par les écrits fondateurs du communisme,

en particulier ceux de Marx. Assez naturellement il fut, sans doute, attiré par l'objection de conscience. Il réussit, en tout cas, à ne pas endosser l'uniforme et ne fut jamais appelé à servir sous les armes. Lors de l'invasion du pays le 10 mai 1940, âgé de vingt ans, son antimilitarisme viscéral ne l'empêchera pourtant pas de rejoindre la Résistance. Avec son père, il sera rapidement impliqué dans une des branches de la presse clandestine dont l'origine se trouvait parmi un groupe de ses amis de la FN à Herstal. Dans des circonstances mal connues, il fut apparemment arrêté « pour diffusion de tracts hostiles à l'armée d'occupation » et emprisonné pendant une dizaine de jours à la citadelle de Liège, avant d'être remis en liberté. Il se réfugia alors à Herentals (1941-1942), dans la famille Van Loock, puis en France. Après la guerre, il sera décoré de la Médaille de la Résistance.

Albert Van Loock qui avait approché le monde du livre et de l'art en collaborant, d'abord, avec Marcel Boesberg des Editions La Boétie et avec le libraire Brissaud, s'était lié d'amitié avec René Magritte, Paul Colinet, Marcel Mariën, Jean Scutenaire, Christian Dotremont et bien d'autres artistes et écrivains qui se retrouveront souvent pendant la guerre comme hôtes de sa famille à Herentals. C'est chez lui qu'André De Rache fera ainsi connaissance de l'école surréaliste belge, qu'il en fera effectivement partie et qu'il tissera des liens étroits avec plusieurs de ses membres.

Il fréquentera aussi un grand nombre de poètes en vue, lors des réunions du Pen Club, alors présidé par Max Deauville, dont la femme tenait salon littéraire. Mais il sera particulièrement proche de Marcel Mariën avec qui il partagera le rôle de « nègre » dans l'écriture ou la ré-écriture de nombre d'auteurs moins doués, certains dont il deviendra l'éditeur.

Sa carrière dans le monde de la chose imprimée commence comme employé à la librairie Brissaud à Bruxelles (1945-1949). En 1950, il entre dans l'univers de l'édition, grâce à Albert Van Loock qui l'a présenté à Georges Houyoux, un des plus importants éditeurs en Belgique à l'époque. Il travaillera pour lui jusqu'en août 1954. Alors marié, il va s'installer à Aalter où il est engagé par l'imprimerie Faut ; il y assumera les fonctions de chef du personnel jusqu'en 1961 et y apprendra tous les mystères de l'art de Gutenberg, dont il fera un extraordinaire usage

au cours de sa carrière. Ce Wallon de Liège, né à Saint-Josse-ten-Noode, communiquait, paraît-il, de manière parfaite avec les ouvriers dans leur dialecte flamand local. Il possèdera rapidement un statut double : salarié et indépendant car, c'est en 1954 qu'il édite son premier ouvrage : *Bakonji*, un petit volume né de l'expérience africaine d'Henri Cornelus, qui sera imprimé naturellement à Aalter.

André De Rache quittera la Maison Faut en octobre 1961. Au cours des six années passées, il y aura publié et imprimé une vingtaine de titres d'un extraordinaire éclectisme : poésie, roman, théâtre, essais, biographie-critique, généalogie, livres d'art, dont la révélation : *Arcimboldo et les arcimboldesques* (1955) de Francine Claire Legrand et Félix Sluys, qui fut un événement dans le monde de l'art, *La Voie lactée* (premier des douze livres que lui confiera Marcel Thiry) et *Préhistoire des Estuaires*, le premier livre d'Hubert Nyssen, futur fondateur d'Actes Sud.

En octobre 1961, André De Rache installe sa maison d'édition à Uccle. L'adresse, 127, rue du Château d'Eau, deviendra une sorte de Mecque, un but de pèlerinage, un refuge de confidences, des plans et des conspirations artistiques et littéraires. Au cours d'une carrière d'éditeur qui s'étendra sur trente-deux années, il donnera le jour à deux cent septante-neuf livres, dont cent cinquante consacrés à la poésie. La plupart sont dorénavant imprimés sur les presses de Gilbert Meirsschaut à Kruishoutem non loin d'Audenaerde. Tous sont de petits chefs-d'œuvre où l'on sent la patte de l'artiste, de l'architecte. « On a suffisamment parlé du soin qu'il met à la fabrication de ses livres, de son goût des beaux papiers, des couleurs, des tableaux et des estampes : on a dit qu'il était un artiste de l'édition, un prince du livre » (Jacques Crickillon, à l'occasion du 20^e anniversaire des éditions André De Rache en 1974). « Chaque ouvrage qu'il publiait était l'objet de rares recherches qu'il consacrait à l'assortiment des caractères, à l'architecture des poèmes, au choix de l'illustration de la couverture, différente pour chaque auteur. Il leur prêtait d'instinct une parure à la fois neuve, élégante et raffinée » (Albert Ayguesparse).

Parmi les principaux auteurs édités par De Rache, on relève les noms de Guy d'Arcangues, Albert Ayguesparse, Charles Bertin, Roger Bodart, Carlo Bronne, Roger Caillois, Gaston

Compère, Henri Cornélus, Jacques Crickillon, Adrien de Premorel, Carlos de Radzitzky, Fernand Desonay, Roger Foulon, Robert Goffin, Arthur Haulot, Hubert Juin, Pierre Nothomb, Hubert Nyssen, Noël Ruet, Pierre Seghers, Andrée Sodenkamp, Georges Thinès, Marcel Thiry et Edmond Vandercammen.

Dans le domaine de l'édition d'art d'André De Rache, on découvre de véritables « livres-maîtres » : en particulier, le merveilleux *Arcimboldo*, l'incontournable *Magritte* de Patrick Waldberg, sponsorisé par Gustave Nellens et aujourd'hui introuvable, le *Labisse*, le *Tanguy* et le *Malkine* du même auteur, le *Surfrage* de Jeanine Warnod et le monument de José Vovelle, professeur à la Sorbonne : *Le Surréalisme en Belgique*.

Au milieu des mille préoccupations de son métier d'artisan du livre, André De Rache ne pose pourtant pas la plume. C'est chez Houyoux qu'il publie, en 1952, son premier livre : *Manière de dire*, un recueil de poèmes qu'il envoie à sa mère avec ces mots : « A maman, ce petit livre qui souhaite un monde lumineux comme la Provence dont il parle. Son fils. D.D. Sept.52 ». En 1960, il sortira chez Faut, un nouvel ensemble de poèmes sortis de sa plume : *Les feux de la roue* (Editions André De Rache en collaboration avec les Editions de La Nef).

En 1977, il offre au public son troisième choix de poèmes : *Les nuits recomposées*, qui sortira des presses aux Edizioni del Naviglio à Milan, avec les superbes illustrations de son ami Carlo Guarienti.

De Rache est venu au collage dans les années cinquante, sous l'influence de Magritte dont il était très proche. « Toute son inquiétude existentielle se retrouve dans cette forme d'expression. Sous une ironie souvent cruelle qui n'est qu'un travesti inconscient, l'artiste se projette totalement en usant de matériaux simples dont le choix est cependant révélateur » (Roger Foulon).

Il est « précis, minutieux, plein d'astuces, de gentillesse et d'arrogance. Il a beaucoup de malice dans le choix de ses titres... malice mais aussi sincérité prouvant l'attachement de l'artiste à André Masson, Balthus, Dorothea Tanning, Joan Miró (dont il a organisé leurs grandes rétrospectives), ainsi qu'à René Magritte et à Félix Labisse... » (Stéphane Rey). Comme c'était aussi un « homme de la nuit », il se retrouve souvent avec ses nombreux amis,

artistes et écrivains (Labisse, Aldrovandi, Buffet, Topor, Wolinski, Michel Déon, Guy d'Arcangues, Régine Desforges, Marcel Jullian, Robert Sabatier et tant d'autres) au célèbre Cercle privé de la rue Princesse à Paris, dont le Prince était Jean Castel. C'est chez De Rache qu'on éditera le superbe album : *La Nuit Princesse* de Guy d'Arcangues, avec seize illustrations originales et des textes inédits des plus grands noms du Cercle.

Dans les années septante, ses œuvres de collagiste seront régulièrement exposées dans diverses galeries et institutions en Belgique, ainsi qu'à la Belgischen Haus à Cologne.

« André De Rache était un amoureux de la vie, qui savait ciseler ses émois » (Alain Viray).

Entretiens avec Emiliana De Rache et avec Albert Van Loock. — Hommages des auteurs à André De Rache, publié à l'occasion de l'exposition organisée au Waux-Hall de Nivelles en 1989.

R. Foulon, *André De Rache, poète, collagiste, éditeur*, Thuin, 1974. — G. Thinès, *André De Rache, poète du livre poétique*, dans *La Libre Belgique*, 27 novembre 1986.

Noël Anselot

de STAERCKE, André, Marie, Jules, Ghislain, fonctionnaire, secrétaire du Régent, diplomate, né à Gand le 10 novembre 1913, décédé à Uccle (Bruxelles) le 27 décembre 2001.

André de Staercke est né à Gand le 10 novembre 1913 dans une ancienne famille d'industriels du textile. Brillant élève des Jésuites du Collège Sainte-Barbe de sa ville natale, il entame ses études universitaires aux Facultés Notre-Dame de la Paix à Namur, où il obtient en 1933 le diplôme de candidat en philosophie et lettres avec la plus grande distinction. Selon ses propres dires, et ses nombreux écrits en témoignent, ces « quatorze ans de jésuitière » l'imprègnent profondément de la culture gréco-latine et patristique ; il sera jusqu'à la fin de ses jours un lecteur assidu de saint Augustin. Son cursus universitaire se poursuit tout aussi brillamment à la Faculté de Droit de l'Université catholique de Louvain. Muni du diplôme de docteur en droit en 1936, il poursuit des études spécialisées à Paris, où il obtient plusieurs diplômes d'études supérieures en droit public, droit privé, droit

romain et histoire du droit. En 1937, il obtient un mandat d'aspirant au Fonds national de la Recherche scientifique et soutient deux ans plus tard, toujours à Paris, une thèse publiée aux Presses Universitaires de France, intitulée *De la création d'un Conseil d'Etat en Belgique*. Cette thèse lui vaut la mention « très bien » et est retenue pour le prix de la meilleure thèse de France en 1939. Appelé à la présidence de l'association des étudiants catholiques, il a l'occasion d'entrer en relation avec les hautes autorités ecclésiastiques françaises. Ces trois années heureuses et riches de contacts variés préludent à une carrière hors norme dans la fonction publique belge.

Appelé fin 1939 à Bruxelles pour participer aux travaux du Centre d'Etude pour la Réforme de l'Etat (CERE) présidé par Louis Camu, André de Staercke est nommé conseiller d'administration, adjoint à la réforme administrative. En 1940, il est attaché au cabinet du Premier ministre Hubert Pierlot. Après l'invasion de la Belgique par l'Allemagne, il suit le gouvernement belge à Vichy. Grâce à ses relations ecclésiastiques, il participe à l'organisation du dépôt clandestin des archives royales transportées en France. A son retour à Bruxelles le 1^{er} août, le service d'administration générale dont il dépend a été rattaché au commissariat général à la restauration dirigé par le secrétaire général Verwilghen. A la demande du comte Lippens, qui a reconstitué le CERE avec l'approbation du Roi, André de Staercke est détaché au secrétariat du centre qui a pour mission d'étudier la transformation du régime au lendemain de la paix. Les travaux des différentes commissions sont remis au Roi le 24 décembre 1940. Imprégnés de l'esprit du temps, ils préconisent un gouvernement royal fort avec des chambres corporatives. Sous la direction de Maurice Lippens et Pierre Wigny, André de Staercke est chargé de rédiger le rapport relatif à l'organisation du gouvernement en Grand Conseil, inspiré du modèle mis en pratique par les ducs de Bourgogne et plus tard par Richelieu et Louis XIV. Cet épisode de sa carrière lui vaudra de virulentes attaques de *La Libre Belgique* lors de la Question royale. Il n'empêche que dès 1941, il a pris résolument parti pour le gouvernement de Londres et les Alliés, en collaborant à la presse clandestine avec François de Kinder, beau-frère du Premier ministre.

Au début de 1942, Hubert Pierlot décide de faire venir à Londres deux fonctionnaires de confiance pour renforcer son cabinet. Son choix se porte sur André de Staercke qui sera accompagné par le fils du ministre des Affaires étrangères Paul-Henri Spaak. Le 10 avril, de Staercke fait la connaissance du jeune Fernand Spaak. Leur voyage est organisé par le réseau Comète. Partis le 25 avril de Bruxelles, il leur faudra deux mois pour gagner Londres, via la France, l'Espagne et le Portugal. Les multiples péripéties vécues au cours de ce périple scellent une profonde amitié qui est à l'origine des liens intimes qui uniront André de Staercke à Paul-Henri Spaak et sa famille sa vie durant. Le 8 avril 1943, André de Staercke est nommé, à titre intérimaire, chef de cabinet du Premier ministre et secrétaire du Conseil des ministres. Il n'a pas trente ans. Dans l'exercice de ces fonctions qui en feront un collaborateur de premier plan et un témoin privilégié de l'action du gouvernement de Londres, il développe des liens étroits avec Hubert Pierlot, Paul-Henri Spaak et Camille Gutt. Grâce à ses relations avec la fille du Premier ministre britannique Mary, il devient un familier de Winston Churchill. De cette époque date aussi une autre rencontre qui scelle une amitié profonde avec une personnalité plutôt controversée dans les démocraties occidentales, le président portugais Salazar. Leurs relations personnelles se nouent lors d'une mission d'André de Staercke à Lisbonne en 1943, au cours de laquelle il réussit à conclure un arrangement entre la Belgique et le Portugal à propos de terrains diamantifères disputés entre le Congo et l'Angola.

A la Libération, André de Staercke revient avec le gouvernement à Bruxelles et conserve ses fonctions jusqu'à la chute du cabinet Pierlot le 6 février 1945. Témoin en première ligne de la détérioration des relations des hommes de Londres avec Léopold III, il assure aussi les contacts entre le gouvernement et les représentants alliés à Bruxelles. Au début de février 1945, le baron Robert Goffinet, chef de la Maison et homme de confiance du prince Charles, est mourant. Le 8 février, André de Staercke est discrètement convoqué au Palais pour se voir proposer de prendre sa succession. Dans l'exercice de sa fonction de secrétaire du Régent, il devient le principal conseiller politique de celui-ci. Son rôle d'éminence grise lui

vaudra d'être considéré comme l'un des responsables de l'abdication du roi Léopold III. Confident du prince Charles, il lui témoignera une indéfectible fidélité après son effacement de la vie publique. Aussi sera-t-il amené à quitter la scène politique belge à la fin de la Régence en août 1950. Il s'installe dans sa propriété de Cannobio au bord du lac Majeur où il reçoit nombre de personnalités belges et étrangères.

Loin d'une rentrée dans le rang, sa carrière prend une tournure nouvelle qui le projette d'embellée au plus haut niveau de la carrière diplomatique en dehors de la filière administrative normale. La conjoncture internationale lui est particulièrement favorable. A la fin du mois de juin 1950, Fernand Vanlangenhove, qui représente la Belgique à l'ONU, accepte non sans réticences la décision du ministre des Affaires étrangères Paul van Zeeland de le nommer en qualité de représentant de la Belgique au Conseil des Suppléants de l'Atlantique Nord. Suite au déclenchement de la guerre de Corée, Vanlangenhove reste à New York et le conflit se prolongeant, van Zeeland décide de confier à André de Staercke le remplacement de Vanlangenhove. Au bout de dix-huit mois de suppléance, l'arrêté de nomination de Vanlangenhove est rapporté et de Staercke nommé par arrêté du 4 avril 1952 représentant permanent de la Belgique auprès du Conseil du Pacte de l'Atlantique Nord à Paris. En pleine guerre froide, André de Staercke se révèle un fervent partisan de l'Alliance atlantique. Doyen du Conseil atlantique depuis 1957, il mène une vie sociale brillante dans les milieux diplomatiques et intellectuels de Paris. En 1966, il lui faut organiser le transfert du siège de l'OTAN à Bruxelles suite au retrait de la France décidé par le général de Gaulle. Il collabore alors avec Etienne Davignon, à l'époque chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères Pierre Harmel, à l'élaboration du fameux « rapport Harmel » qui vise à accroître le rôle de l'Europe dans l'OTAN en amorçant une politique de détente dans les relations Est-Ouest.

Après avoir représenté la Belgique pendant vingt-six ans, André de Staercke quitte ses fonctions avec fracas en 1976, lors d'un incident dû à l'intransigeance linguistique d'un ministre flamand des Affaires étrangères. Du fait de sa carrière diplomatique atypique, de Staercke exerçait ses fonctions avec le rang d'ambassadeur,

mais sur le plan administratif, il avait conservé un grade subalterne. Pour régulariser sa situation, il lui est demandé de passer un examen de néerlandais. Se considérant comme Flamand de par ses racines familiales, il refuse de se plier aux exigences ministérielles et démissionne de ses fonctions. Ulcéré, il part au Mexique, où il séjournera pendant quatre ans. Sa carrière prend un nouveau cours. Ses nombreux contacts dans les milieux internationaux, en particulier aux Etats-Unis, lui ouvrent sans difficulté l'accès du monde des affaires. Administrateur du groupe pharmaceutique G.D. Searle & Co établi à Chicago, il se voit offrir des mandats dans plusieurs entreprises belges. Vice-président de la société Géomines, il siège pendant une dizaine d'années au conseil d'administration de Petrofina, Philips & MBL Associated, Diamant Boart et de la Société Générale de Banque. Il s'éteint à Bruxelles le 27 décembre 2001, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

André de Staercke avait déposé la majeure partie de ses papiers aux archives du ministère des Affaires étrangères. Il n'en avait pas moins conservé les manuscrits de ses mémoires sur la Question royale et de plusieurs textes auxquels il attachait beaucoup de prix, mais qu'il ne souhaitait pas publier de son vivant. Au cours des dernières années de sa vie, il s'était lié d'amitié avec l'historien Jean Stengers, à qui il confia la mission de publier ses mémoires à titre posthume et de déposer ses papiers personnels aux archives de l'Université libre de Bruxelles. Homme de plume, pétri de culture, il jetait sur le papier, souvent à chaud, des impressions sur ses entretiens et les événements dont il était témoin. Ainsi de nombreuses notes manuscrites sur feuille volante ou consignées dans des carnets ont été conservées. Une partie d'entre elles a été utilisée pour la rédaction de textes élaborés, dont ses mémoires représentent le projet le plus ambitieux. Bien qu'il ait intitulé ses mémoires *Tout cela a passé comme une ombre. Mémoires sur la Régence et la Question royale*, son texte ne couvre pas la totalité de la Régence. Il prend fin le 18 mai 1945, peu après les premières entrevues du gouvernement Van Acker et du Régent avec Léopold III à Strobl.

Selon son propre témoignage, André de Staercke écrit ses mémoires à la suggestion de Churchill. Rédigé *ab irato* immédiatement après la fin de la Régence « pour se soulager », le

premier jet fut achevé à la fin du mois d'octobre 1945. André de Staercke y travailla ensuite irrégulièrement pendant plusieurs années. Les réactions à leur publication en 2003 témoignent de ce que les passions nées de la Question royale ne s'étaient pas définitivement éteintes un demi-siècle plus tard. Les papiers d'André de Staercke abondent en notes esquissant en quelques lignes percutantes le portrait des nombreuses personnalités qu'il rencontrait. Certains de ces portraits figurent dans ses mémoires. Dans le cas de Churchill et Salazar, il y a eu volonté de sa part de faire œuvre littéraire, en rendant hommage à des hommes de pouvoir qui l'avaient reconnu à ses débuts et pour qui il éprouva une admiration et une amitié sans faille. Devenu familier de Churchill pendant la guerre, il resta en contact étroit avec le vieil homme d'Etat jusqu'à la mort de ce dernier en 1965. En raison de ses relations personnelles avec Salazar, il est arrivé que de Staercke soit sollicité en haut lieu d'user officieusement de cet accès privilégié pour obtenir la coopération du Portugal après la guerre. C'est ainsi qu'il persuade Salazar de renouveler le bail de l'OTAN aux Açores. Il lui revient aussi la tâche de vaincre l'opposition de Salazar à la nomination d'un socialiste lors de la candidature de Paul-Henri Spaak au secrétariat général de l'OTAN en 1957. Malgré son désir de le réaliser, André de Staercke avouait n'être jamais parvenu à rédiger le portrait de Paul-Henri Spaak. Il s'en explique dans une ébauche rédigée à un âge avancé : « On finit par ne plus connaître ceux que l'on connaît trop bien. Pendant les deux dernières années de la guerre jusqu'à la fin de sa vie..., nous avons vécu dans une telle intimité que les actions les plus délicates de sa vie publique et de sa vie privée me semblaient aller de soi, sans autre explication qu'il était Paul-Henri Spaak ». Son texte le plus achevé est consacré à l'art oratoire de Spaak dans sa préface de l'ouvrage *La pensée européenne et atlantique de Paul-Henri Spaak (1942-1972)*, publié par Paul-F. Smets en 1980.

La fidélité d'André de Staercke en amitié était à la mesure de la virulence avec laquelle il s'est opposé à certaines personnalités. Sans revenir sur la sévérité de son jugement sur Léopold III et sa seconde épouse, il partageait avec Camille Gutt une opposition farouche au retour au pouvoir de Paul van Zeeland dont il a tracé un portrait incisif. Grâce à ses liens avec Spaak, il

réussit d'ailleurs à mettre en échec le projet du roi Baudouin de remplacer le gouvernement Eyskens par un cabinet van Zeeland - Spaak lors de la crise congolaise au début du mois d'août 1960. Personnalité brillante et complexe, dont la vie tumultueuse était jalonnée d'accès de mysticisme, André de Staercke a la particularité de n'avoir pas laissé ses contemporains indifférents.

Archives de l'Université libre de Bruxelles, Papiers André de Staercke. — Bibliothèque de l'Université libre de Bruxelles, Fonds Jean Stengers, Notes prises par Jean Stengers suite à ses entretiens avec André de Staercke. — Archives du Ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles, dossier 18.298/1/1, *Curriculum vitae* non daté, postérieur à 1976.

A. de Staercke, *Tout cela a passé comme une ombre. Mémoires sur la Régence et la Question royale*, textes et documents édités par Jean Stengers et Ginette Kurgan-van Hentenryk, Bruxelles, Éditions Racine, 2003. Traduit en néerlandais et publié par Lannoo, Tiel, 2003. — Interview autobiographique d'André de Staercke dans *La Libre Belgique* du 27 février 1976.

Ginette Kurgan-van Hentenryk

Illustration : Planche VI, face à la page 129
André de Staercke, 1957.

de THEMSICKE ou THEMSEKE, Georges, docteur en droit, maître des requêtes ordinaire au Grand Conseil de Malines et au Conseil privé des Pays-Bas, né à Bruges après 1450, décédé à Malines en 1536.

Georges de Themsicke nous apparaît comme un ecclésiastique d'une grande urbanité. Son caractère affable et policé, son habileté dans le domaine de la pratique du droit en font un homme très apprécié. Les souverains Philippe le Beau, Maximilien I^{er} et Charles Quint le prennent successivement à leur service, et les humanistes Erasme et More le tiennent en haute estime.

Il appartient à une riche famille patricienne de Bruges inscrite depuis le XIII^e siècle au métier des bouchers, une corporation qui a toujours joué un rôle majeur dans la vie politique de la ville. Son père Christophe de Themsicke est élu à de multiples reprises conseiller et échevin de Bruges. Il participe aussi à la vie associative de la ville et est prévôt de la confrérie du Saint-Sang en 1450. Il meurt en 1478.

Après être devenu clerc séculier, Georges de Themsicke s'inscrit à la Faculté de Droit de l'Université de Louvain le 29 février 1488 (n. st.). Il en sort nanti du grade de docteur (probablement dans les deux droits).

Entré au service de Philippe le Beau comme chapelain, il est nommé par ce prince maître des requêtes de son hôtel puis du Grand Conseil de Malines le 22 janvier 1504 (n. st.). Envoyé comme ambassadeur à Rome en octobre 1505, il est temporairement remplacé au sein du Grand Conseil par Gérard van Gronsveld. Il réintègre son poste de conseiller à Malines le 1^{er} février 1506 (n. st.). Le 25 octobre 1513, Georges de Themsicke résigne ses fonctions de maître des requêtes à Malines en faveur de Jacques d'Amerongen, un laïque qui est son parent du côté maternel.

Le 25 octobre 1515, il est mentionné comme maître des requêtes de l'hôtel de Charles d'Autriche, le futur Charles Quint. Par commission du 4 février 1527 (n. st.), il devient maître des requêtes ordinaire du Conseil privé. L'ordonnance du 1^{er} octobre 1531 le confirme dans cette fonction. En conséquence, il prête le serment de conseiller en présence de Jean II Carondelet, chef du Conseil privé, le 24 novembre suivant.

En 1532-1533, il collabore à la perception du subside levé au profit de Charles Quint sur le clergé des Pays-Bas.

En 1535, son état de santé ne lui permet plus de venir aux réunions du Conseil privé. La gouvernante Marie de Hongrie, prenant en considération les longs et excellents états de service de ce vieux serviteur, ordonne de lui verser l'intégralité de ses gages pour les six premiers mois de l'année, « nonobstant et sans avoir regard à ce que ledit messire George de Themsicke durant ledit temps a esté absent et n'a servy audit privé conseil, ains ... s'estoit tenu en la ville de Malines du sceu, congié et consentement de ladite royne [Marie de Hongrie] ». Charles Quint marque son accord sur cette décision.

Le 31 mai 1535, Philippe Nigri, conseiller au Grand Conseil de Malines et archidiacre de Thérouanne, lui succède comme maître des requêtes ordinaire au Conseil privé. A cette occasion, Marie de Hongrie souligne la nécessité de procéder à la nomination de nouveaux membres au sein des Conseils d'Etat et privé,

car ces deux institutions gouvernementales sont bien souvent « en petit nombre » à cause de « l'absence et debilitacion d'aucuns nos conseillers à ce par nous denommez et ordonnez ».

Georges de Themsicke meurt à Malines en 1536. Avec lui, c'est « un homme aussi savant qu'aimable » (Erasmus) qui disparaît. Le partage de ses biens fera l'objet d'âpres controverses entre ses héritiers.

Ses capacités d'habile négociateur ayant été reconnues, il est chargé depuis 1505-1506 de remplir plusieurs missions diplomatiques auprès du Pape. En 1522, Marguerite d'Autriche indique dans une lettre au pape que de Themsicke est solliciteur et procureur impérial à la Cour pontificale mais que son emploi du temps très chargé ne lui a pas encore permis de se rendre auprès du souverain pontife.

Au mois de septembre 1507, il se rend en France pour y rencontrer les conseillers du Parlement de Paris et le roi Louis XII.

Issu du patriciat brugeois, de Themsicke s'est toujours senti très concerné par les difficultés que sa ville natale doit affronter depuis le milieu du XV^e siècle. Le déclin économique qui frappe la ville flamande le préoccupe grandement et il est convaincu de l'absolue nécessité d'entretenir de bonnes relations commerciales et financières avec l'Angleterre afin d'en faire profiter le port flamand. Il est donc un négociateur tout désigné pour trouver un terrain d'entente avec ce royaume, où il se rend une première fois en janvier 1508 (n. st.), à titre d'ambassadeur de Maximilien d'Autriche. Sept ans plus tard, en 1515, on le voit tenir un rôle actif lors des conférences commerciales organisées à Bruges en vue de favoriser l'« entrecours » de la laine et du drap qui s'échangent entre nos provinces et le royaume d'Angleterre. Du 19 mai au 22 juillet 1515, il est le porte-parole de la délégation habsbourgeoise qui rencontre dans la ville portuaire du Zwin les représentants du roi Henri VIII, en vue de modifier les termes du traité de commerce conclu en avril 1506 entre Philippe le Beau et Henri VII d'Angleterre, traité jugé par trop désavantageux pour les Pays-Bas, puis de le proroger. Sa bonne connaissance des dossiers et son éloquence « à la fois naturelle et cultivée » impressionnent les plénipotentiaires anglais. L'humaniste Thomas More, présent aux discussions de Bruges en sa qualité d'*under sheriff* de la cité de Londres, le

considère comme « un excellent juriste » qui « traite les affaires en praticien dont l'esprit pénétrant est servi par une longue expérience ». Au terme de longues tractations, le traité de commerce est prorogé pour une durée de cinq ans. A la suite de ces discussions, de Themsicke est envoyé comme ambassadeur auprès d'Henri VIII (août à octobre 1516). Au cours de sa mission en Angleterre, il est débattu de l'établissement d'un taux de change des monnaies qui facilite les échanges commerciaux entre les Pays-Bas et le royaume des Tudor. Les Anglais le considèrent comme un bon spécialiste de ces problèmes éminemment techniques. Georges de Themsicke veille aussi à défendre de son mieux les intérêts économiques de la ville de Bruges auprès de ses interlocuteurs d'outre-Manche.

Dans ce même ordre d'idées, il est envoyé en septembre 1522 à la conférence de Calais où l'on discute une fois encore de « l'entrecours de la marchandise des laynnes d'Angleterre et évaluation des monnoies nouvellement forgées par deçà [le Réal et le florin Carolus d'or ainsi que le patard d'argent sont émis aux Pays-Bas depuis 1521] ». Après avoir fait rapport sur les négociations en cours à Marguerite d'Autriche, il retourne à Calais en octobre afin de régler les points litigieux qui demeurent encore en suspens.

Parallèlement à sa carrière publique, Georges de Themsicke mène une belle carrière bénéficiaire au sein de l'Eglise : il est prévôt de Saint-Pierre de Cassel, de Saint-Sauveur d'Harelbeke, de Saint-Bavon à Haarlem et doyen de la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule à Bruxelles. En 1499, il présente sa candidature au décanat de la collégiale de Saint-Donatien de Bruges et obtient le même nombre de voix que son concurrent Jean Goetghebeur. Rome débloque la situation en annulant l'élection et en conférant la dignité de doyen de Saint-Donatien au cardinal italien Antonio de Trivulce. Celui-ci résigne le poste en faveur de Jean Goetghebeur en 1502. Nullement découragé par cet échec, Georges de Themsicke réussit à obtenir un canonicat prébendé au sein du chapitre de cette même église Saint-Donatien en 1505. Il tentera vainement de se faire attribuer de lucratives dignités ecclésiastiques dans les royaumes de Naples et de Sicile en se portant candidat à la commanderie de Saint-Léonard (Pouilles) ainsi qu'aux évêchés d'Aversa (près de Naples) et de Catane (Sicile).

Archives départementales du Nord, à Lille, série B. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Conseil privé autrichien, n° 765, p. 48.

L. P. Gachard, *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, t. 2, Bruxelles, 1874, p. 493. — Ch. Laurent, *Recueil des ordonnances des Pays-Bas*, 2^e série, t. 1, Bruxelles, 1893, p. 78. — J. Lameere, *Recueil des ordonnances des Pays-Bas*, 2^e série, t. 3, Bruxelles, 1902, p. 241-243. — A. Schillings, *Matricule de l'Université de Louvain*, t. 3, Bruxelles, 1958, p. 46, n° 249. — M. Bruchet et E. Lancien, *Itinéraire de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas*, Lille, 1934, p. 383-384. — *Correspondance d'Erasmus*, A. Gerlo et P. Foirers édés, t. 2, Bruxelles, 1974, p. 339. — Th. More, *L'Utopie ou le Traité de la meilleure forme de gouvernement*, Paris, 1987, p. 84. — J. Gailliard, *Bruges et le Franc ou leur magistrature et leur noblesse avec des données historiques et généalogiques sur chaque famille. Supplément*, t. 6, Bruges, 1864, p. 21-31. — H. de Vocht, *History of the Foundation and the Rise of the Collegium Trilingue Lovaniense*, t. 1, Louvain, 1951, p. 517, n. 3.

Daniel Coenen

DEVÈZE, Albert, Joseph, Charles, avocat et homme d'Etat, né à Ypres le 6 juin 1881, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 28 novembre 1959.

Albert Devèze est le petit-fils d'un Français originaire d'Orange, arrivé en Belgique lors des événements de 1830, naturalisé en 1842 et ayant accompli toute sa carrière militaire au service du nouvel Etat. Il est le fils d'Antoine-Aimé-Napoléon Devèze, lui aussi militaire, pensionné au grade de colonel, et d'Azélie-Caroline Simar, cantatrice et fille d'un sous-lieutenant chef de musique.

Né à Ypres, où son père est en poste, il achève ses études gréco-latines à l'Institut Saint-Louis de Bruxelles à l'âge de seize ans. Son père le destine à l'Ecole des Cadets, mais c'est finalement la carrière juridique qu'il embrasse. Après deux ans de philosophie et lettres préparatoires, au terme desquels il perd sa mère, très croyante, il quitte l'enseignement confessionnel pour suivre trois années de droit à l'Université libre de Bruxelles (ULB). Il est proclamé docteur en juillet 1902, peu après la mort de son père et, stagiaire de Maître Schoenfeld, s'inscrit au barreau de la cour d'appel de Bruxelles. En marge de ses études, réussies avec aisance — l'un

de ses exposés de droit pénal paraît même dans la *Revue de l'Université de Bruxelles* (1900-1901, p. 381-392) –, il écrit des poèmes, dont certains sont publiés dans des revues littéraires de renom comme *Le Thyrsé*, fait jouer deux pièces de sa composition et prend la vice-présidence puis, en 1901, la présidence de l'Association générale des Etudiants de l'ULB.

En janvier 1903, il est initié à la loge bruxelloise Les Amis Philanthropes n° 2. Plusieurs fois Député au Grand Orient et Officier dignitaire, Vénérable Maître en 1920, il est Grand Inspecteur Général agrégé du Suprême Conseil en 1925, passe à l'activité en 1930 et à l'éméritat en mars 1959. Cette appartenance active à la Franc-Maçonnerie joue un rôle certain dans sa carrière politique. En 1913, il fait partie des députés libéraux qui interrogent le ministre catholique de Broqueville sur une circulaire susceptible d'interdire aux officiers de l'armée l'appartenance à une loge et, en 1921, comme ministre de la Défense nationale, il la fera rapporter. Par ailleurs, ses adversaires ne manqueront jamais de s'en prendre au « Frère » Devèze, tant lors de l'affaire du faux médecin Imianitoff (1939), dont il fut le défenseur, qu'au cours de la Question royale ou à propos du choix de son entourage militaire.

En premières noces, Devèze épouse Germaine Ozeray, fille du député libéral arlonais Camille Ozeray. Ils ont un fils, Michel (1905-1977), qui sera avocat et député de Thuin de 1936 à 1946, mais ils divorcent après la Première Guerre. Germaine Ozeray épousera Maurice Brébart senior, avocat et homme de presse, ami de Devèze, et sera la mère de Maurice junior, successeur de son père à la tête de *La Dernière Heure*. Albert Devèze, lui, s'unit à Suzanne Buisset, fille du député-bourgmestre libéral de Charleroi Emile Buisset. Leur fille Colette (1924-1948) épousera le futur ministre Jacques Van der Schueren. En 1949, leurs trois enfants obtiendront le droit de joindre le nom de Devèze au leur.

Très tôt, Albert Devèze s'engage en politique dans les rangs libéraux. En 1905, il entre au comité de l'Association libérale de l'arrondissement de Bruxelles. Les libéraux de la capitale sont alors divisés entre l'Association, progressiste, et la Ligue libérale, plus conservatrice, les deux tendances présentant toutefois une liste commune aux élections. Devèze sera l'un des

artisans les plus efficaces de la réunification, acquise en 1921. Il corédigera les statuts de la Fédération libérale de l'arrondissement de Bruxelles qu'il présidera jusqu'en 1925. Ancien président des Etudiants libéraux, il prend, en 1906, la tête de la Fédération nationale des Jeunes Gardes libérales, qu'il conserve jusqu'à la guerre, contribue financièrement à lancer *La Dernière Heure*, pour laquelle il rédige de nombreux éditoriaux, et, au sein du Parti, fait entendre sa voix sur les thèmes chers aux progressistes, comme le suffrage universel ou la question sociale (*Libéralisme et démocratie*, Bruxelles, 1905 ; *Le parti libéral et les réformes sociales*, Tournai, 1907). Conseiller communal de Schaerbeek (1907-1921), conseiller provincial suppléant (1908-1912), député suppléant de Bruxelles (1910-1912), membre du Congrès et du Conseil général de la Fédération libérale progressiste, il est élu député le 2 juin 1912 avec 7 382 voix de préférence qui lui permettent de modifier l'ordre établi au poll.

A la Chambre, Albert Devèze intervient régulièrement, surtout sur les questions sociales, scolaires et militaires. Par deux discours, en mars 1913 et 1914, il dénonce l'insuffisance des mesures gouvernementales catholiques en matière de défense et, le 4 août 1914, fait voter une loi levant l'incompatibilité entre les fonctions électives et la qualité de militaire. Le jour même, il s'engage au 5^e de Ligne. Après avoir appartenu à la Censure durant le siège d'Anvers, il passe quatre ans au front, à l'artillerie de tranchée puis de campagne. Croix de guerre avec plusieurs citations, il est nommé, en avril 1919, capitaine d'artillerie de réserve. En mai 1940, il fera les Dix-Huit Jours comme major d'artillerie et quittera les cadres lieutenant-colonel en janvier 1946. Devèze aimait l'armée, le port de l'uniforme et, ministre, n'hésitera pas à passer ses troupes en revue à cheval. Chantre d'un patriotisme parfois cocardier (voir sa conférence éditée *Amour sacré de la patrie*, Liège, 1938), il suscitait l'ironie de ses opposants de gauche comme de droite qui le surnommaient « le petit Caporal », Napoléon, Folle Avoine ou encore M. Cocorico.

En 1919, il fait paraître son seul ouvrage d'envergure, *Aujourd'hui. Etude pour l'après-guerre économique* (Nancy-Paris-Strasbourg), fruit de ses réflexions au front. Le livre développe un exposé donné, durant la guerre, devant quelques

députés belges à Sainte-Adresse et devant le Comité d'entente franco-belge, réuni à la Sorbonne. Il y envisage les réformes nécessaires pour réussir la transition d'une économie de guerre à une économie de paix et y détaille ses vues sur les divers facteurs de l'organisation économique et sociale du pays, de l'enseignement au rôle de l'Etat, en passant par le crédit ou la syndicalisation. Sur ce dernier point, notons que Devèze plaidera, dès le début du siècle, pour le droit de grève et de coalition non contraintes, c'est-à-dire pour l'abolition du très sévère article 310 du Code pénal.

Chargé du rapport sur les questions économiques et sociales pour le Congrès du Parti libéral de 1919, il définit, à la veille des premières élections au suffrage universel, les bases d'un libéralisme plus social, en rupture avec le « laissez-faire » de l'école de Manchester (*Le libéralisme économique et social*, Liège, 1919). Député de Bruxelles jusqu'en 1939, membre effectif, en 1920, du Cercle industriel et commercial de Belgique, il défend, dans la première décennie d'après-guerre, diverses propositions sur les conventions collectives, l'assurance maladie-invalidité, ou l'enseignement pour les filles mais tente, dans le même temps, d'infléchir la loi de 1921 concernant la journée de huit heures dans le sens des intérêts patronaux.

Son passé d'ancien combattant le fait nommer une première fois ministre de la Défense nationale de novembre 1920 à août 1923 dans les cabinets Carton de Wiart et Theunis. Il en profite pour faire appliquer à son administration les principes de rationalisation préconisés par l'ingénieur français Fayol (Ministère de la Défense nationale, *Une doctrine administrative*, Bruxelles, 1921). En octobre 1921, il est à l'origine d'une crise ministérielle souhaitée depuis longtemps par son parti : le ministre socialiste Anseele ayant assisté, à La Louvière, à une manifestation où fut arboré l'emblème antimilitariste du « fusil brisé », Devèze menace de démissionner. Mais, en définitive, ce sont les socialistes qui quittent le gouvernement, entermant l'union nationale née durant le conflit.

En 1923, le ministre élabore un ambitieux projet de loi militaire, combattu par les socialistes et par une partie des catholiques : il allie extension du temps de service, encore accrue pour l'occupation de la Ruhr, formation

pré-régimentaire dès l'école primaire, renforcement de la réserve, diminution des exemptions et bilinguisme, mais refuse le recrutement régional voulu par les Flamands. Cependant, le Parlement détricote le texte qui passe, vidé de sa substance, en contrepartie à la loi Nolf sur la flamandisation partielle de l'Université de Gand. Le 5 août 1923, au lendemain du vote définitif, Devèze démissionne avec éclat.

Désormais, il peut se consacrer davantage à une carrière juridique qu'il ne négligera jamais puisqu'il formera toute une génération d'avocats, parmi lesquels les futurs ministres Marcel-Henri Jaspar, Charles Moureaux et Arthur Gilson. Dès 1907, il a ouvert son propre cabinet et s'est rapidement constitué une importante clientèle, notamment dans le monde de l'industrie et des affaires. De l'Armistice à son entrée au gouvernement, il est membre du Conseil de discipline et secrétaire de l'Ordre des avocats et, de 1937 à 1939, bâtonnier. Défenseur malheureux de l'Etat belge dans l'affaire Coppée, il l'emporte en 1928 devant le tribunal international de La Haye, en obtenant gain de cause pour le gouvernement yougoslave contre l'Etat français représentant les porteurs de fonds serbes. Après la Seconde Guerre, il continue à plaider, souvent avec son fils, des causes civiles, commerciales et répressives, mais se spécialise dans le droit international.

Au fil de sa carrière, Devèze fut membre ou dirigeant de nombreuses organisations juridiques ou administratives : il présida l'International Law Association, l'Institut international des Sciences administratives et le tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail (OIT), représenta la Belgique au Comité maritime international et au conseil de direction de l'Institut international pour l'Unification du Droit privé à Rome.

Après la mort d'Edouard Pécher, dirigeant du Parti libéral, Albert Devèze devient, en mars 1927, le premier président élu par le Conseil national, c'est-à-dire l'assemblée générale, et conserve ce poste jusqu'en mars 1933. Cette période marque l'apogée de son influence et de sa popularité : chef de parti et de groupe à la Chambre (1930-1933), il joue un rôle essentiel dans la formation et la chute des gouvernements de coalition catholique-libérale ; chroniqueur régulier de la revue *Le Flambeau* depuis 1919, il tient aussi la tribune libre hebdomadaire du *Soir*

pour son parti de 1920 à 1938, sauf lorsqu'il est ministre, et la « Tribune du lundi » dans *L'Indépendance Belge* de décembre 1930 à novembre 1931 ; le 8 avril 1930, il devient Ministre d'Etat.

Toutefois, au sein même de son parti, il doit gérer la fronde des jeunes et des radicaux. Ceux-ci dénoncent un fossé croissant entre les instances et la base, déplorent les concessions faites par le parti, notamment sur les questions scolaire et linguistique, et, d'une manière générale, fustigent le virage à droite des chefs libéraux, désireux de continuer à gouverner avec les catholiques. Habile tacticien et orateur brillant, Devèze accepte de convoquer un congrès en juin 1932, après s'être fait réélire président par acclamation. Il y prononce un discours marquant, *La Belgique devant le péril* (Bruxelles, 1932), parvient à rallier une large majorité des votants à la ligne modérée puis, en décembre, obtient du Conseil national qu'il renouvelle sa confiance à la coalition gouvernementale avec les catholiques.

C'est à ce moment que Devèze revient à la Défense nationale. De décembre 1932 à mai 1936, il s'y emploie à faire appliquer, avec une vigueur confinant parfois à l'autoritarisme, sa politique de « défense à la frontière », selon les recommandations de la commission mixte de 1927-1928, mais contre l'avis des rois Albert puis Léopold III et de l'état-major, favorables à une « défense en profondeur ». Le ministre obtient rapidement un emprunt de 700 millions dont 200 pour des fortifications et fait voter un plan d'ensemble par le Conseil des ministres le 11 octobre 1933. Celui-ci prévoit la construction d'abris bétonnés du nord du Limbourg à Arlon – le fameux « mur Devèze », argument électoral en 1936 et 1939 –, le renforcement des Chasseurs ardennais, force de couverture récemment créée, la naissance de nouvelles unités de volontaires (les Cyclistes-Frontière) et le renforcement de la position fortifiée de Liège.

Fin 1934, Devèze arrache au Roi le renvoi du général Nuyten, chef d'Etat-Major général, qui s'opposait farouchement à ses projets et n'hésitait pas à le « court-circuiter » auprès du Premier ministre. Léopold III, qui s'est senti piégé, et une partie de l'état-major ne pardonneront pas ce coup de force au ministre. Par ailleurs, la politique s'empare du débat militaire : l'option Devèze est dite pro-wallonne et francophile, ce

qui envenime l'atmosphère à l'époque du « Los van Frankrijk », tandis que les socialistes crient au militarisme. Ces divers éléments coûtent son poste à Devèze après les élections de mai 1936, tenues sur fond de Front populaire en France et de réoccupation de la Rhénanie. Se sachant l'objet d'exclusives, tant royales que politiques, il renonce à briguer un maroquin, officiellement pour retrouver sa liberté de parole, et intègre rapidement la nouvelle commission mixte de la Défense nationale.

Mais cette liberté de ton, Devèze ne la revendique pas uniquement sur les questions militaires. Il la prend également sur le plan politique. En matière scolaire, il propose ainsi, au grand dam d'une partie des libéraux, un apaisement qui préfigure le Pacte scolaire : il reconnaît le droit des écoles libres à bénéficier de subsides moyennant un contrôle pédagogique et financier sérieux et à condition que le libre choix du père de famille soit partout assuré. Par ailleurs, au moment où l'antiparlementarisme fait florès et où Rex en tire profit, Devèze cherche à faire évoluer les pratiques politiques et le rôle de son parti. Il plaide pour un renforcement de l'exécutif, rendu instable, selon lui, par l'omnipotence des partis, et entend faire du sien un pôle régénéré de regroupement national, ouvert à tous les hommes de bonne volonté (voir notamment *La rénovation politique*, dans *Le Flambeau*, 1939/2, p. 153-170). Le Roi devrait choisir plus librement ses ministres, sans se soumettre aux marchandages et aux dosages partisans, explique Devèze, cette fois en phase avec Léopold III. Or justement, en novembre 1937, un cabinet se forme sous la direction de Paul-Emile Janson, libéral mais alors extraparlémentaire, sans consultation du Parti. S'il reçoit finalement le soutien de son Conseil national, il fait l'objet d'un vote de défiance de la Fédération de Bruxelles. Cette fois, la rupture est consommée entre les vieux chefs et la relève : Adolphe Max, Paul Hymans et Albert Devèze claquent la porte de leur Fédération.

Un rapprochement a lieu aux communales d'octobre 1938 : Devèze accepte de clore, à Ixelles, la liste emmenée par Charles Janssens, président de la Fédération de Bruxelles. Elu, il siègera jusqu'en avril 1939. Mais, pour les législatives prévues en 1940, il doit trouver une nouvelle terre d'élection. Ce sera Verviers, un arrondissement où les libéraux n'ont plus d'écu

depuis 1936 en raison de la percée rexiste, où le concept de « défense à la frontière » fait encore mouche et où la rénovation proposée par Devèze séduit. Début 1939, le calendrier est bouleversé : l'affaire Martens fait chuter le gouvernement et entraîne, en avril, des élections anticipées qui permettent aux libéraux de mener partout campagne sur le thème du patriotisme. Le Parti connaît une grande victoire qui, à Verviers, se solde par un doublement du score et l'élection de deux députés, dont Devèze avec 4 004 voix de préférence.

S'il n'a pas réellement remporté un triomphe, le transfuge a prouvé qu'il restait une personnalité de poids. Revenu au gouvernement comme ministre de l'Intérieur dans les deuxième et troisième cabinets Pierlot, d'avril 1939 à janvier 1940, il s'attelle, entre autres, à un projet déjà ancien : la création d'un Conseil d'Etat. Après la guerre, il présidera une commission consultative sur le sujet et c'est son texte, amendé, qui servira de base à la loi du 23 décembre 1946 instituant ledit Conseil. Mais, le 5 janvier 1940, il figure parmi les évincés d'un remaniement sur fond de « drôle de guerre » pour des raisons restées floues : fallait-il compenser le départ de De Man, président du Parti ouvrier ? Devèze supportait-il mal la nouvelle politique militaire de repli sur la ligne KW (Koningshooikt-Wavre) ? A-t-il déplu pour son manque de fermeté face aux entorses d'une certaine presse flamande à la neutralité, comme le suggère Marcel-Henri Jaspar dans ses souvenirs ?

Devèze revient sur le devant de la scène à la fin du mois de mai 1940, alors qu'il est profondément affecté par la capitulation rapide de « son » armée. En effet, c'est lui que Léopold III convoque pour témoigner de sa bonne foi et de son refus de traiter avec l'ennemi. Devèze suggère alors une consultation juridique, avec l'ancien ministre catholique Pholien et l'avocat général Hayoit de Termicourt, mobilisés, comme lui, en tant qu'officiers de réserve. Le texte souligne que la capitulation était inéluctable et que le Roi a eu raison de demeurer avec ses soldats. Il affirme, par ailleurs, le caractère purement militaire de la décision, niant ainsi toute tractation avec l'ennemi. Enfin, il fixe la ligne à suivre : en tant que prisonnier de guerre, le Roi est dans l'impossibilité de régner et ne peut donc poser aucun acte politique.

Mais Devèze paraît hésiter à appliquer personnellement ces préceptes. Durant l'été 1940, il semble prêt à participer, comme le comte Lippens et Henri De Man, à un gouvernement fort et royal, dans lequel figurerait également Léon Degrelle, qu'il rencontre. Dès l'automne toutefois, ces hypothèses n'ont plus cours et Devèze se contente de figurer parmi les personnalités consultées lorsque la machine du « moindre mal » menace de se gripper. Franc-maçon connu, père d'un avocat officier de réserve actif dans la Résistance et qui fut un temps otage à la citadelle de Huy, il est une cible de choix pour les Allemands et les Rexistes et doit se cacher durant les derniers mois de l'occupation. A la Libération cependant, tous n'ont pas oublié ses sulfureuses fréquentations : certains jeunes libéraux, particulièrement Norbert Hougardy, secrétaire national du Front de l'Indépendance, le prennent pour cible. Un dossier d'épuration est ouvert par le Parti mais vite classé sans suite.

Devèze reste en effet estimé et incontournable. Le 20 juillet 1945, c'est lui qui définit la ligne libérale dans ce qui va devenir la Question royale : le Souverain n'a pas failli mais, puisqu'il est un objet de discorde, l'unité nationale et l'avenir de la monarchie exigent de lui l'« effacement » au profit de son fils. Pour le scrutin de février 1946, Devèze revient à Bruxelles, dont il restera député jusqu'en 1958. Il reprend également la tête du groupe parlementaire pour près d'une décennie (1947-1949 ; 1950-1957). Ministre de l'Intérieur du 31 mars au 10 juillet 1946, il est contraint de mener, dans un pays convalescent, une politique bien peu libérale de baisse des prix, de blocage des salaires et de contrôles administratifs sévères des commerçants et industriels. D'août 1949 à juin 1950, il devient, pour la troisième fois et alors que l'Alliance atlantique vient de naître, ministre de la Défense nationale d'un gouvernement de coalition catholique-libérale dirigé par Gaston Eyskens. Plus encore, il en est vice-Premier ministre et, comme dans l'entre-deux-guerres, se montre le véritable chef du camp libéral au moment où se dénoue une affaire royale à laquelle il consacre le meilleur de son temps : c'est au siège de son ministère que se tiennent les réunions décisives des ministres libéraux, ce qui ne va pas sans irriter les instances du Parti, dirigées par Roger Motz.

Opposé à une consultation populaire, risquée à ses yeux pour l'unité nationale, Devèze finit par en accepter le principe, annonce qu'il votera « non » mais ne participe pas à la campagne. Au soir du 12 mars 1950, le résultat semble confirmer ses appréhensions sur la division du pays. Nommé formateur par le Régent du 25 mars au 14 avril, il tente, par tous les moyens et malgré une santé défaillante, d'obtenir une sortie de crise qui tienne compte des réalités : une possible guerre civile entre la courte majorité favorable au Roi et la forte minorité de gauche. Cette perspective, qu'il redoute au plus haut point en tant que ministre de la Défense nationale, dicte son refus de toute solution à laquelle les socialistes ne se rallieraient pas. Lorsque les Chambres sont finalement dissoutes et que les élections se soldent par une majorité absolue catholique, Devèze a contre lui non seulement les libéraux léopoldistes mais aussi nombre d'antiléopoldistes, qui le rendent responsable de la défaite. Fatigué et déçu, le Ministre d'Etat, pourtant réélu député, décide de prendre du recul et reste muet en juillet-août 1950, lors du dernier acte de la Question royale.

En mai 1952, un hommage lui est rendu pour ses quarante ans de vie parlementaire. Il associe encore son nom à une proposition de loi sur le service militaire féminin volontaire (1954) et à une motion de soutien au peuple hongrois lors de l'invasion par les troupes soviétiques (novembre 1956). Bien que fervent atlantiste, il n'hésite jamais à défendre fermement, face aux alliés anglo-saxons, les efforts de réarmement de la Belgique que ceux-ci jugent parfois insuffisants. En 1953, dans le débat sur la Communauté européenne de Défense, il appelle à voter « oui » tout en exigeant des garanties concernant la souveraineté nationale et la révision constitutionnelle, indispensable à ses yeux. Toutefois, son heure de gloire est passée : au lendemain des élections de 1954, nul ne le consulte pour former le gouvernement socialiste-libéral.

Malade, Devèze renonce, en mars 1957, à présider le groupe libéral à la Chambre et annonce qu'il ne se présentera plus aux élections. Il préside encore une session du tribunal de l'OIT et accepte de siéger, en 1957-1958, au Conseil interparlementaire consultatif de Benelux mais ses apparitions sont de plus en plus rares et, au matin du 28 novembre 1959, il

décède à son domicile de la rue Defacqz. L'armée, le barreau, la loge, le Parti libéral, le Parlement et le gouvernement lui rendent un dernier hommage et, après une cérémonie au Temple de la rue du Musée – car Devèze, resté croyant, était passé au rite protestant pour jouir de funérailles religieuses –, l'inhumation a lieu dans la crypte des anciens combattants au cimetière de Schaerbeek. Sur le socle de sa statue, inaugurée en 1961 à Ixelles, figure la devise *Libertatem et patriam defendit*.

Iconographie : buste du sculpteur Marcel Rau, square Devèze à Ixelles ; présence sur le tableau représentant la prestation de serment du prince Léopold aux Grenadiers (Club Prince Albert, Bruxelles) ; nombreuses photos dans *Le monument Albert Devèze : au soldat, au juriste, à l'homme d'Etat 1881-1959*, Bruxelles, [1961], dans les collections du Centre d'Études Guerre et Sociétés Contemporaines (catalogue en ligne sur www.cegesoma.be/webOpacE.htm) et du Musée royal de l'Armée.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Papiers Albert Devèze (cinq microfilms), inventoriés par R. Wellens en 1978 (AGR I 208). — Archives libérales francophones - Centre Jean Gol, à Bruxelles. — Centre de Documentation maçonnique, à Bruxelles. — Témoignage d'Albert van der Schueren Devèze, petit-fils d'Albert Devèze.

Annales et Documents parlementaires, sessions 1912-1913 à 1957-1958. — P. Kronacker, *Albert Devèze*, dans *Le Flambeau*, 1960/1, p. 18-27. — *Le monument Albert Devèze*, op. cit. — E. Van den Berghe, *Albert Devèze*, Bruxelles, 1935. — M.-H. Jaspas, *Souvenirs sans retouches*, Paris, 1968, p. 60-61, 270 et 290-291. — J. Van Offelen, *La ronde du pouvoir*, Bruxelles, 1987. — J. Van Offelen, *Les libéraux contre Léopold III*, Bruxelles, 1988. — Les contributions réunies dans *Le libéralisme en Belgique. Deux cents ans d'histoire*, sous la dir. de H. Hasquin et A. Verhulst, Bruxelles, 1989, particulièrement celle de F. Balace, *Unité et défense nationales : deux combats libéraux ?*, p. 241-255. — M. D'Hoore, *Un aspect de l'organisation interne des partis politiques : le congrès libéral de 1932*, dans *Revue belge d'Histoire contemporaine*, t. 24, n° 1-2, 1993, p. 1-56. — J. Gérard-Libois et J. Gotovitch, *L'An 40. La Belgique occupée*, Bruxelles, 1971, p. 204, 209-210, 293 et 429. — *Le livre bleu. Recueil biographique*, Bruxelles, 1950, p. 184-185. — P. Van Molle, *Le Parlement belge. 1894-1969*, Ledeberg-Gent, 1969, p. 121. — M. Bots et L. Pareyn, *Beknopte bio-bibliografie van liberale prominenten 1830-1990*, Gand, 1992, p. 60.

Catherine Lanneau

de VISSCHER, Michel, Louis, Paul, Albert, docteur en médecine, interniste, endocrinologue, membre de l'Académie royale de Médecine, né à Oxford (Grande-Bretagne) le 9 juillet 1915, décédé à Korbeek-Lo le 18 janvier 1981.

Né dans une ville universitaire, Michel de Visscher est élevé dans une famille nombreuse heureuse et reçoit une éducation bourgeoise basée sur des principes humanistes. Son père, professeur de droit romain aux universités de Gand et de Louvain, termine sa carrière comme archéologue, directeur de l'Academia Belgica à Rome. Sa maman est allée à la famille Jourdain, propriétaire du journal devenu *La Libre Belgique*. Après des humanités gréco-latines au Collège Sainte-Barbe à Gand, Michel de Visscher s'inscrit en 1932 à la Faculté de Médecine de l'Université catholique de Louvain (UCL). Il obtient le grade de docteur en médecine en 1939. Après un stage dans le service du professeur Savy à Lyon, il se spécialise en médecine interne. Assistant du professeur Louis Maldague pendant trois ans, il s'oriente vers l'endocrinologie. Etudiant, Michel de Visscher fréquente le laboratoire de physiologie du professeur Joseph Bouckaert. Passionné, il continue sa recherche tout au long de sa formation clinique. Avec Jean Colle, il apprend les techniques d'électrophysiologie et soumet au Concours universitaire de 1940 un mémoire intitulé *Etude de la fibrillation cardiaque expérimentale*.

La carrière académique de Michel de Visscher est entièrement développée au sein de l'UCL, institution à laquelle il voue un attachement profond et pour laquelle il se dévoue sans compter. Elle est animée par le souci constant d'allier harmonieusement médecine clinique et recherche fondamentale.

Sa formation clinique terminée, Michel de Visscher est nommé chef de travaux au laboratoire de physiologie en 1942, poste qu'il occupera jusqu'en 1946. Observant une nette diminution des symptômes d'hypertonie sympathique chez ses patients hyperthyroïdiens traités à la vitamine A, il entreprend l'étude de la potentialisation de l'effet de l'adrénaline par les hormones thyroïdiennes. En ce temps de guerre et en bon bricoleur, il adapte ingénieusement au lapin un calorimètre différentiel et mesure la déperdition calorifique d'un animal soumis à différents traitements. Ses activités dans la

Résistance ne l'empêchent pas de défendre brillamment sa thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur en mars 1946. Cette thèse, *La régulation hormonale du métabolisme et la vitamine A*, présage des interactions au niveau du noyau cellulaire entre hormones thyroïdiennes et vitamine A découvertes bien après.

En 1946, Michel de Visscher épouse Jacqueline Velge, qui participera activement à la mise en valeur des actions de son époux. Il visite un centre universitaire suédois, puis devient chef de clinique du service de médecine interne de l'hôpital Saint-Pierre à Louvain. Il est nommé chargé de cours en 1948. Souhaitant mener ses recherches avec les moyens les plus modernes, il visite en 1949 le laboratoire de physiologie du professeur von Murralt à Berne, puis celui du professeur Roch à Genève. En 1950, parti aux Etats-Unis en tant que CRB *advanced fellow*, il acquiert une expérience dans l'utilisation des radioisotopes. En six mois, il visite trois centres prestigieux : les laboratoires des professeurs Salter à Yale, Cope à Harvard et Chaikoff à Berkeley, le spécialiste de l'utilisation de l'iode radioactif pour l'étude de la fonction thyroïdienne. Au retour, il se voit confier par la Faculté de Médecine, dans le cadre de l'Institut interuniversitaire des Sciences nucléaires, le premier enseignement de l'utilisation des radioisotopes pour le diagnostic et l'expérimentation clinique. Pour développer ce nouvel outil diagnostique, il crée un service de Médecine nucléaire, qui deviendra le Centre de Médecine nucléaire en 1965. Nommé professeur ordinaire en 1952, il est titulaire de la chaire de pathologie générale. Il aime enseigner, avec un souci de clarté dépourvu de prétention.

Pour déployer son activité scientifique, Michel de Visscher fonde en parallèle le laboratoire de Pathologie générale et s'entoure progressivement d'une équipe de jeunes chercheurs enthousiastes. Son activité de recherche, centrée au départ sur la physiopathologie de la glande thyroïde, le mènera de la recherche clinique à l'étude de la synthèse et du mécanisme d'action des hormones au niveau cellulaire et moléculaire. Coauteur de plus de 200 publications, il est promoteur de nombreuses thèses d'agrégation de l'enseignement supérieur, reflets des thèmes de recherche abordés dans son laboratoire. Il utilise les radioisotopes pour la première fois pour mettre au point de

nouvelles méthodes de mesure des volumes sanguin et respiratoires, ce qui permet à Jacques Lammerant de présenter en 1957 une thèse intitulée *Le volume sanguin des poumons chez l'homme*. Puis, il entreprend une exploration du goitre endémique, d'abord en Afrique dans les Uélé, en collaboration avec les professeurs Basteniet et Ermans de l'Université libre de Bruxelles, puis au Chili. Ces travaux permettent à Christian Beckers de défendre sa thèse *L'hormonogénèse dans les goitres endémiques et sporadiques* en 1963. A l'occasion de son séjour au Congo en 1959, il donne quelques cours à l'université de Lovanium. L'étude détaillée du métabolisme de l'iode chez l'homme normal et chez l'enfant en croissance mène en 1967 à la thèse de Paul Malvaux : *Le métabolisme de l'iode au cours de l'adolescence*. Michel de Visscher envoie ses collaborateurs parfaire leur formation à l'étranger et la poursuite de ces recherches sous sa supervision fait l'objet de plusieurs thèses : *Propriétés moléculaires de la thyroglobuline normale et pathologique* (Benoît de Crombrugge, 1968); *Les protéines porteuses de thyroxine* (Henry-Georges Van den Schrieck, 1969); *Le métabolisme de la vitamine D* (Gérard Ponchon, 1973); *Biosynthèse de la thyroglobuline; études en système acellulaire* (Philippe De Nayer, 1974); *La malnutrition protéino-calorique chez l'enfant en bas-âge, répercussions sur la fonction thyroïdienne et les protéines vectrices du sérum* (Yves Ingenbleek, 1977). Ami de Christian de Duve, Prix Nobel de Médecine pour la découverte des lysosomes (1974), Michel de Visscher décrit avec Jean-Pierre Herveg et Marie-France van den Hove-Vandenbroucke le rôle capital du lysosome pour la sécrétion des hormones thyroïdiennes.

Soucieux d'améliorer la qualité de la recherche, Michel de Visscher participe à la création de l'Institut Christian de Duve de Pathologie cellulaire (ICP), institut de recherche médicale rassemblant biologistes cellulaires et moléculaires. Il en devient administrateur et membre du comité de développement et d'expansion. Cédant en 1969 la direction du Centre de Médecine nucléaire, il privilégie l'épanouissement de son laboratoire de recherche qui rejoint l'ICP en 1974. Il y accueille les groupes de Guy Rousseau et de Pierre De Meyts, spécialistes de l'étude des mécanismes d'action des stéroïdes et

de l'insuline. Le laboratoire porte dès lors une attention particulière aux interactions complexes entre les hormones et leurs récepteurs.

Michel de Visscher est médecin dans l'âme. Parallèlement à ses activités de recherche, il continue à voir des patients, avec l'écoute et le respect qui le caractérisent. En 1973, il est nommé chef de service d'Endocrinologie et Nutrition aux Cliniques universitaires Saint-Luc. Il s'investit dans la formation de jeunes médecins spécialistes et n'est élevé à l'éméritat de cette fonction qu'en 1980. Pour lui, cette pratique clinique permet de mieux orienter la recherche du laboratoire dans l'esprit de la devise de l'ICP « mieux comprendre pour mieux guérir ».

Rassembleur, Michel de Visscher organise en 1967, à Louvain, une première réunion de cliniciens et chercheurs européens intéressés par la thyroïde, au cours de laquelle l'European Thyroid Association est fondée. Il assure la présidence de cette association de 1976 à 1978 et crée avec sa femme The Sir Harrington Prize destiné à encourager les jeunes chercheurs. Ce prix, devenu le Harrington-de Visscher Prize à son décès, est attribué tous les deux ans.

La dernière œuvre scientifique de Michel de Visscher est un volume consacré à la thyroïde dans la série *Comprehensive Endocrinology*. Il a l'immense satisfaction de voir paraître cet ouvrage en juillet 1980, six des dix-neuf chapitres ayant été écrits par des membres de son équipe (*The thyroid gland*, M. de Visscher ed., New York, 1980).

L'activité académique de Michel de Visscher le voit présider différents jurys et diriger la revue *Louvain Médical*, organe de rayonnement de la Faculté de Médecine de l'UCL. Il devient membre de l'Académie royale de Médecine, dont il assure pendant plus d'un an l'intérim du secrétariat. Membre de plusieurs sociétés scientifiques, il est aussi administrateur de l'Association pour le développement des sciences fondée par Paul Danblon, et président du comité idéologique de *La Libre Belgique*.

Michel de Visscher n'a jamais manqué à l'idéal de l'honnête homme. Cultivé, il suit les courants de pensée et l'évolution de la création artistique. Grand sportif, il pratique le jogging, le tennis, le ski, la chasse. Malgré ses nombreuses occupations, il privilégie toujours sa famille, jusqu'à y associer chaleureusement ses proches

collaborateurs. De ses sept enfants, nul médecin, mais des parcours variés, reflets de l'ouverture d'esprit de la famille : un ingénieur de projet innovant, un ingénieur-architecte urbaniste, une psychologue créatrice d'un centre pour petits enfants handicapés, un financier à New York, un politologue professeur à l'UCL, un ingénieur agronome écologiste et un musicologue. Personnage élégant, d'abord courtois, au regard vif et au sourire parfois moqueur, Michel de Visscher fut à la fois et avec un égal bonheur, médecin, professeur, chercheur, animateur d'équipe, époux, père de famille et grand-père. Ce gentleman modeste et généreux a permis à ses enfants, à ses collaborateurs et à tous ceux qu'il approchait d'apprécier le bonheur des relations humaines vraies et respectueuses.

C. de Duve, *Eloge académique du professeur M. de Visscher, membre titulaire*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine*, t. 136, 1981, p. 480-492. — C. de Duve et J. Prignot, *In memoriam : Michel de Visscher*, dans *Louvain Médical*, t. 100, 1981, p. 51-55.

Marie-France van den Hove-Vandenbroucke

DIVOY, Léon, officier aviateur, né à Oizy le 18 février 1916, décédé à Uccle (Bruxelles) le 7 février 1977.

Léon Divoy est le fils de Jules Divoy et de Julie Monfort. Après des études au Petit Séminaire à Bastogne, Léon Divoy effectue un an de spécialisation en mathématiques à Malonne, en vue de se préparer au concours d'entrée à l'Aviation militaire. Tout comme son père, maréchal-ferrant à Oizy, Léon est un passionné de la mécanique, mais, comme pas mal de jeunes, il n'a qu'un souhait, devenir pilote...

Retenu parmi plus d'un millier de candidats, Léon Divoy entre à l'École de Pilotage de Wevelgem, le 1^{er} mars 1938. Après une période de formation sans problème, il est versé à la 3^e escadrille d'observation qui dispose de 12 Fairey-Fox, à Tirlemont.

Le 10 mai 1940, avec le sergent Donnet, il se trouve détaché à l'École d'Armes à Brasschaat en vue d'une promotion au grade de sous-lieutenant. Il rejoint son escadrille qui s'est redéployée sur un terrain de campagne quelques

instants avant l'arrivée des bombardiers allemands. En huit jours, l'escadrille effectue seulement onze missions. Des douze avions, cinq sont descendus. Le 28 mai, au moment de la capitulation, Divoy se trouve en France, près de Tours, avec ce qui reste de son unité.

De retour en Belgique, c'est le désœuvrement. Plusieurs de ses compagnons continuent la lutte en Angleterre au sein de la Royal Air Force (RAF). Il souhaite les rejoindre, mais un voyage au travers de la France, de l'Espagne et du Portugal ne l'enthousiasme guère... Il imagine rejoindre l'Angleterre par les airs. Par l'intermédiaire du comte Elie d'Ursel, pilote de la 5^e escadrille de Chasse, qu'il rencontre par hasard à Bruxelles, Divoy apprend que le capitaine aviateur de réserve Thierry d'Huart possède un SV-4 (Stampe-Vertongen, avion d'école de fabrication belge). Pendant la mobilisation, cet appareil a servi comme avion de liaison et est donc en parfait état de vol. Son propriétaire l'a remis dans un hangar près de son château de Terblok, dans la forêt de Soignes, entre Boitsfort et Hoeilaart. Lui-même séjourne en Ardennes, son château ayant été réquisitionné par les Allemands. Comme il s'agit d'un biplace, Divoy songe d'abord à emmener sa femme Elisabeth qu'il vient d'épouser quelques mois auparavant. Celle-ci n'hésite pas à céder sa place pour un autre aviateur. Le soir même de cette rencontre providentielle avec le comte d'Ursel, Divoy contacte son ami Michel Donnet qui travaille comme employé aux « Secours d'hiver ». Celui-ci accepte avec empressement.

Quelques jours plus tard, ils se retrouvent tous deux dans la propriété de Terblok pour un examen des lieux et une première ébauche de plan d'action. Le hangar se trouve à moins de 300 m du château et les Allemands occupent effectivement les lieux... Ils parviennent à pénétrer dans le hangar et découvrent un splendide appareil aux cocardes belges. Malheureusement, Thierry d'Huart a pris la précaution d'ôter tous les instruments de bord. Qu'à cela ne tienne, leur décision est prise : ils s'évaderont avec cet appareil. Encore faut-il trouver des instruments et surtout, du carburant.

Léon Divoy se met en chasse et après quelques jours de recherche prudente, il met la main sur un altimètre d'alpinisme, chez un opticien de Saint-Gilles. Peu après, il achète un superbe compas de navigation marine ainsi

qu'une boussole de voiture pour le copilote. Avec l'aide d'un ami pharmacien, il confectionne un indicateur de pente (variomètre) et un indicateur de virage. Son oncle, électricien à Ixelles, monte le tout sur deux panneaux qui constitueront un tableau de bord de fortune. Léon Divoy parvient de plus à modifier un silencieux de voiture pour le monter sur l'appareil. Il bricole un indicateur de vitesse à l'aide d'une planchette et d'un ressort à boudin et le teste sur la voiture d'un ami.

De son côté, Michel Donnet n'est pas resté inactif. Grâce à ses relations aux Secours d'hiver et avec la collaboration d'un caporal allemand, il réussit à détourner cent litres d'essence avion, puisés dans les réserves de la Luftwaffe. Après plusieurs tentatives avortées, dues une première fois au vol de leur carburant, et la seconde fois, à l'impossibilité de démarrer le moteur Gipsy Major, nos deux compères parviennent à résoudre leurs problèmes grâce, entre autres, à la précieuse collaboration de « Miche » Jansen. Cet ingénieur, officier aviateur de réserve, travaille dans une importante firme d'électricité. Dès le lendemain de la capitulation, il s'est lancé dans la résistance. Avant de lancer le moteur, Miche Jansen leur confie du « courrier » : les plans et photos de tous les aérodromes allemands en Belgique, du courrier, (entre autres, un rapport de Madame Spaak destiné à son mari) et quelques exemplaires de *La Libre Belgique*...

Dans la nuit du 4 au 5 juillet 1941, le SV-4 de Thierry d'Huart, le moteur à peine démarré, décolle de la pelouse du château, avec Léon Divoy aux commandes. L'avion frôle les hautes branches d'un arbre en bout de plaine... Le terrain était vraiment petit... Cap 300° vers la liberté, vers l'Angleterre. Ce récit, Léon Divoy l'a publié vingt-cinq ans plus tard dans un livre intitulé *Cap 300°*, préfacé par un autre grand monsieur de l'aviation belge, Willy Coppens de Houthulst.

Après 2 h 40 de vol et beaucoup d'émotions dues à plusieurs ratés du moteur (givrage, saletés dans l'essence, Divoy ne l'a jamais su), le petit biplan se pose dans un champ, à Thorpe-le-Soken, près de Clacton-on-Sea, dans le comté d'Essex. Divoy et Donnet ont réussi un exploit qui constitue une des plus sympathiques et courageuses histoires de notre aviation militaire. Le soir même de leur arrivée, ils sont conduits à

Londres à la Patriotic School, le refuge des étrangers. Ils y bénéficient de trois jours d'hospitalité bienveillante et d'interrogatoires serrés. Les documents ramenés de Belgique sont examinés avec curiosité et grand intérêt. Exténués, ils quittent la Patriotic School pour se rendre à l'ambassade de Belgique à Eaton Square, surnommé le « Shake Hand Square ». Ils y rencontrent l'attaché de l'Air dont ils ne garderont pas vraiment un grand souvenir.

Se succèdent ensuite des interviews avec la presse, plusieurs rencontres avec les autorités du gouvernement belge en exil à Londres (entre autres Paul-Henri Spaak et Camille Gutt avec lequel Divoy restera en contact) et une visite au ministère de l'Air britannique qui fixera leur destinée pour les mois à venir. A la suite de l'entrevue avec le Flight Lieutenant White à l'Air Ministry, ils parviennent à être versés dans une escadrille de chasse sur Spitfire. Ils doivent au prestige acquis par leur évasion spectaculaire de voir leur entraînement fortement réduit. Ils effectuent quelques tours en avion de transition, puis on les initie aux caractéristiques du Spitfire II, avion monoplace... donc pas question de vol en double commande ! En Belgique, ni Divoy ni Donnet n'ont volé sur un avion de cette catégorie. Tous deux vivent un rêve. Il leur est difficile de croire que c'est là chose possible. Quelques heures ont suffi pour transformer de jeunes militaires belges en pilotes de la RAF.

Après quelques vols, dès le 7 août, soit un mois après leur évasion, les *pilot officers* (sous-lieutenants) Divoy et Donnet sont affectés au 64 Squadron, stationné en Ecosse près d'Edimbourg. Le vol occupe la première place dans leur emploi du temps. Ils effectuent deux à trois missions par jour : entraînement au combat, vol en formation, vol dans les nuages. Début novembre, l'escadrille fait mouvement vers le sud, à l'aérodrome de Hornchurch aux portes de Londres pour y voler sur les Spitfire V, plus modernes. Commence alors une période intensive d'entraînement, afin d'amener l'escadrille au niveau des unités les plus aguerries.

Les premières missions opérationnelles consistent à protéger les convois de bateaux sortant de la Tamise. Par la suite, l'escadrille effectuera des missions *sweep*. Il s'agit d'incursions offensives en territoire occupé par l'ennemi, ainsi que de missions d'escorte de

bombardiers légers. Le 8 décembre 1941, Divoy effectue sa première mission d'escorte de « Hurribombers » (Hurricanes munis d'une grosse bombe) chargés de bombarder une usine à Hesdin près de Boulogne. A la radio, le contrôleur radar annonce la proximité d'avions ennemis en grand nombre... Divoy se colle à son leader... Après le bombardement, c'est le retour à la base en poussant à fond la manette des gaz. Au passage de la côte française, la Flak se déchaîne, mais personne n'est touché. Quand Divoy arrête son avion devant le *dispersal*, même s'il n'a pas été en contact direct avec les « Huns », il a le sentiment d'y « avoir été ».

Au cours d'une nouvelle mission *sweep* dans la même région quelques semaines plus tard et sous la direction d'un ancien de la Battle of Britain, le Wing Commander Heath, Divoy faillit entreprendre le grand voyage vers l'au-delà... Au cours d'un engagement avec plusieurs Messerschmitt 109, Divoy est touché par l'un d'eux au moment où lui-même pense tenir sa première victoire. L'aileron droit endommagé, l'avion devient quasi incontrôlable. Heureusement, les appareils allemands ont quitté la zone. Plus l'ombre d'un avion dans les environs. Il lui reste à retraverser le Channel. Privé de radio et avec une douleur cuisante à la jambe, Divoy parvient à rejoindre Southend. La piste de gazon est en vue, mais son train d'atterrissage refuse de sortir. Ce sera donc un *belly landing* (atterrissage sur le ventre). Au cours des tentatives infructueuses de sortie du train, il voit sous lui un autre Spit sortir du terrain en accrochant un véhicule de piste. Divoy réduit les gaz, l'avion flotte, l'hélice laboure le gazon faisant brutalement capoter l'appareil. Le choc est violent. Après quelques jours passés à l'infirmerie, Divoy est de nouveau bon pour le service.

Les missions se succèdent sans relâche. Le moral a des hauts et des bas : on salue les victoires des pilotes de l'escadrille, mais parfois au retour de mission, les pertes sont lourdes. Des copains, des amis manquent régulièrement à l'appel. C'est le cas de Jean Offenbergh, le 21 janvier 1942, lors d'une collision en phase d'atterrissage à Digby. Divoy et Donnet le connaissaient bien. Comme eux, au moment de l'armistice français, il avait choisi la voie des airs pour s'échapper de France et rejoindre le Maroc à bord d'un Caudron.

Le 4 avril 1942 à l'aube, Divoy et Donnet effectuent une nouvelle mission dans la région de Saint-Omer. Tous deux volent comme « numéro deux » dans des sections différentes. Soudain, venant de la gauche, deux appareils plongent sur la formation. Dans son livre *J'ai volé la liberté*, qu'il publie deux ans après le *Cap 300°* de Léon Divoy, Donnet raconte : « En fait, ce sont deux Spitfire. Le premier passe entre nos deux sections. Le deuxième suit aveuglément. Dans l'espace d'une seconde, je vois cet avion percuter un de nos appareils. C'est celui de Divoy ! L'avion explose. La queue se détache, tandis que le reste de l'appareil disparaît de mon champ de vision ». La collision a eu lieu à 7 000 m d'altitude. L'avion, du moins ce qu'il en reste, s'est mis sur le dos en piqué. Divoy doit se rendre à l'évidence : l'avion est devenu incontrôlable. Il est temps d'agir. La poignée de sortie de secours ne fonctionnant pas, Divoy parvient à briser le *canopy* d'un coup de coude violent. L'instant d'après, il se trouve projeté hors de l'habitacle. En chute libre et ayant perdu toute notion d'altitude, il tire immédiatement la poignée d'ouverture du parachute. Voyant celui-ci s'ouvrir, un des pilotes de la formation annonce : « Blue two is ok... ». L'autre pilote de Spitfire a eu moins de chance... Le cœur battant la chamade, Divoy voit se rapprocher le sol. Il va atterrir en France ! Pour lui, la guerre est sans doute terminée. Il sent des larmes lui couler sur les joues, car il pleure son rêve évanoui. Tout est fini, tout est réduit à l'état de souvenirs. Il a une pensée pour l'autre pilote, le camarade qui a coupé son Spit en deux. S'en est-il tiré ?

Dès qu'il est au sol, Divoy essaye de quitter les lieux pour échapper aux Allemands. Mais c'est peine perdue. Sa jambe droite le fait énormément souffrir et dans l'heure qui suit son « atterrissage », il est repéré et emmené sous bonne garde à la Kommandantur de Spyker près de Dunkerque. Constatant qu'il a la jambe fracturée, les Allemands conduisent Divoy à l'hôpital de Saint-Omer où il sera plâtré. Quelques jours plus tard, il est embarqué dans un train avec tout qui peut marcher, se traîner ou se tenir debout. Destination : Dölzig Luft en Thuringe. Il n'y reste que trois semaines. Nouvelle destination : le Stalag III en Silésie, réservé aux aviateurs et devenu célèbre par la suite grâce au film hollywoodien *La grande évasion*. Bien qu'il en

parle dans son livre, Divoy ne semble pas avoir été concerné par cette spectaculaire évasion qui se situe en mars 1944. Des septante-six évadés, trois réussiront à rejoindre les Alliés. Cinquante d'entre eux seront passés par les armes. Ils avaient osé l'impensable.

Les jours s'écoulaient monotones et lents. Les mois et les saisons se succèdent. Rien n'en fixe le souvenir. Enfin, au mois de février 1945, après trois ans d'incarcération en Silésie, les « Kriegies », comme ils s'appellent, quittent leur Stalag dans la précipitation la plus totale. Destination : un camp de prisonniers près de Brême. Après plusieurs jours de marche, par moins 20°, ils arrivent à Dresde. Le voyage vers Brême s'effectue dans des wagons à bestiaux, sans nourriture et sans eau. De ce camp, qui ne dispose d'aucun équipement, les prisonniers assistent en première loge aux bombardements de Hambourg et Brême. Le 2 mai 1945 enfin, ayant refusé pour la énième fois de faire mouvement vers le nord et de se laisser à nouveau enfermer, les aviateurs sont libérés par deux chars Comet des troupes de Montgomery...

Cinq jours plus tard, Divoy atterrit à Bruxelles. Après une visite éclair à la famille, il se retrouve, le 11 mai 1945, à Londres, pour reprendre du service. Après un passage à Eaton Square où l'accueil est particulièrement décevant, il fait un saut à Bentwaters, dans son escadrille : la 64 où il retrouve son meilleur ami, Donnet devenu Wing Commander (lieutenant-colonel). Le lendemain, ils décident de repartir ensemble en Belgique avec le SV-4 de leur exploit pour le rendre à son propriétaire, qui avait dû à l'époque, démontrer aux Allemands qu'il n'avait nullement coopéré à leur évasion... Cette fois, c'est Donnet qui est aux commandes. Ayant annoncé leur arrivée, l'accueil à Evere est des plus chaleureux. Quelques instants plus tard, à la Maison des Ailes, un verre de champagne à la main, Divoy se dit que la vie est belle...

Ensuite les années passent, fascinantes mais aussi dangereuses pour les aviateurs de la nouvelle Force aérienne belge, victimes d'un grand nombre d'accidents dus à des problèmes d'encadrement et à la vétusté du matériel (des surplus de la RAF). Nommé commandant, Divoy obtient en 1951, le commandement à Beauvechain de la première escadrille équipée

de Meteor (premier avion à réaction de notre aviation militaire). Ce sera son bâton de maréchal...

Cette même année, dix ans après l'évasion de Divoy et Donnet, un monument est érigé sur le terrain de leur exploit près du château de Terblok. La pierre qui commémore l'événement est dévoilée par le président des évadés de guerre, Robert Fourmanoit. Camille Gutt, qui a tenu à être présent, prend la parole : « L'exploit de mes compatriotes passera à la postérité comme le symbole même de l'indomptable caractère des Belges, de leur ingéniosité dans l'audace et de leur droit au respect de tous ».

Un an plus tard, le 1^{er} juillet 1952, Léon Divoy quitte les Forces armées et rejoint la Sabena, où bon nombre d'anciens de la RAF l'ont déjà précédé. Avec sa grande expérience d'aviateur militaire, Divoy gravit rapidement les différentes étapes de pilote civil dans la compagnie nationale et devient commandant de bord sur Caravelle, après avoir volé entre autres sur DC-4, DC-6, et Convair. C'est un commandant apprécié pour son grand professionnalisme, « au caractère très dur, cassant voire même épouvantable » comme le précisera un de ses anciens collègues et amis, l'officier mécanicien André Hauet, avec qui il effectua plusieurs centaines d'heures de vol.

Après avoir sillonné les cieux d'Europe pendant près de vingt ans, il termine sa carrière en 1972, avec un total de 16 000 heures de vol. A la pension, Divoy tourne définitivement la page « aviation » et se partage entre l'atelier de bricolage dans sa villa d'Uccle et sa ferme ardennaise où il possède un autre atelier... En fait, n'est-ce pas grâce à son talent de bricoleur que Léon Divoy est entré dans la légende... ? Le cercle est bouclé.

Il décède à Uccle le 7 février 1977, entouré des siens, après une vie d'une grande intensité.

Archives de la Défense nationale, à Evere, Dossier de Léon Divoy.

L. Divoy, *Cap 300°*, Bruxelles, 1965. — M. Donnet, *J'ai volé la liberté*, Paris, 1968. — G. Rens, G. Weber, W. Deheus, *Evasions de guerre*, Braine-l'Alleud, 1995. — M. Donnet, *Les aviateurs belges dans la RAF*, Bruxelles, 2006. — *Le commandant Léon Divoy*, dans *La Libre Belgique*, 27 juillet 1975.

Michel Mandl

DOTRENGE, Bertrand-Joseph, avocat brabançon, agent de l'Université de Louvain, agent en cour à Bruxelles, chargé d'affaires liégeois dans les Pays-Bas autrichiens, né à Corbais le 9 février 1724, décédé à Bruxelles le 28 janvier 1796. C'est erronément que Eugène Hubert, qui a publié une partie de sa correspondance, le prénomme Barthélemy-Joseph.

Fils de Valentin et d'Anne-Marie-Josèphe Libert, il épousa vers 1758-1759 Lorette Sironvalle, une fille du Pays de Herve. Son épouse était la sœur de Théodore Sironvalle, un homme d'affaires qui, lors de la révolution brabançonne, se rangea du côté des démocrates. Elle s'engagea elle aussi dans la politique. Quatorze enfants naquirent de leur union : quatre garçons et sept filles étaient encore vivants en 1783.

A la suite de la mort prématurée de son père en 1737, il débuta, très jeune, sa carrière comme clerc du comte de Woestenraedt. Il resta à son service jusqu'à ce qu'il obtienne la fonction d'agent en cour, le 15 décembre 1751. Il est probable que son premier employeur intervint en sa faveur et que sa recommandation lui permit d'écarter d'autres prétendants. De sa formation d'avocat ainsi que de ses premières années comme agent, nous ne savons rien. A partir de 1760, Dotrengé se révéla être un pion important dans la politique de Nény et de Cobenzl. Sa réussite professionnelle lui permit en effet de s'établir dans l'aristocratique quartier bruxellois du Marché au Bois, près de Sainte-Gudule. Il y recevait une clientèle particulièrement nombreuse et brillante. Vingt ans d'expérience légitimèrent son succès. Il réussit à s'attirer les faveurs de personnages influents du gouvernement général. Aussi figurait-il parmi les convives de Cobenzl, ministre plénipotentiaire de l'impératrice Marie-Thérèse, et de Nény, chef et président du Conseil privé. Son amitié avec ce dernier lui ouvrit les portes de l'Université de Louvain où il remplit la fonction de « médiateur ».

Le réseau de connaissances dont il bénéficiait profita à sa famille. Ainsi, son frère, Jean-Pierre, obtint un canonicat à la collégiale de Saint-Vincent à Soignies en 1779. Pour ses enfants, il choisit des parrains et marraines de qualité. Parmi ceux-ci, on relève la présence du fils aîné du comte de Nény, Philippe, conseiller impérial ainsi que celle de l'abbé de Saint-Hubert, dom

Nicolas Spirlet. Devenu son cousin par alliance, il entretint avec cet homme, au caractère turbulent, une activité épistolaire suivie. Les milieux liégeois ne lui étaient pas inconnus : il cultivait des liens d'amitié entre autres avec les familles Chestret et Léonard de Streel. A propos de ses origines, il disait : « né brabançon, j'ai du sang liégeois dans les veines ».

Alors que ses relations s'élargissaient chaque jour, il fut choisi par le gouvernement général pour accomplir une mission diplomatique dans la Cité ardente. Le prince-évêque Charles-Nicolas d'Oultremont étant décédé le 22 octobre 1771, Dotrengé arriva à Liège le 7 décembre 1771 pour informer le gouvernement général des principales tractations s'y déroulant. Dix jours plus tard, le comte de Sart, ministre de la Cour de Bruxelles, fut accrédité pour la durée de la vacance épiscopale. C'est en tant que secrétaire de ce dernier que Dotrengé poursuivit sa mission. La veille de l'élection, il rencontra Velbruck qu'il connaissait déjà personnellement et obtint de celui-ci des garanties, quant à la possibilité d'un accord sur les contestations territoriales subsistant entre le Pays de Liège et les Pays-Bas autrichiens. Après son élection, Velbruck ne changea pas ses dispositions vis-à-vis de la Cour de Bruxelles : il était toujours enclin à trouver un accommodement général à leurs différends. Aussi, après deux années de tentatives d'approche, le prince de Liège proposa au prince de Starhemberg, alors ministre plénipotentiaire des Pays-Bas, l'envoi d'un commissaire, Dotrengé, et élaborer un programme de pourparlers. Starhemberg y répondit positivement le 11 mai 1774. La venue de l'agent brabançon à Liège était attendue pour juin 1774, mais fut reportée au mois de mars 1776, année à partir de laquelle les négociations reprirent sérieusement. A compter de 1774, Dotrengé s'engagea dans son rôle de négociateur et d'agent entre les deux cours. Face à l'inefficacité de la tenue de conférences établie selon la tradition diplomatique, une nouvelle méthode de travail fut utilisée : la présence d'un représentant en liaison permanente avec son gouvernement. Ainsi, l'avocat brabançon recevait des instructions de Bruxelles et transmettait de vive voix les propositions respectives quant aux différends territoriaux. Cette nouvelle méthode porta ses fruits, puisqu'une convention entre les deux gouvernements fut signée le

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

26 août 1780. Dotrengé s'appliqua à la rédaction des différents articles. Cependant, cet accord, censé résoudre tous les litiges territoriaux qui s'étaient accumulés entre les deux pays, ne reçut jamais une pleine exécution en raison de l'opposition de l'Etat noble liégeois. Aussi, toutes les démarches de Dotrengé restèrent lettre morte.

C'est à cette occasion que Velbruck souhaita récompenser l'agent brabançon en le désignant comme son conseiller intime et chargé d'affaires à la Cour de Bruxelles, en remplacement du comte Charles de Grosberg, décédé en 1775. Après que Marie-Thérèse eut marqué son accord, il reçut ses lettres de créance le 22 septembre 1780. Ce revirement, Dotrengé le réussit avec brio car il ne perdit aucun de ses protecteurs. Nény et Starhemberg soutinrent sa désignation, après lui avoir fait jurer de ne révéler aucune information jugée « sensible ». Etre désigné, bien que Brabançon, pour représenter les intérêts liégeois constituait un privilège considérable. Si les Autrichiens acceptèrent cette nomination, c'est en raison des services rendus par Dotrengé et afin de satisfaire Velbruck qui avait permis la signature de la convention. Vu son rang inférieur par rapport aux autres membres du corps diplomatique bruxellois, on lui préféra le titre de « chargé d'affaires » à celui de « ministre ». Cette nomination représentait un saut vers l'inconnu mais son prestige en ressortait grandi : jusqu'en 1784, il réussit à maintenir une influence certaine sur les deux gouvernements.

Perçu par ses contemporains comme un homme rempli de sens et de finesse, il occupa sa fonction d'agent diplomatique jusqu'en 1794. Accusé de conspiration par les autorités autrichiennes, il perdit leur confiance. En effet, il était soupçonné de participer à une vague d'opposition qui secouait la Hongrie et les Pays-Bas, tandis que l'Empereur se battait contre la Sublime Porte. Sans lettres de noblesse ni diplôme, il réussit à développer une brillante carrière par son habileté et par ses relations privilégiées dans les hautes sphères politiques.

Parmi les titres qui le qualifiaient, on retrouve celui de conseiller intime de la Grande Maîtrise de l'Ordre Teutonique et du prince de la Tour-Taxis et celui d'agent de plusieurs Etats des provinces de Belgique.

Sa renommée profita à son fils aîné, Théodore (1761-1836), qui mena une brillante carrière d'avocat. Très tôt, il affirma ses opinions libérales et démocratiques. Lors de la révolution brabançonne, il prit parti pour les vonckistes et se rangea du côté des orangistes lors de la révolution de 1830. Quant à son frère, François-Nicolas (né en 1763), il accomplit une carrière militaire et obtint le grade de premier lieutenant. Le troisième fils, Nicolas (né en 1770), opta pour la voie ecclésiastique et fut pourvu d'un canonicat au chapitre cathédral de Bruges. Quant au quatrième fils, les renseignements font défaut.

R. Bragard et G. Macours, *La correspondance de Sacré Bastin, chargé d'affaires du Gouvernement général des Pays-Bas autrichiens auprès du Prince-Evêque de Liège (1786-1794)*, Bruxelles, 1994. — B. Demoulin, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France des Traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française*, t. 31, *Principauté de Liège*, Paris, 1998. — G. de Froidcourt et M. Yans, *Lettres autographes de Velbruck, prince-évêque de Liège (1772-1784)*, 2 vol., Liège, 1954-1955. — E. Hubert, *Correspondance de Barthélemy-Joseph Dotrengé, agent diplomatique du Prince-Evêque de Liège auprès de la Cour de Bruxelles (1781-1794)*, Bruxelles, 1926. — Th. Rejalot, *Inventaire analytique de la correspondance de dom Nicolas Spirlet, dans Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. 64, 1933, p. 1-187; t. 68, 1937, p. 33-128; t. 69, 1938, p. 1-255; t. 70, 1939, p. 1-97. — *Repertorium der diplomatischer Vertreter aller Länder seit dem Westfälischen Frieden (1648)*, t. 3, 1764-1815, Graz-Cologne, 1965, p. 236. — J. Breuer, *B. J. Dotrengé, l'abbé Barthélemy et les Hongrois. Une conspiration en 1787-1789*, dans *Folklore Stavelot-Malmedy Saint-Vith*, t. 29, 1965, p. 127-142. — S. Dubois, *Les bornes immuables de l'Etat. La rationalisation du tracé des frontières au siècle des Lumières (France, Pays-Bas autrichiens et principauté de Liège)*, dans *Anciens Pays et Assemblées d'Etats*, t. 102, Courtrai, 1999. — P. Harsin, *A propos de l'élection du prince-évêque François-Charles de Velbruck (1771-1772)*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 32, 1954, p. 104-114. — B. d'Huys, *B. J. Dotrengé (1724-1796), agent, vertrouwensman en ambassadeur : een carrière achter de schermen*, mémoire de licence présenté à la Katholieke Universiteit Leuven, 1981 (inédit). — Th. Juste, *Dotrengé (Théodore)*, dans *Biographie Nationale*, t. 6, Bruxelles, 1878, col. 142-145. — E. Lambert, *Dotrengé (Bertrand-Joseph)*, dans *Biographie Nationale*, t. 30, Bruxelles, 1950, col. 342-344. — E. Lambert, *La signification économique des différends territoriaux entre Liège et les*

Pays-Bas à la fin du XVIII^e siècle, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 31, 1953, p. 448-489. — D. Parthoens, *La politique intérieure du prince-évêque François-Charles de Velbrück (1772-1784)*, dans *Annuaire d'Histoire Liégeoise*, t. 34, n° 58, 2004, p. 1-174.

Cécile Quoilin

DUBOIS, Robert, Elisée, Félicien, Hubert, Ghislain, pédiatre, professeur à l'Université libre de Bruxelles, membre de l'Académie royale de Médecine, né à Nivelles le 16 octobre 1904, décédé à Uccle (Bruxelles) le 25 mars 1987.

Après des études secondaires à l'Athénée de Mons, Robert Dubois s'inscrit à l'Université libre de Bruxelles (ULB) et obtient son diplôme de docteur en médecine, chirurgie et accouchements en 1929 avec la plus grande distinction après avoir reçu le Prix Fleurice Mercier au terme des trois derniers doctorats.

De septembre 1929 à juin 1930, il effectue un stage chez le professeur Rohmer à Strasbourg, au terme duquel il reçoit le diplôme d'assistant étranger de la Faculté de Médecine de cette ville. De septembre 1930 à juin 1931, il est à Paris chez le docteur Lesne à l'hôpital Trousseau et chez le docteur Ribadeau-Dumas à la Salpêtrière, et y reçoit un diplôme de l'École supérieure de Puériculture de la Faculté de Paris.

En mai 1939, il devient le premier pédiatre agrégé de l'enseignement supérieur de l'ULB, ayant défendu une thèse intitulée *Clinique et physiopathologie des maladies cœliaques*. Ses expériences en ce domaine ont constitué la première mise en évidence du phénomène de la malabsorption en clinique humaine, chapitre de la pathologie infantile qui a connu d'importants développements ultérieurs.

Le docteur Robert Dubois devient assistant au service universitaire de médecine générale de l'hôpital Saint-Jean, secteur des maladies contagieuses, du professeur Paul Govaerts de 1931 à 1935, puis assistant au service universitaire de pédiatrie de l'hôpital Saint-Pierre du professeur Charles Cohen de 1935 à 1937, adjoint en 1938, chargé de la direction du service en mai 1940 et désigné comme suppléant du professeur Cohen au cours de clinique de médecine infantile en décembre de la même année.

Chargé de clinique en 1945, chargé de cours en 1946 et chef du service universitaire de pédiatrie la même année, il devient professeur ordinaire de l'ULB en janvier 1949 et titulaire de la chaire de pédiatrie, fonctions qu'il occupera jusqu'à son accession à l'honorariat le 30 septembre 1970.

Au sortir de la guerre, en 1945, le service de pédiatrie de l'hôpital Saint-Pierre comprend quatre-vingt-cinq lits répartis dans plusieurs salles communes. Il n'y a pas de service de garde, et l'équipe médicale est limitée à sept médecins travaillant tous à temps partiel. La pédiatrie est alors considérée comme étant une « spécialité », par opposition aux disciplines de base que sont la médecine interne, la chirurgie et la gynécologie-obstétrique, et son enseignement est limité aux démonstrations cliniques de dernière année. Il n'y a pas de cours de propédeutique de l'enfant, ni de pédiatrie générale. Les sous-spécialités de la médecine interne, de l'adulte essentiellement, sont inexistantes pour l'enfant.

Rétrospectivement, cette situation paraît incroyable lorsqu'on sait que les enfants représentaient plus de 20 % de la population du pays et constituaient 35 à 40 % de l'activité du corps médical, sans oublier que bien des maladies et troubles de l'adulte trouvent leur début au cours de l'enfance.

Robert Dubois va alors consacrer vingt-cinq années de sa vie à donner à l'enfant malade les mêmes possibilités d'accueil et de prise en charge que celles dont bénéficient les adultes. Ce sera une lutte de tous les jours, imposant une activité à temps plein, seule compatible avec l'ampleur de ses devoirs et de ses responsabilités et dont il sera le premier à donner l'exemple en mettant un terme à son activité privée imposée par un statut hospitalier précaire. La seule énumération des étapes de ce combat est impressionnante.

Avec l'aide du mécénat, il fait tout d'abord cloisonner les salles, ce qui permet d'assumer de 1946 à 1950 le traitement de plus de 500 cas de méningite tuberculeuse. Dans le même temps sont créés un service de garde, une unité pédiatrique néonatale et un centre médico-psychologique avec une école intégrée, laquelle sera reconnue, et donc subsidiée, par le ministère de l'Éducation nationale en 1951.

Dès 1949, il crée un enseignement post-gradué de pédiatrie, d'abord limité à deux années de candidature auxquelles s'ajouteront

ultérieurement deux années de licence avec dépôt d'un mémoire. Dans le cadre de cet enseignement, il deviendra titulaire en 1964 des séminaires et cliniques de pédiatrie, ainsi que des séances cliniques et anatomo-cliniques.

A partir des années cinquante, il encourage de tout son poids le développement des sous-spécialités pédiatriques. Ce sera d'abord la pneumologie, avec création d'un centre pour le traitement de la mucoviscidose et d'un service de kinésithérapie intégré, et la neurologie (nombreux cas de méningites bactériennes et d'hydrocéphalies congénitales ou acquises). Un laboratoire de recherche est inauguré au sein du service et une fondation, Princesse Marie-Christine, soutiendra ce nouvel outil dès 1957. Ce laboratoire sera reconnu par l'université en 1965, et Robert Dubois en assumera la direction. C'est également à cette époque que débutent les relations avec le centre de la malnutrition de Lwiro, au Kivu, qui deviendra progressivement un secteur du service de pédiatrie.

Au cours des années soixante, les incessants efforts de Robert Dubois en vue d'assurer aux enfants malades un éventail complet sont couronnés de nombreux succès. La pédiatrie cesse d'être une « spécialité » pour devenir la médecine interne de l'enfant et faire partie dès lors des quatre disciplines de base (arrêté royal de 1965). Par ailleurs, les diverses sous-spécialités se développent rapidement, des collaborateurs seniors séjournent à l'étranger pour de longues périodes afin d'y parfaire leurs connaissances et, surtout, en ramener les techniques d'investigation clinique applicables aux plus jeunes. Dans cet ordre d'idées, citons la cardiologie, l'endocrinologie, la diabétologie, la gastro-entérologie et l'oncologie. Dans toutes ces disciplines, les progrès sont concrétisés par une augmentation rapide du nombre de cas graves et difficiles référés.

De nouvelles unités voient le jour, notamment le secteur métabolique, l'unité de dialyse péritonéale, le centre des soins intensifs. D'autres sont transformées, comme la néonatalogie et la garde pédiatrique. Un nouveau laboratoire de recherche est inauguré en 1967.

A la fin de cette décennie, la pédiatrie dispose à l'hôpital Saint-Pierre de 160 lits, le staff est de l'ordre de quarante pédiatres, titulaires pleintemps pour la plupart, sans compter une quinzaine de post-gradués et une demi-douzaine de

stagiaires boursiers venus pour la plupart d'Afrique et d'Amérique du Sud.

Robert Dubois laisse donc à ses successeurs un extraordinaire outil permettant de donner à l'enfant un maximum de chances. Il faudra toutefois encore attendre de longues années pour que le combat entamé dès 1946 de créer une structure architecturale adéquate, un hôpital d'enfants ne se réalise. Ce sera pour le milieu des années quatre-vingts, et il aura encore la grande satisfaction de voir deux hôpitaux pour enfants, celui de l'Université libre de Bruxelles (Hôpital universitaire pour Enfants Reine Fabiola) et celui de la Vrije Universiteit Brussel (Academisch Ziekenhuis-Kinderen), créés et dirigés par ses anciens élèves et collaborateurs et ce sur la base de ses recommandations. Il n'est donc pas vain de dire qu'en fait, dans toutes leurs implications, ces hôpitaux sont sa réalisation majeure.

Parent pauvre de l'enseignement académique, la pédiatrie ne disposait que de quarante-cinq heures de démonstrations cliniques en dernière année, malgré les efforts de Robert Dubois de les faire précéder d'un cours de propédeutique et de pédiatrie générale, comme c'était le cas pour la médecine interne de l'adulte. Il compensa cet handicap par un enseignement permanent au lit du malade, examinant souvent lui-même les enfants et faisant étalage d'une connaissance encyclopédique des pathologies de l'enfant. Il pouvait ainsi aisément relever les lacunes d'une anamnèse, souligner l'importance de tel signe propédeutique et orienter le diagnostic dans le bon sens. Tous, étudiants, pédiatres en formation ou chevronnés étaient subjugués par son immense expérience et la rigueur de son approche diagnostique.

Cette polyvalence se reflète dans ses travaux, présentations et publications. En début de carrière, les encéphalites post-infectieuses retiennent son intérêt, ainsi que les troubles digestifs chroniques, tellement fréquents et difficiles à traiter et qui constitueront la base de sa thèse d'agrégation. Après la guerre, c'est la lutte contre la méningite tuberculeuse qu'il est le seul à mener en Belgique grâce à l'arrivée de la streptomycine. Il a traité plus de 500 cas de cette redoutable maladie et présenté ses résultats à de nombreuses réunions internationales tant en Europe qu'aux Etats-Unis. L'auteur de cette biographie a fait son premier stage de formation

en pédiatrie dans une salle de seize lits tous occupés par des enfants atteints de cette affection et recevant deux fois par jour une injection intra-thécale de ce nouvel antibiotique : c'était en 1954 ! Il y avait aussi les nombreux cas de poliomyélite jusqu'à la fin des années cinquante, et de rhumatisme articulaire aigu avec, comme conséquence fréquente, une atteinte cardiaque. Retenons également son soutien inconditionnel au développement de la pédopsychiatrie dans le service de pédiatrie, et sa contribution à l'étude de l'inadaptation des enfants des grandes villes et de la prévention de l'arriération mentale

Les problèmes de nutrition et de malnutrition l'ont amené à effectuer en 1959 une mission d'information au Congo et au Ruanda-Burundi. Par la suite, il soutiendra vigoureusement la collaboration de son service avec le centre de la malnutrition du Kivu. En 1970, Robert Dubois publie un volume de 672 pages intitulé *Problèmes de la Pédiatrie. Nutrition et malnutrition*. Cet ouvrage a été déposé à l'Académie royale de Médecine de Belgique, dont il était membre correspondant depuis 1961.

Robert Dubois était membre des sociétés de pédiatrie suisse (1952), française (1952), italienne (1966) et anglaise (dont il deviendra membre d'honneur en 1967), représentant des pays étrangers au conseil d'administration de l'Association des Pédiatres de Langue française, vice-président du conseil d'administration de la Ligue nationale belge contre la Poliomyélite et membre du jury d'agrégation de l'Université d'Alger. Il était docteur *honoris causa* de l'Université d'Orléans-Tours.

Le professeur Robert Dubois est réellement le père de la pédiatrie de notre pays. Il en a fait la médecine interne de l'enfant, avec toutes ses sous-spécialités et l'a ainsi hissée au rang de discipline médicale de base. Son action incessante en faveur de la création d'hôpitaux pour enfants, visionnaire lorsqu'il établit dès 1946 un premier rapport circonstancié sur ce sujet devait s'avérer décisive à la longue. Non seulement la pédiatrie et la chirurgie infantile allaient enfin se trouver réunies, mais des spécialistes d'autres disciplines telles l'imagerie médicale, l'oto-rhino-laryngologie, l'ophtalmologie et la dermatologie de l'enfant s'y installeront et connaîtront également un développement considérable.

Nous avons déjà souligné les grandes qualités de Robert Dubois, son intelligence, la finesse de son esprit, l'étendue et la profondeur de son savoir, la rigueur de son approche clinique, ses dons de meneur d'hommes. Mais il aimait aussi passionnément les bonnes choses de la vie, les manifestations de l'art, principalement la peinture, ainsi que la pratique de la natation. Couronnant le tout prédominait l'attachement aux siens et à ses amis.

Robert Dubois était le père de trois fils dont Jacques, pédiatre tragiquement disparu en 1975.

Archives de l'Université libre de Bruxelles, allocution prononcée le 20 novembre 1970 par le recteur André Jaumotte au déjeuner des professeurs honoraires.

H. van Wien, *Hommage au Professeur Robert Dubois*, dans *Acta Paediatrica Belgica*, vol. 24, 1970, p. 162-169. — H. Vis, *Eloge académique du Prof. R. Dubois, membre honoraire*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine*, t. 143, 1988, p. 87-94.

Helmut Loeb

du BUS de WARNAFFE, Charles, Paul, Marie, Léon, vicomte, avocat, homme politique, Ministre d'Etat, né à Bruxelles le 16 septembre 1894, y décédé le 23 octobre 1965.

Figure marquante du Parti catholique puis du Parti social-chrétien, il appartenait à une lignée qui s'était illustrée au cours des siècles dans de multiples fonctions officielles. Des du Bus de Lille avaient été membres du Magistrat de la ville aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles. Des du Bus du Tournaisis avaient été mayeurs et baillis, membres du Conseil de Tournai-Tournaisis et membres de la Magistrature du Hainaut aux XVIII^e et XIX^e siècles. Le vicomte Léonard du Bus de Gisignies (1780-1849) avait été président des Etats généraux sous le royaume des Pays-Bas, gouverneur des provinces d'Anvers et de Brabant, et fut envoyé par le roi Guillaume I^{er} aux Indes orientales pour y exercer la fonction de vice-roi.

L'arrière-grand-père de Charles du Bus de Warnaffe, Edmond du Bus, était avocat à Tournai. Son frère François (1791-1873), également juriste, fut appelé en octobre 1830 à participer aux travaux de la commission chargée d'élaborer un projet de Constitution. Il fut élu

membre du Congrès national le 3 novembre 1830. Il fut ensuite membre de la Chambre des Représentants jusqu'en 1848. A cette date, il rentra à Tournai, après le vote de la loi sur les incompatibilités, en renonçant à son mandat parlementaire pour se consacrer à sa fonction de président du tribunal de 1^{re} instance de Tournai.

Le père de Charles du Bus de Warnaffe, Léon (1866-1938), également avocat, fut de 1908 à 1925 député catholique d'Arlon-Marche-Bastogne et de 1925 à 1932 sénateur d'Arlon-Marche-Bastogne-Neufchâteau-Virton. Il fut fait vicomte en 1919.

Docteur en droit de l'Université catholique de Louvain, bientôt inscrit au barreau de Bruxelles après un séjour d'études à l'université de Princeton, Charles du Bus de Warnaffe s'engagea d'abord en politique sur le plan local. Conseiller communal à Bruxelles de 1928 à 1937, il y fut échevin de 1932 à 1934. C'est cependant son mandat parlementaire qui fut d'une durée tout à fait remarquable, puisqu'il appartint sans interruption à la Chambre des Représentants de 1934 à 1961, traversant ainsi tout un pan de l'histoire de Belgique en quelques-uns de ses moments les plus dramatiques.

Il fut plusieurs fois ministre : aux Transports et aux PTT du 20 novembre 1934 au 25 mars 1935, à l'Intérieur de cette date au 13 juin 1936, à la Justice enfin du 24 novembre 1937 au 15 mai 1938, du 12 février 1945 au 16 juin 1945 et du 13 décembre 1952 au 12 avril 1954. Il appartint donc à des gouvernements dirigés par les catholiques Georges Theunis et Paul van Zeeland, par le libéral Paul-Emile Janson, par le socialiste Achille Van Acker et par le social-chrétien Jean Van Houtte. Le parcours ministériel de Charles du Bus de Warnaffe reflète le degré élevé d'instabilité gouvernementale observé à l'époque.

Sa carrière politique fut confrontée par deux fois aux aléas, aux difficultés et aux promesses de la restructuration du parti se présentant comme l'expression du monde catholique, en 1936 lors de la formation du Parti catholique social (voir sa brochure *Pour un parti catholique rénové*, Louvain, Imprimerie Saint-Alphonse, 1936, 28 p.), en 1945 lors de la création du Parti social-chrétien. Dans les années d'après-guerre et du fait de ses fonctions, il vécut de plein fouet les séquelles de la

politique de guerre, avec la répression des collaborations et avec la Question royale. Il en fut un témoin de premier rang. En mai 1945, il fut parmi les quelques ministres – et le seul de son parti – qui eurent le premier contact avec le roi Léopold III depuis 1940. Son dernier retour au gouvernement suivit de peu la troisième démission d'un ministre de la Justice depuis la Libération, en relation avec les remous créés dans l'opinion par des mesures de clémence prises à l'égard de condamnés pour faits de collaboration.

Le vicomte Charles du Bus de Warnaffe fut nommé Ministre d'Etat le 5 avril 1963.

Dans l'œuvre volumineuse dont il est l'auteur, et dont une partie publiée aux éditions Rex avant la dérive qu'elles connurent peu après sous l'impulsion de Léon Degrelle – il fut d'emblée hostile au rexisme –, on peut distinguer tout particulièrement l'ouvrage publié en 1944 chez Casterman à Tournai : *Au temps de l'unionisme. Contribution à l'étude de la formation de l'Etat belge, d'après la correspondance de François et Edmond du Bus*. Plusieurs de ses ouvrages témoignent de l'intérêt soutenu qu'il accorda au statut et à la situation de l'enseignement en Belgique, comme en avaient témoigné aussi ses activités parlementaires et extra-parlementaires au cours de la question scolaire, notamment au sein du Comité pour la défense des libertés démocratiques, qui coalisa alors l'ensemble des forces du monde catholique : *Neutralité scolaire* (Louvain, Ed. Rex, 1931, 32 p.), *La Constitution et les subsides à l'enseignement libre* (Louvain, Ed. Rex, 1932, 22 p.), *L'enseignement de la religion et l'ordre social* (dans *La Revue Générale*, t. 5, 1933, p. 542-556), *Catéchisme de la question scolaire. Le problème de l'enseignement catholique en Belgique* (Bruxelles, Comité national de l'enseignement libre, 1934, 62 p. ; 3^e éd. 1955, 77 p.), *L'Ecole libre* (Louvain, Ed. Rex, 1934, 108 p.), *Vos enfants, vos écoles* (Louvain, Ed. Rex, 1932, 15 p.), *Ceux de demain* (Bruxelles, Ed. universelle, 1936, 147 p.), *Réflexions sur le problème scolaire* (dans *La Revue Générale*, 15 nov. 1939, p. 194-217), *Catéchisme civique* (Bruxelles, Ed. du Comité national de l'enseignement libre, 1940, 79 p.), *La liberté de l'homme par la liberté d'enseignement* (Ed. du Comité national de l'enseignement libre, 1950, 24 p.), *Le problème scolaire* (dans *Revue politique*, 20 juillet 1956, p. 247-254).

Il faut citer encore, dans une veine plus intimiste, *Un coin d'Ardenne, Roumont-sur-Ourthe, Essai d'histoire locale dans le cadre national* (Desclée De Brouwer, 1943, 165 p.).

Cet héritier d'une longue tradition familiale de pratique du droit et d'exercice de responsabilités politiques de haut niveau a illustré la continuité d'un courant politique occupant une position centrale au sein du Parti catholique d'abord, du Parti social-chrétien ensuite, hostile à l'extrême droite mais éloigné aussi de la démocratie chrétienne. Sa longue carrière fut jalonnée de moments cruciaux de l'histoire de Belgique.

Charles du Bus avait épousé en 1921 Geneviève de Halleux. Elle fut sa première conseillère, la plus proche et la plus constante. Le couple eut sept enfants : Henriette (1922), Thérèse (1923), Godelieve (1925), Marie-Lucie (1926), Jean-Paul (1927), Elisabeth (1930) et Baudouin (1936).

F. Van Goethem, *Lettre ouverte à M. Charles du Bus de Warnaffe, en réponse à sa brochure, 'Pour un parti catholique rénové'* Bruxelles, 1936. — P. d'Ardenne, *Le Vicomte Charles du Bus de Warnaffe*, dans *Le Face à main*, 17 novembre 1945. — P. Van Molle, *Le Parlement belge. 1894-1969*, Ledeberg-Gent, 1969, p. 132-133, portrait photographique. — *Etat présent de la noblesse belge, Annuaire de 1985*, Bruxelles, 1985, p. 341-356. — *Le vicomte Charles du Bus de Warnaffe*, dans *La Libre Belgique*, 25 octobre 1965.

Xavier Mabille

DUTERME, Roger, Hubert, Xavier, Ghislain, peintre, dessinateur, céramiste, sculpteur, médailliste, né à Etterbeek (Bruxelles) le 27 octobre 1919, décédé à Woluwe-Saint-Lambert (Bruxelles) le 23 septembre 1997.

Après avoir obtenu en 1937 le diplôme d'arts décoratifs de l'École de Saint-Luc à Bruxelles, en 1939, Roger Dutermé est diplômé en architecture et art de la construction de l'École des Arts et Métiers d'Etterbeek. La même année, il épouse Andrée-Jeanne-Marie Dyckmans, née à Anvers en 1920. Dès 1938, il présente ses œuvres dans des expositions d'ensemble et des expositions personnelles. Sa première exposition de céramiques ayant pour thème les

animaux et les traditions populaires, eut lieu en 1952 dans la galerie du Cheval de Verre, au Coudenberg à Bruxelles.

Lors du World Trade Fair de New York, en 1957, il coordonne l'exposition des industries de la Belgique. Il participe à l'Exposition universelle de 1958 où il est appelé à réaliser de grands panneaux décoratifs destinés au pavillon du Saint-Siège. Cette œuvre céramique lui valut la médaille d'argent. La même année, il reçoit la distinction de chevalier de l'Ordre de Léopold II. A cette époque, il expose régulièrement des peintures et des céramiques à Bruxelles, Oostdunkerque, Courtrai.

En 1961, Roger Dutermé exécute cinq panneaux décoratifs en céramique pour la façade de l'école Princesse Paola, à Woluwe-Saint-Lambert et en 1962, il participe au Salon des Métiers d'Art. La même année, il conçoit et réalise la décoration intérieure et le mobilier d'une chapelle à Anderlues-Lalue, construite grâce à un généreux mécène : une statue de Notre-Dame de la Mine, des fonts baptismaux, un chemin de croix, un Christ en majesté de deux mètres de haut, un tabernacle et un lutrin. Il dote la chapelle de vitraux des saints vénérés dans la région. La façade reçoit également une décoration de mosaïques ; il dessine le campanile de la chapelle et bat le coq en cuivre (la chapelle a été vendue et nous ignorons si le mobilier a pu être conservé).

En 1964, il est nommé professeur de céramique à l'École des Arts d'Ixelles. Une sculpture, *La Chorale* (conservée aux Musée royaux d'Art et d'Histoire), lui valut le premier prix de la province de Brabant en 1966. Il expose avec d'autres artistes à Barcelone en 1968 et reçoit, la même année, la médaille d'argent du Brabant. En 1969, Roger Dutermé est nommé membre du jury du Concours international de la Céramique à Faenza. Il expose ses œuvres au Cercle royal artistique de Schaerbeek (47^e Salon) en 1970 et de même à Budapest.

Son œuvre céramique se poursuit dans la réalisation, en 1972, d'un grand panneau en céramique de cinq mètres cinquante de long, représentant les quatre saisons et les quatre âges de la vie, pour la clinique Château rouge à Herstal et en 1973, il sculpte en céramique l'effigie du père Kolbe, grandeur nature, pour la chapelle des Polonais réfugiés en Belgique, au couvent des Frères Mineurs, rue d'Artois à Bruxelles. En

1975, on lui décerne la médaille d'argent du Syndicat d'Initiative de la Ville de Bruxelles. Une exposition personnelle eut lieu en 1978 au Musée des Beaux-Arts de Verviers et il est nommé chevalier des Arts, des Sciences et des Lettres de Paris. En 1979, il réalise en céramique une Vierge à l'Enfant de 5,5 m - 6 m de haut, de même que le chemin de croix pour l'église du Sacré-Cœur, rue Le Corrège à Bruxelles.

Il reçoit le Prix de l'Œuvre nationale des Beaux-Arts en 1981. Une autre exposition personnelle lui est consacrée au Musée d'Ixelles en 1982. Il est directeur de l'École des Arts d'Ixelles de 1981 à 1983.

Roger Duterme est un artiste fécond et éclectique en matière de techniques qu'il exploite au fil du temps. Ses créations que l'on peut qualifier de post-surréalistes, sont multiples en peinture, dessin, céramique, sculpture, dinanderie, orfèvrerie. En céramique, sa démarche originale le mène à considérer la solitude de l'homme dans l'univers et il dénonce fréquemment la médiocrité, la bêtise et la vanité du monde dans lequel il vit.

Ses œuvres traduisent dans la matière sa vision de la vie quotidienne. Cette prise de conscience, il la communique dans les terres cuites émaillées mates et dans des faïences stannifères où le réalisme expressif l'emporte. Il y reproduit ses angoisses face à l'avenir. Il réalise des œuvres religieuses et folkloriques, des portraits humains, des animaux. Roger Duterme a également peint et dessiné des paysages sereins de nos régions, montrant ainsi une autre facette de son talent.

Ses œuvres conservées dans différentes institutions : Musées royaux d'Art et d'Histoire, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Musée d'Ixelles, Musée de Verviers, Musée de Düsseldorf et Musée de Wuppertal.

J. Berghmans, *Roger Duterme*, dans *Brabant*, 1976, p. 10-16. — A.-M. Mariën-Dugardin et C. Dumortier, *Céramique contemporaine*, Musées royaux d'Art et d'Histoire / *Hedendaagse Ceramiek*, Koninklijke Musea voor Kunst en Geschiedenis, Bruxelles, 2004, p. 80-81.

Claire Dumortier

E

EVARD, Edgard, Ernest, Oscar, Jean, Ghislain, médecin militaire, aviateur, historien, né à Obaix (Pont-à-Celles) le 28 septembre 1911, décédé à Bruxelles le 1^{er} juillet 1999.

Edgard Evrard est le fils d'Ernest Evrard et de Marie Jaucot. A l'âge de dix ans, Edgard Evrard est profondément marqué par un événement important, le décès de sa mère. Devant l'apparente impuissance du médecin qui la soigne, le jeune Edgard Evrard est bouleversé. Sa décision est prise, il deviendra médecin.

Après des humanités gréco-latines au Collège Sainte-Gertrude à Nivelles, Edgard Evrard obtient une bourse d'études et, contre l'avis de son père qui estime qu'il ne peut payer des études universitaires à son fils, il s'inscrit comme étudiant en médecine à l'Université de Louvain en septembre 1929. L'année suivante, il se présente au concours d'admission à l'École royale du Service de Santé militaire. Il se classe premier et le 14 août 1930, il est admis comme élève médecin. Il poursuit les cours à la Faculté de Médecine de l'Université de Louvain de 1930 à 1935. Il reçoit son diplôme de docteur en médecine en juillet 1935.

Une fois de plus, il est classé parmi les tout premiers et à l'étonnement de ses supérieurs militaires, Edgard Evrard choisit de faire carrière à l'aviation militaire. Il a fait ce choix après avoir assisté à une conférence de recrutement du responsable du Service de Santé de l'Aéronautique militaire, le lieutenant-colonel médecin Sillevaerts. Evrard est enthousiasmé par les propos du conférencier qui fait découvrir à son auditoire un domaine nouveau, important pour de jeunes médecins pleins d'allant et de dynamisme. A sa sortie de l'École d'Application du Service de Santé (Hôpital militaire de Bruxelles) en juin 1936, il est désigné pour le Service de Santé de l'Aéronautique militaire.

Sa première affectation est l'école de formation des pilotes à Wevelgem. A sa demande, il

est admis comme médecin, dans le personnel navigant, après l'obtention du brevet d'observateur. Edgard Evrard a rapidement compris que s'il voulait s'intégrer au milieu très fermé des aviateurs, il devait être l'un des leurs. Comme le docteur Evrard le précisera lui-même dans son ouvrage *Les ailes d'Esculape* (1991): «Ce statut d'observateur navigant modifie profondément chez les aviateurs l'idée qu'ils se font de leurs médecins. Ceux-ci deviennent leurs confidents et leurs protecteurs. L'image du médecin expert, 'ennemi potentiel', détenteur du terrible droit de les radier du personnel navigant, est remplacée par celle du médecin bienveillant, ami et défenseur, juste mais compréhensif, intègre mais sensé dans l'application des règlements».

En octobre 1936, il est muté au Service de Santé du 1^{er} régiment d'Aéronautique à Gossoncourt (Tirlemont). Passionné par le vol, le jeune médecin navigateur accumule rapidement de nombreuses heures sur différents types d'appareils. C'est ainsi qu'il effectue plus de 500 heures entre 1936 et le début des hostilités en 1940.

Ces intenses activités aériennes ne l'empêchent pas de poursuivre ses études universitaires et en 1937, toujours avec grande distinction, il obtient deux nouvelles licences à l'Université libre de Bruxelles, en hygiène et médecine préventive et en éducation physique.

Le 1^{er} décembre 1937, c'est toutefois l'accident aérien en Fairey-Fox. Avec le sous-lieutenant Roland Roelandt comme pilote, Edgard Evrard est contraint d'évacuer l'avion en perdition. Roelandt a perdu le contrôle de l'appareil dans les nuages, à la suite d'une panne d'instruments, due au givrage. Il ordonne à son navigateur de quitter l'avion, mais la désorientation et l'effet des accélérations compliquent considérablement la manœuvre d'évacuation. Finalement l'un et l'autre parviennent à s'extraire du

cockpit et à ouvrir leur parachute à une altitude estimée à 1 000 m. L'appareil s'écrase dans les environs de Fleurus.

Edgard Evrard devient ainsi le premier médecin au monde, détenteur du « caterpillar », emblème représentant une chenille, qui est attribué aux aviateurs ayant gardé la vie sauve grâce à leur parachute Irving. C'est sous le titre *Histoire de l'ultime vol du Fairey-Fox 0-80. Les suites inattendues d'un saut en parachute, quand le siège éjectable n'existait pas*, que le récit de cet accident parut en 1997 dans le *Bulletin des Vieilles Tiges de l'Aviation belge*, association dont Edgard Evrard était membre d'honneur.

L'accident dont est victime Evrard semble être le déclenchement d'une prise de conscience du commandement quant aux dangers et problèmes que suppose « l'introduction prochaine d'avions modernes » tel le Fairey Battle. C'est ainsi qu'en date du 11 décembre 1937, le commandant de l'Aéronautique militaire (AÉM), le général-major Iserentant invite le chef du Service de Santé à « étudier de près les aptitudes médicales du personnel navigant et de déterminer les épreuves à lui faire subir ». Et c'est donc tout naturellement qu'Edgard Evrard est désigné, dès la fin décembre, pour faire partie de l'équipe médicale chargée de l'étude demandée et des vols qu'elle nécessitera.

La mise en route de l'étude sera fort laborieuse, entre autres du fait de l'indisponibilité des appareils due à la priorité accordée à la formation et l'entraînement des pilotes. Par la suite, la situation internationale se détériorant, la phase des études médicales en vol fut mise en veilleuse.

De mars 1939 à janvier 1940, Edgard Evrard est attaché au laboratoire médical des établissements de l'AÉM à Evere. Il participe avec le lieutenant médecin Jean Stijns à des expérimentations en caisson à dépression et en vol, à des tests de prototypes d'inhalateurs d'oxygène. Plus précisément, Edgard Evrard accepte d'être enfermé dans le caisson avec le lieutenant aviateur Léon Abraham pendant treize jours à une altitude fictive de 3 800 m. Les résultats de cette expérience (il s'agissait de la deuxième du genre) étaient presque totalement rédigés quand éclata la guerre. Abandonnés avec d'autres dossiers à Evere, le 10 mai 1940, ils n'ont par la suite plus été retrouvés.

C'est à l'occasion d'un congrès au Luxembourg en juillet 1938, qu'Edgard Evrard fait la connaissance de Simone, sa future épouse. Il s'agit de la fille du médecin général-inspecteur Antoine Schickelé, directeur du Service de Santé de la 20^e région militaire à Nancy. Après avoir été reporté à plusieurs reprises à cause des événements en Europe, le mariage a finalement lieu le 13 novembre 1939 à Vauvillers dans la Haute-Saône.

En février 1940, Edgard Evrard est affecté au 3^e régiment d'Aéronautique à Evere. C'est au sein de cette unité qu'il participe à la campagne de mai 1940. Le 10 mai, Edgard Evrard est en permission à Nancy chez ses beaux-parents. Apprenant la nouvelle de l'attaque allemande par la radio, il décide de rentrer le jour même. Arrivé à Evere, il rencontre par chance un pilote qui l'amène en moto à l'aérodrome de campagne à Aalter.

Au matin du 11 mai, neuf Battle effectuèrent la tristement célèbre attaque des trois ponts du canal Albert tombés intacts aux mains de l'ennemi. Six des neufs avions sont abattus. Un des appareils parvient à rejoindre Aalter. L'appareil a été copieusement mitraillé (par l'armée belge !) et des éclats métalliques du siège ont blessé le caporal Bergman aux jambes et au bas du dos... Après l'atterrissage, comme le caporal semble perdre beaucoup de sang, Edgard Evrard couche l'intéressé sur l'aile du Battle et lui extrait immédiatement les particules de métal. C'est sans doute la seule occasion connue où l'aile d'un appareil a servi de table d'opération.

Le 18 mai, les quelques appareils rescapés (Battle et Fox) sont tous détruits au sol lors d'un bombardement massif effectué par dix-huit Heinkel 111. L'un des trois mécaniciens tués lors de cette attaque décède dans les bras d'Edgard Evrard. Une dizaine de blessés graves sont emmenés à l'Hôpital militaire de Bruges. L'après-midi du 18, l'ordre est donné de partir immédiatement en France par la route, d'abord vers la région de Tours, ensuite dans les villages situés entre Montauban et Toulouse.

A la mi-août 1940, le gouvernement français impose le retour en Belgique des unités de l'Aéronautique militaire belge se trouvant sur son territoire et c'est ainsi que les militaires belges, dont Edgard Evrard fait partie, sont remis aux mains des militaires allemands par les autorités françaises. C'est en convoi et sous

escorte allemande que les quelques éléments restants de l'Aéronautique militaire rentrent en Belgique. Edgard Evrard a fait la route en ambulance. Arrivé à Bruxelles, il profite d'un arrêt près des étangs d'Ixelles pour quitter le convoi et s'enfuir. Comme il est toujours en uniforme, il attend la tombée de la nuit avant de rejoindre son domicile à Woluwe. Le lendemain, il se rend à vélo dans son village natal, à Obaix, où il retrouve son père et quelques jours plus tard, son épouse.

Il s'ensuit alors un épisode pitoyable. Espérant pouvoir se rendre utile au niveau médical, Edgard Evrard se présente dans un service parastatal de l'armée où le responsable régional le rabroue vertement et lui donne l'ordre de se présenter à la Kommandantur. Il refuse bien évidemment.

En septembre 1940, le lieutenant médecin Evrard est attaché à un hôpital de la Croix-Rouge, puis par la suite à l'Office de Renseignements et d'Aide aux Familles de Militaires (ORAF). Cela ne l'empêche pas de s'affilier dès novembre 1940 au premier mouvement clandestin des aviateurs tentant de rejoindre l'Angleterre. Il s'est spécialisé dans la confection de certificats et dossiers permettant à des familles de militaires disparus ou en fuite de toucher des pensions et justifier des absences. Il œuvre ainsi à l'organisation des filières qu'empruntent ses camarades aviateurs en direction de la France libre.

Le 9 mars 1942, le couple Evrard fête la naissance de son premier enfant. Cette même année 1942, un confrère médecin, inféodé aux Allemands, le met en demeure de s'inscrire à l'Ordre des Médecins nouvellement créé. Edgard Evrard, qui ne peut accepter cet ordre, décide qu'il est temps de quitter la Belgique. Nous sommes le 6 juin 1942, sa fille a trois mois.

Arrêté en France, à Toulouse, il est incarcéré au camp de Clairfont, près d'Auch. Il s'en évade après quelques jours et avec cinq aviateurs belges qu'il retrouve à Toulouse, il traverse les Pyrénées en trois nuits, entre Le Perthus et le Col de Banyuls. Avec ses cinq compagnons de route, il franchit la frontière espagnole le 23 juillet à l'aube.

Malgré l'aide reçue et les bons conseils prodigués par le curé d'Espolla, premier village catalan sur la route de Gérone, Edgard Evrard et ses compagnons sont arrêtés dans l'après-midi du 23 et incarcérés dans la prison de Figueras

(Les péripéties de cette traversée mouvementée des Pyrénées ont fait l'objet d'un récit méticuleux dont le général-major Evrard termina la rédaction trois mois avant sa mort, en avril 1999). Le 2 août 1942, Edgard Evrard est interné au camp de concentration de Miranda de Ebro. Il y séjournera sept mois et demi.

Les prisonniers belges sont regroupés dans quelques baraquements insalubres. Pendant tout son séjour dans le camp, le docteur Evrard tentera d'améliorer le sort de ses compatriotes et des nombreux autres prisonniers qu'il accepte de soigner quelle que soit leur race ou religion. Début 1943, il jouera un rôle déterminant lors de la grève de la faim entreprise par les détenus, en vue d'obtenir de meilleures conditions de vie et surtout le démarrage d'une politique de libération des prisonniers. Grâce entre autres à sa connaissance de la langue espagnole et à ses talents de négociateur, il put obtenir gain de cause auprès de ses interlocuteurs et mettre ainsi fin à la grève qui risquait de faire de nombreuses victimes parmi les détenus.

Libéré par les autorités espagnoles à la mi-mars, le lieutenant médecin Evrard gagne Lisbonne et parvient à Londres le 1^{er} mai 1943, en hydravion. Il est affecté à sa demande à la section belge de la Royal Air Force (RAF), puis s'engage dans la *medical branch* de la RAF. Après avoir suivi différents cours, il est désigné pour la base aérienne proche de Stratford-on-Avon.

A partir du 1^{er} avril 1944, il devient médecin chef du Service de Santé de la base où se trouve, entre autres, une unité d'instruction pour le personnel belge arrivant de Belgique.

Le 8 septembre 1944, après la Libération, il apprend à Londres qu'il est désigné comme médecin d'une RAF/Belgian Recruiting mission à Bruxelles. C'est par le 7 de la rue Belliard que passeront dorénavant tous les candidats élèves-pilotes, puis les autres volontaires qui désirent rejoindre la section belge de la RAF.

Fin mai 1945, il retourne à Londres auprès de l'Inspectorat de la Belgian Air Force, embryon de ce qui deviendra, en octobre 1946, l'état-major de la Force aérienne. A cette même date, il est promu *squadron leader* (major) dans les cadres de la *medical branch* de la RAF. A son retour en Belgique, le 1^{er} mars 1946, le docteur Evrard est désigné comme chef du Service de Santé.

De cette époque (1947-1950) datent plusieurs communications scientifiques à des sociétés savantes belges et étrangères. Elles ont trait aux épreuves qui évaluent la résistance physique des aviateurs et candidats aviateurs et plus particulièrement aux résultats du *step test* de Harvard, épreuve redoutée par tous les candidats... L'une de ces publications vaut à Edgard Evrard d'être le lauréat du prix de la Société médicale belge d'Education physique et des Sports.

Toujours avide d'apprendre, Edgard Evrard obtient une licence de médecine tropicale à Anvers en 1949. En septembre 1951, il se rend pour quatre mois aux Etats-Unis pour une spécialisation en médecine aéronautique au sein de l'US Air Force.

Début 1952, le major Evrard rencontre de manière fortuite à Bruxelles, Harry Armstrong, le *surgeon general* de l'US Air Force. Quatorze années auparavant, à la suite de son saut en parachute, Edgard Evrard avait eu un échange de courrier avec Armstrong. Cette rencontre fut le début d'une amitié chaleureuse qui ne se rompit qu'à la mort d'Armstrong en 1983. Cette profonde amitié débouche, entre autres, sur une aide efficace et déterminante dans l'acquisition d'équipements et l'utilisation de techniques modernes au Centre de Médecine aéronautique à la caserne Gêruset à Etterbeek. Le développement de ce Centre n'aurait sans doute pas été possible sans l'appui inconditionnel de cet ami américain.

En janvier 1953, un caisson à dépression, de grande capacité, est installé à Gêruset. Il remplace le caisson mobile dans lequel, malgré les limitations de l'engin, le docteur Evrard s'est livré sur lui-même, à des recherches relatives aux effets des vitesses ascensionnelles très élevées jusqu'à une altitude de 10 000 m.

Comme le docteur Evrard le précise dans son ouvrage *Les ailes d'Esculape*, « Grâce à ce caisson moderne, le service de santé de la Force aérienne disposait d'un instrument de travail qui, dans le domaine de la médecine aéronautique, répondait au tableau d'ensemble que dessinait l'évolution de l'aviation militaire dans les prochaines décennies ». Ce caisson permit l'instruction des élèves-pilotes dans des conditions de sécurité et de réalisme optimales. Le passage dans le caisson a marqué des générations de pilotes et a sans aucun doute permis d'éviter de nombreux accidents d'hypoxie ou de

décompressions explosives. Bon nombre de pilotes, dont l'auteur de cette notice, peuvent en témoigner...

Le docteur Evrard établit et entretient d'excellentes relations avec les professeurs des Facultés de Médecine. Tant en unité qu'à l'état-major, plusieurs emplois sont occupés par des médecins miliciens, attachés, à titre d'assistant ou de chercheur, à des services universitaires.

Avec la création de l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord), on assiste à la mise sur pied de différents organismes de recherches dans les diverses disciplines de l'aéronautique. L'Advisory Group for Aerospace Research and Development (AGARD) en est sans aucun doute le plus important. Le docteur Evrard fait partie du sous-groupe médical dès sa fondation en 1952. Il en exerce la présidence à deux reprises, de 1956 à 1959 et de 1962 à 1964 et en 1977, il devient l'un des trois membres belges du conseil des délégués nationaux de cette agence.

Le 26 mars 1959, ayant été promu colonel médecin, il est attaché à la direction générale du Service de Santé des Forces armées. Nommé général major médecin le 26 décembre 1964, il est muté à la délégation permanente belge au Conseil de l'Atlantique Nord d'abord à Paris, ensuite à Evre après le déménagement de l'OTAN.

Le 1^{er} octobre 1968, il est nommé inspecteur général du Service de Santé des Forces armées. Il occupe cette fonction jusqu'à sa mise à la retraite en octobre 1970.

Immédiatement après son passage à la vie civile, le docteur Evrard entre à l'Agence européenne de contrôle de la circulation aérienne (Eurocontrol). Il y crée le service médical et le dirige jusqu'en 1981. En 1975, il publie un *Précis de médecine aéronautique et spatiale*, un volume de 700 pages qui constitue encore aujourd'hui la référence dans le domaine de l'enseignement de la médecine aéronautique.

En 1976, avec le professeur Pierre Rylant de l'Université libre de Bruxelles, il crée le Groupe de contact de Biologie et Médecine de l'Aviation et de l'Espace, relevant du Fonds national de la Recherche scientifique. Ce groupe de contact organise un cours interuniversitaire de médecine aéronautique que le docteur Evrard dirige de 1977 à 1986.

Consacrant ses loisirs à l'histoire de la médecine, le docteur Evrard a publié une trentaine d'ouvrages qui constituent dans ce domaine, des

références incontournables. C'est plus spécialement la période napoléonienne qui retient son attention et bien évidemment comme Brabançon, la bataille de Waterloo. Pour son livre : *Le Baron Seutin dans l'histoire militaire et médicale de son temps*, un volume de 700 pages, le docteur Evrard recevra en 1983 le Prix d'Histoire militaire Général Brialmont. Dans la *Revue belge d'Histoire militaire*, en 1995, Edgard Evrard a raconté son passage dans le camp de Miranda de Ebro. Il y retrace cet épisode poignant de sa vie, avec la rigueur, le souci du détail exact qui ont caractérisé tous ses écrits professionnels et ouvrages historiques. Parmi les prix obtenus, on ne peut passer sous silence, le Prix triennal d'Histoire de la Médecine, décerné par l'Académie royale de Médecine de Belgique en 1970.

La distinction à laquelle il tenait particulièrement, la Médaille von Karman lui est décernée en 1987 par le Conseil des délégués nationaux de l'AGARD-OTAN.

Le général major médecin Evrard s'éteignit le 1^{er} juillet 1999, après une courte maladie, et sans doute avec le sentiment de ne pas avoir pu accomplir tout ce qu'il aurait aimé entreprendre au cours d'une vie pourtant déjà extrêmement bien remplie et exaltante. Une vie au cours de laquelle il a toujours souhaité être vu comme

« le défenseur et le protecteur » de son personnel navigant pour lequel il avait énormément d'estime et d'admiration.

Dans *Les ailes d'Esculape*, qui en quelque sorte, constitue les « mémoires » auxquels il a travaillé pendant plus de dix ans en collaboration étroite avec son fils Michel, le docteur Evrard termine son épilogue en précisant à propos des membres du personnel navigant, « que les médecins qui les côtoient et les assistent, doivent posséder quelque chose de plus que leur savoir, même spécialisé. Il faut y ajouter ce que Paul Valéry a appelé, un 'certain supplément d'âme' ». Edgard Evrard possédait incontestablement ce « certain supplément d'âme ».

Ministère de la Défense, à Bruxelles, Dossier militaire d'Edgard Evrard.

E. Evrard, *Physiologie du vol et hygiène de l'aviateur*, Bruxelles, 1956. — E. Evrard, *Précis de Médecine aéronautique et spatiale*, Paris, 1975. — E. Evrard, *Les ailes d'Esculape : une histoire de la médecine aéronautique au service de la Force aérienne belge (1910-1974)*, Bruxelles, 1995. — P. Vandenbosch, *In memoriam*, AGARD, s.l., 1999. — E. Evrard, *Le Chemin des évadés belges vers la Grande-Bretagne*, dans *Bulletin des Vieilles Tiges de l'Aviation belge*, 1, 2001, p. 5-50.

Michel Mandl

F

FABRY, Robert, Marie, François, officier aviateur, né à Liège le 9 juillet 1899, décédé à Ans le 1^{er} juin 1987.

Robert est le fils unique de Pierre Fabry, directeur d'école, et de Marie Lombart. Il fait ses études primaires et secondaires en région liégeoise. Puis, après la Première Guerre mondiale, il suit les cours d'un centre d'instruction des sous-lieutenants de l'armée belge. En 1929, il épouse à Angleur Yvonne Motte dit Falise. De leur union naîtront deux filles : Madeleine et Simone-Marie.

Deux grandes passions vont orienter de façon décisive le cours de la vie de Robert Fabry : d'une part sa passion précoce pour l'aviation, et d'autre part le grand intérêt qu'il porte au Congo belge.

A dix-neuf ans, quelques jours après l'armistice de 1918, il s'engage à l'armée pour y faire une carrière d'officier. Il est élève au Centre d'instruction des sous-lieutenants, puis il effectue un stage d'observateur aérien et demande son passage à l'Aéronautique militaire. Il est nommé officier le 26 juin 1922.

En 1923, il prend à titre privé la licence de pilote d'avion de tourisme. Le 21 mars 1924, il obtient le brevet de pilote militaire. Voilà lancée définitivement sa vocation d'aviateur. Mais sa passion pour l'Afrique le tenaille déjà : dès 1924, Fabry met sur papier et sur carte un projet de liaison aérienne rapide entre la Belgique et sa colonie, qui prolongerait la ligne de l'Aéropostale déjà active entre Toulouse et Dakar. L'autorité militaire, arguant de son manque d'expérience du continent africain, refuse toutefois de cautionner le projet.

Pour Robert Fabry, ce n'est que partie remise : il continue à peaufiner le projet initial auquel il tient tant. Pour le faire aboutir, il imagine des stratégies parallèles ! Il lui faut d'une part asseoir sa réputation d'aviateur et par ailleurs parfaire sa connaissance pratique de l'Afrique

que ses chefs ont estimée insuffisante. Pour augmenter rapidement son expérience aéronautique, le voilà moniteur de vol à l'école de pilotage militaire de Wevelgem durant plusieurs périodes entre 1924 et 1929. C'est à cette époque que, à bord d'un avion De Havilland DH-9 modifié selon ses plans, Fabry fait plusieurs expériences de vol de longue durée qui témoignent de son endurance physique et de sa résistance à la fatigue. En 1924, il établit un record militaire belge de durée avec huit heures de vol et en 1925, il tient l'air sans ravitaillement pendant 15 heures 30 minutes. La réussite de ces très longs vols renforce aussi sa confiance dans la fiabilité d'un avion soigneusement préparé et entretenu.

Autre facette de ses compétences aéronautiques et techniques : Robert Fabry, ingénieur et adroit bricoleur, transforme la structure d'un planeur qu'il équipe d'un moteur Gillet de 500 cc. Il crée ainsi un avion très léger, sorte de précurseur de ce qu'on appellera bien plus tard un Ultra Léger Motorisé (ULM). Il en démontre les qualités en faisant, dans les années 1926-1927, plusieurs randonnées européennes aux commandes de son « Aviette ».

Après son mariage en 1929, Fabry est affecté à la base militaire de Bierset, en région liégeoise, où il restera jusqu'en 1939. Membre de la patrouille acrobatique, il prend part à de nombreux meetings aériens. Parallèlement à ces activités qui établissent sa réputation de technicien et d'aviateur, Robert Fabry n'oublie pas qu'il lui faut acquérir une expérience pratique du continent africain. Pour cela, il conçoit un projet de raid à moto qui permettrait notamment de reconnaître le terrain entre Dakar et le Congo belge. Fabry est un motocycliste expérimenté : il a notamment participé au rallye Liège-Genève-Liège.

Ayant obtenu un congé sans solde, Fabry travaille pendant un mois à l'usine du construc-

teur Gillet à Herstal pour apprendre à bien connaître sa moto. Il quitte Liège le 26 décembre 1926, au guidon d'une moto side-car Gillet 350 cc à moteur deux temps, spécialement transformée pour le raid. Lourdemment chargé d'une tente, de pièces de rechange et de 100 litres d'essence, le véhicule pèse 300 kg. La première partie du voyage jusqu'à Dakar, via Marseille, Alger et Casablanca, se fait en partie sur route, en partie par bateau. A Dakar commence l'incroyable exploit solitaire de Fabry sur des milliers de kilomètres de pistes et de territoires très inhospitaliers pour son frêle équipage : Bamako, Niamey, lac Tchad, Fort Lamy, Stanleyville, Nairobi, le lac Tanganika, Kabalo, et enfin, Elisabethville où il est officiellement accueilli par les autorités civiles et militaires devant la tribune dressée pour la célébration du 21 juillet 1927. Voilà donc réalisée au sol la reconnaissance du possible trajet postal aérien de Dakar au Congo.

Quelques chiffres révèlent la dimension de l'exploit physique, mental et technique de ce raid en solitaire. Le voyage aller a duré sept mois pendant lesquels Fabry sur sa motocyclette avec boîte à deux vitesses a couvert environ 23 000 kilomètres dont 20 000 sur les très sommaires routes et pistes d'Afrique. La mécanique est ce qu'elle est en 1926-1927 : pour l'entretenir ou la réparer, Robert Fabry a dû se résoudre à démonter la moto une trentaine de fois. Il lui fallut aussi démanteler la machine pour la faire porter, avec ses impedimenta, par quarante porteurs congolais sur les sentiers escarpés qui culminent à 3 000 mètres dans la région volcanique de la Rutshuru au nord du Kivu : le portage sur cent kilomètres prit cinq jours.

Le retour au pays fut plus rapide, alternant des étapes terrestres, un trajet aérien (de Luebo à Léopoldville) et un trajet maritime (Matadi, Ténériffe, Casablanca). Pendant la traversée routière de la France, Robert Fabry eut la grande satisfaction de voir sa moto Gillet exposée au Salon de l'Auto 1927 à Paris. Le périple se termine à Liège le 17 octobre 1927, mettant fin à près de dix mois d'un raid exceptionnel dont le véhicule – lui aussi exceptionnel – est aujourd'hui préservé au Musée de la Vie wallonne de Liège pour rendre hommage à l'audacieux enfant du pays et au réputé constructeur liégeois Gillet.

Désormais, nul ne peut prétendre que Robert Fabry manque de connaissance et d'expérience du continent africain. C'est donc avec l'esprit tranquille qu'il reprend sa fonction de moniteur de vol à l'Ecole d'aviation militaire.

Sa réputation de spécialiste des itinéraires africains ne va pas tarder à le rattraper. Dès 1928, la Fabrique Nationale (FN), qui à Herstal produit des armes mais aussi des véhicules automobiles, demande à Fabry de reprendre la route pour un raid entre la Belgique et l'Afrique du Sud avec deux voitures de série FN 1400 cc. Cette fois, Robert Fabry sera accompagné d'un autre officier aviateur (Jacques Lamarche), d'un jeune officier (Robert Carton de Wiart) et d'un journaliste (Roger Crouquet). Ce dernier racontera ce raid dans le livre *La croisière blanche*. Le but est de démontrer qu'une liaison automobile entre Liège et Le Cap est réalisable avec des véhicules de série à quatre roues. Ceci avec un clin d'œil à l'expédition de la « Croisière noire » réalisée en 1926 par le constructeur automobile Citroën avec des véhicules spécialisés à six roues.

Les véhicules FN 1400 cc sont des conduites intérieures, dont le chargement comprend notamment des pièces de rechange et 300 litres d'essence. Pour Fabry, ce raid n'a plus le caractère exceptionnel et aventureux de l'exploit solitaire à moto : les deux voitures pourront se porter mutuellement assistance et les quatre équipiers s'épauleront face aux inévitables coups durs et incidents de voyage. Avec son expérience récente de l'Afrique, Fabry sera bien utile à l'équipe qui quitte Liège le 13 mai 1928.

Le port de Marseille est atteint via le Luxembourg et la Suisse. Après la traversée maritime vers Alger, les quatre hommes mettent cap au sud à travers l'Algérie vers Reggan, via l'oasis d'El Goléa, affrontant des températures extrêmes, parfois jusqu'à 55 °C. Ils quittent Reggan le 1^{er} juin, perdent la piste puis repartent pour une étape de quatre jours vers Bourem, avec la traversée sur 1 200 km du désert du Tanezrouft. Robert Fabry retrouve des étapes qu'il connaît : Niamey, Fort Lamy, Fort Archambault entre autres. A Arua, en Ouganda, les voitures sont embarquées pour une remontée fluviale du Nil, puis pour une navigation sur le lac Albert jusqu'à Butiaga. Arrivés à Kampala, ils poursuivent la route jusqu'à Nairobi au Kenya. Non sans mal : une voiture s'enlise et il

faut réparer plusieurs embrayages. A Arusha, en pleine montagne, le pont arrière d'une des FN cède : la voiture est remorquée par un attelage de seize bœufs ! La transmission réparée, le raid repart d'Arusha le 27 juillet 1928. Deux jours plus tard, traversant une zone embrasée par des feux de brousse, la voiture de Fabry et Crouquet prend feu et est détruite. Le 30 juillet, l'équipe se remet en route : Fabry et Lamarche dans la voiture rescapée et leurs deux compagnons dans une voiture de location conduite par un Sud-Africain. Après un accueil chaleureux à Elisabethville, ils reprennent la route le 5 août et atteignent finalement Le Cap, le 25 août 1928, via Livingstone, Johannesburg et Kimberley.

Le trajet Liège - Le Cap a duré 105 jours avec une traversée de l'aride et sinistre Tanezrouft, en plein mois de juillet, et un parcours au Tchad pendant la saison des pluies. Le raid automobile de Fabry et de ses compagnons, réalisé avec des voitures de série à la moyenne de 220 kilomètres par jour est un véritable exploit.

Ayant accroché à son palmarès deux formidables équipées africaines, Robert Fabry a maintenant hâte de relancer son projet de liaison aérienne à laquelle la Belgique commence à croire. En 1929, il est désigné pour apporter son indiscutable expérience de l'Afrique aux travaux d'une commission ministérielle d'étude du tracé et des escales d'une future liaison Belgique-Congo.

Bien sûr, depuis 1924, année au cours de laquelle Fabry n'avait obtenu aucun soutien pour son projet, six liaisons par avion vers le Congo ont été tentées par des compatriotes : deux d'entre elles ont abouti. Edmond Thieffry (un de nos as de la Première Guerre mondiale) a effectué en 1925, par l'ouest du continent, le voyage d'un grand biplan trimoteur Handley Page de la Sabena. Il a atteint Léopoldville après 52 jours, en 75 heures 25 minutes de vol. En 1926, Georges Medaets et Jean Verhaegen réussissent à leur tour la liaison vers le Congo, en passant par l'est de l'Afrique, à bord d'un avion biplan monomoteur Breguet XIX. Ils atteignent la colonie après 16 jours, en 47 heures de vol. C'est encore fort long !

Robert Fabry estime qu'il y a moyen d'éviter les larges détours par l'est ou l'ouest de l'Afrique et planifie un aller-retour beaucoup plus rapide en survolant le Sahara. Son projet est enfin lancé. Le 7 décembre 1930, les capitaines

aviateurs Omer Vanderlinden et Robert Fabry quittent la Belgique à bord d'un Breguet XIX à moteur Hispano-Suiza de 550 cv, baptisé *Reine Elisabeth*. Il s'agit d'un avion d'arme standard équipé de réservoirs à carburant supplémentaires, celui-là même qu'utilisèrent Medaets et Verhaegen en 1926. Il est à noter que cette mission s'effectue au profit de l'administration de l'Aviation civile : l'appareil porte donc l'identification civile OO-ARM.

L'avion décolle de Bruxelles dans le noir du petit matin du 7 décembre 1930, sans radio de bord ni feux de position. Après avoir effectué des escales à Valence, Oran, Colomb Bechar, Reggan, Ouallen dans le Tanezrouft d'où ils repartent de nuit, Gao, Niamey, Fort Lamy, Bangui, Fabry et Vanderlinden atterrissent sans encombre le 15 décembre, à N'Dolo, l'aérodrome de Léopoldville, soit une semaine après leur départ de Bruxelles.

Le pari d'une liaison rapide avec la colonie est gagné : Fabry et Vanderlinden ont, avec le même avion, mis deux fois moins de temps que Medaets et Verhaegen en 1926 ! Leur vol est historique, car il a démontré que du courrier postal peut arriver dans la colonie en une bonne semaine alors que par bateau, il faut vingt-deux jours. Le vol de retour vers la Belgique sera néanmoins contrarié par une grave panne de moteur dans la région de Fort Lamy : l'isolement du lieu va rendre difficile et très lent (trois mois) l'acheminement d'un moteur de remplacement. Une fois réparé, le Breguet rallie Evere en quatre jours seulement, Fabry larguant au passage à la verticale de Paris-Le Bourget, un sac de courrier amené du Tchad.

Robert Fabry a ainsi réalisé ses grands rêves de jeunesse : devenir aviateur et démontrer la possibilité d'une liaison aérienne directe et rapide vers le Congo. Les deux aviateurs font d'ailleurs l'objet d'une citation officielle qui dit : « Formant équipe, les capitaines Vanderlinden et Fabry ont donné une magnifique preuve d'endurance et de connaissances professionnelles en accomplissant la liaison Bruxelles - Léopoldville, malgré des circonstances atmosphériques particulièrement défavorables et un accident technique. Ils ont montré la possibilité d'organiser les relations aériennes rapides avec la Colonie ».

Fabry réintègre les Forces armées et reprend ses fonctions d'officier pilote. Lors de l'invasion allemande de 1940, il tombe aux mains de

l'envahisseur et est interné au camp de prisonniers de guerre de Prenzlau jusqu'en juin 1945. Après son retour de captivité, Robert Fabry reprend du service en septembre 1945. Il est chargé de la démilitarisation des aérodromes installés sur le territoire belge par les Allemands. Il quitte le service actif en 1946 avec le grade de lieutenant-colonel.

Dès son retour à la vie civile, Robert Fabry, homme entreprenant, se fait industriel, créant en région liégeoise un atelier spécialisé qui met en œuvre un procédé de son invention permettant l'injection de pièces en matières plastiques pour la fabrication de jouets scientifiques et de modèles réduits d'avions.

On pourrait croire que la vie intense de « raidman » à moto, en auto et en avion, menée parallèlement à sa vocation d'officier aviateur depuis les années vingt jusqu'en 1940 a suffi à meubler l'existence de Robert Fabry. Il n'en est rien. Une autre passion – celle du nautisme – le rend tout aussi actif sur les eaux intérieures européennes. Déjà propriétaire d'un bateau de plaisance acheté en 1931, il construit en 1938 avec l'aide d'un ami une toute nouvelle embarcation. Dès 1939, il participe avec ce bateau à la croisière « Pavillon d'or » organisée dans le cadre de la prestigieuse Exposition internationale de l'Eau sur les rives du splendide plan d'eau de la Meuse en aval de Liège. Il remporte le prix de la plus belle performance. Après la guerre, le virus « plaisancier » ne le lâche plus : en 1962, il fait construire un bateau de dix mètres à coque d'acier qu'il baptise *Le Tchad*, réminiscence évidente de la difficile traversée automobile du pays en saison des pluies et des souvenirs cuisants de l'isolement et de l'interminable séjour dans la fournaise de Fort Lamy, en attente d'un nouveau moteur pour le Breguet. En 1969, aux commandes du *Tchad*, il participe à nouveau avec sa femme à la croisière Pavillon d'or et fera (en quatre mois et 470 écluses) un mémorable voyage nautique de Liège à Saint-Tropez et retour par les fleuves et les canaux. Infatigable marinier et organisateur-né, il monte en 1975, la Croisière fluviale de la Cité ardente et, en 1980, la Croisière du Millénaire de la Principauté de Liège qui rassemble 250 bateaux.

Membre du Royal Motor Union de Liège (RMU Lg), il en fut longtemps un administrateur actif. C'est sous son impulsion que, en collaboration avec l'aviateur pionnier Jules de

Laminne et avec l'ingénieur motoriste Nicolas Lempereur, le RMU Lg crée sa section « Aviation ».

Membre en 1962 de la Société royale Les Vieilles Tiges de l'Aviation belge, Robert Fabry en devient administrateur et vice-président de 1976 à 1984.

Fabry n'a pas écrit ses mémoires ; il n'aimait pas trop se raconter. Lorsqu'il s'y résignait, il le faisait assez laconiquement, sans grandes envolées enflammées. Il a laissé aux gens de plume de son époque le soin de lui tirer les vers du nez pour en savoir plus long sur les pourquoi et les comment des aventures, raids, records et exploits qui ont jalonné sa vie bien remplie.

Robert Fabry fut un pionnier très organisé, énergique, persévérant, ayant des intuitions souvent confirmées par les faits. Il fut un audacieux aventurier, dans le meilleur sens du terme, auquel sa prescience et son sens de l'organisation ont permis d'affronter avec succès les pires difficultés et les plus durs revers pour réaliser, coûte que coûte, ce qu'il avait décidé.

Homme hors du commun mais pourtant proche des gens, Robert Fabry affirma toujours une dévotion sans faille pour sa ville natale dont, en quelque sorte, il fut un ambassadeur itinérant. Officier et aviateur d'élite, il cultiva toujours un sens aigu de la fierté nationale qu'il se plaisait à montrer et à affirmer dans tous les lieux d'Europe et d'Afrique où il passa.

Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles, Section Air et Espace. — Vitrine de l'association Les Vieilles Tiges de l'Aviation belge, Souvenirs relatifs à Robert Fabry. — Ministère de la Défense, à Bruxelles, Extrait de la matricule et Relation des services du Lieutenant-Colonel Robert Fabry (du 25 novembre 1918 au 1^{er} novembre 1956).

R. Crouquet, *La croisière blanche, de Liège au Cap en automobile à travers l'Afrique*, Bruxelles, 1928. — T. M. Franchomme, *Les liaisons aériennes Belgique-Congo et le vol postal rapide de l'avion 'Reine Astrid'*, Anderlecht, 1936. — V. Boin, *Le capitaine aviateur Fabry*, dans *Pourquoi Pas ?*, Bruxelles, 10 avril 1931. — *Portrait du Colonel Fabry*, dans *Motor, mensuel du Royal Motor Union*, n° 718, juillet-août 1984. — P. Jourez, *Robert Fabry, aviateur et pionnier de l'aventure aéronautique vers l'Afrique*, dans *Mémorial des Vieilles Tiges de l'Aviation belge*, Bruxelles, 2007.

Alphonse Dumoulin

FASBENDER, Albert, Louis, Emile, avocat et homme de théâtre, né à Neufchâteau le 19 août 1897, décédé à Bouillon le 17 août 1983.

Son père, Eugène-Joseph-Louis Fasbender, juge au Tribunal de première instance à Neufchâteau, avait tâté de la politique en se présentant sans succès aux élections provinciales de 1886, sur la liste catholique. Sa mère, Marie-Céline-Anna-Emma Bergh, appartenait à une famille libérale qui joua un rôle prépondérant dans la vie politique luxembourgeoise au XIX^e siècle.

La famille Fasbender s'installa à Liège lorsque le père y fut nommé juge d'instruction, avant de devenir conseiller et président de Chambre à la cour d'appel.

Albert Fasbender fait ses études primaires au Collège Saint-Louis, ses humanités anciennes au Collège Saint-Servais et enfin son doctorat en droit à l'université. Avocat dès 1923, il s'inscrit au barreau de Liège où il anime la Conférence libre du Jeune Barreau, puis à celui de Huy en 1940.

Pendant ses années universitaires, il entre avec enthousiasme en politique. Sous l'influence de certains de ses maîtres jésuites de Saint-Servais, il a découvert, comme beaucoup d'autres jeunes catholiques de sa génération, Maurras et l'Action française. Il défend avec fougue les idées contre-révolutionnaires de son maître à penser dans *Le Vaillant*, hebdomadaire des étudiants catholiques liégeois, dont il est rédacteur en chef de 1921 à 1924. Il participe à la création en 1924 du mensuel maurrassien *Les Cahiers Mosains* (*Mosans* dès août 1927), avec la fonction de rédacteur en chef. Comment peut-on être catholique et maurrassien ? Albert Fasbender ne voit aucune opposition entre le dogme catholique et la réaction contre-révolutionnaire du positiviste Maurras, les deux seules forces qui, avec des méthodes différentes, combattent le même ennemi : l'idéologie de 1789 et le libéralisme.

Cette opposition que Fasbender récuse existe pourtant aux yeux de certains catholiques et sera à l'origine d'une crise où il jouera, malgré lui, un rôle moteur. En février 1925 sont fondés *Les Cahiers de la jeunesse catholique. Revue de doctrine et d'action des jeunes catholiques belges*, organe officiel de l'Association catholique de la Jeunesse belge (ACJB). Fasbender fait partie du comité de rédaction. Sous son

impulsion, la revue lance une enquête auprès des jeunes catholiques avec la question : « Parmi les écrivains des vingt-cinq dernières années, quels sont ceux que vous considérez comme vos maîtres ? ». Maurras arrive largement en tête des réponses. Emoi dans le monde catholique : Maurras est positiviste, agnostique, partisan du « politique d'abord ». Contre-enquête du jésuite Paul Dabin, articles de Fernand Passelecq dans *La Libre Belgique...*, la polémique s'enfle et atteint Rome. En décembre 1926, le pape Pie XI condamne l'Action française. Rome a parlé : Fasbender se soumet à l'autorité pontificale.

En 1924, Albert Fasbender découvre ce qui sera la grande passion de sa vie : le théâtre. En mars et novembre de cette année se déroulent à Liège des fêtes grandioses qui célèbrent le VI^e centenaire de la canonisation de saint Thomas d'Aquin. A l'initiative du professeur Léopold Levaux, des étudiants liégeois, dont Fasbender, représentent *Le triomphe de saint Thomas* d'Henri Ghéon. De là naîtra en 1925 la troupe des « Compagnons de Saint Lambert », présidée par le professeur Paul Nève de Mévergnies. Georges Fasbender, le frère jumeau d'Albert, en religion le Père dominicain Paul, en est l'aumônier et le secrétaire. Albert Fasbender sera le metteur en scène, le régisseur, le décorateur et un des principaux acteurs. Son modèle est Jacques Copeau, réformateur du théâtre français, qui entretient des relations amicales avec les Compagnons. Ceux-ci veulent promouvoir un théâtre de qualité, chrétien et populaire, en réaction contre la médiocrité des pièces boulevardières à la mode et contre la niaiserie des pièces de patronage.

Jusqu'en 1958, sauf pendant les années de guerre, la troupe sillonne la Belgique, jouant avec succès dans des salles, des églises, sur des places publiques. Dans l'esprit et le climat des jeux et mystères du Moyen Age, les Compagnons veulent retrouver « le peuple fidèle », à l'exemple du « Vlaamsche Volkstoneel » dans le nord du pays et des Compagnons de Notre-Dame créés par Henri Ghéon en France. Le répertoire des œuvres chrétiennes de qualité étant réduit (Ghéon surtout), les Compagnons interprètent Molière, Calderon, Tchekhov, Ghelderode, Euripide, Shakespeare, Milosz... Fasbender prend la plume et compose une

dizaine d'œuvres dont le *Jeu de la Compassion Notre-Dame* (1939) à la gloire de Notre-Dame de la Sarthe. Pendant la guerre, il conseille une troupe de jeunes Liégeois, les « Clercs de la Basoche » qui jouent entre autres pour le Secours d'hiver et qui fusionnent avec les Compagnons de Saint-Lambert en 1945.

En 1936, Fasbender renoue avec la politique. Présenté par son frère à Léon Degrelle, il figure sur les listes rexistes pour les élections à la Chambre et est élu représentant de l'arrondissement de Neufchâteau-Virton. Son rôle au Parlement est discret, ses interventions à la tribune rares. En 1939, il rompt avec le rexisme et met fin ainsi à sa carrière politique.

Sa vie, c'est le théâtre. Au point que dans les années d'après-guerre, cet avocat brillant, qui a plaidé plusieurs fois en assises, renonce au barreau pour devenir professeur de diction et metteur en scène dans diverses écoles catholiques (Maredsous, Comines, Arlon), menant une vie de bohème proche du dénuement. Il donne des articles de critique d'art à *L'Avenir du Luxembourg*, comme il l'avait fait autrefois à *La Gazette de Liège* et à la *Chronique des Beaux-Arts*. Il est élu en 1948 membre correspondant de l'Académie luxembourgeoise. Il siège à la Commission nationale du théâtre de Belgique. Son amour du théâtre s'est transmis à plusieurs membres de sa famille, en particulier à son neveu Billy Fasbender, compagnon de Saint-Lambert, qui a brillé sur les planches du Théâtre National.

Albert Fasbender meurt le 17 août 1983 à Bouillon, où il s'était retiré.

Archives familiales de Paul Fasbender.

Annales parlementaires. Chambre des Représentants 1936-1939. — H. De Beco, *Le maurassisme liégeois à l'époque de la condamnation de l'Action française 1925-1927*, mémoire de licence présenté à l'Université de Liège, 1972. — J.-E. Fasbender, *Les Compagnons de Saint-Lambert. Une expérience de théâtre amateur. Renaissance d'un théâtre chrétien en Belgique*, mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, 1977. — P. O. Fasbender, *Les Compagnons de Saint-Lambert. Hommages à Henri Ghéon et documents*, Liège, s. d. — C. Vanderpelen-Diagre, *Ecrire en Belgique sous le regard de Dieu*, Bruxelles, 2004.

Louis Lejeune

FERRIÈRES, Anne-Marie, pseudonyme de HOVINE, Jeanne, Laure, Alvina ; comédienne, artiste peintre, née à Bruxelles le 7 février 1888, décédée à Ixelles (Bruxelles) le 30 août 1992.

Depuis sa jeunesse, Anne-Marie Ferrières a été attirée à la fois par le théâtre et par l'art pictural. C'est au dessin qu'elle s'est d'abord consacrée et spécialement à l'illustration des œuvres de sa sœur Laure Stengers-Hovine. En 1924, toutes deux ont inauguré dans le journal *Le Soir* la *Page des Enfants*. Leur feuilleton hebdomadaire *Nic et Nac* a paru jusqu'en 1935.

Anne-Marie a fait pendant cette période plusieurs expositions de peinture. Dès 1931, elle aborde parallèlement (et tardivement) la carrière théâtrale et adopte définitivement le pseudonyme d'Anne-Marie Ferrières. Après des représentations isolées – par exemple *Chatterton*, monté par André Guise, comédien et trésorier de l'Union des Artistes –, elle joue au Radaillon qui venait d'être fondé par Albert Lepage. Elle y a participé à la création de nombreuses œuvres d'auteurs belges et étrangers.

En 1935, Théo Fleischman, directeur de l'Institut national de Radiodiffusion (INR), l'engage. Désormais la radio est sa principale activité, notamment par une émission pour les enfants.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, l'occupant ayant pris la direction de l'INR, Anne-Marie se retire et se consacre uniquement au théâtre. Dans toutes les salles bruxelloises d'expression française, elle interprète des rôles très divers des répertoires classiques et contemporains.

Après la guerre, Anne-Marie Ferrières, sans abandonner la radio, la télévision, ni, occasionnellement le cinéma, ne cesse de faire du théâtre tout en n'ayant jamais été liée à aucune troupe. En 1973, l'Eve du Théâtre lui est attribuée pour son interprétation de la reine Mary dans *Abdication* de Royce Ryton, au Théâtre Claude Volter.

A l'âge de la retraite, son activité fut forcément réduite mais non pas arrêtée. Elle fut la doyenne d'âge du théâtre belge. Etant devenue centenaire en 1988, elle fut fêtée et abondamment fleurie par toute la profession, lors d'une grande réception organisée par l'Union des Artistes. La reine Fabiola vint sympathiquement la congratuler.

L. Norin, *Rideau tombé, à 104 ans sur Anne-Marie Ferrières*, dans *La Libre Belgique*, 1^{er} septembre 1992.

Anne Carpriau

FRANÇOIS, Emile Jules, baron, médecin, ophtalmologiste, professeur à l'Université de Gand, membre de l'Académie royale de Médecine, né à Gingelom le 24 mai 1907, décédé à Zermatt (Suisse) le 13 août 1984.

Bien que son prénom officiel soit Emile, il a toujours utilisé celui de Jules et ceci depuis son enfance. Son père était pharmacien à Gingelom (province de Limbourg) mais après la Première Guerre mondiale la famille François déménage à Maasmechelen. C'est dans cette ville que François débute ses humanités qu'il termine au Petit Séminaire Saint-Roch à Courrières. Il entreprend ses études de médecine à l'Université catholique de Louvain, où il obtient en 1930 le diplôme de docteur en médecine. Il travaille un certain temps dans le service d'ophtalmologie de cette même université. Ses relations avec le professeur Anatole Vander Straeten étaient peu cordiales et François quitte Louvain pour devenir de 1931 à 1933 le collaborateur du docteur Lebas à Mons. Durant cette période il fait un stage à l'hôpital Necker-Enfants Malades à Paris sous la direction de Monbrun.

En 1933, François s'installe à Charleroi où il développe rapidement une importante activité clinique et chirurgicale. Les premières années, il travaille les samedis et dimanches à Maasmechelen où non seulement il prescrit des lunettes mais les livre également.

Très tôt il s'est intéressé à la recherche. Pour la préparation de sa thèse d'agrégation sur les facteurs immunologiques des opacités cristalliniennes du lapin, il ne dispose pas de laboratoire à l'université et fait donc ses travaux de recherche chez lui à Charleroi. Du fait de ses mauvaises relations avec Vander Straeten ses promoteurs sont le professeur Richard Bruynoghe, microbiologiste de l'Université de Louvain et le professeur Léo Weekers, de l'Université de Liège. François obtient en 1942 le titre d'agrégé de l'enseignement supérieur.

Le 14 octobre 1948, Julien van Canneyt qui avait été nommé deux années plus tôt titulaire de la chaire d'ophtalmologie de l'Université de

Gand décède, unique victime d'un accident ferroviaire à Arcos-de-Jalon en Espagne. Le 18 mars 1949, François lui succède. Il est nommé professeur ordinaire le 1^{er} octobre 1954.

Le service d'ophtalmologie de l'Université de Gand avait acquis une bonne réputation sous les van Duyse père et fils, mais avait ensuite connu des années difficiles entre autres durant la Seconde Guerre mondiale. A son arrivée à Gand, François ne trouve que deux collaborateurs et un appareillage vétuste. Avec son énergie et son excellente réputation comme clinicien, il parvient en quelques années à remonter la pente et à faire de son service un centre d'excellence en ophtalmologie. Il stimule la recherche et crée au sein de son service des laboratoires de biochimie, de pathologie oculaire, de fonctions visuelles et d'électrophysiologie où d'ailleurs De Rouck prouve l'intérêt de l'électro-oculographie comme méthode d'examen clinique. Ses collaborateurs de la première heure : Rabaey, Verriest et De Rouck vont acquérir une réputation internationale dans leur domaine de recherche spécifique.

François s'intéresse très tôt à la génétique en ophtalmologie et crée un des premiers centres de génétique médicale en Belgique. Chaque fois qu'une nouvelle technique lui semble prometteuse, il stimule un de ses collaborateurs afin qu'il l'acquière. La microscopie électronique, la microbiologie oculaire, l'échographie, la contactologie, l'angiographie fluorescéinique et le traitement au laser sont introduits au service. Gand sera un des premiers centres à disposer d'un photocoagulateur au xénon et le premier centre en Europe à introduire le traitement au laser à argon. Il est évident que le climat économique favorable des « golden sixties » a contribué à l'essor du service d'ophtalmologie de Gand.

François n'hésitait pas à faire confiance aux jeunes assistants qui n'avaient pas encore fait leurs preuves. Celui qu'il choisissait devait faire son propre apprentissage. François mettait le matériel à la disposition mais ensuite l'élève devait se débrouiller. Il estimait que les stages à l'étranger étaient souvent une perte de temps ; il stimulait néanmoins les contacts internationaux et procurait la possibilité à ses collaborateurs de présenter leurs résultats lors de congrès internationaux.

L'étendue de sa production scientifique est unique en ophtalmologie avec 34 ouvrages et plus de 1 800 publications. Lors de ses dernières

vacances à Zermatt, il travaillait à une publication qui serait l'ultime. Son œuvre scientifique couvre toute l'ophtalmologie de son temps. François était surtout un encyclopédiste dans le sens du XVIII^e siècle. Il avait un style clair et précis. Il avait l'habitude d'écrire tous ses textes à la main, et récrivait personnellement également ceux de ses collaborateurs, où, après y avoir apporté les corrections nécessaires, il ne manquait pas d'ajouter son nom en première place.

Il était un fanatique d'une bibliographie complète et avait, pour cela un outil de travail merveilleux : sa bibliothèque. La Bibliothèque Jules François du service d'ophtalmologie de Gand est le plus bel hommage à sa personne.

C'est surtout les travaux de génétique qui ont établi la réputation internationale du professeur François. Parmi ses ouvrages les plus importants il faut citer : *L'hérédité en ophtalmologie* paru en 1958 chez Masson, *Les cataractes congénitales* (1959), et surtout *Les hérédodégénérescences chorio-rétiniennes* qu'il publie en 1963 avec Franceschetti et Babel. Ces ouvrages seront d'ailleurs traduits en anglais.

François était rédacteur en chef ou rédacteur de plus de quarante revues d'ophtalmologie. Il en créa deux : *Historia Ophthalmologica Internationalis*, qui malheureusement se limitera à quatre fascicules et *Ophthalmic Paediatrics and Genetics*, qui existe toujours.

Le professeur François était un excellent clinicien qui attirait les patients de toutes les parties du monde. Il commençait sa journée par une ou plusieurs opérations à la clinique Refuge de Marie à la Coupure à Gand. Une extraction de la cataracte, qu'il effectuait jusqu'à la fin de sa carrière, sans l'aide du microscope ne durait même pas quinze minutes. Il était fermement opposé aux implants intra-oculaires ayant eu quelques expériences malheureuses lors de ses essais de la technique, introduite par Ridley à la fin des années cinquante. Les assistants étrangers étaient supposés assister à ses interventions. Ayant terminé ses opérations et son tour de salle, il quittait le Refuge pour l'Hôpital universitaire où il voyait des patients jusqu'au soir. A la fin des consultations, il travaillait à ses publications. Il était rare qu'il quitte le service avant 22 h 00 et rentré chez lui, place de Smet de Naeyer, il se remettait au travail jusque tard dans la nuit.

Il était difficile de le déranger durant la journée. Néanmoins, il était accessible à des moments précis, souvent le matin entre deux interventions et également le soir après le dernier patient. L'assistant devait néanmoins faire preuve de patience. Chaque vendredi soir François organisait, au début à son domicile, ensuite, le nombre des assistants étant trop important, dans la salle d'attente du service, une réunion où les cas cliniques étaient discutés et où il parlait de ses articles récents. C'était pour lui l'occasion de tester les connaissances de ses assistants.

Jules François était très didactique. Sa réputation internationale a attiré à Gand de nombreux médecins étrangers, et la liste des anciens de Gand comprend plus de cent noms originaires de trente-trois pays différents. Il a aussi organisé régulièrement des congrès à Gand.

Le professeur François était fréquemment invité comme orateur ou hôte d'honneur. Il restait le temps strictement nécessaire et il lui est arrivé de faire deux fois durant la même semaine le voyage Gand - Etats-Unis plutôt que de profiter de quelques jours de repos entre deux congrès.

Il était également un diplomate hors pair. Il a réalisé très tôt l'importance des contacts internationaux et a été pendant de nombreuses années le secrétaire du Conseil international d'Ophtalmologie, pour ensuite en devenir son président et enfin son président honoraire. Il a réalisé le même parcours au sein de la Société européenne d'Ophtalmologie. Il a créé l'Academia Ophthalmologica Internationalis dont il était bien entendu le président honoraire.

Il a accumulé les honneurs nationaux et internationaux. Il était membre de l'Académie royale de Médecine dont il a été le président, membre honoraire de la Koninklijke Academie voor Geneeskunde, membre de l'Académie de Médecine de France, de la Deutsche Akademie der Naturforscher Leopoldina et de quatre autres institutions analogues. Il a été président, secrétaire, membre honoraire ou membre titulaire de plus de 120 sociétés scientifiques. Il a été fait docteur *honoris causa* de vingt et une universités et a reçu de nombreuses médailles dont la Médaille Gonin, la distinction la plus prestigieuse en ophtalmologie, la Médaille Donders, la Médaille Javal, la Médaille von Graefe, la Médaille José Rizal. Il était citoyen d'honneur

de la Nouvelle-Orléans, de Miami, de Gand, de Bologne et de San Salvador. En 1982, le Roi lui a décerné le titre de baron.

Jules François avait une puissance prodigieuse de travail. L'ophtalmologie était sa vie. Il était un amoureux de la montagne, mais même lors de ses vacances annuelles à Zermatt, il emportait du travail. Il avait néanmoins une aversion de l'administration et son système de classement vertical a eu comme résultat qu'au moment de sa succession, il n'existait dans le service ni liste du personnel, ni inventaire correct. Il est à noter que le professeur François n'a pas eu d'ambitions décanales ni rectorales. Il parvenait à stimuler ses collaborateurs, tout en leur laissant beaucoup de liberté tant qu'ils produisaient des articles. Il pouvait être très exigeant, mais parvenait à convaincre par son exemple et par son charme indiscutable. Il était surtout exigeant avec lui-même. Il refusait la maladie et se soignait à l'aspirine ou en fumant moins. Il nous racontait s'être fait lui-même une injection rétrobulbaire pour traiter une uvéite. En 1963, il a été victime d'un grave accident de voiture. Ses médecins avaient peu d'espoir de le sauver, mais il s'en est sorti. Il a refusé de se faire remplacer à la tête du service, qu'il a continué à diriger de son lit d'hôpital. Malgré le mauvais état de son coude droit, il a pu reprendre ses activités cliniques et chirurgicales après quelques mois.

Le professeur François a été admis à l'éméritat en 1977, mais s'est suppléé encore deux années. Son départ a réduit ses activités cliniques, mais il est resté actif tant en ce qui concerne ses contacts internationaux que ses travaux scientifiques. Il publiera encore plus de 100 articles entre 1979 et son décès en 1984.

Jules François a acquis une réputation mondiale en tant que clinicien, enseignant et scientifique. Il laissera surtout son empreinte

comme l'un des fondateurs de l'ophtalmogénétique.

Son épouse, affectueusement appelée Mimi, est décédée en 1978. Ils n'avaient qu'une seule fille Nicole et trois petits-enfants.

Lors de son éméritat, la Fondation Jules François a été créée. Cette fondation, qui a hérité de la bibliothèque personnelle du professeur François, déposée au service d'ophtalmologie de l'Université de Gand, décerne tous les quatre ans la Médaille Jules François à des travaux ophtalmologiques de grande qualité. Le lauréat reçoit la médaille lors de la séance inaugurale du congrès international d'ophtalmologie mais doit l'année qui précède la remise de médaille, prononcer la *Jules François Memorial Lecture* en Belgique. Les lauréats successifs ont été : Pierre Amalric (Albi), Saiichi Mishima (Tokyo), Donald Gass (Miami), Alan Bird (Londres), Brad Straatsma (Los Angeles) et Bruce Spivey (San Francisco). La fondation attribuait également tous les quatre ans le Prix Jules François à un chercheur belge ou étranger de moins de quarante ans, qui aurait apporté une contribution importante à l'ophtalmologie. A la suite d'une décision récente du conseil d'administration de la Fondation, ce prix sera désormais attribué chaque année et aura pour but de stimuler spécifiquement la recherche ophtalmologique belge.

J.-J. De Laey, *Baron Jules François*, dans *Bulletin de la Société belge d'Ophtalmologie*, t. 213, 1986, p. 1-3. — A. Lacquet, *In memoriam Prof. em. Dr. Baron Jules François*, dans *Jaarboek en Verslagen van de Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België*, 1984, t. 46, p. 31-37. — G. Verriest, *Eloge académique du Baron Jules François, membre titulaire et ancien président*, dans *Bulletin et Mémoires de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, t. 140, 1985, p. 177-188, portrait.

Jean-Jacques De Laey

G

GAILLY, Arthur, syndicaliste, homme politique socialiste, né à Wanfercée-Baulet le 20 mars 1892, décédé à Charleroi le 25 juin 1974.

Un personnage hors du commun ! Tout d'une pièce, mais... à double facette. « Un tribun dictateur bien que n'ayant jamais que le mot démocrate à la bouche », comme l'a bien défini le journaliste René-Pierre Hasquin.

Encore qu'il n'ait disparu qu'en 1974, il appartient à un passé révolu : celui où les notables socialistes régnaient en maîtres absolus sur la région de Charleroi et quasiment sur toute la province du Hainaut, celui où le Parti socialiste et le syndicat de la Fédération du Travail de Belgique (FGTB) se confondaient, celui où dans plusieurs communes les socialistes trastaient la totalité des sièges dans les conseils communaux.

Fils d'un mineur de fond – François-Joseph Gailly –, n'ayant « fait » que ses « primaires », ce garçon intelligent et malin, doué du sens de la démagogie, simple ouvrier fondeur, devint rapidement un grand chef syndicaliste. D'un claquement de doigt, il pouvait propulser 30 000 travailleurs dans la rue et, d'un autre claquement de doigt, les ramener huit jours plus tard à leurs usines. Ecorchant le français, adorant parler wallon, il était une idole, une icône. Une puissance surtout. Il mit en déroute Léon Degrelle qui avait eu l'audace en 1936 de venir le défier sur ses terres...

Pourtant, il n'était pas un « extrémiste », il entretenait les meilleures relations privées avec les « patrons » car il était un homme de parole. Toujours tiré à quatre épingles, il s'habillait chez les meilleurs faiseurs, roulait en limousines américaines, faisait venir son linge de corps de Suisse, multipliait les conquêtes féminines. Son train de vie était celui d'un « satrape » presque « oriental » et pourtant cela ne heurtait pas les prolétaires qui l'adoraient. Il répandait aussi sa prose incendiaire dans *Le Peuple*, *Le Monde du Travail* et *L'Action*. Il fut l'un des adversaires les

plus acharnés de Léopold III lors de la Question royale, le trainant dans la boue dans les termes les plus injurieux et les plus grossiers, menaçant de descendre à Bruxelles et de tout *squetter* (casser), mais rentrant dans le rang dès que le Roi abdiqua en faveur de son fils Baudouin.

Leader syndical jusqu'alors incontesté dans sa région, Arthur Gailly fut rudement secoué, lors des grandes grèves de 1960-1961 contre la Loi unique du gouvernement social chrétien-libéral de Gaston Eyskens. Il commença par s'opposer à André Renard, leader des métallos liégeois. Alors qu'Arthur Gailly s'était réfugié à Londres durant toute la guerre, André Renard avait été, sur le terrain, un résistant armé de choc. Alors que Gailly était aussi un député socialiste depuis 1936, Renard, – en bon anarcho-syndicaliste – prêchait « l'indépendance des syndicats vis-à-vis des partis politiques ». Ce fut l'affrontement entre le « taureau carolo » et le « Tito liégeois ». Lequel l'emporta car le prolétariat carolorégien suivit en masse les consignes de Renard relayées par Lucien Harmegnies, journaliste au *Journal de Charleroi* et futur bourgmestre du « Grand Charleroi » et par le syndicaliste FGTB Robert Moreau, qui fonda ensuite le Front wallon, dont il fut député et qui s'intégra au Rassemblement wallon de François Perin. Robert Moreau fut même un éphémère ministre des Pensions avant de réintégrer le Parti socialiste.

L'heure du déclin avait sonné pour Arthur Gailly, de plus en plus détesté par la « nouvelle vague » socialiste (Ernest Glinne, Léon Hurez, etc.) qui stigmatisait ses multiples cumuls et ne supportait plus son arrogance, sa brutalité, ses dérives financières qui, par parenthèse, ne lui attirèrent jamais d'ennuis judiciaires. Mais il lui arrivait aussi d'avoir bon cœur et de se montrer généreux.

Le personnage était à la fois séduisant et irritant. Mais il lui sera beaucoup pardonné pour avoir fondé l'Institut médico-chirurgical, auquel

il donna son nom, où les « vrais pauvres » pouvaient se faire soigner sans déboursier un franc.

Archives du Parlement, à Bruxelles.

P. Van Molle, *Le Parlement belge. 1894-1969*, Ledeberg-Gent, 1969, p. 151. — P. Delforge, *Gailly Arthur*, dans *Encyclopédie du Mouvement wallon*, t. 2, Charleroi, 2000, p. 692-693, portrait photographique. — R.-P. Hasquin, *Jean-Claude 1^{er} de Carolorégie*, Nivelles, 1984.

Michel Géoris

GARITTE, Gérard, Jean, Auguste, Louis, Marie, orientaliste, professeur à l'Université catholique de Louvain, membre de l'Académie royale de Belgique, né à Houdeng-Goegnies (La Louvière) le 15 janvier 1914, y décédé le 27 août 1990.

Fils de Louis Garitte et d'Angèle Maquet, Gérard avait épousé Fernande Onclin. Il était le père de Vinciane, Damien, Jean-Louis et Fabienne. Son plus ancien ascendant identifié d'après les documents actuellement connus est Pierre Garitte, qui épousa Magdelaine Lepot, à Saint-Denis-en-Broqueroie, près de Mons, en 1619. Le nom de son ancêtre était écrit « Gueritte » en 1619, mais « Garitte » au baptême de sa fille Magdelaine en 1620.

A défaut de tracer un portrait complet de Gérard Garitte, quelques souvenirs choisis parmi les plus significatifs permettent de replacer cet universitaire dans son cadre et dans son époque. Ils concernent sa carrière, ses publications et sa personnalité.

Après l'école primaire et les humanités gréco-latines à l'Institut Saint-Joseph de La Louvière, la carrière scientifique du professeur Garitte commença par la licence en philologie classique obtenue à l'Université de Louvain, en 1935, puis la licence en philologie et histoire orientales en 1936, et le doctorat en philosophie et lettres en 1940. Il devint aspirant, chargé de recherche, puis chercheur qualifié du Fonds national de la Recherche scientifique de Belgique et membre de l'Institut historique belge de Rome, de 1938 à 1946. Entre-temps, il était rentré au pays pour y remplir ses obligations militaires comme officier en 1939-1940. Après la campagne de mai

1940 et jusqu'en 1944, il avait trouvé refuge au Vatican. Ce séjour à Rome lui permit de perfectionner sa connaissance des langues orientales chrétiennes anciennes, l'arménien, le géorgien, le copte, le syriaque, l'éthiopien, l'arabe chrétien préislamique et le slavon, et de se familiariser avec plusieurs langues modernes dérivées des langues anciennes qu'il étudiait. De 1944 à 1946, il obtint un poste de chercheur à la Bibliothèque vaticane et fit des séjours dans les dépôts de manuscrits des bibliothèques de Florence et de Paris. Promu chargé de cours à l'Université de Louvain, en 1946, puis professeur ordinaire en 1950, il y enseigna la paléographie grecque, la philologie et l'histoire byzantines, ainsi que des langues orientales, le grec moderne, le copte, le géorgien ancien et l'arménien classique, jusqu'en 1978.

Son activité scientifique débordait et enrichissait son enseignement. En 1948, il était devenu secrétaire, puis responsable de la section arménienne du *Corpus Scriptorum Orientalium Christianorum (CSCO)*, dirigé par son ami, le professeur René Draguet. A partir de 1950, il collabora au *Muséon. Revue d'études orientales*, comme secrétaire, puis comme président et rédacteur. En 1950, il participa à l'expédition organisée pour la Library of Congress de Washington, par l'American Foundation for Study of Man et par l'Université Farouk I d'Alexandrie, au monastère Sainte-Catherine du Sinaï. Il y fit un long séjour afin d'y photographier les manuscrits grecs et orientaux anciens conservés dans la bibliothèque. En 1957, l'Unesco le chargea d'une mission d'enquête dans le même monastère et c'est à ce titre qu'il signa, au nom de l'Organisation des Nations unies, le traité par lequel Israël restituait le Sinaï à l'Égypte. En 1958, il fit partie d'un jury de l'Université de Londres pour la collation d'un doctorat en langue géorgienne.

En 1959, le Prix Francqui lui fut décerné par un jury international pour l'ensemble de ses travaux qui, selon les termes du jury, « portaient le renom scientifique de la Belgique à l'étranger ».

En 1960, il avait été sollicité par l'Université de Harvard afin d'y créer, en qualité de *visiting professor*, la chaire de langue et de littérature arméniennes, dont l'un de ses anciens élèves fut choisi comme titulaire. En 1961 et 1964, lui-même avait été nommé à cette fonction, mais il

déclina cette proposition en raison de son attachement à l'*alma mater* louvaniste. En 1961, l'Unesco et le gouvernement égyptien l'avaient désigné comme membre du comité international pour la publication et la traduction des manuscrits gnostiques coptes découverts à Nag Hammadi. En 1962, il créa à Louvain, la chaire de langue et de littérature géorgiennes. La même année, il devint membre de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut et il entra à l'Académie royale de Belgique.

Depuis 1953, il était membre du Centre national de Recherche byzantine, qui devint en 1963 la Société belge des Etudes byzantines. Le 28 novembre 1963, il accepta de faire partie de l'association interuniversitaire qui était propriétaire et editrice de *Byzantion. Revue internationale des études byzantines*. En 1966, à l'invitation de l'Académie des Sciences de Géorgie, il visita ce pays en compagnie de son épouse. A cette occasion, il se rendit populaire dans cette république caucasienne lorsque, au cours d'une émission de la télévision nationale, il interrompit et rectifia dans un géorgien moderne impeccable les renseignements fournis par l'interprète officiel chargé de présenter notre pays. Sa visite dans le Caucase est à l'origine de collaborations scientifiques – actuellement encore fécondes –, entre l'Institut des Manuscrits de Tbilissi et plusieurs organismes scientifiques de Belgique, notamment le Centre de Recherches sur Grégoire de Nazianze et le prestigieux *Corpus Christianorum* des éditions Brepols de Turnhout. En 1967, il fut élu membre du conseil de l'Association internationale des Etudes patristiques et, depuis 1973, les Bollandistes l'honoraient du titre de « membre adhérent » de leur illustre société. Le 1^{er} octobre 1978, il accéda à l'éméritat.

Gérard Garitte continua à diriger *Le Muséon* et à servir de conseiller scientifique à son entourage, et spécialement au groupe international d'hellénistes et d'orientalistes devenu le Centre de Recherches sur Grégoire de Nazianze de Louvain-la-Neuve. A partir de 1981, il fit partie de la direction des *Forschungen zu Gregor von Nazianz - Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums*, publiées par la Goerres-Gesellschaft (Cologne) et de celle du *Corpus Nazianzenum*, édité chez Brepols par le Centre de Recherches sur Grégoire de Nazianze, de Louvain-la-Neuve, et intégré dans la *Series Graeca* du *Corpus*

Christianorum (Louvain). L'attachement et l'admiration dont l'entouraient ses anciens élèves et collègues compensaient en partie la nostalgie qu'il partageait avec un grand nombre des anciens de Louvain, transférés en Brabant wallon.

Nous devons rappeler ici ses publications qui font date et qui ont fait de lui un maître dans les domaines de la philologie et des littératures grecques et orientales. Pour saisir l'importance de ses ouvrages, il faut se rappeler que nos universités associent recherche et enseignement. Le professeur Garitte excellait sur les deux terrains. Dans l'ensemble de sa carrière, il a signé plus de 250 articles scientifiques dans de nombreuses revues, notamment dans *Le Muséon*, *Byzantion*, *Scriptorium*, dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique*, les *Analecta Bollandiana*. Deux volumes intitulés *Scripta disiecta* (PIOL, t. 21-22, Louvain-la-Neuve, 1980) ont rassemblé ces articles à l'exception de tous ceux qui avaient été publiés dans la revue louvaniste *Le Muséon* et à l'exclusion des articles d'encyclopédies, des articles de journaux, de polémique politique ou religieuse, des comptes rendus et des notes de chronique. Une bibliographie complète a été exposée par le professeur Guy Lafontaine, dans le premier volume des *Scripta disiecta* (p. IX-XXIX).

Ses premiers grands ouvrages furent des éditions critiques de sources littéraires de l'histoire de saint Antoine, célèbre moine d'Egypte. Sa première œuvre fut sa dissertation doctorale ayant pour titre : *Un témoin important du texte de la vie de s. Antoine par s. Athanase. La version latine inédite des Archives du Chapitre de Saint-Pierre à Rome (Etudes de philologie, d'archéologie et d'histoire anciennes, Institut historique belge de Rome, 3, Bruxelles-Rome, 1939)*. Cette édition d'un texte latin fut suivie en 1949, par celle d'un texte copte : *S. Antonii Vitae versio sahidica* (CSCO, 117. *Scriptores Coptici*, 4, 1, Paris, 1949, et CSCO, 118. *Scriptores Coptici*, 4, 2, Louvain, 1949), et en 1955, par celle d'un texte géorgien : les *Lettres de S. Antoine. Version géorgienne et fragments coptes* (CSCO, 148 et 149, *Scriptores Iberici*, 5-6, Louvain, 1955).

La même année 1955, il fit paraître *L'ancienne version géorgienne des Actes des Apôtres d'après deux manuscrits du Sinaï (Bibliothèque du Muséon, t. 38, Louvain, 1955)*. Cette *editio princeps* fut suivie, en 1958, par *Le calendrier palestino-géorgien du Sinaïticus 34 (X^e siècle)*

(*Subsidia hagiographica*, t. 30, Bruxelles, 1958). C'est sans doute son livre le plus important. Il contient une mine de renseignements sur les communautés de Palestine, qui ont influencé l'ensemble de l'Orient méditerranéen avant la diffusion du calendrier byzantin commun.

En 1957, un article intitulé *En mission au Sinaï pour l'Unesco*, qu'il publia dans *Le Flambeau*, préluait à d'autres articles publiés dans *Le Muséon* et à des livres marqués par les séductions géorgiennes : le *Catalogue des manuscrits géorgiens littéraires du Mont Sinaï* (CSCO, 165. *Subsidia*, 9, Louvain, 1956), *Les vies géorgiennes de S. Syméon Stylite l'Ancien et de S. Ephrem* (CSCO, 171-172. *Scriptores Iberici*, 7-8, Louvain, 1957), le *Traité d'Hippolyte sur David et Goliath, sur le Cantique et sur l'Antéchrist* (CSCO, 263-264. *Scriptores Iberici*, 15-16, Louvain, 1965), *La version géorgienne de la vie de sainte Marthe* (CSCO, 285-286. *Scriptores Iberici*, 17-18, Louvain, 1968). En 1967, à son retour du séjour qu'il avait fait dans le Caucase avec son épouse, il groupa dans un volume intitulé *Voyage au bout de l'Europe. La Géorgie, grandeur d'une petite nation* (Louvain, 1967) une série d'articles qu'il avait publiés dans un quotidien belge.

L'Arménie fut aussi un centre d'intérêt privilégié de ses recherches, comme de ses cours. Deux livres : *Documents pour l'étude du Livre d'Agathange* (*Studi e testi*, 127, Rome, 1945) et *La Narratio de rebus Armeniae. Edition et commentaire* (CSCO, 132. *Subsidia*, 4, Louvain, 1952) ont bouleversé et mis à jour les idées reçues sur les relations arméno-byzantines.

Les derniers livres qu'il publia concernent les relations de l'empire romain d'Orient avec les Perses à l'époque décisive de l'empereur Héraclius (610-641). Ce sont les quatre volumes intitulés *Expugnationis Hierosolymae A.D. 614 recensiones Arabicae* (CSCO, 341-342 et 347-348. *Scriptores Arabici*, 26-29, Louvain, 1973 et 1974). Ces livres faisaient suite à *La prise de Jérusalem par les Perses en 614. Texte géorgien* (CSCO, 202 et 203. *Scriptores Iberici*, 11-12, Louvain, 1960). D'autres sources inédites en arabe, en syriaque, arménien, grec ou géorgien publiées dans *Le Muséon* ou d'autres revues complètent le palmarès de ses publications. Chacun de ces ouvrages pris isolément aurait suffi à assurer la renommée d'un chercheur dans le domaine de chacune des langues concernées.

L'unité et l'originalité d'une œuvre aussi considérable s'expliquent par la personnalité de son auteur. Il serait cependant aventureux de réduire à quelques traits le caractère entier de ce hennuyer tout d'une pièce. Dans la dédicace de ses *Scripta disiecta*, il appliquait à ses anciens maîtres et collègues louvanistes, Louis Théophile Lefort, Joseph Lebon et Lucien Cerfaux, le verset de la *Genèse*, VI, 4 : « il y avait des géants sur la terre, en ces jours-là ». Il était lui aussi de pareille stature. Dans le raccourci qui s'impose ici, on s'arrêtera à deux traits majeurs qui marquent sa personnalité de scientifique et de professeur.

Le premier est l'idée qu'il se faisait de l'homme de science. Il l'exprimait notamment par des notations éparses dans des notices nécrologiques qu'il a rédigées en l'honneur de ses collègues ou de ses maîtres et dans les aphorismes qu'il aimait placer en exergue de ses écrits. Par exemple, dans sa dissertation doctorale, ce vers du Pseudo-Epicharme : « Sois mesuré et n'oublie pas de rester méfiant » (Epicharme, *Fgt* 240, éd. A. Olivieri, Naples, 1930, p. 101), ou cette remarque de Claude Bernard, qu'il cite plus d'une fois : « les systèmes tendent à asservir l'esprit humain » (*Introduction à la médecine expérimentale*, Paris, 1865, p. 391). Il avait sa philosophie de l'histoire ou plus exactement de l'historien, faite de libre recherche, de tolérance et de critique scientifique. Cet idéal a marqué la conception du chercheur que cet homme de science foncièrement attaché aux traditions religieuses de l'Eglise catholique appliquait à lui-même et proposait à ses élèves et collaborateurs.

Comme professeur, son originalité fut assurément la capacité de fusionner la philologie et l'histoire des littératures classiques avec celles des littératures orientales chrétiennes. A la fin des candidatures en classique, il avait constaté, comme beaucoup d'autres de ses collègues, que le latin et le grec n'atteignent pas toutes les racines culturelles de l'Europe moderne. Il s'était dès lors tourné vers les langues anciennes de la Méditerranée orientale avec des maîtres tels que Louis Théophile Lefort, à Louvain, Michel Tarchnichvili, Angelo Mercati, Arnold van Lantschoot et Eugène Tisserant, à Rome. Quand il succéda à Ernest Stein comme titulaire de la chaire de philologie et d'histoire byzantines à Louvain, il tira des papiers de son prédécesseur

un manifeste qu'il intitula *Introduction à l'histoire et aux institutions byzantines*, expliquant l'importance des cultures intermédiaires entre l'Antiquité classique et l'Europe moderne (cfr *Traditio*, 7, 1949-1951, p. 9, etc.). Dès lors, et ce fut le trait dominant de ses fonctions de professeur, son enseignement se situa dans la perspective louvaniste des études principalement destinées aux spécialistes des sciences religieuses, historiens du christianisme, philosophes, canonistes ou théologiens pour qui il est indispensable d'avoir accès aux sources anciennes sans intermédiaires.

Plusieurs de ses collègues, ainsi que les journaux de 1959 relatant l'attribution du Prix Francqui, ont écrit avec beaucoup d'élégance et de style l'éloge de cette figure d'humaniste et de gentleman. N'y ajoutons rien ! Lui-même appréciait peu l'hagiographie, qu'il analysait pourtant avec finesse et professionnalisme.

Souvenirs personnels contrôlés par l'auteur.

G. Garitte, *Généalogie sommaire de la famille Garitte d'Houdeng-Goegnies*, Houdeng-Goegnies, 1965. — G. Lafontaine, *Bibliographie de G. Garitte*, dans G. Garitte, *Scripta disiecta*, t. 1, Louvain-la-Neuve, 1980, p. IX-XXIX (PIOL, 21). — *Rapport de M. G. Garitte à la suite de sa mission au monastère Sainte-Catherine, au Sinaï*, dans *Chronique de l'Unesco*, t. 3, n° 3, mars 1957, p. 53-59. — D. Donnet, *Gérard Garitte. 1914-1990*, dans *Le Muséon*, t. 103, 1990, p. 200-204, portrait photographique. — A. Allard, *Eloge de Gérard Garitte*, dans *Bulletin de la Classe des Lettres*, Académie royale de Belgique, 6^e série, t. 4, 1993, p. 115-119. — J. Mossay, *Gérard Garitte. 1914-1990*, dans *Byzantion*, t. 61, 1991, p. 315-321, portrait photographique.

Justin Mossay

GENONCEAUX, Léon, Constant, Joseph, éditeur, accessoirement libraire, né à Mazée (Viroinval) le 16 janvier 1856, lieu et date de décès inconnus.

Léon est le fils d'Alexandre Genonceaux (1815-1896), fonctionnaire et d'Eloïse Meunier (1820-1901), fille d'un marchand de bois de la région de Couvin.

Après une enfance et une adolescence qui se déroulèrent à Couvin, Léon Genonceaux fut envoyé à Bruxelles en 1874 pour y entamer des

études supérieures ou y occuper un emploi, on ne sait. En 1876, il gagne la France et se fixe à Reims. En 1882-1883, il est à nouveau dans la capitale, mais réside aussi dans sa banlieue et dans le Brabant wallon proche à La Hulpe, peut-être comme hôte de Camille Lemonnier. En 1884, il retourne en France, à Paris cette fois, muni d'on ne sait quelles recommandations mais dont peut-être celle de Lemonnier, et devient à moins de trente ans, secrétaire d'un éditeur nantais nouvellement établi place des Vosges. Cet éditeur, Edouard Monnier, personnage picaresque, d'une grande finesse d'esprit mais totalement amoral, exploitait sans vergogne ses auteurs, ce dont fut d'ailleurs victime la célèbre romancière Rachilde. Léon Genonceaux fut donc plongé d'emblée dans la jungle de l'édition et du négoce parisien du livre. Cet apprentissage allait durer plusieurs années et s'effectuer chez divers repreneurs de la maison Monnier, dont le dernier à l'avoir maintenue à flot, Félix Brossier, condamné en 1890 pour diffusion d'ouvrages contraires aux bonnes mœurs, se vit contraint de cesser ses activités reprises alors par Genonceaux.

Commentant l'événement, l'importante revue littéraire *La Plume* prédit au jeune Belge, enfin sorti de la sujétion due à ses patrons successifs, de « devenir le grand éditeur de l'avenir ». Prédiction certes quelque peu téméraire, mais en laquelle on peut voir le signe qu'il s'était, en peu de temps, parfaitement immergé et intégré dans la nébuleuse littéraire parisienne. Dans le premier catalogue qu'il sortit en 1890, il alternera titres nouveaux et reprises de textes lancés par ses prédécesseurs ; l'ensemble comprenait, outre des auteurs totalement oubliés de nos jours, d'autres littérateurs fin de siècle aussi importants que Catulle Mendès, Léon Cladel, Villiers de l'Isle Adam, Joris-Karl Huysmans et Camille Lemonnier.

Durant cette première année d'activités, à l'extrême fin de 1890, une initiative éditoriale le fera entrer de plain pied dans l'histoire littéraire avec la parution, par ses soins, des *Chants de Maldoror* et ce vingt ans après que l'édition originale ait été mise sous le boisseau par son premier éditeur, Albert Lacroix. Il est à supposer que Genonceaux apprit la redécouverte de la première édition des *Chants* par Joris-Karl Huysmans, qui en avait sans doute été informé par ses amis rédacteurs de *La Jeune Belgique*,

jeunes intellectuels qui lui transmièrent l'enthousiasme que leur avait procuré la lecture de ce texte surprenant.

Sa décision de publication prise, Genonceaux s'attela à recueillir un maximum d'informations sur Ducasse et son œuvre, interrogeant Lacroix, écrivant même au consulat de France en Uruguay, tentant d'obtenir des renseignements de la préfecture de Police, ramassant enfin toutes ses découvertes dans la préface qui précédera les *Chants*. Comme l'écrivit Jean-Jacques Lefrère : « le titre de premier biographe de Ducasse revient de droit à Genonceaux, dont la préface sera par la suite abondamment utilisée par les exégètes de Lautréamont ».

En 1891, ce qui montre sa sûreté de jugement, il publie *Les Pharisiens* de Georges Darien, puis c'est Rimbaud, poète auquel les lettrés d'avant-garde s'intéressent de plus en plus, qu'il met à son catalogue avec un recueil de poésies qu'il intitule *Reliquaire*. L'ouvrage est préfacé par Rodolphe Darzens ; sa sortie fera grand bruit dans les milieux littéraires, mais plus par une polémique qui éclate à ce moment entre Genonceaux et Darzens que par le contenu de l'ouvrage. Les choses tourneront mal pour le jeune éditeur qui subira par ordre de justice la saisie de ce qui était après *Une saison en enfer*, ouvrage également mis sous le boisseau, la deuxième publication des œuvres de Rimbaud. A la même époque, il sort un texte, réédité en 1991, que les spécialistes de l'histoire littéraire s'accordent à trouver hors du commun, *Le Tutu*, signé princesse Sapho, pseudonyme en qui les spécialistes d'histoire littéraire, divisés sur le sujet, voient ou Genonceaux ou un homme de lettres actif à l'époque, René Emery.

Peu après la saisie du *Reliquaire*, Genonceaux publia sous le manteau deux romans inédits d'un ami disparu depuis peu, Jean Larocque, dont l'un, *Hémime*, fit l'objet de poursuites ; la Justice remonta jusqu'à lui, confisqua ses livres de comptes et saisit plusieurs milliers d'exemplaires en cours de brochage. Il fut en outre poursuivi pour reproduction en couverture d'un autre livre d'un dessin considéré comme obscène ; le jeune éditeur se vit lourdement condamné en janvier 1892 : treize mois d'emprisonnement et trois mille francs d'amende ; pour échapper aux conséquences de cette condamnation il gagna précipitamment la Belgique avant de se réfugier à Londres.

Dans la capitale anglaise, Genonceaux eut dans un premier temps l'espoir de poursuivre ses activités éditoriales ; son projet était, après s'être astreint à recopier au British Museum une série de lettres inédites de grands auteurs français, de les publier en dix fascicules, à réunir plus tard en volume. Il allait effectivement en sortir une partie dans un premier fascicule intitulé *Les Inédits*, mais l'entreprise tourna court, il n'y eut, semble-t-il, pas de deuxième fascicule, en cause l'indifférence du public qui ne répondit pas à son appel à souscription. De ses activités durant les années ultérieures on ne sait rien. Il faudra attendre la fin du siècle pour le retrouver à Paris dirigeant la Librairie internationale et *La Nouvelle Revue Internationale* qui y était liée. Le bailleur de fonds de cette maison d'édition était la princesse Marie-Lætitia Bonaparte-Wyse, personnalité originale défrayant la chronique depuis la fin du Second Empire.

De 1899 à 1901, les ouvrages sortis à la Librairie internationale seront de contenu beaucoup plus sage que les publications antérieures de Genonceaux, sans doute celui-ci était-il bridé dans ses choix, mais en 1902 la Librairie internationale se transformera en Librairie française et l'on constatera à cette occasion un changement de politique éditoriale. Par ailleurs, les ouvrages vont porter dorénavant le nom de Genonceaux sur la couverture et la fière devise proche de son patronyme : « Je nonce Haut ». Prudemment il proposera des ouvrages publiés déjà en 1890-1891 : *Le livre d'amour* d'Armand Silvestre et *Monsieur Vénus* de Rachilde, tout en éditant de nouveaux ouvrages dont, par exemple, *La fille manquée*, d'Han Ryner, *Astarté*, de Victor d'Auriac et *Les Pantins*, de Jean de la Lune.

Toujours en ce tourment du siècle, il noue des contacts avec des auteurs belges et publie en 1899, *Jeux de cœur* de Maurice des Ombiaux et l'année suivante *La Besace* de Léon Donnay, ces deux ouvrages imprimés à Liège chez Thone comportaient, l'un une ornementation, l'autre un frontispice d'Auguste Donnay. Mais plus audacieusement, et cela causera en partie sa perte, il publie anonymement en 1903 trois pamphlets dont la résonance sera grande en Belgique, où ils étaient introduits munis de jaquettes factices : *Les Carnets du Roi*, *Le grand roi Patacake* et *Le Chinois tel qu'on le parle. Lettre ouverte aux juges de mon pays, pour les exhorter au calme et à la modération*. L'auteur en était un journaliste

belge, Paul Gérardy, qui s'en prenait de manière acerbe à Léopold II et à l'institution monarchique.

La Justice belge n'était évidemment pas en mesure de poursuivre Genonceaux, mais les autorités pouvaient évidemment demander discrètement à leurs consœurs françaises de rendre la vie impossible à l'éditeur, c'est ce qui semble avoir été fait. En 1904, il publiera néanmoins encore une plaquette d'un jeune auteur belge, Hector Fleischmann : *Le massacre d'une amazone - Quelques plagiat de M. Jean Lorrain* et, enfin en 1905, mais sans que son nom apparaisse, avec la seule mention de Librairie française, un dernier ouvrage du même auteur, *Les Horizons hantés - Pages sur la Révolution*, marquait la cessation de ses activités d'éditeur. On le retrouvera ensuite, toujours à Paris, négociant en copies d'autographes, mais en 1906 déjà sa trace se perd.

Que devint-il ? Il est à peu près certain qu'il ne retourna pas en Belgique où il devait s'attendre à être plutôt mal accueilli. Il est plus probable qu'il regagna l'Angleterre, peut-être y dirigea-t-il une Librairie Moderne Londres-Bruxelles, éditant avant 1914 des écrivains de langue française dont Paul Gérardy. Une information, dont on ne peut contrôler la véracité, le renseigne comme étant encore en vie en 1924. Comme l'écrit son biographe, si cet élément se confirmait, il aurait « pu se rendre compte qu'en plaçant sa confiance dans les œuvres d'auteurs comme Rimbaud, Lautréamont ou Villiers de l'Isle-Adam, il avait fait preuve d'une sûreté de jugement et de goût comme on en souhaite à tous ses confrères d'aujourd'hui ».

J.-J. Lefrère et J.-P. Goujon, *Deux malchanceux de la littérature fin de siècle. Jean Larocque et Léon Genonceaux*, Tusson, 1994, contient d'importantes indications de sources et un essai bibliographique de Pierre Saunier sur les ouvrages édités par Genonceaux. — R. Fayt, *Un oublié de nos lettres : Paul Gérardy*, dans *Le Livre et l'Estampe*, t. 51, 2005.

Francis Sartorius

GODDING, Robert, Georges, Constant, homme politique, né à Anvers le 8 novembre 1883, décédé à Léopoldville (actuellement Kinshasa, République du Congo) le 6 décembre 1953.

Fils d'Auguste-Théodore et de Joséphine Casteels, Robert Godding appartenait à une famille libérale anversoise. Son père était conseiller communal à Anvers. Il fit ses études moyennes à l'Athénée royal d'Anvers, et entreprit ensuite des études à l'Université libre de Bruxelles, où il obtint le diplôme de docteur en droit, le 14 juillet 1908.

Déjà, comme étudiant, l'activité politique l'attirait. En 1902, il fonda avec ses amis Edouard Pécher, Richard Kreglinger, Louis Joris, Eric Sasse et Fernand Bosmans, la Ligue des Jeunesses libérales. Cette activité politique se poursuivit tout au long des années 1902 à 1912. Durant ces années-là aussi, il devint secrétaire de la ligue démocratique et progressiste d'Anvers.

Le 3 octobre 1908, il s'inscrivit au barreau d'Anvers, et entra en stage chez Louis Franck, un des sommités du barreau. Ayant terminé son stage, il fut inscrit au tableau de l'Ordre, le 11 novembre 1911, et devint le collaborateur d'une autre sommité du barreau anversois, le bâtonnier Charles Bauss.

En 1912, il épousa la fille de son patron, Hélène Bauss, qui était aussi la nièce de Louis Franck. Cinq enfants sont issus de cette union, trois garçons et deux filles.

La guerre était proche. En 1914 il s'engagea comme volontaire et participa aux opérations du front jusqu'en 1917, lorsqu'il fut détaché en qualité de conseiller juridique, auprès de l'armée britannique opérant en Belgique. Il poursuivit cette fonction, après l'Armistice, près le gouvernement militaire de la province d'Anvers.

Le barreau n'était, sans doute, pas la voie qui lui convenait et il le quitta définitivement en 1919. Le barreau d'Anvers lui accorda le titre d'avocat honoraire en 1935.

Le monde des affaires l'attirait et il entra à la firme G. et C. Kreglinger, dont les bureaux sont encore situés à la Grand Place et qui est l'une des plus importantes entreprises du grand commerce anversois. Au cours des années qui suivirent, il participa à la direction ou à l'administration de diverses entreprises. Parmi celles-ci on relève, à titre indicatif, la Compagnie commerciale Kreglinger (administrateur), la Banque Union financière d'Anvers (commissaire), le Crédit général du Congo (administrateur), Cultures au Congo belge (président et

administrateur délégué), Compagnies réunies des huileries du Congo belge (administrateur) et bien d'autres encore. Ces quelques indications montrent l'importance de l'activité commerciale, financière et industrielle de Robert Godding, tout en soulignant que cette activité était principalement dirigée vers le Congo belge.

Un premier voyage, en 1924, lui permit de faire connaissance avec la Colonie. Il put ainsi se rendre compte des besoins énormes auxquels l'administration devait faire face. Dès 1927, il revint en Afrique, accompagné de sa femme, et adressa au ministre des Colonies de l'époque un rapport circonstancié sur son long voyage de Matadi à Dar-es-Salam. Désormais, ses visites furent fréquentes, notamment en 1930 et 1937. C'est ainsi qu'en 1926, il devint membre du comité de direction de la Régie des Plantations de la Colonie. De même, il fut membre du comité de direction de l'Institut national pour l'Etude agronomique au Congo belge (INEAC), et il s'intéressa à l'organisation de nouvelles plantations, spécialement du café; il créa la Compagnie congolaise des cafés.

Mais ses voyages en Afrique ne l'empêchaient pas de poursuivre son activité politique dans la Métropole. La politique se ressentait d'ailleurs des suites de la guerre. Les problèmes qu'avait suscités la répression de l'incivisme de 1914 à 1918 exerçaient leur influence. Une note établie par Robert Godding en 1928, à l'occasion de l'élection du leader activiste Borms (condamné après la guerre) à Anvers, rappelle qu'à l'époque déjà la situation politique communautaire était difficile. Il signale, notamment, que la population n'a pas été renseignée sur les faits... et que depuis dix ans des milliers de jeunes électeurs, qui n'ont pas vécu les temps de guerre, sont peu informés, « les partis nationaux et notamment le parti libéral, n'ont rien fait pour combattre la formidable propagande activiste ».

Dans le même temps, la grande crise économique de 1929 approchait et surprit le monde entier. Elle allait avoir des répercussions non seulement sur l'activité commerciale et industrielle, mais aussi dans le domaine politique; des répercussions sociales étaient inévitables.

Dès le début des années 1930, l'activité politique de Robert Godding prit son envol. En 1932, il est nommé membre du Conseil colonial, ce qui était une consécration non seulement de sa valeur politique, mais aussi de ses connais-

sances approfondies des problèmes de la Colonie. La même année, il est élu sénateur provincial d'Anvers, et d'emblée se distingue par la qualité de ses interventions au Sénat. A deux reprises, les premiers ministres formateurs de gouvernement pressentent le sénateur anversois pour faire partie de leur gouvernement en qualité de ministre sans portefeuille. Mais il décline ces offres. Cette élection met un terme à sa désignation toute récente de membre du Conseil colonial. Mais il va, tout au long de sa carrière politique, continuer à défendre les intérêts de la Colonie. Il sera réélu en 1936 et 1939, lors d'une dissolution prématurée des deux chambres, et en 1946, immédiatement après la guerre.

Dans les pays qui nous entourent les répercussions de la crise provoquent d'importants remous; en Belgique, van Zeeland réalise la dévaluation du franc belge, le 29 mars 1935. Le sénateur Robert Godding n'a pas avalisé cette décision. Peu après, il prend position sur l'important problème de la taxation des bénéfices de certaines spéculations monétaires. Son intervention au Sénat est qualifiée par la presse de judicieuse et elle est reproduite intégralement, tant elle est remarquable par son argumentation (*La Métropole*, 4 juin 1937).

En 1938, la crise refait surface et Robert Godding, qui a examiné le projet de budget de l'Etat, pour l'année 1938, établi par Henri De Man, en fait une critique des plus sévères. Les prévisions qualifiées de pessimistes en 1937 sont en dessous de la vérité. Dans le courant de la même année, le budget des Affaires étrangères retient spécialement son attention. Parmi d'autres problèmes, où il prend la défense des intérêts financiers de citoyens belges, il souligne spécialement la nécessité d'établir avec le gouvernement des Pays-Bas des rapports plus étroits, plus confiants. Il prône des négociations sur un ensemble de questions à régler, au prix de concessions inévitables, relatives tant au port d'Anvers qu'au port de Gand (*L'Indépendance belge*, avril 1939). Pendant ses études à l'Université de Bruxelles, il avait été désigné pour assister à Utrecht aux fêtes qui avaient marqué la mise en œuvre par Beernaert d'un plan en vue de provoquer un rapprochement entre la Belgique et les Pays-Bas).

Au cours des derniers mois, qui ont précédé l'ouverture des hostilités entre l'Allemagne et

les pays alliés, s'est produit un incident important, qui a suscité de vives réactions au sein de l'ensemble de l'opinion publique. Il s'agit de la nomination du Docteur Martens, en qualité de membre de l'académie flamande de médecine. Martens avait été condamné à mort du chef de collaboration avec l'ennemi. Il avait été gracié et réhabilité peu de temps avant sa nomination à l'académie. Camille Huysmans avait adressé à ce sujet, à Robert Godding, une déclaration rédigée en français et signée par quelques parlementaires flamands, de toutes tendances, pour expliquer le point de vue d'une partie de l'opinion publique flamande. Godding et ses amis anversoïses prirent l'initiative d'une réponse à ce manifeste. La presse libérale a dit que cette réponse, pleine de dignité, restituait à l'affaire Martens sa vraie place, avait proclamé le respect des droits des Flamands, mais aussi l'amour de la Belgique et le désir de ne pas voir travestir les valeurs d'ordre moral.

Cette activité politique en Belgique n'empêchait pas Robert Godding de s'intéresser spécialement à la Colonie. C'est ainsi qu'en 1938, il devint président du conseil d'administration de l'Université coloniale d'Anvers, qui avait été fondée par son oncle Louis Franck. Toutes ces questions préparaient sa présence au Congo, alors que la Belgique avait été envahie par les troupes nazies. Au Sénat, ses interventions consacrées au budget de la Colonie étaient particulièrement remarquables. Il y traitait notamment de la nécessité de pourvoir la Colonie d'un réseau routier important ; il critiquait avec véhémence la réorganisation territoriale, qui visait à une centralisation excessive ; il mettait l'accent sur la nécessité d'organiser un enseignement officiel au Congo, mais il se heurtait au refus catégorique du ministre des Colonies Joseph de Vleeschauwer ; il proposait l'organisation de stages de colonat. Les problèmes de démographie et, spécialement, d'hygiène de la population africaine retenaient toute son attention.

Le 10 mai 1940, comme de très nombreux Belges, la famille Godding qui, demeurant au nord d'Anvers, à proximité du canal « anti-chars », était parmi les évacués obligatoires, quitta le pays. Les fils aînés avaient l'obligation de se rendre en France, comme tous les jeunes gens âgés de seize à trente-cinq ans, en vue d'être incorporés dans l'armée pour résister à l'envahisseur nazi. Le reste de la famille s'ins-

talla près de Bordeaux et Godding participa à Limoges, le vendredi 30 mai 1940, à la réunion de membres du Sénat et de la Chambre et de membres du gouvernement. Cette réunion était présidée par les présidents du Sénat (Robert Gillon) et de la Chambre (Frans van Cauwelaert).

La capitulation et, peu après, la fin des hostilités pour la France, incita la famille Godding à quitter le territoire français, dans les plus brefs délais. Convaincus que la guerre n'était pas terminée, ils parvinrent à gagner Lisbonne. Plus tard Godding rendra hommage à l'accueil si chaleureux et si hospitalier, même aux heures les plus sombres de 1940, dont sa famille avait bénéficié, lors de son passage au Portugal. A Lisbonne, Robert Godding et son épouse furent placés devant le choix : Londres ou le Congo. La décision fut vite prise, étant donné les nombreuses attaches avec la Colonie. Dès le mois de juillet 1940, la famille Godding était à Léopoldville. Ils devaient y rester jusqu'à la fin 1944, après la libération du territoire belge.

En fait, Robert Godding fut le seul parlementaire à s'être installé dans la Colonie, le seul territoire libre de la Belgique. Le sénateur socialiste William van Remoortel y fit une très brève apparition. D'emblée, il estima de son devoir de se mettre à la disposition des autorités coloniales pour leur apporter un maximum de concours. On fit appel à lui pour présider une commission de Contrôle des Changes. Il en fut de même d'une autre commission instituée pour étudier le problème des relations maritimes du Congo. De plus, il participa au conseil du gouvernement et il eut de nombreuses activités au sein de plusieurs sociétés de nature commerciale.

Peu après son arrivée, il fit un voyage important dans l'ensemble du pays, et il put constater l'évolution considérable depuis le premier de ses voyages en 1924. Revenu à Léopoldville, Godding fut interpellé par la presse, qui lui demanda ses impressions. Il répondit dans une interview d'un grand intérêt. Il commença par constater l'énorme développement du Congo, depuis les années 1920. Il soulignait spécialement le développement du réseau routier et des moyens de communication. Le manque de développement de l'habitat indigène avait retenu son attention. Il fallait sans retard donner aux indigènes la possibilité de construire des habitations qui ne seraient plus de misérables cases en pisé.

Son voyage dans l'Equateur l'avait particulièrement frappé. Cette région, décriée autrefois, était devenue l'une des plus salubres du Congo, où l'exploitation agricole et fermière se développait. Dans cet ordre d'idées, il préconisa le développement du colonat européen, idée combattue par des « théoriciens coloniaux en chambre ». Il s'en prit à la soi-disant réforme administrative, qui engendra une paperasserie énorme et qui rendit la gestion de la Colonie presque impossible. Il rappela ce que les ministres Renkin et Franck avaient fait vingt ans plus tôt, et qui donnait d'excellents résultats. Cela confirmait les objections qu'il avait fait valoir au Sénat en 1934. Il fallait aussi associer les colons à la gestion de la Colonie. Sa présence au Congo lui permit de constater l'évolution de l'opinion publique, c'est-à-dire des Belges qui y résidaient déjà depuis de nombreuses années.

Une autre de ses préoccupations, qui rejoignait aussi celle de cette même opinion publique, était la participation de la Colonie à l'effort de guerre des Alliés, notamment par l'organisation d'une armée, composée de militaires belges et africains, recrutés par le gouvernement général. Il intervint à ce sujet à maintes reprises auprès du gouvernement belge à Londres. Il considérait que cette armée aurait été plus efficace que celle que le gouvernement organisait en Grande-Bretagne avec ce que Godding considérait comme étant des moyens insuffisants. Il prit l'initiative d'ouvrir une souscription publique, dont le produit devait permettre au Congo d'offrir à la Grande-Bretagne des avions de combat Spitfire. Cette souscription réunit en quelques mois 44 millions de francs, et les avions furent affectés par le gouvernement britannique aux escadrilles belges, intégrées dans l'armée de l'air britannique. Le gouvernement britannique décida que ces avions porteraient des noms congolais.

Dans une lettre du 19 octobre 1941 adressée au Premier ministre, Hubert Pierlot, il fit valoir qu'une armée coloniale de plus de cent mille hommes pouvait être formée au Congo sans difficultés. Il suffisait de faire venir au Congo cinq ou six cents jeunes hommes, réfugiés en Grande-Bretagne, qui après quelques mois d'instruction, pourraient exercer des fonctions d'officier et de sous-officier. Cette armée serait bientôt indispensable, disait-il, étant donné la poussée allemande et italienne en vue d'envahir l'Afrique et, de là, les Indes et l'Asie.

Cette correspondance fut suivie par une nouvelle lettre à Pierlot, datée du 10 février 1942. Elle comportait quinze pages et était à tous égards remarquable. Elle constitue un document d'une valeur historique considérable qui ne peut être passée sous silence. Robert Godding y fait un examen minutieux d'une série de problèmes qui d'après lui suscitaient au sein de la population coloniale un sérieux mécontentement. Il revient à charge sur la question de l'effort de guerre du Congo. Les Belges du Congo ont le sentiment que cet effort est à ce point insuffisant qu'ils relèvent que « nous faisons semblant d'être en guerre ». Les officiers britanniques qui faisaient partie d'une mission militaire, hésitaient à fournir des armes au Congo parce qu'il n'était pas certain que le Congo désirait réellement apporter à la Grande-Bretagne une aide militaire. Il faut toutefois tenir compte de la participation de la Belgique (Congo) à la campagne d'Abyssinie, aux côtés des Britanniques. Les deux fils aînés de Robert Godding et sa fille aînée firent partie ensuite du détachement de la Force publique envoyé en Egypte. D'autre part Godding aida de Gaulle à obtenir que la colonie de l'Afrique équatoriale française rejoigne la France libre.

A la question de l'aide militaire était liée l'attitude, non seulement indifférente mais même hostile, de certains hauts fonctionnaires et magistrats, à toute manifestation patriotique. Une Ligue d'Action patriotique fondée par des personnalités que Godding cite nommément, avait fait l'objet d'une circulaire interdisant aux fonctionnaires d'en faire partie. En fait, il régnait, en 1942, le sentiment que l'Allemagne pourrait gagner la guerre et qu'il fallait veiller à obtenir des conditions de paix favorables. Il faut toutefois souligner que le gouverneur général, Pierre Ryckmans, ne partageait nullement l'attitude de certains hauts fonctionnaires et qu'il appréciait spécialement la fermeté du patriotisme de Robert Godding, qui a été pour beaucoup un salutaire exemple. Godding collabora d'ailleurs étroitement avec le gouverneur général pendant la guerre, et celui-ci lui rendit hommage à ce sujet.

Dans le même sens, Godding critiquait le fait que des étrangers dont le pays était en guerre avec la Belgique, pouvaient circuler librement au Congo et faire une propagande inadmissible en faveur des nazis et des fascistes. Il citait

notamment le cas de deux prélats italiens, délégués apostoliques. Il soulignait qu'il en faisait état sans l'ombre d'une passion partisane. C'est aussi, dans le même ordre d'idées, qu'il critiquait la censure qui avait été instaurée le 2 juin 1940 et dont les fonctionnaires censeurs faisaient un usage abusif, qui provoquait de très nombreuses réactions d'hostilité, spécialement de la presse qui en était l'objet.

Comme dans sa lettre précédente de 1941, il critiquait l'absence de toute participation des Européens de la Colonie à la gestion de celle-ci, alors qu'en temps de paix aucune ordonnance ne pouvait être prise sans l'avis du Conseil colonial. Ce qui lui paraissait plus grave encore, était le fait que bien des décisions étaient prises avec un grand retard par les fonctionnaires établis à Londres, qui pour la plupart n'étaient jamais venus au Congo. Enfin, la centralisation administrative qu'il avait déjà vivement critiquée devant le Sénat, lui apparaissait à présent, sur place, comme étant particulièrement nuisible. Cette lettre témoignait non seulement d'une connaissance approfondie des problèmes de l'administration coloniale, mais elle était aussi l'expression de la pensée d'un homme totalement indépendant, d'une grande sérénité et qui exprimait des idées auxquelles beaucoup de colons adhéraient, mais n'osaient pas les exprimer publiquement de crainte de représailles.

Dans le même ordre d'idées, on ne peut omettre de faire mention d'une note, datée de 1943, et d'un article paru dans une revue en 1944 (*Message*, dans *Belgian Review*, n° 29, mars 1944). Godding y examinait le moral de la population belge au Congo, et il rappelait, qu'avant la guerre, avait prévalu en Belgique métropolitaine, la politique de neutralité. Cette politique ambitionnait de maintenir la Belgique hors du conflit qui s'annonçait. Même après la capitulation, de nombreux résidents au Congo considéraient encore que tout devait être mis en œuvre pour garantir à la Belgique, et dès lors au Congo aussi, des conditions de paix aussi avantageuses que possible. A cet égard, la responsabilité du gouvernement à Londres était soulignée. L'attitude de ce gouvernement expliquait le manque de dignité nationale que révélaient les conversations dans les lieux publics. De plus, Godding critiquait l'attitude de certaine presse congolaise, qui présentait d'autant plus de risques que cette presse était aussi lue par une

minorité d'Africains, qui se faisaient l'écho de doléances ou de revendications déraisonnables et qui adoptaient un ton général d'intolérance qui s'était développé dans les relations entre Européens.

En plus de ces correspondances avec le gouvernement à Londres, il y eut aussi une correspondance suivie avec d'autres personnalités politiques éminentes, tel l'ancien Premier ministre Georges Theunis, établi à New York et le président de la Chambre, Frans van Cauwelaert, lui aussi résidant à New York à cette époque.

La libération de la Belgique approchait et dès le mois de septembre 1944, Robert Godding rentra au pays. Le gouvernement Pierlot, à peine rentré, avait été aussitôt confronté à de graves problèmes, parmi lesquels la crise royale le mit en difficulté. Dès le début de février 1945, il dut céder la place à un nouveau gouvernement présidé par Achille Van Acker.

Godding reprit sa place au Sénat et s'intéressa aux problèmes qui concernaient le Congo. Il participa, en janvier 1945, à une réunion des commissions réunies de la Chambre et du Sénat, en vue d'examiner la situation au Congo. Un problème qui concernait le Congo, mais qui était aussi particulièrement sensible en Belgique, était celui des bénéfices réalisés pendant la guerre et provenant des livraisons à l'ennemi ou des excès du marché noir. Godding fit valoir que si en Belgique ce genre d'activité et les bénéfices qu'elle pouvait avoir engendrés, étaient à juste titre réprouvés et devaient tomber sous le coup d'une mesure de taxation à 100 %, on ne pouvait envisager d'étendre cette mesure au Congo, parce que la situation avait été très différente. Non seulement il ne s'agissait pas de livraisons à l'ennemi, mais de plus, les bénéfices obtenus par les colons, avaient le plus souvent été réinvestis au Congo. Ce point de vue fut admis par les membres du Parlement belge.

L'Université de Bruxelles, qui dès la Libération avait rouvert ses portes, organisa à partir de février 1945 un cycle de cours et de conférences consacré au Congo, et c'est évidemment à l'expérience et à la notoriété de Robert Godding qu'elle fit appel. Le texte de la conférence qu'il donna à cette occasion a été conservé et montre une fois de plus la documentation remarquable de son auteur. L'exposé de la situation économique, industrielle et financière du Congo pendant la guerre en témoignait. En

quatre ans la Colonie avait prêté à la Belgique et à son gouvernement à Londres, la somme de 7 milliards de francs. Le problème de l'effort de guerre du Congo et des déceptions qu'il suscita était largement exposé. Il en allait de même de l'état d'esprit des colons, qui fut exposé avec lucidité et montrait la nécessité de les associer à la gestion de la Colonie. S'il en était ainsi de la population européenne, il estimait qu'il était temps aussi d'y appeler la population africaine. A cet égard une fois de plus, il émit de sévères critiques à l'encontre du régime de centralisation de l'administration qui avait entraîné la paralysie des initiatives et l'absence de responsabilité.

Pour Robert Godding, le Congo était à un tournant de son histoire. Il fallait préparer l'avenir. Aussi n'est-il pas étonnant qu'à peine en fonction, en mars 1945, le Premier ministre Van Acker chargeât Robert Godding d'une mission au Congo, en vue de préparer une importante visite de membres du Parlement à la Colonie. Godding y passa plusieurs mois et c'est au Congo, qu'en août 1945, il apprit qu'il faisait partie du gouvernement, en tant que ministre des Colonies. Il restera à la tête de ce département jusqu'en mars 1947, et cela malgré les multiples difficultés politiques que le gouvernement eut à subir, notamment à la suite des élections qui eurent lieu en février 1946. Sa désignation comme ministre des Colonies fut particulièrement bien accueillie comme en témoignait la presse coloniale : « Enfin et pour la première fois, les coloniaux ont un ministre connaissant le Congo », « Il s'intéresse à tout. Esprit ouvert et clairvoyant, il voit juste, il voit loin » (*L'Avenir Colonial Belge*, 23-24 décembre 1945 ; *Le Centre Afrique*, 2 août 1945) ; « M. Godding veut réaliser de vastes projets » (*Le Courrier d'Afrique*, 3 août 1945).

Comme il était à ce moment au Congo, *Le Courrier d'Afrique* lui demanda de répondre à une série de questions. « C'est en effet », observa-t-il, « sur place que la mise au point des questions auxquelles je m'intéresse, peut s'opérer dans les meilleures conditions ». En fait, ce sont les problèmes qu'il avait déjà soulevés dans sa correspondance avec le Premier ministre pendant la guerre, dont il fit l'exposé à la presse. Tel était notamment, le cas de la participation des coloniaux à la gestion de la Colonie, de la politique du colonat, du problème de

décentralisation administrative, de la fiscalité coloniale et, enfin, du grave problème du rapatriement des coloniaux.

Retré au pays, il s'attacha immédiatement à la mise en œuvre des nombreux projets qui lui tenaient à cœur. Le gouvernement Van Acker, constitué le 2 août 1945, démissionna après les élections de février, le 13 mars 1946. A cette date intervint un court intermède, au cours duquel Paul-Henri Spaak tenta de former un gouvernement. Le libéral Godding n'en faisait pas partie. N'ayant pas obtenu la confiance du Parlement, ce gouvernement fut immédiatement dissous et suivi par un nouveau gouvernement présidé par Van Acker, depuis le 31 mars 1946 jusqu'au 20 mars 1947. Godding fut repris à la tête du département des Colonies. Il a donc dirigé ce département du 2 août 1945 au 20 mars 1947, sous réserve de la courte période d'existence du gouvernement Spaak.

Trois mois après son accession au pouvoir, le 7 novembre 1945, à l'occasion de la présentation du budget métropolitain de la Colonie, Godding fit au Sénat un exposé des grandes questions qui le préoccupaient. En fait c'était une occasion exceptionnelle de réaliser tout ce qu'il avait proposé dans sa correspondance adressée pendant la guerre à Hubert Pierlot. Parmi ces questions, le colonat, en vue de l'envoi au Congo de colons répondant aux conditions de santé, d'intelligence, d'endurance, de qualités d'initiative, de l'ardeur au travail et d'acceptation de risques, se trouvait au premier plan. Il était certes partisan de la présence de nombreux colons belges, mais dans des proportions raisonnables, sans excès, de manière à ne pas laisser la place libre aux étrangers qui déjà affluaient. Le rapatriement des coloniaux et leur remplacement, ainsi que la liberté des transactions privées entre la Colonie et la Métropole furent aussi exposés et soumis à l'appréciation des membres de la commission du Sénat, chargée des affaires de la Colonie. En terminant cet exposé, Robert Godding aborda l'important problème de l'organisation d'un enseignement officiel laïc au Congo. Cette question lui tenait particulièrement à cœur. Les premiers athénées ouvrirent leurs portes, alors qu'il était ministre, à Léopoldville, Elisabethville, Costermansville et Jadotville. Il voulait un enseignement de qualité, rigoureusement objectif et scientifique, respectueux de toutes les opinions et de toutes les croyances,

dans des écoles bien conçues. Des années après avoir cessé d'exercer ses fonctions de ministre, il a pu dire que le succès de l'enseignement officiel au Congo restait le plus beau souvenir de sa carrière ministérielle (exposé fait à l'Association libérale d'Anvers le 23 octobre 1951).

D'autres questions avaient certes retenu l'attention du ministre des Colonies. Parmi celles-ci on en citera deux qui, tant pour la Colonie que pour la Belgique, avaient une importance considérable. La première concernait la Sabena. Robert Godding s'est particulièrement intéressé à cet exemple d'une société dont le capital était fourni par l'Etat, mais qui avait toutes les vertus de l'initiative privée et qui, à l'époque, avait réalisé des bénéfices. Plus particulièrement pendant la guerre, la Sabena avait développé les liaisons aériennes entre les grands centres du Congo, améliorant ainsi d'une manière considérable les relations intérieures du Congo, tant sur le plan économique qu'administratif.

Le second problème auquel Godding s'était attaché était celui de l'énergie atomique, pour laquelle le Congo détenait d'importants gisements d'uranium. Il estimait qu'en ce domaine des études scientifiques devaient avoir lieu en Belgique, comme dans d'autres pays, et qu'une législation coloniale devait être mise au point, mais dans le sens prévu par des dispositions internationales. L'exploitation de ce minerai pourrait être importante et permettre d'améliorer les conditions morales et matérielles des populations africaines.

En outre, comme ministre des Colonies, il a obtenu des résultats importants tant pour les colons que pour la population africaine. Il attachait de l'importance à la situation des enfants issus de rapports entre blancs et femmes africaines. Ces enfants mulâtres n'étaient, le plus souvent, pas reconnus par le père européen et n'étaient pas bien acceptés par la population indigène. Le ministre créa une commission des mulâtres qui avait pour mission de faire reconnaître aux mulâtres l'action en recherche de paternité et, le cas échéant, à leur accorder une action alimentaire. Il créa aussi une commission pour réviser le contrat d'emploi ; il s'efforça d'assurer aux employés blancs un statut social substantiel, notamment en matière d'accidents de travail, d'invalidité, de pension de vieillesse. Il introduisit au Congo une législation sociale en faveur des travailleurs africains.

En ce qui concerne l'administration, il s'efforça, malgré l'opposition de celle de la Métropole, de décentraliser et de donner plus de pouvoirs aux administrateurs en fonction au Congo. Ceci correspondait, d'ailleurs, aux vues qu'il avait maintes fois exprimées au Sénat, dès avant la guerre. Il prépara la création du Fonds du Bien-Etre indigène, auquel il fit allouer une somme de 2 milliards de francs, provenant du remboursement par l'Etat belge des prêts consentis par la Colonie pendant la guerre.

Ayant cessé d'exercer ses fonctions de ministre des Colonies le 20 mars 1947, Robert Godding mit un terme à sa carrière politique en 1949, mais il continua à s'intéresser au Congo. Il y séjournait fréquemment, ayant fixé sa résidence d'hiver au Kivu. Avant de quitter définitivement la politique, il publia dans *Le Flambeau* un article d'une grande profondeur d'esprit, qui exprimait les vues politiques que, sa vie durant, il avait défendues. Cet article est intitulé : *Politique coloniale et principes libéraux* (1949, n° 3, p. 239-257). Il mettait l'accent sur le fait que le développement du Congo avait été le fruit de l'initiative privée, nullement dans le sens d'un laisser-faire absolu. Seul un effort soutenu de l'initiative privée pouvait aboutir à développer l'instruction, l'hygiène et le mieux-être des indigènes de la brousse. Quant au colonat, il en était partisan, mais dans une mesure modérée. Les colons devaient avoir le sens de l'initiative et le sentiment de la responsabilité. L'Etat belge avait largement profité de ce développement sans en prendre les risques et devait élaborer un programme de développement et non un plan, comme certains le suggéraient. Il fallait aussi tenir compte d'une tendance à l'autonomie, tendance irrépressible, qu'il ne fallait pas contrarier, ce qui aurait été à l'encontre de tous les enseignements de l'histoire coloniale. C'est aussi en ce sens qu'il fallait développer l'enseignement, également pour la population africaine, tant au degré moyen, qu'au degré supérieur. « La colonisation bien comprise est véritablement libératrice », propos attribués par Godding à Henri Rolin.

Il était resté président de l'Institut universitaire des Territoires d'Outremer, plus précisément de l'Université coloniale, à Anvers. C'est en cette qualité qu'il eut l'honneur d'accueillir le roi Baudouin, lors de la visite que le Souverain fit à l'Université, à l'occasion

de sa joyeuse entrée à Anvers en 1951. Dans un discours fort remarqué, Godding rappela que le roi Albert avait assisté à la séance inaugurale de cette Université en 1923, alors que son oncle, Louis Franck, était ministre des Colonies. Il saisit l'occasion pour rappeler l'importance du colonat et de la formation que les futurs colons devaient avoir avant de s'installer au Congo.

Ce fut sans doute l'une des dernières manifestations officielles auxquelles Robert Godding participa. Frappé d'une crise cardiaque, alors qu'il séjournait à Léopoldville, il s'éteignit le 6 décembre 1953.

La personnalité de Robert Godding était particulièrement attachante. Homme d'une intelligence supérieure, au cœur généreux et au souci élevé du devoir. Animé d'un grand attachement à son pays, la Belgique, et participant aux deux cultures, il a su comprendre la nécessité de donner au problème des langues, dans le cadre de l'unité nationale, une solution satisfaisante, sans verser dans aucun extrémisme. Il était libre penseur, mais nul n'était moins sectaire que lui. C'était un exemple de simplicité et de modestie, curieux de tout expérimenter, doué d'un grand sens de l'humour, et sous les apparences d'une certaine froideur et de distance, il avait un tempérament chaleureux et d'un idéalisme élevé. Toutes ces qualités lui valurent de nombreuses et indéfectibles amitiés.

Liberaal Archief, à Gand, archives Robert Godding ; biographie inédite rédigée par H. Van Poucke.

J. Godding, *Godding (Robert Georges Constant)*, dans *Biographie belge d'Outre-Mer*, t. 7, C, Bruxelles, 1989, col. 174-182, bibliographie. — P. Van Molle, *Le Parlement belge. 1894-1969*, Ledeberg-Gent, 1969, p. 159, portrait photographique.

Ernest Krings

GODEAU, Robert, Emile, Florimond, Eugène, Ghislain, docteur en sciences physiques et mathématiques, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Nivelles le 26 juillet 1903, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 18 novembre 1965.

Robert Godeau fit ses études à Nivelles où il eut comme professeur Paul Brien alors instituteur. Il poursuivit à l'Athénée royal de Nivelles.

A l'issue du secondaire, dont il sortit en 1921, il s'inscrivit à la Faculté des Sciences de l'Université de Bruxelles et obtint, en 1925, le grade de docteur en sciences physiques et mathématiques avec la plus grande distinction. Le brillant jeune docteur commence alors une carrière universitaire toute entière consacrée à l'Université libre de Bruxelles.

Nommé assistant à la Faculté des Sciences en 1925 et chargé des exercices sur les cours de mécanique rationnelle, d'algèbre supérieure, d'analyse infinitésimale, puis, en 1927, de mathématiques, il collabore activement à l'élaboration des thèses des étudiants du second doctorat en géométrie infinitésimale et s'attire l'estime unanime de ses collègues et de ses étudiants. La valeur des travaux qu'il publia dans le journal des étudiants en sciences mathématiques le fait rapidement remarquer, et les professeurs Demoulin (Gand) et de la Vallée Poussin (Louvain), tous deux membres de la commission Mathématiques du Fonds national de la Recherche scientifique, signalent, dans un rapport de ladite commission, l'habileté et l'élégance dont témoigne un mémoire sur les surfaces périphériques où il applique les ressources de la géométrie vectorielle et de l'analyse.

Chargé de cours, en 1931, et titulaire de la chaire d'algèbre et de calcul différentiel et calcul intégral de la Faculté des Sciences appliquées, ainsi que directeur de la salle des travaux de mathématiques, il assume en 1932 la suppléance du professeur Mineur pour le cours de géométrie infinitésimale à la Faculté des Sciences, est déchargé des exercices de mécanique de la même Faculté, et devient secrétaire de la Faculté des Sciences appliquées. Il met au point une nouvelle structure de son enseignement, particulièrement adéquate à la formation des ingénieurs et est nommé, en 1934, professeur ordinaire.

Rappelé sous les armes dès 1939, Robert Godeau est fait prisonnier et il va passer les années sombres du deuxième conflit mondial derrière les barbelés d'un oflag. En 1945, il reprend ses cours et est choisi comme vice-président de la Faculté des Sciences appliquées. Il est élu, en 1947, président de sa Faculté et siège à ce titre au conseil d'administration de l'Université. En 1950, il est titulaire des cours de calcul numérique, des travaux pratiques de calcul numérique, des travaux pratiques de calcul graphique et en collaboration avec les professeurs Pierre Gillis et

Frans van den Dungen, de calcul mécanique et analogique à la Faculté des Sciences. Il y assume également le cours de calcul graphique, y compris la nomographie et assure la vice-présidence de sa Faculté, celle des Sciences appliquées. Afin de permettre à la Faculté de procéder, avec son concours, à une étude de restructuration du programme, les cours de géométrie analytique, de géométrie descriptive et de géométrie descriptive appliquée lui sont confiés à titre temporaire en 1952, puis, en 1954, vient s'ajouter un cours de calcul graphique. Il s'attache, pendant cinq années, à la réalisation de la coordination entre les cours de mathématiques souhaités par sa Faculté et, en 1957, le conseil d'administration souligne, en le déchargeant des cours confiés à titre temporaire, le dévouement avec lequel il a collaboré à l'amélioration de cet enseignement. En 1962, il est nommé titulaire des cours de mathématiques appliquées et, en 1963, il assume à nouveau pour un an la vice-présidence de sa Faculté.

Auteur de nombreuses publications très estimées des savants de sa discipline, le professeur Robert Godeau joignait à une connaissance approfondie de la matière de son enseignement, une culture littéraire et scientifique, et une érudition qui donnaient un rayonnement tout particulier à ses exposés. Si ses étudiants admiraient et respectaient profondément ce grand pédagogue, ses collègues estimaient l'inlassable chercheur, le travailleur infatigable. Il avait gagné leur affection par les qualités humaines qui imprégnaient toutes ses démarches et toutes ses actions. Compte tenu de son internement comme prisonnier de 1940 à 1945, on peut dire que trente promotions d'ingénieurs ont gardé le souvenir du professeur à qui ils devaient leur formation mathématique, un des professeurs qui les a le plus marqués et que chacun évoquait avec un mélange d'admiration et d'affection.

En dehors de l'Université, Robert Godeau fut inspecteur de l'enseignement moyen à la Ville de Bruxelles.

La mort le frappa brutalement, sans avertissement, en 1965, à soixante-deux ans.

Sa femme, Marie-Elise-Joséphine Simonis, et lui formaient un couple très uni de mathématiciens, elle enseignait dans le secondaire. Ils n'avaient pas d'enfant.

Robert Godeau s'était attaché à la Faculté des Sciences appliquées de l'Université libre de

Bruxelles. Il avait exactement senti ses besoins propres au point de s'être identifié à l'esprit qui la caractérise et d'être devenu un défenseur acharné de la formation qui répond aux réalités techniques. Robert Godeau a été un exemple sur le plan humain comme sur le plan professionnel, un homme d'une droiture totale, entièrement attaché à son Université et à son idéal.

Archives de l'Université libre de Bruxelles, curriculum vitae, faire-part de décès de Robert Godeau par le président Félix Leblanc et le recteur Marcel Homès.

Notice sur la vie et les travaux de Robert Godeau, dans Rapport sur l'année académique 1965-1966, Université libre de Bruxelles, Bruxelles, 1971. — Revue de l'École Polytechnique, n° 2, décembre 1969, p. 15-17.

André L. Jaumotte

GODEFROID, Dieudonné, Joseph, Guillaume, Félix, harpiste, pianiste et compositeur, né à Namur le 24 juillet 1818, décédé à Villers-sur-Mer (Calvados, France) le 7 juillet 1897.

Félix Godefroid descend d'une famille de musiciens, originaire de Lavaux-Sainte-Anne, mais installée à Liège depuis le XVIII^e siècle. Son père, Dieudonné-Wéry Godefroid, s'était fixé à Namur où il avait épousé en 1804 Marie-Catherine-Joseph Gobiet. Plusieurs de leurs enfants deviendront musiciens, en particulier Jules-Joseph Godefroid (1811-1840), violoniste et compositeur réputé.

Félix Godefroid reçoit les rudiments au sein de l'École d'Enseignement mutuel de la Musique qu'avait fondée son père et où enseignait également ses frères aînés. Devenu le premier directeur du théâtre de Namur lors de son ouverture en 1825, Dieudonné Godefroid fait faillite dès la fin de la saison. La famille se disperse. Le père, comptant sur la riche colonie anglaise qui y était en villégiature, s'installe à Boulogne-sur-Mer. Pendant ce temps, son épouse vit à Douai où leur fille Cléophile a été engagée comme cantatrice. Félix y paraît parfois à ses côtés dans des rôles d'enfant. Il est admis à l'école de musique dirigée par Pierre Lecomte et donne son premier concert de piano à la Société philharmonique de Douai en 1827 ou 1828. En 1830 au plus tard, la famille se regroupe à Boulogne-sur-Mer où Dieudonné incite Félix à préférer la

harpe au piano, l'assurant qu'il n'aura pas ainsi « à redouter de trop redoutables rivaux ». Il l'initie à l'instrument, avant de le confier à un professeur spécialisé dont le nom n'est pas connu.

Le 11 octobre 1832, Félix Godefroid est admis au Conservatoire de Musique de Paris, où l'avaient précédé ses frères aînés, Alphonse, violoniste, et Jules, également harpiste. Il y étudie l'harmonie avec Victor Dourlen. A ses moments perdus, il prend des leçons de piano auprès de Frédéric Kalkbrenner et de son disciple George Alexander Osborne. Il obtient un second prix en 1834, dans la classe de François-Joseph Naderman, ardent défenseur de la harpe à simple mouvement. Mais Godefroid, après avoir entendu Théodore Labarre et Elias Parish-Alvars, quitte le Conservatoire, convaincu par la harpe à double mouvement que Sébastien Erard avait brevetée dès 1811.

La mort de ses parents le contraint à abandonner temporairement la musique et à apprendre le métier de serrurier. Jules Godefroid – qui vient de créer avec succès *La Diadesté ou La Gageure arabe* à l'Opéra-Comique en 1836 –, rappelle son cadet à Paris. Celui-ci se perfectionne auprès de Labarre et, peut-être, de Parish-Alvars. En 1840, il rencontre Pierre Erard dont il deviendra l'ami et l'ardent défenseur. Le facteur le présente à Franz Liszt qui l'invite à le suivre en Grande-Bretagne. Au siège londonien de la maison Erard, Godefroid travaille avec les techniciens et reçoit une nouvelle harpe perfectionnée dans le jeu des pédales et dans le mécanisme des cordes.

En 1838, il accompagne son frère Jules en tournée à travers la Belgique et, l'année suivante, débute à Boulogne-sur-Mer, lors d'un concert de la Société philharmonique que son père avait fondée en 1828. Si Londres demeure son port d'attache, il multiplie les tournées à travers la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Espagne. En 1843, il est nommé harpiste officiel du roi Léopold I^{er}. En avril 1874, il joue à Florence, Milan, Rome et Naples, où il doit répondre à dix-huit rappels. Il présente les nouvelles harpes Erard, aux expositions universelles de Vienne, en 1873, et de Paris, en 1875. Il accomplira son ultime tournée de harpiste virtuose en 1887. En un demi-siècle, il aura accompagné des partenaires aussi illustres que les violonistes Joseph Joachim, François Prume ou Henri Vieuxtemps, le violoncelliste Alexandre

Batta, la tragédienne Rachel, les chanteurs Marie Cabel, Delphine Ugalde, Pauline Viardot, Pauline Geymard-Lauters, Giuditta Grisi, Carlotta Patti, Mario ou Gustave Roger.

Ce n'est qu'en 1847, que Félix Godefroid s'était décidé à s'installer à Paris et à y débiter. Erard et Spontini l'ayant recommandé à Auber, alors chargé de l'organisation des soirées musicales aux Tuileries, il avait été invité à se produire devant le roi Louis-Philippe. Son succès avait été foudroyant, comme en témoigne Berlioz : « M. Godefroid, maître absolu de son instrument, est de force à ne redouter aucun parallèle ». Devenu le « harpiste-lion » de la capitale, il s'y produisit régulièrement dans les principales salles, ainsi qu'à travers la province française. Il participa à de nombreux concerts de charité maçonniques (loge des Amis-Unis-Inséparables) et catholiques (orphelinat de Saint-Amand, Œuvre des Saints-Anges à Neuilly).

Depuis 1837, Godefroid s'était lancé dans la composition. *La danse des sylphes* est la première d'une série de plus de septante pièces destinées à faire valoir les sonorités spécifiques de la harpe et la virtuosité de l'interprète : *La Mélancolie* (1847), *Carnaval de Venise et Le Réveil des fées* (1850), *La Jeune et la vieille* (1857) et surtout l'*Etude de concert en mi bémol mineur* sont toujours au répertoire. En 1891, il fit paraître ses *Vingt études mélodiques pour la harpe* et *Mes exercices pour la harpe*, ouvrages pédagogiques encore utilisés.

En 1851, Godefroid avait entamé la publication d'œuvres pour piano. Son ami François-Joseph Fétis rappelle qu'« il avait appris aussi à jouer du piano dès l'âge de six ans et était parvenu au point de jouer la musique la plus difficile ; mais son talent sur cet instrument n'a été pour lui qu'une ressource utile pour son existence lorsque la harpe fut abandonnée par les amateurs, à cause des difficultés qu'ils éprouvaient dans le mécanisme des pédales à double mouvement ». Léon Escudier reconnaît que « sans être un pianiste de la force de Thalberg, de Liszt », Godefroid « exécute lui-même avec beaucoup de charme, et surtout possède au plus haut degré le talent des nuances ». La majorité de ses deux cents œuvres pour piano est destinée à un public d'amateurs avertis. De 1857 à 1866, il montra son intérêt pour la pédagogie en publiant les trois livres de *L'Ecole chantante du piano*, conçue comme un prologue à *L'Art du chant* de

Thalberg. Son ami Antoine-François Marmontel, professeur de piano au Conservatoire de Paris, fit que ces œuvres furent inscrites à leur répertoire par nombre de ses élèves, tels Georges Bizet, Francis Planté ou Louis Diémer.

A côté de ces œuvres de salon et d'une dizaine de mélodies, Godefroid a témoigné son admiration pour la musique de chambre allemande – celle de Beethoven et de Mendelssohn, en particulier –, en composant deux grandes *Sonates* pour piano (1854-1855), une sonate pour violoncelle et piano (1841), ainsi que deux trios à clavier, créés à Londres par Moscheles, Sivori et Piatti en 1845.

Il s'est illustré également dans des ouvrages de grande ampleur : cantates pour chœurs, soli et orchestre (*Cantate patriotique*, 1869 ; *La Prière des bardes* et *La Conspiration flamande*, 1870), opérette de salon (*A deux pas du bonheur*, 1855), opéras (*La Harpe d'or*, 1858 ; *La Fille de Saül*, 1882), motets, hymnes et plusieurs messes (*Messe de la résurrection*, 1864 ; *Messe de l'alleluia*, pour harpes et orchestre, 1881).

Considéré comme le plus remarquable harpiste de son temps, Godefroid a prodigué ses leçons à de nombreux disciples, parmi lesquels le Gallois John Thomas et le Liégeois Alphonse Hasselmans. Au mois d'août 1894, conjointement avec celui-ci, Godefroid sollicita Gustave Lyon, directeur de la firme Pleyel, afin qu'il se lançât dans la fabrication de nouvelles harpes à double mouvement, démarche qui devait être à l'origine de la harpe chromatique sans pédale. Ses dernières compositions prouvent en effet qu'il avait parfaitement suivi l'évolution musicale de son temps : couleurs instrumentales et surprises harmoniques ne sont pas sans rapport avec l'univers debussyste.

Décédé dans sa villa *Clemmy* de Villers-sur-Mer, Godefroid fut ramené à Paris : ses funérailles eurent lieu à Saint-Honoré d'Eylau et il fut inhumé à Puteaux. De son mariage avec l'Anglaise Elisabeth Bowles (1820-1877), lui étaient nés trois enfants : William (1853-1871), Julia (1855-1931) et Jeanne (ca 1858-59-1881). Le 25 novembre 1899, sa fille Julia épousa Adolphe-Edouard Sax, fils du célèbre facteur Adolphe Sax.

Iconographie : Outre diverses photographies, il existe un buste de Godefroid par Alphonse de Tombay et plusieurs portraits lithographiques, notamment de

Marie-Alexandre Alophe et de Charles Baugniet. C'est en 1856, alors que le harpiste avait été invité à se produire à l'occasion des fêtes organisées par la ville de Namur en l'honneur du roi Léopold I^{er}, que Félicien Rops dessina son portrait. Il s'en inspira pour la charge lithographique qui parut, le dimanche 24 août 1856, dans *L'Uylenspiegel*.

L. Escudier, *Félix Godefroid*, dans *Mes souvenirs. Les Virtuoses*, Paris, 1868, p. 197-219. — F. Loise, *Godefroid (Jules-Joseph)*, dans *Biographie Nationale*, t. 8, Bruxelles, 1884-1885, col. 1-7. — F.-J. Fétis, *Godefroid*, dans *Biographie universelle des musiciens*, Paris, 1873-1875, t. 4, p. 528-529 et *Supplément*, t. 1. — E. G. J. Gregoir, *Les Artistes-Musiciens belges au XVIII^e et au XIX^e siècle*, Bruxelles, 1885, p. 203-207. — E. Godefroid, *Félix Godefroid, 'le Paganini de la harpe' (1818-1897)*, dans *La Vie wallonne*, t. 23, 1^{er} trimestre 1949, p. 35-56. — P. Gilson, *Félix Godefroid, harpiste-virtuose et compositeur*, dans *Bulletin de la Société liégeoise de Musicologie*, n° 40, janvier 1983, p. 12-24. — J.-M. Fauquet, *Godefroid (Dieudonné-Joseph-Guillaume-Félix)*, dans *Dictionnaire de la musique en France au XIX^e siècle*, Paris, 2003, p. 520.

Manuel Couvreur

GOL, Jean, John, homme d'Etat, né à Hammersmith (Grande-Bretagne) le 8 février 1942, décédé à Liège le 18 septembre 1995.

Fils unique d'un médecin juif d'origine polonaise – Stanislaw Gol – qui avait fui l'invasion de la Belgique par le Reich en 1940 avant de servir en Angleterre dans la brigade Piron, Jean Gol passa les trois premières années de son existence sur le sol anglais. Suite à la Libération, les parents de Jean Gol revinrent s'installer à Liège, où celui-ci effectua l'ensemble de sa scolarité, d'abord à l'Athénée royal de Liège (1953-1959) puis à l'Université de Liège (ULg), dont il devint docteur en droit en 1964.

Titulaire d'une bourse du Fonds national de la Recherche scientifique, qui lui permit de travailler au sein du centre inter-universitaire de Droit public de l'Université de Liège, dirigé par le professeur François Perin, il mena de front une carrière universitaire (il obtint un diplôme d'études supérieures en sciences juridiques en 1969), le barreau (qu'il intégra dès 1964), la vie associative (il fut vice-président du MUBEF, le Mouvement universitaire belge d'Expression francophone) et la vie politique, celle-ci prenant de plus en plus d'ampleur au fil des années.

Président des Etudiants socialistes de l'ULg de 1960 à 1964, Jean Gol assista à ce titre, en 1960 à Paris, au congrès fondateur du PSU, le Parti socialiste unifié, dont l'initiateur était Michel Rocard et la caution morale Pierre Mendès-France. Il participa également en 1961 au congrès fondateur du Mouvement populaire wallon (MPW) créé à l'initiative du président de la Fédération générale du Travail de Belgique (FGTB) André Renard suite à l'échec des grèves de l'hiver 1960-1961 contre la « loi unique ».

Déterminé à obtenir à la fois des réformes structurelles susceptibles de permettre à la Wallonie d'entamer sa reconversion économique et des réformes institutionnelles allant dans le sens du fédéralisme et de l'autonomie wallonne, le MPW, composé en grande partie de personnalités issues de la gauche, entra en conflit avec la direction du Parti socialiste belge (PSB), confrontée aux nécessités de gestion au sein du gouvernement de coalition avec les sociaux-chrétiens et encore peu sensibilisée aux thèses fédéralistes et à la revendication de l'autonomie wallonne, comme le démontrèrent notamment l'adoption des lois linguistiques et l'intégration des Fourons à la Flandre. Ce conflit atteignit son paroxysme à la veille des élections communales de 1964 lorsque le MPW donna comme consigne de vote de soutenir les seuls candidats qui avaient répondu favorablement à sa demande d'engagement en faveur de ses deux objectifs (fédéralisme et réforme de structures). Lors de son congrès de décembre 1964, le PSB décida de l'incompatibilité entre la qualité de membre du parti et celle de dirigeant du MPW.

A la différence d'autres militants de sa génération et futurs dirigeants du Parti socialiste comme André Cools ou Guy Spitaels, Jean Gol décida alors de poursuivre son engagement en faveur de l'autonomie wallonne en dehors du PSB. En compagnie de quelques dirigeants du MPW, dont François Perin, il participa à la création d'un nouveau parti, le Parti wallon des travailleurs (PWT), dont François Perin devint le président puis, lors des élections de mai 1965, le seul élu, dans l'arrondissement de Liège. Dans l'arrondissement de Charleroi, Robert Moreau, secrétaire national adjoint de la FGTB, était pour sa part élu sur la liste du Front wallon (FW).

Eux-mêmes surpris par leur élection au Parlement (une première pour des candidats fédéralistes), François Perin et Robert Moreau décidèrent, dès le lendemain de ces élections, de la fusion entre le PWT et le FW dans un Parti wallon (PW), dont Jean Gol fut également un des membres fondateurs. La création du PW fut l'occasion de consommer la rupture avec les communistes et les trotskistes (dont Ernest Mandel) qui avaient soutenu la création précipitée du PWT à la veille des élections. Cette rupture signifia, pour Jean Gol, la première d'une succession d'évolutions doctrinales du socialisme vers le libéralisme.

Ces mêmes personnalités furent également parmi les fondateurs, trois ans plus tard, du Rassemblement wallon (RW), parti créé à nouveau dans la précipitation en février 1968 suite au *Walen Buiten* et à la chute du gouvernement Vanden Boeynants. Destiné à élargir la base électorale du PW grâce à une ouverture vers les électeurs du Parti social chrétien (PSC) choqués par l'attitude de l'Eglise catholique lors de la scission de l'Université de Louvain et l'installation de son aile francophone à Louvain-la-Neuve, le RW remporta un succès inespéré, quelques semaines à peine après sa création, lors des élections de mars 1968, notamment grâce au soutien de l'ancien Premier ministre PSC Jean Duvieusart et de personnalités comme le président de l'Institut Jules Destrée, Maurice Bologne, et l'écrivain Marcel Thiry. Il obtint sept sièges de député et quatre sièges de sénateur. Ce succès du RW s'accompagna d'une percée des autres partis fédéralistes bruxellois (FDF, Front des Francophones) et flamand (Volksunie).

Conseiller provincial depuis les élections de 1968, Jean Gol fit son entrée au Parlement suite aux élections de novembre 1971, qui virent le RW remporter un nouveau succès. Le parti doubla sa représentation parlementaire, et Jean Gol fut élu député dans l'arrondissement de Liège.

Après deux années de turbulences politiques qui virent se succéder deux gouvernements alliant socialistes et sociaux-chrétiens (sous la direction de Gaston Eyskens puis d'Edmond Leburton), les électeurs furent de nouveau convoqués aux urnes en mars 1974. Si Jean Gol fut réélu à la Chambre des Représentants, ces élections furent la première défaite du RW, le parti perdant un siège à la Chambre. Ces

élections furent aussi marquées par le score historique le plus faible du parti libéral (PLP), qui devint le quatrième parti wallon. Malgré cet échec, les libéraux furent associés à une coalition avec les sociaux-chrétiens, sous la direction de Léo Tindemans. Minoritaire pendant quelques semaines, le gouvernement Tindemans fut élargi, pour la première fois de l'histoire de Belgique, à un parti fédéraliste. En effet, malgré l'échec des négociations entre le RW, le FDF et la Volksunie afin de disposer d'une majorité des deux tiers, le Rassemblement wallon décida de poursuivre seul les négociations avec les libéraux et les sociaux-chrétiens et obtint l'adoption d'une loi de régionalisation préparatoire, dite loi Perin-Vandekerkhove. Le 11 juin 1974, François Perin devint vice-Premier ministre et ministre de la Réforme des institutions, Etienne Knoop secrétaire d'Etat adjoint au ministre des Affaires économiques et Jean Gol secrétaire d'Etat à l'Economie régionale wallonne. Ils furent rejoints dans le gouvernement quelques mois plus tard par Robert Moreau.

Cette première expérience gouvernementale fut fatale pour le RW. Tirailé entre son aile unitariste et son aile fédéraliste, le gouvernement Tindemans vécut en effet trois années difficiles au cours desquelles les avancées institutionnelles en matière de fédéralisme furent assez modestes. Ceci fut durement ressenti au sein du RW, qui vécut lui aussi trois années très chahutées et entama le processus d'éclatement qui aboutit à sa disparition au début des années 1980. Confronté à sa première expérience de gestion, le parti était en effet tirailé entre les participationnistes (parmi lesquels figuraient François Perin, Etienne Knoop et Jean Gol) et les tenants d'une ligne plus dure en vue de l'obtention d'une régionalisation plus accrue et plus rapide (ligne incarnée par le nouveau président du parti, Paul-Henri Gendebien). A cette ligne de fracture stratégique s'ajouta une opposition entre les défenseurs d'une doctrine évoluant vers le centrisme, défendue notamment par Jean Gol, et l'aile gauche du parti.

Dès le début de l'année 1976, François Perin, Etienne Knoop et Jean Gol décidèrent dès lors de quitter le RW. Ils entamèrent des négociations avec le PSC, menées principalement entre François Perin et le président du PSC, Charles-Ferdinand Nothomb. Bien que très abouties (des

projets de liste pour les élections étaient même prévus, avec Jean-Pierre Grafé et Jean Gol à Liège, Alfred Califice et Etienne Knoop à Charleroi), ces négociations échouèrent, pour reprendre l'expression de Charles-Ferdinand Nothomb lui-même, dans « les racines » du PSC. Après l'échec de celles-ci, des négociations furent engagées avec le PLP présidé par André Damseaux, pour parler dont Jean Gol était cette fois le moteur. Celles-ci aboutirent en quelques semaines à la création, le 24 novembre 1976, d'un nouveau parti, le Parti des Réformes et de la Liberté wallon (PRLW), présidé par André Damseaux.

Le gouvernement Tindemans ne pouvait survivre au bouleversement politique ainsi créé et les élections furent anticipées au 17 avril 1977. Alors que l'on pensait le PRLW capable de remporter une importante victoire en attirant à lui une grande partie de l'électorat du RW, le nouveau parti ne réalisa pas la percée attendue : alors que le PLP avait obtenu un score très faible de neuf sièges en 1974, le PRLW n'obtint que quatorze sièges à la Chambre et demeurait ainsi loin derrière le PSC (vingt-quatre sièges). Les sociaux-chrétiens, tant flamands que francophones, sortirent renforcés des élections et décidèrent de s'associer aux socialistes, au FDF et à la Volksunie dans une nouvelle coalition inédite associant les partis fédéralistes qui n'avaient pas participé au gouvernement précédent. Ce gouvernement élaborait l'ambitieux pacte d'Egmont, combattu au Parlement par Jean Gol et destiné à garantir une pacification communautaire à long terme, mais ce pacte ne fut jamais mis en œuvre : la démission de Léo Tindemans, le 11 octobre 1978, entraîna la Belgique dans une phase de turbulence politique, économique, sociale et institutionnelle longue de trois ans, qui consuma six gouvernements. Il fallut attendre la constitution du gouvernement Martens-Gol, en décembre 1981, pour renouer avec un minimum de stabilité gouvernementale.

Ces trois années, dont deux et demie dans l'opposition, furent mises à profit par Jean Gol pour affirmer et consolider un leadership sur le PRLW qui ne lui fut plus que très rarement contesté par la suite. En juin 1979, le PRLW décida de s'unir avec les libéraux bruxellois pour former le Parti réformateur libéral (PRL), dont Jean Gol fut élu à la présidence. Le changement de nom et de

président fut aussi l'occasion d'une évolution de la doctrine, qui vit le PRL, notamment sous l'impulsion des « transfuges » du RW, prendre ses distances avec les options encore très conservatrices de l'ancien PLP. « Le PRL doit être un parti libéral, réformateur, pluraliste et populaire », précisa Jean Gol à l'occasion de son élection à la présidence du PRL. « Libéral parce que le principe essentiel du libéralisme s'oppose à toute mesure qui restreindrait la liberté d'agir, de parler, d'enseigner, d'écrire, de s'associer en pleine indépendance. Réformateur, parce que notre libéralisme est novateur et non conservateur. Pluraliste, parce que nous sommes les seuls à réunir croyants et incroyants dans un coude à coude fraternel. Populaire parce que nous refusons de distinguer le professeur et l'employé, le travailleur d'usine ou le cultivateur de son champ, l'indépendant et le fonctionnaire, parce que nous estimons que chacun a sa place dans la société, sans privilège reconnu ni aux uns, ni aux autres, parce que nous affirmons que le travail n'est pas taillable et corvéable à merci ».

Maintenu dans l'opposition par les coalitions successives entre sociaux-chrétiens et socialistes jusqu'à la fin de l'année 1981 (hormis entre mai et octobre 1980 où les libéraux intégrèrent un gouvernement tripartite destiné à voter les lois de réformes institutionnelles du 8 août 1980), le PRL connut, aux élections de novembre 1981, une progression importante (de quinze à vingt-quatre sièges), devenant le deuxième parti francophone devant le PSC (de vingt-cinq à dix-huit sièges). Wilfried Martens prit la direction d'une nouvelle coalition entre sociaux-chrétiens et libéraux dont le programme et la méthode étaient empreints d'une volonté de rupture avec l'indécision et l'instabilité gouvernementale qui avaient caractérisé la politique belge dans les années 1970 : le gouvernement ne comptait plus que quinze ministres (certains gouvernements précédents en comptaient jusqu'à trente-six), le régime dit « des présidents de parti » était rejeté par la présence de tous les leaders des partis au sein du gouvernement (Wilfried Martens, Léo Tindemans, Mark Eyskens, Jean-Luc Dehaene, Willy De Clercq, Herman De Croo, Jean Gol, Charles-Ferdinand Nothomb, Philippe Maystadt), l'ensemble des efforts étaient concentrés sur le redressement de la

compétitivité de l'économie et l'assainissement des finances publiques (via notamment deux dévaluations du franc belge) et des pouvoirs spéciaux étaient accordés par le Parlement (dont le gouvernement fit usage près de 200 fois au cours de l'année 1982).

Vice-Premier ministre, ministre de la Justice et ministre des Réformes institutionnelles, Jean Gol s'imposa comme le numéro 2 du gouvernement. Ses évolutions doctrinales successives, qui l'avaient amené en une quinzaine d'années du PSB au PRL, se poursuivirent vers un libéralisme économique de plus en plus affirmé, symbolisé notamment par sa formule « moins d'Etat, mieux d'Etat », sa décision de mettre fin au monopole de la RTBF (Radio Télévision belge francophone) et ses velléités de rupture avec les libéraux européens auxquels il préférerait souvent les républicains français ou les conservateurs britanniques.

Son action au ministère de la Justice fut marquée par les lois dites « Gol » destinées à rendre plus sévère les dispositions en matière d'immigration et de naturalisation et par la lutte contre diverses tentatives de déstabilisation de l'Etat menées principalement par les Cellules communistes combattantes (CCC) et par la bande dite « des tueurs du Brabant ».

Concentré sur le redressement économique, le gouvernement Martens-Gol choisit de faire passer au second plan les questions institutionnelles, dont Jean Gol avait également la responsabilité ministérielle. Certains crurent y voir, dans le chef de cet ancien militant wallon, le développement d'un attachement tardif et opportuniste à l'Etat belge. Le rapprochement entre le PRL et le FDF, négocié par Jean Gol et Antoinette Spaak en 1993, démontra plus tard que Jean Gol, certes attaché à ses fonctions d'homme d'Etat belge et sensible au concept de « fédéralisme d'union », ne se faisait pas pour autant d'illusions sur l'avenir de la Belgique et que, après avoir déclaré qu'il « ne mourrait pas belge » et vanté la « nation francophone », il continuait à analyser, avec un grand sens des stratégies politiques, les différents scénarios permettant à tous les francophones de Belgique d'envisager en position de force l'éclatement inéluctable de l'Etat belge.

Reconduit après les élections d'octobre 1985, le gouvernement Martens-Gol, fragilisé à l'intérieur par des dissensions de plus en plus

fréquentes entre les libéraux et les sociaux-chrétiens (dont l'aile démocrate-chrétienne se désolidarisa de plus en plus de l'action du gouvernement) et à l'extérieur par l'opposition habile du PS crédité jusqu'à 45 % d'intentions de vote, tomba en octobre 1987 sur le dossier des Fourons. Les élections de décembre 1987 consacrent la victoire de l'opposition socialiste, qui devint la première famille politique du pays.

Après la plus longue crise de l'histoire de Belgique, un gouvernement travailliste fut constitué en mai 1988. Débute alors la période la plus difficile de la carrière politique de Jean Gol, à la fois relégué dans l'opposition et dont l'autorité était remise en cause au sein de son parti, dont la direction passa en 1989 de Louis Michel à un duo composé d'Antoine Duquesne et Daniel Ducarme.

L'échec de cette présidence bicéphale, critiquée en interne par Jean Gol et sanctionnée par les électeurs aux élections de novembre 1991, permit à l'ancien vice-Premier ministre de réapparaître comme la seule personnalité capable de ramener le PRL sur la voie du pouvoir. Elu président du PRL en mars 1992 avec 93 % des voix, il décida alors d'adopter une stratégie d'opposition dure à la politique économique et sociale du gouvernement Dehaene I (qu'il résuma à de la « rage taxatoire ») et refusa, au contraire d'Ecolo, de cautionner les accords institutionnels de la Saint-Michel en 1993 (dans lesquels il ne percut qu'un pas de plus vers le confédéralisme et une « trahison à long terme des intérêts francophones »).

Si cette stratégie d'opposition permit effectivement au PRL d'augmenter son score électoral aux élections de mai 1995 (notamment grâce à la création de la fédération PRL-FDF en 1993) face à une coalition sortante sanctionnée par l'électeur, elle contribua en même temps à l'isolement politique des libéraux et de leur président, symbolisée par la phrase assénée au soir du scrutin par le président du PSC Gérard Deprez : « Vous avez gagné électoralement, mais vous avez perdu politiquement ». Le gouvernement Dehaene reconduit pour une deuxième législature, Jean Gol décida de faire face à cette « victoire-défaite » en remettant en jeu, un an avant son terme, son mandat de président. Il obtint le plébiscite escompté confirmant en juillet 1995 son résultat de 1992. Il décida de

poursuivre sa stratégie d'opposition totale au gouvernement Dehaene II, qui n'avait selon lui pour programme « qu'un chapelet de lieux communs, une série de poncifs et une enfilade de platitudes ». Victime d'une hémorragie cérébrale, il décéda à Liège le 18 septembre 1995.

Fortement accaparés par la vie politique nationale, ni le parcours politique ni la personnalité de Jean Gol ne peuvent toutefois être réduits à ce seul aspect. Le premier restera marqué par une passion pour les affaires étrangères (dont il aurait rêvé diriger le ministère) et par un engagement « principautaire » pour la région liégeoise. Ainsi, dans les années 1980, au plus fort de la crise économique dans la région liégeoise, il œuvra avec André Cools (PS) et Michel Hansenne (PSC) au dépassement des querelles partisans afin de sauvegarder le tissu économique liégeois, dépassement symbolisé par la création du « groupe de Colonster » (qui deviendra par la suite « Liège 2000 »). Le sauvetage de Cockerill-Sambre menacé par un dépôt de bilan et par la volonté de certains ministres flamands de ne plus payer « un franc flamand pour l'économie wallonne », la reprise par l'Etat belge d'une partie de la dette de la Ville de Liège, le financement de l'Université de Liège et le maintien de son hôpital universitaire, le développement d'un pôle aéronautique civil autour de l'aéroport militaire de Bierset furent autant de dossiers portés par Jean Gol et ses collègues liégeois au niveau national.

Personnalité extrêmement complexe comme la plupart des hommes de pouvoir, Jean Gol laisse l'image d'un homme aux facettes multiples, contradictoires et parfois désarmantes, capable de se référer tant à Jacques Chirac qu'à Pierre Mendès-France, à la fois gaulliste et atlantiste, typiquement liégeois et résolument cosmopolite, doté d'un grand sens de l'Etat mais rongé par l'ambition, nanti d'une puissance intellectuelle et d'un sens de l'autorité hors du commun, mais desservi par une grande anxiété qui l'amenaient à brider son entourage et entretenir des relations plus qu'orageuses avec la presse. Ce franc-maçon restera aussi pour beaucoup comme un symbole de cette génération d'hommes politiques issus du sérail académique et dont la rigueur, la persévérance et l'ouverture au monde n'étaient pas entamées par le tourbillon des responsabilités politiques.

Jean Gol est l'auteur de : *Les Juifs non pratiquants sont-ils condamnés à l'asphyxie ?*, dans *Regards*, n° 1, novembre 1965 ; *Librement*, Bruxelles, 1992 ; *Le mirage palestinien*, Bruxelles, Centre d'Information et de Documentation Israël-Moyen Orient, Bruxelles, 1969 ; *Le monde de la presse en Belgique*, Bruxelles, 1970 ; *L'optimisme de la volonté*, Bruxelles, 1985 ; *Le redressement wallon. Les solutions des réformateurs wallons face à la crise*, s.l., 1977.

Centre Jean Gol, à Bruxelles, Fonds Archives des présidents, Archives Jean Gol, 3^e série, PRL-MR.

J.-Fr. Furnémont, *Jean Gol, Le pirate devenu amiral*, Bruxelles, 1997. — J. Tordoir, *Jean Gol. Vingt ans de combat libéral*, Bruxelles, 2005. — *Cent Wallons du Siècle*, Liège, 1992. — *Le Libéralisme en Belgique, 200 ans d'histoire*, Bruxelles, 1989. — *Les Libéraux de 1846 à 1996*, Bruxelles, 1996. — X. Mabilie, *Histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, 1986. — *Politiek Biografisch Lexicon. Belgische Ministers en Staatssecretarissen 1960-1980*, Antwerpen, 1989. — E. Witte & J. Craeybeckx, *La Belgique politique de 1830 à nos jours. Les tensions d'une démocratie bourgeoise*, Bruxelles, 1987.

Jean-François Furnémont

Illustration : Planche VII, face à la page 160 Jean Gol.

GUILLAUME, Jules, Paul, Marguerite, Willem, baron, diplomate, ancien secrétaire d'Etat de la Maison du Roi, né à La Haye (Pays-Bas) le 26 mars 1892, décédé à Stockholm (Suède) le 6 octobre 1962.

Fils du baron Paul Guillaume, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, et d'Euphrosine de Gradisteano, ancienne dame d'honneur de la reine Elisabeth de Roumanie et petit-fils du baron Gustave Guillaume, lieutenant général, aide de camp du roi Léopold II, ministre de la Guerre dans le gouvernement Malou (1870-1872), membre de l'Académie royale de Belgique, auteur de nombreux ouvrages d'histoire militaire.

Jules Guillaume épousera à Ixelles, le 25 février 1933, Elisabeth Wittouck (1903-1978), dont il eut deux fils, tous deux engagés dans la diplomatie, et deux filles.

Après avoir entamé des études de droit, Jules Guillaume fut nommé attaché de légation à Paris en octobre 1914, puis s'engagea dans l'armée et termina la guerre comme lieutenant de réserve, décoré de la Croix de guerre. Il fait partie de la délégation belge aux négociations du traité de Versailles, et devient chef de cabinet d'Edouard Rolin Jacquemyns, membre belge de la Haute Commission des Territoires rhénans occupés, siégeant à Coblenz. Ensuite il occupe des postes diplomatiques successivement à Bucarest, Londres et Pékin. Dans ce dernier poste, il eut l'occasion de se distinguer, en 1927, en assumant pendant quelques mois la gérance du consulat belge à Hankow, ville occupée par les troupes du Kouo-min-tang, menées par Tchang Kaï-chek, qui se préparaient à conquérir la capitale.

Les relations établies à cette époque avec l'armée rebelle devaient lui servir jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Après un détour par Mexico et Paris, Guillaume est en effet accrédité auprès du nouveau régime chinois, en 1932 comme ministre plénipotentiaire, puis, en 1937, avec le titre d'ambassadeur. En cette qualité, il suit les péripéties de la guerre sino-japonaise et les déboires du gouvernement chinois présidé par Tchang Kai-chek, qui est contraint d'abandonner Pékin, pour se réfugier finalement à Chung-king dans le sud-ouest de la Chine. En décembre 1941, Guillaume se trouve, avec son épouse, à Hong-Kong lors de la prise de la ville par les Japonais, et ils sont arrêtés par l'occupant. Ils sont d'abord menacés d'être fusillés, comme le seront beaucoup d'étrangers, puis assignés à résidence dans le consulat de Belgique et finalement internés dans un camp. Dans cette circonstance, heureusement peu courante dans la vie diplomatique, l'ambassadeur et son épouse firent preuve de beaucoup de courage et de sang-froid. L'intervention efficace de la diplomatie suédoise, qui protège les intérêts de la Belgique, leur permet d'être évacués vers Lourenço Marquez, au Mozambique, en août 1942 pour être échangés contre des diplomates japonais. De là il demande des instructions au gouvernement belge de Londres qui le prie de regagner Chung-king, où il parviendra, non sans difficultés, le 31 octobre.

Paul-Henri Spaak connaissait Guillaume et appréciait ses qualités. En octobre 1943, il lui demanda de venir à Londres et il fit dès lors partie, avec quelques autres, d'un état-major

dont Spaak dit qu'il était « d'une fidélité et d'un dévouement à toute épreuve ». Pour éviter les questions de principe que pouvaient poser, en l'absence du Roi, la rédaction de nouvelles lettres de créance, le gouvernement belge de Londres évitait de rappeler formellement les ambassadeurs en poste : Guillaume resta donc théoriquement accrédité auprès du gouvernement chinois jusqu'à la Libération. Après avoir envisagé de lui confier une mission aux Etats-Unis pour préparer l'après-guerre, c'est finalement au Congo belge que Spaak envoie Guillaume en février 1944. Lors du retour du gouvernement belge à Bruxelles en septembre 1944, il fait fonction de directeur général de la politique. En octobre, Spaak propose au Prince Régent de le désigner comme ambassadeur à Paris et le 20 décembre, Guillaume fait savoir qu'il a présenté ses lettres de créance à « Monsieur le Général de Gaulle ». Il devait occuper le poste pendant quinze ans.

L'ambassade à Paris avait toujours joué un rôle majeur dans la diplomatie belge. Dans l'immédiat après-guerre le poste était particulièrement délicat. L'amertume réciproque provoquée par les événements de 1940 était encore ressentie. La France meurtrie cherchait à retrouver un rôle de puissance que les Alliés ne lui reconnaissaient pas toujours. La Belgique, fragilisée par la Question royale, cherchait à Paris un appui traditionnel, mais avait aussi des raisons de se méfier des intrigues de certains milieux, notamment de l'ambassadeur de France à Bruxelles, Raymond Brugère, qui trouvaient le gouvernement belge trop proche des Anglais. « J'avoue que j'ai peur de la politique française » écrivait Spaak à Guillaume en janvier 1945.

Les documents diplomatiques belges, publiés par l'Académie royale de Belgique, permettent d'entrevoir l'activité du baron Guillaume dans un grand nombre de questions. En 1945, il s'entretient avec le général de Gaulle de la possibilité de voir le roi Léopold III traverser la France pour regagner la Belgique. Un peu plus tard, la perspective d'une union douanière entre le Benelux et la France est un moment évoquée. En 1947, il participe activement aux discussions qui concernent la mise en œuvre du Plan Marshall et la création de l'Organisation européenne de Coopération économique (OECE). En 1948, il est impliqué dans les négociations qui conduiront au traité atlantique. En 1950, il suit les

propositions de Robert Schuman concernant la Communauté européenne Charbon Acier (CECA) et s'entretient avec Jean Monnet de sa vision de l'Europe. Plus tard il suivra de près les déboires de la Communauté européenne de Défense (CED) et soutiendra les efforts infructueux de Spaak pour sauver ce traité. Il fait rapport sur les positions françaises concernant la question du Moyen-Orient, la reconnaissance d'Israël, la guerre de Corée puis la crise de Suez. Pendant toutes ces années, la France et la Belgique coordonnent leurs positions sur les questions coloniales pour faire face à la pression croissante de l'ONU. A une époque où la diplomatie multilatérale ne fait que commencer à se mettre en place, Paris est un poste d'observation majeur par où passent toutes les questions brûlantes de la vie internationale.

L'activité de l'ambassadeur ne se limite pas à son travail administratif. Le baron Guillaume fait des efforts soutenus pour assurer une présence belge dans les milieux politiques, administratifs, culturels, mondains dont la diversité fait la richesse de la vie parisienne. Il reçoit beaucoup de monde, tant à l'ambassade que dans le château de La Bretèche, propriété dont il a fait l'acquisition dans les environs de Paris. Avec le temps, il devient une personnalité incontournable de la vie sociale de la capitale française, connaissant tout le monde et connue de tous.

En 1953, de mars à septembre, il est rappelé provisoirement à Bruxelles pour coordonner les services du Palais royal avec le titre inusité de secrétaire d'Etat de la Maison du Roi. Les premières années de règne du roi Baudouin n'avaient pas dissipé le malaise laissé par la Question royale. Certains notaient le peu d'enthousiasme du Roi pour la fonction qu'il avait assumée à contrecœur, l'influence jugée excessive de la princesse de Réthy sur le jeune souverain, le conservatisme de « l'entourage » du Roi, l'absence de communication avec le milieu politique et la presse. Des erreurs de jugement avaient amené Baudouin à ne pas assister aux funérailles du roi Georges VI, à ne pas rentrer de la Côte d'Azur alors que des inondations dévastaient la côte belge. C'est cet ensemble de problèmes, potentiellement dangereux pour la monarchie, que l'ambassadeur à Paris est chargé d'examiner et de régler. Sans modifier la structure de la Maison du Roi, Guillaume en modifia le style et l'esprit. Il mit l'accent sur la communication en

partant de l'idée que, selon la formule d'André Molitor, « la mission des collaborateurs du Roi est d'assurer au maximum des relations harmonieuses entre le Roi et le monde politique », ce qui avait manqué au début du règne. Pour améliorer les relations avec les media, il fit venir de Paris un de ses collaborateurs, Claude de Valkeneer, qui devait assurer avec succès, pendant de nombreuses années, le service de presse du Palais.

Rentré à Paris, l'ambassadeur de Belgique fut honoré par le gouvernement français à l'occasion du dixième anniversaire de son accréditation : il reçut la grand-croix de la Légion d'honneur et le ministre des Affaires étrangères organisa en son honneur une réception exceptionnelle au Quai d'Orsay. Atteint par la limite d'âge en 1957, il fut néanmoins prolongé pour deux ans par décision du Conseil des ministres, avant de prendre sa retraite en 1959 dans son château de La Bretèche.

Homme affable et discret, déterminé, intelligent et travailleur, Jules Guillaume avait le don d'inspirer confiance et d'acquiescer l'estime de ses interlocuteurs, qu'il s'agisse de Tchang Kaï-chek ou du général de Gaulle. C'est la première qualité d'un diplomate. Le niveau exceptionnel du réseau personnel de relations qu'il avait su tisser à Paris explique la durée de son ambassade. La mission qui lui fut confiée au Palais montre tout le crédit qu'il avait dans le monde politique belge. Proche collaborateur de Spaak, avec qui il est toujours resté en contact, c'est pourtant un gouvernement social chrétien homogène qui lui confie cette mission délicate. Il avait manifestement la confiance du roi Baudouin, qui le chargea de réorganiser sa Maison, comme il avait eu celle du Prince Régent, qui voulut un moment le transférer de Paris à Londres.

Conformément à la tradition du corps diplomatique de son époque, le baron Guillaume a laissé peu d'écrits et guère d'archives personnelles, mais ses nombreux collaborateurs ont été marqués par son exemple. A une époque où l'essentiel de la diplomatie se jouait dans les grands postes bilatéraux, son parcours exceptionnel, couvrant deux guerres mondiales tant en Asie qu'en Europe, a été perçu comme un modèle s'inscrivant dans la grande tradition de la Carrière.

Archives du service public fédéral des Affaires étrangères, à Bruxelles.

P.-H. Spaak, *Combats Inachevés*, Paris, 1969, t. 1, p. 133. — M. Dumoulin, *Spaak*, Bruxelles, 1999, p. 382-383. — A. de Staercke, *Mémoires sur la Régence et la Question royale*, Bruxelles, 2003, p. 218-219. — V. Dujardin, *Pierre Harmel*, Bruxelles, 2004, p. 266-271. — A. Molitor, *La Fonction Royale en Belgique*, Bruxelles, 1979, p. 162. — J. Stengers, *L'Action du Roi en Belgique depuis 1831*, Paris, 1992, p. 153. — A. Duchesne, *Guillaume, Henri-Louis-Gustave*, dans *Biographie Nationale*, t. 38, Bruxelles, 1973, col. 289-300.

Philippe de Schoutheete

Illustration : Planche VIII, face à la page 161 Jules Guillaume.

GUINOTTE, Lucien, Henri, Joseph, ingénieur, administrateur de sociétés et homme politique libéral, né à Verviers le 30 janvier 1839, décédé à Morlanwelz le 9 avril 1911.

Ingénieur civil mécanicien sorti en 1858 de l'Ecole des Arts et Manufactures annexée à l'Université de Liège. Il commence sa carrière à la Société de Marcinelle-Couillet où il est nommé directeur des ateliers en 1861. En 1865, il est appelé par les sociétés charbonnières de Bascoup et de Mariemont en qualité d'ingénieur du matériel et des constructions. Trois ans plus tard, il devient directeur de ces deux sociétés et, en 1880, leur administrateur directeur général. On peut dire qu'avec la collaboration d'ingénieurs particulièrement brillants, au premier rang desquels Alphonse Briart et Julien Weiler, il hisse les charbonnages de Mariemont et de Bascoup parmi les plus modernes et les plus rentables du pays. Cette ascension rapide fut soutenue par les Warocqué, principaux actionnaires de ces établissements, séduits par les qualités de gestionnaire de Lucien Guinotte aussi bien dans le domaine social que technique.

Sur ce dernier plan, il est l'auteur d'une invention remarquable : la machine d'extraction à détente variable qui permet d'augmenter la puissance d'exhaure des eaux et d'économiser la vapeur dans les exploitations charbonnières. Le premier brevet déposé en 1870 fut suivi de quatre autres qui améliorèrent ce dispositif bientôt appliqué dans le monde entier. On doit aussi à Lucien Guinotte plusieurs innovations dans le système des culbuteurs pour grilles mobiles, du transport des mineurs dans les puits de mines,

des appareils de triage et des mécanismes de distribution de vapeur. Cette renommée lui valut d'être honoré du titre de membre protecteur de l'Association des Ingénieurs sortis de l'École des Mines de Mons. Il est vrai que son beau-père, Théophile Guibal, concepteur des célèbres ventilateurs de mines qui portent son nom, était l'un des fondateurs de cette institution.

Lucien Guinotte, libéral progressiste, fut tout aussi novateur sur le plan social. Dès 1869, il milite en faveur de la création de coopératives ouvrières de consommation. Cinq d'entre elles virent le jour. Elles permirent de freiner l'expansion du Progrès de Jolimont, citadelle socialiste de la région du Centre. Aux côtés de l'ingénieur Julien Weiler, franc-maçon comme lui, il crée en 1887-1888, les conseils de conciliation et d'arbitrage. Cette institution paritaire, la première du genre en Belgique, vise à prévenir les conflits sociaux et à améliorer le sort de l'ouvrier. Le bilan fut globalement positif et résolument novateur : participation des mineurs aux bénéfices de l'entreprise, augmentation salariale, repos dominical, réduction des journées, amélioration de l'hygiène et limitation du travail des enfants, pensions ouvrières.

Lucien Guinotte sera également actif dans le domaine de l'enseignement et de la culture populaire. Dès 1866, il organise des cours dominicaux de dessin qui seront à la base de la future école industrielle et professionnelle de Morlanwelz-Mariemont. En 1877, il crée avec son collègue Weiler la Société d'Instruction populaire de Morlanwelz. Toutes ces initiatives s'inspirent de préoccupations philanthropiques et économiques visant à améliorer à la fois le bien-être des ouvriers et la rentabilité des entreprises. Sur ces points, comme sur d'autres, il est en communion de pensée avec Raoul Warocqué (1870-1917), dernier représentant de cette dynastie d'industriels, avec qui il entretient des relations particulièrement cordiales. Franc-maçon et libéral comme ce dernier, il sera conseiller communal de Morlanwelz (1882-1888) et sénateur de Charleroi-Thuin (1894-1900).

Au Parlement, il prit surtout la parole pour la défense des intérêts du monde industriel. Sa compétence reconnue l'amène à entrer dans les conseils d'administration de nombreuses sociétés, tant en Belgique qu'à l'étranger, notamment en Allemagne, en Italie, au Portugal, en Turquie, au Brésil et en Chine méridionale. Ces firmes

étaient généralement actives dans les domaines charbonnier et de services publics (tramways, chemins de fer, eau, gaz, électricité). A partir de 1881, Lucien Guinotte fut également membre du conseil d'administration du Crédit général de Belgique.

A sa mort, en 1911, son fils Léon (1879-1950) prend sa succession à la tête des charbonnages de Mariemont et de Bascoup. Sur bien des points il poursuit l'œuvre de son père. Ami intime de Raoul Warocqué, celui-ci en fit son légataire universel.

Archives Warocqué, au Musée royal de Mariemont. — Archives de la Société des charbonnages de Mariemont et de Bascoup, aux Archives de l'Etat à Mons.

R. Baland, *Biobibliographie d'ingénieurs diplômés entre 1839 et 1909 ayant travaillé aux charbonnages de Mariemont et/ou Bascoup*, mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de bibliothécaire documentaliste gradué à l'Institut Reine Astrid, t. 1, Mons, 1992, p. 227-249. — R. Brion et R. Tyssens, *Guinotte (Lucien)*, dans *Dictionnaire des patrons en Belgique*, Bruxelles, 1996, p. 334-335. — P. Cochez, *Le conseil de conciliation et d'arbitrage des charbonnages de Bascoup (1888-1915)*, dans *Mémoires d'une région. Le Centre (1830-1914)*, catalogue d'exposition, Musée royal de Mariemont, p. 122-135 et p. 288-295. — R. Darquenne, *Chapelle-lez-Herlaimont : son histoire, ses gens*, Chapelle-lez-Herlaimont, 1981. — *Nécrologie : Lucien Guinotte*, dans *Bulletin de l'Association des ingénieurs sortis de l'École de Liège*, t. 35, 1911, p. 227-241. — H. Rolin, *Les institutions ouvrières des charbonnages de Mariemont et de Bascoup*, Bruxelles, 1903. — M. Van den Eynde, *La vie quotidienne de grands bourgeois au XIX^e siècle : les Warocqué*, Musée royal de Mariemont, 1989.

Yves Quairiaux

GULLER, Angèle, Jane, Raymonde, Adèle, journaliste, critique musicale, née à Ixelles (Bruxelles) le 26 novembre 1920, y décédée le 7 mars 2000.

Fille de Léon Guller, violoniste et chef d'orchestre d'origine russe, devenu avec le temps l'un des principaux animateurs de la vie musicale classique en Belgique, nièce d'une très grande pianiste, Youra Guller, épouse de Clément Dailly (producteur à l'INR - Institut national de Radiodiffusion), Angèle Guller a, sa vie durant, mis son art et sa générosité d'être au

service de la chanson française. Sa mission quotidienne était de faire aimer la chanson, de faire surgir des talents, et de les promouvoir en tous lieux.

En 1950, Angèle Guller, alors journaliste de presse écrite, avait créé une rubrique « chanson » dans la *Revue des disques* de son époux. Progressivement, Angèle Guller fut considérée par ses pairs comme la spécialiste du vaste domaine de la chanson française. Non seulement par eux, mais aussi par les artistes : « En ce qui concerne la chanson, nous autres, compositeurs et interprètes belges, savons que, comme pour les autres années, vous ne ferez que promouvoir la chanson belge, et la bonne chanson !, avec l'ardeur qu'on vous connaît. Pour ça, je crois que je me fais l'interprète de tous en vous disant d'avance 'merci' pour tout ce que vous faites, pour tout ce que vous avez fait, et tout ce que vous ferez ». C'est en ces termes pour les moins élogieux qu'un artiste de la chanson française de Belgique, Alain Defacqz, présenta, une année, ses traditionnels vœux à Angèle Guller.

Nous sommes au cœur des années cinquante, au moment où Angèle Guller crée à l'INR l'émission intitulée *La Vitrine aux Chansons*, réputée pour cultiver une grande qualité de critiques musicales et d'esthétisme au sens le plus large du terme.

La Vitrine aux Chansons et son animatrice Angèle Guller ont ainsi permis de révéler au monde musical de nombreux talents, pour ne pas dire de véritables légendes de la chanson française ! Barbara y fera d'ailleurs un fracassant passage en 1954. Ce sera pour elle sa première émission radiophonique. Elle en gardera un précieux souvenir et exprimera sa gratitude à l'égard d'Angèle Guller en ces termes : « Courageuse Angèle Guller qui m'a aidée et soutenue à une époque où personne ne me connaissait. Toute sa vie elle a accompli un travail considérable pour la chanson et les interprètes... ». Mais bien d'autres artistes firent un passage chez Angèle : Brassens, Ferré, Gainsbourg, Béart, Anne Sylvestre, Jacques Brel... Bref, Angèle Guller invita à l'époque tout ce que le paysage de la chanson française comptait d'artistes représentatifs ou en voie de l'être.

Ensuite, il y eut le concours *Jour de chance, Pleins feux sur la chanson belge, et Chansons*

au long cours. L'optique de ces divers programmes était bien plus la promotion de nos talents en Belgique et en dehors des frontières que le divertissement – si bien fait soit-il – qu'ils proposaient.

En 1963, Angèle Guller fonda Les Jeunesses de la Chanson qu'elle dirigea durant une décennie, mouvement particulier s'il en est que certains n'hésitèrent pas à dénommer le « Reine Elisabeth de la chanson française ».

L'année suivante, en 1964, elle créa les Midis de la chanson. En 1983, c'était au tour de l'École de la chanson française de voir le jour. Angèle Guller en assumera la direction pendant quatre ans.

Parallèlement à ces diverses et intenses activités, Angèle Guller mène le « bon combat » pour la chanson, tant dans la presse écrite qu'en radio et à la télévision. Elle est titulaire d'une chronique d'une très haute tenue littéraire dans l'hebdomadaire *Pourquoi pas ?*. Sa réputation internationale lui vaudra de nombreuses invitations en tant que conférencière dans diverses réunions internationales au Canada, en France, en Belgique...

Elle publia également *Vingt ans de chanson* (1963), *Dix siècles de chanson française* (1965) mais surtout *Le neuvième art - la chanson française contemporaine* (1978). Brassens et Gainsbourg parrainèrent cette œuvre littéraire essentielle pour tous les amateurs de chanson française. On peut sans conteste la considérer comme un ouvrage de référence, un outil de travail indispensable à tous ceux qui veulent se faire une idée précise de ce que fût la chanson française au siècle dernier.

Angèle Guller a signé sa dernière critique musicale le 7 mars 2000 dans sa maison de la rue de l'Abbaye, laissant ainsi la chanson française bien orpheline.

Interview de Myriam Dailly, fille d'Angèle Guller, 14 mars 2007.

Barbara, *Il était un piano noir... Mémoires interrompus*, Paris, 1998, p. 88. — L. N., *Angèle Guller a rejoint Brassens et Ferré*, dans *La Libre Belgique*, 10 mars 2000, p. 27. — J.-C. V., *Angèle Guller est morte : elle chantait la chanson*, dans *Le Soir*, 9 mars 2000, p. 8. — A. Guller, *Le 9^e art - la chanson française contemporaine*, Bruxelles, 1978.

Sylvie Godefroid

H

HANREZ, François, Auguste, Prosper, ingénieur, industriel, homme politique et journaliste, né à Tirlémont le 14 novembre 1842, décédé à Uccle (Bruxelles) le 22 août 1920.

Fils de Pierre-Joseph Hanrez (Verviers, 1^{er} septembre 1819 - Schaerbeek, 1^{er} avril 1885) et de Jeanne-Françoise Grégoire, il avait épousé en avril 1872 Marie-Françoise Ramaeckers (Hemiksem, 10 août 1853 - Saint-Gilles, 6 avril 1931) dont il eut cinq enfants.

Son père, Joseph Hanrez, était constructeur mécanicien et employé aux chemins de fer de Tirlémont. Il fonda, en 1857, à Monceau-sur-Sambre, lorsque Prosper n'avait encore que quinze ans, les Ateliers Hanrez. Cette entreprise devint le 30 novembre 1861, la Société en commandite par actions Hanrez et Cie (Joseph en était l'associé commandité). Elle fut spécialisée dans la fabrication de machines à vapeur, de chaudières, de locomotives, de machines à étirer le verre, etc. Le niveau de vie de la famille Hanrez était alors déjà relativement élevé puisque Joseph Hanrez fut éligible au Sénat dès 1878.

Poursuivant les préoccupations paternelles, Prosper devint élève de l'École des Mines de l'Université de l'Etat de Liège où en 1861, il obtint, premier de sa promotion, le diplôme d'ingénieur civil mécanicien. De 1861 à 1863, il fit un stage en tant qu'ingénieur dans l'atelier de son père. Ensuite, il travailla aux ateliers de la Compagnie belge de machines et de matériel de chemins de fer à Bruxelles. Entre 1864 et 1869, il fut engagé au Chemin de fer du Centre à Binche en qualité d'ingénieur en chef de la traction et du matériel. Au cours des années 1869-1873, il édifia puis dirigea la fabrique d'aggloméré de la Société des Houillères Unies à Couillet. Il semble également qu'il ait travaillé au laminoir à fer de la Société de Marcinelle et Couillet.

C'est durant cette période qu'un lien d'amitié et de travail naquit entre Hanrez et Solvay. La

Société en Commandite simple Solvay et Cie fit appel à moult reprises aux Ateliers Hanrez pour la construction de l'usine de Couillet, bâtie en 1864. En 1873, les frères Solvay choisirent Prosper pour construire et diriger la première usine Solvay et Cie à l'étranger, celle de Varangéville-Dombasle près de Nancy. En 1880, Hanrez fut nommé associé gérant de la Société Solvay, poste qu'il occupa jusqu'en 1886. En 1883, il s'établit à Bruxelles, où en plus de Dombasle, il dirigea la mise en marche des autres grandes usines de Solvay à l'étranger. C'est grâce aux titres qu'il acquit de la société Solvay et à l'essor de cette dernière que le patrimoine d'Hanrez va croître considérablement.

En 1886, fortune faite, il abandonna ses activités industrielles (qui furent aussi marquées par diverses inventions comme celle d'une essoreuse continue) et quitta ses hautes fonctions à la Société Solvay. Il resta cependant membre du comité de surveillance de la commandite Hanrez et Compagnie, puis président du conseil d'administration des Ateliers Zimmerman Hanrez et Cie s.a. (1908-1919), plus tard Ateliers J. Hanrez s.a. (1919-1920).

A partir de 1886, il se lança dans une carrière politique où il se montra libéral progressiste convaincu. Pour la période où nous avons pu disposer de sources concernant les séances du conseil général de la Fédération progressiste (petit comité) et des congrès progressistes, c'est-à-dire de 1908 à sa mort en 1920, sa présence y fut assidue et active. Il y occupa, à cette époque, un rôle de tout premier plan. Ainsi, il arriva fréquemment qu'il présidât les séances des conseils généraux, il détint des places importantes au sein du bureau de la Fédération et il fut même question, à la mort de Paul Janson, qu'il le remplaçât comme président.

Son engagement politique l'amena à exercer divers mandats à différents échelons. Ainsi, il exerça le mandat de conseiller communal de

1887 à 1895 à Saint-Gilles, commune où il fut également membre du conseil d'administration de l'École industrielle ainsi que de l'Académie de Dessin. A la Chambre, il fut représentant libéral de l'arrondissement de Bruxelles du 14 juin 1892 au 21 octobre 1894 (membre de la commission de la Comptabilité). Du 2 décembre 1898 au 22 novembre 1901, il présida l'Association libérale et Union constitutionnelle de l'arrondissement de Bruxelles et ce, en remplacement de Paul Janson qui devait céder sa place pour des raisons statutaires.

En tant que sénateur de l'arrondissement de Bruxelles, Hanrez remplaça Ernest Solvay le 27 mai 1900 et joua dans l'Assemblée un rôle actif. Ainsi, fit-il partie en 1900 de la commission des Finances et des Travaux publics, il en devint le vice-président de 1901 à 1908. De 1909 à 1913, il exerça le rôle de vice-président de la commission des Finances. Enfin, il fut membre de la commission de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce de 1913 à 1914. Il occupa ce poste de sénateur jusqu'au 22 août 1920.

Prosper Hanrez prit régulièrement part aux discussions concernant les questions financières ou industrielles et fit également connaître ses préoccupations politiques par le biais de la presse. Journaliste, il œuvra aux côtés de Feron, Lorand et Janson, principalement à *La Réforme* et au *Ralliement*, auxquels il contribua financièrement au moins pour le premier des deux journaux.

En ce qui concerne ses zones d'intérêt, l'un des thèmes qui rejoint le mieux ses préoccupations habituelles d'ingénieur est celui des grands travaux. La bataille qu'il eut à cœur de livrer contre le projet léopoldien de jonction Nord-Midi en est un bel exemple. Il n'était pas contre l'idée de jonction, jugée par lui en tout point nécessaire, mais contre le choix du projet de réalisation. Il la voulait surélevée, elle fut souterraine. Anti-léopoldien convaincu, il butait sur les entreprises d'un roi qu'il jugeait aventureux et prodigue. Une autre grande entreprise qui le retint fut l'agrandissement du canal et du port de Bruxelles. Cette constatation n'est guère étonnante puisqu'il était membre fondateur du Cercle des Installations maritimes de Bruxelles et qu'il en fut président à partir de 1906.

Ingénieur et industriel, ses publications et discours s'en ressentaient. Il aborda notamment

des questions comme le retard de l'industrie électrique, le droit des sociétés, etc. Outre le reflet de ses intérêts régionaux et économiques, il prit la plume pour attaquer avec ardeur certaines causes générales, dont la principale fut assurément en 1908 l'annexion du Congo. Farouche adversaire du projet, il n'eut de cesse que de rompre sa lance contre le « diktat léopoldien » estimant qu'il était improductif, dispendieux et n'allait assurer des bénéfices qu'à une minorité d'individus. De nature profondément économe et prudente, le domaine financier avait pour lui beaucoup d'attraits, il publia ainsi des articles sur le budget de l'Etat, la dette nationale, la réforme des impôts, l'effondrement de la rente et la situation financière de la Belgique, etc.

De tout cela se dégage le portrait d'un homme austère, rigoureux et engagé, que ses proches surnommaient d'ailleurs Robespierre. Il avait bâti sa fortune pas à pas avec prudence et avait horreur de l'aventure des grands travaux dévoreurs de budgets. Il était titulaire de nombreuses distinctions honorifiques dont la Légion d'honneur et la Croix civique de 1^{re} classe.

Entretiens avec Marc Hanrez et Solange Destrée, printemps et automne 2005. — Archives du Centre Jean Gol, à Bruxelles, registre intitulé Fédération progressiste de 1908 à ... — Archives de la Ville de Bruxelles, Recueil de faire-part mortuaires. — Archives de la Chambre des Représentants de Belgique, à Bruxelles, Dossier biographique n° 90861 (Prosper Hanrez). — Archives privées, Livres de comptes.

V. Tahon, *Prosper Hanrez*, s.l.n.d. — *Prosper Hanrez*, dans *Le Ralliement*, 6 septembre 1908, p. 548-549. — *Histoire du Cercle des Installations maritimes de Bruxelles (1881-1921)*, Bruxelles, 1922. — *Vingt-Cinq Années de Vie Libérale à Saint-Gilles 1874-1899*, s.l., 1899. — *Ateliers J. Hanrez : Monceau-sur-Sambre, 1857-1957*, Bruxelles, 1958. — G. Courtois, *Le voyage en Italie de Marcelle Hanrez (1933)*, mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2006, p. 29-44. — *Le Parlement belge 1831-1894*, sous la dir. de J.-L. De Paepe et Chr. Raindorf, Bruxelles, 1996, p. 336. — R. Brion, *Hanrez famille*, dans G. Kurgan, S. Jaumain et V. Montens, *Dictionnaire des patrons en Belgique*, Bruxelles, 1996, p. 350. — P. Van Molle, *Le Parlement belge. 1894-1969*, Ledeborg-Gent, 1969, p. 228.

Gaëlle Courtois

HANSE, Joseph, Pierre, Laurent, professeur, grammairien, historien des lettres françaises de Belgique, défenseur de la langue française, né à Floreffé le 5 octobre 1902, décédé à Watermael-Boitsfort (Bruxelles) le 7 novembre 1992.

Ses parents, Henri-Jean-Joseph Hanse et Marie-Joséphine Bols, tenaient une épicerie bien achalandée parce qu'on y trouvait de tout. En 1969, le jour où fut apposée une plaque commémorative sur sa maison natale, il déclara : « Je dois beaucoup à Floreffé, autant qu'un arbre doit à ses racines. [...] Et je crois que sans cet enracinement, à l'heure où le sort de la Wallonie s'est trouvé mis en cause, certaines cordes n'auraient pas vibré en moi avec autant de force que si je n'avais pas été cet enfant du Namurois ».

Après ses humanités gréco-latines au Petit Séminaire de Floreffé et au Collège Notre-Dame de la Paix de Namur, Joseph Hanse entama en 1920 des études de philologie romane aux Facultés Notre-Dame de la Paix et les acheva à l'Université catholique de Louvain en soutenant une thèse de doctorat sur *La Légende d'Ulenspiegel*, qui obtint la plus grande distinction en 1925 et qui fut éditée en 1928, sous le titre de *Charles De Coster*, par l'Académie royale de langue et de littérature françaises.

En 1926, Joseph Hanse devint professeur à l'Athénée royal d'Alost, où le fait d'enseigner le français à des élèves flamands l'amena tout naturellement à s'intéresser de plus en plus à des problèmes de grammaire. En 1933, quelques mois avant de passer de l'Athénée d'Alost à celui de Bruxelles et à l'École de régents Saint-Thomas de Bruxelles, il publia dans *Les Etudes classiques* un article, *Le bilan d'une grammaire*, dans lequel il s'en prenait à la *Grammaire de l'Académie française* avec une virulence inouïe, mais solidement argumentée, au point que, le 15 avril, le célèbre grammairien Ferdinand Brunot lui écrivit : « Vous êtes un grammairien de race, et je vous le dis en toute sincérité, il n'a rien été écrit sur la grammaire de l'Académie d'aussi solide, d'aussi sûr, d'aussi fouillé ». Ce compliment consolida très certainement sa vocation de grammairien.

Deux mois après avoir été promu préfet de l'Athénée d'Ixelles, Joseph Hanse fut appelé à l'Université catholique de Louvain pour y devenir chargé de cours en 1944 et professeur ordinaire en 1945, titulaire d'explication d'auteurs français, de littérature française de

Belgique et de grammaire historique. En 1949, il publia l'ouvrage auquel il travaillait depuis 1933, un *Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques* qui eut immédiatement du succès parce qu'il permettait de résoudre rapidement les problèmes grammaticaux les plus épineux et un grand nombre de questions touchant à la vie des mots, à la prononciation, à l'orthographe.

Le 9 juin 1956, Joseph Hanse fut élu à l'Académie royale de langue et de littérature françaises, dont il devint immédiatement un des membres les plus actifs. En révélant en 1928 *La Légende d'Ulenspiegel*, il avait contribué considérablement à jeter les bases de l'étude scientifique des lettres françaises de Belgique. A partir des années cinquante, il consolida celles-ci par toute une série de publications importantes : le « Charlier-Hanse », la monumentale *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique* qu'il avait dirigée avec Gustave Charlier (1958), le *Maurice Maeterlinck 1862-1949* qu'il avait dirigé avec Robert Vivier (1962), des éditions critiques exemplaires de *La Légende d'Ulenspiegel* (1959), des *Poésies complètes* de Maeterlinck (1965) et des *Légendes Flamandes* de De Coster (1990), ainsi qu'une centaine de préfaces, articles, communications, discours et entretiens. A quoi il faut ajouter qu'il mit sur pied en 1958, avec Herman Liebaers et Carlo Bronne, le Musée de la Littérature, qu'il dirigea et développa jusqu'à la fin de sa vie.

Ces publications et ces initiatives ne l'empêchèrent pas d'être jusqu'en 1973 un professeur charismatique, qui a marqué plusieurs générations de romanistes par la finesse de ses analyses de textes et par la subtilité de son cours de grammaire historique du français. Il avait même le don de passionner ses étudiants pendant trente heures pour... le subjonctif. Le résumé d'un de ces cours a été publié en 1960 sous le titre de *La valeur modale du subjonctif*. Ce texte remarquable a été loué par plusieurs écrivains, notamment par le poète Marcel Thiry, bien que celui-ci n'ait pas eu la chance de voir évoluer le maître pendant ses commentaires raffinés et passionnés sur les ressources du subjonctif. Plusieurs anciens étudiants ont souligné l'importance de la présence physique du professeur, des intonations de sa voix, de son rire malicieux, de sa mimique inépuisable, de ses gestes fascinants, de son extraordinaire jeu de mains. D'autres

anciens ont insisté sur sa conscience professionnelle, sa ponctualité, sa disponibilité, son ouverture d'esprit, qui exhortait ses disciples à explorer des domaines nouveaux.

A partir des années soixante, le professeur Hanse déploya une activité de plus en plus débordante pour défendre et propager la langue française.

En 1961, la Fondation Charles Plisnier lui confia la présidence de l'Office du bon langage, fondé pour « inciter et aider les francophones de Belgique à mieux écrire et à mieux parler ». Sa principale initiative fut la création en 1962 de la Quinzaine (annuelle) du bon langage.

En 1964, Joseph Hanse fonda avec Alain Guillermou la Fédération du français universel, qui organisa notamment, toujours dans le but de contribuer à la défense du français, de sa qualité, de son unité, de son rayonnement, de sa littérature, les Biennales de la Langue française, dont la première eut lieu à Namur, en 1965, la deuxième à Québec, en 1967.

Joseph Hanse fut surtout, de 1968 à 1990, le président du Conseil international de la langue française (CILF), fondé en 1967 par Alain Guillermou. De 1968 à 1972, il présida la commission chargée de fournir au ministre français de l'Éducation un avis scientifique sur le projet de réforme de l'orthographe établi par René Thimonnier, mais ni le ministre ni ses successeurs ne donnèrent suite au rapport qu'il déposa en 1972. En 1975, l'Académie française en accepta un petit nombre de propositions et promit des réformes plus profondes. Toutefois, en 1977, le ministre publia dans le *Journal officiel* un arrêté, daté du 28 décembre 1976, dans lequel il se bornait à introduire des « tolérances » au profit des élèves, sans même tenir compte des « maigres » modifications acceptées par l'Académie. Joseph Hanse attaqua sévèrement ce document le 12 mars 1977, dans une communication académique intitulée *Modifications orthographiques et tolérances grammaticales* et le 23 avril 1980, il proposa à l'assemblée générale du CILF de s'efforcer de mettre fin, en attendant la publication du premier tome de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie*, aux contradictions orthographiques entre les dictionnaires de langue.

En 1983, Joseph Hanse publia enfin son grand œuvre, son *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, auquel il avait travaillé

sans désespérer depuis 1933 et dont le *Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques* de 1949 avait constitué une première étape. Le 30 septembre, en l'accueillant sur le plateau d'*Apostrophes*, Bernard Pivot prédit que, tout comme on disait « le Grevisse », on dirait bientôt « le Hanse ». Il eut raison. Ainsi, quelques mois plus tard, le poète Léopold Sédar Senghor, président du Sénégal, déclara : « J'ai toujours sur ma table mon Grevisse et mon Hanse. [...] Quand j'ai des doutes, je les consulte. Et je pense que c'est un signe qu'aujourd'hui, ce soit un Belge qui soit le maître de la langue française ».

Grâce à son sourire malicieux et à la vivacité de ses répliques, Joseph Hanse fit sensation sur le plateau d'*Apostrophes*. Lorsque Pivot lui demanda pourquoi il avait « attendu si longtemps pour publier cette œuvre monumentale et nécessaire », il répondit : « Parce que j'avais confiance dans la vie ». Et quand Pivot l'interrogea sur les concours d'orthographe qu'il animait en Belgique, il mit la France au défi d'en faire autant. Pivot releva le défi et organisa en 1985 le premier Championnat d'orthographe français, évidemment beaucoup plus médiatisé que les Championnats nationaux d'orthographe que Joseph Hanse avait créés en 1972 avec Albert Doppagne.

Après la publication de son grand œuvre, il abandonna complètement la lutte pour la réforme de l'orthographe pour se concentrer, à la tête du CILF, sur l'harmonisation orthographique des grands dictionnaires de langue. Quand, en 1987, l'Académie française annula les quelques modifications qu'elle avait acceptées en 1975 et qu'il avait enregistrées en 1983, il ne cacha pas sa colère. En octobre 1989, par exemple, il déclara à Baudouin Loos du journal *Le Soir* : « L'Académie fait preuve d'une monstrueuse incompétence et d'une incroyable incohérence. Les réformateurs, de leur côté, sont bien incapables de se présenter unis. Non, décidément, j'ai fini par renoncer à toute idée de réforme ». Peu après, il approuva néanmoins, en tant que président du Conseil de la langue française de la Communauté française de Belgique, les rectifications orthographiques parues dans le *Journal officiel* du 6 décembre 1990 et il avait l'intention de les introduire « comme alternatives » dans la troisième édition de son *Nouveau dictionnaire*, à laquelle il travailla jusqu'à la

veille de sa mort, survenue le 7 novembre 1992. Il n'eut donc pas la joie de voir le résultat de ce travail, établi d'après ses notes par sa fille Ghislaine avec la collaboration scientifique de Daniel Blampain, mais il reçut à la fin de sa vie quelques belles récompenses, notamment des doctorats *honoris causa* à l'Université de Bologne en 1989 et à l'Université de Paris Val-de-Marne en 1990, la réédition de son *Charles De Coster* et la publication de son édition critique des *Légendes Flamandes* en 1990, la remise, le 5 octobre 1992, le jour de son nonantième anniversaire, un mois avant son décès, de *Naissance d'une littérature*, beau volume rassemblant une vingtaine d'études qu'il avait consacrées tout au long de sa carrière aux lettres françaises de Belgique et plus particulièrement à ses auteurs de prédilection De Coster, Maeterlinck et Verhaeren. Dans l'excellente préface, intitulée *L'homme des passages*, Marc Quaghebeur, son successeur aux Archives et Musée de la Littérature, dont l'amitié affectueuse l'a beaucoup soutenu pendant les dernières années de sa belle vie, rappelle que Joseph Hanse n'était pas seulement un homme de science et d'action, mais également un homme de cœur. Qui n'a pas eu la chance de le fréquenter, peut s'en faire une idée en feuilletant l'émouvant *Album de souvenirs Joseph Hanse aurait 100 ans* publié par sa fille Ghislaine en mars 2002, où quelque quatre-vingts amis, collègues, confrères, condisciples et élèves ne tarissent pas d'éloges sur les qualités de cœur du grand homme qui alliait miraculeusement toutes les facettes de l'intelligence et de la passion avec toutes les nuances de la bonté et de la droiture.

Archives et Musée de la Littérature, à Bruxelles. — Archives de la RTBF, à Bruxelles.

Réception de M. Joseph Hanse. Discours de M. Maurice Delbouille, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 34, 1956, p. 173-181. — *A Floreffe : une journée d'hommage à Henry Kistemaekers et à M. Joseph Hanse*, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 47, 1969, p. 243-257, discours de M. Thiry, Mgr Massaux, A. Guillemmou et J. Hanse. — M. Thiry, *Joseph Hanse : deux aspects*, dans *Etudes de Littérature française de Belgique offertes à J. Hanse pour son 75^e anniversaire*, publiées par M. Otten avec la collaboration de R. Beyen et P. Yerlès, Bruxelles, 1978, p. 9-18. — M. Otten,

Bibliographie des travaux de J. Hanse, ibid., p. 19-25. — *Un hommage à J. Hanse*, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 56, 1978, p. 205-221, allocutions de Mgr Massaux, M. Otten, R. Beyen et J. Hanse. — M. Otten, *Joseph Hanse*, dans *Louvain*, n° 4, déc. 1978, p. 17-20. — *J. Hanse réédité et fêté. Discours de M. Valmy Féaux*, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 68, 1990, p. 302-305. — M. Quaghebeur, *J. Hanse a nonante ans*, dans *Le Carnet et les Instants*, n° 74, 15 septembre 1992, p. 8-10. — A. Goosse, *J. Hanse (1902-1992)*, dans *La Revue Générale*, n° 12, déc. 1992, p. 31-34. — *Séance d'hommage. Troisième édition du Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Bruxelles, 21 septembre 1994, allocutions de J. Tordeur, Ph. Mahoux, A. Goosse et D. Blampain. — J. Carion, *J. Hanse*, dans *Alphabet illustré de l'Académie*, Bruxelles, 1995, p. 148-149. — G. Hanse, *Album de souvenir. Joseph Hanse aurait cent ans. Les faits marquants d'une vie. Des témoignages. Sa bibliographie*, Bruxelles, 2002, nombreuses photos et cédérom présentant deux discours et un entretien avec P. Hellyn. — *Lundi 18 mars 2002. Séance d'hommage à J. Hanse*, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 81, 2002, p. 113-135, allocutions de J. De Decker, H. Ingberg, R. Dehaybe, M. Quaghebeur, D. Blampain et D. Laroche. — G. Lomba, *Dossier : J. Hanse, un homme, une œuvre*, dans *Nouvelles Glanes*, n° 12, oct. 2002, p. 4-27. — M.-A. Bernard, *J. Hanse et la Fondation Charles Plisnier, ibid.*, p. 28-29. — R. Beyen, *Notice sur J. Hanse*, dans *Annuaire 2001-2006, Académie royale de langue et de littérature françaises*, Bruxelles, 2006, p. 97-117.

Roland Beyen

HEREMANS, Joseph, Félix, professeur de médecine interne à l'Université catholique de Louvain, membre de l'Académie royale de Médecine, né à Louvain le 22 juin 1927, y décédé le 29 octobre 1975.

Joseph Heremans, qui acquit le titre de docteur en médecine à l'Université catholique de Louvain (UCL) en 1952 avec la plus grande distinction, fut reconnu spécialiste en médecine interne en 1957 après avoir été formé par le professeur Paul Lambin. En 1957-1958, il travailla chez Jan Waldenström à Malmö et, en 1959, chez Henry G. Kunkel comme *guest investigator* du Rockefeller Institute for Medical Research. En 1960, Heremans a obtenu le grade d'agrégé de l'enseignement supérieur après

avoir défendu une thèse intitulée : *Les globulines sériques du système gamma ; leur nature et leur pathologie*. Peu après, Joseph Heremans fonda l'Unité de Médecine expérimentale. Il fut nommé professeur à l'UCL en 1965.

C'est la découverte de l'immunoglobuline A, ou IgA, qui a fait la notoriété de Joseph Heremans. En étudiant la nature des paraprotéines, appelées aujourd'hui « composants monoclonaux », il a constaté que certains de ceux-ci avaient un comportement inattendu dans les tests de floculation. Tirant avantage de cette particularité, Heremans mit au point une technique de purification de l'IgA. Il put ainsi en décrire sa structure et son activité anticorps antibactérienne ainsi que son incapacité d'activer le complément par la voie classique. Il apporta la preuve que les trois classes d'immunoglobulines avaient des déterminants antigéniques communs et donc, vraisemblablement une structure moléculaire semblable. Elles partagent en effet des chaînes légères identiques. En isolant l'IgA, Heremans découvrit une autre protéine plasmatique, l'a₂HS, dont le nom provient des initiales de Heremans et Schmid, un chercheur américain ayant complété l'étude de cette protéine.

C'est Joseph Heremans qui a proposé le terme « immunoglobulines » pour souligner les relations structurales et fonctionnelles entre les trois classes d'anticorps que l'on connaissait à l'époque et que l'on nommait « γ -globulines », « β -2A-globulines » et « β -2-macroglobulines ». C'est sur ses recommandations qu'un comité *ad hoc* réuni par l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) en 1964 adopta les nouvelles règles de terminologie des protéines exerçant une activité d'anticorps.

Dans sa démarche scientifique, Joseph Heremans attachait beaucoup d'importance à la quantification des molécules impliquées dans les processus physiopathologiques. C'est ainsi qu'il développa une technique de dosage immunologique spécifique de protéines. Avec une collaboratrice italienne, Giuliana Mancini, il mit au point en 1965 la technique d'immunodiffusion radiaire, qui se répandit rapidement dans les laboratoires de recherche expérimentale ainsi que dans les services de biologie clinique.

Après 1965, avec de nombreux collaborateurs belges et étrangers, en particulier Jean-Pierre Vaerman, Heremans a poursuivi l'étude de l'IgA. Ils ont montré l'existence de sous-classes

d'IgA, ont identifié l'immunoglobuline homologue dans de nombreuses espèces animales, y compris les oiseaux. En 1965, l'équipe de Joseph Heremans rapportait que 80 à 90 % des plasmocytes de la muqueuse intestinale sécrètent de l'IgA, qui est déversée non seulement dans la lumière intestinale, mais parvient également dans la circulation sanguine, une partie de l'IgA sérique étant produite par des lymphocytes spléniques qui provenaient de la muqueuse intestinale. Ils ont trouvé ensuite que le passage de l'IgA dans les sécrétions dépendait de la pièce sécrétoire, que des stimuli locaux induisaient la production de l'IgA et que les anticorps de cette classe empêchaient la résorption intestinale de l'antigène spécifique. Paul Crabbé et Joseph Heremans ont alors décrit une nouvelle maladie : la sprue associée à une déficience en IgA. Autre observation intéressante faite au début des années septante : si l'immunisation orale de souris induit la production locale d'anticorps IgA, elle rend aussi ces animaux incapables de développer une réponse immunitaire systémique contre le même antigène administré par voie parentérale. Ce phénomène connu sous le nom de « tolérance orale » a été amplement confirmé par la suite.

Le champ d'intérêt de Joseph Heremans ne se limitait pas à l'immunologie. Ses connaissances encyclopédiques et sa curiosité l'ont d'ailleurs mené à la présidence de l'European Society for Clinical Investigation de 1969 à 1972. Ouvert aux divers types de recherches biomédicales, il a supervisé les travaux d'analyse de la composition protéique de divers liquides biologiques : salive, mucus bronchique, bile, liquide céphalo-rachidien, humeur aqueuse, plasma sérial et mucus du col utérin. Ces travaux ont abouti à la purification et à la description de plusieurs protéines jusqu'alors inconnues. Parmi celles-ci, la lactoferrine, une protéine liant deux ions ferriques, a fait l'objet de mes propres recherches menées sous la direction de Joseph Heremans. Nous avons trouvé que cette protéine était sécrétée par les épithéliums glandulaires, mais qu'elle était également abondante dans les granules spécifiques des leucocytes neutrophiles. Nous avons montré que la lactoferrine avait des relations phylogéniques étroites avec la transferrine sérique et qu'elle était produite sous une forme dépourvue de fer. Sous cette forme, elle exerçait une activité bactériostatique

puissante en privant les bactéries du fer nécessaire à leur métabolisme.

En 1970, l'Unité de Médecine expérimentale, qui comptait alors une vingtaine de chercheurs, quitta Leuven pour s'installer dans l'École de Santé publique à Woluwe-Saint-Lambert. Joseph Heremans venait de lancer un important programme d'immunothérapie du cancer. Le projet était d'attaquer les tumeurs au moyen d'anticorps spécifiques porteurs de substances radioactives ou cytotoxiques. A côté de ce vaste projet, il se consacrait à la rédaction du second volume de son œuvre maîtresse, *The Molecular Biology of Human Proteins*, un ouvrage qu'il écrivit avec Hermann Eduard Schultze, ancien directeur scientifique de Behringwerke (Marburg/Lahn). Ce livre de 900 pages, publié en 1966 par Elsevier, connut un succès considérable.

Joseph Heremans était un orateur très apprécié. On l'invitait à prendre la parole d'autant plus volontiers qu'il parlait couramment cinq langues : français, néerlandais, anglais, allemand et suédois. Pour illustrer ses exposés, il dessinait avec minutie et talent des schémas très clairs et l'on comprend qu'il ait été choisi par l'Université de Liège pour occuper la chaire Francqui en 1971. Mais sa réputation dépassait de loin la Belgique. En 1969, il fut *visiting professor* à l'Université de Londres et il était membre, entre autres, de l'American Association of Immunologists et membre élu de la célèbre Deutsche Akademie der Naturforscher Leopoldina, dont le registre comporte des noms comme ceux de Darwin, Einstein, Goethe et de bien d'autres célébrités. Le portrait de Joseph Heremans serait incomplet si on omettait de mentionner son talent de pianiste et sa compétence en entomologie ; sa collection de papillons en témoigne.

Le décès de Joseph Heremans à quarante-huit ans laissait cinq enfants orphelins, trois garçons et deux filles, dont la mère a poursuivi courageusement l'éducation. Marie-Thérèse Heremans-Bracke, docteur en médecine, avait travaillé avec son mari jusqu'en 1961, avant de rejoindre le service de pédiatrie des cliniques universitaires. La disparition de Joseph Heremans a laissé un grand vide dans la Faculté de Médecine de l'UCL. Pour que l'on se souvienne de cette personnalité hors du commun, son nom a été donné à un auditoire des cliniques universitaires de Mont-Godinne.

M. De Visscher, *Notice sur la vie et l'œuvre du professeur J.F. Heremans*, dans *Bulletin et Mémoires de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, t. 132, 1977, p. 158-167. — P. Masson, *L'œuvre scientifique du professeur J.F. Heremans*, dans *Louvain Médical*, t. 94, 1975, p. 567-570. — G. Sokal, *In memoriam Joseph Heremans. L'homme et son œuvre*, dans *Louvain Médical*, t. 95, 1976, p. 491-498.

Pierre Masson

HIMMER, Charles, prénoms déclarés à l'état civil : Karl, Alfred, Marie, Joseph, Ghislain ; évêque de Tournai, né à Dinant le 10 avril 1902, décédé à Fleurus le 11 janvier 1994.

Karl Himmer (Carlos à partir de 1914) était le cadet de six enfants. Il appartenait à une famille d'industriels. Après la guerre de 1870, son grand-père paternel, Remy Himmer, qui était d'origine française, avait fondé à Leffe (Dinant) une filature. Il fut massacré avec ses ouvriers par les Allemands le 23 août 1914. La famille maternelle de Carlos Himmer était originaire de Beauraing.

Carlos Himmer fait de brillantes humanités gréco-latines au Collège Notre-Dame de Bellevue à Bouvignes (Dinant). A partir de 1922, il fréquente, comme séminariste, l'Université Grégorienne à Rome, où il acquiert ses grades de docteur en philosophie et en théologie au terme de six ans d'études. Le 15 août 1926, il est ordonné prêtre par Mgr Heylen à Namur. Nommé presque aussitôt vicaire à Beauraing, il reste dans cette paroisse jusqu'à son entrée, en 1929, dans le corps professoral du Petit Séminaire de Floreffe. Fidèle à la ligne tracée par le cardinal Mercier, il préconise l'étude d'une philosophie thomiste ouverte aux penseurs modernes et recommande l'abandon de l'emploi du latin dans l'enseignement donné aux séminaristes.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'abbé Himmer aide son confrère Joseph André (1908-1973), vicaire à la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Namur, à soustraire des centaines d'enfants juifs à la déportation. La maison paroissiale, située place de l'Ange à Namur, est transformée en Home Notre-Dame de Sion pour l'hébergement permanent d'une vingtaine d'enfants en attente de placement dans des institutions et des familles catholiques de Wallonie.

Dès le début de sa carrière ecclésiastique, l'abbé Himmer s'est immergé dans les mouvements d'Action catholique. Il fonde une section locale de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) à Beauraing, participe aux divers congrès de l'Association catholique de la Jeunesse belge et donne des cours au Grand Séminaire de Namur sur les enjeux et les méthodes de l'Action catholique. En 1944, il est déchargé de son enseignement au Petit Séminaire de Floreffe. Mgr Charue lui confie la direction des mouvements de jeunesse de l'Action catholique du diocèse de Namur, dont il assure aussi l'aumônerie. Dès la rentrée scolaire 1945-1946, il est une des chevilles ouvrières de la nouvelle Ecole sociale de Namur, où il enseigne pendant quelque temps. Il fait de ces diverses responsabilités un des axes majeurs de sa vie et de son action, notamment en milieu ouvrier. Sensible à la pensée de l'abbé Joseph Cardijn, il s'efforce de pratiquer la célèbre méthode « Voir, juger, agir ».

En mars 1947, Carlos Himmer est nommé chanoine honoraire de la cathédrale Saint-Aubin. Le 4 avril 1948, il succède au chanoine Kaisin comme président du Petit Séminaire de Floreffe. Bien que pressenti par Mgr Charue pour sa succession comme auxiliaire, il est choisi, à la surprise générale, par Pie XII pour le siège épiscopal de Tournai en décembre 1948. Le successeur d'Etienne Carton de Wiart est sacré évêque le 24 février 1949, prenant alors pour nom Charles Marie et pour devise « Dans la Foi et l'Esprit Saint ». Il pose très rapidement un geste fort en se rendant en Allemagne où il pardonne officiellement aux bourreaux de sa famille et de sa ville natale.

L'épiscopat tournaisien de Charles Marie Himmer a duré vingt-neuf ans et a connu trois phases très marquées : les années cinquante, le concile Vatican II (1962-1965) et les années post-conciliaires. A son arrivée à Tournai en 1949, le nouvel évêque est confronté à un diocèse déchristianisé à plus de 75 %, surtout dans les milieux ouvriers et immigrés de l'axe Mons - La Louvière - Charleroi. Son action sera marquée par une attention constante aux difficultés économiques et sociales et par une réelle inquiétude face à la misère matérielle et morale des populations hennuyères. Ses lettres pastorales, ses interventions, sa présence sur le terrain, toutes respectueuses de la doctrine sociale de

l'Eglise catholique depuis Léon XIII, en témoignent à suffisance. Son programme présente des analogies avec celui de Cardijn et de la JOC : annonce de l'Évangile, croissance de la foi, nécessité de construire un monde de justice dans le respect des droits et des libertés de la personne, dans la primauté de l'homme et de la famille sur l'économie et dans le souci du bien commun. Il définit ce dernier comme « l'ordre public et la sécurité des frontières, la richesse produite par les mines, les hauts fourneaux et l'agriculture, le patrimoine religieux, scientifique et culturel, et surtout la possibilité d'accès pour tous à cet ensemble de biens ». Désireux d'entamer une réflexion sur les exigences d'une justice sociale, l'évêque organise en 1952 une « Année sociale », qui connaîtra son apogée le 13 juillet lors d'un grand rassemblement à Charleroi, en présence de plusieurs évêques étrangers. En 1953, il publie successivement *Le problème du logement en Hainaut* et *La menace de fermeture qui pèse sur quelques charbonnages du Borinage*. Ces deux lettres pastorales traduisent son inquiétude devant les conséquences de la crise de l'industrie charbonnière et les situations d'injustice que cette crise génère. Les lettres qui suivront plaident pour la réconciliation générale entre les classes sociales, la transformation progressive des structures économiques et l'abolition des barrières sociales. Elles dénoncent la tentation de l'argent et du pouvoir et insistent sur la nécessité de « consentir les sacrifices exigés par l'établissement de la justice sociale ». L'évêque refuse aussi tout monopole de l'État dans l'économie, l'enseignement et les soins de santé. Il recommande à ses diocésains de s'engager activement dans l'Action catholique, ainsi que dans la vie publique en faveur de la justice sociale.

En 1956, Mgr Himmer effectue un voyage au Congo belge et dans la région des Grands Lacs, où il jette les bases d'un collège qui sera fondé à Gitega, au Burundi, en 1958. Dans un souci de meilleure gestion, il restructure un diocèse qui lui paraît trop disparate : il crée des « régions pastorales », aux particularités bien nettes, et installe à leur tête des « doyens principaux ». Le 8 août 1956, il se rend immédiatement à Marcinelle dès l'annonce de la catastrophe du Bois du Cazier. Il y reviendra chaque jour, en prêtre anonyme, pour s'inquiéter des nouvelles et reconforter les familles. Comme évêque cette

fois, il y présidera la cérémonie solennelle des obsèques religieuses. Au lendemain de cette tragédie, il crée un fonds d'épargne qui permet aux veuves et aux orphelins de bénéficier d'un pécule annuel. Puis il publie *Sécurité dans les mines*. En 1958, après la fermeture du charbonnage d'Hensies-Pommeroeul et la grève des mineurs borains, il traite dans ses lettres pastorales de l'avenir économique du Borinage et des questions liées à l'immigration et à l'accueil des travailleurs étrangers. Il nourrit une sympathie particulière pour la communauté italienne, qu'il assiste de manière concrète, notamment lors des confirmations au couvent des Récollets de Montignies-sur-Sambre. L'évangélisation du monde ouvrier reste un souci majeur : il met en place les secteurs de mission de Quaregnon et de Jumet et, sur la suggestion du père Voillaume, responsable des Petits Frères de Jésus, il organise à Tournai, du 21 au 23 février 1961 et du 6 au 8 février 1962, deux colloques rassemblant les évêques issus des grands bassins industriels de l'Europe occidentale. Ces manifestations trouveront un prolongement après Vatican II dans la tenue d'un autre colloque, à Essen en Allemagne, et dans la création d'un groupe européen de pastorale ouvrière regroupant des prêtres et des laïcs. A l'aube du Concile, Mgr Himmer exprimera clairement, dans un discours de mission prononcé à Charleroi, le choix de son diocèse pour l'Action catholique et le monde ouvrier.

De 1962 à 1965, Mgr Himmer participe activement au concile Vatican II. Il y alimente sa réflexion en rencontrant toutes les nationalités. Il en communique régulièrement les travaux à ses diocésains. Il s'y implique surtout d'une manière personnelle et originale. Certain d'obtenir l'adhésion de Jean XXIII qui, dans son message radiodiffusé du 11 septembre 1962, avait déclaré : « L'Eglise est et veut être l'Eglise de tous et particulièrement l'Eglise des pauvres », l'évêque de Tournai exprime son souhait que l'assemblée conciliaire prenne véritablement en compte le problème de la pauvreté et que l'Eglise manifeste une présence plus active auprès des pauvres du monde entier. Avec quelques confrères dont il partage les affinités, il met alors sur pied un groupe officiel : l'Eglise des pauvres. Les origines spirituelles de cette initiative sont multiples : l'expérience française des prêtres-ouvriers en la personne du dominicain Paul

Gauthier, installé en Galilée, le mouvement des Compagnons de Jésus charpentier, né en Palestine sous la protection de l'Eglise melkite, la défense du Tiers-Monde menée par dom Helder Camara, évêque auxiliaire de Rio de Janeiro au Brésil, les missions africaines représentées par Georges Mercier, évêque de Laghouat en Algérie, l'Eglise du silence avec les évêques des pays communistes.

Avant même l'ouverture officielle du concile, Charles Marie Himmer et Georges Hakim, archevêque d'Acre-Nazareth, diffusent parmi les Pères conciliaires un texte intitulé *Les pauvres, Jésus et l'Eglise*, véritable plaidoyer de Paul Gauthier et des Compagnons de Jésus charpentier en faveur d'un abandon par l'institution des apparences de richesse. Un groupe se constitue de manière informelle, fort du ralliement d'une cinquantaine d'évêques. A sa tête, un comité composé du père Gauthier et des évêques Himmer, Hakim, Camara, Larrain (Chili), Coderre (Canada), Ancel, Huyghe, Guyot, Diên (des Petits Frères de Jésus). Placé sous le patronage du cardinal Lercaro, archevêque de Bologne, et du patriarche d'Antioche, Maximos IV Saigh, ce comité est présidé par le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, et assisté de trois experts, les pères Chenu, Congar et Mollat. Il se réunira chaque semaine, dès le 26 octobre 1962, au Collège belge à Rome, via del Quirinale. Afin d'asseoir son travail sur des bases doctrinales et de peser ainsi davantage sur l'assemblée conciliaire, le comité se scinde en trois équipes de recherche : le dogme, sous la responsabilité de Mgr Himmer, la pastorale et la sociologie.

L'ensemble du groupe Eglise des pauvres tient cinq réunions pendant la première session du concile (11 octobre - 8 décembre 1962). Il reste encore très soudé lors de la deuxième session (29 septembre - 4 décembre 1963). En son nom, Mgr Himmer demande à l'assemblée conciliaire d'insérer dans le grand débat ecclésiologique la notion, essentielle à ses yeux, d'*Ecclesia pauperum*. L'accueil de Paul VI est favorable, l'intérêt de la presse et de l'opinion publique, manifeste. Néanmoins, malgré l'adhésion de nouveaux membres, comme Haddad, évêque de Beyrouth, Bettazzi, auxiliaire à Bologne, Gand, coadjuteur à Lille, le groupe se délitiera et deviendra marginal pendant la troisième session (14 septembre - 21 novembre 1964). Les raisons en sont nombreuses : tensions

entre ceux qui préconisent des gestes symboliques et ceux qui exigent un travail plus théologique, déception de ne pouvoir présenter directement à l'assemblée conciliaire le fruit du travail commun, inquiétude de voir s'achever la deuxième session « sans qu'un seul mot ait été dit des graves problèmes sociaux qui sont l'angoisse des hommes de notre temps », conflit ouvert au sujet de la préface de l'ouvrage du père Gauthier (*Consolez mon peuple : le concile et l'Eglise des pauvres*), manque d'empressement du cardinal Cicognani, secrétaire d'Etat, d'accorder au groupe le statut de commission spéciale ou de secrétariat permanent, difficulté croissante de tenir des réunions en raison des agendas encombrés par les congrégations générales et les réunions en commissions... Au nom du groupe, Mgr Mercier adresse à Paul VI deux motions qui reçoivent la signature de plus de 500 Pères, dont les noms sont tenus secrets : primauté à l'évangélisation des pauvres, priorité à un apostolat parmi les plus nécessiteux, retour au mouvement des prêtres-ouvriers, renonciation par les évêques aux titres solennels, aux insignes et aux vêtements somptueux...

En septembre 1964, Mgr Himmer est invité à entrer, aux côtés du cardinal Lercaro, modérateur du concile, dans un comité consultatif chargé de répondre à une demande de Paul VI, formulée le 10 octobre 1963 : l'examen du travail du groupe Eglise des pauvres en vue d'une intégration éventuelle aux futurs décrets conciliaires. Le rapport final, rédigé par Lercaro et cosigné par Mgr Himmer, abonde dans le sens des motions présentées par Mercier en insistant sur le rejet d'une société d'opulence et sur le retour à une pauvreté évangélique. Reçu par le cardinal Cicognani en novembre 1964, puis transmis au cardinal Tisserant, ce texte semble, selon Normann P. Tanner (Oxford), « avoir disparu dans les sables du temps »... Il n'en demeure pas moins que le travail du groupe mis sur pied par Mgr Himmer aura une influence certaine sur l'orientation finale du concile, particulièrement sur le premier chapitre de la constitution *Lumen Gentium* et sur le fameux schéma 13 (*L'Eglise dans le monde*), lequel a débouché sur la constitution *Gaudium et Spes*. De l'avis de l'évêque de Tournai, la pauvreté est la « clé » de cette dernière. Outre son implication dans l'Eglise des pauvres et nonobstant ses rares interventions *in aula*, Mgr Himmer s'investit

beaucoup durant les quatre sessions du concile : il rédige nombre d'amendements ; il participe, pendant la première session, aux travaux de la commission pour la liturgie ; durant la dernière intersession, il remplace Mgr Mathias, évêque de Madras, dans la commission pour les missions ; lors de la quatrième session, il entre dans la commission chargée de préparer le décret sur la charge pastorale des évêques (*Christus Dominus*, 28 octobre 1965). Bref, il a été perçu par ceux qui l'ont côtoyé à Rome comme un acteur important de Vatican II.

Jusqu'à la fin de son épiscopat, Charles Marie Himmer s'efforce de mettre en application les décisions conciliaires. Il donne la priorité, d'une part, à l'« ouverture au monde », au combat pour la paix, la justice et le développement des peuples, d'autre part, à la nécessaire « collégialité » de son clergé au sein du *presbyterium* et à la prise de responsabilité des laïcs, rendue plus urgente par les mutations rapides du monde contemporain. Son discours social reste profondément guidé par des principes théologiques, mais il évolue sensiblement vers une analyse moins systématique que par le passé des problèmes du moment (crise énergétique, récession économique, querelles communautaires). En 1964, Mgr Himmer se rend en Inde pour participer au Congrès eucharistique de Bombay. Il y découvre l'extrême misère des populations du Tiers-Monde. Scandalisé par le fossé entre les nations riches et les pauvres, il publie en 1965 une lettre pastorale : *Partage avec les pays pauvres*, où il appelle de ses vœux un changement de mentalité et plaide pour le partage et la renonciation aux ambitions matérielles. Reproduite *in extenso* dans l'*Osservatore Romano*, cette lettre aura un retentissement dans le monde entier.

Dans son diocèse, il met en place de nouvelles structures : un Conseil presbytéral (1967) et un Conseil pastoral pour les laïcs (1968). En 1969, il renoue avec l'institution du diaconat permanent en ordonnant un médecin de La Louvière. Il se soucie du renouveau de la paroisse, qu'il conçoit comme une « communauté de culte, de catéchèse, d'entraide fraternelle et surtout d'évangélisation ou d'apostolat missionnaire ». Il attache une grande importance à la formation des prêtres, des diacres et des laïcs. En 1960, il fonde à Charleroi l'Office diocésain de l'Enseignement religieux et, en 1963, l'Institut supérieur de Sciences religieuses. Après avoir

fermé le Petit Séminaire de Bonne-Espérance, il ouvre le Séminaire Saint-Paul à Louvain en 1967, pour le premier cycle d'études des séminaristes tournaisiens. La même année, il contribue à la création du Séminaire Cardijn à Jumet, lieu de formation théologique pour les vocations ouvrières. Il veille à la mise en place de la réforme liturgique, dont il cherche à endiguer les « essais trop précipités et irréfléchis du début ». En 1974, il effectue un voyage au Rwanda, où il fonde le collège de Rilima, dont il assure aussi le financement.

La période post-conciliaire ne lui épargne cependant pas les soucis. La crise des vocations sacerdotales et les nombreuses « démissions » de prêtres à partir de 1968 l'affectent profondément. L'évêque accepte mal les revendications du Séminaire Cardijn, auquel il reproche un manque de collaboration avec la hiérarchie. Il s'inquiète aussi d'un courant théologique qui se manifeste lors des sessions de formation organisées à Blankenberge, tendant à « vider la foi de tout contenu surnaturel ». En réponse aux velléités carolorégiennes d'ériger un nouveau siège épiscopal à Charleroi, il organise en 1975 une consultation des deux Conseils diocésains pour trancher la question d'une éventuelle division du diocèse. Enfin, les initiatives épiscopales ne trouvent pas toujours un écho favorable : certaines lettres pastorales ne sont pas lues dans tous les doyennés et les textes conciliaires ne reçoivent pas nécessairement l'attention qu'ils méritent.

Le 29 avril 1976, Mgr Himmer remet sa démission à Paul VI au cours d'un entretien privé. Son collaborateur le plus proche, le vicaire général Jean Huard, est déjà « plébiscité » par 95 % du clergé diocésain. En 1977, après la nomination de son successeur par Rome, Mgr Himmer se retire à l'abbaye Notre-Dame de Soleilmont à Fleurus. Il y décède le 11 janvier 1994. Ses funérailles sont célébrées le 15 dans la cathédrale de Tournai par Mgr Jean Huard, en présence des cardinaux Danneels et Suenens, du nonce apostolique Moretti et de plusieurs délégations, dont une de mineurs de l'Amicale des Charbonnages de Wallonie. Conformément à ses volontés testamentaires, Mgr Himmer est inhumé au fond du chœur gothique, au pied de l'Autel de Requiem, le cénotaphe qui garde mémoire de ses prédécesseurs.

Fort des expériences acquises à Namur, notamment dans l'Action catholique, Charles Marie Himmer a affronté avec succès les défis de sa charge. Autant les « temps forts » de son épiscopat, comme l'« Année sociale » de 1952, le concile Vatican II ou le voyage en Inde de 1964, que les grandes épreuves, comme la catastrophe de Marcinelle, la fermeture des charbonnages borains, les départs de prêtres ou la crise des vocations, ont largement orienté et infléchi sa pensée et son action. La promotion d'une « pastorale missionnaire » d'une part, à travers le combat pour la justice sociale et la paix dans le monde, la mise en pratique des décrets conciliaires d'autre part constituent les lignes de faite de son épiscopat. Vatican II a conforté l'évêque, qui a largement anticipé le concile, dans ses certitudes et dans ses choix. Mgr Himmer laisse le souvenir d'un homme aux fortes convictions, d'une vive intelligence, d'une grande ténacité et d'une vitalité peu ordinaire. Un homme épris de paix et de justice, bon et généreux, parfois jusqu'à l'excès, foncièrement optimiste, que rien ne pouvait désespérer. Un homme modeste aussi, indifférent aux honneurs, totalement détaché des biens matériels, qui éprouvait une réelle « passion de la pauvreté ». Timide, réservé, solitaire, l'évêque de Tournai était néanmoins chaleureux avec les gens simples et les travailleurs qu'il rencontrait souvent. Cette « option préférentielle, mais non exclusive » pour les petites gens et les immigrés est exprimée dans ces quelques lignes, par lesquelles il résume son épiscopat : « J'ai tenté de rejoindre au maximum la vie des hommes et des femmes du Hainaut et particulièrement celle des travailleurs et des plus pauvres ». Si l'homme était simple, il brillait également par son absolue discrétion. L'hommage posthume, intitulé *Frère du peuple juif*, qui lui a été rendu sous la forme d'un avis nécrologique paru dans la presse du 15 janvier 1994 à la demande de la famille Gliksberg, en fait foi : « Les anciens enfants et familles juives en détresse ont la profonde douleur de vous faire part du décès de leur dévoué bienfaiteur, Ame de l'aide aux frères juifs contre la barbarie Nazie ».

Des publications de Mgr Himmer, qui était membre de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, on retiendra essentiellement : *Lettres Pastorales* (13 tomes) ; *L'Eglise*

et la sécurité dans les mines, Bruxelles, 1956 (*Études sociales. Doctrine sociale*, 4); *Les béatitudes*, Liège, 1961; *L'Esprit nous a rassemblés. Témoignages d'évêques au concile*, Paris, 1966; également les préfaces des ouvrages de L. Dingemans, *Pastorale d'une région industrielle: l'agglomération de Charleroi*, 1964; R. Guelluy, *A l'écoute de Dieu*, 1965; Père P. Gauthier, *Lettres d'ouvriers aux évêques*, Paris, 1966; R. Guelluy, *L'engagement du prêtre dans la construction du monde*, 1972.

Archives de l'Évêché de Tournai, B/4/1 à B/4/92: L. Honoré, *Inventaire des archives de l'évêché de Tournai, (1940-1989)*, Tournai, 2004. — Archives de la Cathédrale de Tournai, Fonds des Evêques, Mgr Himmer, 5 cartons. — Archives de la Faculté de Théologie de Louvain-la-Neuve, Centre Lumen Gentium, Fonds Himmer (2 boîtes: *Vatican II. Eglise et pauvres*, avec e.a. enregistrement d'une conversation de Himmer sur le concile); *Acta Synodalia Sacrosancti Concilii Oecumenici Vaticani II*, cura et studio Archivi Concilii Oecumenici Vaticani II, Rome, 1970-1999. — Istituto per le scienze religiose, à Bologne, FHim I-75: *Il concilio inedito. Fonti del Vaticano II*, a cura di M. Faggioli e G. Turbanti, Bologne, 2001. — Témoignages de Nicole Piot-Himmer (Paris), de sœur Catherine (abbaye de Soleilmont), de l'abbé André Mayence (Bon-Secours, Péruwelz).

Revue diocésaine de Tournai, 1950-1967. — *Eglise de Tournai*, 1967-1994. — G. Van Mechelen, *L'enseignement pastoral de Mgr Charles-Marie Himmer. Justice et paix pour les hommes (1949-1977)*, mémoire présenté à l'Université catholique de Louvain, Institut des Sciences religieuses, 1981 (inédit). — A. Milet, *Mgr Charles-Marie Himmer (1902-1994). 98^e Evêque de Tournai (1949-1977)*, dans *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, t. 97, 1994, p. XVIII-XXIII. — *Vatican II et la Belgique*, sous la dir. de C. Soetens, Ottignies, 1996. — D. Pelletier, *Une marginalité engagée: le groupe Jésus. l'Eglise et les pauvres*, dans *Les Commissions conciliaires à Vatican II*, Louvain, 1996, p. 63-89. — *Histoire du Concile Vatican II. 1959-1965*, sous la dir. de G. Alberigo, Paris, 1997-2005, 5 vol. — A. Fachinat, *Réinventer le prêtre? Le séminaire Cardinal Cardijn 1967-1973*, Bruxelles, 2002. — J.-M. Hennaux, *Apôtre de l'amitié judéo-chrétienne: l'Abbé Joseph André*, dans *Sanctifier*, janvier-février-mars 2004, n° 1, p. 21-26. — P. Willocq, *La pastorale liturgique dans le diocèse de Tournai (Belgique) durant l'épiscopat de Mgr Charles-Marie Himmer (1949-1977)*, mémoire présenté à l'Institut catholique de Paris, Faculté de Théologie et de Sciences religieuses, Institut supérieur de Liturgie, 2005 (inédit). — *Vers l'Avenir*, 18 août 1970. — *La Cité*, 14-15 août 1976. — *Le Rappel*, 24-25 septembre 1977. — *Le Courrier de l'Escaut*, 16-17 août 1986. — *La Foi et le Temps*, septembre-octobre 1987, p. 450-461.

Monique Maillard-Luypaert

J

JASPAR, Joseph, André, Guillaume, autodidacte, inventeur, industriel, né à Liège le 26 juillet 1823, y décédé le 9 avril 1899.

Remarquable autodidacte, il commença sa carrière comme ouvrier bijoutier, la poursuivit comme fabricant d'appareils de précision et se distingua bientôt, en ces temps lointains qui virent l'apparition de l'électricité industrielle, comme inventeur des premières lampes électriques de Belgique et comme créateur d'ateliers de construction de machines électriques, parmi les plus importants du pays.

Fils d'André Jaspar, maître de chapelle de la cathédrale Saint-Paul, Joseph Jaspar malgré les souhaits de son père, ne voulut pas poursuivre d'études après ses classes primaires. Son aptitude et son goût pour le travail manuel lui firent choisir le métier de bijoutier ; d'abord apprenti à Liège, il se perfectionna par un stage de « compagnon » à Paris.

Revenu à Liège et marié en 1849 à Marie-Catherine Thys, il ouvrit un atelier de mécanique fine dans lequel il entreprit notamment de fabriquer des pièces d'armurerie et des appareils scientifiques destinés au laboratoire de physique de l'Université de Liège.

Passionné de sciences, Joseph Jaspar apprit au contact des professeurs de l'Université tout ce que pouvait apporter la physique de l'époque. Sa passion pour les réalisations concrètes et l'expérimentation l'amène, par exemple, à reproduire l'expérience du pendule de Foucault sous la voûte de l'église Saint-André à Liège ; il va aussi prendre de nombreux brevets entre 1852 et 1856 pour des machines de précision destinées en particulier au travail des métaux.

Dès ce moment, ses travaux seront dominés par une passion pour les applications nouvelles de l'électricité, à commencer par l'éclairage au moyen de la lampe à arc. Ce type d'éclairage naquit d'une expérience fondamentale présentée par le savant anglais Humphrey Davy en 1813.

Il parvint à faire jaillir un arc continu entre deux électrodes de charbon raccordées à une énorme batterie de piles Volta.

L'utilisation pratique de cette découverte se heurta longtemps à un phénomène d'extinction de l'arc provoquée par l'usure des charbons. C'est ainsi que lorsque le physicien français Léon Foucault éclaira la Place de la Concorde à Paris au moyen d'une lampe à arc en 1844, il devait encore régler manuellement l'écartement des électrodes. Plusieurs inventeurs se penchèrent sur le problème du réglage automatique de l'écartement des électrodes ; Foucault mit au point avec l'opticien Duboscq en 1848 un appareil animé par un mouvement d'horlogerie et que l'on nommera « régulateur » ; Jaspar le suivit de près en inventant un régulateur beaucoup plus simple, sans mécanisme, dès 1849. Ce sera la première lampe à arc réalisée en Belgique. Brevetée en 1852 sous le titre d'« appareil photo-électrique », Jaspar continuera à lui apporter une succession de perfectionnements. Au cours de la même année 1852, il déposa aussi un brevet d'amélioration de la pile Bunsen qu'il utilisait pour alimenter ses lampes.

Il s'employa à faire connaître son nouvel appareil d'éclairage par une série d'expériences d'abord à Liège dès 1850, dans un manège puis depuis sa maison, boulevard de la Sauvenière, et encore à Rome, où il fit jaillir la lumière électrique depuis le sommet du Capitole, en 1855. Fournie à l'armée française, la lampe Jaspar fut utilement employée lors du siège de Sébastopol. Le modèle de régulateur présenté par Jaspar à l'Exposition internationale de Paris en 1878 recueillit de grands éloges qui valurent à son inventeur une médaille d'or. La France renchérit sur cette récompense en lui octroyant la croix de chevalier de la Légion d'honneur à laquelle s'ajouta plus tard en Belgique celle de chevalier de l'Ordre de Léopold.

Parallèlement à ses activités d'inventeur, Jaspas va créer des ateliers de construction de machines mécaniques et électriques qui vont connaître un développement et une notoriété considérables. Après ses premières fabrications dans des locaux loués quai des Tanneurs et dans sa maison familiale transformée en chantier permanent, Jaspas va ériger sur un terrain acquis en 1856 rue Jonfosse toujours à Liège, un nouvel immeuble dans lequel il transfère ses activités. Ce sera d'abord la construction de nombre de machines mécaniques souvent imaginées par Jaspas, mais lorsqu'ils commenceront à produire des dynamos, les ateliers vont prendre un essor décisif.

Il est connu que les dynamos ont été inventées en 1869 par le Belge Zénobe Gramme et presque simultanément par l'Allemand Siemens. Jaspas pressentit immédiatement l'importance de cette invention pour la diffusion des applications de l'électricité et notamment de l'éclairage par ses lampes à arc dont jusqu'alors le fonctionnement était tributaire de piles lourdes et encombrantes. Il obtint rapidement de Gramme une concession pour la fabrication de dynamos et l'on raconte que c'est un de ses fils qui réalisa les enroulements de sa première dynamo en 1875. Jaspas va ensuite multiplier les modèles de dynamos fabriqués dans ses ateliers et leur apporter des perfectionnements issus de ses propres conceptions. On en connaît des présentations remarquables, notamment par les catalogues des grandes expositions nationales et internationales très en vogue à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle ; on découvre par exemple à l'Exposition universelle de Paris en 1889 – celle de la naissance de la tour Eiffel – une gamme de quatorze dynamos Jaspas, avec des puissances de 1 à 47 chevaux sous 70 ou 100 volts. Il faut rappeler qu'en ces temps lointains, les dynamos étaient choisies sur mesure en fonction des appareils alimentés, en l'occurrence une ou plusieurs lampes à arc ou lampes à incandescences, inventées depuis 1879. Jaspas eut aussi l'intuition de lancer la production de groupes électrogènes monoblocs constitués d'une turbine à vapeur De Laval et d'une dynamo Jaspas.

Pour faire face à ces programmes, Joseph Jaspas dut à plusieurs reprises agrandir ses ateliers et accroître ses effectifs ; sans connaître de chiffre précis, on estime qu'ils employaient au-delà d'un millier de travailleurs. L'entreprise

de Joseph Jaspas devint ainsi une des plus importantes de la région liégeoise sinon de Belgique, dans le domaine des constructions de machines en cette fin du XIX^e siècle. Ce fut l'entreprise d'un homme qui y investit son énergie et ses moyens financiers sans intervention de partenaires extérieurs. Il ne la transforma en société anonyme qu'en 1895 dans le but d'organiser sa succession et veilla à en maintenir les actions dans des mains familiales.

Joseph Jaspas joua aussi un rôle de pionnier dans le grand mouvement qui se dessina à partir des années 1880 pour commencer à équiper les espaces publics d'éclairages électriques. Les installations qu'il a réalisées ont compté parmi les premières en Belgique. Il s'agissait à l'origine d'installations encore très ponctuelles dont la création devait faire face au quasi-monopole des éclairages au gaz.

Citons quelques-unes de ces installations publiques parmi les plus innovantes en leur temps, équipées de lampes à arc et quelques fois de dynamos Jaspas. Les chemins de fer de l'Etat ouvrirent la voie lorsqu'ils décidèrent d'éclairer leurs gares et autres ouvrages à l'électricité. Des lampes Jaspas vont éclairer le hall de la gare du Midi à Bruxelles en 1878, puis les Ateliers de Luttre en 1882, la gare des Guillemins à Liège en 1884, et d'autres suivront. Des espaces urbains reçurent à la même époque leurs premiers éclairages électriques grâce à Jaspas. En 1882, le kiosque de l'ancien Trinkhall du parc d'Avroy à Liège fut pourvu d'une lampe à arc portée par une potence et alimentée par une machine Gramme entraînée par une turbine hydraulique, le tout de fabrication Jaspas. En 1884, la Grand Place de Bruxelles fut à son tour inondée de lumière par deux puissants foyers Jaspas, montés sur des mâts de vingt mètres de hauteur.

Il convient d'évoquer la personnalité très attachante de Joseph Jaspas. Curieux de ce qui touchait aux sciences et aux techniques, il aimait à communiquer ses connaissances à ses concitoyens en donnant, par exemple, des conférences de vulgarisation scientifique, à la tribune de la Société Franklin et à celle de la Société libre des Ouvriers électriciens, à Liège. Il s'occupait aussi d'animer des festivités liégeoises en créant des attractions lumineuses et des projections de photographies. Il n'en était pas moins un chef d'entreprise créatif, efficace et adoré de ses

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

ouvriers. Malgré ses succès, Joseph Jaspas resta un homme simple ; attentif à sa famille, il adorait initier ses enfants aux spectacles de la nature. Il aimait le théâtre de Labiche comme la pratique du patin à roulettes et de la bicyclette.

Après la mort de Joseph Jaspas en 1899, son entreprise va continuer ses activités sous la direction de son fils André, qui avait conquis un diplôme d'ingénieur et sous la présidence d'un autre de ses fils Paul. Les Ateliers Jaspas vont progressivement cesser d'être une entreprise familiale avec l'entrée des Ateliers de Construction électriques de Charleroi dans leur capital en 1910. En même temps, les programmes de fabrication allaient évoluer, offrant une part croissante à la robinetterie et aux appareils de levage, si bien que plus tard on connut surtout les Ateliers Jaspas pour leurs ascenseurs. En 1942, ils fêtèrent leur centenaire et après la dernière guerre diverses péripéties marquèrent leur déclin et finalement leur disparition en 1977, après 150 années d'une activité industrielle ininterrompue.

La mémoire de quelques-uns des huit enfants de Joseph Jaspas mérite d'être rappelée. André fut donc directeur des Ateliers Jaspas et Paul, président, à la mort de leur père. Paul se signala surtout comme architecte, renommé pour sa participation à la naissance de l'Art nouveau et l'introduction du béton armé dans la construction de bâtiments. Il faut aussi citer sa fille Emilie, qui épousera l'architecte Paul Hankart, et son fils Emile, assez connu comme peintre décorateur.

Musée de la Vie wallonne, à Liège, D. W. Salme, *Monsieur Joseph-André-Guillaume Jaspas*, résumé de la conférence donnée à la Société libre des Ouvriers électriciens à Liège le 11 décembre 1913 (document inédit) ; P. Jaspas, *L'architecte Paul Jaspas*, texte dactylographié, [1930].

C. Bauwens, *Les Ateliers Jaspas*, mémoire de licence présenté à Université de Liège, 1992-1993. — Ch. Mourlon, *Les débuts de l'éclairage électrique en Belgique*, Bruxelles, 1923. — L. Malherbe, *Les Grands Electriciens Belges. Joseph Jaspas 1823-1899*, édité sous le patronage de la Société nationale des Lauréats du Travail de Belgique, s.l.n.d. — J. Melotte, *Eloge funèbre de Joseph Jaspas*, dans *Bulletin de l'Association des Ingénieurs électriciens sortis de l'Institut électrotechnique Montefiore*, 1899.

Alexis-Michel Terlinden et Jean-Pierre Zehnle

JODOGNE, Gilles, François, Antoine, Omer, philologue, professeur à l'Université catholique de Louvain, membre de l'Académie royale de Belgique, né à Saint-Gilles (Bruxelles) le 7 mars 1908, décédé à Namur le 21 juin 1996.

En 1921, après le cycle des humanités anciennes à l'Institut Notre-Dame à Cureghem, Omer Jodogne entreprit des études de philologie romane à l'Université catholique de Louvain. Il y reçut les enseignements d'Alphonse Bayot, de François Bethune et de Georges Doutrepoint, et manifesta très tôt son goût pour la philologie française médiévale. En juillet 1930, il obtint, avec grande distinction, le titre de docteur (ancien régime) ; en novembre de la même année, au terme d'une formation exigeante, celui de candidat archiviste-paléographe.

Après quelque temps passé dans l'enseignement secondaire, notamment à l'Athénée de Malines, il entre dans les cadres des Archives générales du Royaume. Le 25 mai 1935, il épouse Jeanne-Marie Gaspard, qui lui donnera trois fils, Pierre (1936), André (1938) et Thierry (1944).

En 1938, l'Université de Louvain fait appel à lui, pour une suppléance d'abord, puis pour une charge de cours ; en 1942, il est nommé professeur ordinaire. Recueillant une partie des charges de François Bethune et d'Alphonse Bayot, il enseigne la grammaire historique en candidature, l'histoire de la littérature française du Moyen Age et l'explication d'auteurs français du Moyen Age en licence ; il obtient aussi la création de deux cours à option portant sur ses domaines de recherche, « dialectologie wallonne » (1939) et « onomastique gallo-romane et méthodes de l'onomastique moderne » (1951).

Ses anciens élèves gardent de lui un souvenir contrasté : le professeur austère et rigide qui impressionnait les étudiants de la candidature et le maître plus détendu, toujours humain et attentif, qu'ils découvraient au cours des années de la licence. Parmi eux, plusieurs sont devenus à leur tour des enseignants et des chercheurs reconnus.

La carrière du professeur Jodogne se déroula ainsi pendant près de trente ans, vouée tout entière aux tâches harmonisées des cours et de la recherche, et aux activités qu'il assumait dans les publications de diverses sociétés savantes. Il se trouvera dès lors brutalement atteint dans cet engagement même par une

succession d'événements : l'expulsion des francophones de l'Université de Louvain, les troubles de mai 1968 et la réforme des programmes, qu'il ressentit comme une mise en question d'enseignements qu'il jugeait fondamentaux. Il prit ses distances avec son *alma mater*, acceptant d'enseigner comme professeur associé à l'Université de Kinshasa (1967), puis trois années successives (1969-1971) à l'Université de Clermont-Ferrand, avant de demander prématurément sa mise à la retraite en 1972 et d'enseigner deux ans encore (1974-1975), toujours comme professeur associé, à l'Université de Bordeaux III.

La fin de sa vie fut douloureuse : il perdit sa femme en 1975 et son troisième fils en 1983. Dans les dernières années, une cécité progressive, une impotence grandissante l'isolèrent peu à peu en dépit de l'affection des siens.

Sa carrière scientifique fut remarquablement féconde. Sa bibliographie comporte dix volumes, plus de 80 articles (compte non tenu des notices biographiques, hommages, préfaces, rapports de congrès et de travaux) et plus de 250 comptes rendus (compte non tenu des brèves recensions).

La double compétence du médiéviste et de l'archiviste-paléographe, qui informe toute son œuvre, portera très tôt ses fruits.

Aux Archives générales du Royaume, il s'attaque bientôt à un *Inventaire des Archives des Chambres suprêmes des douanes et de la judicature de Bruxelles*. Cet inventaire, qui couvre les activités de ces juridictions, de 1683 à 1794, fut publié en 1937 : derrière la mince brochure, on devine le patient travail d'interprétation et de classement des dizaines de registres et des centaines de liasses relatifs à un millier de procès en appel.

Dans le même temps, il poursuit, avec son maître Georges Doutrepoint, une entreprise à laquelle ce dernier avait d'abord renoncé parce que cinq manuscrits (et parmi eux un excellent témoin) avaient disparu dans l'incendie de la bibliothèque de l'Université de Louvain (août 1914) : l'édition des *Chroniques de Jean Molinet*. Travail de grande ampleur : trois gros volumes, publiés de 1935 à 1937. Dans un avant-propos, Georges Doutrepoint révèle combien fut importante la participation de son jeune collaborateur : enquêtes sur de nouveaux manuscrits récemment découverts, examen de la tradition et classement des copies en vue de

l'établissement du texte, identification des personnes et des lieux cités. L'œuvre fut couronnée en 1938 par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Une troisième empreinte – non académique celle-là – enrichit la personnalité scientifique du jeune chercheur : l'intérêt affectif qu'il porte aux dialectes de la Belgique romane. Ses biographes ont souligné qu'il devait à des circonstances familiales une connaissance intime de deux parlers : au nord-est du domaine, celui d'Eben-Emael, où il passa deux années de sa petite enfance, puis toutes les périodes des vacances ; au sud, ceux de l'Ardenne bastogarde et de la Famenne, pays de la jeunesse de sa femme. C'est ainsi qu'il rejoint en 1934 la compagnie des Amis de nos dialectes, où il découvre la dialectologie wallonne ; il propose d'emblée un projet de bibliographie générale des productions littéraires et des études linguistiques locales ; il dirigera dès lors, dans les numéros I-VIII de la revue *Les Dialectes belgo-romans*, huit livraisons de cette bibliographie, qui couvrent les années 1936-1950. En 1939, il publie une toponymie de la commune de Nethen, des recherches sur un problème de phonétique wallonne et sur les frontières du domaine dialectal ; en 1952, il étudie et publie un texte tardif en « roman de Tournai » ; en 1970, il relève des traits de graphie wallonne dans un recueil de poèmes moraux, de contes et de fabliaux. Il ne manque pas de signaler, dans certaines des éditions qui sont évoquées plus loin, les marques dialectales (wallonnes ou picardes) que comporte leur *scripta*.

L'anthroponymie surtout retient l'attention du philologue, de l'archiviste et du dialectologue. La discipline était encore neuve chez nous lorsqu'en 1938, il présenta au 1^{er} Congrès international de toponymie et d'anthroponymie un état des études en Belgique romane : il soulignait l'apport des dialectologues et des folkloristes et souhaitait que les recherches se tournent aussi vers la démographie historique. En 1944, il définissait les buts et les méthodes de l'anthroponymie, sans dissimuler les difficultés inhérentes à ces recherches, et rappelait les répertoires, divers mais incomplets, où l'on pouvait récolter les matériaux : annuaires des téléphones, des Comptes chèques postaux, etc. Il eut bientôt l'opportunité de mettre en œuvre un relevé complet : Hendrik J. van de Wijer, secrétaire

général du Comité international des sciences onomastiques, avait conçu le projet d'établir l'inventaire des noms de famille de la Belgique au départ des bulletins du recensement général de 1947; Omer Jodogne, qui avait pris en charge la partie romane du pays, publiera en 1956 le volume consacré à l'arrondissement de Nivelles (189 421 bulletins; xxx-267 p.), en 1944 celui de l'arrondissement de Liège (577 501 bulletins; xxxii-694 p.). Ces copieux répertoires fournissent toutes précisions sur l'implantation des noms dans les diverses communes de l'arrondissement et sur leur fréquence; pour le second, l'auteur trace aussi les grandes lignes d'une étude étymologique de ces patronymes. Travail considérable! Besogne minutieuse aussi, car l'inexpérience de bien des recensés, leur méconnaissance des graphies rendaient indispensable le contrôle de leurs réponses. Ces réponses comportaient aussi quelques « perles », qui sont évoquées en passant, avec humour, mais aussi avec sympathie. En 1976, Jodogne allait encore consacrer un copieux article à l'explication étymologique des patronymes romans du Namurois.

Mais c'est assurément à la littérature dramatique qu'il réserva le meilleur de son effort. Durant toute sa carrière, de 1945 à 1984, il explora les œuvres du théâtre religieux médiéval, des premiers drames liturgiques aux grandes *Passions* du XV^e siècle. On lui doit des éditions exemplaires des *Passions*, celle de Jean Michel d'abord (1959), puis celle d'Arnoul Gréban. Il fallait une foi solide dans son métier et une opiniâtreté peu commune pour mener à terme ces deux entreprises. *La Passion de Jean Michel* (près de 30 000 vers sans compter les interpolations) avait été imprimée dix-sept fois entre 1480 et 1550, dans des éditions de qualité variable; elle n'avait fait l'objet d'aucune édition scientifique. Quant à celle de Gréban (35 000 vers), elle est conservée par dix témoins manuscrits et cinq témoins imprimés; Gaston Paris et Guy Raynaud en avaient procuré une édition d'après une copie où le texte se trouve malheureusement assez altéré. Dans un cas comme dans l'autre, il fallait soumettre tous les témoins à la critique externe et interne en vue d'établir leurs relations, pour choisir le plus proche de l'original. Quant au travail d'édition, Omer Jodogne définit sobrement son projet: « il me semble que l'éditeur d'un texte important peut limiter sa tâche à

l'essentiel: la toilette [du témoin] de base, avec les références aux leçons des éditions les moins infidèles, le commentaire linguistique et les tables qui facilitent la consultation ». Ainsi « limitée », la tâche restait considérable: l'édition de Jean Michel compte cxv-543 pages, celle d'Arnoul Gréban se déploie sur deux volumes (446 pages à deux colonnes, 450 pages); toutes deux comportent de minutieuses études de la langue et de la versification, de copieux appareils de variantes, les tables des personnages et de riches glossaires; en outre, dans la première, un relevé systématique des rubriques relatives aux « mansions », au jeu des acteurs, aux costumes, aux accessoires, à la machinerie, à la musique, et une lecture du texte attentive aux indications de mise en scène sous-jacentes mettent en évidence le caractère dramatique de l'œuvre. L'édition de Jean Michel fut, à son tour, couronnée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

L'édition d'un *Miracle de saint Nicolas et d'un Juif* (1982), miracle tardif, qui emprunte des thèmes aux grands Mystères et à la farce, s'accompagne des mêmes enquêtes minutieuses. L'unique témoin, un imprimé du premier quart du XVI^e siècle, est déparé par de très nombreuses erreurs. La tâche de l'éditeur est rude, mais Omer Jodogne la définit ici encore avec une belle simplicité: « pour présenter décemment cette œuvre, il faut la restaurer tant bien que mal, à ses risques et périls ».

La traduction de la farce *Maître Pathelin* est, elle aussi, une démarche de critique textuelle, car le traducteur contrôle les éditions antérieures et s'en écarte à l'occasion.

Le goût d'Omer Jodogne pour le travail sérieux de l'édition ne s'est pas contenté de la vaste entreprise des *Passions*. Il publiera *L'Évangile aux Femmes*, texte satirique dont la tradition instable avait découragé les tentatives d'édition critique; la geste héroï-comique d'*Audigier*; enfin des fragments de deux romans (*Erec* et *Le Conte du Graal*), d'une chanson de geste (*Fierabras*), d'un fabliau (*Constant du Hamel*) et d'un pamphlet contre les Frères Mendiants: toutes ces éditions s'accompagnent d'appareils critiques et d'études philologiques et linguistiques minutieuses.

Dans les éditions des grandes œuvres dramatiques, l'abondance de l'appareil philologique laissait peu de place à une mise en perspective d'histoire littéraire ou à l'appréciation critique.

Omer Jodogne aborde ces domaines dans une quinzaine d'articles consacrés aux débuts du théâtre religieux en France, au plus ancien *Mystère de la Passion*, à la structure des *Mystères français*, à leur tonalité, au théâtre en Wallonie. Il enregistre, d'un texte à l'autre, l'évolution technique et formelle (passage du latin au vulgaire, de la prose aux vers, des textes scripturaires aux textes apocryphes ; procédés mnémoniques, lieux des représentations), les emprunts, l'amplification ou la réorientation de certains rôles (Judas, Lazare, Marie-Madeleine), le souci de mobiliser l'attention d'un public mélangé. Il dit avec force que le texte n'existe que dans la représentation, et il l'analyse donc concrètement à travers le jeu des acteurs et les effets sur le public. Il tire un parti judicieux de l'examen des rubriques et des didascalies et met en évidence ce qui sépare les copies destinées à la représentation et les copies destinées au lecteur. Il livre peu son appréciation personnelle, laissant pourtant apparaître çà et là une admiration sincère pour la finesse psychologique du *Jeu d'Adam*, un sourire amusé devant un gros effet de machinerie, une moue réprobatrice, voire un franc mépris, pour l'outrance ou la grossièreté de certaines scènes comiques, un regret devant une gravité inadéquate : « aucun auteur n'a réussi à faire parler devant la crèche le langage sincère du cœur ».

Par ailleurs, l'historien de la littérature médiévale se préoccupe particulièrement de la définition et de l'histoire des genres : quand apparaissent le premier texte qui relève de la « pastorale dramatique » ? la première véritable « farce » ? quels critères caractérisent le fabliau face aux autres textes narratifs courts (lai ou dit) ? Il trace l'histoire des formes de la « ballade dialoguée ». Il montre aussi que la prose française, contrairement à l'opinion reçue, apparaît bien avant 1200. Il consacre enfin nombre d'articles à la lecture attentive, à la caractérisation et à l'interprétation de chansons de geste (*Raoul de Cambrai*, *Le Charroi de Nîmes*), des premiers romans français de matière antique, du lai *Eliduc*, des romans arthuriens, des romans de *Tristan* de Béroul et de Thomas d'Angleterre, du *Conte de Graal* de Chrétien, de la chantefable *Aucassin et Nicolette*, des contes renardiens. Il évoque la vie littéraire des XII^e et XIII^e siècles, le regard que les auteurs portent sur leur métier, leurs confidences personnelles ; il cherche les

raisons de l'anticléricisme de Rutebeuf ; il juge sévèrement Molinet, le rhétoricien comme l'historiographe ; il tente de capter, derrière le moi littéraire que construisent le *Lais* et le *Testament*, la personnalité profonde de Villon, pauvre, « diplômé en chômage », pessimiste, conscient de ses faiblesses. Ici encore, un mouvement de sympathie, une réserve de moraliste, une pointe de gaieté s'insinue parfois, dans l'exposé objectif du critique.

Omer Jodogne fut un membre efficace des comités de rédaction de diverses revues : la *Revue des langues vivantes*, *Les Lettres romanes*, la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, de 1946 à 1956, il dirigea *Les Dialectes belgo-romans*. Il participa activement aux travaux de commissions placées sous l'égide de l'Académie royale de Belgique : Commission royale de Toponymie et de Dialectologie (à partir de 1938), Commission royale d'Histoire (à partir de 1967), Comité de la Biographie Nationale à partir de 1968, Commission d'entérinement des diplômes académiques de 1974 à 1984. En 1946, il devint membre de la Société de langue et de littérature wallonnes. Il fut élu correspondant de l'Académie royale de Belgique le 2 mai 1960 et en devint membre titulaire le 31 mai 1965 ; il fut directeur de la Classe des Lettres pour l'année 1972.

Il était aussi membre de sociétés internationales d'études médiévales : membre et vice-président de la section belge de la Société internationale Arthurienne depuis 1951, il fut, en 1955, l'un des fondateurs de la Société internationale Rencesvals (pour l'étude des épopées romanes). Il participa à nombre de congrès de littérature médiévale et d'onomastique, où il rencontra des savants avec lesquels il devait nouer de fermes liens d'amitié : Charles Bruneau, Raymond Lebègue ; Bruno Migliorini, Jean Frappier, Pierre Le Gentil, Guy Raynaud de Lage. L'estime de ses collègues lui valut d'être souvent invité comme conférencier ou enseignant en France, en Angleterre, en Espagne, en Italie, à New York, à Belgrade.

En 1979, il est fait grand officier de l'Ordre de Léopold.

La liste des travaux scientifiques d'Omer Jodogne, établie par Monique Coppens d'Eeckenbrugge, a été publiée dans le *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et*

Dialectologie, t. 69, 1997, p. 49-78, à la suite de la notice nécrologique mentionnée ci-dessous et, une seconde fois, sous une forme un peu réduite, dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1998, p. 57-66, à la suite de la notice d'Albert Henry.

J.-M. Pierret, *Omer Jodogne, membre émérite*, dans *Chronique de la Société de langue et littérature wallonnes*, automne 1981, p. 10-12. — J.-M. Pierret, *In memoriam Omer Jodogne (1908-1996)*, dans *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie*, t. 69, 1997, p. 35-48, portrait photographique. — A. Goosse, *Omer Jodogne (1908-1996)*, dans *Revue de Linguistique Romane*, t. 61, 1997, p. 308-310. — G. Muraille, *Omer Jodogne*, dans

Encomia, Bibliographical Bulletin of the International Courtly Literature Society, t. 17, 1995 [paru en 1997]. — A. Henry, *Eloge. Omer Jodogne*, dans *Bulletin de la Classe des Lettres*, Académie royale de Belgique, 6^e série, t. 8, 1997, p. 59-65. — G. Muraille, *Omer Jodogne. In piam memoriam*, dans 'A l'heure de mon écrire' *Aspects de la littérature de Bourgogne sous Philippe le Bon et Charles le Téméraire*, numéro hors série de *Les Lettres romanes*, 1997, p. 263-264. — S. Sasaki, *In memoriam Omer Jodogne (1908-1996)*, dans *Studi francesi*, t. 121, 1997, p. 255-256. — A. Henry, *Notice sur Omer Jodogne*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 164, Bruxelles, 1998, p. 51-57, portrait photographique.

Madeleine Tyssens

K

KUFFERATH, Maurice, Hubert, Ferdinand, pseudonymes occasionnels : M. TH., MAURICE REYMONT ; journaliste, musicologue, violoncelliste, directeur du périodique *Le Guide Musical* et du Théâtre royal de la Monnaie, membre de l'Académie royale de Belgique, né à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) le 8 janvier 1852, décédé à Uccle (Bruxelles) le 8 décembre 1919.

Maurice Kufferath est issu d'une famille originaire d'Allemagne dont certains membres vinrent se fixer en Belgique. Ascendants et descendants, la plupart musiciens, scientifiques et hommes de lettres sont tous des personnalités qui créeront un climat intellectuel autour de lui. Son père Hubert-Ferdinand Kufferath (Mülheim sur la Ruhr en Westphalie, 10 janvier 1818 - Bruxelles, 23 juin 1896) épousa, à Cologne le 8 juin 1844, Marie-Christine Dumont (Cologne, 16 novembre 1819 - Bruxelles, 21 janvier 1905) descendante d'une famille française huguenote. L'année même de leurs noces, ils se fixèrent à Bruxelles - lui en qualité de professeur de piano, de composition et de pianiste du roi Léopold I^{er}.

Maurice Kufferath épousa, le 6 janvier 1886, Lucy Bridge, de son véritable nom Antoinette-Lucie Fouassier (Versailles, 16 janvier 1861 - Bruxelles, 14 octobre 1953), artiste lyrique et femme de lettres. De cette union naquirent Camille (1881-1971), peintre, décorateur, compositeur ; Jeanne (1883-1962), harpiste, épouse du peintre Charles Houben ; Fanny (1886-1981) qui épousera en premières noces, James Thiriart (1889-1965), peintre et décorateur, créateur des costumes du Théâtre de la Monnaie de 1919 à 1929, et en secondes noces Orgert Grosswald, diplomate letton de Riga.

Maurice Kufferath maniait avec aisance le français, l'allemand et l'anglais ; il était tout désigné pour se mouvoir dans les milieux journalistiques, musicaux et lyriques. Dans ces deux derniers domaines, il ne tardera pas à

promouvoir avec ferveur le mouvement wagnérien hors d'Allemagne.

Son père le destinait à l'étude du droit mais il avait travaillé le violoncelle avec François et Joseph Servais et suivi des cours d'harmonie. Etudiant à l'Athénée de Bruxelles, il poursuivit ses humanités au Collège des Jésuites. Il s'inscrivit aux cours de philosophie de l'Institut Saint-Louis et allait entrer à l'Université libre de Bruxelles pour le droit quand il décida de partir en Allemagne, à l'Université de Leipzig qu'il fréquenta d'ailleurs fort peu, lui préférant la compagnie des musiciens. A Weimar, en 1873, il aperçut Franz Liszt et Richard Wagner et vit diriger ce dernier à Cologne, au Gürzenich, conduisant des extraits de ses œuvres et *L'Héroïque* de Beethoven. Dès lors, il devint un ardent wagnérien. Un an plus tard, il revint à Bruxelles où il participa à un concours universitaire dont il enleva le premier prix en philologie classique avec pour thème : *Tracer un tableau littéraire de la comédie en France depuis Molière jusqu'à nos jours* (1873-1874). En 1875, Charles Tardieu, alors rédacteur en chef du journal *L'Indépendance Belge*, le distingua et le présenta au directeur, Léon Berardi qui lui confia la chronique de politique extérieure. Il y exposa avec force ses opinions, ne craignant pas de juger sévèrement le militarisme de Bismarck. Il garda ce poste pendant vingt-cinq ans et fut aussi correspondant du *Frankfurter Zeitung*. Evidemment ce travail ne répondait pas à ses désirs les plus profonds qui l'attiraient vers la musique. En 1876, il est à l'ouverture du Festival de Bayreuth où il fut invité, à l'issue des représentations, à la réception donnée par Wagner à la Villa Wahnfried. Il retournera souvent à Bayreuth et également à Munich. Il fut aussi présent, en 1887, à la tumultueuse représentation de *Lohengrin*, à l'Eden Théâtre de Paris.

Au moment de ses débuts à *L'indépendance*, Félix Delhasse, qui avait fondé en 1857 le *Guide*

Musical, lui proposa d'y tenir la chronique des concerts et occasionnellement celle du théâtre lyrique, à Bruxelles et à Bayreuth, des études diverses et des biographies. Il collabora aussi aux *Bayreuther Festblätter* et à *L'Art Belge*. En 1886, il devint rédacteur en chef du *Guide Musical* et en 1890, directeur et propriétaire de cette revue qu'il conservera jusqu'en 1915. Dès ses premiers écrits, il s'imposa par la facilité de sa plume, son approfondissement des sujets traités et sa ferveur combative pour le bon droit de ses opinions.

En 1897, il posa une première fois sa candidature, avec Guillaume Guidé, hautboïste, à la direction de La Monnaie. N'ayant pas obtenu le suffrage requis, tous deux récidivèrent trois ans plus tard et, cette fois, leur candidature, malgré de nombreux concurrents, fut acquise par le conseil communal de Bruxelles. Ils prirent possession de leur poste le 1^{er} juin 1900 et la première saison débuta le 6 septembre avec *Aïda*. Leur mandat fut renouvelé en 1908 pour une nouvelle période de neuf ans. Les deux directeurs publièrent leurs prévisions programmées pour les trois premières saisons, programme exceptionnel qui laissa le public quelque peu sceptique, le répertoire habituel étant mis en veilleuse ! Il fut difficile de réaliser tous les projets (*Falstaff* dut ainsi attendre 1920 pour paraître sur la scène bruxelloise). Rapidement il fallut céder aux désirs des spectateurs, équilibrant avec équité, répertoire et nouveautés.

Pour Maurice Kufferath commença une vie nouvelle, absorbé par la complexité de ses tâches, chroniques journalistiques et livres se firent – du moins momentanément – plus rares. En tant que directeur, il fonda en 1903 avec Guillaume Guidé la Caisse de Retraite du personnel, il améliora la disposition de l'orchestre en approfondissant la fosse, il enrichit le répertoire par des premières, des créations mondiales ou en traduction française. Pour le répertoire courant, il fit refaire de nombreux décors (pratiquement tous les Wagner furent nouvellement montés) ou encore il chercha à mieux harmoniser d'anciennes mises en scène. Il innova en demandant, non plus à un décorateur, mais à un artiste peintre, Fernand Khnopff, de créer les maquettes des costumes nouveaux.

Quant aux décors, ils sont au début de son mandat selon la tradition, nettement réalistes. Il exécutait, au préalable, des croquis afin de

guider le décorateur dans son travail. Par la suite et graduellement, il se mit au goût du jour. On vit apparaître des éléments en relief (*Lohengrin*, *Pelléas*) et en 1910 pour *Elektra*, le décor fut entièrement construit en volumes. Sous l'influence des Ballets Russes, il fit appel à la richesse de la palette picturale pour monter *Ivan le Terrible* (1910). Dans *Parsifal* (1914), le temple du Graal se structura en imbriquant un jeu de courbes à valeur sobre et esthétique. Pour le *Jardin enchanté* il utilisa une gamme de coloris allant du rose au violet, suscitant l'atmosphère trouble et envoûtante de la nature ambiante. Dès 1906, pour la *Damnation de Faust*, il aéra la scène par le procédé récent du « panoramique ».

L'usage de simples rideaux de manœuvre vint faciliter les changements de décors (*Pelléas* en 1907, *L'Enfance du Christ* en 1911). Pour ce travail, il avait recruté, dès 1906, un jeune et talentueux décorateur, ouvert aux conceptions évolutives de l'art scénique : Jean Delescluse. Personnellement il veillait à tout, mise en scène, éclairage, discipline des chœurs et figurants. Il engagea dans la troupe – ou invités en représentation – les plus grands chanteurs de l'époque et en fin de saison faisait exécuter, en allemand, le répertoire wagnérien ainsi que des œuvres de Richard Strauss (avec à l'orchestre, le compositeur en personne) et, en italien, des œuvres de Verdi et de Puccini.

La guerre de 1914-1918 le surprit avec son épouse, alors qu'il prenait du repos en Suisse, à Valmont. Il ne put regagner le pays et connut des moments pénibles, financièrement et moralement. Son argent étant bloqué en Belgique, il dut vendre le *Guide Musical* et se fixa à Genève, se dépensa au mieux pour aider l'œuvre de l'Union patriotique des internés et prisonniers belges en Allemagne. Sentimentalement il fut ulcéré voyant sa patrie envahie et blessée à vif par l'Allemagne, terre de ses ancêtres et de Wagner dont il avait été le combatif défenseur. Sa révolte s'amplifia encore et cinglera hardiment en réponse au *Manifeste* des nonante-trois intellectuels allemands. Il riposta par une *Lettre ouverte* adressée au directeur des Musées royaux de Berlin, Wilhem von Bode, et la faisant publier dans divers pays sous le titre de *Pro Patria*.

Il collabora avec la presse suisse (*La Gazette de Lausanne*, *Le Journal de Genève*, *La Semaine littéraire*) et fit de nombreuses conférences.

Il écrivit également dans *L'Indépendance Belge* réfugiée à Londres. En 1916, le gouvernement belge du Havre lui confia la charge de veiller sur les réfugiés et internés belges en Suisse. Vers la fin de ce long séjour, il eut une première attaque qui allait altérer sa santé mais il se remit momentanément. Il eut encore la satisfaction de monter et de mettre en scène *L'Enlèvement au Sérail*, puis *Alceste* au Théâtre de la Comédie, à Genève le 21 février 1918.

La guerre finie, il revint en hâte à Bruxelles où Guillaume Guidé était décédé le 17 juillet 1918. Malgré la maladie, il réouvrit La Monnaie le 21 décembre 1918. La saison suivante débuta le 1^{er} août 1919. Il ne put l'achever. Opéré, il décéda le 8 décembre, regrettant l'interdit qui, à l'époque, frappait le répertoire wagnérien.

L'œuvre de Maurice Kufferath est exceptionnellement féconde. En dehors de sa tribune politique dans *L'Indépendance*, c'est exclusivement dans le domaine musical qu'il s'imposera. Dans ses chroniques du *Guide Musical* qui s'étendent de 1875 à 1918, on apprécie la clarté des exposés, son impartialité affable, équitable et mesurée. Un esprit volontiers caustique, attentif autant au chant, à l'orchestre qu'à la mise en scène, aux décors, costumes et éclairages. Les livres de musicologie sont, eux aussi, très nombreux. La plupart connaîtront de nombreuses rééditions : *Hector Berlioz et Schumann* (1879), *Henri Vieuxtemps, sa vie, son œuvre* (1882) et *L'Art de diriger l'orchestre* (1891). Kufferath projetait d'étudier le théâtre de Wagner de *Tannhäuser* à *Parsifal*, mais ses multiples occupations et surtout ses responsabilités quotidiennes de directeur de La Monnaie ne lui permirent pas d'achever la série prévue à laquelle manquent *Tannhäuser*, *L'Or du Rhin* et *Le Crépuscule des dieux*. Maurice Kufferath assura aussi la traduction de lettres de Wagner. Il publia des études sur *La Walkyrie*, *Siegfried*, *Parsifal*, *Tristan et Yseult*, *Lohengrin* et *Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg*.

Le 22 janvier 1912, La Monnaie remet à la scène *Fidelio* de Beethoven, la libérant des tripatouillages que lui avaient fait subir, dans le passé, les adaptateurs francophones. La nouvelle traduction est de Kufferath. Dans une étude approfondie, il étudie les trois versions du compositeur (1803-1805-1814) avec leurs corrections, suppressions et modifications. Il s'étend également sur l'épuration graduelle de la

ligne vocale qui gagne en concision et compare les quatre ouvertures.

Prévu pour faire suite à la reprise de la *Flûte enchantée*, à La Monnaie en 1912, le livre qu'il y consacra fut retardé dans sa mise en vente, à cause de la guerre. Cette reprise rétablissait l'œuvre de Mozart en deux actes et la libérait de toutes les fantaisies dont elle avait été victime. De même, pour *Alceste* (Genève 1918), lors des représentations de l'œuvre qu'il monta à Genève, il publia intégralement le livret de Gluck, précédé d'une introduction afin d'initier le public aux tragédies antiques et à l'œuvre du compositeur.

Maurice Kufferath mourut en laissant sur le chantier une étude sur les *Noces de Figaro* et le projet d'un livre sur *Le Théâtre lyrique et ses évolutions*. Il fit aussi de nombreuses traductions françaises : *Le Mikado* de S. Sullivan, *La Guerre joyeuse* de J. Strauss, *L'Étudiant pauvre* de Millocher, *L'Enlèvement au Sérail* de Mozart (1902), en collaboration avec Lucien Solvay, *Le Secret de Suzanne* de Wolf-Ferrari (1911), *Obéron* de Weber (1911) en collaboration avec H. Cain, *Fidelio* de Beethoven (1912), *Parsifal* de R. Wagner (1914) en se basant sur la traduction en prose de J. Gauthier qui le conseilla à travers les volontés de R. Wagner qui avait approuvé sa traduction. Il en résulta une excellente transcription bien supérieure et mieux adaptée musicalement, aux autres versions de Wilder et d'Ernst. Il fut auteur, sous le pseudonyme de Maurice Reymont et en collaboration avec Camille de Roddaz, de deux comédies représentées au Théâtre du Parc à Bruxelles : *Les Potiches de Damoclès* (29 mars 1879) et *Le Propriétaire par Amour* (24 janvier 1880).

Dans son activité de directeur du Théâtre royal de la Monnaie, il fit montre d'une exceptionnelle vitalité, aux côtés de Paul Guidé, ancien hautboïste du théâtre. L'orchestre de nonante-quatre exécutants fut dirigé par des chefs de grande valeur. Le corps de ballet groupait cinquante-deux unités, les chœurs étaient constitués de quatre-vingts éléments. La troupe permanente fut formée d'une trentaine de chanteurs d'élite, les uns s'étaient révélés sur les plus grandes scènes, les autres firent, après Bruxelles, des carrières internationales. A cet ensemble homogène, s'ajoutèrent des vedettes en représentation. Il enrichit le répertoire de créations mondiales.

A son décès, au cours de quatorze saisons théâtrales (la quinzième à peine ébauchée après la guerre de 1914-1918), il avait représenté 158 opéras et 29 ballets de 91 compositeurs différents.

Maurice Kufferath était titulaire de nombreuses distinctions honorifiques ; l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique l'accueillit le 6 janvier 1910, en tant que membre correspondant et le 9 janvier 1913, elle l'élit membre effectif de la Classe des Beaux-Arts.

La bibliothèque wagnérienne de Maurice Kufferath est conservée au Conservatoire royal de Bruxelles. Elle comprend 261 numéros (les revues étant comptées sous un seul numéro). Nombreuses annotations de Kufferath, coupures de journaux et lettres autographes. L'inventaire en fut dressé par Herman Closson. La Bibliothèque Royale, à Bruxelles, possède en outre 196 lettres que lui envoyèrent diverses personnalités.

Iconographie : Mémorial Kufferath et Guidé, Marbre et bronze par G. De Vreese (placé au Théâtre royal de la Monnaie en 1926) ; buste par G. De Vreese, 1909 ; Médaille (avec Guidé) bronze par G. De Vreese (1909).

L. Bertelson, *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique*, Bruxelles, 1960, p. 75. — S. Dupuis, *Discours prononcé aux funérailles*, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, Académie royale de Belgique, 1920, p. 8-9. — Y. Hainski, *Les représentations de Parsifal de Richard Wagner au Théâtre Royal de la Monnaie à Bruxelles en 1914. Genèse d'une interprétation*, mémoire présenté à l'Université libre de Bruxelles, 1982/1983. — J. Jonard, *La mise en scène et les décors au Théâtre royal de la Monnaie de 1886 à 1914*, mémoire présenté à l'Université libre de Bruxelles, 1973/1974, p. 126-155. — L. Renieu, *Histoire des théâtres de Bruxelles depuis leur origine jusqu'à nos jours*, t. II, Paris, 1928, p. 843-865. — H. Riemann, *Dictionnaire de musique*, Paris 1931, p. 692. — J. Salès, *Théâtre royal de la Monnaie 1856-1970*, Nivelles, 1971. — L. Solvay, *Notice sur Maurice Kufferath*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 90, Bruxelles, 1924, p. 123-192. — E. Speyer, *My Life and Friends*, Londres, 1937. — *La Musique en Wallonie et à Bruxelles*, Bruxelles 1982, t. II, p. 18-20, 216-228. — A. Rousseau, *De la Muette au Sacre*, Catalogue d'exposition du Crédit Communal, Bruxelles, 1979. — *Cent cinquante ans de vie artistique*, Académie royale de Belgique, Bruxelles, 1980, p. 298-300.

André Rousseau

L

LAMBIN, Paul, Albert, Florent, Emile, médecin spécialiste en médecine interne, hématologie et pathologie professionnelle, professeur à l'Université catholique de Louvain, membre de l'Académie royale de Médecine, né à Bruxelles le 26 octobre 1902, décédé à Herent le 8 décembre 1963.

Paul Lambin est l'aîné d'une famille typiquement belge, d'une part de souche ardennaise, d'autre part d'origine flamandaise. Son père Albert, né à Saint-Médard (Bertrix), ingénieur du génie civil est un homme de devoir, foncièrement honnête, désintéressé à l'extrême, très exigeant pour lui-même et pour son entourage, notamment pour ses trois fils. Il s'est attaché à leur faire partager ce goût du travail qu'il a lui-même au plus haut point. Ces qualités ont toutes été transmises à son fils Paul. Sa mère, Emilie Rodenbach, cousine de l'illustre auteur de *Bruges-la-Morte* (1892), est née à Roulers.

En octobre 1914, l'ingénieur Lambin, devenu directeur général des Routes au ministère des Travaux publics, est amené à suivre les déplacements du gouvernement belge qui, en octobre, s'est réfugié en France à Sainte-Adresse (Seine-Maritime). Paul Lambin est alors un garçonnet de douze ans ; précoce, il a déjà effectué ses deux premières années d'humanités à Bruxelles au Collège Saint-Michel. Il poursuit ses études à l'Institut Saint-Joseph dans la ville du Havre. Pour les deux dernières années, son père, qui souhaiterait le voir devenir ingénieur, lui fait abandonner les gréco-latines pour la section latin-sciences.

Ayant passé son premier baccalauréat à Caen avant seize ans, Paul Lambin revient avec sa famille à Bruxelles en 1918 et se prépare à la seconde épreuve du baccalauréat (philosophie) qu'il franchit aisément en octobre 1919. En séjour à Paris, il y retrouve un ancien compagnon du Havre, qui vient de commencer la médecine. C'est ce contact amical qui éveille

sa vraie vocation, et son père se résout à l'inscrire en médecine à l'Université de Louvain (UCL).

Dès 1920, Paul Lambin commence son initiation à la recherche scientifique dans le laboratoire de l'éminent cytologiste, le chanoine Victor Grégoire (1870-1938, digne successeur de Jean-Baptiste Carnoy). Titulaire de la chaire de botanique, le professeur Grégoire s'intéresse aux aspects les plus divers des sciences de la vie. Par son collègue Albert Lemaire, il connaît les nombreux problèmes de l'hématopoïèse qui attendent encore leur solution. Il en confie l'approche à Paul Lambin qui, en 1922, en poursuit l'étude dans le laboratoire de la Clinique médicale, sous la direction du professeur Lemaire, chef de service. Pendant ses études, il effectue un premier séjour dans un laboratoire étranger chez le célèbre professeur Adolfo Ferrata, un des pères fondateurs de l'hématologie, alors à Sienne.

Promu médecin, Paul Lambin accomplit d'abord une année d'internat dans le service du professeur Lemaire et prépare le Concours des Bourses de voyage dont il est lauréat en 1926. Il devient en même temps, chef du laboratoire de Clinique médicale. Cette fonction se concilie cependant avec de brefs séjours à l'étranger. En 1926, il retourne travailler auprès de Ferrata, passé à Pavie, et de son collaborateur, l'hématologue Giovanni di Guglielmo. En 1928, il est chercheur qualifié du Fonds national de la Recherche scientifique (1928-1932) ; il rend visite à l'anatomopathologiste Carl Steinberg à Vienne et à Leipzig, il travaille chez Paul Morawitz. En 1932, il élargit son horizon par un séjour de plusieurs mois à Paris, dans le service dirigé par l'éminent cardiologue Camille Lian, à l'hôpital Tenon. A Paris aussi, un séjour à la clinique de Marcel Labbé lui permet de perfectionner encore ses connaissances relatives aux maladies de la nutrition et du tube digestif.

Entre-temps, en 1929, Paul Lambin épouse Elisabeth de Decker, née à Ixelles en 1902, alors infirmière à l'hôpital universitaire Saint-Pierre à Louvain. Elle s'est révélée une femme admirable, soutien inconditionnel et compréhensif de son mari ; en 1938, elle lui donne sa fille unique Marie-Paule. Décédée en 1993, elle lui a survécu pendant trente années.

Pendant la période écoulée, Paul Lambin n'a cessé de se pencher sur des problèmes hématologiques, successivement ou parallèlement la pathogénie et le traitement de l'anémie pernicieuse, les altérations du sang dans les leucémies aiguës, l'exploration fonctionnelle du foie et du système réticulo-endothélial, les diverses méthodes permettant de provoquer l'anémie expérimentale... Ses travaux font l'objet de multiples publications.

En 1933, à la suite du décès prématuré du professeur Lemaire âgé de cinquante-huit ans, dont la chaire de clinique médicale est confiée à Louis Maldague, Paul Lambin est chargé des cours de pathologie interne et de clinique médicale propédeutique abandonnés par ce dernier. Deux ans plus tard, dès l'âge de trente-trois ans, il est nommé professeur. A ce moment, le grave problème des leucémies retient surtout son attention. Ayant examiné minutieusement une centaine de ces malades, il établit une classification des leucémies et soumet le résultat de cette étude à l'Académie royale de Médecine, dont il est élu membre correspondant en 1939.

Mobilisé dans le service médical en 1939, Paul Lambin est rendu à la vie civile en juin 1940. Il rédige des volumes didactiques consacrés à la *Propédeutique* (1942) et des *Éléments de Pathologie médicale*, dont la première partie paraît en 1944 et la suivante en 1948.

En 1948, à la suite de l'éméritat du professeur Maldague, Paul Lambin est nommé titulaire de la chaire de clinique médicale qu'il partage avec le professeur Joseph P. Hoet, tout en conservant l'essentiel de son enseignement de la pathologie interne. Ses cours de clinique médicale étaient un régal. Ils étaient émaillés de démarches de diagnostic différentiel d'une rigueur cartésienne, savourées par les étudiants avides de repères qui leur paraissaient tracer directement la voie d'un diagnostic.

Tout au long de sa carrière, Paul Lambin est un inspirateur et un animateur. Visionnaire, il prévoit l'évolution que doit suivre la médecine

interne en regroupant plusieurs spécialistes dans un ensemble coordonné et cohérent. Il y contribue largement en patronnant six thèses d'agrégation de l'enseignement supérieur en moins de dix ans : en 1951, celle du Dr Franz Lavenne sur le retentissement cardiovasculaire de la silicose ; en 1956, celle du Dr Jean Sonnet sur les protéines sériques ; en 1959, celle du Dr Jacques Prignot sur la tuberculose des houilleurs ; en 1960, à la fois celles du Dr Joseph Heremans sur les globulines sériques du système gamma, du Dr Gerhard Sokal sur les plaquettes sanguines et la structure du caillot et du Dr Roger Masure sur les inhibiteurs de la coagulation sanguine. Chacun de ses élèves devenus professeurs a été responsable d'un secteur clinique important. Trois d'entre eux seront membres de l'Académie royale de Médecine.

En 1949, anticipant l'extension considérable que prendraient les techniques d'analyses biologiques en médecine, Paul Lambin crée à Louvain l'école des assistantes médicales de laboratoire, qui allait devenir l'école technique supérieure d'assistants de laboratoire cliniques et de gradués en diététique. Cette école porte le nom d'Institut Paul Lambin (IPL) depuis son transfert sur le site de l'UCL à Woluwe-Saint-Lambert en 1973.

Le développement de la médecine du travail à Louvain et en Belgique est d'autre part inséparable de la personnalité de Paul Lambin. Pionnier dans l'enseignement des sciences du travail, dès 1938, il organise un cours de pathologie professionnelle. Dès 1940, il s'intéresse à la prévention de l'intoxication par le plomb aux usines de batteries Tudor à Florival. En 1951, au X^e congrès international de Médecine du Travail, tenu à Lisbonne, il est chargé d'un important rapport sur le saturnisme. Cette même année, il fonde l'Institut supérieur du Travail, dont il demeure président jusqu'à sa mort. Son but est de rassembler, en vue de recherches et d'enseignements pluridisciplinaires, ingénieurs, économistes, sociologues, psychologues et médecins intéressés aux sciences du travail.

Inlassable travailleur, Paul Lambin est élu doyen de la Faculté de Médecine de l'UCL pendant deux années consécutives, en 1953 et 1954.

Outre les qualités déjà mentionnées, Paul Lambin avait une brillante intelligence, servie par une puissante mémoire et sa réflexion était

marquée d'une note d'indépendance, qui lui faisait rechercher la vérité au-delà des conventions traditionnelles. Passionné de lectures, sa culture générale était merveilleusement étendue et ses connaissances médicales d'une envergure encyclopédique. En outre, au-delà d'un sens social très profond, il avait le désir de servir. Alors qu'il eut pu se créer une situation opulente, il mena toujours un train de vie d'une extrême simplicité, ne se permettant d'autre luxe que celui de sa bibliothèque. Au cours des cinq dernières années de sa vie, une décompensation cardiaque progressive ne lui a permis de poursuivre ses fonctions qu'au prix d'une énergie parfois surhumaine.

Paul Lambin a fondé et présidé la Société européenne d'Hématologie ; il a été correspondant des Sociétés italienne et suisse d'hématologie, membre de la Commission internationale permanente de Médecine du Travail, président de la Société belge de Médecine du Travail, président de l'Association des Sociétés scientifiques médicales belges, Doyen d'honneur du Travail au titre scientifique (1957), membre du Conseil supérieur d'Hygiène, membre titulaire de l'Académie royale de Médecine de Belgique (1960), porteur de hautes distinctions dans nos Ordres nationaux.

Ses collaborateurs avaient l'intention d'organiser une journée d'hommage pour ses trente années de professorat. Elle devint une journée d'*in memoriam* tenue à Louvain le 19 janvier 1964 en présence d'éminentes personnalités belges et étrangères

Séance d'hommage le 19 janvier 1964 à Louvain : allocutions des Pr Lavenne et Roskam, de M. De Merre, du Dr Ferrière et du Pr Dupont, dans *Revue Médicale de Louvain*, t. 83, 1964, p. 367-384. — Illustrations, fiche biographique, animations et textes de référence : <http://www.md.ucl.ac.be/histoire/lambin/lambin.htm>. — P. Lambin, *Allocution prononcée à l'occasion de l'ouverture des cours de la Clinique médicale A, le 18 octobre 1948*, dans *Revue Médicale de Louvain*, t. 68, 1949, p. 1-12. — A. M. Dalcq, *Notice biographique sur le Professeur Paul Lambin*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine*, t. 111, 1963, p. 731-738. — A. Descamps, *Eloge funèbre*, dans *Revue Médicale de Louvain*, t. 83, 1964, p. 39-45 et dans *Annuaire 1962-1963*, Université catholique de Louvain, p. XLVII-XLIX. — F. Lavenne, *Médecine du travail - éditorial*, dans *Louvain Médical*, t. 93, 1974, p. 185-188.

Gerhard Sokal et Jean-Jacques Haxhe

LAMQUET, *Philippe-Antoine*, homme d'affaires, entrepreneur, négociant et « banquier », né à Jauchelette le 23 avril 1705, décédé à Namur le 18 juillet 1769.

Philippe-Antoine est le fils de Dieudonné Lamquet, fermier et échevin de Glimes et Thorembisoul et ensuite échevin de Jauchelette, et de Marie Vliesse, frère aîné de François, Marie-Anne, Catherine et Lambert Lamquet. En 1737, il épouse Marie-Catherine de Meester, fille d'un bourgeois de Namur, et « relève » lui-même la bourgeoisie de cette ville en 1739. Philippe-Antoine apprend à écrire et reçoit quelques notions de latin et de commerce.

Depuis 1741 jusqu'à sa mort, Philippe-Antoine Lamquet se livre essentiellement à l'exportation vers la Hollande de la terre plastique extraite dans le ban d'Andenne et ce par deux voies : celle de l'ouest (« route de la derle » par Bruxelles et Anvers) et celle de l'est (voie fluviale sur la Meuse, par Maastricht). D'abord grâce à un octroi concédé en 1741 à son associé Jean-François Degotte (1696-1764), négociant d'origine hutoise installé à Andenne, et ensuite à Lamquet lui-même en 1749. Tous deux doivent faire face à la libre concurrence qui disparaîtra en 1753, lorsque Lamquet obtient le monopole exclusif d'exportation, par la seule route de l'ouest. L'entreprise est florissante jusqu'à la mort de Lamquet et au-delà jusqu'en 1788. Lamquet se consacre également au commerce du fil à faire la dentelle, à l'importation de vins des meilleurs crus français et de denrées coloniales ou autres arrivant par les ports de Bordeaux, La Rochelle, Dunkerque, Lorient, etc. (huile, thé, riz, eau-de-vie, sucre, fromage, grain, savon, chandelles notamment). C'est par l'intermédiaire de son principal associé, Jean-François Degotte, qu'il écoule ces marchandises.

En 1759, on voit Lamquet associé à un entrepreneur namurois, Philippe Phazelle (Phayel), et à un capitaine hollandais, Hendrik Lotzj, pour financer une cimenterie. Lamquet ne se contente pas d'entreprises commerciales durables, il se charge également d'une série de travaux ponctuels mis en adjudication publique. Pendant la guerre de Succession d'Autriche (1741-1748) et la guerre de Sept Ans (1756-1763), Lamquet met à profit ces opportunités. En 1755, il prend en charge un chantier de restauration des fortifications de Mons (1755), puis de celles de Namur (1755-1756), ainsi qu'un transport de bois pour

le château royal de Mariemont (1756). A Mons, il s'agit de maçonnerie à réfectionner à l'enceinte fortifiée et au fort de La Haine. Hélas, au bout de six mois, le gouvernement arrête ces travaux qui devaient durer deux ans. Au château-fort de Namur, Lamquet et ses deux associés Jean-François Degotte et Hubert-Joseph Pétaux sont chargés de construire une chapelle casematée – qui servirait d'hôpital en cas de siège –, en remplacement de la collégiale Saint-Pierre bombardée par les Français en 1746, et dont ils doivent évacuer les restes (1755-1756). A ces travaux font suite deux importantes expéditions : un convoi de chevaux d'artillerie pour l'armée autrichienne (1756-1757) : s'associant à Gilles Bauwens et Louis Henry, Lamquet s'engage à fournir la subsistance et il achemine hommes et chevaux jusqu'en Bohême ; un convoi de chariots de vivres à amener en Westphalie et dans le Bas-Rhin pour l'armée française (1758-1760).

Pour les deux expéditions, il s'agit de mobiliser des chariots attelés chacun de quatre chevaux et accompagnés du personnel approprié, jusqu'à 750 équipages, non sans avoir exploité paysans et charretiers. Gel et faim, perte de chevaux, de huit à dix par jour, hommes hospitalisés, capturés ou décédés, détérioration des chemins et du matériel, pénurie de ravitaillement et d'argent, vols et mutineries sont le lot quotidien. Il faut sans cesse engager du personnel et racheter du matériel et des chevaux. Le 25 novembre 1760, Degotte est débouté de l'entreprise française qui est confiée au redoutable banquier bruxellois Julien-Ghislain de Pestre. Constamment sur la brèche, à l'affût de bonnes affaires, Lamquet gère et finance de multiples entreprises et investit dangereusement ses capitaux de plusieurs côtés à la fois. Confiant en ses seules capacités, obligé de se déplacer souvent, il voyage beaucoup mais dans un rayon assez restreint, laissant à ses associés le soin de surveiller les ouvriers et les convoyeurs.

Philippe-Antoine Lamquet dirige et finance tout un éventail d'entreprises, tant dans le secteur public que privé et trouve des solutions nouvelles face à la concurrence locale ou étrangère. Il n'hésite pas à sortir des frontières.

A partir de 1760, Lamquet cesse de s'intéresser aux entreprises publiques pour ne plus s'occuper que de son commerce. Une succession d'événements peut avoir été déterminante : la

nomination de son fils aîné au poste de bourgmestre de Namur, le décès de sa femme Catherine de Meester, les incompréhensibles tergiversations de Degotte à Francfort entraînant le cuisant échec du transport pour l'armée française, et finalement la mort de cet associé en 1764 et les interminables procès qui s'en suivront. Lamquet est annonciateur de la nouvelle politique industrielle qui se met doucement en place. Issu du milieu rural, il devient bourgeois de Namur et améliore petit à petit son niveau de vie : transformation de la maison en résidence cossue, mobilier selon le goût français, bijoux, portrait peint des deux époux... et à la fin de sa vie, acquisition du titre de seigneur de Wagnée.

Il voyage dans le pays, à Paris et jusqu'en Allemagne, loge à l'hôtel, affronte les administrations centrales et fréquente les fonctionnaires de l'Etat. Le nombre et la variété de ses entreprises font saisir le genre de possibilités nouvelles qui s'offrent à ceux qui disposent de capitaux. Elles sont moins disparates qu'elles ne paraissent à première vue. Un pôle commun relie ses entreprises : le service de transport dans lequel Lamquet jouit d'une grande expérience. Les procès qui le menacent (condamné le 9 mai 1767, à nouveau assigné en justice en 1768...), la crainte de ne pas rester le principal bailleur de fonds et de perdre ainsi le contrôle d'une de ses entreprises, modèrent sans doute ses ambitions capitalistes.

Néanmoins, Lamquet parvient à profiter du dirigisme économique de Marie-Thérèse grâce à certains monopoles. Le corporatisme, encore en vigueur dans de nombreux secteurs, n'intervient pas dans le commerce des terres plastiques ni dans les entreprises de transport. Lamquet trouve là un bon créneau. En outre, la politique de Lamquet n'est guère favorable à la population. Les ouvriers, les petits propriétaires et les petits exploitants sont à la merci du chef d'entreprise : bas salaires, pratique de contrats temporaires d'un an au maximum, recrutement d'une main-d'œuvre étrangère à la région namuroise et alliance avec des commerçants hollandais. Pour parer au besoin constant de capitaux, Lamquet travaille en société, tout en s'assurant le pouvoir de décision et de contrôle sur l'entreprise, par une mise de fonds plus importante. Lamquet sait choisir ses associés et s'en débarrasser quand ils deviennent trop perspicaces ou trop rusés à leur tour.

Bien de son époque, Philippe-Antoine Lamquet fait partie de ces hommes nouveaux, brasseurs d'affaires, qui ont préparé la révolution industrielle et contribué à l'émergence du capitalisme dans l'histoire locale et régionale du Namurois et jusque dans les Pays-Bas autrichiens du XVIII^e siècle.

Archives de l'Etat à Namur, Familles particulières. Fonds Lamquet-Degotte (FLD) : Liasses 1-29 (en particulier les Liasses 23-29, 1742-1763). Inventaire par L. Génicot, remanié ensuite par J. Bovesse avec nouvelle numérotation. Les papiers des deux associés (correspondances, quittances, comptes, contrats et inventaires) qui avaient échappé à la destruction systématique furent déposés au Greffe du Conseil provincial de Namur à la suite des procès qui opposèrent les héritiers de Degotte à Lamquet ; Archives du Chapitre d'Andenne n° 1116 (1699-1715) et 1117 (1676-1762) ; Protocoles de notaires (1759-1773) ; Daniel Michault (Namur). — Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Conseil des Finances (CF) : n° 590, 653-655, 2170, 2969-2971, 3160-3161, 3178, 4039, 4675-4681, 5748-5769 ; Chambres des Comptes : n° 50456, 50461, 50462. — J. Fosse, texte inédit du mémoire de 1950 – voir ci-dessous – revu, complété et mis à jour, Louvain (UCL) et chez l'auteur, 1975.

G. Delcroix, *Histoire économique du ban d'Andenne*, mémoire de licence présenté à l'Université de Liège et aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur, 1942 (inédit). — J. Fosse, *Un grand homme d'affaires du XVIII^e siècle : Philippe-Antoine Lamquet*, mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, 1950 (inédit). — J. Fosse, *Philippe-Antoine Lamquet (1705-1769)*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 79, 2005, p. 73-113.

Jacqueline Fosse

LANDOY, Henri, Eugène, Céleste, pseudonymes occasionnels : BERTRAM, MARC LEBREUIL, UNE GUÈPE EXILÉE, UN COURTRAISIEN ; journaliste, libraire-éditeur, critique d'art, essayiste, né à Charleville (Ardennes, France) le 18 octobre 1816, décédé à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) le 16 mars 1890.

On ne sait rien des années de jeunesse d'Eugène Landoy, il semble avoir quitté sa ville natale bien avant sa vingtième année, s'être fixé à Paris, y avoir travaillé dans une fabrique de perles artificielles, en quelle qualité nous

l'ignorons, et s'être lancé dans le même temps dans la petite presse parisienne. Cet apprentissage du métier de journaliste dans la capitale française fut des plus bref car, en 1835, déjà, il est à Bruxelles où il s'introduisit, semble-t-il, dans le monde de la presse.

Ces années obscures se terminent en 1840 où, cette fois, il a pignon sur rue, se présentant comme libraire-éditeur spécialisé dans la vente aux étrangers de passage à Bruxelles, de tout ouvrage publié en Belgique, avec un substantiel rabais par rapport aux prix pratiqués à Paris. Cette même année 1840, il publie un *Guide indispensable du voyageur sur les chemins de fer de la Belgique*, œuvre d'un certain M.-J. Duplessy, ouvrage qui se vendra fort bien : on en sera en 1846 à une quinzième édition considérablement augmentée à laquelle Landoy ajoutera son nom, comme auteur cette fois.

Parmi ses autres ouvrages et brochures publiés en ces mêmes années, on retiendra des manuels à usage pratique, tels que l'*Annuaire de la Santé et la Médecine des Familles* de son illustre compatriote Raspail, *Le Médecin de soi-même* des docteurs Dubois et Joubert, un recueil de bons mots visant à briller en société, *Omniana* et une œuvre de son confrère en journalisme, Victor Joly, *Des Jésuites et de quelques engouements littéraires à propos du Juif errant d'Eugène Sue*. Tout en exerçant son métier d'éditeur et son négoce, Landoy n'en négligeait pas pour autant sa vocation première et collaborait, par exemple, à une *Galerie des artistes dramatiques des théâtres royaux de Bruxelles*, publiait un petit ouvrage sur le *Salon de 1842*, de Bruxelles, qu'il signait « Une Guêpe exilée », clin d'œil à son confrère Alphonse Karr, le célèbre auteur des *Guêpes*. Trois ans plus tard, se posant encore en critique d'art, il publiait un *Salon de 1845* qu'il présentait comme une « analyse critique » sur l'Exposition de Bruxelles ; à ce moment sa librairie se situait 94, Montagne de la Cour sous l'enseigne « Librairie des Voyageurs ».

En 1848, alors qu'il est rédacteur au *Journal de Charleroi*, feuille libérale, il consacre un volume à la révolution qui vient de se produire en France, *Histoire de la Révolution française de 1848*, dans lequel il salue l'événement avec grandiloquence tout en mettant l'accent sur Lamartine, « le guide de cette révolution si poétique, si grande, si chrétienne ». Le 30 juin

1848, *Le Libéral liégeois* publiera une lettre ouverte de Landoy au ministre de la Justice ; il s'y élevait contre l'expulsion du pays de son prédécesseur à la rédaction du *Journal de Charleroi*, Amédée Deleau, Français lui aussi : « (...) successeur de M. Deleau au *Journal de Charleroi*, j'ai suivi la ligne dans laquelle il s'était engagé sous l'empire d'ardentes et d'inébranlables convictions ; moins énergique que lui, j'ai mis dans l'expression de mes idées et de mes vœux moins de force et de puissance, je ne suis ni moins convaincu, ni conséquemment moins coupable que lui (...) Je suis Français (...) J'ai confessé sans relâche dans la presse belge, et dans un ouvrage récent sur la révolution française de 1848, le principe démocratique de la souveraineté du peuple, qui est selon moi le seul pouvoir légitime et vraiment de droit divin ».

Durant les années 1850, il se fait connaître du public français par sa collaboration à *L'Illustration*, dont le succès est en constante progression à Paris, par des articles thématiques consacrés à la Belgique. Il écrit aussi en 1851, mais ce sera, semble-t-il, sans lendemain, à la prestigieuse *Revue des Deux Mondes*, en y évoquant les *Arts en Belgique à l'Exposition de Bruxelles*. Sur le plan belge, à la même époque, sa carrière journalistique se marque par un retournement idéologique inattendu ; en effet, approché en 1852 par un journaliste conservateur, Jean-Baptiste Coomans, à qui les actionnaires du journal catholique *L'Emancipation* avait confié le soin de redresser une situation obérée, il accepte de le seconder dans cette tâche, mais cette collaboration qui semble avoir été fructueuse à ses débuts, débouche sur une rupture qui amène Landoy à se tourner à nouveau vers la presse libérale, définitivement cette fois.

En 1856, il allait rejoindre l'équipe qui avait pris le risque de transformer le *Messenger de Gand et des Pays-Bas* en *Journal de Gand*, organe libéral quotidien. Landoy allait en devenir le rédacteur en chef, s'installer d'ailleurs à Gand, et y signer une multitude d'articles soit anonymement ou sous initiales, soit sous le pseudonyme de Bertram qui allait devenir célèbre. Sur un ton plus léger, il collabore en 1857 à la feuille non conformiste bruxelloise, *l'Uylenspiegel* sous le pseudonyme de Marc Lebreuil. L'année suivante, on retrouve sa signature à *L'Echo du Parlement*, organe du libéralisme doctrinaire, mais ce qui le fera

surtout connaître durant des décennies sera sa collaboration au *Journal de l'Office de Publicité*. Son fondateur, Alphonse Lebègue, avait réalisé un coup de maître, en créant cette feuille de connotation libérale, que l'on qualifierait aujourd'hui « grand public », car elle faisait une grande place à la publicité et aux connaissances générales. A la recherche de talents, il va s'attacher immédiatement Landoy et, soucieux d'apparaître proche des attentes du public de la capitale, lui confier la lourde tâche de rédiger chaque semaine une chronique bruxelloise, ce que ce dernier fera sans discontinuer durant trente-deux ans. En 1862, Landoy est l'un de ceux qui, à Bruxelles, fêtent avec éclat Victor Hugo lors d'un retentissant banquet dit des *Misérables* lors de la sortie de l'œuvre.

Si l'on ne peut considérer Landoy comme un journaliste de combat, fustigeant jour après jour les inégalités de la société, on le verra prendre parti, même en dehors de ses articles contenus dans les nombreux journaux auxquels il collaborait, sur les grandes questions agitant l'opinion publique de son temps. Son anticléricalisme, par exemple, le pousse à publier en 1863 une brochure sur la question des cimetières, si âprement débattue : il y dénonçait l'empiètement du clergé catholique sur l'espace public dépendant des autorités communales.

Durant les années 1870, il entame une collaboration à une feuille nouvellement créée à Bruxelles, *La Gazette*, qui devint très vite des plus lues par le public d'opinion libérale de la capitale. Ce journal connaîtra d'ailleurs une longue existence, ne disparaissant qu'en mai 1940, à la suite de son refus de paraître sous l'occupation allemande. Si l'on excepte l'intermède Coomans évoqué plus haut, Eugène Landoy fut, durant sa longue carrière de journaliste, un homme de convictions engagé dans les combats que menèrent les libéraux sur les grands thèmes qui étaient les leurs : consolidation et avancées de la primauté de la société civile. Mais cet aspect de son activité ne doit pas occulter ce qui pour ses contemporains le caractérisait le mieux : son talent de chroniqueur. Son confrère, Louis Hymans, n'écrivait-il pas dans ses *Notes et Souvenirs* : « Eugène Landoy est un maître dans l'art difficile de la chronique ». Pourtant, ce que Landoy aurait espéré du jugement de ses contemporains et de la postérité était la reconnaissance de ses qualités en matière

d'art et là, on ne peut que constater qu'il ne fut pas, à son époque, reconnu comme un maître ès critique et qu'aujourd'hui, un oubli profond recouvre ses appréciations sur les artistes de son temps. Outre les collaborations citées dans la notice, relevons encore que la *Bibliographie Nationale* cite *L'Observateur*, de Bruxelles, et le *Journal de Bruges* comme des feuilles auxquelles il aurait également apporté son concours.

Considéré par ses pairs comme le doyen de sa profession, Landoy fut fêté en 1875 pour ses quarante années d'activité, ce qui confirme que dès 1835 il collaborait à des journaux publiés en Belgique. En 1885, la revue *La Jeune Belgique* signalait à ses lecteurs que l'on fêtait à nouveau le jubilaire, tout en indiquant qu'à cette occasion serait discutée l'opportunité de créer un syndicat de la presse belge.

Eugène Landoy avait un frère cadet, Paul, né à Charleville en 1823, qui fit lui aussi carrière dans la presse belge, étant entre autres rédacteur à *L'Indépendance Belge* de 1857 à 1884 et d'autre part directeur du *Kursaal* d'Ostende.

De son union avec Caroline Cuvelier de Trye, fille d'un auteur dramatique parisien, Eugène Landoy eut trois fils dont l'un, également prénommé Eugène, sera rédacteur en chef du *Matin* d'Anvers et à son décès, son frère aîné Raphaël lui succédera à la direction du journal. Ce dernier n'était pas un inconnu du monde littéraire et nocturne de Bruxelles, en effet, sous le pseudonyme de Ramsès II, il avait été durant les années 1890 l'animateur d'un célèbre cabaret bruxellois, *Le Diable au corps*, ainsi que rédacteur d'un journal lié à cet établissement et portant le même titre. Il faut enfin relever un petit point d'histoire littéraire : les attaches familiales d'Eugène Landoy touchent à la littérature car sa sœur cadette Sidonie, dite Sido, était la mère de Colette.

L. Bertelson, *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique*, Bruxelles, 1960. — *La presse d'information. Tableau chronologique des journaux belges*, Bruxelles, 1974. — F. Demany, *La chasse aux canards (souvenirs de journalisme)*, Bruxelles, 1962. — *Les éditeurs belges de Victor Hugo et le banquet des « misérables »*, R. Trousson, F. Sartorius, A. Despy-Meyer, P. Aron collaborateurs, Bruxelles, 1986, portrait photographique. — A. Kies et Cl. Pichois, *Un oncle de Colette, Eugène Landoy*, Bruxelles, 1956. — J. A. C. Landoy, *Ramsès II*, Bruxelles, 1964, portrait photographique. — *Bulletin*

du Bibliophile belge, Bruxelles, 1848, 2^e série, t. 5, p. 371. — *L'Office de Publicité*, Bruxelles, 23 mars 1890. — *Le Matin. Numéro spécial du cinquantième anniversaire (1894-1944)*, Anvers, 1946, p. 7-8 et 11. — *La Flandre libérale*, Gand, 14 août 1954.

Francis Sartorius

LAPIDANUS, *Guilhelmus* ou VANDEN STEENE, *Willem*, humaniste et professeur, né à Wervicq vers 1506, décédé après 1540.

Lapidanus entre à l'abbaye bénédictine de Bergues-Saint-Winoc (actuellement Bergues, Nord, France) dans le premier quart du XVI^e siècle. L'appui de son abbé, François d'Oudegherste, lui offre la possibilité de poursuivre des études à l'Université de Louvain. Il y obtient le grade de *magister artium* et il y reçoit probablement aussi une certaine formation en théologie, puisqu'il est qualifié de prêtre dans des sources postérieures. De plus, il suit des cours au *Collegium Trilingue*, où il rencontre des humanistes célèbres comme Conradus Goclenius, Cornelius Scepperus et Rutgerus Rescius. Ce dernier l'introduit chez Nicolaus Olahus, secrétaire de Marie de Hongrie, qui séjourne à Bruxelles de 1531 à 1539.

Les premières œuvres de Guilhelmus Lapidanus paraissent à Louvain : le *Meditationes in septem psalmos poenitentiae* (1530), un commentaire traditionnel sur les sept psaumes de pénitence, et un ouvrage de philosophie morale au sujet de l'inutilité de la peur face à la mort, intitulé *De non timenda morte* (1533). Cette dernière est de toute évidence influencée par Erasme.

Les lettres écrites par Lapidanus à Olahus montrent que l'humaniste de Wervicq abhorre la vie monastique à Bergues-Saint-Winoc. Il méprise l'impiété et le manque de culture de ses confrères.

Grâce à l'intervention d'Olahus et de Rescius, Lapidanus devient pour une courte durée, dès l'automne 1534, tuteur de Johann Henckel, le neveu du chapelain de Marie de Hongrie. Néanmoins, il est rappelé à Bergues-Saint-Winoc, où il arrive au plus tard en janvier 1535. Après le décès de l'abbé François d'Oudegherste, le 2 septembre 1535, Guilhelmus Lapidanus se porte candidat pour la succession, mais la fonction est attribuée à Gérard

d'Américourt. D'après la chronique du monastère de Bergues-Saint-Winoc, Lapidanus, déçu par ce refus, finit par quitter le monastère en 1536.

En 1537, il est à Agen, où il enseigne au collège local. En 1538, il devient recteur de Lectoure, un village près d'Agen. Nous possédons assez d'informations pour suivre les activités de Lapidanus pendant la période 1537-1541 : les comptes de la ville d'Agen et les actes d'un procès de l'inquisition contre l'hétérodoxie au sein du réseau d'enseignement de la même ville, nous permettent de retracer son itinéraire. En 1538, Lapidanus témoigne contre Philibert Sarrazin, suspect principal de l'inquisition et recteur d'Agen depuis 1534. Dans son témoignage, Lapidanus réussit à se présenter comme un catholique orthodoxe. Il accompagne même dans la mort, comme prêtre, Jérôme Vindocin, un dominicain hérétique qui fut brûlé à Agen le 4 février 1539.

Durant la même période, Lapidanus est tuteur de Sylvius Scaliger, le fils du fameux érudit et poète néo-latin Julius Caesar Scaliger, qui habite Agen depuis environ 1526. Les deux humanistes se lient d'amitié. Il est probable que Scaliger, qui entretient des contacts amicaux avec les membres du comité d'inquisition, ait protégé Lapidanus au cours des enquêtes.

Scaliger écrit un poème liminaire pour le *Methodus Dialectices*, un manuel scolaire de logique aristotélicienne-boethienne publié par Lapidanus en 1540. Le *Methodus* est l'ouvrage le plus populaire de l'humaniste flamand et connaît au moins quatre réimpressions.

En 1540, il devient recteur des écoles d'Agen, mais il quitte la ville en 1541 à la suite d'un conflit avec les autorités municipales, à propos de retards de paiements. Nous perdons ensuite toute trace de l'humaniste de Wervicq.

A l'exception du *Methodus Dialectices*, qui a connu un succès modeste en France, les ouvrages de Guilihelmus Lapidanus n'ont pas eu d'influence marquante. Or, ses contacts avec des humanistes éminents et sa quête de liberté intellectuelle, malgré ses propres problèmes financiers et les conflits religieux de l'époque, font de lui un exemple typique de l'ambition des humanistes au XIV^e siècle.

Lapidanus est l'auteur de : *Meditationes in septem psalmos poenitentiae* (Louvain, H. Baersius –

alias Vekenstyl –, 1530) ; *De non timenda morte* (Louvain, R. Rescius en collaboration avec B. Gravius, 1533) ; *Methodus Dialectices* (Lyon, S. Gryphius, 1540 ; réimpressions : Lyon, S. Gryphius, 1542 ; Lyon, Th. Payen – pour A. Vincentius –, 1542 ; Paris, J. Lodoicis et O. Parvus, 1546 ; Caen, M. et P. Philippe, 1556). On fait aussi mention d'un *De miseria conditionis humanae* (très probablement identique au *De non timenda morte*) et un *Conciliatio dubiorum in sacrificio Missae* perdu.

Archives départementales du Lot-et-Garonne, à Agen, Archives départementales de Lot-et-Garonne antérieures à 1790, BB25, BB26, 51606/1.

Th. de Bèze, *Histoire ecclésiastique des églises réformées au Royaume de France*, 2 vol., Genève, 1580. — O. Miklos, *Levelezése* (i.e. édition de la correspondance d'Olahus), éd. J. Arnold, Budapest, 1875 (*Monumenta Hungariae Historica. Diplomataria*, 25). — A. Pruvost, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc de l'ordre de Saint-Benoit*, 2 vol., Bruges, 1875-1878. — Fallières-Durengues, *Enquête sur les commencements du protestantisme en Agenais*, dans *Recueil des travaux de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen*, 2^e série, t. 16, 1913, p. 213-384. — H. De Vocht, *History of the Foundation and the Rise of the Collegium Trilingue Lovaniense, 1517-1550*, dans *Humanistica Lovaniensia*, t. 10-13, 4 vol., Louvain, 1951-1955. — D. Verbeke, *Guilhelmi Lapidani. De non timenda morte*, editie en commentaar voorafgegaan door een biografie van de auteur, Leuven, 2001. — D. Verbeke, *Ab oblivione vindicetur Guilihelmus Lapidanus, humanista Viroviacensis*, dans *Melissa*, t. 110, 2002, p. 10-12. — D. Verbeke, *Als een hond naar zijn braaksel teruggekeerd? Guilihelmus Lapidanus, humanist uit Wervik*, dans *De Franse Nederlanden - Les Pays-Bas Français*, t. 30, 2005, p. 174-189.

Demmy Verbeke

LINON, Louis, Adolphe, industriel, constructeur de bicyclettes, motos, automobiles et avions, né à Herve le 24 mai 1868, décédé à Lambermont (Verviers) le 27 janvier 1955.

Louis Linon est le fils de Louis-Hubert-Gustave (1838-1899), ingénieur des Arts, Manufactures et Mines, industriel, membre du conseil d'administration de la Société anonyme verviétoise pour la Construction de Machines (usine Houget, fabrication de machines textiles à Verviers), directeur de la houillère de

Wergifosse à Herve, et de Marie-Elisabeth-Joséphine David, descendante d'une grande famille d'industriels verviétois. Il a deux frères : André (1872-1956) et Yvan (1869-1959).

C'est Gustave Linon qui, en créant, dans l'usine de machines textiles Houget, un atelier de construction de bicyclettes (marque Cyclope) en 1894, suscitera la vocation de ses fils pour la mécanique. Le virus est dans la famille, les fils de Gustave inventeront différents procédés qui feront avancer la construction automobile (Louis et André) et le perfectionnement des machines textiles (Yvan). Louis est en outre, un fervent adepte de la mécanique théorique. Il fait des études d'ingénieur mécanicien à Aix-la-Chapelle et, en 1893, il épouse Elisa-Gertrude-Jeanne Deschepper, originaire de Bruxelles.

En 1896, Louis et son frère André reprennent à leur compte le département des vélocipèdes créé par leur père. Ils s'installent à Ensival, petite commune ouvrière proche de Verviers, et achètent un ancien moulin qu'ils transforment en un atelier de montage de ces mécaniques fort en vogue à l'époque. L'atelier se spécialise dans les opérations de nickelage, bronzage et argenteure.

En 1898, Louis Linon décide de construire des automobiles dans son usine. Il achète les droits et les brevets, pour la Belgique, de la voiture française Gauthier-Wéhrlé, qu'il construira durant peu de temps. La création l'attire davantage et il met au point son premier véhicule.

A cette époque, la région verviétoise compte trois autres constructeurs d'automobiles : Adolphe Ruhl, Albert Snoeck et Gérard Dasse. La première voiture de Louis Linon est un break à quatre places, moteur quatre temps, deux cylindres, six chevaux. Très vite, l'entreprise prospère. Linon est présent à tous les salons de l'automobile, organisés à Bruxelles, Paris ou Londres ; sa progression est importante, ses constructions très appréciées, les mécaniques fabriquées dans la région sont synonymes de qualité.

Au début du siècle, il entreprend également la construction de motocyclettes de puissance 13/4, 2 1/2, et de 3 chevaux, mais cette activité est moins importante que celle de l'automobile. La région de Liège se spécialise déjà dans cette construction, moins rentable pour un petit atelier. Linon l'abandonne rapidement.

Tout au long de ces années du début du XX^e siècle, Louis Linon cherche toujours à perfectionner ses mécaniques. Il dépose plusieurs brevets sur différents procédés, qui font avancer à grands pas l'industrie automobile. En bon chef d'entreprise, Louis Linon estime que toutes les pièces de ses constructions demandent un soin et un fini particuliers. Pour cette raison, ses ouvriers ne sont pas payés à la pièce, mais à l'heure : c'est plus coûteux, mais évite un travail trop hâtif. En outre, il emploie toujours, lorsque c'est possible, des matières premières d'origine belge,

En 1909, Linon attrape, comme beaucoup d'autres à l'époque, le virus de l'aviation et construit un avion genre Blériot muni d'un moteur de 25 cv. Cet engin est exposé, en 1910, au salon de l'automobile de Bruxelles. Après quelques essais et peu de commandes, il abandonne, déçu, les recherches dans ce domaine et ne produira plus d'engins volants.

Les voitures Linon prennent part à la plupart des épreuves sportives automobiles belges entre 1897 et les dernières courses de Spa et d'Ostende de 1913 et 1914. Elles y sont souvent bien classées et vraiment performantes. Ces voitures de construction normale, non conçues spécifiquement pour la course, sont pilotées par Louis et André Linon et par Alfred Jérusalem.

La guerre de 1914-1918 met un frein à l'activité de ce constructeur. Après la guerre, Louis Linon abandonne la conception et la construction d'automobiles. Les Allemands ont emporté toutes les machines et les pièces, et Linon n'a plus l'enthousiasme du début. Il faudrait recommencer tout à zéro, et Linon choisit d'abandonner la construction et de vendre ses ateliers. Il se recycle dans la seule vente de voitures qu'il ne construit pas lui-même, en devenant agent de la marque américaine Ford. Son fils ne le suit pas dans cette voie, et devient militaire.

L'usine est vendue à Louis Lambert, qui crée la Fabrique belge pour la construction de cycles et automobiles – Anciens Etablissements Louis Linon. Malheureusement, la production automobile ne sera jamais reprise, Lambert se contentant, de manière éphémère, de construire quelques bicyclettes et de vendre des Citroën.

Très vite, Louis Linon lui-même abandonne la vente de voitures pour devenir expert automobile auprès du parquet de Verviers.

Il décède à Lambermont le 27 janvier 1955 à l'âge de quatre-vingt-six ans, suivi par ses frères quelques années plus tard.

M. Bedeur, *Pionniers verviétois de l'automobile*, Verviers, 1997.

Michel Bedeur

LOCQUET, Jean-Antoine, juriste, président du Grand Conseil de Malines, né à Bruxelles vers 1615, y décédé le 22 mars 1687.

Fils de Guillaume et de Pétronille Taedts, il a épousé Marie-Christine de Keyzer, fille de Julius, avocat au Grand Conseil de Malines, et de Marguerite van Rietenbosch, dont il a eu Jean-Michel (baptisé le 24 septembre 1653 - 5 avril 1726), écoutezte, commandant et surintendant de la ville de Malines et colonel au service du Roi d'Espagne, qui a épousé, le 2 janvier 1683, Anne-Françoise vander Linden, fille de Jean-Philippe, baron d'Hooghvorst, forestier de Brabant et de Marie-Françoise vander Eycken, fille de Claude, bourgmestre de Bruxelles.

Promu second au cours de philosophie de la pédagogie du Lys (1634) de l'Université de Louvain, il a été licencié en droit de la même université. Il y a aussi exercé les charges de *fiscus* et de doyen des bacheliers en droit. Après avoir terminé ses études, Jean-Antoine Locquet a obtenu, en 1637, la chaire de philosophie de l'Université de Louvain. Il n'occupa cette charge que peu de temps, car il prêta serment d'avocat devant le Conseil souverain de Brabant le 27 juillet de la même année. Le 11 octobre 1643, il a été nommé conseiller-assesseur du prévôt de l'Hôtel et du drossart de Brabant. En 1655, il a sollicité l'office de substitut procureur général de Brabant. S'il n'a pas obtenu cette charge, le Conseil souverain de Brabant a cependant rendu un avis favorable le concernant pour une place de conseiller. Le 20 avril 1656, il y a été investi d'un office de conseiller surnuméraire, avec l'assurance d'occuper la première place d'ordinaire qui viendrait à vaquer. Cette nomination avait provoqué un conflit entre le Conseil souverain de Brabant et le gouvernement des Pays-Bas, car ce dernier avait fait la promesse de ne plus augmenter le nombre de conseillers ordinaires. Donc, quand Antoine Locquet se présenta à une réunion, le Conseil

protesta vivement. Il a cependant obtenu gain de cause, mais le gouvernement lui a quand même demandé qu'il s'abstienne de se présenter aux séances pendant un temps. C'est seulement en janvier 1658 qu'il a pris possession de sa charge (médianate de 800 livres, quittance de janvier 1658). Par commission du 3 janvier 1657, il a reçu un siège de juge-délégué à la Chambre mi-partie. En 1661, il a été nommé conseiller au Conseil suprême d'Amirauté. En 1663, il a été appelé à Madrid pour siéger au Conseil suprême de Flandre et de Bourgogne pour remplacer Conrad vander Bruggen, décédé quelques mois plus tôt (lettres patentes du 12 mai). Par lettres patentes du 28 octobre 1669, il a été nommé président du Grand Conseil de Malines (médianate de 2 000 livres, quittance du 13 janvier 1670). Il ne prit réellement possession de la fonction que le 30 janvier 1670, jour de son serment. La même année, il a été revêtu du titre de conseiller d'Etat (lettres patentes du 9 octobre). En 1686, suite au décès de Simon de Fierlant, il a été honoré de la fonction de chancelier de Brabant (nomination du 24 septembre), qu'il n'exerça que quelques mois puisqu'il est décédé le 22 mars 1687.

Ses différents emplois lui ont permis de s'élever dans la hiérarchie sociale. Il a été anobli par lettres patentes du 12 mai 1663. Il a obtenu un brevet d'augmentation d'armoiries le 7 janvier 1676. En 1681, il devint vicomte d'Hombeek (pays de Malines) par lettres patentes du 20 septembre. Il était aussi seigneur d'Impel et de Wandenbrouck (pays de Malines).

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Audience, n° 1312/2 ; Conseil d'Etat, n°s 251, 671 ; Conseil des Finances, n° 227 ; Chambres des Comptes, reg. 832, f°s 41^r-42^v, reg. 1936, f° 179^v, 2827, f° 254^r, reg. 25017, f° 22^v, reg. 25021, f° 4^r, reg. 25033, f°s 15^v-16^r, reg. 25045, f°s 2^v, 7^r ; Amirautés, n° 124 ; Manuscrits divers, mss. 432, f° 15, mss. 1619, f°s 69-73. — Bibliothèque royale Albert I^{er}, à Bruxelles, Section des manuscrits, Fonds général, manuscrit 10491, f° 140, manuscrit 12381-12382, f° 294^r. — Archivo general, à Simancas (Espagne), Secretaria de Estado, legajos 2121, 2137 ; Secretarias provinciales, legajos 2473, 2476, libros 1437, f° 250^v. C. Butkens, *Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant*, La Haye, 1724-1726, t. 1, p. 378-379, t. 4 (t. 2 suppl.), p. 304-305. — J. Cuvelier, J. Lefèvre, *Correspondance de la Cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas*, t. 6, Supplément, Bruxelles, 1937, p. 778. — A. Gaillard, *Le Conseil de Brabant*.

Histoire-Organisation-Procédure, Bruxelles, 1902, t. 3, p. 341-342. — C. van Gestel, *Historia archiepiscopatus mechliniensis*, t. 1, La Haye, 1725, p. 98. — R. Héllin, *Le personnel du Conseil de Brabant sous les régimes espagnol et autrichien. Etude de la carrière des magistrats et des suppôts (1598-1795)*, mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, Louvain, 1966, p. 33 (inédit). — P. Janssens, *L'évolution de la noblesse belge depuis la fin du Moyen Age*, Bruxelles, 1998, p. 453. — P. Janssens, L. Duerloo, *Armorial de la noblesse belge*, t. 3, p. 620-621. — J. Lefèvre, *Documents concernant le recrutement de la haute magistrature dans les Pays-Bas, sous le régime espagnol*, Bruxelles, 1975, p. 126, 138-139. — H. Lonchay, J. Cuvelier, J. Lefèvre, *Correspondance de la Cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas*, t. 5, Bruxelles, 1935, p. 175, 317-318. — J. Nauwelaers, *Histoire des avocats au souverain Conseil de Brabant*, t. 2, Bruxelles, 1947, p. 69-70. — E. Reusens, *Documents relatifs à l'histoire de l'Université de Louvain (1425-1797)*, t. 4, Louvain, 1886-1888, p. 265-266. — F. de Ridder, *Geschiedenis der gemeente Hombeek*, Malines, 1931, p. 91-93. — F.B. de Ryckman de Betz, F. de Jonghe d'Ardoye, *Armorial et biographies des chanceliers et conseillers de Brabant*, t. 1, Hombeek, s.d., p. 151-155.

Catherine Thomas

LOEWENSTEIN, Alfred, Léonard, financier, spéculateur, né à Bruxelles le 11 mars 1877, décédé en Mer du Nord le 4 juillet 1928.

Le père d'Alfred, Bernard Loewenstein, arrivé d'Allemagne en 1870, avait obtenu la naturalisation belge en 1883. Sa mère, Française, était la fille de l'agent de change Chrétien Dansaert. Bernard Loewenstein avait fondé une maison de change dont les opérations ne furent pas toujours heureuses. Mort prématurément alors qu'Alfred avait à peine dix-huit ans, il laissait sa famille criblée de dettes. Le jeune homme se fit agréer agent de change dès l'âge de vingt ans et, s'associant avec Edouard Stallaerts, il fonda une société en nom collectif qui se spécialisa dans les opérations d'émission et de placement de valeurs. La bourse était alors en pleine effervescence et Loewenstein sut saisir quelques opportunités qui assirent sa situation. L'année 1904 le vit réussir coup sur coup deux opérations fructueuses, en renflouant une société s'intéressant à des affaires de gaz et d'électricité, le groupe Somzée alors en diffi-

culté, puis en introduisant en bourse les titres d'une société de soierie artificielle, Les Soieries de Tubize. Sa voie était désormais tracée : l'électricité et la soie artificielle, deux secteurs industriels alors en pleine expansion deviendront les pivots de ses activités spéculatives.

En 1905, grâce au groupe Somzée qui possédait des intérêts au Brésil, Loewenstein sera mis en rapport avec deux hommes d'affaires du Nouveau Monde, l'ingénieur américain Fred Stark Pearson, grand spécialiste de l'hydroélectricité et le bâtisseur de chemins de fer canadien Sir Alexander Mackenzie qui s'étaient associés pour construire des centrales électriques et des lignes de tramways au Brésil, en Argentine et au Mexique. Mais leurs sociétés, de droit canadien, étaient enregistrées à Toronto.

Or le Canada n'était pas en mesure à cette époque de répondre à leurs grands besoins de capitaux. Ils avaient alors décidé de se tourner vers l'Europe et Loewenstein qui était devenu leur agent réussit à placer sur le Vieux Continent pour des milliards de francs d'actions de leurs sociétés.

Loewenstein avait épousé en 1908 Madeleine Misonne, une jeune fille de la bonne société bruxelloise qui lui donnera un fils en 1911. Cette année-là le groupe canadien qui s'était intéressé à l'Espagne y lança la Barcelona Traction Light & Power Company. L'année suivante naissait la Brazilian Traction Light and Power Company, la première grande holding du groupe Pearson. Les deux sociétés avaient leur siège social à Toronto.

La Première Guerre mondiale allait marquer un temps d'arrêt dans le développement des affaires canadiennes, temps d'arrêt encore aggravé par le décès inopiné du Dr Pearson qui, se rendant au Royaume-Uni, avait trouvé la mort le 17 mai 1915 dans le torpillage du paquebot *Lusitania* par un sous-marin allemand au large des côtes d'Irlande.

De son côté, Loewenstein, réfugié à Londres pendant la guerre, était devenu attaché à la mission militaire belge en Grande-Bretagne, responsable de l'approvisionnement des Forces armées belges. Son enrichissement considérable dans ces fonctions attira l'attention des autorités belges et amena la fin de son contrat. Mais il avait su obtenir entre-temps des appuis à Londres et on le retrouvera bientôt dans les mêmes fonctions, cette fois avec le grade de « captain » de l'armée britannique. Après la

guerre, Loewenstein fut l'objet de discrètes enquêtes en Belgique, mais l'affaire fut étouffée, tandis qu'en Angleterre il fut soupçonné d'avoir acheté son titre de « Compagnon de l'Ordre du Bain ».

A partir des années vingt, devenu riche et influent, le comportement de Loewenstein rendit impossible de séparer le mythe de la réalité. Millionnaire ostentatoire, arrivé sans qu'on sache très bien comment sur la scène internationale, il passait pour avoir une fortune comparable à celle d'un Ford ou d'un Rockefeller. Son train de vie princier faisait rêver les midinettes, avec ses écuries de courses, ses châteaux en Belgique et en Angleterre, ses villas à Biarritz où il créa un golf qui existe toujours, ses déplacements à bord de ses avions privés – une rareté à l'époque – toujours accompagné d'une nuée de secrétaires, de dactylos, de valets et de masseurs. Il portait un intérêt fanatique pour tous les sports : le billard, le golf, le tennis, l'équitation et surtout la boxe, où son caractère violent et brutal trouvait un exutoire naturel.

Ce qui gênait le plus les associés de Loewenstein, c'était qu'il refusa progressivement de jouer le jeu financier selon les règles établies. Alors que les hommes d'affaires internationaux menaient leurs affaires discrètement, Loewenstein, constamment entouré d'un tourbillon de rumeurs, était devenu un maître dans la manipulation de la presse financière.

Après la guerre, profitant du décès accidentel du Dr Pearson, il avait tenté une audacieuse manœuvre financière destinée à s'assurer le contrôle de la Brazilian. Mais le président de la Société, Sir Alexander Mackenzie se méfiait de Loewenstein et refusa de lui attribuer un siège dans son conseil d'administration. Afin de neutraliser les agissements du remuant spéculateur, Mackenzie fut néanmoins amené à accorder certains avantages à Loewenstein, non sans que ce dernier n'ait en son for intérieur juré de prendre un jour le contrôle de la Brazilian. Dans ce but, il tenta dès 1920 de se rapprocher de Dannie Heineman, l'influent patron américain de la Sofina, une prospère société belge d'électricité déjà engagée dans le monde hispanique, notamment grâce à ses vastes intérêts en Espagne, en Argentine et au Mexique.

Soupçonneux à l'égard de Loewenstein, Heineman ne montra aucun empressement vis-à-vis de ses ouvertures. Tout opposait les deux

hommes : autant l'un était estimé par ses pairs, discret, circonspect et soucieux de créer des entreprises aux bases saines, autant l'autre était avant tout un aventurier de la finance, exhibitionniste et toujours à l'affût d'un coup spéculatif.

Alors que les deux hommes n'en étaient encore qu'aux contacts préliminaires, Loewenstein indisposa vivement Heineman en annonçant à grand fracas par voie de presse la création d'une nouvelle holding, la Société internationale d'Énergie hydroélectrique (Sidro) par son association avec la Sofina de Heineman avec la participation du Crédit Suisse. Pour arriver à ses fins, Loewenstein se déclarait prêt à faire apport de toutes les actions qu'il détenait dans les sociétés canadiennes du groupe Pearson.

Malgré la méfiance de Heineman, Sidro vit néanmoins le jour à Bruxelles le 31 janvier 1923. La Sofina en assurait la présidence. Mais jusqu'alors, le joyau de cet empire électrique, la Brazilian Traction Light and Power échappait encore à Loewenstein qui, dès 1924, recommença ses manigances contre cette société. Tout en achetant un maximum d'actions au nom de Sidro, il fit fluctuer leur cours par des manipulations boursières, inquiétant vivement le patron de la Sofina et ses associés de Toronto.

Les agissements de Loewenstein n'étaient pas nouveaux pour les Canadiens, mais en 1926 leur méfiance se transforma en anxiété devant les achats massifs d'actions Brazilian sur tous les marchés, activité spéculatrice attribuée à Loewenstein dont le seul objectif consistait toujours à faire des profits rapides et spectaculaires. Son plan visait cette fois la fusion des diverses sociétés d'électricité dont il était actionnaire dans une nouvelle holding l'Hydro-Electric Securities, distincte de Sidro et domiciliée cette fois, non à Toronto mais à Montréal, et dont le contrôle serait placé sous une seule direction – la sienne !

Ce plan, désastreux pour les intérêts de la Brazilian, provoqua une réaction très nationaliste des milieux officiels de Rio. De leur côté, à Toronto comme à Bruxelles, les états-majors des diverses sociétés visées par la fusion s'étaient mis d'accord pour démissionner si la manœuvre de Loewenstein devait se concrétiser.

La bataille décisive eut lieu le 22 décembre 1926 à Bruxelles, au cours d'une assemblée

générale des actionnaires belges de Sidro et de la Brazilian. Elle se termina par la déconfiture de Loewenstein dont la motion proposant la fusion des deux sociétés dans sa nouvelle holding fut rejetée à l'unanimité.

C'était un gros camouflet pour le prestige international de Loewenstein. Cette fois, l'engrenage de son élimination était lancé. Un syndicat formé par la banque Baring de Londres procéda à un achat massif d'actions Sidro, renforçant du même coup la participation de cette société dans la Brazilian.

Les visées hégémoniques de Loewenstein sur les compagnies canadiennes semblaient donc définitivement contrecarrées. Marqué financièrement et physiquement par son échec, il parut disparaître du devant de la scène et l'on murmurait déjà que son équilibre mental était atteint.

Pourtant, l'année suivante, il allait faire un remarquable « come back », réclamant une fois de plus une représentation dans toutes les sociétés canadiennes d'électricité dont il détenait des parts. Son comportement agressif et ses critiques sans fondement sur leur gestion eurent pour seul résultat qu'il fut exclu du conseil d'administration de la Barcelona Traction Light & Power Company au cours de l'assemblée générale annuelle du groupe canadien, le 15 mai 1928 à Toronto. Cette nouvelle humiliation ne fit que renforcer le ressentiment du spéculateur à l'égard de ce qu'il appelait « l'establishment financier ». Après sa déroute à Toronto, il s'était vanté des deux côtés de l'Atlantique qu'il aurait les moyens de s'appropriier la Banque de Bruxelles, actionnaire de référence de Sidro et de la Sofina, ce qui lui aurait permis d'en obtenir indirectement le contrôle. Aussi les administrateurs canadiens s'empressèrent-ils d'avertir les dirigeants de la banque belge, lesquels se mirent en mesure de déjouer les plans du « flibustier ». Ce fut chose faite le 29 juin 1928 à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque de Bruxelles.

A ce moment, Loewenstein était en réalité aux abois. Toutes ses affaires étant basées sur des opérations à terme, sa situation comptable était notoirement fragile. De commun accord, les banquiers londoniens renoncèrent désormais à lui faire encore crédit. La banque Schroeder notamment, refusant de lui accorder de nouveaux délais, exigea le remboursement immédiat de ses créances. Mais Loewenstein

n'aura pas l'occasion d'honorer cette mise en demeure, en aurait-il eu les moyens.

Il était écrit que ce personnage extravagant et outrancier aurait une fin insolite. Dans la nuit du 4 au 5 juillet 1928, revenant de Londres en direction de Bruxelles, ce « météore financier » tomba de son avion personnel, alors qu'il survolait la Manche. Son corps ne sera retrouvé que douze jours plus tard, échoué sur la plage de Bray-Dunes, près de Boulogne-sur-Mer.

Cette fin inhabituelle alimenta bien des rumeurs, accréditant d'abord le bruit de son suicide. Toutefois les témoignages concordants de l'équipage amenèrent à conclure à un accident : Loewenstein ayant été pris d'un malaise en vol aurait ouvert par mégarde la porte extérieure du Fokker et, perdant l'équilibre, serait tombé dans le vide. Un ouvrage sur Loewenstein, récemment paru aux Etats-Unis met pourtant en doute la véracité de cette explication et, se basant sur l'étude d'un avocat américain spécialisé dans les affaires d'aviation, avance l'hypothèse criminelle, mettant en cause l'entourage familial du financier avec la complicité de l'équipage. Mais il y a tout lieu de penser que le mystère de sa mort ne sera jamais éclairci, d'autant qu'à l'époque elle ne donna curieusement lieu à aucune investigation judiciaire.

La soudaine disparition de Loewenstein secoua temporairement les marchés d'Europe et d'Amérique du Nord, entraînant la ruine de nombreuses maisons de bourse et des petits investisseurs qui s'étaient laissé éblouir par son habileté financière. A Bruxelles notamment le marché à terme fut gravement ébranlé. A l'annonce de sa mort, les cours de sa holding Hydro-Electric Securities s'effondrèrent. Sa fortune perpétuellement hypothéquée fut pratiquement absorbée par ses créanciers.

Ainsi se termina l'existence de cet aventurier de la finance qui, par ses excentricités, avait alimenté pendant une dizaine d'années les rubriques « people » des journaux du monde entier. Leurs chroniques avaient parfois un parfum de scandale, comme lorsqu'on apprit que pour ses affaires de cellulose, Loewenstein s'était frauduleusement approprié au profit de sa société The British Celanese Ltd un procédé secret de fabrication de la soie artificielle mis au point par deux chimistes suisses, les frères Dreyfus qui parvinrent finalement à obtenir de la Justice la reconnaissance de leurs droits.

Il y eut aussi ce fâcheux soupçon d'escroquerie à l'assurance, survenu en 1926 à un moment où Loewenstein venait de subir des revers de fortune. Un collier de très grand prix appartenant à sa femme, assuré pour 250 000 dollars de l'époque (soit 10 millions de dollars d'aujourd'hui) aurait selon lui été dérobé dans sa villa de Biarritz. Bien que la compagnie d'assurance eût émis des doutes sur le vol, elle fut obligée de l'indemniser.

Comme financier, Loewenstein n'avait finalement rien créé. Outre ses usines de soie artificielle et ses intérêts dans les entreprises d'électricité, ce spéculateur impénitent, manipulateur du marché, s'était lancé dans toutes sortes d'aventures : chemins de fer, usines de manganèse en Silésie, plantations de caoutchouc au Congo, mines de charbon dans la Sarre...

De toute cette agitation, Alfred Loewenstein ne laissa rien derrière lui. Même son épouse (morte en 1938) et son fils (décédé en 1941) ne lui survécurent que de quelques années.

Archives Dannie Heineman. — Archives Marian Rose-Heineman. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Archives Sofina : Dossier Loewenstein. — Archives nationales du Canada, à Ottawa : Dossier Loewenstein (Brascan Archives).

C. Armstrong and H. V. Nelles, *Southern Exposure Canadian Promoters in Latin America and the Caribbean 1896-1930*, Toronto, 1988. — F. Baudhuin, *Histoire Economique de la Belgique 1914-1939*, Bruxelles, 1944. — D. Mac Dowall, *The Light Brazilian Traction Light & Power Co*, Toronto, 1988. — H.A. Meredith, *Stock Exchange*, Paris, 1932. — W. Norris, *The man who fell from the sky*, New York, 1987. — R. Brion, *Loewenstein Alfred*, dans G. Kurgan, S. Jaumain et V. Montens, *Dictionnaire des patrons en Belgique*, Bruxelles, 1996, p. 437-438. — L. Ranieri, *Dannie Heineman. Un destin singulier : 1872-1962*, Bruxelles, 2005.

Liane Ranieri

LOHEST, Jules, Marie, Pascal, Octave, homme politique catholique, gouverneur de la province de Luxembourg, né à Liège le 24 mars 1894, y décédé le 3 novembre 1961.

Son père, Marie-Pascal-Octave, époux de Berthe-Julie Misson exerçait la profession d'avoué. Son cousin germain, Cassian Lohest (1894-1951) avait siégé au Sénat de 1936 à 1939

et de 1946 à 1951. Il était devenu Ministre d'Etat en 1950.

Etudiant en droit à l'Université de Liège, Octave Lohest s'engage comme volontaire en Grande-Bretagne, le 12 mars 1915. Gazé en 1917, grièvement blessé en 1918, il termine la guerre avec le grade de lieutenant. Il reprend alors ses cours qu'il achève en 1920 et s'inscrit au barreau de sa ville natale. En cette qualité, il figure parmi les fondateurs du Groupement des Avocats de langue française (1934-1939) qui s'oppose au projet de loi du ministre Eugène Soudan sur l'emploi des langues en matière judiciaire. Il est membre en outre du comité de rédaction du mensuel *Par ces motifs...* Précisons qu'il possédait une connaissance passive parfaite du flamand.

La Fédération nationale des Combattants le choisit comme président en 1931, il assumera cette fonction jusqu'à son décès. La Seconde Guerre mondiale survient. Lohest entre dans les services de renseignements dès leur création le 20 août 1940. Résistant armé au début de 1941, il est arrêté et incarcéré à la citadelle de Liège de décembre 1942 à janvier 1943.

De 1927 à 1953, il siège au conseil communal de Liège sauf du 9 novembre 1942 au 7 septembre 1944. Il est échevin de la ville de 1927 à 1932, de 1939 à 1942 et de 1944 à 1947, date à laquelle il se présente comme le chef de file du Parti social chrétien. A la Libération, il se tourne vers les mouvements wallons et devient membre du comité consultatif central de Rénovation wallonne dès 1945. Il participe au congrès national wallon de Liège en octobre de la même année. Il apparaît encore en 1955 dans le comité de patronage du deuxième congrès culturel wallon.

La nomination d'un nouveau gouverneur de la province de Liège se pose en mai 1953. Il est pressenti pour occuper cette fonction, mais des réactions s'élèvent aussitôt pour revendiquer un gouverneur issu du parti socialiste. A ces choix politiques s'ajoutent les rivalités d'influence entre les groupements patriotiques. Un compromis intervient : le 21 mai 1953, Pierre Clerdent, gouverneur du Luxembourg, est transféré à Liège tandis qu'Octave Lohest le remplace à Arlon. Quelques commentaires s'imposent. Clerdent, Liégeois, cadet de Lohest de quinze ans, était cofondateur puis chef national de l'Armée de la Libération et président national de

la Résistance ; il devient ensuite vice-président de l'éphémère Union démocratique belge (UDB). Il avait été fraîchement accueilli en 1945 dans le Luxembourg où le Parti social chrétien nouvellement créé était largement majoritaire. Clerdent avait toutefois réussi à gagner l'estime générale et les Luxembourgeois regrettaient son départ. Les socialistes liégeois, quant à eux, étaient conscients qu'il leur faudrait en principe attendre vingt-trois ans pour obtenir le poste de gouverneur pour un des leurs.

Le rôle du gouverneur Lohest s'est exercé dans différents domaines comme en témoignent ses discours au Conseil provincial. Dès 1953, il défend l'idée d'une collaboration touristique du nom d'Ardenne et Meuse, la seule formule susceptible à ses yeux de concurrencer l'attrait pour le littoral flamand. L'importance de la forêt luxembourgeoise ne lui a pas échappé. Il encourage la diversification des espèces de feuillus et déplore que le bois ne soit pas valorisé sur place. La Société luxembourgeoise d'Etudes et d'Expansion économiques est créée le 27 avril 1959, le Centre belge du bois, le 2 septembre 1960. Il soutient aussi le projet du député de Neufchâteau-Virton, Philippe le Hodey, de confier une enquête économique et sociale sur la province au Centre d'Etudes sociales de l'Université de Louvain fondé par le chanoine Jacques Leclercq. Cette étude dirigée par le professeur Paul Rousseaux est publiée en 1959.

Dès son arrivée à Arlon, Lohest rencontre Paul Pierret, juge de paix à La Roche, épris de culture et de projets grandioses. Ce dernier est convaincu que la situation excentrique d'Arlon, est la cause première du marasme économique et culturel de la province. Il s'efforce alors de transformer l'ancienne abbaye de Saint-Hubert, inoccupée depuis la suppression du pénitencier, en un centre rayonnant de culture, au centre de l'Ardenne, en faisant fi de tout ce qui préexistait. Lohest se rallie aux vues de Pierret en modérant toutefois ses ambitions. L'Exposition universelle de Bruxelles en 1958 et les manifestations *extra muros* qui l'accompagnent permettent la présentation d'une exposition sur *Saint Hubert. Art et folklore religieux du Luxembourg*, dans l'ancienne abbaye bénédictine. Lohest parvient à faire acquérir le bâtiment par la Province et le Centre culturel provincial du Luxembourg y est créé le 5 mars 1959.

L'Institut archéologique du Luxembourg doit à Lohest le transfert de la ville d'Arlon à la Province, en 1957, du bâtiment occupé par le musée ainsi que l'accord intervenu en 1959 entre le même Institut et la députation permanente.

Président d'honneur de droit de l'Institut archéologique du Luxembourg, Octave Lohest est élu membre effectif de l'Académie luxembourgeoise le 20 juin 1954.

Archives de l'Etat à Arlon : Administration provinciale du Luxembourg, cabinet du gouverneur, correspondance ; Presse luxembourgeoise : *L'Avenir du Luxembourg*, 1953, 1961 ; *Les Nouvelles*, 1953, 1961. — Fédération nationale des Combattants, à Bruxelles : *Journal des Combattants*, 20 novembre 1961, 1^{er} avril 1984.

P. Delforge, *Groupement des Avocats de Langue française*, dans *Encyclopédie du Mouvement wallon*, Charleroi, 2000, t. 2, p. 764-765. — P. Delforge, *Lohest Octave*, dans *Encyclopédie du Mouvement wallon*, Charleroi, 2000, t. 2, p. 1038-1039. — P. Delforge, *Clerdent Pierre*, dans *Encyclopédie du Mouvement wallon*, Charleroi, 2000, t. 1, p. 275.

Pierre Hannick

LOUSBERG, François, Jacques, *Joseph*, architecte, né à Baelen le 13 septembre 1857, décédé à Liège le 29 septembre 1912.

Originaire de Baelen, et fils de Jacques-Joseph Lousberg et de Joséphine Meunier, Joseph est engagé, le 3 mars 1884, comme conducteur des travaux au service des bâtiments communaux de la Ville de Liège. L'année précédente, il a en effet obtenu son diplôme d'architecte à l'Académie de la même cité.

Après une brillante réussite à un concours organisé dans le cadre d'un appel public, cette première désignation est suivie d'une montée en grade dès janvier 1887 : Joseph Lousberg devient directeur du service de l'architecture. A l'occasion de la mise à la retraite de l'ingénieur Hubert-Guillaume Blonden, l'administration liégeoise a choisi de renoncer à une politique de planification à l'allemande, en dédoublant le département des travaux désormais partagé entre un ingénieur responsable de la voirie (Albert Mahiels) et un architecte en charge du bâti.

Il n'est pas possible dans le cadre d'une notice biographique d'énumérer le nombre impressionnant d'immeubles conçus ou rénovés par cet architecte extrêmement productif durant sa trop courte carrière administrative ; son décès inopiné – il survient le 29 septembre 1912, alors qu'il vient d'avoir cinquante-cinq ans –, interrompt celle-ci en plein travail créatif. En dehors d'un très gros ensemble de constructions scolaires et de crèches particulièrement fonctionnelles, récompensé par un jury international à l'occasion de l'Exposition universelle et internationale de Liège en 1905, seules quelques missions particulièrement réussies seront présentées. Plusieurs d'entre elles sont d'ailleurs nées d'une parfaite complicité entre cet architecte spécialiste des styles historiques et Alfred Micha, un esthète, conseiller communal (Parti ouvrier de Belgique), élu en 1900 échevin des Beaux-Arts et de l'Instruction publique de la Ville de Liège.

La première grande mission confiée par la Ville à Joseph Lousberg en 1891 est la conception de l'Académie des Beaux-Arts, sur un terrain de 4 000 m² à flanc de la colline Hocheporte dans la ville haute. En adepte des styles historiques, l'architecte liégeois s'inspire de la Renaissance italienne pour dessiner un bâtiment distribué en quatre ailes formant une vaste cour centrale. Les plans, devis et cahiers des charges contiennent aussi tous les détails de la conception des pièces de mobilier nécessaires tant à l'enseignement, qu'à la création artistique. Le 14 juillet 1895, Léopold II peut inaugurer les nouveaux locaux.

Cette première mission trouve immédiatement sa suite logique, puisque le Musée des Beaux-Arts, qui jouxte la nouvelle Académie, sera inauguré le 1^{er} février 1903. Il est destiné à présenter les collections communales qui privilégient la production artistique française et qui viennent de s'enrichir d'importants legs de Léopold Donnay (1887) et d'Eugène Dumont (1900).

En symbiose avec l'échevin Alfred Micha, dont il faut souligner le dynamisme en matière culturelle, Joseph Lousberg s'attache au début du siècle à rénover deux perles architecturales du patrimoine liégeois, dont il a conseillé l'achat : l'hôtel Willems (Ansembourg) et le palais Curtius, destinés à devenir des musées.

Situé en Féronstrée et construit de 1738 à 1741, le premier hôtel est entré dans le patrimoine

communal en 1903. Il s'agit d'une construction fastueuse, abondamment décorée et bien conservée, dont l'architecte en fin connaisseur a immédiatement perçu la valeur intrinsèque. Après quelques légères restaurations, elle s'est muée en une splendide vitrine des Arts décoratifs liégeois du XVIII^e siècle.

La restauration du Musée Curtius, partie professionnelle de la résidence d'un munitionnaire des rois d'Espagne, construite de 1597 à 1605 en bord de Meuse, s'est révélée beaucoup plus lourde. L'état de délabrement du vaste bâtiment de style mosan au moment de son acquisition nécessite en effet de nombreux travaux de consolidation, qui ont été menés dans le plus grand respect du bâti primitif.

Tout naturellement, Joseph Lousberg a cherché son inspiration dans l'édifice qu'il restaure dans ses moindres détails, pour concevoir le bâtiment qui doit en 1905 représenter Liège à « son » Exposition universelle. Le pavillon de la ville-hôte est réalisé dans le style caractéristique de la vallée de la Meuse moyenne aux XVI^e-XVII^e siècles. Le caractère élancé de cette construction, reconstitution harmonieuse d'une demeure patricienne liégeoise, est à souligner, même si la construction souffre de surcharge. Comme si l'architecte avait voulu trop bien faire pour démontrer à ses collègues formés à Saint-Luc et adeptes du néogothique brugeois, qu'à Liège le style historique à reproduire est le néo-mosan. Quelques années plus tard, en vue des Expositions universelles de Bruxelles (1910) et de Gand (1913), c'est dans le même style mosan qu'il concevra les pavillons représentatifs de la Ville de Liège. Il convient de remarquer que les constructions dessinées par Joseph Lousberg dans ce style caractéristique du Liège ancien étaient toutes destinées à des expositions éphémères, à l'exception de l'école communale de Cointe.

Enfin, soulignons que Lousberg a mené deux missions d'expertise remarquées dans le cadre de l'Exposition de Liège - 1905 aux côtés de Charles Soubre, architecte officiel de cette manifestation : désignation du lauréat (Michel de Braey) du concours organisé pour la façade du hall des Venues et examen esthétique de la décoration, envisagée par l'architecte Paul Demany, en collaboration avec le sculpteur Victor Rousseau pour le pont de Fragnée. Le gouvernement catholique envisageait en effet de

supprimer celle-ci pour contenter le milieu ultra-conservateur liégeois, choqué par la nudité torride d'une multitude de divinités mythologiques.

J. Lousberg, *Comité de patronage des habitations ouvrières et des institutions de prévoyance de la ville de Liège et des communes limitrophes. Construction de maisons à logements multiples*, Liège, 1906. — J.-P. Depaire, *Académie royale des Beaux-Arts de Liège, 1775-1995 - 220 ans d'histoire*, Liège, 1995. — Chr. Renardy, *Un promoteur méconnu du style mosan : Joseph Lousberg*, dans *Studium et Museum. Mélanges Edouard Remouchamps*, Liège, 1996, p. 739-748. — *Liège et l'Exposition universelle de 1905. Urbanisme dans un espace de confluence et reflet d'un apogée*, sous la dir. de Chr. Renardy, Bruxelles, 2005.

Christine Renardy

LOUSSE, Emile, Odon, Jean, Joseph, Ghislain, historien, professeur à l'Université catholique de Louvain, né à Anderlecht (Bruxelles) le 10 octobre 1905, décédé à Herent le 21 octobre 1986.

Fils d'Odon Lousse, marchand de bétail, et de Marie Vangeel, Emile Lousse, après des humanités gréco-latines en français à l'Institut Notre-Dame de Curegem (Anderlecht), fit des études d'histoire à l'Université catholique de Louvain (UCL), où il eut pour maîtres Albert De Meyer et Léon Van der Essen. Il obtint en 1926 le titre de docteur en philosophie et lettres (titre qui sera remplacé par celui de licencié par la loi de 1929). En 1929, il fut proclamé en outre docteur en droit et nommé en qualité d'archiviste-paléographe aux Archives générales du Royaume.

La même année 1929, à l'âge de vingt-quatre ans, il fut nommé chargé de cours à l'UCL pour y enseigner en néerlandais les matières de société et institutions des temps modernes et d'histoire contemporaine. Cette nomination n'intervint qu'après l'échec de la candidature de Hendrik Jozef Elias, activiste flamingant, docteur en philosophie et lettres de l'UCL en 1923, docteur en droit en 1928, professeur à l'Athénée de Gand. Sa candidature fut refusée par le Collège des Curateurs (les évêques de Belgique), eu égard à ses opinions politiques. Léon Van der Essen suscita alors la candidature de Lousse qui, contrairement à l'opinion reçue, n'a donc pas été en compétition avec Elias. Sa

connaissance du néerlandais n'étant pas tout à fait au point, il lui fut imposé de séjourner quelque temps aux Pays-Bas, ce qu'il fit.

Le refus de nommer Elias fut la cause d'une manifestation d'étudiants lors de la leçon inaugurale de Lousse, le 11 février 1930. Le chahut ne lui permit pas de se faire écouter. Mais cet incident resta isolé ; en peu de temps, Lousse acquit une parfaite connaissance du néerlandais et consacra à son enseignement en cette langue des efforts qui lui permirent rapidement de le rendre attractif en néerlandais comme il l'était en français. Evoquant ses souvenirs, l'un de ses anciens étudiants flamands évoque les cours de candidature de Lousse durant les années de guerre : la grande Aula était pleine d'étudiants même en hiver, bien qu'il n'y faisait pas très chaud... Ses étudiants étaient conquis par son éloquence, l'évolution qu'il traçait au fil des siècles, les rapprochements dont il avait coutume entre des faits apparemment indépendants les uns des autres ; c'était un catholique très engagé et cela transparaisait dans son enseignement. Chose rare, les étudiants l'applaudissaient à la fin de chacun de ses cours. Et son élève Lode Wils rapporte qu'au début des années soixante, il lui confia que son maître en fait d'éloquence pour le néerlandais était décédé et qu'il en cherchait un autre, mais qu'il en avait encore un pour le français !

Il fut nommé professeur ordinaire en 1931 et chargé, outre les cours mentionnés ci-dessus, d'enseigner dans les deux langues l'histoire du droit, l'introduction historique au droit civil et la diplomatique, à quoi s'ajoutera en 1939 l'histoire diplomatique de l'Europe depuis 1815.

Lousse participa à la Campagne des Dix-Huit Jours en tant qu'officier de réserve ; ses liens avec l'armée se prolongèrent dans son enseignement : en 1950, il fut chargé à l'Ecole de Guerre du cours d'histoire diplomatique depuis 1815.

De ce qui précède ressortent déjà deux aspects essentiels de sa carrière. Le premier est la volonté de s'engager pleinement dans les deux communautés linguistiques. En témoignent non seulement son enseignement, son rôle dans les organes relevant de ce domaine, mais aussi ses publications : leur relevé, au tome 4 de l'*Album E. Lousse*, publié en 1964, vingt-deux ans avant sa mort, fait apparaître qu'il avait contribué jusqu'alors à 121 collections et périodiques, dont 61 en néerlandais. Il avait fait son instruction

comme officier de réserve dans un régiment flamand. Lors de la scission de l'Université, il optera pour la Katholieke Universiteit Leuven.

Le second aspect est l'importance qu'il accorda à son enseignement. Ses qualités pédagogiques se révélaient non seulement dans l'exposé oral, mais aussi dans le soin qu'il mit, à une époque où ce n'était guère l'usage, à fournir à ses étudiants des cours polycopiés, dont les éditions, tenues à jour, se succédèrent régulièrement depuis 1931 ; il lança en outre une collection de manuels d'histoire (*Historia Magistra Vitae*), dont trois sont de lui. Lorsque le moniteur fut créé en 1942 à la suggestion du professeur Sobry, il seconda celui-ci pour organiser des répétitions destinées aux étudiants de première candidature du régime français.

S'il était indulgent aux examens, il était exigeant à l'égard de ceux, nombreux, dont il dirigeait les travaux : l'un d'eux avoue avoir dû recommencer cinq fois le premier chapitre de son mémoire de licence ! Il consacrait beaucoup de temps à cette tâche : le relevé établi en 1964 fait état de 138 publications de ses élèves et anciens élèves faites sous sa direction.

Qu'en est-il de ses propres travaux ? Médiéviste formé par d'excellents maîtres, il fit très vite la preuve de ce qu'il maîtrisait la méthode historique. Non pas tant dans son mémoire de doctorat sur les Etats de Brabant de 1383 à 1494, un bon essai mais qui ne répondrait plus aux exigences actuelles d'une thèse de doctorat et qu'il n'a pas publié. Par contre, un article remarquable publié en 1932 dans le *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, sur *Les deux chartes romanes brabançonnaises du 12 juillet 1314*, en donne bien la preuve.

Mais il n'avait pas vocation d'érudit : c'est la synthèse à laquelle il aspirait et c'est elle qui marquera très tôt aussi bien son œuvre scientifique et son talent de vulgarisateur, que son enseignement.

Par la préparation de sa thèse de doctorat, il avait abordé le problème des origines des assemblées représentatives apparues dans différents pays d'Europe au bas Moyen Âge. Il continua à s'y intéresser. Les travaux publiés en Allemagne lui parurent mieux argumentés quant à la période des origines que ceux d'auteurs français et anglais, qu'il qualifia de « parlementaristes », car n'envisageant le problème que du point de vue institutionnel et parlementaire,

tandis que les historiens de langue allemande s'attachaient à la formation des ordres (*Stände*) et à leur rôle constitutionnel.

Dans sa thèse, à part quelques références à des monographies françaises, cet aspect comparatif faisait défaut. Mais en 1933, au VII^e Congrès international des Sciences historiques à Varsovie, il fait voter, avec l'historien du droit français François Olivier-Martin, une motion préconisant la création d'une Commission internationale pour l'histoire des assemblées d'Etats (elle sera créée en 1936 et il en fut nommé secrétaire). La même année 1933, il publie deux articles à ce sujet, constatant à la fois la carence d'études sur l'origine de ces assemblées et la divergence des méthodes utilisées. Pour lui, « le but final » devait être « la construction d'une théorie générale qui, abstraction faite des différences locales occasionnelles, puisse être appliquée aux assemblées de tous les pays ».

Les premières esquisses de sa propre théorie parurent en 1937. Il y distingue les différents groupements sociaux et politiques, *Stände* ou ordres, dont la structure caractérise dès le bas Moyen Âge, le *Ständestaat* ou Etat corporatif.

Voilà le terme lancé, à une époque où il prend un sens bien ambigu. Lousse pouvait-il être soupçonné de sympathie pour les régimes dictatoriaux dont le « corporatisme » devait servir les desseins ? Dès 1936, il prend les devants dans un article intitulé *Corporatisme et néo-corporatisme*, où il souligne que c'était « une dangereuse illusion de se figurer pouvoir faire du corporatisme, en évitant le double écueil de la tyrannie oligarchique et du despotisme dictatorial ». Et il conclut, en citant l'Italie, l'Autriche, l'Allemagne et le Portugal, qu'« à tout prendre, le régime parlementaire est supérieur à la dictature même corporative ». Une opinion similaire est exprimée dans son article *Het Middeleeuwsche Solidarisme thans nog copieerbaar ?*, paru en 1940.

C'est en 1943 que paraît le premier volume de *La société d'ancien régime. Organisation et représentation corporatives*, que couronna l'Institut en 1944 par le Prix Gobert. Dans une longue introduction, il fait sienne la conception corporative et constitutionnelle développée en Allemagne, par opposition aux « parlementaristes » qui n'avaient pas compris la « nature corporative des assemblées d'états ». Cet ouvrage sera réédité, tel quel, en 1952, mais le

second volume qui devait concerner plus spécialement les assemblées d'Etats, bien qu'annoncé en 1952, ne fut jamais publié.

On peut dire que c'est avec cet ouvrage que s'achève la carrière scientifique d'Emile Lousse. Mais non le flot dense de ses publications : ouvrages de synthèse (*Histoire de la civilisation contemporaine, Histoire de la civilisation des temps modernes*), à partir de cours qu'il donnait à l'UCL, manuels d'histoire, nombreux articles sur des sujets les plus divers, surtout de vulgarisation historique, dont presque tous ont paru à la fois en français et en néerlandais, auxquels s'ajoutent préfaces et introductions, ainsi qu'une cinquantaine de comptes rendus et plus de 500 notices dans la *Katholieke Encyclopedie*.

Depuis la création de la Commission internationale pour l'histoire des assemblées d'Etats, dont il fut vice-président en 1956 et président en 1960, il en avait présidé la section belge de 1950 à 1977, en veillant activement à la publication, dans la série *Anciens Pays et Assemblées d'Etats / Standen en Landen*, de nombreux volumes, tant de *Miscellanea*, que de monographies issues souvent de mémoires de licence ou de thèses de doctorat d'une des universités belges. Il fit partie de nombreux organismes nationaux et internationaux. Parmi les premiers, la Fédération belge des professeurs d'histoire, dont il fut président ; parmi les seconds, les conférences internationales d'experts en vue de l'amélioration des manuels scolaires et de l'enseignement de l'histoire organisées par l'UNESCO de 1950 à 1962, et d'autres commissions internationales créées aux mêmes fins.

Bref, c'était un homme remarquablement actif, mais très isolé. D'une façon générale, il fut plus apprécié pour ses travaux par ses collègues juristes que par les historiens, qui lui reprochaient sa tendance aux généralisations jugées hâtives et sa dispersion. Il en conçut de l'amertume. Depuis les années cinquante, il se montrait pessimiste quant à l'avenir de la civilisation européenne, aussi bien en raison de la pénétration de l'*american way of life* que de l'influence moindre de l'Eglise et de la décadence des mœurs.

Emile Lousse avait épousé Madeleine-Louise Vandenbussche ; les époux n'eurent pas d'enfants.

Un fonds Lousse est conservé à la bibliothèque de la Katholieke Universiteit Brussel et consiste essentiellement en boîtes contenant des fiches relatives à ses travaux, mais comprend aussi le manuscrit des *Etats de Brabant de 1383 à 1494*. Des archives, non encore inventoriées, ont aussi été déposées aux Archives générales du Royaume (correspondance personnelle, relative e.a. à *Anciens Pays et Assemblées d'Etats*).

Album Emile Lousse, Leuven-Paris, 4 vol., s.d. [1961-1964], portrait ; à la fin du t. 4, figure un *Elenchus bio-bibliographicus*. — *Hulde / Hommage Emile Lousse 1978*, plaquette publiée par *Anciens Pays et Assemblées d'Etats*, portrait ; on y trouvera un supplément bibliographique portant de 290 à 350 les publications mentionnées en 1964 au t. 4 de l'*Album*. A ma connaissance, les derniers articles d'E. Lousse ont paru dans *Le Folklore brabançon* en 1983 et 1985. — L. Wils, *Lousse, Emile*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, t. 14, 1992, col. 429-434. — P. J. Verstraete, *Hendrik Jozef Elias. Biografie*, 2 vol., Kortrijk, 2005.

Philippe Godding

M

MACHTENS, Edmond, Guillaume, homme politique, assureur, né à Molenbeek-Saint-Jean (Bruxelles) le 24 mai 1902, décédé à Bruxelles le 5 décembre 1978.

Autodidacte, fils d'un livreur du « Bon pain bruxellois », il ne peut se revendiquer d'aucun diplôme dans son *curriculum vitae*, car cet « enfant de la Maison du peuple » né dans un milieu modeste travaille dès l'âge de seize ans et demi, puisqu'il est engagé au 1^{er} janvier 1919 à la compagnie d'assurances d'obédience socialiste La Prévoyance sociale comme petit employé affecté au classement des polices. Très vite, il devient agent d'assurances et se révèle très compétent dans sa profession. Il parcourt toutes les rues de Molenbeek, s'exprime aussi bien en français qu'en « bruxellois », accumule les contrats et est bien plus qu'un assureur pour ses clients, presque un assistant social, aidant les petites gens qui ne comprennent goutte au jargon des formulaires.

En 1933, à trente et un ans, il est élu conseiller communal, premier suppléant (Parti ouvrier belge) et quelques mois plus tard, la démission du conseiller effectif Gielis, lui ouvre les portes du Conseil communal. En 1938, il est réélu brillamment et devient premier échevin. En janvier 1939, il est nommé bourgmestre de sa commune. Il le restera jusqu'à son décès en 1978. Entre-temps, il a pris du galon à La Prévoyance sociale en devenant inspecteur principal.

Son premier mandat mayoral est de courte durée car l'invasion allemande met la démocratie en vacances. Durant toute la guerre, Edmond Machtens sera un résistant acharné, prenant de multiples risques. Peu après la Libération, un arrêté du Régent le nomme officier de l'Ordre de la Couronne avec palmes et précise : « Vaillant patriote, ayant fait preuve pendant toute la guerre, d'une opposition farouche à l'ennemi, qu'il a combattu par tous les moyens de la

Résistance. A, en outre, porté une aide efficace à ses concitoyens, comme aussi aux aviateurs et parachutistes alliés séjournant en territoire occupé ».

Son retour dans sa commune fut triomphal comme le résultat des élections de 1946 où, avec plus de 6 000 voix de préférence, il redevient bourgmestre. En 1970, il en fera 14 000 !

Il devient aussi sénateur élu direct de l'arrondissement de Bruxelles et le restera jusqu'à sa mort. Sa vie privée fut toujours très discrète. Il eut un fils en 1928 (Jacques) avec sa première épouse Rosalie Colon ; divorcé, il épousa Elsa Smeyers dont il eut une fille en 1953 (Corinne).

C'est à sa commune, à son cher Molenbeek, qu'il se consacre en priorité. Sa popularité y est impressionnante, à croire qu'il connaît tous les habitants ! Socialiste pragmatique, doublé d'un tempérament de despote (bien éclairé !) il multiplie les réalisations sociales. Il est vraiment le « père de la commune » arbitrant même des conflits conjugaux ! Machtens fait ouvrir de belles et larges artères, il démolit les quartiers à taudis pour y implanter des logements sociaux, inaugure des parcs, des squares, fait reconstruire le château du Karreveld où il parade comme un roi-citoyen, à la fois bonhomme et pénétré de son importance.

A chaque changement de gouvernement, il fait courir le bruit qu'il a refusé un portefeuille ministériel pour ne pas abandonner sa commune. Plutôt être le premier à Molenbeek que le 25^e en Belgique ! En 1961, il devient questeur du Sénat. En 1967, le voilà délégué à l'assemblée générale de l'ONU.

Cet homme de bien n'est pas épargné par un soupçon de mégalomanie, l'ancien petit « grouillot » n'en revient pas d'être arrivé au sommet de ses ambitions, son empire est (relativement) petit mais c'est le sien ! En mars 1973, lui que ses ennemis prétendent n'être pas en état de devenir ministre est nommé Ministre d'Etat !

Voilà qui conforte la vanité de ce personnage attachant qui pouvait, parfois, être irritant.

Il ne sera plus là pour assister à l'inauguration du square Edmond Machtens, prenant la place de l'antique rue de la Queue de Vache, déjà débaptisée en 1930 pour prendre le nom de la rue du Colibri. Il ne sera plus là non plus pour assister à l'inauguration du boulevard Edmond Machtens. Mais, au paradis des socialistes roses, nul doute qu'il plastronne devant saint Pierre qui peut se revendiquer d'une basilique mais pas d'un square à « Meulebeek ».

Archives et bibliothèque du Parlement, à Bruxelles.

P. Van Molle, *Le Parlement belge. 1894-1969*, Ledeberg-Gent, 1969, p. 229. — C.-L. B., *Mort d'Edmond Machtens, ministre d'Etat et bourgmestre de Molenbeek*, dans *Le Soir*, 7 décembre 1978.

Michel Géoris

MAJOR, Louis, Karel, dirigeant syndicaliste, homme politique socialiste, Ministre d'Etat, né à Ostende le 20 décembre 1902, décédé à Anvers le 19 février 1985.

Fils d'un pêcheur aux revenus modestes, il n'a que quatorze ans quand il devient orphelin de guerre. Son père et quelques compagnons qui naviguaient pour assurer le ravitaillement du pays occupé, furent obligés, par des soldats allemands, de tenir la mer pendant une forte tempête : leur bateau sombra corps et biens. Les conséquences de ce drame furent particulièrement pénibles pour le jeune Louis, obligé d'abandonner ses études secondaires pour subvenir aux besoins de la famille, sa mère presque aveugle et son grand-père âgé de quatre-vingt-six ans.

Louis Major devient marchand de poisson à la criée et, révolté contre l'adversité, il s'engage dans le socialisme militant. A dix-neuf ans, il est déjà secrétaire du comité d'éducation ouvrière et en 1924, il suit les cours de l'École ouvrière supérieure d'Uccle pour décrocher en deux ans un diplôme d'assistant social. Il va dès lors se lancer dans l'action syndicale et jusqu'en 1936 sera le dirigeant du syndicat de la CGTB (Confédération générale du Travail de Belgique, ancêtre de la Fédération du même nom) des dockers et des pêcheurs d'Ostende. Il a trouvé sa voie qui, on le verra, le mènera très haut.

Travailleur, énergique, colérique, autoritariste, il est certes un syndicaliste de choc craint des patrons mais se montre, au-delà d'innombrables « coups de gueule » retentissants, un pragmatique. Son objectif est moins de faire la révolution que d'améliorer la condition de la classe ouvrière.

En 1936, il se fixe à Anvers où il prend du galon : secrétaire provincial d'Anvers et du Limbourg pour le transport et les dockers. Rude tâche car le permanent CGTB doit arbitrer, comme il l'a écrit lui-même, « entre six sectes socialistes, communistes, trotskystes, anarchistes, autres idéologues et je devais tout le temps remettre de l'ordre ! ».

Pendant la guerre civile d'Espagne, il passera quelques semaines en prison pour avoir organisé, au départ du port d'Anvers, un trafic d'armes au profit du camp républicain antifranquiste.

En 1939, il décroche une augmentation de salaire de 12 francs par jour pour les dockers et la semaine des 40 heures pour les ouvriers du transport.

Le 1^{er} mai 1940, Louis Major devient secrétaire général de la CGTB. Dix jours plus tard, devant l'invasion allemande, il prend le chemin de l'exode : Nantes puis Sète. Avec d'autres camarades, il met en place une filière organisant le transfert d'hommes politiques pour Londres, via l'Espagne. Quant à lui, il choisit de continuer le combat sur le sol belge où il revient, sous une fausse identité, le 20 octobre. Dès son retour, il participe à la mise en place du mouvement socialiste clandestin. Avec d'autres syndicalistes et hommes politiques, il fait paraître et diffuser le mensuel clandestin *De Werker* qui combat l'UTMI (Union des Travailleurs manuels et intellectuels), le syndicat unique collaborationniste créé par Henri De Man.

Très actif, il met au point avec son ami le Brugeois Achille Van Acker, le Pacte de Sécurité sociale qui est à la base du système actuel. Avec son collègue, à la fois ami et concurrent Gust Cool, grand dirigeant des syndicats chrétiens et certains patrons « éclairés », il organise le processus de concertation sociale qui pendant trente ans sera la « bible » et le code de conduite des deux grandes organisations syndicales.

Dès la Libération, Louis Major s'attaque au rétablissement d'un grand syndicat de gauche car la CGTB sort de la guerre en piteux état :

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

certaines de ses cadres suivis d'une maigre troupe ont sombré dans la collaboration ; d'autres dirigeants se sont disqualifiés en prenant « le large avec la caisse » et, surtout, deux nouvelles formations syndicales très actives se sont affirmées entre-temps : le syndicat communiste qui prend ses consignes au Kremlin et le MSU (Mouvement syndical unifié) d'inspiration anarcho-syndicaliste d'André Renard, grand résistant armé, idole des métallos liégeois et de nombreux ouvriers wallons. Ce n'est qu'en 1945 que la FGTB (Fédération générale du Travail de Belgique) est fondée sur base de compromis boiteux portant en germe la grave crise ultérieure qui éclatera à l'hiver 1960. Le premier président, le socialiste Paul Finet, ne peut guère exercer d'autorité réelle car les clans communiste et « renardiste » veulent conserver une autonomie d'action.

Fait important, tant en matière politique que syndicale, Louis Major est élu député socialiste d'Anvers le 17 février 1946, sur la même liste que son ami Josse Van Eynde aux côtés duquel il siègera pendant trente ans. Ce qui suscite la colère d'André Renard dont le MSU omnipotent à Liège prône l'indépendance syndicale vis-à-vis de tous les partis politiques.

En 1952, la succession de Paul Finet au secrétariat général de la FGTB est très âprement disputée entre Major et Renard. Finalement, Major l'emporte mais de justesse avec 56 voix contre 53 pour Renard et 4 bulletins nuls. La FGTB ne pourra plus longtemps demeurer unitaire. Le fossé n'existe pas seulement entre Flamands et Wallons, il se creuse aussi parmi les Wallons, puisque le leader de la FGTB de Charleroi, Arthur Gailly est lui aussi député socialiste (depuis 1936 d'ailleurs) et ne cache pas son aversion pour André Renard.

Le plan d'austérité concocté à l'automne 1960 par le gouvernement social-chrétien-libéral de Gaston Eyskens suscite l'opposition des syndicats. Si la Confédération des Syndicats chrétiens estime qu'il faut en négocier des modifications avec le gouvernement, André Renard le rejette totalement et exige son retrait. Fort d'une majorité au sein des instances de la FGTB, il décrète la grève générale qui sera plus tard qualifiée « d'historique » et « d'insurrectionnelle ».

Louis Major demande aux dockers anversoïses de se mettre en grève par solidarité avec les travailleurs wallons, mais le mouvement sera

moins suivi en Flandre qu'en Wallonie, où il se répand comme une traînée de poudre. Pendant des semaines, le sud du pays sera paralysé et les manifestations se feront de plus en plus violentes, à la limite de l'émeute. André Renard lance alors deux revendications, en plus du retrait du plan Eyskens : les réformes de structures anticapitalistes et ... le fédéralisme. Renard et André Genot (président de la FGTB namuroise) osent une scission en créant le MPW (Mouvement populaire wallon) qui met à mal l'unité de la FGTB, mais aussi celle du Parti socialiste (PS) où l'aile gauche (Ernest Glinne à Charleroi, Léon Hurez à La Louvière, André Cools à Liège, etc.) emboîte le pas à Renard. Sa disparition imprévisible (un accident vasculaire) entraîne progressivement le déclin du MPW et le président du Parti socialiste belge, Léo Collard reprendra les choses en main en interdisant la double appartenance PS-MPW. A l'exception du député namurois Fernand Massart (qui siègera ensuite sous l'étiquette Rassemblement wallon) tous les parlementaires « rebelles » du PS s'inclinent et Louis Major continuera à diriger la FGTB d'une main de fer jusqu'à sa retraite en 1968.

Fêté à cette occasion, il confiera que son rêve avait toujours été le « travaillisme » réunissant la social-démocratie et la démocratie-chrétienne. Il ajoutera aussi « j'ai l'horreur de la retraite intégrale ! ». Prémonition ou assurance prise depuis longtemps sur son avenir ? Toujours est-il que le député Louis Major entame en 1968 une carrière ministérielle, à l'Emploi et au Travail dans un gouvernement Eyskens, qui durera jusqu'en 1973 et qu'il marquera de sa forte personnalité.

A septante et un ans, il prend officiellement sa retraite, mais reste membre du bureau du BSP-PSB. En avril 1973, le roi Baudouin l'élève à la dignité de Ministre d'Etat. Le 19 février 1985, il décède à l'hôpital Stuyvenberg à Anvers. Dès le lendemain, tous les quotidiens, tant francophones que néerlandophones lui consacrent de longs articles élogieux, de *La Libre Belgique* au *Drapeau rouge*, de la *Volksgazet* au *Standaard*, et le Roi tiendra à aller s'incliner devant sa dépouille. Son convoi funéraire fut suivi par environ 4 000 personnes de toutes conditions.

En dehors de ses multiples activités syndicales et politiques, Louis Major fut aussi élu en 1966, président du bureau du Conseil économique et social des Communautés européennes.

Il était titulaire de nombreuses distinctions honorifiques belges et étrangères.

Archives et bibliothèque du Parlement fédéral, à Bruxelles.

W. Calewaert et al., *Louis Major 80*, Kapellen, 1983. — *Politiek biografisch lexicon*, H. Gaus ed., Antwerpen, 1989, p. 710-722. — P. Van Molle, *Le Parlement belge. 1894-1969*, Ledeberg-Gent, 1969, p. 232. — J. v. S., *Louis Major est mort*, dans *Le Soir*, 20 février 1985.

Michel Géoris

MAQUET-TOMBU, *Jeanne*, Marie, Rosa, Augusta, pastelliste, historienne de l'art flamand, africaniste, écrivain, née à Andenne le 7 juin 1893, décédée à Woluwe-Saint-Lambert (Bruxelles) le 6 janvier 1978.

Jeanne Tombu naquit dans une famille cultivée dont le père, Léon Tombu (1866-1958), était artiste peintre, professeur de dessin et apiculteur. Elle passa son enfance dans sa ville natale, puis, en 1900, quitta celle-ci pour Huy, où son père poursuivit sa carrière d'enseignant (à l'École de Dessin académique), fonda le cercle et le journal *L'Essor*, et publia deux ouvrages sur les artistes belges (*Histoire de la Céramique à Huy et à Andenne*, en 1901, et *Peintres et Sculpteurs belges à l'aube du XX^e siècle*, en 1907). Léon Tombu initia Jeanne au pastel, comme il initia sa seconde fille, Madeleine, née en 1897, à l'aquarelle.

Jeanne s'établit à Bruxelles et enseigna le dessin au Lycée Emile Jacquemain. A l'Institut supérieur d'Art et d'Archéologie (attaché au Musée des Beaux-Arts), elle obtint, en 1926, la licence en histoire de l'art, puis, en 1929, le doctorat. Sa thèse était intitulée *Les tableaux de la Légende de Saint-Rombaut provenant de l'ancienne Chapelle de Saint-Rombaut, à Malines, et leurs auteurs*.

En marge de ses devoirs didactiques, elle se partagea entre le travail artistique et l'histoire de l'art. Ayant perfectionné son apprentissage du pastel dans l'atelier de Berthe Art (1857-1934), elle se fit connaître et apprécier, comme on le verra, dans différentes expositions, par des tableaux de fleurs et de paysages. Son nom figure aujourd'hui dans les principaux dictionnaires des peintres belges.

Quant à l'histoire de l'art, elle ne cessa de la cultiver sous l'impulsion de son maître Georges Hulin de Loo (1862-1945). Ses recherches sur les Primitifs flamands, aboutirent à de nombreuses contributions scientifiques, dont la principale fut son ouvrage sur *Colyn de Coter*, peintre bruxellois (1937), qui contient, sous un nouveau titre, une grande partie de sa thèse de doctorat.

En 1930, Jeanne Tombu épousa Marcel Maquet, né à Huy, en 1891, mais d'ascendance rochefortoise. Marcel, licencié en sciences commerciales et consulaires de l'Université de Liège en 1913, avait traversé la Grande Guerre comme combattant, puis comme prisonnier en Allemagne. Inscrit ensuite à la Section supérieure de l'École coloniale, il avait été admis en qualité d'administrateur colonial de 2^e classe et avait pris service à Boma, le 19 juin 1919, sur le territoire de Yokolo, dans l'Équateur. Excellent administrateur, il fut nommé, en 1930, directeur général du Service des Affaires indigènes, puis commissaire de district de l'Ubangi. En 1933, il devint commissaire de district principal à la province de Léopoldville, puis, en 1940, commissaire provincial chargé de l'administration de la province de Stanleyville. Il termina sa carrière coloniale comme gouverneur de la province de Léopoldville, de 1943 à 1945.

Le 14 août 1931, Marcel et Jeanne eurent un fils, Jean-Noël, né à Libengé (province de l'Équateur), qui grandit au Congo et que sa mère mit en scène dans un livre intitulé *Jeannot, gosse d'Afrique* (édité en 1935, réédité en 1938, puis en 1950), livre évocateur, riche d'impressions personnelles et d'observations sur la vie coloniale.

Encouragée par le succès de ce livre, Jeanne retraça la vie d'un chef indigène du Bas-Congo, né en 1872, qu'elle publia, en 1936 : *Le siècle marche... Vie du chef congolais Lutunu*. Ce livre obtint le Prix triennal de Littérature coloniale (en partage avec A. Malcorps, auteur d'une biographie de Stanley, *De reus van Kongo*). Son héros, Lutunu, dont Jeanne avait recueilli les souvenirs, avait assisté à l'arrivée de Stanley et suivi le développement de la colonisation belge, dont il avait été à la fois le bénéficiaire et le témoin critique.

Mais c'est à l'art et à l'artisanat indigènes que Jeanne, en artiste et en historienne, s'intéressa le plus. Epaulée par son mari, encouragée par la

Commission royale pour la Protection des Arts et Métiers indigènes du Congo belge (créée par arrêté royal du 23 janvier 1935), elle se dépensa sans compter pour la sauvegarde et la survie de ce patrimoine. L'Union des Femmes coloniales lui demanda de mener une enquête dans les Missions et dans les écoles de la Colonie sur la préservation du sentiment artistique propre aux indigènes. Elle publia dans ce but une brochure intitulée *La Protection des Arts plastiques indigènes par l'Enseignement ?* (Léopoldville, 1935). La volonté de conserver, de protéger et de valoriser l'art indigène pouvait toutefois paraître paradoxale « vis-à-vis de l'œuvre de civilisation entreprise dans notre Colonie ». Jeanne Maquet-Tombu ne l'ignorait pas : « Car les croyances, les mœurs que nous tentons d'y introduire, sont le plus souvent en complète contradiction avec les manifestations d'art que nous voudrions conserver ». Ainsi s'exprima-t-elle, plus tard, dans une communication de 1947, ajoutant que, de l'avis général, « ce qu'il importe de sauvegarder avant tout, c'est, d'une part, la pratique des métiers d'art indigènes et, d'autre part, le sentiment propre à faire surgir de nouveaux talents ».

Son enquête fit d'elle l'animatrice d'un vaste mouvement en faveur de l'art indigène. Elle fonda à Léopoldville, le 12 avril 1935, l'Association des Amis de l'Art indigène, qui s'étendait à toute la Colonie et dont le but était « de protéger et de favoriser l'art et les métiers indigènes, dans leurs artisans et dans leurs réalisations ethnographiques et folkloriques originales, afin de sauvegarder, voire d'enrichir, le patrimoine artistique spécifiquement congolais ». Son organe fut le périodique *Arts et Métiers indigènes dans la province de Léopoldville*, que Jeanne Maquet-Tombu remplaça bientôt par la revue trimestrielle *Brousse*, qu'elle créa en 1938. Le choix de ce titre fut médité : « Il s'agit – observe Pierre Halen – de magnifier l'art autochtone pour ce qu'il était (ce qui suppose de ne pas recourir à l'étiquette d'art africain, à l'époque fort synonyme de 'nègreries' récupérées par les avant-gardes européennes) en refusant de l'abstraire du milieu matériel et culturel où il était produit ». La revue *Brousse* parut de 1939 à 1940 et de 1945 à 1959.

Enfin, toujours à Léopoldville, Jeanne Maquet-Tombu fonda le Musée de la Vie indigène (inauguré par le gouverneur général Pierre

Ryckmans, le 14 mars 1936) auquel était annexé un Office de vente des produits congolais. Au profit de celui-ci, Jeanne publia, en juillet 1938, un catalogue des produits de l'artisanat indigène, qui comprenait trois sections : A. Vannerie, tissage, broderie ; B. Poterie et terre cuite ; C. Sculpture du bois et de l'ivoire.

Devant les paysages et les masques du Congo, Jeanne se donna le plaisir de reprendre ses pastels. Ses tableaux africains furent souvent exposés, notamment à Bruxelles, à la galerie Georges Carte, en novembre 1933, à la galerie Portenart, en janvier 1937, et à la galerie d'Art de la rue Royale, en juin 1939 (trente et une toiles « d'une variété et d'une 'chaleur' vraiment congolaises »). On en trouve quelques reproductions, malheureusement en noir et blanc, dans *L'Illustration congolaise* du 1^{er} juillet 1934 (n° 154, p. 5044-5045). Par ailleurs, elle exposa des œuvres à la Mostra d'arte coloniale de Naples et à l'Exposition d'art colonial d'Anvers. On doit à Evelyne Bergerhoff cette appréciation : « Il faut également louer la façon dont elle [Jeanne Tombu] traite le pastel : traits vigoureux sans heurts brusques, main très sûre ne décelant aucun repentir, juxtaposition de couleurs donnant des effets très réussis » (*Bulletin de l'Union des Femmes coloniales*, n° 104, juin 1939, p. 143). Assez naturellement, Jeanne fut chargée de la chronique artistique du *Bulletin de l'Union des Femmes coloniales*.

Jeanne revint en Belgique pour un congé de six mois en 1933, puis à la fin de 1938, où la guerre la retint. Elle fut ainsi séparée de son mari, retourné en Afrique, pendant toute la durée du conflit.

A Bruxelles, Jeanne rouvrit ses dossiers consacrés à la peinture flamande des XV^e et XVI^e siècles. Au lendemain de la guerre, elle rédigea l'important chapitre sur *La peinture au seizième siècle*, que lui demanda Paul Fierens pour la 2^e édition de *L'art en Belgique du moyen âge à nos jours* (Bruxelles, 1947). Différentes études suivirent ce grand retour à ses premiers travaux érudits, jusqu'au bref article *Broederlam méconnu*, publié à La Haye, en 1955 (dans les *Actes du XVII^e Congrès international d'histoire de l'art*), qui fut sa dernière contribution à l'histoire de l'art.

Elle ne revit le Congo qu'en 1953, en compagnie de son fils Jean-Noël. Elle y fit un dernier bref séjour en 1955. Marqué par son pays de

naissance, Jean-Noël devint musicien, musicologue et africaniste. Il épousa Rose-Marie Mathy, dont il eut quatre enfants : Alain, Philippe, Jean-Pierre et Isabelle. On lui doit différentes études, parmi lesquelles un ouvrage fondamental intitulé trop modestement *Note sur les instruments de musique congolais*, publié en 1958, dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences coloniales*.

Lors de sa retraite, prise en décembre 1945, Marcel Maquet désira retourner à Eprave (Rochefort), village de sa famille maternelle. Il y fit construire une maison (rue Saint-Roch, n° 53), que Jeanne et lui baptisèrent *Le Pèlerin* et dans laquelle ils passèrent chaque année la meilleure saison, revenant à Bruxelles pour l'hiver ou se rendant en villégiature à Menton. En Famenne, ils fréquentèrent le Cercle culturel et historique de Rochefort, où ils firent la connaissance du R. P. Albert van Iterson, historien local très actif. C'est là que s'éveilla leur curiosité pour la figure légendaire et singulière d'Edmond d'Hoffschmidt (1777-1861), dit l'Ermite de Resteigne, et qu'ils conçurent ensemble le projet de lui consacrer une étude historique. Mais c'est aussi là que, le 10 septembre 1964, mourut Marcel Maquet. Jeanne se retira alors dans le petit chalet qu'elle avait également construit avec son mari à la sortie d'Eprave, sur la route du moulin de Lessive. Elle prit contact avec les familles qui possédaient des archives concernant « l'Ermite » et conduisit ses recherches avec une telle diligence que, dès 1965, elle put donner à la revue *Parcs Nationaux* la première de ses trois contributions sur le sujet. En 1967, elle eut enfin le plaisir de voir son ouvrage – *L'ermite de Resteigne : Edmond d'Hoffschmidt* (Gembloux, 1967, 85 p.) – publié dans la collection des monographies du Cercle culturel et historique de Rochefort. Ce travail s'imposa aussitôt comme l'indispensable ouvrage de référence.

Peu de temps après, Jeanne Maquet-Tombu eut un accident vasculaire qui lui fit perdre l'usage d'un œil, puis elle eut la douleur d'apprendre la mort de son fils unique, à Rimini, le 14 août 1970, victime d'une embolie pulmonaire, à l'âge de trente-neuf ans. Elle passa ses dernières années à Bruxelles, dans la maison familiale de l'avenue de Broqueville (n° 283), où elle s'éteignit, le 6 janvier 1978, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Jeanne Maquet-Tombu fut élue membre correspondant de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, le 3 août 1947. Elle était titulaire de plusieurs distinctions honorifiques.

M. Rose, *Deux coloniales : Milou Delhaize-Arnould et Jeanne Maquet-Tombu*, Bruxelles, Institut royal colonial belge, 1953 (*Mémoires in-8° de la Section des Sciences morales et politiques*, t. 31, fasc. 2, p. 94-98). — S. Cornelis, *L'Image et les Artistes*, dans Cellule « Fin de siècle », *Papier blanc, encre noire. Cent ans de culture francophone en Afrique centrale (Zaire, Rwanda et Burundi)*, M. Quaghebeur éd., Bruxelles, t. 1, 1992, p. 227-228. — P. Halen, *Une revue coloniale de culture congolaise : Brousse (1935-1939-1959)*, Actes de la 1^{re} journée d'études consacrées aux littératures « européennes » à propos ou issues de l'Afrique centrale (Bayreuth, 21 juillet 1993), P. Halen et J. Riesz éd., Universität Bayreuth, 1994, p. 68-91 (*Sonderforschungsbereich, 214, Identiteit in Afrika*).

Pierre Jodogne

MARIN, Auguste, Georges, Jules, François, Gaston, Lucien, poète et critique d'art, né à Châtelet le 10 août 1911, décédé à Ooigem le 24 mai 1940.

Auguste Marin est né à Châtelet le 10 août 1911. Sa famille, comme il l'a écrit lui-même, appartient à la riche bourgeoisie provinciale.

« Doux esclave de ta famille
qui tient à sa réputation
tu es le jeune homme tranquille
apprécié des salons »

Si son père, Georges Marin est de tendance libérale, sa mère, Marie Delalou témoignera sa vie durant d'une foi très vive, qu'elle transmettra à son fils sur lequel elle exercera une influence prédominante.

Dès 1929 (il a dix-neuf ans), après *La revue sincère*, ses poèmes retiennent l'attention des animateurs de la prestigieuse revue *Le Thyrs*, fondée et dirigée par Léopold Rosy, qui publie ses premiers poèmes. En 1930, après de brillantes études secondaires en tant qu'élève interne au Collège Saint-Michel de Bruxelles, il entame à Louvain des études de droit. Il les réussira mais, déjà pleinement poète, éprouvera peu de goût pour le Barreau. Notons cependant qu'en 1937-1938, il sera stagiaire chez Paul Struye (1896-1974), homme politique catholique bien

connu, mais aussi chroniqueur politique influent à *La Libre Belgique*.

Mais la vocation du jeune homme apparaît clairement : dès 1931 et jusqu'à sa mort, il collaborera, de façon intermittente, aux meilleures revues littéraires belges de l'époque : *Le Thyrs*, encore, et aussi *La Revue Générale*, *La Revue Nationale*, *Pylônes* et, surtout, *L'Avant-Poste*. En 1931, il publie la première plaquette d'une œuvre à la fois courte et raréfiée par une inquiétude scrupuleuse et une exigence quotidienne dans le travail d'écriture et de composition. C'est en 1931, en effet, que les éditions Rex, à Louvain, publient *Statues de neige*. Notons dès maintenant, tant les mythes sont tenaces et pour dissiper toute équivoque que le fameux Léon Degrelle, à l'époque, n'a pas encore pris la barre de ces éditions, ni fondé le parti homonyme tristement célèbre.

A peu près à l'époque où paraît ce recueil, Marin rencontre ceux qui deviendront ses amis les plus fidèles : le peintre Gustave Camus (1914-1984), châtelettain comme lui, de trois ans son cadet et dont il sera le premier à commenter l'œuvre avec une remarquable acuité. Parmi les principaux poètes de son temps, il entre en correspondance avec son exact contemporain, Patrice de la Tour du Pin (1911-1974), dont il est proche à beaucoup d'égards et avec son prestigieux aîné, Oscar Vladislav de Lubicz Milosz (1877-1939). En Belgique, il est défendu et apprécié de compagnons de route tels Robert Vivier (1894-1989), Roger Bodart (1910-1974), Armand Bernier (1902-1969), Charles Plisnier (1895-1952) ou Paul Février (1915-2006). Dans une lettre de 1935, de la Tour du Pin lui écrit : « Vous êtes un admirable poète ».

En 1934, il reçoit le Prix Verhaeren pour son second recueil – le dernier qui paraîtra de son vivant –, *Le front aux vitres* (titre donné en hommage au vers célèbre de Paul Eluard). En octobre de la même année, ce recueil paraît aux éditions de l'Avant-Poste. Cet éditeur, en association avec le Thyrs, organisera un banquet en l'honneur du jeune poète, en novembre 1935.

Les portes de la notoriété semblent donc s'ouvrir devant Marin. Pourtant les années qui vont de 1936 à 1938 voient son existence dominée par une grande inquiétude, tant matérielle que spirituelle. Si, d'une manière allusive seulement, il confesse à demi-mot un grand amour malheureux

et impossible, il se sent en outre mal à l'aise dans un métier d'avocat qu'il ne souhaite pas exercer, s'adapte mal à un long service militaire (« Tout me blesse dans cette caserne » confie-t-il à Bernier en 1935), s'inquiète des menaces que l'Allemagne fait peser de plus en plus sur le monde libre. A Georges Sion, il confie qu'il redoute la guerre qui vient et à laquelle il ne survivra pas. Mais, surtout, il connaît une grave crise poétique. Celle-ci, une fois surmontée, aura eu le mérite de l'aider à décanter sa parole, à l'affermir, à lui faire accéder à ses chants les plus purs et les plus bouleversants.

« Ecoute la chair et sa faim
écoute l'âme si tu penses
et partage un peu de ce pain
qui doit tromper notre innocence.

Le sang s'arrête dans les corps
où commence une triste fable.
Ne sens-tu pas venir la mort
chaque fois plus reconnaissable ? »

Au cœur même de cette crise, en 1937, il donne, aux « Mardis littéraires et artistiques » organisés par le Cercle d'art et de littérature du canton de Châtelet, une remarquable conférence sur un frère en poésie, comme lui disparu très tôt, Odilon-Jean Périer, conférence publiée en 1939 par *L'Avant-Poste*, fidèle éditeur du poète.

Durant ces années difficiles, selon André Gascht et diverses lettres de Marin lui-même, il semble que le poète préparait un troisième recueil dont il dit, dès 1936, dans une lettre à Armand Bernier : « C'est la première fois que je travaille selon un plan un peu étudié d'avance. Je veux dire que je sais à peu près où je veux en venir et que le motif du poème n'apparaîtra vraiment que lorsque la série sera complète ».

La série, hélas, sera à jamais incomplète : après avoir confié au *Clairon de verre* de Paul Février un poème étrangement prémonitoire, le 24 mai 1940 le lieutenant Auguste Marin, refusant de se replier, sera tué sur la Lys. Son ami Robert Vivier, qui devait lui survivre près de cinquante ans, notera, en 1945 : « un poète mort trop jeune, je veux dire mort avant d'avoir pu donner la vie des mots à la jeunesse éternelle qui chantait en lui, c'est tout un monde de couleurs et de souffles dont nous sommes à jamais frustrés ».

La destinée posthume de Marin prend alors son envol : si le projet de lui consacrer un monument dans sa ville natale avorte, trois dates essentielles sont à retenir : en 1945, l'Avant-Poste publie un hommage collectif à Marin, accompagné de quelques poèmes inédits. En 1949, les éditions de l'Hippogriffe publient *Traces*, recueil constitué de poèmes inédits du poète et jusque-là dispersés dans des revues peu accessibles. Un an plus tard, en 1950, les Cahiers du Nord présentent une anthologie beaucoup plus complète, sous le titre *Œuvres*. Enfin et surtout, en 1977, les éditions Jacques Antoine rassemblent sous le titre *Le front aux vitres* – avec un portrait de l'auteur par Roger Bastin et une encre originale de Gustave Camus, l'édition définitive, établie par André Gascht des œuvres poétiques d'Auguste Marin.

Ainsi se prolonge dans la lumière la destinée tragique et très pure d'un poète en qui son ami Armand Bernier avait perçu « une âme de cristal ».

Mais cette œuvre, apparemment si cristalline, est écartelée entre ces deux pôles : la jeune fille « hors d'atteinte » car délibérément placée au-delà du réel et la matérialité sordide d'une vie ressentie comme agression, cécité, absence, finitude. Ce cœur déchiré, il n'appartient pas au poète de le porter en écharpe. Bien plus proche de René Char que d'Henry Michaux, il lui faut, au contraire, resserrer le nœud gordien de la pudeur, portée toujours plus serrée, l'armure de la forme afin de comprimer, voire de « refouler » comme on dit aujourd'hui, un séisme intérieur dont Marin redoutait l'irruption dévastatrice.

« Le monde n'est plus à comprendre
Brûle tes yeux : rien n'est à voir
que ce carnage et cette attente
longue des femmes dans le soir.
(...)

Tout se corrompt si tu le touches
et périt sous tes doigts absents.
Le pain même laissé à ta bouche
un goût barbare d'ossements »

Tragique, la vie de Marin le fut puisque l'auteur du *Front aux vitres*, n'ayant que peu publié, fut fauché par la guerre à vingt-neuf ans, peu de temps après avoir trouvé, non sans peine, ni repentirs ni silences, sa parole véritable.

A. Bernier, *Auguste Marin, le poète à l'âme de cristal*, Bruxelles, 1945. — R. Bodart, *Le mystère Auguste Marin*, Jeunes Lettres hennuyères, Mons, 1950. — A. Gascht, *Le front aux vitres, œuvres poétiques d'Auguste Marin*, Bruxelles, 1977. — E. Lempereur, *Auguste Marin*, dans *L'ethnie française*, Bruxelles, avril 1978. — J.-L. Wauthier, *Auguste Marin*, dans *Dossiers L. Littérature française de Belgique*, n° 15, Service du livre luxembourgeois, Arlon, 1992. — M. Nihoul, *Auguste Marin ne fut pas que poète*, dans *Le vieux Châtelet*, n° 43, 2003, p. 1-22.

Jean-Luc Wauthier

MARQUET, Jean, Fernand, Edouard, baron, otologiste, né à Berchem (Anvers) le 18 février 1928, y décédé le 18 mars 1991.

Jean Marquet étudia à l'Université catholique de Louvain, dont il fut promu docteur en médecine en 1954. Il s'y spécialisa ensuite en otorhino-laryngologie.

Jean Marquet s'installa à Anvers, sa ville natale. Travaillant, au début de sa carrière, en pratique privée, il s'orienta rapidement vers l'otologie et plus particulièrement vers la chirurgie de l'oreille. Il y acquit d'emblée une excellente réputation au niveau national puis international, par la qualité de ses résultats en cophochirurgie.

Il introduisit, au début des années soixante, un concept original, celui de l'utilisation des allogreffes tympano-ossiculaires, pour reconstruire chirurgicalement le complexe tympano-ossiculaire lésé en cas d'otite moyenne chronique. Stimulé par le professeur Ludo van Bogaert de l'Institut Bunge, il publia, pour la première fois, ce concept nouveau en 1963. S'ensuivit la création de la première banque de rochers en Belgique, à laquelle, suivant son exemple, un peu partout dans le monde, de nombreux otologistes adhérèrent ensuite. Commença alors un cycle ininterrompu de conférences et de cours, initiant les otologistes du monde entier à ses nouvelles techniques.

La jeune université d'Anvers (UIA) le nomma professeur en 1972 et lui proposa la direction de son service d'oto-rhino-laryngologie en 1979. Parallèlement, il continua à travailler en médecine libérale à la clinique Saint-Augustin à Wilrijk (Anvers) dont il fut nommé chef de service en 1975.

Son goût du partage international des connaissances, associé à sa réputation sans cesse croissante, l'amena fort naturellement à être élu, en 1988, secrétaire général de l'IFOS (International Federation of Oto-rhino-laryngological Societies). En Belgique, la province d'Anvers lui décerna le Prix Humanitas en 1988 et le roi Baudouin l'anoblit en 1989, lui conférant le titre de baron.

Son intérêt scientifique ne se limita pas aux seules allogreffes tympano-ossiculaires et aux otites moyennes chroniques. Tous les domaines de l'otologie le passionnèrent, en particulier la physiologie de l'oreille, en collaboration, notamment, avec les physiciens Wouter L. Creten et K. S. Van Camp du Rijksuniversitair Centrum Antwerpen, ce qui l'amena à participer au développement des implants cochléaires, permettant aux sourds profonds, qui ne pouvait bénéficier d'aides auditives conventionnelles, d'entendre.

Jean Marquet développa avec les ingénieurs anversoises, dont S. Peeters, un nouveau projet d'implant cochléaire de haute technologie dont certains concepts sont encore d'actualité en 2006. Ce fut l'implant Laura. A la fin de sa carrière, il accorda beaucoup d'intérêt à la prévention de la surdité, au dépistage précoce et aux méthodes de revalidation.

Plus de 160 publications font connaître ses idées et ses résultats et lui assurent d'être un des plus brillants otologistes du XX^e siècle.

Comment décrire Jean Marquet et faire deviner la manière dont il était perçu ? Sur le plan humain, Jean Marquet avait énormément de charisme et de gentillesse. Dans le monde de l'otologie, il était apprécié de tous. Il était à l'écoute de ses collègues et aussi de ses patients, de tous niveaux socio-économiques. Ses nombreux visiteurs étrangers ont tous été frappés par sa disponibilité et sa cordialité.

Travailleur et voyageur infatigable (membre de vingt-quatre sociétés internationales et plus de 270 conférences données à l'étranger !), il a fait connaître ses idées au monde entier. Il opéra et enseigna dans tous les continents. Son rôle au sein de l'IFOS fut prépondérant. Il y promeut le développement et la qualité de l'enseignement international et des techniques audiovisuelles en ORL.

Jean Marquet était un scientifique enthousiaste, talentueux et bouillonnant d'idées nouvelles, qu'il souhaitait faire partager à ses

interlocuteurs, à toute heure du jour et de la nuit. C'était enfin un homme libre, ouvert aux autres, sans préjugés sociaux ou culturels. Merveilleux ambassadeur de la Belgique qui demeure, pour les otologistes, un modèle et une référence.

C. W. Smith, *Baron Jean F. E. Marquet 1928-1991*, dans *European Archives of Oto-Rhino-Laryngology*, t. 248, n° 7, 1991, p. 428. — P. De Valkeneer, *Jean Marquet (1928-1991), otologiste de réputation mondiale*, dans *Septentrion*, 1991, n° 4, p. 85-86. — P. H. van de Heyning, *Prof. Dr. Baron Jean F. E. Marquet 1928-1991*, dans *Liber Memorialis 1890-1980*, Wetteren, 1996, p. 113-115.

Michel Gersdorff

MARTIN, Richard, Henri, chimiste, associé de l'Académie royale de Belgique, né à Genève (Suisse) le 4 mai 1914, décédé à Uccle (Bruxelles) le 8 juillet 1995.

Richard Martin naît à Genève le 4 mai 1914. Il passe toute son enfance dans cette ville et c'est au Collège de Genève qu'il obtient en juin 1933, le certificat de maturité, en section dite technique. D'octobre 1933 à mars 1938, il effectue des études de chimie à l'Université de Genève et obtient le diplôme d'ingénieur chimiste. A la fin de ses études universitaires, Richard Martin entreprend avec des amis, un voyage à travers l'Europe. A cette occasion, il visite l'Allemagne et se rend compte des aspects inquiétants du régime nazi; il réalise aussi qu'une guerre à l'échelle européenne se prépare.

A l'automne 1938, Martin se rend à Londres pour travailler avec J. W. Cook, F.R.S., dans les laboratoires du Royal Cancer Institute. Il y étudie les propriétés cancérigènes des hydrocarbures aromatiques. Il s'agit là d'une recherche qui, aujourd'hui, serait qualifiée d'interdisciplinaire. Richard Martin gardera toujours un excellent souvenir de cette période passée dans le laboratoire de Cook et il manifestera, durant toute sa carrière, un intérêt jamais démenti pour les hydrocarbures aromatiques, la cancérogénèse mais aussi pour la chimiothérapie du cancer.

En juin 1941, il quitte Londres pour Oxford où il rejoint le groupe du professeur Sir Robert Robinson, F.R.S. Ce dernier recevra le Prix Nobel de Chimie en 1947, pour ses travaux sur

les substances naturelles extraites des plantes et plus particulièrement sur les alcaloïdes. Dans ce laboratoire prestigieux, Richard Martin travaille à la synthèse totale d'hormones sexuelles et, à nouveau son sujet de recherche à la frontière entre biologie et chimie, peut être qualifié d'interdisciplinaire. En février 1944, il obtient le titre de docteur en philosophie de l'Université d'Oxford avec une thèse portant comme titre *Synthesis of polycyclic carboxylic acids related to steroid hormones*. Sa thèse achevée, Richard Martin reste à Oxford dans le laboratoire de Robinson et ne rentre en Suisse qu'à la fin de 1945.

De ces années de guerre, Martin garde des images dramatiques du *blitz* de Londres de 1940-1941. Dans une lettre de recommandation écrite en mai 1945, Cook exprime tout le bien qu'il pense du jeune chimiste suisse, mais signale aussi combien il a apprécié l'attitude de Richard Martin durant ces terribles bombardements. Il écrit : « By his own choice he remained in London during the severe aerial bombardment of 1940-1941 and took full share in the protection of the Institute in which he worked, which frequently experienced 'near' misses ». De ces années de guerre, Martin garde aussi des souvenirs émouvants, qui illustrent combien le respect de la tradition séculaire restait vif à Oxford alors que le monde était à feu et à sang. Durant ce long séjour en Angleterre et notamment à Oxford, il noue des relations d'amitié indéfectibles avec des chimistes de sa génération qui comme lui apprennent le métier de chercheur sous la dure férule de Sir Robert Robinson. Cornforth et Birch sont de ces amis avec qui Richard Martin gardera des contacts étroits durant toute sa carrière.

D'avril à décembre 1946, il travaille dans les laboratoires de chimie organique et de chimie pharmaceutique de l'Université de Genève ; il est alors boursier de la Fondation pour des recherches scientifiques dans le domaine de la chimie. Durant cette même période, l'Université libre de Bruxelles (ULB), à peine ouverte après sa fermeture durant les années d'occupation, cherche un professeur de chimie organique. En effet, le titulaire de cet enseignement en Faculté des Sciences, le professeur Chavannes, était décédé au début de la guerre. Lucia de Brouckère, jeune professeur de l'ULB, à peine

nommée elle-même, se charge de trouver le candidat apte à contribuer à la renaissance de la chimie de l'ULB et pense à un chimiste suisse de trente-deux ans qu'elle a croisé en Angleterre durant la guerre et dont elle a entendu parler de manière très élogieuse.

Des contacts fructueux s'établissent dès le début du mois de décembre 1946, lorsque Richard Martin vient à Bruxelles pour rencontrer Lucia de Brouckère, mais aussi les professeurs Timmermans et Wuyts. Par une lettre datée du 21 décembre 1946, Martin apprend qu'il est nommé chargé de cours et directeur du Service de Chimie organique de l'Université libre de Bruxelles. Pour l'ULB, comme pour ce jeune professeur de trente-trois ans, il s'agit de ce que Richard Martin comme Lucia de Brouckère décrivaient comme un « coup de poker ». Alors qu'il n'a jamais enseigné et qu'il a publié onze articles scientifiques, Martin devient titulaire d'un cours de chimie organique générale de 60 heures en seconde licence et des 775 heures de travaux pratiques correspondants. La suite des événements démontrera que ce coup de poker était un coup de maître. Très rapidement, Richard Martin donne un éclat tout particulier à la chimie organique de l'Université libre de Bruxelles. Son cours est d'une très grande modernité dans la mesure, notamment, où il enseigne les mécanismes réactionnels en utilisant la théorie électronique qu'il a apprise en Angleterre. A cette époque, la grande majorité des enseignements de chimie organique dispensés en Europe restaient essentiellement descriptifs, factuels et laissaient fort peu de place aux généralisations, aux explications.

Dès octobre 1950, il est nommé professeur extraordinaire et dans la lettre du 11 juin 1950, que lui adressent les autorités de l'ULB pour lui annoncer la nomination prochaine, on peut lire : « Nous saisissons l'occasion qui nous est offerte pour dire combien nous tenons à votre concours, et combien nous avons été sensibles aux preuves réitérées que vous avez données de votre dévouement à l'Université ». Le jeune professeur de chimie organique déploie effectivement une activité remarquable ; malgré des charges d'enseignement très lourdes puisqu'il assume personnellement la mise au point et la surveillance des travaux pratiques, Richard Martin publie huit articles scientifiques entre 1947 et 1950 et participe très activement à la vie facultaire.

En octobre 1951, il devient professeur ordinaire et il le restera jusqu'à sa mise à la retraite au 1^{er} octobre 1979. Durant ces longues années d'activité intense, Martin reçoit de nombreuses marques d'estime : il est nommé associé de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique en 1955, il est titulaire de la Médaille Eugène Chevreul (Paris) en 1965, lauréat du Prix Jaubert de l'Université de Genève en 1973 et il reçoit le titre de docteur *honoris causa* de cette même université en 1976. Par ailleurs, il assume diverses charges liées à son activité scientifique intense. Il est membre fondateur du Groupe européen de Chimiothérapie anticancéreuse, vice-président de la Société chimique de Belgique, membre de la Chemical Society de Londres et de l'American Chemical Society, membre de la Commission internationale de Chimie des Instituts Solvay de Physique et de Chimie. Il est coéditeur ou membre du bureau éditorial de revues scientifiques prestigieuses que sont *Tetrahedron*, *Tetrahedron Letters*, la *Revue Européenne du Cancer* et *Synthetic Communications*.

Au sein de l'ULB, Richard Martin participe très activement à la vie de son université : il est vice-président de la Faculté des Sciences de 1967 à 1970 et commissaire général de l'université de 1971 à 1975. Cette fonction d'*ombudsman* lui est confiée, parce qu'il allie des qualités scientifiques remarquables à des qualités humaines qui ne le sont pas moins. Ceci explique d'ailleurs l'attrait qu'exerce le Service de Chimie organique de l'ULB sur les étudiants. Ils savent qu'ils trouveront là un environnement intellectuel de très grande qualité, mais aussi une ambiance de travail extrêmement agréable et ceci d'autant plus que Richard Martin a pu s'entourer de collaborateurs qui deviendront ses collègues et qui sont, eux aussi, de grands scientifiques. Au risque de créer des injustices, citons trois d'entre eux seulement : Jacques Pécher qui dirige un groupe de chimie des alcaloïdes, R. Promel qui dirige un groupe de chimie hétérocyclique et qui s'intéresse plus particulièrement à des problèmes de chimiothérapie et Jacques Nasielski qui dirige un groupe de chimie organique physique. Dans ces différents cas, Martin est l'initiateur, le catalyseur, mais il laisse l'entière responsabilité de la recherche à ses collaborateurs.

En ce qui le concerne personnellement, il découvre dès le milieu des années 1960 les remarquables possibilités qu'offrent les applications de la résonance magnétique nucléaire en chimie organique structurale et en stéréochimie. Cette dernière discipline est alors en pleine expansion et Richard Martin est intéressé par la structure tridimensionnelle des molécules dont il apprécie la beauté lorsqu'il joue avec les modèles moléculaires. Il est intéressé par les problèmes de chiralité, cette propriété qui fait qu'il existe des molécules qui présentent entre elles les mêmes relations que celles existant entre une main droite et une main gauche. Parmi les molécules chirales, il existe une famille de molécules à laquelle le nom de Richard Martin restera indissolublement lié : il s'agit des hélicènes. Ces molécules, faites de systèmes benzéniques accolés, sont déjà connues lorsque Martin commence à s'y intéresser dans la mesure où le premier terme de la série, l'hexahélicène, a été synthétisé. Toutefois, ce sera dans son laboratoire que se développera vraiment la chimie des hélicènes et aussi l'étude des propriétés spectroscopiques et chiroptiques de ces objets remarquables.

Dans la longue liste des conférences données par Richard Martin durant sa carrière, il est facile de déceler le point singulier que constitue, en 1970, l'exposé présenté à Bürgenstock (Suisse) au cours du prestigieux congrès annuel de stéréochimie. Titre de la conférence : *The helicenes*. Le vrai choc que constitue cet exposé au sein de la communauté internationale entraînera immédiatement de nombreuses invitations et tournées de conférences en Angleterre, aux Etats-Unis, en France, en Israël, en Allemagne, en Suisse. Richard Martin terminera sa carrière scientifique en véritable apothéose, en étant invité notamment à présider la conférence de Bürgenstock de 1973.

Comme cela a déjà été dit, Richard Martin est non seulement un grand professeur, un chercheur de notoriété internationale, mais c'est aussi un homme de bien qui est profondément respecté. Ses étudiants, ses collaborateurs l'appellent « le patron » avec une pointe d'affection dans la voix. Il a le don de créer l'esprit d'équipe au sein de son Service. Les « voyages du Service » constituent des occasions pour mieux se connaître, pour visiter des universités étrangères. Les matches de football, avec « le

patron » comme gardien de but cimentent un groupe de recherche tout autant que les séminaires de travail.

Le professeur Martin impressionne les étudiants par sa distinction naturelle, par son sérieux, par son caractère exigeant, mais à la fin des séances de travaux pratiques, en fin de semestre, lors des célèbres « vins chauds », ces mêmes étudiants découvrent un professeur qui saute sur une table de laboratoire pour danser et chanter le « picoulet », sorte de sarabande de la Suisse romande qui n'a pas son pareil pour détendre l'atmosphère, pour briser des barrières.

Décrire même très brièvement la vie de Richard Martin sans parler de son épouse, Madeleine Hauptert serait un grave manquement tant le couple Richard-Madeleine était soudé. Richard Martin rencontre Madeleine Hauptert, son professeur de dessin, dans les années 1950 et ils décident alors d'unir leurs vies. Lui le scientifique et elle, l'artiste peintre, vont faire un long chemin ensemble. Martin adopte le fils que Madeleine a eu d'un précédent mariage et pour lui, Bernard sera un fils à part entière avec les joies et les inquiétudes que connaissent tous les pères. Richard Martin a une immense estime pour son épouse, peintre de grand talent et de renommée internationale. Grâce à elle, il côtoie de nombreux artistes : il aime ce milieu si différent du sien, il parle souvent de ce monde de l'art qui le fascine. Il dit en riant que depuis qu'il a épousé Madeleine, il a renoncé à la peinture tant il se sent maladroit devant elle mais, en revanche, il s'adonne avec bonheur à la photographie.

Les « Martin » comme disent leurs amis sont aussi de bons samaritains. De nombreux jeunes et notamment des élèves de Madeleine viennent chez eux pour parler de leurs joies, de leurs peines, de leurs problèmes et parfois de leur immense détresse. Ce n'est pas toujours simple de les aider, c'est parfois même impossible mais, en toutes circonstances, les « Martin » font le maximum. Ils le font ensemble, ils s'épaulent mutuellement.

Peu à peu, dans les années 1980, Richard Martin présente les premiers signes de la maladie neurodégénérative qui sera indirectement la cause de sa mort en 1995. Ces longues années sont très dures pour lui, mais surtout pour Madeleine qui assiste impuissante à une

lente dégradation de l'état de santé de celui qui est son mari depuis tant d'années, de celui avec qui elle a tout partagé. Elle assumera cette terrible épreuve avec une lucidité, un courage et un amour qui forcent l'admiration.

Archives de l'Université libre de Bruxelles.

J. Reisse, *R. Martin*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 165, Bruxelles, 1999, p. 3-18, portrait photographique et bibliographie. — J. Reisse, *Richard Martin 1914-1995*, dans *Bulletin de la Classe des Sciences*, Académie royale de Belgique, 6^e série, t. 6, 1995, p. 245-246.

Jacques Reisse

MASSAU, Junius, ingénieur et mathématicien, professeur à l'Université de Gand, membre de l'Académie royale de Belgique, né à Gosselies le 9 avril 1852, décédé à Gand le 10 février 1909.

Fils de modestes artisans (son père était cordier), Junius Massau suit de 1860 à 1866 les cours de l'Ecole moyenne de Gosselies, sa ville natale. Admis, en 1866, à l'Athénée royal de Mons dans la classe de seconde scientifique, il termine brillamment ses études moyennes en remportant, en 1868, le prix d'honneur de mathématiques au concours général des athénées et des collèges. En octobre de la même année, il entre à l'Université de Gand, dans la section des ponts et chaussées de l'Ecole spéciale du génie civil, où il allait suivre l'année préparatoire et les cinq années d'études menant au diplôme d'ingénieur. Lors du Concours universitaire de 1873-1874, dont le sujet était la théorie du gyroscope, il développe cinq thèses constituant le point de départ de ses recherches sur l'intégration graphique, thèses qui émerveillent le jury et lui valent d'obtenir le prix.

En 1874, à sa sortie de l'Ecole, il est admis dans l'administration des ponts et chaussées en tant que sous-ingénieur. Après avoir exercé deux années comme adjoint dans l'arrondissement de Gand-Audenarde, il est affecté, en 1876, au service de l'arrondissement de Marche puis, en 1877, à celui du second arrondissement de Namur. Cependant, sa carrière d'ingénieur reste de courte durée : dès 1878, à la suite du décès soudain du professeur Charles Andries, Massau est rappelé à l'Ecole spéciale du génie

civil de l'Université de Gand pour y être chargé, à l'âge précoce de vingt-six ans, du cours de mécanique analytique et de celui des éléments de machines. A partir de là, il va poursuivre une carrière universitaire jusqu'à sa mort. En 1884, promu professeur ordinaire à la Faculté des Sciences, il est chargé du cours de compléments de mécanique analytique et de mécanique céleste. Enfin, en 1892, il prend la responsabilité du cours de graphostatique.

Placé en position de disponibilité pour exercer ses fonctions de professeur, il ne cesse pourtant d'appartenir au corps des ponts et chaussées, dans lequel il poursuit normalement sa carrière. Il y devient successivement ingénieur principal, ingénieur en chef, directeur et, en décembre 1909, inspecteur général. De 1902 à 1905, il préside l'Association des ingénieurs sortis des écoles spéciales de Gand. Au cours des assemblées générales de cette association, il prononce des discours remarquables sur l'équilibre des aéroplanes, les géométries non euclidiennes et l'enseignement de la géométrie descriptive. Enfin, il siège au Conseil communal de la ville de Gand de 1896 à 1907. A cette occasion, préoccupé d'assurer aux divers partis politiques une répartition équitable des sièges, il se livre à l'étude mathématique de la représentation proportionnelle et se pose en précurseur de l'introduction de cette réforme dans le système électoral.

L'œuvre scientifique de Massau couvre trois thèmes principaux : la mécanique rationnelle, la nomographie et l'intégration graphique. Les travaux de notre ingénieur, publiés pour l'essentiel dans les *Annales de l'Association des ingénieurs sortis des écoles spéciales de Gand*, occupent plus de 1 500 pages de cette revue. Les pièces maîtresses en sont trois grands mémoires représentant à eux seuls près de 1 400 pages : *Mémoire sur l'intégration graphique et ses applications*, publié entre 1878 et 1887 ; *Appendice au mémoire sur l'intégration graphique et ses applications*, publié en 1889 ; *Mémoire sur l'intégration graphique des équations aux dérivées partielles*, publié entre 1900 et 1904, et qui restera inachevé en raison de la mort de son auteur.

Les travaux de Massau en mécanique rationnelle constituent probablement la partie la moins connue de son œuvre. Il faut dire qu'il ne s'est jamais vraiment occupé de la publication des leçons de mécanique professées à partir de

1879. De son vivant ont seulement circulé trois éditions autographiées de son *Cours de mécanique de l'université de Gand*, dont la troisième, publiée en trois volumes en 1891, 1893 et 1896, est de loin la plus riche. Ce n'est qu'après sa mort, en 1911-1913, que ses collègues ont pu faire imprimer à Gand, dans de bonnes conditions, les notes de ses dernières *Leçons de mécanique rationnelle*. Dans ces textes, Massau a été probablement le premier à simplifier l'exposé des principes de la mécanique par l'emploi systématique de notations vectorielles. En s'inspirant entre autres des travaux de Grassmann et de Résal, il introduit dans l'enseignement des notions de « produit géométrique » et de « moment géométrique » de deux vecteurs (on parle aujourd'hui de produit scalaire et de produit vectoriel) afin de simplifier les formules et de se centrer sur les objets géométriques plutôt que sur leurs composantes. A côté de ces notations vectorielles, il convient de mentionner une autre innovation didactique : afin de combiner l'efficacité de la théorie ancienne des infiniment petits et la cohérence de la théorie moderne des limites, Massau met au point une présentation de son cru qu'il intitule « théorie des limites relatives ». Cette théorie est à rapprocher des autres tentatives de la fin du XIX^e siècle pour asseoir le calcul infinitésimal sur des fondements plus solides.

Massau a davantage marqué son temps par les résultats qu'il a obtenus dans le domaine de la nomographie et qui figurent dans le Livre III de son *Mémoire sur l'intégration graphique et ses applications*. On sait que la science des abaques s'est considérablement développée à partir des années 1840, en raison notamment des calculs répétitifs et fastidieux engendrés par les travaux de terrassement nécessaires à la construction des lignes de chemin de fer. Une avancée décisive avait été due à Léon-Louis Lalanne, ingénieur français des Ponts et Chaussées, qui, en graduant les axes de coordonnées à l'aide d'échelles non régulières, avait réussi à représenter par des abaques à droites concourantes une assez large classe de relations $F(x, y, z) = 0$. En 1884, dans le but de simplifier la construction des tables graphiques nécessaires aux ingénieurs, Massau étudie une généralisation utilisant trois faisceaux de droites quelconques, où l'on n'impose plus aux deux premiers faisceaux d'être parallèles aux axes de coordonnées. Plus précisément,

il écrit, à l'aide d'un déterminant, la condition de concours de trois faisceaux de droites dans un système de coordonnées cartésiennes, et caractérise par là les relations à trois variables $F(x, y, z) = 0$ susceptibles d'être représentées par un abaque à droites concourantes dans sa version la plus générale. Massau s'est également penché sur la représentation graphique des relations à plus de trois variables, en proposant pour cela des systèmes d'abaques mobiles reliés entre eux. Globalement, il apporte une contribution importante au développement de la nomographie. Surtout, il est le premier à introduire l'usage des déterminants dans cette discipline. Les déterminants du type de celui évoqué plus haut sont appelés « déterminants de Massau » et apparaissent d'autant plus pertinents qu'on les retrouve à l'identique dans le problème dual des abaques à points alignés. Ces objets ont joué un rôle important dans de nombreuses recherches jusqu'à nos jours.

Si intéressants que puissent paraître les résultats précédents de mécanique rationnelle et de nomographie, c'est incontestablement l'intégration graphique qui constitue la création la plus originale et la plus féconde de Junius Massau. Toute sa vie, il a inlassablement développé les thèses fondamentales qu'il a présentées à vingt-deux ans pour remporter le Concours universitaire de 1874 et que l'on pourrait résumer en ces termes : en exploitant une construction graphique fondamentale, celle de la courbe intégrale d'une courbe donnée, il est possible de remplacer la quasi-totalité des calculs de l'ingénieur par des opérations graphiques. C'est ainsi que Massau met au point des techniques élaborées de calcul par le trait pour construire avec précision les courbes intégrales des équations différentielles $y' = f(x)$ et, plus généralement, $y' = f(x, y)$. On lui doit notamment la « méthode des isoclines », qui consiste à construire les courbes intégrales d'une équation différentielle par petits segments de tangentes à partir du tracé préalable des courbes de niveau $f(x, y) = k$. Cette technique a connu de multiples variantes, approfondissements et généralisations jusqu'à nos jours. Grâce à ce travail de fond, Massau parvient à réorganiser le calcul graphique en une théorie cohérente de nature mathématique, en concurrence directe avec la statique graphique de l'Allemand Carl Culmann, qui connaissait alors un grand succès auprès des ingénieurs du génie

civil. Dans le *Mémoire sur l'intégration graphique et ses applications*, ainsi que dans son *Appendice*, Massau applique systématiquement l'opération fondamentale de l'intégration graphique à l'algèbre, à la géométrie, à la mécanique et aux sciences de l'ingénieur : construction des courbes usuelles et résolution des équations ; calcul des aires planes, des moments de divers ordres, des moments statiques et des moments d'inertie ; équilibre des systèmes articulés ; calcul des déblais et remblais ; stabilité des voûtes et des constructions en maçonnerie ; déformation des poutres droites et courbes ; tracé de l'axe hydraulique d'un cours d'eau, etc.

Le *Mémoire sur l'intégration graphique des équations aux dérivées partielles* apparaît comme le couronnement de cette œuvre. Il apporte une contribution très importante à deux problèmes difficiles, celui du mouvement varié des eaux courantes et celui de la poussée des terres. Mais, surtout, il comporte une partie dans laquelle l'auteur précise le rôle indispensable des caractéristiques dans l'intégration graphique des équations aux dérivées partielles du type hyperbolique et développe enfin une méthode générale qui a trouvé notamment de nombreuses applications aux problèmes de l'aérodynamique supersonique. L'intégration graphique par les caractéristiques a conservé une grande importance pratique jusqu'à l'apparition des ordinateurs, à tel point que le mémoire de 1900-1904 a été réédité à Mons, en 1952, à l'occasion du centenaire de la naissance de Massau.

Quoique mal diffusés de son vivant et relativement peu connus en dehors des pays francophones, les travaux de Massau ont été largement loués pour leur haut niveau scientifique et ont valu à leur auteur plusieurs distinctions prestigieuses. En 1894, Massau obtient le Prix quinquennal des sciences physiques et mathématiques pour la période 1889-1893, d'un montant de 5 000 francs, « pour l'ensemble de ses travaux et notamment pour ses mémoires sur l'intégration graphique ». Le 15 décembre 1902, il est élu à l'Académie royale de Belgique comme correspondant de la Classe des Sciences. En 1906, l'Académie des Sciences de Paris lui décerne le Prix Wilde « pour ses travaux de mécanique appliquée et particulièrement ses recherches sur l'intégration graphique ». Ce prix, d'un montant de 4 000 francs, était partagé avec le géologue Termier pour ses recherches sur la

structure géologique des Alpes orientales. Enfin, Massau s'est vu décerner la Croix de chevalier de l'Ordre de Léopold en 1893 et celle d'officier en 1905.

De nombreux témoignages décrivent Massau comme un homme simple, jovial, large d'esprit, apprécié de ses étudiants et de ses collègues. Incontestablement, le professorat et la recherche scientifique furent pour lui une véritable vocation. Il donna sa dernière leçon le 1^{er} février 1909, puis, alors qu'il semblait jouir d'une santé à toute épreuve, il fut emporté par une pneumonie foudroyante le 10 février suivant, à peine âgé de cinquante-six ans. La tombe de Massau se trouve au cimetière communal de Gand, dit cimetière de la porte de Bruges. Une plaque commémorative a été apposée sur sa maison natale, rue Junius Massau à Gosselies. Enfin, un buste, œuvre du sculpteur Van Biesbroeck, fut érigé en 1910 dans la rotonde de l'Université de Gand.

J. Rose, *Junius Massau (1852-1909). Courte notice sur sa vie et ses travaux en mécanique et en géométrie vectorielle*, dans *L'Enseignement mathématique*, t. 12, 1910, p. 187-200. — A. Demoulin, *Junius Massau (1852-1909). Notice biographique et bibliographique*, Gand, 1914. — J. Dela Ruyé et M. Lasalle, *Centenaire Junius Massau*, dans *Annales de l'Association des ingénieurs sortis des écoles spéciales de Gand*, t. 2, 1953. — F. Bouny, *Quelques remarques historiques et critiques au sujet de la théorie des vecteurs de Massau*, dans *Colloque Junius Massau tenu à Mons et Gand les 26 et 27 avril 1952*, Bruxelles, 1954, p. 52-73. — F. Bureau, *Notice sur Junius Massau*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 133, Bruxelles, 1967, p. 3-44, portrait et bibliographie. — F. Bureau, *Junius Massau*, dans *Florilège des sciences en Belgique pendant le XIX^e siècle et le début du XX^e*, Bruxelles, 1968, p. 133-154. — D. Tournès, *Junius Massau et l'intégration graphique*, dans *Revue d'histoire des mathématiques*, t. 9, 2003, p. 181-252.

Dominique Tournès

Illustration : Planche IX, face à la page 224 Junius Massau.

MERLOT, *Joseph-Jean*, Mathieu, dit *J-J*, avocat, homme politique socialiste wallon, né à Seraing le 27 avril 1913, décédé à Liège le 21 janvier 1969.

Son père, Jules Merlot (1885-1959), simple agent commercial, fut bourgmestre socialiste de Seraing de 1921 à 1947, député de Liège de 1924 à 1958, ministre des Travaux publics de 1936 à 1938, ministre de l'Intérieur de 1938 à 1939, résistant, déporté à Oranienburg, ministre de l'Intérieur en 1946, du Budget de 1946 à 1948, des Pensions de 1948 à 1949 et Ministre d'Etat dès 1945.

Joseph-Jean était destiné à devenir lui aussi un notable socialiste. Tout jeune il est *Enfant du peuple*, *Jeune Garde Socialiste* et porte la chemise bleue et la cravate rouge.

Docteur en droit et licencié en sciences politiques et sociales de l'Université de Liège, il devient avocat. Grand, corpulent, doué d'une voix de stentor, il excelle dans les plaidoiries, ou les discours politiques, à parler d'un ton chaleureux et à multiplier les effets sentimentaux... Dès 1947, il succède à son père comme bourgmestre de Seraing et en 1952, il est brillamment réélu à la tête d'une majorité absolue, avant de devenir député liégeois en 1954. A chaque congrès du Parti socialiste (PS), il monte à la tribune et commence par évoquer la mémoire de son père en pleurant à chaudes larmes et en se mouchant bruyamment dans un grand mouchoir à carreaux... et les camarades de l'applaudir à tout rompre...

Dès son entrée au Parlement, il tient à Bruxelles un langage consensuel, pragmatique, tout en restant fidèle à Liège à un vocabulaire ouvrier et quelque peu sectaire. Son prestige est ébranlé une première fois lors de la grande grève historique de l'hiver 1960-1961 contre la « loi unique » du gouvernement social-chrétien-libéral de Gaston Eyskens. Certes il y est opposé, mais s'il contrôle l'appareil du PS à Liège, le chef adulé des troupes est André Renard, leader de la Fédération générale du Travail de Belgique, anarcho-syndicaliste détestant les « politiciens ». Deux jeunes députés socialistes liégeois ambitieux, André Cools et Freddy Terwagne, s'affirmant « renardistes », surtout par opportunisme, lui disputent la vedette.

Quelques années plus tard, en 1962, alors qu'il est ministre des Travaux publics dans le nouveau gouvernement de Théo Lefèvre et Paul-Henri Spaak, il approuve le projet Gilson fixant définitivement la frontière linguistique. Désavoué par sa fédération, il est pratiquement forcé à démissionner pour protester contre le rattachement des

Fourons à la Flandre : cette fois, c'est José Happart (à l'époque de tendance chrétienne) qui est devenu le chef des « troupes » avant de se convertir au socialisme fédéraliste et de devenir le champion des voix au PS.

Premier président du comité permanent des Fédérations wallonnes du Parti socialiste, rapporteur général du congrès des Socialistes wallons à Verviers en 1967, Merlot y fait adopter un plan de réformes parmi lesquelles figurent la reconnaissance des communautés flamande, wallonne et de Bruxelles, l'installation d'organes à compétences économiques et culturelles, des ministres régionaux...

En 1968, Merlot revient pourtant au pouvoir comme vice-Premier ministre et ministre des Affaires économiques dans le gouvernement de Gaston Eyskens ! Le 9 janvier 1969, il est victime d'un banal mais grave accident de la route : sa voiture dérape sur une plaque de verglas : lui et son chauffeur sont grièvement blessés. On s'attend à une hospitalisation de six mois, mais le 21 janvier, il décède d'une crise cardiaque à l'hôpital de Bavière.

Sa mort souleva une véritable émotion dans le pays de Liège, et dans le monde politique belge ; le roi Baudouin alla s'incliner devant sa dépouille à la salle des pas perdus de la maison communale de Seraing, le prince Albert assista à ses funérailles nationales, il reçut à titre posthume la plaque d'honneur du PS, l'ensemble de la presse lui consacra de pleines pages. Toutes les formations politiques, du Parti libéral au Parti communiste lui rendirent hommage. « Il avait le sens de l'Etat » déclara le Premier ministre Gaston Eyskens. Or, quelques jours plus tôt, le 18 janvier, *La Relève*, hebdomadaire indépendant de tendance PSC (Parti social chrétien), le comparait « à la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf » et, lucidement, estimait « qu'il avait fondé son pouvoir sur une machine archaïque apte à occuper le pouvoir mais incapable de l'exercer ».

Durant toute sa carrière ministérielle, cet homme honorable, mais tiraillé entre les tendances diverses de son parti, allant du confédéralisme à l'unitarisme, fut toujours, si l'on ose dire, assis entre deux fauteuils. La droite flamande voyait en lui un dangereux wallingant et tant à Bruxelles qu'en Wallonie on l'accusait de céder à toutes les revendications flamandes ! Dans son dernier numéro de 1968, le *Pourquoi*

Pas ? – très influent à l'époque – lui consacra sa couverture où il était représenté en bourreau voulant « supprimer 4 millions de Wallons ! » Archives et bibliothèque du Parlement, à Bruxelles.

P. Delforge, *Merlot Joseph-Jean dit J-J*, dans *Encyclopédie du Mouvement wallon*, t. 2, Charleroi, 2000, p. 1095-1096. — P. Van Molle, *Le Parlement belge. 1894-1969*, Ledeberg-Gent, 1969, p. 239-240. — *Politiek biografisch lexicon*, H. Gaus ed., Antwerpen, 1989, p. 771-777. — *Cent Wallons du siècle*, Charleroi, 1995, p. 81. — *Pourquoi Pas ?*, 26 décembre 1968. — *La Relève*, 18 janvier 1969.

Michel Géoris

MEUNIER, Alphonse, François, botaniste, professeur à l'Université catholique de Louvain, chanoine honoraire à la Cathédrale de Tournai, né à Lessines le 15 avril 1857, décédé à Louvain le 19 février 1918.

Dès son enfance, Alphonse Meunier montra un grand intérêt pour le dessin naturaliste et l'entomologie. Au terme de ses humanités au Petit Séminaire de Bonne-Espérance, il suivit trois années d'études théologiques au Grand Séminaire de Tournai, avant de s'inscrire à la Faculté des Sciences de l'Université de Louvain où il prépara une thèse en paléontologie animale sous la direction de Jean-Baptiste Carnoy. En 1885, il acquit le titre de docteur en sciences naturelles avec la plus grande distinction.

D'abord assistant au laboratoire de microscopie et de biologie cellulaire du professeur Carnoy, Alphonse Meunier fut nommé, fin 1886, chargé de cours à l'Institut agronomique de l'Université de Louvain, où il enseigna les éléments de minéralogie, géologie et agrologie. Promu professeur agrégé en 1890, il fut chargé de la partie morphologie du cours de botanique. Il devint professeur extraordinaire en 1892, puis professeur ordinaire en 1894. Dès l'année suivante, il donna le cours de biologie générale à l'Institut supérieur de Philosophie, et enfin la botanique tropicale à l'École coloniale. Suppléant du professeur Martens, il dirigea les herborisations de la candidature en sciences naturelles durant trois ans. En 1901, il participa activement à la réorganisation de l'enseignement de la botanique lors de l'ouverture d'une section sylvicole à l'Institut agronomique. Il y assura également des cours de météorologie et de pisciculture.

Passionné d'histoire naturelle, le chanoine Meunier était un homme discret, possédant une vaste culture scientifique, mais la botanique resta toujours son domaine de prédilection. Les cours de ce savant peu communicatif mais excellent pédagogue étaient unanimement appréciés.

Ses premiers travaux scientifiques furent consacrés aux Bryozoaires (*Les Bryozoaires du système montien*; *Nouveaux Bryozoaires du Crétacé supérieur*), mais il laissa bientôt de côté la paléontologie animale pour se tourner vers l'anatomie, la cytologie et la morphologie végétale (*La Ptilaire: Etude anatomico-génétique du sporocarpe chez la Ptilaria globulifera*; *Le nucléote des Spirogyra*; *L'appareil laticifère des caoutchoutiers*; ainsi que diverses notes sur le développement des graines et les téguments séminaux de quelques familles d'angiospermes), avant d'aborder l'étude du microplancton des mers boréales et arctiques. Parallèlement, il consacra de nombreux séjours de vacances à excursionner en Belgique et dans toute l'Europe pour rassembler une collection de quelque 2 700 échantillons géologiques et minéralogiques.

Son œuvre scientifique majeure est l'analyse et la description des collections planctoniques ramenées par Louis Stappers de l'expédition arctique organisée par le duc d'Orléans à bord du *Belgica* en 1907 (*Microplankton des mers de Barents et de Kara, Notice sur la florule des neiges et des glaces de la mer de Kara, Microplankton de la Mer Flamande*).

Soucieux d'illustrer avec un maximum de précisions ses publications, il en dessinait lui-même les planches, d'abord au crayon ou à la plume, avant d'apprendre, à l'image de son maître le professeur Carnoy, à les graver lui-même sur pierre au burin.

Son décès, au terme d'une longue maladie, survint avant qu'il ne puisse achever l'étude de nouvelles collections du Dr Stappers, en provenance cette fois des eaux douces d'Afrique (*Note préliminaire sur le microplankton de Banana*).

E. Hegh, *Nécrologie: M. l'abbé Alphonse Meunier*, dans *Revue générale agronomique*, 24^e année, n° 2, 1920, p. 49-52. — Mgr Ladeuze, *Eloge funèbre prononcé le 22 février 1918 aux obsèques de M. l'abbé Alphonse Meunier*, dans *Revue générale agronomique*, 24^e année, n° 2, 1920, p. 52-57. — Mgr Ladeuze, *M. le professeur Alphonse Meunier: Discours prononcé aux funérailles de M. le chanoine A. Meunier, à Louvain, le 22 février 1918*, dans

Annuaire de l'Université Catholique de Louvain 1915-1919, 1924, p. 484-492. — E. Orman, *Notice sur la vie et les travaux de M. le chanoine Alph. Meunier*, dans *Annuaire de l'Université Catholique de Louvain 1915-1919, 1924*, p. 493-500.

Régine Fabri

MOTZ, Roger, Jean, Henri, ingénieur, homme politique libéral, Ministre d'Etat né à Schaerbeek (Bruxelles) le 8 juillet 1904, décédé à Bruxelles le 27 mars 1964.

Né d'un père dont les origines étaient ancrées en province de Luxembourg et d'une mère bruxelloise, au sens large du terme, c'était à Schaerbeek, un des faubourgs peuplés de la capitale que Roger Motz avait passé son enfance. Elève brillant de l'Athénée communal de Schaerbeek, il était devenu, dès le mois d'octobre 1921, un des étudiants de l'Université libre de Bruxelles et, en juillet 1926, y avait décroché son diplôme d'ingénieur civil des mines.

Dès cette époque, il s'était montré très actif dans les milieux étudiants. Membre, dès l'année 1924, du Cercle des Etudiants libéraux, il était devenu, durant le second semestre de cette même année, le président de l'Association générale des Etudiants de l'Université libre de Bruxelles. En mars 1925, il s'était ensuite vu attribuer la présidence du bureau exécutif de l'Union nationale des Etudiants de Belgique, un des piliers de la Confédération internationale des Etudiants – regroupant des associations étudiantes créées dans près de trente pays différents –, Confédération dont il avait aussi été appelé à exercer la vice-présidence durant quelques mois. Devenu, en janvier 1927, le président du conseil d'administration de l'Union nationale des Etudiants de Belgique, il s'était particulièrement intéressé à la question de l'équivalence des diplômes et avait revendiqué l'octroi d'avantages sociaux pour les étudiants issus de milieux défavorisés. Il assumait encore cette fonction en janvier 1930.

Libéral, libre-exaministe, passionné par les questions européennes et sociales, Motz allait le rester toute sa vie et tout naturellement prendre une part active à la vie politique belge et internationale. Placé dans le sillage du Schaerbeekois Fernand Blum, il avait exercé la présidence de la Jeune Garde libérale de

Schaerbeek durant plus de dix ans (1928-1938) et, en 1932, occupait déjà la présidence de la Fédération des Jeunes Gardes libérales de l'arrondissement de Bruxelles. A l'époque, il était un des quatre vice-présidents de la Fédération nationale des Jeunes Gardes libérales présidée par son ami Blum et, en tant que tel, participait déjà aux réunions du comité permanent du Conseil national du Parti libéral. Il assistait également aux réunions du comité directeur de la puissante Fédération libérale de l'arrondissement de Bruxelles. La même année, en compagnie de ce dernier, il avait été élu conseiller communal de Schaerbeek – mandat qui allait lui être renouvelé à différentes reprises jusqu'en fin d'année 1958 – et s'était immédiatement intéressé à la propagande politique. Correspondant très actif du journal *Le Progrès* – organe de l'Association libérale de Schaerbeek et du canton –, il était devenu le directeur politique du journal *La Liberté* – feuille adressée aux 20 000 membres des Jeunes Gardes libérales belges et en avait évidemment retiré une certaine notoriété. Dès 1935 – surnommé « le général » –, il était devenu l'adjoint de l'avocat Victor de Laveleye, appelé à la présidence de la nouvelle Gardes libérales.

Libéral progressiste quelque peu éloigné de la ligne libérale conservatrice définie par Paul Hymans, Motz, dès le mois de mai 1934, avait été appelé à travailler, avec quelques amis, à repenser le programme financier et économique du Parti libéral. Devenu, depuis peu, un des membres du bureau du comité permanent de son Conseil national, il avait été, avec Henri Janne et Marcel-Henri Jaspar, un des principaux animateurs des Journées libérales des 7 et 8 décembre 1935, journées au cours desquelles avait été adoptée une nouvelle ligne politique à vocation sociale : réduction du temps de travail, abaissement de l'âge de la retraite, adoption de la pension légale, octroi des congés payés, etc.

Quelques mois le plus tard, en mai 1936, dans un contexte politique difficile, le « jeune turc » avait décroché sa première candidature à la Chambre dans l'arrondissement de Bruxelles mais sans aucun espoir de succès. Face aux progrès enregistrés par le mouvement rexiste, il avait obtenu, en octobre de la même année, la création d'un comité permanent de propagande,

au sein du Conseil national, dans le but d'engager une vaste campagne anti-rexiste. Membre des plus actifs au sein de cette nouvelle structure, il était devenu, en février 1937, le secrétaire général de la Fédération libérale de l'arrondissement de Bruxelles et s'était largement investi dans la campagne électorale du mois d'avril 1937 qui avait permis de briser l'élan politique de Léon Degrelle. Le 5 juillet 1937, figurant désormais parmi les principaux hommes forts du libéralisme bruxellois, il était devenu un des trois vice-présidents du Conseil national du Parti libéral, structure dirigée depuis quelques jours par Emile Coulonvaux. Ce fut suite à ces nominations qu'il abandonna la présidence de la Fédération des Jeunes Gardes libérales de l'arrondissement de Bruxelles. A travers ses écrits – *Libéralisme* (1937) –, Motz apparaissait alors comme un des plus fidèles soutiens du volet social du programme du Parti libéral et manifestait également la volonté de défendre les classes moyennes, principal rempart naturel élevé contre la progression du communisme. Bénéficiant finalement des retombées de l'affaire Maertens, il avait été élu député de l'arrondissement de Bruxelles le 2 avril 1939, en compagnie de Fernand Blum et de Victor de Laveleye.

Un peu plus d'un mois après l'invasion du territoire belge et quelques jours après la capitulation de l'allié français, dans le sillage de son ami Marcel-Henri Jaspar, pour lors ministre de la Santé publique, Motz avait décidé de rejoindre l'Angleterre – où il était arrivé dès avant le mois de septembre 1940 –, via le Maroc et le Portugal. Président, depuis le 17 novembre 1937 de la Société libérale de Radio-diffusion (SOLIDRA), c'était lui qui avait attiré l'attention des Belges réfugiés à Londres sur l'intérêt de la diffusion de messages radiophoniques dans les territoires occupés. Dès le 28 septembre 1940, son ami Victor de Laveleye allait animer la première émission radiophonique diffusée sur les ondes de la British Broadcasting Corporation (BBC) à l'intention des auditeurs belges. En août 1941, Motz avait ensuite officiellement succédé au libéral Julius Hoste en tant que vice-président de l'Office d'Information et de Documentation (INBEL), chargé de l'organisation de la propagande belge à partir de l'Angleterre. Le gouvernement belge ayant décidé, en début d'année 1943, de créer une

station d'émission à Léopoldville, c'était à lui qu'était revenu le privilège de mener à bien cette tâche. Cette station était officiellement entrée en service le 16 mai de la même année. A son retour de Léopoldville, le Premier ministre Hubert Pierlot lui avait proposé le poste de sous-secrétaire d'Etat à l'information mais il avait décliné cette offre par respect pour son ami Marcel-Henri Jaspar mis à l'index par ses collègues du gouvernement. Il s'était alors contenté d'éditer quelques brochures de propagande diffusées à une large échelle.

En mai 1944, peu de temps avant le débarquement des troupes alliées en Normandie, Motz avait achevé la rédaction d'un essai politique, *Essai sur une doctrine libérale nouvelle*, au terme duquel il en était arrivé à la conclusion que le régime démocratique à restaurer en Belgique, après le conflit, devait appartenir à un genre nouveau. Fortement impressionné par la doctrine de sécurité sociale développée en Angleterre par sir William Beveridge – pour lutter à la fois contre la misère, la maladie, l'ignorance, l'insalubrité et le chômage –, il en était arrivé à réclamer l'insertion dans la Constitution belge de deux nouveaux articles fondamentaux : d'une part la reconnaissance du droit des Belges à jouir d'une sécurité sociale, organisée par l'Etat, leur accordant une protection face aux effets du chômage involontaire, des maladies, des infirmités et de la vieillesse ; d'autre part, la garantie d'un droit au travail dans un régime de libre entreprise, à l'abri des interventions arbitraires des pouvoirs publics et des intérêts privés. Fin novembre 1944, alors qu'il séjournait toujours à Londres, Motz avait été appelé à exercer la présidence provisoire du Conseil national du Parti libéral et, le 23 juin 1945, avait officiellement été investi de ces nouvelles fonctions. Entre-temps, les doctrines de Beveridge avaient été introduites dans la législation sociale belge. A la suite des élections législatives du mois de février 1946, comme un grand nombre de parlementaires libéraux, il avait été écarté des bancs de la Chambre mais avait fait son entrée au Sénat, le mois suivant, en tant que sénateur coopté élu par les composantes de la gauche du Conseil provincial du Brabant.

Dès l'amorçage de la Question royale (1945), Motz, ainsi que toutes les principales instances officielles du Parti libéral, s'était déclaré favorable à l'effacement définitif du roi Léopold III,

dans le but de sauvegarder notre système monarchique constitutionnel. Hostile à l'idée de l'organisation de la grande consultation populaire réclamée par le souverain en fonction des risques moraux, sociaux et communautaires qu'elle pouvait faire encourir au pays, Motz s'était attiré l'hostilité interne des militants libéraux les plus léopoldistes mais n'avait pas lâché son cap. A la suite de la consultation du 12 mars 1950, il avait tout fait pour empêcher le retour du Roi sur le sol national et, dans les jours qui avaient suivi le vote, le 20 juillet 1950, de la fin d'impossibilité de régner, il avait officiellement refusé au souverain le concours du Parti libéral et réclaté son abdication immédiate en faveur de son fils Baudouin. Durant toute cette période fort agitée, en tant que président de parti, Motz avait fait partie des différentes délégations politiques libérales qui avaient été amenées à rencontrer le roi Léopold III, en sa retraite Suisse de Prégny.

En octobre 1950, bien que fortement critiqué par un grand nombre de libéraux flamands en fonction de ses prises de position anti-léopoldistes, Motz – l'initiateur de la Charte du Libéralisme contemporain (1947) et le créateur de la carte de membre nationale (1948-1949) – avait été réélu à la présidence du Parti libéral mais, au fil des mois, avait été amené à accorder de plus en plus d'intérêts aux affaires internationales. En 1947, passionné par la question de l'organisation politique européenne, il avait été un des principaux fondateurs de la Ligue indépendante de Coopération européenne présidée par Paul van Zeeland. En tant que vice-président de celle-ci, il avait assisté, à La Haye, en mai 1948, au Congrès de l'Europe, organisé à l'initiative du Comité international de Coordination pour l'Unité européenne. C'était à l'occasion de ce grand congrès qu'avait été constitué le Mouvement européen, dont la vice-présidence de la section belge lui avait été attribuée. En 1949, il avait ensuite été désigné pour figurer parmi les membres de la première délégation belge destinée à siéger au sein de l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe, récemment créé. Il eut l'occasion, quelque temps plus tard d'exercer la vice-présidence de sa Commission des Affaires économiques. Au sein de la famille libérale, Motz avait également été un des promoteurs du principe d'une organisation à l'échelle européenne et internationale. En juin 1946, à

l'occasion des cérémonies organisées à Bruxelles dans le cadre de la commémoration du centième anniversaire du Parti libéral, quelques personnalités libérales issues de différents pays d'Europe occidentale avaient officiellement rendu publique leur volonté de travailler à la mise sur pied d'une organisation politique commune. La Déclaration de Bruxelles, signée le 16 juin 1946, avait été suivie d'un grand congrès organisé à Oxford, du 9 au 14 avril 1947, au cours duquel avait été fondée l'Internationale libérale. Le 22 mai 1948, l'Union mondiale libérale avait ensuite vu le jour à Zurich. Durant le week-end des 5 et 6 juin 1952, après avoir exercé la vice-présidence de l'Internationale libérale, Motz avait officiellement été choisi pour en assumer la présidence à la suite de l'Espagnol Salvador de Madariaga. Quelques jours plus tard, il avait également succédé à celui-ci à la tête du nouveau Mouvement libéral pour l'Europe unie et, en mai 1953, était devenu le vice-président du premier groupe libéral constitué au sein de l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe. Entretemps, il avait officiellement annoncé, en fin d'année 1952, sa volonté d'abandonner la présidence du Parti libéral belge. Le Gantois Henri Liebaert lui avait succédé en début d'année 1953. Ayant obtenu deux dérogations spéciales, Motz se maintint à la présidence de l'Internationale libérale jusqu'en fin d'année 1958.

En 1954, bien que monopolisé par les questions européennes, Motz avait été un des plus chauds partisans de la formation du gouvernement Achille Van Acker (socialiste - libéral). Dès le mois d'avril de cette même année, on avait pensé lui confier le portefeuille des Affaires économiques, mais il ne s'était pas montré intéressé par cette proposition. Près de quatre années plus tard, le 27 janvier 1958, à la suite du départ vers l'Europe de Jean Rey, ce même portefeuille lui avait officiellement été attribué. Il l'avait gardé jusqu'au 2 juin 1958, à savoir la fin de la législature. A la même époque, dans un contexte politique difficile, Motz avait été choisi pour faire partie de la délégation libérale appelée à siéger au sein de la commission nationale, créée par Gaston Eyskens et chargée de l'étude et de la résolution des questions scolaires. En tant que tel, il figura, en novembre 1958, parmi les signataires du célèbre Pacte scolaire, mais se refusa à postuler un nouveau mandat ministériel dans le gouvernement

social-chrétien / libéral installé aux affaires à la même époque. Le 7 décembre 1958, il fut par contre choisi pour ré-exercer la présidence du Parti libéral belge, à la suite du libéral liégeois Maurice Destenay et le 23 décembre suivant avait été nommé Ministre d'Etat. Depuis quatre mois, il siégeait officiellement au sein du Parlement européen. Dès son retour à la présidence du parti, Motz, conscient de l'importance des conséquences politiques du Pacte scolaire, avait décidé de travailler à la recomposition du paysage politique belge. Lors d'un congrès doctrinal organisé le 10 novembre 1959, il avait introduit la notion de tolérance religieuse dans le cadre du respect des libertés individuelles. Dans le cadre de la campagne électorale qui avait précédé les élections législatives du mois de mars 1961, le courant encourageant l'ouverture de la famille libérale au monde chrétien s'était particulièrement affirmé. Motz avait personnellement été à l'origine d'un écrit intitulé *Libéralisme et Tolérance*, dans lequel il avait invité tous les hommes de bonne volonté à se regrouper en fonction de leurs conceptions sociales, économiques et politiques. Déçu par le résultat de ces élections législatives, Motz avait immédiatement décidé de laisser la direction du parti à un homme plus jeune partageant ses options politiques. Le 6 mai 1961, Omer Vanaudenhove lui avait officiellement succédé et s'était lancé dans les travaux de fondation d'un nouveau parti du centre, libéral et progressiste. Le Parti de la Liberté et du Progrès (PLP) avait officiellement vu le jour le week-end des 7 et 8 octobre 1961 et, sa présidence d'honneur avait été unanimement attribuée à Roger Motz.

Appelé à seconder Vanaudenhove, Motz avait notamment siégé au sein du nouveau comité de direction du PLP, organe puissant capable d'imposer la nouvelle ligne politique de celui-ci à l'ensemble de ses membres. En octobre 1962, il avait encore pesé de tout son poids sur la préparation du Congrès social du PLP organisé à Charleroi. Toujours sénateur coopté et membre du Parlement européen, il avait parallèlement tenu à donner un contenu aux fonctions honorifiques qui étaient encore les siennes au sein de la section belge de l'Internationale libérale et du Mouvement libéral pour une Europe unie. Il s'éteignit le 27 mars 1964, quelques jours après avoir encore participé à La Semaine du Libéralisme

européen. On notera que, depuis 1959, en dehors du monde politique, il exerçait notamment la présidence du conseil d'administration du Crédit communal de Belgique.

Dès avant la Première Guerre mondiale, Roger Motz avait été initié au sein de la loge des Vrais Amis de l'Union et du Progrès Réunis, à l'Orient de Bruxelles. On notera de plus que, durant la Seconde Guerre mondiale, alors qu'il séjournait à Londres, il avait été appelé à participer aux travaux de la loge Albert de Belgique, créée en 1914 et réactivée en 1941.

Iconographie : Centre Jean Gol (Bruxelles), section archives, collection iconographique Suzanne Paquier ; photothèque du journal *Le Soir*, dossier Motz ; photothèque du Crédit communal de Belgique.

Manifestation en hommage à Roger Motz, Ministre d'Etat, sénateur, 24 mai 1959.

Solidra, 1^{er} août 1937, n° 68. — *Pourquoi Pas ?*, 31 octobre 1947. — *Pourquoi Pas ?*, 12 décembre 1958. — *Roger Motz vivant*, PLP, Bruxelles, 1964. — P. Evenepoel, *Biografie van Roger Motz*, Gand, RUG, 1985-1986, en 3 vol. (travail réalisé dans le cadre du cours d'encyclopédie de la science politique). — Fr. Doms, 'La révolution est au centre'. *Naissance et émergence du Parti de la Liberté et du Progrès-PLP, principalement vues de la presse francophone belge (mars 1961 - mai 1965)*, mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, 1997-1998. — J. Tordoît, *Roger Motz (1904-1964). Une figure du libéralisme belge et européen*, Archives Libérales Francophones, Bruxelles, 2004.

Joseph Tordoît

N

NÉLIS, *Georges*, Jules, Louis, officier aviateur, ingénieur, administrateur de sociétés et fondateur de l'aviation civile en Belgique, né à Hal le 22 mai 1886, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 2 mars 1929.

Georges Nélis est le fils de Jules Nélis et de Marie-Louise Berger, tous deux originaires d'Orp-le-Grand (Brabant wallon). Il fait ses études secondaires à Hal dans l'école dirigée par son père. Elève exceptionnellement doué qui brille dans les matières scientifiques et mathématiques, Georges Nélis, choisit la carrière d'officier. Lors de l'examen d'entrée à l'Ecole Militaire en 1904, il rencontre le futur médaillé olympique Victor Boin auquel le lie dès ce jour, une amitié sans faille.

Le général Leman, commandant de l'Ecole, voit dans le jeune Nélis un homme d'une grande qualité et le prend sous sa protection. Georges Nélis devient ainsi le collaborateur du général pour des études mathématiques, ce qui lui permet d'entrer en contact avec bon nombre de personnes influentes, à commencer par le roi Albert qui le compte ultérieurement parmi ses amis personnels...

Mais Nélis n'est pas qu'un esprit scientifique, c'est aussi un homme d'action d'un grand pragmatisme, qui s'intéresse aux nouvelles technologies et plus spécialement à l'aviation. C'est ainsi qu'il est le seul officier à répondre à un appel de recrutement d'élèves pilotes parmi les unités du Génie. Le 3 octobre 1910, le lieutenant Nélis est promu « 1^{er} aspirant-aviateur » de l'armée belge. En fait, à ce moment, l'aviation n'a pas la cote au sein de l'armée où beaucoup partagent l'avis des Britanniques : « Aviation is a good sport, but for the army it is useless ».

La Compagnie des Ouvriers et Aéroliers, dont Nélis fait dorénavant partie, a été invitée par le ministre de la Guerre, le général Hellebaut, à ériger une école d'aviation. A cette fin, autorisation a été donnée au capitaine Le

Clément de Saint Marcq (commandant de la Compagnie) d'acquérir un appareil d'écolage. Ce sera un Henri Farman HF3, proposé par le chevalier Jules de Laminne, appareil avec lequel le ministre avait, quelques semaines auparavant, effectué son baptême de l'air à l'aérodrome de Kiewit (Hasselt). Il est utile de préciser que le plus grand défenseur du développement d'une aviation militaire n'est autre que le roi Albert lui-même... N'avait-il pas interpellé ses généraux en prédisant cette même année 1910 « que cette manière de se déplacer aurait un impact considérable sur la stratégie et, malheureusement aussi, sur la sécurité de nos villes. Il est de notre devoir de nous y préparer de façon approfondie ».

Le 15 octobre, après un passage à Kiewit, Nélis est envoyé en France pour y suivre un stage chez Farman (Mourmelon) pour la cellule et chez Gnôme (Colombes), pour le moteur du HF3. Début novembre, Nélis réceptionne en compagnie de Jules de Laminne, le premier avion HF3 destiné à l'armée belge. L'avion est acheminé à Kiewit par train et camions. Le 21 décembre 1910, Georges Nélis obtient son brevet de la Fédération aérienne internationale (FAI) et devient ainsi officiellement le premier aviateur militaire (soit le 28^e aviateur belge). Début 1911, Nélis poursuit son écolage à Kiewit en compagnie de quatre autres officiers, dont le lieutenant Lebon, autre officier du Génie.

Quelques mois plus tard, il assiste à l'ouverture de l'aérodrome de Brasschaat (Saint-Job), ce qui coïncide avec la mise en fonction, comme patron de la Compagnie, du commandant Mathieu, polytechnicien et professeur à l'Ecole Royale Militaire. Mathieu se met immédiatement au travail et décide de restructurer son unité. Il prend Nélis comme adjoint administratif et militaire et confie le rôle de moniteur à Lebon. Selon certaines sources, cette mise en

place aurait été inspirée par le souverain lui-même, lors d'une entrevue avec les intéressés en novembre 1910. Ensemble, ils élaborent les règlements et les procédures et ils les confrontent aux réalités du terrain, avec deux appareils (un HF3 et l'Aviator que Pierre de Caters, notre premier aviateur, avait offert au roi Albert) et une dizaine d'élèves qui viennent de terminer leur formation élémentaire à Saint-Job. Le lieutenant Wahis, qui deviendra par la suite le premier commandant de l'aviation militaire belge, fait partie de cette promotion.

Au cours de cette période où tout reste à inventer, Nélis a l'occasion d'effectuer les premières missions de reconnaissance et son compère Lebon, les premières photos aériennes. Fin juillet, le Farman est fortement endommagé, mais remplacé dès le mois d'août par deux nouveaux Farman « grand modèle 1911 ». C'est avec ces appareils que l'équipage Nélis-Dhanis participe aux grandes manœuvres de septembre 1911 et établit au cours d'un de ces vols, un record belge d'altitude.

En septembre 1912, Nélis retrouve son compagnon Victor Boin qui s'intéresse beaucoup à l'aviation et lui offre, au départ de Brasschaat, un baptême de l'air en Farman HF11. Au début de cette même année 1912, Georges Nélis reçoit de Jules de Laminne l'appareil HF3 avec lequel il aurait, selon certaines sources, débuté son écolage. Nélis s'empresse de le prêter à l'école. Le commandant Mathieu décide de transformer l'appareil en le dotant d'un véritable habitacle (cockpit) et d'un moteur Gnôme plus puissant. Nélis baptise cet appareil le « Farman Rapide Nélis - FRN ».

Quelques semaines après la réception de cet appareil, en février 1913, au cours d'une mission Brasschaat-Louvain et retour, le lieutenant Sarteel prend la liberté d'effectuer à Louvain un vol local avec passager. L'appareil est toutefois trop lourd et c'est la « perte de sustentation ». Le FRN s'écrase et est détruit. Le lieutenant Nélis, dépêché sur place par Mathieu, est ainsi chargé de la première enquête officielle à l'issue d'un accident d'avion militaire.

Entre-temps, Nélis est devenu officiellement le directeur technique de l'Ecole de Pilotage. Il a, dans cette fonction, l'occasion de participer au programme de développement de la mitrailleuse Lewis sur HF16, appareil qui équipe la 1^{re} escadrille depuis le mois d'avril

1913. Nélis effectue lui-même les essais en vol avec le lieutenant Stellingwerf à la mitrailleuse. Ils sont les premiers à démontrer, sur le continent européen, qu'il est possible, à bord d'un avion, de viser et d'atteindre une cible au sol. L'exploit est relaté de la façon suivante dans la presse : « Les tirs sont exécutés par séries de 50 cartouches à 200, 300, 400 m de hauteur et à une distance de 600 à 1 000 m de la cible, donnant chaque fois, malgré un vent assez fort, des résultats extraordinaires qui émerveillent l'assistance ».

Le succès de ces essais en vol ne parviendra cependant pas à convaincre les sceptiques et les opposants à l'utilisation de l'avion dans un contexte militaire. Pour eux, « on ne défend pas son pays au moyen d'aéroplanes, mais avec des baïonnettes et des balles ». Peu après, à la conférence de désarmement à La Haye, la délégation belge tentera même d'interdire l'utilisation de l'avion comme arme de guerre...

C'est dans ce climat hostile à l'aviation militaire, que le commandant Mathieu, à l'instigation du Palais, rédige malgré tout, la première mouture d'un arrêté royal autorisant la création d'une organisation qui doit dans le domaine aérien, permettre à la Belgique de se hausser au niveau de ses ennemis potentiels, la France et l'Allemagne. L'arrêté royal est signé le 16 avril 1913, date officielle de la création de la « Compagnie des Aviateurs ».

Ce même mois d'avril, au cours d'une conférence à l'Aéroclub de Belgique, Georges Nélis, qui est à ce moment le commandant de l'Ecole d'Aviation à Brasschaat, a l'occasion de développer ses idées quant à l'avenir de l'aviation militaire. Pour lui, l'armée a besoin de six escadrilles de chacune six avions et non pas de quatre escadrilles de quatre avions comme le prévoit l'arrêté royal. Au mois de juillet, le lieutenant Nélis, dans une publication, plaide à nouveau pour le passage à six avions par escadrille. Pour lui, la faible disponibilité des appareils Farman HF20, due essentiellement à des problèmes d'entretien, « ne permet même pas, en cas de mobilisation, d'aligner l'équivalent d'une escadrille française, britannique ou allemande ».

Au cours des manœuvres de septembre, seules deux escadrilles sont opérationnelles. Elles démontrent toutefois, par les renseignements rapportés, toute leur utilité en cas de

conflit. Dans un article fort élogieux pour les aviateurs, *La Belgique Militaire*, toujours fort critique vis-à-vis de l'aviation, constate amèrement que dorénavant « la Reine des Batailles, l'Infanterie, devra se cacher pour gagner ».

A la mobilisation, le 31 juillet 1914, l'ordre de bataille de la compagnie se compose de trente-sept aviateurs et observateurs, avec à sa direction, le commandant Mathieu, assisté des lieutenants Nélis et Lebon. Le 1^{er} août, l'armée passe sur « pied de guerre » et Brasschaat devient l'unité d'appui des escadrilles opérationnelles sous le commandement du lieutenant Nélis. Il en gardera la direction pendant toute la durée du conflit.

Pendant le siège d'Anvers (26 août – 7 octobre), les ateliers de Nélis, grâce entre autres à l'aide fournie par le personnel et le matériel de la firme Bollekens, tournent 24 h sur 24 pour mettre de nouveaux appareils en ligne et réparer les avions endommagés. Le bombardement systématique d'Anvers oblige la Compagnie à se replier en France à Saint-Pol-sur-Mer près de Dunkerque, via Ostende et Gand. Malencontreusement, le convoi ferroviaire acheminant le gros du matériel et l'équipement aéronautique s'est égaré. Nélis retrouve le convoi à Amiens et le remet sur la bonne voie. Le fraîchement nommé directeur des services techniques s'attelle immédiatement à la reconstruction de son service sur terre française, plus exactement à Calais (Le Beau-Marais). Le temps presse. L'aviation est à la limite de l'asphyxie et la période la plus noire de son existence doit encore commencer.

La première bataille de l'Yser et l'impact des intempéries sur le matériel en bois ont amené Nélis à passer d'importantes commandes de pièces de rechange. Les tergiversations françaises à fournir le matériel commandé, conduisent le commandant Mathieu en février 1915, à s'adresser au ministre de la Guerre afin qu'il intervienne auprès de son homologue français. La France est disposée à rééquiper la Compagnie (sept Voisin de 130 CV) pour autant que celle-ci passe sous commandement français. Mathieu accepte la proposition et ce malgré l'opposition du Roi. Après le passage sous la responsabilité de l'Artillerie, la Compagnie des Aviateurs change d'appellation. Le 20 mars 1915, à l'occasion de la remise de commandement du commandant Mathieu (malade) au

commandant Wahis, la Compagnie devient « l'Aviation militaire belge (AMB) ».

Le 27 juillet 1915, Georges Nélis épouse Marguerite Cambier, fille d'un juge de Hal. Ils s'établissent à Calais dans un petit pavillon de bois. Leurs deux filles y verront le jour.

Début 1916, l'AMB subit sa première réorganisation. Le commandant Wahis est écarté et remplacé par un artilleur sans aucune expérience de l'aviation : le major de Tournay. Celui-ci devient le patron de toutes les unités d'appui qui regroupent dorénavant l'école, le parc et le service d'achat, nouvellement créé. Nélis garde la responsabilité du « parc de maintenance » qui n'a cessé de prendre de l'ampleur. A son arrivée à Calais, le détachement se composait d'un officier et septante soldats. En mars 1916, Nélis dispose de cinq officiers et cinq cents sous-officiers et soldats.

Le réapprovisionnement en pièces de rechange dépendant essentiellement de la bonne volonté des autorités britanniques et françaises, Nélis songe fin 1916, à développer ses propres avions avec l'aide de son ingénieur en chef, le lieutenant Demonty. Au total, six appareils voient le jour : du GN 1 au GN 6. Les deux premiers appareils sont construits par la firme Bollekens qui a suivi Nélis à Calais. Assez étrangement, la collaboration avec la firme anversoise s'arrêtera au printemps de 1917. Cette décision est apparemment prise par Nélis parce que « Bollekens semble incapable de suivre l'évolution technique du moment... ».

Les GN n'ont rien de révolutionnaire. Il s'agit en fait de Farman modifiés pour être utilisés de nuit. Certains spécialistes n'hésitent pas à penser qu'il s'agit là surtout d'un exercice de style, destiné à préparer l'après-guerre plutôt que d'une volonté de mettre en œuvre des appareils compétitifs capables de damer le pion aux avions allemands. Toutefois, deux de ces appareils arriveront en première ligne : l'un sera utilisé par Fernand Jacquet, l'autre par Jules Jaumotte.

Le 11 novembre 1918, la guerre prend fin. Dès que l'Armistice est effectif, Nélis, nommé commandant, s'installe avec son service technique à Evere, sur le champ d'aviation utilisé par l'occupant allemand. Avec la collaboration de Victor Boin qu'il côtoie régulièrement – Boin a fait partie de l'escadrille d'hydravions à Calais –, Nélis publie le 15 janvier 1919, l'ouvrage qui

fera date dans le développement de l'aéronautique civile, *L'expansion belge par l'aviation*. Ce pamphlet de 46 pages, publié pour compte de la revue *La Conquête de l'Air*, est destiné « à ceux qui ont des responsabilités dans le développement et la gestion du pays et de sa colonie ». Il rencontre un vif succès. Dans cet ouvrage, Nélis plaide pour une forte aviation militaire, un ministère de l'aéronautique, une extension de la flotte civile et des liaisons entre Bruxelles et les grandes villes européennes.

Ce projet de construction d'une aéronautique civile verra progressivement le jour grâce entre autres à l'appui du roi Albert et surtout, comme le précise Guy Vanthemsche dans son ouvrage sur l'histoire de la SABENA, au soutien des principaux organismes bancaires du pays.

En mars 1919, l'acte de fondation du Syndicat national pour l'Etude des Transports aériens est signé et le 11 novembre de la même année, le Syndicat est transformé en Société nationale (SNETA). Après avoir fait ses adieux à l'armée, Georges Nélis en est nommé directeur. Cette société commence des vols de démonstration à Anvers, Bruxelles et Spa. En un an, 6 000 Belges font ainsi connaissance avec l'aviation. Le 25 mai 1920, c'est le premier vol Bruxelles-Londres à bord du biplan DH-9 et après le 2 mai 1921, ce seront des lignes régulières avec Amsterdam et Paris.

Parallèlement à ces liaisons en Europe, la SNETA développe ses premières activités aéronautiques dans la colonie et plus précisément le long du fleuve Congo à l'aide d'hydravions. L'objectif est de relier Matadi et Léopoldville à Stanleyville, soit 1 724 km... La ligne est baptisée LARA : Ligne aérienne roi Albert et le premier vol opérationnel est effectué le 1^{er} juillet 1921.

La SNETA prépare en fait la voie pour la création en Belgique d'une industrie des transports aériens. Nélis estime qu'il faut pouvoir s'affranchir des fournisseurs étrangers et décide, une fois de plus avec le soutien du roi Albert, de fonder une société de construction. La Société anonyme belge de Constructions aéronautiques ou SABCA est créée le 16 décembre 1920. L'entreprise est pleinement opérationnelle le 1^{er} août 1921. Georges Nélis en devient tout naturellement l'administrateur-directeur.

Enfin, au mois de juin 1922, la SNETA juge la préparation suffisante. Elle suspend ses

activités au niveau des activités aériennes et procède à la création de la Société anonyme belge d'Exploitation de la Navigation aérienne ou SABENA. Ici également Nélis occupe la fonction d'administrateur-directeur. La SABENA est définitivement constituée le 23 mai 1923. Les actionnaires en sont la SNETA, l'Etat belge et le Congo.

Malgré l'immense expérience qu'il vient d'acquérir, Nélis reste prudent dans le développement des lignes aériennes. Il prévoit trois axes importants : Londres-Cologne, Hollande-Suisse et France-Scandinavie. Pour les avions, Nélis, dans une attitude de prudence à l'égard des pannes de moteurs, porte son choix sur le trimoteur Handley-Page W8. Le 25 avril 1924 à Crickelwood (Londres), Georges Nélis, en compagnie du professeur Emile Allard, directeur du Laboratoire aérotechnique de Belgique de Rhode-Saint-Genèse, assiste aux vols d'essai de cet appareil. La SABENA en mettra quinze en service, dont dix (version améliorée W8F) seront construits par la SABCA.

En février 1925, Edmond Thieffry, un des as de la guerre et ami de Nélis, effectue avec un Handley-Page baptisé le *Princesse Marie-José*, la liaison Bruxelles-Léopoldville en septante-cinq heures de vol. Il faudra toutefois encore attendre dix ans avant que ne s'établisse une ligne régulière entre la Belgique et sa colonie.

Du côté de la SABCA, l'entreprise, qui occupe 450 personnes en 1923, étonne d'emblée ses concurrents européens par son art et sa maturité. Aidée par le gouvernement qui, selon Victor Boin devenu rédacteur en chef de la *Conquête de l'Air*, reconnaît « que le sort des nations européennes sera scellé dans les airs », la SABCA voit son carnet de commandes s'étoffer d'importants travaux sous licences de constructeurs français, anglais et italiens.

Cette même année 1923, l'aéronautique militaire décide de renouveler la flotte d'avions d'entraînement et de chasse. La SABCA est chargée de construire 28 Avro 504K et 108 chasseurs Nieuport 29C1. Son avenir semble assuré.

Au cours de l'année 1924, Nélis accepte, en plus de ses fonctions à hautes responsabilités au sein de la SABCA et de la SABENA, de devenir l'administrateur délégué d'une nouvelle compagnie d'aviation spécialisée dans le transport de pigeons : la SOCTA. De même, il accepte de

devenir administrateur de la Compagnie aérienne Belge (CAB) qui se spécialise dans la photographie aérienne.

Les différentes sociétés dont Nélis a la responsabilité prospèrent. On ne peut pas en dire autant de la santé de leur dirigeant et animateur. A l'automne 1928, Georges Nélis tombe gravement malade et en ce qui concerne la SNETA, la SABENA et la SABCA, il passe les rênes au colonel Jules Smeyers. On a écrit de Nélis que l'excès de travail a ruiné sa santé. Malgré son très jeune âge – il n'a pas encore quarante-trois ans – c'est un homme fatigué qui de son lit de malade, quelques jours avant sa mort, s'occupe encore d'un nouveau projet de ligne aérienne en Afrique...

Jusqu'à la fin de sa vie, il restera préoccupé par ses responsabilités. «Après une longue et pénible maladie», comme le précise le faire-part, Georges Nélis s'éteint le 2 mars 1929 à Ixelles. La perte est grande pour sa famille, mais aussi pour l'aéronautique civile et militaire. Georges Nélis est inhumé avec les honneurs militaires au cimetière d'Ixelles, accompagné par un imposant cortège funèbre. C'est son grand ami, Victor Boin, qui prononce son oraison funèbre. Un an plus tard, la dépouille de Nélis est transférée au cimetière d'Evere, où l'attend un monument funéraire qui perpétue jusqu'à nos jours, le souvenir d'un grand homme.

On peut dire de Nélis que c'était un visionnaire, qui sentait ce que pouvait signifier l'avenir de l'aéronautique pour la Belgique et qui s'est dépensé sans compter pour que ce futur se réalise.

Ministère de la Défense, à Bruxelles, dossier militaire de Georges Nélis. — Documentation Roger Boin, à Bruxelles.

Le Moniteur Belge, 9 juin 1923 (constitution de la SABENA). — G. Claeys, *Ce qu'il faut savoir de la SABENA*, dans *Air Revue*, n° 12, 25 juin 1954. — M. Destexhe, *Rêves et obstination*, Bruxelles, SABCA, 1992. — P. Bary et H. De Wulf, *Les 70 ans de la Sabena*, Tielt, 1993. — L. Vrancken, *De geschiedenis van de Belgische Militaire Vliegerij, 1910-1918*, Bruxelles, 1999. — A. De Zitter, *Het avontuur van Sabena*, Tielt, 2002. — G. Vanthemsche, *La Sabena 1923-2001*, Bruxelles, 2002. — F. Van Humbeek, *Brussels Airport*, Nieuwkerken-Waas, 2002.

Michel Mandl

NUYTEN, *Prudent*, Amand, officier, aide de camp du Roi, né à Ypres le 23 février 1874, décédé à Knokke le 22 décembre 1954.

Nuyten naît à Ypres où son père est un modeste charpentier. Après la mort prématurée de ses parents, il est élevé, avec son frère, par deux vieilles dames d'Ypres. C'est en fréquentant la famille Lesaffre qu'il découvre le milieu militaire.

Le 22 septembre 1890, à l'âge de seize ans, Nuyten s'engage comme volontaire au 3^e régiment de Ligne, dont un bataillon est caserné à Ypres. Il est promu au grade de sergent au mois d'avril 1893. Ayant réussi les examens d'entrée à l'Ecole Militaire, il y étudie au sein de la 44^e promotion d'Infanterie-Cavalerie, dont il sort premier en 1895. Sous-lieutenant, il est incorporé au 1^{er} régiment de Ligne à Bruxelles, puis, en 1898, au 1^{er} régiment de Carabiniers. Lieutenant en 1901, Nuyten est admis à l'Ecole de Guerre, où il étudie pendant trois ans. Il est ensuite nommé adjoint d'état-major, désigné pour le 2^e régiment de Ligne.

En 1907, devenu capitaine du cadre spécial d'état-major, il est envoyé à la place forte de Liège. Promu capitaine-commandant en 1911, il est rappelé l'année suivante à Bruxelles, pour faire partie de l'Etat-Major général de l'armée. A partir de 1913, il enseigne à l'Ecole de Guerre, et fréquente Emile Galet, aide de camp et proche conseiller d'Albert 1^{er}. Celui-ci aura une influence déterminante sur de nombreux officiers de la génération de Nuyten.

Le 10 juin 1914, Nuyten est nommé professeur à l'Ecole de Guerre. Au déclenchement de la guerre, il est incorporé au grand quartier-général des Forces armées belges. Au début d'octobre 1914, il prépare, avec le major Henri Maglinse, officier responsable des opérations, le repli de l'armée sur la rive gauche de l'Escaut. A la mi-octobre, alors que les armées belge et française menacent d'être submergées dans la plaine de l'Yser, Nuyten conçoit le projet d'inonder la partie de cette plaine qui se trouve à l'est du remblai du chemin de fer de Nieupoort à Dixmude. Avec le vieux garde de la Wateringue de Fumes, Karel Cogge, Nuyten examine les possibilités techniques de réaliser ce projet. Approuvé par Galet et le Roi, le plan est exécuté avec succès à la fin du mois d'octobre. Pour sa participation à l'inondation, Nuyten recevra la Croix de chevalier de l'Ordre de

Léopold. Nuyten est promu au grade de major à la fin de l'année 1916, et devient commandant en second de la 6^e division d'Armée. Celle-ci, après l'offensive victorieuse des Alliés, rejoint ses casernements à Bruxelles.

Lieutenant-colonel en 1919, colonel en 1921, Nuyten reprend ses fonctions de professeur à l'École de Guerre, dont il devient commandant en second en 1925. A cette époque, il expose ses conceptions stratégiques dans une série d'articles publiés dans le *Bulletin belge des Sciences militaires*. Il y défend la stratégie de l'armée belge au cours de la Première Guerre mondiale et y montre son admiration pour le génie militaire de Napoléon.

En mai 1926, Nuyten devient chef de cabinet du ministre de la Défense Charles de Broqueville, tandis que Galet est nommé chef d'état-major de l'armée. L'arrivée de Galet et de Nuyten à ces deux postes clés imprimera un changement profond dans la politique militaire belge. Tous deux sont en effet partisans d'une stratégie spécifiquement belge, et non plus orientée vers la France, pays avec lequel la Belgique avait signé un accord militaire secret en 1920 et occupé la Ruhr en 1923. Dès 1926, Galet développe un plan de défense belge basé sur le système neutraliste de Brialmont. Il y préconise un combat retardateur précédant une défense ferme sur une position centrale entre Anvers et Gand. Cette stratégie ayant pour conséquence qu'une partie de la Wallonie ne serait pas défendue, de nombreux officiers s'opposent à ce plan, de même que la presse francophone, qui s'en prendra durement à Galet.

Promu général-major en 1929, Nuyten quitte ses fonctions de chef de cabinet du ministre de la Défense et devient l'adjoint de Galet, toujours chef d'état-major des Forces armées, auquel il succédera en 1932.

Au mois de décembre de la même année, le libéral Albert Devèze reçoit le portefeuille de la Défense. Partisan d'une collaboration franco-belge privilégiée, le nouveau ministre veut que l'intégralité du territoire soit défendue. Très vite, le climat s'envenime entre Nuyten, soutenu par Albert I^{er}, et Devèze, soutenu par la presse francophone.

En 1933, le ministre emporte la première manche. Un Commandement des troupes de défense du Luxembourg et de Namur est créé, et le plan Devèze est adopté en décembre. En

février 1934, à l'insu de Nuyten, Devèze se rend à Paris pour s'entretenir avec l'Etat-Major général français. Mais, dès 1934, les difficultés financières que traverse le pays poussent le Premier ministre à se tourner vers Nuyten, afin que celui-ci élabore un programme d'économies budgétaires. Devèze est furieux, car les économies prévues affectent son projet de fortification du plateau de Herve et la création d'un corps de Cyclistes-frontières. Le 7 octobre, il écrit au roi Léopold III et au Premier ministre, et met son portefeuille ministériel dans la balance. Nuyten est écarté, le Conseil des ministres réuni le 12 octobre exigeant sa démission. Apprenant la nouvelle par la radio, Nuyten, choqué, refuse le commandement du 2^e corps d'Armée à Anvers. A sa demande, il est admis à la retraite le 1^{er} janvier 1935.

Lors de la mobilisation de 1939, Nuyten est rappelé comme inspecteur général de l'Infanterie. Pendant la Campagne des Dix-Huit Jours, il est officier de liaison entre Léopold III et l'Etat-Major général français. Après la capitulation, la déportation lui est épargnée, car il fait partie de la suite du Roi.

Après la Seconde Guerre mondiale, Nuyten refuse à trois reprises de comparaître devant la Commission militaire chargée d'enquêter sur le comportement des officiers pendant la Campagne des Dix-Huit Jours et l'occupation. Comme il était placé directement sous les ordres du Roi, il estime qu'il n'a pas de comptes à rendre. L'affaire est finalement classée sans suite. Lors de la Question royale, Nuyten fait paraître dans la presse francophone et néerlandophone plusieurs articles en faveur de Léopold III. Au cours de la même période, Nuyten travaille à plusieurs études restées inédites, où il exprime ses convictions personnelles. Comme de nombreux officiers de sa génération, Nuyten a été fortement marqué par l'influence de Galet, protestant évangéliste. En 1950, il est déchargé de ses fonctions d'aide de camp de Léopold III. Quatre ans plus tard, à l'âge de quatre-vingts ans, il décède dans sa villa du Zoute.

D'un premier mariage, avec Louise De Posch, Nuyten avait eu deux enfants. Veuf, il s'était remarié, en 1940, avec Germaine Bertin, sept ans après le décès de sa première épouse.

Centre de Documentation historique des Forces armées (CDH), à Evere, dossier officier n° 12672.

R. Deguent, *Les inondations du front belge (1914-1918)*, Paris-Bruxelles, 1929. — A. Lesaffre, *Au service de trois rois*, s. l., 1955. — C. A. C. Cogge, *Quelques éclaircissements sur les inondations de l'Yser en octobre 1914*, s. l., 1955. — E. Wanty, *Le lieutenant-général Nuyten*, dans *La Revue générale belge*, 1955, p. 669-673. — E. Wanty, *Le milieu militaire belge de 1931 à 1914*, Bruxelles, 1957. — G. Provoost, *Het Frans-Belgisch militair akkoord van 7 september 1920 en zijn invloed op de Belgische buitenlandse, militaire en binnenlandse politiek (1920-1937)*, Gent, 1975. — A. Crahay, *L'armée belge entre les deux guerres*, Bruxelles, 1978. — G. Janssens, *Le lieutenant-général Nuyten de Ypres au Zoute en passant par la Belgique, toute une vie au service de la patrie, de ses rois et de son armée*, s. l., 1989. — G. Janssens, *Léopold III. Een regering in de schaduw van de internationale spanning (1934-1940)*, dans *België en zijn koningen*, Brussel, 1992, p. 99-131. — H. Haag, *Le comte Charles de Broqueville, ministre d'Etat, et les luttes pour le pouvoir (1910-1940)*, Beauvechain, 1990. — R. Van Overstraeten, *Albert 1^{er} - Léopold III. Vingt ans de politique militaire belge 1920-1940*, Bruges, s.d.

Luc De Vos et Thierry Mommens

NYS, Ernest, Désiré, juriste, professeur à l'Université libre de Bruxelles, membre de l'Académie royale de Belgique, né à Courtrai le 27 mars 1851, décédé à Bruxelles le 4 septembre 1920.

C'est à l'Université de Gand qu'il avait obtenu ses diplômes de docteur en droit et en sciences juridiques et administratives en 1874. Il poursuivit ensuite ses études dans les universités allemandes d'Heidelberg, de Leipzig et de Berlin. Il y suivit notamment les enseignements d'illustres internationalistes comme Blunschli et Heffter.

Rentré en Belgique en 1876, il s'inscrit au barreau d'Anvers en 1877. En 1878, avec l'arrivée au pouvoir du parti libéral, il devient chef de bureau au ministère de la Justice. Il entre dans la magistrature en 1882 comme juge au tribunal de première instance d'Anvers le 6 mai 1882. Le 15 juillet 1883, il est nommé juge au tribunal de première instance de Bruxelles; il sera vice-président du tribunal le 6 décembre 1898 et enfin conseiller à la cour d'appel de Bruxelles le 10 septembre 1903 et président de chambre à cette cour le 11 février 1920 peu de temps avant sa mort.

Parallèlement à ses fonctions de magistrat, il poursuit une carrière professorale à l'Université libre de Bruxelles (ULB) de 1885 à 1920 à laquelle il sera fait référence ci-dessous. Il fut président de la Faculté de Droit (1898-1900) et délégué de la Faculté de Droit auprès du conseil d'administration (1900-1902), membre de l'Académie royale de Belgique (correspondant le 4 décembre 1899, membre le 5 mai 1902), et de l'Académie de Roumanie, membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye à partir de la création de celle-ci en 1905.

Son intérêt pour le droit international, appelé alors « droit des gens », se marque dès sa première publication en 1879 (en langue anglaise) : *The Papacy considered in relation to International Law*. Ses rapports avec l'Angleterre furent toujours très étroits. A partir de 1877, il fit de fréquents séjours à Oxford et à Londres, où il passait le clair de son temps dans la riche bibliothèque du British Museum. Il traduit en français deux ouvrages fondamentaux de la littérature de droit des gens de langue anglaise de l'époque : les *Principes de droit international* de James Lorimer (1885) et les *Etudes sur le Droit international* de John Westlake (1895). Il sera fait docteur *honoris causa* des universités d'Edimbourg, de Glasgow et d'Oxford.

Alphonse Rivier, qui illustre alors à l'ULB la chaire de droit des gens (intitulée alors « éléments du droit des gens »), le remarqua et l'introduisit à l'Institut de Droit international (IDI) — qui avait été créé en 1875 — d'abord comme secrétaire adjoint dès 1880, ensuite comme membre associé (lors de la session de Turin en septembre 1882, IDI, *Annuaire*, t. 6, p. 20 et 327), puis comme secrétaire et membre titulaire (lors de la session de Bruxelles de septembre 1885, *Annuaire*, t. 8, p. 16). Il y présenta en 1902 un rapport sur le régime juridique des aérostats (*Annuaire*, t. 19, session de Bruxelles, 1902, p. 86-114).

Rivier le fit entrer également au secrétariat de rédaction de la *Revue de droit international et de législation comparée*, la première revue de droit international de langue française, créée en Belgique en 1869 par Gustave Rolin-Jaequemyns. Nys va y jouer un rôle important. Il y publiera entre 1882 et 1914 près de 125 notices et articles. Il est secrétaire de rédaction de la *Revue* à partir de 1883; il restera dans le comité de direction jusqu'à son décès en 1920.

Rivier fut aussi celui qui lui ouvrit la carrière professorale à l'ULB. Nys conquiert à la Faculté de Droit le titre d'agrégé spécial (en droit des gens) le 5 février 1885 ; il est nommé chargé de cours à cette Faculté le 20 juin de la même année, puis professeur extraordinaire, et professeur ordinaire le 18 juillet 1892. Il y enseigne d'abord l'encyclopédie du droit et l'introduction historique au cours de droit civil. A partir de 1898, au décès d'Alphonse Rivier, il assure naturellement la suppléance des cours de ce dernier puis est titularisé pour l'enseignement du droit des gens qu'il conservera de 1898 à 1920. Il enseigne également le droit des gens et l'histoire diplomatique de l'Europe depuis 1815 à l'École des Sciences politiques et sociales (1899-1920).

L'œuvre scientifique d'Ernest Nys est immense, touffue, polymorphe, baroque. Sa bibliographie doit avoisiner les 250 titres. Esprit curieux, passionné d'histoire, faisant preuve d'une érudition exceptionnelle, il a traité pratiquement de tous les sujets de droit international. Il y a tout de même quelques fils conducteurs que l'on esquissera ci-dessous.

L'histoire du droit international fut à l'évidence un thème majeur dans sa production. Et par histoire, il faut entendre la période s'étendant des temps les plus reculés à l'époque qui lui était contemporaine et embrassant toutes les civilisations. Mentionnons pêle-mêle, dans le seul but de donner un échantillon de l'ampleur de son érudition, les thèmes suivants : les théories politiques en Angleterre pendant le Moyen Âge, le droit des gens dans les rapports des arabes et des byzantins, le droit intertribal - les caravanes, Honoré Bonet et Christine de Pisan, Rabelais et la science du droit, les *Siete partidas*, le droit de la vieille Irlande, les institutions primitives du haut nord, la Ligne de démarcation d'Alexandre VI, l'Inde aryenne, le droit des gens et les anciens juristes espagnols, le droit des indiens, la période de Grotius, le droit de la guerre et les condottieri, les utopistes du XVI^e siècle, les théories politiques en Angleterre pendant le XVI^e et le XVII^e siècles, le règlement de rang du pape Jules II, les théories politiques et le droit international en France jusqu'au XVIII^e siècle, la Révolution française et le droit international, l'esclavage noir devant les juristes, le concert européen et la notion du droit international, etc. Ce n'est, répétons-le, qu'un échantillon.

Il fit de très nombreuses notes savantes, intitulées souvent *Histoire littéraire du droit des gens* parues dans la *Revue de droit international et de Législation comparée* (RDILC) sur des auteurs de droit des gens dont le nom était et reste souvent oublié ; il exhuma leurs écrits des manuscrits et anciens ouvrages conservés à la bibliothèque du British Museum. Il écrivit l'introduction de quelques traductions d'anciens auteurs dans la série des *Classics of International Law*, réédités par la Dotation Carnegie entre 1912 et 1936, notamment du *De Indis* et *De jure belli* de Francisco de Victoria en 1917 et du *De legationibus libri tres* d'Alberico Gentili en 1924.

Autre thème récurrent de ses intérêts : l'histoire de la papauté et du mouvement maçonnique, auquel il consacra également un ouvrage intitulé *Idées modernes, Droit international et franc-maçonnerie*. Liant à la souveraineté territoriale et à la substance étatique la qualité de sujet de droit des gens, il dénie au Vatican cette qualité après l'annexion à l'Italie des États pontificaux en 1870. Notons encore plusieurs articles ou ouvrages sur la diplomatie, le droit de la mer, le droit de la guerre et de l'occupation, la reconnaissance des États, l'acquisition de territoires, l'arbitrage, etc.

Il fera paraître en 1904 (première édition) puis en 1912 (deuxième édition) une grande synthèse du droit international en trois volumes sous le titre *Le droit international. Les principes, les théories, les faits*. Le titre est révélateur d'une méthode qui conserve toute sa valeur. Il dégage les grands principes et les règles de ce droit, non seulement en partant des écrits des auteurs dont il est un connaisseur érudit, mais encore en les illustrant par de très nombreux faits tirés de l'histoire des relations internationales. Si sa philosophie personnelle perçoit, par la défense des idées libérales et démocratiques et une croyance au progrès, il apparaît comme un auteur à la fois positiviste et réaliste fondant les règles sur la pratique étatique.

Il est difficile de résumer en quelques lignes une telle synthèse. L'auteur s'affiche en défenseur de la souveraine égalité des États ; il est opposé aux privilèges des grandes puissances dont il condamne le prétendu droit d'intervention dans les affaires intérieures des faibles. La reconnaissance n'est pas une condition d'existence des États, seulement de leur opposabilité

aux autres. Il défend la souveraineté pleine et entière des Etats neutres (voir aussi *La Belgique et la garantie des cinq puissances*, dans *RDILC*, 1901 et *La Nouvelle Belgique*, 1918). Il soutient la conception de l'Etat, personne publique. Ainsi, ne se montre-t-il pas favorable à l'immunité restreinte des Etats (point de vue qui allait pourtant s'imposer plus tard avec le triomphe du libéralisme économique).

Son discours peut se faire cinglant à l'égard des comportements non démocratiques. Ainsi, il fustige le traitement que la Russie réserve à ses propres populations (t. 2, p. 108), la politique des puissances pour instaurer un protectorat au Maroc (p. 119), l'« odieux traité » de 1872 relatif à la partition de la Pologne (p. 225), le *Syllabus* de Pie IX qui condamne le principe de non-intervention (p. 231), l'hégémonie des Etats-Unis sur les autres Etats du nouveau monde, hégémonie « dénuée de base » (p. 247), l'expulsion vers leur pays d'origine des « anarchistes » qui cherchent asile à l'extérieur. Il estime, à cet égard, que la déclaration de Saint-Pétersbourg de 1904 constitue « une injustice et une infamie » (p. 289). Il écrit ce qui suit : « il n'est pas une idée généreuse, pas une protestation contre la tyrannie, pas une revendication de la liberté, pas un cri vers le mieux-être qui n'aient été traités comme autant de forfaits contre l'ordre de choses existant » (p. 303).

Plusieurs thèmes abordés dans son œuvre concernent spécifiquement la Belgique. Mentionnons spécialement une étude intitulée *Histoire littéraire du droit international en Belgique* où il retrace les conceptions que des auteurs belges anciens et méconnus se sont faites de ce droit. Plusieurs publications sur l'Escaut : *L'Escaut en droit des gens* (1903), *L'Escaut en temps de guerre* (1910), *L'Escaut et la Belgique, Simples notes* (1920). Il écrivit aussi plusieurs études pénétrantes sur l'Etat indépendant du Congo et le droit international (*RDILC*, 1903).

Les circonstances dramatiques du pays pendant la guerre 1914-1918 l'ont amené à appliquer au sol belge l'expertise qu'il avait acquise dans le domaine de l'occupation de

guerre. Interrogé par de nombreuses autorités belges (communes, Caisse d'Epargne, Banque Nationale, etc.), il donna de nombreux avis sur les pouvoirs de l'occupant ; il se montra un rigoureux défenseur des droits de l'Etat occupé. Ses avis donnés pendant la guerre formaient un manuscrit de treize volumes dont une partie fut publiée en 1919, *L'occupation de guerre, Avis, Etudes, Exposés juridiques*.

Il écrivit aussi dans la *Revue de Droit international et de Législation comparée* ou dans l'*Annuaire* de l'Académie de nombreuses notices nécrologiques parmi lesquelles on mentionnera celles relatives à François Laurent (*RDILC*, 1887), Emile Banning (*RDILC*, 1898), Alphonse Rivier (*RDILC*, 1899), Gustave Rolin-Jaequemyns (*RDILC*, 1910 et *Annuaire*, 1910).

Paul Errera qui à son tour rédigea sur Ernest Nys une très belle notice, admirait autant l'homme que le savant. Il écrit de lui : « L'extrême modestie de sa vie qui ne connut jamais les vanités mondaines, n'a permis qu'à peu d'amis de l'approcher et de l'apprécier pleinement en tant qu'homme » ou encore « le cœur était à la hauteur de l'intelligence, ce qui n'est pas peu dire ».

Archives de l'Université libre de Bruxelles, *Journal des étudiants de l'Université de Bruxelles*, 1912, article sur Ernest Nys avec un portrait dessiné. — *Bruxelles Universitaire 1920*, chronique nécrologique anonyme reproduisant un extrait du *Pourquoi Pas ?* sur E. Nys.

P. Errera, *Notice sur Ernest Nys*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 88, Bruxelles 1922, p. 75-113, portrait gravé par L. Peeters. — P. Errera, *Notice sur Ernest Nys*, dans *Revue de Droit international et de Législation comparée*, 1920, p. 385-405. — H. Rolin, *Notice sur Ernest Nys*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, t. 4, 1951-1952, p. 349-357. — E. Goblet d'Alviella, *L'Université de Bruxelles pendant son troisième quart de siècle (1884-1909)*, Bruxelles, 1909, p. 215-216. — *L'Université de Bruxelles. 1909-1934*, Bruxelles 1934, p. 82. — Ch. de Visscher, *Nécrologie Ernest Nys*, dans *Revue de Droit international et de Législation comparée*, 1920, p. 141-142.

Jean Salmon

P

PASSELECQ, Georges, Léopold, Camille, Ghislain, en religion : DOM PAUL ; pseudonyme occasionnel : CLAUDE OLIVIER ; moine bénédictin de l'abbaye de Maredsous, promoteur de la lecture de la Bible et des relations entre chrétiens et juifs en Belgique, né à Ixelles (Bruxelles) le 29 mars 1909, décédé à Anhée le 27 février 1999.

Il était fils de Fernand Passelecq (1876-1952), avocat près la cour d'appel de Bruxelles, et d'Ernestine Dehant (1870-1950). Fernand Passelecq, proche de Mgr Désiré-Joseph Mercier avant qu'il ne devînt cardinal, fut son conseiller et son relais dans la presse lors de plusieurs affaires importantes, en particulier lors de la condamnation de l'Action française (1926). Du Havre, où il avait suivi le gouvernement belge, il avait écrit contre la violation du droit des gens par les Allemands au cours de la guerre 1914-1918, mais, la guerre terminée, il n'avait pas hésité à prendre parti contre le séquestre des biens privés allemands. Cet homme indépendant fit une belle carrière d'avocat et mourut à la barre. Le jeune Georges grandit ainsi dans un environnement catholique libéral.

Après des études primaires au Havre (1915-1918) et des études secondaires à Bruxelles (1919-1925, Saint-Michel et Saint-Jean Berchmans, collèges des jésuites), il entre à l'abbaye bénédictine de Maredsous en octobre 1925 et fait profession le 6 janvier 1927. Il poursuit ses études de philosophie à Maredsous (1927-1929) et de théologie à l'abbaye du Mont-César, à Louvain (1929-1932). Il est ordonné prêtre à Namur par Mgr Heylen le 31 juillet 1932. Il reçoit aussi une formation privée en sciences naturelles et en géologie (cours libres à Louvain de 1929 à 1932) et en musique (avec Flor Peeters à Malines, 1931-1932, et Auguste Verrees à Maredsous, 1932-1939).

Il n'est pas étranger aux activités de son père qui fait partie du Bureau catholique pour Israël (1936-1938) et aide à l'organisation des secours aux réfugiés juifs.

Jusqu'à la guerre, Georges Passelecq a dans l'abbaye et à l'école abbatiale des responsabilités musicales (organiste, directeur de la chorale) et scolaires. Il est chargé de la conservation des collections minéralogiques et zoologiques rassemblées principalement par dom Grégoire Fournier (1863-1931). Fait prisonnier à Etaples en mai 1940, il s'évade, puis, en juin 1940, il s'engage à la Croix-Rouge pour prendre du service à l'Hôpital militaire de Namur. En août 1940, il rejoint le service secret qui bientôt s'appellera « Martiny » sous les ordres du colonel Daumerie. Arrêté une première fois par la Geheime Feldpolizei et relâché (mars-avril 1941), il est arrêté à nouveau le 4 octobre 1941, jugé à Berlin en avril 1942 par le Ober Reichskriegsgericht et condamné à quatre ans de prison. Après être passé par une dizaine de camps, il est libéré par les Américains à Dachau le 29 avril 1945. Son frère aîné, Marcel, meurt en captivité le 23 janvier 1945.

Commissionné capitaine des Services de Renseignements et d'Action (SRA), il remplit diverses fonctions humanitaires en Allemagne jusqu'en janvier 1946. Il a la chance de retrouver les cloches de son abbaye à Hambourg. Il est nommé aumônier de la Croix-Rouge (1948-1974). Sous le pseudonyme de Claude Olivier, qu'il emploiera occasionnellement, il écrit alors, avec Jean de Vincennes, *La mèche qui fume encore* (1949, 4^e éd. 1952).

Revenu dans son abbaye, il dirige les Editions de Maredsous (1946-1964) et s'attelle aussitôt, presque seul, à une traduction de la *Bible. Le Nouveau Testament* paraît en 1948 ; la *Bible* complète le 1^{er} février 1950. En dépit des critiques, cette traduction, la première chez les catholiques après celle du chanoine Crampon

(1905), fut un succès (nombreuses éditions en plusieurs formats, révision en 1968, traduction portugaise au Brésil). Cette version qui cherche la lisibilité est ensuite prolongée par les cinquante-trois fascicules de *La Sainte Bible expliquée* (Maredsous, 1955-1970), dont il est aussi l'auteur principal. En 1974, il publie avec le frère Réginald-Ferdinand Poswick et avec l'aide de la programmation informatique du frère Eric de Borchgrave, des ordinateurs de la Caisse générale d'Épargne et de Retraite (CGER) et de l'Imprimerie Nationale de Paris, une *Table Pastorale de la Bible*, à la fois concordance et index thématique, appelée à un succès durable et adaptée en d'autres langues. Conférencier et prédicateur apprécié, il publie diverses plaquettes sur des sujets religieux d'actualité (la pastorale biblique, les sectes) et cinq volumes recueillant une partie de ses homélies du dimanche.

Il traduit en français une quinzaine de livres, entre autres deux ouvrages majeurs d'Abraham Heschel (1907-1972), penseur juif américain qu'il contribue à faire connaître. Il mène son apostolat biblique de préférence en concertation avec les protestants et avec les juifs. Le judaïsme a pris place très tôt dans ses préoccupations. Dès la fin des années trente, il est en relation avec des proches qui accueillent des juifs fuyant la montée du nazisme. Sa captivité et l'après-guerre multiplièrent les contacts avec les milieux les plus divers. Son activité dans ce domaine s'est manifestée à partir de 1968, comme membre, bientôt comme secrétaire (1969-1995) et enfin comme vice-président de la Commission nationale catholique pour les relations entre chrétiens et juifs, nouvellement créée par les évêques de Belgique. Presque jusqu'à sa mort, cette activité, faite de rencontres et d'échanges, occupa une large part de son temps. Comme membre invité du Comité belge pour une paix négociée entre Israël et les pays arabes, il participe du 21 au 28 mai 1969 à un voyage d'études en Israël.

Depuis 1971, il collabore à la revue *Rencontre* (Paris) dirigée par le père Roger Braun. Avec Bernard Suchecky, il prépare la publication d'un livre destiné à sortir de l'ombre une encyclique sur le racisme que Pie XI élaborait dans les derniers mois de son pontificat et qui ne vit pas le jour, *L'encyclique cachée de Pie XI. Une occasion manquée de l'Eglise face à l'antisémitisme* (Paris, 1995). Cet ouvrage fut rapidement

traduit en plusieurs langues. Il envisageait un volume complémentaire sur l'opinion chrétienne en matière d'antisémitisme dans l'entre-deux-guerres.

Resté actif presque jusqu'à la fin, il n'aura cessé de combattre « l'enseignement du mépris » stigmatisé par Jules Isaac. A côté des distinctions reçues après la guerre, la Médaille du Consistoire central israélite de Belgique (1989) lui était particulièrement chère. Le 31 janvier 1991, le Consistoire tint à lui rendre hommage en une séance publique.

Le tempérament et les engagements du père Passelecq, les circonstances dans lesquelles il a vécu, ont fait de lui un homme aux talents très divers, ouvert sur toutes les misères (il fut aussi visiteur de la prison de Namur), attentif à toutes les tendances, et un moine centré sur l'Unique nécessaire.

Archives de l'abbaye de Maredsous : dossiers Paul (Georges) Passelecq (les documents du colloque en hommage au R. P. Georges Passelecq sur le thème *De l'Enseignement du Mépris à l'Enseignement de l'Estime*, Namur, 3 décembre 2000, comportent une bibliographie). — KADOC (KULeuven). Archives de diverses institutions pour les relations entre christianisme et judaïsme, dans *Kadoc Nieuwsbrief*, juillet-août 2006, p. 4-5.

N. Dayez et al., dans *Lettre de Maredsous*, t. 28, 1999, p. 19-33. — *Interface 99/72*, 1999, p. 1. — P. Danblon, dans *Espace*, n° 270, 1999, p. 29-30. — *Journal des Tribunaux*, n° 3922, p. 17-18. — P. Struye, dans *La Libre Belgique*, 6 janvier 1952, p. 6. — A. Molitor, *Souvenirs. Un témoin engagé dans la Belgique du 20^e siècle*, Paris-Gembloux, 1984, p. 118-119. — *Revue Monastique*, n° 145, 1956, p. 178-188. — *Lumière de Christ*, n° 187, 1967, p. 39-42. — *Lettre de Maredsous*, t. 14, 1985, p. 15-20. — *Lettre de Maredsous*, t. 16, 1987, p. 111-120 (Caudel et la Bible de Maredsous).

Pierre-Maurice Bogaert

PIEPER, Henri, armurier, mécanicien, industriel, né à Soest (Westphalie, Allemagne) le 30 octobre 1841, décédé à Liège le 23 août 1898.

Né en Allemagne, Henri Pieper arrive en Belgique vers 1866, après un passage par Verviers comme mécanicien dans une usine de construction de machines textiles. En 1868, il s'établit à Liège, dans le quartier de Coronmeuse, rue des Bayards. Habile artisan, il

installe un petit atelier d'armurerie ; d'abord de dimension modeste, celui-ci devient assez vite une usine d'importance grâce à la qualité du travail effectué. Un fils naît, qui s'appelle Henri comme son père et qui sera un créateur et constructeur important dans le domaine de l'électricité et de l'automobile.

Pieper a l'idée de produire mécaniquement les canons de fusils, fabriqués jusqu'alors de manière artisanale. Son nouveau produit en acier fondu est approuvé par les chasseurs, et les armes Pieper sont sollicitées par les amateurs. Pieper donne une marque à ses réalisations : « Bayard », représentée par un cavalier. En 1887, il crée, à Liège, avec d'autres fabricants d'armes, l'association : Les fabricants d'armes réunis. Celle-ci obtient du gouvernement belge une commande de 200 000 fusils Mauser destinés à l'armée. Le groupe décide de se constituer en société anonyme : la Fabrique nationale d'Armes de Guerre de Herstal est née.

En 1889, Henri Pieper et son fils Henri fondent à Liège la Compagnie internationale d'Electricité, que le fils dirigera. En 1897, avec ses fils Armand, Nicolas et Henri, il se lance dans une nouvelle entreprise. L'usine de la rue des Bayards devenant trop petite pour la construction des vélos, motos et automobiles, Henri Pieper fait construire de grands halls à Nessonvaux dans la vallée de la Vesdre. Ces bâtiments deviendront en 1907 l'usine d'automobiles Impéria.

Ses armes sont vendues dans le monde, il a réussi tout ce qu'il a entrepris, mais ne verra pas la concrétisation de sa dernière usine puisqu'il meurt, à Liège, à l'âge de cinquante-sept ans, le 23 août 1898.

Henri Pieper fut consul du Mexique, officier de l'Ordre de Léopold, commandeur du Double dragon bleu de Chine, administrateur délégué de la Fabrique d'Armes de Guerre de Herstal et de la Compagnie internationale d'Electricité. Après une période difficile, son usine devient société anonyme, en 1905, sous l'appellation Ancien Etablissement Pieper. Elle déménage alors à Herstal mais n'est plus dirigée par la famille, et disparaît en 1958.

M. Bedeur, *Henri Pieper, un génie créateur 1867-1952*, Andrimont, 2004. — M. Druart, *Bayard, Les hommes, les armes et les machines du chevalier*, Bruxelles, 2004.

Michel Bedeur

PIEPER, Henri, ingénieur électricien, inventeur, mécanicien, industriel, né à Liège le 30 mars 1867, décédé à Bruxelles le 12 septembre 1952.

Fils de Henri Pieper (1841-1898), originaire de Rhénanie-Westphalie, fabricant d'armes à Liège, qui est le premier à substituer, dans la fabrication des armes, le travail en série à l'ancienne formule familiale ou artisanale. Cette innovation permet à sa firme de vendre des fusils de chasse à des prix incroyables jusqu'alors.

Henri Pieper fils ne s'intéresse pas à cette industrie, mais excelle dans un autre domaine : l'électricité. A l'âge où les jeunes gens sont encore aux études, Henri Pieper possède déjà un laboratoire où il fait de nombreuses expériences sur l'électricité.

En 1886 (il n'a que dix-neuf ans), il obtient une médaille à l'exposition internationale d'électricité de Vienne pour l'invention d'un système de lampe à arc, qui paraissait auparavant impossible. Ce prix attire sur lui l'attention du grand inventeur américain Thomas Edison, qui vient en Europe pour le rencontrer et lui proposer un contrat pour la licence des lampes à arc et pour des socquets à spirales pour lampes. Ce contrat lui permet de se faire connaître dans le monde de l'industrie électrique naissante, en France, en Amérique, en Allemagne, etc. Il devient l'ami du jeune Walter Rathenau, fils du fondateur de l'Allgemeine Electricitäts-Gesellschaft (AEG).

En 1885, Pieper est, seul, appelé in extremis, pour aménager, lors des funérailles de Victor Hugo, une illumination grandiose autour du catafalque placé sous l'Arc de Triomphe.

Le 20 avril 1889, les Pieper, père et fils, fondent la Compagnie internationale d'Electricité, société de construction de matériel électrique. Henri Pieper croit en l'électricité qu'il pressent révolutionner l'industrie et l'on peut dire qu'il en fut le prophète pour la Belgique. Mais il le sera aussi en Russie où il installera l'électricité dans plusieurs villes importantes, participant ainsi au développement de ce pays.

En 1898, il est nommé administrateur de la Société anonyme internationale d'Entreprises et Exploitations électriques, fonction qu'il occupera jusqu'en 1920, lorsqu'il devient administrateur des Constructions électriques de Belgique. Il s'occupe également des sociétés d'électricité de Moscou, Angers, Ixelles, Seraing, Liège et Spa.

Toujours en 1898, il s'intéresse à la traction des voitures automobiles sur route. Il imagine un nouveau système de traction qui supprime la boîte de vitesse, et dépose un brevet pour une automobile électrique qu'il baptise « auto-mixte » et qu'il se met à produire. Cette automobile est très appréciée en Allemagne, en France, en Angleterre et en Russie, où elle sera souvent primée. Le système charge des accumulateurs (batteries tampon) en roulant au pétrole, ce qui permet de rouler ensuite sans l'aide du moteur à essence durant plusieurs kilomètres et de venir en aide au moteur dans les côtes. Ce système recharge aussi automatiquement les batteries lors des descentes. L'embrayage et le freinage s'effectuent au moyen d'un volant électromagnétique. Cette invention est exploitée jusqu'en 1914, puis tombe dans l'oubli.

Pour la construction de vélos et d'automobiles, une usine est installée à Nessonvaux ; après 1905, elle est vendue et devient l'usine Impéria. Cette même année, il fonde avec Théo Pescatore et Henri Tudor, la société Auto-Mixte à Herstal, rue Hayeneux. Cette entreprise produira des automobiles du système Pieper, ainsi que des camions de pompiers pour Bruxelles, Anvers, Liège, etc. L'usine fermera ses portes en 1913.

Pieper est également fondateur et administrateur de la Société des Centrales électriques de Bruxelles, et de sociétés électriques à Rostoff, Ploesti, Las Palmas, Ténériffe et Biskra.

Durant toutes ces années, il travaille avec acharnement, crayonne des projets, cherche toujours des perfectionnements à ses inventions. Ses domaines d'intérêt sont fort étendus, son cerveau toujours en mouvement et le nombre de brevets déposés dans le domaine des armes, de l'électricité, des trains, des vélocipèdes et de l'automobile est considérable.

Henri Pieper décède à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, après une vie de recherches et d'inventions bien remplies.

M. Bedeur, *Henri Pieper, un génie créateur*, Andrimont, 2003. — M. Bedeur, *Impéria, un empire automobile belge*, Andrimont, 2004. — M. Druart, *Bayard, Les hommes, les armes et les machines du chevalier*, Bruxelles, 2004. — M. Bedeur, *Auto-Mixte Pescatore. Herstal 1905-1913*, Andrimont, 2006.

Michel Bedeur

PIERSON, Emiel, Maria, Antoon, dit *Marc-Antoine*, avocat, homme politique socialiste, né à Wetteren le 26 mars 1908, décédé à Bruxelles le 5 septembre 1988.

Ministre des Affaires économiques dans le cabinet Harmel-Spinoy (1965-1966), élevé à la dignité de Ministre d'Etat par le Roi en 1974, Marc-Antoine Pierson avait l'envergure d'un grand homme d'Etat. Au cours de sa longue carrière, il déploya une activité tous azimuts à la fois à la Chambre puis au Sénat, à l'Université de Bruxelles où il fut professeur, dans diverses organisations internationales et à la Ville de Bruxelles dont il fut échevin.

Né en Flandre presque par hasard, son père – Antoine Pierson –, d'origine ardennaise, et de conviction libérale, y était receveur des contributions ; sa mère – Marie Fifis – était très marquée par son éducation catholique. Il accomplit ses études primaires en flamand à Turnhout, puis ses secondaires en français à l'Athénée de Louvain. Son bilinguisme allait le servir ultérieurement.

Docteur en droit et licencié en sciences politiques de l'Université libre de Bruxelles (ULB), où il rencontre celle qui deviendra sa femme, Marianne, fille de Louis Piérard, parlementaire socialiste, écrivain et académicien, il effectue son stage chez l'éminent Ministre d'Etat Eugène Soudan et dès 1932 devient avocat à la cour d'appel de Bruxelles où sa vaste culture ne manque pas d'impressionner magistrats et confrères. En mars 1936, il est désigné comme suppléant d'Eugène Soudan pour l'enseignement de la procédure civile à l'ULB. Le 23 novembre 1952, il y est nommé comme titulaire du cours d'éléments de droit civil à la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques.

Depuis un an, il a débuté sa carrière politique en entrant au conseil communal de la capitale. L'année suivante, en 1952, il devient député socialiste en remplacement de Léon Meysmans, dont il était le suppléant. Le monde politique ne lui était pas inconnu. En effet, il avait été attaché de cabinet d'Achille Delattre, ministre du Travail de 1935 à 1939, d'Arthur Wauters, d'Antoine Delfosse, d'Edmond Ronse, ministres de l'Information de 1939 à 1945, chef de cabinet de Pierre Vermeyleen, ministre de l'Intérieur de 1947 à 1949.

Dès 1962, il préside le Groupe socialiste de la Chambre avec fermeté et psychologie. Il y

préside aussi avec autorité et compétence l'importante commission de la Justice.

La Libre Belgique, qui ne le porte pas dans son cœur, le tient pour « doctrinaire » mais, en réalité, il appartient à la tendance modérée et réaliste du Parti socialiste plus qu'au clan « révolutionnariste ». Monarchiste de raison, unitariste, il s'insurge aussi contre la prépondérance de l'Exécutif sur le Parlement. Ce grand juriste devient ministre des Affaires économiques dans le gouvernement Harmel en 1965-1966 et se choisit un excellent chef de cabinet : Richard de Falleur puisé dans le vivier du Bureau du Plan.

Grand travailleur, doué d'un humour anglosaxon sous des dehors parfois rébarbatifs, Marc-Antoine Pierson, sénateur coopté dès avril 1968, préside avec habileté la commission de la Justice. En 1977, le Sénat lui consacre d'ailleurs une séance d'hommage pour ses vingt-cinq ans de mandat parlementaire. Accablé sous les compliments, il remercie non sans malice, « ceci a de commun avec un hommage funèbre : on n'a plus que des qualités ». Il relève qu'il a siégé sous treize gouvernements. « C'est un beau chiffre, et j'entends bien en rester là ».

Au cours de sa brillante carrière, il fut aussi échevin des propriétés communales de la Ville de Bruxelles (1971), membre du Conseil interparlementaire consultatif du Benelux (1957-1960) et président de cette organisation de 1960 à 1965, et membre de l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (dès 1971).

Les honneurs ne lui manquèrent pas : titulaire de nombreuses distinctions honorifiques, il est fait Ministre d'Etat en 1974.

Mais la politique ne monopolisait pas sa vie. Sous l'influence de son beau-père Louis Piérard, un autodidacte qui fut parlementaire socialiste de l'arrondissement de Mons de 1919 à 1951, soit pendant trente-deux ans et un écrivain prolifique et éclectique, auteur de plus de cent ouvrages, membre de l'Académie de langue et littérature françaises, sous l'influence aussi de son épouse Marianne, qui publia une cinquantaine de livres dont *La vie passionnée de Katherine Mansfield* (Prix Charles Plisnier 1978), Marc-Antoine Pierson se passionne pour les beaux-arts et la littérature. En 1932, il publie un roman *Sillages* et en 1936, il écrit avec sa femme *Nous ou le député Piret sur ses terres* un roman plein d'humour sarcastique. En 1953, en

collaboration avec son ami Paul-Henri Spaak, il rédige une *Histoire du Socialisme en Belgique* et un an plus tard, il publie un essai *De l'organisation judiciaire et de la compétence*. En 1971 paraît *Actualité du Socialisme* et, enfin, en 1973, avec Marcel Grégoire et Eugène de Barys, il signe *La déontologie des affaires et du pouvoir*.

Si Marc-Antoine Pierson avait des adversaires, qu'il pourfendait d'ailleurs avec verve, ce grand parlementaire n'avait pas d'ennemis car il était toujours d'une correction exemplaire. Esprit profond et distingué, homme de culture, il a, comme on le disait un peu pompeusement jadis, « bien mérité de la Patrie ».

Archives, Bibliothèque de la Chambre des Représentants et du Sénat, à Bruxelles. — Archives de l'Université libre de Bruxelles.

Politiek biografisch lexicon, H. Gaus ed., Antwerpen, 1989, p. 890-896. — P. Van Molle, *Le Parlement belge. 1894-1969*, Ledeborg-Gent, 1969, p. 273.

Michel Géoris

PIETTE, Ferdinand, Raoul, Maurice, dit *Fernand*, acteur, metteur en scène, directeur de théâtre, né à Bruxelles le 12 mai 1901, y décédé le 4 août 1978.

Né dans une famille ouvrière – son père et son oncle étaient typographes ; sa mère, Marie-Catherine Oben, orpheline à huit ans, était femme de ménage –, Ferdinand Piette, que l'on appelait Fernand, connut très jeune ce qui allait devenir sa vocation : allier engagement politique et théâtre populaire. Entre 1920 et 1924, il suivit des cours au Conservatoire de Bruxelles, dans la classe de Gournac. Piette gagnait alors fort bien sa vie comme représentant de commerce, mais il abandonna cette activité pour travailler comme dactylo au tout jeune Parti communiste (PCB, fondé en 1921), tout en se livrant à sa passion pour le spectacle : il joua régulièrement au Théâtre du Parc, assura l'une ou l'autre régie (notamment lors de la tournée d'Yvette Guilbert) et, brièvement, fit même le clown au Cirque Bouglione. Il fut déclaré inapte au service militaire, sans doute pour avoir efficacement simulé des crises d'épilepsie. Il participa, en 1923, à la pièce d'Herman Closson, montée

dans un commissariat désaffecté de Saint-Gilles, *Sous-sol ou le Lavatory*, où il joua en travesti le soliloque d'une dame des lavabos. Cette « tragédie vespasienne » fut créée la même année par les Autant-Lara à Paris.

En 1925, Albert Ayguesparse fonda avec le peintre Charles Counhaye, chargé des décors, un Théâtre prolétarien au service du Parti communiste. Quelques mois plus tard, à la demande de War Van Overstraeten, Piette rejoignit la petite troupe dont il prit en charge l'activité proprement théâtrale. Ayguesparse, pour sa part, rédigea un éphémère bulletin du Théâtre prolétarien, *Mouvements*, qui compta, semble-t-il, sept livraisons, mais dont seuls les numéros 1 et 4 (avril et octobre 1928) nous sont parvenus. Le 27 février 1927, à la Maison syndicale, le théâtre joua *Asile de Nuit* de Max Mazurey. « Enregistrons un faux départ », écrit *Le Drapeau rouge* du 1^{er} mars, « La première fête organisée par le théâtre prolétarien a prouvé toute l'incompétence des cadres de cet organisme ». Cet écho négatif ne freina pas l'enthousiasme de Fernand Piette. Des pièces de Ernst Toller (*Hinkemann*) et de Paul Vaillant-Couturier (*Asie*) furent montées en 1927 et 1928 avec nettement plus de bonheur. Les premières représentations avaient lieu en salle, dans des conditions souvent précaires, devant un public de fidèles que Piette chiffrait à environ cinq cents spectateurs. Cette première activité culturelle militante ne survécut pas aux luttes de tendances du congrès d'Anvers du PCB en 1928.

A partir de 1928, le théâtre de Piette s'orienta davantage vers l'agitation et la propagande (agit-prop : du russe *agit-prop*, forme abrégée de *agitatsija-propaganda*) en liaison avec la section belge du Secours rouge international. Piette adhéra formellement au Parti communiste en 1929. Il présentait des sketches généralement rédigés par Gaston Vernaillen, expert comptable de formation, et lui aussi membre du PCB depuis 1928. Jouées en rue, ces petites pièces étaient guidées par l'actualité politique immédiate, selon des techniques d'animation inspirées par les expériences allemandes. Le chœur parlé devint alors le moyen d'expression privilégié de la troupe. Piette présentait notamment deux personnages devenus populaires à Bruxelles, Madame Puce et Madame Mouche. Madame Puce ne savait jamais rien, et Madame Mouche avait un avis sur tout. Elles émettaient

des réflexions manifestement stupides sur la situation politique et le public était conduit à intervenir pour les corriger. Il était ainsi entraîné dans une discussion dont les militants pouvaient profiter. Une autre saynète copiait les rituels de l'Armée du Salut. Dès que les badauds étaient assez nombreux, la supercherie était avouée et une discussion générale s'engageait.

Fernand Piette utilisa aussi la forme du « music-hall tragique », un chœur de cinq à quinze personnes, qui évoluait à l'instar d'un personnage de théâtre, et qui déclamaient un texte modulé comme s'il était dit par un acteur unique. Le PCB créa en 1932 une Fédération des Troupes d'*agit-prop* des Théâtres ouvriers de Belgique, affiliée à l'Union internationale du Théâtre ouvrier (FTOB), une des organisations de l'Internationale communiste sur le terrain culturel. Gaston Vernaillen, qui en fut l'organisateur, évoque dans ses souvenirs la tenue d'une conférence constitutive de cet organisme, qui n'a pas laissé d'archives. Piette y aurait fait la démonstration de sa méthode de travail.

En mai-juin 1933, Fernand Piette et ses amis participèrent à Moscou à la Première Olympiade internationale du Théâtre ouvrier. Ils y présentèrent *Nous sommes les maîtres du monde*, spectacle montage inspiré par les récentes grèves du Borinage. L'historien José Gotovitch a découvert à Moscou les seules archives qui subsistent de ce séjour. On y apprend notamment que ce théâtre non professionnel, composé surtout de chômeurs, a donné, pendant le seul mois d'avril 1933, douze représentations dans les meetings, fêtes et autres manifestations ouvrières. C'est également à Moscou que la délégation belge, forte d'une quinzaine de personnes, découvrit les limites que l'Internationale communiste assignait désormais à l'*agit-prop*. Le Jury de l'Olympiade souligna en effet la nécessité de professionnaliser les troupes et de se diriger davantage vers un théâtre populaire militant destiné au public ouvrier.

Dès 1934, le Théâtre prolétarien, qui avait entre-temps pris le nom de Théâtre de l'Équipe pour éviter toute confusion avec le Théâtre populaire de Bussang (Vosges), devint une troupe plus régulière et se professionnalisa peu à peu. Le spectacle *Hourra l'Oural*, tiré du poème homonyme de Louis Aragon, connut un grand succès à Paris lors des Olympiades du Théâtre ouvrier.

Fernand Piette participa également au comité de rédaction de l'Association révolutionnaire culturelle (ARC) que Stéphane Cordier réunit en 1935. En 1938, l'Equipe créa en français la pièce de Maxime Gorki, *Yegor Boulitchov* (avec Marcel Jozz dans le rôle principal). Ce fut la première version d'une mise en scène que Piette allait reprendre à plusieurs reprises. La même année, au Théâtre des Galeries, des acteurs de l'Equipe interprétèrent *Les Aristocrates* de Pogodine. Avec le rapprochement entre les organisations de jeunesse du Parti ouvrier belge (POB) et du PCB, dans un esprit de Front populaire, et sans doute sous la pression également de Vaneuken, secrétaire de la Centrale d'Education ouvrière, le Théâtre de l'Equipe devint le Théâtre du Peuple entre 1936 et 1939. Piette vendait à cette époque des machines à écrire, et les bénéfices de cette activité servaient à faire tourner le théâtre. La cheville ouvrière de la troupe était Marie-Thérèse Chevolet (1901-1950), dite Mariou, fille d'un cocher et d'une cuisinière, que Piette épousa le 6 novembre 1940 à Bruxelles, et dont il eut une fille, Jacqueline, née le 26 avril de l'année suivante. Cette précieuse collaboratrice, à qui incombait tout le travail de l'administration d'un théâtre dépourvu de subventions, est décédée à l'âge de quarante-neuf ans, en jouant *Feu la Mère de Madame*, de Feydeau. Une autre actrice était Marthe Massin, la nièce d'Emile Verhaeren, qui portait le même prénom que l'épouse du poète. Elle joua avec l'Equipe avant-guerre.

En 1939, Piette s'associa avec le jeune peintre Adrien De Keyser pour fonder le théâtre de marionnettes Le Castelet. On y joua Tchekhov, Perrault ou Beaumarchais, et les costumes étaient confectionnés par De Keyser. Le Castelet disparut en 1940, mais De Keyser collabora avec Piette à d'autres projets théâtraux jusqu'à son départ pour Paris en 1947.

Au début de la guerre, Fernand Piette fit une brève incursion comme speaker sur les ondes de l'Institut national de Radiodiffusion (INR), puis il se produisit notamment au cabaret du Trou blanc. Il abrita des résistants et des juifs.

Dès la Libération, toujours lié au Parti communiste, mais de manière discrète, Piette reconstitua son Théâtre de l'Equipe, sous la forme d'une société coopérative en 1948, puis d'une asbl dont les statuts parurent au *Moniteur* le 24 mai 1958. Il créa le chœur parlé *Libération*

de Lucien André avec Paul Meyer, *Tévié le laitier* d'après Scholem Aleïchem, *L'Orage* d'après Ostrovski ou, en juin 1947, *Le cheval dans la cuisine*, une pièce de l'écrivain belge Charles-Louis Paron. Cette pièce montrait les privations dont une famille serbe était victime : elle trouvait une grande résonance dans les milieux populaires qui venaient de vivre l'occupation, et elle fut souvent reprise. Piette vivait depuis 1950 avec Véra Ackermans, veuve d'un militant communiste mort en Espagne dans les Brigades internationales, et ancienne « chiffreuse » du réseau de l'Orchestre rouge à Bruxelles. Elle devait décéder en 1958.

Tandis que Jacques Huisman lançait le Théâtre National avec un projet de démocratisation théâtrale fondé sur l'expérience des Comédiens routiers, Fernand Piette développa au même moment, mais sans les mêmes appuis dans l'establishment socialiste, un projet de décentralisation effective. Son théâtre fit l'acquisition d'un vieil autobus, qui emmenait la petite troupe dans les villages les plus reculés. On jouait dans les arrière-salles de cafés, sur des estrades qui n'avaient parfois pas deux mètres carrés, dans des conditions invraisemblables souvent. L'équipement technique et les décors étaient naturellement réduits au minimum. Sur l'affiche du Théâtre de l'Equipe, Piette avait repris la fière devise de Firmin Gémier : « Il n'est pas de plus grand honneur que de jouer pour le peuple ». Il fut fidèle à ces mots jusqu'au bout, malgré l'entrée de la télévision dans les foyers populaires et les transformations du champ théâtral. Sa foi restait entière : en 1968, le Théâtre de l'Equipe proclamait qu'il avait assuré 192 représentations, avec une moyenne de 247 spectateurs par soir. Indirectement subventionné grâce aux Tournées Art et Vie, qui permettaient à l'organisateur local de ne payer que le quart du prix de revient d'un spectacle, le Théâtre de l'Equipe se maintient ainsi en vie après le décès de son fondateur ; il déclina progressivement dans la dernière décennie du XX^e siècle sans disparaître toutefois de nos jours.

Henri Storck a témoigné de l'influence de Piette sur son travail de cinéaste. Piette collabora au scénario et à la mise en scène des *Maisons de la misère* (1937) et d'*Un ennemi public* (1937), dans lequel il joua le rôle principal. Ce fut lui qui sauva le négatif original de

Misère au Borinage en l'enterrant dans un jardin alors que les nazis le recherchaient. Il fut la cheville ouvrière de *Le Patron est mort*, film d'hommage et de propagande tourné lors des obsèques d'Emile Vandervelde en 1938.

Tout au long de sa carrière, Fernand Piette créa plus d'une soixantaine de pièces. Son répertoire fut pour une part composé de pièces ou d'adaptations d'auteurs progressistes, souvent russes ou originaires d'Europe centrale (Gorki, Pogodine, Hasek, Ostrovski), de classiques français (Beaumarchais, Molière, Musset) et d'une série très diversifiée d'auteurs choisis pour l'efficacité scénique de leurs pièces. Il avait naturellement peu accès au répertoire de la création contemporaine en raison des droits d'auteurs.

Dans la première partie de sa vie surtout, Piette recruta nombre de ses acteurs dans la mouvance communiste bruxelloise : Omer Ducarme, Paul Meyer ou Sonia Leit ont ainsi participé à ses chœurs parlés, ce sera encore le cas avec des acteurs professionnels sympathisants, comme Gil Lagay ou Suzy Falk dans les années 1960. Mais il faut également insister sur les possibilités que le Théâtre de l'Equipe a offertes à de nombreux jeunes comédiens professionnels, dont certains, comme Janine Godinas ou Julien Roy s'imposèrent dans la vie théâtrale.

Fernand Piette fut certainement le premier défenseur en Belgique d'un théâtre progressiste décentralisé. Ses initiatives s'inscrivent à la fois dans la tradition locale et dans un contexte international. Le théâtre ouvrier avait été en effet pratiqué dans le monde socialiste depuis la fin du XIX^e siècle, et il était considéré comme un des moyens de propagande les plus efficaces et les plus populaires. C'est bien parce qu'ils avaient conscience de cet apport que les responsables de l'Internationale communiste ont à leur tour encouragé l'agitation et la propagande par le théâtre. Ce courant se développa en Allemagne et en Russie dans le cadre du *Proletkult*. Il nourrit ensuite les rêves de créer un grand théâtre populaire « élitaire pour tous », comme le disait Jean Vilar. En France, des dizaines de troupes de théâtre communiste prirent corps dans les municipalités ouvrières. Que les militants les plus avertis du PCB aient souhaité participer également à ce vaste mouvement n'a donc rien d'étonnant. Le POB et le parti socialiste en poursuivirent l'utopie, en remplaçant

progressivement la propagande par une mission culturelle visant à démocratiser l'accès aux grandes œuvres. A sa mesure, et sans disposer des relais politiques qui lui auraient permis de marquer plus en profondeur le terrain, Fernand Piette fut un des ouvriers probes et obstinés de ce grand projet.

Iconographie : Nombreuses photos de Piette et du Théâtre de l'Equipe dans le fonds d'archives légué par sa fille Jacqueline à la Maison du spectacle-La Bellone à Bruxelles ; Archives et Musée de la littérature, à Bruxelles, photos W. Kessels.

AMSAB, à Gand, papiers Cordier. — Centre des archives communistes de Belgique (Carcob), à Bruxelles. — Centre russe de conservation des documents contemporains d'histoire, à Moscou, Fonds 540-1-58. — J. Piette, *Fernand Piette ou l'amour du théâtre*, tapuscrit, 63 p. — Témoignage d'Henri Storck recueilli en 1988 (Cinergie).

Site internet : www.testamentdespoetes.be, de Robert Paul. — E. De Keyser, *Adrien, peintre éphémère*, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, Académie royale de Belgique, 6^e série, t. 8, 1997, p. 207-235. — J. Gotovitch, *Au service de la Révolution, le chœur parlé communiste*, dans *Rue des Usines*, n^o 34-35, printemps 1997, p. 27-39. — J. Gotovitch, *Du rouge au tricolore. Résistance et Parti communiste*, Bruxelles, 1992. — *Interviews d'A. Ayguesparse, F. Piette et G. Vernailien*, dans *Rue des Usines*, n^o 6-9, automne 1981.

Paul Aron

POULET, Robert, Eugène, Marguerite, écrivain, né à Liège le 4 septembre 1893, décédé à Marty-le-Roi (Yvelines, France) le 6 octobre 1989.

S'il avait simplement vécu pour la poésie et la beauté, la vie lui aurait réservé une destinée honorable, mais il voulut aussi jouer les maîtres à penser.

A l'aube de ses quarante ans (1932), l'écrivain liégeois Robert Poulet cherche toujours à ordonner sa vie, en réaction contre un passé instable : la révolte contre un idéal que son père, industriel, identifiait à l'ingénierat des mines – études qu'il accomplira péniblement – a marqué sa jeunesse ; il a rompu avec les siens ; il s'est engagé par bravade en 1914 – il finira lieutenant-patrouilleur sur le front des Flandres – ; une vie de bohème l'a conduit en France, tantôt

manœuvre tantôt ouvrier, à travers le monde ensuite, dans les milieux du cinéma, en tant que scénariste, adaptateur et même comédien ; il a perdu sa femme, danseuse de music-hall, en 1928.

Trois événements décisifs vont l'aider à s'orienter : la réussite littéraire, avec le roman *Handji* (1931), la rencontre avec sa seconde femme, Germaine Bouillard (1907-1989) et la découverte du journalisme politique. Organiser sa vie, c'est aussi ordonner ses idées : quand il entre à *La Nation belge* (été 1932), dont il deviendra un des fers de lance et qu'il orientera, traitant les questions politiques de son temps, vers une extrême-droite d'inspiration maurrassienne, Robert Poulet cultive une vision aristocratique du monde fondée sur la hantise du déclin de la civilisation européenne.

Il traduit bientôt cette angoisse dans un pamphlet remarqué, *La Révolution est à droite* (1934) : le libéralisme ayant échoué, ni le socialisme ni le communisme ne pouvant pallier cet échec, il convient de trouver une nouvelle voie, rénovation morale et spirituelle qui mettrait fin à un régime matérialiste. C'est l'époque où triomphent en Europe les variantes de l'idéologie fasciste : il définit un « fascisme occidental » qui s'adapterait au « tempérament » belge.

Face à la menace d'un nouveau conflit mondial, il défend une neutralité intransigeante, dans la ligne de la politique d'indépendance définie par le roi Léopold III. Avec une poignée de journalistes amis, il prend l'initiative d'un manifeste *Pour la neutralité belge, contre l'éternisation de la guerre européenne et pour la défense des valeurs de l'esprit* (1939), qui, taxé de germanophilie, va polariser des polémiques d'autant plus furieuses que son inspirateur jouit d'une estime réelle en raison de la force de son analyse qui fait référence dans le débat politique et intellectuel. Cette autorité est également confortée par quelques succès littéraires : *Le Trottoir* (1931), *Les Ténèbres* (1934), qui le rattachent à la veine du « réalisme magique » – en dépit d'une œuvre de qualité inégale – et par la richesse de ses critiques cinématographiques et littéraires qu'il donne à *Cassandra*, lancé en 1934 par Paul Colin, son frère d'armes.

Dans les événements de 1940, Poulet voit l'illustration de ses craintes : l'effondrement d'un monde. Après un court exil en France, il revient au pays, persuadé qu'il faut agir, et sur

proposition de Colin, initiateur du projet, accepte la direction politique du *Nouveau Journal*, qui est soumis à la censure allemande. Il y développe la nécessité d'une collaboration conditionnelle basée sur quelques principes (indépendance et unité de l'Etat belge, maintien de la dynastie, respect du fait chrétien, assise de la société, politique sociale), et continue de clamer la nécessité d'un ordre nouveau – antidémocratique, faut-il le préciser.

Quand éclate la guerre à l'Est, en juin 1941, Poulet affirme qu'il ne faut pas rater le train de l'histoire, mais face à la radicalisation des esprits, défend le nationalisme, et condamne – trop faiblement – la collaboration totale. Certes, il refuse toute conversion – les Allemands ne s'y trompent pas qui regrettent sa modération –, mais il minimise les drames de l'occupation et la perversité de l'idéologie nazie. Surtout, dans l'analyse des événements, son aveuglement est total et sa dialectique se perd souvent en casuistique.

Bientôt déçu, par les Allemands d'une part – qui ne se montraient pas, selon lui, à la hauteur des espoirs placés en eux par les « fascistes occidentaux » –, par les extrémistes belges d'autre part, il renonce début 1943. Il ne peut que constater la faillite de la « politique de présence ». Menacé à la fois par la Résistance, qui ne le ménage guère dans la presse clandestine, et les collaborateurs extrémistes, il se réfugie dans l'anonymat et l'écriture, réactivant son activité de romancier (*Prélude à l'apocalypse*, 1944) et de critique (les recueils *Partis-Pris*, 1943, *L'Amateur circonspect ou le cinéma dévoilé*, 1943, et *La Fleur de l'imagination*, 1944).

Arrêté à la Libération, il est condamné à la peine capitale à l'issue de deux procès retentissants. Il doit son salut au Régent qui le gracie en 1948, suite aux remous de l'« affaire Poulet ». Cherchant à lui sauver la vie, sa femme a rendu publiques les « révélations » discrètes que Poulet, au cours de ses procès, avait faites à ses juges : sous l'occupation, il avait régulièrement rencontré le comte Capelle, secrétaire du roi Léopold, au sujet du bien-fondé de son action à la tête du *Nouveau Journal*. La presse et la Justice se sont emparées de cette affaire. Capelle, d'abord inculpé, finira par bénéficier d'un non-lieu. Rien n'a jamais prouvé que Poulet aurait été un « homme du roi », mais l'affaire, bruyamment exploitée, contribua à

desservir la cause du souverain, dans le contexte tragique de la Question royale. Par ailleurs, des voix très diverses s'étaient élevées, non pour défendre l'homme et ses idées, mais l'écrivain et sa bonne foi supposée. Franz Hellens prit l'initiative d'une pétition jointe au recours en grâce.

Libéré en 1951, Poulet s'exile près de Paris. Il tire un trait sur son passé politique (dans *La Parisienne*, il publie en 1956 *Adieu au fascisme !*), mais reste fidèle au cadre idéologique qui a inspiré sa conduite – il collabore à divers organes d'extrême droite – et lutte pour obtenir une « réparation » morale qu'il estimait lui être due (*Sire, vous ne pouvez plus vous taire !*, 1971). Il ne cesse aussi de contester l'histoire « officielle » et de se justifier (ses mémoires *Ce n'est pas une vie*, 1976, et *La Conjecture*, 1981). Il fait sien la morale de l'anticonformiste non subversif : inaction et isolement, dans le siècle mais à l'écart des hommes.

L'écrivain partage désormais son temps entre l'écriture et le conseil à divers éditeurs dont la maison Plon. Il poursuit son œuvre de romancier, explorant le « souffle de l'invisible » (*La Hutte de cochenille*, 1953, *Les Sources de la vie*, 1967), de pamphlétaire, dans laquelle, moraliste désenchanté – mais aveuglé par de solides œillères –, il porte sur le train des choses un regard acide (la trilogie *Contre l'amour*, 1961, *Contre la jeunesse*, 1963, *Contre la plèbe*, 1967), et surtout de critique, donnant quelques recueils (*Aveux spontanés*, 1963 ; *Le Caléidoscope*, 1982) et de brillants articles – pleins d'impertinence, de partis pris, mais le jugement libre et un style éblouissant –, notamment dans *Rivarol*, l'hebdomadaire français de « l'opposition nationale et européenne » et le satirique bruxellois *Pan*.

La rencontre d'écrivains célèbres, dont il gagna souvent l'estime (Morand, Chardonne, Paulhan, Déon), voire l'amitié (Céline, Montherlant, Jouhandeau), a sans doute quelque peu apaisé un homme de lettres dépité par le faible écho de son œuvre, mise sous le boisseau, dans la grande presse en tout cas, pour des motifs extra-littéraires : il restait le vieux traître à l'esprit vindicatif et au cœur dur. Maigre et tardive consolation, il obtiendra néanmoins – à près de nonante ans ! –, le Prix Vardaguer 1984, décerné par l'Institut de France, sur proposition de l'Académie française, pour l'ensemble de son œuvre.

Le 6 octobre 1989, à l'âge de nonante-six ans, Robert Poulet s'éteint dans l'indifférence générale. Si le sens de l'humain, et non l'orgueil intellectuel, l'avait chez lui emporté, il est vraisemblable que son nom serait aujourd'hui inscrit au tableau des écrivains du XX^e siècle.

J. Carion, *Les Chemins de l'invisible dans les romans de Robert Poulet*, mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, Louvain, 1967. — A. Dantoing, *La 'Collaboration' du Cardinal. L'église de Belgique dans la guerre 40*, Bruxelles, 1991. — A. Dantoing, *Robert Poulet ou la grande illusion*, dans *Jours de guerre. 1941*, n° 8, Bruxelles, 1992. — J.-M. Delaunois, *Dans la mêlée du XX^e siècle. Robert Poulet, le corps étranger*, Erpe, 2003. — B. Delcord, *A propos de quelques 'chapeliers' politico-littéraires en Belgique (1919-1945)*, dans *Cahiers du Centre de recherches et d'études historiques de la seconde guerre mondiale*, n° 10, nov. 1986. — B. Denis et J.-M. Klinkenberg, *La Littérature belge. Précis d'histoire sociale*, Bruxelles, 2005. — E. Lysoe, *Littératures fantastiques. Belgique, terre de l'étrange*, t. 3 (1914-1945), Bruxelles, 2005. — C. Vanderpelen et D. Grawez, *Ecrivains catholiques et modernité littéraire en Belgique francophone : les années trente*, dans *Rèves de chrétienté. Réalités du monde. Imaginaires catholiques*, Paris et Bruxelles, 2001. — J. Willequet, *La Belgique sous la botte. Résistances et collaborations, 1940-1945*, Paris, 1986.

Jean-Marie Delaunois

POURBAIX, Marcel, Jean, Nestor, ingénieur civil, professeur à l'Université libre de Bruxelles, directeur du Centre d'Etude belge de la Corrosion, né à Myschega (Russie) le 16 septembre 1904, décédé à Uccle (Bruxelles) le 28 septembre 1998.

On ne peut faire la biographie de Marcel Pourbaix sans évoquer d'abord son étonnante ascendance hennuyère. Ses origines prouvées remontent à Auger Pourbaix, né en 1656 et mort en 1724 à Houdeng-Aimeries (Hainaut). Maître de forges du charbonnage de Houdeng, il fut cofondateur du charbonnage du Grand Conduit, devenu le charbonnage de Bois-le-Duc, avec l'aide de financiers de Binche et de Mons. Auger Pourbaix eut treize enfants. Lui et ses successeurs dirigèrent le charbonnage qui devint un modèle économique et social de l'époque et fut à la base d'une intense activité industrielle en

Hainaut central, jusqu'à sa fermeture en 1974. Un Musée de la mine y a été inauguré en 1979, sur le site restauré du village de mineurs.

La famille Pourbaix resta attachée à la région. Le grand-père de Marcel, Alfred Pourbaix, né en 1843 à Haine-Saint-Paul, complétait son activité industrielle par une activité publique. Il fut, entre autres, échevin à La Louvière et dans cette fonction, à l'origine du Carnaval de La Louvière.

Louis Pourbaix, le père de Marcel, naquit en 1872 à La Louvière. Ce fils de notable, grand voyageur, épousa Adèle Evers, d'ascendance hollandaise. Il fut appelé, dès 1902 (il avait trente ans) à diriger une petite entreprise sidérurgique en Russie, à Myschega, à 200 km au sud de Moscou, entre Tula et Kaluga. La guerre russo-japonaise lui fit quitter la Russie en 1905. Il fut appelé à diriger les Ateliers de construction du Nord de la France à Blanc-Misseron, près de Valenciennes, et cela jusqu'à la guerre de 1914-1918. Après la guerre, ses qualités d'économiste le conduisirent à créer la Société fiduciaire de Belgique.

Louis Pourbaix et Adèle Evers eurent trois fils : Roger, né à Myshega en 1902, Marcel, né au même endroit en 1904 et Henri, né après le départ de Russie, en 1906, à Etterbeek. Tous les trois eurent des carrières marquantes. L'aîné Roger, ingénieur civil des mines et ingénieur commercial sorti de l'Université libre de Bruxelles, fit carrière à la Société Solvay où il accéda au poste de directeur général qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1966. Dès la Libération, en 1944, il avait été nommé consul de Belgique à Düsseldorf. Henri, le troisième, prisonnier en Allemagne durant la guerre, partit pour le Congo belge et travailla d'abord à la Catanga, société productrice de coton, fut appelé comme expert par la Fiduciaire de Belgique au Congo, fondée par son père, et travailla ensuite à l'Union minière du Haut Katanga, y vécut les événements tragiques de 1960 et rentra définitivement en Belgique en 1967 pour y mourir en 1968.

Le sujet de cette notice est le deuxième fils de Louis Pourbaix, Marcel. Ses frères et lui passèrent une enfance heureuse dans une des premières belles demeures construites avenue Jeanne (Ixelles), à une centaine de mètres de la maison-atelier de Fernand Khnopff. L'endroit jouxtait le terrain sur lequel fut construite l'exposition de

1910, détruite par un incendie en août 1910 (l'avenue des Nations devenue avenue Franklin Roosevelt n'existait pas).

Après des études primaires à l'École préparatoire à l'Athénée d'Ixelles (1910-1914), poursuivies à l'École communale de Quiévrain (1914-1916), Marcel fit ses études secondaires à l'Athénée d'Ixelles, dont il sortit avec le Prix d'Excellence et le Prix du Gouvernement belge, première d'une longue suite de distinctions. Il entre à la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Bruxelles dont les nouveaux bâtiments s'édifiaient sur une partie du site de l'exposition de 1910, donc à côté de la maison paternelle. Parmi ses maîtres, citons quelques noms prestigieux : Auguste Piccard, Edouard Bogaert, Robert Van Cauwenbergh et Octave Dony-Hénault.

Son travail de fin d'études portait sur la métallurgie ; il fut publié sous le titre de *Note sur le grillage des blondes*, à la suite d'une erreur typographique remplaçant « e » par « o ». Il sort en 1927 avec une grande distinction, premier de sa promotion.

Il reste un an à l'Université comme assistant Fonds Tassel, attaché au professeur Octave Dony-Hénault. En 1928, il est engagé aux services de recherches de l'Union chimique belge, l'UCB. La Société l'envoie à la Technische Hochschule de Charlottenburg pour y étudier la technologie des albuminoïdes et la chimie colloïdale.

De retour, il devient secrétaire du service général des recherches de l'UCB, auprès d'une personnalité attachante, Joseph Guillissen, le père de Jean Guillissen, assistant du professeur Piccard, exécuté par les Allemands durant la guerre pour faits de Résistance, père aussi de l'architecte Pierre Guillissen, chargé de cours à la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Bruxelles.

La lecture d'une publication de Georges Van Lerberghe, mort durant la Campagne des Dix-Huit Jours, révèle à Marcel Pourbaix la thermodynamique chimique. Il est définitivement lié à cette thermodynamique qui, dira-t-il, « peut être considérée comme l'harmonie de la science, qui parle de manière parfaite à l'esprit comme la musique parle parfaitement à l'âme ».

Suivons maintenant les grandes étapes d'un travail d'une exceptionnelle cohérence, qui se développe harmonieusement à partir d'un mythe

directeur. En se basant sur l'expérience acquise à l'UCB et sur les travaux de Nernst, Sabatier et Kröger, Marcel Pourbaix établit en 1933 une méthode en vue de la prédétermination graphique de l'influence de la température sur les pressions d'oxygène des oxydes et sur la prédétermination des catalyseurs d'oxydation par l'oxygène et par la vapeur d'eau. Il émet l'hypothèse que les catalyseurs d'oxydation pourraient être des systèmes métal/oxyde ou oxyde/oxyde réversibles, susceptibles d'être oxydés par l'oxydant considéré (oxygène, vapeur d'eau) et réduits par la substance à oxyder (oxyde de carbone, acétaldéhyde, ...). Ce travail valut à Marcel Pourbaix le Prix de la Société royale belge des Ingénieurs et des Industriels.

En 1934, Octave Dony-Hénault rappelle Marcel Pourbaix à l'Université en vue de tâches d'enseignement et de recherches auprès de lui et de Paul Erculisse.

C'est aussi l'année de son mariage avec Marcelle Trojan. Comment ne pas évoquer cette autre lignée extraordinaire ? Elle est la dernière des enfants d'Emmanuel Trojan. Il a fui la Tchécoslovaquie en 1877, refusant d'être enrôlé dans l'armée austro-hongroise. Ce jeune sculpteur traverse toute l'Europe et arrive en Belgique où l'esprit d'entreprise est développé. C'est le temps des débuts du baron Edouard Empain, pour citer un exemple d'accomplissement de cet esprit d'entreprise. Le jeune sculpteur fonde en région bruxelloise, à Forest, une entreprise, Les Asphaltes Trojan, encore en activité aujourd'hui, et épouse une gantoise, Marie Steurbaut qui lui donne sept enfants, cinq filles et deux fils. Ses filles, Anne et Louise furent parmi les premières femmes à faire des études de droit à l'Université libre de Bruxelles. Anne devint la collaboratrice de René Marcq, tandis que Louise épousa un de ses compagnons d'étude, Jean Faurès, qui fut bâtonnier de l'Ordre des Avocats. Marcelle Trojan fait des études de dessin et de peinture à l'Académie de la Ville de Bruxelles. Elle y ajoute la sculpture, discipline qu'elle poursuivit après son mariage.

En 1936, Marcel Pourbaix rend visite au professeur Scheffer à la Technische Hogeschool de Delft. Sur sa suggestion, il développe ses travaux sur les équilibres d'oxydation et il modifie l'échelle des abscisses en passant de la température T à son inverse $1/T$.

Le diagramme $\log p = f(1/T)$ était né. Il présente le grand avantage de remplacer des lignes fortement incurvées par des droites dont l'ordonnée à l'origine et la pente mesurent respectivement l'entropie et l'enthalpie.

Pourbaix entreprend de représenter les circonstances d'équilibre dans des diagrammes potentiel d'électrode - pH, d'usage courant pour la représentation des résultats expérimentaux. Ces premiers travaux sont présentés en 1938 à des Journées de la lutte contre la corrosion, tenues à Paris.

Marcel Pourbaix est passionné par le pont à établir entre la thermodynamique électrochimique (diagrammes d'équilibres potentiel - pH) et la cinétique chimique (courbes de polarisation). En 1938, Carl Wagner et Wilhelm Traud apportent la lumière sur ce sujet dans un mémoire sur *L'interprétation des circonstances de corrosion par superposition de courbes partielles tension-courant*. Cela conduit Marcel Pourbaix à proposer la réalisation d'expériences de polarisation conduites en solution agitée, afin que la composition de la fraction de solution en contact direct avec le métal étudié, puisse être considérée comme connue.

Ceci permettait une interprétation thermodynamique des courbes de polarisation. Initialement réalisées avec un appareil de fortune, par voie intensiostatique, elles sont actuellement universellement employées et réalisées au moyen d'appareils sophistiqués.

Pourbaix a également l'idée d'étendre la formule de De Donder aux réactions électrochimiques. De Donder avait établi la relation exprimant que la vitesse d'une réaction chimique est toujours nulle ou bien du même signe que son affinité. Pourbaix propose d'exprimer l'affinité d'une réaction électrochimique par la différence entre le potentiel réactionnel et le potentiel d'équilibre de la réaction, ces potentiels étant tous deux relatifs aux mêmes circonstances électrochimiques (température, activités des corps réactionnels dissous, fugacité des corps réactionnels gazeux).

Dès lors, le deuxième principe de la thermodynamique électrochimique pouvait s'exprimer par la relation qui lie le signe du courant réactionnel d'une réaction électrochimique (considérée comme positive en cas d'oxydation et comme négative en cas de réduction) au signe de son affinité. C'est un résultat nouveau, la clarification d'une question importante.

Marcel Pourbaix poursuit ses recherches expérimentales sur la corrosion du fer. Leurs résultats sont en harmonie avec les prévisions théoriques. Il a ainsi accumulé un ensemble de travaux et de résultats qui le conduisent à introduire à la veille de la guerre, exactement le 3 mai 1940, une demande d'admission aux épreuves de l'agrégation de l'enseignement supérieur, basée sur sept mémoires originaux dont quatre constituaient la dissertation principale et trois des thèses annexes. L'invasion de la Belgique retarda les travaux de la commission d'examen de la thèse.

Certaines divergences apparurent dans le jury dont l'un ou l'autre critiquaient, à tort d'ailleurs, les signes des potentiels d'électrode. Ainsi le temps passait et le 25 novembre 1941, l'Université libre de Bruxelles suspendait ses cours plutôt que de se soumettre aux exigences inacceptables de l'occupant. Les préoccupations relatives à la thèse firent place à d'autres devoirs à accomplir.

A partir de 1941, Marcel Pourbaix participa activement aux enseignements clandestins qui furent si utiles aux étudiants de l'Université de Bruxelles préparant les épreuves du Jury central.

En accord avec le professeur Scheffer, de Delft, il fut convenu que le mémoire litigieux serait disjoint de la thèse de Bruxelles et présenté à Delft, après la libération des deux pays. Et c'est ainsi que, le 16 mars 1945, Marcel Pourbaix devenait agrégé de l'enseignement supérieur en physico-chimie appliquée, à l'unanimité du jury de Bruxelles, et le 31 octobre 1945, « doctor in technische wetenschap, met lof », à Delft, avec Scheffer et Burgers comme promoteurs. Les thèses de Pourbaix étaient un pas important.

Au début de 1956, Ulick E. Evans, le père de l'étude scientifique de la corrosion des métaux, invita Pourbaix à faire une conférence à Cambridge. C'était la reconnaissance au plus haut niveau, par les pairs. Les travaux de Pourbaix avaient apporté la clarté dans un domaine resté très confus.

Parmi les camarades de promotion de Marcel Pourbaix se trouvait Pierre Van Rysselberghe, devenu professeur à l'Université d'Oregon. Ensemble, ils créèrent en 1949 le Comité international de Thermodynamique et de Cinétique électrochimiques (CITCE) qui connut immédiatement un succès et un rayonnement

considérables dans une atmosphère d'amicale collaboration. Le nombre de membres s'accrut de treize fondateurs à plus de 1 400, appartenant à soixante pays actuellement au sein de ce qui est devenu la Société internationale d'Electrochimie. Les travaux du CITCE ont été féconds et utiles aussi bien en science, qu'en technique et dans l'enseignement.

De mai à septembre 1949, Pourbaix fit un premier et très fructueux séjour aux Etats-Unis comme *advanced fellow* de la Belgian American Educational Foundation. Il en profita pour écrire, avec Pierre Van Rysselberghe et Paul Delahay, trois sections du futur *Atlas d'Equilibres électrochimiques*, consacrées au plomb, à l'argent et au zinc. Il assista à Lake Success à la présentation du célèbre rapport de Uhlig sur le coût de la corrosion aux Etats-Unis (5 500 millions de dollars par an de pertes directes). Hélas, ce ne fut pas suffisant pour convaincre d'une action collective et d'un plan de recherches contre la corrosion, mais la semence devait germer notamment grâce à l'opiniâtreté de Pourbaix.

Marcel Pourbaix rentra des Etats-Unis avec la conviction qu'une organisation nationale dont l'objet serait la lutte contre la corrosion serait utile; il détenait la clé d'or de cette lutte: les diagrammes d'équilibres potentiel - pH.

Il restait à l'utiliser pour convaincre. Le premier convaincu fut Yvon Verwilt, le directeur général de l'Association des Industriels de Belgique (AIB) qui créa, en février 1950, dans le cadre de cette Association, un service Corrosion dont la direction fut confiée à Marcel Pourbaix. Sous l'impulsion de FABRIMETAL, l'action de ce service fut étendue et celui-ci se transforma en Centre belge d'Etude de la Corrosion (CEBELCOR), présidé par Paul De Groote. Le programme du Centre était inspiré par le rapport Uhlig; il joignait la recherche scientifique fondamentale et les applications.

Le CEBELCOR était un organisme horizontal couvrant toutes les industries. De ce fait, il ne pouvait bénéficier de l'appui que l'Etat accordait aux centres sectoriels, dits Centres De Groote (comme le Centre national de Recherches métallurgiques et le Centre scientifique et technique de la construction). Le CEBELCOR a toujours connu des difficultés financières. L'industrie trouvait que CEBELCOR consacrait une grande part de son activité à

la recherche fondamentale, insensible qu'elle était à l'argument que cette recherche était la voie pour sortir d'un certain empirisme, de recettes. Disons qu'il y eut choc de deux psychologies et qu'il manqua d'un psychanalyste qui aurait été l'intercesseur.

Marcel Pourbaix était l'âme du CEBELCOR, dont la renommée internationale n'a cessé de s'affirmer, de s'étendre, d'inspirer des réalisations dans d'autres pays, d'accueillir des chercheurs étrangers.

A l'Université, Marcel Pourbaix avait été nommé chargé de cours en 1960 et professeur extraordinaire en 1968 ; il atteignit l'honorariat en 1974.

Quelques distinctions scientifiques, exceptionnelles, l'ont honoré, lui et son œuvre. Il a été : lauréat du Prix Ijsberti Hodenpijl de la Technische Hogenschool de Delft (1940), *advanced fellow* de la Belgian American Educational Foundation (1949), lauréat de la Whitney Award (National Association of Corrosion Engineers, NACE) (1968), lauréat de la Médaille d'or Cavallaro (Fédération Européenne de la Corrosion) (1975), lauréat de la Palladium Medal (Electrochemical Society) (1975), co-lauréat du Prix Vinçotte (1978), lauréat de l'U.R. Evans Award (Institute of Corrosion Science and Technology) (1979), titulaire éponyme de la Medalla al Merito en Corrosion Marcel Pourbaix (Association Mexicana de Ingenieros en Corrosion AMIC) (1981).

Marcel Pourbaix est, en outre, membre à titre honorifique de grandes associations de corrosion dans le monde (Australie, Brésil, Grande-Bretagne), professeur d'honneur de la Beijing University of Iron and Steel Technology et l'Université de Mexico lui a décerné un diplôme d'honneur. Il reçut, bien entendu, nombre d'ordres nationaux.

Peut-on dire « voilà l'essentiel d'une vie bien remplie ? ». Non. Pour Marcel Pourbaix, la vie fut bien plus qu'une carrière, si brillante soit-elle. L'essentiel était ailleurs, notamment sa famille, sa femme Marcelle, « une femme formidable sans qui rien n'aurait été possible », disait-il, ses trois fils à qui il transmit son attachement à agir toujours selon sa conscience, le principe même de sa vie.

Ses trois fils, Etienne, Philippe et Antoine, sont architecte, médecin et ingénieur. Antoine Pourbaix a poursuivi l'œuvre de son père en

dirigeant CEBELCOR depuis la retraite de son père jusqu'en 2004, année où il a atteint l'âge légal de la retraite.

L'amitié était aussi une valeur de Marcel Pourbaix, comme la confiance qu'il accordait à ses interlocuteurs. Il avait, dans le monde, un vrai réseau d'amis avec qui il entretenait de nombreux contacts.

Il aimait l'art, admirait l'œuvre de sa femme. Il avait réalisé une synthèse de l'art et de la science par ses travaux destinés à protéger de la corrosion le patrimoine artistique.

Grand âge, il faut que ton silence se transforme en chant. Marcel Pourbaix en avait le secret. Sa philosophie de la vie tenait dans une phrase du *Petit Prince* de Saint-Exupéry que Marcel Pourbaix aimait répéter : « On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux ». Sans doute, touchons-nous là à cet essentiel qui lui permettait de dire qu'il n'avait pas eu une vie facile, mais qu'elle était réussie. Il poursuivit inlassablement son activité scientifique jusqu'à son dernier jour, le 28 septembre 1998.

Archives de l'Université de Bruxelles. — *Souvenirs d'un chercheur. Marcel Pourbaix*, document pour usage personnel datant de 1981. — Note sur la famille Pourbaix. Note personnelle d'Etienne Pourbaix.

Marcel Pourbaix, un chercheur d'amitié, dans *Nouvelles de l'AlrBr*, septembre 1994. — B. F. Brown, *Marcel Pourbaix. A Master Corrosionist is 70*, dans *Corrosion*, t. 31, 1975. — *Jubilé du CEBELCOR (1951-2001)*, Introduction A. Jaumotte. — A. Jaumotte, *A propos de l'œuvre de Marcel Pourbaix*, dans *Rapport technique CEBELCOR*, t. 148, 1984.

André L. Jaumotte

Illustration : Planche X, face à la page 225 Marcel Pourbaix.

PUTTEMANS, Robert, architecte, né à Bruxelles le 22 juillet 1902, décédé à Lasne le 24 octobre 1978.

Elevé dans une famille plutôt aisée, Robert n'est étranger ni à l'architecture (son grand-père maternel est architecte), ni à l'art, son père étant galeriste et en contact avec de nombreux artistes qui fréquenteront la maison familiale. Son grand-père paternel Hippolyte est lui-même artiste peintre et graveur.

Robert fait ses études secondaires à l'Athénée de la Ville de Bruxelles, rue du Chêne, puis entreprend ses études d'architecte à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles dans les ateliers d'Emile Lambot et de Joseph Van Neck dont il deviendra collaborateur quelques années plus tard. Estimant sa formation insuffisante, il la complète à l'École des Travaux publics de Paris où il obtient en 1927 le titre d'ingénieur architecte. A la sortie de ses études, Robert rentre en Belgique.

La carrière de Robert Puttemans pourrait être scindée en trois périodes, la première celle de ses œuvres de jeunesse où il choisit franchement une expression moderniste et de ce fait se situe dans la frange des architectes que l'on pourrait qualifier d'avant-gardistes. L'immeuble de l'avenue Molière, sa propre maison, rue Camille Lemonnier n° 112, qu'il réalise en association avec Emile Poly, font partie de cette période.

Une deuxième période est celle où il n'est plus cet architecte indépendant, fonction à laquelle il aspire mais où les conditions économiques de l'époque lui imposent de rejoindre son ancien professeur. C'est donc en tant que collaborateur qu'il œuvre dans le bureau de l'architecte Van Neck, ce qui lui permet néanmoins de participer à la composition du plan d'ensemble de l'Exposition universelle de 1935 à Bruxelles. Son engagement dans le site du Heysel l'aidera à s'impliquer plus tard et à réaliser en 1957 les Palais 4 et 11 en association avec Charles Malcause et Pierre Laenen.

La troisième période est celle où Robert Puttemans retrouve son indépendance d'architecte. Elle correspond aussi à une autre approche de l'architecture, celle d'un homme qui a mûri, qui s'est éloigné des emballements de jeunesse ; sans renoncer au modernisme, sa formation académique et ses structures rassurantes le préoccupent. Il va donc tenter de concilier un certain classicisme avec des accents de modernisme. C'est dans cette veine qu'il va réaliser plusieurs ouvrages dans l'enceinte de l'Université libre de Bruxelles (ULB), le centre sportif du Solbosch en 1960 et surtout en 1964, l'Institut de Sociologie.

Lorsque, après ses études, Robert Puttemans revient à Bruxelles, il s'associe à Emile Poly. Il réalise une première habitation dans un style un peu hésitant inspiré de l'Art déco sans s'être débarrassé de quelques réflexes académiques.

Après cette première œuvre, Robert Puttemans semble s'affranchir de sa formation et conçoit, au 40 de la rue Mignot Delstanche à Ixelles, dans les années 1928-1929, une construction résolument moderniste, où l'on retrouve l'influence de l'Art déco et du cubisme. Les façades sont très planes avec les châssis à la hollandaise situés dans le plan des façades. La maison de la rue Camille Lemonnier déjà évoquée, confirme la voie qu'il choisit en architecture pour réaliser plusieurs maisons à Bruxelles. Il a recours à un tracé régulateur dont seront friands de nombreux architectes d'avant-garde ; à cette époque Le Corbusier développe dans ses projets le « modulator ». Le 88 avenue Nestor Plissart figure dans la même lignée.

A cet engagement moderniste correspond l'entrée de Robert Puttemans à la Société belge des Urbanistes et Architectes modernistes (SBUAM), fondée en 1919 par le paysagiste Van der Swalmen. Les positions que soutient la SBUAM sont très proches de celles qu'adopteront les congrès des CIAM (Congrès internationaux d'Architecture moderne), dominés par la personnalité de Le Corbusier, ce qui explique son admiration pour le Maître incontesté du modernisme.

Robert Puttemans épouse le 5 juin 1930 une historienne de l'art, Hélène Tartakowski, qui lui donnera deux fils : Pierre, qui deviendra architecte lui aussi et qui, outre ses réalisations architecturales, pour l'essentiel dans le cadre du bureau URBAT, va abondamment alimenter la critique architecturale belge ; un second fils, Bernard, naîtra en juillet 1946.

La crise d'octobre 1929 affecte le père de Robert, alors agent de change, qui semble avoir fait des placements hasardeux. Il est criblé de dettes que son fils va accepter de prendre à sa charge et qui seront pour lui une contrainte durant près de trente ans. L'honneur et l'honnêteté, la probité dont il était imprégné, ne l'ont jamais abandonné.

Cette situation met également provisoirement fin à la carrière d'architecte indépendant de Robert Puttemans et il rejoint, assez opportunément, le bureau de son ancien professeur qui a la charge du plan d'ensemble de l'Exposition de 1935, ainsi que la réalisation des grands palais du Centenaire.

Il y retrouve Charles Malcause avec qui il avait créé auparavant une association pour un

concours et avec lequel il s'associe de façon plus définitive plus tard, en constituant leur propre bureau commun. Robert Puttemans est initié franc-maçon à la loge Action et Solidarité au Grand Orient de Belgique, le 4 décembre 1931.

Robert Puttemans s'inquiète de la fugacité des expressions trop modernes qui risquent de n'être qu'une flambée, une expression de mode. Ne faut-il pas plutôt se tourner vers un support plus solide, éternel tel celui de l'académisme classique? C'est dans ce doute que Puttemans va devoir choisir sans toujours oser. Les extrémismes lui déplaisaient. Il est socialiste et non marxiste. Il affiche une certaine sérénité, mais il est fragile car sans certitudes.

Après l'Exposition de 1935, il quitte Van Neck pour rejoindre le bureau de l'architecte Fernand Petit, où il est chargé d'étudier le pavillon belge à l'Exposition de Paris en 1937. Il se retrouve confronté à une solide équipe, dirigée par Henry Van de Velde avec des personnalités comme Jean-Jules Eggerix, Raphaël Verwilghen et Marcel Schmitz.

Robert Puttemans est un amoureux de la nature et sa passion pour le dessin et la gravure le mène souvent en Brabant wallon. Comme il le fera plus tard après la guerre, en France, recherchant châteaux, églises ou villages à dessiner ou à peindre.

Mobilisé, il est fait prisonnier dans les premiers jours de la guerre. Il quitte discrètement les rangs de la colonne et rejoint les siens. Sa situation économique déjà peu favorable avant la guerre ne peut pas s'améliorer avec les événements, mais il a la chance de tomber sur un industriel riche qui avait acquis le château de Feluy, importante bâtisse de la fin du XVIII^e siècle. Durant pratiquement toute la guerre, Robert Puttemans travaille à d'importantes transformations de cet édifice.

A la Libération, il est cette fois associé à Charles Malcause avec qui il restera soudé jusqu'à l'Exposition de 1958. René Pechère, paysagiste, partage avec Puttemans-Malcause les mêmes bureaux, place du Châtelain à Ixelles. Pechère et Puttemans sont tous deux épris de culture et de classicisme, c'est ainsi que Puttemans dessine la maison de vacances de Pechère à Hyères.

La production d'après-guerre de Puttemans-Malcause est très marquée par des proportions classiques. Trois maisons en pierres blanches

sont l'expression même de cette période. Réalisées en 1948, elles se situent avenue Bel Air à Uccle. Dans le même îlot, ils construisent le garage Wismeyer dans une expression plus moderne, mais dont on retient surtout l'innovation structurelle par la première application architecturale en Belgique du béton précontraint, inventé par le professeur Magnel de l'Université de Gand.

En 1948, Robert Puttemans est appelé à succéder à Eugène Dhuicque comme professeur à l'Université libre de Bruxelles. L'année suivante, il prend la succession de Jean De Ligne à l'École de La Cambre, en tant que chef d'atelier. A l'ULB, Robert Puttemans donne les cours d'histoire de l'architecture aux futurs ingénieurs et aux étudiants en histoire de l'art. Il avait alors comme assistant pour les travaux pratiques, Pierre Gillissen, qui lui succède en 1972. Robert Puttemans détestait travailler seul, que ce soit dans l'enseignement ou à la planche à dessin. Ces différentes charges d'enseignement prennent fin en 1972, Puttemans ayant atteint l'âge de la retraite.

Actif au sein de la profession, il est plébiscité par ses confrères de la SCAB (Société centrale d'Architecture de Belgique), pour assurer la présidence de 1957 à 1959. Il se consacre également au jeune Ordre des Architectes dont il est membre du conseil puis vice-président pour la province du Brabant de 1973 à 1979. De cette période datent le 51 avenue Roosevelt, une autre maison au 19a rue de la Sapinière et deux immeubles jumeaux au 28-30 avenue P. Hymans à Woluwe-Saint-Lambert.

Dans les années cinquante, Puttemans-Malcause réalisent également la reconstruction d'une aile des musées du Cinquantenaire qui a brûlé. Les façades solennelles du musée conviennent bien à l'architecture des deux associés.

Vers 1955, Joseph André surchargé de travail demande à l'association Puttemans-Malcause de le rejoindre pour la transformation et l'agrandissement de l'église Saint-Christophe à Charleroi. L'église surmontée d'une coupole permet à Puttemans de puiser dans l'histoire le principe de la double coupole Renaissance, créant un effet visuel différent entre l'intérieur et l'extérieur.

L'Exposition de 1958 lui permet de réaliser principalement deux palais. C'est l'ingénieur André Paduart, collègue à l'université, qui en établira les études de génie civil. C'est à cette

époque que Robert Puttemans décide de construire une maison personnelle, au 46 rue Langeveld à Uccle ; pour celle-ci il quitte sa vision classico-moderne et se rapproche des architectures américaines de volumes simples à plans libres.

Il quitte aussi Malcause, sans doute en raison de choix architecturaux, il est vrai que ce dernier construit sa propre maison comme un cottage à l'anglaise, alors que Puttemans choisit pour son habitation la volumétrie d'un parallélépipède rectangle.

Ce retour au modernisme marque également les travaux qu'il réalise pour l'ULB. En 1962, il construit le restaurant inséré dans l'ancienne cité étudiante au cœur du Campus du Solbosch. Construit deux ans plus tard, l'Institut de Sociologie de l'ULB, au 44 avenue Jeanne, est le bâtiment le plus important réalisé par Robert Puttemans, treize niveaux construits en ossature métallique avec son fameux auvent en voile de béton, conçu avec l'ingénieur André Paduart. La façade en a été modifiée récemment. Il réalise en plusieurs phases l'extension du centre de traumatologie et de réadaptation dans le site de l'hôpital Brugmann à Bruxelles de 1964 à 1976.

Souffrant d'hypertension, il ralentit son activité. Foudroyé par une thrombose alors qu'il plaisantait, Robert Puttemans meurt le 24 octobre 1978. Sa femme s'éteint le 15 décembre 1990.

Robert Puttemans a une approche réfléchie de l'architecture, ce qui l'amène à en avoir une connaissance érudite, mais aussi de l'ensemble des mouvements artistiques et intellectuels. Homme très cultivé, il compte parmi ses amis de nombreux peintres et sculpteurs, qui partagent avec lui la conviction que l'architecture est faite autant de cœur que de raison.

Robert Puttemans était un homme qui tentait de concilier ses idées sans entrer en conflit avec celles des autres. Il ne cherchait pas, comme certains de ses contemporains, à affirmer des tendances extrêmes faisant fi de toutes les autres, fussent-elles intéressantes elles aussi. C'est sans doute ce qui peut faire apparaître Robert Puttemans comme un homme de compromis. Sous une allure un peu austère, il maniait l'humour avec facilité.

C'est cette attitude qui fit préférer son atelier d'architecture à La Cambre par nombre d'étudiants ayant le choix entre trois ateliers. Il est vrai que Robert Puttemans mettait à l'aise dans une voie de conciliation entre tradition et modernité, avec un brin de classicisme, alors que d'autres étudiants choisissaient l'atelier Victor Bourgeois pour son engagement délibérément moderniste, d'autres encore visant une voie plus technique chez l'architecte Van Nueten.

Si une architecture plus classique voire plus académique le rassurait, sous son calme apparent, il cachait une certaine anxiété. Plus en nuances, Robert Puttemans n'imposait rien du tout, connaissant lui-même la difficulté de faire des choix, ceux-ci liés à la personnalité de chacun.

« Robert Puttemans avait une sorte d'obstination douce présente dans tous les actes de sa vie mais sa gentillesse était telle que son entêtement est presque toujours accepté », lit-on dans l'éloge qui lui est fait par la SCAB lors de son décès.

R. Puttemans, *A propos de l'architecture cubique*, dans *L'Emulation*, 1929, p. 57-72. — R. Puttemans, *Caractères de l'usine d'aujourd'hui*, dans *Rythme*, décembre 1948, p. 7-10.

José Vandevoorde

R

RAHIER, Albert, Nicolas, violoniste, né à Herstal le 25 novembre 1894, décédé à Bruxelles le 13 mai 1983.

Albert Rahier fit ses études musicales au Conservatoire royal de Liège sous l'enseignement des professeurs Léopold Charlier et Sylvain Dupuis. Il obtint en 1913 la médaille en vermeil avec grande distinction pour le violon, en 1915 la médaille en vermeil pour la musique de chambre et il reçut des leçons d'Eugène Ysaye en 1926.

Rahier tint l'emploi de 1^{er} violon-solo au Théâtre de la Monnaie de 1928 à 1940 et celui de professeur de violon au Conservatoire de Gand. Il donna de nombreux concerts et récitals dans les principales villes de Belgique, ainsi qu'à l'Institut national de Radiodiffusion (INR). Il devint membre du Quatuor belge à clavier en 1940 et partit avec ce groupe pour l'Amérique en novembre de cette même année, donnant préalablement une série de concerts en Espagne, puis accomplissant une tournée transcontinentale de trois mois aux Etats-Unis.

A l'issue de cette tournée, le Quatuor fut engagé au Collège du Colorado, à Colorado Springs, tout en continuant ses tournées à travers l'Amérique.

Durant l'été 1943, les membres du Quatuor durent se séparer en raison de la guerre. Albert Rahier fut appelé à rejoindre le Quatuor Pro Arte qui était en fonction à l'Université du Wisconsin à Madison depuis 1940. Le Quatuor y donna de nombreux concerts, de même que dans les écoles et les collèges de l'Etat. Ils y pratiquèrent aussi l'enseignement de leur instrument. Ils ont également donné de nombreux concerts dans les grandes villes des Etats-Unis et notamment à New York, Chicago, Pittsburg, Detroit, Los Angeles, Minneapolis, etc.

Ils ont enregistré pour la firme DIAL, les quatuors d'Anton Webern, de Schönberg et la *Suite lyrique* d'Alban Berg.

Archives familiales, A.N. Rahier, *Mémoires*, juin 1978 ; coupures de presse.

J. M., *Mort du violoniste Albert Rahier...*, dans *Le Soir*, 26 mai 1983.

Pierre Arty

RENARD, Marcel, Arthur, Pascal, étrusologue et latiniste, professeur aux universités de Bruxelles et de Liège, membre de l'Académie royale de Belgique, né à Ernage (Gembloux) le 3 mars 1909, décédé à Bruxelles le 9 mai 1990.

Marcel Renard vécut les années de son enfance et de son adolescence à Wavre, où son père tenait un négoce d'habillement et de produits secs rue du Commerce. Après des études primaires à l'Institut Saint-Jean Baptiste, l'école la plus proche, il fréquente à l'âge de douze ans, l'Ecole moyenne de Wavre. Son père, qui avait vécu les tensions scolaires à la fin du XIX^e siècle, était attaché aux idées libérales et un défenseur de l'école publique. Marcel Renard est un bon élève ; aussi son père l'encourage à poursuivre sa formation à l'Athénée de Nivelles en section latin-grec. A la sortie de rhétorique, il a choisi sa voie : passionné par l'antiquité et les lettres latines et grecques, il s'inscrit, en 1928, en philologie classique à l'Université libre de Bruxelles (ULB) dont les locaux étaient encore situés rue des Sols. Il y suit les cours de personnalités éminentes comme Léon Herrmann, Marc-Antoine Kugener, Marcel Hombert et Emile Boisacq. Encore étudiant, il publie son premier article *L'Assassinat de Scipion l'Africain*, dans la *Revue de l'Université de Bruxelles* (t. 37, 1931-1932). Professeur dans l'enseignement secondaire, il est appelé en 1940 à suppléer Léon Herrmann qui a rejoint son régiment en France.

La guerre a profondément marqué Marcel Renard. A son retour de Cognac qu'il avait rejoint en vélo afin de répondre à l'appel du gouvernement demandant aux jeunes gens en âge de se battre de rallier le Centre de Recrutement de l'Armée belge dans le sud de la France, il découvre les conséquences des bombardements par les Stuka de la ville de Wavre : la maison familiale est détruite, la bibliothèque qu'il avait constituée, les stocks des trois premières années de la revue *Latomus*, ainsi que ses travaux en cours, avaient été la proie des flammes. Mais la guerre ne faisait que commencer et avec elle se succèdent brimades et avanies. L'École d'Archéologie d'Uccle qu'il avait fondée avant la guerre, doit fermer ses portes ; il apprend également que l'Institut des Hautes Etudes de Gand, où il enseignait depuis 1934, est fermé par les Allemands. La même année, le Comité de la Société d'Etudes latines de Bruxelles, qui publiait la revue *Latomus*, refuse d'être contrôlé par l'occupant et cesse toutes ses activités. Deux années plus tard, c'est le conseil d'administration de l'Université libre de Bruxelles qui décide la fermeture de l'institution.

Marcel Renard ne parlait guère de ces années de guerre. Mais comme beaucoup de ses collègues, il a organisé des cours clandestins, à l'Athénée d'Uccle tout d'abord, à son domicile bruxellois plus tard. Engagé dans la Résistance, il était également chargé de remettre des fonds fournis par Londres à des familles de prisonniers et à des veuves de fusillés. Malgré toutes ces vicissitudes, Marcel Renard poursuit ses recherches et ses travaux. En 1941, il publie un ouvrage remarqué *Initiation à l'étruscologie* qui, vu son succès, connut une seconde édition en 1943. Dès la Libération, Marcel Renard reprend ses activités à l'Université libre de Bruxelles, mais aussi à l'Université de Liège où il est nommé, en 1951, chargé de cours. Il poursuivra dans ces deux institutions une carrière complète en tant que titulaire des cours d'archéologie romaine et gallo-romaine, des cours d'étruscologie et d'antiquités italiques, d'histoire des institutions romaines et de critique historique.

Parallèlement à ses enseignements, il a été un animateur infatigable de la Société d'Etudes latines de Bruxelles. Créée en 1936 à l'initiative de quelques professeurs de l'ULB, la Société publie en 1937 le premier tome d'une revue,

Latomus, et deux ans plus tard le premier volume d'une collection qui, au décès de Marcel Renard, comptait 208 volumes. En outre, dès 1946, il devient Secrétaire général de la Société pour le Progrès des Etudes philologiques et historiques et, après avoir été secrétaire de rédaction de son périodique la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, il en devient à partir de 1957, le directeur général. Mais sa réputation avait largement franchi nos frontières : membre correspondant de plusieurs sociétés savantes, l'Istituto di studi etruschi e italici (1952), la Société nationale des Antiquaires de France (1956), le Deutsches archäologisches Institut de Berlin (1961), il est promu docteur *honoris causa* par les universités de Dijon en 1962 et de Tours en 1973. En 1970, il avait été élu membre correspondant de l'Académie royale de Belgique ; il en devient membre titulaire en 1981. Deux années plus tard, le 14 octobre, il devient membre de l'Institut de France au titre d'associé étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Comme l'attestent les trois volumes d'*Hommages*, qui lui furent offerts en 1969 à l'occasion de son soixantième anniversaire, les centres d'intérêts de Marcel Renard furent multiples : la littérature latine, la religion romaine, l'étruscologie et l'iconographie religieuse. En tant que disciple de Franz Cumont, il s'efforçait, comme il le soulignait volontiers, de confronter les textes des auteurs et les documents archéologiques. « Nous croyons fermement, écrivait-il, que, si les sources archéologiques sont aujourd'hui les plus aptes à rénover notre appréciation des civilisations antiques, il importe, sous peine d'errements graves, de tenir le plus grand compte des textes quand ils existent ». Cette méthode lui permit notamment de décrypter la signification d'un bas-relief mis au jour en Gaume, figurant une moissonneuse dont nous possédions une description, peu compréhensible, par Plinius et Palladius (*Technique et agriculture en pays trévire et rémois* (Collection *Latomus*, t. 38, 1959).

En confrontant les résultats des fouilles archéologiques d'Alise-Sainte-Reine, en Bourgogne, avec le texte de *La Guerre des Gaules* de Jules César, il se posait en arbitre dans la polémique qui sévissait à propos de la localisation de l'*oppidum* d'Alésia défendu par Vercingétorix. Dès 1947, grâce à ses bonnes connaissances de

la civilisation étrusque, il attirait également l'attention du monde scientifique sur la présence de *bucchero*, une céramique caractéristique, sur le site de Constantine dans les Bouches-du-Rhône et suggérait l'existence, ce qui est aujourd'hui très largement confirmé, de relations commerciales maritimes entre les cités méridionales d'Etrurie et la Provence.

Mais derrière cette activité débordante d'enseignant et de chercheur (plus de 130 titres d'ouvrages et articles) et les marques de reconnaissance du monde savant, il faut également évoquer l'homme : exigeant envers lui-même et ses collaborateurs, il refusait toute concession lorsque l'intégrité et l'honnêteté étaient en jeu ; cette intransigeance n'a pas toujours facilité ses relations personnelles et professionnelles. Meticuleux et perfectionniste, soumettant sans cesse ses propositions à une critique approfondie, il aimait souligner que ce qui l'animait surtout, c'était le désir profond de comprendre les « Anciens » qu'il ne considérait pas « comme de froids sujets de dissertation, mais des êtres de chair et de sang » (J. Dumortier).

A la fin de sa vie, Marcel Renard, handicapé par une vue déficiente et d'autres problèmes de santé, tenait parfois des propos mélancoliques. C'est que ce travailleur infatigable et acharné qui avait sacrifié une grande partie de son temps aux deux revues, *Latomus* et la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, et à la collection *Latomus* qu'il dirigeait, se rendait compte qu'il ne parviendrait jamais à exploiter la masse considérable des fichiers qu'il avait constitués, ni à écrire cette histoire de l'art romain, pour laquelle il avait réuni une abondante documentation et

qu'il concevait comme une manière de découvrir, à travers les manifestations artistiques, l'homme antique. Peut-être avait-il, en humaniste désireux d'approcher cet homme antique sous ses aspects multiples, présumé de ses forces ?

On trouvera la liste des travaux de Marcel Renard dans les volumes d'*Hommages* édités par J. Bibauw qui lui furent décernés : J. et M.-P. Loicq-Berger, *Bibliographie des travaux de M. Renard (1931-1968)*, p. XX-XXVII, à compléter par la notice nécrologique de J. Dumortier-Bibauw, *Marcel Renard (1909-1990)*, dans *Latomus*, t. 50, 1991, p. 5-16. — M. Malaise, *Marcel Renard*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 167, Bruxelles, 2001, p. 49-65, portrait photographique et bibliographie. — E. de Saint-Denis, *Présentation de M. le Professeur Renard au grade de docteur honoris causa*, dans *Université de Dijon*, 6 octobre 1962. *Séance solennelle de rentrée des Facultés*, p. 59-60. — L. Foucher, *Eloge de M. le Professeur M. Renard*, dans *Caesarodunum*, n° 9, 1974, p. 263-266. — J. Servais, *Marcel Renard. Notice à l'occasion de son admission à l'éméritat*, dans *Université de Liège. La vie universitaire pendant l'année académique 1978-1979*, p. 52-54. — *Hommage à Marcel Renard*, allocution du R.P. A. Wankenne et réponse de Marcel Renard, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 60, 1982, p. 1062-1065. — P. Defosse, *Marcel Renard*, dans *Grec et latin en 1983 et 1984. Cinquante années de philologie classique à l'ULB (1934-1984)*, Bruxelles, 1984, p. 171-174. — J. Heurgon, *Marcel Renard (1909-1990)*, dans *Revue d'Etudes latines*, t. 67, 1989, p. 34-35. — Ch. del Marmol, *Eloge de Marcel Renard*, dans *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, Académie royale de Belgique, 6^e série, t. 10, 1999, p. 259-270.

Pol Defosse

S

SALU, Ernest, Joseph, Victor, sculpteur, tombier, président du Bureau de Bienfaisance et conseiller communal, né à Schaerbeek (Bruxelles) le 20 mars 1846, décédé à Laeken (Bruxelles) le 18 mai 1923.

Fils d'un marchand de farine de Boortmeerbeek, il devint très jeune orphelin de père et de mère. Marié en 1868 à une tailleuse, Elise Meyer (1847-1921), il eut de cette union sept enfants.

Durant son adolescence, il fréquenta les cours de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles. Il y bénéficia entre autres de l'enseignement d'Eugène Simonis, en compagnie de Julien Dillens, Isidore De Rudder, Charles Van Der Stappen, Albert Hambresin, Thomas Vinçotte, etc. Outre ses études académiques, il commença sa vie active comme apprenti dans l'atelier du sculpteur Guillaume Geefs avec lequel il entretiendra, sa vie durant, des liens étroits.

En tant qu'apprenti, il participa notamment, vers 1870, aux travaux de décoration de la Bourse de Bruxelles. A ce projet, élaboré par l'architecte Léon Suys, collaborèrent quelques grands noms de la sculpture comme : Albert Ernest Carrier-Belleuse, Auguste Rodin et Julien Dillens.

C'est au cours de ce travail qu'un client vint lui demander la création d'une sculpture destinée à un monument funéraire du cimetière de Laeken. C'est ainsi que débuta la carrière d'Ernest Salu dans l'art funéraire.

Dans cette optique, il acheta en 1872 un terrain situé, 16 rue du Parvis, aux abords du cimetière de Laeken, commune auréolée du prestige royal, à l'époque de l'achèvement de l'église Notre-Dame de Laeken inaugurée la même année. C'est le 21 mai 1874, qu'Ernest Salu demanda à l'administration communale de Laeken l'autorisation d'installer un atelier sur le terrain acheté deux ans plus tôt. Cette entreprise

remporta rapidement un vif succès, à mettre en relation avec le goût croissant de la bourgeoisie du XIX^e pour l'art funéraire. L'entreprise Salu était l'un des sept ateliers de taille de pierre et de sculpture que comptait Laeken à cette époque.

La réussite de l'entreprise se manifesta par les nombreuses modifications de l'atelier de plus en plus spacieux et accueillant (serres), par une main-d'œuvre de plus en plus abondante – ainsi en 1900, une quarantaine d'ouvriers y travaillaient dont une dizaine de sculpteurs, quelques tailleurs de pierre et marbriers – et par l'existence de divers chantiers de taille (Soignies et Ecaussinnes).

C'est dire que le sculpteur Ernest Salu devint également, au cours du temps, un homme d'affaires qui put ainsi se qualifier à juste titre d'« industriel » dans l'*Annuaire du commerce et de l'industrie* de 1911.

La clef du succès de l'entreprise Salu fut aussi sa grande polyvalence : création de sculptures, conception et construction de chapelles et monuments funéraires, création et placement des pierres funéraires, entretien et restauration de monuments, création de galeries funéraires, réalisation de blasons, etc. Elle se verra poursuivie par deux générations. Ainsi Ernest Salu II (1885-1980) s'associa officiellement à son père, au moins dès 1907, et le petit-fils, Ernest Salu III (1909-1987) continuera l'œuvre familiale.

Parallèlement à ses activités liées à l'art funéraire, Ernest connut une ascension sociale qui eut des ramifications dans les domaines philanthropique et politique. Il occupa diverses fonctions au sein de l'administration du Bureau de Bienfaisance de Laeken. Ainsi, le 1^{er} janvier 1890, entra-t-il comme administrateur pour être, le 1^{er} juin de la même année, nommé par le Conseil communal au poste de président. Son mandat expirant le 31 décembre 1893, il fut maintenu dans ses fonctions pour cinq années supplémentaires ; nomination qui fut reconduite

en 1898 et 1903. En 1908, sa désignation donna lieu à une passe d'armes entre le Conseil communal nouvellement élu et le conseil d'administration du Bureau de Bienfaisance. Le mandat d'Ernest Salu venant à expiration, le Bureau présenta, suivant la coutume, deux candidats aux votes du Conseil, en plaçant Salu en première position. Ce fut le candidat placé en second, Jacobs, que toutefois le Conseil communal préféra. Le candidat élu refusa cependant sa nomination. Deux nouveaux candidats furent donc désignés. Ernest Salu fut à nouveau présenté en premier et en second un certain Monchel. Cette fois le Conseil communal céda devant la pression du Bureau et vota le 2 avril pour Ernest Salu qui sera installé quelques jours plus tard, le 7 avril. Il ne sera toutefois plus président mais bien ordonnateur général, fonction qu'il occupera jusqu'à la fin de l'année 1913. Le 22 janvier 1914, il fut désigné comme administrateur et le restera jusqu'à la fin de la guerre. Le 13 mai 1919, il fut réélu. Un mois plus tard, le 12 juin, il est à nouveau choisi comme président.

A l'occasion de sa première nomination, il fit un discours qui permet de mieux cerner sa personnalité. Certaines phrases à consonance avant-gardiste laissent entrevoir un Ernest Salu partisan de l'égalité des sexes, du moins en matière d'étude. Une autre idée forte semble se dégager de ce discours, celle de la nécessité d'une instruction à donner à tous, y compris aux enfants pauvres ou orphelins.

Ces diverses nominations au sein du Bureau de Bienfaisance furent vraisemblablement dues aux activités caritatives et philanthropiques du couple Salu. Ce dernier fut, entre autres, membre fondateur de la Crèche Princesse Clémentine (Laeken) pour laquelle il intervint par des dons et des collectes (Ernest en sera économe et secrétaire). Ernest Salu fut également président de la Société royale Union et Fraternité de Laeken.

Désormais, Ernest Salu fera partie des notables de la localité, dont témoigne son titre de fournisseur de la Cour. De plus, il est depuis 1888, électeur pour les Chambres législatives. Enfin, cette notoriété l'amena tout naturellement à être élu conseiller communal, le 17 novembre 1895, sous le mayorat du libéral Emile Bockstael, dont il épousait les opinions politiques. Il garda cette fonction jusqu'aux élections

des 28 octobre et 10 novembre 1907. Il fit aussi partie du comité local d'hygiène et de salubrité.

Sa réussite sociale est encore illustrée par divers éléments, telles ses nominations comme sous-lieutenant en 1879, capitaine en 1892, puis major-commandant de bataillon de la garde civique et ses décorations honorifiques.

Iconographie : Cénotaphe d'Ernest Salu au cimetière de Laeken.

Archives de la Commission d'Assistance Publique de Bruxelles, commune de Laeken. — Archives de l'Etat de la Région de Bruxelles-Capitale, à Anderlecht. — Archives et souvenirs de Gisèle et de Micheline Salu, arrières-petites-filles d'Ernest Salu. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Ministère de l'Intérieur. — *Résidence Royale. Commune de Laeken. Rapport sur la situation et l'administration des affaires de la commune fait au Conseil communal*, Laeken.

Liste officielle des membres de l'Ordre de Léopold de Belgique nommé du 1^{er} janvier 1883 au 31 décembre 1904, Bruxelles, 1907. — *Annuaire des officiers de la garde civique. — Annuaire du commerce et de l'industrie de Belgique. — A. Hertens, 1837-1937. Célébration du Centenaire de fondation de la Société royale philharmonique de Laeken et du 100^e anniversaire de la naissance de Pierre Strauwen*, Bruxelles, 1936. — M. Celis, J. Vandenbreenen et L. Van Santvoort, *Autour du Parvis Notre-Dame à Laeken*, Bruxelles, 1994. — G. Courtois, *Ernest Salu (1846-1923)*, dans *Bulletin du Cercle historique et folklorique de Braine-le-Château et des régions voisines*, t. 21, 2004. — K. Symons, *De Salu's : drie generaties grafbeeldhouwers. Kritische inventaris en analyse van de in het Atelier Salu vervaadigde grafsculpturen*, mémoire de licence présenté à la Katholieke Universiteit Leuven, 1999. — L. Van Santvoort et J. Vandenbreenen, *Het beeldhouwer atelier Ernest Salu te Laken drie generaties grafkunst*, s.l., 1988.

Gaëlle Courtois

SAP, *Gustaaf*, Karel, homme politique, né à Kortemark le 21 janvier 1886, décédé à Bruxelles le 19 mars 1940.

Après avoir obtenu le 20 juin 1912 un doctorat en sciences politiques et sociales avec une thèse sur la bourse allemande, Sap est nommé professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Louvain, en 1920. Sa carrière politique, conséquence d'un triple engagement dans le mouvement flamand, dans le monde rural et

dans le milieu des affaires, fut cependant bien plus importante que son cursus académique.

Durant la Première Guerre mondiale, Gustaaf Sap occupe à Sainte-Adresse (Le Havre), où le gouvernement belge en exil s'est installé, la fonction de secrétaire privé de Joris Helleputte, ministre de l'Agriculture et des Travaux publics. Le flamingantisme de Sap se révèle rapidement. Ce n'est pas sans raison que son bureau au Havre fut appelé « la Mecque pour tous les Flamands ». Il aurait même fourni au clandestin Vlaamse Frontbeweging, le papier que celui-ci utilisait pour imprimer ses secrètes *Lettres du Front*.

Après la guerre, Sap reste fidèle à son engagement dans le mouvement flamand. Il ne rejoint pas le Frontpartij, mais opte pour une action flamande au sein du parti catholique. Il conserve toutefois de bonnes relations avec les membres du « Front » et, le 6 mai 1919, il réussit même à conclure un accord de principe avec eux en vue d'une collaboration lors des élections. Cette ambiguïté, d'une part le refus d'adhérer à un parti nationaliste flamand indépendant, et d'autre part la manifestation d'un penchant pour le radicalisme flamand, a toujours caractérisé la position de Sap.

Le 16 novembre 1919, il est élu à la Chambre des Représentants pour l'arrondissement de Roeselare-Tielt, où il est le candidat des agriculteurs. Son engagement en faveur du mouvement rural datait en fait de la Première Guerre mondiale. Le ministre Helleputte, dont Sap est alors le secrétaire, était d'ailleurs également président du Boerenbond.

L'engagement de Gustaaf Sap dans le milieu des affaires est étroitement lié à sa position dans le mouvement flamand et dans le Boerenbond. Venu de nulle part, il apparaît subitement pour jouer un rôle de premier plan dans la montée du capitalisme flamand des années vingt. Ainsi, le 5 mai 1919, il devient administrateur et membre du comité consultatif de la Leuvense Volksbank, dans laquelle le Boerenbond avait son mot à dire. Le 30 décembre 1919, il devient vice-président de la nouvelle Bank voor Handel en Nijverheid à Courtrai, filiale de la Volksbank, et le 7 mai 1921 de l'Algemeene Bankvereeniging à Anvers. Son mariage, en 1920, avec Antoinette Gylsen, fille aînée du riche armateur anversoïse Henry Gylsen, revêt une grande importance, tant dans le monde des affaires que sur le plan privé.

Malgré un nombre réduit d'interventions, Sap jouit rapidement d'un certain prestige comme parlementaire. Il est un des piliers de la majorité gouvernementale sous le ministère Poulet-Vandervelde (1925-1926), dont la chute fut causée par une crise financière et par la haute finance belge. Sous ce gouvernement, Sap put faire montre de ses compétences en matière de techniques bancaires, comme rapporteur de l'important projet de loi sur le nouveau statut de la Banque Nationale, qui à ses yeux devait diriger l'action du gouvernement dans le domaine des finances et cela indépendamment du monde politique, et aussi assurer une bonne circulation monétaire. Une de ses autres interventions parlementaires marquantes, concerne le rapport qu'il présenta au nom de la commission des Colonies (1928). Il y dénonçait les mauvais traitements infligés à la main-d'œuvre indigène et son exploitation, et mettait le doigt sur l'absence de contrôle parlementaire sur les grandes sociétés liées à la Société Générale opérant au Congo. Une prise de position courageuse, étant donné la toute puissance de la Société Générale en Belgique.

Mais Gustaaf Sap ne s'est pas contenté de dénoncer des situations intolérables dans l'hémicycle du Parlement. Il émettait aussi régulièrement des critiques dans le domaine des affaires. A partir de 1924, il réprova la politique imprudente de placement de la Volksbank. Il faut signaler ici que Sap n'avait pas réussi à s'infiltrer jusqu'au sommet du Boerenbond, ce qui devint une source de conflits. Le 1^{er} octobre 1928, lors de la fusion de la Volksbank de Louvain avec l'Algemeene Bankvereeniging, la discorde s'intensifia, quand le Boerenbond, qui avait acquis l'immense majorité des actions, négligea catégoriquement de compter Sap dans le conseil d'administration.

Un événement se déroula à cette époque, qui allait se révéler capital pour la suite de la carrière de Gustaaf Sap. Grâce à une augmentation du capital en 1927 et au rachat d'actions de son beau-père Henry Gylsen, entre autres, Sap obtint, et ce à la grande surprise de Frans Van Cauwelaert, le contrôle du grand journal catholique flamand *De Standaard*. Sap, qui, d'un strict point de vue commercial, n'avait pas besoin du journal, utilisa *De Standaard* comme un instrument de pouvoir politique. Par l'entremise de ce

journal catholique flamand à grand tirage, il pouvait en effet exercer une influence sur les milieux intellectuels flamands.

De Standaard fit rapidement parler de lui à propos de l'absence de solution – cependant promise par le Premier ministre Jaspar –, au problème linguistique. Lors de la chute du cabinet Jaspar sur cette question (21 mai 1931), la position dominante de Sap dans la droite flamande se précisa. Il ne fallut pas attendre longtemps (juin 1931), pour que le formateur Renkin lui propose un portefeuille ministériel. Sap refusa, car il ne voulait pas donner l'impression d'avoir mené campagne dans le journal uniquement pour pouvoir devenir ministre.

Lors du remaniement ministériel du 23 mai 1932, il fit toutefois son entrée comme ministre des Travaux publics. Le Premier ministre Renkin avait nommé Gustaaf Sap pour être débarrassé des manigances de ce dernier dans la question linguistique liée à l'enseignement et dans celle de la livre sterling, qui l'entraîna dans un conflit avec la Banque Nationale de Belgique. C'est grâce à l'intervention énergique de Sap, que le problème linguistique dans l'enseignement connut un dénouement rapide (loi du 14 juillet 1932).

Dans le gouvernement de Broqueville (22 octobre 1932), Sap conserva dans un premier temps le même portefeuille, mais lors du remaniement du cabinet (7 décembre 1932), suite aux élections législatives du 27 novembre, il se vit attribuer en outre, l'Agriculture et les Classes moyennes. En raison de ses mauvaises relations avec le Boerenbond, Sap s'était présenté comme candidat des classes moyennes, et non plus comme celui des paysans. Inutile de dire que le monde agricole, et surtout le Boerenbond, était loin d'être ravi de son nouveau ministre.

Lors du changement de gouvernement, le 12 juin 1934, Sap se vit confier le poste important des finances. Il procéda rapidement à une réforme du système bancaire, alors proche de l'asphyxie, mettant ainsi un terme au système des banques mixtes. Entre-temps, la crise économique se propageait de toutes parts. En tant que ministre, Sap s'en tint à une politique financière et économique déflationniste assez libérale. Il ne prêta pas beaucoup l'oreille aux théories anglo-saxonnes sur la politique conjoncturelle, propagées par le ministre sans portefeuille (adjoint au

ministre des Finances) Paul van Zeeland. Sap, que la presse appelait « le gendarme du franc », s'opposa obstinément à une possible dévaluation du franc belge.

Gustaaf Sap ne fit plus partie du nouveau gouvernement Theunis (novembre 1934). Le Boerenbond et Frans Van Cauwelaert avaient prononcé un veto contre lui, ce qui le blessa profondément. La crise financière du groupe du Boerenbond, conséquence d'une politique de placement irréflectie de la part de ses dirigeants, et dont Sap était parfaitement au courant en tant que ministre des Finances, poussa les choses à outrance. Sap inspira au libéral Marcel-Henri Jaspar l'interpellation qui fit sensation et qui révéla publiquement les difficultés financières du Boerenbond, entraînant une réaction de panique au sein de la population. En outre, il alimenta la campagne de diffamation orchestrée par *La Libre Belgique* contre la personne de Frans Van Cauwelaert, en raison de la participation de ce dernier dans l'affaire de la Banque de Dépôts. Il fut contraint de démissionner, tandis que Sap et le Boerenbond continuaient à s'accuser mutuellement et à s'envoyer des reproches.

Mais Gustaaf Sap ne remporta cependant pas la bataille. En effet, un plan de sauvetage – élaboré entre autres par Paul van Zeeland –, pour les banques du Boerenbond, prévoyait la fusion de l'*Algemeene Bankvereniging* avec la *Bank voor Handel en Nijverheid* en une *Kredietbank voor Handel en Nijverheid*, dans laquelle aucune place n'était prévue pour Sap. Ceci ranima sans doute, entre Sap et van Zeeland, le conflit né à l'époque du gouvernement de Broqueville.

Leur opposition prit d'ailleurs une autre dimension à partir de mars 1935, lorsque van Zeeland se retrouva à la tête d'un gouvernement d'union nationale. Le nouveau cabinet annonça immédiatement une dévaluation de 28 %, qui mit fin aux années de politique déflationniste. Avec une véhémence sans précédent, Sap combattit opiniâtement ce gouvernement van Zeeland et ceux qui allaient suivre. Il considérait en effet la tripartite comme une forme de « dictature parlementaire ». Les pleins pouvoirs et les lois-cadres poussées à l'extrême avec lesquels van Zeeland gouvernait renforcèrent encore cette opinion. La présence des socialistes (dont il abhorrait les idées) dans le cabinet, le degré de réactivité flamand insuffisant aux yeux

de Sap et la ligne de conduite économique d'inspiration keynésienne ne firent qu'accroître son opposition. Par ailleurs, Sap était entré plusieurs fois en conflit avec van Zeeland au cours des dernières années, à propos des pratiques douteuses de la Banque Nationale de Belgique en matière de placement.

Sap fut également une des figures centrales de la « Concentration flamande » diffusée par *De Standaard*, de l'action « Los van Frankrijk » et des tentatives de rassemblement à droite, afin de mettre sur pied une majorité alternative. Ainsi, il conçut avec Degrelle la stratégie des élections partielles à Bruxelles du 11 avril 1937, et contribua à la conclusion de l'accord entre Rex et le Vlaamsch Nationaal Verbond (VNV), et plus tard entre le Katholieke Vlaamse Volkspartij (KVV) et le VNV. Le 16 mars 1937, Sap fit une intervention devenue célèbre à propos des irrégularités au sein de la Banque Nationale, dans laquelle il visait personnellement le Premier ministre van Zeeland. Suite à cette intervention, Sap fut exclu de la droite catholique et un nouveau journal *De Courant* fut créé pour faire contrepois au *Standaard*.

En juillet 1937, il apparut cependant que les accusations de Sap à l'adresse de la Banque Nationale étaient fondées. Lorsque le Parquet révéla qu'une enquête judiciaire était ouverte contre la Banque, le gouvernement van Zeeland démissionna fin octobre 1937. Puisque les accusations de Sap s'avéraient justifiées, il fut réadmis au sein de la droite en mars 1938. Plus d'un an plus tard, le 18 avril 1939, il devint même à nouveau ministre. Dans le gouvernement Pierlot, il reçut le portefeuille extrêmement important des Affaires économiques et des Classes moyennes, complété le 5 janvier 1940 par le département du Ravitaillement. Sap redevint une étoile montante du firmament politique et pour beaucoup, cela ne faisait aucun doute que le poste de Premier ministre lui était réservé dans l'avenir. Son décès inopiné, le 19 mars 1940, des suites d'une angine de poitrine en décida cependant autrement.

Sap laissait une femme et six enfants, cinq filles et un fils. Sa fille Cécile épousa André Vlerick, plus tard sénateur et ministre CVP (Christelijke Volkspartij) et président de la Kredietbank. Une autre fille, Marguerite, épousa Jan Piers, plus tard parlementaire CVP, secrétaire d'Etat et bourgmestre d'Ostende. Godelive

Sap épousa Albert De Smaele, directeur général du groupe *Standaard* entre 1947 et 1976. Son fils Antoon dirigea jusqu'en 1976 la NV Standaard Boekhandel.

Iconographie : Un portrait en pied du ministre Sap, en habit de cérémonie, est conservé au château de Bloemendaale à Beermem. Antoon Sap possède un dessin au fusain de H. Berlewi (1929).

Gedenkboek Gustaaf Sap 1886-1940, Bruxelles, 1941. — G. Frederickx, *Uit het dossier van de jaren 1930-1940. Gustaaf Sap*, dans *De Vlaamse Linie*, 22 août 1952. — H. Van der Wee et K. Tavernier, *De Nationale Bank van België en het monetaire gebeuren tussen de twee wereldoorlogen*, Bruxelles, 1975. — G. Durnez, *De Standaard. Het levensverhaal van een Vlaamse krant 1914-1948*, Tielt, 1985. — E. Gerard, *De katholieke partij in crisis. Partijpolitiek leven in België (1918-1940)*, Leuven, 1985. — H. Van der Wee et M. Verbreyt, *Mensen maken geschiedenis. De Kredietbank en de economische opgang van Vlaanderen 1935-1985*, Tielt, 1985. — E. Gerard, *Sap, Gustave Charles*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, t. 12, Brussel, 1987, p. 642-656. — L. Van Molle, *Ieder voor allen. De Belgische Boerenbond 1890-1990*, Leuven, 1990. — C. Vlerick-Sap, *Gustaaf Sap. Mijn vader. Herinneringen*, Tielt, 1996. — K. Van Nieuwenhuyse, *Sap versus Van Zeeland: politieke titanen kruisen de degens in de jaren '30*, dans *Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis*, 2002, p. 195-251.

Karel Van Nieuwenhuyse

(Traduit du néerlandais)

SCHEPMANS, Jacques, Jean, Marie, journaliste, né à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) le 21 mars 1934, décédé à Jette (Bruxelles) le 19 novembre 2000.

Autodidacte, il avait commencé ses humanités au Collège Saint-Louis à Bruxelles et les a poursuivies à l'Athénée royal de Schaerbeek. Ayant décidé d'abandonner ses études, il exerça différents métiers avant de s'orienter vers le journalisme ; il travailla notamment à la Sabena.

Sa connaissance du monde politique lui a permis de côtoyer presque toutes les personnalités qui ont joué un rôle important dans la politique belge de son époque. Témoin privilégié, il a pu les approcher et, mieux que d'autres, découvrir les moments de bonheur ou de désarroi qu'ils connurent face aux événements. Pour

établir sa notice biographique, il faut passer en revue l'histoire politique de la Belgique de l'après-guerre et tenter de découvrir l'homme à travers les événements, les rencontres et les affinités.

Très jeune, sa plume lui permit de s'exprimer avec d'autant plus de facilité qu'il ajoutait à son talent une curiosité très souvent proche de l'indiscrétion pour tout ce qui touchait au genre humain. Marqué par les incidents qu'il connut lors de l'exode de mai 1940 en France, les traces qu'il en garda contribuèrent à nourrir un scepticisme qui ira grandissant tout au long de sa carrière. A ce mauvais souvenir vinrent s'ajouter les excès et les règlements de comptes entre Belges auxquels il assista à Bruxelles, lors de l'entrée des libérateurs en 1944. Issu d'un milieu bourgeois très conventionnel, il devint, comme il le disait, d'un « conformisme gauchard des plus naïfs ». Admirateur d'Aragon et de Sartre, il fut très à gauche pendant la guerre d'Algérie. A cette époque, il collabora à l'hebdomadaire *La Gauche*, où il rencontra le syndicaliste Jacques Yerna et Ernest Glinne, futur député européen, avec lesquels il tissa des liens d'amitié.

Sans abandonner ses idées, il rejoignit ensuite les Equipes populaires liées au Mouvement ouvrier chrétien, où il fit le procès du néocolonialisme et adopta, en accord avec la direction du journal de ce mouvement, une position radicale sur la guerre d'Algérie. Très étonné de voir arriver le général de Gaulle au pouvoir en mai 1958, il le vit mettre fin à la guerre, drame que les gouvernements de coalition de la IV^e République avaient été impuissants à régler.

Pendant sa période de « free lance » culturel qui dura deux années, il fréquenta les galeries d'art contemporain avant de rejoindre l'équipe de *Dimanche Presse*, dirigée par le socialiste Gaston Deleval. A partir de ce moment, il va s'intéresser à la politique « politicienne » où, comme il l'écrivit, « les hommes sont plus attachants par leurs faiblesses que par leur force ».

A l'âge de vingt-six ans, il entre à *La Cité*, en juillet 1960. Il allait y rester plus de cinq années et ne rencontra aucune difficulté à s'intégrer à cette équipe, même si ses idées ne cadraient pas avec celles qui étaient développées par la mouvance démocrate-chrétienne.

Son parcours journalistique, pour le moins atypique, ne l'empêcha pas de se plaire à *La Cité* dont la philosophie de base lui était étrangère et

devait le rester. Il y jouit d'une liberté entière même si, comme il le dira plus tard, ses engagements antérieurs étaient devenus discutables. Il garda un excellent et joyeux souvenir de *La Cité*, de ses journalistes, de son directeur, à l'époque José Desmarest, qui plus tard devint député et vice-Premier ministre et ministre de la Défense nationale. Schepmans fit pour ce journal différents reportages, notamment en Allemagne de l'Est, dont il tira un livre intitulé *Au-delà du mur de Berlin*, et en Pologne. A la suite de celui-ci, il écrivit, conjointement avec Yvon Toussaint, rédacteur au journal *Le Soir*, *La Pologne de droite à gauche*. Son esprit très critique ne lui permit pas cependant de découvrir la dure réalité de la vie quotidienne dans les pays de l'Est.

Par après, il couvrit un certain nombre d'événements, dont le conclave qui devait élire le pape Jean XXIII. Il adora Rome et y rencontra le cardinal Suenens. Il devait retourner en Italie à l'occasion de la tragédie de Longarone, barrage qui s'était rompu faisant de nombreuses victimes.

Participant à des émissions de la RTB (Radio Télévision Belge), il collabora avec Jean-Claude Menessier, Gérard Valet, Georges Pradès, avec lesquels il entretint des relations amicales. Avec Jacques Danois, grand reporter à RTL, il couvrit manifestations, grèves, crimes et faits-divers. Evoluant dans le monde de la radio, il rencontra également David Lachterman, journaliste dont il appréciait le sens de l'humour et la grande connaissance du cinéma.

Moment important dans sa vie, en 1965, il rejoignit l'hebdomadaire *Pourquoi Pas ?*, dont le patron, Raymond Naegels, lui confia la rubrique de politique intérieure. Il y resta jusqu'en 1989. Cette collaboration lui permit d'entrer en contact avec la plupart des hommes politiques pendant près d'un quart de siècle. Au cours de toutes ces années, il se lia d'amitié avec Jean Welle, son rédacteur en chef, homme cultivé et de talent. Malgré son absence de liens avec ce parti, il se vit confier l'information relative au Parti socialiste, compte tenu de ses antécédents plutôt à gauche. Il allait connaître l'émergence d'une série d'hommes politiques, dont Vanden Boeynants et ceux qui créèrent le Front démocratique des Francophones, dont Lucien Outers et André Lagasse. Vanden Boeynants, Premier ministre, allait au fil du

temps évoluer, passant d'un unitarisme à une position proche de la mouvance francophone. Jacques Schepmans a toujours considéré que la vraie passion de Vanden Boeynants était la Belgique et qu'il était un chaud partisan du célèbre « compromis à la Belge », qu'il n'avait cependant pas inventé. Les deux hommes devaient se brouiller ultérieurement lors du passage de Schepmans à l'hebdomadaire *Pan*. De ses bonnes relations avec Edmond Leburton, il recueillit des confidences dont le célèbre « J'en ai marre du CVP ! ». Cette proximité envenima fort ses relations avec André Cools qui n'était pas au mieux avec Leburton. Par contre, il garda de bons contacts avec Ernest Glinne, baptisé « Ernest le Rebelle », avec Henri Simonet, ministre des Affaires étrangères, qu'il estimait, et il n'était pas le seul, pour sa caustique ironie.

Au fil des semaines, il écrivit à propos de personnalités tels que Théo Lefèvre, Josse Van Eynde, amoureux de la Belgique, Léo Tindemans, qu'il ne portait pas particulièrement dans son cœur, Gaston et Mark Eyskens, père et fils premiers ministres. Ces derniers furent fort différemment jugés par lui.

D'autres premiers ministres lui assurèrent de nombreux interviews et commentaires, dont Wilfried Martens pendant ses dix années de pouvoir, et Jean-Luc Dehaene, qu'il considérait comme un des politiciens les plus intelligents de sa génération et le plus fidèle en amitié.

Du côté du Parti socialiste, Robert Urbain lui permit de visiter l'Amérique latine lorsqu'il était ministre du Commerce extérieur, Freddy Terwagne et Pierre Falize comptèrent également parmi ses amis. Il côtoya Guy Mathot, fut séduit par Guy Spitaels, dont l'accession à la présidence ne fut pas facilitée par Edmond Leburton. Il l'estimait pour son intelligence, sa courtoisie et son redoutable sens de la manœuvre.

Si, au cours de toutes ces années, les visages ont changé, Jacques Schepmans a toujours considéré que, comme au bal des pompiers, ce sont toujours les mêmes qui dansent !

Devenu directeur du *Pourquoi Pas ?*, il se détacha quelque peu des soucis de la quotidienneté, tout en restant un observateur aigu de la scène politique. Il n'aima pas Louis Tobback, estima Willy Claes, dont le passage aux Affaires économiques ne fut cependant pas, selon lui, une réussite, compte tenu de l'interventionnisme étatique qu'il mit en place.

Du côté du Parti social chrétien (PSC), Melchior Wathelet trouva grâce à ses yeux, comme d'ailleurs le président Charles-Ferdinand Nothomb, mais pour d'autres raisons ; il estimait que celui-ci était resté dans « la tradition du Parti du Trône et de l'Autel ». Il opposait Nothomb à Gérard Deprez, qui avait succédé à Vanden Boeynants à la tête du PSC. Il aimait la sincérité de Deprez et sa méfiance à l'égard des libéraux, en alliance avec les socialistes à l'époque. Parmi les libéraux, c'est Herman De Croo qu'il appréciait le plus, alors que ce fut Guy Verhofstadt qui triompha lors de la lutte pour la présidence du Partij voor Vrijheid en Vooruitgang.

Du côté francophone, il s'entendit fort bien avec le « brillant et fascinant » Jean Gol, du moins au début de leurs relations. Il parcourut le monde avec des hommes politiques de tous bords : Corée du Sud et Congo avec de Donnée, Chine de Pékin avec Spitaels, Maroc, Bangkok, Singapour, Hong-Kong, Macao, Amérique latine, Etats-Unis, Rio de Janeiro, Costa Rica, Caraïbes avec Jean Gol. La rupture avec le leader libéral s'explique, selon Schepmans, par le fait que Jean Gol « ne supportait guère que l'on ne soit pas intégralement de son avis ». Avec Louis Michel, il n'y eut jamais de problèmes.

C'est en qualité de directeur général qu'il termina sa carrière de journaliste au *Pourquoi Pas ?*, lors de la liquidation de l'hebdomadaire. En janvier 1989, le groupe d'assurances JOSI vendit *Pourquoi Pas ?* au groupe Roularta.

Avec quelques amis, il tenta de relancer un hebdomadaire non-conformiste dénommé *Parce que !* Né en janvier 1990, après quelques mois d'incubation, *Parce que !* se présenta lui aussi sous la forme d'un périodique d'information. Dans l'esprit de ses amis, il devait prendre la relève du *Pourquoi Pas ?*. On attendait un nouveau *Vif-l'Express*. Ce ne fut pas le cas ; son contenu fut simplement plus détendu et moins conformiste. D'une structure rédactionnelle légère, il disparut après vingt-sept semaines d'existence. Malgré un début prometteur, le bailleur de fonds, très lié au Parti socialiste, essayait à ce moment de lancer *L'Instant*. Il se retira du jour au lendemain, ce qui mit fin à l'aventure.

Le passage de Jacques Schepmans à *Pan* fut annoncé par *Le Soir* du 20 septembre 1990. La rédaction de l'hebdomadaire satirique accueillit

Schepmans après s'être moquée de lui à propos d'une promesse qui lui avait été faite d'obtenir un siège de sénateur coopté.

Libéral au sens large du terme, Schepmans était avant tout épris de liberté. Il était réputé pour son humour incisif et son ironie teintée d'un grand cynisme. Polémiste redoutable, sa verve ne lui valut pas que des amis. Se définissant « comme agnostique et hilare », il laisse un souvenir marquant auprès de tous ceux qui l'ont rencontré.

Il était marié et père de deux filles, Françoise et Marie-Hélène. L'aînée est députée bruxelloise du Mouvement Réformateur et conseillère communale à Molenbeek ; elle fut présidente du Parlement de la Communauté française de Belgique de 2001 à 2004.

Jacques Schepmans, *Mémoires inédits*.

Pourquoi Pas ?, 1965-1989. — *Parce que !*, 1989. — E. de B., *Jacques Schepmans, polémiste redouté*, dans *La Libre Belgique*, 21 novembre 2000.

Jacques Brassinne de La Buisnière

SCHETZ DE GROBBENDONCK, Conrad, dit d'URSEL, conseiller et commis des domaines et finances, né à Anvers le 19 mars 1553, décédé à Bruxelles le 16 juillet 1632.

Fils de Gaspar Schetz (décédé le 9 novembre 1580), baron de Wesemael, seigneur de Grobbendonck, d'Hingene, trésorier général des Domaines et Finances et de Catherine d'Ursel, fille de Lancelot et de Barbe de Lierre, il a relevé, en 1617, les noms et armes d'Ursel, après avoir été adopté par sa tante Barbe d'Ursel le 17 mars. Il a épousé, le 27 avril 1587, Françoise Grusset, dit Richardot (née à Arras, baptisée le 16 avril 1559 - décédée à Bruxelles le 10 janvier 1620), fille de Jean, président du Conseil privé et d'Anne Courcol de Baillencourt, dont il a eu dix enfants qui ont porté le nom d'Ursel. Un de ses fils, Philippe, chanoine de Saint-Rombaut à Malines, s'est aussi illustré dans l'administration comme conseiller et commis des finances.

Dans sa jeunesse, il a accompagné son oncle Balthazar en Espagne, qui devait y régler d'importantes affaires commerciales. En 1577, il a sollicité la charge de superintendant des

assurances entre marchands à Anvers. Dans sa lettre du 23 juin 1577, Philippe II a recommandé sa nomination auprès de son frère le gouverneur général don Juan d'Autriche, qualifiant Conrad Schetz de « Jeusne hom[m]e bien nourry, de bonne meurs, et de tres bon entendement » (Archives générales du Royaume, Archives de la famille d'Ursel, L 291). Le 14 septembre 1577, le gouverneur général écrivait au Roi qu'il n'avait pas encore dépêché les lettres patentes de nomination à cette charge, ayant appris que Philippe II avait accordé au détenteur de la charge, Gonzales Gante, de pouvoir résigner son office à la personne de son choix. Nous n'avons pu déterminer si Conrad Schetz a finalement été nommé à cette charge.

Grand veneur et haut forestier de la Flandre, Conrad Schetz a été nommé conseiller et commis extraordinaire des Domaines et Finances par patentes du 17 février 1582 (serment le 19 février). Par acte du 29 octobre, il a obtenu l'entrée au Conseil malgré que la mortuaire de son père, Gaspar, n'avait pas encore été clôturée. Le 7 janvier 1584, le Roi ordonnait le paiement de ses gages de conseiller des Finances. Le 24 mai de cette année, il a été nommé contrôleur de l'artillerie. Le 20 octobre 1587, le conseil des Finances lui a confié la superintendance sur les munitionnaires des villes frontières et places fortes des Pays-Bas (ravitaillement en vivres et en munitions). Par lettres patentes du 17 juin 1588, il a été admis au sein des membres ordinaires du conseil des Finances. En 1602, il a été nommé superintendant du comté de Flandre (commission du 10 juin). En 1605, il a été désigné pour représenter les archiducs à la Cour d'Angleterre. Il a participé aux pourparlers qui ont abouti à la signature de la trêve de Douze Ans le 9 avril 1609. Suite à cela, il a pu rentrer aux Pays-Bas. Le 23 septembre 1609, les archiducs lui ont accordé la survivance de la charge d'amman d'Anvers, qu'il avait requise pour pouvoir se retirer plus tard dans sa ville natale. Cette survivance devait s'accompagner de la fin du paiement des gages et émoluments de conseiller des Finances. Cependant, par lettres patentes du 1^{er} octobre 1609, les archiducs le déchargeaient de sa charge de conseiller et commis des Domaines et Finances, tout en lui assurant la continuation du paiement de ses gages et émoluments, en considération des services qu'il avait

rendus, notamment en Angleterre. Le 25 mai 1613, les archiducs lui ont encore confié l'audition des comptes du comté de Flandre. En 1617, il a accompagné l'ambassadeur du roi d'Espagne, don Garcia de Paredas lors de sa visite aux Etats provinciaux des Pays-Bas.

Fonctionnaire habile, un rapport de 1596 sur les conseils collatéraux le qualifie en ces termes : « le commis Hingene, parent de Richardot, est un des ministres les mieux placés des Pays-Bas en ce qui concerne le revenu de sa charge. Il est devenu très riche. Il est capable de grands services mais il faut le traiter avec circonspection ».

Comme pour beaucoup, sa charge au sein de l'administration centrale lui a permis de s'élever dans la hiérarchie sociale. Chevalier par lettres patentes du 9 décembre 1588, il a ensuite été revêtu du titre de baron d'Hoboken (Anvers) par lettres patentes du 20 mai 1600.

Archives départementales du Nord, à Lille : Série B, 2842, f°392^v, 2860, f°s485^v-486^r, 2890, f°296. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Audience, n°s880, f°23, 1298 (lettres patentes de conseiller et commis des finances), 1901/2, 1901/4, 1998/3 ; Conseil des Finances, reg. 8, f°28, n°s225, 249, 250 ; Secrétairerie d'Etat et de Guerre, reg. 222, f°144 ; Chambres des Comptes, reg. 143, f°16^v, 45872, f°128^v ; Manuscrits divers, n°2093, f°s180^v-181^r ; Archives de la famille d'Ursel, R8, L 295, Le 505 (contrat de mariage), boîte e (actes scellés). — Archivo general, à Simancas, Espagne, Secretaria de Estado, liasse 612 (pièce 113). — Bibliothèque royale Albert I^{er}, à Bruxelles, Section des manuscrits, Fonds général, manuscrit 21739, f°5^r.

Annuaire de la noblesse belge, Bruxelles, 1855, p. 210-211. — J.-B. Gaillard, *Bruges et le franc, ou leur magistrature et leur noblesse avec des données historiques et généalogiques sur chaque famille*, t. 1, Bruges, 1857, p. 387. — P. Janssens, L. Duerloo, *Armorial de la noblesse belge*, t. 4, Bruxelles, 1992, p. 449 et 678. — J. Lefèvre, *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. 4, Bruxelles, 1960, p. 359. — H. Lonchay, J. Cuvelier, J. Lefèvre, *Correspondance de la cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas au XVII^e siècle*, t. 3, Bruxelles, 1930, p. 308. — [J.-B. Christyn], *Senatus populique Antverpensis nobilitas, sive septem Tribus Patriciae Antverpensis*, Bruxelles, 1696, p. 38. — B. d'Ursel, *Les d'Ursel de la branche anversoise en Brabant*, dans *Wavriensa*, 1968, p. 104-105. — B. d'Ursel, Hingene, dans *Maisons d'hier et d'aujourd'hui*, n°51, septembre 1981, p. 49-51. — B. d'Ursel, Les Schetz, II, *La maison d'Ursel*, Bruxelles, 2004,

p. 7-44. — R. Vermeir, *In staat van oorlog : Filips IV en de zuidelijke Nederlanden (1629-1648)*, Maastricht, 2001, p. 86, 257 et 288.

Catherine Thomas

SLEIDAN, Jean ou SLEDANUS, SLEIDANUS, pseudonyme – inspiré du nom de son bourg natal – de PHILIPPSON, *Johann Baptist* ; historien, diplomate, humaniste, né à Schleiden (duché de Luxembourg) vraisemblablement en 1506, décédé à Strasbourg (Bas-Rhin, France) le 31 octobre 1556.

Aîné de sept enfants d'un certain Philippi et d'Elsa von Wanhalter, Jean Sleidan était issu d'une famille aisée de maîtres de forges et de négociants qui fournissait en particulier le comte Dietrich IV de Manderscheid.

Après avoir reçu ses premiers éléments d'instruction à Schleiden, Sleidan se rendit en 1519 ou en 1520, en compagnie de son compatriote Jean Sturm, chez les Frères de la Vie commune du Collège Saint-Jérôme de Liège, où il resta trois ans. Il poursuivit seul sa formation classique à l'université de Cologne, notamment auprès des humanistes Barthélemy Latomus, Jean Cesarius et Jacob Sobius, qui l'initièrent aux auteurs anciens. Il y signa d'ailleurs, aux côtés notamment d'Erasmus, de Thomas More, d'André Alciat, la traduction latine d'une centaine d'épigrammes grecques (*Epigrammata aliquot graeca veterum*), publiée en 1528 chez l'imprimeur Johann Soter. L'année suivante, Sleidan rejoignit Jean Sturm au Collège trilingue de Louvain pour y suivre les cours de grec de l'humaniste Rutger Rescius. Il semblerait qu'il ait été ensuite rappelé brièvement à Schleiden pour servir de précepteur au fils cadet du comte de Manderscheid, qui, dès les années 1520, avait accueilli favorablement les idées issues de la Réforme et accordé la liberté de conscience à ses sujets, sans toutefois instaurer officiellement le luthéranisme sur ses terres. En 1535, on retrouve Sleidan, qui avait rejoint Jean Sturm en France, licencié en droit de l'université d'Orléans.

Avant de gagner Strasbourg l'année suivante, son ami d'enfance le recommanda auprès de Guillaume et de l'évêque de Paris – récemment créé cardinal – Jean Du Bellay, qui tentaient alors de favoriser le rapprochement confessionnel

entre catholiques et luthériens et d'établir secrètement une alliance entre François I^{er} et la Ligue de Smalkalde contre la puissance des Habsbourg. Sleidan entra à leur service en tant que secrétaire et traducteur de la correspondance avec les princes luthériens, mais aussi comme agent diplomatique ; à ce titre, il participa en 1540-1541 aux colloques de Haguenau et de Ratisbonne, où il rencontra les principales figures du protestantisme allemand, probablement aussi Calvin, avec qui il avait entamé une correspondance dès le printemps 1539. De retour à Paris, Sleidan commença à inspirer à François I^{er} une certaine méfiance, alimentée par l'amalgame des jeunes Allemands avec les agitateurs de l'Affaire des Placards. L'échec des négociations des frères Du Bellay avec la Ligue de Smalkalde et la rigueur des persécutions en France semblent avoir été décisifs dans son départ pour Strasbourg, qu'on peut situer entre l'été 1542 et mai 1544.

A l'instigation de Martin Bucer et de Jacques Sturm, *Stettmeister* de Strasbourg, la Ligue de Smalkalde engagea à son tour Sleidan en 1545 comme historiographe et agent diplomatique, aussi bien dans l'Empire que dans les territoires étrangers. La publication successive, en 1541 et en 1544, de deux discours adressés respectivement aux Etats de l'Empire et à Charles Quint, véritables diatribes contre la papauté qui témoignent de son passage à un luthéranisme militant, ainsi que les traductions latines d'abrégés des *Chroniques* de Froissart (1537) et des *Mémoires* de Commines sur le règne de Louis XI (1545), révélatrices quant à elles de ses dispositions pour l'histoire, ont vraisemblablement constitué des facteurs déterminants dans l'attribution à Sleidan de ces nouvelles fonctions. En outre, Sleidan nourrissait depuis six ans le projet de consigner les bouleversements spirituels et politiques survenus au cours des vingt-deux dernières années et avait commencé, dans cette perspective, à rassembler une importante documentation de première main.

La Ligue de Smalkalde ayant été sollicitée par le cardinal Du Bellay pour réconcilier François I^{er} et Henri VIII, il fut envoyé dès le mois d'août 1545 en mission en Angleterre, puis à Calais, pour présider des négociations directes entre les ambassades anglaise et française.

De retour à Strasbourg, Sleidan épousa le 13 mars 1546 Yola de Nidbruck dont le père,

médecin à Metz et lui aussi agent diplomatique, avait participé à cette dernière délégation.

Le lourd tribut imposé par Charles Quint à la Ligue de Smalkalde, après sa victoire à Mühlberg en avril 1547, et l'emprisonnement de Philippe de Hesse et de Jean-Frédéric de Saxe privèrent rapidement Sleidan à la fois des ressources matérielles nécessaires à la poursuite de son entreprise historiographique et à l'entretien de sa famille et des sources d'informations officielles qu'il espérait réunir. Il se consacra alors à la traduction française d'un abrégé des *Mémoires* de Commines sur le règne de Charles VIII, à la publication d'une traduction latine de *La Grande Monarchie de France* de Claude de Seyssel, ainsi qu'à la rédaction d'un traité sur la *République* et les *Lois* de Platon, qui sortirent de presse en 1548.

De novembre 1551 à avril 1552, Sleidan accomplit sa mission la plus délicate en représentant Strasbourg et les villes luthériennes souabes d'Esslingen, Reutlingen, Ravensburg, Biberach et Lindau à la XIII^e session du Concile de Trente. A son retour, il mena encore des négociations avec Henri II, qui s'était emparé des évêchés de Metz, Toul et Verdun, afin de le dissuader de franchir les portes de la cité alsacienne. En cette même année 1552, Sleidan fut engagé officiellement au service de la ville de Strasbourg pour une durée de quatre ans. Si l'on ignore les fonctions précises qui lui ont été attribuées, on a néanmoins la certitude qu'il s'investit comme curateur dans l'administration de l'Eglise française fondée par Calvin en 1538 et qu'il participa au colloque de Naumbourg en 1554.

Accablé par le double deuil en 1553 de son ami Jacques Sturm et de son épouse, Sleidan se consacra principalement à l'achèvement de l'œuvre qui assura sa célébrité, les *De Statu religionis et reipublicae Carolo Quinto caesare commentarii*, publiés en mars 1555 à Strasbourg, chez l'imprimeur Wendelin Rihel.

Le caractère pionnier de ce livre explique en grande partie ses nombreuses rééditions et ses traductions dans les principales langues vernaculaires, qui en prolongèrent le succès durant plus de deux siècles : les *Commentarii* de Sleidan présentent en effet l'originalité d'offrir pour la première fois, en vingt-cinq livres, une perspective panoramique du déroulement de la Réforme, depuis la publication des indulgences

par Léon X jusqu'à la Paix d'Augsbourg. Par ailleurs, à la fois ouvrage de propagande luthérienne par les circonstances de sa mise en œuvre et entreprise individuelle d'un diplomate humaniste engagé dans la politique internationale, ils constituent un jalon important dans l'évolution que connaît l'historiographie à la Renaissance en ouvrant la voie à un genre nouveau. La fiabilité globale des sources exploitées et la modération de l'auteur dans le traitement d'événements sensibles assurèrent la valeur et la pérennité de cet ouvrage-phare, qui servit de référence quasi unique sur l'histoire de la Réforme jusqu'à la parution des travaux de Ranke au milieu du XIX^e siècle.

En juin 1556, parurent encore les *De Quatuor summis imperiis libri tres*, un abrégé de l'histoire universelle à vocation pédagogique, qui sera utilisé comme manuel scolaire dans l'Empire jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Alors que lui était promise la chaire d'histoire de la future université de Duisbourg, Sleidan disparut quelques mois plus tard, laissant orphelines trois filles, Magdalena, Maria et Yola, nées entre 1547 et 1553.

Iconographie : H. Pantaleon, *Prosopographiae heroum*, Bâle, 1566, p. 392 ; N. Reusner, *Icones*, Strasbourg, 1587, fol. Nii b-Nüii a ; Th. de Bry, *Icones virorum illustrium*, t. 2, Francfort, 1598, p. 252-255 ; gravure de J. von der Heyden insérée dans O. Schad, *Warhafftige Beschreibung allerley fürnemer Händel und Geschichten*, Strasbourg, 1625.

Nombreuses sources conservées aux Archives municipales de Strasbourg (en particulier fonds du Chapitre Saint-Thomas), aux Hessisches Staatsarchiv Marbourg, Hauptstaatsarchiv Stuttgart, à l'Archivio Segreto Vaticano (Concilio Tridentino), à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, la Landesbibliothek et Gotha, la Cambridge University Library, l'Oxford Bodleian Library, la Bibliothèque royale de Copenhague.

H. Baumgarten, *Sleidans Briefwechsel*, Strasbourg, 1881. — O. Winckelmann, *Politische Correspondenz der Stadt Straßbourg im Zeitalter der Reformation*, t. 3, Strasbourg, 1898. — W. Friedensburg, *Johannes Sleidanus, der Geschichtsschreiber und die Schicksalsmächte der Reformationszeit*, Leipzig, 1935. — H. Scheible, *Die Anfänge der reformatorischen Geschichtsschreibung: Melanchthon, Sleidan, Flacius und die Magdeburger Zenturien*, Gütersloh, 1966. — H.-O. Sieburg, *Joannes Sleidanus, Historiker und Publizist (1506-1556)*, dans *Rheinische Lebensbilder*, t. 3, Düsseldorf, 1968.

p. 79-96. — J. Rott, *Nouveaux documents sur Jean Sleidan, historien de la Réforme (1506-1566)*, dans *Bulletin philologique et historique*, année 1967, vol. 2, Paris, 1969, p. 551-648. — A. G. Dickens, *Johann Sleidan and Reformation History*, dans *Reformation, Conformity and Dissent*, Londres, 1977, p. 17-43. — D. R. Kelley, *Johann Sleidan and the origins of history as a profession*, dans *Journal of Modern History*, n° 52, Chicago, 1980, p. 573-598. — L. Druetz, *Etat présent des études sleidaniennes*, dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 58, Genève, 1996, p. 685-700. — E. Van der Vekene, *Johann Sleidan. Bibliographie seiner gedruckten Werke und der von ihm übersetzten Schriften von Philippe de Commines, Jean Froissart und Claude de Seyssel*, Stuttgart, 1996. — L. Druetz, *Sleidan*, dans *Nouveau Dictionnaire de Biographie alsacienne*, n° 35, Strasbourg, 2000, p. 3662-3665. — L. Druetz, *La Réforme comme objet d'histoire. Les De statu religionis et reipublicae Carolo Quinto Caesare de Jean Sleidan*, thèse de doctorat présentée à l'Université de Liège, 2001 (inédite). — A. Kess, *Sleidamus*, dans *Biographisch-Bibliographisches Kirchenlexikon*, t. 25, Nordhausen, 2005, col. 1326-1333. — L. Druetz, *Perspectives comparées du règne de Charles Quint : histoire officielle, histoire luthérienne, histoire italienne*, dans Ch. Grell (dir.), *Les historiographes en Europe à la fin du Moyen Age à la Révolution*, Paris, 2006, p. 77-108.

Laurence Druetz

SOREIL, Joseph, Arsène, écrivain, poète, professeur à l'Université de Liège, né à Rendeux le 5 février 1893, décédé à Ans le 5 mars 1989.

Fils de Joseph Soreil et de Marie-Thérèse Defourny, le jeune Ardennais entreprend des études de philosophie à l'Université de Louvain, interrompues par la guerre, et de philologie romane à celle de Liège (ULg). Il enseigne ensuite dans différents établissements officiels (Bouillon, Malmedy, Liège) pour devenir, parallèlement, chargé de cours d'esthétique à l'ULg en 1937. Entre-temps, il a fait un séjour d'études à Paris, de 1926 à 1928, où il a fréquenté à la Sorbonne Victor Basch, Charles Lalo, Henri Focillon, non moins que l'atelier du peintre André Lhote. Il a même rencontré Paul Valéry, qu'il était allé entendre sous la Coupole.

Abandonnant l'Athénée de Liège, au début des années cinquante, il est nommé professeur à l'Université où il enseigne l'esthétique, jusqu'à son éméritat en 1963. animateur, toutes ces années, du Cercle interfacultaire de littérature, il

y noua de nombreuses amitiés de maître à disciples, qui lui vaudront, en son troisième et quatrième âge, ajoutait-il en plaisantant, de nombreuses visites et *tertullias* (« conversations-promenades ») qu'affectionnait ce grand marcheur.

Il enseigna également l'esthétique à l'Institut d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de Bruxelles de 1959 à 1975. Sa méthode, mêlant harmonieusement le propos théorique aux multiples applications plastiques requises, ne cessa de faire florès, là comme à Liège.

Parmi une œuvre abondante et variée, où la fiction le dispute à l'essai, on retiendra, dès 1930 une classique et exemplaire *Introduction à l'histoire de l'esthétique française*, en 1933 *Dure Ardenne*, sensible recueil de souvenirs et d'évocations du « pays », *De Liré à Liry* (1956), du même ton ; *Le génie de l'image* (1937) et cet *Inconnu du Pitti* (1961) où, entre autres choses, il parle si bien de Raphaël...

De nombreux propos critiques, encore, trouvent place, par exemple, dans *Plaisir aux lettres* (1950), *Lances rompues* (1967), ou *Loisirs de plume et dits rimés* (1978). Car il fut aussi poète, toujours classique et régulier, notamment dans *Feux d'Aulne* (1965), non moins qu'infatigable animateur de revues (*Terre wallonne*, *La Dryade*, etc.). Ses classiques leçons sur le classicisme, celui de Malherbe, de Racan, de Claude Perrault ou de Versailles restent, pour ceux qui les ont entendues, d'inoubliables morceaux d'enthousiasme et de rigueur.

Malgré une surdité croissante, il s'éteignit dans la transparence, entouré d'affection, en 1989.

R. Gadeyne, *Arsène Soreil. Etude illustrée bio-bibliographique avec des inédits de l'auteur*, Liminaire de Louis Rouche, Liège-Bruxelles-Paris, 1963. — Ph. Minguet, *L'esthétique d'Arsène Soreil*, dans *Approches de l'art, mélanges d'esthétique et de sciences de l'art offerts à Arsène Soreil*, Bruxelles, 1973, p. 7-20, bibliographie arrêtée en 1973. — P. Somville, *Arsène Soreil, l'Esthéticien*, dans *Au pays de dure Ardenne (1893-1993)*, plaquette réalisée à l'occasion du centenaire de la naissance de l'auteur, Bruxelles, 1993, p. 69-70. — S. Goyens de Heusch et P. Somville, *Nos anciens maîtres : A. Soreil*, dans *Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de Bruxelles, 1903-2003, Centième anniversaire*, Bruxelles, 2003, p. 80.

Pierre Somville

SOUBISE, *Camille*, pseudonyme de VANDEN CAMP, *Ferdinand*, Alphonse, Clément, Joseph ; autres pseudonymes et noms d'emprunt occasionnels : ALPHONSE DU CAMP, DUCAMP, DECAMPS, DESCAMPS, ABRAHAM VARET-DUCAMP, JEAN RENAUD ; parolier de chansons populaires, fabuliste, pamphlétaire, journaliste, né à Bruxelles le 17 juin 1833, décédé à Paris (France) le 15 janvier 1901.

Fils de Jean-Baptiste Vanden Camp, candidat en sciences, et d'Adolphine Reynaud, il ne fut légitimé que lors du mariage de ses parents en 1840. On ne sait rien de ses années de jeunesse, sauf qu'elles se déroulèrent à Perwez où son grand-père maternel, de confession protestante semble-t-il, était médecin. Son autre aïeul, exerçait la médecine à Buggenhout. Les premières indications qui nous montrent la précocité intellectuelle et la curiosité d'esprit du jeune homme remontent aux années 1850-1852. Elles intriguent : comment un jeune provincial au sortir de l'adolescence en arriva-t-il à s'intéresser aux idées du réformateur social Charles Fourier et surtout à entrer en contact avec les disciples du Maître ? En effet, à cette époque, l'on découvre son nom sur une liste ne comptant pour toute la Belgique qu'un peu plus d'une centaine de personnes, toutes gagnées aux idées du philosophe et qui s'imposaient chacune une contribution financière destinée à la propagande du mouvement.

Etonnement aussi de le voir, le 31 octobre 1852, avant même sa vingtième année prendre la direction d'une feuille d'apparence anodine, *Le Messenger de Jodoigne*, à laquelle il donne immédiatement une orientation nettement progressiste, voulant, écrira-t-il avec emphase, chasser les ombres du vieux monde. Au tournant des années 1850, les termes libre pensée, libre examen jusque-là employés avec une extrême prudence, refont surface et se répandent dans les milieux laïques des grandes villes gagnées au libéralisme. Pourtant ici, c'est à Gembloux que se crée en 1856 une feuille au titre dérangeant, *Le Libre Penseur*, où l'on a la surprise de trouver comme rédacteur en chef Vanden Camp. Un de ses buts, exposera-t-il, serait d'affranchir le paysan de ses superstitions en entreprenant son éducation tant sociale que morale.

A la même époque, son ambition le pousse à se faire une place dans la presse bruxelloise d'avant-garde. Il envoie donc poésies et fables à deux

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

publications non conformistes, *Le Crocodile* et *Uylenspiegel* ; ses textes y sont publiés, mais son éloignement de la capitale l'empêchera de prendre pied dans leurs rédactions respectives. Toujours en ces années 1850, il se lie avec le célèbre fabuliste français Lachambeaudie qui s'était fixé en Belgique pour motifs politiques et collabore également à deux feuilles de gauche publiées à Bruxelles, *Le Prolétaire* et *Le Drapeau*. En 1859, c'est vers Charleroi qu'il se tourne en y devenant rédacteur-gérant du *Courrier de Charleroi*, feuille également à connotation progressiste ; l'année suivante c'est à nouveau à une feuille bruxelloise qu'il collabore, *L'Observateur Belge*, il y publie un feuilleton : *Le Mandarin*.

Au début des années 1860, Vanden Camp gagne Bruxelles, fréquente les milieux littéraires de la capitale et francise alors son patronyme en « Du Camp ». Assidu aux réunions bachiques d'un groupe de bohèmes dont Camille Lemonnier faisait partie, il sera aussi de la rédaction du *Béotien*, feuille animée par ces jeunes gens férus d'art et de littérature. Autres collaborations à relever à la même époque : le journal satirique bruxellois *Le Grelot* et un journal publicitaire dirigé par Lemonnier, *Le Marquis d'Agos*. Toutes ces portes s'ouvrant devant lui ne lui donnèrent pourtant aucune indépendance financière, d'où sa décision de se tourner alors vers le commerce du livre mais là aussi, faute de mise de fonds, il végète dans un rôle d'intermédiaire. Ce sont sans doute ces difficultés d'existence, aggravées par sa mise en cause dans divers dossiers judiciaires liés à ses activités commerciales et aussi pour port public de faux nom, qui le poussent à s'expatrier en France à la fin du Second Empire.

A Paris où il s'établit, il se rendra très vite compte qu'à l'instar de Bruxelles, la poésie et les fables ne lui apporteront ni gloire ni fortune. Il se tourne alors vers la chanson populaire, certes un genre mineur, mais qui pouvait lui apporter en cas de succès l'indépendance financière qui lui manquait. Il se trouva aussi un nouveau pseudonyme et opta pour Camille Soubise, car pour lui le nom de Du Camp risquait de le voir confondu avec Maxime Du Camp, une importante personnalité littéraire. Le résultat de cette nouvelle orientation fut mitigé. Certes une de ses premières chansons *La chanson des blés d'or*, dont il écrivit les paroles

en 1867 avec un collaborateur resté obscur, Lemaître, la musique étant de Frédéric Doria, allait se révéler au fil des décennies un succès constant : en 1957, cette chanson interprétée par Armand Mestral était la plus demandée par les auditeurs d'un poste radiophonique français et encore actuellement, elle est toujours au répertoire du baryton José Van Dam, ainsi qu'un autre succès : *La chanson des peupliers*. Mais ce pari gagné sur l'avenir ne régla en rien ses difficultés journalières. Difficultés qui d'ailleurs lui valurent aussi d'avoir maille à partir avec la Justice, française cette fois. Sur le plan des idées, son passé d'homme de gauche en Belgique, semble lui avoir valu la sympathie des opposants au régime de Napoléon III.

La guerre franco-prussienne et le siège de Paris ne vont guère lui permettre de se faire un nom dans le domaine futile des Variétés. Il semble être resté à Paris sous le premier siège et avoir servi dans la Garde nationale appelée à défendre les remparts, car sinon comment expliquer qu'un peu plus tard, sous la Commune, il fut un des signataires d'un appel au Peuple émanant du Comité central de la Garde nationale, membre du Conseil de la XVII^e Légion fédérale et secrétaire de la Commission municipale de ce même arrondissement. Durant cette période, il retrouvera aussi Frédéric Doria qui avait rejoint le camp des insurgés. Contraint de se terrer immédiatement après la chute de la Commune pour éviter arrestation et jugement sommaire, de la part d'une Justice militaire ne s'encombrant pas de droits de la défense, Vanden Camp vécut dans la clandestinité jusqu'à son arrestation début mai 1873. Entre-temps la Justice militaire (6^e Conseil de Guerre) avait mené une instruction à son encontre et l'avait condamné par contumace le 23 avril de cette même année, à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Des relations haut placées durent sans doute jouer, car Vanden Camp obtint de comparaître sous la fausse identité de Du Camp, né soi-disant à Valenciennes, devant un autre Conseil de Guerre (le 4^e) qui le 23 mai 1873 s'empressa de prononcer un verdict d'acquiescement. Cette relaxe aussi rapide qu'inattendue laisse perplexe, mais trouve peut-être une explication dans la mesure où durant les derniers jours de la Commune, il fut soupçonné d'être un agent au service du gouvernement de Versailles et que

seule la chute de Paris lui évita de devoir se disculper. Si cette hypothèse de double jeu s'avérait exacte, il est à supposer que sa condamnation par le 6^e Conseil de Guerre s'explique par l'ignorance dans laquelle ce Conseil se trouvait quant à son rôle d'agent secret. Son arrestation, voulue sans doute, fut pour lui le seul moyen d'être blanchi officiellement par d'autres juges.

Une fois remis en liberté, Vanden Camp ne s'attarde pas à Paris et regagne la Belgique, se fixant à Bruxelles où, durant plusieurs années, il fréquente le monde quelque peu interlope des rédacteurs de la petite presse et leur fournit articles et à nouveau poésies. Il y retrouve aussi Frédéric Doria qui s'était réfugié à Bruxelles. En 1876, il devient le rédacteur en chef d'un petit journal, *Le Figaro Belge* et est également de l'équipe rédactionnelle d'une feuille sulfureuse, la *Gazette de Hollande*. Les changements d'identité de Vanden Camp lui valent aussi durant son séjour bruxellois l'attention de la Justice qui lance contre lui un mandat d'arrêt le 19 janvier 1875 pour port de faux nom ; appréhendé le même jour, il donne aux autorités judiciaires une identité nouvelle Abraham Varet-Ducamp, se disant homme de lettres et reconnaissant avoir utilisé divers noms d'emprunt. On lui fit alors purger trois mois de prison pour une condamnation antérieure sur laquelle on n'a pas de détails.

En juin 1879, il regagne la France, profitant de l'amnistie accordée aux proscrits de la Commune. L'époque de ce retour interpelle car à la suite de sa relaxe de 1873, il n'était pas tenu d'attendre cette mesure pour regagner son pays d'adoption. On peut supposer qu'il était à Bruxelles en quelque sorte en service commandé, les autorités françaises ayant chargé plusieurs agents de les renseigner sur les faits et gestes des communards réfugiés, surveillance devenant sans objet après juin 1879. Quoi qu'il en soit, de retour à Paris, il reprend la création de chansons populaires. A la longue, le fait d'être cantonné dans un genre méprisé par l'élite intellectuelle de son temps dut sans doute lui peser car, en 1887, il fonde une revue littéraire, *La Muse française* qui se transformera ensuite en *Revue septentrionale*. En 1892, on peut mettre à son actif la publication d'un recueil de poésies, *Les lunes bleues* qui apparaît comme son œuvre majeure.

Ses efforts pour se poser en homme de lettres enfin apprécié du public cultivé n'aboutirent guère ; en outre un état de santé précaire et des soucis matériels récurrents le menèrent à la fin des années 1890 à une vue pessimiste des hommes et des choses. Il s'en épanchera auprès des dirigeants de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique. Lors de l'annonce de ses obsèques civiles en 1901, nul ne vit en lui un pionnier de la libre pensée, un compagnon de route des disciples de Charles Fourier, un communard sentant quelque peu le soufre, seul subsistait Camille Soubise auteur entre autres, d'une des plus célèbres romances de son temps, *C'est un oiseau qui vient de France*, qui évoquait avec nostalgie la perte de l'Alsace-Lorraine : « Les cœurs palpaient d'espérance – Et l'enfant disait au soldat : Sentinelle, ne tirez pas ! – C'est un oiseau qui vient de France ».

Archives de la Ville de Bruxelles, Fonds de la Police, cartons communards, liasse n° 1503. — Archives du ministère de la Guerre, à Vincennes, Dossiers Conseils de Guerre, liasse n° 1042. — Archives de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, à Paris, dossier Camille Soubise.

C. Lemonnier, *Une vie d'écrivain. Mes souvenirs*, Bruxelles, s.d., p. 87-88. — J. Maitron, *Alphonse Du Camp*, dans *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français (1864-1871)*, Paris, 1964. — P. Saka, *La chanson française à travers ses succès*, Paris, 1994, p. 54. — F. Sartorius, *Les métamorphoses d'un aventurier des lettres : Camille Soubise*, dans *Histoires littéraires*, Paris, 2000, n° 1, p. 54-63. — F. Sartorius, *Tirs croisés. La petite presse bruxelloise des années 1860*, Tussan, 2004, p. 179-216. — F. Sartorius, *Rapports d'agents secrets se livrant à Bruxelles à la quête de renseignements pour compte de la Préfecture de Police de Paris 1871-1874*, dans *Cahiers bruxellois*, t. 37, 1999-2003, p. 81-89.

Francis Sartorius

STENGERS, Jean, Maxime, historien, professeur à l'Université libre de Bruxelles, membre de l'Académie royale de Belgique, né à Ixelles (Bruxelles) le 13 juin 1922, y décédé le 15 août 2002.

Jean Stengers est né à Ixelles dans un milieu bourgeois favorable à l'épanouissement d'un enfant doué. Son père, Maxime Stengers, ingénieur commercial diplômé de l'École de

Commerce Solvay, est cadre supérieur dans une entreprise bruxelloise. Du côté maternel, sa mère Laure et sa tante Jeanne Hovine publient livres illustrés et bandes dessinées pour enfants qui leur valent à l'époque une grande notoriété. Jeanne Hovine poursuivra plus tard une carrière d'actrice au théâtre et à la radio sous le nom d'Anne-Marie Ferrières. Elève brillant, Jean Stengers interrompt ses humanités à l'Athénée d'Ixelles, présente le jury d'homologation et entame en 1939, à l'âge de dix-sept ans, des études d'histoire à l'Université libre de Bruxelles (ULB).

Dès cette époque, son parcours se déroule sous le signe de l'excellence et de la précocité. Il est à peine âgé de dix-neuf ans lorsque paraît en 1941 son premier article dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*. La fermeture de l'ULB pendant la guerre le contraint à poursuivre ses études au Jury central et à l'Université de Liège, où il obtient son diplôme de licence en 1943. Il entame sa carrière au Fonds national de la Recherche scientifique (FNRS) sous le patronage de Paul Bonenfant, en préparant une thèse sur un sujet aussi délicat que controversé : les fondements historiques de la nationalité belge. A l'issue d'une soutenance mouvementée à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université libre de Bruxelles, il est proclamé docteur avec la plus grande distinction en 1948.

Sa carrière scientifique se poursuit au FNRS tandis qu'il assure depuis 1946 le secrétariat de la section « Histoire » de la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, dont il deviendra directeur en 1957. Remarqué par Henri Grégoire, figure éminente de la Faculté de Philosophie et Lettres, qui avait été secrétaire-interprète de la commission d'enquête envoyée au Congo en 1904-1905, Jean Stengers est invité à participer à l'analyse des archives de l'Etat indépendant du Congo qui avaient été confiées en dépôt à l'Institut royal colonial belge. Aussi dès 1949, se voit-il confier par l'Université libre de Bruxelles la suppléance de Franz Van Kalken pour ses enseignements d'histoire coloniale. Deux ans plus tard, Jean Stengers lui succède et prend en charge ses enseignements d'histoire contemporaine à la Faculté de Philosophie et Lettres et à la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques. En 1954, à l'âge de trente-deux ans, il est promu professeur ordinaire et deux ans plus tard, il est nommé co-directeur du séminaire d'histoire contemporaine. Cette ascension

fulgurante n'est qu'un prélude à une carrière d'enseignant et de chercheur d'une fécondité exceptionnelle, marquée dès le départ par une symbiose profonde entre l'enseignement et la recherche.

La contribution de Jean Stengers au rayonnement de l'Université libre de Bruxelles et à la défense de ses principes ne se limite pas aux seuls domaines de la recherche et de l'enseignement. Non seulement il s'attache à faire connaître l'histoire de l'ULB et de ses engagements philosophiques, mais il participe avec brio à sa gestion au cours d'une période critique de son histoire, lors des mouvements de contestation de 1968. Si sa personnalité exclut tout engagement militant au sein d'un parti politique, sa mobilisation dans la défense de la liberté linguistique à Bruxelles l'amène à prendre part de façon significative à la résolution de la question linguistique à l'ULB qui aboutit à la création de la Vrije Universiteit Brussel. Les difficultés rencontrées pour sensibiliser les autorités au danger de l'extension de la législation linguistique aux universités et au malaise ressenti au sein du corps professoral francophone ont convaincu Jean Stengers de la nécessité de réformer les structures de l'université. Le 13 mai 1968, l'Université libre de Bruxelles est gagnée par la contestation qui secoue les campus de plusieurs pays occidentaux depuis quelques années. Elle débouche au terme de deux années agitées sur une réforme profonde des structures de l'université et la mise en œuvre de la scission des deux ailes linguistiques. Elu à la vice-présidence de la Faculté de Philosophie et Lettres, Jean Stengers se trouve d'emblée engagé dans l'action. Au sein du conseil d'administration de l'Université, il prend une part active dans la direction profondément perturbée de l'institution et joue un rôle majeur dans la réforme des statuts qui s'ensuit. Partisan convaincu de la démocratisation du fonctionnement de l'Université, il n'en veille pas moins attentivement à éviter toute minorisation des professeurs par les autres corps de l'université. De même il fera preuve d'une grande vigilance pour éviter à l'ULB les déboires que connaissait alors l'Université de Louvain suite à son dédoublement linguistique. Sa fermeté dans la défense des francophones à Bruxelles comme à l'ULB n'entame en rien sa collaboration scientifique et ses relations amicales avec nombre d'historiens flamands. Bien plus, la VUB lui

décernera plus tard le titre de docteur *honoris causa*. De 1970 à 1972, Jean Stengers préside la Faculté de Philosophie et Lettres dans le respect des nouveaux statuts. Son ouverture au dialogue, son refus de la démagogie comme la sérénité et la fermeté avec lesquelles il préside les séances de faculté houleuses de l'époque forcent le respect de ses opposants les plus coriaces. En 1972, il décide de quitter anticipativement la présidence de la Faculté, considérant le moment venu de revenir à ce qui fait l'essence de sa vie, le métier d'historien.

Dès son premier article publié à dix-neuf ans dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, un essai d'une méthode d'évaluation des sommes d'argent exprimées en monnaies anciennes, se révèlent des traits fondamentaux de sa personnalité, une créativité étayée par une information solide sur les derniers acquis de la recherche, la rigueur du raisonnement, la vigueur du style. Son mémoire de licence consacré aux Juifs dans les Pays-Bas au Moyen Age, témoigne d'une formation de médiéviste accompli et sera publié par l'Académie royale de Belgique. Dans sa thèse de doctorat sur les fondements historiques de la nationalité belge, Jean Stengers conteste la thèse d'Henri Pirenne sur l'existence d'une civilisation particulière et d'un peuple des Pays-Bas au XV^e siècle. La nationalité belge est, selon lui, un produit de l'Etat, amorcé par l'œuvre des ducs de Bourgogne, et la formation de la Belgique comme Etat-nation s'inscrit dans un processus similaire à celui qu'ont connu d'autres pays européens. Proclamé docteur à l'issue de débats mouvementés, Jean Stengers ne publie pas sa thèse, mais le dossier reste ouvert. Un demi-siècle plus tard, face à la mise en question de l'existence d'une nation belge et « irrité » par la diffusion d'une image fallacieuse du passé, il décide de publier le texte mis à jour sous le titre *Les racines de la Belgique*, premier tome de sa dernière œuvre, *Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918*.

Lorsqu'il est promu professeur ordinaire à l'ULB à l'âge de trente-deux ans, sa production scientifique compte déjà plus d'une quarantaine de titres et se singularise par l'éventail des sujets abordés comme son intérêt pour d'autres disciplines. Sans abandonner l'histoire médiévale, il consacre de nombreuses publications à l'histoire coloniale, tout en s'intéressant au système

politique de la Belgique contemporaine, à la démographie, au libre examen et aux rapports entre l'Eglise et la science. Certains thèmes de réflexion sur la critique historique et le métier d'historien émergent très tôt dans son œuvre, en particulier la nécessité d'une critique approfondie des chiffres et l'usage de la source unique. En s'appuyant sur une masse d'exemples puisés dans toutes les périodes de l'histoire, il y consacre plusieurs publications au fil du temps et un de ses derniers livres, *Vertige de l'historien. Les histoires au risque du hasard* (1998).

La réputation scientifique de Jean Stengers en Belgique et à l'étranger s'est construite au départ de l'histoire coloniale, où il a fait œuvre de pionnier. Par ses travaux sur la politique expansionniste de Léopold II et l'accession de la Belgique au rang des puissances coloniales au début du XX^e siècle, il participe à l'essor de l'historiographie internationale du « scramble for Africa ». Grâce à son approche originale du sujet et à sa connaissance approfondie des archives, il met en évidence la singularité du cas belge et le caractère tardif de l'engagement des pouvoirs publics et de l'opinion dans l'aventure coloniale. Son livre *Combien le Congo a-t-il coûté à la Belgique ?* (1957) démonte le mythe du fardeau financier imposé à la Belgique par les ambitions coloniales du Roi. Observateur attentif de la décolonisation, il aborde avec lucidité les « malaises de l'histoire coloniale » suite à l'accession des pays colonisés à l'indépendance. C'est en toute conscience du bouleversement des perspectives de l'histoire de l'Afrique à la fin du XX^e siècle qu'il publie en 1989 sous le titre *Congo. Mythes et réalités*, un recueil de plusieurs de ses articles sur l'histoire de la colonisation et de la décolonisation du Congo, sans les retoucher en fonction de l'esprit du temps, mais aussi comme témoignage d'une époque où l'histoire coloniale prospérait sans complexe et avait droit de cité dans l'enseignement supérieur.

Jean Stengers a continuellement élargi le champ de ses recherches. La vision rétrospective de son œuvre qui compte près de trois cents publications fait ressortir non seulement sa polyvalence, mais aussi son non-conformisme intellectuel. Si son individualisme foncier le retenait de céder aux caprices de la mode, il lui est arrivé d'anticiper les grands débats historiques ou d'y contribuer de façon originale. Ses travaux sur

l'Eglise et la contraception ou *L'histoire d'une grande peur; la masturbation* qu'il publie avec Anne Van Neck ont fait date dans l'histoire des mentalités. Dans le domaine de l'histoire contemporaine de la Belgique, il nous laisse une œuvre magistrale, dont deux livres qui ont connu un retentissement considérable et sont devenus des classiques de l'historiographie belge.

Le premier, *Léopold III et le gouvernement. Les deux politiques belges de 1940*, paru en 1980, relance le débat sur la Question royale avec une double conséquence. Il lui ferme les portes du Palais et contribue d'autre part à la décision du roi Léopold de porter témoignage sur son règne. En 1992, Jean Stengers publie *L'action du Roi en Belgique depuis 1831. Pouvoir et influence*, véritable somme qui met en œuvre dans un exposé clair et vivant une information d'une richesse exceptionnelle sur l'évolution de la fonction royale en Belgique depuis 1831. Dans la réédition de son ouvrage en 1996, il prend en compte le problème constitutionnel posé par le refus du roi Baudouin de signer la loi sur l'avortement. Au cours des vingt dernières années de sa vie, Jean Stengers s'engage dans des recherches approfondies sur les deux guerres mondiales, qu'il s'agisse de la politique de guerre du roi Albert I^{er}, des théories raciales de Hitler et de Himmler ou bien encore de l'espionnage suite à sa rencontre d'un témoin de l'affaire Enigma.

Loin d'être un homme de cabinet, Jean Stengers aimait les échanges intellectuels. Tant son prestige que son ouverture à l'égard des chercheurs de tous horizons lui ont valu de faire partie de nombreuses institutions scientifiques. Il s'y distinguait à la fois par son assiduité, sa connaissance approfondie des dossiers, son efficacité et en bien des cas sa créativité dans la promotion de la recherche. Membre associé depuis 1952 de l'Institut royal colonial belge, il est élu en 1965 membre titulaire de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer qui lui a succédé. Il en préside la commission d'Histoire et siège dans la commission de la *Biographie coloniale*, puis de la *Biographie d'Outre-Mer*. Elu à la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique en 1970, il en sera un membre actif jusqu'à la fin de ses jours. Faute d'énumérer les nombreuses institutions dans lesquelles il a siégé, que ce soit en Belgique ou à l'étranger,

qu'il s'agisse du Fonds national de la Recherche scientifique, de la présidence du conseil scientifique des Archives générales du Royaume et du Comité national des Sciences historiques, de la Fondation Francqui, de la Commission internationale pour l'Histoire des mouvements sociaux et des structure sociales, du Comité international de Sciences historiques, de l'Historial de la Grande Guerre à Péronne, il y a lieu de rappeler son rôle particulièrement actif dans le développement du Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la Seconde Guerre mondiale, l'actuel SOMA/CEGES.

Citadin dans l'âme, enraciné depuis sa naissance dans la demeure familiale de l'avenue de la Couronne, Jean Stengers était profondément attaché à sa ville natale. Il entretenait des liens étroits avec les responsables des Archives et Musées de la ville de Bruxelles. Ceux-ci ne manquaient pas de recourir à ses conseils et à sa collaboration pour l'organisation de colloques et la direction d'importants ouvrages collectifs consacrés à la capitale et sa région. Très sollicité par les media, il a joué un rôle majeur dans l'animation de la recherche. Cheville ouvrière de la *Revue belge de Philologie et d'Histoire* pendant plus d'un demi siècle, il dirige nombre d'ouvrages collectifs. Parmi eux, *l'Index des éligibles au Sénat*, publié par l'Académie royale de Belgique, est devenu un instrument de travail précieux pour les historiens du XIX^e siècle. Au sein de l'Académie, il participe activement à la publication de la *Biographie Nationale* et sera l'un des promoteurs de l'édition des documents diplomatiques relatifs à la politique extérieure de la Belgique de 1940 à 1960.

Jean Stengers a poursuivi son œuvre jusqu'au terme de sa vie et consacra ses derniers jours à tenir l'engagement qu'il avait pris envers André de Staercke, l'ancien secrétaire du Régent, d'assurer l'édition posthume de ses mémoires sur la Question royale. Il avait une conception à la fois humble et haute du métier d'historien. Pour lui, l'histoire est un instrument de connaissance du passé, une recherche patiente et critique de la vérité, qui exclut le jugement moral. La cohérence entre sa conception et sa pratique du métier d'historien, sa disponibilité à l'égard de tout chercheur passionné sont à la source d'un rayonnement qui fut exceptionnel.

En 1946, Jean Stengers a épousé Adrienne Limet, historienne qu'il a connue sur les bancs

de l'université. De leur union, scellée par une intense collaboration et une grande confiance mutuelle, sont issus un fils et deux filles dont l'aînée Isabelle, philosophe des sciences, est professeur à l'Université libre de Bruxelles.

L'œuvre de Jean Stengers a fait l'objet d'une bibliographie par ordre chronologique publiée à la suite de sa biographie dans la notice de G. Kurgan-van Hentenryk, *Annuaire 2004* de l'Académie royale de Belgique, p. 27-68. Une bibliographie thématique est publiée dans J.-M. Duvosquel, A. Dierkens, G. Vantemsche (éds), *Belgique, Europe, Afrique. Deux siècles d'histoire contemporaine. Méthode et réflexions. Recueil d'articles de Jean Stengers*, Bruxelles, Le Livre Timperman, 2005, volume publié dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 82, 2004, fasc. 1-2. Les deux bibliographies ont été établies avec la collaboration de V. Pouillard. Sur la biographie de Jean Stengers, cf. notre notice citée supra.

Ginette Kurgan-van Hentenryk

Illustration : Planche XI, face à la page 256
Jean Stengers.

STERCKE, Henri, maître de la Chambre aux deniers de Charles Quint, receveur général des Finances des Pays-Bas, trésorier de l'Ordre de la Toison d'or, né en Brabant dans la seconde moitié du XV^e siècle, décédé à Bruxelles le 5 juin 1548.

Les Stercke sont des fonctionnaires des finances d'origine brabançonne qui comptent en leur sein plusieurs officiers de recette. Quatre membres de cette famille sont receveurs du Brabant au quartier d'Anvers durant la première moitié du XVI^e siècle. D'autre part un certain Jean Stercke, époux d'Anne Riffart, est receveur général du comté de Namur de 1531 à 1532.

Henri Stercke est le fils de Jean Stercke – lequel ne doit pas être confondu avec le receveur de Namur cité plus haut – et de Marguerite de Froonhoven. Il a un frère, prénommé Laurent, qui occupe la charge de contrôleur de l'Hôtel du jeune Charles d'Autriche puis celle de receveur général du Brabant au quartier d'Anvers de 1514 à 1526.

Henri Stercke réside à Bruxelles, où il possède un important patrimoine immobilier. Il débute sa carrière comme contrôleur de la dépense ordinaire de l'Hôtel de Charles Quint. A ce titre,

il accompagne ce souverain dans son premier voyage en Espagne (1517-1520). Suite à la résignation de Pierre Boisot, il devient maître de la Chambre aux deniers de l'Hôtel impérial le 1^{er} juillet 1520. Il exerce cette fonction jusqu'en 1535 et suit Charles dans tous ses déplacements. Les fonds qu'il administre se révélant chroniquement insuffisants pour assurer le paiement régulier des dépenses de la Maison de l'Empereur, il contracte des emprunts pour le compte de son maître et, s'appuyant sur son crédit personnel, s'en porte garant. En conséquence, c'est lui que les créanciers poursuivent lorsque le remboursement de leurs prêts ou le versement de leurs intérêts se fait attendre. De 1532 à 1533, il est retenu aux Pays-Bas par des prêteurs mécontents qui lui réclament le versement de 18 000 livres de 40 gros de Flandre d'intérêt. Durant ce temps, Charles Quint estime que sa présence est indispensable au bon fonctionnement de sa Maison et le presse de rejoindre sa Cour au plus vite.

A la suite du décès de son frère Laurent Stercke en 1526, Henri ajoute à sa fonction de maître de la Chambre aux deniers celle de receveur de Brabant au quartier d'Anvers occupée par le défunt. Son acte de nomination à la recette d'Anvers est rédigé à Valladolid (Espagne) le 28 février 1527 (n. st.) et sa prestation de serment a lieu à Bruxelles le 16 décembre suivant. Il évince Ysebrant vanden Eynde, le candidat que Marguerite d'Autriche et les gens des finances avaient nommé à la recette d'Anvers en octobre 1526. Il est titulaire de la recette anversoise de 1527 à 1528. Invoquant « les continues occupations » liées à l'exercice de sa charge de maître de la Chambre aux deniers, il propose à Charles Quint de confier l'administration de la recette d'Anvers à son clerc Jean de Moys, aussi longtemps qu'il œuvrera au sein du personnel de l'Hôtel. L'Empereur accepte la proposition : de Moys est nommé receveur au quartier d'Anvers le 4 septembre 1528 et occupe le poste jusqu'en 1536. Notons que d'autres membres de la famille Stercke se voient confier, eux aussi, l'administration de la recette anversoise : Laurent Stercke, frère d'Henri, ancien contrôleur de la Maison du futur Charles Quint, la gère de 1514 à sa mort en 1526, et Gérard Stercke l'administre ensuite de 1536 à 1549. Gérard Stercke est en fait le remplaçant de son fils Godevaert, lequel est empêché de remplir ses fonctions de receveur

d'Anvers, tant qu'il assume l'office de greffier du bureau de l'Hôtel impérial. Gérard est aussi marchand-banquier à Anvers et receveur général des droits prélevés sur les importations d'alun dans les Pays-Bas. Le souverain lui confie encore le soin de négocier avec les autorités anversoises l'émission de rentes sur l'Hôtel de Ville de la métropole commerciale des Pays-Bas.

Jean Micault ayant résigné ses fonctions de receveur général des Finances en sa faveur, Henri Stercke accède à ce poste le 24 juillet 1535. Il prête le même jour le serment requis en présence de Marie de Hongrie, mais ne commence à exercer effectivement sa nouvelle charge qu'à partir du 1^{er} août suivant.

Invoquant son « eage et débilitation », Stercke obtient de Charles Quint l'autorisation de démissionner du poste de receveur général des Finances le 7 mars 1546 (n. st.). Son clerc Robert de Bouloigne est désigné pour le remplacer, mais n'entre en fonction que le 1^{er} avril.

Lors de l'examen et de la clôture de sa comptabilité, les gens de la Chambre des comptes de Lille constatent que l'ancien receveur général est redevable à l'administration princière d'un solde de 203 758 livres 2 sous 2 deniers de 40 gros la livre, une somme d'argent que l'intéressé n'a pas à sa disposition et qu'il est donc bien incapable de rembourser immédiatement. S'il peut avancer comme argument que tous les montants inscrits en recette ne lui ont pas encore été versées, cette justification n'explique pas qu'il y ait un tel trou dans sa caisse. L'hypothèse selon laquelle des malversations ont été commises ne peut donc être écartée.

Henri Stercke est instamment prié de rembourser les 203 758 livres qui manquent à l'appel. De 1546 à 1548, il verse une somme de 21 437 livres (10,5 % de la somme réclamée) sous la forme d'espèces monétaires et de titres de rente sur l'Hôtel de Ville de Bruxelles. Le 5 juin 1548, l'ex-receveur général décède en laissant derrière lui une dette impayée et dix enfants qui sont placés sous tutelle et curatelle. Des mesures coercitives sont prises pour récupérer l'argent qui n'a pas encore été recouvré. La saisie et la vente de ses biens tant mobiliers qu'immobiliers sont décidées. Mathieu Stric, secrétaire du Conseil privé, dresse l'inventaire des biens du disparu, tandis que Philippe de Lens, secrétaire au Conseil de Brabant, exécute les saisies et surveille les opérations de vente.

Parmi les divers immeubles saisis se trouvent une belle et spacieuse demeure sise à Bruxelles (prix de vente : 10 066 livres 13 sous 4 deniers), diverses petites maisons et un jardin situés rue de Louvain, une résidence campagnarde et plusieurs petites maisons construites dans la « Vogelskendaal », une riante et verdoyante vallée à Saint-Josse-ten-Noode, des prés, un verger, un colombier et une censive (appelée « Ter Linden ») située à Wambeek. La vente de toutes ces propriétés a lieu entre 1549 et 1551 ; elle rapporte 30 275 livres 7 sous 1 denier (soit 14,9 % de la dette totale). C'est donc 51 712 livres 7 sous 1 denier, soit 25,4 % de la dette, qui retournent dans l'escarcelle princière entre 1546 et 1551. Estimant que les dix orphelins ne sont pas responsables des agissements de leur père et qu'ils n'ont donc pas à en subir les ultimes conséquences, Charles Quint ordonne en 1551 de prélever une somme de 4 000 livres sur le montant récupéré et de la verser aux tuteurs qui ont en charge la garde et l'éducation des orphelins. Ce geste de générosité laisse supposer que tout le patrimoine immobilier d'Henri Stercke a été aliéné et que ses enfants n'ont plus aucun revenu pour subvenir à leurs besoins. En raison de cette insolvabilité, il est vain d'espérer que le montant de 152 045 livres 15 sous 1 denier (74,6 % du reliquat global), qui demeure impayé sera récupéré un jour par l'administration des finances : le 21 mars 1561 (n. st.), Philippe II, à la demande des enfants du receveur et suite à une délibération de la gouvernante Marguerite de Parme, annule l'obligation de rembourser ce montant et tient tous les héritiers de l'ancien receveur général comme définitivement quittes de la dette que leur a léguée leur père. Pour justifier cette décision, on rappelle les « bons et leaux services que leurdit feu pere a faict a Sa Magesté Imperiale en divers estats et qualitez », et on ne s'appesantit pas trop sur la gestion indélicate du défunt receveur qui « n'avoit satisfait ny furny le relicqua de ses administracions et estatz ».

En plus des immeubles énumérés plus haut, Henri Stercke est propriétaire depuis 1538 du fossé et de la partie de la première enceinte de Bruxelles situés dans l'impasse de « l'Etengat » (actuel boulevard de Berlaimont). De lourdes servitudes pèsent sur ce bien : le fossé ne peut être comblé, le mur d'enceinte doit non seulement demeurer en l'état mais rester accessible en cas d'incendie.

Henri Stercke décède à Bruxelles le 5 juin 1548. Il est enterré aux côtés de sa femme en la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule.

Le 27 octobre 1540, il succède encore à l'ex-receveur général Jean Micault (mort en septembre 1539) comme trésorier de l'Ordre de la Toison d'or. Il est investi de sa nouvelle fonction le lendemain. Après sa mort, trois candidats se disputent le poste. C'est finalement le conseiller Gérard Veltwijck qui emporte l'office en 1549.

Henri Stercke avait épousé Isabelle (ou Elisabeth) d'Ocoche, fille de Marc d'Ocoche, fruitier de Charles Quint. Dix enfants naquirent de cette union ; parmi lesquels on trouve Henri Stercke (fils), bailli du Vieuxbourg de Gand, Philippe Stercke, greffier des Finances sous Philippe II, Elisabeth Stercke, femme du greffier des Finances Jean Gillis, et Marguerite Stercke, épouse de Nicolas van der Stegen, conseiller au Conseil de Brabant. Tant qu'Henri Stercke restera attaché aux services de l'Hôtel de l'Empereur, sa femme et ses enfants mèneront la même vie itinérante que lui. Il est vrai qu'Isabelle d'Ocoche y était déjà habituée dès avant son mariage : elle était la fille d'un officier de cette même Maison impériale.

Archives départementales du Nord, à Lille : série B (spécialement B 2454, f° 205-206 v° et 208-209, la lettre de Philippe II datée du 21 mars 1561 (n. st.) est annexée à la fin du compte, B 2460, f° 77 v°, B 2476, f° 82 et B 2482, f° 113 v°-114 v°) — Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Chambres des Comptes.

J. B. Christijn, *Basilica Bruxellensis sive monumenta antiqua inscriptiones et cœnotaphia insignis Ecclesiae Collegiatae SS. Michaeli Archangelo et Gudilae Virgini Sacrae*, 1^{re} partie, Malines, 1743, p. 109-110. — A. Henne et A. Wauters, *Histoire de la Ville de Bruxelles* (éd. M. Martens), t. 3, Bruxelles, 1969, p. 272. — F. Koller, *Au service de la Toison d'or (Les officiers)*, Dison, 1971, p. 77-78. Cet auteur donne le 14 novembre 1539 comme étant le jour de sa nomination à la fonction de trésorier de l'Ordre de la Toison d'or.

Daniel Coenen

STERCKE, Henri, bailli du Vieuxbourg de Gand, né probablement à Bruxelles entre 1520 et 1532, décédé avant 1604.

Il est l'un des fils d'Henri Stercke et d'Isabelle d'Ocoche. Sa naissance se situe à l'époque où son père occupait le poste de maître de la Chambre aux deniers de Charles Quint.

Il entre d'abord au service de la gouvernante Marie de Hongrie comme greffier du bureau de son Hôtel. En 1573, il accède à la fonction de bailli du Château de Vieuxbourg à Gand et du métier de Zomergem. Les Quatre Membres de Flandre contestent cette nomination sous prétexte que le récipiendaire est natif du duché de Brabant et non du comté de Flandre. Leur opposition se fonde sur un privilège impérial du 7 mai 1555, déclarant que les sujets originaires d'une principauté où les Flamands sont exclus des emplois publics ne pourraient par voie de réciprocité être admis à quelque fonction en Flandre. Cette exclusion concernait surtout le duché de Brabant où, aux termes de la Joyeuse Entrée de Brabant, l'on écartait des charges publiques les candidats qui n'étaient pas natifs du duché. Henri Stercke réplique qu'au moment de sa naissance, son père servait Charles Quint à titre de maître de la Chambre aux deniers et que le lieu de sa naissance ne correspond donc pas au lieu de domiciliation de ses parents mais à un endroit où l'Empereur avait choisi de séjourner temporairement. Il rappelle que la Cour impériale constitue une organisation supraterritoriale en perpétuel déplacement et que les dignitaires qui la composent proviennent de toutes les provinces des Pays-Bas. Les enfants qui sont nés « en Court » bénéficient du privilège d'*ubique nati*, une règle de droit qui ne les considère pas comme des ressortissants du pays où le hasard des pérégrinations du monarque les a fait naître et qui les autorise en conséquence à accéder à n'importe quelle charge publique, nonobstant toutes les incompatibilités ou interdictions édictées par les législations locales ou provinciales : « ...partant estoit réputé estre nay en Court qui est ambulatoire, n'ayant aucun fix un certain lieu, consequament ne pourroit estre exclud de tenir estat audit pays de Flandres non plus que les Flamengs ne sont forcloz de tenir office en Court ». Le 16 décembre 1573, Louis de Requesens, après consultation du Conseil d'Etat et du Conseil privé, rejette la réserve formulée par les Quatre Membres de Flandre et déclare que la nomination d'Henri Stercke doit sortir « son plain et entier effet, attendu qu'il est nay a la suite de la Court pendant que son pere estoit officier domestique de Sadite Majesté Imperiale ».

Ayant prêté serment le 24 décembre 1573, Henri Stercke exerce les fonctions de bailli du

Vieuxbourg de Gand jusqu'au 10 décembre 1579. Peu après, il s'enfuit de la ville qui avait adhéré à l'Union calviniste d'Utrecht en janvier 1579. Après la capitulation de Gand (17 septembre 1584), il est récompensé de sa fidélité à la cause de Philippe II et du catholicisme en réintégrant sa charge de bailli le 21 février 1585.

D'un caractère autoritaire et intransigeant, Henri Stercke entre fréquemment en conflit avec les hommes de fief de la Cour féodale du Vieuxbourg de Gand en raison de leur compromission avec les partisans du prince d'Orange durant la période des troubles religieux. En cas de controverse sur l'étendue de ses pouvoirs, il n'hésite pas d'entraver le travail de la Cour féodale en n'exerçant pas ses fonctions et en ne désignant pas un remplaçant comme le veut la coutume ; c'est ainsi qu'il s'abstient de venir siéger entre la fin du mois de mars 1592 et le 8 juillet suivant. Il reprend finalement ses activités le 9 juillet.

Le 3 avril 1593, Denis de Beveren lui succède comme bailli du Vieuxbourg de Gand. La mort emporte l'ancien bailli avant 1604.

Henri Stercke est certainement apparenté à Emerentiana Stercke, épouse du receveur général du Brabant au quartier de Bruxelles, Philippe Vuesels. En 1567, Emerentiana, devenue veuve et malade, lui confie le soin de soumettre au contrôle de la Chambre des comptes de cette ville la comptabilité de son défunt mari relative à des rentes hypothéquées sur le domaine de Bruxelles.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Chambres des Comptes et Papiers d'Etat et de l'Audience, n° 33/1.

J. Lameere, *Recueil des ordonnances des Pays-Bas*, 2^e série, 1506-1700, t. 6, Bruxelles, 1922, p. 440. — D. Berten, *Coutume du Vieuxbourg de Gand*, t. 7 des *Coutumes des pays et comté de Flandre. Quartier de Gand*, Bruxelles, 1904, p. 199-203, 219-220, 225-226 et 531-535. — F. Koller, *Au service de la Toison d'or (Les officiers)*, Dison, 1971, p. 77-78.

Daniel Coenen

STIBBE, Jacques, Antoine, docteur en médecine, philatéliste, né à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) le 20 juin 1920, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 10 mai 1999.

C'est pendant les années difficiles de l'occupation que Jacques Stibbe a poursuivi ses études de médecine à l'Université libre de Bruxelles. En dernière année de doctorat, il part à Bergen-Belsen pour soigner les prisonniers atteints par le typhus, période particulièrement pénible qui le marquera à jamais. Il avait choisi la carrière de généraliste car il aimait, avant tout, le contact humain. Véritable Bruxellois, il n'hésitait pas du reste à « zieverer ».

Dès son adolescence, Jacques Stibbe est intéressé par la philatélie. Rapidement, il décide de collectionner les entiers postaux. Cela l'amène à fonder et à présider, pendant un demi-siècle, la Société belge de l'entier postal. Très vite, il devint le spécialiste incontesté, tant en Belgique qu'à l'étranger, des entiers postaux. Sa collection, considérée comme une des plus importantes au monde, lui vaut naturellement de nombreuses récompenses lors des expositions philatéliques compétitives. Lui-même fait partie d'ailleurs, à des dizaines de reprises, de jurys internationaux aux quatre coins de la planète.

Actif dans de nombreux cercles philatéliques, il est pendant de longues années président de l'Union des Cercles philatéliques de la région bruxelloise. Son charisme le conduit aux responsabilités les plus importantes. Pendant quinze ans (1969-1984), il dirige, de main de maître, la Fédération royale des Cercles philatéliques de Belgique dont il fait une organisation solide et respectée. De 1986 à 1995, il assume la présidence de l'Académie de Philatélie de Belgique. Au niveau international, il est le seul Belge à avoir présidé la Fédération internationale de Philatélie (FIP) de 1977 à 1980. De même, il rejoint différentes Académies étrangères : membre correspondant étranger de l'Académie de Philatélie de Paris et de l'Académie de Numismatique et de Philatélie d'Italie, Fellow de la Royal Philatelic Society de Londres. Il accumule de nombreuses distinctions honorifiques bien méritées, mettant à mal, du reste, sa modestie. Citons entre autres : officier de l'Ordre de Léopold à titre philatélique, la Médaille du Mérite philatélique national, la Grande Médaille de la FIP. En 1987, il signe le Roll of Distinguished Philatelists, la plus importante distinction philatélique au niveau mondial.

En 1982, en collaboration avec la poste belge, il met sur pied la première Exposition philatélique internationale Belgica, consacrée à

l'histoire postale, aux entiers postaux et à l'aérophilatélie. Le succès de l'Exposition est impressionnant, le docteur Stibbe n'a d'ailleurs épargné ni son temps, ni ses efforts, ni même ses deniers.

Toutes ces activités ne l'empêchent pas de publier. Passionné de recherche, il écrit de nombreux articles dans différentes revues philatéliques. Ses ouvrages font autorité, particulièrement les différentes éditions du *Catalogue des entiers postaux de Belgique*, le *Catalogue des entiers postaux du Congo*, le *Dictionnaire des bureaux de poste de Belgique*, ...

Homme de conviction, figure de proue de la philatélie belge pendant des décennies, il veille – et ce n'est pas là son moindre mérite –, à former, discrètement mais efficacement, la relève pour le plus grand bien de la philatélie. En tant que vice-président de Pro-post, asbl visant à promouvoir la philatélie, il continue ainsi de prodiguer maints conseils.

Sa grande capacité d'analyse, ses connaissances immenses, son intelligence hors du commun l'ont conduit, en compagnie de quelques autres précurseurs, à développer une approche scientifique de la philatélie.

Ses activités professionnelles et sa passion pour son hobby ne l'ont jamais empêché, bien au contraire, d'entourer son épouse, ses enfants et ses petits-enfants d'une affection exemplaire.

Archives privées de la famille Stibbe. — L. Van Tichelen, *Zetel Dr J. Stibbe*, discours prononcé le 2 décembre 2000 à l'Académie de Philatélie de Belgique lors de l'attribution du fauteuil « Dr Jacques Stibbe ».

M. Mary, *Jacques Stibbe*, dans *This is Belgium. Les Belges dans le monde*, Bruxelles, 2004, p. 42-45.

Michel Mary

STYNEN, Léon, Martin, Jean, René, architecte, membre de l'Académie royale de Belgique, né à Anvers le 15 juillet 1899, y décédé le 13 mai 1990.

Son père, Léonard Stynen, d'origine modeste, constatant que dans sa ville d'Anvers il n'avait pas d'avenir, décida de tenter sa chance à Paris dans l'espoir d'y apprendre un métier. Il débarque dans le fameux quartier du Faubourg Saint-Antoine, voué depuis des siècles à l'industrie du

meuble. Il y avait là d'innombrables petits ateliers, qui offraient au jeune homme largement l'occasion de s'initier à la sculpture sur bois et au moulage en plâtre.

Durant ses années d'apprentissage, approximativement entre 1880 et 1895, Léonard Stynen rencontre la jeune fille qu'il décide d'épouser, Marie-Emilie Clemen. Elle est Française et ses parents hésitent à lui accorder le consentement au mariage. Qu'à cela ne tienne, il part avec elle en Angleterre, où le contrat peut être réalisé en évitant les formalités inutiles. A Anvers, le jeune couple s'installe dans la Provinciestraat, quartier de Zuremborg, à l'époque en pleine expansion, et ouvre un atelier d'ornemaniste qui prospère grâce à une clientèle d'architectes cultivant le modern-style de l'époque.

L'aîné des quatre enfants, le jeune Léon, après avoir terminé l'école primaire à Anvers, est envoyé en pension au Collège des Frères Joséphites à Melle, près de Gand, sans doute pour alléger quelque peu la tâche de la maman, aidante dans l'entreprise familiale et en même temps astreinte aux soins des enfants. Il a quinze ans lorsque la guerre éclate ; il s'est déjà fait une idée sur son avenir : il voudrait devenir ingénieur.

Mais le destin en décide autrement. Pour protéger sa famille, Léonard Stynen s'exile avec elle en Angleterre, et plus précisément à Wimbledon, où existe un Collège des mêmes Frères Joséphites, de sorte que Léon a pu poursuivre ses études sans trop de difficultés, sauf pour la langue. En rentrant à Anvers, après un détour par les Pays-Bas, l'étudiant accuse cependant un retard scolaire nécessitant des leçons privées. Celles-ci ont été dispensées par un ami de son père, Emile Vincent, dont le fils deviendra, bien plus tard, le successeur de Léon Stynen lui-même à la direction de l'Ecole supérieure d'Architecture de la Cambre.

Pour l'heure le jeune Léon souhaite s'inscrire à l'Université de Gand pour entreprendre les études d'ingénieur dont il rêve. Mais le pays toujours en guerre n'est pas sûr, de sorte qu'il se résout à entrer à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers, section architecture.

Il s'adapte avec patience à l'enseignement traditionnel de l'époque : l'étude des styles de la Grèce, de Rome, le gothique, la Renaissance. Il dessine avec application les volutes, chapiteaux, moulures et arabesques par lesquels ses

professeurs François Van Duyck et Charles Dens cherchent à lui inculquer la logique des formes. Son maître de stage, l'architecte Gérard de Ridder, modeste praticien, l'initie cependant à une science de la construction basée sur un raisonnement rigoureux. Dès lors, il comprend que la composition architecturale doit être soustraite au souci de l'ornementation et dictée principalement, sinon exclusivement, par la logique structurelle et constructive.

Encore stagiaire, il prend l'habitude de participer à des concours publics. Déjà en 1923 il remporte le Prix triennal de l'architecture, décerné par la Société des Architectes d'Anvers, en collaboration avec la Société d'encouragement des Beaux-Arts, pour le projet d'un théâtre en plein air. Ce projet est inspiré largement du style de l'architecte hollandais Hendrik Petrus Berlage, figure de proue à l'époque, romantique aux idées d'avant-garde socialisante. La même année, et dans le même esprit, il remporte le concours pour le monument aux morts de la guerre 1914-1918 à Knokke et le réalise. Ce n'est pas le cas l'année suivante pour un projet semblable à Anvers, dans lequel il avait tenté d'intégrer la sculpture en faisant appel à l'artiste bien connu Georges Dumont.

Dans la foulée, il gagne en 1925 le concours pour la construction du casino de Knokke-le-Zoute avec un superbe projet qui trahit toujours l'esprit monumental et humanitaire de l'architecte Berlage. Il est chargé de la réalisation du bâtiment, assisté il est vrai, vu son jeune âge, par les confrères anversois Dens et Van Hoenacker.

Entre-temps cependant, Stynen découvre à l'Exposition internationale des Arts décoratifs de Paris en 1925, les tendances révolutionnaires de la nouvelle architecture, et plus précisément le Pavillon de l'Esprit Nouveau, réalisé par Le Corbusier. Dès lors sa vision des choses se précise. D'emblée la maison Verstrepen, qu'il construit en 1927, est exemplaire de sa nouvelle orientation, faite de rigueur fonctionnelle, de sobriété et d'élégance. Le projet pour le casino de Knokke est profondément modifié et propose maintenant un plan tout en courbes avec de larges baies vitrées exaltant l'air et la lumière. Ainsi se réalise, peut-être pour la première fois en Belgique, la liaison intime entre l'espace intérieur du bâtiment et son environnement, les salles de réception ayant une vue sans partage sur la mer et sur le ciel.

Les travaux du chantier se prolongent de 1928 à 1931, mais entre-temps s'annonce l'Exposition internationale d'Anvers de 1930, où le jeune architecte manifeste la maturité de ses conceptions d'avant-garde avec le pavillon des Arts décoratifs et le pavillon De Beukelaer, deux œuvres qui s'imposent par la pureté et la transparence de leur composition constructive et architecturale.

Le 2 août 1932, la Société intercommunale pour l'Aménagement de la Rive gauche de l'Escaut à Anvers lance un concours international ayant pour objet l'urbanisation des terrains inutilisés du quartier Sainte-Anne. Les meilleurs urbanistes de l'époque participèrent à cette confrontation d'idées et tentèrent de résoudre le problème de l'extension d'une ville en pleine évolution. Stynen, la trentaine à peine sonnée, présente une solution qui rivalise avec les propositions les plus audacieuses des nonante-sept projets présentés. Il opte pour un habitat collectif résolument inspiré des théories du Corbusier, mais en se démarquant nettement du projet que celui-ci avait lui-même introduit pour le concours en collaboration avec Huib Hoste. Stynen estimait indispensable d'établir une liaison organique entre la rive gauche et la rive droite de l'Escaut, entre la vieille ville et l'ensemble projeté destiné à devenir la Nouvelle Cité mondiale. La conjoncture n'a pas permis la réalisation d'une entreprise aussi audacieuse.

Dès lors le siècle se dirige inexorablement vers la guerre. Mais Stynen ne semble pas s'en rendre compte. Il construit en 1932, pour sa jeune épouse, la maison de l'avenue Camille Huysmans, un exemple de rigueur fonctionnelle. En 1933, il réalise le complexe de logements Elsdonck à Anvers, véritable manifeste de la doctrine des CIAM (Congrès internationaux d'Architecture moderne) en matière d'habitation collective, mûrement réfléchi et détaillé avec le plus grand soin.

Les commandes affluent, entre autres des salles de cinéma parmi lesquelles on se souviendra du cinéma Rex de la Keiserlei à Anvers, qui date de 1934, et qui fut détruit par une bombe V2 pendant la guerre ; le casino de Blankenberge (1932) et celui de Chaudfontaine (1938), d'une sobriété à la fois élégante et somptueuse. On lui demande l'aménagement de la malle *Prince Baudouin* (1934), du navire

Baudouinville, de la malle Prince Philippe (1938) et du garde-côtier *Artevelde* (1939).

Dans la longue liste des habitations réalisées avant la guerre, il faut citer la maison du docteur Van Thillo à Ekeren (1936), distinguée par le Prix d'architecture Van de Ven, et le home pour enfants handicapés à Brasschaat (1937) dont il dresse les plans lorsque meurt son fils Philippe, âgé à peine de huit ans, suite à une maladie incurable à l'époque.

« Rien ne sera plus comme avant, à partir de cette mort injuste », dit Stynen dans une interview. « Ma vie intime – dit-il encore – a fortement influencé mon travail... J'étais un homme joyeux... Depuis que ce petit garçon m'a été arraché, c'est le sérieux qui prédomine en moi... ».

Il se réfugie en effet dans le travail. Il est présent à l'Exposition internationale de l'Eau à Liège en 1939 avec le pavillon des Sources de Chaudfontaine et il édifie la même année le pavillon de la Belgique pour l'Exposition internationale de New York en collaboration avec Henri van de Velde et Victor Bourgeois.

Lorsque la guerre éclate, il se retrouve dans le Sud de la France avec sa femme et sa petite fille, mais l'Armistice intervenant, il rentre au pays pour reprendre sa tâche de professeur à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers, où il avait été nommé dès 1937. A cette époque le baron Isidore Opsomer, alors directeur de l'Académie des Beaux-Arts, s'était fait construire par Léon Stynen une maison dans laquelle l'architecte retrouvait, durant les longs mois qui précédèrent la fin des hostilités, à la fois le maître de céans et aussi un ami, l'ancien et futur ministre Camille Huysmans. Stynen se remémore avec nostalgie les échanges de vue entre les trois amis, cherchant à prévoir l'évolution du monde. L'un des thèmes qui lui tient le plus à cœur, en ces occasions, était la nécessité de l'émancipation de l'architecture dans le pays, et par conséquent l'urgente et indispensable réorganisation de la profession de l'architecte et de son enseignement si longtemps négligé.

Dès 1944, il propose de transformer les vénérables bâtiments de la Mutsaertplein, pour y créer un institut d'enseignement à la mesure d'une société évoluée. Lorsqu'il devient directeur de la section architecture de l'Académie, il reprend le projet en y ajoutant une aile supplémentaire. Plus tard, il creuse encore le problème

en proposant un projet d'avant-garde sur la rive gauche de l'Escaut. Mais rien de tout cela ne sera réalisé.

Peu de temps après, la proposition lui est faite de prendre la succession d'Herman Teirlinck à la direction de l'Ecole de la Cambre. Henri van de Velde, fondateur de l'Ecole en 1926, insiste et finit par le convaincre d'accepter cette charge qu'il redoute, mais considère à la fois comme un devoir moral. Il affronte avec courage les difficultés de l'époque et la contestation dans les établissements scolaires et passe le relais en 1965 à Robert L. Delevoye au seuil de la révolte des étudiants de la Cambre.

L'enseignement n'est pas le seul souci de Léon Stynen, il est également très conscient de la dimension sociale de la profession d'architecte. Il n'hésite pas à s'engager dans la politique en assumant de 1948 à 1958 la charge de conseiller communal d'Anvers. Il accepte de même en 1947, auprès du Premier ministre Camille Huysmans, la fonction d'attaché de cabinet chargé du problème des maisons pour mineurs, nécessaires à l'époque pour loger un grand nombre d'ouvriers immigrés.

Par son action publique et doctrinale, Léon Stynen était devenu un personnage incontournable. Depuis 1945, il était membre du Jury central d'Architecture et du Conseil supérieur de l'Urbanisme à Bruxelles. Il était membre aussi de la Commission du Musée des Beaux-Arts d'Anvers. Lors de l'Exposition universelle de 1958, il préside le groupe « Bâtiments et Logements ». A la création de l'Ordre des Architectes en 1963, il sera le premier président national pour la durée d'un an, mais il restera à la tête du Conseil de l'Ordre pour la province d'Anvers. Il est élu membre de l'Académie royale de Belgique en 1962, directeur de la Classe des Beaux-Arts en 1970.

Malgré ses nombreuses activités, Léon Stynen maintenait avec fermeté sa vocation d'architecte et de constructeur. Il a pu construire ainsi une série de bâtiments qui ont laissé – à Anvers notamment – une marque indélébile sur le paysage urbain. Il disposait pour cela d'un bureau d'études bien structuré, où passaient pour des périodes plus ou moins longues des individualités de premier plan, comme par exemple Georges Baines. Mais il était surtout assisté, à la tête de son équipe de dessinateurs et de techniciens, à partir de 1956, par un de ses

élèves, Paul De Meyer, qu'il avait formé à sa main et qui lui était entièrement dévoué.

Dans le contexte de l'époque, la notoriété acquise par Léon Stynen accentue son sentiment de responsabilité professionnelle et humaine. Dès le lendemain de la guerre, il se trouve confronté à une commande exceptionnelle, le Kursaal d'Ostende : premier bâtiment de prestige au sortir d'une période meurtrière. « J'étais tourmenté – avoue-t-il – par la peur de mal faire ».

Dès lors les projets se suivent : maisons, immeubles de bureaux et à logements multiples, écoles, magasins, le consulat des États-Unis à Anvers, l'immeuble Telex à Bruxelles, etc. En 1960 est posée enfin la première pierre du Conservatoire royal de Musique d'Anvers, déjà longuement étudié et dont la réalisation nécessitera encore de nombreuses années. En 1961, l'immeuble de la British Petroleum Cie caractérise aux portes de la ville une des silhouettes spécifiques d'Anvers : l'élégant parallélépipède dont les façades entièrement vitrées sont suspendues à de puissantes poutres ancrées en encorbellement au sommet du noyau central du bâtiment. L'étrange église Sainte-Rita à Harelbeke, qui date de l'année suivante, cherche à traduire dans une géométrie rationnelle la manière dont Léon Stynen interprète l'espace spécifique d'un lieu de culte.

En guise de conclusion, il faut évoquer l'habitation que l'architecte fit construire pour sa famille sur le lac de Garde en Italie vers 1963. Étalée au niveau de l'eau en contrebas de la route, sous la garde des « Tre Cipressi » et des collines escarpées à l'arrière comme décor, la maison apparaît de proche en proche en descendant le long sentier bordé de lavande, et se révèle sous un toit de tuiles rouges par une succession de colonnes en béton crépi et un sol de marbre luisant, presque comme une abstraction : une construction dématérialisée faite de plans de lumière animés par le miroitement de l'eau du lac.

La vie et l'œuvre de Léon Stynen, architecte, se résumant ainsi par la recherche d'un dialogue

obstiné de la raison et de la beauté, de la matière et de l'esprit, de la lumière et du silence.

Léon Stynen, architecte SRAA, 1930-1935, Anvers, 1935. — M. Schmitz, *L'architecture moderne en Belgique*, Bruxelles, 1936, p. 19, planche 12. — F.R.S. Yorke et P. Gibberd, *The modern flat*, dans *The architectural Press*, Londres, 1937, p. 108-109. — A. Pica, *Nuova architettura nel mondo*, Milan, 1938, p. 36. — H. Van Kuyck, *Modern Belgian Architecture*, Belgian Government Information Center, New York, 1946, p. 14-15. — *Het nieuw kantoorgebouw van de Verenigde Energiebedrijven van het Scheldeland te Antwerpen*, Anvers, 1949. — S. Giedion, *A decade of new architecture*, Zurich, 1951, p. 98 et 184. — *De Kursaal van Oostende*, Oostende, 1953. — G. Bertrand, *De pakketboot 'Roi Léopold III'*, Bruxelles, 1956, p. 26-27. — *XXI^e Congrès national de la Fédération des Sociétés d'Architecture de Belgique*, Liège, 1958, p. 4-14. — A. Bontridder, *Architecture contemporaine en Belgique*, Anvers, 1963, p. 4, 56 et 67. — *Ordre des Architectes de Belgique*, Bruxelles, 1964, p. 6-7. — *L'industrie de la construction*, Etudes éditées par la Confédération nationale de la Construction à l'occasion de son XX^e anniversaire, Bruxelles, 1966, p. 11. — M. Culot et Fr. Terlinden, *Antoine Pompe et l'effort moderne en Belgique 1890-1940*, Bruxelles, 1969, p. 167-168. — *Gids van het Nationaal Hoger Instituut voor Bouwkunst en Stedebouw*, Anvers, 1970, p. 7. — G. Bekaert & Fr. Strauven, *La construction en Belgique 1945-1970*, Bruxelles, 1971, p. 43, 53, 61-62, 66-67, 83, 100-101, 103, 120, 130-131, 134, 136, 276, 282, 348, pl. 52, 63, 66, 70, 178, 198, 350. — P. Puttemans, *Architecture moderne en Belgique*, Bruxelles, 1974, p. 87, 115, 147, 156-157, 178-179, 186, 238-239, 256. — A. Bontridder, *La raison révoltée. Léon Stynen. Sa vie et son œuvre*, Anvers, 1979. — G. Bekaert & R. De Meyer, *Léon Stynen, een architect, Antwerpen 1899-1990*, catalogue, Kunstcentrum De Singel, Anvers 1990. — F. Tas, *Hommage à Léon Stynen 1899-1990*, portfolio, Institut supérieur d'Architecture de l'Etat, Anvers, 1990. — A. Bontridder, *Eloge de Léon Stynen*, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, Académie royale de Belgique, Bruxelles, 6^e série, t. 3, 1992, p. 137-151. — P.-E. Vincent, *Notice sur Léon Stynen, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de L'Académie royale de Belgique*, vol. 159, Bruxelles, 1993, p. 137-164, portrait photographique.

Albert Bontridder

T

TAZIEFF, Haroun, ingénieur agronome, géologue, volcanologue, né à Varsovie (Pologne) le 11 mai 1914, décédé à Paris (France) le 2 février 1998.

Tout est étonnant dans la personnalité d'Haroun Tazieff, dans sa formation, dans l'évolution de sa carrière, dans les amitiés et les inimitiés qu'il a suscitées. Sa vie se déroule comme un roman flamboyant, comme la coulée de lave d'un volcan.

Sa mère, Zenitta Klupka, est mi-lituanienne, mi-polonaise. Elle a épousé Sabir Tazieff, médecin de Boukhara, donc Ouzbek. Chimiste de formation, elle pratique aussi la sociologie et peint à ses heures. Très engagée politiquement, elle a participé à la première révolte russe de 1905. Le couple vit à Varsovie. La Pologne, annexée à la Russie, Varsovie n'est plus qu'une ville de l'empire russe avec un gouverneur nommé par le Tsar. Leur premier enfant meurt en bas âge. Haroun naît le 11 mai 1914. La tourmente est proche : la guerre entre la Russie et les Empires allemand et autrichien. Dès août 1914, Sabir Tazieff est mobilisé et envoyé sur le front de la première offensive russe contre la Prusse. Prudente, la jeune mère part pour Petrograd (l'ancienne Saint-Petersbourg) moins exposée que Varsovie. Son époux est tué dans les premiers jours de l'offensive. Veuve avec un bébé de trois mois, Zenitta, angoissée, en exil, loin de ses proches, souffre aussi de voir mourir des hommes pour une cause qu'elle ne partage pas.

Lorsque les soldats russes retournent leurs armes contre leurs officiers, en 1917, elle reprend espoir. Après la prise du pouvoir par Lénine, Zenitta se met au service de la révolution bolchevique. Tant que son fils est en bas âge, on l'emploie à de modestes tâches dans la capitale. En 1919, le Comité exécutif envoie la militante Zenitta procéder au recensement des populations du Caucase. Haroun vient d'avoir

cinq ans. Où va-t-elle ? A Tiflis (rebaptisé plus tard Tbilissi), capitale de la Géorgie. Le climat est méditerranéen sauf durant l'hiver rigoureux. Haroun y vit entouré de montagnes, la fenêtre ouverte chaque nuit, quelle que soit la température.

La ville est en état de guerre civile. Zenitta veut un asile plus sûr pour Haroun : ce sera Paris qu'elle gagne par Batoum, le seul grand port de la mer Noire. Elle embarque pour Toronte, en Italie, et elle gagne la France en train. Elle vit de manière précaire à Paris. Haroun passe de l'école communale d'Asnières, au Lycée Pasteur de Neuilly et enfin au Lycée Montaigne à Paris même, le tout en une seule année scolaire. Les vacances d'été arrivent. Sa mère fait la connaissance d'un belge charmant, Robert Vivier, un universitaire, poète de renom, membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, qui enseigne la littérature romane comparée à l'Université libre de Bruxelles ; en outre, un homme de grande urbanité. Elle l'épouse en 1922. Haroun, six ans, a donc un beau-père modèle qui se garde de lui imposer quoi que ce soit et qui l'aime comme un fils.

A Bruxelles, l'amour de Zenitta pour son fils se mue en passion. Elle le couve, le choie, le surprotège. Elle a une grande déception : Haroun oublie complètement le russe qu'elle continue de lui parler. Sa langue est devenue le français : il roule les « r » comme un Bourguignon.

A l'Athénée, le jeune immigré ne fait pas d'éclat, ni en bien, ni en mal. Le sport le passionne. Il a un rêve : explorer les pôles. L'adolescent entre en opposition avec ses parents. Il ne manifeste d'intérêt que pour le sport et le travail manuel. En juin 1932, à l'âge de dix-huit ans, il décroche son diplôme secondaire et obtient l'autorisation de poser sa candidature comme cadet à bord du navire école

L'Avenir. Le capitaine le reçoit, lui explique la nature du travail, et lui suggère de réfléchir. Le rêve s'est effondré. Comme on ne veut pas de lui séance tenante, il ne persévère pas.

Discussion en famille. Sa mère l'emporte par sa proposition : des études d'ingénieur agronome à l'École d'Agronomie de Gembloux. Sans prendre le temps de réfléchir, il accepte. Cinq ans d'études sans étincelles, dans un environnement paisible et champêtre. Il s'intéresse à l'entomologie, sous la direction du professeur Mayné, entomologiste éminent, homme d'une grande simplicité et gentillesse.

Côté physique, l'initiation à la boxe, pour être sûr de savoir rendre coup pour coup. Autre coup de cœur : l'escalade, d'abord dans les rochers du bord de Meuse avec la révélation de la haute montagne lors d'un voyage de sa promotion à Spitz, dans l'Oberland bernois. Puis ce seront les Alpes de Haute-Savoie à l'occasion de grandes vacances.

Devenu citoyen belge, Haroun doit faire son service militaire : l'incorporation est prévue en août 1939. Qu'à cela ne tienne, l'escalade lui a tellement plu qu'il décide de prendre une année sabbatique à la montagne. Il loue un chalet à un paysan de Haute-Savoie, y passe neuf mois. Il prend goût à la géologie et en août 1939, à quelques jours de la fin de ses grandes vacances, il fait la connaissance d'une jeune sportive française, France Depierre, qui habite chez ses parents à Paris et fait des études de pharmacie. Mais la fin des vacances est là : on se sépare, la tête pleine de souvenirs et de rêves. Sans le savoir, Haroun a scellé son destin qu'il va partager entre deux amours : l'escalade et France Depierre qu'il épousera dix-huit ans plus tard.

Depuis 1936, Haroun Tazieff appartient au Comité de Vigilance des Intellectuels antifascistes qui a été créé à Paris par Jacques Soustelle. Il est aussi pacifiste.

L'incorporation est là : comme étudiant diplômé, il s'engage dans la compagnie des Chasseurs ardennais. A la tête du peloton cycliste du 2^e Chasseurs ardennais, Tazieff accomplit tout ce qui lui est demandé. C'est à partir de l'est de Bastogne, une retraite de dix-huit jours jusqu'au sud-est de Bruges, non sans coups durs. Un camarade est décapité à côté de lui par un obus ; il en reçoit un éclat sous le bras gauche et se retrouve, le 27 mai, à l'hôpital d'Anvers où il passera quatre semaines sous

haute surveillance allemande, l'empêchant de réaliser son objectif : embarquer à Dunkerque pour l'Angleterre.

A la sortie de l'hôpital, il est emmené vers l'Allemagne. Profitant de la pagaille des convois de prisonniers, il parvient à s'évader et à gagner Bruxelles, en civil, mais en situation parfaitement illégale.

Tazieff renoue avec son professeur d'entomologie de Gembloux, Raymond Mayné, pour qui il a gardé une véritable dévotion, qui propose de s'occuper d'un groupe de jeunes juifs d'Anvers que la communauté universitaire veut sauver de la déportation. On trouve un refuge pour eux, La Ramée, en rase campagne, près de Jodoigne. On y installe « L'Institut d'agriculture » destiné à cacher une vingtaine de jeunes juifs de quatorze à vingt-cinq ans. Il y déploie tous ses talents d'organisation durant le rude hiver 1940. Mars 1941 : un coup de filet est craint et c'est l'ordre de dispersion.

Haroun Tazieff se retrouve à Bruxelles, chez ses parents, rencontre un ami d'athénée, Léon Louismé, appartenant à un réseau de résistance : les Partisans du F1 ; il y branche immédiatement Tazieff qui se retrouve à Liège, carrefour ferroviaire important. Au grand désespoir de sa mère, il quitte Bruxelles sans laisser d'adresse, promettant d'écrire. Il s'inscrit à l'École des Mines de l'Université de Liège, ce qui lui donne, avec sa carte d'étudiant, une couverture vis-à-vis de l'occupant. La géologie le passionne, spécialement la tectonique, enseignée par Paul Fourmarier et la pétrographie par Paul Michot. L'un et l'autre sont des sommités dans leur domaine.

L'activité nocturne, c'est la Résistance avec la mission de désorganiser les chemins de fer. On déboulonne les rails, on abat un pylône, on fait sauter un pont, on fait dérailler un train de minerai... Haroun Tazieff a trente ans : le communiste, le résistant, le maquisard, le saboteur, a passé à travers les mailles du filet. A la Libération, il en a trop vu, il devient un « compagnon de route », mais il a perdu la foi dans l'idéal communiste et son incarnation politique. Il s'effondre physiquement, il a un *break down* consécutif à des années de privations, d'angoisses, de tension nerveuse. Il se retrouve sans projet, sans rêve professionnel. Il va se lancer dans la recherche en géologie. A la rentrée de 1944, il est nommé assistant pour

trois mois auprès du professeur Denayer, directeur du Laboratoire de Minéralogie et de Cristallographie, afin de réorganiser la collection de minerais. Il est en contact avec le professeur de Magnée, titulaire de la géologie à la Faculté des Sciences appliquées, qui lui suggère une orientation vers le Congo belge, plus précisément le Katanga, où une relève est nécessaire car les ingénieurs qui y travaillent y ont passé les cinq années de guerre. La mère d'Haroun se laisse convaincre. C'est l'embarquement à Anvers pour un voyage de trois semaines.

Dès le débarquement à Matadi, il est conquis par l'atmosphère africaine. Il dispose de deux jours avant de prendre le train pour Léopoldville. Il marche jusqu'aux chutes d'Inga sur le fleuve Congo. La démesure du site le séduit. Après le train pour Léopoldville, il passe dix jours riches de découvertes en navigation fluviale sur le Congo et le Kasai. C'est l'arrivée à Port-Franqui d'où il reprend le train (trois jours) pour Elisabethville d'où il emprunte la route (450 km) pour atteindre Mitwaba, le centre minier auquel il est affecté, une mine de cassitérite (un minéral d'étain) appartenant à la SERMIKAT (Société des Mines du Katanga). Il est très vite adopté par l'équipe et apprend la langue locale, le swahili. Le personnel noir le surnomme *muti mukundu* (arbre pour sa force, rouge pour ses cheveux roux et sa peau rouge car très sensible au soleil). Son directeur est un grand géologue, Bernard Aderca, qui, par la suite, sera aussi professeur à l'Université de Bruxelles. Il remplit des tâches extraordinaires mais il en sent les limites. Pour la première fois, il décide seul ; l'ingénieur apprécié donne sa démission et entre au Service géologique du Congo belge, basé au Kivu (Bukavu), service dirigé par un autre grand géologue, Raymond De Decker.

Tazieff doit cependant prêter un an de préavis. Il le fait avec tant de rigueur que son entourage est persuadé qu'il restera. Il reprend aussi son sport : la boxe.

En octobre 1947, il quitte Mitwaba, avec sa voiture (une Citroën 11 légère), son maigre bagage, son cuisinier et son assistant de terrain Paya et parcourt, en huit jours, 1 200 km de pistes, non sans difficultés. En arrivant, et en se présentant, il apprend que le chef de service, Raymond De Decker, vient de mourir sur la table d'opération. Il est déçu et perturbé car il est reçu sans enthousiasme par des collègues peu

actifs, pour ne pas dire déçus. On ne lui donne pas de mission. Il en choisit une lui-même : faire le lever de la carte géographique entre les lacs Kivu et Tanganyika. Pendant trois mois, il arpente le Kivu, revenant chaque fin de semaine à Bukavu.

Pour le nouvel an 1948, Tazieff s'accorde quelques jours de vacances pour escalader seul quelques sommets de la chaîne de volcans Virunga. Le 1^{er} mars 1948, une grande éruption survient dans cette chaîne, celle du Nyamagira. Tazieff décide d'aller au bord du cratère pour y faire des observations scientifiques. L'approche est difficile. Il constate qu'il est au bord d'une bouche latérale et que le cratère principal est silencieux. Le spectacle qu'il voit est fascinant : un bouquet de matière en fusion sort des entrailles de la Terre dans un feu d'artifice extraordinaire, effrayant, étourdissant. La carrière d'Haroun Tazieff est scellée : assister aux colères de la Terre, les analyser dans leurs causes et leurs effets. Dès juillet 1948, il décide de retourner sur le volcan Niragongo, qui émet en permanence fumées et vapeurs.

Du sommet du cratère, il voit sur la paroi intérieure une plate-forme qu'il parvient à atteindre en négligeant toutes les règles de sécurité. Il court vers le bord de la corniche : au fond du puits bouillonne un lac de lave en fusion. Il est le premier homme à contempler l'œil en feu du Niragongo du bord de la paupière. En quelques mois, il a découvert le volcanisme en action. Il propose au service géologique de Bukavu d'installer un laboratoire dans le cratère du Niragongo sur la plate-forme qu'il a découverte. C'est un refus net et, en outre, le découvreur est interdit de séjour pendant dix ans dans les parcs nationaux du Congo belge pour y avoir pénétré sans autorisation... Il quitte le Congo fin 1948, sans démissionner, et rentre en Europe.

Toujours officiellement rattaché au Service géologique du Congo, il collabore à nouveau avec le Service de Minéralogie et de Géophysique de l'Université de Bruxelles. Il travaille en laboratoire, analyse les échantillons rapportés d'Afrique et rédige son mémoire. Il se sent confiné. En juin 1949, il apprend que le volcan italien Stromboli est en phase d'éruption violente. Avec son collègue, Edgard Picciotto (chargé, beaucoup plus tard, de l'analyse des échantillons lunaires), qu'il connaissait depuis la Résistance, il part pour 3 000 km au volant de

sa « onze légère ». La traversée de l'Italie l'enchanté. Tazieff et Picciotto escaladent le Stromboli par un sentier sur le flanc droit du volcan et installent leur campement à proximité du cratère. Et Tazieff filme. Ce sera l'objet d'un documentaire *Stromboli* qui s'ajoute à *Grêle de feu* rapporté du Congo. Il dispose du matériel pour se lancer dans le circuit des conférences avec projections. Il commence par l'Université, poursuit avec des cercles d'amis à Bruxelles et Liège. Mais l'Etna s'est réveillé et Tazieff revient de Sicile avec un troisième film : *Le réveil de l'Etna*.

Au retour, il présente les trois films en janvier 1950, à Paris, dans la Salle des Sociétés Savantes. Le public est conquis, enthousiasmé. Tazieff a gagné ses galons d'aventurier de la science ; il entre dans le club fermé des explorateurs professionnels. Il démissionne du Service géologique du Congo belge.

Le 1^{er} février 1950, il est victime d'un accident de chasse : un malheureux coup de fusil dans le pied gauche. L'amputation est évitée de justesse et la rééducation résulte d'un extraordinaire fait de volonté. Durant ce temps, il écrit pour les Éditions Arthaud le récit de ses aventures au Congo et en Italie. C'est un énorme travail.

Son compatriote, Max Cosyns, physicien qui a collaboré avec Auguste Piccard tant pour un vol stratosphérique que pour la mise au point du *bathyscaphe*, le contacte pour une éventuelle expédition de spéléologie dans les Pyrénées souterraines, qui débouchent en Pays basque. Il accepte la proposition : l'expédition est prévue en été 1951. Objectif : explorer le gouffre de la Pierre-Saint-Martin. Tazieff a bien sûr sa caméra. Il filme Marcel Loubens, le grand spéléologue, et l'instant rare de la découverte des deux sources cherchées, avec en outre un record de profondeur à 505 mètres.

C'est ensuite Jacques Cousteau qui propose à Tazieff de l'accompagner en plongée en mer Rouge sur *La Calypso* (départ le 24 novembre 1951). Tazieff découvre ainsi que la mer Rouge correspond à un fossé central large de sept kilomètres, remontant des deux côtés par un escalier dont chaque marche mesure plusieurs kilomètres de large et plusieurs centaines de mètres de haut. C'est une découverte dont il a l'intention de faire part au Congrès international de Géologie à Alger en juillet 1952.

Rentré à Bruxelles, Max Cosyns le sollicite en vue d'une nouvelle expédition spéléologique au gouffre de la Pierre-Saint-Martin, avec Marcel Loubens immédiatement avant le Congrès d'Alger. Mission accomplie ; à la remontée, un mousqueton du harnais de Marcel Loubens lâche. C'est la chute. L'agonie de Loubens, au fond, dure trente-six heures. Il est enseveli par ses camarades sous un tumulus de pierres. La remontée de Tazieff est laborieuse, presque désespérée et il sort en piteux état. Pour la presse, c'est le « drame de l'été ».

Le Congrès d'Alger est raté : il vient de se terminer. Les participants sont partis pour leur excursion de terrain, dans l'Adrar de Mauritanie. Tazieff décide de les rejoindre. Il fait ainsi la connaissance de Théodore Monod, de la personnalité de Monod et du désert.

Rentré en Belgique après sa méharée saharienne, Haroun Tazieff part vers la vallée de Chevreuse, en France, pour échapper au harcèlement médiatique et se concentrer sur la rédaction du récit de l'expédition de la Pierre-Saint-Martin, en hommage à Loubens. Arthaud publie le récit sobrement intitulé *Le Gouffre de la Pierre-Saint-Martin* (1952).

Tazieff se remet à faire des conférences. Il a maintenant de solides cachets. Il rencontre en Belgique (1953) une jeune fille belge de bonne famille, Pauline de Weys-Ruard d'Elzius, dont les ascendants ont fait fortune aux États-Unis. Et voilà Tazieff marié : il a trente-huit ans.

Le virus de la volcanologie le reprend : ce sera une expédition au Niragongo, constamment actif. L'expédition est délicate car Tazieff est toujours interdit dans le parc des Virunga. Il reçoit des nouvelles alarmantes de sa femme, rentre précipitamment en avion et arrive trop tard : Pauline est morte d'un cancer foudroyant, après six mois de mariage. Tazieff est tellement atteint par ce décès subit qu'il n'en parle à personne et n'en souffle mot dans le récit de sa vie.

Il quitte Bruxelles et s'installe à Paris. Il déniche un vaste grenier, aux poutres apparentes, dans un immeuble du quai Bourbon, dans l'île Saint-Louis. Il renoue avec son ancienne amie, France Depierre, qui vient de rentrer des États-Unis, et l'épouse. Il se remet au sport et découvre le rugby. Il est bientôt naturalisé français.

La renommée de Tazieff est devenue immense. On lui offre un fabuleux contrat pour un film consacré à un tour du monde des

volcans. Il est enchanté et avec raison. Il part avec son épouse et découvre successivement les volcans de Java, de Bali, des Philippines, du Japon, d'Hawaï. Il rejoint alors le Mexique et sa mère qui, malgré son âge, a voulu l'accompagner dans l'ascension mythique du Popocatepetl (5 439 m). Elle le suit au Guatemala, au Salvador, au Chili où le volcan Tupungato culmine à 6 700 m sous la neige éternelle. Le grand film est en bonne voie. Pour le boucler, Tazieff retourne au Niragongo avec l'aide cette fois d'un nouvel organisme belge, le Centre national de Volcanologie, doté d'un bon budget. L'expédition est soutenue par l'IRSAC (Institut de Recherche scientifique en Afrique centrale) et par le nouveau Centre. Le chef d'expédition est Ivan de Magnée car Tazieff reste mal vu par l'administration des parcs nationaux du Congo belge. Tout a été minutieusement préparé, testé. L'équipe séjourne trois semaines dans le cratère, avec des observations scientifiques dans tous les domaines. L'expédition du Niragongo – 1958 – parfaitement réussie, boucle symboliquement deux ans de volcanologie. Tazieff a quarante-quatre ans et maîtrise complètement ce métier rare.

Les rendez-vous du diable, film de 35 mm sorti au printemps 1959, obtient un succès immédiat de la critique, salué comme un chef-d'œuvre. En avril 1959, le film reçoit le Prix Pellman. L'éditeur Hachette publie le livre du film, sous le même titre. C'est un succès de librairie qui sera réédité en 1998 après sa mort.

A l'automne 1958, Tazieff reçoit chez lui Pierre Anthonioz, commissaire-résident de la France dans le condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides. Pierre Anthonioz est un ancien de la Résistance française, courageux. Il souhaite confier à Tazieff une double mission : l'étude volcanologique de l'archipel qui compte une dizaine de cratères actifs et des recherches d'archéologie sous-marine pour retrouver les deux épaves, *La Boussole* et *L'Astrolabe*, les deux vaisseaux de La Pérouse disparus en 1788.

Après les heures glorieuses des *Rendez-vous du diable*, Tazieff s'envole vers les Nouvelles-Hébrides et sa capitale Vanuatu. C'est d'abord l'exploration des volcans, l'Ambruna dans un climat tropical, puis le Tonna dans le sud de l'archipel ; Tazieff échappe de justesse aux Canaques et abandonne l'étude des deux

volcans pour la mission d'archéologie sous-marine qu'il mène à bien. Il rentre à Nouméa avec toutes les pièces récupérées dans les deux épaves.

Il repart pour l'Afrique pour une deuxième mission d'étude du Niragongo, toujours sous la direction d'Ivan de Magnée. Au retour de cette expédition, Tazieff est nommé chargé de conférences à l'Université libre de Bruxelles (1^{er} octobre 1960) puis chargé de cours (1^{er} octobre 1964) pour les leçons de volcanologie (30 leçons). Le succès est là ; la Sorbonne le charge également d'un cours. Tazieff garde son titre et ses cours à l'Université libre de Bruxelles jusqu'au 1^{er} octobre 1975 où démission lui est accordée.

Au printemps 1960, il renoue avec l'alpinisme. Il est au refuge du Goûter, à l'ouest du Mont-Blanc, lorsque la radio annonce un terrible tremblement de terre au Chili. C'est la redescente et le départ immédiat pour le Chili. Il parcourt la côte chilienne dévastée lorsqu'il apprend le désastre de l'indépendance du Congo belge et la quasi-guerre civile qui suit. Il rentre en Europe en juillet 1960, et doit abandonner une nouvelle expédition prévue au Niragongo. En outre, le Centre national de Volcanologie (CNV) est purement et simplement supprimé, ce centre source du matériel et des crédits indispensables à ses expéditions.

Août 1960, il participe à un congrès international de géologie à Helsinki. Il y rencontre son ami Alfred Rittmann, volcanologue suisse allemand qui s'est spécialisé dans l'étude des volcans italiens ; il enseigne et a un laboratoire à Catane.

Autre rencontre, Giorgio Marinelli, éminent professeur de pétrographie à l'Université de Pise et un autre ami, Michaël Fournier d'Albe, géophysicien britannique qui a ses entrées à l'UNESCO. Le résultat de ces rencontres est magnifique : la mise sur pied d'un Institut international de Volcanologie à Catane avec l'aide du Conseil national italien de la Recherche scientifique. Tazieff y transporte le restant du matériel du CNV.

La première mission du nouvel institut se déroule au Chili où Tazieff veut faire une étude de terrain sur le lien entre sismologie et volcanisme. La mission s'avère très difficile mais fructueuse. Tazieff se promet d'y revenir, mais la chute du gouvernement Allende (1973) l'en

empêchera car il ne peut être question pour Tazieff de retourner dans le pays présidé par le général Pinochet.

De retour en France, Tazieff repart en juillet 1962 en montagne terminer avec Gaston Rebuffat le tournage du film *Entre ciel et Terre*, interrompu par le séisme chilien l'année précédente. L'année 1962 commence très bien pour le couple Haroun et France Tazieff invité au Japon pour un symposium international de volcanologie. Ce sera ensuite Hawaï et puis Anchorage en Alaska où il retrouve Marinelli.

En mai 1963, Tazieff emmène une expédition internationale de vingt personnes sur le Stromboli. En août et septembre, c'est à nouveau l'Alaska. Il étudie les convulsions de la nature consécutives au cataclysme de 1912, à Lituya Bay, découverte en 1786 par La Pérouse. Les observations et le matériel collectés donnent lieu à une communication fouillée, au point que la communauté scientifique américaine doit constater que la volcanologie n'est plus l'apanage des seuls Américains, trop concentrés sur Hawaï.

Cette même année 1963, un volcan entre en éruption au Costa Rica, l'Irazú. Après avoir refusé de s'y rendre, Tazieff cède à la requête des Nations unies. En mars 1964, il débarque à San José avec sa troupe dont Marinelli et Ivan Elskens, son ami chimiste de l'Université de Bruxelles. Ils parviennent à faire protéger la ville de Cartago par une digue de dérivation pour la coulée à venir vers un canal creusé à cet effet. Tazieff a cinquante ans et est mondialement reconnu.

L'année 1965 le voit successivement au Tibesti, en Islande, en Australie, sans oublier les escapades en Sicile. En 1966, il retourne au Niragongo avec une équipe élargie. C'est aussi l'année des prix : son film *Volcan interdit* (le Niragongo) reçoit le Grand Prix du Cinéma pour la Jeunesse, son œuvre littéraire est couronnée par le Prix Jean-Walter de l'Académie française. Il reçoit l'Oscar du Courage français.

C'est en 1966 aussi qu'il rencontre François Le Guern (Fanfan) qui a vingt ans, spéléologue, alpiniste, skieur et scientifique (licence en géologie à l'Université de Besançon), Fanfan qui va devenir son fils spirituel tant sur le plan sportif que scientifique.

En 1967, Tazieff réalise un grand projet : étudier la dépression du triangle de l'AFAR en Ethiopie ; le travail se révèle très riche.

De retour à Paris, Tazieff apprend qu'il est nommé directeur de recherche au Centre national de la Recherche scientifique (CNRS) par Hubert Curien. Le voilà à nouveau dans un organisme public. Il entre en possession de son nouveau laboratoire en 1968 : il a cinquante-quatre ans. Une nouvelle brèche s'est ouverte dans les flancs de l'Etna. Septembre 1968, Tazieff y est avec Ivan Elskens et Fanfan.

Il retourne ensuite à l'AFAR pour une deuxième campagne. Le résultat est publié dans la revue *Nature* : la dépression de l'AFAR est d'origine océanique. Le Prix Weyer de géologie lui est décerné par la Royal Society en 1971.

En 1972, Tazieff monte une nouvelle (et dernière) expédition lourde au Niragongo. Il en revient déçu.

Le Commissariat à l'Energie atomique (CEA), contraint d'abandonner les essais nucléaires dans l'atmosphère, souhaite faire exploser ses bombes dans des atolls volcaniques de Polynésie. Elle demande à Tazieff d'étudier la solidité du basalte sous-marin et surtout son étanchéité. Sa conclusion est favorable aux essais.

C'est ensuite une splendide ouverture aux antipodes où le département néo-zélandais de la recherche scientifique et industrielle lui propose de conduire sa prochaine expédition sur le volcan Erebus, en Antarctique : lui et son équipe explorent le cratère et sa plate-forme intérieure. Ils assistent à un phénomène rare : la formation d'une énorme bulle dans le cratère. Le volcanologue est devenu en plus un explorateur polaire.

Tazieff a soixante-quatre ans. Le directeur de recherche au CNRS est nommé directeur du service volcanologique de l'Institut de Physique du Globe de Paris. Il devient ainsi responsable de deux observatoires que la France a installés à la montagne Pelée (en Martinique) et à la Soufrière (en Guadeloupe). En mars 1976, la Soufrière donne des signes d'agitation. Tazieff accourt et conclut qu'il n'y a rien à craindre. Le 8 juillet 1976, un immense panache de fumée s'élève dans le ciel. Tazieff et ses proches arrivent le 13. Le ministre Olivier Stirn vient en visite officielle et va jusqu'au bord de la Soufrière. Une nouvelle fois, le diagnostic de Tazieff est apaisant. Il rentre à Paris dans l'avion du ministre en laissant sur place quatre de ses équipiers. Le 23 juillet, il rend public un rapport rassurant.

Le 11 août, nouvelle panique. Le volcan gronde, vomit des cendres et du soufre. Tazieff et Fanfan sont injoignables, partis à l'aide d'une cordée britannique en péril sur le Songay. Le directeur de Tazieff, Claude Allègre, est alerté. Il délègue un volcanologue de l'Université d'Orsay, peu expérimenté, qui dénonce un danger. Le préfet ordonne l'évacuation de la population vivant au pied du volcan : 73 600 personnes. Tazieff finit par rejoindre la Guadeloupe. Il va voir le volcan de près et annonce à la presse que l'évacuation a été une erreur. Le conflit éclate avec Claude Allègre qui supprime purement et simplement le poste de celui qui, selon lui, a déserté son poste au cœur de la tourmente. Cette affaire marque une rupture pour Tazieff. Il voit des ennemis partout, y compris dans son propre camp. Tazieff, l'expert consacré, souvent adulé, perd de sa bonhomie. En vieillissant, il devient exigeant et cassant.

En 1980, il rencontre par hasard François Mitterrand au cours d'une manifestation Bastille-Nation. Les deux hommes bavardent, rentrent ensemble en voiture. Le philtre agit de part et d'autre. Tazieff, le giscardien, fait campagne sur tous les fronts pour le candidat à la Présidence de la République française Mitterrand, une fois élu, lui propose le poste de commissaire à l'Etude de la prévention des risques naturels majeurs. Pour l'épauler, Tazieff souhaite un politique qui soit aussi un scientifique. Un nom s'impose à lui : Renaud Vié Le Sage, le plus jeune professeur de chimie de la Faculté des Sciences de Paris, qui est aussi directeur de recherche au CNRS et directeur de laboratoire de chimie minérale de Jussieu.

En 1982, le CEA fait à nouveau appel à lui pour ausculter l'atoll de Mururoa. Il confirme son diagnostic antérieur favorable aux essais nucléaires, repris par François Mitterrand. A la faveur d'un remaniement ministériel en 1983, il devient délégué aux Risques majeurs. Il participe la même année à la création de l'Agence pour la maîtrise de l'énergie. En 1984, Laurent Fabius remplace Pierre Mauroy au poste de Premier ministre. Cette fois, Tazieff est secrétaire d'Etat aux Risques majeurs. Les querelles avec ses collègues se multiplient mais il garde la faveur du président Mitterrand.

Il est en Colombie lors de l'éruption du Nevado dei Ruiz qui, le 15 novembre 1985, fit 25 000 morts. Lui et trois autres experts avaient prédit la catastrophe.

Les élections législatives de 1986 en France ramènent la droite au pouvoir. La cohabitation commence. Tazieff ne fait plus partie du gouvernement, sans entrer dans l'opposition. Approché par Alain Carignon, nouveau ministre RPR du gouvernement Chirac, il accepte de prendre la tête de l'opération « Isère, département pilote », destinée à la prévention des risques naturels et technologiques. Plus est, Carignon le convainc de se présenter aux élections cantonales de 1988. Il est donc élu, lui, le socialiste de cœur, conseiller général apparenté RPR, métier qu'il exercera très correctement. Lors des élections municipales de 1989, il se présente à Grenoble sur la liste de son ami Carignon et est élu. En 1992, il se présente aux élections régionales et est élu sur la liste de l'opposition UDF-RPR, conduite par Charles Millon. On lui confie la présidence de la commission Environnement.

Sa carrière politique commencée à gauche se termine à droite, itinéraire qui laisse perplexes ses amis et ses compagnons de route. Dans l'explication, on trouve sa rancune contre Claude Allègre. Ses réactions deviennent provocatrices et déconcertantes. Il ne souffre plus la contradiction. Il n'admet pas que la science progresse sans lui. Les brouilles se multiplient. Il piétine les amitiés les plus anciennes ; il rompt même avec Marinelli, le complice d'exploration des volcans siciliens. Ce comportement a terni la dernière décennie de son existence. Il était une accumulation de talent, d'audace mais aussi de défauts qui ont augmenté avec l'âge.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 février 1998, Tazieff s'éteint à son domicile parisien, miné par une leucémie. Il n'avait pas voulu de funérailles publiques : elles furent donc discrètes, organisées par France Tazieff. Il est enterré au cimetière de Passy, dans un caveau de la famille de sa femme.

Un mot couvre le bilan d'une vie longue, riche en péripéties, en combats, en aventures : le courage. Le personnage ne laissait pas indifférent, on l'adorait ou on le détestait. Sa vocation a été tardive, ce qui explique peut-être la passion du volcanologue. Il a conduit le volcanologue sur le terrain. Il a été un initiateur, un découvreur, un vulgarisateur. Il a découvert que la

volcanologie n'était pas seulement une science, mais un outil de prévention contre les catastrophes. Il a ainsi découvert le combat écologique. Tazieff a attiré l'attention sur l'importance des lacs volcaniques. Un tel lac intègre l'essentiel des flux thermiques et des fluides émis par la chambre magmatique superficielle. C'est donc une situation idéale d'observation pour la surveillance à long terme des volcans. Que dirait-il aujourd'hui, quand la surveillance satellitaire est devenue une réalité ? Il avait le courage physique comme le courage intellectuel, dans une indépendance totale ; il était un fonceur, tout en éclat. Il a été un « contemporain capital », un acteur à part entière de l'aventure humaine et scientifique du XX^e siècle.

Cocteau lui a décerné son plus beau titre en le baptisant « Poète du feu ».

Archives de l'Université libre de Bruxelles.

R. Cans, *Tazieff. Le joueur de feu*, Paris, 1998. — *Haroun Tazieff : une vie de feu*, Témoignages recueillis par France Tazieff et Jean Lacouture, Grenoble, 2004.

André L. Jaumotte

THOMAS, René, François, Auguste, Nicolas, guitariste, compositeur, né à Liège le 25 février 1926, décédé à Santander (Espagne) le 3 janvier 1975.

René Thomas fait figure de légende, aussi particulière soit-elle ! Méconnu du grand public comme il n'est pas permis de l'être, ce musicien à l'articulation très nette et à la technique exceptionnelle est pourtant aujourd'hui encore considéré par ses pairs comme le père de la guitare jazz moderne, celle qui a donné naissance à une nouvelle génération de guitaristes parmi lesquels on retrouve Larry Coryell et Philip Catherine.

C'est à l'âge de huit ans que René Thomas découvre le plaisir de « gratter » quelques accords à l'italienne sur la guitare de celui qui allait devenir son beau-frère. A l'époque, un jeune italien courtoisait la sœur de René Thomas, elle avait dix ans de plus que lui. Le jeune amoureux venait à la maison familiale muni de sa guitare et pendant qu'il contait fleurette à la demoiselle, René Thomas, lui, s'amusait avec

l'instrument. Les passions les plus intenses tiennent parfois à si peu de choses !

Ensuite, l'oreille amusée de René Thomas sera confrontée à un musicien plus averti : Django Reinhardt. Ce sera la découverte, celle qui orientera désormais la vie de René Thomas puisque cette rencontre musicale sera celle qui donnera au petit garçon qu'il était l'envie d'entamer une véritable carrière dans le jazz.

Ainsi, de fil en aiguille, sa destinée se construit. Elle se poursuivra pratiquement toujours sous le couvert de l'anonymat ! Ou du moins, dans la plus grande discrétion qui soit.

René Thomas monte sur les scènes de la région liégeoise, alors qu'il a seulement treize ans. On peut l'entendre avec la chanteuse Mary Drom ou encore avec le saxophoniste Raoul Faisant. En 1943, René joue à Bruxelles avec l'orchestre de bal de l'accordéoniste Hubert Simplisse. A cette époque-là, son style est grandement influencé par celui qui est à l'éclosion de sa passion pour le jazz : Django Reinhardt. Django qui, un jour, de passage à Bruxelles, l'entend et annonce d'emblée qu'il voit en lui un talent prometteur ! Intuition qui ne sera, du reste, jamais démentie.

La carrière de René Thomas prendra véritablement son envol à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. C'est là qu'il va commencer à jouer avec les étoiles montantes du jazz belge : Jacques Pelzer, Bobby Jaspar, Sadi... Au tout début des années cinquante, René Thomas montre un intérêt pour le « bebop », le « cool jazz » et la musique de Lennie Tristano.

A la mort de son père en 1952, René Thomas sera confronté à un choix de vie pour le moins important, voire décisif : il hérite de la fabrique familiale de sacs en toile de jute. Va-t-il tout lâcher pour reprendre la gestion du commerce paternel ? Non ! Il hésitera un moment mais finalement il préférera se lancer en tant que musicien professionnel et pour ce faire, en 1953, il s'installera à Paris, en plein cœur de l'activité du jazz moderne de l'époque.

Il se produira abondamment dans les clubs les mieux fréquentés de Paris, et fera connaissance de Jimmy Gourley qui, à son tour, lui fera découvrir la musique de Jimmy Raney. S'inspirant de Reinhardt et de Raney, René Thomas se forgera un style personnel et une technique d'une grande précision qui lui vaudront d'emblée l'admiration de nombreux

guitaristes, et cela en dépit d'une carrière pour le moins discrète et très peu représentée par le disque. René Thomas possède et maîtrise son propre langage, autonome. Il conserve de son intérêt pour Django Reinhardt un vibrato que l'on peut qualifier de lyrique. Ses improvisations sont pourvues d'un sens du risque pour le moins important, ainsi que d'une spontanéité qui l'amènent à sortir des sentiers battus, et des progressions harmoniques convenues.

En 1954, René Thomas enregistre en *leader* ou en *sideman* plusieurs disques pour Vogue ou pour Barclay. Mais ce ne sera pas par le disque que René Thomas imposera son métier et son talent.

En 1956, sa sœur s'installe au Canada tandis que Bobby Jaspar émigre à New York. René Thomas suivra la tendance et ira, lui aussi, s'installer au Canada. Commencera alors une tournée à travers le continent américain. On l'entendra jouer aux côtés de musiciens confirmés tels que Jackie McLean, Sonny Rollins, Herbie Hancock, Wayne Shorter... On le retrouvera également, avec son éternel complice Bobby Jaspar, lors de l'enregistrement d'un disque de la pianiste Toshiko Akiyoshi.

En 1960, il enregistre le mémorable album *Guitar Groove*, avec J.R. Monterose au saxophone.

De retour en Europe en 1961, il forme avec Jaspar l'éphémère International Jazz Quintet, formule pourtant très active sur la scène européenne. Mais en 1962, Bobby Jaspar connaît de graves soucis de santé et contraint René Thomas à se produire avec une nouvelle formation, avec Jacques Pelzer au saxophone.

En 1963, René Thomas est au cœur d'une activité foisonnante : disques, concerts, tournées, collaborations nombreuses (comme, par exemple, avec Lou Bennett, Chet Baker, John Lewis, Sonny Rollins...).

En 1966, René Thomas se retire un moment de la scène musicale. S'ensuit une période sombre où René Thomas, fortement déprimé, restera cloîtré chez lui la plupart de ses journées. En 1968, un producteur lui propose un petit *come-back*, et René Thomas retrouvera petit à petit quelques activités musicales. En 1972, René Thomas jouera avec Pelzer. Ensemble, ils formeront le Thomas-Pelzer Limited. On entendra à nouveau René Thomas dans diverses formations, et avec Lou Bennett et Al Jones.

D'ailleurs, fin 1974, René Thomas et ses deux amis musiciens s'en iront pour une tournée en Espagne, là où le guitariste jouera son ultime composition, le 3 janvier 1975...

René Thomas, décédé prématurément, est un guitariste hors norme dont l'incomparable talent d'improvisateur a été reconnu mondialement par ses pairs. Talent malheureusement sous-estimé, voire méconnu, du grand public en Belgique. Nul n'a jamais été prophète en son pays !

Sabam, à Bruxelles.

G. Rouy, *René Thomas*, dans *Jazz Magazine*, n° 230, février 1975. — http://www.guitarejazz.com/guitaristes/bio_rene_thomas.htm. — <http://www.thomasia.free.fr>

Sylvie Godefroid

THOREAU, Jacques, Marie, géologue, minéralogiste, professeur à l'Université catholique de Louvain, membre de l'Académie royale de Belgique, né à Ixelles (Bruxelles) le 27 septembre 1886, décédé à Kessel-Lo le 11 janvier 1973.

De souche française, la famille Thoreau s'établit à Bruxelles vers les années 1835 lorsque Archimède Thoreau y crée un commerce. Son fils lui succède et habite rue des Drapiers à Ixelles où naîtront sept enfants dont le troisième, Jacques, fait l'objet de cette notice. Dans ce milieu aisé mais austère, Jacques parcourt sans problème les cycles des études primaires et secondaires au Collège Saint-Jean Berchmans suivis d'une année de scientifique au Collège Saint-Michel. En 1904, il entreprend les études d'ingénieur à l'Université catholique de Louvain, études qu'il termine avec la plus grande distinction en 1909. Lauréat au Concours des Bourses de voyages en 1910, il suit les cours de l'École des Mines de Clausthal et celle de Freiberg, tout en visitant de nombreuses exploitations en Allemagne et en Autriche. Puis il se rend à Paris pour suivre les enseignements de Louis De Launay et surtout d'Alfred Lacroix dont l'influence sera décisive dans sa formation de minéralogiste.

Rentré à Louvain en 1912, Jacques Thoreau est nommé professeur extraordinaire à l'Université où il fonde le cours de géologie appliquée et donne celui de métallogénie. Le 14 octobre 1913, Jacques Thoreau épouse

Dominique Lebbe, sœur du père Vincent Lebbe, missionnaire en Chine. De cette union naîtront douze enfants, dont le premier verra le jour le 24 août 1914 ; le lendemain, les soldats allemands mettent le feu à la maison forçant la famille à se réfugier dans les caves durant six jours. Ces journées dramatiques passées, la famille Thoreau quitte la Belgique et, après quelques péripéties, gagne l'Angleterre pour finalement s'installer à Oxford. Jacques Thoreau y suit quelques cours, donne des conférences, organise des visites et excursions géologiques, bref il mène une vie de chercheur scientifique. En 1916, il part en Espagne avec mission, pour le compte du gouvernement belge réfugié au Havre, de prospector des gisements en vue de l'approvisionnement de la Belgique en minerais. Le 2 août 1917, il installe sa famille à Grenoble et part aussitôt faire des prospections au Mexique. A ce moment déjà, il souffre des graves troubles de l'ouïe qui iront s'aggravant jusqu'à une surdité totale.

Dès son retour à Louvain, Jacques Thoreau reprend son enseignement. Nommé professeur ordinaire en 1920, il est chargé des cours de cristallographie, de minéralogie et de pétrographie. Ceci ne l'empêche pas de diriger des prospections souvent fort inconfortables en Egypte, en Bolivie, au Surinam en 1928, en Afrique du Sud et au Katanga.

Le 4 janvier 1930, Jacques Thoreau perd sa femme à la naissance de leur douzième enfant. Ces événements dramatiques et l'handicap de sa surdité n'altèrent en rien son activité scientifique, tant était forte sa volonté de les surmonter. En témoignent les septante titres de ses publications, en plus de très nombreux rapports de mission et les qualités exceptionnelles de son enseignement rigoureux et précis.

S'inspirant des grands cristallographes français, le cours de cristallographie était classique, mais Jacques Thoreau le complétait souvent par la description des dernières techniques utilisées pour déchiffrer les structures cristallines. La description des gisements métallifères profitait largement de ses visites dans la plupart des régions du globe. Aussi son enseignement variait-il d'une année à l'autre grâce à de nouveaux croquis ou interprétations inédites.

Les travaux scientifiques de Jacques Thoreau sont marqués par la rigueur des conclusions

dont toutes ont été vérifiées et discutées avec cette honnêteté qui caractérise l'homme.

De ses travaux, on retiendra d'abord la description de nouvelles espèces cristallines, la plupart en provenance de l'Afrique centrale : on citera la gerhardite, la connellite, la saléite, la billietite, la vandendriesscheite, etc, etc.

L'étude métallogénique des gisements complexes, tels ceux de Kipushi (1928) et de Shinkolowe (1933), conduit Jacques Thoreau à étudier la distribution zonaire des minéraux et des phases successives de la minéralisation. La pétrographie des roches magmatiques forme son troisième centre d'intérêt. Resterait à signaler des notes diverses sur l'hydrologie, notamment celle des terrains traversés par la jonction nord-midi, sur la tectonique, etc.

En 1956, Jacques Thoreau est élevé à l'éméritat, mais son activité de chercheur ne faiblit pas. Tous les jours il va à son laboratoire, s'il n'est pas en voyage pour visiter quelque gisement, et cette activité durera presque jusqu'à son décès le 11 janvier 1973, lorsqu'il quitte les siens dans une grande sérénité.

La valeur des travaux de Jacques Thoreau le conduisit à l'Académie royale de Belgique, dont il est nommé membre correspondant en 1948 et membre titulaire en 1954. En 1952, il devient associé de l'Académie royale des Sciences coloniales et est titularisé en 1965.

Parmi ses distinctions honorifiques, nous épinglons : commandeur de l'Ordre de Saint-Sylvestre, 1957 ; grand officier de l'Ordre de Léopold, 1954 ; chevalier de l'Ordre royal du Lion, 1966. Les notices nécrologiques qui lui ont été consacrées montrent l'admiration que lui vouaient ses pairs.

F. Jr. Kaisin et J. Moreau, *Jacques Thoreau*, dans *Bulletin mensuel de l'AULv*, n° 1-2, 1973. — J. Lepersonne, *Notice sur Jacques Thoreau*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 142, Bruxelles, 1976, p. 51-66, portrait photographique et bibliographie complète. — J. Moreau, *Hommage au professeur Jacques Thoreau*, dans *Mémoire de l'Institut géologique de l'Université de Louvain*, t. 22, 1961, p. 1-2, portrait photographique. — M.-E. Denaeyer, *Jacques Thoreau (27 septembre 1886 - 12 janvier 1973)*, dans *Annuaire 1974*, Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, p. 49-57, portrait photographique, bibliographie et analyse des travaux. — V. Thoreau, *Jacques Thoreau*, Bruxelles, 1991.

André Delmer

TIPS, Ernest-Oscar, industriel, pionnier de la construction aéronautique en Belgique, concepteur d'avions légers de tourisme, né à Tielrode le 2 octobre 1893, décédé à Uccle (Bruxelles) le 10 mars 1978.

Fils de Jan-Paulus et de Maria-Theresia Vercauteren, Ernest-Oscar Tips est le cadet d'une famille de treize enfants. Il épousera Léontine Verdeure, née en 1893. Ils auront trois enfants : Fernande, Maurice et Martin.

L'entreprise familiale Tips avait en Flandre des activités de mécanique, dont la fabrication de bicyclettes. Dans ce milieu de mécaniciens, de forgerons et de fabricants de cycles, Ernest-Oscar montre dès l'enfance un don certain pour la conception et la réalisation de systèmes de son cru. Et dès sa jeunesse, il développe une réelle passion pour l'aviation dont les techniques sont encore balbutiantes à cette époque pionnière.

Ernest-Oscar commence son parcours scolaire à l'Institut Saint-Willebrord de Tamise. Mais au décès de son père en 1907, alors qu'il a quatorze ans, il rejoint Maurice, l'aîné de ses frères, pour poursuivre ses études à Bruxelles. Maurice, mécanicien de formation, a vingt ans de plus qu'Ernest-Oscar. Il est lui aussi féru de mécanique et passionné par les avions que l'on voit peu en vol mais dont on parle beaucoup. A deux, ils vont alors concrétiser leur enthousiasme pour les choses de l'air par une réalisation pionnière audacieuse.

En 1907, alors qu'Ernest-Oscar n'a pas quinze ans, ils décident de concevoir et de faire voler un avion. On comprend mieux l'audace du projet si l'on se rappelle que, d'une part le premier vol piloté d'un avion à moteur conçu par les frères Wright n'a eu lieu que quatre ans plus tôt, en 1903 aux Etats-Unis, et d'autre part que les records homologués en Europe en 1906 sont encore bien modestes et témoignent de la difficulté de réussir à faire voler un plus lourd que l'air. Qu'en on juge ! Record de distance de vol en ligne droite : 220 mètres ; vitesse de vol : 41 km/h ; durée de vol : 21 secondes et 2 dixièmes !

Maurice et Ernest-Oscar Tips ont tout à découvrir dans ce domaine. Il n'y a pas d'école pour leur enseigner la pratique de l'aérodynamique et de la construction d'un aéronef. Il faut bouquiner, lire les quelques publications spécialisées et écouter les conseils des rares initiés.

Audacieux et imaginatifs, forts de l'expérience acquise avec la construction d'un planeur biplan fait de bambous et de toile dont ils ont trouvé la construction trop légère, les deux pionniers optent pour la formule de l'avion biplan de type « canard », les plans de profondeur étant donc montés à l'avant de l'appareil. S'appuyant sur l'expertise de la famille Tips dans la fabrication de bicyclettes, ils font leur avion en tubes d'aciers. Et ils le dotent d'un moteur belge à 8 cylindres en V développant 48 CV, construit spécialement pour eux par Pipe à Bruxelles. Il fournit la puissance à deux hélices propulsives tripales métalliques à pas variable et réversible en vol, ce qui est à l'époque une solution d'avant-garde complexe pour la propulsion d'un avion.

Les vols d'essai de ce premier avion belge étant prévus sur le champ de manœuvre militaire d'Etterbeek à Bruxelles, les frères Tips ont installé un modeste hangar atelier en bois au bord du terrain pour y construire leur appareil. Le premier vol du 18 septembre 1908, avec Maurice aux commandes, révèle d'emblée un défaut grave : le moteur trop lourd déséquilibre l'avion en vol. On change de moteur et avec un Gnome rotatif de même puissance mais plus léger, le « canard » Tips vole assez bien. Ainsi motorisé, l'avion fera plusieurs vols en 1909 aux meetings de Stockel et de Casteau et pendant la Semaine de l'Aviation à Anvers. A l'initiative de la Société royale Les Vieilles Tiges de l'Aviation belge, le réel événement que constituèrent les vols de l'avion des frères Tips fut mis en exergue avec l'émission en 1973 d'un timbre-poste spécial montrant l'appareil historique en vol.

Autre trait d'audace visionnaire des frères Tips : ils veulent donner à leur aéronef une capacité de décollage vertical. Ils étudient donc la mise en place, l'entraînement mécanique et le fonctionnement des commandes d'une grande hélice qui tournerait horizontalement au-dessus des ailes, préfiguration d'un rotor de sustentation. Le projet sera abandonné, la puissance et le poids des moteurs disponibles ne permettant pas le décollage vertical de cet hybride avion/hélicoptère.

Puisque les moteurs disponibles ne produisent pas un rapport poids/puissance satisfaisant pour leurs besoins, les frères Tips optent pour une solution radicale : ils concevront et réaliseront

eux-mêmes des moteurs d'avion. Ce sont des moteurs du type rotatif développant 35, 50 et 85 CV qui ont une caractéristique révolutionnaire : ce sont des moteurs sans soupapes. Fort bien documentés, semble-t-il, les Tips s'inspirent donc pour leurs moteurs du principe du *sleeve valve engine* mis au point vers 1903 par l'Américain Charles Yale Knight dont le brevet a été déposé en Angleterre en 1908 avant de l'être en 1910 aux Etats-Unis.

On ne peut manquer de noter que, à la même époque, l'intérêt de la solution des moteurs sans soupapes n'avait pas échappé à Sylvain de Jong, constructeur anversoïis des motos et des automobiles Minerva. Il semble bien que de Jong, qui comme les frères Tips (et comme les frères Wright aux Etats-Unis !) s'était d'abord lancé avec succès dans la construction de cycles à la fin du siècle précédent, racheta aux Tips la licence pour la Belgique du système Knight. Il l'appliqua alors aux célèbres moteurs sans soupapes, puissants et silencieux, qui équipèrent les mythiques voitures Minerva, la plus réputée des marques belges d'automobiles, dont on disait qu'elles étaient « voitures des rois, des reines et des stars ».

Les Tips ont réussi là, en peu de temps, deux défis qui vont influencer de manière décisive l'orientation de leur vie. En effet, avoir réussi en 1908 et 1909 à faire voler un avion et à concevoir des moteurs sur le principe avant-gardiste du fonctionnement sans soupapes ne peut qu'asseoir et conforter leur passion pour l'aviation. De toute évidence, ces années sont déterminantes pour tracer la voie sur laquelle Ernest-Oscar Tips qui n'a que seize ans va se lancer.

L'entreprise des frères Tips peut ainsi prendre de l'essor. Mais l'embellie sera de courte durée, coupée brutalement par l'invasion allemande de la Belgique en août 1914.

Ernest-Oscar a vingt et un ans lorsque, à la déclaration de guerre, il s'engage comme volontaire dans l'aviation militaire belge constituée depuis peu. Après le siège et la chute de la place forte d'Anvers, il envisage de rejoindre les troupes belges sur le front de l'Yser via la Hollande, pays resté neutre dans le conflit. Son itinéraire maritime passe nécessairement par l'Angleterre où, en raison de ses compétences dans la technique des moteurs, il est incorporé sur place à l'Army Motor Lorries Company.

Quelques mois plus tard, il devient contremaître à la division « aviation » de cet établissement installé à Hayes, dans le sud-est du pays. Afin de perfectionner ses connaissances, il obtient de suivre des cours dans une des entreprises britanniques pionnières de l'aviation, Short Brothers, où il fait la connaissance du personnage qui va définitivement déterminer son avenir.

Richard Fairey, sujet britannique né à Hendon en 1887, était « chief engineer » chef de fabrication chez Short Brothers. Passionné lui aussi par les techniques aéronautiques en rapide développement, Richard Fairey (plus tard Sir Charles Richard Fairey) remarque les grandes qualités et les vues pionnières du jeune technicien belge venu se perfectionner dans son entreprise et il lui demande de l'aider à créer une nouvelle entreprise d'aviation. C'est chose faite dès le 16 juillet 1915 : la Fairey Aviation Company est née. Ernest-Oscar Tips en est cofondateur et premier employé.

Aux côtés de Fairey, Tips va donc prendre une part active au lancement et à la croissance remarquable d'une entreprise qui en 1925 pourra s'enorgueillir de voir des avions Fairey constituer la moitié du matériel volant de la RAF. C'est une expérience industrielle exceptionnelle !

Les deux hommes, qui s'estiment beaucoup, travaillent vite ; l'usine produit initialement des appareils conçus chez Short mais dès 1917 sort un premier produit de la marque : l'avion Fairey F 2 ; puis un hydravion Fairey N 10 qui préfigure la série fameuse des biplans Fairey III qui seront produits en plusieurs centaines d'exemplaires déclinés en divers modèles, dont pour la Navy, des appareils embarqués lancés par catapulte. En 1918, il y aura déjà vingt-cinq Fairey III B en service.

Ernest-Oscar Tips ne se satisfait plus de son rôle, pourtant fort apprécié, de technicien compétent et imaginatif. Aussi décide-t-il de devenir pilote. Il obtient la licence britannique de pilote d'avion le 6 mai 1918.

Après l'Armistice qui, en novembre 1918, met fin à la Première Guerre mondiale, Ernest-Oscar Tips décide de rester en Grande-Bretagne et de poursuivre ses activités au sein de la Fairey Aviation Company. Cette décision ravit Richard Fairey qui, dans les conditions difficiles de la production de guerre, a apprécié ce collaborateur exceptionnel non seulement dans le

domaine des techniques de l'aviation mais aussi dans les contacts humains dans et en dehors de l'entreprise.

Ernest-Oscar Tips, inventeur né, continue donc à intervenir avec succès dans la vie et le développement de la société. En 1920, le Fairey III D a la réputation de faire partie d'une des lignées d'avions les plus réussies d'après-guerre. Il collabore ensuite à la conception d'un bombardier biplace, le Fox, que l'on dit même plus rapide que les avions de chasse de l'époque.

En 1924, avec l'ingénieur Lobelle, un autre belge resté en Angleterre, il participe à la création du Fairey Firefly, chasseur monoplace dérivé du Fox ; son premier vol a lieu en 1925. Ce sont les bonnes performances du Firefly qui, en 1930, vont impressionner les aviateurs militaires belges venus le voir évoluer dans le ciel anglais. Ce qui décide Richard Fairey à confier à Ernest-Oscar Tips l'organisation d'une mission de présentation de l'avion en Belgique. Aux mains du pilote d'essai de Fairey, le Firefly est présenté sur plusieurs bases militaires et seize pilotes belges seront invités à prendre les commandes du chasseur.

La mission est un succès : la Belgique décide de commander quarante-cinq appareils mais exige que les Firefly soient assemblés sur le territoire national. C'est un instant décisif de la carrière de Tips. La Société anonyme belge de Constructions aéronautique (SABCA) implantée à Haren ne souhaitant pas participer à ce programme de construction d'avions conçus ailleurs, Richard Fairey s'engage à installer sans retard une usine de montage en Belgique et en charge son collaborateur belge. Ernest-Oscar Tips devient à ce moment « une figure de proue de notre industrie aéronautique », selon les mots de Pierre Regout dans *AiRevue*.

Avec des capitaux privés, sans intervention de l'Etat, Tips va réaliser ce décisif projet à Gosselies, près de Charleroi. Signés le 27 août 1931, les statuts de la nouvelle société – Avions Fairey s.a. – sont publiés au *Moniteur Belge* du 12 septembre. Les actionnaires principaux de la société anonyme au capital de 100 000 francs belges sont la maison mère Fairey de Hayes, Richard Fairey lui-même, la SEGA (une petite société d'aéronautique locale), quatre autres fondateurs et Ernest-Oscar Tips qui en sera le directeur.

Pour le compte de Fairey, Ernest-Oscar Tips vient ainsi de créer près de Charleroi une entreprise privée spécifique qui sera le point de départ de l'industrie aéronautique dans cette région. Depuis les années 1920, le plateau herbeux de Gosselies était occupé par une petite société fondée par Fernand Jacquet, un des as belges de la Première Guerre mondiale : la Société générale d'Aéronautique (SEGA) vouée à l'initiation au pilotage, à l'aviation de tourisme et à quelques travaux d'entretien et de réparation des appareils. Jacquet est propriétaire des terrains adjacents d'une superficie de 28 hectares d'un seul tenant. Ce sont là des atouts qui n'ont pas échappé à Tips dans sa recherche du lieu d'implantation de la nouvelle chaîne de production.

Initialement c'est dans les bâtiments et sur le champ d'aviation de la SEGA que s'installe la jeune société. Pendant la mise en place d'une ligne de montage belge, une première tranche de cinq Firefly II est livrée à la Belgique directement d'Angleterre en juillet 1931 ; les dix-neuf avions suivants, soit le solde de la première commande, seront livrés par Gosselies en juin 1932. Des commandes ultérieures porteront à quatre-vingt-sept le nombre de Firefly produits par Fairey Aviation s.a. dont le dernier exemplaire quittera la chaîne en mars 1936.

D'autres marchés suivront pour l'aviation militaire belge, entre autres la production de 199 Fairey Fox puis leur modernisation progressive, notamment l'installation sur les Fox III d'une verrière conçue par Ernest-Oscar Tips. La menace du Troisième Reich et la crise de Munich en 1938 poussent les nations à moderniser d'urgence leurs moyens aériens. En juillet 1939 seulement, Avions Fairey de Gosselies se vit confier une commande de quatre-vingts chasseurs Hawker Hurricane dont les voilures seraient fournies par l'usine SABCA de Haren et les moteurs par Rolls-Royce. Malgré les prouesses d'organisation réalisées par l'industriel, le premier Hurricane fut réceptionné au début de mai 1940 et le deuxième fut essayé en vol le 9 mai, veille de l'invasion allemande de la Belgique.

Au matin du 10 mai 1940, la Luftwaffe bombarde Gosselies. L'usine Fairey est gravement endommagée. Ernest-Oscar Tips décide d'évacuer vers l'Angleterre une partie du matériel, les plans, les documents et une fraction des 600 membres du personnel. Un des navires sur

lesquels ont été embarqués ces biens précieux et du personnel belge est coulé au large de Saint-Nazaire, entraînant la mort de huit membres du personnel ainsi que la perte des documents et des plans emportés de Gosselies. C'est la fin dramatique de la première époque de la société Avions Fairey s.a. à laquelle Ernest-Oscar Tips avait su insuffler vie sur le site carolorégien.

A son arrivée en Angleterre, Ernest-Oscar Tips se voit attribuer par le Ministry of Aircraft Production une nomination de *Chief Engineer and Managing Director* du Burtonwood Repair Depot où il eut jusqu'à 6 000 techniciens et ouvriers sous ses ordres. Le même ministère le nomma ensuite superviseur de toutes les modifications de structures apportées aux avions anglais et américains passant par cet établissement. Puis en 1943, retourné chez Fairey, Ernest-Oscar Tips est nommé *chief engineer* du département Recherches et Essais de Hayes. Dans cette fonction qu'il occupera jusqu'en 1945, il sera associé à l'étude de divers projets de pointe dont celle de l'étonnant Gyrodyne, un combiné avion/hélicoptère qui détiendra plus tard, à près de 200 km/h, le record de vitesse sur base pour appareils à voilures tournantes.

Après la libération du pays, il rentre en Belgique porteur de l'impérieux projet de relancer Avions Fairey s.a. et d'en faire une entreprise de renom international. A Gosselies, les Allemands ont tout saccagé avant leur retraite. Le redémarrage en juin 1945 va s'appuyer sur les marchés de remise en état des appareils de ce qui deviendra la Force aérienne belge. Progressivement, la panoplie diversifiée des avions dont s'équipera la Belgique passera entre les mains des techniciens de Gosselies. Ainsi se rétablit et se développe encore une enviable expertise aéronautique carolorégienne.

Des investissements importants seront bientôt nécessaires pour faire face aux programmes de rééquipement de la Force aérienne qui, en 1949, passe à l'ère de l'avion à réaction. Ce seront plusieurs centaines d'avions Meteor puis de Hunter dont la Avions Fairey s.a. assurera en partie la construction, l'assemblage, les essais en vol et la livraison. Le personnel passe par paliers de 240 à près de 2 000 personnes, une aubaine pour l'essor du Pays de Charleroi. Ernest-Oscar Tips, de concert avec la maison mère de Grande-Bretagne, a réussi la relance du fleuron aéronautique carolorégien.

En 1957, la société devenue S.A. Fairey reçoit un contrat pour la révision des chasseurs-bombardiers F84F qui, en six ans, portera sur 435 inspections IRAN (Inspection and Repair as Necessary).

Ernest-Oscar Tips prendra sa retraite en mars 1960 après cinquante-deux années consacrées à l'industrie aéronautique.

Ce qui vient d'être écrit a laissé dans l'ombre une facette de la vie d'Ernest-Oscar Tips à laquelle il attachait beaucoup d'importance et qu'il mena parallèlement avec ses activités industrielles à caractère militaire. Depuis toujours, il fut un passionné de l'aviation légère et il nourrit de nombreux projets d'avions de tourisme populaires de taille modeste, de construction simple, destinés surtout au voyage et à l'écolage initial. Dès 1933, il conçut plusieurs types d'avions de tourisme dont les licences furent vendues à l'étranger. Sa première réalisation fut un unique prototype monoplace de sport baptisé Topsy S mû par un moteur de 18 CV. Puis en 1936 le S2 plus puissant avec différents propulseurs dont un moteur Saroléa de 32 CV. En 1937, pour les besoins de l'écolage *ab initio*, il conçoit un avion monoplan biplace côte à côte, le Topsy B (ou Bc, avec cabine fermée) à moteur de 60 CV.

Après la guerre, lorsque les programmes militaires lui en laissent le temps, Ernest-Oscar Tips revient à sa planche à dessin pour concevoir des avions légers plus modernes : ce sera par exemple dès 1946 le Topsy Belfair, rapidement dérivé des plans du Topsy Bc produit avant la guerre. Le Belfair sera détenteur du record du monde de distance pour avions de moins de 500 kg : d'abord avec une étape de 945 km réalisée le 21 août 1950 entre Grimbergen et Biarritz par Albert Van Cothem, alors doyen des aviateurs belges ; puis le 4 août 1955, avec une étape record de 2 632,5 km couverte par P. I. R. Andersen, pilote d'essai de Fairey, en 18 heures 35 minutes de vol sans escale entre Chièvres et Sidi Ifni au Maroc. Réel exploit, réalisé en partie de nuit, avec un avion léger équipé de toute aide électronique à la navigation.

Enfin, son rêve de vulgarisation de l'aviation de tourisme se réalisera en 1957 avec la conception du Topsy Nipper équipé d'un moteur Volkswagen modifié développant une quarantaine de chevaux. C'est un tout petit monoplane monoplace que l'acheteur pouvait se procurer

soit sortant d'usine en état de vol, soit sous forme d'un kit contenant tous les éléments nécessaires à la construction amateur de l'avion. Septante-huit Topsy Nipper furent produits à Gosselies, mais les productions sous licence et les constructions à partir de kits font qu'aujourd'hui encore le Nipper, produit fétiche de la fin de carrière d'Ernest-Oscar Tips, fait la joie d'environ 130 propriétaires et de centaines de pilotes de par le monde. Notamment en Belgique, en Grande-Bretagne, au Danemark, en Allemagne, aux Indes, en Finlande, au Portugal, en Zambie, aux Etats-Unis, au Congo, au Zimbabwe, en Suisse et en Suède.

Voilà tracés les contours de l'existence bien remplie d'un pionnier qui consacra intensément plus d'un demi-siècle à réaliser ses objectifs de toujours : en dépit des destructions matérielles subies durant les deux guerres mondiales du XX^e siècle, il a contribué avec ténacité et persévérance à doter son pays d'une industrie aéronautique de haut niveau dont le renom international ne se dément pas aujourd'hui. Et parallèlement à ses activités de capitaine d'industrie, il a réussi à concevoir à l'intention des passionnés d'aviation légère volant sous toutes les latitudes, des appareils simples qui ont conquis un enviable succès international.

E.-O. Tips, *Description de l'avion construit par les frères Tips en 1908*, Document dactylographié signé par l'auteur, Bruxelles, le 23 février 1973. — P. I. R. Andersen, *Un avion de construction belge bat le record du monde de distance en ligne droite*, Centre de Documentation du Comité national de propagande aéronautique, août 1955. — G. Denidder et C. Loriau, *Une maîtrise certaine du ciel, un raccourci de 60 années*, Plaquelette retraçant l'histoire des établissements Fairey et Sonaca de Gosselies.

P. Regout, *Mr Ernest-Oscar Tips, figure de proue de notre industrie aéronautique*, dans *AiRevue*, janvier 1960. — G. de Coninck, *Ernest-Oscar Tips, figure de proue de la construction aéronautique belge*, *Mémorial de l'Aviation belge*, Société royale Les Vieilles Tiges de l'Aviation belge, Bruxelles, mars 2006. — <http://airport.wallonie.be/charleroiaccueil.html>, *Historique de l'aéroport de Charleroi*, Portail aéroportuaire wallon, février 2006. — <http://de.wikipedia.org>, *Die Fairey Aviation Company, ein britischer Flugzeughersteller, gegründet im Jahre 1915*, mars 2006. — www.allbiographies.com, *Biography of Sir Charles Richard Fairey*, mars 2006.

Alphonse Dumoulin

Illustration : Planche XII, face à la page 257
Avion Tips en vol, 1908.

U

UBAC, Raoul, à l'état civil : **UBACH, Rodolphe** ; sculpteur, peintre, graveur, photographe, associé de l'Académie royale de Belgique, né à Cologne (Allemagne) le 31 août 1910, décédé à Dieudonné (Oise, France) le 22 mars 1985.

Le père de Raoul Ubac, Johann-Reiner-Ernst Ubach était originaire de Cologne, sa mère Alice-Heloïse-Maria-Sidonie Lang venait, elle, de Malmedy. C'est dans cette ville que Raoul Ubac passa ses premières années.

Avant d'avoir terminé ses humanités à l'Athénée royal de Malmedy, il fit un bref séjour à Paris, en 1928. Grand marcheur, il entreprit également des randonnées à travers l'Europe. De retour en Belgique, il termina ses études à l'athénée et il eut l'occasion, grâce à l'un de ses professeurs, de lire le premier manifeste du surréalisme qui lui fut une véritable révélation, si bien que deux ans après, sous prétexte de prendre une inscription à la Faculté des Lettres, il retourne à Paris. Il fréquente les cours quelques semaines mais est surtout attiré par les ateliers de Montparnasse et prend contact avec les surréalistes. Otto Freunlich le met en rapport avec le groupe *Progressiver Kunstler* de Cologne. Il se rend sur place et suit pendant un an des cours de dessin et de photographie à l'Ecole d'Art appliqué de la ville. Il voyage également en Autriche et en Dalmatie. A l'île de Hvar, sur la côte dalmate, il découvre des pierres qui, regroupées, lui inspirèrent des photographies. En 1934, il revient à Paris et publie avec Camille Bryen un recueil de poèmes et de photographies sous le titre *Actuation poétique*. A partir de 1936 et jusqu'en 1939, il sera étroitement lié au groupe surréaliste ; ses photographies, qui sont l'essentiel de sa production artistique de l'époque, paraissent dans la revue *Le Minotaure*. Son travail dans ce domaine est extrêmement original, même s'il s'inspire de Man Ray. Par différents procédés, solarisation, inversion, brûlage, il transforme

les négatifs et obtient des images tout à fait étranges, sans aucun rapport avec les « mises en scène » de Nougé ou de Magritte. Ici c'est la matière même qui subit une étonnante métamorphose. Ce qui intéresse Ubac à l'époque c'est le caractère inattendu des images qui naissent de cette alchimie. La création surgit semble-t-il du hasard, les figures morcelées et bizarres de *Penthésilée* ou des *Amazones* ne sont pas des inventions, elles sont produites par la chaleur et la manipulation des négatifs, elles étonnent et émerveillent celui qui opère. C'est peut-être cela même qui, quelques années plus tard, le dissuadera de continuer ses recherches dans ce domaine. Déjà en 1940, de très beaux dessins d'objets familiers, traités avec une grande densité, la plupart du temps à la plume, plus rarement à la mine de plomb, manifestent son souci de dominer le résultat de son travail. En 1946, il illustrera *La Lampe tempête* de Lucien Scheller (éd. de Minuit) de cinq superbes dessins de ce type.

En 1939, lors d'un séjour à Ixelles, il se marie avec Agui – Agatha Schmidt –, qui lui donnera une fille, Anne, en 1947. Cependant, avec les jeunes rappelés, au début de la guerre de 1940, il gagne le sud de la France et aboutit à Carcassonne. Les circonstances font qu'il y rencontre René Magritte et Jean Scutenaire. Rapatrié, il partage ensuite son temps entre Paris et Bruxelles. C'est grâce à Magritte qu'il fera la connaissance de Christian Dotremont avec lequel il se liera d'amitié. A Paris, il rencontre Eluard, Queneau et André Frénaud. Ses photographies illustreront *L'exercice de la pureté* de Jean Lescure, en 1942. Il s'était lié avec l'auteur en collaborant à la revue *Message*. C'est sa dernière contribution au surréalisme et la fin de toute recherche en photographie. Il avait exposé certains de ses travaux à Paris, à la galerie Gravitation, en 1935 et à Bruxelles, à la galerie Dietrich, en 1941.

Après la guerre, il change radicalement sa manière de voir, il est, dit-il, délivré de ses fantasmes. Deux rencontres l'ont éloigné des théories de Breton, celle de Lecomte qui lui fait lire la Bible et lui découvre le symbolisme religieux et celle de Bazaine qui transforme sa manière d'envisager la peinture. Désormais il voudra maîtriser ses formes et ses couleurs. Il découvre aussi des techniques nouvelles : en effet en 1946, lors d'un séjour en Haute-Savoie, il ramasse un fragment d'ardoise qu'il grave avec un vieux clou, il est désormais fasciné par ce matériau auquel il restera attaché toute sa vie. Il voit dès lors son art d'une façon tout à fait différente et plus rigoureuse. Cela ne l'empêchera pas de participer, de manière assez marginale il est vrai, au mouvement Cobra. C'est à l'initiative de Christian Dotremont que ses photographies seront présentées, en 1950, à la galerie Saint Laurent, à Bruxelles lors de l'exposition *Les développements de l'œil*, en outre une de ses ardoises gravées figure en couverture de *Cobra 7*, en octobre 1950. Enfin, en 1960 lors de la deuxième Exposition internationale d'art expérimental Cobra, à Liège, il présentera plusieurs de ses œuvres. Mais cette manifestation était largement ouverte à des artistes novateurs de diverses tendances comme Miro, Etienne-Martin, ou Bazaine, si bien que Ubac y trouvait tout naturellement sa place.

Parallèlement, sur les conseils d'Henri Goetz, il s'était remis à la peinture, qu'il pratique d'abord avec des émulsions à base d'œuf, par la suite il se décidera à utiliser également l'huile. Il collabore à la revue *Troisième convoi*. Il montre des gouaches dès 1946, à la galerie Lou Cosyn à Bruxelles et à la Redfern Gallery à Londres. Cependant il prépare sa première grande exposition personnelle de peinture qui aura lieu à la galerie Maeght à Paris en 1951. C'est là qu'il exposera désormais régulièrement. Les sujets qu'il traite sont simples souvent tracés à gros traits, comme *La charrue*, en 1953, ou *La roue*, en 1954. Il aimera aussi faire allusion à l'arbre ou aux champs labourés, parfois à la figure humaine. Il emploie des tonalités sourdes surtout dans les premières années, des tons sépia, ocre ou bleu. Mais vers 1953, avec la couleur à l'huile, il introduit des notes rouges ou bleu vif, notamment dans une toile très vivante de 1955, *Tohou-va-Bohou*. En fait, la peinture pour lui n'est pas représentation mais signe ou

mieux, comme il l'a exprimé lui-même, « le poétique du réel même » (cité par Claude Esteban dans *La mémoire des signes*, 1978).

En 1957, il se décide à quitter Paris pour s'installer dans un village de l'Oise, Dieudonné où il séjournera désormais.

Ses premières ardoises seront montrées à Wuppertal, à la galerie Parnass, dès 1951, par la suite, à partir de 1955, il présentera ses œuvres de pierre également à Paris. Il y déploie une technique originale en les gravant de plus en plus profondément si bien qu'il en fait de véritables reliefs. Plus tard ce seront des torsos, des paysages, des arbres qu'il réalisera dans la pierre, mais il n'est pas toujours satisfait du résultat et en 1966, il exposera des *Labours* et des *Torses* exécutés en relief sur des panneaux recouverts de résine, ce qui lui permet une certaine polychromie. Cependant, il n'abandonne pas la taille de l'ardoise dont il tire des œuvres remarquables. Or la sculpture sur ardoise offre de grandes difficultés, ce qui explique sans doute qu'il sera le seul à utiliser ce matériau. Malgré la séduction d'une pierre mate particulièrement belle, personne n'osa se livrer comme lui au travail ingrat de la taille d'un matériau qui menace de s'effriter sous les ciseaux qui l'entame.

La sculpture sur pierre reste pour lui, la manière privilégiée d'expression. En 1967, il aborde la sculpture tridimensionnelle avec *La Plongeuse*, une ardoise taillée, d'un mètre de long, représentant de manière schématique une figure horizontale de femme. A partir de 1971, il abordera des figures verticales : les *Stèles*, de hautes figures féminines en bois recouvertes de résine. Par la suite, en 1974, il taillera des stèles en pierre, en ardoise lorsque c'est possible, mais quand la hauteur ne permet pas d'utiliser ce matériau fragile, en granit de Soignies.

Plusieurs commandes lui viennent pour de l'art mural : en 1957, un relief d'ardoise et mosaïque pour la buvette d'Evian-les-Bains, en 1964 un Chemin de Croix pour la chapelle de la Fondation Maeght à Saint-Paul-de-Vence, en 1969 un décor mural pour un HLM à Saint-Cyr-l'Ecole, en 1976-1977 un ensemble décoratif pour le Lycée de Nancy-Est. Il y réalisera en collaboration avec Dominique Delfieu, son gendre, une grande stèle en ardoise taillée et une stèle plus petite en granit de Soignies. Il acceptera également des commandes pour des

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

compositions de vitraux, les premiers, en dalles de verre furent réalisés avec Jean Barillet en 1958-1959 pour la nouvelle église d'Esy-sur-Eure. En 1961, il est associé avec Georges Braque pour la conception d'un vitrail en verre antique, pour l'église de Varengeville; ici encore la réalisation est confiée à Jean Barillet, comme le sera encore en 1964 un vitrail pour l'église des Capucins à Boulogne-sur-Mer. Mais c'est Charles Marcq qui réalisera le vitrail en verre gravé créé pour la chapelle de la Fondation Maeght à Saint-Paul-de-Vence, en 1967, ceux de la Maison de la Culture de Reims en 1969, et quatre vitraux pour la chapelle Sainte-Roseline-les-Arcs. En 1977 il compose, toujours avec Charles Marcq, les vitraux de la partie romane de la cathédrale de Nevers.

Il s'intéresse également à la mosaïque qu'il fait réaliser en plaquettes de marbre éclaté par Melano-Paris. La première, en 1958 est destinée à l'usine des eaux d'Evian-les-Bains. Dix ans plus tard, il travaille pour l'École militaire de Saint-Cyr, ensuite pour la Faculté des Sciences d'Orsay en 1969, l'année suivante, à Reims, pour l'amphithéâtre de la nouvelle Faculté des Sciences. En 1973, il crée deux mosaïques pour l'Université de Lille-Est. En 1978, il collabore avec Dominique Delfieu pour créer une mosaïque de 1 800 m² pour les nouveaux bâtiments du Val-de-Grâce, à Paris.

Un certain nombre de tapisseries furent tissées soit d'après certains de ses tableaux, soit d'après des cartons réalisés par lui, ainsi en 1968 pour la nouvelle Mairie de Grenoble, en 1969 pour le nouveau Palais de Justice de Lille, en 1973 pour la cité scolaire Duley, en Avignon; en 1974 pour la Faculté de Pharmacie de Chatenay-Malabry.

L'intérêt qu'il porte aux arts graphiques l'avait incité à apprendre les techniques de la gravure parallèlement à ses travaux de photographie; il s'adresse alors, en 1936, à l'atelier 17 de William Hayter. Mais c'est après la guerre seulement qu'il met vraiment en pratique son art en illustrant de nombreux recueils. Le premier sera en 1950, *L'énorme figure de la déesse Raison* de son ami André Frénaud pour lequel il réalisera une lithographie. Par la suite, il crée des bois et enfin en, 1958, il gravera des ardoises pour *Pierre écrite* d'Yves Bonnefoy; mais en 1959, il reprend les gravures sur bois, en trois couleurs pour un ouvrage bilingue d'André

Frénaud, *L'auberge dans le sanctuaire*, traduit en allemand par P. Pörtner (éd. Parnass, Wuppertal). En 1961, il gravera quatre bois pour *L'office des morts*, d'André Frénaud (éd. P.A.B., Alès). Mais l'année suivante, il gravera au burin six gravures pour *Ancienne éternité*, de Christian Dotremont (éd. Maeght, Paris). Chaque fois il cherche ce qui convient le mieux au texte, ainsi il revient au bois pour *A feu nu* de Pierre André Benoît (éd. P.A.B., Alès). Finalement il réalise treize eaux-fortes pour *Vieux pays* d'André Frénaud en 1967. C'est cette technique qui lui servira à créer un certain nombre d'illustrations pour ses amis. Les principales séries de gravures sont pour Robert Crégut, *Le trou de serrure* en 1968 (Le Soleil Noir, Paris), la même année, pour Jules Lequier, *La dernière page* (Veilhes, Gaston Puel). En 1970, il imprime des empreintes d'ardoise, pour Pierre Lecuire, *Logis de terre*, et des gravures sur bois pour Gaston Puel, *L'orcade*, (Le Bouquet, Veilhes); en 1971, il gravera huit eaux-fortes pour *Proximité du murmure*, de Jacques Dupin (éd. Maeght, Paris); en 1973, une empreinte d'ardoise en frontispice de *Jaillir saisir* de Philippe Jones (Le Cormier, Bruxelles) et en 1975, également des eaux fortes pour *Pierres réfléchies* de Roger Caillois. La même année, il revient aux empreintes d'ardoise, pour *A travers la durée*, de Jean-Claude Schneider (Fata Morgana, Montpellier), de même en 1979, pour *Comme un sol plus obscur* de Claude Esteban (Galanis, Paris) et en 1980 pour André Frénaud, *alentour de la montagne* (Galanis, Paris). Il n'abandonne cependant pas les techniques plus classiques, en effet c'est une eau-forte qui illustre, en 1978, *Veilleurs aux confins* de Claude Esteban et en 1979, il a gravé neuf bois pour *Obscure lampe*, de Salah Stétié (J. Brémond, Villeneuve-lès-Avignon).

Il va de soi que ses expositions personnelles se multiplient: à la galerie Maeght, on le voit en 1955, 1958, 1961, 1964, 1966, 1972; en 1974 à Zurich et une rétrospective en 1978. Mais ses œuvres sont présentées également en 1959 à Wuppertal et à Genève, en 1962 à la Kunsthalle de Mannheim, en 1965 à la John Lefebvre Gallery, à New York. C'est en 1968, que commencent les rétrospectives: au Palais des Beaux-Arts de Charleroi, à celui de Bruxelles et au Musée national d'Art moderne de Paris. Suit, en 1969, une importante exposition à la Maison

de la Culture d'Amiens et une rétrospective au Château de Ratilly dans l'Yonne, une autre en 1974 au Musée municipal d'Evreux, en 1975, au Musée de Metz et à la Galerie municipale de peinture de Luxembourg. En 1981, à la Salle Saint-Georges à Liège. Après sa mort, des rétrospectives sont organisées en 1987 à Bruxelles, au Botanique, et à Arras, et la même année au Museum Jenish de Vevey. Enfin, une importante exposition fut organisée en Allemagne en 1995, au Musée Ludwig à Aix-la-Chapelle.

En 1969, il avait reçu du ministère de la Culture, le Prix quinquennal de Couronnement de Carrière. En 1980, il réalise un timbre-poste et le Musée de la poste de Bruxelles expose son œuvre gravé. La même année, ses ardoises sont présentées à la Taraman Gallery de Londres.

Le problème des rapports entre figuratif et abstrait le touche peu, son art extrêmement épuré à partir de 1950 évoque des objets, des paysages, des têtes ou des corps humains, mais s'il les évoque, il ne les représente pas, contrairement à ce qu'il avait fait dans ses dessins, les ardoises et les autres sculptures, de même que les peintures manifestent un rapport évident avec le visible, mais elles simplifient les formes, gardant cependant l'essentiel comme dans les torsos et les labours d'une étonnante puissance. La présence du monde où il puise son inspiration y est évidente, mais sans aucun élément accessoire, à

mille lieux du pittoresque, il ne retient que le rapport étroit entre le matériau qu'il traite avec bonheur et l'objet de sa contemplation. C'est une œuvre méditative, austère qui s'éloigne de tous les courants contemporains par son exigence de pureté et sa force expressive. Cela explique son isolement, bien qu'il eut beaucoup d'amis, mais personne ne songea à l'imiter, et lui-même, dès l'époque surréaliste, travailla toujours sans prendre en compte les expériences de ses contemporains. Dans chacun des domaines où il excella, il créa une œuvre originale d'une très grande puissance et sans doute inimitable.

Ubac, textes de J. Bazaine, Y. Bonnefoy, P. Eluard, A. Frénaud, J. Grenier, J. Lescure, G. Limbour, P. Nougé, J. Pfeiffer, M. Ragon, R. De Solier, P. Volboudt et R. Ubac, éd. Maeght, Paris, 1970. — A. Frénaud, *Ubac*, Galerie Maeght, Paris, 1982 (*Derrière le Miroir*, n° 251). — A. Frénaud, *Ubac et les fondements de son art*, Paris, 1985. — P. Alechinsky et C. Dotremont, *Raoul Ubac. Photographies des années trente*, catalogue, Paris, 1983. — *Raoul Ubac. Photographies, peintures, sculptures, dessins et gravures*, catalogue d'exposition, Bruxelles-Arras, 1987. — *Ubac*, catalogue d'exposition, Liège, 1981.

Eugénie De Keyser

Illustration : Planche XIII, face à la page 320
Raoul Ubac, *La rencontre*, 1950.

V

VAN AAL, Henri-François, prénoms déclarés à l'état civil : Enrique-Francesco ; journaliste et homme politique, né à Alicante (Espagne) le 4 janvier 1933, y décédé le 19 août 2001.

Dans le courant des années nonante, un candidat journaliste effectuant un stage à la RTBF se vit commander une recherche sur Henri-François Van Aal. Il revint peu après en confessant que « sur Henri François », il n'avait rien trouvé. Le patronyme lui avait échappé. Un jeune futur confrère ignorait donc l'existence de quelqu'un qui, à peine trente ans plus tôt, avait été une « star » de l'information à la télévision – et qui, de plus, avait été un ministre chargé de la culture. Henri-François Van Aal fut un grand professionnel, mais la gloire que procure le petit écran se révèle, à l'usage, particulièrement volatile.

Fils d'un père belge industriel et d'une mère espagnole, Henri-François Van Aal, naquit, par hasard, à Alicante. On le prénomma Enrique-Francesco. Il vécut notamment au Maroc et à Paris, au fil des déplacements paternels. La guerre fut un entracte douloureux dans cette enfance dorée, alors que les parents du jeune garçon, à peine âgé de dix ans, furent arrêtés, en même temps que d'autres résistants. Il fréquenta l'école primaire et poursuivit ses études dans diverses villes de France, pour décrocher à Paris un diplôme de sciences politiques tout en suivant des cours d'interprétariat.

De retour en Belgique, attiré par le journalisme, il aborda le métier le 4 janvier 1958, le jour de ses vingt-cinq ans, à la suite d'un concours organisé par ce qui s'appelait encore l'INR (Institut national de Radiodiffusion) et qui, comme tel, vivait ses dernières années. Il entra à la radio.

La télévision était expérimentale. Elle diffusait chaque soir, en guise de bulletin d'information, une sorte de bref magazine à la suite duquel un collaborateur, hâtivement maquillé et prié de

porter une cravate, venait lire devant la caméra, dans le minuscule studio aménagé place Flagey, les dépêches portant sur l'actualité du jour. Les premiers préposés à cet office furent Robert Stéphane, Etienne-Charles Dayez, Pierre Boons, René Thierry, rejoints en 1957 par Raoul Goulard et Jean-Marie Delmée. Cette activité n'était pas sans comporter un intérêt matériel : le journaliste commis à ce soin percevait une indemnité de 250 francs.

Henri-François Van Aal aborda l'information télévisée en 1960, bientôt suivi par Georges Konen, Frédéric François, Fernand Colleye, Janine Lambotte (la première femme en Europe appelée à présenter un JT), etc. Le véritable journal télévisé apparut en janvier 1960, mis sur les rails par Paul De Mol.

Peu de gens, à l'INR, croyaient que la télévision eût beaucoup d'avenir. Le directeur général, Roger Clausse, la tenait pour un divertissement dont la mode passerait vite. Ses jeunes collaborateurs échappaient aux contraintes de la radio de service public, que le ministre des PTT, le vrai patron, en fait, surveillait de près ; ils y mettaient un ton, une gaieté et parfois une insolence qui valut aux plus animés d'entre eux le surnom de « fellaghas », emprunté au vocabulaire des combattants algériens de la guerre anticoloniale. Van Aal en était.

Au cours de ces années où tout était à inventer, l'information à la télévision connut des avatars divers : la création du réseau Eurovision, en 1956 ; l'apprentissage sur le tas des exigences de la retransmission, pendant l'exposition « internationale et universelle » de Bruxelles en 1958 ; la mise en œuvre de techniques nouvelles telles que le kinescope, qui permettait de diffuser rapidement des images d'actualité, étrenné en 1959. En 1959 également était né le magazine de reportages *Neuf Millions* ; distinct du journal télévisé, il était dirigé par André Hagon. Van Aal, entre-temps devenu secrétaire de

rédaction du journal télévisé, dans la même promotion que David Lachterman et Henri Mordant, y entra quelques années plus tard.

Il avait alors découvert le voyage au long cours, dont on disait que De Mol se servait pour se débarrasser pendant quelques semaines de l'impertinence critique de ses plus jeunes disciples. Tandis que Lachterman découvrait l'Amérique en train de faire Richard Nixon président, Van Aal enquêtait à Paris sur le putsch anti-de Gaulle des généraux Salan et consorts, ou bien, en août 1961, ramenait un bouleversant reportage sur Berlin désormais coupée en deux par le mur qu'élevait l'impérialisme soviétique.

On le vit au Congo. On le vit en Algérie, en mars 1962, alors que les proches accords d'Evian exacerbèrent la haine et le désespoir des partisans de l'Algérie française.

Il arriva que le gouvernement français envoie sur le théâtre des opérations des commandos d'agents de renseignement camouflés en équipes de reportage. Le groupe que Van Aal formait avec le cameraman Roger Beeckmans et le preneur de son Robert Jacobs passa pour l'une d'elles. Les Belges, revenant d'avoir filmé les derniers combats, furent interceptés à Oran par des gens de l'OAS (Organisation armée secrète). Avec son passeport belge agrémenté d'un prénom espagnol, Van Aal inquiéta. On lui demanda de prouver sa nationalité en parlant flamand : il n'en connaissait pas un mot. Les noms de ces envoyés spéciaux belges figuraient d'ailleurs sur les listes de l'OAS à côté de ceux de Frédéric François et de confrères français tels que Lucien Bodard, et les menaces de mort volaient bas. Henri-François Van Aal fut disculpé par le témoignage d'un patron d'hôtel qui, ayant épousé une Liégeoise et séjournant parfois en Belgique, l'avait vu à la télévision. Dans une intervention d'urgence à laquelle peut-être Paul-Henri Spaak avait contribué, une Caravelle dépêchée depuis Paris vint récupérer les suspects, amenés à Alger sous bonne escorte.

Hardi mais précis, apparemment désinvolte mais remarquable professionnel, très doué, sans paraître forcer, Henri-François Van Aal allait prendre, dans la première partie de l'histoire de l'audiovisuel en Belgique, une place qui ne serait qu'à lui. On lui dut un reportage quasiment historique chez Albert et Paola. Il créa les *Télé-Mémoires*, une nouveauté : rien d'autre

qu'un invité (Spaak, Gutt, de Vleeschauwer, etc.) en noir et blanc et vu en plan américain, face au journaliste, répondant et racontant, pendant plus d'une heure et demie ; ces entretiens appartiennent aujourd'hui à l'histoire autant qu'ils servent aux historiens.

Il fut moins heureux avec *L'Omenscope*. Ici le portrait tournait à la caricature et l'enquête à la dérision. Les temps, pour ce genre de produit, n'étaient pas encore mûrs. L'émission eut peu de succès.

En 1969, une bourse d'études qu'il avait obtenue le conduisit pour un an à Harvard. L'université américaine invitait des journalistes à se frotter à la vie de la république étoilée en y menant une enquête, dont elle appréciait ensuite la qualité. Il choisit le problème noir. Il rentra à Bruxelles, la valise pleine de projets, croyant peut-être qu'à la Radiodiffusion-Télévision belge (RTB), on lui avait tenu au chaud une place de directeur. Mais les absents ont toujours tort. « J'avais perdu mon tour ». Le public, cependant, ne l'avait pas oublié ; sa notoriété pouvait encore servir ; la politique (comme à plusieurs de ses confrères, vers la même époque : Georges Désir, Frédéric François, Henri Mordant, Luc Beyer) lui tendait les bras.

Paul Vanden Boeynants et Charles-Ferdinand Nothomb avaient l'œil sur lui. Le Parti social chrétien (PSC) en cure de rajeunissement aimait ce candidat dynamique, qui mena dans Bruxelles une campagne... à l'américaine, avec un bus parisien à bord duquel il courait les quartiers, et l'électeur apprécia son charme enrichi par le souvenir de ses prestations dans la boîte à images. Cinquième sur la liste du PSC aux élections de 1971, il fut élu sans peine et, dans la foulée, Nothomb lui confia le secrétariat du parti.

Lors de sa première intervention au Parlement, lui qui dans *Neuf Millions* parlait à des centaines de milliers de spectateurs, il s'adressa à un secrétaire d'Etat entouré de cinq personnes « dont deux socialistes qui faisaient leur courrier ».

Il prenait des risques. Le pire, à ses yeux, serait d'être déçu par la politique. Comme la plupart des confrères qui plus tard suivirent son exemple, c'est plutôt lui qui déçut. « Opportuniste, sympathique, inconsistant et chanceux », disait de lui le magazine *Spécial*. Il n'en devint pas moins, de 1974 à 1977, ministre

de la Culture. Il eut, à ce titre, à s'occuper du nouveau statut de la RTBF, qui bientôt relèverait de la Communauté française et qui, pour cette raison, ajouterait à son sigle un « F ». Il agaça son Premier ministre, Léo Tindemans, et se paya le luxe, parfois, de convoquer son ancien patron, Robert Wangermée, et de lui faire faire longuement antichambre. Cela ne sera pas oublié lorsque, trois ans plus tard, il voudra réintégrer les bureaux du boulevard Reyers.

La Dernière Heure lui demanda un jour si, devenu ministre, il avait eu l'impression de « jouer dans la cour des grands ». La réponse fut embarrassée : « Il faut se demander si un ministre est puissant ou pas. Oui, dans la mesure où on gère un département et où, pour avoir un avion, il suffit de claquer des doigts. Cela donne une impression de puissance. Mais ce qu'éprouve souvent un ministre, c'est un sentiment d'impuissance devant les événements. Quel ministre a réellement prise sur le chômage ? Croire qu'on joue dans la cour des grands, c'est donc nourrir une illusion ».

François-Michel van der Mersch, aigre confrère, dans ses souvenirs, voit Henri-François van Aal mettant fin à son séjour au PSC et : « ... piteusement revenu s'échouer à la RTBF, première de ces étoiles filantes dénoncées par le journal *Le Peuple* et passées en politique comme attrape-voix pour les partis avides de paillettes médiatiques ».

Il aurait sans doute été réélu en 1977. Lui-même racontait. « J'ai quitté la politique parce que je ne voulais pas voter les lois sur la régionalisation, que j'estimais néfastes, notamment pour Bruxelles. Je savais ce qui se préparait et je ne voulais pas être complice ».

Il ajoutait : « J'ai payé cher d'avoir été ministre ». A la RTBF, il était resté inscrit au rôle, au traitement d'un franc par mois. Il pensait retrouver automatiquement son grade dans l'administration et sa place dans la profession. Son retour encombra. Il travailla au service dramatique et littéraire, et ses relations avec ses nouveaux collègues n'étaient pas toujours excellentes. Plus d'un an s'écoula avant que, grâce à des amitiés qu'il avait conservées dans le milieu politique, on crut, en octobre 1980, lui avoir trouvé une affectation en rapport avec ses antécédents : il deviendrait secrétaire de rédaction au journal parlé du soir. Cette nomination téléphonique à un emploi qui n'était pas libre souleva la colère du

syndicat socialiste. Il y eut des protestations qui dégénérèrent en mouvements de grève.

Henri-François Van Aal ne fit sa vraie rentrée qu'en 1985, avec une nouvelle série de *Télé-Mémoires* encore marqués de son talent et de sa personnalité. Mais le cœur n'y était plus vraiment.

« Le plus beau, le mieux élevé, le plus élégant des ministres de l'après-guerre, écrivit *Pan* au lendemain de sa disparition, mais qui n'aurait pas dû se perdre dans le maquis politique pour lequel il n'était pas fait et dont il gardait pourtant la nostalgie ».

Sa fin de carrière fut sans joie. Il était souvent absent, n'avait plus guère de contact avec la maison. Il prit sa retraite avant terme et repartit pour l'Espagne. En 1993, à soixante ans, il s'était mis au roman. Il raconta l'histoire de Pedro, un Espagnol d'Alicante, brillant cardiologue à qui on propose une belle carrière politique qui le mène à Bruxelles et à Strasbourg. Il est le mari de Carmen et, quoique bon époux, il aime l'indépendance, avec quelque penchant pour l'alcool. Diverses péripéties émaillent une intrigue convenue. Le titre : *Jouer dans la cour des grands*, qui inspira, on l'a vu, les questions d'un interviewer. Toute ressemblance entre le héros et l'auteur n'est pas l'effet du hasard.

Conversations avec Henri-François Van Aal. — Entretien avec Fernand Colleye.

TV 25, RTBF, Bruxelles, 1979. — M. Lanotte, Chr. Dupont et J.-J. Jaspers, *L'univers au jour le jour*, Bruxelles, 1986. — Fr. Jongen et P. Stéphany, *Audiovisuel. Les révolutions de 89*, Bruxelles, 1990. — Janine Lambotte raconte, Bruxelles, 1992. — Fr. Groff, *Ici Flagey, à vous Reyers...*, Charleroi, 2003. — H.-Fr. Van Aal, *Jouer dans la cour des grands*, Paris, 1993. — F. Letist, *Une voix, un visage et un style qui ont marqué l'info*, dans *Le Soir*, 21 août 2001. — *La télé-mémoire de Henri-François Van Aal*, dans *Télé-Moustique*, janvier 1985.

Pierre Stéphany

van BOGAERT, Ludovic, Marie, Charles, Gommaire, dit *Ludo*, baron, neurologue, neuropathologiste, bibliophile, collectionneur et mécène, membre de l'Académie royale de Médecine, né à Anvers le 25 mai 1897, y décédé le 4 mars 1989.

Ludo van Bogaert est le fils de Carolus-Ludovicus (1862-1920), médecin, et de Marie-Angelina Bauwens (1868-1947); il s'est marié le 15 janvier 1930 avec Marie-Louise-Emilie Sheid (1906-1984), fille de Louis Sheid (1866-1926), armateur, et de Mathilde van den Abeele, mais le couple resta sans enfants. Décédé à Anvers, il est enterré à Vierzel-Zandhoven. Il est le frère d'Idalie-Marie (1901-1956) et d'Adalbert (1904-1996), cardiologue.

Van Bogaert est né dans «une vieille famille d'opinion libérale quoique catholique, flamande indiscutablement» selon ses propres propos. La famille compte plusieurs générations de médecins. Il fait ses primaires et ses humanités au Collège Notre-Dame des Jésuites à Anvers. Cependant, à partir de Pâques 1912 et l'année scolaire 1912-1913, il fréquente le Collège Sainte-Barbara à Gand et ne retourne que l'année suivante à Anvers pour y terminer la dernière année des humanités.

Empêché par le déclenchement de la Première Guerre mondiale de commencer des études à l'Université de Liège, il s'inscrit en 1914 à Utrecht pour y suivre les cours préparatoires à la médecine et passe deux examens avec distinction. Néanmoins, comme volontaire de guerre, il rejoint en 1916 l'armée belge en France et remporte un brevet de candidat-officier d'Infanterie à Bayeux. Promu adjudant au 12^e régiment de Ligne, il fait la campagne mais est blessé à deux reprises: le 28 septembre 1918 une balle traverse son poumon droit et percute la colonne vertébrale, provoquant ainsi une paraplégie temporaire, pour laquelle il est traité à l'Hôpital de l'Océan à La Panne et mentionné à l'Ordre du Jour de l'armée belge du 26 décembre 1918.

Promu sous-lieutenant, Ludo van Bogaert est transféré en janvier 1919 à la Compagnie universitaire de Bruxelles et continue ses études médicales à l'Université libre de Bruxelles (ULB). Le 8 juillet 1922, il y obtient le diplôme de docteur en médecine, chirurgie et accouchement avec la plus grande distinction, remportant en même temps le Prix Destrée. Dès septembre 1922 et jusqu'en juin 1923, il est assistant étranger à la Faculté de Médecine de Paris, afin de se spécialiser en neurologie à l'Hospice de la Salpêtrière (service du professeur Pierre Marie) et à l'Hôpital de la Charité (laboratoire du professeur Marcel Labbé). Le 26 juin 1925, il est reçu docteur spécial en sciences médicales à

l'ULB, en soutenant une thèse intitulée *Les lésions cérébrales dans la sclérose latérale amyotrophique*. Le 2 avril 1927, en tant qu'«un des plus éminents représentants de la jeune école neurologique belge», selon son promoteur, le professeur Albert Dustin, il est nommé agrégé à la Faculté de Médecine de l'ULB. Enfin, il se spécialise en neuropathologie en visitant plusieurs laboratoires étrangers, surtout allemands, entre autres chez Constantin von Economo à Vienne, Oskar et Cecile Vogt à Berlin, Alfons Jakob à Hambourg et Walther Spielmeier à Munich.

Il reprend la clientèle privée de son père dès 1923, mais en même temps, il fait carrière (depuis le 1^{er} octobre 1923, comme médecin-adjoint, à partir du 1^{er} octobre 1929, comme médecin des hôpitaux et du 1^{er} octobre 1934 jusqu'au 30 septembre 1949 comme médecin-chef de service) dans le service de Médecine interne de l'Hôpital Stuyvenberg, dépendant des Hôpitaux civils d'Anvers qui fusionnèrent en 1925 avec le Bureel van Weldadigheid (Bureau de Bienfaisance) pour devenir la Commissie voor Openbare Onderstand (Commission d'Assistance publique).

En 1931, Ludo van Bogaert devient en outre chef de service en Médecine interne et Neurologie, ainsi que chef du Laboratoire d'Anatomopathologie de l'Institut Bunge à Berchem-Anvers. Cet Institut ouvrit ses portes cette année-là grâce à un legs d'Edouard Bunge (1851-1927), de son vivant président-administrateur de la S.A. Bunge, commerce mondial de grains et céréales, de produits coloniaux et de coton.

Van Bogaert est mobilisé, pendant la Seconde Guerre mondiale, comme sous-lieutenant, ensuite comme lieutenant-médecin. En 1940, il gagne le 39^e Hôpital de Réserve à Bruges, qui se retire ensuite sur Montpellier. En octobre 1940, il retourne en Belgique et reprend ses activités à l'Hôpital Stuyvenberg et à l'Institut Bunge. Sous son impulsion et avec l'aide de quelques riches familles anversoises, l'Institut Bunge devient rapidement un centre de recherche neurologique de renommée internationale. En 1954, la clinique et les laboratoires sont déjà gérés comme deux asbl indépendantes, mais en 1963 les laboratoires scientifiques sont regroupés dans une Fondation Born-Bunge pour la Recherche scientifique, placée sous la direction

de van Bogaert. En 1966, cette Fondation s'installera dans un nouveau bâtiment – inauguré par la reine Fabiola –, à côté de l'Institut Bunge. L'année suivante, la Fondation Born-Bunge conclut une convention avec le Rijksuniversitair Centrum Antwerpen (RUCA) pour leurs programmes de recherche et, en 1977, un accord est signé avec l'Universitaire Instelling Antwerpen (UIA), qui débouche sur le transfert de la Fondation Born-Bunge sur le campus universitaire de Wilrijk. Finalement, l'Institut Bunge fermera ses portes en 1979, mais son service de neurologie fut intégré dans le nouveau Universitair Ziekenhuis (UZA).

Ludo van Bogaert est l'auteur de 753 publications, dont 355 comme seul auteur, 175 comme premier auteur et 233 comme coauteur. Une soixantaine de formes neuropathologiques particulières ont été décrites par lui pour la première fois et quelques affections neurologiques restent connues sous son nom. En combinant l'histologie française avec la cytopathologie allemande, il a initié une nouvelle conception des affections dégénératives héréditaires (en particulier les hérédo-ataxies), des maladies génétiques d'ordre métabolique (surtout les lipidoses) et des encéphalites aiguës et sub-aiguës. En 1949, il a rédigé plusieurs chapitres du volume 16, *Maladies du système nerveux*, du *Traité de Médecine* (Paris); en 1958 parurent plusieurs contributions dans le volume 13/2, *Nervensystem*, du *Handbuch der speziellen pathologischen Anatomie und Histopathologie* (Berlin); en 1962, ses cours, donnés dans le cadre de la Chaire Francqui à l'Université de Liège, furent rassemblés en un volume et publiés sous le titre : *Maladies nerveuses génétiques d'ordre métabolique* (Liège). Il a publié également sur les aspects neurologiques et neuropathologiques en médecine tropicale et vétérinaire, entre autres dans *Comparative Neuropathology* (New York-London, 1962).

Par ses innombrables conférences à l'invitation d'universités européennes et américaines, par les symposiums, colloques et congrès qu'il a organisés et présidés (Colloque international sur les lipidoses du système nerveux, Anvers, 1955; Premier Congrès international des Sciences neurologiques, Bruxelles, 1957; Symposium sur les encéphalites actuelles, Anvers, 1959; etc.), et *last but not least* par les 300 spécialistes belges et étrangers qui ont reçu une formation

et/ou ont effectué d'importants travaux scientifiques dans le cadre de l'Institut Bunge et de la Fondation Born-Bunge, il a acquis une notoriété scientifique indiscutable.

Il n'a jamais été professeur d'université, mais il a reçu les insignes de docteur *honoris causa* de quatorze institutions; il a été membre de cinquante sociétés savantes et membre correspondant (1934), puis membre titulaire (1955) et président (1968) de l'Académie royale de Médecine de Belgique, président de la Société belge de Neurologie et de Médecine mentale en 1941-1943 et titulaire de la Chaire Francqui à l'Université de Liège durant l'année académique 1961-1962. En 1924, il crée et devient secrétaire-général du Groupement belge d'Etudes neuro-oto-ophthalmologiques et neuro-chirurgicales; en 1957, il est fondateur et premier président de la World Federation of Neurology, une fonction qu'il occupa durant deux mandats de quatre ans, le secrétariat étant alors installé à l'Institut Bunge. Il est encore élu, en 1968, premier président de la Société internationale de Neuropathologie. En 1972 le Prix quinquennal pour les Sciences cliniques (1966-1970) lui est décerné par le gouvernement belge et en 1980 il reçoit le premier Prix Humanitas de la Province d'Anvers, pour sa contribution à l'amélioration de l'hygiène publique dans la région anversoise, pour son engagement désintéressé pour le bien-être de ses concitoyens et pour son apport à la qualité des soins cliniques et à la recherche médicale à l'Université d'Anvers.

Ludo van Bogaert prit à la fin de sa vie trois dispositions qui furent exécutées après sa mort et qui perpétueront sa mémoire : son mobilier et ses collections d'art furent mises en vente en 1990 par Van Herck à Anvers et par les ventes spécialisées de Sotheby à Londres (Continental Furniture, Fine Chinese Ceramics and Works of Art), Genève (European Silver) et Amsterdam (Decorative Arts, Chinese & Japanese Ceramics and Works of Art), au profit de la Fondation Born-Bunge pour la Recherche; sa collection de tableaux, dessins et sculptures (notamment quatre tableaux et sept sculptures de maîtres anciens et une collection unique d'œuvres de Rik Wouters : huit sculptures, douze peintures, six aquarelles, deux pastels, vingt-six dessins et trois essais de couleurs), fut léguée au Musée des Beaux-Arts d'Anvers en 1989, par acte notarié daté de 1974; sa bibliothèque fut léguée

à la Bibliothèque royale Albert I^{er} à Bruxelles en 1989, par acte notarié daté de 1975 (environ 700 ouvrages furent confiés au fonds général du département des Imprimés, 1 600 livres rares, constituant le Fonds baron van Bogaert, à la Réserve précieuse et plus de cent recueils de lettres, manuscrits autographes ou tapuscrits au Cabinet des Manuscrits).

Ludo van Bogaert fut anobli avec le titre de baron en 1962. En 1979 il fut élu comme citoyen d'honneur de Berchem/Anvers. Il était titulaire de nombreuses distinctions honorifiques.

Archives Onze-Lieve-Vrouw College Antwerpen, Sinte-Barbara College Gent, Université libre de Bruxelles, Université de Liège, Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn (OCMW) Antwerpen. — Presse anversoise de l'époque.

Travaux de l'Institut Bunge, t. 1 à 17, 1936-1973. — Ch. De Bary, *Etude généalogique sur la famille Van Bogaert du Brabant et des Flandres*, Antwerpen, 1937, p. 367-368. — P. Bailey, *Constitution de la Fédération Mondiale de Neurologie*, dans *Acta Neurologica et Psychiatrica Belgica*, t. 58, 1958, p. 276-280. — J. Radermecker, *Hommage au docteur Ludo van Bogaert*, dans *Livre Jubilaire Docteur Ludo van Bogaert*, 1962, Bruxelles, p. 15-24. — G. C. Guazzi, J. Radermecker, *Repos ailleurs*, dans *International Journal of Neurology*, vol. 6, 1967, p. 94-100. — J. Derivaux, *Décès du docteur L. van Bogaert, membre titulaire et ancien président*, dans *Bulletin et Mémoires de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, t. 144, 1989, p. 209-211. — D. Cardijn-Oomen, E. Marechal, *Tentoonstellings-catalogus KMSKA Schenking Ludo van Bogaert-Sheid*, Antwerpen 1989. — J. Radermecker, *Eloge académique du docteur Ludo van Bogaert, membre titulaire et ancien président*, dans *Bulletin et Mémoires de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, t. 145, 1990, p. 163-170. — J. J. et L. Martin, *Hommage à Monsieur Ludo van Bogaert*, dans *Acta Neurologica Belgica*, t. 90, 1990, p. 27-45. — P. Cockshaw, G. Colin, *La donation du baron van Bogaert. Choix de cent œuvres*, Bruxelles, 1992. — C. M. Poser, *The World Federation of Neurology : the formative period 1955-1961. Personal recollections*, dans *Journal of Neurological Sciences*, t. 120, 1993, p. 218-227. — A. Löwenthal, *Ludo van Bogaert (1897-1989)*, dans *Journal of Medical Biographies*, t. 6, 1998, p. 200-202. — A. Rouzet, J. Boglie, G. Colin, *Donation baron van Bogaert. Livres imprimés précieux*, Bruxelles, 2002. — E. Baeck, *Ludo van Bogaert (1897-1989), neurologist, bibliophile and patron of the arts*, Brussels, 2003. — E. Baeck, *Ludo van Bogaert (1897-1989) and the Bunge Institute*, dans *European Journal of Neurology*, t. 12, 2005,

p. 181-188. — E. Baeck, *van Bogaert (Ludo)*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, t. 17, Brussel, 2005, p. 115-119.

Erik Baeck

Illustration : Planche XIV, face à la page 321 Albert Crommelynck, *Portrait de Ludo van Bogaert*, 1963.

VAN BREDa, *Leo*, Marie, Karel, en religion : HERMANUS ; philosophe, franciscain, fondateur des Archives Husserl à Louvain, né à Lierre le 28 février 1911, décédé à Louvain le 3 mars 1974.

Entré en 1928 dans l'ordre des Franciscains, ordonné prêtre en 1934, Van Breda est envoyé à l'Institut supérieur de Philosophie (section néerlandaise), où il devient licencié en juillet 1938. Son mémoire, rédigé sous la direction de Joseph Dopp, portait sur l'œuvre d'Edmund Husserl avant 1911. Désireux d'entreprendre un doctorat, Van Breda part à Fribourg-en-Brigau pour s'informer des documents laissés par le philosophe, décédé le 27 avril 1938. C'est le début d'une grande aventure : celle du sauvetage et de la publication des inédits du fondateur de la phénoménologie.

Lorsqu'il est reçu, en août 1938, chez Malvine Husserl, la veuve du philosophe, Van Breda découvre une riche bibliothèque de livres annotés par le penseur et il apprend l'existence de 40 000 pages de manuscrits sténographiés. Un réel danger planait toutefois sur cet héritage intellectuel car, depuis 1933, les nazis s'en prenaient aux biens et aux personnes d'origine juive, comme l'étaient Husserl et sa femme. Dans le même temps, le Père fait la connaissance de deux assistants restés fidèles au maître, Eugen Fink et Ludwig Landgrebe. Ceux-ci avaient déjà réalisé 10 000 pages de transcription des sténogrammes à l'invitation du philosophe, qui estimait que son œuvre ne se limitait pas à ses ouvrages publiés, mais résidait en grande partie dans ses manuscrits inédits. Dès 1934, Husserl s'était d'ailleurs soucié du sort de son *Nachlass* et il avait envisagé une fondation à Prague. C'est en vue d'une installation dans cette ville qu'il avait permis à Landgrebe d'y emporter des manuscrits et de préparer des éditions. Mais fin 1937 ce rêve s'était évanoui.

Mis au courant de la situation, Van Breda envoie immédiatement au président de l'Institut, Mgr Léon Noël, un rapport dans lequel il propose la création d'un centre susceptible de continuer le travail entrepris à Fribourg et à Prague, ce qui impliquait le transfert des documents de Husserl à Louvain, mais aussi l'engagement de Fink et de Landgrebe. Sans attendre la réponse de l'Institut, avec l'appui de Malvine Husserl qui voyait la guerre imminente, Van Breda prend l'initiative de déposer les manuscrits du philosophe à l'ambassade de Belgique à Berlin le 23 septembre. Il rentre ensuite à Louvain, en emportant avec lui un exemplaire des transcriptions déjà réalisées.

En octobre 1938, Mgr Noël donne quatre indications à Van Breda : premièrement, le recteur de l'université, Mgr Paulin Ladeuze, approuve la création d'un centre Husserl à l'Institut ; deuxièmement, le ministre des Affaires étrangères, Paul-Henri Spaak, est d'accord pour le transfert des manuscrits par voie diplomatique ; troisièmement, un subside est sollicité auprès de la Fondation Francqui en vue d'engager deux assistants ; quatrièmement, l'autorisation de publier les inédits est demandée à l'exécuteur testamentaire du philosophe, son fils Gerhart, réfugié aux États-Unis. Tout va dès lors très vite : le subside de la Fondation Francqui est obtenu le 27 octobre 1938 (ce jour est retenu comme date de naissance du centre) ; les manuscrits déposés à Berlin arrivent à Louvain fin novembre ; l'accord avec Gerhart Husserl est signé le 25 décembre.

Dès qu'il a appris la réponse positive de la Fondation, Van Breda s'est mis en route pour un second voyage à Fribourg et à Prague, du 12 au 25 novembre 1938. Il informe Fink et Landgrebe de l'offre qui leur est faite par Louvain. Ceux-ci acceptent sur le champ. Du même coup, il est décidé de transférer les manuscrits restés à Prague, en utilisant à nouveau la « valise diplomatique ». Restait à mettre à l'abri Malvine Husserl qui se sentait de plus en plus menacée à Fribourg. Van Breda fait un troisième voyage du 13 au 18 janvier 1939 pour préparer son déménagement, ainsi que celui de la bibliothèque de son mari. Toutes ces démarches aboutissent rapidement. Fink s'installe à Louvain le 16 mars, Landgrebe le 24 avril 1939. Les manuscrits de Prague parviennent à destination le 12 juin. Malvine Husserl, de son

côté, arrive le 20 juin et elle est hébergée dans une maison de repos de Herent (où elle séjournera clandestinement pendant la guerre). Sur offre de l'université, elle accepte de vendre la bibliothèque de son mari. Fin juin 1939, l'héritage du fondateur de la phénoménologie semblait dès lors sauvé. Mais la guerre qui éclate le 10 mai 1940 aurait pu à nouveau être fatale pour les Archives. En effet, la grande bibliothèque de Louvain a été complètement incendiée en 1940 et la libération de la ville en 1944 a été précédée d'un bombardement très destructeur. Prévoyant ces événements, le Père avait cependant pris ses dispositions pour disperser les documents en divers endroits, ce qui a sauvé, une fois de plus, l'héritage husserlien.

Au début de la guerre, Van Breda achève sa thèse de doctorat portant sur la réduction transcendantale dans la dernière période de Husserl. La soutenance a lieu le 1^{er} août 1941 et Van Breda est nommé aussitôt assistant chargé de cours. En 1942, il devient maître de conférences. Jusqu'en 1948, le Père doit affronter de graves difficultés financières pour maintenir les Archives en activité. C'est surtout grâce à des fonds privés qu'il parvient à engager des chercheurs pour la poursuite du travail de transcription des manuscrits (Stephan et Gertrude Strasser, en 1942, Walter et Marly Biemel en 1946). Ce travail souterrain de préparation aboutit au grand jour en 1950. Cette année-là, en effet, paraissent les trois premiers volumes de la collection des *Husserliana*. Le projet d'édition du *Nachlass* du fondateur de la phénoménologie atteignait enfin son but. Il faut en effet rappeler que les Archives Husserl avaient pour objectif de réaliser une édition scientifique des inédits du philosophe et que c'est dans ce but que le subside de la Fondation Francqui avait été accordé.

La tâche de Van Breda n'était pas achevée pour autant, mais plus aucun obstacle ne pouvait désormais l'arrêter. Le Père est nommé professeur à temps partiel en 1951 (il deviendra professeur ordinaire en 1967). Son premier souci a été d'élargir le centre de Louvain en suscitant des filiales dans diverses universités : à Fribourg en 1950, à Cologne en 1951, à la Sorbonne en 1958, à New York en 1966. Le deuxième souci du Père a été d'offrir aux phénoménologues les plus marquants une tribune

d'expression. C'est dans cette intention qu'il lance, en 1956, la collection *Phaenomenologica* qui a rapidement sorti des titres importants. Le troisième souci de Van Breda a été d'assurer l'indépendance des Archives. En 1962, le centre est érigé en « association sans but lucratif » et le Père se voit confier l'entière responsabilité de la nouvelle association. Il peut dès lors, en 1966, signer avec Gerhart Husserl un contrat réglant toutes les questions restées en suspens. De plus, grâce à leur nouveau statut, les Archives sont restées « hors partage » lors de la scission de l'université qui a entraîné celle de l'Institut en décembre 1968. Le Père a toutefois veillé à la création en 1973 d'une filiale à Louvain-la-Neuve, le Centre d'études phénoménologiques.

Van Breda a laissé le souvenir d'un homme généreux dont le seul objectif était de permettre le rayonnement d'une grande pensée philosophique. Ceux qui l'ont connu – ils sont nombreux à travers le monde – ont toujours salué son action avec reconnaissance. Il la méritait pleinement.

H. L. Van Breda, *Le sauvetage de l'héritage husserlien et la fondation des Archives Husserl*, dans *Husserl et la pensée moderne*, La Haye, 1959, p. 1-42 (*Phaenomenologica*, 2). — A. Wylleman, *In memoriam Prof. H. L. Van Breda*, dans *Tijdschrift voor Filosofie*, t. 36, 1974, p. 381-383, bibliographie complète.

Claude Troisfontaines

VANDEKERKHOVE, Edgard, astronome, né à Ransart le 10 mars 1902, décédé à Uccle (Bruxelles) le 5 juin 1978.

Edgard Vandekerkhove effectue son service militaire en 1923 ; au sein de l'armée belge, à la suite de quatre rappels, il obtiendra le grade de lieutenant de réserve d'Artillerie. En juillet 1932 il obtient, avec grande distinction, le diplôme de docteur en sciences mathématiques et physiques (astronomie) à l'Université libre de Bruxelles. Dès 1934, au titre d'assistant volontaire, il participe aux observations et recherches menées à l'Observatoire royal de Belgique dans le domaine de la spectrophotométrie et de la photométrie ; au 1^{er} janvier 1936, il y est nommé assistant et affecté au service du télescope. Dans les années suivantes, il sera nommé astronome-adjoint le 30 juin 1941 et astronome le 1^{er} janvier

1948. Son programme d'observation comporte l'étude d'un spectrographe et la détermination des vitesses radiales, l'observation du Soleil, d'astéroïdes, de grosses planètes, d'étoiles variables, d'amas et de nébuleuses. Programme ambitieux mené à partir d'un nouveau télescope Zeiss équipé d'un miroir principal d'un mètre de diamètre, installé à la fin de l'année 1934. Vandekerkhove a donc participé à la mise en place de ce bel instrument.

Malheureusement, à peine installé, le miroir principal est réquisitionné par les occupants allemands et il sera retrouvé inutilisable à Magdebourg, en 1945. A cause de la guerre, la carrière de Vandekerkhove sera interrompue pendant près de six années. En effet, mobilisé le 9 novembre 1939 comme officier de réserve, il est fait prisonnier le 15 janvier 1940 et il ne réintégrera l'Observatoire royal de Belgique que le 1^{er} septembre 1945. Son activité pendant cette période mérite d'être soulignée. Un de ses compagnons de captivité – Edmond Hoge –, secrétaire général de la Société belge d'Astronomie écrira : « j'eus l'occasion d'apprécier son dévouement à l'égard de ses compagnons d'infortune. Il consacra une bonne partie de son temps à donner des cours d'initiation à l'astronomie et, à plusieurs reprises il envoya même quelques articles à notre revue *Ciel et Terre*, au sujet d'observations, effectuées derrière les barbelés, avec de bien modestes moyens », (*Ciel et Terre*, t. 96, 1980, p. 176). Ces articles ont été rédigés aux camps de Prenzlau (Oflag II A) et Fischbeck (Oflag XD) où Vandekerkhove a été prisonnier du 13 mars 1941 au 15 avril 1945. Le 3 mai 1945, il est libéré par les Anglais dans les environs de Lübeck et rentre à Bruxelles le 20 mai 1945. Il sera promu capitaine-commandant de réserve d'Artillerie le 26 septembre 1945.

Revenu à l'astronomie, il peut espérer reprendre ses travaux car un nouveau miroir est commandé. Malheureusement, le télescope ne redeviendra opérationnel que le 21 septembre 1958. Entre-temps, Edgard Vandekerkhove effectue ses observations spectrophotométriques en installant un miroir d'un diamètre utile de 30 cm sur la monture du télescope dont le miroir avait été emporté par l'occupant. Ceci explique peut-être les nombreux essais techniques qu'il a effectués pour améliorer les performances du modeste instrument mis à sa disposition durant

une grande partie de sa carrière scientifique, dont un photomètre à cellule multiplicative qui a permis d'effectuer des mesures directes de l'intensité spectrale des étoiles brillantes et d'améliorer sensiblement les mesures photométriques (*Bulletin astronomique de l'Observatoire royal de Belgique*, t. 4, 1949, p. 70-74).

En reprenant ses recherches à l'Observatoire royal de Belgique en 1945, Vandekerkhove poursuit un programme groupant une série d'étoiles à spectres particuliers et pour lesquelles il disposait de nombreux clichés obtenus avant la guerre au spectrographe du télescope. Dans le domaine des types spectraux et des magnitudes stellaires, il mène aussi une étude très approfondie des objets dits « résultants », c'est-à-dire ceux qui résultent d'un traitement mathématique d'images formées de plusieurs objets, associés physiquement ou optiquement, mais que les instruments d'observation ne peuvent séparer. A partir de ces recherches, il rédigera une thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur en astrophysique, qu'il défendra avec succès à l'Université libre de Bruxelles, le 5 avril 1948 ; la thèse défendue publiquement s'intitule *Etude des objets célestes résultants*, tandis que la leçon publique a pour thème les *Méthodes de photométrie astronomique*. Ce sont les deux thèmes de prédilection auxquels Edgard Vandekerkhove se consacrait depuis son entrée à l'Observatoire royal de Belgique et qu'il poursuivra lors de son retour d'Allemagne.

Vandekerkhove était manifestement attiré par l'expérimentation destinée à faciliter et améliorer ses observations astronomiques. A titre d'exemple, dès 1934, il avait mis au point un photomètre visuel adapté au télescope qu'il utilisait à l'époque, et destiné à la mesure des magnitudes stellaires ; cet instrument était dérivé d'un instrument original dit « photomètre à œil de chat », développé par André Danjon de l'Observatoire de Paris. Durant sa captivité, il en avait développé un modèle portable et démontable destiné aux astronomes amateurs.

Malgré le temps considérable consacré aux développements instrumentaux et une carrière parsemée de nombreuses difficultés, Edgard Vandekerkhove a rédigé un nombre respectable d'articles (une septantaine), dont treize dans le *Bulletin de la Classe des Sciences* de l'Académie royale de Belgique, trente-sept dans les publications de l'Observatoire royal de Belgique et une

quinzaine dans *Ciel et Terre* édité par la Société belge d'Astronomie, de Météorologie et de Physique du Globe.

Edgard Vandekerkhove était un astronome doté d'un caractère contradictoire, parfois peu ouvert à l'égard de collègues immédiats, mais faisant preuve de générosité et d'une grande disponibilité envers ceux qui souhaitaient partager son savoir. Il a ainsi, régulièrement, donné des conférences à la tribune de la Société belge d'Astronomie et des leçons intégrées dans les cours publics organisés par la Ville de Bruxelles ; ces leçons traitaient d'astronomie générale, de géodésie, de navigation aérienne et d'astrophysique.

Sa carrière, mouvementée de part les difficultés induites par la guerre, a été rehaussée par plusieurs distinctions honorifiques, tant civiles que militaires, dont la Médaille commémorative de la Guerre 1940-1945 avec deux sabres croisés et cinq barrettes (1946) et la Médaille de Prisonnier de guerre avec cinq barrettes (1948).

E. Hoge, *Edgard Vandekerkhove (1902-1978)*, dans *Ciel et Terre*, t. 96, 1980, p. 176.

Paul Pâquet

van der DILFT ou **van der DELFT**, *François*, humaniste et « familier » d'Erasmus de Rotterdam, échevin et bourgmestre d'Anvers, ambassadeur permanent de Charles Quint en Angleterre, né à Anvers vers 1500, y décédé le 14 ou le 15 juin 1550.

Issu d'une famille patricienne d'Anvers, François van der Dilft s'inscrit avec son frère Erasme à l'Université de Louvain le 30 octobre 1519. Désireux d'acquérir une culture humaniste, il fréquente assidûment les cours du latiniste Conrad Goclenius, professeur au Collège trilingue de cette même ville universitaire.

Pour s'assurer des revenus réguliers, il s'introduit en 1520 dans le chapitre collégial de Notre-Dame d'Anvers en qualité de coadjuteur du chanoine Charles Oudaert, un proche parent de sa mère Jeanne Oudaert, et lui succède le 18 janvier 1523. Il ne faut pas voir dans cette nomination le résultat d'une vocation religieuse particulière, mais bien plutôt le souci de disposer d'une grasse prébende. Les chanoines de cette collégiale ne devaient pas recevoir l'ordination

sacerdotale et étaient exempts de l'obligation de résidence. Le 17 juin 1526, il résigne son canonicat en faveur de Daniel van Peynbroeck.

Comme beaucoup de jeunes lettrés de son temps, François van der Dilft voyage en vue de parfaire sa formation humaniste et de rechercher la protection d'un généreux mécène.

Au cours de l'année académique 1524-1525, il s'inscrit à l'Université de Bâle et parvient à s'introduire auprès d'Erasmus de Rotterdam comme secrétaire et porteur de lettres. Sa servabilité un peu obséquieuse plaît à son patron qui lui dédicace le 3 février 1526 un exemplaire de sa traduction d'une œuvre de Plutarque, le *De vitiosa verecundia*. Le Prince des humanistes lui en recommande la lecture pour vaincre sa « fausse honte », c'est-à-dire sa timidité et ses inhibitions.

Désireux de faire carrière au service de Charles Quint, van der Dilft envisage en 1527 de partir en Espagne. Ce projet ne s'étant pas réalisé, il reste en service auprès d'Erasmus.

Au début de l'année 1528, van der Dilft quitte Bâle pour regagner les Pays-Bas. En cours de route, il s'arrête à la Cour de Georges de Saxe à Dresde, rencontre Melanchthon à Iéna, rend visite à Pirckheimer et Camerarius à Nuremberg.

Une fois revenu dans nos provinces, il reprend son projet de voyage en Espagne. Le 27 juillet 1528, Erasmus le recommande auprès du chancelier Gattinara et du secrétaire impérial Alphonse Valdès. Arrivé en Espagne, van der Dilft doit déchanter, car aucun poste ne lui est confié. Dans une lettre du 25 février 1529, le secrétaire Valdès expose les raisons de cet échec : la politique d'austérité financière bloque le recrutement de tout nouvel officier à la Cour et la méconnaissance de la langue espagnole de la part du candidat empêche de l'engager. François van der Dilft s'en retourne donc bredouille auprès d'Erasmus.

En janvier 1530, il entreprend à nouveau un voyage en Espagne. Il est chaleureusement recommandé par son maître auprès d'Alphonse Fonseca, archevêque de Tolède et primat d'Espagne, auprès de Jean Vergara, secrétaire du primat, et des frères Jean et Alphonse Valdès. Cette fois la chance lui sourit : l'archevêque de Tolède apprécie l'érudition du jeune humaniste et le prend à son service en 1531.

Au mois de juillet 1533, il est de retour dans sa ville natale. Dans une lettre du 11 février

1534, il annonce à Erasmus son mariage avec Marguerite de Guevarra y Ladron, une veuve qui lui apporte un dot acceptable sans plus (« un dot qui ne m'incline pas au gaspillage et ne me contraint pas à une déplaisante économie »). Le futur couple envisageant de s'établir à Anvers, François van der Dilft propose au grand humaniste hollandais de venir habiter dans une maison qu'il possède près de Malines. La demeure, précise-t-il, est luxueuse et située dans un endroit salubre à l'extérieur des remparts. Dans cette même lettre, il dit ce qu'il pense de l'archevêque de Tolède (« la bonté de l'archevêque s'est confinée dans les limites d'une bienveillance toute morale », car « sa générosité est remarquablement lente à se manifester ») et des Espagnols en général (« des amis fort fidèles sans doute, mais tous faiseurs de belles promesses »). Erasmus ne donne pas suite à la proposition qui lui est faite de venir s'installer à Malines : le Prince des humanistes préfère rester à Fribourg jusqu'en 1535, puis s'en retourne à Bâle où il meurt l'année suivante.

Son appartenance à la bourgeoisie anversoise permet à François van der Dilft de participer activement à la gestion de sa ville natale. De 1538 à 1542, il occupe alternativement les postes de bourgmestre (1538-1539 et 1540-1541) et d'échevin (1539-1540 et 1541-1542) d'Anvers.

Il ne renonce pas pour autant à faire carrière au service de l'Empereur. Sa persévérance est finalement récompensée : il devient secrétaire puis agent diplomatique de Charles Quint. Le 28 novembre 1544, il est envoyé comme ambassadeur impérial en Angleterre où il doit succéder à Eustache Chapuys.

Après que ce dernier l'ait mis au courant de l'état des relations diplomatiques entre Henri VIII et Charles Quint, van der Dilft reste seul en poste à partir de l'été de l'année 1545.

Tout comme son prédécesseur, il est chargé de défendre les intérêts de Marie Tudor, fille d'Henri VIII et cousine de Charles. Après la mort d'Henri et l'attribution de la couronne d'Angleterre à son fils, le frère Edouard VI, l'ambassadeur doit veiller à la sécurité de la princesse et défendre ses droits à la succession au trône d'Angleterre.

Sous l'influence de John Dudley, futur duc de Northumberland, Edouard VI adopte une politique religieuse de plus en plus favorable au protestantisme. La pression exercée sur Marie

Tudor pour qu'elle renie la foi catholique et pour qu'elle cesse de suivre la messe en latin se fait de plus en plus forte. Pour ne pas tomber dans l'« hérésie », la princesse ne voit qu'une solution : fuir l'Angleterre pour se réfugier dans un pays resté fidèle au Pape de Rome. Elle demande à plusieurs reprises à François van der Dilft de l'aider à la réalisation de ce projet. Ce dernier en informe l'Empereur qui donne son accord. De concert avec la régente Marie de Hongrie et le conseiller d'Etat Corneille de Schepper (dit « Scepperus »), l'ambassadeur concocte, en mai 1550, un plan qui doit permettre à Marie Tudor de trouver refuge aux Pays-Bas. Il ne verra pas la mise en œuvre de ce projet, la mort l'ayant frappé à Anvers le 14 ou le 15 juin 1550. Sa dépouille mortelle est inhumée en l'église des Minorites (frères mineurs ou franciscains) d'Anvers. Notons qu'il avait obtenu l'autorisation de démissionner de son poste d'ambassadeur peu de temps avant son décès. Son retour définitif aux Pays-Bas devait le mettre à l'abri d'éventuelles représailles anglaises en cas de réussite de l'opération.

La tentative d'enlèvement de Marie Tudor se déroule au début du mois de juillet 1550. Une escadre, commandée par Corneille de Schepper jette l'ancre au large de Harwich et de Stansgate tandis que le secrétaire d'ambassade Jean Dubois, déguisé en marchand de blé, débarque à Maldon (Essex) pour ramener la princesse à bord du navire où se trouve de Schepper. Les hésitations et les atermoiements de Marie Tudor – qui craint par sa fuite de perdre tout droit à la succession du trône d'Angleterre – font finalement échouer l'opération.

Insuffisamment et irrégulièrement payé, François van der Dilft se plaint des conditions matérielles dans lesquelles il doit remplir sa mission diplomatique. Dans un mémoire daté du 6 avril 1546 et intitulé *Estat de la des pence quant à moy Franchois van der Dilft ordinairement conviens soustenir durant ceste charge de par l'Empereur vers le Roy d'Angleterre*, il passe en revue toutes ses sources de dépense. En le comptant lui-même et sa femme Cornélie de Bernuy, sa maison est composée de trente et une personnes, parmi lesquelles deux chambrières, un chapelain, un portier, un tailleur, un jardinier, un garçon de cuisine et un bouffon. Sa suite ordinaire comprend neuf personnes, qui l'escortent à cheval partout où il accompagne le Roi

d'Angleterre. L'entretien de tout ce personnel est à sa charge et grève considérablement son budget. Le prix des vivres a triplé ou quadruplé depuis son arrivée à Londres en raison des taxes de guerre levées sur les denrées alimentaires. Or, en sa qualité d'ambassadeur, il est obligé d'ouvrir sa table à tout le monde, soit pour obtenir des renseignements, soit pour rendre populaire la cause impériale, soit pour faire œuvre de charité en donnant à manger aux pauvres « dont journellement croist le nombre ». Les dépenses de logement le tracassent particulièrement. En arrivant à Londres, il a loué une maison pour 120 ducats par an et l'a garnie de meubles. Suite à une épidémie de peste, Henri VIII et sa Cour fuient la capitale pour se mettre à l'abri en milieu rural et, conformément à l'usage, l'ambassadeur les suit. Il lui faut donc louer au prix de 80 ducats une seconde maison à la campagne, tout en conservant celle de Londres pour y résider durant l'hiver. Le roi Henri VIII, pour montrer l'estime en laquelle il le tient, lui prête gracieusement sa maison de Brudwal à Londres, mais ce cadeau n'en est pas vraiment un. Pendant plusieurs années, la maison a été inhabitée, et elle s'est donc fortement dégradée au fil du temps. Quand van der Dilft la reçoit, elle n'a plus ni fenêtres, ni verrières, ni portes, ni serrures. L'« heureux bénéficiaire » doit donc tout remplacer à ses frais. En outre, la demeure ne comporte pas d'écuries. L'ambassadeur en fait construire et, en attendant l'achèvement des travaux, paye le logement des chevaux temporairement installés ailleurs. Et François van der Dilft de conclure : « Laquelle despence n'est en mon pouvoir scavoir plus supporter, ayant à cause d'icelle fait très grosses charges sur mes biens, qui ne sont de si grande valeur que pour icy me soustenir... Je me suis pareillement mis en debte vers mes bons amys plus avant que mon revenu ne comporte ».

Charles Quint reconnaît le bien-fondé des plaintes de son représentant diplomatique et lui fait parvenir en deux fois une somme de 4 000 livres de 40 gros à titre de dédommagement et aussi « pour le récompenser des fraiz qu'il a soustenu en suyvant continuellement icelluy Roi d'Angleterre durant la chierté des vivres ».

François van der Dilft se marie deux fois. Sa première épouse, Marguerite de Guevarra y Ladrón, décède sans laisser de postérité en

septembre 1534. Cette mort le plonge dans une sombre mélancolie. Le latiniste Goclenius constate que son ancien étudiant « vit... sans espoir de voir la vie se prolonger, tant il décline de jour en jour, désolé de la perte de sa femme morte en septembre dernier [1534] ». Sa douleur ne durera cependant pas bien longtemps. Toujours selon Goclenius, van der Dilft, « abandonné des médecins, déjà pleuré par les siens, non seulement n'est pas mort l'hiver dernier, mais il s'est mis à revivre au printemps, et non seulement revivre, mais il a épousé le 20 juillet [1535] une jeune femme dotée d'un revenu de près de 2 000 florins ». Sa nouvelle épouse répond au nom de Cornélie de Bernuy et lui donne deux enfants, Edouard et Anne. Le prénom de son fils est choisi en l'honneur du roi Edouard VI qui a tenu à être le parrain du nouveau-né. Cornélie meurt le 10 avril 1556.

Son frère Erasme van der Dilft, inscrit en même temps que lui à l'Université de Louvain, deviendra avoué de Heyst et échevin d'Anvers en 1527 et 1528. Il décède prématurément à Padoue en 1540. François van der Dilft portait les titres de seigneur de Doorn et de Leeuwergem (« Lyureghem »).

Sa passion pour les belles demeures était telle qu'il reconnaissait avoir beaucoup dépensé pour satisfaire « la folie qui a esté en moy de massonner, bastir et ediffier en plusieurs lieux ».

Charles Quint l'avait créé chevalier à Barcelone en 1533. L'Empereur entendait ainsi le récompenser pour un discours officiel prononcé en sa présence et qui lui demandait de repousser les Turcs hors de Hongrie. Ce morceau d'éloquence intitulé *Oratio gratulatoria ad Carolum V profligato e Pannoniis Solymanno Turcharum Tyranno* fut publié la même année par les soins de l'imprimeur louvainiste Servatius Zassenus. François van der Dilft enverra le texte de ce discours à Erasme de Rotterdam pour le soumettre à son jugement.

Archives départementales du Nord, à Lille, série B. — A. Schillings, *Matricule de l'Université de Louvain*, t. 3, Bruxelles, 1958, p. 618. — *La correspondance d'Erasme*, A. Gerlo et P. Foriers éd., t. 6, Bruxelles, 1977, p. 315-317 ; t. 7, 1979, p. 414-417 ; t. 8, 1979, p. 92-93 ; t. 9, 1980, p. 493-495 ; t. 10, 1981, p. 466-468 ; t. 11, Bruxelles, 1982, p. 110-112, 262-265, 310-311 et 458-461.

de Vegiano et de Herckenrode, *Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne*, t. 2, Gand, 1865, p. 652-655. — A. De Ridder, *Un ambassadeur flamand à Londres, 1544-1550*, dans *Le Magasin littéraire et scientifique*, n° 7, Gand-Paris, 1889, p. 87-98. — L. Van Der Essen, *La Diplomatie. Ses origines et son organisation jusqu'à la fin de l'Ancien Régime*, Bruxelles, 1953, p. 134-136. — H. De Vocht, *History of the Foundation and the Rise of the Collegium trilingue Lovaniense, 1517-1550*, t. 2, Louvain, 1953, p. 171-176 et 301-302. — F. Bierlaire, *La familia d'Erasmus. Contribution à l'histoire de l'humanisme*, Paris, 1968, p. 64-67. — F. Prims, *Geschiedenis van Antwerpen*, J. van Roey éd., t. 5, Bruxelles, 1981, p. 128-129, 131-132, 309 et 312. — F. Bierlaire, *Frans van der Dilft of Antwerp*, dans P.G. Bietenholz et TH.B. Deutscher, *Contemporaries of Erasmus. A biographical Register of the Renaissance and Reformation*, t. 1, Toronto-Buffalo-Londres, 1985, p. 392-393. — M. Lunitz, *Diplomaten im 16. Jahrhundert. Zum Problem der Finanzierung ständiger Gesandtschaften am Beispiel der Botschafter Kaiser Karls V. in Frankreich und England*, dans *Mitteilungen des österreichischen Staatsarchivs*, t. 40, Vienne, 1987, p. 26.

Daniel Coenen

VAN DER GHINST, Irénée, Joseph, Florimond, Auguste, Charles, pseudonyme occasionnel : PAX ; stomatologue, militant européiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Bruges 28 juillet 1884, décédé à Watermael-Boitsfort (Bruxelles) le 30 avril 1949.

Après des humanités gréco-latines à l'Athénée royal de Bruges, Irénée Van der Ghinst entame en 1904 des études de médecine à l'Université de Gand et prend activement part à la vie étudiante. Il fréquente d'abord le cercle libéral et anticlérical 't Zaal Wel Gaan où il rencontre celui qui deviendra l'ami de toute une vie, George Sarton ; ensuite, Ter Waerheid, qui revendique le suffrage universel et la flamandisation progressive de l'Université de Gand ; enfin, Reiner Leven qu'il fonde en octobre 1905 pour relever la culture morale et intellectuelle et contrer la délinquance étudiante. Devenu aide préparateur d'histologie, il publie son premier travail — une étude sur les Actinies — et s'inscrit en 1907 à l'Université libre de Bruxelles (ULB) pour faire ses trois années de doctorat. Parallèlement, il s'engage au service de santé de l'armée où il suit un cours élémentaire en dentisterie — alors non dispensé par l'université.

Attiré par le socialisme, Van der Ghinst lit *Le Peuple* à une époque où il est interdit à l'armée et collabore au quotidien par le biais de plusieurs articles, qu'il signe sous le pseudonyme « Pax ». A l'époque, il fréquente aussi le salon de la rue Jourdan à Saint-Gilles qui réunit de jeunes bourgeois libertaires. Il y fait la connaissance du poète René Lyr, de l'aquarelliste Jules De Bruycker, du peintre Henry de Groux, de l'helléniste Raymond Herbos et surtout de la fille du juriste Maurice Vauthier, Marianne, qu'il épousera en 1912.

Proclamé docteur en médecine le 20 juillet 1909, Van der Ghinst commence une carrière de médecin militaire. Le 4 mars 1910, il est détaché à l'Institut cartographique militaire, où il est mis à la disposition du ministère des Chemins de fer afin d'assurer le service médical à bord de l'avisogarde-pêche *Le Ville d'Ostende*. Pendant les mois suivants, il organise les services de stomatologie dans les formations sanitaires d'Arlon et de Bruxelles, où il crée la première clinique dentaire. Chargé d'enseigner la stomatologie aux médecins militaires, il se perfectionne pendant deux mois à l'École de Stomatologie de Paris (décembre 1910 - janvier 1911). En juillet 1912, il est nommé assistant au cours de bactériologie du professeur Jules Bordet. Mais ayant contracté la fièvre typhoïde, il doit quitter le laboratoire. A la suite de cet incident, il est aussi écarté du cadre actif de l'armée. Le 24 avril 1914, il est nommé aide-médecin au service de stomatologie de l'hôpital Saint-Pierre à Bruxelles.

Quand la Première Guerre mondiale éclate en août 1914, Van der Ghinst réintègre le cadre actif de l'armée en tant que médecin de régiment. Il fait, à maintes reprises, preuve de courage et de bravoure, notamment lors de la bataille de l'Yser. Il sera cité plusieurs fois à l'ordre du jour de l'armée en des termes élogieux et René Lyr aimera « rappeler l'héroïsme dont il fit preuve durant la guerre 1914-1918 » : « Médecin de régiment du 9^e de Ligne, il fit toute la campagne depuis Liège en passant par Haelen, over de Vaert, Anvers, jusqu'à l'Yser. [...] Fait prisonnier avec une formation d'avant-poste, il réussit à rejoindre Dixmude où il put mettre l'Etat-Major au courant des dispositifs de l'ennemi, menaçant la place d'une attaque immédiate, que des renseignements permirent au Général Jacques et à l'Amiral Ronarch de déjouer

victorieusement. L'Amiral Ronarch épingla lui-même la Croix de la Légion d'honneur sur la poitrine de ce Flamand au grand courage et au grand cœur ». S'il quitte le front, c'est pour organiser les services divisionnaires de dentisterie et de chirurgie maxillo-faciale à l'hôpital chirurgical Cabour à Adinkerke et à l'ambulance de l'Océan à La Panne pour soigner les « gueules cassées ». Démobilisé, il rejoint Bruxelles en septembre 1919. Versé dans les cadres de réserve de l'armée, le colonel Van der Ghinst crée l'Amicale des Officiers de 1914-1918 et y adjoint un journal : *Le Vétéran*.

Les hostilités terminées, Van der Ghinst poursuit sa carrière de stomatologue – il est chef de dentisterie opératoire et d'orthodontie à l'hôpital Saint-Jean (1919), à la polyclinique d'Anderlecht (1922), puis à l'hôpital Brugmann (1923), enfin à l'hôpital Saint-Pierre (1934) – et celle de professeur à l'ULB (1930). Parallèlement, le médecin mène une intense activité politique. Celle-ci est d'abord déterminée par l'expérience traumatisante de la Grande Guerre : outre un vif attachement à la personne du roi Albert et, au-delà, à la fonction royale, il renforce encore sa conviction selon laquelle aucune organisation sociale n'est possible s'il n'y règne pas l'ordre et la paix. Dès lors, il s'intéresse au pacifisme et à l'idée d'Europe unie – gage de paix et de prospérité pour un continent ruiné par la guerre, mais aussi d'émancipation de la Flandre. Membre du Vlaamse Club voor Kunsten, Wetenschappen en Letteren, fondé à Bruxelles en 1923, où il y rencontre l'écrivain Herman Teirlinck et les professeurs Auguste Vermeylen et Victor Van Straelen – le médecin estime cependant que l'émancipation de la Flandre ne peut se faire au détriment de la Belgique. Au sortir de la guerre, son sentiment nationaliste est d'ailleurs très fort. A l'instar de Jules Destrée, de Richard Dupierreux, de Pierre Vermeylen ou de René Lyr, il milite au sein du Comité de Politique nationale (CPN) de Pierre Nothomb. Le CPN qui revendique l'incorporation de plusieurs territoires à la Belgique – « Un Escaut libre jusqu'à la mer, un Limbourg libéré, une influence belge en Rhénanie et un Luxembourg affranchi de toute ingérence étrangère » – impressionne le médecin qui insiste même sur le rôle que l'armée belge serait amenée à jouer dans la réalisation d'une « grande Belgique ».

Nonobstant cette position, il se tourne en 1925 vers le mouvement paneuropéen lancé à Vienne en 1923 par le comte Richard Coudenhove-Kalergi. Séduit par le programme fédéraliste proposé par Paneuropa, il participe, en tant que délégué belge, au premier Congrès paneuropéen organisé à Vienne en octobre 1926. Dans la foulée de cet événement retentissant qui réunit plus de 2 000 délégués venus de vingt-quatre nations et qui dégaga les grandes lignes d'une organisation fédérative de l'Europe, Van der Ghinst préside à la fondation, en décembre, d'un comité paneuropéen belge auquel sont associés les politiciens Aloïs van de Vijvere, Jules Destrée, Frans van Cauwelaert et Paul-Emile Janson, ainsi que l'ingénieur Dannie Heineman. Mais à la suite des divergences de vues l'opposant à Coudenhove à propos de l'organisation, à Bruxelles, d'un second Congrès consacré aux questions économiques, Van der Ghinst se retire. Loin d'abandonner le combat européen, il fonde, en 1932, avec l'aide de l'économiste français Francis Delaisi, l'Institut d'Économie européenne (IEE). Il prouve ainsi sa volonté d'appréhender l'entière de la problématique européenne dans ses aspects politiques et économiques.

Aux yeux de Van der Ghinst, une intégration économique de l'Europe n'est possible que par l'implication du politique. Le médecin qui ne milite pas dans les rangs du Parti socialiste, connaît bien et depuis de longues années Achille Van Acker, Camille Huysmans, Jules Destrée, Henri Rolin, Paul-Henri Spaak, Henri De Man et surtout le « patron » du POB Emile Vandervelde, de qui il fut secrétaire particulier dans les années 1920. À ce titre, il accompagna le « Patron » lors d'un voyage dans les Balkans en 1924 et fit partie, aux côtés d'autres médecins, de la délégation belge qui se rendit à Moscou pour la commémoration du dixième anniversaire de la révolution bolchevique en 1927. Sa profession – et sa spécialité, la stomatologie – l'oblige aussi à plusieurs déplacements : Londres (1929), La Haye et Budapest (1931), Le Caire (1932), Bologne (1935), Vienne (1936) et Düsseldorf (1937). Le 25 août 1939, il embarque à bord de l'*Empress of Britain* pour le Canada et les États-Unis où le bruit et les alarmes de la guerre lui parviennent. En octobre, il rejoint, via Amsterdam, une Europe troublée par « la drôle de guerre ».

Le 10 mai 1940, l'armée allemande envahit la Belgique. Irénée Van der Ghinst est rappelé sous les drapeaux. En tant que colonel-médecin, il est chargé de la direction de l'hôpital de Blankenberge. Le 18 mai, il reçoit l'ordre de se replier vers la France. Le 28 mai, il est à Varades, près de Nantes, où il publie un ordre du jour condamnant le discours radiodiffusé de Paul Reynaud qui dénonce la capitulation du roi Léopold III. Après la reddition de l'armée belge, Van der Ghinst part pour Poitiers, Bordeaux et Montpellier où il rencontre, le 30 mai, le général Wibier qui évoque la question de l'évacuation du personnel hospitalier belge vers le sud de la France et d'une réorganisation des Centres de Recrutement de l'Armée belge (CRAB). Mais la démission de Reynaud, qui cède le pouvoir au maréchal Pétain le 16 juin, et l'armistice franco-allemande, signée le 22, ruinent les derniers espoirs belges. Le 30, dans la confusion générale, le gouvernement belge se replie à Vichy, « prisonnier de l'hospitalité d'un pays qui lui-même n'est plus libre ». Par ailleurs, l'épineux problème du rapatriement des réfugiés belges contraint les ministres belges à prendre quelques devants. Ainsi, l'industriel Georges Hannecart, est nommé commissaire au Rapatriement. Le 8 août, Van der Ghinst le rencontre à Vichy. S'il est alors question d'organiser en France un service sanitaire pour les Belges en voie de rapatriement, le médecin décide du retour de sa formation et rejoint le pays. Accusé d'insubordination militaire après la guerre par le général Wibier et le commissaire au Rapatriement Hannecart, l'affaire Van der Ghinst sera instruite par la commission d'instruction du ministère de la Défense nationale. Celle-ci débouchera sur un non-lieu, mais le dossier d'enquête, associé aux informations données par Paul-Henri Spaak, dans une lettre datée du 26 juillet 1940, éclairent sur les raisons du retour hâtif de Van der Ghinst en Belgique : le médecin entendait fonder un Parti national économique, unique et totalitaire.

Irénée Van der Ghinst n'a certes pas fondé de parti unique, mais les démarches qu'il entreprend dès son retour en Belgique – le 11 août 1940, il est à Bruxelles où il reprend ses activités à son cabinet, rue du Châtelain, à l'hôpital Saint-Pierre et à l'ULB – ne sont pas sans interpellier. Il tente, via l'Institut d'Économie européenne de constituer un groupe de réflexion sur la renaissance du pays et sur le statut futur de

l'Europe. Plusieurs notes inédites datant de cette période démontrent que Van der Ghinst reste persuadé que seule la constitution d'une Europe fédérale sur la base d'une intégration économique amènerait la paix et la prospérité. Par ailleurs, l'instauration d'un système fédéraliste autoritaire garantirait « aux petites nationalités » de jouir d'une liberté et d'une autonomie plus grandes, sans pour autant toucher à l'existence même du pays : « La Belgique doit rester unie », écrit Van der Ghinst qui ajoute que « les flamands qui passent chez les Boches sont des traîtres ». Alors que sa solution fédéraliste dérive vers un certain autoritarisme, il abandonne le terrain spéculatif pour rejoindre dans le courant de l'année 1943 les rangs de l'Armée secrète (AS), entreposant dans son cabinet dentaire de la rue du Châtelain du matériel médical. En septembre, il prend le maquis en tant que chef du Service de Santé de l'AS.

Après le conflit, l'état d'esprit de Van der Ghinst est assez semblable qu'au sortir de la Grande Guerre : la reconstruction de la Belgique et par-delà, malgré des propos très durs, de l'Europe, occupe plus que jamais l'esprit du médecin. S'il ambitionne toujours de rassembler tous les Belges sous une même bannière – « Belges de tout le Pays : Unissez-vous ! [...] car le moment est venu de prendre position dans la nouvelle Europe » –, il rejoint les rangs de la toute nouvelle Union démocratique belge. L'UDB et son « rêve travailliste » rencontrent ses aspirations puisqu'il s'agit de dépasser les clivages politiques traditionnels pour amener à des réformes de structures. Par ailleurs, la position mitigée de l'UDB sur la Question royale laisse à Van der Ghinst une relative indépendance que ne lui permet plus le nouveau Parti socialiste belge. Devenu vice-président de la fédération bruxelloise, le médecin est candidat au Sénat pour les législatives de février 1946, qui seront une cuisante défaite pour l'UDB. Alors que la fédération bruxelloise finit par se désagréger, Van der Ghinst, secondé par Jean Ranieri, lance le mouvement Renaissance qui « ne s'attache qu'aux principes » et « n'intervient pas dans les controverses partisans ». Parallèlement, le médecin continue inlassablement à militer en faveur d'une Europe fédérale en insistant sur le levier économique. En 1948, il participe aux Congrès de La Haye (mai) et de Rome (novembre) et opère le rapprochement de

l'Institut d'Economie européenne avec la Ligue européenne de Coopération économique de Paul van Zeeland. Alors que l'intégration économique lui paraît toujours le meilleur moyen de construire une Europe fédérale, Irénée Van der Ghinst meurt à Watermael-Boitsfort, le 30 avril 1949. Sa disparition ne passe pas inaperçue. Le *Bulletin de l'Union européenne des Fédéralistes* souligne notamment qu'il fut « l'une des voix qui prônèrent les thèses fédéralistes à l'époque héroïque où elles apparaissaient à trop de gens une simple utopie ». Comme le remarquait l'écrivain René Lyr, c'est bien l'engagement et l'idéalisme qui ont sous-tendu le cheminement de ce « pionnier » européen.

Irénée Van der Ghinst est l'auteur de : *Multatuli : Zeven brieven aan A. Van der Ghinst, te Brugge uit de jaren 1870, 1871, 1873*, Anvers, 1910 ; *Nécessité de la suspension de la clause de la nation la plus favorisée dans les accords à intervenir, suivant la formule de la Convention d'Ouchy, rapport présenté au comité d'Union Douanière Européenne réuni à Locarno à l'occasion du 30^e Congrès universel de la paix, 1^{er} septembre 1934*, Bruxelles, Institut d'Economie européenne, [1934] ; *Rapport sur les travaux de l'Institut d'Economie européenne, 1932-1937*, Bruxelles, Institut d'Economie européenne, 1939. Il a collaboré au journal *Le Peuple* et à *L'Avenir social* ; aux revues politiques et littéraires *Le Flambeau*, *Verenigde Europa* et *Le Maquis*. Citons : *Panuropa*, dans *Le Flambeau*, 10^e année, t. 2, mai-août 1927, p. 223-230 ; *Le mouvement paneuropéen*, dans *L'Avenir social*, n° 6, 15 juin 1927, p. 184-185 ; *Europa en het goud*, dans *Verenigd Europa*, n° 1, 15 octobre 1948, p. 1 et 3 ; *Bilan*, dans *Le Maquis*, n° 5, 31 août 1945, p. 1-2.

Papiers I. Van der Ghinst. — Centre de Documentation du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles : Dossier militaire d'I. Van der Ghinst, n° 14932. — Archives et Musée de la Littérature, à Bruxelles : Papiers R. Lyr, J. de Bruycker et R. Limbosch.

R. Lyr, *Souvenirs du Général Van der Ghinst*, dans *Le Maquis*, 1^{er} juillet 1949, p. 1. — H. Elkhadem, *Georges Sarton : Ses années de formation et ses réalisations académiques à travers sa correspondance avec I. Van der Ghinst*, Bruxelles 1985

(*Academiae Analecta. Mededelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Wetenschappen*, Jrg 47, 1985, n° 1). — P. Van Oye, *George Sarton : De mens en zijn werk uit brieven aan vrienden en kennissen*, Bruxelles, 1985, p. 23-68 (*Academiae Analecta. Mededelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Wetenschappen*, Jrg 27, 1965, n° 82). — W. Proot, *Le Colonel-Médecin I. Van der Ghinst, Président de l'Amicale des Officiers de réserve du S.S. du Brabant*, dans *Dioscorides*, 2^e année, n° 1, août 1938, p. 3-7. — P. Spehl, *Notice sur la vie et les travaux de Irénée-Joseph Van der Ghinst*, dans *Rapport sur l'année académique 1949-1950*, Université libre de Bruxelles, 1953, p. 169-172. — G. Duchenne, *Visions et projets belges pour l'Europe. De la Belle Epoque aux Traités de Rome (1900-1957)*, Bruxelles, 2001, p. 49-65.

Geneviève Duchenne

VAN DER PERRE, Paul, Karel, Jozef, bibliographe, marchand d'estampes et libraire, né à Humbeek le 1^{er} mai 1895, décédé à Bruxelles le 18 novembre 1970.

Aîné d'une famille de sept enfants, Paul Van der Perre suivit les cours d'humanités gréco-latines à Malines. La Première Guerre mondiale le surprit à l'Institut Saint-Louis à Bruxelles, où il avait entamé des études de droit. Engagé volontaire et grièvement blessé en septembre 1918, sa conduite lui valut la British Military Cross. Renonçant à poursuivre ses études, il trouva un premier emploi au ministère de la Défense nationale.

Habité par une grande curiosité artistique et littéraire, le jeune officier fréquentait avec assiduité, dès 1920, les ventes publiques de livres et d'estampes, au point de passer rapidement pour un iconophile et un bibliophile averti. La galerie Javal et Bourdeaux de Paris lui confia alors la direction de sa succursale bruxelloise située 23-24 place Sainte-Gudule. Cette maison parisienne, très ouverte à la jeune peinture française figurative, faisait aussi appel, pour les livres de collection qu'elle éditait, aux auteurs et aux illustrateurs modernes. Cette orientation correspondait au goût de Paul Van der Perre pour la littérature et l'art de son temps. Ainsi signa-t-il en 1931 un premier essai de bibliographie des livres illustrés d'Edgard Tytgat, paru à l'enseigne de la galerie.

En décembre 1934, Paul Van der Perre s'établit enfin à son propre compte comme libraire et marchand d'estampes au 6 rue du Trône, toujours à Bruxelles, commerce transféré 21 rue de la Régence fin mars 1947. En 1941, il obtint la concession du stand permanent de libraire du Palais des Beaux-Arts, ainsi que celle d'y organiser des ventes publiques avec le titre, dès 1946, de libraire-expert du Palais des Beaux-Arts qu'il conserva jusqu'à sa mort. La quarantaine de catalogues à prix marqués qu'il publia laissent transparaître au delà de leur diversité une préférence pour les XIX^e et XX^e siècles avec les livres romantiques, les illustrés, les éditions originales françaises et belges, les beaux-arts, l'histoire, les estampes et les autographes. Sa vaste culture et sa réputation d'intégrité lui valurent aussi de rédiger le catalogue et de procéder à la vente publique de bibliothèques prestigieuses où se détachent, parmi les littérateurs, les noms d'Albert Mockel, Fernand Toussaint van Boelaere, Georges Marlow, Grégoire Le Roy, Eugène Demolder, et parmi les grands bibliophiles ou érudits ceux d'Henri Leclercq, du baron de Brouwer, du baron Louis de Crassier, de Tony Deckers, Charles-Antoine de La Serna Santander, Charles Delacre, Maurice Bock, Jean van Haelen, Léo van Puyvelde, ainsi que la bibliothèque Nordkirchen. Peu avant sa mort, il fut appelé à dresser l'inventaire des manuscrits de Guido Gezelle.

Mais l'essentiel de l'apport de Paul Van der Perre au monde du livre et de l'estampe s'exprima plutôt en marge de ses strictes activités professionnelles, dans un nombre important d'articles d'une belle tenue d'écriture comme d'une grande précision dans l'argumentation et confiés à diverses revues spécialisées. De 1930 à 1936, il signa dans *Le Bulletin du Bibliophile*, avec l'appui complice de son directeur Fernand Vandérem, près d'une cinquantaine de contributions d'ordre bibliographique, consacrées notamment aux préfaçons belges d'œuvres de Jules Sandeau, George Sand, Alfred de Musset, Alexandre Dumas, Paul-Louis Courier, à propos des *Mémoires d'Outre-Tombe* de Chateaubriand et surtout des romans de Balzac. On appelle « préfaçons » des éditions d'œuvres publiées sous forme de livres en Belgique, au XIX^e siècle, aussitôt après leur première parution en feuilletons dans la presse française. Désigner comme les véritables originales, ces préfaçons alors

oubliées et rares, mais conformes à la première version imprimée de ces textes, au détriment des premières éditions françaises souvent déjà corrigées ou remaniées par leurs auteurs, fit l'effet d'une révolution dans le milieu des libraires et des bibliophiles. *Les Préfaçons belges. Bibliographie des véritables originales d'Honoré de Balzac publiées en Belgique*, paru en 1940 chez l'auteur puis conjointement chez Gallimard, reprennent en grande partie le contenu de ces articles augmenté d'éléments nouveaux.

Paul Van der Perre concrétisa aussi son intérêt pour l'art du livre, sa typographie, sa mise en page en fondant en 1934, avec Louis Lebeer, Roger Avermaete et Joris Minne, la revue *Le Livre et l'Estampe*, dédiée à l'actualité graphique. Ce périodique, d'une belle ordonnance intérieure, ne connut que quatre numéros. Paul Van der Perre y fit paraître, entre autres interventions, une étude fouillée sur les premières éditions illustrées de *La Légende d'Ulenspiegel* (1867-1869) de Charles de Coster, premier livre d'artiste belge. Son attention fut encore mobilisée par l'œuvre de Max Elskamp, poète et ornemaniste de ses propres livres, dont il publia la bibliographie, ainsi que par celle du romancier Georges Eekhoud. Une profonde communauté de vues et une amitié durable l'unirent enfin au relieur français Paul Bonet, dont l'imagination créatrice le séduisait. Il lui consacra un article en avril 1933, à l'occasion de son exposition à la galerie Giroux à Bruxelles. On le retrouve aussi comme coéditeur avec Alex. Leclercq en 1954 de *La Reliure en Belgique au dix-neuvième siècle* d'Hector Dubois d'Enghien, qu'il avait convaincu d'entreprendre la rédaction de cet ouvrage. D'une façon générale, Paul Van der Perre défendit avant tout l'intégrité du livre même modeste, le respect de sa condition d'origine, l'accord aussi entre le texte, son esprit, son époque, d'une part, et la reliure appelée à le protéger.

Mais à côté de ces compétences bibliographiques et de ce goût pour l'art du livre en tant qu'objet, il voua très tôt une passion inextinguible à l'estampe, dont il avait cependant vite compris qu'il était impossible d'en vivre professionnellement, tant l'indifférence pour la gravure en Belgique était grande et tenace. Aussi est-ce avec obstination, mais non sans amertume, qu'il chercha inlassablement à dénoncer ce désintérêt, à en rechercher les causes, à mieux faire connaî-

tre la diversité et les richesses de l'estampe et à prodiguer des conseils aux trop rares amateurs par l'intermédiaire de dizaines d'articles parus entre 1931 et 1938, principalement dans les pages *Collectio des Ventes publiques immobilières, mobilières et artistiques* et le *Bulletin mensuel de l'Union Civique Belge*. Dans ce travail d'initiation, il trouva un allié et un ami en Louis Lebeer, jeune conservateur du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale de Belgique. Partant de l'idée que toute œuvre d'art doit se conformer à l'esprit de la technique qui lui a donné naissance, Paul Van der Perre souligna de façon pertinente tout ce qui différencie la lithographie du dessin ou encore ce qui procure au trait synthétique et expressif de la taille-douce sa saveur spécifique, incompatible avec la recherche d'effets propres à la peinture. Cette rigueur le conduisit à insister sur l'importance de l'œuvre gravé d'Henri Leys, Félicien Rops, Henri de Braekeleer, Hippolyte Boulenger et d'autres.

Son nom restera cependant associé aux gravures de James Ensor, qu'il achetait déjà bien avant l'ouverture de son commerce. En 1939, il organisa en sa librairie une exposition d'eaux-fortes et de pointes sèches du maître en épreuves superbes et il fut chargé à son décès, dix ans plus tard, de l'inventaire et de l'expertise de tout son atelier, des peintures aux estampes. Paul Van der Perre devint ainsi l'expert reconnu par tous de l'œuvre gravé d'Ensor et sa librairie le lieu d'échange privilégié des plus belles impressions de ses estampes.

Lorsqu'en 1954, la Société des Bibliophiles et Iconophiles de Belgique décida d'éditer sa propre revue, c'est tout naturellement vers lui qu'elle se tourna pour donner à cette publication le niveau scientifique souhaité. Paul Van der Perre proposa d'emblée de reprendre à cet effet le titre du périodique éphémère qu'il avait cofondé lui-même vingt ans plus tôt, *Le Livre et l'Estampe*. Membre du comité de rédaction puis secrétaire général de la revue en 1957, il rédigea jusqu'à sa mort quantité de notules, d'informations, de communiqués les plus divers, tout en y apportant les fruits de ses propres recherches bibliographiques et ses réflexions sur le sens et les dérives de la bibliophilie. Dans le domaine de l'estampe, il écrivit encore en 1955 *Quelques notes de portée pratique sur l'œuvre gravé de James Ensor*.

Après son décès en 1970, sa seconde épouse, Sophie Van der Meersch, poursuivit les activités de la maison ainsi que cette tradition d'accueil, d'aide et de conseil qui fut celle de son conjoint. Jusqu'à sa fermeture en 1992, la librairie resta un carrefour où se croisèrent de très nombreux chercheurs, conservateurs, historiens d'art belges et étrangers, où se nouèrent quantité de contacts, de collaborations et où naquirent bien des projets de publications ou d'expositions.

Initiées par leur père, Francine et Micheline Van der Perre, nées d'un premier mariage avec Marthe Hoyois, se livrèrent à leur tour au commerce du livre. La première se spécialisa en héraldique et généalogie.

Nombreux renseignements et archives communiqués par Sophie Van der Meersch, seconde épouse de Paul Van der Perre.

Roger Cardon

VAN HOUTTE, Albert, Raymond, avocat, haut fonctionnaire, né à Nieuwkapelle le 12 novembre 1914, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 15 mai 2002.

Albert Van Houtte est né à Nieuwkapelle en novembre 1914, en pleine bataille de l'Yser. Les circonstances étaient dramatiques : l'église fut détruite deux jours après son baptême et la ferme familiale incendiée huit jours plus tard. La famille fut évacuée à Alveringen. Elle revint à Nieuwkapelle dès que la situation de « zone interdite » fut levée. Son père, Camille-Emile Van Houtte, fut bourgmestre de Nieuwkapelle de 1904 à 1930 sans interruption et avec une seule élection intermédiaire en 1928. Sa mère, Elodia Leuridan, eut quatre filles et un fils.

Etant données les circonstances, Albert Van Houtte fut placé en pension à Moorsele. Il fit ensuite ses humanités gréco-latines au Petit Séminaire de Roeselaere (1927-1933). Entré à la Faculté de Droit de l'Université catholique de Louvain (UCL), il fut diplômé docteur en droit en 1938. Il s'était, entre-temps, inscrit à l'Institut des Sciences économiques de l'Université. Il fut nommé assistant à l'Institut dès 1939. Il passa un mois à l'Institut national de Statistique à Paris et un mois à la London School of Economics en vue de récolter la documentation nécessaire à son mémoire de fin d'études.

Entre-temps, alors qu'il était en deuxième année de doctorat en droit, il avait participé à un concours pour le poste de secrétaire de la commission administrative des prisons de Louvain, commission chargée de donner un avis sur les libérations conditionnelles. Le ministre de la Justice de l'époque, Charles du Bus de Warnaffe, le nomma à ce poste en 1937, donc avant la fin de ses études de droit. C'est dire combien l'étudiant était brillant. Ce fut pour Albert Van Houtte une expérience combien enrichissante sur le régime carcéral belge et les conditions de l'application de la loi Lejeune.

Le jeune diplômé épousa Antoinette Mairiaux le 2 février 1940. Le ménage eut deux enfants, Albert-Marcel (né en 1941) et Brigitte (née en 1942).

Une brillante carrière s'ouvrait. Entré le 1^{er} mars 1940 au secrétariat général du Boerenbond belge pour y organiser un service d'études économiques, Van Houtte fut rapidement chargé de reprendre le service fiscal. En effet, plusieurs chefs de service chevronnés avaient rejoint la Corporation de l'Alimentation et de l'Agriculture, créée après le 10 mai 1940. Le président, Gilbert Mullie, lui offrit de diriger le service fiscal chargé de négocier, avec le ministre des Finances, les barèmes forfaitaires de taxation des revenus agricoles et horticoles. Ce fut une activité intense et absorbante pendant toute la guerre : des négociations délicates, tant avec le monde professionnel qu'avec les autorités.

En 1943, Mgr Van Waeyenberg, recteur magnifique de l'UCL, le nomma maître de conférence, chargé de cours de sociologie rurale, auquel viendront s'ajouter un cours d'économie rurale et – dans les deux langues – un cours de marchés agricoles. Le recteur était alors détenu dans la prison de Saint-Gilles pour avoir refusé de donner la liste des étudiants à l'occupant. Albert Van Houtte fut promu chargé de cours en 1946 et le titre honorifique lui fut accordé en 1962.

Le comte Henri de la Barre d'Erquelines fut ministre de l'Agriculture dans le ministère constitué par le Premier ministre Hubert Pierlot, après le retour du gouvernement de Londres en 1944. Il choisit Van Houtte comme chef de cabinet. La guerre n'était pas terminée : il y eut encore la Bataille des Ardennes avec les massacres de Bonde et de Bure. Le ministre et son

chef de cabinet se rendirent dans ces deux villages deux jours après le massacre, malgré le danger.

Le ministère Pierlot ne dura que cinq mois. Achille Van Acker lui succéda avec Louis Delvaux comme ministre de l'Agriculture, qui garda comme chef de cabinet le très compétent Van Houtte. Après six mois, Théo Lefèvre lui succéda et Albert Van Houtte assumait la transition comme chef de cabinet pendant deux semaines. Ce passage dans les cabinets ministériels fut important.

Les ministres devaient s'occuper de la remise en marche des services, de la liquidation de la Corporation de l'Alimentation et de l'Agriculture, du ravitaillement, des séquelles de la collaboration, mais aussi de la reconstitution du conseil supérieur de l'Agriculture, du conseil supérieur de la Chasse, de l'Office national des Débouchés agricoles et horticoles, de l'Office national du Lait, etc. Ils devaient aussi calmer les impatiences des acteurs économiques de voir lever les restrictions imposées par le rationnement !

En 1945, la carrière d'Albert Van Houtte bifurque vers l'international. La conférence constitutive de la Food and Agriculture Organisation (FAO) se tient à Québec en septembre-octobre 1945. Van Houtte faisait partie de la délégation belge (vingt-neuf personnes) présidée par l'ancien ministre Arthur Wauters et le vicomte du Parc, consul général à New York. La FAO naquit. Sir John Boyd Orr (plus tard, Lord Orr), Dean de l'Université d'Aberdeen et nutritionniste de réputation internationale, en fut le premier directeur général et Stephanus Louwe Louwes, directeur général du ravitaillement aux Pays-Bas pendant la guerre, fut nommé directeur général-adjoint pour l'Europe. Il demanda à Albert Van Houtte d'être son collaborateur direct. La tâche était difficile : assurer un programme de travail pour l'Europe encore en guerre, et traiter avec les services centraux de la FAO à Washington, qui s'organisaient et où devait s'installer le bureau européen de la FAO. La FAO succédait à l'Institut international d'Agriculture (IIA) fondé en 1904. Cette institution était appréciée pour ses études dans le domaine de la statistique agricole, du droit rural comparé et pour certains aspects techniques de l'élevage et de la production laitière. Elle avait continué à fonctionner pendant la guerre dans

des conditions précaires et avec la contribution des pays de l'Axe.

Van Houtte participa activement à la dissolution juridique de l'IIA, à l'indemnisation de ses fonctionnaires et à l'intégration de certains agents dans la FAO. Il séjourna ainsi avec sa famille quatre ans (1945-1949) à Rome, mettant en œuvre le plan d'action réalisé sous l'impulsion des comités nationaux de la FAO. Durant ce séjour, Albert Van Houtte, profondément catholique, eut des entretiens avec Mgr Montini, le futur pape Paul VI, alors substitut secrétaire d'Etat au Saint-Siège. Ces entretiens eurent comme conséquence la demande d'adhésion du Saint-Siège, en tant qu'observateur permanent, auprès de la FAO.

Fin 1949, Van Houtte quitta Rome avec le grade d'officier du Mérite national, nouvellement créé, et celui de commandeur de l'Ordre de Saint Grégoire le Grand.

Rentré en Belgique, le ministre de l'Agriculture, Maurice Orban, le nomma président du comité national de la FAO, en remplacement de l'ancien ministre Arthur Wauters (nommé ambassadeur en Pologne) et représentant de la Belgique aux conférences de la FAO et au conseil. Le siège définitif de la FAO fut finalement choisi : Rome, par 33 voix contre 31, donc de justesse, à la conférence de Washington en novembre 1949. Van Houtte y avait dirigé la délégation belge. Sa tâche en Belgique fut délicate, car de nombreux milieux – surtout agricoles – étaient réticents à l'égard de la FAO. Il parvint à améliorer ce climat.

Devant représenter la colonie avec l'autorité nécessaire, il fit un séjour de deux mois au Congo belge afin de se familiariser avec ses problèmes.

L'entrée en vigueur du traité de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), en 1952, constitua pour Albert Van Houtte un nouveau tournant de carrière. A la demande de Paul van Zeeland, Van Houtte posa sa candidature au poste de greffier de la Cour de Justice. Il fut nommé à ce poste le 18 mars 1953. La Cour devint la Cour unique des trois Communautés (CECA, CEE, Euratom) en 1958. Albert Van Houtte a été confirmé cinq fois dans ses fonctions. Il a démissionné en mars 1982, après vingt-neuf ans de service dans une charge très lourde. Il a vécu le développement de la Communauté européenne et son élargissement de six à dix Etats.

La Cour en est devenue le pilier et une institution prestigieuse avec treize juges, cinq avocats généraux, mais un seul greffier, traitant quelque 350 affaires par mois. Au cours de ses années de service, la Cour a été saisie de 3 825 affaires et a rendu 1 400 arrêts. Le nombre de langues officielles est passé de quatre à six, le nombre de fonctionnaires passant de 32 à 472. Le problème du bâtiment de la Cour s'est posé en permanence et la Cour n'a pu intégrer son Palais de Justice définitif qu'en 1972.

L'indépendance du greffier vis-à-vis des administrations l'a amené à assurer d'autres responsabilités importantes dans le cadre inter-institutionnel des Communautés.

A l'occasion de son départ en 1982, Albert Van Houtte a été promu dans les ordres nationaux et internationaux et la Cour l'a honoré d'une médaille à son effigie, gravée *Cancellario optima de se et nova Europa benemerenti*.

A cette œuvre, il faut ajouter l'action d'Albert Van Houtte en faveur des Ecoles européennes. Dès 1953, les secrétaires généraux des institutions (Cour de Justice, Haute Autorité, conseil, assemblée parlementaire) demandèrent à Van Houtte de résoudre le problème scolaire qui se posait aux familles des fonctionnaires arrivant des six Etats membres. C'est l'origine de son engagement dans le domaine scolaire pendant douze ans, qui a abouti à la création des Ecoles européennes par voie de conventions intergouvernementales (1957). Le cycle d'études serait de cinq années primaires et de sept années secondaires. Les deux premières années du secondaire seraient ouvertes dès octobre 1954. Une année s'y ajouterait par la suite, chaque année, jusqu'au baccalauréat, qui se déroulerait sous la présidence d'un professeur d'université et serait reconnu à toutes fins universitaires et civiles, par les six gouvernements.

Le premier baccalauréat eut effectivement lieu en 1959 et fut présidé par le recteur de l'Académie de Strasbourg, Joseph-François Angelloz, qui l'avait qualifié de « baccalauréat pilote ». La remise du diplôme aux vingt-trois premiers bacheliers fut un moment de grande émotion pour les parents ! Les programmes « harmonisés » de l'enseignement furent élaborés par le conseil d'inspection et appliqué, sous leur contrôle, par des enseignants détachés de leur cadre national. Ils devaient ainsi faire une

expérience internationale, avant de réintégrer leur service national.

La Communauté européenne et l'Euratom s'étaient installés à Bruxelles le 1^{er} janvier 1958. Le président, Walter Hallstein, de la Commission de la CEE, et Etienne Hirsch, président de la Commission de l'Euratom, avaient posé à leur tour le problème scolaire. Albert Van Houtte, avec l'accord du conseil supérieur, avait ouvert un embryon d'école avec vingt-six élèves ! Il y a, aujourd'hui, trois écoles européennes à Bruxelles (Uccle, Woluwe et le site de la Plaine du Campus de l'ULB).

Pour donner une base juridique aux écoles de Bruxelles et à celles qui ont été créées aux centres de recherche de l'Euratom, sous l'impulsion du président Hirsch, il a fallu négocier une nouvelle convention qui fut signée le 13 avril 1960. Elle confirme tous les principes et acquis de la convention de 1957. Cette convention, comme les précédentes, a été ratifiée par le Parlement des six Etats membres. Lors de l'élargissement de la Communauté, elles ont été souscrites par les nouveaux Etats. Le nombre de sections linguistiques est passé de quatre à six ou sept, voire neuf, selon les besoins, mais les quinze Etats membres participent au conseil supérieur et aux conseils d'inspection.

Albert Van Houtte a exercé la fonction de représentant du conseil supérieur et a présidé les conseils d'administration des six premières écoles. Il fut le réel moteur de ce projet relayé aujourd'hui par douze écoles européennes avec 17 000 élèves, 1 800 professeurs et plus de 22 000 diplômés.

A l'occasion du 10^e anniversaire de l'école européenne de Luxembourg, Jean Monnet lui écrivait que : « Le succès des écoles européennes montre qu'à l'avenir, l'Europe pourra avoir sa culture, sans que les nations qui la composent perdent la leur ».

Ces réussites nationale et internationale d'Albert Van Houtte s'accompagnent de la réussite d'une troisième dimension à caractère spirituel et familial. Catholique convaincu, sa vie intérieure, résultat d'une formation reçue dès le premier jour, fut complétée par une vie conjugale et familiale intense et généreuse.

Hommage rendu à Albert Van Houtte lors de ses funérailles en l'église de l'Abbaye de la Cambre, le 23 mai 2002. — Commentaire sur le *curriculum vitae*

d'Albert Van Houtte rédigé par lui-même, en octobre 1997. — Souvenirs personnels de l'auteur.

A. Van Houtte, *La FAO depuis ses débuts jusqu'à la V^e Conférence annuelle*, Bruxelles, 1950. — A. Van Houtte, *Souvenirs de la Cour de Justice 1953-1982*, Luxembourg, 1987.

André L. Jaumotte

VAN HUMBEECK, Pierre, Jacques, Jean-Baptiste, peintre, dessinateur et sculpteur, né à Bruxelles le 27 avril 1891, décédé à Herent le 9 février 1964.

Son père, peintre-décorateur, éveilla sa vocation. Le jeune homme se forma à l'Académie de Saint-Josse, puis à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles où il suivit, en peinture ou en dessin, les cours de Jean Delville, de Constant Montald et d'Emile Fabry, et en sculpture, ceux de Victor Rousseau. Titulaire d'une bourse, il effectua un séjour prolongé à Paris, qui lui apporta la révélation au Panthéon, de l'art de Puvis de Chavannes. Un *Prélude à Parsifal*, grande composition qu'il présenta, en 1914, au Salon de Printemps de Bruxelles, lui valut le Prix Godecharle. Brancardier au front, il fut marqué par la souffrance des tranchées. Cela, outre l'intérêt particulier qu'il portait, dès ce moment, aux recherches de style et de technique de Constant Permeke, de Jacob Smits et de Georges Minne, l'aida sans doute à introduire dans son art une composante expressionniste et luministe qui le libéra rapidement et durablement, à partir de 1921, du décorativisme idéaliste de ses débuts.

Pierre Van Humbeeck épousa, en 1920, Marie Piron (voir infra), dont il avait fait la connaissance au cours de leurs communes études à l'Académie de Bruxelles. Les deux jeunes peintres, qui adhéraient au même idéal artistique, s'installèrent à Heverlee (Louvain), puis, à partir de 1927, à Louvain même, au « Val Saint-Georges » (Sint Jorisdaal, 108 Mechelsevest), sur les hauteurs proches de l'abbaye bénédictine du Mont-César. Entre 1921 et 1925, Pierre produisit de grands fusains aquarellés à la facture sombre, au tracé aigu et dépouillé, qui représentaient avec un dramatisme accusé d'humbles paysans brabançons aux visages intérieurs et graves, aux gestes rétractés en signe d'effacement, souvent en prière ou en pèlerinage

(à Scherpenheuvel). En 1926, à Zeebrugge, les deux peintres découvrirent le monde des pêcheurs. Pierre consacra de robustes portraits à l'huile à certains types locaux qui le surprisent par l'expressivité de leurs visages ou de leurs attitudes. Les expositions que Pierre et Marie présentèrent à titre personnel ou auxquelles ils s'associèrent, entre 1921 et 1929 – dont une commune, à Bruxelles, en 1928 – obtinrent une réponse très positive de la critique. En 1928 encore, eut lieu leur « grand tour » en Italie, qui, de Pise à la Sicile, les introduisit inoubliablement dans la connaissance des primitifs siennois et des artistes de la Renaissance, de Fra Angelico et de Piero della Francesca en particulier. Ils en rapportèrent une exigence approfondie de synthèse formelle et d'ascétisme spirituel. Ils se consacrèrent dès lors à leur travail dans une intériorisation croissante, refusant de céder aux lois de la commercialisation de l'art, au risque de se priver, sur la scène artistique, d'une juste notoriété.

Entre 1928 et 1930, toujours intéressé par les pêcheurs, Pierre s'exprima dans l'esquisse largement brossée, réduite à l'essentiel, des scènes qu'il observait le long des quais. Les deux artistes firent aussi place, dès ce moment, au dessin de création, Pierre s'en tenant à la mine de plomb et à l'encre, sans négliger le fusain, Marie préférant le pastel et le crayon gras. Ils restèrent fidèles à cette forme d'expression jusqu'à la fin de leur parcours.

En 1930, Pierre et Marie firent construire, à Bonnerue, entre Houffalize et Bastogne, village dont les Piron étaient originaires, une maison de campagne ouverte au quadruple horizon que leur offrait à cet endroit le paysage forestier du Hérou. Chaque année, jusqu'en 1967, les années de guerre exceptées, ils y passèrent les mois d'été, travaillant d'après motifs – modèles vivants pour Pierre, paysages pour Marie – dans un cadre d'inspiration particulièrement fécond et conforme à leur idéal. Ils voyaient là, sauvegardée à leurs yeux comme par miracle, dans cette Ardenne isolée des hauts plateaux, la fascinante authenticité d'une humanité simple, humble et rayonnante.

Entre 1931 et 1937, souvent sur des toiles d'assez grand format, Pierre peignit, dans une recherche d'expressivité, des portraits d'hommes ou de femmes du monde paysan. Mais ensuite, dépassant un réalisme démonstratif

encore proche de sa période flamande, il s'attacha de plus en plus à peindre des enfants – regardés par lui comme les témoins privilégiés de l'innocence et de la grâce – et recourut à une technique pointilliste au chromatisme d'abord soutenu, puis de plus en plus nuancé sous l'effet d'un tamponnement de caséine claire. De nombreux dessins, tracés d'un crayon allégé à l'extrême, accompagnent ces tableaux. D'autre part, entre 1935 et 1937, il signa différentes petites sculptures en terre cuite témoignant du même esprit.

A Louvain, pendant l'hiver, les deux artistes ouvraient leur atelier à de nombreux amis ou visiteurs, auxquels ils faisaient partager leurs enthousiasmes en illustrant la spiritualité qui inspirait leurs travaux. Ils y étaient encouragés par les bénédictins de l'abbaye toute proche, héritiers de l'enseignement de dom Bruno (Olivier-Georges) Destrée (décédé en 1919), frère de Jules Destrée, ainsi que par leurs amis du cercle néo-thomiste de réflexion et de rencontres créé à Meudon, en 1923, par Jacques et Raïssa Maritain. Entre 1931 et 1936, le Val Saint-Georges devint aussi, cinq à six fois l'an, le lieu de réunion d'intellectuels français ou belges invités à débattre de questions d'humanisme, de christianisme et d'esthétique. Les hôtes de Pierre et Marie furent des penseurs (Jacques Maritain, Gabriel Marcel, Stanislas Fumet, Olivier Lacombe, Etienne Borne, Henri-Irénée Marrou, Louis Massignon, Gustave Thibon), des théologiens (les pères Antonin Sertillanges et Réginald Garrigou-Lagrange, l'abbé Jules Monchanin), des écrivains (Henri Ghéon, Isabelle Rivière, Joseph Malègue, René Schwob, Pierre Nothomb, Thomas Braun), des critiques (Charles Du Bos, Etienne Borne, Jacques Cattai, Jacques Madaule, Henri Gouhier, Pierre-Henri Simon) et des maîtres de l'Université catholique de Louvain (notamment les professeurs Albert Dondeyne, Jean Ladrière, Raymond Antoine, Henri Morren, Pierre Martens, André Luyckx, Joseph Heuts, Charles De Trooz). En collaboration avec l'abbé Monchanin, les deux artistes mirent sur pied, à Banneux, en 1937, au sein de l'Institut Mater Dei, un éphémère Atelier d'art et d'artisanat régional dispensant un enseignement de culture esthétique, littéraire et philosophique inséré dans un enseignement artisanal spécialisé (peinture, sculpture, vitrail, vêtements religieux),

Atelier qui ne survécut pas à la guerre. Aidé par Pierre et Marie, le même abbé Monchanin fut à la source du groupement Art et Louange, placé sous le patronage de Ruysbroeck, leur commun maître spirituel, qui fonctionna à Louvain, en 1938-1939.

Entre 1933 et 1959, Pierre Van Humbeeck fut chargé par la Députation permanente du Brabant de décorer successivement quatre salles du Palais de Justice de Louvain d'ensembles peints de grande dimension intitulés respectivement : *La Vie dans l'ordre* (1933), *Les Loisirs de l'homme* (1939), *Ceux qui ne seront jamais jugés* (1951), *L'Expansion coloniale* (1956-1959). D'autre part, il contribua au projet d'aménagement intérieur et de décoration de certains lieux de piété : une chapelle (non construite) dédiée à Ruysbroeck l'Admirable dans la forêt de Soignes (1939), les églises de Mabompré (1942 et 1957-1959) et de Thibessart, en Ardenne, et l'église Saint-Pierre de Louvain (par la réalisation d'un triptyque). En 1947, dans les Halles universitaires, il restaura les fresques d'Omer Dierickx endommagées par un bombardement.

Pierre Van Humbeeck fut honoré de différentes distinctions : il fut nommé officier d'Académie (France) en 1937, membre correspondant de la Société royale des Beaux-Arts de Belgique en 1945, et membre correspondant de l'Académie luxembourgeoise en 1955.

Une association des Amis de Pierre et Marie Van Humbeeck se constitua à Louvain, le 18 juin 1958, qui soutint les deux artistes jusqu'à leur décès et organisa plus tard, de 1996 à 2002, avec l'accord des autorités du Brabant flamand, une exposition thématique annuelle destinée à mettre leur œuvre en valeur.

VAN HUMBEECK-PIRON, Maria, Emilie, Lucie, Joséphe, dite *Marie*, peintre et graveur, née à Philippeville le 19 mars 1888, décédée à Herent le 6 avril 1969.

C'est de ce double nom que, par attachement à son mari, Marie préféra toujours se faire appeler. Son père était ingénieur, d'origine ardennaise, sa mère appartenait à une ancienne famille bourgeoise (Despreetz) de l'Ardenne liégeoise. Marie suivit d'abord à l'Académie de Louvain, ville où ses parents habitaient, les cours d'Omer Dierickx, puis, à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, ceux de Jean Delville

et d'Emile Fabry pour la peinture, et d'Auguste Danse pour la gravure. De 1910 à 1947, elle enseigna le dessin dans plusieurs établissements, dont l'École normale provinciale de Louvain. Entre 1910 et 1920, elle réalisa, le plus souvent sur commande, les portraits (soit gravés au burin ou à l'eau-forte, soit tracés à la mine de plomb) de personnalités belges telles que le cardinal Mercier, Albert Carton de Wiart, Ernest Solvay ou Edgard Tinel. A partir de 1920, date de son mariage avec Pierre Van Humbeeck, elle se consacra entièrement à la peinture. Elle peignit d'abord, à l'huile et le plus souvent au pastel, dans des tonalités sombres et chaudes, avec un certain réalisme, différents aspects de la vie des pêcheurs à quai et surtout des sites de la campagne brabançonne ou flamande. Entre 1924 et 1927, elle organisa quatre expositions de ses œuvres, à Bruxelles et à Anvers, qui furent toutes accueillies avec succès. De 1925 jusqu'à 1950, elle s'appliqua de préférence, dans des tons plus lumineux, à des vues sobres de villes anciennes (Bruges, Diest et, spécialement, Louvain). Simultanément, à partir de 1931, en accord profond avec son mari dont elle partageait la spiritualité, elle opta de plus en plus pour les paysages dépouillés de la Haute-Ardenne. C'est aux côtés de Pierre encore qu'elle anima les rencontres d'intellectuels invités, à Louvain, dans leur maison du Val Saint-Georges (rencontres évoquées plus haut).

En 1947, Marie fut élue membre correspondant de la Société royale des Beaux-Arts de Belgique, puis, en 1949, membre titulaire de l'Académie luxembourgeoise.

Actant les intentions définies avec son mari, elle rédigea, le 20 août 1966, après le décès de celui-ci, le testament olographe qui rendit la province du Brabant, alors encore unitaire, légataire universel des biens et des œuvres subsistantes de leur couple (quelque 350 unités). Ce legs, établi sous clauses expresses et résolutoires de conservation et d'exposition des œuvres, entra intégralement en possession – lors de la scission du Brabant, en 1995 –, de la nouvelle Province Vlaams Brabant, laquelle ne respecta malheureusement pas les clauses de la donation et mit les œuvres en dépôt dans un immeuble non muséal de la ville de Louvain. Quant aux archives restantes des défunts, elles furent confiées, à l'initiative de l'association des Amis de Pierre et Marie Van

Humbeeck, au Katholieke Documentatiecentrum de la Katholieke Universiteit Leuven.

P. Van Humbeeck et M. Piron, *Plaidoyer pour l'art vivant*, Louvain, 1953. — R. De Bendere, *Pierre et Marie Van Humbeeck*, Courtrai, 1927. — R. Brucher, *Pierre et Marie Van Humbeeck-Piron, peintres du regard intérieur*, suivi de St. Fumet, *Destin de Pierre Van Humbeeck*, Vieux-Virton, 1960. — A. Soreil, *La belle histoire du Val Saint-Georges*, Louvain, s. d. — G. Van Cauwelaert, *Het Museum Van Humbeeck-Piron te Leuven*, dans *Brabant*, t. 5, 1968, p. 20-29. — J. Sartenaer, *Le musée Van Humbeeck-Piron à Louvain*, dans *Brabant*, t. 6, 1968, p. 14-23. — R. Brucher, *Hommage à P. et M. Van Humbeeck-Piron. Interview de Pierre Van Humbeeck*, dans *Cahiers de l'Académie luxembourgeoise*, t. 4, 1970. — J. Van Hemelrijk, *Provinciaal Museum Pierre Van Humbeeck en Marie Piron*, Leuven, 1971. — J. Halfants, *Twee Brabantse schilders: het kunstenaarstechtbaar Pierre Van Humbeeck en Marie Piron*, dans *Vlaams Brabant*, t. 4, 1998. — D. Dekeyser, *Maria Piron, via de zichtbaarheid van de voelbare dingen naar de liefde van de onzichtbare dingen*, dans D. Dekeyser, L. Opdeweegh en O. Van der Velden, *Vrouwen maken naam*, Leuven-Apeldoorn, 1999.

Roger Brucher

VAN REEPINGHEN, Charles, Laurent, Marie, avocat, juriste, né à Frasnes-lez-Buissenal le 27 janvier 1903, décédé à Uccle (Bruxelles) le 8 février 1966.

Charles Van Reepinghen, fils d'Adhémar-Pierre-Alexis et de son épouse Marie-Antoinette-Joséphine-Eléonore De Ro, avait épousé, le 2 février 1928 Adrienne-Eulalie-Camille Overloop. De cette union sont nés quatre enfants, trois fils et une fille.

Issu du Hainaut occidental, cette région où, selon les dires, on parle le meilleur français de Belgique, Charles Van Reepinghen reçut son enseignement au Collège d'Ath et le poursuivit au Collège Saint-Michel à Bruxelles. A seize ans, il sort de rhétorique et entame ses études de droit aux Facultés universitaires Saint-Louis. Il les poursuit à l'Université libre de Bruxelles, où il est promu docteur en droit à vingt et un ans.

Le droit était pour lui affaire de famille. Son père, candidat notaire, avait exercé les importantes fonctions de receveur de l'Enregistrement et des Domaines, fonctions qui font appel à des connaissances approfondies du droit.

Le barreau l'attire immédiatement. En 1924, il prête le serment d'avocat et entre en stage chez Charles Degen, le patron qu'il ne cessera de magnifier tout au long de sa vie. En 1927, il obtient le prestigieux Prix Lejeune, pour son art de la plaidoirie.

Membre du Jeune Barreau de Bruxelles dès 1927, il est l'orateur de rentrée en 1933 et prononce un discours particulièrement remarqué – et qui fera date dans les annales –, sur Charles Woeste. Il trace de ce personnage contesté un portrait nuancé, dans une langue d'une très haute qualité.

De 1940 à 1945, Charles Van Reepinghen exerce les fonctions de président du Jeune Barreau. Malgré les rigueurs de l'occupation nazie, il ne met pas la conférence en veilleuse. Le bâtonnier Cornil rapporte « que la sévérité des temps lui imposait au contraire une action exemplaire... Un soir où nous avons eu de mauvaises nouvelles... l'introduction du président laissait paraître son émotion. Après la conférence, un violoniste joua la sonate de Lekeu. Et nos confrères pleuraient ». Le président Paul Struye s'exprime dans le même sens, lorsqu'il écrit, le 24 octobre 1943, à propos de l'exécution de Robert Roberts-Jones, par les nazis : « Van Reepinghen a prononcé son éloge funèbre au Jeune Barreau, en termes d'une grande noblesse ». Dans le même ordre d'idées, Paul Struye écrivait le 29 octobre 1942 : « Cérémonie émouvante au Palais de Justice à la mémoire de Jacques Lévy-Morelle. Discours de Van Reepinghen d'une rare élévation d'esprit ».

Ces quelques souvenirs rappellent combien Charles Van Reepinghen tenait à manifester, en toutes circonstances, son indépendance, spécialement pendant la guerre, vis-à-vis du pouvoir occupant, et la hauteur d'esprit qui toujours prévalait en lui.

Son intense activité au barreau revêtait aussi un caractère scientifique qui l'avait fait remarquer par les milieux universitaires, que préoccupait la mise à jour des institutions essentielles de l'Etat. C'est ainsi qu'il fut appelé à collaborer aux travaux du Centre d'Etudes pour la Réforme de l'Etat (CERE). Ce Centre était composé de plusieurs commissions, dont la septième était consacrée à la procédure civile. Elle était présidée par le prestigieux professeur et avocat à la Cour de cassation René Marcq. Son secrétaire général était Pierre Wigny. Van Reepinghen fit

partie de toutes les sous-commissions qui s'occupaient de cette importante question et il y apporta un concours de tout premier plan. Les travaux de cette commission ont été publiés en un ouvrage en trois volumes.

Peu avant la guerre, il participa encore à l'élaboration de l'arrêté royal du 30 mars 1936, qui consacrait partiellement les travaux du CERE.

Dès la libération du pays, Charles Van Reepinghen prend la direction du *Journal des Tribunaux* auquel il donnera une impulsion nouvelle. En fait, il appartenait à l'équipe, dirigée par le bâtonnier Léon Hennebicq, dès avant les années trente. Il y avait appris toutes les difficultés de la presse judiciaire, telle que la concevait l'impétueux directeur d'alors. Sans doute, cette formation était-elle essentielle au moment où il allait prendre en mains les commandes de l'hebdomadaire. Il allait lui donner pendant plus de vingt ans, le meilleur de lui-même.

D'emblée, le format est modifié, pour qu'il puisse être manié et relié aisément et pour qu'il prenne facilement place dans toute bibliothèque de juriste et de praticien. Des pages sont réservées à la doctrine : Charles Van Reepinghen fait appel non seulement aux universités, avec lesquelles il a des contacts constants, mais aussi à de nombreux professeurs étrangers qui lui apportent une collaboration de grande qualité en matière de droit comparé. La place de la jurisprudence est de premier ordre, le plus souvent accompagnée de notes de doctrine, dont les siennes sont encore remarquées aujourd'hui. Il allait notamment y consacrer des réflexions relatives à la déontologie de l'avocat. Il créa aussi une chronique judiciaire, à laquelle il attachait une très grande importance. Pour réaliser cette parution hebdomadaire, le rédacteur en chef était assisté de collaborateurs qu'il avait choisis lui-même. Il faut souligner que, soixante ans après sa refonte en 1944, le *Journal des Tribunaux*, tel que Charles Van Reepinghen l'avait conçu et réalisé, a gardé la place primordiale au sein du monde judiciaire, que d'emblée il avait conquise.

En 1946, Charles Van Reepinghen devient membre de la Libre Académie, fondée en 1901 par Edmond Picard. Ses confrères de l'Académie se souviennent de la place éminente qu'en tant que juriste il occupait dans ce

cénacle. Madeleine Bourdouxhe, qui lui a consacré un hommage dans le *Journal des Tribunaux* en 1966, rapporte les attitudes qui le caractérisaient.

A peine le Conseil d'Etat était-il institué, qu'il fit appel à Van Reepinghen en qualité d'assesseur à la section de législation (1953). Il y siégera avec assiduité et une grande compétence. Il voulait que les textes et les avis qui la précèdent et parfois l'établissent soient rédigés sous une forme correcte. Il n'admettait pas l'usage d'expressions inappropriées ou de termes approximatifs ; nombreux furent les avis du Conseil d'Etat qui ont ainsi porté la marque de son style si particulier et toujours soigné.

En 1954, le barreau de Bruxelles l'appela à la lourde charge de bâtonnier. Il avait été préparé à cette fonction, d'abord comme membre du conseil de l'Ordre et ensuite comme secrétaire. Pour lui, le barreau était une vocation à laquelle il estimait tout devoir sacrifier. Ses confrères et amis, qui l'ont vu à l'œuvre pendant le bâtonnat, rappellent que si la bonté faisait partie de sa nature, il était spécialement conscient que le barreau ne peut conserver sa réputation et sa valeur que si ses membres le méritent et qu'il faut écarter ceux qui ne sont pas dignes d'en être. Sur ce thème, il était à la fois intarissable, brillant... et intraitable.

En juin 1956, Van Reepinghen participa, avec quelques autres personnalités, parmi lesquelles Jean Beaugniet, à la fondation du club du Rotary de Bruxelles-Sud et il fut le deuxième président de ce club, après Beaugniet.

A peine sorti de charge comme bâtonnier, en 1956, il est appelé à enseigner la procédure civile à la Faculté de Droit de l'Université catholique de Louvain. Cette désignation faisait suite à sa collaboration particulièrement remarquée au CERE et aux qualités dont il avait fait preuve à l'occasion de la reprise de la direction du *Journal des Tribunaux*.

Son enseignement, d'une exceptionnelle qualité, le fit remarquer non seulement dans les autres universités belges, mais aussi à l'étranger. Ses connaissances très étendues de la doctrine de l'école de procédure civile italienne, qui était à l'époque dominante, et ses rapports avec l'école française, que représentaient spécialement Vizios et Henri Solus, à qui allait succéder Roger Perrot, rendaient son enseignement particulièrement attrayant. Sa réputation à l'étranger

se manifestait notamment par les invitations qui lui étaient adressées, à participer à de nombreux colloques consacrés à la procédure civile.

Sa nomination à l'Université allait inaugurer la grande mission dont le chargerait le ministre de la Justice, Pierre Harmel. C'est, en effet, par un arrêté royal du 17 octobre 1958, que Charles Van Reepinghen fut nommé Commissaire royal à la Réforme judiciaire. La charge de Commissaire royal n'a jamais fait l'objet d'une réglementation légale. C'est le Roi qui décide d'une telle nomination, dont il fixe les obligations et les modalités. Il y eut environ une vingtaine de commissaires royaux depuis l'indépendance du pays. En l'espèce, la réforme de la procédure civile était l'objet de la mission du Commissaire royal.

Les lois de procédure civile, en vigueur jusqu'en 1967, à savoir le Code de procédure civile français de 1806 et les lois belges qui y avaient apporté des modifications, spécialement en matière de compétence et qui dataient du XIX^e siècle, étaient considérées comme des témoins vivants d'un âge disparu. Des tentatives de mise à jour avaient eu lieu, avant et immédiatement après la guerre, notamment dans le cadre des travaux du CERE. La plupart de ces travaux n'avaient pas été menés à bon terme. Ce fut la tâche du Commissaire royal de réaliser cette mise à jour.

D'emblée, Charles Van Reepinghen avait mis en chantier tous les problèmes de procédure. Chaque question fit l'objet de travaux approfondis, pour lesquels le Commissaire royal consulta de très nombreuses personnalités, ainsi qu'en témoigne son rapport final. Il joignit à ces travaux l'examen d'une série de principes généraux de procédure, qui gouvernent la mise en œuvre de ces institutions. De plus, encore que sa mission ne s'y rapportait pas expressément, il reprit à son compte les travaux accomplis par une commission ministérielle, et consacrés à l'organisation judiciaire.

Cette extension était amplement justifiée, étant donné que le droit social avait pris, depuis la Libération, une importance considérable qui donnait lieu à de nombreux litiges, soumis à des commissions administratives, dont les décisions relevaient, comme telles, de la compétence du Conseil d'Etat. A juste titre, le Commissaire royal considérait qu'il s'agissait d'un domaine qui relevait aussi de la procédure civile et qui

devait être intégré dans les institutions judiciaires. Ce travail aboutit à la création de juridictions du travail, insérées dans le pouvoir judiciaire, au même titre que les juridictions civiles et les juridictions commerciales.

S'inspirant des travaux du barreau de Liège, qui s'était attelé à résoudre l'épineux problème des conflits de compétence, Charles Van Reepingen proposa l'institution d'un juge de la compétence, en l'espèce le président du tribunal de première instance, qui, aux termes du projet initial, deviendrait le tribunal d'arrondissement groupant, sous forme de sections, le tribunal de première instance, le tribunal de commerce et le tribunal du travail. A la suite d'amendements du Parlement, le tribunal d'arrondissement sera composé des présidents de ces trois sections, devenues des tribunaux séparés, et règlera de manière définitive tous les conflits de compétence. Cette institution s'est avérée très efficace.

La procédure civile proprement dite, c'est-à-dire le déroulement du procès depuis son introduction, les débats devant le juge et le jugement, a fait l'objet d'une refonte très importante. Les moyens de preuve ont donné lieu à un ensemble de textes détaillés et un nouveau moyen de preuve, à savoir la production de documents imposée par le juge, tant aux parties qu'à des tiers, a vu le jour. De même, les voies de recours ont été remises sur le métier avec le concours de spécialistes, tel notamment le pourvoi en cassation. Enfin, le problème des mesures conservatoires et des voies d'exécution fit l'objet d'une refonte importante, avec la collaboration d'un groupe de notaires. Une fonction spéciale, au sein du tribunal de première instance, à savoir le juge des saisies, vit le jour. Ces institutions ont donné dans la pratique d'excellents résultats.

Un Code judiciaire entièrement nouveau a été ainsi réalisé, qui comptait, en projet, mille six cent septante-cinq articles. Le projet fut déposé au Sénat, le 10 décembre 1963 par le ministre de la Justice, Pierre Vermeylen. Après des travaux parlementaires, tant au Sénat qu'à la Chambre des Représentants, qui ont absorbé un nombre particulièrement important de séances des commissions de la Justice, depuis le début 1964 jusqu'au mois de juin 1967, le projet, adopté par les deux Chambres, fut publié au *Moniteur*, le 31 octobre 1967 et entra en vigueur le 1^{er} novembre 1970. On s'accorde à dire que ce travail législatif, qui est dû à l'intelligence

exceptionnelle de Charles Van Reepingen, peut être considéré comme étant, en Belgique, l'œuvre juridique la plus importante du XX^e siècle. Il faut souligner que l'ensemble de ces textes reflète le fond de la pensée de Van Reepingen : l'exercice de la justice doit, en toutes circonstances et en toutes matières, être soumis à deux principes essentiels, à savoir le respect des droits de la défense et le respect des droits de l'Homme. De plus, ces textes ont été élaborés dans une langue particulièrement soignée, que le Commissaire royal dominait admirablement. Il veillait, à tout moment, au respect de la forme.

Dans le même temps, le Commissaire royal participa activement à l'élaboration de la Convention européenne de Bruxelles en matière d'exécution des jugements, du 27 septembre 1968. Il apporta la même collaboration à l'élaboration de la loi sur le statut des huissiers de justice.

Enfin, il faut tenir compte de son travail scientifique considérable, auquel ses confrères et collègues ont unanimement rendu hommage, spécialement René Victor, Marcel Storme et Albert Fettweis et, à Paris, Roger Perrot. Sa bibliographie comporte plus de cinquante notes d'arrêts et de jugements. On dénombre plus d'une centaine de notes de bibliographie publiées dans le *Journal des Tribunaux*, qui toutes témoignent d'une lecture attentive des ouvrages auxquels elles se rapportent. Il faut aussi citer des ouvrages de droit, en collaboration avec des collègues de diverses universités.

Qu'il soit permis à celui qui l'a assisté, pendant plus de sept ans et jusqu'à son décès, de rappeler le labeur quotidien, ardu sans doute, mais aussi les joies profondes, sans cesse renouvelées que procurait le travail enivrant, effectué par cet homme doué d'une puissante intelligence, d'une tenue morale sans faille et qui, par le raffinement de sa pensée rehaussait chaque entretien. En sa présence, toute banalité et toute vulgarité de sentiment eût été une grave faute de goût qui l'eût d'ailleurs particulièrement affecté.

Comment ne pas évoquer aussi ces voyages d'études à l'étranger, en France, en Italie, en Grande-Bretagne, en Allemagne, au grand-duché de Luxembourg, aux Pays-Bas, qui furent l'occasion d'inoubliables enrichissements, parce

qu'il multipliait les échanges de vues, non seulement sur le plan du droit, mais aussi sur celui de la pensée, de la culture artistique, philosophique, politique, aucune question ne le laissant indifférent.

Cette activité débordante et peut-être, à certains égards, excessive, qui ne lui laissait aucun répit, au point que sa santé s'en est durement ressentie, ne l'a pas empêché de se consacrer pleinement à sa famille, à ses quatre enfants, avec le constant soutien de son épouse Adrienne.

La mort est venue le faucher au moment où le projet de loi, voté par la Haute Assemblée en avril 1965, allait faire l'objet de travaux en commission de la Justice de la Chambre des Représentants. Il y fit encore, en décembre 1965, un exposé introductif.

Le décès de Charles Van Reepinghen, le 8 février 1966, qui fut hélas suivi de près par celui de sa chère épouse, donna lieu à de nombreuses et unanimes manifestations de sympathie, tant à l'Université qu'au Barreau, tant au nord qu'au sud du pays, ainsi qu'au Parlement où sa collaboration avait été particulièrement appréciée.

Documents parlementaires, Sénat, session 1963-1964, n° 60. — Journal des Tribunaux, 1966, p. 291-296. — Eloge funèbre prononcé le 23 février 1966, par Mr le bâtonnier Cornil, à l'audience de la 1^{re} Chambre de la Cour d'appel de Bruxelles, dans Journal des Tribunaux, 1966, p. 272. — P. Struye, Journal de guerre 1940-1945, Bruxelles, 2004, p. 335 et 424. — P. Wigny, Charles Van Reepinghen et le Centre d'études pour la réforme de l'Etat, dans Journal des Tribunaux, 1966, p. 281. — M. Bourdouxhe, Charles Van Reepinghen à la Libre Académie, dans Journal des Tribunaux, 1966, p. 282. — J. Masquelier, Charles Van Reepinghen, assesseur de la Section de législation, au Conseil d'Etat, dans Journal des Tribunaux, 1966, p. 280. — J. Basyn, Souvenirs pour un portrait, dans Journal des Tribunaux, 1976, p. 213. — M. Storme, In memoriam Charles Van Reepinghen, dans Journal des Tribunaux, 1966, p. 279. — Jeune Barreau de Liège, Réforme de la procédure, éd. du Jeune Barreau, s.l., 1958, p. 29 et 84.

Ernest Krings

VAN REMOORTEL, *William*, Paulin, Louis, homme politique, haut fonctionnaire, né à Spy le 3 octobre 1888, décédé à Uccle (Bruxelles) le 7 mars 1965.

Fils de Charles Van Remoortel et de Jeanne Spaak, il fait des études de droit à l'Université libre de Bruxelles. Il décroche son diplôme en 1910. Deux ans plus tard, il devient avocat à la cour d'appel de Bruxelles. Engagé volontaire dans l'armée belge en 1914, il se comporte en héros et, après la victoire, est élu député de Bruxelles sous l'étiquette du Parti des Anciens combattants qu'il a créé. De 1919 à 1925, il siège à la Chambre et fait entre autres choses voter la Dotation du Combattant.

En 1936, William Van Remoortel est « récupéré » par le Parti ouvrier belge et devient sénateur ; il le restera jusqu'en 1961.

En 1940, après une mission d'aide aux réfugiés belges dans les Pyrénées orientales françaises, il gagne le Congo belge où il sera de 1942 à 1944 directeur général de la Croix-Rouge. De 1943 à 1944, il préside la société Banacongo et de 1947 à 1959, il est le président de la Société de Crédit au Colonat et à l'Industrie. Depuis 1954 il est également président du Fonds du Bien-Etre indigène.

En 1957, toujours sénateur socialiste, il siège au Conseil interparlementaire du Benelux. La décolonisation et l'accession du Congo à l'indépendance vont mettre un terme à la carrière politique de cet homme de bien qui s'était peut-être trompé de parti, car plus de sensibilité libérale que socialiste.

L'hebdomadaire *La Gauche*, téléguidé par Ernest Mandel, mènera contre lui une campagne violente, l'accusant d'être un colonialiste réactionnaire. Selon cet hebdomadaire, Van Remoortel aurait poussé à l'expulsion de Wantiez, un militant trotskyste pro-Lumumba. Toujours est-il que le Parti socialiste belge se refuse à reprendre sur ses listes William Van Remoortel qui se présente en 1961 sur la liste de l'Union nationale des Indépendants (où l'on retrouve beaucoup d'ex-coloniaux d'opinion libérale). Il n'y recueille que 1 310 voix de préférence alors qu'il en faisait plus de 1 500 sur la liste socialiste. C'est la fin de sa carrière politique.

William Van Remoortel avait épousé Alice Goldzieher.

Archives et Bibliothèque du Parlement fédéral, à Bruxelles.

C. Carbonnelle, *Remoortel (Van) (William Paulin Louis)*, dans *Biographie belge d'Outre-Mer*, t. 8,

Bruxelles, 1998, col. 359-361. — P. Van Molle, *Le Parlement belge. 1894-1969*, Ledeborg-Gent, 1969, p. 361.

Michel Géoris

VAN ROGGEN, *Mathieu*, prénoms déclarés à l'état civil : Matthys, Adolphe ; industriel, inventeur, né à Sprimont le 1^{er} novembre 1890, décédé à Schaerbeek (Bruxelles) le 4 janvier 1980.

Mathieu Van Roggen fait ses premières armes dans l'industrie à dix-sept ans, en reprenant avec sa mère – Jeannette-Françoise-Joséphine Blom –, à la mort de son père, l'entreprise familiale La Société anonyme des Carrières de Sprimont. Mais plus intéressé par la mécanique, il rachète un petit atelier de construction automobile : la société ATA à Prayon. Durant la guerre, Mathieu Van Roggen s'expatrie en Angleterre où il devient pilote d'avion.

La guerre terminée, il retourne à la mécanique et relance l'entreprise de Sprimont. En 1920, il rachète l'entreprise Springuel-Impéria de Nessonvaux, qui construit, depuis 1905, des voitures automobiles performantes. Malheureusement après la guerre, la marque redémarre difficilement. Pourtant grâce à des collaborateurs comme Arnold Couchard, Mathieu Van Roggen redonne vie à cette marque de légende.

Dès 1922, la nouvelle voiture Impéria Abadal remporte le premier Grand Prix de Belgique qui se dispute, pour la première fois, sur le circuit de Francorchamps nouvellement créé. L'année suivante, sortie d'une petite voiture utilitaire, robuste et économique, la nouvelle 8/12 HP, « la synthèse du progrès » avec le nouveau moteur sans soupapes, conçu par l'ingénieur Couchard. Cette nouvelle production fait connaître l'entreprise, qui augmente sa production et rend la voiture plus accessible.

Grâce à la ténacité de Van Roggen, le groupe Impéria reprend plusieurs marques automobiles belges en difficulté : Excelsior, Nagant, Métallurgiques et finalement Minerva, qui connaît de graves problèmes financiers à la suite d'une mauvaise gestion, à la crise économique et au décès de son fondateur Sylvain de Jong en 1928.

En 1937, Mathieu Van Roggen invente, avec l'ingénieur Robin, un transformateur de vitesse continu et automatique qu'il nomme RVR (Robin Van Roggen) et qu'il commercialise pour des applications dans l'industrie des machines outils et dans l'automobile. Une traction avant Minerva-Impéria de huit cylindres en V d'une puissance de 90 HP est équipée de ce nouveau système, mais malheureusement peu d'exemplaires sont construits.

Peu avant la Seconde Guerre mondiale, Van Roggen quitte Impéria pour s'investir dans la marque Minerva de Mortsels. Il crée, en novembre 1939, la Société nouvelle des Automobiles Minerva, dont le siège social se situe à Sprimont. L'usine est occupée par les Allemands tout au long du conflit et subit de ce fait de nombreux bombardements et dommages importants. Puis ce sont les armées alliées qui investissent les locaux.

Il faut attendre 1949, pour voir une remise sur pied de cette entreprise, créée en 1897. Sous l'impulsion de Mathieu Van Roggen, les chaînes de montage se remettent à tourner. Des commandes de jeeps pour l'armée belge, sous licence Land Rover mais de marque Minerva et conçues par les ingénieurs belges, sortent enfin au début des années cinquante. La conception est belge à plus de soixante pour cent.

Minerva se spécialise alors dans le véhicule tout terrain à quatre roues motrices, et fournit à l'armée belge, en quinze mois, 3 500 véhicules. Le contrat porte sur 9 000 véhicules, les commandes suivent, les fournitures aussi, mais les paiements se font attendre.

En 1953, Mathieu Van Roggen veut redonner à Minerva son prestige de jadis, et construire des voitures ; il conclut un accord avec la marque Armstrong Siddeley et reprend la firme italienne Camsa-Caproni. Malheureusement, cette dernière est déjà en très grande difficulté, et peu de voitures seront construites. Cet arrangement met la firme, la société nouvelle des Automobiles Minerva, en péril. En janvier 1953, elle doit modifier ses statuts et devient la Société nouvelle Minerva s.a.

La production est de trente jeeps par jour, près de 500 techniciens et ouvriers spécialisés travaillent dans l'usine.

A cause des clients qui ne règlent pas leurs factures, la société est mise en faillite en mars 1958, par le tribunal de commerce d'Anvers.

Mathieu Van Roggen est poursuivi pour banque-route frauduleuse, mais il est acquitté en 1963, les faits n'étant pas établis. Van Roggen sort déçu de cette expérience, lui qui, toute sa vie, a contribué à sauver l'honneur de la construction automobile belge. La fin de sa vie est difficile et il meurt dans l'indifférence générale, oublié même par sa profession, le 4 janvier 1980.

M. Bedeur, *Impéria, Un empire automobile belge 1904-1958*, Andrimont, 2004.

Michel Bedeur

VAN STRYDONCK, Guillaume, Séraphin, Léopold, Charles, Albert, peintre, né à Namsøs (Norvège) le 10 décembre 1861, décédé à Saint-Gilles (Bruxelles) le 2 juillet 1937.

Les œuvres de Van Strydonck, peintre de genre, portraitiste et paysagiste se placent dans le sillage de l'école belge du luminisme.

Guillaume est né le 10 décembre 1861 à Namsøs, petite ville côtière du centre de la Norvège, réputée pour son industrie du bois. Son père, Léopold Van Strydonck, Brugeois d'origine est comptable de formation. Il avait suivi les Van Severen qui venaient de racheter avec d'autres actionnaires belges une ancienne scierie norvégienne. Sa mère, Pélagie Loof est née à Gand. Les Van Strydonck restent quelques années en Norvège, ils reviennent en Belgique en 1863. Le père reprend la direction d'une agence bancaire. La petite enfance du futur artiste est marquée par la naissance en décembre 1865 d'un petit frère Léopold-François et surtout par les nombreux déménagements, entre les communes bruxelloises et la ville de Bruges, dus à la vie professionnelle paternelle.

Lorsque Guillaume a douze ans, Edouard Agneessens, ami de la famille l'initie à l'art de peindre. Il a presque quinze ans quand son protecteur l'incite à s'inscrire à l'Académie des Beaux-Arts, rue du Midi à Bruxelles en 1876. Il y fréquente les cours jusqu'en 1884. Il se démarque en collectionnant quelques premiers prix dans les cours de dessin d'après l'antique. Sans le savoir, il fait déjà partie du terreau artistique des avant-gardistes de la fin de siècle.

En 1880, accompagné de son ami Guillaume Charlier, il suit en parallèle et pendant environ

deux années, les cours de Jean-Léon Gérôme à titre d'élève libre, à l'École nationale des Beaux-Arts de Paris. Il découvre aussi le bonheur de planter son chevalet en pleine nature à Montgeron, près de Paris.

De cette solide formation classique, il ressort une grande facilité du trait, une aisance dans l'art du portrait et dans la représentation de la figure humaine. Des cours de Gérôme, il acquiert une puissance dans le rendu du modelé qu'il saisit par l'ombre et la lumière, et non par leurs contours.

Guillaume Van Strydonck expose pour la première fois au Salon de l'Essor de 1883 ; il impressionne la critique par ses paysages issus du terroir. Il est alors proche de Franz Charlet, Jan Toorop et James Ensor. En octobre de la même année, il fait partie du comité fondateur des XX aux côtés d'Octave Maus. Dès lors ses œuvres se retrouveront régulièrement aux cimaises des salons de Bruxelles et de Gand. Lié au mécène Henri Van Cutsem, ce dernier l'encourage à se présenter au Concours Godecharle. En novembre 1884, il y présente son *Triptyque de Tobie*. La mise en scène originale du sujet, une scène biblique plantée dans un décor potager et ponctuée de jeunes pousses de choux rouges lui vaut le premier prix et la bourse d'études de trois années.

Commence la période faste dans sa production artistique. Il partage son temps entre l'atelier d'artistes des Etablissements Félix Mommen à Saint-Josse et le contact direct avec la nature dans la campagne de Machelen en compagnie entre autres de Jan Toorop. Son style se libère du réalisme académique, ses formes s'ouvrent. La similitude des sujets et des factures entre les deux peintres témoigne de la symbiose artistique qui les a animés à cette époque (*Stéphanie en blanc*, 1884, Musée des Beaux-Arts, Anvers). Symbiose aussi avec Ensor, ils signeront d'ailleurs une œuvre commune, commencée par l'Ostendais et terminée par Van Strydonck (*Les Dunes*, 1884-1885).

La présence de James Whistler au salon des XX incita les jeunes Vingtistes dont Van Strydonck à passer l'été 1885 à Londres. A la surprise de son entourage, le séjour britannique est suivi d'un périple plus long en Amérique du Nord. Ainsi, en décembre de la même année, Van Strydonck prend la direction de la Floride. Il séjourne dans la communauté des crackers de

Mandarin, près de Jacksonville et ramène des scènes fixant les colons américains dans l'intimité de leur intérieur. Sa facture est complètement libérée de l'académisme, il travaille au couteau une pâte grasse, épaisse et colorée, saisissant dans un même geste la forme et la lumière (*Sunday afternoon at the crackers*, 1886 ; *News from Europa*, 1886).

A son retour en Belgique, il épouse le 24 mars 1886 la comédienne Stéphanie Staquet, en présence de ses amis, le sculpteur Charles Vander Stappen et le peintre tournaisien Louis Pion. En 1887, le couple Van Strydonck s'installe à Paris, boulevard Haussman. Un premier enfant, Stéphanie-Léopoldine, naît dans la capitale française le 6 novembre 1887. Suite à son expérience dans la création des XX, en contact avec Albert Besnard, Alfred Roll, Jacques-Emile Blanche, Van Strydonck prodigue ses conseils dans la mise sur pied d'une nouvelle association artistique, la société des Trente-trois. Il participera d'ailleurs à l'exposition du groupe à la galerie Georges Petit, à Paris en janvier 1889.

Outre les études de paysages qu'il retravaille dans des compositions plus élaborées, ses sujets de prédilection sont des scènes d'intérieur dans lesquelles l'ombre et de la lumière grignotent le contour des formes et plongent les personnages dans une atmosphère feutrée. Il aime les ambiances de contre-jour, tout comme Ensor ou Toorop. (*La malade*, 1887, Musée des Beaux-Arts, Tournai).

A vingt-sept ans, il multiplie les expositions et partage son temps entre les deux capitales. Profitant de son succès, il ouvre avec Paul Dubois un atelier de peinture pour dames et jeunes filles à Bruxelles, rue Vilain XIII, en octobre 1888.

Autant à l'aise dans l'utilisation du pastel que de l'huile, il affectionne ce médium pour les portraits (*Portrait de Mme Van Cutsem*, 1889) et les études, mais aussi pour des compositions plus ambitieuses (*Procession dans l'église de Machelen*, 1887).

Avec le pastel, l'expression des formes se densifie. Son style graphique se caractérise par un réseau de hachures enveloppant les volumes et par un treillis de traits secs et nerveux créant une atmosphère particulièrement vibrante.

Sa technique à l'huile évolue et puise dans son dessin. *Les canotiers* (1889, Musée des Beaux-Arts, Tournai) illustre cette évolution. Il

interprète à sa manière la technique néo-impressionniste. Tout en restant fidèle à une pâte solide, modelée au couteau et à la brosse, il apporte une vibration particulière à ses scènes, en conjuguant ses volumes avec un discret pointillisme qui dynamise la lumière et l'atmosphère.

Les années 1890 marquent un tournant dans sa vie ; entre 1891 et 1896, il se rend à plusieurs reprises en Inde, destination inhabituelle pour un peintre belge de l'époque. Il séjournera principalement en Inde du Sud, dans l'actuel Tamil Nadu et le Karnataka. Les rajas locaux lui commandent portraits et scènes de cérémonie officielle. A côté de ces travaux, il continue d'explorer son sujet favori, la figure humaine dans sa simplicité. Il prodigue aussi des leçons de peinture à l'aristocratie locale. Sa notoriété s'accroît, celle-ci conduira le raja de Mysore à l'installer dans un somptueux bungalow. Son épouse l'y rejoint avec leur petite fille de cinq ans en octobre 1892. Un an plus tard, la famille s'agrandit. Un second enfant, Guillaume-Léopold-Albert, dit Willy, naît à Mysore le 6 décembre 1893.

Fin de l'année 1896, Van Strydonck quitte les Indes définitivement en ramenant du continent indien des scènes empruntées à la vie ; témoins de son regard sur l'autre, d'un regard à la recherche de l'intériorité des êtres quelle que soit leur origine sociale. Ses convictions intellectuelles et philosophiques ne sont certainement pas étrangères à cette quête ; en effet, il deviendra membre de la loge maçonnique de Mysore.

Pendant sa période indienne, sa facture se transforme, il délaisse la touche impressionniste pour une vision plus nette, une facture plus synthétique, plus adéquate pour transmettre sa vision du monde.

A son retour en Europe, il ouvre à nouveau un atelier privé, rue Souveraine à Bruxelles et retrouve la campagne de Machelen, ses fermes, ses champs et ses saules pleureurs.

Septembre 1900, Van Strydonck est appelé à enseigner à l'Académie des Beaux-Arts, où il est officiellement nommé en avril 1901. Quelques mois plus tard, il doit surmonter une épreuve des plus douloureuses, le décès de sa fille âgée de quatorze ans. Il en restera profondément meurtri. Progressivement, il ralentit le rythme des expositions pour se consacrer à ses élèves.

Son enseignement a été suivi entre autres par Buisseret, Van Tongerloo, Tytgat, Cockx et en fin de carrière, Lismonde et Winance.

Il se rend durant l'été 1930, au Maroc pour un dernier voyage, s'installant à Casablanca, d'où il ramène quelques scènes, essentiellement des paysages.

Après trente années de professorat, âgé de septante ans il quitte définitivement l'enseignement après avoir reçu en 1925 la médaille Critique et en 1931, celle du Centenaire.

Une exposition rétrospective de ses œuvres ainsi que celles de Julien Dillens est organisée au Cercle artistique et littéraire de Bruxelles en octobre 1933. Une petite centaine d'œuvres sont exposées. Certaines d'entre elles font partie des collections permanentes du Musée des Beaux-Arts de Tournai (*Sunday afternoon at the crackerers*, 1886 ; *Les canotiers*, 1889) et du Musée Charlier à Bruxelles (*L'Indien à la lanterne*, 1892).

Il s'éteint en juillet 1937 à l'âge de septante-six ans.

C. Lemonnier, *Histoire des Beaux-Arts en Belgique 1830-1887*, Bruxelles, 1887. — J. Dujardin, *L'art flamand : les artistes contemporains*, Bruxelles, 1900. — M. Haloche, *Bustes d'Artistes Belges, G.S. Van Strydonck*, Bruxelles, 1922. — L. Solvay, *Exposition Rétrospective de Julien Dillens et de Guillaume Van Strydonck*, Bruxelles, 1933. — J. Block, *Les XX and Belgian Avant-Gardism (1868-1894)*, Michigan, 1981. — S. Goyens de Heusch, *L'impressionnisme et le Fauvisme en Belgique*, Anvers, 1988. — C. Ekonomidès, *Guillaume Van Strydonck (1861-1937), Floride 1886 - Inde 1891. Les voyages du peintre impressionniste*, Anvers, 2002. — J. Block, *Guillaume Van Strydonck, a Belgian artist in India (1891-96)*, dans *The Burlington Magazine*, n° 1212, t. 146, March 2004, p. 158-164.

Bérengère Schietse

Illustration : Planche XV, face à la page 352
Guillaume Van Strydonck, *Petit maître dort*, 1895.

VARENNE, Luc, pseudonyme de TETAERT, Alphonse, Joseph ; journaliste, radioreporter, né à Tournai le 8 février 1914, décédé à Uccle (Bruxelles) le 30 avril 2002.

Luc Varenne connut une carrière exceptionnelle, une existence aux détours surprenants. Sa voix légèrement nasillarde véhiculait des passions qui étaient également celles de ses auditeurs. Il reste le radioreporter le plus célèbre de l'histoire de l'INR (Institut national de Radiodiffusion), de la RTB (Radiodiffusion-Télévision belge) et de la RTBF (Radio Télévision de la Communauté française de Belgique), intitulés successifs de l'audiovisuel francophone de service public.

Il prit sa retraite en 1979, événement marqué, le 21 janvier, par une soirée de télévision que vint présenter avec lui son équivalent français, Léon Zitronne. Diverses prestations allaient toutefois tempérer ce départ.

Luc Varenne s'appelait, de son vrai nom, Alphonse Tetaert. Il appartenait à une famille de cinq enfants, fils d'une mère coiffeuse et d'un père contremaître dans une usine métallurgique. Il fut à Tournai un garçon remuant et un élève studieux chez les Frères des Ecoles chrétiennes et chez les jésuites du Collège Notre-Dame. Il était enfant de chœur, mais il nageait, courait, jouait au football, au basketball, supportait avec ardeur le Racing de Tournai. Il aimait écouter à la radio française un reporter, célèbre avant la guerre, dont on ignorait le nom car il se faisait appeler « le Parleur inconnu ».

Il tâta de diverses études et entra dans l'enseignement, ce qui ne l'enchantait guère. Il préférait l'action.

En 1938, on allait voir au cinéma le film *Le grand jeu*, où Pierre-Richard Wilm, héros à l'âme romantique, plaque le monde bourgeois et part servir sous le képi blanc. Luc Varenne avait vingt-quatre ans. Lui aussi s'engagea à la Légion étrangère, premier régiment d'Infanterie, matricule 78 185, « pour des raisons que l'on ignore et que l'on ne demande jamais », dit Philippe Vandenberg ; tout simplement, selon Pierre Thonon, par envie de bouger, d'agir, de voir du pays. La Légion n'est pas faite que pour les têtes brûlées et les hommes sans passé ; parfois, cependant, une déception sentimentale n'est pas à exclure.

Il existe en Belgique une Fraternelle des anciens de la Légion, que préside, aujourd'hui, Jean Dens, engagé à vingt ans, qui combattit à Diên Biên Phu, un des rares Belges chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, aujourd'hui reconverti dans les affaires. L'association

compte environ 200 membres qui, chaque année, célèbrent la Fête de la Légion, anniversaire de la bataille de Camerone où, le 30 avril 1863, sur la route de Veracruz, 64 légionnaires résistèrent pendant neuf heures à 2 000 rebelles mexicains. On dépose des fleurs au monument au Poilu inconnu, à Laeken, et on se retrouve au local de Drogenbos pour une séance de souvenir et pour un banquet. Luc Varenne aimait être de cette journée.

Alphonse Tetaert, pour sa part, combattit en Afrique du Nord, devant l'Afrika Korps de Rommel, pendant la Seconde Guerre mondiale. Il y fut blessé et y gagna le grade de sergent. Le 20 mai 1943, il défila à Alger devant le général Eisenhower. Il serait entré à l'école des officiers de la Légion, à Cherchell, seul Belge parmi 779 Français, s'il n'avait existé, entre le gouvernement belge à Londres et celui du général de Gaulle, un accord selon lequel les Belges engagés dans les armées françaises viendraient renforcer l'armée belge en formation.

Sur le quai où il s'embarquait en même temps que des centaines d'autres militaires, le hasard voulut qu'Alphonse Tetaert fût celui auquel une femme remit une lettre destinée à son mari, Georges Dumont qui, à Londres, travaillait à la radio belge. Après onze jours de slalom entre les sous-marins allemands, le bateau accostait en Angleterre. Accomplies les formalités d'accueil, Alphonse Tetaert courut au 40 Eaton Square, où campait la radio belge libre. Il y trouva Georges Dumont et quelques autres. Il y vit aussi, le sévère et solennel directeur Théo Fleischman. Justement, l'institution manquait de personnel. Le ci-devant légionnaire voudrait-il servir derrière le micro ? Théo Fleischman lui trouvait un accent déplorable, mais on n'avait pas le choix et il se corrigerait en cours de route. Le jeune militaire accepta. Désormais, à travers le brouillage lancé par l'occupant sur la fréquence interdite, le « parleur inconnu », dont la voix nous apportait le message des billets que rédigeaient Théo Fleischman, William Ugeux et quelques autres, c'était lui.

Il rencontra aussi la secrétaire du patron. Elle s'appelait Liliane Stanton, née de père anglais et de mère belge. Elle avait dix-huit ans, elle était ravissante. Ils se marièrent en 1944, deux mois avant la Libération. Ils allaient avoir deux filles et vivre ensemble pendant cinquante-huit ans. Il l'appelait Mamou.

Il rentra en Belgique pour remettre l'INR en marche. On l'envoya à Houdeng-Aimeries, seul pendant trois mois avec un tourne-disques, écoutant la BBC (British Broadcasting Corporation) et traduisant les dépêches, puis à Tamines, pendant l'offensive des Ardennes, avec mission de faire sauter l'émetteur dans le cas où les Allemands viendraient trop près, ce qui ne se produisit pas. En janvier 1945, il était de retour à Bruxelles.

Il devint reporter. Il commenta les visites d'Eisenhower, de Montgomery, de de Gaulle. Le jour de l'arrivée de Churchill, il lui vint à l'idée de laisser dans sa poche les notes soigneusement préparées et que, selon la méthode Fleischman, il aurait dû lire devant le micro ; il préféra décrire simplement ce qu'il avait sous les yeux. Il avait trouvé sa manière, il faisait passer l'émotion, il laissait parler son cœur. Un jour d'inondations, il fit pleurer toute la Belgique – et il pleura lui-même.

« Quand je suis devant un micro, racontait-il un jour, il y a comme un déclic. Dans un stade ou dans une causerie, je ne sais jamais comment je vais commencer, ni ce que je vais dire. Et puis tout d'un coup, je m'emballe ». Cela explique aussi les dérapages et les approximations.

L'INR n'avait pas de service sportif. Il en devint un à lui tout seul. Son premier reportage fut, en mars 1945, un Belgique-Angleterre de football. En 1948, déjà, le *Pourquoi pas ?* lui consacrait, pour la première fois, son fameux dessin de couverture, en l'appelant « le reporter mitraillette ».

Alphonse Tetaert n'étant pas un label très radiogénique, il lui avait fallu trouver un pseudonyme. Une secrétaire mit dans un chapeau quelques noms écrits sur des billets, il en tira un au hasard, c'était Luc Varenne. Telle est du moins la légende, car déjà, autant qu'une personnalité, Luc Varenne était en train de devenir un personnage. « La plus grande vedette du journalisme belge, écrivait *Pourquoi pas ?*, bien qu'il n'aborde jamais ni la Question royale, ni la question des salaires, ni la création du Conseil d'Etat, ni la répression de l'incivisme, ni la jonction Nord-Midi ». Le sport suffisait à sa gloire.

Il fit son premier Tour de France en 1948, dans une voiture qu'il partageait avec son confrère de la NIR (la radio flamande) ornée d'un écriteau annonçant « Belgische Radio Belge ». Pas de querelle linguistique, c'était une

autre époque ! Pas non plus, sur le Tour, de caravane publicitaire, de services techniques en tous genres. Quelques dizaines de voitures suiveuses seulement. Les vivres étaient rationnés, l'essence mesurée, les routes défoncées. Le reporter dormit dans des granges, des salles paroissiales, des maisons closes. Puis le temps passa et Luc Varenne persévéra.

Des Tours de France, il allait en suivre trente – dont vingt-deux à attendre qu'un Belge se décide enfin à en gagner un. C'était en 1969. Commença le règne d'Eddy Merckx, dont Luc Varenne devint l'aède.

Il fut longtemps le seul journaliste sportif permanent de la radio belge francophone. Il couvrit les grands événements de la boxe, du football, du basket-ball, de l'athlétisme, du jeu de balle, quatre fois les Jeux Olympiques, etc. Immédiatement, il était devenu indispensable. En 1947, lors de la finale des championnats du monde cyclistes de vitesse, qu'allait remporter notre compatriote Jef Scherens, le Premier ministre Paul-Henri Spaak, qui avait quelque chose à dire au micro, dut attendre son tour, car Luc Varenne parlait. En 1957, lorsque Philippe Washer et Jacky Brichant remportèrent sur l'Italie la finale européenne de la Coupe Davis de tennis, il garda l'antenne cinq heures d'affilée.

Il a fait le calcul : rien que le Tour de France l'a tenu deux ans et demi éloigné du domicile conjugal. Pas une seule fois en trente ans, il ne put fêter avec sa femme l'anniversaire de leur mariage (c'était un 15 juillet).

Ces états de service n'entraient pas en ligne de compte lors de l'établissement des promotions. Dans l'armée des colonels à quoi ressemblait l'INR-RTB, ce fut comme à la Légion : il ne dépassa jamais le grade de sergent. On ne prenait pas le sport au sérieux. Luc Varenne se vengea par le plébiscite permanent que lui assura le public.

Les journaux aussi aimaient sa signature. Il écrivit dans *Télé-Moustique*, dans *Les Sports* ; il fit longtemps dans *La Cité* un billet quasi quotidien – et, dans les annonces publicitaires, il prêtait sa chevelure frisée à la brillantine Hacosan et son visage souriant aux pastilles Pectorine. On n'oserait dire qu'il eut toujours le triomphe modeste.

Les sportifs dont il décrivait les exploits et les échecs, c'était en même temps un peu lui. Au Tour de France 1971, lors de la mémorable étape

Orcières-Merlette/Marseille, lendemain du jour où Merckx avait été piégé par Ocana, notre compatriote et son équipe démarrèrent dès le départ et on ne les revit plus ; ils faillirent arriver à Marseille avant que la banderole au-dessus de la ligne d'arrivée soit tendue ; toute la journée, Luc Varenne avait été à côté de Merckx, hors antenne, lui prodiguant conseils et encouragements – et on hésiterait à jurer qu'il ne l'aida pas, quelquefois, d'une petite poussette.

Luc Varenne reporter était aussi un conteur.

Il y avait bien les mauvaises langues, murmurant que la largeur de sa nuque l'empêchait de passer dans les portes du boulevard Reyers, qu'il n'écrivait pas lui-même tous les articles sous lesquels figurait sa signature et qu'il faisait ses reportages sur le Tour de France depuis les auberges trois étoiles. Pour sa part, barde inspiré ou démagogue affirmé, il ne mettait pas ses opinions dans sa poche. « J'ai toujours cru qu'on entrait à la radio pour faire du journalisme. Non, maintenant, les jeunes y entrent pour faire de l'agitation ».

Il suscitait des jalousies. Entre lui et les chroniqueurs de la presse écrite chargés des rubriques de radio-télévision, existait une histoire d'amours contrariées. Lors de la réunion annuelle où leur association attribuait ses Antennes de Cristal, distinction alors très recherchée, il y avait toujours quelqu'un pour avancer le nom de Luc Varenne et quelqu'un d'autre pour jurer, si on en venait là, de donner sa démission. Jusqu'au jour où, le pouce-café aidant, on réussit à neutraliser les opposants les plus farouches. Luc Varenne, enfin, apparaissait au palmarès. Alors, comme Sartre refusant le Nobel et comme La Callas dédaignant un prix de solfège que lui auraient attribué des plumitifs de province, Luc Varenne repoussa la distinction offerte. Elle venait trop tard.

Alphonse Tetaert s'était à ce point identifié à son rôle et à sa fonction qu'il en avait même changé de nom et de prénom. Ses filles se plaignaient de ce que, à l'école, on refusait de croire qu'elles eussent pour père Luc Varenne, puisqu'elles s'appelaient Tetaert. C'est une des raisons des démarches qui, dans les années soixante, l'autorisèrent à réformer son état civil. Il était à présent vraiment devenu Luc Varenne.

Il avait des relations haut placées. Plus d'une fois, Mamou et lui reçurent, dans leur appartement de la rue Dodonnée à Uccle, Léopold III et

la princesse Lilian, venus manger la choucroute. Il avait pris les allures d'une institution.

Plus d'une fois, des partis politiques tentèrent de se l'approprier ; son nom sur les affiches aurait valu des voix. Il s'y refusa. On savait seulement que ses choix ne penchaient pas vers la gauche. Les querelles belgo-belges l'éccœuraient.

Accusé par certains d'être, avec Maurice Chevalier, la vedette qui annonça le plus souvent ses adieux irrévocables, il finit pourtant par s'éloigner. *Pourquoi pas ?* dans un autre de ses articles, l'avait surnommé « le Louis de Funès du micro » et *Pan*, quand il prit enfin sa retraite, titra : « Le dernier diplodocus de la radio met la clé sous le paillason ».

La maladie assombrit la fin de sa vie. Il n'aimait plus se montrer. Il préférait laisser le souvenir du reporter fringant et volubile. A un journaliste de *La Dernière Heure*, venu l'interviewer pour ses quatre-vingts ans, il confiait : « Les gens ont de moi l'image d'un homme gai et optimiste. En réalité, je ne suis jamais satisfait. Je suis un angoissé ». Il prétendait même être, en fait, un taiseux. On regretta beaucoup, néanmoins, de ne plus l'entendre.

Conversations avec Luc Varenne, Pierre Thonon, Jean Heinen.

Vive la radio, Crédit communal, Bruxelles, 1980. — J.-Fr. Remonté et S. Depoux, *Les années radio 1949-1989*, Bruxelles, 1989. — R. Marcillac, *Chronique de la Télévision*, Paris, 1996. — B. Balteau, *William Ugeux, un témoin du siècle*, Bruxelles, 1997. — P. Chany, *La fabuleuse histoire du Tour de France*, Paris, 1985. — Ph. Vernet, *150 ans de sport*, Bruxelles, 1980. — T. Mathy, *Dictionnaire des sports et des sportifs belges*, Bruxelles, 1982. — P. Stéphan, *Les années 60 en Belgique*, Bruxelles, 2006. — *La fête à Luc*, RTBF, Bruxelles, février 1979. — *Luc Varenne, son trentième Tour de France*, RTBF, Bruxelles, juin 1977. — *Luc Varenne, autopsie d'un cas*, dans *Spécial*, novembre 1973. — *2 000 reportages 25 ans d'enthousiasme*, dans *Télé-Moustique*, janvier 1968. — Ph. Vandenberg, *A vous, Luc Varenne...*, dans *La Libre Belgique*, 2 mai 2002, p. 7.

Pierre Stéphan

Illustration : Planche XVI, face à la page 353
Luc Varenne, 1948.

LISTE DES AUTEURS

- ANSELOT, Noël. Essayiste, fondateur des villages du livre en Europe.
A. De Rache.
- APERS, Désiré. Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain.
P. Capron.
- ARON, Paul. Directeur de recherches au Fonds national de la Recherche scientifique.
F. Piette.
- ARTY, chevalier Pierre. Directeur général honoraire de l'Association des Arts et de la Culture, asbl du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles.
A. Rahier.
- BAECK, Erik. Chef de service honoraire, Service de Neurologie, AZ Stuivenberg, Anvers.
L. van Bogaert.
- BALLMAN, Christine. Docteur en philosophie et lettres, assistante en musicologie à l'Université libre de Bruxelles.
J. Absil.
- BEDUR, Michel. Chercheur, professeur.
G. Dasse, L. Linon, H. Pieper (père et fils), M. Van Roggen.
- BERTRAMS, Kenneth. Chargé de recherches du Fonds national de la Recherche scientifique auprès de l'Université libre de Bruxelles.
G. De Leener.
- BEYEN, Roland. Membre de l'Académie royale de Langue et Littérature françaises, professeur émérite à la Katholieke Universiteit Leuven.
J. Hanse.
- BOGAERT, Pierre-Maurice. Bénédictin de Maredsous, Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain.
G. Passelecq.
- BONTRIDDER, Albert. Membre de l'Académie royale de Belgique, architecte, poète.
L. Stynen.
- BRACKE, Wouter.
L. Bakelants.
- BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE, Jacques.
J. Schepmans.
- BRUCHER, Roger. Chef de Section honoraire de la Bibliothèque royale de Belgique.
P. Van Humbeeck, M. Van Humbeeck-Piron.
- CARDON, Roger.
P. Van der Perre.
- CARPRIAU, Anne. Comédienne, enseignante.
A.-M. Ferrières.
- CAULIER-MATHY, Nicole. Chef de travaux honoraire de l'Université de Liège.
A. Ancion.
- COENEN, Daniel. Licencié en philosophie et lettres (histoire).
R. de Bouloigne, Ph. de Luxembourg, G. de Themsicke, H. Stercke (père et fils), Fr. van der Dilt.

COLIGNON, Alain. Bibliothécaire du Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines.
A. Cools.

CORNAZ, Marie.
J. Boutmy.

COURTOIS, Gaëlle. Doctorante à l'Université catholique de Louvain.
P. Hanrez, E. Salu.

COUVREUR, Manuel.
F. Godefroid.

DASNOY, Philippe. Journaliste.
Fr. André.

DEBAAR, André. Comédien, professeur honoraire au Conservatoire royal de Bruxelles.
G. Aubrey.

DE CALLATAÏ, François. Membre de l'Académie royale de Belgique.
A. Bonnetain.

DEFOSSÉ, Pol. Maître de conférence honoraire de l'Université libre de Bruxelles.
M. Renard.

DE KEYSER, Eugénie. Membre de l'Académie royale de Belgique.
R. Delevoy, R. Ubac.

DE LAEY, Jean-Jacques. Professeur émérite d'ophtalmologie à l'Université de Gand.
J. François.

DELAUNOIS, Jean-Marie. Historien, Université catholique de Louvain.
R. Poulet.

DELMER, André. Membre de l'Académie royale de Belgique.
P. de Béthune, J. Thoreau.

DE SAN, Ludovic. Baryton, professeur de chant au Conservatoire royal de Musique de Bruxelles.
F. Anseau.

DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT, baron Philippe. Membre de l'Académie royale de Belgique, ambassadeur honoraire.
J. Guillaume.

DE VOS, Luc. Professeur et chef du Département d'histoire et de géographie militaires à l'Ecole royale militaire.
P. Nuyten (en collaboration avec Thierry Mommens).

DEWEZ, Olivier.
Akarova.

DOMMANGET, Jean. Chef de Département honoraire à l'Observatoire royal de Belgique.
P. Bourgeois.

DOPCHIE, Jacques. Président d'honneur de la Fondation Bernheim.
P. Bolle.

DRUEZ, Laurence. Maître de conférences à l'Université de Liège, assistante scientifique aux Archives générales du Royaume.
J. de Bourgogne, J. Sleidan.

DUCHENNE, Geneviève. Chercheur qualifié à l'Université catholique de Louvain.
I. Van der Ghinst.

DUFOUR, Valérie. Chargée de recherches du Fonds national de la Recherche scientifique.
R. Chevreuille.

DUJARDIN, Vincent.
E. de la Vallée Poussin.

DUMONT, Pierre. Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain.
A. Castille.

DUMORTIER, Claire. Chef de travaux agrégé aux Musées royaux d'Art et d'Histoire.
R. Dutermé.

DUMOULIN, Alphonse. Colonel Aviateur honoraire.
G. Danloy, R. Fabry, E.-O. Tips.

ENGELHOLM, Louis. Président honoraire de la Société royale belge de Gastro-entérologie.
J. Cahen.

FABRI, Régine. Responsable scientifique de la bibliothèque du Jardin botanique national de Belgique.
A. Meunier.

FOSSE, Jacqueline. Licenciée en histoire, Université catholique de Louvain.
Ph.-A. Lamquet.

FURNÉMONT, Jean-François. Ecrivain.
J. Gol.

GÉORIS, Michel. Ecrivain, journaliste.
G. Bohy, J. Bracops, L. Delsinne, A. Gailly, E. Machtens, L. Major, J.-J. Merlot, M.-A. Pierson,
W. Van Remoortel.

GERSDORFF, Michel. Chef de département aux Cliniques universitaires Saint-Luc.
J. Marquet.

GODDING, Philippe. Membre de l'Académie royale de Belgique.
E. Lousse.

GODEFROID, Sylvie. Auteur.
J. Carlier, A. Guller, R. Thomas.

GOFFART, Anne.
A. Bonnet.

HANNICK, Pierre. Chef de section honoraire aux Archives de l'Etat à Arlon.
O. Lohest.

HAXHE, Jean-Jacques. Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain.
P. Lambin (en collaboration avec Gerhard Sokal).

JACQUET-LADRIER, Françoise. Archiviste honoraire aux Archives de l'Etat à Namur.
R. Close.

JANSSEN, baron Paul-Emile. Président honoraire de la Générale de Banque.
P. de Bonvoisin (en collaboration avec Maurice Lippens).

JAUMOTTE, baron André L. Membre de l'Académie royale de Belgique, professeur émérite de
l'Université libre de Bruxelles.
R. Godeau, M. Pourbaix, H. Tazieff, A. Van Houtte.

JODOGNE, Pierre. Membre de l'Académie royale de Belgique.
J. Maquet-Tombu.

JONES, Huguette. Professeur ordinaire à l'Université libre de Bruxelles.
H. De Page (en collaboration avec Yvon Leblicq).

KRINGS, baron Ernest. Membre de la Koninklijke Vlaamse Academie van België, procureur général
émérite près la Cour de cassation.
R. Godding, Ch. Van Reepinghen.

KURGAN-VAN HENTENRYK, Ginette. Membre de l'Académie royale de Belgique, professeur de
l'Université libre de Bruxelles.
A. de Staercke, J. Stengers.

LANNEAU, Catherine. Chargée de recherches du Fonds national de la Recherche scientifique auprès
de l'Université de Liège.
A. Devèze.

LEBLICQ, Yvon. Professeur à l'Université libre de Bruxelles, membre de l'Académie royale
d'Archéologie de Belgique.
H. De Page (en collaboration avec Huguette Jones).

LEJEUNE, Louis. Président de l'Institut archéologique du Luxembourg.
A. Fasbender.

LIPPENS, comte Maurice. Président du conseil d'administration de Fortis.
P. de Bonvoisin (en collaboration avec Paul-Emile Janssen).

LOEB, Helmut. Professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles et de la Vrije Universiteit Brussel.
 R. Dubois.

LOGIE, Jacques. Docteur ès lettres, Paris IV-Sorbonne.
 Fr. Beyts, N. Bonaventure, J.-B. Claes, Ch. d'Arberg de Valengin.

LUBELSKI-BERNARD, Nadine. Maître d'enseignement honoraire à l'Université libre de Bruxelles.
 G. Barnich.

MABILLE, Xavier. Président du Centre de recherche et d'information socio-politiques.
 Ch. du Bus de Warnaffe.

MAILLARD-LUYPAERT, Monique. Chercheur associé aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles.
 Ch. Himmer.

MANDL, Michel. Lieutenant-Général Aviateur e.r.
 V. Boin, L. Divoy, E. Evrard, G. Nélis.

MARY, Michel. Licencié en histoire, gradué en sciences économiques appliquées.
 J. Stibbe.

MASSON, Pierre. Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain.
 J. Heremans.

MOMMENS, Thierry.
 P. Nuyten (en collaboration avec Luc De Vos).

MOSSAY, Justin.
 G. Garitte.

NASIELSKI, Jacques. Professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles.
 L. de Brouckère.

PÂQUET, Paul. Directeur honoraire de l'Observatoire royal de Belgique.
 Ed. Vandekerkhove.

PIRET, Jean-Marie. Procureur général émérite à la Cour de cassation, chef de Cabinet honoraire du Roi.
 R. Charles.

QUAIRIAUX, Yves. Conservateur de la Section d'Histoire régionale du Musée de Mariemont.
 L. Guinotte.

QUOILIN, Cécile. Licenciée en histoire, attachée scientifique au Musée de la Vie wallonne.
 B.-J. Dotrengé.

RANIERI, Liane. Docteur en histoire, Université libre de Bruxelles.
 A. Loewenstein.

REISSE, Jacques. Membre de l'Académie royale de Belgique, Professeur émérite.
 R. Martin.

RENARDY, Christine. directeur du Patrimoine culturel de la Ville de Liège.
 J. Lousberg.

ROUSSEAU, André.
 M. Kufferath.

SALMON, Jean.
 E. Nys.

SARTORIUS, Francis. Diplômé de l'Université de Mons en Etudes humanistes, Histoire et technologie du livre.
 A. de Perceval, L. Genonceaux, E. Landoy, C. Soubise.

SCHIETSE, Bérengère. Licenciée et agrégée en histoire de l'Art.
 G. Van Strydonck.

SCHMITS, Georges. Docteur en histoire de l'Art.
 N. Cloes.

SOETENS, Claude. Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain.
 E. Beauduin.

SOKAL, Gerhard. Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain.
P. Lambin (en collaboration avec Jean-Jacques Haxhe).

SOMVILLE, Pierre. Membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Liège.
A. Soreil.

STÉPHANY, Pierre. Journaliste.
H.-Fr. Van Aal, L. Varenne.

STERKENDRIES, Jean-Michel. Chargé de cours à l'École royale militaire.
L. Bernheim.

TERLINDEN, Alexis-Michel. Ingénieur civil électricien, Université catholique de Louvain.
J. Jaspar (en collaboration avec Jean-Pierre Zehnlé).

THOMAS, Catherine. Assistante, Département d'Histoire, Université catholique de Louvain.
S. de Fierlant, J.-A. Locquet, C. Schetz de Grobbendonck.

TIHON, Henri. S.J.
R. Boigelot.

TORDOIR, Joseph.
H. Defoer, R. Motz.

TOURNÈS, Dominique. Professeur à l'université de la Réunion.
J. Massau.

TROISFONTAINES, Claude. Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain.
L. Van Breda.

TYSSENS, Madeleine. Membre de l'Académie royale de Belgique.
O. Jodogne.

VAN DEN DOORN, Jean. Professeur honoraire du Conservatoire royal de Bruxelles.
M. Dambois.

VAN DEN HOVE-VANDENBROUCKE, Marie-France. Professeur à l'Université catholique de Louvain,
chercheur du Fonds national de la Recherche scientifique.
M. de Visscher.

VANDEVOORDE, José. Architecte, professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles.
R. Puttemans.

VAN NIEUWENHUYSE, Karel. Docteur en sciences historiques, research fellow sciences politiques,
K.U. Leuven.
G. Sap.

VERBEKE, Demmy. Centre for the Study of the Renaissance, University of Warwick.
G. Lapidanus.

WAHNON DE OLIVEIRA, Olivia. Assistante à l'Université libre de Bruxelles.
Fr. André.

WAUTHIER, Jean-Luc.
A. Marin.

ZEHNLÉ, Jean-Pierre. Ingénieur civil diplômé de l'École centrale des Arts et Manufactures de Paris.
J. Jaspar (en collaboration avec Alexis-Michel Terlinden).

TABLE DES ILLUSTRATIONS

- Planche I Jean Absil, vers 1965.
Collection Famille Jean Absil.
Face à la page 32
- Planche II Anne Bonnet, *La ville d'or*, 1955-1956, huile sur toile, 150 x 100.
Musées royaux des Beaux-Arts, Bruxelles, inv. 6765.
Face à la page 33
- Planche III Médaille d'Armand Bonnetain, à l'effigie de Robert Roberts-Jones, 1945,
bronze, 60 mm.
Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles, inv. II 36164.
Face à la page 64
- Planche IV Raymond Chevreuille, *Quatuor pour violoncelles*, 1942.
Centre belge de Documentation musicale, Bruxelles, inv. B246/1754.
Face à la page 65
- Planche V André Cools, janvier 1981.
Le Soir, Photothèque, Bruxelles.
Face à la page 128
- Planche VI André de Staercke, 1957.
Archives de l'Université libre de Bruxelles.
Face à la page 129
- Planche VII Jean Gol.
Centre Jean Gol.
Face à la page 160
- Planche VIII Jules Guillaume.
Collection Alain Guillaume.
Face à la page 161
- Planche IX Junius Massau.
Archives de l'Académie royale de Belgique, inv. 15462.
Face à la page 224
- Planche X Marcel Pourbaix.
Collection Famille Marcel Pourbaix.
Face à la page 225
- Planche XI Jean Stengers.
Collection Madame Jean Stengers.
Face à la page 256

- Planche XII Avion Tips en vol, 1908.
Timbre-poste émis en 1973 à l'initiative de l'asbl Les Vieilles Tiges de Belgique.
Collection Alphonse Dumoulin.
Face à la page 257
- Planche XIII Raoul Ubac, *La rencontre*, 1950, huile sur toile, 132,5 x 69.
Musées royaux des Beaux-Arts, Bruxelles, inv. 7464.
Face à la page 320
- Planche XIV Albert Crommelynck, *Portrait de Ludo van Bogaert*, 1963, huile
sur papier préparé collé sur unalut, 75,5 x 53,5.
Musées royaux des Beaux-Arts, Bruxelles, inv. 9363.
Face à la page 321
- Planche XV Guillaume Van Strydonck, *Petit maître dort*, huile sur toile,
85 x 104, Mysore, 1895.
Musée des Beaux-Arts, Tournai, inv. 1971/605.
Face à la page 352
- Planche XVI Luc Varenne, 1948.
Le Soir, Photothèque, Bruxelles.
Face à la page 353

CREDITS PHOTOGRAPHIQUES

Alphonse Dumoulin : Pl. XII.
Archives de l'Académie royale de Belgique : Pl. IX.
Archives de l'Université libre de Bruxelles : Pl. VI.
Bibliothèque royale de Belgique : Pl. III.
Centre Jean Gol : Pl. VII.
Cussac : Pl. XIII.
Grafisch Bruno Lefevre : Pl. XIV.
Le Soir : Pl. V et XVI.
Luc Schrobiltgen : Pl. I, IV, VIII et X.
Madame Jean Stengers : Pl. XI.
Marchand : pl. VIII.
Musées de la Ville de Tournai : Pl. XV.
Speltdoorn : Pl. II.

**TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES
CONTENUES DANS LES VOLUMES I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII
ET IX DE LA NOUVELLE BIOGRAPHIE NATIONALE**

A	
ABBONDANTI, <i>Antonio</i> , homme de lettres (ca 1580-1653),	V, 11.
ABEL, <i>Armand</i> , islamologue (1903-1973),	I, 13.
ABSIL, <i>Jean</i> , compositeur (1893-1974),	IX, 11.
ACARIN, <i>Marguerite</i> , danseuse (1904-1999),	IX, 14.
ACKART, <i>Marc</i> , maître de la Monnaie (1484-après 1536),	III, 11.
ADANOVITCH, pseud. de TILKIN SERVAIS, <i>Ernest</i> .	
ADINE, <i>France</i> , romancière (1890-1977),	II, 11.
ADOLPHE de BOURGOGNE, seigneur de Beveren (1489-1540),	III, 13.
ADRIEN, voir DE KEYSER, <i>Adrien</i> .	
AKAROVA, pseud. de ACARIN, <i>Marguerite</i> .	
ALARD, abbé d'Anchin (-1807),	II, 12.
ALBÉRIC, abbé de Marchiennes (-1048),	II, 13.
ALBERT III, comte de Namur (-1102),	III, 14.
ALBERT, <i>Fritz</i> , chirurgien (1889-1980),	V, 12.
ALBERT, <i>R.</i> , pseud. de SERGE, <i>Victor</i> .	
ALDEGONDE, sainte (ca 630-684),	III, 19.
ALÉRIEL, <i>Paul</i> , pseud. de MARLOW, <i>Georges</i> .	
ALIDOR, pseud. de JAMIN, <i>Paul</i> .	
ALLAN DICKSON, pseud. de FONTAINE, <i>Pierre</i> .	
ALLARD, <i>Antoine</i> , pacifiste, banquier (1907-1981),	VIII, 11.
ALLORNAUD, <i>Paul</i> , pseud. de GLINEUR, <i>Jean</i> .	
ALMAN(N)US, GERMANUS, voir de MIDDELBOURG, <i>Paul</i> .	
ALVIN, <i>Frédéric</i> , numismate (1864-1949),	V, 14.
AMÉRY, <i>Jean</i> , écrivain, journaliste (1912-1978),	VI, 11.
ANCION, <i>Alfred</i> , ingénieur, homme politique (1839-1923),	IX, 17.
ANDRÉ, <i>Alexandre</i> , homme politique (1897-1989),	V, 15.
ANDRÉ, <i>François</i> , écrivain, décorateur (1906-1972),	IX, 21.
ANDRÉ, <i>François</i> , avocat, homme politique (1869-1945),	VI, 13.
ANDRÉ, <i>Franz</i> , chef d'orchestre (1893-1975),	IX, 23.
ANNE DE SAINT-BARTHÉLEMY, carmélite (1549-1626),	II, 13.
ANSIAUX, <i>Hubert</i> , banquier (1908-1987),	IV, 11.
ANSPACH, <i>Frédéric</i> , artiste lyrique (1908-1977),	VIII, 13.
ANSPACH, <i>Lucien</i> , ingénieur (1857-1915),	V, 17.
ANSSEAU, <i>Fernand</i> , chanteur lyrique (1890-1972),	IX, 25.
ANTOINE, <i>Guillaume</i> , vétérinaire (1890-1946),	II, 15.
ARDENNE, <i>R.</i> , pseud. de CHLEPNER, <i>Serge</i> .	
ARISTIDE, pseud. de CAMBIER, <i>Louis-Joseph</i> .	
ARONSTEIN, <i>Georges</i> , avocat (1904-1977),	IV, 13.
ASKENASE, <i>Stefan</i> , pianiste (1896-1985),	V, 19.
ASSELBERGHS, <i>Etienne</i> , géologue (1889-1959),	VIII, 14.
AUBERT, <i>Xavier</i> , physiologiste (1919-1998),	VIII, 15.
AUBREY, <i>Georges</i> , pseud. de DUPONT, <i>Georges</i> .	
AVERMAETE, <i>Roger</i> , écrivain (1893-1988),	IV, 16.
AYGUESPARSE, <i>Albert</i> , poète, écrivain (1900-1996),	VII, 11.
AZUR, pseud. de HANNON, <i>Théo</i> .	
B	
BABEUF, pseud. de DELHASSE, <i>Félix</i> .	
BACHELIER, <i>Armand</i> , journaliste (1926-1983),	VII, 15.
BACKES, <i>Fernand</i> , mathématicien (1887-1985),	II, 16.
BACKVIS, <i>Claude</i> , philologue (1910-1998),	VII, 16.
BACON, <i>Nicolas</i> , juriste (1746-1804),	VII, 18.
BACQ, <i>Zénon-Marcel</i> , physiologiste (1903-1983),	II, 17.
BAES, <i>Firmin</i> , peintre (1874-1943),	VI, 17.
BAETSLÉ, <i>Paul-Louis</i> , ingénieur (1909-1983),	V, 23.
BAEYENS, <i>Ferdinand</i> , gouverneur de la Société Générale de Belgique (1837-1914),	VI, 18.
BAIE, <i>Eugène</i> , économiste (1874-1963),	V, 27.
BAIWIR, <i>Albert</i> , philologue germanique (1906-1979),	IV, 21.
BAKELANTS, <i>Louis</i> , romaniste (1914-1965),	IX, 29.
BALIGAND, <i>Raoul</i> , résistant, militant politique (1913-1981),	VIII, 19.
BALTHASAR, <i>Nicolas</i> , métaphysicien (1882-1959),	II, 19.
BALTUS, <i>Ado</i> , architecte (1918-1990),	VII, 19.
BANCEL, <i>Désiré</i> , homme politique, avocat (1822-1871),	VII, 21.
BARBIER, <i>René</i> , compositeur (1890-1981),	II, 21.
BARNICH, <i>Georges</i> , homme politique (1876-1948),	IX, 31.
BARON BREF, pseud. de FONTAINE, <i>Pierre</i> .	
BARTIER, <i>John</i> , historien (1915-1980),	IV, 22.
BARTSCH, <i>Charles</i> , violoncelliste, compositeur (1907-1979),	VII, 23.
BASTENIE, <i>Paul</i> , médecin (1906-1985),	VI, 21.
BASTIEN, <i>Alfred</i> , peintre (1873-1955),	IV, 25.
BASTIN, voir JACOB, <i>Jean-Gilles</i> .	
BASTIN, <i>Tules</i> , artiste lyrique (1933-1996),	VII, 24.
BASTIN, <i>Julia</i> , philologue romaniste (1888-1968),	II, 23.
BASTIN, <i>Max</i> , journaliste (1919-1971),	IV, 30.
BASTIN, <i>Roger</i> , architecte (1913-1986),	VI, 24.
BASYN, <i>Jacques</i> , avocat, homme politique (1901-1982),	IV, 32.
BAUDHUIN, <i>Fernand</i> , économiste (1894-1977),	IV, 34.
BAUDOJIN I ^{er} , roi de Jérusalem (1061/1070-1118),	III, 21.
BAUGNIET, <i>Jean</i> , avocat (1901-1979),	VIII, 21.
BEAUCLAIR, <i>René</i> , pseud. de VIEUJEAN, <i>Jean</i> .	
BEAUDUIN, <i>Édouard</i> , prélat (1907-1982),	IX, 34.
BECKENHAUPT, <i>Charles</i> , germaniste (1885-1940),	V, 28.

- BECKER, *Louis*, voir EMPAIN, *Louis*.
 BÈDE, *Emile*, physicien (1828-1914), VI, 30.
 BÈDE, *Philippe*, enseignant (1803-1866), VI, 30.
 BEECKMAN, *Jeanne*, médecin, féministe (1891-1963), VIII, 25.
 BEHOEGNE, *Oscar*, homme politique (1900-1970), VIII, 27.
 BEKAERT, *Hermann*, haut magistrat (1906-1989), VIII, 29.
 BEKAERT, *Léon*, industriel (1891-1961), II, 25.
 BENDER, *Jean-Valentin*, compositeur (1801-1873), V, 29.
 BERDEN, *Victor*, juriste (1820-1889), VI, 32.
 BEREL, *Andor*, délégué de l'Internationale communiste (1900-1979), VI, 33.
 BERGH, *Charles*, notaire, homme politique (1821-1905), VII, 26.
 BERNARD, *Henri*, officier, historien (1900-1987), III, 25.
 BERNHEIM, *Emile*, chef d'entreprise (1886-1985), VII, 27.
 BERNHEIM, *Louis*, officier (1861-1931), IX, 36.
 BERNIER, *Charles*, graveur (1871-1950), III, 29.
 BERNIER, *René*, compositeur (1905-1984), II, 29.
 BERTOUILLE, *Gérard*, compositeur (1898-1981), VIII, 31.
 BERTRAM, pseud. de LANDOY, *Eugène*.
 BEYAERT, *Henry*, architecte (1823-1894), II, 34.
 BEYTS, *François*, magistrat, homme politique (1763-1832), IX, 38.
 BIGWOOD, *Édouard-Jean*, médecin, biochimiste (1891-1975), III, 32.
 BIOT, *Maurice*, ingénieur (1905-1985), V, 31.
 BLERET, *Célestin*, juriconsulte (1766-1833), VII, 31.
 BLOMME, *Adrien*, architecte (1878-1940), VII, 33.
 BLONDEEL, *Edouard*, officier (1906-2000), VIII, 32.
 BLONDEL, *Pierre*, fonctionnaire (ca 1598-1678), IV, 36.
 BLONDEL, *Pierre-François*, fonctionnaire (-1694), IV, 37.
 BOCH, *Anna*, peintre (1848-1936), VI, 36.
 BOCH, *Eugène*, peintre (1855-1941), VII, 36.
 BODART, *Henry*, graveur, peintre (1874-1940), VIII, 36.
 BOËL, *René*, industriel (1899-1990), IV, 38.
 BOGAERT, *Édouard*, ingénieur des constructions civiles et navales (1881-1946), III, 36.
 BOHY, *Georges*, homme politique (1897-1972), IX, 41.
 BOIGELOT, *René*, écrivain, conférencier (1898-1959), IX, 42.
 BOIN, *Victor*, aviateur (1886-1974), IX, 43.
 BOISSCHOT, *Jean-Baptiste*, conseiller et avocat fiscal (-1580), II, 37.
 BOLAND, *André*, premier supérieur de la Société des Auxiliaires des Missions (1891-1955), III, 42.
 BOLAND, *Charles*, prêtre (1895-1974), III, 43.
 BOLLE, *Pierre*, chef d'entreprise (1916-1984), IX, 48.
 BONAVENTURE, *Nicolas*, magistrat, homme politique (1753-1831), IX, 49.
 BONENFANT, *Paul*, historien (1899-1965), VI, 38.
 BONJEAN, *Albert*, avocat, homme d'œuvres (1858-1939), VIII, 38.
 BONNET, *Anne*, peintre (1908-1960), IX, 53.
 BONNETAIN, *Armand*, médailleur (1883-1973), IX, 56.
 BONT, *Willem*, juriste (-1454), VI, 40.
 BONVALOT, *François*, ambassadeur de Charles Quint (-1560), IV, 40.
 BORAIN, *Claude*, pseud. de PIÉRARD, *Louis*.
 BORDET, *Paul*, médecin (1906-1987), VI, 42.
 BOREMAN, *Jan*, voir BORREMAN, *Jan*.
 BOREMAN, *Passier*, voir BORREMAN, *Passier*.
 BOREMAN, *Willem*, voir BORREMAN, *Willem*.
 BORMAN, *Jan*, voir BORREMAN, *Jan*.
 BORMAN, *Passier*, voir BORREMAN, *Passier*.
 BORMAN, *Willem*, voir BORREMAN, *Willem*.
 BORMANS, *Jean-Henri*, philologue (1801-1878), II, 40.
 BORMS, *August*, homme politique (1878-1946), VI, 43.
 BORREMAN, *Jan*, dit Jan II, sculpteur (- ca 1520), VI, 45.
 BORREMAN, *Jan*, dit Jan III, sculpteur (XVI^e siècle), VI, 47.
 BORREMAN, *Passier*, sculpteur (XVI^e siècle), VI, 48.
 BORREMAN, *Willem*, sculpteur (- ca 1600), VI, 50.
 BOSQUET, *Émile*, pianiste (1878-1959), IV, 41.
 BOTERAM, *Rinaldo*, tapissier (1417/1418?-1484), I, 15.
 BOTTE, *Henri*, en religion DOM BERNARD BOTTE, moine bénédictin, liturgiste (1893-1980), III, 45.
 BOULANGER, *Jean*, voir BOULENGIER, *Jean*.
 BOULENGER, *Gustave*, notaire, homme politique (1802-1865), III, 48.
 BOULENGER, *Jean*, voir BOULENGIER, *Jean*.
 BOULENGIÉ, *Jean*, voir BOULENGIER, *Jean*.
 BOULENGIER, *Jean*, ingénieur militaire (ca 1625-1706), II, 41.
 BOUQUILLON, *Thomas*, théologien (1840-1902), VI, 50.
 BOURÉ, *Antoine Félix*, sculpteur (1831-1883), VI, 52.
 BOURGEOIS, *Paul*, astronome (1898-1974), IX, 58.
 BOURGEOIS, *Pierre*, poète (1898-1976), II, 43.
 BOURGEOIS, *Victor*, architecte (1897-1962), II, 46.
 BOURGUES, *Paul*, pseud. de DE BOCK, *Paul-Aloïse*.
 BOURLARD, *Alphonse*, écrivain (1903-1969), V, 257.
 BOURLET, *Aisie*, ingénieur (1903-1967), VIII, 41.
 BOUTMY, *Josse*, organiste (1697-1769), IX, 62.
 BOVY, *Berthe*, comédienne (1887-1977), IV, 44.
 BOYE, *Maria*, sculpteur (1926-1997), VIII, 351.
 BRACHET, *Jean*, biologiste (1909-1988), VI, 53.
 BRACOPS, *Joseph*, homme politique (1900-1966), IX, 65.
 BRAGARD, *Roger*, musicologue (1903-1985), VI, 56.
 BRAILLARD, *Raymond*, ingénieur électricien (1888-1945), II, 51.
 BRAUN, *Henri*, architecte (1881-1980), II, 54.
 BREL, *Jacques*, compositeur, interprète (1929-1978), VI, 59.
 BRENTA, *Gaston*, compositeur (1902-1969), VI, 61.
 BREUER, *Jacques*, archéologue (1892-1971), III, 50.
 BRIEN, *Paul*, zoologue (1894-1975), II, 55.
 BRIGODE, *Simon*, architecte (1909-1978), IV, 45.
 BRISON, *Léon*, ingénieur (1907-1996), VIII, 42.
 BRISSEAU, *Michel*, médecin oculiste (1676-1743), II, 58.
 BRITZ, *Jacques*, juriste (1806-1867), VI, 63.
 BRONNE, *Carlo*, magistrat, écrivain (1901-1987), III, 52.
 BROODTHAERS, *Marcel*, écrivain, plasticien (1924-1976), III, 54.
 BROUHON, *Hervé*, homme politique (1924-1993), VI, 65.
 BRUGMANN, *Georges*, banquier, philanthrope (1829-1900), VIII, 43.
 BRUNON, archevêque de Cologne (925-965), III, 59.
 BRUYLANT, *Henri*, officier (1840-1924), IV, 49.

- BRUYLANTS, *Albert*, chimiste (1915-1990), VIII, 46.
- BUISSERET, *Louis*, graveur, affichiste (1888-1956), VII, 37.
- BUREAU, *Florent*, mathématicien (1906-1999), VIII, 48.
- BURNIAUX, *Constant*, écrivain (1892-1975), II, 60.
- BURNIAUX, *Robert*, voir MUNO, *Jean*.
- BUSINE, *Zéphir*, artiste peintre (1916-1976), III, 62.
- C
- CADDROË, saint (X^e siècle), II, 66.
- CAELUWAERT, *Jean*, homme politique (1846-1918), IV, 51.
- CAELUWART, *Jean*, voir CAELUWAERT, *Jean*.
- CAHEN, *Jean*, chirurgien (1895-1969), IX, 69.
- CAHEN, *Lucien*, géologue (1912-1982), II, 67.
- CAILLE, *Pierre*, peintre, sculpteur (1911-1996), VII, 41.
- CALLEWAERT, *Jean*, voir CAELUWAERT, *Jean*.
- CAILOR, pseud. de DELFOSSE, *Hector*.
- CALOZET, *Joseph*, écrivain (1883-1968), II, 70.
- CAMBIER, *Cyr*, juriste (1913-1988), VI, 67.
- CAMBIER, *Louis-Joseph*, notaire, homme politique (1801-1879), III, 65.
- CAMPION, *Léo*, militant anarchiste (1905-1992), V, 33.
- CAMPUS, *Ferdinand*, ingénieur (1894-1983), II, 73.
- CAMU, *Louis*, économiste, politologue (1905-1976), III, 68.
- CAMUS, *Gustave*, artiste peintre (1914-1984), III, 71.
- CANTILLON, *Arthur*, écrivain (1893-1933), III, 73.
- CAPE, *Safford*, compositeur, musicologue (1906-1973), VII, 46.
- CAPELLE HENRY de FAVEAUX, *Paul*, en religion DOM BERNARD CAPELLE, moine bénédictin, liturgiste (1884-1961), III, 76.
- CAPITAINE, *Ulysse*, homme de lettres (1828-1871), II, 76.
- CAPPE, *Victoire*, féministe (1886-1927), I, 19.
- CAPPUYNS, *Alphonse*, ingénieur-brasseur (1887-1936), VI, 68.
- CAPRON, *Paul*, physicien (1905-1978), IX, 70.
- CAPTAIN BLUNT, voir BLONDEEL, *Edouard*.
- CARCAN, *René*, peintre, sculpteur (1925-1993), VII, 47.
- CARLIER, *Jo*, chef d'orchestre (1930-2001), IX, 73.
- CARLIER, *Marie*, graveur, peintre (1920-1986), VIII, 53.
- CARNIFLEX, pseud. de DRESSE, *Paul*.
- CARNOY, *Albert*, linguiste, philologue (1878-1961), VII, 49.
- CARONDELET, *Claude II*, maître des requêtes (1513-1564), VII, 52.
- CARONDELET, *Ferry*, archidiacre de Besançon (1473-1528), III, 78.
- CARONDELET, *Jean II*, conseiller d'Etat (1469-1544), II, 79.
- CARTON de WIART, *Edmond*, banquier (1876-1959), IV, 55.
- CARTUYVELS, *Charles*, prêtre (1835-1907), V, 34.
- CASIMIR, pseud. de DUPIERREUX, *Richard*.
- CASSART, *Jean*, officier (1906-1980), V, 37.
- CASTEELS, *Maurice*, homme de lettres (1890-1962), V, 40.
- CASTERMAN, *Donat*, libraire (1755-1823), V, 42.
- CASTERMAN, *Henri*, éditeur (1819-1869), V, 45.
- CASTILLE, *Armand*, pharmacien (1898-1973), IX, 74.
- CATHROE, voir CADDROË.
- CAULIER, *Jean*, haut fonctionnaire (après 1467-1531), VII, 53.
- CAUWE, *Maurice*, homme d'affaires (1905-1985), V, 47.
- CAVENS, *André*, cinéaste (1912-1971), V, 49.
- CÉPÉE, pseud. de PIÉRARD, *Clovis*.
- CHAMBORD, *Marcel*, pseud. de WANTY, *Emile*.
- CHAMPAGNE, *Paul*, écrivain (1894-1974), I, 21.
- CHANTEMERLE, pseud. de DAVIGNON, *Henri*.
- CHAPUIS, *Grégoire*, chirurgien, homme politique (1761-1794), II, 83.
- CHAPUYS, *Eustache*, diplomate (ca 1481/1492-1556), V, 51.
- CHARLES, prince de Belgique (1903-1983), VII, 54.
- CHARLES VI de HABSBOURG, empereur du Saint Empire romain germanique, prince des Pays-Bas (1685-1740), III, 80.
- CHARLES de LORRAINE, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens (1712-1780), III, 83.
- CHARLES, *Raymond*, magistrat (1912-2001), IX, 76.
- CHARLIER, *Théo*, trompettiste (1868-1944), VIII, 54.
- CHARLOTTE de BOURGOGNE, comtesse de Nevers et de Rethel (1476-1500), III, 87.
- CHARUE, *André*, évêque (1898-1977), V, 53.
- CHAVÉE, *Achille*, poète (1906-1969), VI, 70.
- CHÉVREMONT, *Maurice*, histologiste, embryologiste (1908-1996), VIII, 56.
- CHEVREUILLE, *Raymond*, compositeur (1901-1976), IX, 79.
- CHILDÉRIC PIERREFILS, pseud. de PERSOONS, *François*.
- CHIURDOGLU, *Grégoire*, chimiste (1904-1987), VIII, 58.
- CHLEPNER, *Serge*, économiste (1890-1964), VIII, 60.
- CHRÉTIEN, *Victor*, pseud. de KURTH, *Godefroid*.
- CHRISTOPHE, *Lucien*, écrivain (1891-1975), II, 85.
- CHRISTYN de RIBAUCCOURT, voir de RIBAUCCOURT.
- CHRYSALE, pseud. de GENOT, *André*.
- CISELET, *Georgette*, avocate, femme politique (1900-1983), VIII, 62.
- CLAES, *Jean-Baptiste*, industriel (1748-1822), IX, 80.
- CLAESSENS, *Bob*, militant politique (1901-1971), IV, 58.
- CLAEYS BOUÛAERT, *Maurice*, théologien (1882-1956), V, 56.
- CLAUDE, *Albert*, médecin (1898-1983), IV, 60.
- CLAUDE OLIVIER, pseud. de PASSELECQ, *Georges*.
- CLAVEL, pseud. de BEREI, *Andor*.
- CLEENEWERCK de CRAYENCOUR, *Marguerite*, voir YOURCENAR, *Marguerite*.
- CLÉMENT, *Gaston*, cuisinier (1878-1973), IV, 65.
- CLERCK, *Albert*, voir AYGUESPARSE, *Albert*.
- CLIN D'OEIL, pseud. de GUISLAIN, *Albert*.
- CLOES, *Nicolas*, peintre (1889-1976), IX, 82.
- CLOSE, *René*, homme politique (1918-1977), IX, 83.
- CLOSSON, *Herman(n)*, dramaturge (1901-1982), II, 87.
- CLUYSENAAR, *Alfred*, peintre (1837-1902), V, 58.
- COBB, *J.*, pseud. de DEJONCKER, *Théo*.
- COLARD, *Armand*, médecin, écrivain (1890-1983), III, 88.
- COLASSIN, *Charles*, architecte (1897-1942), VII, 60.
- COLINET, *Paul*, écrivain (1898-1957), VI, 74.
- COLLAER, *Paul*, pianiste (1891-1989), V, 61.
- COLLARD, *Léo*, homme politique (1902-1981), V, 64.
- COLRUYT, *Camille*, orfèvre, sculpteur (1908-1973), III, 89.
- CONIL, *Raphaël*, géologue-micropaléontologiste (1930-1990), VIII, 65.

- COOLS, *André*, homme politique (1927-1991), IX, 86.
- COOREMANS, *Lucien*, homme politique (1899-1985), V, 68.
- COPPÉE, *Georges*, physiologiste (1909-1979), II, 90.
- COPPENS de HOUTHULST, *Willy*, aviateur (1892-1986), IV, 66.
- COPPIETERS de GIBSON, *Daniel*, théologien (1929-1983), V, 70.
- COREMANS, *Edvard*, homme politique (1835-1910), VI, 77.
- COREMANS, *Paul*, directeur-fondateur de l'Institut royal du Patrimoine artistique (1908-1965), IV, 69.
- CORNÉLUS, *Henri*, écrivain (1913-1983), III, 90.
- CORNIL, *Léon*, magistrat (1882-1962), VI, 84.
- CORNIL, *Maurice*, juriste (1909-1969), VIII, 67.
- COSEMANS, *Arthur*, historien (1897-1971), IV, 73.
- COSSEE de MAULDE DUMORTIER, *Vincent*, homme politique (1894-1984), V, 71.
- COULON, *Émile*, architecte (1825-1891), IV, 74.
- COULON, *Marion*, pédagogue (1907-1985), IV, 76.
- COUNSON, *Albert*, philologue romainiste (1880-1933), II, 91.
- COURCOL, voir de BAILLENCOURT, *Alexandre*.
- COURTENS, *Alfred*, sculpteur (1889-1967), VI, 87.
- COURTENS, *Anoine*, architecte (1899-1969), VII, 62.
- COURTOY, *Ferdinand*, historien (1880-1970), V, 72.
- COX, *Jacques*, astronome (1898-1972), I, 22.
- CRAHAY, *Albert*, officier (1903-1991), VII, 64.
- CRAHAY, *Roland*, philologue classique (1915-1992), VII, 67.
- CREHAY, famille de peintres et artisans spadois : *Gérard-Jonas* (1816-1897), *Gérard-Antoine* (1844-1937), *Georges* (1849-1933), *Jules* (1858-1934), III, 94.
- CREMER, *Pierre*, officier (1924-1996), VII, 69.
- CRICKBOOM, *Mathieu*, violoniste (1871-1947), VI, 91.
- CROMBET, *Pierre-Philippe*, magistrat (1749-1836), III, 96.
- CUISENAIRE, *Georges*, créateur de la méthode des «nombres en couleurs» (1891-1976), VI, 93.
- CUJAS, pseud. de BONJEAN, *Albert*.
- CURIE, *Marie*, physicienne, chimiste (1867-1934), VIII, 69.
- CUS, *Alphonse*, missionnaire (1846-1910), IV, 78.
- CUVELIER, *Eugène*, officier (1858-1915), IV, 80.

D

- DABIN, *Jean*, juriste (1889-1971), V, 75.
- DAELEMANS, *Alfred*, prélat (1923-1997), VII, 73.
- d'AIRE, *Jehan*, maître-maçon (ca 1480-ca 1550), IV, 83.
- D'ALOST, *Pierre*, voir VAN AELST, *Pierre I*.
- DAMBOIS, *Maurice*, violoncelliste (1889-1969), IX, 97.
- DANEAU, *Nicolas*, compositeur (1866-1944), II, 95.
- DANEAU, *Suzanne*, compositeur, pianiste (1901-1971), II, 96.
- DANLOY, *Georges*, officier (1911-1999), IX, 97.
- DANSAERT, *Georges*, généalogiste (1876-1960), V, 80.
- d'ARBERG de VALENGIN, *Charles*, haut fonctionnaire (1778-1814), IX, 102.
- d'ARLON, *Arnould*, officier comtal (-1347/1348), V, 82.
- D'ARQUENNES, *Paul*, pseud. de COLINET, *Paul*.
- D'ARTIGUES, *Aimé-Gabriel*, maître de verrerie-cristallerie (1778-1848), I, 29.
- DARVILLE, *Alphonse*, sculpteur, médaille (1910-1990), VIII, 75.
- DASNOY, *Albert*, peintre, écrivain (1901-1992), VI, 95.
- d'ASPREMONT LYNDEN, *Harold*, homme politique (1914-1967), VIII, 77.
- DASSE, *Gérard*, constructeur d'automobiles (1842-1914), IX, 104.
- d'AUCLIN, *Noël*, pseud. de DEGRELLE, *Léon*.
- DAUGE, *Walter*, homme politique (1907-1944), V, 84.
- DAUSOIGNE-MÉHUL, *Joseph*, compositeur (1790-1875), VIII, 80.
- DAVID, *Louis*, peintre (1748-1825), VII, 76.
- DAVIGNON, *Gilles-François*, industriel, financier (1780-1859), VII, 79.
- DAVIGNON, *Henri*, écrivain (1879-1964), VIII, 81.
- DEBAAR, *Mathieu*, pédagogue, compositeur (1895-1954), VI, 98.
- DE BACKER, *Adrien*, voir ÉTIENNE, *Claude*.
- de BAILLENCOURT, *Alexandre*, fonctionnaire (1623-après 1695), IV, 84.
- de BARSY, *Eugène*, ingénieur commercial (1906-1985), VII, 80.
- DE BAST, *Jean*, graveur, dessinateur (1883-1975), VIII, 83.
- DEBERGHE, *Camille*, journaliste (1879-1944), IV, 86.
- de BÉTHUNE, *Pierre*, géologue (1909-1991), IX, 105.
- DE BOCK, *Paul-Aloïse*, conseiller d'Etat, écrivain (1898-1986), III, 99.
- DE BOECK, *Auguste*, compositeur (1865-1937), V, 88.
- de BOISSCHOT, *Ferdinand*, chancelier de Brabant (1570-1649), II, 97.
- de BOISSET, *Claude*, chef du Conseil privé de Marguerite d'Autriche, grand archidiacre d'Arras (-1546), III, 102.
- de BONVALOT, *François*, voir BONVALOT, *François*.
- de BONVOISIN, *Pierre*, banquier (1903-1982), IX, 106.
- DE BOOM, *Ghislaine*, historienne (1895-1957), II, 100.
- de BOULOIGNE, *Robert II*, haut fonctionnaire (?-1559), IX, 108.
- de BOURGOGNE, *Jacques*, disciple de Calvin (ca 1515-1556), IX, 109.
- de BROUCKÈRE, *Lucia*, chimiste (1904-1982), IX, 111.
- DE BRUYN, *Jacques*, résistant (1915-1997), VII, 83.
- DECHAMPS, *Jules*, philologue romainiste (1888-1968), VI, 100.
- de CILLY, *Claude*, diplomate (-1513/1514), V, 91.
- DE CLERCK, *Jan*, licier (-1539), VIII, 84.
- de COBALT d'OUTREMER, pseud. de HANNON, *Théo*.
- DE CORTE, *Marcel*, homme de lettres (1905-1994), VII, 86.
- DE COSTER, *Willem*, voir BONT, *Willem*.
- de CROY, *Antoine*, conseiller et chambellan de Charles Quint (-1546), III, 103.
- de CULEMBOURG, *Élisabeth*, dame d'honneur (1475-1555), VII, 92.
- de CULEMBOURG, *Isabeau*, voir de CULEMBOURG, *Élisabeth*.
- de CUMONT, *Charles*, officier (1902-1990), IV, 87.
- DE DECKER, *Pierre*, homme politique (1812-1891), VI, 101.
- de DEVENTER, *Jacques*, cartographe (1500 1505-1575), I, 30.
- de DURAND de PRÉMOREL, *Adrien*, voir de PRÉMOREL, *Adrien*.
- DEFACQZ, *Eugène*, magistrat, homme politique (1797-1871), VI, 106.
- de FIERLANT, *Simon*, juriste (ca 1602-1686), IX, 114.
- DEFOER, *Hector*, financier, philanthrope (1832-1905), IX, 115.
- DEFOSSEZ, *René*, compositeur (1905-1988), IV, 89.
- de FRAITEUR, *Raoul*, officier (1895-1984), VIII, 86.
- DEFUISSEAU, *Nicolas*, avocat, homme politique (1802-1857), VII, 93.

- de FURSTENBERG, *Maximilien*, prélat (1904-1988), VIII, 88.
- de GAIFFIER, *Pierre-Baudouin*, magistrat (1757-1823), III, 104.
- de GAIFFIER d'HESTROY, *Baudouin*, bollandiste (1897-1984), III, 107.
- de GORREVOD, *Laurent*, conseiller de Marguerite d'Autriche (ca 1470-1529), III, 108.
- de GRAMMEZ, *Hugues*, bourgmestre et échevin du Franc de Bruges (-1553), III, 110.
- DEGRELLE, *Léon*, homme politique (1906-1994), VI, 111.
- DE GROOT, *Guillaume*, sculpteur (1839-1922), IV, 94.
- DE GROOTE, *Maurice*, chanteur (1910-1994), VI, 123.
- DE GROOTE, *Paul*, ingénieur, homme politique (1905-1997), VII, 95.
- DEHALU, *Marcel*, géodésien (1873-1960), VII, 97.
- DEHASSE, *Lambert*, industriel, homme politique (1808-1872), II, 102.
- de HAZE, *Jean*, tapissier (ca 1440-?), I, 39.
- de HEERS, *Raes*, tribun populaire (1418-1477), I, 41.
- de HELFENSTEIN, *Marguerite*, fille naturelle de Maximilien I^{er} (- après 1531), V, 92.
- DE HEM, *Louise*, peintre (1866-1922), V, 93.
- de HEMPTINNE, *Marc*, ingénieur chimiste (1902-1986), VII, 99.
- de HEMRICOURT de GRUNNE, *François*, officier (1850-1926), VII, 103.
- de HEMRICOURT de GRUNNE, *Rodolphe*, aviateur (1911-1941), VI, 124.
- de HENNIN-LIÉTARD, *Jean*, comte de Boussu (1499-1562), II, 104.
- de HENNIN-LIÉTARD, *Maximilien*, comte de Boussu (1543-1578), II, 105.
- de HERZELLES, *Ambroise-Joseph*, surintendant général des Finances (1680-1759), I, 45.
- de HEUSY, *Jacques*, homme politique, mécène (1719-1785), III, 112.
- DEHOUSSE, *Fernand*, homme politique (1906-1976), III, 114.
- de HOVYNES, *Laurent*, fonctionnaire (1627-1690), IV, 98.
- DEJACE, *Théo*, homme politique (1906-1989), IV, 98.
- de JACQUIER de ROSÉE, *Antoine-Laurent*, maître de forges et de cuivres (1747-1826), I, 47.
- de JAEGHER, *Édouard*, parlementaire (1806-1893), I, 49.
- DEJONCKER, *Théo*, compositeur (1894-1964), VI, 127.
- DE JONGHE, *Édouard*, ethnologue (1878-1950), I, 50.
- de KERCHOVE d'EXAERDE, *René*, officier au long cours (1883-1971), VIII, 91.
- DEKEUKELEIRE, *Charles*, cinéaste (1905-1971), V, 95.
- DE KEYSER, *Adrien*, peintre (1914-1950), VI, 128.
- DE KEYSER, *Ephrem*, voir de RENAIX, *Chérubin*.
- DEKKERS, *René*, juriste (1909-1976), II, 105.
- de LALAING, *Amoine*, haut fonctionnaire (ca 1480-1540), VII, 104.
- de LALAING, *Philippe*, ambassadeur de Marguerite d'Autriche (1499-1550), IV, 103.
- de LAMINNE, *Louis*, industriel, homme politique (1789-1858), VII, 110.
- de LANDSHEERE, *Louise*, résistante (1908-1989), VI, 130.
- DE LANTSHEERE, *Jean-Hubert*, vicaire général (1753-1824), I, 55.
- DELATTE, *Armand*, helléniste, latiniste (1886-1964), II, 107.
- de la VALLÉE POUSSIN, *Étienne*, homme politique (1903-1996), IX, 117.
- de la VEULX, *Adrien*, chapelain (XVI^e siècle), II, 110.
- DELBUILLE, *Maurice*, philologue (1903-1984), VIII, 92.
- DELCOURT, *Marie*, philologue classique (1891-1979), III, 118.
- DELCUVE, *Georges*, philosophe, théologien (1908-1976), VIII, 97.
- DELEAU, *Gérard*, apothicaire (1726-1788), II, 111.
- DE LEENER, *Georges*, économiste (1879-1965), IX, 123.
- DELEHAYE, *Hippolyte*, bollandiste (1859-1941), III, 122.
- DELESCLUSE, *Jean-Baptiste*, avocat, homme politique (1803-1861), II, 112.
- DELEVOY, *Robert*, historien de l'art (1914-1982), IX, 126.
- DELFOSSE, *Hector*, accordéoniste (1925-1998), VIII, 99.
- DELHASSE, *Félix*, homme politique (1809-1898), V, 97.
- de LICHTERVELDE, *Louis*, historien (1889-1959), III, 126.
- de LIEDEKERKE BEAUFORT, *Auguste*, diplomate (1789-1855), V, 102.
- de LIEDEKERKE BEAUFORT, *Hadelin*, homme politique (1816-1890), IV, 104.
- de LIEDEKERKE BEAUFORT, *Hilarion*, homme politique (1762-1841), IV, 107.
- de LIGNE, *Charles-Joseph*, prince, écrivain (1735-1814), III, 128.
- de LIGNE, *Jean*, architecte (1890-1985), III, 136.
- DELIMAL, *Odilon*, homme de lettres (1835-1888), VIII, 100.
- DELMARCELLE, *Robert*, journaliste (1910-1974), VI, 131.
- del MARMOL, *Eugène*, historien (1812-1898), V, 104.
- de LOË, *Alfred*, archéologue (1858-1947), V, 106.
- de LOOZ-CORSWAREM, *Guillaume-Joseph*, prince d'Empire (1732-1803), II, 114.
- de LOUVREX, *Mathias-Guillaume*, jurisconsulte (1665-1734), II, 116.
- DELPORTE, *Victor*, médecin (1855-1914), I, 57.
- del RIO, *Louis*, juriste, homme politique (1517-1578), VII, 113.
- DELSINNE, *Léon*, homme politique (1882-1971), IX, 130.
- de LUXEMBOURG, *Philiberte*, femme politique (?-1539), IX, 131.
- DEMADE, *Pol*, écrivain (1863-1936), II, 119.
- DE MALEINGREAU, *Paul*, voir MALENGREAU, *Paul*.
- DEMAN, *Edmond*, éditeur (1857-1918), IV, 109.
- de MARNEFFE, *Edgar*, historien (1852-1929), IV, 112.
- de MARNIX, *Jean*, secrétaire du Conseil privé des Pays-Bas (1483-1532), I, 61.
- de MARNIX, *Pierre*, fonctionnaire (- après 1531), V, 108.
- de MEESTER, *Raoul*, historien (1873-1950), V, 109.
- de MEESTER de BETZENBROECK, *Raymond*, sculpteur (1904-1995), VI, 133.
- de MEEÛS, *Ferdinand*, banquier (1798-1861), IV, 114.
- DE MEUSE, *Alain*, pseud. de THIRY, *Marcel*.
- de MIDDELBOURG, *Paul*, mathématicien (1446-1534), I, 62.
- de MOLINARI, *Gustave*, économiste (1819-1912), VI, 135.
- de MONTCUT, *Antoine*, ecclésiastique (- après 1531), V, 110.
- de MONTPELLIER, *Nicolas*, maître de forges (1755-1813), V, 110.
- de MONTPELLIER d'ANNEVOIE, *Gérard*, psychologue (1906-1987), VII, 117.
- DE MOOR, *Victor*, botaniste (1827-1895), I, 68.
- DENDAL, *Alfred*, mineur (1855-1916), VI, 143.
- DENDAL, *Charles*, officier (1890-1958), V, 112.
- de NENY, *Corneille*, haut fonctionnaire (1718-1776), VIII, 102.
- de NENY, *Patrice-François*, haut fonctionnaire (1716-1784), VIII, 103.
- de NENY, *Philippe-Goswin*, haut fonctionnaire (1740-après 1807), VIII, 107.

- D'ENGLISHIEN, *Pierre*, voir VAN AELST I, *Pieter*.
- D'ENGLISHIEN II, *Pierre*, voir VAN AELST II, *Pierre*.
- D'ENGLISHIEN III, *Pierre*, voir VAN AELST III, *Pierre*.
- DENIS, pseud. de BEREI, *Andor*.
- de NIVELLES, *Jean*, pseud. de JOLY, *Victor*.
- DENUIT, *Désiré*, journaliste (1905-1987), VI, 145.
- DE PAGE, *Henri*, juriste (1894-1969), IX, 133.
- de PERCEVAL, *Armand*, homme politique, journaliste (1818-?), IX, 137.
- DEPLOIGE, *Simon*, prêtre (1868-1927), VIII, 109.
- DEPRELLE, pseud. de de PERCEVAL, *Armand*.
- de PRÉMOREL, *Adrien*, écrivain (1839-1968), II, 121.
- DE RACHE, *André*, poète, éditeur (1919-1986), IX, 141.
- de RENAIX, *Chérubin*, généalogiste (1875-1943), V, 113.
- de RIBAUCCOURT, *Adolphe*, homme politique (1837-1911), IV, 118.
- de RIBAUCCOURT, *Prosper*, homme politique (1796-1882), IV, 119.
- DE RIVIEREN, *Raës*, voir de HEERS, *Raës*.
- de RODA, *Gerónimo*, juriste, homme politique (1525/1530-1580), VII, 119.
- DEROISY, *Lucien*, cinéaste (1912-1972), V, 115.
- DE ROYER, voir ORFINGER, *Lucien*.
- DE RUDDER, *Isidore*, sculpteur, peintre (1855-1943), IV, 121.
- DE RUYT, *Franz*, philologue classique, archéologue (1907-1992), VII, 121.
- de RYCKEL, *Louis*, officier (1857-1922), VI, 146.
- DE SAEGER, *Jos*, homme politique (1911-1998), VIII, 111.
- de SCHEPPER, *Corneille*, ambassadeur (1502/1503-1555), VI, 150.
- de SCHÖNAU, *Renaud*, officier ducal (ca 1305-1376), VI, 155.
- de SCHOONVORST, *Catherine*, dame d'honneur (avant 1376-après 1434), VI, 157.
- de SCHOONVORST, *Jean I^{er}*, drossard de Brabant (ca 1350-1380), VI, 158.
- de SCHOONVORST, *Jean II*, officier ducal (1376/1380-1434), VI, 159.
- de SCHOONVORST, *Renaud II*, officier ducal (ca 1347-1419), VI, 160.
- de SELLERS de MORANVILLE, *Antonin*, officier (1852-1945), I, 69.
- de SILLY, *Claude*, voir de CILLY, *Claude*.
- DE SMAELE, *Albert*, ingénieur, haut fonctionnaire (1901-1995), VIII, 113.
- DES MAREZ, *Guillaume*, historien (1870-1931), I, 72.
- DE SMET, *Antoine*, historien (1909-1997), VIII, 118.
- DESMETH, *Paul*, poète, mécène (1883-1970), VI, 162.
- DESONAY, *Fernand*, philologue romaniste (1899-1973), II, 123.
- de STAERCKE, *André*, haut fonctionnaire, diplomate (1913-2001), IX, 143.
- DESTRÉE, *Jules*, homme politique (1863-1936), V, 117.
- de SYMANDRES, *Désiré*, secrétaire du Conseil privé des Pays-Bas (-ca 1556), II, 129.
- DE THÉLÈME, *Jean*, pseud. de DUPIERREUX, *Richard*.
- de THEMSEKE, voir de THEMSICKE.
- de THEMSICKE, *Georges*, haut fonctionnaire (après 1450-1536), IX, 146.
- de TRAZEGNIÉS, *Georges*, homme politique (1762-1849), II, 130.
- DETREZ, *Conrad*, écrivain (1937-1985), III, 138.
- DETRY, *René*, fonctionnaire (1881-1945), IV, 123.
- DEVAUX, *Philippe*, philosophe (1902-1979), II, 131.
- DEVÈZE, *Albert*, avocat, homme d'Etat (1881-1959), IX, 148.
- DE VIGNE, *Paul*, sculpteur (1843-1901), III, 143.
- DE VISCHER de CELLES, *Antoine*, fonctionnaire (1779-1841), V, 123.
- DE VISSCHER, *Charles*, juriste (1884-1973), V, 126.
- DE VISSCHER, *Fernand*, juriste, archéologue (1885-1964), II, 133.
- de VISSCHER, *Michel*, interniste (1915-1981), IX, 154.
- DE VISSCHER, *Paul*, juriste (1916-1996), VII, 123.
- de VRINTS TREUENFELD, *Alexandre*, homme politique (1838-1906), VI, 165.
- DEVROYE, *Joseph*, orfèvre (1892-1975), VI, 167.
- DE WAELEHENS, *Alphonse*, philosophe (1911-1981), IV, 125.
- de WITTELSBACH, *Élisabeth*, voir ÉLISABETH.
- d'HINSELINNE, *Victor*, pseud. de KURTH, *Godefroid*.
- d'HOFFSCHMIDT, *Edmond*, ermite-philosophe (1777-1861), IV, 127.
- d'HOFFSCHMIDT de RESTEIGNE, *Constant*, homme politique (1804-1873), V, 130.
- D'HONDT, *Robert*, syndicaliste (1934-1991), IV, 130.
- DIEU, *Marcel*, militant anarchiste (1902-1969), V, 199.
- di GATTINARA, *Mercurio Arborio*, juriste et diplomate (1465-1530), III, 146.
- DIONGRE, *Joseph*, architecte (1878-1963), III, 148.
- DIVOY, *Léon*, aviateur (1916-1977), IX, 156.
- DOCTEUR DESGOSSES, pseud. de KINDS, *Edmond*.
- DOCTEUR MONTAGNET, pseud. de COLINET, *Paul*.
- DODIMONT, *Jean*, pseud. de SCHYNS, *Matt(h)ieu*.
- DOLEMBREUX, *Jacques*, pseud. de DRESSE, *Paul*.
- DOMINGUES, *André*, pseud. de DETREZ, *Conrad*.
- DONI della GRAZIA, *Raffaello*, pseud. de MAZZOLANI, *Mario*.
- DONNAY, *Jean*, graveur, peintre (1897-1992), VI, 170.
- D'OR, *Louis*, ingénieur (1904-1989), VI, 172.
- DORZÉE, *François*, industriel, homme politique (1813-1897), IV, 133.
- DOSSIN, *Georges*, assyriologue (1896-1983), VI, 176.
- DOTRENGE, *Bertrand-Joseph*, avocat (1724-1796), IX, 160.
- d'OUDENBOSCH, *Adrien*, chroniqueur (ca 1425 - ca 1482), V, 133.
- d'OUTRELIGNE, *Jean*, pseud. de DEGRELLE, *Léon*.
- DOUTREPONT, *Georges*, historien de la littérature française (1868-1941), II, 134.
- DRAGUET, *René*, théologien, orientaliste (1896-1980), II, 138.
- Dr d'HAMME, pseud. de BOLAND, *Charles*.
- DRESSE, *Paul*, écrivain (1901-1987), IV, 135.
- DRESSE de LÉBIOLES, *Paul*, voir DRESSE, *Paul*.
- DRYMAEL, *Jean*, ingénieur civil (1912-1942), IV, 138.
- DUBOIS, *Abel*, homme politique (1921-1989), VI, 178.
- DUBOIS, *Gilles*, peintre et modèleur de faïence (ca 1713-après 1753), III, 151.
- DU BOIS, *Paul*, sculpteur (1859-1938), IV, 142.
- DUBOIS, *Paul*, voir DU BOIS, *Paul*.
- DUBOIS, *Robert*, pédiatre (1904-1987), IX, 162.
- DUBOIS, *Robert*, porcelainier (1709-1759), III, 153.
- du BUS de WARNAFFE, *Charles*, homme politique (1894-1965), IX, 164.
- DU CHASTEL de la HOWARDERIE, *Paul-Armand*, généalogiste (1847-1936), III, 153.
- DUCHATEAU, *Aimé*, officier (1865-1925), II, 141.
- DUCHESNE, *Jules*, physicien, chimiste (1911-1984), VIII, 119.
- DUESBERG, *Albert*, architecte (1877-1951), VII, 127.

DUESBERG, *Émile*, voir DUESBERG, *Hilaire*.
 DUESBERG, *Hilaire*, exégète (1888-1969), II, 141.
 DUFOYER, *Pierre*, pseud. de BOIGELLOT, *René*.
 DUFRANE, *Jules*, industriel, homme politique (1848-1935), VI, 181.
 DUFRANE-FRIART, *Jules*, voir DUFRANE, *Jules*.
 DULIÈRE, *André*, historien, linguiste (1921-1990), VI, 184.
 DUMON, *Frédéric*, haut magistrat (1912-2000), VIII, 121.
 du MORTIER, *Vincent*, voir COSSÉE de MAULDE DUMORTIER, *Vincent*.
 DUNOL, pseud. de WATTEAU, *Louis*.
 DUPIERREUX, *Richard*, homme de lettres (1891-1957), VI, 185.
 DUPON, *Arthur*, sculpteur (1890-1972), III, 155.
 DUPONT, *Auguste*, musicien (1864-1935), VI, 189.
 DUPONT, *Émile*, homme politique (1834-1912), V, 137.
 DUPONT, *Georges*, comédien (1928-1975), IX, 25.
 DUPONT, *Joseph*, musicien (1838-1899), VI, 188.
 DUPONT, *Pierre-Augustin*, musicien (1827-1890), VI, 187.
 DUPRIEZ, *Léon*, économiste (1901-1986), V, 140.
 DUPUIS, *Jacques*, architecte (1914-1984), III, 158.
 DUPUIS, *Sylvain*, chef d'orchestre, compositeur (1856-1931), VIII, 124.
 DURAND, *Théophile*, botaniste (1855-1912), II, 144.
 d'URSEL, *Conrad*, voir SCHETZ de GROBBENDONCK, *Conrad*.
 DUTERME, *Roger*, peintre, céramiste (1919-1997), IX, 166.
 DUTOIT, *Roger*, comédien (1923-1988), VI, 190.
 DUTRY, *Armand*, homme d'affaires (1908-1997), VIII, 127.
 DUVAL-AUMONT, *Claude*, pseud. de BOIGELLOT, *René*.
 DUVIEUSART, *Jean*, homme politique (1900-1977), IV, 145.

E

EDMOND CHARLES, pseud. de LOSSEAU, *Léon*.
 EENENS, *Alexis*, officier (1805-1883), V, 145.
 EINSTEIN, *Albert*, physicien, mathématicien (1879-1955), VIII, 129.
 ÉLISABETH, reine des Belges (1876-1965), I, 78.
 ELSLANDER, *Jules*, écrivain (1865-1948), IV, 151.
 EMAËL, pseud. de LAMBOTTE, *Emma*.

ÉMILE, pseud. de MANDEL, *Ernest*.
 EMPAIN, *Louis*, homme d'affaires (1908-1976), VI, 191.
 ENGLEBERT, *Oscar*, industriel (1866-1933), VIII, 132.
 ÉRASME, pseud. de HUYSMANS, *Camille*.
 ERCULISSE, *Paul*, pharmacien (1884-1996), VIII, 134.
 ERMESINDE, comtesse de Bar et de Luxembourg (1186-1247), II, 147.
 ERNST, *Lambert*, magistrat (1798-1871), VII, 131.
 ERRERA, *Giacomo*, voir ERRERA, *Jacques*.
 ERRERA, *Jacques*, banquier, homme d'affaires (1834-1880), VII, 132.
 ERRERA, *Paul*, juriste (1860-1922), III, 165.
 ÉTIENNE, *Claude*, comédien (1917-1992), V, 146.
 EVENEPOEL, *Edmond*, critique musical (1846-1931), I, 89.
 EVRARD, *Edgard*, médecin, aviateur (1911-1999), IX, 169.
 EWALENKO, *René*, ingénieur commercial (1920-1980), VIII, 135.

F

FABRI, pseud. de LEFÈVRE, *Joseph*.
 FABRI, *Charles*, banquier (1873-1938), V, 149.
 FABRY, *Émile*, peintre (1865-1966), VI, 197.
 FABRY, *Marcel*, écrivain dialectal (1891-1953), VI, 200.
 FABRY, *Robert*, aviateur (1899-1987), IX, 175.
 FAIDER-FEYTMANS, *Germaine*, voir FEYTMANS, *Germaine*.
 FALLON, *Donald*, homme politique (1916-1998), VIII, 137.
 FALLON, *Louis-Augustin*, avocat, mandataire public (1749-1829), VII, 135.
 FASBENDER, *Albert*, avocat, homme de théâtre (1897-1983), IX, 179.
 FAVRESSE, *Félicien*, historien (1898-1960), VIII, 139.
 FELL, *Adrien*, pseud. de HAVRENNE, *Marcel*.
 FERRIÈRES, *Anne-Marie*, comédienne (1888-1992), IX, 180.
 FÉTIS, *Édouard*, historien de l'art (1812-1909), V, 151.
 FÉTIS, *François-Joseph*, musicologue (1784-1871), V, 153.
 FEYTMANS, *Germaine*, archéologue, muséologue (1903-1983), VII, 136.
 FIDELIO, voir LOUETTE, *Marcel*.
 FIESS, *Joseph*, bibliothécaire (1802-1875), VIII, 140.
 FINCH, *Alfred William*, voir FINCH, *Willy*.

FINCH, *Willy*, peintre (1854-1930), IV, 155.
 FLANOCHÉ, pseud. de VAN DRUNEN, *James*.
 FLEISCHMAN, *Théo*, journaliste (1893-1979), V, 158.
 FLEUSSU, *Stanislas*, avocat, homme politique (1798-1858), VII, 138.
 FLORINE, *Nicolas*, ingénieur au Service technique de l'Aéronautique (1891-1972), III, 167.
 FLORKIN, *Marcel*, docteur en médecine (1900-1979), III, 171.
 FLUCHE, *Pierre*, militant ouvrier (1841-1909), VIII, 142.
 FONTAINAS, *Paul*, ingénieur (1881-1964), VII, 140.
 FONTAINE, *Pierre*, journaliste (1898-1968), V, 162.
 FORGEUR, *Joseph*, avocat, homme politique (1802-1872), II, 152.
 FORIERS, *Paul*, avocat (1914-1980), IV, 158.
 FOULON, *Franz*, écrivain, militant wallon (1861-1928), II, 156.
 FOURDIN, *Emmanuel*, archiviste (1817-1887), VIII, 144.
 FOUREZ, *Lucien*, spécialiste en héraldique (1905-1976), V, 164.
 FOURNIER, *François-Joseph*, chef d'entreprise (1857-1935), VIII, 145.
 FRAIKIN, *Charles-Auguste*, sculpteur (1817-1893), III, 173.
 FRAM, pseud. de PIÉRARD, *Louis*.
 FRANCO, *Jean*, fonctionnaire (XVI^e siècle), V, 166.
 FRANÇOIS, *Jules*, ophtalmologiste (1907-1984), IX, 181.
 FRANÇOTTE, *Henri*, historien, homme politique (1856-1918), VI, 201.
 FRANÇOTTE, *Polydore*, embryologiste (1851-1916), II, 158.
 FRANKINET, *Édouard*, architecte (1877-1937), III, 175.
 FRANSEN, *Gérard*, historien (1915-1995), VI, 205.
 FREDERICQ, *Henri*, physiologiste (1887-1980), II, 159.
 FREEMAN, pseud. de HANNON, *Théo*.
 FRÈRE CULPIDON, pseud. de HANNON, *Théo*.
 FRÈRE-ORBAN, *Walther*, homme d'État (1812-1896), II, 161.
 FRÉRICHS, *Charles*, industriel (1871-1957), V, 167.
 FREYA, pseud. de BONJEAN, *Albert*.
 FREZIN, *Julia*, écrivain, peintre et sculpteur (1864-1950), II, 171.
 FRIS, *Victor*, historien (1877-1925), VII, 142.
 FROIDURE, *Édouard*, prêtre (1899-1971), IV, 160.
 FULGENCE, premier abbé d'Affligem (XI^e-XII^e s.), II, 173.

- GAHIDE, *Paul*, homme politique (1880-1970), II, 176.
- GAILLIARD, *Franz*, peintre (1861-1932), II, 177.
- GAILLIARD, *Jean-Jacques*, peintre (1890-1976), IV, 165.
- GAILLY, *Arthur*, homme politique (1892-1974), IX, 185.
- GALLÉ, *Jean*, mathématicien, ingénieur (1^{re} moitié du XVIII^e s.), II, 180.
- GANSHOF, *François*, historien (1895-1980), V, 171.
- GANSHOF van der MEERSCH, *Walter*, magistrat (1900-1993), VII, 145.
- GARCIA, *Ana*, voir ANNE DE SAINT-BARTHÉLEMY.
- GARITTE, *Gérard*, orientaliste (1914-1990), IX, 186.
- GARNIR, *Henri*, mathématicien (1921-1985), VI, 207.
- GASPAR, *Jean-Marie*, sculpteur (1861-1931), I, 93.
- GAUCERUS, voir GAUCHER D'OISY-INCHY.
- GAUCHER D'OISY-INCHY, évêque de Cambrai (ca 1055-ca 1130), II, 183.
- GAUTHIER d'ARNOY, pseud. de CANTILLON, *Arthur*.
- GEEFS, *Joseph*, sculpteur (1808-1885), III, 177.
- GÉHÉNIAT, *Jules*, physicien (1909-1991), VII, 150.
- GENDEBIEN, *Jean-François*, homme politique (1753-1838), II, 188.
- GENONCEAUX, *Léon*, éditeur (1856-?), IX, 189.
- GENOT, *André*, syndicaliste (1913-1978), IV, 170.
- GENTILS, *Vic*, sculpteur, peintre (1919-1997), VIII, 149.
- GÉRARD, *Alfred*, pseud. de JAMIN, *Paul*.
- GÉRARD, *Léon*, ingénieur (1855-1927), VIII, 154.
- GÉRARD, *Max-Léo*, ingénieur, homme politique (1879-1955), VIII, 156.
- GERARD, *Pol*, histologiste (1886-1961), II, 190.
- GERMAIN, *Ernest*, pseud. de MANDEL, *Ernest*.
- GERMAIN, *Paul*, pseud. de ANDRÉ, *François*.
- GEVAERT, *François-Auguste*, musicien (1828-1908), I, 97.
- GEVERS, *Frédéric*, pianiste (1923-1997), VII, 153.
- GEVERS, *Marie*, écrivain (1883-1975), IV, 172.
- GEVREY, *André*, comédien (1913-1993), VI, 210.
- GHEQUIÈRE, *Albert*, peintre, architecte (1880-1947), VII, 155.
- GHISLAIN, saint (VII^e siècle ?), III, 178.
- GIJSEN, *Marnix*, écrivain (1899-1984), IV, 176.
- GIL BLAS, pseud. de GUISLAIN, *Albert*.
- GILBERT, *Eugène*, critique littéraire (1864-1919), I, 100.
- GILBERT, *Pierre*, égyptologue (1904-1986), VI, 211.
- GILJSEN, *John*, juriste (1912-1988), IV, 179.
- GILKIN, *Iwan*, écrivain (1858-1924), II, 191.
- GILKINET, *Alfred*, pharmacien (1845-1926), V, 174.
- GILLAIN, *Cyriaque*, officier (1857-1931), III, 180.
- GILLAIN, *Joseph*, auteur de bandes dessinées (1914-1980), V, 175.
- GILLE, *Valère*, écrivain (1867-1950), IV, 182.
- GILLES, *Paul*, pseud. de GRIPPA, *Jacques*.
- GILLÈS, *Daniel*, écrivain (1917-1981), I, 102.
- GILLÈS de PÉLICHY, *Daniel*, voir GILLÈS, *Daniel*.
- GILLET, *Jean-Pierre*, ingénieur commercial (1920-2000), VIII, 160.
- GILLET, *Paul*, ingénieur (1891-1964), VIII, 162.
- GILLIS, *Antoine*, sculpteur (1702-1781), III, 182.
- GILLON, *Luc*, physicien, mathématicien (1920-1998), VIII, 164.
- GILLON, *Robert*, homme politique (1884-1972), IV, 185.
- GIORNO, pseud. de JOURET, *Georges*.
- GIRAULT, *Charles*, architecte (1851-1932), II, 196.
- IRON, *Robert*, critique d'art (1897-1967), VIII, 168.
- GLANSDORFF, *Maxime*, économiste (1906-1972), VI, 214.
- GLANSDORFF, *Paul*, ingénieur (1904-1999), VIII, 170.
- GLINEUR, *Henri*, homme politique (1899-1978), IV, 186.
- GLINEUR, *Jean*, poète, juriste (1906-1969), II, 200.
- GLOESENER, *Michel*, physicien (1792-1876), VIII, 173.
- GODART, *Odon*, météorologiste (1913-1996), VII, 156.
- GODDING, *Robert*, homme politique (1883-1953), IX, 191.
- GODEAU, *Robert*, mathématicien (1903-1965), IX, 198.
- GODEAUX, *Lucien*, mathématicien (1887-1975), IV, 188.
- GODEFROID, *Félix*, harpiste (1818-1897), IX, 199.
- GOEMAERE-JOURDAIN, *Pierre*, journaliste, essayiste (1894-1975), VII, 157.
- GOETHALS, *Georges*, officier (1888-1966), VI, 216.
- GOFFIN, *Arnold*, écrivain (1863-1934), II, 201.
- GOFFIN, *René*, docteur en médecine (1901-1976), II, 204.
- GOFFIN, *René*, généalogiste (1882-1972), III, 183.
- GOFFINET, *Hippolyte*, historien (1816-1903), VIII, 176.
- GOL, *Jean*, homme politique (1942-1995), IX, 201.
- GOLDFINGER, *Paul*, chimiste (1905-1970), IV, 191.
- GOORMAGHTIGH, *Norbert*, anatomopathologiste (1890-1960), VIII, 177.
- GORIS, *Jan-Albert*, voir GIJSEN, *Marnix*.
- GOUDRIAAN, *Adrien*, inspecteur général du Waterstaat (1768-1829), I, 109.
- GOUDRIAAN, *Bernard*, inspecteur du Waterstaat (1796-1842), I, 110.
- GOUROU, *Pierre*, géographe (1900-1999), VII, 161.
- GOUSSET, *Pierre*, pseud. de MANDEL, *Ernest*.
- GOVAERTS, *Jean*, chirurgien (1903-1963), VI, 218.
- GRAMAYE, *Thomas*, voir GRAMMAYE, *Thomas*.
- GRAMMAYE, *Thomas*, maître général des Monnaies (-1535), II, 205.
- GRAMME, *Georges*, homme politique (1926-1985), IV, 193.
- GRANDGAGNAGE, *François-Joseph*, magistrat, homme de lettres (1797-1877), II, 208.
- GRARD, *Georges*, sculpteur (1901-1984), IV, 194.
- GRATRY, *Auguste*, officier (1822-1885), IV, 198.
- GRAUX, *Charles*, avocat, homme politique (1837-1910), I, 112.
- GRAVEROL, *Jane*, peintre (1905-1984), IV, 199.
- GRAVEY, *Fernand*, pseud. de MERTENS, *Fernand*.
- GREINDL, *Léonard*, officier (1798-1875), VII, 165.
- GREVISSE, *Maurice*, grammairien (1895-1980), II, 210.
- GRIMARD, *Raoul*, ingénieur (1899-1938), I, 118.
- GRIPPA, *Jacques*, homme politique, résistant (1913-1991), VII, 170.
- GROOTECLAES, *Hubert*, photographe (1927-1994), VII, 176.
- GROSJEAN, *André*, géologue (1903-1971), V, 178.
- GROULT, *Pierre*, romaniste (1895-1968), IV, 200.
- GRUMIAUX, *Arthur*, violoniste (1921-1986), IV, 202.
- GRÜNEBAUM, *Kurt*, journaliste, historien (1910-1988), VI, 220.
- GRUSLIN, *Robert*, gouverneur de la province de Namur (1901-1985), IV, 204.

- GUALCHERUS, voir GAUCHER D'OISY-INCHY.
- GUFFENS, *Godefroid*, peintre (1823-1901), IV, 206.
- GUIETTE, *Robert*, poète, philologue (1895-1976), VIII, 180.
- GUILLAUME, *Jules*, diplomate (1892-1962), IX, 206.
- GUILLAUME L'ONCLE, officier comtal (ca 1150-1219), VI, 222.
- GUILLISSEN, *Jean*, ingénieur, résistant (1914-1942), I, 125.
- GUINOTTE, *Lucien*, ingénieur (1839-1911), IX, 208.
- GUISCARD, pseud. de BONJEAN, *Albert*.
- GUISLAIN, *Albert*, juriste, essayiste (1890-1969), VI, 225.
- GULLER, *Angèle*, journaliste (1920-2000), IX, 209.
- GUST, pseud. de VAN HECKE, *Paul-Gustave*.
- GUSTAVE, pseud. de RELECOM, *Xavier*.
- GUTISCOVIUS, *Gérard*, voir van GUTSCHOVEN, *Gérard*.
- GUTSENHOVEN, *Gérard*, voir van GUTSCHOVEN, *Gérard*.
- GUTT, *Camille*, juriste, Ministre d'État (1884-1971), VI, 228.
- GUTTENSTEIN, *Camille*, voir GUTT, *Camille*.
- H**
- HACKART, *Marc*, voir ACKART, *Marc*.
- HAESAERTS, *Luc*, historien de l'art (1899-1962), I, 130.
- HAESAERTS, *Paul*, historien de l'art (1901-1974), I, 135.
- HALFLANTS, *Paul*, critique littéraire (1873-1945), II, 213.
- HALKIN, *Léon*, historien (1872-1955), VII, 181.
- HALLER de HALLERSTEIN, *Wolfgang*, fonctionnaire (1492-1559), V, 181.
- HALLET, *Max*, militant socialiste (1864-1941), V, 182.
- HALTER, *Samuel*, médecin (1916-1981), V, 184.
- HAMAÏDE, *Amélie*, pédagogue (1888-1970), VIII, 185.
- HAMOIR, *Irène*, écrivain (1906-1994), V, 186.
- HAMONT, *Edmond*, syndicaliste (1922-1982), VI, 233.
- HANETON, *Charles*, secrétaire de Charles Quint et de Philippe II (-1560), II, 214.
- HANETON, *Jean*, haut fonctionnaire (-1560), VIII, 188.
- HANKAR, *Paul*, architecte (1859-1901), III, 185.
- HANKARD, *Maurice*, journaliste (1909-1983), VI, 234.
- HANNETON, *Charles*, voir HANNETON, *Charles*.
- HANNETON, *Jean*, voir HANETON, *Jean*.
- HANNON, *Théo*, homme de lettres (1851-1916), V, 189.
- HANNONYME, pseud. de HANNON, *Théo*.
- HANQUET, *Karl*, historien (1871-1928), V, 195.
- HANREZ, *Prosper*, industriel (1842-1920), IX, 211.
- HANROT, *Mathieu-André*, official (1703-1792), III, 188.
- HANSE, *Joseph*, grammairien (1902-1992), IX, 213.
- HAPS, *Marie*, fondatrice de l'École Supérieure de Jeunes filles (1879-1939), II, 215.
- HARDY, *Émile*, ingénieur (1829-1902), VII, 182.
- HARDY, *Henri*, vétérinaire (1839-1895), VI, 236.
- HARMEGNIES, *Hyacinth*, militant socialiste (1892-1973), V, 196.
- HARMEGNIES, *Lucien*, homme politique (1916-1994), VIII, 188.
- HARROY, *Jean-Paul*, ingénieur commercial (1909-1995), VI, 237.
- HAUS, *Frédéric*, ingénieur civil (1896-1993), VII, 184.
- HAUST, *Jean*, dialectologue (1868-1946), III, 190.
- HAVRENNE, *Marcel*, écrivain (1912-1957), V, 197.
- HAYOIT de TERMICOURT, *Raoul*, magistrat (1893-1970), IV, 209.
- HECTOR-BEY, voir DEFOER, *Hector*.
- HECTOR DEFOËR-BEY, voir DEFOER, *Hector*.
- HEGENSCHEIDT, *Alfred*, géographe (1866-1964), VII, 190.
- HEGER, *Fernand*, voir HEGER-GILBERT, *Fernand*.
- HEGER-GILBERT, *Fernand*, médecin légiste (1878-1957), VI, 241.
- HELLENS, *Franz*, écrivain (1881-1972), I, 140.
- HELLYN, *Paul*, fondateur du Musée de la Parole (1923-1978), VII, 193.
- HEM DAY, pseud. de DIEU, *Marcel*.
- HENNIQUIAU, *Édouard*, officier (1911-1995), VII, 194.
- HENRION, *Robert*, juriste, banquier (1915-1997), VIII, 190.
- HENRY, *Victor*, journaliste (1832-1896), I, 160.
- HÉNUSSE, *Théophile*, prédicateur catholique (1873-1967), V, 201.
- HERBILLON, *Jules*, philologue (1896-1987), VIII, 193.
- HEREMANS, *Joseph*, interniste (1927-1975), IX, 215.
- HÉRIMAN, moine, historien (1090-1147), I, 163.
- HERMANN, *Jean*, voir HERMANS, *Jean*.
- HERMANS, *Jean*, botaniste (1595-1674), I, 171.
- HERSET, *Michel*, moine cistercien (1738-1806), II, 217.
- HERSET, *Norbert*, voir HERSET, *Michel*.
- HEUX, *Gaston*, écrivain (1879-1951), II, 219.
- HICTER, *Marcel*, fonctionnaire (1918-1979), IV, 211.
- HIERNAUX, *Jules*, pédagogue, militant wallon (1881-1944), VII, 198.
- HIMMER, *Charles*, prêtre (1902-1994), IX, 217.
- HIRSCH, *Guy*, mathématicien (1915-1993), VIII, 195.
- HOËRÉE, *Arthur*, compositeur (1897-1986), III, 192.
- HOLEMANS, *Henri-Joseph*, orfèvre et sculpteur (1894-1973), II, 220.
- HOLVOET, *Georges*, magistrat (1874-1967), V, 202.
- HOMÈS, *Marcel*, botaniste (1906-1986), VII, 202.
- HOMMEL, *Luc*, écrivain (1896-1960), II, 221.
- HOOREMAN, *Paul*, musicologue, compositeur (1903-1977), VIII, 197.
- HOORNAERT, *Hector*, écrivain (1851-1922), II, 223.
- HORRENT, *Jules*, romaniste (1920-1981), IV, 213.
- HORTA, *Victor*, architecte (1861-1947), I, 172.
- HOUBART, *Pierre-Joseph*, officier (1827-1907), IV, 215.
- HOUBEN, *Robert*, homme politique (1905-1992), VI, 244.
- HOUGARDY, *Norbert*, homme politique (1919-1985), V, 205.
- HOUSSA, *Pierre*, médecin (1906-1985), V, 207.
- HOUYET, *François*, magistrat (1789-1865), I, 178.
- HOUZIAUX, *Joseph*, écrivain (1901-1969), V, 210.
- HOVINE, *Jeanne*, voir FERRIÈRES, *Anne-Marie*.
- HOVINES, *Laurent*, voir de HOVYNES, *Laurent*.
- HOVYNE, *Laurent*, voir de HOVYNES, *Laurent*.
- HUBAUX, *Jean*, philologue (1894-1959), VII, 205.
- HUCBLAD de SAINT-AMAND, écolâtre, musicien (840?-930), II, 225.
- HUGUES, abbé de Marchiennes (1102/1103-1158), III, 195.
- HUGUES DE FOSSES, 1^{er} abbé de Prémontré (1085/1090-1161 ou 1164), II, 228.

HUISMAN, *Maurice*, homme de théâtre (1912-1993), VI, 246.
 HULSE, *Lievin*, voir HULSIUS, *Levinus*.
 HULSIUS, *Levinus*, éditeur (1546-1606), IV, 215.
 HUYBRECHTS, *Albert*, compositeur (1899-1938), V, 211.
 HUYGHEBAERT, *Norbert*, en religion DOM NICOLAS HUYGHEBAERT, moine bénédictin, historien (1912-1982), III, 198.
 HUYSMANS, *Camille*, homme politique (1871-1968), I, 181.

I

IDE, comtesse de Boulogne (ca 1040-1113), II, 233.
 IRINE, pseud. de HAMOIR, *Irène*.
 ISTORICOS, pseud. de GOEMAERE-JOURDAIN, *Pierre*.

J

JACMART, *Camille*, officier (1821-1894), IV, 225.
 JACOB, *Jean-Gille(s)*, architecte (1714-1781), I, 190.
 JACQUEMYS, *Guillaume*, historien (1897-1969), VIII, 201.
 JACQUIER, *Laurent*, maître de forges (1623/1628-1707), I, 191.
 JACQUIS, *Laurent*, voir JACQUIER, *Laurent*.
 JALHAY, *Joseph*, voir LEGROS, *Élisée*.
 JAM, pseud. de JAMIN, *Paul*.
 JAMAR, *Gérard-Mathieu*, industriel, homme politique (1804-1858), II, 235.
 JANNE, *Henri*, sociologue (1908-1991), VII, 207.
 JAMIN, *Paul*, caricaturiste (1911-1995), VI, 249.
 JANS, *Adrien*, écrivain (1905-1973), II, 238.
 JANSEN, *Lucien*, officier aviateur (1903-1980), VII, 210.
 JANSSEN, *Georges*, juriste, banquier (1892-1941), I, 192.
 JANSSENS, *Charles*, homme politique (1898-1982), I, 199.
 JANSSENS, *Émile*, officier (1902-1989), IV, 226.
 JASIL, pseud. de LEDOUX, *Jacques*.
 JASPAR, *Ernest*, architecte (1876-1940), IV, 230.
 JASPAR, *Joseph*, inventeur, industriel (1823-1899), IX, 223.
 JASPAR, *Marcel-Henri*, homme politique (1901-1982), VI, 251.
 JASPAR, *Paul*, architecte (1859-1945), III, 201.
 JAVAUX, *Luc*, militant wallon (1911-1943), IV, 232.

JEAN de WARNETON, évêque de Théroouanne (ca 1065-1130), II, 240.
 JEANNE de CASTILLE, dite JEANNE LA FOLLE, archiduchesse d'Autriche (1479-1555), III, 204.
 JEANNE LA FOLLE, voir JEANNE de CASTILLE.
 JEAN SUIJS, pseud. de DEMADE, *Pol*.
 JEENER, *Raymond*, biologiste (1904-1995), VII, 213.
 JIJÉ, voir GILLAIN, *Joseph*.
 J.K., voir KESTERGAT.

JODOGNE, *Omer*, philologue (1908-1996), IX, 225.
 JOHANNIS, *Pierre*, jésuite (1882-1955), I, 200.
 JOLY, *Victor*, journaliste (1807-1870), II, 242.
 JONAS, «prêtre cathare» (XII^e s.), II, 246.
 JORIS, *Frans*, sculpteur (1851-1914), IV, 234.
 JOSSON, *Henri*, jésuite (1869-1939), I, 204.
 JOURDAIN, *Jules*, sculpteur (1873-1957), I, 205.
 JOURET, *Georges*, pédagogue (1871-1945), I, 208.
 JUSTE, *Théodore*, historien (1818-1888), VIII, 202.
 JUSTIN, pseud. de GRANDGAGNAGE, *François-Joseph*.

K

KADDROE, voir CADDROÉ.
 KEFER, *Louis*, musicien (1842-1926), I, 211.
 KEGELJAN, *Franz*, peintre (1847-1921), VII, 217.
 KEILIG, *Édouard*, architecte paysagiste (1827-1895), III, 207.
 KESTERGAT, *Jean*, journaliste (1922-1992), VIII, 205.
 KHNOPFF, *Georges*, poète (1860-1927), VI, 255.
 KIBALTCHITCH, *Victor*, voir SERGE, *Victor*.
 KINDS, *Edmond*, écrivain (1907-1992), VIII, 207.
 KIRSCHEN, *Etienne Sadi*, économiste (1913-2000), VIII, 210.
 KIRSCHEN, *Sadi*, avocat (1877-1934), I, 211.
 KLER, pseud. de JAMIN, *Paul*.
 KLIPP, *Peter*, pseud. de JAMIN, *Paul*.
 KOCH, *Henri*, musicien (1903-1969), I, 212.
 KRAINS, *Hubert*, écrivain (1862-1934), VI, 257.
 KUFFERATH, *Maurice*, musicologue (1852-1919), IX, 231.

KURTH, *Godefroid*, historien (1847-1916), VIII, 212.

L

LABARBE, *Jules*, helléniste (1920-1997), VIII, 221.
 LABBÉ, *Alfred*, syndicaliste (1871-1919), I, 216.
 LACROIX, *Albert*, éditeur (1834-1903), VIII, 223.
 LAGAE, *Jules*, sculpteur (1862-1931), IV, 237.
 LAGRANGE, *Charles*, mathématicien (1851-1932), III, 209.
 LAHAYE, *Edmond*, géophysicien (1897-1982), V, 215.
 LAIDAES, *F.*, pseud. de DELHASSE, *Félix*.
 LAINEZ, *Alexandre*, voir LAISNÉ, *Alexandre*.
 LAISNÉ, *Alexandre*, poète (1653-1710), II, 248.
 LALIÈRE, *Jules*, architecte (1875-1955), III, 211.
 LALLEMAND, *Jean*, haut fonctionnaire (-1560), VIII, 229.
 LAMBERT, pseud. de LEBROCQUY, *Guillaume*.
 LAMBERT, *Guillaume*, ingénieur (1818-1909), VI, 261.
 LAMBERT, *Henri*, banquier (1887-1933), I, 216.
 LAMBERT, *Pierre-Paul*, interniste, néphrologue (1910-1999), VIII, 230.
 LAMBERT, *Serge*, industriel (1900-1971), VIII, 232.
 LAMBIN, *Paul*, interniste (1902-1963), IX, 235.
 LAMBION, *Robert*, syndicaliste socialiste (1914-1983), V, 216.
 LAMBOTTE, *Emma*, écrivain (1876-1963), III, 212.
 LAMBOTTE, *Lucien*, compositeur, pédagogue (1888-1969), VII, 219.
 LAMOTTE, *Étienne*, orientaliste (1903-1983), II, 250.
 LAMOTTE, *Georges*, magistrat, historien (1861-1952), VII, 221.
 LAMQUET, *Philippe-Antoine*, homme d'affaires (1705-1769), IX, 237.
 LANCE, *Lucius* ou *Luca(s)*, *Lucq(ue)*, voir LANGE, *Luc*.
 LANCHE, *Lucius* ou *Luca(s)*, *Lucq(ue)*, voir LANGE, *Luc*.
 LANCIA, *Lucius* ou *Luca(s)*, *Lucq(ue)*, voir LANGE, *Luc*.
 LANDELIN, saint (ca 640-après 690), III, 215.
 LANDOY, *Eugène*, libraire-éditeur (1816-1890), IX, 239.
 LANGE, *Luc*, sculpteur (-1553), IV, 240.
 LANGEROCK, *Pierre*, architecte (1859-1923), III, 216.

- LANGUI, *Émile*, historien de l'art (1903-1980), VI, 262.
- LAPIDANUS, *Guilhelmus*, humaniste (1506-après 1540), IX, 241.
- LARTÉSIEU, *Jehan*, voir d'AIRE, *Jehan*.
- LARTIGUE, *Émile*, officier (1868-1943), I, 222.
- LASNE, *Pierre*, secrétaire aux honneurs du Conseil privé (ca 1509-?), III, 218.
- LASSERRE, *Eugène*, officier (1829-1900), IV, 241.
- LATTI, *Raymond*, syndicaliste socialiste (1910-1968), V, 218.
- LAURENT, *Émile*, botaniste (1861-1904), III, 219.
- LAVACHERY, *Henri*, ethnologue (1885-1972), I, 224.
- LAVALLÉE, *Henri*, avocat (1809-1883), VII, 223.
- LAVEND'HOMME, *Renold*, architecte (1914-1970), V, 219.
- L'AVOCAT, voir ROBERTS-JONES, *Robert*.
- LEBLANC, *Félix*, industriel (1892-1979), VIII, 233.
- LEBOUTTE, *Lucien*, aviateur (1898-1988), VI, 266.
- LEBROCQUY, *Guillaume*, journaliste (1835-1880), I, 228.
- LEBURTON, *Edmond*, homme politique (1915-1997), VII, 225.
- LECLEF, *Edmond*, abbé (1899-1967), V, 221.
- LECLERCQ, *Émile*, écrivain (1827-1907), IV, 242.
- LECLERCQ, *Jacques*, philosophe (1891-1971), I, 232.
- LECLERCQ, *Suzanne*, paléobotaniste (1901-1994), VII, 229.
- LECLÈRE, *Léon*, historien (1966-1944), VI, 269.
- LECOCQ, *Louis*, ingénieur (1893-1979), V, 222.
- LECOMPTE, *Marius*, paléontologiste (1902-1970), VIII, 235.
- LECOMTE, *Marcel*, poète, essayiste (1900-1966), VIII, 236.
- LEDEL, *Dolf*, sculpteur (1893-1976), IV, 245.
- LE DOLENT MACROBITE, pseud. de MARLOW, *Georges*.
- LEDoux, *Adolphe*, architecte (1883-1969), III, 224.
- LEDoux, *Jacques*, fondateur de la Cinémathèque (1921-1988), IV, 246.
- LEDoux, *Paul*, astrophysicien (1914-1988), V, 225.
- LEEMANS, *Pierre*, compositeur (1897-1980), V, 227.
- LEFEBVE, *Maurice-Jean*, philologue romaniste (1916-1981), II, 253.
- LEFEBVRE, *Pierre*, en religion LEFEBVRE, *Gaspar*, liturgiste (1880-1966), V, 229.
- LEFÈVRE, *Fernand*, en religion LEFÈVRE, *Placide*, historien (1892-1978), IV, 249.
- LEFÈVRE, *Joseph*, historien (1893-1977), IV, 250.
- LEFRANCO, *Marcel*, photographe, collagiste (1916-1974), VII, 230.
- LEGAY, *Jacques*, pseud. de WEYER-CAN, *Franz*.
- LEGRELLE ou LE GRELLE, *Gérard*, banquier, homme politique (1793-1871), I, 237.
- LEGRELLE ou LE GRELLE, *Henri*, banquier (1798-1872), I, 240.
- LEGRELLE ou LE GRELLE, *Joseph*, banquier (1764-1822), I, 243.
- LEGROS, *Élisée*, dialectologue (1910-1970), VI, 270.
- LE GROUX, *Jacques*, historien (1675-1734), V, 229.
- LE HAZE, *Jean*, voir de HAZE, *Jean*.
- LEIRENS, *Charles*, musicien, photographe (1888-1963), I, 247.
- LEJEUNE, *Oscar*, homme de théâtre (1904-1970), VIII, 239.
- LE KIME, *Nelson*, musicologue (1869-1961), I, 252.
- LEMAIRE, *Joseph*, président de la Prévoyance sociale (1882-1966), V, 231.
- LEMAIRE, *Raymond*, historien de l'art (1921-1997), VII, 233.
- LEMAIRE, *Raymond*, président du comité de direction de la Prévoyance sociale (1913-1982), V, 233.
- LE MASQUE, pseud. de SERGE, *Victor*.
- LEMONNIER, *Camille*, écrivain (1844-1913), II, 254.
- LENOIR, pseud. de GRIPPA, *Jacques*.
- LÉOPOLD II, roi des Belges (1835-1909), III, 224.
- LEPAGE, *Albert*, dramaturge (1895-1986), V, 235.
- LEPLAE, *Charles*, sculpteur (1903-1961), VI, 276.
- LE PRESBYTRE, *Jean*, pseud. de VIEUJEAN, *Jean*.
- LEQUIME, *Jean*, cardiologue (1908-1999), VIII, 240.
- LE RÉTIF, pseud. de SERGE, *Victor*.
- LE ROY, *Alphonse*, docteur en philosophie et lettres (1822-1896), III, 238.
- LE ROY, *Grégoire*, écrivain (1862-1941), IV, 252.
- LE ROY, *Maurice*, philologue classique (1909-1990), VIII, 242.
- LE ROY du VIVIER, *Daniel*, aviateur (1915-1981), V, 238.
- LEUWEN, *Edmond*, pseud. de KINDS, *Edmond*.
- LEVAUX, *Léopold*, écrivain (1892-1956), III, 240.
- LEVIE, *Jean*, théologien (1885-1966), V, 241.
- LE VISEUR, pseud. de MANDEL, *Ernest*.
- LIBBRECHT, *Géo*, poète (1891-1976), V, 243.
- LIEBAERT, *Henri*, homme politique (1895-1977), VIII, 244.
- LIGNE, *Charles-Joseph* de, prince, voir de LIGNE, *Charles-Joseph*.
- LILAR, *Albert*, homme politique (1900-1976), V, 245.
- LILAR, *Suzanne*, écrivain (1901-1992), VII, 235.
- LIMBOURG, *Désiré*, architecte (1810-1894), VIII, 245.
- LINON, *Louis*, industriel (1868-1955), IX, 242.
- LILOU de CHÈNEDOLLÉ, *Charles*, homme de lettres (1797-1862), VII, 237.
- LIPPENS, *Léon*, fondateur de la Réserve du Zwin (1911-1986), V, 247.
- LIPPENS, *Maurice*, homme politique (1875-1956), IX, 256.
- LIPSKI, *Abraham*, ingénieur (1911-1982), VIII, 246.
- LOCQUET, *Jean-Antoine*, juriste (ca 1615-1687), IX, 244.
- LOETS, *Rombaud*, secrétaire de Charles Quint (-1565), I, 253.
- LOEWENSTEIN, *Alfred*, financier (1877-1928), IX, 245.
- LOHEST, *Max*, géologue (1857-1926), VI, 281.
- LOHEST, *Octave*, homme politique (1894-1961), IX, 248.
- LONGIN, *Laurent*, trésorier général de Charles Quint (-1553), II, 262.
- LONGIN, *Roland*, président de la Chambre des comptes (-1574), II, 264.
- LONGIN, *Simon*, receveur général des Finances (-1527/1528), V, 249.
- LONHIEU, *Louis-Godefroid*, avocat, industriel, homme politique (1787-1871), II, 265.
- LOOTS, *Rombaud*, voir LOETS, *Rombaud*.
- LORIDAN, *Walther*, diplomate (1909-1997), VII, 239.
- LORTHOIR, *Paul*, médecin (1898-1982), V, 250.
- LOSSEAU, *Léon*, avocat (1869-1949), IV, 261.
- LOTTIN, *Joseph*, en religion LOTTIN, *Odon*, moine bénédictin (1880-1965), V, 252.
- LOUANT, *Armand*, historien (1905-1985), VI, 282.
- LOUETTE, *Marcel*, officier (1907-1978), V, 254.
- LOUON, *Marcel*, violoncelliste (1905-1985), VIII, 248.
- LOUSBERG, *Joseph*, architecte (1857-1912), IX, 249.
- LOUSSE, *Émile*, historien (1905-1986), IX, 251.

LOY, *F.*, pseud. de JOLY, *Victor*.
 LUAP TENICOL, pseud. de COLINET, *Paul*.
 LUART, *Emma*, artiste lyrique (1887-1968), I, 254.
 LUWAERT, *Emma*, voir LUART, *Emma*.
 LYR, *René*, écrivain (1887-1957), IV, 263.
 LYS, *Pierre*, notaire, homme politique (1779-1849), I, 255.

M

MAAS, *Marcel*, pianiste (1897-1950), VI, 285.
 MAAS, *Robert*, violoncelliste (1901-1948), VI, 285.
 MACHIN, *Alfred*, cinéaste (1877-1929), I, 259.
 MACHTENS, *Edmond*, homme politique (1902-1978), IX, 255.
 MAES, *Léon*, dialectologue (1898-1956), VIII, 249.
 MAES, *Pierre*, écrivain (1887-1968), III, 243.
 MAGIS, *Alfred*, homme politique (1840-1921), VII, 243.
 MAGRITTE, *René*, peintre (1898-1967), VIII, 251.
 MAHILLON, *Victor-Charles*, facteur d'instruments de musique (1841-1924), III, 245.
 MAIER, *Hanns*, voir AMÉRY, *Jean*.
 MAISIN, *Joseph*, cancérologue (1893-1971), VIII, 254.
 MAJOR, *Louis*, homme politique (1902-1985), IX, 256.
 MAJOR JIM, voir LANGUI, *Émile*.
 MALENGREAU, *Paul*, musicien (1887-1956), I, 260.
 MALVA, *Constant*, pseud. de BOURLARD, *Alphonse*.
 MANASSÈS d'EU-SOISSONS, évêque de Cambrai (ca 1060-1108), III, 247.
 MANDEL, *Ernest*, homme politique (1923-1995), VI, 286.
 MAQUET, *Henri*, architecte (1839-1909), VI, 288.
 MAQUET-TOMBU, *Jeanne*, historienne de l'art (1893-1978), IX, 258.
 MARC LEBREUIL, pseud. de LANDOY, *Eugène*.
 MARÉCHAL, *Joseph*, jésuite, philosophe (1878-1944), III, 255.
 MARGA, *Uldarique*, officier (1854-1925), I, 265.
 MARIE-ÉLISABETH de HABSBOURG, gouvernante des Pays-Bas (1680-1741), II, 267.
 MARIËN, *Marcel*, écrivain surréaliste (1920-1993), V, 260.
 MARIN, *Auguste*, poète (1911-1940), IX, 260.

MARIQUE, *Albert*, chirurgien (1875-1947), VIII, 256.
 MARIQUE, *Léon*, écrivain (1886-1950), V, 291.
 MARISSIAUX, *Gustave*, photographe (1872-1929), II, 270.
 MARLOW, *Georges*, médecin, écrivain (1872-1947), II, 271.
 MARQUET, *Jean*, otologiste (1928-1991), IX, 262.
 MARTENS, *Pierre*, cytologiste (1895-1981), VI, 291.
 MARTIN, *Nestor*, industriel (1825-1916), VII, 247.
 MARTIN, *Richard*, chimiste (1914-1995), IX, 263.
 MARTINE, pseud. de GUISLAIN, *Albert*.
 MASAI, *François*, philologue, historien de la philosophie (1909-1979), IV, 269.
 MASCAUX, *Abel*, pasteur (1898-1964), I, 265.
 MASIUS, *Voltaire*, médecin (1836-1912), VIII, 257.
 MASSAU, *Junius*, ingénieur, mathématicien (1852-1909), IX, 266.
 MASSONNET, *Charles*, ingénieur (1914-1996), VII, 250.
 MASSONNET, *Jules*, homme politique (1879-1974), IV, 275.
 MATERNE, *Jean*, industriel (1889-1964), VI, 294.
 MATHEN, *Robert*, prélat (1916-1997), VIII, 260.
 MAYER, *Adrien*, peintre de porcelaine (1765-?), III, 256.
 MAYER, *Hans*, voir AMÉRY, *Jean*.
 MAYER, *Joseph*, peintre de porcelaine (1754-1825), III, 257.
 MAZZOLANI, *Mario*, poète, historien (1877-1944), VII, 253.
 MECENAS, pseud. de HANNON, *Théo*.
 MÉLOTTE, *Nicolas*, pseud. de HAVRENNE, *Marcel*.
 MELS, *René*, peintre, graveur (1909-1977), II, 273.
 MEMMON, pseud. de RYELANDT, *Daniel*.
 MENNEL, *Albert*, pseud. de LE ROY, *Grégoire*.
 MERLOT, *Joseph-Jean*, homme politique (1913-1969), IX, 269.
 MERSCH, *Émile*, jésuite, théologien (1890-1940), III, 258.
 MERTENS, *Fernand*, comédien (1905-1970), V, 177.
 MEULEMANS, *René*, voir MELS, *René*.
 MEUNIER, *Alphonse*, botaniste (1857-1918), IX, 270.
 MEURANT, *René*, poète, folkloriste (1905-1977), VII, 255.
 MEURICE, *Joseph*, homme politique (1896-1972), VIII, 262.

MEYER, *Jacques*, révolutionnaire (1756-1805), I, 266.
 MEYLANDER, *Johan*, pseud. de VAN HECKE, *Paul-Gustave*.
 MICHA, *René*, homme de lettres (1913-1992), VII, 258.
 MICHEL, *Henri*, journaliste (1900-1976), V, 262.
 MICHEL, *Victor*, homme politique (1915-1982), VIII, 263.
 MICHOT, *Paul*, ingénieur (1902-1999), VIII, 266.
 MIGEOTTE, *Marcel*, astrophysicien (1912-1992), VI, 296.
 MILON, moine et écolâtre de Saint-Amand (-872), II, 277.
 MISRAHI, *Victor*, écrivain (1913-1980), III, 260.
 MISSIAEN, *Edgard*, homme politique (1889-1956), I, 270.
 MITERRE, *Paul*, pseud. de HALFLANTS, *Paul*.
 MODARD, *Maurice*, officier (1886-1947), I, 271.
 MOELLER, *Charles*, théologien (1912-1986), VII, 260.
 MOELLER, *Henry*, critique littéraire (1852-1918), I, 271.
 MOENS de FERNIG, *Georges*, industriel (1899-1978), IV, 276.
 MOERMAN, *Ernst*, poète, dramaturge, musicien (1897-1944), II, 279.
 MOGIN, *Jean*, écrivain (1921-1986), III, 264.
 MOLS, *Roger*, historien (1909-1986), V, 263.
 MONDRON, *Léon*, industriel (1838-1912), VIII, 269.
 MONSEUR, *Eugène*, philologue (1860-1912), I, 274.
 MONSIEUR de la BRAGUETTE, pseud. de HANNON, *Théo*.
 MONSIEUR LE COQ, pseud. de SIMENON, *Georges*.
 MOREAU de MELEN, *Henri*, avocat, homme politique (1902-1992), VII, 263.
 MORELLE, *Jean*, chirurgien (1899-1983), VIII, 270.
 MORESSÉE, *Eugène*, journaliste (1828-1888), I, 277.
 MORREN, *Édouard*, botaniste (1833-1886), V, 265.
 MOSCOV, *Athanase*, homme politique (1903-1995), VI, 297.
 MOTZ, *Roger*, homme politique (1904-1964), IX, 271.
 MOULINASSE, *Robert*, journaliste (1888-1972), VII, 265.
 MOULS, *Xavier*, prêtre apostat (1822-1878), VIII, 273.
 MOURLON, *Charles*, ingénieur électricien (1851-1932), VIII, 274.
 MOURU de LACOTTE, *Gaston*, metteur en scène (1867-1952), V, 267.

MOURY, *Camille*, mutualiste (1873-1924), III, 266.
 MOUSTY, *Victor*, journaliste (1836-1876), IV, 277.
 MOZIN, *Jules*, officier (1873-1958), I, 278.
 MULLER, *Albert*, jésuite, écrivain (1880-1951), III, 268.
 MUNO, *Jean*, écrivain (1924-1988), IV, 279.
 MUÛLS, *Fernand*, juriste, diplomate (1892-1981), I, 279.

N

NAESENS de LONCIN, *Victor*, officier (1864-1954), I, 285.
 NAGELMACKERS, *Ernest*, banquier, industriel, homme politique (1834-1905), II, 282.
 NAMÈCHE, *Louis*, homme politique (1915-1990), VI, 299.
 NASTER, *Paul*, numismate, orientaliste (1913-1998), VII, 269.
 NATUREL, *Philibert*, fonctionnaire (ca 1480-1529), V, 273.
 NATURELLI, *Philibert*, voir NATUREL, *Philibert*.
 NEEF, *Alphonse*, agronome, homme politique (1809-1859), II, 284.
 NEEFS, *Félix*, officier (1873-1953), II, 287.
 NÉLIS, *Georges*, aviateur (1886-1929), IX, 277.
 NÉLIS, *Guillaume*, médecin, homme politique (1803-1896), VII, 271.
 NESSUNO, *Georges*, pseud. de DRESSE, *Paul*.
 NEVAC, *Serge*, pseud. de CAVENS, *André*.
 NICOLET, *Marcel*, physicien (1912-1996), VII, 273.
 NIKITA, pseud. de DELFOSSE, *Hector*.
 NOËL, *René*, homme politique (1907-1987), VIII, 279.
 NOKIN, *Max*, ingénieur (1907-1996), VIII, 282.
 NORBERT de GENNEP, voir NORBERT de MAGDEBOURG
 NORBERT de MAGDEBOURG, saint, fondateur de l'ordre de Prémontré (1080-1134), II, 289.
 NORBERT de XANTEN, voir NORBERT de MAGDEBOURG.
 NOVELIER, *Pierre*, pseud. de QUIÉVREUX, *Louis*.
 NÔWINNE, pseud. de CALOZET, *Joseph*.
 NUYTEN, *Prudent*, officier (1874-1954), IX, 281.
 NYS, *Ernest*, juriste (1851-1920), IX, 283.
 NYSENS, *Albert*, officier (1877-1963), II, 294.

O

OBOZINSKI, *Jacques*, architecte (1890-1981), VII, 277.
 OCHS, *Jacques*, peintre, dessinateur (1883-1971), IV, 283.
 OCKRENT, *Roger*, diplomate (1914-1974), VIII, 285.
 OLEFFE, *André*, homme politique, président du Mouvement Ouvrier Chrétien (1914-1975), II, 296.
 OLIVIER, *Alfred*, avocat, homme politique (1905-1944), VII, 279.
 ORFINGER, *Lucien*, résistant (1913-1944), IV, 285.
 ORTMANS, *Victor*, aviateur (1915-1950), V, 277.
 OSTERRIETH, *Paul*, psychologue (1916-1980), VII, 280.
 OTTERBEIN, *Charles*, journaliste (1839-1905), VIII, 288.
 OTTER CORDATÈS, pseud. de OTTERBEIN, *Charles*.

P

PAASCH, *Heinrich*, officier au long cours (1835-1904), VIII, 291.
 PADUART, *André*, ingénieur (1914-1985), VII, 283.
 PANSART, *Guillaume*, voir PENSART, *Guillaume*.
 PAPPART, *Jean Marie*, ingénieur (1912-1994), VIII, 292.
 PÂQUE, *Désiré*, compositeur (1867-1939), VIII, 294.
 PARISIS, *Albert*, homme politique (1910-1992), VI, 303.
 PARMENTIER, *Léon*, helléniste (1863-1929), III, 271.
 PARON, *Charles*, écrivain (1914-1986), IV, 287.
 PASQUIER, *Ernest*, astronome (1849-1926), VIII, 297.
 PASSELECQ, *Georges*, moine bénédictin (1909-1999), IX, 287.
 PASTEELS, *Jean*, anatomiste, embryologiste (1906-1991), VII, 285.
 PASTUR, *Léon*, homme politique (1845-1913), VII, 287.
 PASTUR, *Paul*, homme politique (1866-1938), VIII, 299.
 PATROCLE, pseud. de DELMARCELLE, *Robert*.
 PATTE, pseud. de SNEYERS, *Germaine*.
 PATTY, pseud. de SNEYERS, *Germaine*.
 PAULUS, *Jean*, psychologue (1908-1995), VI, 305.
 PAULUS de CHÂTELET, *Pierre*, peintre (1881-1959), IV, 288.
 PAX, pseud. de VAN DER GHINST, *Irénée*.

PEERS, *Willy*, gynécologue (1924-1984), V, 279.
 PELTZER, *Edouard*, industriel (1829-1903), VIII, 300.
 PENSART, *Guillaume*, secrétaire impérial (-1557), II, 298.
 PERELMAN, *Chaim*, philosophe (1912-1984), IV, 290.
 PERENIN, *Antoine*, secrétaire d'État auprès de Charles Quint (-1538), I, 289.
 PERLOT, *Jean-Nicolas*, chercheur d'or (1823-1900), I, 287.
 PERSOONS, *François*, homme politique (1925-1981), VIII, 301.
 PESESSE, *André*, voir GEVREY, *André*.
 PÉTILLON, *Léo*, haut fonctionnaire (1903-1996), VI, 307.
 PETIT, *Jean-Marie*, physiologiste (1926-1986), III, 273.
 PHÉDON, pseud. de DRESSE, *Paul*.
 PHILIPPE, comte de Flandre (1837-1905), IV, 294.
 PHILIPPE de BOURGOGNE, seigneur de Beveren (avant 1464-1498), III, 275.
 PHILIPPOT, *Albert*, peintre (1899-1974), IV, 302.
 PHILIPPSON, *Johann Baptist*, voir SLEIDAN, *Jean*.
 PHILIPPSON, *Paul*, président du Consistoire central israélite (1910-1978), IV, 304.
 PICARD, *Louis*, théologien (1886-1955), V, 280.
 PIEPER, *Henri*, armurier, mécanicien (1841-1898), IX, 288.
 PIEPER, *Henri*, ingénieur, électricien (1867-1952), IX, 289.
 PIÉRARD, *Clovis*, journaliste, homme politique (1896-1974), VII, 290.
 PIÉRARD, *Louis*, journaliste, homme politique (1886-1951), VI, 311.
 PIERRE D'ANGLE, pseud. de LE KIME, *Nelson*.
 PIERSON, *Marc-Antoine*, homme politique (1908-1988), IX, 290.
 PIERSON-PIÉRARD, *Marianne*, écrivain (1907-1981), II, 299.
 PIETTE, *Fernand*, acteur, metteur en scène (1901-1978), IX, 291.
 PIK, pseud. de VAN HECKE, *Paul-Gustave*.
 PIL CALINOT, pseud. de COLINET, *Paul*.
 PIRARD, *Pierre*, journaliste (1904-1989), VIII, 304.
 PIRE, *Georges*, en religion DOMINIQUE, dominicain (1910-1969), IV, 305.
 PIRENNE, *Jacques*, historien, secrétaire du roi Léopold III (1891-1972), IX, 307.
 PIRON, *Jean*, général (1896-1974), I, 290.

PIRON, *Maurice*, docteur en philologie romane (1914-1986), III, 276.
 PITTORE, *E.*, pseud. de LECLERCQ, *Émile*.
 PITZEMBOURG-BERTHOUD, pseud. de MARLOW, *Georges*.
 PLUMIER, *Pierre-Denis*, sculpteur (ca 1688-1721), VII, 291.
 POLL, *Max*, zoologiste (1908-1991), VI, 317.
 POMPE, *Antoine*, architecte (1873-1980), VII, 293.
 PONCELET, *Adolphe*, diplomate (1819-1857), I, 291.
 PONCELET, *Jules*, homme politique (1869-1952), VIII, 307.
 PONTIS, pseud. de DUPONT, *Joseph*.
 POSWICK, *Charles*, homme politique (1924-1994), VII, 296.
 POTHIER, pseud. de BONJEAN, *Albert*.
 POULET, *Alban*, administrateur de sociétés, homme politique (1835-1893), II, 302.
 POULET, *Georges*, philologue romainiste (1902-1991), V, 284.
 POULET, *Robert*, écrivain (1893-1989), IX, 294.
 POUPEYE, *Camille*, critique dramatique (1874-1963), IV, 312.
 POURBAIX, *Marcel*, ingénieur (1904-1998), IX, 296.
 PREVOST, *Arthur*, compositeur (1888-1967), VII, 298.
 PROTIN, *Emma*, voir LAMBOTTE, *Emma*.
 PROUMEN, *Henri-Jacques*, écrivain (1879-1962), II, 305.
 PUCK, pseud. de HANNON, *Théo*.
 PUCK, pseud. de PIÉRARD, *Louis*.
 PURNAL, *René*, poète (1898-1970), V, 287.
 PURNAL, *Roland*, voir PURNAL, *René*.
 PURNAL, *Sacher*, voir PURNAL, *René*.
 PUTTEMANS, *André*, fonctionnaire (1904-1961), VIII, 310.
 PUTTEMANS, *Robert*, architecte (1902-1978), IX, 300.
 PUVREZ, *Henri*, sculpteur (1893-1971), V, 288.

Q

QUENON, *Albert*, gérant de sociétés charbonnières (1809-1883), VII, 301.
 QUERNOL, *Aimé*, pseud. de MARIQUE, *Léon*.
 QUIÉVREUX, *Louis*, journaliste (1902-1969), IV, 315.
 QUINET, *Fernand*, violoncelliste (1898-1971), IV, 316.
 QUINET, *Marcel*, compositeur (1915-1986), IV, 320.

R

RABOZÉE, *Hadelin*, professeur à l'École royale militaire (1867-1951), IV, 325.
 RAC, pseud. de TRUFFAUT, *Georges*.
 RAEMAERKER, *Henri*, voir RAMAH.
 RAHIER, *Albert*, violoniste (1894-1983), IX, 305.
 RAHIR, *Edmond*, archéologue (1864-1936), V, 293.
 RAINDORF, *Maurice*, résistant (1909-1943), III, 281.
 RAINDORF, *René*, résistant, militant (1918-1998), VIII, 313.
 RALPH, pseud. de SERGE, *Victor*.
 RAMAH, peintre (1887-1947), VIII, 314.
 RAMIRDUS d'ESQUERCHIN, «prêtre hérétique» (vers 1075), II, 307.
 RASKIN, *Maurice*, violoniste (1906-1985), VIII, 316.
 RATLO, *Renier*, diplomate (XVII^e siècle), VIII, 317.
 RATLOE, *Renier*, voir RATLO, *Renier*.
 RAU, *Marcel*, sculpteur (1886-1966), II, 307.
 RAVELINE, *Henri*, pseud. de VAN HASSEL, *Valentin*.
 REGNAULT, *Adrien*, médecin (1651-1693), I, 293.
 RELECOM, *Xavier*, homme politique (1900-1977), VII, 303.
 REMACLE, *Louis*, dialectologue (1910-1997), VII, 308.
 RENARD, pseud. de RELECOM, *Xavier*.
 RENARD, *Alfred*, ingénieur (1895-1988), IV, 327.
 RENARD, *Marcel*, étruscologue (1909-1990), IX, 305.
 RENARD, *Michel*, écrivain (1829-1904), VIII, 319.
 RENIER, moine (ca 1155 - ca 1230), V, 295.
 RENIERS, *Urbain*, officier (1906-1962), II, 310.
 RENS, *Jef*, syndicaliste (1905-1985), II, 311.
 REYMONT, *Maurice*, pseud. de KUF-FERATH, *Maurice*.
 REYNAERT, *Karel*, pseud. de JOLY, *Victor*.
 RIFFLET, *Raymond*, haut fonctionnaire (1919-1997), VIII, 321.
 RIJLANT, *Pierre*, cardiologue (1902-1983), V, 297.
 RISOPOULOS, *Basile*, homme politique (1919-1997), VII, 314.
 ROB. D., pseud. de DELMARCELLE, *Robert*.
 ROBERT, dit LE BOUGRE, inquisiteur de 1233 à 1245, II, 313.
 ROBERT, *Jean-Nicolas*, industriel, banquier, homme politique (1788-1858), II, 316.

ROBERTS-JONES, *Robert*, avocat, résistants (1893-1943), IV, 332.
 ROCK, *Jack*, pseud. de DUPUIS, *Jacques*.
 ROLAND, *Joseph*, historien, folkloriste (1904-1980), VIII, 325.
 ROLIN, *Albéric*, juriste (1843-1937), VI, 319.
 ROMAN, *Pierre*, officier (1918-1978), IV, 334.
 ROMBAUX, *Égide*, sculpteur (1865-1942), IV, 336.
 ROS, *Léopold*, résistant (1899-1976), VI, 321.
 ROSEAU, *Louis*, pseud. de WATTEAU, *Louis*.
 ROSENFELD, *Léon*, physicien (1904-1974), II, 317.
 ROSKAM, *Jacques*, physiopathologiste (1890-1977), II, 321.
 ROSSEL, *Marie-Thérèse*, directrice du journal *Le Soir* (1910-1987), VIII, 327.
 ROSY, *Léopold*, homme de lettres (1877-1966), III, 282.
 ROUGE, JAUNE, NOIR, pseud. de HANNON, *Théo*.
 ROUSSEAU, *Félix*, historien (1887-1981), II, 323.
 ROUSSEAU, *Pierre*, dit ROUSSEAU DE TOULOUSE, polémiste (1716-1785), II, 326.
 ROUSSEAU, *Victor*, sculpteur (1865-1954), II, 328.
 ROUSSELLE, *Charles*, juriste (1833-1903), V, 300.
 ROYER, *Émile*, avocat, homme politique (1866-1916), II, 335.
 RUFFAULT, *Jérôme*, abbé (ca 1500-1562), V, 301.
 RUTTEN, *Joris-Albert*, en religion CESLAS, dominicain (1875-1952), IV, 339.
 RUWET, *Joseph*, bibliothécaire en chef de l'Université catholique de Louvain (1917-1980), IV, 343.
 RYCKMANS, *Gonzague*, exégète (1887-1969), I, 293.
 RYELANDT, *Daniel*, docteur en droit, directeur de l'Agence Belga (1903-1981), I, 298.
 RYELANDT, *Joseph*, compositeur (1870-1965), VII, 316.

S

SAINTENOY, *Paul*, architecte (1862-1952), VII, 319.
 SAINT-GEORGES, pseud. de JOURDAIN, *Jules*.
 SAINT-YVES, pseud. de STRUYE, *Paul*.
 SALKIN, *Emile*, peintre (1900-1977), VIII, 331.
 SALU, *Ernest*, tombier (1846-1923), IX, 309.

- SAMUEL, *Léopold*, compositeur (1883-1975), II, 338.
- SANCHEZ, *Jose*, pseud. de DEGRELLE, *Léon*.
- SAP, *Gustaaf*, homme politique (1886-1940), IX, 310.
- SARRAZIN, *Jean*, pseud. de HUBAUX, *Jean*.
- SAUER, *Walther*, dessinateur, peintre (1889-1927), VIII, 332.
- SAUVENIER, *Justin*, écrivain (1898-1934), III, 287.
- SCEPPER(I)US, voir de SCHEPPER, *Cornille*.
- SCHEPMANS, *Jacques*, journaliste (1934-2000), IX, 313.
- SCHETZ de GROBBENDONCK, *Conrad*, haut fonctionnaire (1553-1632), IX, 316.
- SCHHEYVEN, *Raymond*, homme politique (1911-1987), IV, 345.
- SCHIRREN, *Ferdinand*, peintre, sculpteur (1872-1944), IV, 346.
- SCHMERLING, *Philippe-Charles*, docteur en médecine, paléontologue (1790-1836), III, 288.
- SCHMITZ, *Marcel*, architecte, journaliste (1885-1963), VII, 323.
- SCHOFFENIELS, *Ernest*, biochimiste (1927-1992), V, 305.
- SCHOUPE, *François-Xavier*, jésuite (1823-1904), V, 306.
- SCHYNS, *Mar(t)hieu*, pasteur (1890-1979), I, 300.
- SCIPION L'AFRICAIN, pseud. de STRUYE, *Paul*.
- SCOUMANNE, *Florent*, ingénieur (1884-1981), V, 309.
- SCRUTATOR, pseud. de VIEUJEAN, *Jean*.
- SCUTENAIRE, *Louis*, écrivain (1905-1987), IV, 349.
- SEDULIUS SCOTTUS, dit SEDULIUS de LIÈGE, écrivain (IX^e s.), II, 339.
- SEGERT, *Jean*, pseud. de KESTERGAT, *Jean*.
- SEGHERS, *Emilius*, évêque (1855-1927), I, 305.
- SEIFMAN, *Nathan*, voir BACHELIER, *Armand*.
- SENIOR, pseud. de BARNICH, *Georges*.
- SENNY, *Edouard*, compositeur (1923-1980), III, 291.
- SERGE, *Victor*, journaliste, écrivain (1890-1947), III, 293.
- SERVAIS, *Ernest*, voir TILKIN SERVAIS, *Ernest*.
- SERVAIS, *Max*, écrivain, artiste (1904-1990), IV, 352.
- SEVERIN, *Mark-F.*, peintre, graveur (1906-1987), VIII, 333.
- SEVERUS, *Justus*, pseud. de HOORNAERT, *Hector*.
- SEVERYNS, *Albert*, helléniste (1900-1970), II, 342.
- SIGEFROID, comte, fondateur de la Maison de Luxembourg (-998), III, 295.
- SIM, *Georges*, pseud. de SIMENON, *Georges*.
- SIMENON, *Georges*, écrivain (1903-1989), IV, 354.
- SIMENON, *Guillaume*, vicaire général (1871-1951), I, 306.
- SIMON, *Aloïs*, historien (1897-1964), III, 300.
- SIMON, *Henri*, écrivain (1856-1939), V, 311.
- SIMONET, *Henri*, homme politique (1931-1996), VIII, 334.
- SIMONON, *Willem*, voir SIMENON, *Guillaume*.
- SIRAUT, *Dominique*, homme politique (1787-1849), IV, 359.
- SKLODOWSKA, *Marie*, voir CURIE, *Marie*.
- SLEDANUS, voir SLEIDAN, *Jean*.
- SLEIDAN, *Jean*, humaniste (1506-1556), IX, 317.
- SLEIDANUS, voir SLEIDAN, *Jean*.
- SMETS, *Georges*, sociologue (1881-1961), I, 308.
- SNEYERS, *Germaine*, journaliste (1907-1959), VI, 325.
- SNEYERS, *René*, chimiste (1918-1984), VII, 326.
- SNOECK, *Jean*, gynécologue (1900-1974), V, 314.
- SNOY et d'OPPUERS, *Jean-Charles*, homme politique (1907-1991), IV, 361.
- SOCRATE, voir SCHEYVEN, *Raymond*.
- SOLVAY, *Alfred*, cofondateur de la Société Solvay et Compagnie (1840-1894), III, 303.
- SOLVAY, *Ernest*, industriel, ministre d'État (1838-1922), III, 04.
- SOREIL, *Arsène*, écrivain (1893-1989), IX, 319.
- SOUBISE, *Camille*, parolier, journaliste (1833-1901), IX, 320.
- SOUPART, *Pierre*, médecin (1923-1981), I, 314.
- SOURIS, *André*, compositeur (1899-1970), V, 316.
- SPAAK, *Charles*, scénariste (1903-1975), IV, 366.
- SPALART, *Robert*, officier (1704-1769), IV, 368.
- SPIRIDIO, pseud. de HUYSMANS, *Camille*.
- STAMPE, *Jean*, aviateur (1889-1978), V, 320.
- STARTER, pseud. de KESTERGAT, *Jean*.
- STEEMAN, *Stanislas-André*, écrivain (1908-1970), IV, 369.
- STENGERS, *Jean*, historien (1922-2002), IX, 322.
- STERCKE, *Henri*, haut fonctionnaire (moitié XV^e siècle-1548), IX, 326.
- STERCKE, *Henri*, haut fonctionnaire (ca 1530-1604), IX, 328.
- STERNHEIM, *Carl*, écrivain (1878-1942), V, 323.
- STEVENS, *Léo*, pseud. de LEPAGE, *Albert*.
- STEVIN, *Simon*, mathématicien (1548-1620), III, 312.
- STIBBE, *Jacques*, philatéliste (1920-1999), IX, 329.
- STIERNET, *Hubert*, écrivain (1863-1939), IV, 372.
- STINVAL, F., pseud. de MUÛLS, *Fernand*.
- STOCKMANS, *François*, paléobotaniste (1904-1986), VI, 327.
- STORCK, *Henri*, cinéaste (1907-1999), VIII, 338.
- STORRER, *Albert*, ingénieur architecte (1894-1977), VIII, 342.
- STREBELLE, *Rodolphe*, peintre (1880-1959), VII, 328.
- STRUYE, *Paul*, homme politique (1896-1974), VIII, 344.
- STYNEN, *Léon*, architecte (1899-1990), IX, 330.
- SUENENS, *Léon-Joseph*, homme d'Eglise (1904-1996), VI, 329.
- SURLET de CHOKIER, *Erasmus*, membre du Congrès national, régent de Belgique (1769-1839), III, 319.
- SWING, pseud. de VAN HECKE, *Paul-Gustave*.
- SWINGS, *Pol*, astrophysicien (1906-1983), VII, 331.

T

- TACK, *Raoul*, journaliste (1895-1973), VII, 337.
- TAGRET, *Jean*, pseud. de KESTERGAT, *Jean*.
- TAHON de la MOTTE, *Théodore*, homme politique (1782-1849), IV, 375.
- TAPTA, pseud. de BOYE, *Maria*.
- TASMAN, *Jean*, pseud. de LECOMTE, *Marcel*.
- TAZIEFF, *Haroun*, volcanologue (1914-1998), IX, 335.
- TERLINDEN, *Charles*, historien (1878-1972), III, 323.
- TESTIS, pseud. de van den HOUT, *René-Gabriel*.
- TETAERT, *Alphonse*, voir VARENNE, *Luc*.
- THEOPHILE de BANDORE, pseud. de HANNON, *Théo*.
- THEUNIS, *Georges*, homme politique (1873-1966), V, 327.
- THEUNIS, *Pierre*, sculpteur, médailleur (1883-1950), VIII, 354.
- THIALET, *Georges*, pseud. de POULET, *Georges*.

THIBAUT de MAISIÈRES, *Armand*, homme de lettres (1881-1951), VII, 339.
 THILLY, *Hector*, ingénieur (1876-1958), VI, 335.
 THIRIARD, *Martin*, pseud. de THIRY, *Marcel*.
 THIRY, *Marcel*, écrivain (1897-1977), II, 345.
 THOMAS, *Lucien-Paul*, philologue (1880-1948), VII, 341.
 THOMAS, *Paul*, philologue classique (1852-1937), IV, 375.
 THOMAS, *René*, guitariste (1926-1975), IX, 342.
 THONET, *Anna*, voir BONNET, *Anne*.
 THONET, *Jeanne*, bibliothécaire (1903-1987), VII, 342.
 THONGER, *William*, pasteur (1889-1973), I, 316.
 THOREAU, *Jacques*, géologue (1886-1973), IX, 343.
 TILKIN SERVAIS, *Ernest*, artiste lyrique (1888-1961), VIII, 355.
 TIMMERMANS, *Jean*, chimiste (1882-1971), VI, 336.
 TINEL, *Paul*, musicologue (1892-1974), VI, 338.
 TINSEL, *W.*, pseud. de VAN HASSEL, *Valentin*.
 TIPS, *Ernest-Oscar*, industriel (1893-1978), IX, 345.
 TIROU, *Joseph*, homme politique (1876-1952), VIII, 358.
 TITS, *Désiré*, fonctionnaire (1893-1987), VI, 339.
 TONY, pseud. de DELFOSSE.
 TOURNEUR, *Victor*, numismate (1878-1967), V, 331.
 TOUSSAINT, *François*, historien (1882-1964), VIII, 359.
 TRAMASURE, *Hélène*, pseud. de HAVRENNE, *Marcel*.
 TRIFFIN, *Robert*, économiste (1911-1993), VII, 344.
 TRILBY, pseud. de DRESSE, *Paul*.
 TROUSSE, *Paul-Émile*, juriste (1910-1978), VI, 340.
 TRUFFAUT, *Georges*, homme politique (1901-1942), V, 334.
 T'SERSTEVENS, *Albert*, écrivain (1885-1974), V, 337.

U

UBAC, *Raoul*, peintre (1910-1985), IX, 351.
 UBACH, *Rodolphe*, voir UBAC, *Raoul*.
 Un CATHOLIQUE INDÉPENDANT, pseud. de VAN den BOSCH, *Firmin*.
 UN COURTRAISIEN, pseud. de LANDOY, *Eugène*.
 UNE GUËPE EXILÉE, pseud. de LANDOY, *Eugène*.

V

VAERWYCK, *Valentin*, architecte (1882-1959), VI, 343.
 VALÈRE-GILLE, voir GILLE, *Valère*.
 VALÉRIE, pseud. de RELECOM, *Xavier*.
 VALLIN, *Henri*, pseud. de MANDEL, *Ernest*.
 VAN, pseud. de VAN HECKE, *Paul-Gustave*.
 VAN AAL, *Henri-François*, journaliste (1933-2001), IX, 355.
 VAN ACKER, *Achille*, homme politique (1898-1975), VIII, 363.
 VAN AELST I, *Pieter*, tapissier (1450-1522), I, 320.
 VAN AELST II, *Pierre*, dit LE JEUNE, tapissier (1471-1532), I, 330.
 VAN AELST III, *Pierre*, tapissier (1495?-1560), I, 337.
 van ANTWERPEN, voir DE CLERCK, *Jan*.
 van BEIRS, *Lucien*, magistrat (1900-1970), VI, 345.
 VAN BIERVLIET, *Jules-Jean*, psychologue (1859-1945), VII, 349.
 VAN BLADEL, *Georges*, juriste (1880-1968), V, 339.
 van BOGAERT, *Ludo*, neurologue (1897-1989), IX, 357.
 VAN BREDÁ, *Leo*, philosophe (1911-1974), IX, 360.
 van BUUREN, *David*, collectionneur et mécène (1886-1955), V, 341.
 van BUUREN-PIETTE, *Alice* (1887-1973), voir van BUUREN, *David*.
 VAN CAMP, *Henri*, prêtre, enseignant (1908-1984), VI, 346.
 VAN CAUWENBERGH, *Étienne*, bibliothécaire (1890-1964), II, 353.
 VANDAMME, *Charles*, gouverneur de province (1806-1884), VII, 350.
 VAN DAMME, *Ivo*, athlète (1954-1976), VI, 348.
 VAN DAMME, *Jacques*, pseud. de DELHASSE, *Félix*.
 VAN DAMME, *Jean*, pseud. de FRÈRE-ORBAN, *Walthère*.
 VANDEKERKHOVE, *Edgard*, astronome (1902-1978), IX, 362.
 VANDEMEULEBROEK, *Frédéric-Joseph*, homme politique (1876-1958), IV, 379.
 VAN DEN ABELEN, *Georges*, «archéologue» industriel (1919-1995), VII, 352.
 van den BORREN, *Charles*, musicologue (1874-1966), V, 344.
 VAN den BOSCH, *Firmin*, magistrat, écrivain (1864-1949), II, 354.
 van den BOSCH, *Jean*, diplomate (1910-1985), VIII, 367.
 VANDEN CAMP, *Ferdinand*, voir SOUBISE, *Camille*.

VAN DEN GHEYN, *Joseph*, bollandiste (1854-1913), II, 356.
 VAN den HEUVEL, *Mérimette*, échevin (1895-1985), VI, 349.
 van den HOUT, *René-Gabriel*, prêtre, directeur de la *Revue catholique des idées et des faits* (1886-1969), III, 327.
 VAN den PLAS, *Louise*, féministe (1877-1968), I, 339.
 VAN den SEYLBURG, *Jacques*, peintre (1884-1960), IV, 381.
 vanden STEENE, *Willem*, voir LAPIDANUS, *Guilhelmus*.
 VAN DER BELEN, *Martin*, médecin (1720-1795), II, 357.
 van der BURCH, *Adrien*, organisateur d'expositions (1877-1954), VII, 354.
 VANDERCAMMEN, *Edmond*, poète, peintre (1901-1980), VIII, 368.
 van der DELFT, *François*, voir van der DILFT, *François*.
 van der DILFT, *François*, humaniste (ca 1500-1550), IX, 363.
 VAN DER DUSSEN, *Arnt*, *Aernt* ou *Arnd*, voir BOTERAM, *Rinaldo*.
 van der DUSSEN de KESTERGAT, voir KESTERGAT.
 van der ELST, *Jo*, diplomate (1896-1971), V, 347.
 VANDER ELST, *Nérée*, ingénieur (1911-1968), IV, 382.
 van der ESSEN, *Léon*, historien (1883-1963), VII, 357.
 VAN DER GHINST, *Irénée*, stomatologue (1884-1949), IX, 366.
 VANDERHAEGHE, *René*, voir LYR, *René*.
 VANDER LINDEN, *Albert*, musicologue (1913-1977), VI, 350.
 VANDER LINDEN, *Herman*, historien (1868-1956), II, 360.
 VAN der MEULEN, *Joseph*, haut fonctionnaire (1914-1984), VI, 352.
 VANDERNOOT, *André*, chef d'orchestre (1927-1991), VI, 355.
 VAN DER PERRE, *Paul*, bibliographe (1895-1970), IX, 370.
 VANDERPOORTEN, *Herman*, homme politique (1922-1984), V, 349.
 VAN DER SCHUEREN, *Jacques*, homme politique (1921-1997), VII, 360.
 VANDERVELDE, *Émile*, homme politique (1866-1938), I, 344.
 VAN DE WIELE, *Marguerite*, femme de lettres (1857-1941), VII, 362.
 van DOREN, *Eugène*, résistant (1875-1956), I, 354.
 VAN DROMME, *Cécile*, voir ADINE, *France*.
 VAN DRUNEN, *James*, homme de lettres (1855-1932), V, 350.
 VAN EDINGEN, *Pieter*, voir VAN AELST I, *Pieter*.

- van EETVELDE, *Edmond*, haut fonctionnaire (1852-1925), VII, 364.
- VAN ERMENGEM, *Frédéric*, voir HELLENS, *Franz*.
- VAN GEFTEL, *René*, pédiatre (1924-1998), VII, 367.
- van GUTSCHOVEN, *Gérard*, mathématicien, médecin, philosophe (1615-1668), II, 362.
- VAN HASSEL, *Valentin*, médecin hygiéniste (1852-1938), VI, 357.
- VANHAUWAERT, *Cyrille*, coureur cycliste (1883-1974), VI, 358.
- VAN HECKE, *Paul-Gustave*, homme de lettres, animateur de galeries d'art (1887-1967), III, 331.
- VAN HOEGAERDEN, *Paul*, homme politique (1858-1922), IV, 386.
- van HOOBROECK de MOOREGHEM, *Eugène-François*, homme politique (1756-1843), III, 335.
- VAN HOUTTE, *Albert*, haut fonctionnaire (1914-2002), IX, 372.
- van HOUTTE, *Jean*, homme d'Etat (1907-1991), VII, 368.
- VAN HOVE, *Léon*, physicien (1924-1990), V, 356.
- van HULZE, *Lievin*, voir HULSIUS, *Levinus*.
- VAN HUMBEECK, *Pierre*, peintre (1891-1964), IX, 375.
- VAN HUMBEECK-PIRON, *Marie*, peintre (1888-1969), IX, 376.
- VAN KALKEN, *Franz*, historien (1881-1961), I, 355.
- van KUYCK, *Hugo*, architecte (1902-1975), VI, 359.
- VAN LAER, *Henri*, chimiste (1864-1917), V, 358.
- VANLANGENHOVE, *Fernand*, haut fonctionnaire (1889-1982), VIII, 370.
- VAN LEYNSEELE, *Henry*, juriste (1893-1969), VI, 364.
- VAN LOEY, *Adolphe*, philologue (1905-1987), VII, 371.
- VAN MEERSCHE, *Maurice*, chimiste (1923-1990), VIII, 374.
- VAN MIEGHEM, *Jacques*, météorologue (1905-1980), V, 363.
- VAN MULKEN, *Art ou Aert*, architecte (XVI^e s.), II, 364.
- VANNÉRUS, *Jules*, historien (1874-1970), II, 365.
- VAN NOORDEN, *Gust*, pseud. de VAN HECKE, *Paul-Gustave*.
- VAN ORTROY, *François*, bollandiste (1854-1917), II, 368.
- VAN OVERSTRAETEN, *Raoul*, officier (1885-1977), VI, 368.
- van PAPENVELT, *Jean*, maître général des Monnaies des Pays-Bas (-après 1537), III, 337.
- van PAPEVELT, *Jean*, voir van PAPENVELT, *Jean*.
- VAN PIERLIJNCK-HOVE, *F.*, pseud. de MUÛLS, *Fernand*.
- VAN REEPINGHEN, *Charles*, juriste (1903-1966), IX, 377.
- VAN REMOORTEL, *Michel*, musicien (1844-1904), I, 357.
- VAN REMOORTEL, *William*, homme politique (1888-1965), IX, 381.
- VAN RENYNGHE de VOXVRIE, *Charles*, homme de lettres, généalogiste (1900-1982), III, 338.
- VAN RIJSWIJCK, *Jan*, homme politique (1853-1906), VI, 373.
- VAN ROGGEN, *Mathieu*, industriel (1890-1980), IX, 382.
- VAN STEENBERGHEN, *Fernand*, philosophe (1904-1993), VII, 373.
- VAN STRYDONCK, *Guillaume*, peintre (1861-1937), IX, 383.
- VAN STRYDONCK de BURKEL, *Victor*, général (1876-1961), I, 359.
- VAN TIGGELEN, *Adolphe*, chimiste (1914-1969), VI, 378.
- VAN VALCKENBORCH, *Lucas*, peintre (ca 1534-1597), II, 369.
- van VOLDEN de LOMBEKE, *Joseph*, homme politique (1761-1836), II, 373.
- VAN WEDDINGEN, *Aloïs*, philosophe, théologien (1841-1890), II, 374.
- VANWELKENHUYZEN, *Gustave*, homme de lettres (1900-1976), V, 366.
- van ZEELAND, *Paul*, homme politique (1893-1973), VI, 380.
- VARENNE, *Luc*, journaliste (1914-2002), IX, 385.
- VARGAS, *Juan*, juriste, homme politique (1517-1575/1580), VII, 375.
- VARLEZ, *Louis*, sociologue (1868-1930), VIII, 375.
- VAULCHIER, *Philippe*, secrétaire du Conseil privé des Pays-Bas (-1542), III, 340.
- VAUTHIER, *Marcel*, juriste (1890-1981), I, 360.
- VAUTIER, *Émile*, officier (1821-1886), IV, 388.
- VAXELAIRE, *Raymond*, industriel (1871-1947), V, 369.
- VAXELAIRE-de RO, *Alice* (1888-1983), voir VAXELAIRE, *Raymond*.
- VELTER, *Georges*, dirigeant d'organisations patronales (1896-1979), VI, 384.
- VELTWIJK ou VELTWYCK, *Gérard*, humaniste (ca 1505-1555), II, 375.
- VERBAANDERT, *Jean*, astronome (1901-1974), V, 370.
- VERBEEK, pseud. de RELECOM, *Xavier*.
- VERBIEST, *Ferdinand*, missionnaire, astronome (1623-1688), II, 379.
- VERBIST, *Suzanne*, voir LILAR, *Suzanne*.
- VERCAUTEREN, *Fernand*, historien (1903-1979), II, 383.
- VERDEYEN, *Jacques*, ingénieur (1900-1969), V, 372.
- VERHAEGEN, *Jean*, aviateur (1898-1968), VI, 386.
- VERLANT, *Ernest*, historien de l'art (1862-1924), II, 384.
- VERMEYLEN, *Pierre*, homme politique (1904-1991), VII, 377.
- VERNIERS, *Louis*, fonctionnaire (1890-1979), VIII, 378.
- VERRIEST, *Léo*, archiviste (1881-1964), II, 387.
- VERSELE, *Mireille*, animatrice d'un mouvement de jeunes handicapés (1956-1982), VI, 382.
- VERSEYDEN de VARICK, *Jean-Jacques*, membre du Congrès National (1769-1854), III, 341.
- VERWILST, *Ivon*, ingénieur (1891-1971), VII, 382.
- VERY, *Marc*, pseud. de HANNON, *Théo*.
- VEYDT, *Laurent*, homme d'affaires, homme politique (1800-1877), I, 362.
- VIARDEAU, *Pol*, pseud. de HAVRENNE, *Marcel*.
- VIARDOT, *Désiré*, pseud. de HAVRENNE, *Marcel*.
- VICTOR, pseud. de KURTH, *Godefroid*.
- VIEUJEAN, *Jean*, prêtre (1897-1970), VIII, 381.
- VILLETTE, *François-Laurent*, opticien-physicien (1729-1809), III, 342.
- VILLETTE, *Nicolas-François*, opticien-physicien (-1736), III, 345.
- VILLIERS, *Marc S.*, pseud. de SCHMITZ, *Marcel*.
- VINCENT, *Auguste*, toponymiste (1879-1962), VIII, 383.
- VLOEBERGHES, *Henri*, économiste (1922-1981), VIII, 385.
- VOUILLEMIN, *Sylvain*, compositeur (1910-1995), VI, 388.
- VRANCKX, *Alfons*, homme politique (1907-1979), VI, 390.
- VRINDTS, *Joseph*, écrivain (1855-1940), V, 373.

W

- WALCHERY, voir GAUCHER D'OISY-INCHY.
- WALTER, pseud. de MANDEL, *Ernest*.
- WALTZING, *Jean-Pierre*, philologue classique (1857-1929), II, 389.
- WANTY, *Émile*, officier, historien (1895-1986), VII, 385.
- WARLOMONT, *Charles*, officier (1857-1888), V, 377.
- WARLOMONT, *René*, magistrat (1900-1975), VI, 395.
- WASSEIGE, *Xavier*, magistrat, homme politique (1762-1823), III, 347.

- WATTEAU, *Louis*, militant politique (1824-1912), VIII, 387.
 WAUDREZ, *Pierre-Paul*, pseud. de GLINEUR, *Jean*.
 WAUDRU, sainte (ca 620/625-688), III, 350.
 WAUKELIN, *Jehan*, voir WAUQUELIN, *Jehan*.
 WAUQUELIN, *Jehan*, copiste (1400-1452), I, 365.
 WEYERGANS, *Franz*, écrivain (1912-1974), V, 379.
 WIBO, *Maurice*, ophtalmologue (1878-1969), V, 380.
 WIELEMANS, *Léon*, ingénieur industriel (1889-1972), V, 382.
 WIENER, *Ernest*, officier (1882-1973), V, 384.
 WIGNY, *Pierre*, homme d'État (1905-1986), V, 386.
 WILLEMS, *Bernhard*, historien (1880-1972), III, 352.
 WILLEMS, *Gustave*, ingénieur (1901-1982), V, 389.
 WILLIÈME, *Ferdinand*, médecin (1826-1883), IV, 389.
 WINCQZ, *Grégoire*, maître de carrière, homme politique (1847-1915), III, 353.
 WINCQZ, *Pierre*, maître de carrière, homme politique (1811-1877), III, 353.
 WINDERS, *Max*, architecte (1882-1982), III, 354.
 WOLFF, *Charles*, médecin, homme politique (1747-1821), III, 359.
 WUYTS, *Henri*, chimiste (1872-1966), VI, 395.
 WYNHOUTS, *Bernard*, botaniste (1598-1662), V, 392.

Y

- Y., voir ROBERTS-JONES, *Robert*.
 YOR, pseud. de SERGE, *Victor*.
 YOURCENAR, *Marguerite*, écrivain (1903-1987), VIII, 391.

Z

- ZIMMER, *Albert*, violoniste (1874-1940), II, 391.
 ZURSTRASSEN, *Louis*, industriel (1892-1971), IV, 391.

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration